



**HAL**  
open science

# Dedans, dehors, la dimension internationale dans le syndicalisme français

Jean-Marie Pernot

► **To cite this version:**

Jean-Marie Pernot. Dedans, dehors, la dimension internationale dans le syndicalisme français. Science politique. Université de Nanterre - Paris X, 2001. Français. NNT: . tel-00927161

**HAL Id: tel-00927161**

**<https://theses.hal.science/tel-00927161>**

Submitted on 15 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Paris X-Nanterre  
2001**

Jean-Marie PERNOT

**DEDANS, DEHORS,  
LA DIMENSION INTERNATIONALE  
DANS LE SYNDICALISME FRANÇAIS**

**Volume I**

Thèse pour le Doctorat en Science politique  
Sous la direction de M. le Professeur Guillaume DEVIN  
Soutenue le 22 juin 2001

**Membres du jury :**

Jean-Marie DEMALDENT, Professeur à l'université Paris X Nanterre  
Guillaume DEVIN, Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris  
Patrick HASSENTEUFEL, Professeur à l'Université de Rennes I  
Susan MILNER, Professeur à l'Université de Bath (Royaume uni)  
René MOURIAUX, Directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

## Remerciements

Ce travail a bénéficié d'un encadrement scientifique de grande qualité et de soutiens amicaux également précieux. Je tiens d'abord à remercier Guillaume Devin, mon directeur de thèse pour la rigueur de son jugement et la chaleur de ses encouragements.

Plusieurs personnes m'ont aidé de leurs remarques, de leurs conseils et, pour certains, de davantage encore. Je dois adresser en particulier des remerciements à Corinne Gobin, à Josette Lefèvre, à Patrick Pasture qui m'ont apporté des éclairages utiles dans un domaine ou un autre ; à Maurice Braud pour nos conversations consacrées à Force Ouvrière ; à Jean Magniadas qui m'a ouvert bien des portes.

Je tiens également à remercier les personnes qui ont bien voulu me consacrer un entretien : Marius Apostolo, Hélène Bouneaud, Pierre Calderara, Jean-François Courbe, Albert Détraz, Toni Ferrigo, Vittorio Foa, Emilio Gabaglio, Pierre Gensous, Marcel Gonin, Antoine Laval, Georges Levard, Jean Magniadas, Livio Mascarello, Jacques Moreau, Bernard Mourgues, Jean-Louis Moynot, Carlo Sabatini, René Salanne, Peter Seideneck, Bruno Trentin.

Je tiens également à mentionner celles et ceux qui m'ont fait bon accueil et m'ont facilité la tâche, en particulier dans les organisations syndicales : à la CGT, à Marriannick Le Bris, Marie-Christine Naillod et Michel Guerre, à Henri Sino et Joël Hedde ; à la CFDT, à Louissette Battais, Dominique Girard et Huguette Plat ; Olga Grünewald à Force ouvrière.

Je souhaite également remercier le CEVIPOF et son directeur Pascal Perrineau qui m'ont accueilli en 1991 et m'ont permis d'entamer ce travail ; à l'IRES et à son directeur, Jacques Freyssinet, où j'ai pu le terminer.

Dans la phase finale de cette étude, plusieurs personnes ont bien voulu consacrer du temps à des relectures : je remercie en particulier Michel Dreyfus qui a lu attentivement la première partie et m'a fait d'utiles observations ; je tiens à exprimer ma gratitude à Brigitte Maurel qui a traqué les imperfections matériels du manuscrit.

Les manques et les insuffisances de ce travail sont bien entendu entièrement imputables à l'auteur.

Une pensée particulière va à René Mouriaux. Je le remercie de sa lecture de larges parties de ce travail mais de bien davantage encore car, sans lui, ce travail n'aurait pas été.

Une entreprise de cette nature est toujours de longue haleine. Elle met à l'épreuve celui qui s'y engage mais rarement lui seul. La famille surtout est du voyage. Une bonne partie du temps consacré à ce travail a été pris sur ce qui lui était dû. Le soutien de tous n'a jamais manqué. C'est peu dire que je leur dois beaucoup. A ma mère pour sa présence, ma sœur pour ses petits coups de main ; à mes enfants, Ophélie, Aurélien et au petit Guillaume pour leur patience et leurs attentions encourageantes. Un coup de chapeau particulier ira à ma compagne pour sa capacité à alléger les contraintes quotidiennes et l'aide précieuse apportée à la réalisation de ce travail.

*à mon père*

## Sommaire

*Présentation générale*

6

### **PREMIÈRE PARTIE : LES FONDEMENTS DE L'INTERNATIONALISME DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL**

<i>Introduction</i>	24
<i>Introduction</i>	25
<u>Chapitre 1.1</u> : l'émergence du mouvement ouvrier, entre le national et l'international	64
1. Circulation et échanges	65
2. Échanges et confrontations	88
3. Entre nationalisme et internationalisme	131
<u>Chapitre 1.2</u> : syndicalismes d'après-guerre, cristallisation des formes nationales et circulations internationales	164
1. Nouvelles figures du réformisme syndical en Europe	170
2. L'engagement international, accomplissement d'une identité	211
3. Nationalisme et internationalisme, deuxième séquence	247
<i>CONCLUSION de la première partie</i>	270

### **DEUXIÈME PARTIE : LES SYNDICATS FRANÇAIS, 1947-1989 ET L'APPEL DE L'EUROPE**

<i>Introduction</i>	279
<i>Introduction</i>	280
<u>Chapitre 2.1</u> : la CGT au miroir italien	
307	
1. Le comité permanent de Bruxelles 1965-1974	310
2. La FSM au cœur de la discorde	337
3. Les mondes séparés de la CGT et de la CGIL	360
<u>Chapitre 2.2</u> le lent désamour de l'Europe de force ouvrière	395
1. Aux débuts de Force ouvrière, une forte imbrication du national et de l'international	400
2. Décolonisation et gaullisme, l'alternative européenne	431
3. De Rome a Maastricht, rupture ou continuité ?	451
<u>Chapitre 2.3</u> la CFDT et l'international, de l'ouverture au monde au repli européen	474
1. De la CFTC à la CFDT, dimensions internationales	477
2. Nouveau sigle, nouvelles alliances	521
3. Europe versus socialisme	552
<i>CONCLUSION de la deuxième partie</i>	585
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	590
<b>LES SIGLES UTILISÉS</b>	608
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	611
<b>INDEX des noms cités</b>	645
<b>ANNEXE 1 : l'Europe et l'international, une approche lexicométrique</b>	652
<b>ANNEXE 2 : entretiens avec ...</b>	683



Je sens que chacun de nous vit du travail, de la pensée, de la vie de tous les autres, de la pensée de ceux qui se meuvent autour de lui, de la pensée de ceux qui s'agitent à l'autre bout du monde, de la pensée de ceux qui sont morts depuis des siècles.

François VIDAL, 1848.

## ***PRÉSENTATION GÉNÉRALE***

Les grands évènements du monde, les guerres, les révolutions, les crises, affectent en profondeur la vie des organisations syndicales nationales. A cela, nulle surprise. Depuis le premier XIX<sup>ème</sup> siècle, l'émergence et l'affirmation des mouvements corporatifs s'inscrivent dans un mouvement de l'histoire qui, selon des modes et des rythmes différents, englobe l'Europe entière et amplifie l'interaction entre les sociétés. Les échanges économiques tendent à rapprocher les syndicats par dessus les frontières tandis que les guerres distendent les liens. Proches de nous, la guerre froide, la crise économique et la fin du monde soviétique ont eu des répercussions importantes dans le champ syndical, dans sa morphologie comme dans ses représentations. Les phénomènes transnationaux surplombent et co-déterminent la vie « nationale » des syndicats.

Cette simple donnée explique l'attention qu'ils portent aux faits « extra-nationaux ». Elle justifie aussi que la recherche s'interroge sur ce lien entre le mouvement du monde et les évolutions de formes nationales assignées au territoire par leur fonction de représentation. La dimension internationale du syndicalisme est la façon dont celui-ci s'inscrit dans « le temps du monde », y prend des positions, en retire des ressources indispensables à la conduite de sa fonction de représentation. Curieusement, ce pan important de l'activité syndicale ne fait que rarement l'objet d'un examen attentif. La vie des organisations syndicales internationales (OSI) est connue, partiellement du moins. L'investissement que les syndicats leur consent est mentionné. Mais le lien entre ce domaine d'activité et leur vie « nationale » est peu interrogé : comment intervient la dimension internationale dans le syndicalisme, quel rôle joue-t-elle dans l'accomplissement de sa fonction représentative, pourquoi les syndicats consacrent-ils



une part importante de leur temps (et parfois de leur argent) dans cet investissement « hors les murs » ? Cette question est au cœur de notre recherche.

L'ampleur du sujet impose de fixer des bornes à l'étude et de lui assigner une ambition raisonnable. Nous en préciserons d'abord l'origine, les moyens mis en œuvre et les domaines abordés.

## **UNE DEMARCHE DE RECHERCHE**

La précocité des relations syndicales internationales est tout à fait remarquable : elles ne sont nullement le fait de centrales constituées, à la recherche d'un élargissement de leur sphère d'influence. La liaison internationale intervient dès le début, au moment même où les formes éclatées du syndicalisme cherchent à se constituer au plan national sous la forme confédérale : en France, certaines fédérations syndicales, les plus importantes, qui constitueront en 1895 l'ossature de la nouvelle CGT, sont membres d'organisations internationales avant même d'être adhérente à la confédération nationale<sup>1</sup>. La permanence et la densité de ces engagements internationaux conduit à s'interroger sur les liens existant entre la construction d'une représentation syndicale nationale et l'investissement dans une dimension internationale.

Nous souhaitons au départ apprécier l'influence de l'Europe dans l'évolution des syndicats français depuis 1947. Les premiers moments de la construction communautaire, inscrits dans le contexte de la guerre froide, ont provoqué (ou renforcé) des antagonismes entre les syndicats français que les étapes ultérieures n'ont pas atténués. Les changements du rapport à l'Europe de certaines centrales (la CFDT dans les années quatre-vingt, Force ouvrière, voire la CGT dans les années quatre-vingt-dix) montraient de plus en plus une correspondance avec des déplacements importants de leurs stratégies au niveau national. Enfin, la prégnance croissante de la construction communautaire sur le champ socio-politique national justifiait pleinement un tel examen.

---

<sup>1</sup> Ce fut le cas notamment de la Fédération des chemins de fer, des typographes et aussi de la Fédération des mineurs qui n'adhère que tardivement à la CGT alors qu'elle est un membre actif de l'internationale des Mineurs.

Il s'est avéré rapidement toutefois que la question posée ne pouvait être considérée en elle-même, sans rapport avec une problématique plus générale sur le rôle de l'international dans la vie des syndicats. Deux déterminations nous ont obligé à élargir notre préoccupation initiale, dans le temps et dans l'espace. Une observation diachronique nous a d'abord révélé une influence de l'Europe dans la vie des syndicats bien plus ancienne que nous ne l'avions imaginée. Elle constitue en réalité un espace permanent d'échanges et de circulation qui a joué, à certains moments de l'histoire du syndicalisme, un rôle important sur lequel nous avons décidé de nous arrêter. Elargissement dans l'espace ensuite car l'Europe est une dimension parmi d'autres du rapport des syndicats à l'international. Si elle peut être isolée de l'ensemble, la recherche ne saurait ignorer sans dommage d'autres aspects essentiels de la dimension internationale du syndicalisme. Au cours de l'après-guerre, les rapports à l'Europe et au reste du monde s'organisent dans une tension sur laquelle nous aurons l'occasion de nous arrêter.

Ce constat étant établi, trois problèmes classiques de recherche se sont présentés : cerner un objet, définir le matériau de recherche, asseoir le cadre théorique de l'étude. Le premier niveau pouvait être aisément défini, le second supposait de justifier certains partis pris, le troisième était à construire.

Nous sommes partis d'un objet clairement identifiable : les trois principales centrales syndicales françaises, la CGT, la CFDT, la CGT-Force ouvrière, les seules à offrir au long de la période un ancrage durable dans la dimension internationale ; une période présentant une relative homogénéité historique, l'Europe de 1947 à 1989, c'est-à-dire la construction communautaire sous contrainte du bloc soviétique. Cet objet serait « étiré » dans deux directions : pour chaque syndicat, dans une mise en relation de la question européenne avec l'ensemble de ses représentations et de ses engagements internationaux. La période quant à elle serait inscrite dans une perspective longue, de la naissance du mouvement syndical jusqu'aux années les plus récentes.

Le matériau de recherche à mobiliser pouvait être différent d'une période à l'autre. Nous nous sommes appuyés, pour l'examen en « longue durée », sur l'abondante production historiographique portant sur le syndicalisme et le mouvement ouvrier français, revisitée à partir de notre angle d'entrée « international ». Pour notre séquence de référence, il convenait d'ajouter à cette lecture un travail opéré à partir des productions syndicales : une analyse de contenu des textes publiés et un détour par les archives pour mesurer les

engagements concrets dans l'arène européenne et internationale. Nous avons enfin envisagé une série d'entretiens avec des acteurs ayant eu en charge, d'une façon ou d'une autre, les questions internationales au sein des centrales syndicales.

Le cadre théorique n'a pas été la moindre difficulté. Si les représentations internationalistes des syndicats ou du mouvement ouvrier sont traitées par les historiens, les engagements pratiques sont moins connus et surtout les rapports entre l'engagement international et les stratégies de l'espace domestiques sont peu traitées. La continuité entre les espaces du dedans et du dehors est le plus souvent postulée ; la raison économique et les références idéologiques constituent les fondements reconnus de l'internationalisme du mouvement ouvrier. Son « nationalisme » est tout autant souligné mais la dynamique de cette tension, traitée dans des situations ou des monographies particulières, n'a guère été analysée de manière générale. Nous évoquerons plus loin les tentatives d'approche de la dimension internationale du syndicalisme : elles constituent des points d'appuis à la recherche mais nous avons tenté de pousser un peu plus loin l'analyse. La discipline des relations internationales s'attache à l'analyse des flux transnationaux et aux organisations internationales. Le syndicalisme n'y est guère évoqué et surtout l'influence des facteurs externes sur la vie nationale des formes sociales y est peu abordée sur un plan de généralisation théorique. Nous avons dû nous constituer progressivement un bagage conceptuel minimum permettant de rendre compte de l'articulation entre le national et l'international dans le syndicalisme. Il sera présenté par étapes au cours de la première partie. Soulignons immédiatement la modestie du résultat : beaucoup de travail reste à faire ; nous avons délaissé certaines dimensions de l'investissement international des syndicats et le cadre théorique de l'étude ne correspond encore qu'à une ébauche de réflexion. Enfin, ce travail traite du syndicalisme français et les enseignements que nous pourrions en tirer mériteraient d'être confrontés à des approches relevées dans d'autres situations nationales.

### **LES SOURCES**

Le déroulement de la recherche a été naturellement moins linéaire que prévu : d'une part, nous avons découvert avec surprise quelques lacunes historiques sur les relations internationales des syndicats français. Alors que la période antérieure à la Première guerre mondiale a fait l'objet d'études nombreuses, certains aspects de l'entre-deux-

guerres et, en particulier, les relations de la CGT avec son OSI d'appartenance ne sont traités que de manière allusive par les auteurs « classiques » du mouvement ouvrier. Nous avons dû parfois travailler directement sur les sources, par exemple des textes de la Fédération syndicale internationale (FSI) et quelques cartons d'archives, pour trouver le matériel nécessaire sur les années vingt et trente. L'étude de la période plus récente s'est heurtée par ailleurs à des difficultés d'accès à la documentation, notamment pour Force ouvrière qui manque cruellement de bases archivistiques utilisables par les chercheurs. Nous avons donc choisi trois approches différentes des syndicats à la fois parce que les questions posées pour chacun n'étaient pas les mêmes mais aussi en raison d'un accès différencié aux sources.

Nous l'avons dit, la première partie de la recherche s'est appuyée pour l'essentiel sur une lecture des auteurs classiques du mouvement ouvrier, français et anglo-américains<sup>2</sup>. Les critères de choix des auteurs ont été les suivants : une attention à l'émergence internationale des syndicats, une écriture en empathie avec leur objet<sup>3</sup>. Nous avons également mobilisé l'histoire de quelques mouvements syndicaux voisins de la France. Nous nous expliquerons plus avant sur la présence, à certains moments, de cette histoire « parallèle » que l'on retrouvera également en seconde partie. Nous avons eu recours, enfin, à des comptes rendus de congrès de la Fédération syndicale internationale (FSI) disponibles soit à la Bibliothèque nationale (collection incomplète), soit au Musée social (quelques congrès), soit encore à l'Institut d'histoire sociale de la CGT (collection incomplète également). A l'IHS toujours, quelques cartons rassemblent des brochures de la FSI ainsi que des numéros de la Revue Le Mouvement syndical international (les années 1922 et 1923). Concernant la CGT avant la première guerre mondiale, nous avons également consulté La Voix du Peuple, La Vie ouvrière ainsi que des comptes-

---

<sup>2</sup> Nous n'avons accès aux auteurs de langue allemande qu'à travers les traductions (le plus souvent en anglais) qui ont pu être édités. C'est une limite à notre travail de recension.

<sup>3</sup> Nous faisons nôtre la considération par laquelle Maxime Leroy introduit son ouvrage *La coutume ouvrière* : « L'écrivain social doit aimer sa matière et ne s'en point cacher (...) L'impartialité et l'objectivité demandée aux observateurs et écrivains sociaux doivent être entendues raisonnablement. D'une part, un homme n'échappe pas aux suggestions de son milieu et, d'autre part, la meilleure condition pour écrire une histoire suffisamment impartiale de ce milieu (...), c'est encore une large sympathie, car elle seule nous inspirera le ferme et sincère désir d'expliquer les choses les plus obscures au premier abord, de ne dénigrer jamais. Expliquer implique des retours sur soi-même, quelques oublis de ses préférences, la patience sur son sujet » LEROY Maxime (1913) : *La coutume ouvrière*, 2 volumes, Paris, Giard et Brière, pp 12-13.

rendus de congrès (avant 1902) de la Fédération nationale des Bourses du travail et de la Fédération nationale des syndicats <sup>4</sup>.

La seconde partie a tiré profit d'un certain nombre d'archives et/ou d'une analyse de contenu des publications des syndicats : les documents préparatoires et les comptes rendus des congrès confédéraux (en y ajoutant ceux de la FSM), les publications régulières (Le Peuple pour la CGT, Syndicalisme-hebdo pour la CFTC-CFDT, FO-hebdo pour Force ouvrière) ainsi qu'un certain nombre de brochures portant spécifiquement sur l'Europe ou l'international. Nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens dont certains figurent en annexe <sup>5</sup>. Nous avons enfin complété cet ensemble par une analyse lexicométrique des textes et résolutions adoptés par les congrès des trois syndicats entre 1971 et 1999. Les changements dans le vocabulaire donnent une image significative de l'évolution des syndicats eux-mêmes dans leurs représentations de l'Europe et de l'international <sup>6</sup>.

Le travail sur archives a été d'ampleur inégale et il a poursuivi des buts différents selon les organisations.

Nous avons bénéficié à la CGT d'un accès illimité et sans restriction aux archives du département international ainsi qu'à la documentation du Centre confédéral d'archives <sup>7</sup>. Une grande majorité de nos entretiens ont été réalisés avec des militants et des responsables de la CGT impliqués dans les relations internationales et qui ont accepté de jouer le jeu d'entretiens approfondis. Les insuffisances qui pourront être relevées dans cette partie de l'étude ne sont donc en rien imputables à un manque de documentation. Il en va autrement de la partie concernant Force ouvrière. La compétence et l'accueil rencontrés à la Confédération ne sont pas en cause mais il faut bien reconnaître que, depuis 1948, le recueil et la conservation de la mémoire de cette organisation n'a pas été la première préoccupation de ses dirigeants successifs. Il y a une totale absence d'archives repérables sous l'intitulé « Europe » à la Confédération Force ouvrière. Des moyens auraient pu être mis en œuvre pour pallier ce manque : passer par certaines

---

<sup>4</sup> BOSMAN Françoise (inventaire par) : Secteur internatinoal, Fonds de la Fédération syndicale mondiale (FSM) , Archives de la Confédération générale du travail, 66 p.

<sup>5</sup> 21 entretiens ont été réalisés et retranscrits. Une moitié figure en annexe. Deux personnes interrogées n'ont pas souhaité que leurs propos soient rapportés ; les autres n'ont pu, pour des raisons diverses, valider le document.

<sup>6</sup> L'étude lexicométrique figure également en annexe, nous n'en citerons que les principales conclusions au cours de l'introduction de la seconde partie.

archives départementales ou de fédérations, ou encore de centrales étrangères avec qui la CGT-FO a entretenu des relations régulières. L'ampleur de la tâche, les résultats aléatoires, le risque de biais, tous cela nous a fait renoncer. Nous avons donc travaillé sur les seuls documents publics, journaux, rapports et comptes-rendus de congrès, ouvrages ou mémoires consacrés à Force ouvrière<sup>8</sup>. Nous avons pu avoir deux entretiens d'un grand intérêt avec d'anciens dirigeants de la centrale ou de syndicalistes étrangers et nous avons tenté de compenser le peu de choses écrites par des discussions à bâtons rompus avec de fins connaisseurs de la « maison Force ouvrière ». Nous savons cependant que certaines activités de FO à l'international ont pu nous échapper. Nous avons tenté de construire un questionnement sur cette organisation qui tient compte des difficultés du travail empirique. Dans le champ défini, nous espérons tout de même produire une lecture argumentée et porteuse de connaissance.

La CFDT dispose de son côté d'une remarquable organisation de ses archives<sup>9</sup>. Nous avons pu accéder à l'ensemble des documents datant d'avant 1970 et à certains documents de la période ultérieure (rapports préparatoires du Conseil national, comptes-rendus de réunion du Bureau national)<sup>10</sup>. Nous avons par ailleurs pu consulter la série complète des Cahiers Reconstruction qui sont, en matière internationale, une ressource particulièrement précieuse.

## **PRESENTATION DE L'ETUDE**

Ces considérations permettent d'éclairer le plan de l'étude et d'expliquer le traitement inégal de ses composantes. La recherche sera exposée en deux parties.

---

<sup>7</sup> Nous remercions la CGT pour les facilités qu'elle a accordées à ce travail. Nous avons par ailleurs été très bien accueilli au Département international et, en particulier, par Mariannick Le Bris qui, nous a aidé et éclairé de ses nombreuses connaissances.

<sup>8</sup> L'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) dispose de documents qui ont à voir avec ces questions mais qui n'évoquent que marginalement Force ouvrière. L'ampleur du dépouillement nécessaire pour parvenir à des enseignements peu sûrs nous a conduit à renoncer malgré les offres des animateurs de l'OURS, que nous remercions.

<sup>9</sup> La recension des sources est présentée dans un inventaire en quatre volumes (en 1996) réalisé par Louisette Battais que nous remercions, par ailleurs, pour l'aide qu'elle nous a apportée. A la documentation générale, s'ajoutent des archives orales constituées d'entretiens avec d'anciens responsables confédéraux et de fonds personnels déposés par ceux-ci après leur départ. Nous avons eu accès aux archives orales mais pas aux fonds personnels.

<sup>10</sup> Rappelons que dans le litige qui a opposé la CFDT à la CFTC maintenue, la première a conservé toutes les archives de la CFTC d'avant 1964.

La première traitera de la dimension internationale « en général » en la resituant dans l'histoire longue du mouvement syndical et ouvrier français. Elle s'ouvrira par une tentative de compréhension des ressorts de l'investissement international des syndicats. Cette partie devait être au départ une simple introduction consistant à « aller voir » à l'origine ce qu'il y avait à dire sur le rôle de l'engagement international. Nous avons alors découvert l'étendue du problème que nous nous posons et la nécessité de s'arrêter plus longuement et plus analytiquement sur cette longue phase historique. L'introduction initialement prévue s'est donc transformée en deux chapitres déroulant quelques aspects de cette histoire en rapport avec la perspective retenue. Nous construirons cette partie non seulement comme un compte-rendu de la profondeur historique des questions que nous nous posons mais aussi comme un terrain de réflexion pour élaborer une problématique générale. Ainsi, chaque chapitre se conclura par un développement qui vise à clarifier les fondements de l'internationalisme du mouvement syndical et à comprendre l'articulation entre le national et l'international dans la vie de cette forme sociale particulière. Si, nous l'avons dit, l'ambition théorique y restera modeste, l'introduction posera quelques jalons que les deux chapitres suivants affineront dans leurs conclusions respectives. Ces deux chapitres traiteront l'un de la dimension internationale des origines à la guerre de 1914, l'autre de l'entre-deux-guerres. La coupure de la « Grande Guerre » s'impose, elle ouvre une autre page dans de nombreux domaines dont, bien sûr, celui des relations syndicales internationales. Nous montrerons, dans le chapitre 1.1, comment celles-ci influent dès la naissance du mouvement syndical français dans un certain nombre de domaines (représentations, stratégies) et ce, jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale. Dans le chapitre 1.2, nous nous arrêterons essentiellement sur l'émergence internationale de la CGT confédérée, celle de Léon Jouhaux, de 1921 à 1936, moment de la réunification. Ce choix doit être justifié : ce chapitre ne prétend pas plus que le précédent faire l'histoire des relations internationales des syndicats français. Nous chercherons à construire une problématique et non pas à rendre compte de la totalité du phénomène. Depuis 1920, il existe une Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) qui a aidé en France, au développement de la CFTC<sup>11</sup>. L'intensité des liens entre la CFTC et son Internationale n'a pas été étudiée en tant que telle. Nous l'évoquerons, mais pas dans cette première partie. Dans le

---

<sup>11</sup> LAUNAY Michel (1986) : *La CFTC, Origine et développement 1914-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne.

chapitre consacré à la CFTC-CFDT (deuxième partie, chapitre 2.3), nous commencerons par rappeler les liaisons internationales du syndicalisme chrétien depuis les origines, liaisons d'ailleurs de faible amplitude à cette époque. De même, nous n'évoquerons que brièvement les rapports entre la CGTU et l'Internationale syndicale rouge (ISR). Si l'histoire de l'ISR reste incomplète, celle des relations entre l'Internationale et sa section française n'est connue, à notre connaissance, que de manière partielle<sup>12</sup>. Nous citerons quelques références le moment venu, mais nous n'avons pas voulu introduire de fausse symétrie dans ce chapitre centré de fait et avant tout sur les influences qui ont présidé à l'émergence de la tradition syndicaliste réformiste française. Cette partie se conclura par quelques considérations de méthode et un essai de typologie sur l'émergence internationale des syndicats.

La seconde séquence comprendra trois chapitres traitant des années de 1947 à 1989. La singularité de cette période exigera bien souvent, pour la comprendre, de poursuivre l'examen jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. L'introduction de cette partie mettra en perspective les représentations de l'Europe des trois syndicats après la Seconde guerre mondiale. Nous y évoquerons également les grandes lignes d'une analyse lexicométrique réalisée sur les résolutions des congrès confédéraux des trois organisations entre 1971 et 1998. L'évolution du vocabulaire est un révélateur significatif aussi bien des univers séparés des trois centrales que de l'évolution de chacune d'entre elles<sup>13</sup>. Les trois chapitres qui suivront aborderont séparément cette combinaison national / international pour chaque syndicat. Les différences de traitement s'accuseront alors.

Nous avons choisi d'entrer dans notre sujet par l'examen de la collaboration entre la CGT et la CGIL au cours des années soixante et soixante-dix. Nous justifierons mieux le choix de cet objet d'étude au début de la deuxième partie mais indiquons déjà ce qui nous y a conduit. Les deux centrales française et italienne ont installé de 1965 à 1974 une représentation commune à Bruxelles pour agir au sein de la Communauté européenne. Cet épisode, peu connu, permet un examen empirique appuyé sur des

---

<sup>12</sup> TORRSTOFF Rainer (1995) : « The Red International of Labour Unions » dans ROJHAN Jürgen (1995) : *The Communist International and its National Sections 1919-1943*, Berne, Peter Lang ; et DREYFUS Michel (2000) : « Syndicalistes communistes » dans DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claudio, LAW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (2000) : *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier.

<sup>13</sup> L'étude lexicométrique en elle-même figure en annexe 1. Seules quelques conclusions seront évoquées dans l'introduction de la seconde partie.



archives solides et d'un volume raisonnable. Il permet de montrer des initiatives concrètes de la CGT dans le marché commun et dans les institutions de la Communauté économique européenne ainsi que les tensions survenues entre cet engagement et les positions idéologiques de la centrale. Mais surtout, il concentre un grand nombre des questions essentielles rendant compte du rapport de la CGT à ce que nous appellerons « l'autre que le national » : son lien à la FSM, son rapport au politique et à l'histoire nationale, ses conceptions de la lutte des classes, tout ou presque est condensé dans ce moment qui s'achève, en 1974, par une brutale rupture avec sa correspondante italienne. Partant de ce « comité commun », nous pourrions donc tirer de nombreux fils de la dimension internationale de la CGT.

Le parti pris dans l'approche de Force ouvrière sera tout autre. Ici, il n'est pas question de s'appuyer sur un moment de collaboration internationale car le propre de FO est de n'en avoir guère. Nous interrogerons la dimension internationale du syndicalisme de FO à partir du questionnement suivant : peut-on trouver la trace dans les représentations politiques de Force ouvrière d'une influence provenant de « l'autre que le national » ? Les conditions de sa naissance, inscrite dans les grandes ruptures internationales de l'après-guerre, incitent à rechercher (notamment) les influences américaines si souvent évoquées à propos du syndicat de Léon Jouhaux. Nous descendrons de ce moment fondateur jusqu'à la période la plus récente qui montre un déplacement manifeste de l'adhésion de FO à l'Europe. Nous interrogerons, dans ce chapitre, les évolutions d'une représentation (ici l'adhésion idéologique à l'Europe) peu nourrie par des échanges dans la sphère correspondante. Le rapport de FO à l'Europe est plus complexe qu'il n'y paraît et son mouvement s'inscrit dans un lien étroit aux dynamiques internes de la centrale elle-même.

La CFTC-CFDT connaît, après 1945, une trajectoire marquée par trois grandes phases d'inégale amplitude. Une dynamique interne la travaille pendant vingt ans qui s'achève par la déconfessionnalisation et la transformation de la CFTC en CFDT, une « grande centrale laïque, démocratique et moderne ». Ce lent travail (conflictuel) sur l'identité se poursuit jusqu'en 1970. S'ouvre alors une phase de radicalisation qui dure environ dix ans. Puis s'amorce une autre phase, instable et conflictuelle également, qui la voit poser et approfondir un recentrage de ses conceptions politiques à travers des étapes que nous évoquerons. Quelle est la part de l'international dans les divers déplacements des visions du monde de cette organisation ? Le rôle manifeste de l'Europe dans l'évolution

de la CFDT des années quatre-vingt-dix la pose en objet de choix de l'examen problématique que nous nous proposons. La dimension internationale offre une grille de lecture des évolutions de la CFDT que le simple examen de son action nationale ne suffit pas à expliquer.

### **LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE**

Les deux parties de la recherche vont finalement chercher à éclairer l'évolution des syndicats français à partir d'un point d'observation en surplomb de la réalité nationale. Elle tentera d'établir la valeur heuristique d'une approche par l'international. La plupart des monographies sur le syndicalisme (et plus généralement sur le mouvement ouvrier) organisent leur propos à partir des développements « nationaux » en mobilisant les interactions qui s'opèrent sur la scène « domestique ». Les engagements internationaux sont mentionnés soit à travers les représentations de « l'autre » véhiculées par le répertoire symbolique des organisations soit par les engagements dans des luttes concrètes : la décolonisation, la solidarité avec le tiers-monde ou les pays socialistes, les mobilisations pour la paix et contre la bombe atomique etc.

Privilégier la dimension nationale est légitime. Elle est le premier ressort de la fonction de représentation assurée par le syndicalisme. Il ne s'agit donc pas pour nous de renverser l'ordre des facteurs explicatifs mais de montrer qu'une approche construite à partir de la dimension internationale ajoute et peut aussi déplacer la connaissance construite par le seul regard national. Nous avons acquis dans le cours de nos deux premiers chapitres la conviction qu'une entrée « par l'international » de l'histoire syndicale pouvait nous apprendre non seulement sur tel syndicat en particulier mais aussi sur le syndicalisme en général. Nous évoquerons ce dernier point au fur et à mesure de notre démonstration en particulier en conclusion des deux chapitres qui constituent la première partie. Ce que nous apprend l'émergence internationale de la CGT, de Force ouvrière et de la CFDT apparaîtra dans la lecture que nous proposerons de leurs évolutions respectives au cours des années parcourues dans la seconde partie.

D'autres enseignements peuvent ressortir de cette étude sur le rôle de la dimension internationale dans la constitution des acteurs nationaux du syndicalisme. La permanence et l'intensité de l'engagement international des syndicats interrogent sur les

fondements de celui-ci. Ils sont faciles à déceler dans les cas, nombreux, où les liens internationaux sont la condition première de la survie des syndicats, par exemple dans les pays dépourvus de libertés démocratiques. Dans ce cas, le rôle de la liaison internationale est immédiat et explicite. Pour les syndicalismes nés et développés depuis longtemps dans les pays du monde industriel, les ressources tirées de l'engagement international méritent un autre niveau de questions. Pour ceux-là, l'intérêt économique est donné comme une détermination forte de l'engagement international. Si cette dimension est manifeste, elle ne suffit pas à rendre compte de la totalité du phénomène. Par ailleurs, le constat est banal, les « événements » internationaux jouent un grand rôle dans la vie nationale. Mais comment s'insinue leur influence dans l'évolution de formes sociales « nationales » comme les syndicats ? La discipline des relations internationales a remis en cause depuis longtemps la vision « hobbesienne » de l'ordre international qui isolait, comme deux mondes à part, les questions du « dehors » et celles du « dedans ». De même que la scène internationale ne peut se réduire à un ordre sans rationalité où seuls opèrent les Etats-nations, la « scène intérieure » ne peut se penser sans articulation avec les flux transnationaux, culturels, économiques qui transcendent les frontières étatiques<sup>14</sup>, « enjambent les niveaux internes et externes » et agissent au sein des nations comme dans les rapports inter-étatiques<sup>15</sup>.

Le syndicalisme fait assurément partie de ces flux et cela, à plusieurs niveaux : la dimension internationale s'y institue de diverses manières. Elle existe sous la forme de relations bilatérales mais elle est plus fréquemment associée à des regroupements internationaux, c'est-à-dire des relations multilatérales. Ces regroupements sont de trois ordres : les grandes organisations syndicales internationales (OSI) comme la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), la CMT (Confédération mondiale du travail) ou la FSM (Fédération syndicale mondiale) qui sont les plus connues. Des organisations « régionales » comme la CES (Confédération européenne des syndicats) ou, plus anciennement, l'OUSA (Organisation de l'unité syndicale africaine) ou la CISA (Confédération internationale des syndicats arabes), assurent des regroupements partiels sur la base d'aires politiques, économiques ou culturelles. Les SPI (Secrétariats professionnels internationaux) sont des regroupements professionnels, par grandes

---

<sup>14</sup> BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude (1992) : *Le retournement du monde*, Paris, Presse de la FNSP & Dalloz.

<sup>15</sup> ZOLBERG Aristide : « L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne » dans GRAWITZ Madeleine, LECA Jean : *Traité de Science politique*, pp 567-598.

branches d'activités : il existe d'autres types de rassemblements sectoriels, au sein de la FSM, par exemple ou de la CISC <sup>16</sup>. Les SPI sont toutefois les structures les plus importantes et ils constituent les plus anciennes formes d'organisation internationale dans le syndicalisme.

Il convient enfin de mentionner les coordinations plus ou moins éphémères qui ont existé au sein des entreprises multinationales au cours des années soixante-dix et aujourd'hui celles, plus institutionnelles, qui se développent au sein des grandes entreprises européennes (les Comités d'entreprises européens). Elles sont, elles aussi, des formes de relations syndicales par dessus les frontières.

La participation aux activités de ces différentes structures mobilisent plusieurs niveaux de la vie syndicale : les organisations mondiales ou régionales regroupent les confédérations, les SPI les fédérations professionnelles, les coordinations d'entreprises mettent en relation des syndicats de base. Ecrivant au début des années quatre-vingt, Gary Busch estime que les syndicats sont alors les plus gros pourvoyeurs de circulation internationale <sup>17</sup>. Chaque jour, des centaines, voir des milliers de syndicalistes sont hors de leurs frontières, à la rencontre de leurs homologues, soit dans le cadre d'échanges entre syndicats nationaux, soit pour participer à la vie des regroupements internationaux. Le syndicalisme international peut donc être considéré comme une combinaison de flux transnationaux politiques, culturels, assurant la circulation d'idées, de pratiques et de soutiens entre formes syndicales nationales <sup>18</sup>. A ce titre, les flux passant par le syndicalisme participent bien à l'ensemble des relations internationales et exercent une influence au sein de celles-ci. Nous les examinerons dans l'introduction à la première partie qui va suivre. Mais, comme nous le verrons, la dimension internationale du syndicalisme n'est pas que cela. Ou plus exactement, l'émergence internationale d'un syndicat n'est pas simplement une ressource « en plus » de son activité nationale, une

---

<sup>16</sup> Ou encore l'OIEM (Organisation internationale de l'énergie et des mines) créée par la CGT et la NUM britannique après la grève des mineurs anglais de 1984 et qui rassemble au début des années 2000 plusieurs dizaines de fédérations relevant de ces secteurs.

<sup>17</sup> BUSCH Gary (1983) : *The political role of International Trades Unions*, London, Mac Millan. Il est probable qu'aujourd'hui, les syndicalistes sont dépassés en nombre par les représentants des sociétés multinationales ou, en Europe, par les nombreux professionnels attachés aux activités communautaires.

<sup>18</sup> en empruntant pour cela à la définition des « relations transnationales » proposée par Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts: "toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace mondial au delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des Etats. Comme telles, ces relations remettent en cause, volontairement ou non, la souveraineté des Etats et la prétention de ceux-ci à revendiquer un droit exclusif à agir sur la scène internationale ». Bertrand BADIE, Marie-Claude SMOUTS: *op. cit.*, p 70, souligné par les auteurs.

façon pour lui de s'inscrire dans les grands événements du monde. Elle est aussi - et peut-être surtout - la condition d'un plein accomplissement de son rôle d'acteur social national. Dans la mesure où « l'autre que le national » est déjà-là dans la vie nationale, le syndicalisme est en quelque sorte poussé par la dynamique de son rôle social à s'inscrire dans une dimension internationale qui co-produit les conditions de sa fonction représentative. C'est pourquoi notre étude s'organise autour des deux considérations suivantes qui doivent guider la lecture de l'ensemble :

- En investissant dans la dimension internationale, le syndicat construit moins un syndicalisme international qu'il ne se construit lui-même en tant qu'acteur pleinement national. L'investissement international est une fonction obligée de la construction d'une représentation « pleine » du groupe social (ou des groupes sociaux) qui constituent l'assise du syndicalisme.
- Cet investissement, de formes et de natures diverses, a des incidences en retour. Il existe diverses voies d'influences, d'échanges et de circulations entre les différents compartiments nationaux à tous les moments de la vie des organisations du mouvement syndical. Pour construire une représentation dynamique de ses groupes appuis, un syndicat développe une disposition à s'approprier un certain nombre de ressources décisives qui circulent dans la dimension internationale. Cette disposition n'est pas donnée de nature, c'est une construction politique inscrite dans des moments particuliers et des configurations syndicales diverses.

Représentations, pratiques syndicales et stratégies se déplacent, s'opposent et se nourrissent dans ce lieu d'échanges qu'est l'international. Les regroupements internationaux de syndicats jouent un rôle important dans cette circulation.

### **LIMITES DE LA RECHERCHE**

Notre étude connaît les limites assignées aux premières incursions dans des territoires peu balisés. Nous ne plaidons pas la « radicale nouveauté » de notre approche pour justifier ses insuffisances. Notre « singularité » n'est tout de même que relative et inscrite dans un moment de questionnement, notamment des historiens, sur la façon de prendre en compte la dimension internationale dans l'histoire du mouvement ouvrier : Georges Haupt, Jacques Droz et bien d'autres avaient montré la voie et un colloque tenu

à la Sorbonne en 1997 a témoigné d'une relance de ce type d'investigation<sup>19</sup>. Nous avons cherché à donner à notre recherche une couleur particulière en l'assignant au syndicalisme avec son rôle social spécifique, là où la tradition historiographique accorde souvent le magistère au parti dans la dynamique du mouvement ouvrier. Notre parti pris d'isoler la forme syndicale peut présenter le risque de négliger (ou, au moins, de paraître négliger) l'importance de l'interaction entre les deux composantes. Moins qu'une limite, il s'agit là d'un choix d'étude qu'il convient d'assumer.

La délimitation de notre champ pose un problème autrement important : nous avons retenu le niveau confédéral pour caractériser la combinaison national / international dans la reproduction de la fonction représentative du syndicalisme. Cette combinaison s'opère dans le champ des représentations mais aussi des pratiques et des stratégies syndicales et la seule observation du niveau confédéral ne rend pas compte de l'ensemble de l'engagement syndical international. Une grande partie de ces échanges s'opère en réalité sur le terrain des professions et particulièrement de certaines d'entre elles : métallurgistes, mineurs, dockers, typographes, chemins de fer etc., c'est beaucoup au niveau de ces branches que les circulations internationales sont les plus effectives ou, tout au moins, importe-t-il de les considérer comme une composante indispensable à la compréhension générale du phénomène. Au cours de notre période de référence (1947-1989), le secteur métallurgique est au cœur de la croissance fordiste aussi bien que de sa crise. Dans les relations syndicales France - Italie, dont il sera beaucoup question aussi bien pour la CGT que pour la CFDT, il y a un espace propre des relations dans le secteur du métal (automobile, sidérurgie notamment) dont l'étude apporterait beaucoup à une pleine appréhension des échanges qui s'opèrent dans l'international. Nous invoquerons deux raisons pour justifier notre choix : d'une part, la nécessité d'une délimitation de l'objet de recherche ; d'autre part, le fait que nous ne cherchons pas ici à réaliser une « histoire » de l'engagement syndical international mais à illustrer une problématique sur une partie de celui-ci. Ce choix est possible car ce qui est délaissé n'empêche pas la compréhension de l'ensemble observé. Il existe, notamment dans le syndicalisme français, une certaine autonomie des confédérations qui permet de les cerner en tant que telles à condition de ne pas ignorer les autres niveaux : ceux-ci seront évoqués mais il convient d'insister sur le fait qu'une approche complète des relations syndicales

---

<sup>19</sup> BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (1997) (dir) : *L'invention des syndicalismes, le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne.

internationales resterait imparfaite sans l'analyse approfondie de quelques secteurs professionnels importants<sup>20</sup>.

Absence des secteurs mais aussi absence de certains champs de relations internationales : même si notre travail est plutôt centré sur l'Europe, l'investissement en Afrique francophone des syndicats français est une dimension importante que nous ne traiterons pas, faute de recherches existantes sur ce sujet qui mériterait une thèse à lui seul. Qu'est-ce qui nous permet de croire qu'un tel examen ne modifierait pas les enseignements généraux que nous tirons de notre travail ? Les ressorts de l'implication en Afrique ne sont pas les mêmes que ceux qui valent pour l'Europe. Ils empruntent à l'évidence à l'héritage de l'Empire puis de l'Union française. Les syndicats français assument certainement par là un devoir moral à l'égard des anciens colonisés dont la plupart furent d'ailleurs leurs adhérents aux temps de la domination française<sup>21</sup>. Par ailleurs, phénomène courant, ils y poursuivent une présence en rapport avec l'aire d'influence de leur propre nation. Mais on ne peut exclure de cet investissement certaines considérations stratégiques par rapport à leurs OSI respectives : au sein de la FSM, l'Afrique était un domaine réservé de la CGT ; Force ouvrière a connu de vifs affrontements au sein de la CISL (nous en parlerons) à propos de son attitude face à la décolonisation. Mise en difficulté à propos des pays du Maghreb, elle a tenté de préserver de bonnes relations en Afrique noire qui lui ont évité d'être évincée du continent<sup>22</sup>. La CFTC avait en charge l'Afrique au nom de la CISC ce qui confortait son poids au sein de l'Internationale<sup>23</sup>. La situation syndicale de ce continent a certainement renforcé la conviction de certains dirigeants de la CFTC de la nécessité d'ouvrir l'Internationale chrétienne tandis qu'elle en a conforté d'autres dans l'idée d'une

---

<sup>20</sup> Il peut en aller autrement dans d'autres types syndicaux (Grande-Bretagne, Allemagne) où le syndicalisme de branche joue un plus grand rôle. Il en sera tenu compte dans le cas britannique et aussi dans le cas allemand où il faut signaler toutefois, qu'avant 1933, les centres confédéraux avaient une importance beaucoup plus grande que dans l'après-guerre.

<sup>21</sup> Sur les relations entre la CGT et les syndicats de l'AOF, voir : DEWITTE Philippe (1981) : « La CGT et les syndicats d'Afrique occidentale française (1945-1957) » dans *Le Mouvement social*, Paris, Les éditions ouvrières, octobre - décembre 1981 ; et la contribution en réponse : DELANOUE Paul (1983) : « la CGT et les syndicats d'Afrique noire de colonisation française, de la deuxième guerre mondiale aux indépendances » dans *Le Mouvement social*, Paris, Les éditions ouvrières, janvier - mars 1983.

<sup>22</sup> Ces relations se poursuivent au début des années 2000. Elles prennent essentiellement la forme d'une session annuelle de formation à Paris à laquelle participent de nombreux syndicalistes africains. Une formation économique est dispensée à travers ces stages.

<sup>23</sup> Notamment vis à vis de la CSC belge qui ne se préoccupait guère des peuples d'Afrique colonisés par la Belgique. Gérard Espéret, qui entretenait pour la CFTC un dense réseau de relations africaines, se plaignait fréquemment de ce que ses « collègues » du syndicalisme chrétien belge ne connaissaient des congolais que les adhérents blancs de leurs syndicats de l'administration coloniale.

incapacité radicale de celle-ci à embrasser dans son aire la totalité du monde. Au total, ce que nous savons de la présence des syndicats français en Afrique semble peu à même de modifier les enseignements de notre étude.

D'autres limites peuvent être évoquées comme celles du cadre théorique dont nous avons déjà signalé la précarité. Nous voudrions, concernant celui-ci, signaler un facteur sur lequel nous reviendrons à plusieurs reprises et qui constitue une difficulté plus qu'une limite de notre approche : il s'agit du rôle des individus. Casse-tête permanent des sciences sociales, le facteur personnel joue ici un rôle considérable souligné par tous nos interlocuteurs lors des entretiens. Un grand nombre d'échanges dans la sphère internationale a lieu (ou pas) selon les amitiés et les inimitiés qui se créent dans le petit monde des OSI (organisations syndicales internationales) ainsi qu'autour des organisations intergouvernementales (comme le BIT). Certes, le facteur personnel importe également dans l'espace national, notamment dans les relations unitaires des syndicats. Mais ces dimensions individuelles y sont encadrées par de nombreuses médiations propres à l'espace national. Dans le domaine international, il passe davantage par les individus qui en ont la charge et sur qui reposent des responsabilités souvent peu partagées par d'autres. Cette caractéristique ne facilite pas la construction de cadres généraux d'explication. Si elle rend moins visibles les logiques d'acteur, elle ne les abolit pas cependant. Plutôt que d'en faire une donnée parasite à rejeter impérativement aux franges de l'analyse, mieux vaut l'intégrer comme une variable dont le domaine de définition doit être circonscrit. Sa prise en compte ne transforme pas la perspective : elle introduit de la nuance et élargit l'espace d'indétermination. Notre cadre d'analyse tient compte de cette observation. Il en paraîtra d'autant plus fragile. Nous avons tenu, en ce domaine, à nous distinguer tout particulièrement de deux cadres généraux d'explication : d'une part et sans les récuser, nous avons cherché à échapper à certaines lectures interactionnistes qui ne rendent pas compte, selon nous, de la profondeur de la fonction de représentation ; d'autre part de l'individualisme méthodologique particulièrement peu approprié à saisir cet objet. Nous justifierons ces points de vue au début de la première partie de l'étude que nous allons entamer à présent, non sans avoir préalablement défini quelques termes ou concepts nécessaires au départ de ce travail.



## **QUELQUES DEFINITIONS**

Nous indiquerons au fur et à mesure le sens que nous prêtons à tel ou tel concept ou simplement à l'usage de tel ou tel terme. Nous donnons ici quelques définitions ou conventions de langage. Ainsi si l'Internationale désigne l'organisation syndicale internationale (OSI) d'appartenance de tel ou tel syndicat, l'international (sans majuscule) désigne ce qui se rapporte aux circulations et aux échanges qui dépassent le niveau de l'interaction nationale. Nous utiliserons volontiers la lexie « l'autre que le national » qui désigne plus généralement la présence dans la réalité nationale de phénomènes d'autres provenances. Les échanges culturels y occupent une large place mais d'autres facteurs peuvent y être associées. Ainsi l'immigration conduit à la présence sur le territoire national de pratiques sociales et d'identités qui se déploient dans un rapport d'altérité à la culture nationale : elles sont une forme de présence d'autres réalités que la réalité dite « nationale » sans relever pour autant de ce que nous appelons par ailleurs l'international. L'immigration sera donc incluse dans cette catégorie de « l'autre que le national ». La distinction n'est pas une simple coquetterie destinée à marquer un territoire langagier : elle joue un rôle, nous l'expliquerons, lorsqu'il s'agira d'ordonner les différents rapports entre le national et ce qui n'est pas lui dans les représentations : pour le langage ordinaire, national et international se posent dans une relation d'extériorité relative (que nous discuterons) tandis que le national et l'autre que le national évoque une présence collatérale possible. Ces nuances prendront sens dans le cours de l'étude.

De même, par « dimension internationale », nous entendons tout ce qui est projection « hors les murs » de l'activité syndicale : « hors les murs » est une simple image car notre propos sous entend précisément qu'il n'existe pas de murs, de même que la bannière « dedans, dehors » qui surtitre notre étude ne vise qu'à souligner la fragilité de la frontière. D'autres formules, plus « chargées » de valeur conceptuelle, comme celle de « fonction représentative » ou de « reproduction de la fonction représentative » seront explicitées à la fin de l'introduction de la première partie : elles touchent à la racine de notre approche du fait syndical et seront mieux définies à cet endroit.

Nous achèverons ce travail par un retour sur cette définition et ce que, nous semble-t-il, la prise en compte de la dimension internationale peut apporter à la connaissance du syndicalisme.

**PREMIERE PARTIE**

***LES FONDEMENTS  
DE L'INTERNATIONALISME  
DANS LE  
MOUVEMENT SYNDICAL***

## ***INTRODUCTION***

Nous allons proposer, dans cette première partie, une lecture de la relation existant entre ce qui relève du « national » et ce qui relève de l' « international » dans le processus de constitution et de développement des mouvements syndicaux. L'objectif est ambitieux, il conviendra d'en fixer la limite. Dans cette introduction, nous allons préciser le contour et l'étendue de ce que nous avons appelé la « dimension internationale du syndicalisme ». Nous tenterons ensuite de caractériser le rôle des formes internationales qui cristallisent cette intervention « hors les murs ». Enfin, nous nous interrogerons sur les fondements de cette dimension internationale. Nous en profiterons pour situer l'état de la science dans ce domaine, d'ailleurs peu fréquenté. Nous poserons ensuite les hypothèses de notre travail mais aussi le cadre théorique qui leur donne consistance concernant la place et le rôle de la dimension internationale dans le syndicalisme.

## 1. LES REGISTRES DIVERS DE L'INTERNATIONALISME SYNDICAL

Comme tout phénomène social, l'action internationale du syndicalisme puise à une diversité de causes. Il est utile pour l'exposé de distinguer les facteurs économiques, idéologiques et politiques qui y concourent, leur évocation permettant d'interroger les fondements de « l'internationalisme du mouvement ouvrier ». La recherche de « causes premières » qui mettraient l'accent sur telle ou telle dimension de cet internationalisme s'avère périlleuse. La raison économique s'impose : une grande part de l'activité des syndicats hors de leurs frontières nationales est dictée, il est vrai, par des réactions à des processus qui affectent directement les conditions de vie et de travail des groupes sociaux dont ils assurent la défense et la représentation. Une grande part de l'assise des organisations syndicales internationales (OSI) repose sur cette dimension. Elle n'est pas la seule cependant, loin de là, et toute lecture prétendant « expliquer » l'internationalisme du mouvement syndical par la seule logique de « l'intérêt » économique se heurte rapidement à des limites.

### 1.1 DES INCITATIONS MULTIPLES

L'action internationale d'un syndicat se manifeste selon deux modalités distinctes : une première relève de l'intervention directe dans un espace national différent de celui où le syndicat a pris naissance, une seconde correspond à l'engagement dans une organisation syndicale internationale<sup>1</sup>. Cette distinction de formes vaut surtout aux fins de la description, les deux modes d'intervention étant en principe cohérents et complémentaires. La seconde modalité se détache : peu de centrales nationales sont

---

<sup>1</sup> Jeffrey Harrod distingue trois formes : l'engagement dans une OSI, l'engagement direct dans la diplomatie d'Etat, l'engagement dans un espace autre que le sien propre. Nous considérons que l'engagement en soutien à une politique de l'Etat est une forme particulière de l'engagement dans un espace extra-national. HARROD Jeffrey (1971) : *Trade Union Foreign Policy, the Case of British and American Unions in Jamaica*, Genève, Université de Genève. Dans le premier cas, on parlera de multilatéralisme, dans le second de bilatéralisme en matière de relations internationales. Harrod néglige cependant le lien entre ces deux formes : il est difficile de trouver des cas d'isolationnisme syndical absolu !

restées durablement à l'écart de regroupements internationaux organiques. Rapportée à leurs buts explicites, l'efficacité de ceux-ci paraît pourtant bien faible et l'attachement que leur vouent leurs affiliés relève de l'énigme. Nous nous y arrêterons car dans ce vecteur de l'internationalisme du mouvement syndical gisent sans doute quelques bonnes raisons révélatrices des fonctions latentes de ces formes.

L'usage présente la « solidarité » des travailleurs comme le premier vecteur justifiant le rapprochement international des mouvements corporatifs. Apparaissant de manière privilégiée lors des conflits, grèves ou répressions, la solidarité internationale se traduit d'abord par l'information, l'envoi de messages ou de soutiens matériels. Elle est au départ une solidarité contre l'importation des jaunes et une aide financière pour tenir dans les conflits longs<sup>2</sup>. Elle peut exceptionnellement revêtir des formes plus engagées comme la campagne de boycott organisée par la Fédération syndicale internationale (FSI) en 1920 contre la répression en Hongrie. Mais la solidarité est une notion trop polysémique pour rendre compte des contenus réels des relations syndicales internationales. Elle réfère aussi bien à une logique de l'intérêt (l'union fait la force) qu'à une ambition de fraternité humaine opposée à la froide concurrence entre les travailleurs sur le marché capitaliste. Avant de porter un regard synthétique, il convient de décomposer les différents registres de l'internationalisme du mouvement syndical.

Dans son ouvrage classique, Lewis Lorwin distingue six grands facteurs ayant favorisé le développement des relations internationales dans le mouvement ouvrier :

« l'immigration en masse, la concurrence sur les marchés mondiaux, le désir des travailleurs de différents pays de s'entraider dans leurs conflits économiques, l'idéal démocratique et la tendance à défendre l'indépendance des petites nationalités contre l'emprise des grands Etats, la question de la guerre et de la paix, enfin, l'idéal socialiste de l'émancipation de la classe ouvrière »<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Parmi les exemples multiples, citons le « prêt gratuit » de 145 000 livres sterling consenti par les trade-unions britanniques à la FGTB pendant la grande grève générale de 1961 en Belgique ou plus récemment, la grève des mineurs anglais en 1984-1985 contre le gouvernement de Mrs Thatcher soutenue par de nombreuses fédérations étrangères.

<sup>3</sup> LORWIN Lewis L.(1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, édition originale : *Labor and Internationalism*, Washington, Institute of Economics. L'indépendance des petites nationalités réfère aux campagnes de l'AIT relatives à l'Irlande et à la Pologne ou à celle de la Deuxième Internationale qui fut toujours partagée par le débat sur les nationalités. Cette question était régulièrement mise en avant par les socialistes des pays de la Double monarchie ou par les animateurs du « Bund », le parti ouvrier juif qui réunissait des ressortissants d'origines nationales diverses et tenants de positions elles aussi diverses sur la nécessité d'une revendication nationale juive. MINCZELES Henri (1995) : *Histoire générale du Bund : un mouvement révolutionnaire juif*, Paris, Austral.

Certains de ces facteurs ont disparu pour l'essentiel, d'autres ont émergé depuis, comme le développement des entreprises multinationales ou la mondialisation économique. Le développement d'instances de régulation ou de « dialogue », sinon mondiales du moins régionales comme, par exemple, la Communauté économique européenne, l'OCDE ou l'Alena, sont autant de vecteurs portant à l'échange international.

Il est préférable de classer, aux fins de la description, différentes catégories d'investissement international. Jeffrey Harrod répartit selon cinq classes l'incitation pour un syndicat à agir dans le domaine international<sup>4</sup>. D'abord, il définit les « fonctions de base », c'est-à-dire assurer hors les frontières la défense de l'emploi et des salaires de ses propres affiliés : le commerce international, les migrations, les investissements de capitaux modifient les conditions du rapport salarial à la discrétion des employeurs qui peuvent ainsi jouer des situations différentielles des travailleurs ; l'incitation à l'action internationale est alors dans le droit fil des fonctions premières du syndicat. Une véritable solidarité avec la surexploitation des travailleurs étrangers se mêle ici à l'intérêt bien compris des travailleurs « nationaux ».

Deuxième type d'incitations, celles qui sont liées au besoin d'accroître ou de préserver la puissance domestique : ce domaine d'exploration vise à trouver hors de l'espace national des ressources de légitimation du syndicat qui accroissent son capital interne ou qui diminuent celui de ses adversaires. L'international mobilise alors une dimension symbolique universalisante qui augmente le potentiel de représentation par rapport à l'Etat ou au groupe des employeurs. Il joue aussi un rôle manifeste en cas de concurrence syndicale : ainsi, l'engagement de l'AFL dans la FSI après 1935 vise à priver le CIO d'un crédit que lui aurait donné, aux Etats-Unis, son appartenance à une OSI<sup>5</sup>. On peut également évoquer le cas de Force ouvrière refusant de voir la CFDT adhérer à la Confédération européenne des syndicats en 1974<sup>6</sup>.

Troisième cas de figure, l'action « en vue de servir la Nation ». Seconder la nation d'appartenance est, selon Jeffrey Harrod, un puissant motif d'engagement international dès lors que la communauté d'intérêt se fait sentir entre les deux. Ce soutien à la nation n'est pas une incitation très intense après la guerre de 1914-1918, elle le sera davantage

---

<sup>4</sup> HARROD Jeffrey (1971) : *Trade Union Foreign Policy, the Case of British and American Unions in Jamaica*, Genève, Université de Genève.

<sup>5</sup> La FSI n'admettait en effet qu'un affilié par pays.

après celle de 1939-1945. « La défense et la promotion d'une idéologie » serait une quatrième raison de l'implication internationale, tout comme « l'idéal politique » en constituerait la dernière.

Ces distinctions dessinent, on le voit, un entrelacs de motivations économiques et idéologiques. La « cause première » est discutée entre les auteurs. Certains accordent le primat aux motivations d'intérêt : pour assurer ou préserver l'intérêt de leurs membres, les syndicats sont conduits à intervenir « hors les murs » et leur investissement international est soit la projection de leur action interne plus ou moins habillée des couleurs chatoyantes d'une idéologie largement formelle<sup>7</sup>, soit la recherche d'un véritable « intérêt » transnational sur la base d'une solidarité de destin<sup>8</sup>. Lewis Lorwin fait sa part à l'idéologie mais n'accorde pas de qualité décisive à la question. Comme l'écrit Georges Lefranc, le « syndicalisme international » n'a pas été, pas plus que sur le plan national, « l'application consciente d'une doctrine préconçue »<sup>9</sup>. Mais si la construction s'inscrit bien dans une succession de « tâtonnements empiriques » (ibid.), elle n'en reste pas moins dictée par des causes dont il importe de lire l'articulation.

Comme la « solidarité », « l'intérêt » est une notion trop floue pour une tentative compréhensive<sup>10</sup>. L'une comme l'autre recouvrent de nombreux types d'incitation à agir dans le domaine international. Nous ne retiendrons pas les classes de Jeffrey Harrod. Si les deux premières sont pertinentes, les trois dernières ne sont pas indépendantes : servir la nation, satisfaire à une idéologie, promouvoir un idéal politique relèvent du même registre, empruntent au même répertoire symbolique et inspirent des pratiques du même ordre.

Nous allons partir des raisons les plus générales, celles qui relèvent de la raison économique, celles qui concourent à la régulation interne des organisations. Nous verrons ensuite les dimensions de l'international qui se cristallisent sous la forme d'organisations internationales. Nous tenterons enfin de relier les divers phénomènes par un premier cadrage de la relation national/international.

---

<sup>6</sup> Ou encore, 25 ans plus tard, le refus conjoint de ces deux organisations d'y voir la CGT ! La CFDT lève son veto à la fin de l'année 1998.

<sup>7</sup> LOGUE John (1980) : *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg.

<sup>8</sup> HARROD (1970) : op. cit.

<sup>9</sup> LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier, p 7. Il arrive à Georges Lefranc d'être fort imprécis, nous le verrons, sur les questions internationales.

## 1.2 UNE CIRCULATION DES NORMES DU RAPPORT SALARIAL

L'investissement international est d'abord dicté au syndicat par les enjeux économiques qui affectent son rôle « de base » : se défendre de la concurrence entre les travailleurs que le mouvement national et international du capital tend en permanence à instaurer. Sa mise en œuvre ne relève certes jamais d'un pur discours sur l'intérêt économique, il s'appuie au contraire sur des considérations multiples mobilisant l'ensemble du registre de sa fonction représentative. L'économie y tient toutefois une large place auquel il convient de faire droit.

Les premières formes de soutien apparues entre travailleurs au-delà des frontières visaient à empêcher les employeurs d'importer de la main-d'œuvre « sarrasine » au cours des grèves<sup>11</sup> : la grève du bâtiment de Londres (1859-1860) est un moment important de prise de conscience des trade-unionistes anglais de cette nécessité. Ce sera une des tâches essentielles de l'Association internationale des travailleurs (AIT) et, plus tard, des premiers Secrétariats professionnels internationaux (SPI), de surveiller le déplacement des « jaunes » en faisant circuler, par exemple, les signalements et les identités de ceux qui étaient repérés<sup>12</sup>. Des moyens plus efficaces pour limiter la concurrence entre travailleurs apparaissent : ils consistent à harmoniser les revendications relatives aux modes et aux temps d'utilisation des machines. L'exemple est connu des typographes réagissant à travers leur secrétariat typographique international pour accorder les différentes positions nationales face à l'intrusion de la « dame de fer », la machine à composer mécanique tant redoutée par les ouvriers du Livre<sup>13</sup> ; on peut aussi mentionner les peintres, unis pour demander la suppression de

---

<sup>10</sup> CAILLÉ Alain : « La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante ? » dans *Sociologie du travail* n° 3/81, pp 257-274.

<sup>11</sup> Le vocabulaire désignant les briseurs de grèves est riche. TOURNIER Maurice (1993) : *Des mots sur la grève*, Paris, Klincksieck.

<sup>12</sup> Ainsi cet entrefilet titré « Boycottage international » dans « La Voix du Peuple », organe de la CGT, 8-15 mars 1903. Il est signé de Auguste Gougert, secrétaire du syndicat des Verriers de Paris. : « *Appel aux verriers. Nous prévenons tous les verriers de France que, s'ils reçoivent des offres de travail pour les verreries de Milan (Italie), qu'ils n'aient pas à se déranger ; nos camarades de là-bas sont en grève depuis quelque temps et nous apprenons qu'un racoleur vient d'être envoyé en France. Que chacun soit sur ses gardes et prêt pour recevoir ce Monsieur avec le bout de son soulier !* ».

<sup>13</sup> « *Au Secrétariat d'abord d'aider les organisations trop confiantes à ouvrir les yeux : elle arrive, elle est là, la première dame de fer. A lui de diffuser les bases de négociation sur lesquelles, petit à petit, le monde des compositeurs se met d'accord : exiger le même apprentissage au moins que pour la*



l'usage de la cêruse dans la fabrication des peintures ou les allumettiers celle du phosphore dans les allumettes. L'harmonisation des revendications comme celle des règles d'utilisation des machines vise naturellement à protéger les ouvriers d'une exploitation accrue qui résulterait de leur mise en concurrence. En cela, elle ne se distingue pas qualitativement d'une action syndicale nationale poursuivant les mêmes objectifs ; elle conduit de la même façon à la normalisation du rapport salarial sur un espace donné.

L'action internationale d'un syndicat constitue un moyen par lequel il prolonge la défense de l'intérêt de ses membres. Ainsi, la considération portée par les syndicats des pays industrialisés à leurs homologues du tiers-monde succède le plus souvent aux vagues d'investissements réalisées par « leurs » entreprises multinationales. Cette attention a pour objectif premier de limiter le pouvoir d'attraction de zones a-syndicalisées mettant en danger les salaires et avantages sociaux sur leur propre espace. De telles préoccupations existent également là où le poids économique entre pays étant comparable, une inégalité de représentativité syndicale peut mettre en péril les intérêts de l'un des partenaires. Avant d'avoir à affronter les redoutables problèmes de l'unification allemande, le DGB par exemple se disait attentif et préoccupé par la faiblesse du syndicalisme français qui « fait peser une menace directe sur [sa] capacité revendicative en Allemagne »<sup>14</sup>. A la fin des années 1990, la puissante fédération allemande de la métallurgie IG Metall, se sentant entravée dans sa propre démarche de sortie de la modération salariale, incite ses homologues européennes à agir de manière offensive sur les salaires de la branche<sup>15</sup>.

La raison économique est donc un puissant moteur de l'engagement international des syndicats : elle est à l'origine de la naissance des Secrétariats professionnels internationaux (SPI) au tournant du siècle qui jouent un rôle important dans certains secteurs, variable selon les moments et les branches professionnelles. Si tous les auteurs relèvent cette permanence de la « fonction de base » du syndicalisme, John Logue

---

*typographie à la main, diminuer le temps de travail, refuser les salaires aux pièces.*» RÉBÉRIOUX Madeleine : « Naissance du Secrétariat typographique international » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasmè, La Garenne-Colombes, p 47.

<sup>14</sup> Entretien de l'auteur avec Harald Flassbeck, Président de IG Metall-Région de Munich ; 16 avril 1992. Voir également les propos de Frantz Steinkühler alors Président d'IG Metall dans *le Figaro* du 11 février 1992. Ces divers propos ont été tenus, il est vrai, avant l'explosion du chômage en Allemagne orientale qui a, depuis lors, quelque peu modifié l'ordre des soucis du syndicalisme allemand.

considère l'engagement dans l'international comme produit par la seule rationalité économique : il y a action internationale plutôt que nationale, dit-il, à chaque fois qu'il est plus rationnel d'y avoir recours<sup>16</sup>. Et celle-là vient en stricte compensation des faiblesses de celle-ci. En clair, moins un syndicat maîtrise les déterminants du rapport salarial sur son espace national, plus il aura tendance à en rechercher le moyen au niveau international : qu'il acquière des moyens de contrôle nationaux (la régulation fordiste-keynésienne par exemple), il délaisse alors l'investissement international ! La thèse ne manque pas de séduction ; elle prolonge celle de Lewis Lorwin et semble caractériser à gros traits les différences entre l'avant Première Guerre mondiale et la suite. Elle se heurte néanmoins à quelques objections. Prenons deux exemples empruntés à deux époques éloignées : au début des années 1860, le syndicalisme britannique est en plein renouveau, le nouvel unionisme de Georges Odger et ses *Amalgamated Engineers* secoue le corps alangui du vieux syndicalisme des métiers. La « junte » des métiers de Londres rassemble des fédérations en plein essor et des luttes importantes sont conduites victorieusement. Ce moment de renforcement est aussi celui où les syndicalistes anglais prennent conscience de l'importance de la connexion internationale. Ils en prennent d'ailleurs l'initiative, ce qui conduira quelques années plus tard à la mise en place de l'Association internationale des travailleurs (AIT, 1864). Cette recherche relève sans doute de la prise de conscience des maillons faibles de l'action syndicale mais on ne saurait l'attribuer à une position d'affaiblissement relatif : l'investissement international se pose ici comme prolongement d'une ambition en mouvement et non comme la compensation d'un manque de puissance.

Le second exemple se rapporte à la période contemporaine : quand tout témoigne de la mondialisation économique et financière, de l'essor d'un libéralisme sans frein, quand le BIT constate l'affaiblissement universel du syndicalisme dans les différents espaces nationaux<sup>17</sup>, comment comprendre que la rationalité n'ait pas saisi les mouvements syndicaux nationaux au point de les conduire à une action internationale revigorée ? Si, en Europe, la Confédération européenne des syndicats a obtenu l'institution de comités d'entreprises dans les groupes à taille européenne, elle n'a pas su (ou pu) contenir

---

<sup>15</sup> HEGE Adelheid : « Allemagne, fin de la modestie, crise ou européanisation des stratégies syndicales » dans *Chronique internationale de l'IREs*, « L'euro et les débats nationaux sur les salaires », n° 60, septembre 1999.

<sup>16</sup> LOGUE John (1980) : op. cit. p 20.

<sup>17</sup> Bureau international du travail (1997) : *Le travail dans le monde, démocratie et cohésion sociale*, Genève, BIT.

l'essor considérable du chômage qui a accompagné la construction du grand marché européen ainsi que l'affaiblissement global des garanties collectives des travailleurs sur le territoire de l'Union européenne. Pourtant, même affaiblies, les organisations syndicales nationales européennes restent puissantes tandis que les organisations internationales (en particulier la CES) ont rarement été aussi inconsistantes qu'au cours de la dernière décennie.

Confronté à la plus longue crise économique depuis un siècle, à un défi lancé par un capitalisme dépourvu de toute entrave après la disparition du monde soviétique, le syndicalisme fin de siècle semblerait, dans cette logique, n'avoir pas perçu la rationalité de l'investissement international<sup>18</sup> ! Mais ce n'est pas si simple et, dans ce domaine comme dans d'autres, la tentative de rabattre les pratiques sociales sur le simple versant de l'attitude économiquement rationnelle est vouée à l'échec.

Seul un ensemble de raisons permet de saisir la pluralité des déterminations qui concourent à la dimension internationale du syndicalisme.

## 1.2 AU PROFIT DES DIRIGEANTS ?

Lewis Lorwin propose de définir les « méthodes » internationales pour le syndicalisme comme : l'« habitude de situer les choses dans chaque pays par rapport à la situation internationale dans un esprit d'entraide et de solidarité et avec la conscience d'être soumis à une destinée commune »<sup>19</sup>.

L'habitude évoquée suggère un apprentissage qui est l'apanage des militants, voire des dirigeants syndicaux. L'activité internationale introduit, il est vrai, une césure dans le continuum des responsabilités syndicales : jusqu'à un certain niveau, l'activité syndicale ne requiert pas le besoin de situer les choses par rapport à une « situation internationale ». Il est facile de relever le relatif désintérêt des simples affiliés pour les

---

<sup>18</sup> La CISL a lancé depuis 1992 (conclusion de l'Uruguay Round) une grande campagne pour imposer une clause sociale dans les échanges entre le monde développé et les pays émergents. Cette campagne est restée assez déclamatoire même si elle semble très relayée aux Etats-Unis par l'AFL-CIO depuis l'instauration de l'ALENA. Il faut souligner les réserves qui ont un temps existé au sein de la Confédération mondiale du travail (CMT) sur cette question, les dirigeants latino-américains, influents au sein de cette organisation, soulignant le caractère unilatéral d'une telle disposition. Tout en acceptant l'idée que des clauses puissent tendre à une fermeture relative des marchés occidentaux aux PVD, Carlos Custer, Secrétaire général de la CMT, faisait remarquer qu'il était difficile d'admettre que le FMI impose *en toutes circonstances* l'ouverture totale des marchés de ces mêmes PVD aux produits occidentaux [entretien avec l'auteur, 8 novembre 1991].

<sup>19</sup> LORWIN Lewis (1933) op. cit. p 409.

questions internationales. En revanche, au-delà d'un certain seuil de responsabilité, le bon exercice de l'activité syndicale nécessite cette compétence/conscience de l'international.

Cette distinction des niveaux d'implication peut servir à spécifier l'action internationale en l'imputant au groupe dirigeant du syndicat et à inférer un intérêt particulier du « leadership » pour sa conduite<sup>20</sup>. En effet, l'activité internationale est un domaine qui permet de renforcer le pouvoir de contrôle du sommet sur les étages inférieurs des organisations. La participation à la « scène » internationale d'une manière générale et aux instances dirigeantes des organisations internationales en particulier délivre un prestige qui valorise le « capital symbolique » du dirigeant et favorise l'exercice de son autorité<sup>21</sup> : il y acquiert en effet une masse d'informations donnant à qui en dispose une particulière capacité à penser les choses dans leur portée universelle<sup>22</sup>. Par les relations qu'il y institue, le dirigeant se trouve au cœur des relations interpersonnelles qui produisent (en principe) la conscience d'une communauté de destin. Le dirigeant tire de ce fait des ressources élevées de la participation à la scène internationale ou à l'organisation syndicale internationale comme le montre, par exemple, le long magistère de Léon Jouhaux à la tête du mouvement syndical confédéré : sa permanence à la direction de la FSI et aussi à d'autres instances internationales comme le BIT ou la SDN n'ont pas été pour rien dans son prestige personnel au sein de la CGT et bien au-delà<sup>23</sup>. Dans certains types de syndicalisme où le centre confédéral joue un rôle mineur (Grande-Bretagne, Allemagne), l'activité internationale nourrit – lorsqu'elle ne la crée pas – l'utilité propre des responsables confédéraux. Le domaine international enfin, est

---

<sup>20</sup> Ce point d'inflexion au-delà duquel la dimension internationale doit être mobilisée pour l'exercice des responsabilités est variable selon les époques. Il se rapproche aujourd'hui de la base, par exemple dans les groupes transnationaux où existent des structures d'information et de consultation européennes.

<sup>21</sup> La CISL tient compte de ce facteur. Ainsi les 53 membres de son Comité exécutif comptent 53 premiers suppléants mais aussi 53 deuxièmes suppléants, ce qui permet de distribuer de nombreux titres honorifiques.

<sup>22</sup> « Depuis de longues années, je siège au comité exécutif de ces organisations. J'y ai acquis bien des connaissances qui m'aident à assumer mes responsabilités dans notre pays ». André Bergeron évoque la CISL et la CES dans BERGERON André (1975) : *Lettre ouverte à un syndiqué*, Paris, Albin Michel, p 142.

<sup>23</sup> Ce qui n'empêche en rien la contestation du leader comme le montre la série des congrès de la CGT dans l'entre-deux-guerres où la participation de Léon Jouhaux à la SDN et au BIT est fréquemment en question. Au congrès de 1931, en particulier, il subit une lourde charge de Georges Dumoulin, jusqu'ici son adjoint au BIT, qui dénonce avec une grande vigueur les effets néfastes de la présence internationale. Jouant habilement des sentiments internationalistes des militants, Léon Jouhaux parvient néanmoins à rétablir une situation difficile.

un terrain de choix pour les dirigeants car c'est celui où la notion de « mandat » est la plus floue et le contrôle par les étages inférieurs le plus aléatoire.

S'appuyant sur la notion « d'équipes de représentation » d'Erving Goffman, Guillaume Devin a exploré cette dimension dans son examen du rôle de l'Internationale socialiste par rapport à ses affiliés<sup>24</sup>. De nombreux aspects de sa démonstration s'appliquent avec peu de différence à l'Internationale syndicale, notamment lorsqu'il évoque le répertoire symbolique qu'elle offre à ses membres. La régulation interne des organisations suppose des rituels de représentations dans lesquels la référence internationale joue un rôle important. Selon les moments et les organisations, cette référence peut s'inscrire dans des pratiques internationalistes, plus ou moins denses et engageant plus ou moins les affiliés. Mais les usages les plus courants relèvent bien des pratiques des dirigeants les plus rompus, comme l'évoque Lorwin, aux habitudes de l'international. L'observation des congrès confédéraux des centrales syndicales est à cet égard un puissant révélateur des nombreuses ressources de l'international dans la conduite de la vie interne des organisations<sup>25</sup>.

S'il n'est pas toujours le lieu pour les réduire, le congrès confédéral est parfois, dans la vie des syndicats, le moment le plus intense de l'affichage des divisions internes : que la centrale soit ouvertement divisée ou que ses divisions soient rentrées, le congrès nécessite toujours dans son déroulement des représentations rituelles d'unité, compensatrices et nécessaires à la réassurance de la cohésion du mouvement. Les messages de solidarité envoyés dans des parties du monde où les syndicalistes (ou les travailleurs en général) connaissent une répression font partie de ce rituel et la participation de délégations étrangères en constitue le fétiche : la présentation à la tribune de la liste, parfois fort longue, des organisations amies (ou sœurs) présentes au congrès fait l'objet d'applaudissements prolongés auxquels tous les délégués participent ; l'intervention du représentant de l'Internationale est aussi, en principe, le moment d'une communion. Il ne manque pas en effet d'évoquer les grandes valeurs et

---

<sup>24</sup> DEVIN Guillaume (1993) : *L'internationale socialiste*, Paris, Presses de la FNSP. GOFFMAN Erving (1992) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1, *La présentation de soi*, Paris, Minuit, (1<sup>ère</sup> éd française 1973). Sur les « équipes de représentation » pp 79-103.

<sup>25</sup> L'utilisation du terme « ressources » ne recouvre aucune réalité conceptuelle particulière. Comme Guillaume Devin, nous renvoyons aux critiques bien connues de la théorie de la « mobilisation des ressources » formulées par François Chazel ou Didier Lapeyronnie. Ce mode d'analyse des mouvements sociaux conduit en effet à un usage instrumental de l'activité politique en vidant celle-ci de tout contenu de représentation. DEVIN Guillaume (1992) : *L'Internationale socialiste* Paris, Presses de la FNSP, p 343.

les victoires du mouvement national, il leur alloue la portée internationale qui décuple leur signification et donne au passage, un petit coup de main aux dirigeants de la puissance invitante dont il célèbre, en général, les qualités et mérites<sup>26</sup>. Les représentants des centrales étrangères invités à intervenir dans l'enceinte du congrès contribuent aussi à activer les sentiments qui rapprochent les délégués dans une commune solidarité avec les valeurs ou les exemples glorifiés à la tribune.

Ces manifestations, congrès, meetings, relèvent de rituels de représentations dont la fonction est de stimuler les sentiments d'appartenance au groupe<sup>27</sup>. La mobilisation de ressources internationales joue alors un rôle important. Elle contribue au rayonnement de l'organisation sur son espace national, renforce les liens affectifs du délégué à sa centrale et conforte aussi le pouvoir du groupe dirigeant dont la reconnaissance s'étend au-delà des frontières.

Constatant cette réserve de ressources que constitue l'Internationale pour le groupe dirigeant, John Logue lui attribue même l'essentiel des causes de survie des pratiques internationalistes du syndicat dès lors que celles-ci ne reposent plus sur un intérêt économique manifeste pour les membres<sup>28</sup>. L'intérêt propre de la couche dirigeante, si ce n'est l'agrément des voyages, suffirait alors pour rendre compte du haut niveau d'implication dans l'Internationale<sup>29</sup>. Il convient de ne pas négliger les usages

---

<sup>26</sup> Il y a quelques exceptions, rares, à cette règle : en 1923, au congrès de la CGT qui se tient quelques jours après l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et belges, le représentant de la FSI comme de nombreux intervenants étrangers critiquent sous des formules à peine voilées la position de Léon Jouhaux refusant d'appeler à la grève générale. Ignorant de l'affaire ou solidaires face aux étrangers, aucun délégué ou presque ne se saisit du message pour mettre en discussion la position tenue alors par le secrétaire général de la CGT. Nous reparlerons de cet épisode qui nous semble important dans la destinée du syndicalisme international dans l'entre-deux-guerres.

<sup>27</sup> Dans la CGT du second après-guerre, la participation au congrès confédéral est un moment important de socialisation des plus jeunes comme d'ailleurs la participation au congrès du parti pour les plus jeunes communistes. Les Unions départementales et les Fédérations sont attentives à assurer la présence de ceux dont elles pressentent qu'ils constituent des relèves possibles : le congrès s'apparente ainsi à un rite de passage, moment initiatique dans le cursus d'intégration à la culture du groupe. C'est moins le cas dans les autres centrales ce qui explique le caractère plus « froid » du déroulement de leurs congrès.

<sup>28</sup> Pour John Logue, dès lors que son coût « par tête d'adhérent » est négligeable par rapport à l'intérêt du groupe dirigeant, l'activité internationale peut être maintenue indépendamment de toute retombée économique. Pour lui, nous l'avons dit, seul ce dernier facteur rend compte de l'investissement international. Lorsqu'il existe des preuves manifestes du peu d'intérêt économique de celui-ci, il le met au compte d'un « résidu » de l'idéologie internationaliste qui eût un sens avant la Première Guerre mondiale et qui, selon lui, n'en aurait plus. Quand encore cette idéologie ne semble guère suffisante à l'explication, il explique alors le maintien de l'activité internationale par les commodités qu'elles offrent à la couche bureaucratique. Mêlant sans cesse les lectures les plus plates de l'utilitarisme, du fonctionnalisme et de l'évolutionnisme, l'auteur trouve toujours une parade aux objections.

<sup>29</sup> John P. Windmuller va plus loin dans la raillerie en prétendant que, pour certains dirigeants syndicaux des pays en voie de développement, les syndicats des pays développés jouent le rôle d'agences de voyage WINDMULLER John P. (1980) : *The International Trade-Union Movement*, London, Deventer, Kluwer, p 52.

personnels et les convenances de la bureaucratie<sup>30</sup> qui affectent, dans ce domaine comme dans bien d'autres, la vie des appareils syndicaux. Suffisent-ils à rendre compte des causes essentielles de l'engagement international d'un mouvement syndical ? On peut en douter. Comme l'évoque Jeffrey Harrod, que ce facteur, comme d'autres, soit présent ne garantit nullement que l'action internationale conduite en découle. Par ailleurs, il reste à expliquer, nous y reviendrons, pourquoi la dimension internationale a ce caractère légitimant des organes dirigeants.

## 2. *L'ENIGME DES ORGANISATIONS SYNDICALES INTERNATIONALES*

Le facteur économique, les impératifs de la stabilisation des groupes syndicaux constituent les deux vecteurs les plus facilement convoqués pour analyser les manifestations de l'internationalisme syndical. Ces deux ordres de raisons s'investissent, avec d'autres, dans la constitution des organisations syndicales internationales (OSI) dont l'histoire est aussi longue que celle des syndicalismes nationaux. La Première Internationale ne distingue pas forme politique et forme syndicale. Entre 1889 et le tournant du siècle, la Deuxième Internationale, dominée par la social-démocratie allemande, n'envisage guère d'autonomie du mouvement syndical par rapport au parti. Le Secrétariat syndical international (SSI) constitué en 1902 est une structure lâche de coordination qui se transforme en Fédération syndicale internationale (FSI) à la veille de la Première Guerre mondiale. Sa renaissance en 1919 inaugure les formes modernes de coopération syndicale internationale tout comme la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) constituée au même moment. La Fédération syndicale mondiale (FSM) créée en 1945 et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) qui en est issue (1949), reprennent la même forme d'organisation<sup>31</sup>. Ces organisations internationales se caractérisent par leur permanence et une impuissance récurrente à répondre aux objectifs manifestes qui les fondent. Elles exercent une grande puissance d'attraction sur les organisations nationales. Celles-ci, en

---

<sup>30</sup> Qu'on attribue à ce terme la définition wéberienne de détentrice de la fonction « rationnelle-légale » ou la connotation péjorative de « la vie de bureau » opposée « à l'action de terrain » !

<sup>31</sup> Ces organisations ne constituent pas la totalité des formes de coopération internationale. Comme nous l'avons indiqué dans notre présentation générale, les Secrétariats professionnels internationaux (SPI) sont souvent plus anciens et aussi importants.

effet, ne se contentent jamais du tissu de relations bilatérales qu'elles parviennent à construire avec leurs homologues par-delà les frontières. Leur émergence internationale a besoin du multilatéralisme que leur offre une OSI. Pourtant, celles-ci paraissent bien loin de l'efficacité que l'on pourrait attendre d'une organisation incarnant dans ses buts et ses idéaux l'universalisme de l'émancipation ouvrière. Ce paradoxe constitue, nous semble-t-il, une bonne entrée pour interroger l'investissement que les organisations nationales leur consentent et ce qu'elles en retirent.

## **2.1 UN AGENT DES RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES**

La solidarité des forces du travail face au capital, la paix et la fraternité entre les peuples constituent les trois grands horizons emblématiques des différentes formes syndicales internationales. Nous avons déjà évoqué la polysémie du terme « solidarité ». Il réfère ici à l'organisation économique des groupements de travailleurs. Ceux-ci cherchent ainsi à se garder des effets de la dynamique d'un capital qui connaît les frontières mais ne s'est jamais laissé entraver par elles. Ces groupements ont-ils joué un rôle face aux processus récurrents d'internationalisation économique ?

L'efficacité des organisations syndicales internationales dans l'ordre des relations économiques internationales n'est guère patente : les OSI (en l'an 2000, la CISL, la FSM, la CMT) sont consultées dans une dizaine d'instances internationales mais ce florilège ne doit pas faire illusion<sup>32</sup> : il vaut davantage reconnaissance symbolique du monde du travail à certains moments clés de l'histoire - pour l'essentiel à l'issue des deux guerres mondiales - que comme une régulation à l'échelle mondiale du rapport capital/travail<sup>33</sup>. Un grand débat a été impulsé par les OSI à l'ONU et à l'OCDE dans les années 1960 et 1970 sur l'activité des entreprises multinationales : il s'est conclu, en 1975, par l'adoption d'un code de bonne conduite qui en dit long sur le caractère

---

<sup>32</sup> La CISC devient Confédération mondiale du travail (CMT) en 1968. La FSM a pratiquement disparu depuis l'éclatement de l'URSS.

<sup>33</sup> Le constat vaut largement dans les périodes plus récentes : par exemple, une grande part des entretiens de "Val Duchesse" conduits entre 1986 et 1992 par la Commission de Bruxelles avec les représentants de la CES et de l'UNICE relève également de cette dramaturgie par laquelle le politique met en scène l'adhésion des syndicats à une logique arrêtée en réalité de façon totalement unilatérale.



purement formel de la prise en compte du syndicalisme international à ce niveau<sup>34</sup>. Une campagne est organisée depuis 1992 par la CISL en faveur de l'introduction d'une clause sociale dans les échanges internationaux au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle est, près de dix ans plus tard, sans effet malgré le soutien de l'OIT. Les organisations syndicales internationales sont écoutées dans les enceintes internationales mais rarement entendues, nous le verrons à propos de l'OIT dans l'entre-deux-guerres. Elles remplissent une fonction « tribunicienne »<sup>35</sup> mais sans articulation avec de réelles pratiques internationales. Les tentatives d'organisation au sein des entreprises multinationales ont trouvé dans certains SPI une impulsion importante dans les années soixante et soixante-dix<sup>36</sup> sans que la CISL n'intervienne de manière significative dans leur développement.

Les « conseils mondiaux d'entreprises », à l'existence éphémère, trouvent un prolongement dans les « comités de groupe européens » revendiqués par la Confédération européenne des syndicats pendant plus de vingt ans, de 1970 à 1994. Cette année-là, une directive communautaire en prescrit la généralisation dans plus de mille deux cent groupes ayant une activité plurinationale sur le territoire de l'Union européenne. Ces instances prévoient des procédures (financées par le budget communautaire) d'information et de consultation des représentants des salariés à l'échelle de l'entreprise mère. Après l'émotion produite par la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde en 1997, la question des attributions de ces comités de groupe est revue dans le sens d'une extension de certaines formes de contrôle et d'un droit à l'information plus étendu.

Impuissante au niveau mondial sur le terrain économique, l'OSI acquiert plus de poids au plan régional comme en témoigne la construction progressive de la Confédération européenne des syndicats. Cependant, le syndicalisme de la CES n'a guère été récompensé par les décennies de soutien qu'elle a accordé à la construction de l'Europe.

---

<sup>34</sup> LAVIEC Jean-Pierre (1975) : *Syndicalisme et sociétés multinationales*, Paris, Documentation française, p 127.

<sup>35</sup> Au sens de Georges Lavau. Voir plus loin.

<sup>36</sup> LEVINSON Charles (1974) : *Le contre-pouvoir multinational, la riposte syndicale*, Paris, Seuil. CAREW Anthony (et alii) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne, Berlin, Bruxelles, Francfort, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang. Charles Levinson a joué lui-même un rôle très important dans l'organisation des Conseils mondiaux d'entreprise. Voir aussi LAVIEC Jean-Pierre (1975) déjà cité. L'auteur, responsable du SPI de la métallurgie, reconnaît cependant que la CISL a pris tardivement conscience de l'importance des entreprises multinationales (EMN) et qu'elle est restée sans moyen dans les instances internationales face à leur politique sauvage dans les pays en voie de

Elle peine encore à se présenter comme un acteur syndical autonome conduisant des objectifs revendicatifs appuyé sur ses membres à l'échelle de l'Union.

Les deux cas montrent que la raison économique ne peut à elle seule condenser l'attachement des affiliés, ni même en être la raison principale. Elle est une, parmi d'autres, des « raisons d'être » de la dimension internationale du syndicalisme.

Une des causes de faiblesse de l'OSI, et notamment dans le cas de la CES, est parfois attribuée au peu de délégation de pouvoir qui lui serait consentie par ses affiliées pour promouvoir une représentation internationale de l'intérêt général des travailleurs. Nous touchons là à une importante question de perspective. Concevoir un mandat de représentation assis sur la seule dimension de l'intérêt économique implique une définition implicite du syndicalisme qui nous paraît erronée. Le syndicalisme n'est pas seulement un organe de défense des intérêts économiques des travailleurs, il est aussi et d'abord une coagulation de représentations, de pratiques sociales inscrites dans une société déterminée<sup>37</sup>. Il n'est pas séparable de l'ensemble des interactions sociales et, en ce sens, il est une forme liée à la nation (voir plus loin). Le pouvoir économique a certes pris des formes complexes en s'internationalisant, il a redéployé l'espace des enjeux et la géographie des rapports de force. Le syndicalisme, lui, reste ancré à l'espace où se sont noués historiquement les conflits politiques, les enjeux de pouvoir, la dispute pour l'hégémonie ou la lutte des classes selon le paradigme retenu. Il reste inscrit aussi dans des règles sociales qui encadrent les procédures de la confrontation et dont la source reste de manière dominante déterminée par les conditions nationales. Il n'y a pas de « société internationale », ni même européenne. Il existe certes, notamment au sein de l'Union européenne, des procédures politiques voire l'ébauche de règles sociales. Mais elles ne font pas système, elles ne sont pas reliées organiquement à des procédures démocratiques qui donneraient corps aux possibilités de compromis ou d'échange politique pour le syndicalisme<sup>38</sup>. La relation à l'espace en construction n'est pas du même ordre que l'intimité qui relie le syndicat à l'espace territorial où il a construit sa légitimité d'acteur social et politique. Les organisations syndicales internationales ou

---

développement. La capacité des EMN à transférer les productions et l'émergence des bénéficiaires d'un pays à l'autre constituent la forme moderne d'importation des « jaunes » en vogue au siècle précédent !

<sup>37</sup> Parlant des formes sociales, Georg Simmel les qualifie de « configurations cristallisées » SIMMEL Georg : *Das individuelle Gesetz*, cité par Julien Freund dans son introduction à SIMMEL Georg (1991) : *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, p 41.

régionales comme la CES sont avant tout des organisations internationales de syndicats voire des forums de dirigeants. Composées par des confédérations nationales, elles n'ont pas été construites, comme les syndicalismes nationaux, au fil des conflits politiques et des convulsions de la société industrielle. Le développement des syndicalismes nationaux procède de l'interaction entre des pratiques et des représentations à travers un double mouvement : d'une part, une construction du bas vers le haut, des premières formes locales corporatives se regroupant en structures professionnelles puis formant un « chapeau » confédéral ; d'autre part une construction par le haut, le plus souvent à partir de formes partisans qui ont largement contribué, dans la plupart des pays européens, à la construction des syndicats<sup>39</sup>. Les organisations internationales sont strictement des constructions par le haut, inscrites dans des références idéologiques et dans des rapports de force inter « nationaux », avant comme après la Seconde Guerre mondiale.

L'organisation syndicale internationale peut-elle être le lieu où se compensent les inégalités de situations sociales entre les différentes nations ? Aucun syndicat, en vérité, ne peut sacrifier les intérêts de ses mandants dans une quelconque logique de partage dès lors que le syndicalisme international ne dispose pas des moyens d'imposer à cette échelle les compromis et les règles d'échange que les syndicats les plus puissants sont parvenus à instaurer sur leurs propres espaces nationaux : les lieux où siègent les Internationales sont de trop faibles institutions qui ne disposent d'aucun pouvoir et n'ont aucune légitimité à trancher les règles de l'échange politique<sup>40</sup>. Quelle que soit la valeur des objectifs de solidarité de l'Internationale, ils sont mis en œuvre sans que les intérêts des groupes sociaux « nationaux » que représentent les syndicats des économies dominantes soient jamais négligés. Les « plates-formes » revendicatives adoptées par les congrès internationaux en sont le reflet : sauf exceptions, ce sont de longs et fastidieux catalogues, l'addition des préoccupations des principaux affiliés restant la règle ; l'absence d'interlocuteurs et de lieux de négociation internationaux rend de plus inutile

---

<sup>38</sup> Le concept d'échange politique emprunte à PIZZORNO Alessandro (1978) : « Political Exchange and Collective Identities in Industrial Conflict », dans CROUCH Colin, PIZZORNO Alessandro : *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, New-York, Holmes and Meitr.

<sup>39</sup> Ce type de construction caractérise davantage le syndicalisme laïc, les syndicats chrétiens sont plus fréquemment des constructions uniquement « par le haut ».

<sup>40</sup> Qu'apparaissent des lieux de décisions internationaux comme le FMI ou l'OMC, les OSI en sont tenues écartées. Qu'y feraient d'ailleurs leurs représentants si, d'aventure, ils y étaient admis ?

la fonction d'arbitrage que les syndicalismes « nationaux » mettent en œuvre peu ou prou dans leurs revendications.

L'économie a une place dans le champ des organisations syndicales internationales, il est une des justifications essentielles de leur existence. Mais paradoxalement, ce n'est pas sur ce terrain que leur rôle social se donne à voir. Elles sont, bien plus encore qu'au niveau national, dans une grande dépendance vis-à-vis des relations économiques internationales.

## **2.2 LES SYNDICATS INTERNATIONAUX ET LA PAIX**

La lutte pour la paix et la sécurité collective est une dimension permanente de l'internationalisme du mouvement ouvrier et en particulier des organisations syndicales internationales. La guerre entre les nations est pour elles indissociable de l'oppression capitaliste et son dépassement se conjuguera à l'établissement de la concorde universelle. Elles s'inscrivent ainsi dans la tradition née au XVIII<sup>ème</sup> siècle prolongeant les propositions de paix perpétuelle formulées par l'Abbé de Saint Pierre (1713) ou, plus tard, par Emmanuel Kant (1793). La Ligue pour la Paix entre les nations entretient, au moins jusqu'en 1867, de bonnes relations avec la Première internationale<sup>41</sup>. Si elles s'effondrent devant la guerre de 1914, comme l'écrit Georges Haupt, la Deuxième Internationale et l'Internationale syndicale reprennent dès la fin des hostilités le flambeau de la concorde entre les peuples et entre les nations. L'attachement de la CGT à la SDN, teinté sans doute de naïveté, relève avant tout de cette aspiration à la paix, si forte dans les consciences populaires de l'entre-deux-guerres. Après 1945, l'engagement européen des syndicats vise aussi la paix et la réconciliation. La grande entente qui donne naissance à la FSM est certes de courte durée mais le mouvement syndical reste la grande force sociale qui aura tenté, le plus longtemps, de maintenir l'alliance tissée pendant la guerre avant que le durcissement des rapports internationaux ne lui impose sa loi<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> Michel Bakounine est jusqu'à ce moment-là militant des deux organisations.

<sup>42</sup> La bataille pour la représentation du « camp de la paix » occupe une grande part des affrontements entre forces communistes et non communistes dans tout l'après Seconde Guerre mondiale et particulièrement au cours de la Guerre froide. Son enjeu politique et symbolique est très important dans la compétition entre les blocs et le mouvement syndical a été un compétiteur important de cette bataille.

Il est facile d'ironiser sur l'écart persistant entre les professions de foi internationalistes des syndicats et leur impuissance régulière à s'opposer aux enchaînements qui conduisent à l'affrontement entre nations au cœur de l'Europe. Il serait aisé de conclure qu'au fond, les discours sur la paix des organisations syndicales internationales ne sont qu'un paravent, une rhétorique obligée par la tradition mais qui masque soit le radical opportunisme des dirigeants soit l'alignement permanent des peuples sur les logiques nationales, quand ce n'est pas les deux à la fois. Un tel constat redouble celui de « l'égoïsme national » qui conduit, en matière économique, les syndicats des pays développés à des conceptions protectionnistes par rapport aux zones à bas salaires.

Cette opposition entre un registre de pratiques et un répertoire symbolique pose une question que l'analyse des OSI doit élucider. Mais il faut aussi aller au-delà car quand bien même une explication serait fournie, encore convient-il d'éclairer l'enjeu de la présence et de la participation à l'OSI pour un syndicat, la nature et la portée des ressources qu'il y trouve.

S'agissant de la paix et de la guerre, il convient d'abord de rappeler qu'un mouvement syndical national, aussi puissant soit-il, ne reste pas moins l'expression et la représentation des groupes dominés de la société. Quelle que soit l'intensité des échanges syndicaux internationaux, on conçoit mal comment ceux-ci pourraient exister autrement que dans une relation subordonnée aussi bien à la force des impératifs économiques capitalistes qu'aux rapports inter-étatiques, surtout lorsque ceux-ci prennent la forme cathartique de la guerre<sup>43</sup>. Nous avons souligné une connivence étroite entre une forme syndicale et la nation qui lui a donné naissance. Cette connivence induit-elle une soumission générale des syndicats aux objectifs nationaux ? Nous ne le pensons pas car les « objectifs nationaux » n'existent pas en dehors de contenus politiques et de rapports entre classes au sein des espaces nationaux. Le mouvement syndical ne saurait en toutes circonstances faire siens des objectifs qui auraient été entièrement définis par les groupes de domination. Les relations internationales d'un syndicat sont-elles au contraire déliées de tout rapport à la nation d'origine ? Nous ne le pensons pas non plus. Il existe des correspondances qui laissent

---

<sup>43</sup> Ce qui ne signifie pas que les syndicats soient impuissants devant toute évolution internationale, nous en montrerons quelques exemples à l'orée des années vingt. La FSM d'après 1949 échappe au déterminisme des rapports économiques capitalistes mais en revanche elle connaît l'influence prépondérante d'une logique d'Etat à travers la politique de l'Union soviétique dont elle devient une pièce importante dans les relations internationales après la dissolution du Kominform.

cependant un certain degré d'autonomie, variable selon le lieu et le moment<sup>44</sup>. Il n'y a aucune surprise donc à trouver parmi les activités internationales des syndicats celles que Jeffrey Harrod appelle de « soutien à la politique de l'Etat » : on peut ainsi rappeler que Léon Jouhaux, membre de la délégation de la France à la SDN de 1924 à 1939, y défend des points de vue que n'auront guère à désavouer les autorités gouvernementales<sup>45</sup> ; on peut évoquer encore le soutien historique du trade-unionisme britannique à l'Empire puis au Commonwealth tout comme l'intervention des syndicats français dans les pays de l'Union française<sup>46</sup>, sans parler de la politique extérieure de l'AFL-CIO si souvent accordée, quand elle ne la précède pas, à celle du Département d'Etat<sup>47</sup>. Tous ces faits sont au nombre de ces formes de liens à la nation par lesquelles le syndicalisme se révèle comme un fait social. Qu'une organisation construite aux dimensions de la nation et dans le cours de l'histoire nationale reproduise en partie la cosmogonie de cette nation ne saurait faire figure de grande découverte<sup>48</sup>.

L'observation de détail révèle cependant des différences : le pluralisme syndical, par exemple, introduit des effets de concurrence et tel syndicat peut se trouver en décalage par rapport à certains aspects importants des relations internationales de son propre pays<sup>49</sup>. Le décalage peut être durable, comme pour la CGT après 1947 ou passager,

---

<sup>44</sup> Cette correspondance s'inscrit dans un rapport d'homothétie aisément explicable. La politique extérieure des Etats est une construction politique c'est-à-dire ouverte sur une action avec des choix multiples mais qui réfèrent à des traits permanents : la géographie, l'économie, les facteurs culturels (et religieux) les héritages coloniaux et les proximités linguistiques (cela va souvent ensemble !), les courants migratoires. Tout cela qualifie des structures lourdes qui autorisent un répertoire de politiques extérieures possibles à un moment donné pour un Etat déterminé. Or ces facteurs se retrouvent en grande partie parmi ceux qui œuvrent à l'établissement d'une configuration syndicale.

<sup>45</sup> Il en fait la démonstration lors du congrès d'unification (Toulouse, mars 1936) où sa participation à l'institution de Genève est mise en cause. Tout en affirmant s'être maintes fois opposé au représentant du gouvernement, il déclare néanmoins : « Le jour où il m'est apparu que la politique de ce gouvernement ne correspondait plus aux positions que j'allais défendre à Genève, je donnai ma démission ». [Congrès de Toulouse, compte rendu, p 81].

<sup>46</sup> Intervention dont ils auront beaucoup de mal à se défaire. Voir à cet égard les conflits importants que FO connaît avec ses « amis » américains à propos de sa politique tunisienne et plus généralement dans l'ensemble des colonies françaises, mais aussi les tensions entre les syndicats « émergents » du Maghreb et de l'Afrique noire à l'égard de la CGT jugée paternaliste.

<sup>47</sup> DEBOUZY Marianne : « Le mouvement syndical américain : une politique de puissance » dans DEVIN Guillaume (dir) (1990) : *Syndicalisme dimensions internationales*, La Garenne Colombes, Erasmé. Voir « 1.1.1 Les syndicats américains après la guerre » dans notre chapitre 2.3.

<sup>48</sup> Le moment de la guerre peut être considéré comme moment anémique du rapport entre les nations, à moins d'adopter un point de vue plus résolument dialectique. De toutes les façons, l'intensité particulière de ce moment le rend impropre à l'extrapolation d'un jugement d'ensemble sur le rapport entre national et international dans le syndicalisme pas plus que dans les relations entre les peuples.

<sup>49</sup> Il est toujours préférable pour le syndicat de se trouver à peu près en phase avec les représentations dominantes produites par la politique extérieure du gouvernement national : en témoigne l'espace important rendu profitable à la CGT dans les années 60 par la politique extérieure du général De Gaulle en opposition avec les contrecoups de l'image désastreuse de l'URSS après les événements de Pologne et

comme le CIO américain qui, pendant quelques mois, entre 1946 et 1947, se trouve à contre courant de la politique de *containment* progressivement mise en place sous l'impulsion, entre autres, de sa concurrente AFL<sup>50</sup>.

Prolongeant cette idée d'une correspondance entre déterminations nationales et configurations syndicales, il est tentant de rechercher s'il n'existe pas un certain isomorphisme entre les politiques inter-étatiques et l'espace des relations syndicales internationales. Ce dernier présente en fait une double segmentation : d'une part, le champ des OSI, d'autre part les tensions internes à chacune d'entre elles. Ces deux niveaux fonctionnent de manière indissociable et sont tous deux sous-tendus, bien que dans des proportions différentes, par les déterminations nationales et par les universaux du mouvement ouvrier. Dans l'après Seconde Guerre mondiale, trois organisations syndicales internationales à vocation mondiale se partagent le monde : la Fédération syndicale mondiale (FSM), la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) devenue Confédération mondiale du travail (CMT) en 1968<sup>51</sup>. Elles s'adossent à trois grands repères idéologiques et politiques : le communisme, le monde libre, le monde chrétien (ou « croyant ») ; les affiliations à telle ou telle sont naturellement guidées par l'identification à ces références mais les déterminations nationales sont loin d'être absentes. Ainsi, en Amérique latine par exemple, un grand nombre de mouvements se sont tournés vers la CISC en raison du poids politique des Etats-Unis dans leurs pays qui rendait impossible toute collaboration avec l'AFL-CIO, et donc la CISL. De la même façon, chaque OSI est elle-même traversée par des références que l'on pourrait appeler « de second niveau » : entre tenants américains du *bargaining* social et sociaux-démocrates européens pour la CISL, démocrates-chrétiens traditionalistes contre tiers-

---

d'Afghanistan au début des années 80. Voir: DUHAMEL Olivier, PARODI Jean-Luc : La dégradation de l'image de l'URSS, dans *Pouvoir* n° 21, 1982.

<sup>50</sup> Des pressions considérables s'exercent alors sur la direction du CIO pour qu'elle se débarrasse de son aile gauche communiste particulièrement dans le secteur automobile. Celle-ci sera décapitée dans les premiers mois du Plan Marshall ; ROMERO Federico (1993) : *The United States and the european trade union movement, 1944-1951*, Chapel hill & Londres, University of North Carolina Press, 292 p ; Edition originale : *Stati Uniti e il sindacalismo europeo 1944-1951*, Edizioni Lavoro, 1989. Et notre chapitre 2.3. Ceci montre que dans certaines circonstances, la liberté dont dispose un syndicat de « dévier » par rapport à des consensus nationaux forts en matière de politique extérieure est limitée. La CGT des années 80 a payé très cher l'alliance maintenue avec un régime soviétique totalement discrédité après les événements de Pologne et d'Afghanistan.

<sup>51</sup> Nous précisons « à vocation mondiale » par opposition aux organisations régionales comme la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) ou l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) qui ont tenté d'échapper aux lignes de partage imposées par les trois OSI ou encore, bien que de manière différente, la CES.

mondistes de gauche dans la CISC, tenants du socialisme d'Etat ou d'un anticolonialisme d'émancipation dans la FSM. Les oppositions et les systèmes d'alliances qui se construisent ou se défont au sein des internationales syndicales ne s'organisent pas seulement selon des lignes de force idéologiques. Elles résonnent parfois comme un écho lointain des relations inter-étatiques : la brouille survenue au sein de la CISL entre Américains et Européens à la fin des années soixante portait essentiellement sur la politique étrangère de l'Allemagne fédérale dans ses rapports à la partie Est de l'Europe.

Les organisations syndicales internationales sont assises sur les centrales nationales, ce qui tend à mobiliser les appartenances nationales. Dans les confrontations internes à l'OSI, les organisations membres tentent de convertir en capacité d'influence les ressources dont elles disposent sur leur propre espace territorial : leur représentativité, le nombre de leurs adhérents et leurs capacités financières constituent autant d'attributs de puissance ou de faiblesse. Elles peuvent aussi mobiliser la place de leur pays dans l'espace des relations internationales, renforçant ou affaiblissant leur position selon le poids économique, diplomatique, voire militaire, de celui-ci. L'exercice a ses limites. Ainsi les centrales françaises, concurrentes sur leur espace national, ne peuvent guère s'adosser au rôle de la France dans les relations inter-étatiques pour élargir leur influence <sup>52</sup>.

C'est pourquoi on ne saurait conclure à une superposition radicale entre les deux champs : les tensions du monde se retrouvent au sein des organisations syndicales internationales, elles s'y reflètent, mais comme en un miroir déformant. Comme les rapports économiques, les rapports inter-étatiques déposent une marque, que redoublent les affrontements entre les grands modèles politiques : tout cela s'entremêle et s'oppose dans des arrangements particuliers, irréductibles au seul reflet de la vie internationale et aux relations économiques <sup>53</sup>. Pas plus que les centrales nationales ne traduisent purement et simplement une « vision du monde » nationale, les grandes organisations syndicales internationales ne reproduisent pas les rapports inter-nationaux même si la

---

<sup>52</sup> L'idée en retour selon laquelle leur commune participation à la même organisation internationale tendrait à rapprocher leur point de vue « national » n'est pas évident. La CFDT et la CGT-FO cohabitent aussi bien à la CES qu'à la CISL depuis de longues années sans que cela ait contribué à rapprocher leur point de vue sur la scène nationale !

<sup>53</sup> Le cas des guerres pourrait être évoqué : même au cours de la Grande Guerre qui a vu chaque syndicalisme participer à des degrés divers à l'Union sacrée, des conférences ont eu lieu entre syndicats des pays belligérants avant que ne s'achèvent les hostilités.



forme sous laquelle elles se présentent favorisent le rôle déterminant des réalités nationales : confédérations de confédérations nationales, elles font des partitions nationales la base de la représentation, ce qui encourage la reproduction des formes diplomatiques en usage dans les organismes intergouvernementaux <sup>54</sup>.

L'énumération de ces différentes caractéristiques témoigne de l'existence, mais aussi des limites, de l'autonomie des organisations syndicales internationales : subordonnées dans les relations économiques, dépendantes des relations inter-étatiques, les OSI, avons-nous dit, ont été plus souvent remarquées pour leur impuissance que pour leur efficacité, dans la vie ordinaire comme lors des événements majeurs. Si les dirigeants y trouvent un mode de sociabilité valorisant, la reconnaissance par les affiliés relève de facteurs encore non explicités. Il faut aller au-delà pour soulever un peu le voile de « l'énigme ».

### **2.3 UN MODE DE PRODUCTION DE REPRESENTATIONS POLITIQUES**

Nous avons évoqué plus haut les usages internes aux centrales syndicales nationales de la mobilisation des ressources internationales <sup>55</sup>. Ceux-ci, tout comme les avantages procurés à la bureaucratie, ne permettent pas d'expliquer la permanence de l'engagement international ou, plus exactement, cette « explication » ne rend pas compte des raisons de l'effet de légitimation produit par la référence internationale. Même au plus creux de l'activité syndicale internationale, la mise en représentation de la scène internationale garde la même intensité, lors des congrès par exemple.

Explorant le « réseau » que constitue la CISL, Guillaume Devin reconnaît trois usages essentiels de l'appartenance à une OSI : mobilisation des soutiens, légitimation des options, redéfinition des utopies <sup>56</sup>. En ce sens, l'Internationale est bien productrice de références symboliques et elle constitue un réservoir de ressources pour les affiliés les plus faibles. Poursuivant l'interrogation, nous tenterons de montrer au cours de la

---

<sup>54</sup> Le débat sur les formes de regroupement se clôt aussitôt qu'ouvert, en 1927, dans une conférence tenue entre le Secrétariat de la FSI et les représentants des SPI (voir plus loin). Il ne sera jamais réouvert, sinon timidement au sein de la CES au début des années quatre-vingt-dix : la question pourtant est décisive, nous y reviendrons en conclusion de ce travail.

<sup>55</sup> Dans les mêmes conditions que celles précisées ci-dessus : nous ne nous inscrivons dans aucun contenu théorique relatif à la notion de « mobilisation des ressources ».

première partie de notre étude pourquoi cette dimension internationale est porteuse d'un tel potentiel de légitimation.

Nous pouvons cependant suggérer d'entrée ce que nous tenterons de démontrer plus loin. Si la référence à l'Internationale fournit un « centre de ralliement » aussi important, c'est, nous semble-t-il, parce qu'elle entre en résonance avec des sentiments collectifs puissants qui font partie de l'univers des représentations des adhérents et des sympathisants du syndicat et, plus largement, des groupes sociaux appuis de l'action syndicale. Les rituels auxquels nous avons fait allusion à propos des congrès et qui entourent la dimension internationale ont pour fonction de re-présenter à la conscience du groupe à la fois son identité et l'universalité de son projet. Nous commencerons par justifier ce second point avant d'évoquer la dimension des représentations collectives qui nous semble en jeu à travers la mobilisation de la référence internationale.

La recherche d'une efficacité économique au service de l'intérêt des affiliés est souvent citée comme cause première de tels regroupements. L'hypothèse se discute, nous l'avons fait. Mais, même si les membres de l'organisation syndicale internationale poursuivent ensemble des objectifs matériels communs, ils ne sont pas les associés d'une « entreprise » internationale<sup>57</sup> : l'alliance est non seulement sous-tendue par une communauté de destin, celle des groupes dominés, mais aussi orientée vers un objectif commun, l'émancipation sociale, sous ses diverses acceptions et avec la diversité de sens que chaque affilié lui donne. L'organisation syndicale internationale est ainsi la figure de l'universel qui cristallise l'ambition et le sens collectif du mouvement. Elle est une représentation essentielle, celle du groupe des opprimés, réunis dans un même destin par-delà la communauté d'intérêts existant au sein de chaque nation, communauté dont le caractère partiel se révèle à travers la question sociale. Pour les socialistes, elle s'institue au moment fondateur sur le registre de la lutte des classes, pour les chrétiens comme communauté des croyants, pour tous, en tous les cas, sur le mode polysémique de la solidarité. Mais quelle que soit la téléologie qui lui sert de support, cette

---

<sup>56</sup> DEVIN Guillaume : « La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) : exploration d'un réseau » dans DEVIN Guillaume (1990) op. cit., p 90.

<sup>57</sup> Précisons, on l'aura deviné, que nous récusons toute approche de l'activité d'un syndicat comme participant d'un marché et d'une captation de clientèle. La notion de « part de marché » syndical nous paraît incompatible avec la notion de « représentation ». Cette importation de la vulgate mercantile tourne le dos aux exigences minimales d'une approche scientifique. Nous le verrons lorsque nous définirons cette fonction représentative des syndicats.

communauté « imaginaire » est fondamentale dans l'essor et la pérennité des grands mouvements sociaux<sup>58</sup>.

Pour comprendre en quoi l'Internationale a une efficacité particulière dans cette perception de l'universel, il faut d'abord s'interroger sur le mode de constitution des formes sociales : les syndicats ont besoin, comme les communautés plus restreintes ou comme la société tout entière, de productions symboliques qui servent de lieu de reconnaissance aussi bien pour ceux qui en sont membres que pour ceux qui n'en font pas partie. Dans cette construction, le rapport à l'altérité occupe une place décisive, comme le montre Marc Augé dans différents essais récents « d'anthropologie des mondes contemporains » : en posant son identité, une forme sociale pose d'abord sa différence, identité et altérité se tiennent dans une posture solidaire liée l'une à l'autre par leur propre mouvement<sup>59</sup>. Les rituels que nous avons évoqués ci-dessus correspondent alors à ce qu'Augé appelle les « dispositifs à finalité symbolique qui instituent de l'altérité », de cette altérité médiatrice nécessaire à la fécondation des identités relatives<sup>60</sup>. Mais la « symbolique » comme abstraction est insuffisante à figurer altérité et identité : il faut encore qu'elle cristallise sous la forme palpable d'une

---

<sup>58</sup> Pour une définition du « mouvement social » voir : BÉROUD Sophie, MOURIAUX René, VAKALOUIS Michel (1998) : *Le mouvement social en France, essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute. Les auteurs retiennent une définition très large dans la lignée de Sydney Tarrow. TARROW Sydney (1994) : *Power in Movement : Social Movements, Collective Actions and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press. Concernant la période que nous abordons dans cette première partie, il convient de mentionner Werner Sombart d'ailleurs délaissé par les trois auteurs : pour cerner un mouvement social, il faut un point de départ, un porteur, un but, c'est-à-dire 1. une organisation 2. une classe sociale, 3. un idéal. « *Comprendre un mouvement social, c'est le connaître dans sa dimension historique nécessaire, dans ses connexions causales avec ses concurrents* ». SOMBART Werner (1898) : *Le socialisme et le mouvement social*, Paris, Giard et Brière, p 3. Sombart assimile le mouvement social au mouvement ouvrier dans une définition que Lénine ne désavouera pas mais il l'élargit aux luttes « nationales » ce qui modifie la perspective à rebours du marxisme. Pour lui, le mouvement social est la voie « d'écoulement » naturelle du courant social dont il exalte la vocation « civilisationnelle ». Toute lutte est productrice d'un degré de civilisation supérieure des classes populaires et la lutte nationale en fait partie. Cette définition est antérieure au fascisme et au nationalisme radical. Une idée reste forte néanmoins, qui affirme le rôle des luttes sociales dans la socialisation des groupes dominés.

<sup>59</sup> Nous reviendrons sur ces questions mais disons tout de suite que nous n'utiliserons guère le concept « d'identité » qui, malgré l'usage fluide qu'en fait Marc Augé, comporte un risque de substantialisation ou de « fixisme » de la forme syndicale. L'identité évoque par trop cette liste de traits permanents à l'image de la carte éponyme qui fixe l'individu dans des traits inaltérables : nom, prénom, sexe, couleur des yeux, empreintes... lesquels permettent en tout lieu de le distinguer de tout autre. Il y a bien pour toute forme sociale des traits de naissance et des marques durables transmises à travers les générations. Mais à trop les figer (telle l'âme kantienne, une, identique et indestructible même par la mort), on en oublie le mouvement de l'histoire qui les travaille, les reformule et les transforme parfois. Embarrassante sur le plan diachronique, la notion d'identité l'est tout autant sur le plan synchronique : elle écrase à un instant déterminé les tensions internes et la variété des composantes d'une organisation syndicale. Toutes ces réserves faites, il nous arrivera d'utiliser le terme faute de mieux !

<sup>60</sup> AUGÉ Marc (1994) : *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, p 89. Voir aussi AUGÉ Marc (1994) : *Le sens des autres*, Paris, Fayard.

« organisation » pour assurer la continuité de la fonction. Georg Simmel montre qu'une forme sociale a besoin d'organes pour se maintenir et comment les groupes humains sont conduits à développer des organes différenciés afin d'assurer leur préservation dans le cours historique. Ces organes spéciaux « représentent les idées et les forces qui maintiennent le groupe dans telle ou telle forme déterminée et, par une sorte de condensation, ils font passer cette forme de l'état purement fonctionnel à celui de réalité substantielle ». L'« équipe de représentation » de l'Internationale objective, pour le groupe et à une certaine distance de lui pour qu'il agisse avec une plus grande force, les valeurs universelles de l'émancipation sociale <sup>61</sup>.

L'intense codification des pratiques d'échanges de l'Internationale produit bien des effets de confort pour les bureaucraties des syndicats mais ceci n'est qu'accessoire. Si ces pratiques sont tolérées (c'est-à-dire financées) c'est parce qu'elles jouent un rôle important dans la formalisation symbolique des organisations syndicales. Ce rôle est fondamental, non seulement vis-à-vis des syndicats en difficulté pour lesquels les ressources de l'Internationale sont immédiates, mais aussi pour ceux qui n'attendent pas les conditions de leur survie de l'OSI et qui paraissent autant que les autres attachés à son existence. Pour d'autres, en France par exemple, la compétition entre les formes syndicales, devenue vive après la Première Guerre mondiale, a rendu stratégique l'investissement des facteurs d'identification et de différenciation.

## 2.4 IDENTIFIER, DIFFERENCIER

Les mises en « représentation » produites par les pratiques et les rituels de l'Internationale s'inscrivent pour les affiliés dans le registre des croyances ou dans ce que Benedict Anderson appelle les « communautés imaginaires », évocation d'une sorte de transcendance par-delà l'espace national et le moment présent. Elles évoquent des communautés humaines larges, figures de l'universel à la mesure des grandes valeurs morales ou idéologiques qu'elles véhiculent. Ces organisations offrent alors une

---

<sup>61</sup> « Qu'on se rappelle ces dieux que les hommes ont créés en sublimant les qualités qu'ils trouvaient en eux-mêmes, et dont ils attendent ensuite et une morale et la force de la pratiquer (...) Beaucoup des forces de notre être ont besoin de se projeter, de se métamorphoser, de s'objectiver ainsi pour produire leur maximum d'effet : il faut que nous les placions à une certaine distance de nous pour qu'elles agissent sur nous avec leur plus grande force, et l'illusion où nous sommes de leur origine a justement pour utilité de ne pas troubler leur action. » SIMMEL Georg (1991) : « Comment les formes sociales se maintiennent » (1897) dans *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1<sup>ère</sup> éd. 1981, p 184.

représentation de solidarités essentielles à l'identification des objectifs que se fixent les organisations affiliées. Elles mettent en œuvre des pratiques destinées à donner corps à ces représentations : la célébration du 1<sup>er</sup> mai, par exemple, est, dans la tradition du socialisme, une des plus importantes ; les bannières, les slogans récurrents (« guerre à la guerre », « pour une paix juste et durable », « le pain, la paix, la liberté ») font partie des « traditions » qui produisent ou sont censées produire auprès des affiliés et, espère-t-on, auprès du plus grand nombre des travailleurs, des sentiments d'attachement et des pratiques de loyauté concurrents des connivences tissées par l'histoire et la culture nationales. Réinvesties dans le débat ou le combat politique national, elles servent à se distinguer ou à s'opposer à tel autre syndicat rival. A cet égard, la CISL constitue pour Force ouvrière après 1949 une puissante référence qui sert dans le même mouvement à donner toute sa dimension à l'identification au syndicalisme « libre », c'est-à-dire ennemi du communisme et à compenser dans l'imaginaire des sympathisants la faiblesse d'une organisation qui peine alors, sur le terrain, à concurrencer la CGT dont elle est issue.

Pour cette dernière en revanche, le sigle « FSM » qui orne la quasi-totalité de ses banderoles lors des manifestations, réfère en permanence la centrale syndicale à l'univers du socialisme réel et à la représentation de la « classe ouvrière internationale » dans laquelle elle prétend inscrire une grande part de son action<sup>62</sup>. Différenciation, identification servent de manière solidaire à cristalliser ou à durcir les représentations principales auxquelles le syndicat souhaite être associé dans une période déterminée.

Mais ce réinvestissement interne, cette conversion de capital symbolique dirait Pierre Bourdieu, est possible pour autant que l'évocation internationale « fasse sens » auprès des affiliés et plus largement des travailleurs ou, pour utiliser un concept mieux défini, encore faut-il que ces références internationalistes, porteuses d'un rapport de familiarité à « l'autre que la Nation », rencontrent une disposition de même nature dans les états de conscience du groupe social appui de l'action syndicale. C'est sur cette question que s'arrêtent la plupart des analystes que nous avons rencontrés dans notre domaine : ce « passage » du national à l'international reste toujours énigmatique et généralement traité sur un mode d'opposition simple. Les efforts consentis à la construction d'un

---

<sup>62</sup> Le cas de la CFTC-CFDT est différent, comme nous le verrons, dans la mesure où l'adhésion à la CISC était un objet d'opposition interne. Pour la plupart de ceux qui en étaient partisans, il y avait de plus des tensions avec les autres (Belges en particulier) qui ont contribué à ce qu'une faible publicité extérieure soit faite à l'appartenance à l'Internationale chrétienne.

espace symbolique valorisant « l'autre que le national » sont relevés et sont mis en regard des pratiques réellement existantes où priment de toute évidence les attachements nationaux. La formule bien connue de Jaurès : « un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène » risque encore d'embrouiller davantage les esprits. Elle souligne par un intrigant paradoxe le nécessaire dépassement des fausses évidences mais elle pose encore l'internationalisme comme en opposition à l'idée de nation, comme un fait de l'extérieur dont seule la quantité (plus d'internationalisme) change la qualité (il ramène à la nation au lieu de l'éloigner). Nous tenterons de montrer dans la suite que le constat selon lequel l'attachement à la nation des organisations ouvrières (politiques ou syndicales) prime sur les constructions symboliques et pratiques liées à l'Internationale relève d'un positivisme dont la portée heuristique s'épuise dans son simple énoncé.

L'international est dans le national, c'est le passage constant de l'un dans l'autre qui crée la toile de fond dynamique de cette liaison dans le mouvement ouvrier, syndical ou politique : c'est dans l'histoire, dans le mouvement permanent d'échanges entre ces formes que se construit un rapport contradictoire, dialectique entre les deux dimensions permanentes de l'action syndicaliste. « Permanente », c'est ce que nous allons tenter de montrer en allant à l'origine du mouvement ouvrier : dès les premières formes balbutiantes de coordination ouvrière, la recherche d'une liaison internationale est là, elle se poursuit par-delà les guerres, les crises, les moments de répression. En revanche, et notre deuxième partie l'illustrera à propos de l'Europe, la « progression » de la liaison internationale n'est en rien continue : elle acquiert plus ou moins d'intensité selon les moments et les lieux sans aucune loi générale évidente ; aucun critère économique ne s'avère absolu ; les moyens techniques de l'échange ou de la communication ne semblent pas déterminants<sup>63</sup>.

Dans les entretiens menés à l'occasion de ce travail, la question suivante a été posée à nos interlocuteurs : « quelle est, selon vous, l'importance que revêt cette dimension dans la vie des organisations syndicales ? ». La réponse fut à chaque fois remarquable : « les

---

<sup>63</sup> L'internationalisation du capital est évidemment la toile de fond de la propension à agir dans l'internationale des syndicats mais ses mouvements n'exercent pas d'effets instantanés sur les relations syndicales internationales. De même les moyens modernes de courrier électronique et de transmission de données offerts par le réseau Internet facilitent certainement les échanges mais ne les rendent pas plus stratégiques aujourd'hui qu'hier !

événements du monde ont une grande influence. En revanche, nous a dit, par exemple, Vittorio Foa, les organisations syndicales internationales en ont très peu. »

Remarquable... et singulière réponse ! Elle confirme l'idée que « l'autre que la nation » est bien dans l'en soi de la conscience de classe, mais elle conduit à pousser plus loin l'interrogation. Si ces OSI ne servent vraiment à rien, comment justifier, non seulement leur survie, mais le fait que les syndicats y attachent une grande importance : il n'existe pas, à notre connaissance, de maintien durable hors d'une organisation internationale de la part de syndicats ayant acquis, sur leur territoire d'origine, une certaine surface de représentativité.

Pour aller plus loin dans l'explication, il faut dépasser les définitions usuelles du rôle de ces organisations. L'émergence dans l'organisation syndicale internationale est souvent expliquée en correspondance directe avec l'intérêt économique des membres ou comme un réservoir de ressources symboliques à objet utilitaire dans la conduite des affaires internes : internes au syndicat à travers le mode d'exercice du pouvoir des dirigeants, interne auprès des travailleurs « nationaux » en étayant sa force de conviction par la mise en scène de mobilisations symboliques à visée démonstrative. Elles sont assurément cela, nous l'avons évoqué, mais aussi autre chose : ces fonctions, à supposer qu'elles soient effectivement remplies, ne suffisent pas à expliquer l'émergence et la permanence des organisations syndicales internationales, le temps et l'argent que les syndicats leur consacrent.

Peut-on, à partir de ces quelques réflexions formuler des hypothèses sur la fonction de ces OSI qui expliqueraient aussi bien leur pérennité que l'énigmatique attachement que leur vouent leurs affiliées ?

### ***3. VERS UNE THEORIE DE L'INTERNATIONALISME DU MOUVEMENT SYNDICAL ?***

Peu d'auteurs en vérité se sont intéressés à cette question. L'historiographie française du mouvement ouvrier, très inscrite dans le « récit national », s'est peu ouverte jusqu'ici à

la dimension internationale<sup>64</sup>. A l'exception de John Logue, aucun des auteurs étrangers cités ici n'a vraiment recherché à faire une « théorie » des relations internationales dans le syndicalisme<sup>65</sup>. Nous avons déjà évoqué, pour la récuser, l'approche de John Logue inspirée par une conception extrêmement réductrice du syndicalisme : en effet, bien qu'il accorde une place importante à l'histoire, cet auteur s'en tient à une définition du syndicalisme tirée d'un individualisme méthodologique un peu étroit affaibli par un usage a-critique des conceptions olsonniennes de l'action collective<sup>66</sup>.

Serons-nous alors en mesure de lui opposer une autre théorie de l'action internationale du syndicalisme ? Nous n'avons pas cette ambition : rechercher le pourquoi de l'engagement des syndicats français en Europe après la Seconde Guerre mondiale supposait d'y voir un peu clair sur la problématique générale de l'engagement syndical hors les frontières et c'est seulement à ce titre qu'un regard rétrospectif a été jeté. Nous tenterons bien sûr de produire des éléments d'élucidation mais sans ignorer les limites imparties à l'exercice.

Il convient tout d'abord de préciser certaines notions afin de maîtriser ce dont on parle exactement.

### **3.1 PORTEE ET LIMITES D'UNE ENTREPRISE THEORIQUE**

Les deux chapitres qui composent cette première partie recouvrent deux phases successives dont la périodisation est assurée par les deux guerres mondiales du vingtième siècle : ils nous permettront de progresser vers la définition d'une relation dynamique entre « national » et « international » dans le mouvement syndical français.

---

<sup>64</sup> Un colloque organisé à la Sorbonne en 1996 en témoigne d'ailleurs de façon critique. L'ouvrage dirigé par Jean-Louis Robert, Antoine Prost et Friedhelm Boll en rend compte : voir BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (1997) (dir) : *L'invention des syndicalismes, le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne.

<sup>65</sup> On peut également citer Lewis Lorwin, Jolyon Howorth et Gary Busch bien qu'aucun d'eux ne prétende rendre compte d'une théorie. Pour Gary Busch, les syndicats investissent dans la dimension internationale parce qu'ils sont avant tout des véhicules de la puissance étatique, et même d'après lui, les véhicules les plus efficaces de l'influence d'un Etat sur d'autres Etats. BUSCH Gary (1983) : *The political role of International Trade Unions*, London, Mac Millan.

<sup>66</sup> OLSON Mancur (1978) : *La logique de l'action collective*, Paris, PUF. Par un raccourci un peu lapidaire, John Logue assimile une confédération nationale à un individu pour décrire les logiques d'interaction au sein d'une OSI. Son recours à l'histoire est par ailleurs un peu instrumental. Loin de retracer le mouvement général, il ne fait qu'y puiser tel ou tel événement apportant de l'eau à son moulin. En plus d'observations tout à fait pertinentes, le petit ouvrage de John Logue présente l'immense avantage de poser des questions peu traitées ailleurs.



Nous tenterons de montrer que ces deux déterminations ne présentent pas entre elles de rapport d'extériorité, encore moins d'opposition, mais qu'elles entretiennent au contraire une relation étroite dont le cheminement est complexe.

Cette proposition est-elle valable en tous lieux et en tous temps ? A un tel degré de généralité, on peut certainement l'affirmer. Les modalités de l'articulation en revanche nous paraissent devoir être examinées au cas par cas. On ne peut sans autre précaution généraliser telle approche tirée d'observations liées à un type syndical donné. C'est pourquoi, loin de promouvoir une « théorie générale », nous ne chercherons qu'à éclairer, dans le cas français, les modalités de l'articulation particulière en attendant le « moment » théorique, celui de la confrontation avec d'autres approches, inscrites dans la même perspective mais appliquées à d'autres syndicalismes. Il convient même de se défier d'une volonté de transposition d'un cadre problématique établi à partir d'une réalité nationale sur d'autres dans lesquelles il n'a peut-être aucun sens<sup>67</sup>. La confrontation à d'autres syndicalismes peut révéler le côté franco-français d'une telle question et la priver ainsi de portée théorique générale. Une simple approche du « syndicalisme des autres »<sup>68</sup> montre cependant qu'il s'agit bien d'une question universelle, aussi universelle pour les syndicats que la question nationale.

Une deuxième limite est imposée par l'absence d'une historiographie générale des organisations syndicales internationales qui permettrait de restituer en profondeur l'effectivité de leur rôle pour leurs affiliés<sup>69</sup>. Faute de telles sources, nous nous intéressons aux flux transitant par l'Internationale, aux circulations et aux interactions qui s'y déroulent, aux influences qui s'y échangent, du moins à quelques-unes d'entre elles, choisies en fonction de notre perspective et dont il est difficile par conséquent d'extrapoler une généralité : pour esquisser une approche compréhensive globale, il

---

<sup>67</sup> « Dans une approche internationale, la simple transposition de méthodes et de concepts fondés sur une situation nationale conduit à l'occultation plus ou moins importante du caractère particulier de la problématique de départ. Cette dernière, malgré l'évidence avec laquelle elle peut s'imposer, n'est pas nécessairement opérante dans une autre configuration sociale » DUFOUR Christian dans IRES (1992) : *Syndicalismes - Dynamique des relations professionnelles*, Paris, Dunod, p 21.

<sup>68</sup> AUGER Jean (1980) : *Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe, les Internationales syndicales*, Paris, Les Editions ouvrières.

<sup>69</sup> Plusieurs ouvrages collectifs donnent des éclairages intéressants mais la globalité du phénomène n'y est guère présente. Un travail d'ampleur a été conduit (et publié) à la fin des années quatre-vingt-dix à Amsterdam sous la direction de Marcel Van der Linden qui permet de disposer d'une référence importante sur la vie du SSI, de la FSI et de la CISL : CAREW Anthony (2000) op. cit. Patrick Pasture contribue à la connaissance du syndicalisme international chrétien dans PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury. La FSM attend encore ses historiens.

faudrait pouvoir l'adosser à une fresque historique des OSI qui est aujourd'hui incomplète<sup>70</sup>.

Notre projet doit donc être apprécié à l'aune d'une ambition modeste : nous ne pouvons pas cependant faire l'économie d'un cadre théorique minimum pour guider la recherche. Notre question de départ est la suivante : comment s'organise dans la vie des mouvements syndicaux la relation entre le niveau national et la dimension internationale ? En première approche, il est facile d'établir un double constat : la légitimité, le rôle de représentation d'un syndicat s'acquièrent dans un espace national ; depuis l'origine pourtant, les syndicats recherchent une liaison internationale et consacrent temps et moyens à cette activité. Il n'y a pas loin à penser qu'il existe entre ces deux ordres de faits un rapport qui peut n'être pas uniquement circonstanciel. Mais la co-présence et la simultanéité d'apparition de deux facteurs ne suffisent pas à établir une corrélation entre eux. Devant une telle occurrence, l'économiste a la ressource du calcul : s'appuyant sur le cadre formel des mathématiques, il objective le lien entre des phénomènes dans un « coefficient ». En dehors d'une zone de valeurs dénotant l'incertitude du lien, le coefficient permet d'établir l'existence ou la non-existence d'une relation. Si les sciences humaines ont fréquemment recours aux cadres des représentations mathématiques, elles ne peuvent en toutes circonstances, et tout particulièrement dans le recueil de faits historiques, échapper à l'arbitraire qui entoure les choix retenus. D'un point de vue méthodologique, il est parfaitement possible de rassembler des matériaux empiriques confirmant l'hypothèse selon laquelle l'investissement dans une dimension internationale est décisif dans l'acquisition de cette fonction représentative. Mais si l'on veut démontrer autre chose que l'adéquation de l'hypothèse à la documentation réunie (ou l'inverse !), encore faut-il justifier par quelques considérations théoriques les choix opérés dans la recherche empirique : « un appareil théorique, signale Richard Gombin, permet aussi de remplacer l'observation au hasard et exhaustive par une sélection systématique des faits »<sup>71</sup>. Il convient donc de fonder théoriquement notre hypothèse et de préciser le champ sur lequel sa pertinence

---

<sup>70</sup> Une histoire globale des OSI nous permettrait de savoir, par exemple, si le plus important de leur fonction ne réside pas en réalité dans ce qui nous intéresse, c'est-à-dire les flux qui circulent à travers les tuyaux plutôt que la tuyauterie elle-même !

<sup>71</sup> GOMBIN Richard : « Mouvement syndical et théorie sociologique » dans *Revue française de science politique*, n° 3, volume XXII, juin 1992, p 559. Robert K. Merton critique ce type de généralisations post-factum et il insiste sur l'interdépendance entre théorie et recherche empirique. MERTON Robert K. (1965) : *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 2<sup>ème</sup> édition.

est examinée. Mais nous préférons parler de « fondation » théorique et non pas d'« appareil » car celui-ci évoque un cadre plus élaboré dont la construction ex-ante nous semble artificielle. Dans son introduction à la Logique Georg Wilhelm Friedrich Hegel récuse l'idée de séparer les règles formelles du savoir, c'est-à-dire la logique, du moment de la métaphysique ou de l'ontologie. La logique n'est science, dit-il, rompant avec Kant comme avec Aristote, que comme auto-mouvement de son contenu. Nous pouvons mobiliser cet enseignement dans la mesure où nous ne définissons pas le syndicalisme comme un objet donné mais comme une construction en mouvement, nous y reviendrons. Quant à notre outillage théorique, si nous nous gardons de l'illusion de l'empirisme total, dénué de la conscience de ses choix, nous ne saurions enfermer la construction d'une question dans le cadre préétabli des réponses apportées à d'autres questions. Nous partirons donc avec un bagage minimum quitte, en cours de route, à étayer notre galerie de considérations théoriques adaptées à un sujet encore peu visité et en nous limitant au nécessaire pour progresser et garantir notre sécurité !

Ce bagage comporte d'abord un certain nombre de définitions concernant les mots les plus usuels dont l'usage banalisé fait oublier le sens. Nous en avons précisé certains dans notre présentation. Il convient ici d'interroger certaines catégories au premier rang desquelles, celles de nationalisme et d'internationalisme. Il est temps également de préciser notre approche générale du fait syndical. En cours de route, nous serons conduits à définir d'autres notions.

### **3.2 LA FONCTION REPRESENTATIVE DU SYNDICAT**

Toute démarche réflexive passe par un certain degré d'abstraction de la réalité en imposant l'usage de « catégories de pensées ». On ne peut néanmoins accepter sans examen critique l'usage théorique de catégories immanentes pour appréhender la représentation de formes historiques. Les catégories de « nationalisme » et d'« internationalisme » sont en permanence entachées d'anachronisme parce qu'elles ne revêtent pas le même sens selon les moments de l'histoire et selon les groupes sociaux. Par ailleurs, elles obscurcissent l'analyse en se présentant en regard l'une de l'autre comme deux entités antagoniques. Nous les utiliserons mais dans un sens qu'il importe de définir : ainsi, nous appellerons « nationalisme » au sens large, un certain degré de

présence à soi de l'idée de la nation. S'agissant d'un mouvement syndical, le « nationalisme » est une propension plus ou moins accentuée à considérer l'espace national comme lieu d'inscription de sa fonction représentative. L'internationalisme correspond dès lors à une présence à soi de « l'autre que la nation » et, s'agissant d'un mouvement syndical, il est une propension plus ou moins ouverte à « l'autre que la nation »<sup>72</sup>. Il n'y a pas d'approche concrète sans historicisation de ces catégories et du rapport qu'elles entretiennent entre elles. Par ailleurs, s'il y a bien une universalité du rapport national/international, elle doit être saisie dans un mouvement assigné par l'histoire générale et inscrite de manière différenciée dans chaque configuration syndicale nationale. Il convient donc d'observer ce rapport dans la pluralité des espaces où il est saisi. Nous tenterons de replacer son cheminement dans le mouvement dialectique de constitution des mouvements syndicaux, c'est-à-dire dans l'épaisseur historique des nations et dans l'intensité de leurs interactions.

Ceci suppose de préciser notre approche politique du syndicalisme. Nous avons évoqué ci-dessus la « fonction représentative » du syndicalisme. Il convient d'expliquer ce que nous entendons par là. Si de nombreuses disciplines (économie, histoire, sociologie, droit, science politique...) abordent l'objet syndical, toutes doivent être convoquées pour rendre compte d'un fait total comme celui-là. Le syndicalisme n'est pas un pur reflet des conflits d'intérêts issus de la sphère de l'économie. Né dans les pays industriels avec le développement de la démocratie, il s'est lentement déployé dans le même espace que celle-ci dont il est devenu un acteur essentiel. Produit d'une histoire nationale, le syndicalisme produit en même temps cette histoire par les liens multiples qu'il entretient avec la société. Dans leurs pratiques comme dans les représentations qu'ils produisent, les syndicats ne sont pas des formes isolées. Ils émergent et se développent dans une interaction prolongée avec d'autres formes, culturelles, idéologiques, politiques, par exemple avec les mouvements socialistes, avec les courants mutualistes, solidaristes ou chrétiens. Le syndicalisme assure une « représentation » du groupe des salariés dans la machinerie sociale et il est aussi producteur de représentations politiques agissant aussi bien dans les luttes immédiates et dans les conflits symboliques de l'espace national que dans la conscience collective du groupe « représenté ».

---

<sup>72</sup> Ces notions seront précisées dans la première partie.

L'analyse des raisons de l'émergence internationale du syndicalisme aide à préciser la globalité de la notion de « représentation » à laquelle nous attachons l'approche du fait syndical. Nous partons de la caractérisation de René Mouriaux qualifiant le syndicalisme de « fait social total » selon la définition proposée en anthropologie par Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* : en un fait social particulier, nécessairement complexe en lui-même, il faut reconnaître aussi « cette multiplicité de choses sociales en mouvement » où « s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions »<sup>73</sup>. Dans ce sens, l'implication internationale est d'abord le reflet des sollicitations plurielles qui affectent le mouvement syndical : les caractéristiques de cette implication renvoient à la densité des rapports que le syndicat entretient avec sa société d'origine, avec les individus et les groupes qui composent sa base sociale mais aussi avec les autres acteurs de la société, les acteurs politiques notamment. L'action internationale d'un mouvement syndical n'est pas déliée des modes divers d'appartenance à la société dans laquelle il s'enracine et aussi des interactions dans lesquelles celle-ci est agissante. Mais l'émergence internationale n'est pas le seul reflet des sollicitations extérieures. Un autre ressort est tendu par la double fonction représentative du syndicalisme : il représente un groupe social (ou des groupes sociaux) dans lesquels existent déjà des représentations de l'altérité, c'est-à-dire que siège dans les mentalités collectives une certaine disposition à « l'autre que la nation » ; il produit en même temps des représentations politiques, il dessine une vision du monde qu'il re-présente à la conscience du groupe. Cette rencontre fonde sa légitimité à la représentation, elle est une construction permanente qui entremêle au premier chef les facteurs nationaux et de

---

<sup>73</sup> MAUSS Marcel (1950) : *Essai sur le Don*, dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, Seuil, 1991, p 147. Le concept établi par Marcel Mauss est naturellement plus riche qu'une simple invitation à mettre en rapport la totalité des éléments qui concourent à la co-détermination d'une institution ou encore à considérer dans le même temps la chose et sa représentation. Georges Gurvitch a fréquemment insisté sur son importance pour toute sociologie qui entend analyser la « société totale ». Dans son « introduction à l'œuvre de Marcel Mauss » qui ouvre l'ouvrage cité, Claude Lévi-Strauss éclaire la notion par la double nécessité de relier le social et l'individuel et aussi la vie concrète et la vie psychique (ibid., p XXV). Nous en retenons pour notre part que les fonctions d'une institution ne peuvent pas être entièrement appréhendées en dehors des incidences qu'elle produit sur les consciences individuelles. La notion de « représentation » mise en œuvre ici à propos du syndicalisme doit donc s'entendre dans le triple sens que la langue allemande « représente » par trois mots : « Representazion » dans le sens de « mandat de représentation » donné à un représentant (au député pour voter des lois, au « représentant » syndical pour négocier la défense des intérêts...) ; « Darstellung » au sens de présentation dans l'espace psychique d'un individu d'un objet qui jusque là n'y était pas. Le « Vorstellung » présuppose le Darstellung, c'est-à-dire un objet déjà représenté mais qui devient manquant : signe de cette absence, la représentation dans ce sens est trace d'un objet ou d'une expérience perdue. Sur les différents apports de Durkheim, Freud, Piaget et bien d'autres à la notion de représentation, voir notamment les contributions de Serge Moscovici, René Kaës et Dan Sperber dans JODELET Denise (dir.) (1989) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

proximité mais sans solution de continuité avec les grands événements du monde. C'est pourquoi nous nous appuyons sur les deux dimensions du concept de représentation tout en parlant de « fonction représentative » ; le syndicalisme est en quelque sorte « contraint » par son mouvement à une implication dans l'international, partie intégrante des conditions de sa double fonction représentative. Nous utiliserons donc cette notion de « fonction représentative » et de reproduction de cette fonction pour signifier deux dimensions entremêlées : d'une part, la représentation est mouvement, le syndicat est une représentation et en même temps il produit des représentations ; d'autre part, les ressources nationales et internationales se combinent dans le processus de reproduction de cette double figure de la représentation.

Nous allons également au cours de cette première partie mobiliser l'expérience historique des syndicats allemands et britanniques. Nous l'avons évoqué dans la présentation de cette étude et il importe de justifier ici ce point de méthode. Si les raisons de l'implication internationale que nous venons d'évoquer semblent relever d'une sorte d'ontologie du syndicalisme, ses formes en revanche doivent être replacées dans les différentes histoires nationales. Nous allons évoquer les grands syndicalismes voisins de la France dans la mesure où nous considérons qu'ils jouent un rôle de producteurs de références pour les syndicats français. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une tentative comparative : dans la première partie, nous tenterons de replacer différents mouvements syndicaux dans leur dynamique propre en cherchant ce qui, dans ce mouvement, passe les frontières, engendre de l'influence ou, au contraire, provient de d'autres influences que celles relevant de la dynamique proprement nationale. Le jeu de ces interactions est divers selon les pays, les moments, les syndicats et ces traits d'originalité disparaissent parfois dans l'exercice d'un comparatif sommaire. Doté de ces quelques considérations, nous pensons pouvoir aborder notre cheminement, non sans avoir rappelé, en quelques lignes, le sens de notre « démonstration ».

### **3.3 DEUX HYPOTHESES SUR LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS LA VIE DES SYNDICATS**

Ces précautions prises, nous allons tout de même nous laisser guider dans cette première partie par quelques lignes directrices. Nous avons évoqué ci-dessus de nombreux attributs de la dimension internationale : facteurs de légitimation, d'identification, de

différenciation, mode de production de représentations politiques et symboliques ne sont pas des fonctions négligeables. Ces modes d'investissement cristallisent sous la forme phénoménologique d'organisations syndicales internationales dont la permanence interroge les fonctions manifestes. Celles-ci ont été dites peu efficaces et, sans tomber dans un fonctionnalisme mécanique, il faut bien partir en quête de leurs « fonctions latentes » pour en justifier l'importance. Rappelons qu'on ne doit pas sous-estimer l'importance immédiate des OSI pour les organisations syndicales fragiles vivant difficilement dans des régimes autoritaires ou, naguère, dans les pays colonisés : des pressions au moyen de grandes campagnes internationales ont pu être organisées, qui ont conduit à des libérations de syndicalistes emprisonnés<sup>74</sup> ou de campagnes d'opinion comme celles conduites contre l'Afrique du Sud de l'apartheid. De même, la pression syndicale contre la reconnaissance de l'Espagne franquiste durant tout l'après-guerre a contribué, parmi d'autres facteurs, au retard de son intégration dans les institutions internationales<sup>75</sup>. Les questions que nous nous posons ici ont trait aux raisons de l'investissement international des syndicats les plus anciens, c'est-à-dire ceux des pays « du centre », dominants dans l'Internationale<sup>76</sup>.

La dimension internationale dans le syndicalisme nous semble déterminée principalement à travers les deux considérations suivantes :

1. Le syndicat engagé dans la vie internationale se construit d'abord en tant qu'acteur national. Il existe bien un objectif de mise en œuvre de principes attachés aux représentations internationalistes que véhiculent sous des formes différentes la plupart des forces syndicales<sup>77</sup>. Mais quelle que soit la vigueur de cette détermination,

---

<sup>74</sup> En la matière, le poids de l'Organisation internationale du travail est plus souvent déterminant que celui des OSI.

<sup>75</sup> Bien qu'il n'y ait là rien qui soit spécifique des organisations syndicales internationales. D'ailleurs la concurrence avec les ONG se fait de plus en plus rude sur ce terrain !

<sup>76</sup> Avant la Seconde Guerre mondiale, toutes les formes internationales de regroupement syndical sont européennes avec un rôle particulier de l'AFL sur l'ensemble du continent américain, ce qui justifie qu'une approche diachronique ne retiennent que ces formes syndicales-là. Elles ont rapport, de plus, avec la seconde partie de notre étude qui évoquera beaucoup l'Europe à un moment où celle-ci n'est plus le centre de puissance du monde développé.

<sup>77</sup> Rappelons que nous ne traitons ici que des formes syndicales ayant acquis une certaine « surface de représentation » sur leur espace. Ceci écarte les syndicats catégoriels ainsi que les syndicats nationalistes ou fascistes qu'il importe de distinguer. Nous écarterons ces derniers de la définition que nous avons retenue du syndicalisme. Nous mentionnerons en revanche les syndicats soviétiques qui ne correspondent pas non plus à notre définition. Ceux-là cependant ont eu une action internationale (incluse dans celle de l'Etat et du Parti soviétiques) et c'est à ce titre que nous les rencontrerons. Les syndicats des pays colonisés du tiers-monde sont d'abord nationalistes en tant que le droit de leur nation à l'existence est dénié. Au delà de ce constat, une caractérisation de ces syndicats est un autre travail que celui entrepris ici. De même la STV basque ou le STC corse relève d'autres catégories que celles abordées ici. Pour une

l'investissement international est toujours sous-tendu par le mouvement de production et de reproduction de la fonction représentative du syndicalisme. La représentation des groupes sociaux qui constituent son assise et établissent sa légitimité fait en quelque sorte obligation au syndicat de se présenter dans un rapport actif à « l'autre que le national ».

2 Ce rapport dialectique féconde en retour les représentations et les pratiques syndicales. Les organisations syndicales internationales mais aussi toutes les formes de contacts participant à la dimension internationale jouent un rôle important d'échanges entre formes syndicales nationales. Elles assurent la circulation des flux de ressources symboliques et pratiques qui nourrissent la reproduction de la fonction de représentation. Selon leurs configurations internes, selon le moment, la nature et l'intensité de leurs liens à la totalité sociale, les syndicats développent d'inégales dispositions à saisir ces influences et à les incorporer dans la dynamique de leur représentation. On peut distinguer différents types de rapport à cette altérité nationale et apprécier avec plus ou moins de précisions l'apport de la dimension internationale dans l'évolution des visions du monde et des stratégies politiques des organisations syndicales.

Ces deux hypothèses constituent le cœur de cette première partie : au cours du premier chapitre, nous allons remonter à l'origine et montrer, jusqu'en 1914, les interactions entre les différents territoires de constitution d'acteurs politiques et syndicaux dont les formes s'entremêlent jusqu'au tournant du siècle : l'émergence syndicale est indissociable de celle du mouvement socialiste et les échanges sont alors ceux qui affectent le mouvement ouvrier dans son ensemble. Après 1902, une forme particulière aux syndicats se met en place, à l'ombre encore de la Deuxième Internationale. Le conflit d'orientation entre Français et Allemands y domine mais la CGT ne parviendra pas à entamer l'hégémonie du syndicalisme social-démocrate rayonnant dans le reste de l'Europe. Dans le second chapitre, nous montrerons les échanges institués non seulement au sein de la Fédération syndicale internationale, première forme « moderne » de l'OSI, mais aussi dans une relation triangulaire construite entre certains intellectuels

---

approche des relations entre syndicalisme et politique voir : MOURIAUX René (1985) : *Syndicalisme et politique*, Paris, Editions de l'atelier ; BERGOUNIOUX Alain (1983) : « typologie des rapports syndicaux – partis en Europe occidentale » dans *Pouvoir*, n° 26. Sur la période plus récente, voir HASSENTEUFEL Patrick (1996) : « Partis socialistes et syndicats : l'autonomisation réciproque » dans LAZAR Marc (1996) : *La gauche en Europe depuis 1945 - Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF.



préoccupés par la question sociale, l'Internationale ouvrière socialiste et les syndicalistes réformistes européens. L'eupéanisation de la CGT y apparaîtra importante, davantage peut-être à cette période que dans celle qui suivra.

A l'issue de ce chemin, nous dresserons un bilan soupesant la validité des hypothèses de départ. Nous construirons alors quelques instruments de lecture qui nous aideront dans la construction de notre seconde partie.

## **CHAPITRE 1.1**

# **L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT OUVRIER, ENTRE LE NATIONAL ET L'INTERNATIONAL**

## 1. CIRCULATION ET ECHANGES

Le dix-neuvième siècle est un temps de circulation. « L'ère des révolutions » est celle du mouvement : si les marchandises se déplacent depuis le Moyen Âge, les mouvements de capitaux inaugurent une forme nouvelle de capitalisme ; le mouvement des hommes s'amplifie au cours du siècle, nourri par les migrations et par l'exil ; le mouvement des idées enfin, le plus ample, le plus prégnant sans doute sur l'évolution des processus politiques et sociaux au sein du continent européen. Les nations européennes les plus anciennement constituées, l'Angleterre et la France, sont à la fin du siècle précédant le siège des deux révolutions qui vont remodeler en profondeur les modes de vie séculaires de millions d'hommes et de femmes, recomposer les représentations politiques et les enjeux de luttes pour le pouvoir dans toutes les contrées à travers le vieux continent. La révolution politique en France, la révolution industrielle en Angleterre se combinent et génèrent de nouveaux acteurs, de nouveaux conflits, de nouveaux espaces <sup>1</sup>.

Jusqu'alors, allié ou adversaire de l'ancienne classe aristocratique, le Tiers-état est le triomphateur des temps modernes. Mais, comme Marx le montrera vers le milieu du siècle, sa victoire est celle de sa propre division. Le quatrième état ne tarde pas à s'affirmer, il est produit par la diffusion de la révolution industrielle née en Angleterre et développée par l'extension du machinisme : mais il est aussi, et peut-être d'abord le produit de la Révolution politique française de 1789 ; pour les canuts de 1831, pour les démocrates sociaux de 1848, celle-ci est restée inachevée et la classe ouvrière, candidate à la reprise du flambeau, poursuivra l'œuvre entamée dans l'accomplissement social de la révolution politique <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sans doute conviendrait-il d'ajouter une troisième révolution, philosophique celle-là, amorcée par Descartes et effectuée en Allemagne à travers Kant et Hegel. Eric Hobsbawm l'évoque naturellement mais ne la place pas à égalité avec les deux autres ; HOBBSAWM Eric (1987) : *L'ère des Révolutions* Bruxelles, Complexe.

<sup>2</sup> Dès la Révolution, Dufourny de Villiers fait allusion aux « pauvres journaliers, ordre sacré des infortunés » comme à un « quatrième ordre ». Cette « plèbe urbaine », pas encore classe ouvrière, est constituée autour de ces infortunés, des petites gens, artisans, boutiquiers, qui veulent « exercer leur part de puissance politique pour remédier à la gêne économique qui les étroit ». BOUGLÉ Célestin (1932) : *Socialisme français*, Paris, Colin, p 52.

Ce siècle donc, est partout celui de l'avènement des nouvelles classes, des nouveaux conflits, des nouvelles idées de l'ère moderne. Il est aussi un moment sans précédent d'accroissement des flux à travers l'espace européen<sup>3</sup>. Le mouvement économique l'atteste : l'alternance des cycles entre crise et croissance ne connaît pas de frontières. Si les grands mouvements culturels se colorent de particularismes forts et revendiqués (le Romantisme allemand, par exemple), ils s'inscrivent dans une circulation générale des faits de culture à laquelle contribue d'ailleurs le mouvement ouvrier naissant.

Au même moment, le continent européen devient progressivement le lieu d'affirmation des nations et des nationalités. Dans les actes et dans la pensée politique, dans la culture, le fait national investit progressivement les consciences, il devient facteur de tension dans les relations intereuropéennes : la question de la Pologne, l'indépendance irlandaise, l'unité de l'Italie et de l'Allemagne, les Tchèques et les Hongrois desserrant l'étreinte de la maison d'Autriche : les Serbes, les Belges luttent pour leur affranchissement. Tout cela surplombe les échanges et crée un dangereux magnétisme entre des capitales. Le système de sécurité collective mis en place à l'issue des guerres napoléoniennes assure à l'Europe une sorte de « paix de cent ans » comme l'appelle Karl Polanyi : pas d'embrasement généralisé entre les principaux Etats du continent, juste quelques opérations de police contre les peuples qui aspirent à l'indépendance ou à l'existence nationale. La Sainte alliance veille : constituée pour conjurer le spectre de l'expansion d'une nouvelle France révolutionnaire, elle montre vite son visage d'alliance des monarchies héréditaires contre leurs peuples. Elle intervient en Espagne, dans les Allemagnes, en Belgique, en Suisse, au Danemark, à Venise. Le « concert européen » lui fera suite, veillant avec le même soin à l'équilibre des puissances.

« Mis à part la guerre de Crimée - événement plus ou moins colonial - , l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche, l'Italie et la Russie ne se sont fait la guerre les unes aux autres que dix-huit mois au total. Si l'on prend en compte les chiffres comparables pour les deux siècles précédents, on obtient pour chaque pays une moyenne de soixante à soixante-dix ans de guerres importantes. Mais même la plus féroces des conflagrations du XIXème siècle, la guerre de 1870-1871 entre la France et la Prusse, s'acheva en moins d'un an, la nation vaincue se révélant capable de verser une somme inouïe à titre d'indemnité, et cela sans que

---

<sup>3</sup> Sans parler des flux d'émigrants vers le « Nouveau monde » qui scandent les étapes du développement des Etats-Unis d'Amérique. Entre 1815 et 1914, 55 millions d'Européens traversent l'Atlantique.

les monnaies concernées en souffrent le moins du monde »<sup>4</sup>.

La guerre a ses théâtres éloignés : l'Inde, l'Afrique, le Proche-Orient et même la Chine et l'Indochine. A la fin du siècle, les conquêtes coloniales achèvent d'aiguiser la concurrence et l'hostilité entre des puissances également assurées de leur bon droit<sup>5</sup>. Les accrochages deviennent légion, leur règlement toujours finalement pacifique, du moins jusqu'au 4 août 1914. Dans le flot de sang qui recouvre alors l'Europe se révèle un siècle de tensions contenues et la faillite d'un système international dans lequel vingt nations vont se dissoudre.

Bref, ce siècle qui est celui de l'amplification des flux transnationaux est dans le même temps celui du durcissement des référents nationaux, que la nation soit déjà constituée ou qu'elle soit l'aspiration vers laquelle tendent de grands mouvements collectifs. Amplification des circulations transnationales et assignation croissante aux territoires nationaux sont les deux moments d'un même processus qui traverse le siècle et s'achève en août 1914.

Les organisations ouvrières émergent dans ce cadre, selon des moments, des formes et des rythmes différents dans les divers espaces nationaux. Le mouvement historique qui lui donne naissance est profondément inscrit dans les sociétés avec ce que cela comporte de particularisme et d'enracinement culturel. La conscience de classe s'institue dans des territoires : elle y côtoie une conscience nationale elle-même naissante, élabore avec elle des combinaisons instables et différentes selon les pays. Pour autant, la naissance du mouvement ouvrier en Europe ne se limite pas à une juxtaposition d'idées ou de pratiques sans correspondance. L'immigration, la circulation des travailleurs, l'exil sont autant de modes de présence de l'altérité au sein des réalités « nationales » du mouvement ouvrier. A cela s'ajoutent les ressources propres, matérielles et symboliques, que les organisations ouvrières recherchent au-delà de leurs frontières. La constitution des syndicats et des partis ouvriers n'est pas un processus linéaire mais le produit de heurts et d'affrontements entre conceptions diverses de la défense des travailleurs ou de leur émancipation. Des idées triomphent, d'autres s'effacent ou se déplacent pour émerger ailleurs, parfois sous d'autres formes. Ce lent travail

---

<sup>4</sup> POLANYI Karl (1994) : *La grande transformation*, Paris, Editions de Minuit, 1<sup>ère</sup> édition 1944, p 24.

d'accumulation et de transformation des idées politiques ne se déroule pas dans le vase clos des territoires. Il s'inscrit pleinement dans l'espace européen : aucun grand affrontement d'idées, aucune des grandes questions posées aux mouvements nationaux ne sont restés un pur débat national. Chaque orientation mise en jeu, fût-elle ancrée dans une histoire nationale singulière, a connu un éclairage et des références puisés dans l'espace international. Nous allons tenter, dans ce premier chapitre, de rendre compte de cette interaction permanente et de ses effets dans la configuration nationale du mouvement ouvrier ; l'essor de celui-ci, en France comme dans les autres pays européens, s'inscrit dans ce vaste mouvement de circulation des idées qui affecte non seulement le continent mais aussi la Grande-Bretagne. Le mouvement ouvrier anglais, le premier constitué, recueille à sa manière l'héritage révolutionnaire de 1789. L'association ouvrière qui y éclôt devient référence pour le continent. Dans les années 1840, le mouvement français s'affirme et des rapports franco-anglais prennent forme dans le sillage du mouvement Chartiste. Plus tard, c'est encore le « couple » franco-anglais qui est à l'origine de la Première internationale. Celle-ci exerce en retour une influence sur le développement syndical français qui précède la guerre de 1870. Après la guerre prussienne, le reflux est net : les contacts internationaux se dissolvent, les mouvements nationaux se replient sur les difficultés de vie ou de survie qui les affectent. Le mouvement ouvrier se reconstitue difficilement et ne reprend son essor qu'au début des années quatre-vingt. La création de la CGT, la configuration syndicats/partis qui s'installe à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle doivent beaucoup aux batailles qui entourent le premier développement de la II<sup>ème</sup> Internationale. Enfin, les positions de la CGT face à la guerre, l'inflexion, puis le retournement de sa politique, trouvent une large part d'explication dans ses relations internationales.

Comment a joué la dimension internationale dans ces processus ? Permet-elle de rendre compte, au moins partiellement, des traits particuliers qui typent alors le mouvement syndical français ? Nous allons parcourir à grands pas quelques étapes de la constitution du mouvement ouvrier au cours du dix-neuvième siècle et jusqu'à la guerre de 1914. Nous tenterons à la fin de justifier la permanence de l'engagement international du syndicalisme par référence à la présence dans la vie et dans les consciences de déterminations importantes qui empruntent à « l'autre que la nation ». Nous attendons

---

<sup>5</sup> Le contrôle des flux commerciaux de l'Angleterre libre-échangiste, la mission civilisatrice de la France des « Lumières », l'espace vital du grand Reich wilhelminien. Voir, entre autres : WESSELING

de ce rapide parcours la justification de notre double hypothèse initiale en posant quelques jalons utiles pour la suite.

Rappelons la méthode mise en œuvre dans ce chapitre : il est construit sur une lecture critique des auteurs classiques du mouvement ouvrier, nous l'avons déjà signalé, en privilégiant notre angle d'entrée international. Dans cette lecture croisée, nous mettrons en valeur des aspects en général peu visités pour eux-mêmes en ayant largement recours aux auteurs étrangers, nombreux en ce domaine.

### 1.1 LE PREMIER XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE, ENTRE PARIS ET LONDRES

A peine établie, l'association ouvrière recherche des appuis en dehors des frontières. Confrontés précocement à la révolution industrielle, les trade-unions anglais sont des précurseurs. En partie légalisés en 1825, ils cherchent à se coordonner en créant, en 1834, le *Grand national consolidated trade-union*. Ce premier regroupement noue des contacts avec des ouvriers belges en raison du recours à cette main-d'œuvre bon marché par les entrepreneurs de Londres. La liaison internationale apparaît donc comme une réaction de défense contre les pratiques patronales consistant à utiliser les travailleurs étrangers, soit pour faire pression sur les salaires, soit plus tard pour remplacer les grévistes<sup>6</sup>. Elle vise également dès l'origine à faire pièce au discours patronal toujours prompt à mobiliser l'image de l'ouvrier étranger qui accepte des salaires plus faibles pour justifier ses propres pratiques tarifaires.

Mais, dès ce moment, la défense professionnelle n'est pas le seul levier de l'internationalisme ouvrier. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique de circulation générale des idées en Europe, entamée dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle par les Lumières et amplifiée par les références à la Révolution française. Ces idées ont été captées tout d'abord en Angleterre par les premières formes d'association ouvrières. Mais c'est avec l'éclosion et le développement du mouvement Chartiste que l'influence de la Révolution française va se faire le plus sentir.

---

Henri (1996) : *Le partage de l'Afrique*, Paris, Denoël.

<sup>6</sup> La chasse aux « scabs », est un des premiers objectifs que se fixera l'Association internationale des travailleurs (AIT). Elle reste en permanence la base de la solidarité internationale ouvrière.

### 1.1.1 LE BERCEAU ANGLAIS

Le mouvement pour la Charte du peuple déploie ses bannières après l'adoption du Reform Bill de 1832 qui élargit le corps électoral mais laisse les classes populaires à l'écart du droit de vote aux Communes. Il s'appuie sur les innombrables sociétés de pensée et mutuelles qui vivent encore dans les grandes villes anglaises et aussi sur les trade-unions dont l'activité corporative s'amplifie à la fin des années 1820. Le mouvement pour l'avènement des principes démocratiques atteint son apogée autour de 1848<sup>7</sup>, au moment de la vague révolutionnaire qui traverse l'Europe et il se heurte à une grande violence de la part des classes dirigeantes.

Les événements internationaux jouent un grand rôle dans les mobilisations du mouvement Chartiste. Au début des années trente, la référence démocratique s'appuie sur deux événements : les journées révolutionnaires françaises de 1830 et le soulèvement polonais de 1831<sup>8</sup>. Un des premiers journaux populaires à large diffusion, le *Poor man's guardian* se fait l'écho des barricades parisiennes et appelle les travailleurs londoniens à un grand meeting le 1<sup>er</sup> août 1831 pour « immortaliser dans nos mémoires la victoire des classes ouvrières dans les rues de Paris »<sup>9</sup>, victoire qui conduit à celle des travailleurs belges et suisses et au soulèvement polonais ; « Tous ces journaux professent la plus grande admiration pour les révolutionnaires français et trouvent en ceux-ci la source de leur principale inspiration » selon Edouard Dolléans<sup>10</sup>. Durant la période la plus active du chartisme, le principal organe du mouvement, le

---

<sup>7</sup> La Charte du peuple revendique le droit de vote pour tous les hommes de plus de vingt et un ans avec répartition équitable des sièges dans le territoire national ; l'éligibilité pour tous les électeurs et une indemnité parlementaire. Le mouvement est soutenu par des pétitions massives, de nombreuses grèves et de vastes meetings politiques. Voir notamment DOLLÉANS Edouard (1949) : *Le Chartisme (1831-1848)*, Paris, Rivière ; et aussi GAMMAGE Robert C. (1894) : *History of the Chartist Movement 1837-1854*, Merlin Press, Londres, qui signale (ce qu'omet de préciser Edouard Dolléans) que le vote des femmes figurait dans une première version du projet de Charte mais qu'il fut retiré de la forme soumise à pétition. Georges D.H. Cole, dans son *Chartist's Portraits*, dessine des images admirables des animateurs de ce mouvement.

<sup>8</sup> La Pologne, dépecée en 1795 lors du « troisième partage » connaît au XIX<sup>ème</sup> siècle plusieurs soulèvements dont les plus importants se déroulent en 1831 et en 1863. Le premier commence par une révolte de jeunes officiers, en novembre 1830, à l'annonce que des troupes vont être envoyées de Pologne pour réprimer les mouvements révolutionnaires en France et en Belgique. La révolte se propage, un gouvernement national est constitué bientôt écrasé par la Russie. La répression va projeter vers la France et l'Angleterre de nombreux patriotes polonais aux visées sociales les plus diverses.

<sup>9</sup> BRAUNTHAL Julius (1966) : *History of the International, 1864-1914*, Londres-Edimbourg, Nelson, p 63.

<sup>10</sup> DOLLÉANS Edouard op. cit., p 49.



*Northern Star*, rend compte régulièrement des événements internationaux intéressant le sort des ouvriers : « Nos oppresseurs sont unis, pourquoi resterions-nous divisés par des préventions nationales et religieuses ? » déclare, en 1836, le premier manifeste de la *Working Men's Association* (WMA) de William Lovett<sup>11</sup>. Ce texte inaugure la coutume des messages internationaux par une série « d'adresses » expédiées aux quatre coins de l'Europe. Elles sont publiées en 1838 dans une brochure « aux classes ouvrières d'Europe » où William Lovett invite les ouvriers à créer une Internationale<sup>12</sup>.

Les leaders chartistes sont pour la plupart nourris des traditions de la Révolution française. L'influence de Marat et de Robespierre transparaît dans le socialisme de Bronterre O'Brien qui assure lui-même, en 1836, la traduction du livre de Buonarotti sur la conspiration des égaux de Babeuf : « Lisez Buonarotti, mes amis, exhorte Bronterre O'Brien, et votre religion sera éclairée. Buonarotti vous démontrera que Robespierre était un véritable ami de l'humanité »<sup>13</sup>.

Dans son ouvrage sur la formation de la classe ouvrière anglaise, Edward Thompson montre l'influence des idées révolutionnaires qui, par l'intermédiaire de Thomas Paine, William Goldwin, Thomas Hardy, circulent entre l'Amérique et l'Europe à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et pénètrent progressivement l'esprit des élites populaires anglaises<sup>14</sup>. A travers le Chartisme se transmet une conscience républicaine, la tradition d'une critique rationnelle des institutions politiques et religieuses, « et surtout, ajoute Edward Thompson, la tradition internationaliste ». Après 1848 et la répression du mouvement

---

<sup>11</sup> BRAUNTHAL Julius, op. cit., p 28.

<sup>12</sup> La première fut l'adresse aux travailleurs de Belgique joignant sa voie aux protestations contre l'incarcération de Jacob Katz, l'ouvrier bruxellois qui avait réuni ses compagnons de travail pour « discuter de leurs griefs ». L'adresse et la réponse envoyée par les Comités ouvriers de Bruxelles, Gand et Liège ont été publiées et commentées en France ; LORWIN Lewis L. (1953) : *International Labour Movement : History, Policies, Outlook*, New York, Harper & Brothers, p 23.

<sup>13</sup> DOLLÉANS Edouard : op. cit. p 69. Edouard Dolléans ajoute : « Le souvenir des révolutionnaires français a inspiré le mouvement chartiste : leur parole et leur principe sont sans cesse invoqués dans les proclamations et les discours des chefs. C'est par l'admirateur passionné de Robespierre et de Babeuf que les chartistes, peu instruits pour la plupart, ont reçu les enseignements des jacobins et des babouvistes. » (p 58).

<sup>14</sup> Edward Thompson évoque une véritable guerre des classes dominantes anglaises contre la diffusion des idées jacobines dans les classes populaires : « Pendant toutes ces années de guerre, il y eut des Thomas Hardy dans chaque ville et dans de nombreux villages, protégeant un coffre ou une étagère bourrée de livres radicaux, attendant leur heure, glissant un mot à la taverne, au temple, à la forge, à la boutique du cordonnier, attendant la reprise du mouvement. Le mouvement qu'ils attendaient n'appartenait ni aux gentilshommes, ni aux propriétaires, ni aux industriels : c'était le leur. » THOMPSON Edward (1988) : *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard - Seuil, 791 p. Ed originale : *The Making of The Working Class in England*, Harmondsworth, Penguin, 958 p ; 1<sup>ère</sup> ed 1963, p 164.

pour la Charte, le rythme politique britannique se détache du développement des organisations ouvrières du continent <sup>15</sup>.

En France, les Bourbons sont chassés par l'émeute populaire de 1830. Les ouvriers attendent du nouveau monarque un juste retour de leur participation aux journées de Juillet, notamment le droit de vote et l'abolition des lois interdisant l'association ouvrière. Mais les gouvernements de Louis-Philippe d'Orléans ne cèdent rien aux exigences populaires <sup>16</sup> : les tribunaux civils refusent toute légitimité à la notion de tarif librement convenu, la coalition ouvrière reste proscrite tandis que s'épanouissent les ententes patronales. Les revendications populaires sont réprimées, comme celles des canuts lyonnais en novembre 1831 ou lors du massacre de la rue Transnonain à Paris en avril 1834. Des sociétés « fraternelles », « philanthropiques », sont créées pour contourner l'interdiction des organisations corporatives. Le mutuellisme est toléré mais il est étroitement surveillé car la création de sociétés de secours va de pair avec l'essor des sociétés secrètes républicaines <sup>17</sup>.

Après 1835, la presse républicaine disparaît <sup>18</sup>, la propagande passe désormais par l'activité clandestine. Les sociétés secrètes s'organisent. La plus active et la plus large (900 adhérents en 1839) est la Société des saisons, dirigée par Auguste Blanqui. La conspiration babouviste hante les esprits des sociétés. En 1839, ils décident d'appeler au soulèvement pendant une crise ministérielle. Le coup échoue et ses auteurs sont emprisonnés. La Société des saisons est en relation avec la Fédération des justes (1836-1839) qui rassemble à Paris de nombreux exilés de Suisse ou d'Allemagne et qui participe, aux côtés d'Auguste Blanqui et d'Armand Barbès, au coup de main de mai

---

<sup>15</sup> Après les dernières tentatives de Bronterre O'Brien, les idées collectivistes agitées par les chartistes disparaissent. Elles ne redeviennent le jour qu'avec la *Democratic Federation* de Henry M. Hyndmann en 1881 et surtout avec l'*Independent Labour Party* en 1889. COLE Georges Douglas H (1953) : *Socialist Thoughts*, tome 1 : The forerunners, 1789, 1850. London, Macmillan, p 156.

<sup>16</sup> Dans son livre de souvenirs, émouvant bien que non dénué d'omissions, Martin Nadaud témoigne de ces espérances déçues en parlant de « ces vaillants prolétaires qui versèrent héroïquement leur sang pendant les trois immortelles journées de Juillet 1830, avec l'espérance de porter au pouvoir des hommes qui sauraient reconnaître leurs droits et défendre leurs libertés. Fatalité du sort ! C'est le contraire qui fut vrai. En assistant à l'élévation de tant de parvenus, le peuple ne vit passer dans nos assemblées parlementaires, à part quelques hommes de cœur, que des ennemis de ses libertés, et non des défenseurs comme il était en droit de s'attendre ». NADAUD Martin (1977) : *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris Hachette, p 172.

<sup>17</sup> DREYFUS Michel, SAINT-JOURS Yves (1990) : *Traité de sécurité sociale, 5 : la mutualité, histoire, droit, sociologie*, Paris, LGDJ.

<sup>18</sup> Les lois d'août 1835 frappent de détention et d'une amende de 10 000 F toute offense à la personne du roi et toute attaque contre le principe du gouvernement.

1839<sup>19</sup>. La société blanquiste est en relation également avec les Owenistes et les Chartistes, William Lovett et sa Working Men's Association, avec les groupes ouvriers belges de Bruxelles et de Gand. Une conférence internationale est projetée à Londres mais la dispersion de la Société des saisons après mai 1839 et l'arrestation de William Lovett en Angleterre empêchent sa tenue. Ce projet témoigne de l'inspiration internationaliste qui anime alors les éléments les plus décidés de la lutte politique<sup>20</sup>.

Mais les éléments révolutionnaires ne sont pas les seuls animés de cette flamme internationaliste. Après 1839, la crise économique s'amplifie en France, elle provoque un sursaut des luttes ouvrières qui ne cessera de grandir jusqu'en 1848. Une presse spécifiquement ouvrière voit le jour. Rédigé par des ouvriers, le journal le plus connu, l'Atelier, se dote d'un programme réformiste où affleurent des objectifs ambitieux : Philippe Buchez, Félicité Robert de Lamennais, Victor Considérant, influencent les ouvriers instruits ; Charles Fourier et Saint Simon sont lus. Pour l'Atelier, l'émancipation est le but de l'action ouvrière et celle-ci ne peut être conçue à l'échelle purement nationale. Le numéro du 30 octobre 1842 de l'Atelier contient un appel aux Chartistes auquel ceux-ci répondent en janvier 1843.

Le 1<sup>er</sup> juin de la même année paraît « l'Union ouvrière » de Flora Tristan qui obtient un grand retentissement. Flora Tristan connaît bien l'Angleterre où elle a longuement séjourné. En 1839, elle a contribué à faire connaître le mouvement Chartiste en France avec ses Promenades dans Londres<sup>21</sup>. Elle y décrit la misère des ouvriers anglais et le fonctionnement du Parlement ouvrier de *Fleet Street* :

« L'Union ouvrière, procédant au nom de l'unité universelle, ne doit faire aucune distinction entre les nationaux et les ouvriers et ouvrières appartenant à n'importe quelle nation de la terre. Ainsi pour tout individu dit étranger, les bénéfices de l'Union seront

---

<sup>19</sup> Les Allemands sont invités à quitter la France. Parmi eux, Wilhelm Weitling et Karl Schapper, futurs membres de la Ligue des communistes et de l'Internationale. Le premier, tailleur de son état, est très influencé par le babouvisme lorsqu'il se voit obligé de quitter Paris. En Suisse, il propage des idées nourries également de fouriérisme. Il en est chassé après la publication de son livre « Garanties de l'harmonie et de la liberté » inspiré d'un communisme phalanstérien. L'ouvrage est salué comme brillant par Marx qui le hisse à la toute première place des écrits de ce temps. Wilhelm Weitling rejoint Londres où il retrouve Karl Schapper. Celui-ci avait fondé dans la capitale anglaise un « groupe communiste d'éducation ouvrière ». Ce sont ses membres que rencontrera Friedrich Engels lors de son arrivée en Angleterre.

<sup>20</sup> « Dès cette époque, en France comme en Grande Bretagne, sinon dans ses doctrines, du moins dans ses aspirations, le mouvement ouvrier va chercher instinctivement à relier la solidarité entre travailleurs d'un pays à une solidarité internationale entre les classes laborieuses » DOLLÉANS Edouard (1936) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, tome 1 : 1830-1971, p 173.

<sup>21</sup> TRISTAN Flora (1978) : *Promenades dans Londres*, Paris, Maspéro, 1<sup>ère</sup> édition : 1840.

absolument les mêmes que pour les Français. L'Union ouvrière devra établir dans les principales villes d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, en un mot dans les capitales d'Europe, des comités de correspondance »<sup>22</sup>.

Selon Flora Tristan, l'idée centrale de son livre émane de *l'Irish Catholic Association* de Daniel O'Connell qui a également inspiré les rédemptoristes anglais et les Chartistes. Elle connaît aussi l'œuvre de John F. Bray, communiste américain et promoteur, avant Proudhon, de l'idée mutuelliste<sup>23</sup>. Il avait évoqué quelques années auparavant, sur un registre moins ambitieux, certains aspects que Flora Tristan éclaire dans « l'Union ouvrière ».

Mais elle n'a pas simplement « transporté » des idées empruntées de l'étranger : Flora Tristan fait partie de ces « passeurs » d'idées d'un espace national à un autre, d'une culture nationale à une autre, ceux que nous avons appelés les individus de référence. Avec les chartistes William Lovett et Bronterre O'Brien, Flora Tristan est une pionnière de l'internationalisme ouvrier. L'écho de *l'Union ouvrière* dès sa publication parmi les ouvriers français, notamment ceux de *l'Atelier*, montre également l'existence d'un préjugé favorable aux références internationalistes. Ces exemples montrent ainsi l'ampleur de la circulation des idées qui s'opère dans l'espace européen en ce début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

### 1.1.2 LE RASSEMBLEMENT DES NATIONS OUVRIERES

Entre 1830 et 1848, cette période est celle de la « fermentation des idées »<sup>24</sup> ; Paris et Londres sont alors les deux pôles d'une grande effervescence intellectuelle. Evoquant le souvenir d'une conversation avec Michel Bakounine, Benoît Malon rapporte l'impression de celui-ci : « Nous étions arrivés à croire fermement que nous assistions aux derniers jours de la vieille civilisation et que le règne de l'égalité allait commencer.

---

<sup>22</sup> TRISTAN Flora (1984) : *l'Union ouvrière*, Paris, Maspéro, 1<sup>ère</sup> édition 1843 ; Cité par DOLLÉANS Edouard, op. cit, p 195. Quelques extraits de ces textes ont été publiés dans : *Flora Tristan (1803-1844)* présentés par Stéphane Michaud, Paris Editions ouvrières, 1984.

<sup>23</sup> BRAY John Francis (1839) : *Labour's Wrongs and Labour's remedies*, Leeds. Karl Marx cite abondamment J.F. Bray dans *Misère de la Philosophie* (1847). Il est selon lui trop méconnu en France et il pense « y avoir trouvé la clé des ouvrages passés, présents et à venir de M. Proudhon. » MARX Karl : *Œuvres*, La Pléiade, tome 1, Economie, p 43.

<sup>24</sup> LORWIN Lewis L. (1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, édition originale : *Labor and Internationalism*, Washington, Institute of Economics.

Bien peu résistaient à l'atmosphère surchauffée de Paris ; généralement deux mois de boulevard suffisaient pour transformer un libéral en socialiste. »<sup>25</sup>.

Pendant ce temps, Londres, capitale du libéralisme politique, sert de refuge à tous les exilés du continent<sup>26</sup>. Ils s'y regroupent par nationalités, en associations, en reproduisant fréquemment les conflits nationaux d'origine. Les Allemands y sont les plus nombreux et les mieux organisés : « L'atmosphère y était cosmopolite et révolutionnaire, surchargée des espoirs et des rêves qui hantaient les réfugiés politiques venus de l'Est, du Sud et du centre de l'Europe »<sup>27</sup>. Face à la crise économique, les grèves se développent ainsi que l'exaspération des classes populaires. En France, elle se transforme en crise de subsistance, tandis que s'étale la corruption financière de la Monarchie de Juillet. Les tensions s'élèvent aussi entre les nations : entre l'Angleterre et la France en 1844, entre l'Angleterre et les Etats-Unis en 1846, autant d'occasions d'adresses internationales et de meetings pour la Paix<sup>28</sup>.

Dans une telle ambiance, l'idée de l'organisation internationale des ouvriers, des « nations ouvrières », progresse. En 1844, William Lovett crée une association composée de réfugiés français, polonais, allemands et de démocrates anglais, *The Democratic Friends of All Nations* qui vise à « entretenir et à cultiver les sentiments de fraternité entre les peuples »<sup>29</sup>. Mais le premier mouvement d'ampleur est celui créé par Georges Julian Harney, de la gauche du mouvement Chartiste, avec la *Society of Fraternal Democrats* dont les statuts s'apparentent à ceux d'une véritable

---

<sup>25</sup> MALON Benoît (1892) : *Précis de socialisme*, Paris, Alcan, p 90.

<sup>26</sup> La diplomatie de Palmerston ayant maintenu l'Angleterre à l'écart de la Sainte alliance, Londres draine alors les proscrits de toutes les causes perdues sur le continent.

<sup>27</sup> LORWIN Lewis, op. cit. P 26.

<sup>28</sup> Le 3 mars 1846, les Chartistes organisent un meeting à Londres contre le risque de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Ils récidivent au mois de mai pour protester contre la répression du soulèvement de Cracovie. A chaque fois, des délégués étrangers viennent témoigner de leur communauté de point de vue.

<sup>29</sup> DOLLÉANS Edouard, op. cit. p 293.

Internationale<sup>30</sup>. En novembre 1847, les « démocrates fraternels » organisent au *German Society Hall* un rassemblement populaire pour commémorer l'anniversaire de l'insurrection polonaise de 1830. Ils y annoncent la création d'une société correspondante à Bruxelles dont l'envoyé, le « Dr Karl Marx » est à Londres pour organiser le « congrès démocratique » des nations européennes, celui-là même qui va débattre des orientations du futur Manifeste du Parti communiste. Belges, Allemands, Anglais et Français se retrouvent alors sous les couleurs du Chartisme pour exalter l'internationalisme, la solidarité ouvrière et la liberté nationale des peuples opprimés.

Entre 1843 et 1848, le rassemblement international des « activistes » et des militants de l'émancipation ouvrière s'inscrit dans une poussée démocratique en Europe dont l'extension conduira, après les événements de février en France, à des affrontements en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, en Italie etc. En Angleterre, la décrue du mouvement chartiste est rapide et contemporaine du revers essuyé sur le continent, elle s'inscrit même dans une simultanéité qui ne se retrouvera guère dans les périodes ultérieures<sup>31</sup>.

L'activisme internationaliste est naturellement amplifié par la concentration des militants et des théoriciens entre Paris et Londres. Est-il le produit de cette circonstance ou traduit-il un certain état d'esprit du temps ? La fameuse phrase du Manifeste du Parti

---

<sup>30</sup> La Society of Fraternal Democrats est considérée par les historiens comme le véritable lieu de naissance de la Première internationale. Dans son Comité exécutif, on compte 12 membres dont 6 Chartistes et 6 étrangers : Karl Schapper (Allemagne), Jean Michelot (France), Peter Holk (Scandinavie), August Nemeth (Hongrie), Henri Hubert (Suisse) et Louis Oborski (Pologne). La plupart seront membres du Conseil général de l'AIT ; BRAUNTHAL Julius, op. cit., p 67. Parmi les membres anglais du Comité exécutif, figure Ernest Jones qui sera l'ami de Marx, le traducteur du *Capital* et le plus proche soutien de ses idées en Angleterre. Christine Lattek considère de son côté que la société des « Democratic Friends of all Nations » constitue le premier véritable mouvement international permettant une confrontation entre conceptions diverses du socialisme entre chartistes et continentaux ; LATTEK Christine : « The Beginnings of Socialist Internationalism in the 1840's : the Democratic Friends of all Nations » dans VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.

<sup>31</sup> Sous l'impulsion de l'infatigable Georges Julian Harney la SFD organise de grands meetings de soutien aux ouvriers français à l'issue des événements de février 1848, attirant des foules extraordinaires à Trafalgar Square. Une grande affiche « Pour la République en France, pour la Charte en Angleterre » appelle les ouvriers à se rassembler pour soutenir et prendre appui sur le mouvement révolutionnaire français. Aucune salle n'est alors assez grande pour contenir les foules énormes guidées par l'espérance de la Charte : à Manchester, à Plymouth, à Glasgow, les meetings se tiennent en plein air ; le 10 avril 1848, 100 000 personnes sont rassemblées à Kennington Court, dans le sud ouvrier de Londres. C'est l'apogée du mouvement chartiste qui, faute de résultat, connaît une baisse régulière d'influence après ce moment. Les dirigeants chartistes sont mis en prison ou se désengagent : en opposition sur de nombreux points, ils n'ont pu s'accorder sur une stratégie. Les trade-unionistes s'en éloignent, les petites gens les délaissent. La Chambre des Communes rejette dédaigneusement la dernière grande pétition signée en appui à la Charte. Pour quelques années au moins, la question des droits politiques de la classe ouvrière sera délaissée par le plus grand nombre de ses porte-parole.

communiste « les travailleurs n'ont pas de patrie » est le reflet d'un prophétisme révolutionnaire bien dans le *Zeitgeist*, dans l'air d'un temps où les révolutions paraissent si proches<sup>32</sup>. Mais les soulèvements populaires ne doivent pas aux seules exhortations des révolutionnaires. Leur concomitance en Europe incite à trouver à ce foisonnement intellectuel des correspondances dans les consciences collectives : les allégeances traditionnelles s'affaissent un peu partout, cédant la place à de nouvelles formes de conscience sociale ; la conscience de classe, le sentiment de solidarité au-delà des frontières commencent à émerger.

La crise des subsistances commune à toute l'Europe est en général retenue comme le facteur principal d'extension des soulèvements révolutionnaires de 1848. Mais elle n'est pas exclusive d'autres explications, telles que l'aspiration nationale des peuples opprimés ou dispersés et l'extension dans la culture des élites populaires des idéaux universalistes hérités de la Révolution française<sup>33</sup>. Cette période est importante, les luttes politiques de 1830 à 1848 voient le surgissement d'une grande floraison d'idées et de batailles d'idées qui transcendent les frontières au rythme où se déplacent intellectuels et ouvriers : ceux que la Sainte alliance jette sur les routes s'ajoutent à l'errance ouvrière propre au XIX<sup>ème</sup> siècle. La tradition compagnonique fait obligation de ces migrations qui nourrissent l'art de l'ouvrier et nul ébéniste, par exemple, ne s'arrêtera à la frontière suisse si ses pas l'ont conduit jusqu'en Franche-Comté. La langue elle-même n'est pas un obstacle : dans chaque grande ville, des communautés sont déjà là, offrant au migrant accueil et travail.

Toutefois, cette relative fluidité des identifications nationales n'a rien à voir avec une « homogénéisation » culturelle des classes ouvrières naissantes par-delà les singularités nationales : selon Edward Thompson, les traditions communautaires villageoises ou religieuses ont perduré dans la constitution de la classe ouvrière des grandes cités cotonnières anglaises ; Maxime Leroy, dans La coutume ouvrière note les ambiguïtés nationalistes de l'internationalisme à la française (sur lequel nous reviendrons) qui puise

---

<sup>32</sup> Que de débats se sont fixés sur ce fameux énoncé, exhortation ou constat : « Les travailleurs n'ont pas de patrie » ! Pris à la lettre, il tranche avec les longs développements du *Manifeste* sur la nécessaire inscription nationale de la lutte politique ouvrière. Ainsi Jaurès apostrophe vivement Marx sur cette phrase. « C'est l'idée sacrifiée à la boutade » écrit-il dans *L'Armée Nouvelle* (Paris, ed 10/18, 1969, p 255). L'hypothèse de la boutade toutefois ne tient pas, eu égard au grand nombre de discussions et d'échanges épistolaires qui ont entouré la rédaction du Manifeste (Voir MEHRING Frantz (1983) : *Karl Marx, histoire de sa vie*, Paris, éditions sociales, p 178). Replacé en revanche dans la fièvre du moment, il apparaît comme le reflet d'une ambiance révolutionnaire et internationaliste du milieu des exilés qui en ont passé la commande.

dans la tradition politique née avec la Révolution française : Heinrich Heine, devenu parisien, s'étonne dans sa « Lutèce » (1854) du grand nombre d'écrits de Marat, de discours de Robespierre trouvés sur les établis du Boulevard Saint Marceau<sup>34</sup>. La question de la nation allemande habite les œuvres de Marx et plus encore sa correspondance ; la première organisation ouvrière allemande fondée par Ferdinand Lassalle en 1863 est inscrite dans une « certaine idée de l'Allemagne » ; L'unité italienne inspire l'œuvre des réformateurs sociaux italiens et les exemples peuvent être multipliés.

On ne peut donc pas opposer ce premier XIX<sup>ème</sup> siècle, qui serait porté par les valeurs de l'internationalisme, à un exact opposé après 1870, enchâssé dans le durcissement des nationalités. Dès sa constitution, le mouvement ouvrier paraît déjà porté par un double mouvement : une dimension culturelle et politique inscrite - même sur un mode critique - dans le « récit national » et une ouverture à l'altérité dans le cadre d'une circulation générale et internationale de ses déterminations. Ces deux « âmes » du mouvement ouvrier se combinent, s'accordent ou se disputent sa conscience à travers les continuités et les ruptures de l'histoire.

## 1.2 VERS LA PREMIERE INTERNATIONALE

Après 1848, le grand mouvement de répression des aspirations démocratiques dans l'ensemble de l'Europe porte un coup d'arrêt à l'organisation ouvrière, sur le plan national et international. En France, les chambres syndicales comme le mouvement républicain sont décimés après les journées de juin et les condamnations mobilisent les prétoires jusqu'en 1853. Londres voit encore grossir les contingents de l'exil<sup>35</sup>. Les tentatives de regroupement échouent car ces exilés n'ont aucune liaison avec une action

---

<sup>33</sup> HOBBSAWM Eric (1987) : *L'ère des Révolutions* Bruxelles, Complexe.

<sup>34</sup> Cité dans MOURIAUX René (1992) : *Les syndicats dans la société française*, Paris, Presse de la FNSP, p 11.

<sup>35</sup> On dénombre en Angleterre en 1853, 4380 proscrits dont 2500 polonais, 1000 français, 260 allemands KRIEDEL Annie (1964) : *Les internationales ouvrières*, Paris PUF. Concernant la répression après 1848, Edouard Dolléans cite des chiffres empruntés à TCHERNOFF (1906) : *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire*, Pedrone : 26 642 arrestations, 15 033 condamnations, près de 8 000 déportations à Cayenne et en Algérie, 1 545 expulsés.



ouvrière concrète qui fait défaut. En Angleterre, les animateurs des trade-unions ne veulent plus entendre parler de la Charte du Peuple et des espérances qu'elle avait entretenues chez les ouvriers. La priorité passe désormais dans l'action économique, la consolidation des *unions*, la reconnaissance patronale.

En France, l'action ouvrière se reconstitue péniblement sous l'influence du mutuellisme proudhonien. Celui-ci convient aux circonstances : les ouvriers tiennent rigueur aux républicains de leur impuissance à enrayer la dérive de la II<sup>ème</sup> République au printemps 1848 et plus encore de n'avoir pu prévenir le coup d'Etat de décembre qui voit revenir au pouvoir, sous le masque de Badinguet, l'oligarchie industrielle et financière. Ils sont disposés à entendre un discours qui les invite à s'éloigner des joutes politiques et à extraire de leur propre sein l'organisation économique de leur émancipation. Et puis comme en Angleterre, comme dans le reste de l'Europe, la situation économique se fait plus clémente, la France sort de la longue période de crise qui a précédé 1848. Si l'empereur ne parvient pas à « éteindre le paupérisme » comme il s'y était engagé dans son programme de 1844, les conditions de vie du peuple s'améliorent. Les conflits économiques prennent le pas malgré la chape de plomb qui demeure posée sur la reconnaissance du droit d'association. Les acquis sociaux de la période républicaine (et notamment le début de réglementation de la durée du travail) sont bafoués mais pas effacés des mémoires. Progressivement, les pratiques traditionnelles d'association des métiers renaissent : les foyers d'agitation reprennent vie peu à peu, à Lyon, Saint-Etienne tandis que les ouvriers parisiens se débattent avec la réorganisation hausmannienne ; chapeliers, fondeurs, ouvriers du bâtiment reconstituent leurs sociétés de secours et celles-ci servent à nouveau de caisses de résistance dans les conflits. L'industrialisation s'affirme et avec elle les manufactures qui développent de nouveaux types de concentrations de prolétaires, même si celles-ci sont à mille lieues encore des cités ouvrières anglaises.

Napoléon III s'intéresse à l'industrie, s'intéresse-t-il aux ouvriers ? Si les sociétés de secours restent tolérées, il s'attache dès le début de son règne à limiter l'organisation ouvrière : la loi de mars 1852 sépare le mutuellisme du mouvement ouvrier en le

confiant aux notables provinciaux<sup>36</sup>. Après 1859 toutefois, l'Empire change de cours. Sous l'influence des saint-simoniens, Louis-Napoléon engage une politique libre-échangiste. Un traité est signé avec l'Angleterre, qui lui aliène largement le soutien des industriels, attachés au protectionnisme et aux ententes. Sa politique italienne lui vaut l'opposition d'une grande partie des catholiques solidaires de Pie IX, devenu « prisonnier du Vatican ». Le besoin d'élargir les assises de son régime le fait se tourner vers les ouvriers qu'il ne connaît guère. Par le biais de son frère, le prince Napoléon et de ses conseillers, il tente une ouverture en « acceptant » de financer le voyage d'une délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Londres de 1862. L'idée, qui émane de la pensée « industrialisatrice » des saint-simoniens, suppose un compromis de taille : l'acceptation d'une procédure de désignation de la délégation au sein des métiers eux-mêmes. Une commission, composée des présidents des sociétés de secours mutuel, organise donc l'élection des 200 ouvriers qui, conduits par le bronzier Henri Tolain, traversent le Channel le 19 juillet 1862.

La suite se confond avec l'histoire de la constitution de l'Association internationale des travailleurs (AIT). Durant leur séjour à l'Exposition, les ouvriers parisiens nouent des relations étroites avec les délégués anglais. Six d'entre eux, plus Tolain, reviennent à Londres, l'année suivante, apporter un message de solidarité lors d'un meeting trade-unioniste de soutien à la Pologne. C'est là qu'ils décident la tenue, l'année suivante, du rassemblement de *Saint Martin's Hall*, lieu de naissance de la Première Internationale.

### 1.2.1 TOLAIN A LONDRES

L'action de l'AIT, les débats qui l'ont traversée, ont été maintes fois rapportés. Son adresse inaugurale dont la rédaction a été confiée par les Anglais à Karl Marx, ses conflits de tendance, ses mots d'ordre et ses appels sont demeurés dans l'histoire comme

---

<sup>36</sup> Voir DREYFUS Michel, SAINT-JOURS Yves, DURAND Dominique (1990) : *La mutualité, Histoire, Droit, Sociologie*, Paris, LGDJ. Michel Dreyfus montre comment, par la mutualité impériale, Napoléon III a séparé durablement les deux fonctions de gestion et de revendication antérieurement assurées ensemble par les sociétés de secours mutuels. A la fin de l'empire, l'essentiel de la couverture mutualiste est assuré par les sociétés « approuvées », dirigées par des notables. Seules quelques petites sociétés restent associées au monde syndical. C'est là une grande différence avec le syndicalisme allemand qui parviendra, à la fin du siècle, à reprendre pied et à s'annexer les mutuelles mises en place par Bismarck, ce qui conduit à des morphologies radicalement différentes et explique une part (et une part seulement) de l'incompréhension entre les deux formes syndicales. Voir également DREYFUS Michel (2001) : *Mutualistes, syndicalistes, le couple imparfait*, Paris, Editions de l'Atelier.

des moments décisifs de la constitution du répertoire symbolique des organisations ouvrières pendant plus d'un siècle<sup>37</sup>. Nous ne nous arrêterons pas sur ces différents aspects de la vie brève et tourmentée de l'AIT : nous retiendrons seulement les échanges qui ont pu se constituer en son sein et qui ont, nous semble-t-il, contribué à des inflexions dans le processus de constitution des organisations ouvrières, notamment françaises. Nous évoquerons d'ailleurs dans la suite de ce travail la vie des organisations internationales mais pas dans le souci de leur propre histoire. Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, elles nous intéresseront d'abord comme lieu d'interactions, comme espace privilégié de circulations d'influences.

Revenons donc à Henri Tolain et à ses amis parisiens en voyage Outre-Manche. Ils y séjournent trois mois (de juillet à octobre 1862), chaque représentant de métier se livrant à un travail d'enquête dans la branche correspondante de l'économie anglaise. Ils y découvrent des salaires plus élevés : la plupart des délégués s'accordent à considérer qu'à charges à peu près égales, l'ouvrier londonien gagne de 20 à 30 % de plus que son homologue parisien ; une organisation du travail différente : « Dans l'atelier, les ouvriers sont chez eux ; ils discutent en pleine liberté non seulement leurs salaires mais encore les conditions qui s'y rattachent » écrivent les quatre « enquêteurs » typographes<sup>38</sup> ; mais ils découvrent surtout la cause ultime de cette situation : un syndicalisme organisé, disposant du droit de coalition, de lois protectrices du travail, de

---

<sup>37</sup> En 1905, James Guillaume, membre suisse de l'Internationale et ami de Bakounine a publié un premier ensemble de documents sur la vie de l'AIT. De nombreux récits et analyses sont venus compléter cette connaissance : citons pour la période la plus récente les travaux de Georges Haupt, *l'Histoire générale du Socialisme* de Jacques Droz (tome 1), et notamment la contribution d'Annie Kriegel, « L'association internationale des travailleurs » (pp 603-635) ; les ouvrages de Julius Braunthal, Lewis Lorwin, Jacques Freymont et bien d'autres. Une recension des ouvrages sur l'AIT figure dans : RUBEL Maximilien : « Bibliographie de la Première Internationale » dans *Cahiers de l'Isea*, Série S n°8 (1964), pp 249-275 ; dans ROUGERIE Jacques : « Sections et fédérations de l'Association Internationale des Travailleurs. Bibliographie des travaux récents » dans *Le Mouvement Social* n°51 (1965), pp 127-138 et des ouvrages complémentaires figurent dans la bibliographie de VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.

<sup>38</sup> DOLLÉANS Edouard (1936) op. cit. p 271. Le travail en commandite est fréquent notamment dans l'imprimerie anglaise et la Fédération des travailleurs du livre (FFTL), bastion réformiste de la CGT y fera fréquemment référence dans ses revendications.

puissantes sociétés de résistance<sup>39</sup>. Le syndicalisme anglais est alors, il est vrai, en pleine renaissance. La constitution des premières grandes fédérations sur le modèle des mécaniciens, vient bousculer le vieil unionisme des métiers, localiste et aux objectifs étroits. La grande grève du bâtiment de Londres, en 1859-1860, soutenue par les *Amalgamated Engineers* résonne dans une grande partie du mouvement syndical anglais<sup>40</sup>. La coordination nationale qui a toujours manqué jusqu'ici aux trade-unions, prend forme autour du « Conseil des métiers de Londres » mis en place en 1860. Dirigé par les cinq présidents des plus importants syndicats<sup>41</sup>, son action permet aux *trade-unions* de jouer un rôle encore inconnu dans la vie nationale. Cette force nouvelle les conduit à reposer la question du droit de suffrage, abandonnée depuis le déclin du Chartisme. Jusqu'en 1867 où est promulgué un nouveau *Reform Bill*, l'action de la Junte est dominée par deux préoccupations : d'une part maintenir son rôle de porte-parole du syndicalisme anglais que d'autres lui contestent, d'autre part promouvoir le principe du vote ouvrier, notamment autour des élections aux Communes de 1865<sup>42</sup>. Mais elle porte également une attention aux contacts internationaux. Les syndicalistes

---

<sup>39</sup> Outre les éléments radicaux déjà cités, les unionistes bénéficient alors de soutiens parmi les professions libérales, les professeurs adeptes du positivisme, ou des socialistes chrétiens immergés dans le mouvement coopérateur particulièrement actif après les premiers succès de la coopérative de Rochdale. A titre illustratif de la circulation des idées, on peut noter l'influence des socialistes chrétiens John Malcom Ludlow et Thomas Hughes : le premier avait grandi à Paris avant de rejoindre Londres en 1839. Influencé par les écrits de Félicité de Lamennais et de Philippe Buchez, il est en outre séduit par « L'organisation du travail » de Louis Blanc. Il bondit à Paris dès les premières fumées de février 1848. Revenu à Londres en plein déclin chartiste, il déclare que la lutte pour les droits politiques est erronée dans son principe et milite pour un coopératisme à base chrétienne qui va influencer une grande partie de l'aile modérée du trade-unionisme des années 1860 COLE Georges Douglas H (1953) : *Socialist Thoughts*, tome 1 : « The forerunners, 1789-1850 », London, Macmillan, pp 291-301. Il est intéressant de voir ces courants, reliés à l'héritage anglais d'Owen (bien trop anti-chrétien pour eux) mais revendiquant une influence de Lamennais et de Buchez, se créer un espace en Angleterre alors même que le socialisme d'inspiration chrétienne perd pied après 1848 parmi les ouvriers français.

<sup>40</sup> PELLING Henry (1967) : *Histoire du syndicalisme britannique*, Paris Seuil, pp 64-69.

<sup>41</sup> Autour du cordonnier Georges Odger qui deviendra Président du Conseil général de l'Internationale, se retrouvent William Allan, de l'Union des mécaniciens, Robert Appelgarth, des charpentiers réunis, Edward Coulson et Daniel Guile. Ces cinq hommes forment la Junte qui préside aux destinées du nouvel unionisme caractéristique des années 1860. Les trade-unions se fédèrent réellement en 1868 et la Junte se dissout en 1871, abandonnant la représentation politique des trade-unions au « Comité parlementaire du TUC ». Voir les deux ouvrages classiques de Béatrice et Sydney Webb : *History of the Trade-unionism* (1894) et *Industrial Democracy* (1898), ce dernier analysant en détail ces nouvelles orientations du syndicalisme anglais à cette époque.

<sup>42</sup> La situation anglaise est bien différente de la française. Les ouvriers sont encore dépourvus du droit de vote acquis en France (pour les seuls hommes) en 1848, mais les animateurs des unions influencent dans de nombreux endroits le vote des artisans et commerçants, soucieux de respectabilité auprès des ouvriers. De nombreux « radicaux » doivent aux unionistes leur élection aux communes en 1865 où leur groupe se renforce (c'est le cas, par exemple, de John Stuart Mill et de Thomas Hughes La « Ligue pour la réforme », constituée en 1865 et à laquelle s'associent tous les dirigeants des métiers de Londres, est un puissant groupe de pression qui a conduit à la réforme de 1867 qui accorde le droit de vote à l'aristocratie ouvrière.

londoniens ont été particulièrement marqués au cours de la grève du bâtiment par le recours des employeurs à l'importation de travailleurs belges pour remplacer les grévistes. Aussi ont-ils proclamé la nécessité de nouer des relations avec les ouvriers du continent pour éviter à l'avenir l'utilisation des « jaunes » pendant les grèves. Leur disposition à l'internationalisme renoue alors avec l'ancienne inspiration chartiste même si elle s'opère sur un mode nettement réformiste plutôt inspiré de l'utilitarisme anglais. Les Français arrivent donc à Londres à l'été 1862 au beau milieu de cette renaissance de l'action trade-unioniste et dans un moment favorable pour les relations internationales. Ils sont bien accueillis, un banquet solennel leur est offert par 250 unionistes au mois d'août. Ils en retirent une grande impression, eux qui ont vécu isolés du reste du monde pendant toutes ces années obscures du début de l'Empire :

« En Angleterre, nous n'avons rencontré que prévenance, amitié, fraternité. Voilà ce que nous avons trouvé dans le cœur de l'ouvrier anglais. Nous sommes plus convaincus que jamais que l'esprit d'animosité entre les peuples est un préjugé désastreux que les anciennes monarchies seules ont engendré. Notre séjour à Londres est un démenti formel au principe funeste de nationalité et si l'avenir veut que les expositions universelles se propagent ainsi que les délégations, il est certain que l'on ira de surprise en surprise »<sup>43</sup>.

Mais les ouvriers parisiens ne sont pas seulement marqués par la découverte de cet esprit fraternel. Convertis à l'intérêt des contacts internationaux, ils reviennent aussi avec un lot de revendications puisées dans la situation anglaise : la reconnaissance de chambres syndicales dotées du pouvoir de conciliation entre intérêts patronaux et ouvriers, la liberté d'organisation des sociétés de secours et de résistance, le droit de grève et la liberté coopérative.

### **1.2.2 ET RETOUR**

Bien sûr, la plupart de ces revendications ne sont pas nouvelles pour ces militants dont la pensée est pétrie de références proudhoniennes. Sur certains points toutefois, le

---

<sup>43</sup> Compte-rendu de voyage des bijoutiers à l'exposition universelle cité par DOLLÉANS Edouard (1936), op. cit., p 273.

voyage à Londres conduit à des inflexions significatives : la référence à la grève dont la pratique effective se généralise dans les années suivantes, ne rencontre pas l'approbation de Proudhon qui en dénonce le caractère fallacieux. Mais aussi la bataille politique relancée outre-Manche autour de la représentation politique ouvrière n'a pas laissé insensibles les représentants parisiens. Henri Tolain revient à Londres, en juillet 1863, et à nouveau en septembre 1864. Il est devenu entre temps cosignataire du Manifeste des soixante, il est lui-même le premier candidat ouvrier lors des élections complémentaires de Paris, en 1863. Le Manifeste, dont Henri Tolain est l'auteur, est publié après cette élection pour expliquer les raisons de cette candidature<sup>44</sup>. Parmi un lot de revendications, dont le droit de coalition, d'association et la liberté mutualiste, il soutient l'idée d'une représentation directe des ouvriers au Parlement. Henri Tolain retire finalement sa candidature mais la campagne organisée autour du Manifeste des soixante n'est pas sans effet puisque Napoléon III finit par « accorder » la liberté de coalition. La loi impériale du 25 mai 1864 a des conséquences importantes car elle contribue à libérer un mouvement revendicatif qui grandit jusqu'en 1870 et

---

<sup>44</sup> Le Manifeste des soixante est publié dans l'Opinion nationale le 17 février 1864. Comme il portait atteinte à la vocation de l'opposition à représenter les ouvriers, certaines rumeurs ont évoqué une complicité de l'entourage impérial et notamment celle du Prince Napoléon, frère de Louis. Douze jours plus tard, le journal le Siècle publie un contre-manifeste, dit des « quatre-vingts » qui renouvelle un soutien sans réserve au dévouement de l'opposition libérale. L'échange d'arguments est intéressant : après avoir rappelé que les citoyens sont égaux et libres et donc, qu'ils ne tirent aucune vertu particulière de leur état d'ouvrier, le contre-manifeste évoque le souvenir de 1848 et les épreuves qu'il engendre : « La question qui domine toutes les autres, c'est la question de la liberté. (...) La liberté acquise, nous travaillerons utilement aux problèmes sociaux. ». Deux stratégies s'opposent donc autour de la question des alliances. Détaché de son véritable contexte, le Manifeste des soixante peut faire l'objet d'un contresens lorsqu'il est pris comme l'expression d'un réformisme originaire du mouvement ouvrier français qui aurait été ultérieurement dévoyé par des influences extérieures (celle du marxisme importé d'Allemagne par exemple). En fait le Manifeste prône l'autonomie politique du mouvement ouvrier contre ceux qui souhaitent le contenir dans l'alliance avec les républicains bourgeois. C'est une position réformiste audacieuse dont la dynamique va conduire à l'extension d'un puissant courant de grèves de 1865 à 1870. Quant à l'influence « étrangère » qui intervient par la suite, elle n'est pas niable, tout comme l'influence anglaise qui apparaît avec les contacts de 1862. Mais une influence extérieure n'a pas de caractère créateur si ce qu'elle apporte n'entre pas en résonance avec des pratiques sociales effectives. Maxime Leroy a retrouvé trace de vingt des signataires du manifeste : parmi eux, huit ont été délégués avec Tolain à l'Exposition universelle de Londres et neuf autres sont recensés comme « appartenant à l'Internationale ». Ceci nous paraît corroborer l'hypothèse d'une liaison forte entre l'initiative électorale des soixante et l'implication internationale du moment. Le Manifeste des « quatre-vingts », comme celui des « soixante » sont publiés en annexe de la réédition de l'ouvrage PROUDHON Pierre-Joseph (1924) : *De la capacité politique des classes ouvrières*, préfacé par Maxime Leroy, Paris, Rivière. Proudhon a écrit cet ouvrage, son dernier, pour préciser justement son désaccord avec la démarche de Tolain et de ses amis. Il a été achevé et publié en 1865, après sa mort, par Chaudey.

s'accompagne d'une croissance nouvelle des associations ouvrières<sup>45</sup>. L'Internationale dont le Conseil général s'est installé à Londres accompagne une contestation qui s'étend à l'Europe entière : des fonds sont collectés (essentiellement en provenance des *trade-unions*) pour soutenir diverses grèves comme celle des bronziens parisiens en 1865. L'aide financière est modeste, sélectivement attribuée, mais elle joue un rôle très important dans la publicité et la symbolique de l'Internationale. L'organisation ouvrière connaît alors une grande extension à peu près coordonnée par le Bureau parisien de l'Internationale conduit par Henri Tolain, Ernest Fribourg et Charles Limousin.

L'ambiance européenne est à la guerre : la guerre austro-prussienne se clôt à Sadowa (1866) par la constitution d'une Allemagne pratiquement unifiée excluant l'Autriche défaite. Mais le renforcement de l'Empire crée une autre tension avec la France. L'Internationale, à Londres comme dans ses bureaux des capitales, produit force adresses et échanges d'adresses favorables à la paix et à l'entente entre les peuples. Les oppositions entre les nations ne ressortent nullement d'antagonismes entre les peuples, écrit le Bureau de Paris, mais de la seule influence des oligarchies financières qui inspirent les gouvernements. Napoléon III intervient en Italie, il commence à tisser les alliances qui font bientôt craindre à l'Allemagne un encerclement menaçant.

Les tensions sociales, qui augmentent également, créent autant d'occasions de démonstrations de l'AIT : des heurts violents se produisent, en Angleterre entre la troupe et les mineurs, en Belgique aussi après des émeutes sanglantes dans le Borinage (1869). En France, l'affrontement sanglant de Firminy (la Ricamarie), dans le bassin de la Loire (20 morts) inspirera le *Germinal* d'Émile Zola. Une nouvelle grève des bronziens à Paris en 1867 met à jour le rôle de l'Internationale dans l'aide pécuniaire aux grèves car les trade-unionistes leur envoient 1 000 livres sterling. L'AIT sera bientôt accusée de tous les maux : trois procès successifs assurent sa publicité en excitant la peur par la dénonciation de « la main de l'étranger ». Une tradition commence, note Maxime Leroy. L'Internationale est alors au sommet de son influence : le dernier des procès impériaux intentés contre son Bureau de Paris implique les quinze membres qui

---

<sup>45</sup> Edouard Dolléans évoque avec beaucoup d'exagération 250 000 ouvriers adhérant aux différentes chambres syndicales membres de l'Internationale. Lewis Lorwin parle de 200 000, mais Jean Bron conteste ces appréciations : 40 000 maximum, dit-il, le reste n'est que le produit d'une exagération de la police destinée à faire prendre des mesures répressives contre l'Internationale.

le composent. Les plaidoyers chaleureux du relieur Eugène Varlin attirent la sympathie des ouvriers ainsi que l'hostilité croissante des membres de l'opposition <sup>46</sup>.

La période 1862-1870 voit la mise en place de représentations et de pratiques nouvelles importantes pour l'avenir du mouvement ouvrier français. Les références des militants ouvriers se détachent progressivement de l'influence proudhonienne au contact d'autres sources de pensée étrangère ; l'anarchisme d'un Eugène Varlin se rattache désormais davantage à celui de Bakounine avec lequel il collabore à *L'Égalité*, revue créée par celui-ci en Suisse romande <sup>47</sup>. Les échanges institués à travers les rencontres de l'Internationale contribuent, parmi d'autres facteurs, à introduire une certaine fluidité dans les conceptions théoriques des militants ouvriers. Ces croisements d'influences sont perceptibles en Allemagne d'où une délégation d'ouvriers se rend aussi à l'Exposition universelle de Londres, en 1862. Dès leur retour, ils élaborent un programme d'action pour un futur Congrès général des ouvriers allemands. Les manœuvres conjuguées des libéraux et de Bismarck dispersent le groupe mais le Comité de Leipzig, formé des ouvriers les plus politisés, s'institue en « Comité central pour la Convocation d'un congrès ouvrier général de l'Allemagne ». Ce groupe fait alors appel

---

<sup>46</sup> En 1866, Eugène Varlin a remplacé Charles Limousin dans le Bureau de Paris de l'AIT qui s'adjoint en 1868 le renfort de nouvelles personnalités dont le teinturier Benoît Malon. Sur Eugène Varlin, voir CORDILLOT Michel (1991) : *Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Paris, Editions ouvrières.

<sup>47</sup> MEHRING Frantz, op. cit. p 462. Malgré l'affirmation d'Edouard Berth : « Proudhon est, avec Marx, l'ancêtre théorique le plus authentique du syndicalisme révolutionnaire » [Les derniers aspects du socialisme, 1923], la question de la persistance de l'influence de Pierre-Joseph Proudhon dans le mouvement ouvrier français reste un objet de débat. Si Bakounine et Kropotkine ont reconnu la dette qu'ils avaient à son égard, l'anarchisme défini dans les années 1860 s'éloigne progressivement de sa doctrine : l'hostilité persistante de Proudhon à l'action politique, aux grèves, à une loi portant réduction de la durée du travail, sa misogynie foncière, tout cela l'éloigne progressivement, même de son vivant, des militants ouvriers. Ses plus proches, dont Henri Tolain, trouveront excessives ses diatribes hostiles à la question polonaise. Marx continue longtemps à fustiger l'influence proudhonienne parmi les militants français : il n'en reste pas moins que celle-ci va s'affaiblissant. Maria Fitzpatrick reste circonspecte sur la longévité de cette influence : pour elle, la pensée de Proudhon est symptomatique d'une époque, celle du Second Empire et de la capacité d'existence du mouvement ouvrier dans de telles circonstances FITZPATRICK Maria (1985) : « Proudhon and the French Labour Movement : The Problem of Proudhon's Prominence » dans *European History Quarterly*, n° 4, octobre 1985, pp 407-431. Apparaît ensuite un courant fréquemment désigné comme collectiviste anti-autoritaire, dont Eugène Varlin est un prototype ; WINOCK Michel (1992) : *Le socialisme en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, p 52. Jacques Julliard témoigne lui aussi de réserves sur l'influence de Proudhon dans la pensée de Fernand Pelloutier JULLIARD Jacques (1985) : *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, pp 205-210. Il existe au fond, comme trace, une sorte de proudhonisme « instinctif », traduisant la permanence d'une certaine méfiance, durable, à l'égard des politiciens et des républicains bourgeois. On ne peut pas non plus écarter Proudhon des références de la CGT confédérée (1921-1936) et, plus tard, de Force ouvrière.



à Ferdinand Lassalle : « l'Association des ouvriers allemands » est créée en 1863, elle « invente » le Parti ouvrier<sup>48</sup>.

Est-ce à dire pour autant que la classe ouvrière se présente alors comme catégorie de l'Internationale disposant d'autant de « sections » qu'il y a de nations constituées ? Nullement, chaque mouvement national accuse des particularités fortes mais qui ne se constituent pas dans des territoires étanches : l'identité « nationale » d'un mouvement ouvrier relève d'un certain type de combinaison entre influences et pratiques héritées de traditions, modifiées par des conjonctures nouvelles mais dans lesquelles la présence de « l'autre que le national » est ici pleinement avérée.

A cet égard, la courte période d'existence de l'AIT, entre sa création et la guerre de 1870, témoigne de l'importance de ces circulations. Les centres ne sont plus seulement Paris et Londres, mais aussi Lausanne, Bruxelles, Budapest, à de moindres égards, Berlin : le rapprochement qui s'opère alors entre militants et responsables ne trouve guère de correspondance ensuite. La période 1848-1860 a été celle de la « fermentation des idées », la séquence 1860-1870 est celle de la « fécondation réciproque » des idées. A celle-ci, succède une ère d'affrontement des idées.

---

<sup>48</sup> Ferdinand Lassalle est lui-même un personnage pétri de références internationales, à la France révolutionnaire, à l'Italie garibaldienne ; il partage les espoirs démocratiques qui parcourent l'Europe et hantent l'Allemagne autour de 1848. Lassalle est un grand voyageur qui a parcouru l'Europe et l'Orient avant de revenir en Allemagne en 1857 ROVAN Joseph (1978) : *Histoire de la social-démocratie*, Paris, Seuil. DAYAN-HERZBRUN Sonia (1990) : *L'invention du parti ouvrier, Aux origines de la social-démocratie (1848-1864)*, Paris, l'Harmattan.

## 2. *ECHANGES ET CONFRONTATIONS*

La guerre franco-prussienne est brève mais ses effets sont innombrables. Elle dresse pour longtemps la France et l'Allemagne dans un face-à-face dévastateur. Dans l'immédiat, elle a raison de l'Association internationale des travailleurs, non que celle-ci disparaisse formellement (elle entre au contraire dans une grande période d'ébullition interne), mais son ressort est cassé. A son zénith dans l'immédiat avant-guerre, l'AIT reste une organisation modeste, mais elle est portée par un courant grandissant : après 1871, ses bases nationales disparaissent comme en France, s'en séparent, comme en Grande-Bretagne, ou accordent la priorité à leur propre organisation, comme en Allemagne. Son Conseil général perd sa légitimité et devient le champ clos de toutes les disputes : tenants de Marx et de Bakounine, communards exilés, coupés de tout, opposés entre eux et jusqu'aux querelles entre « eisenachiens » et « lassaliens » alors particulièrement vives.

### 2.1 *REFLUX ET RENOUVEAU DE L'INTERNATIONALE*

Marx, qui a conquis de l'influence lors du congrès de Lausanne (1869) soutient la Commune de Paris provoquant l'ire des trade-unionistes rétifs à « l'aventurisme révolutionnaire »<sup>49</sup>. Georges Odger et ses amis quittent le Conseil général avec fracas et

---

<sup>49</sup> Jusque là, Karl Marx, qui a rédigé les statuts et la célèbre Adresse inaugurale, a peu participé directement à la vie de l'AIT se contentant d'assurer son influence par quelques fidèles interposés. Absorbé par la rédaction du *Capital* et fatigué des querelles du milieu des émigrés, il limite son intervention à la rédaction d'argumentaires pour ses amis tout en délivrant des conseils lors des échéances internes. Il est néanmoins très attentif à l'évolution de ses idées au sein du Conseil général. En 1869, alors que Bakounine et ses amis de Suisse romande commencent à faire parler beaucoup d'eux, il s'engage plus nettement dans la vie quotidienne de l'Association. C'est lui qui rédige l'essentiel des Adresses publiées pendant la guerre franco-prussienne et la Commune. Il pèse de tout son poids dans la décision de transfert du Conseil général aux États-Unis qui précipite la fin d'une organisation dont il estime le rôle achevé sous cette forme. Frantz Mehring, un des biographes de Marx, dessine un portrait admiratif qui n'exclut pas certaines critiques de son action à la tête de l'Internationale. MEHRING Frantz, op. cit. et aussi CORNU Auguste : *Karl Marx et Friedrich Engels*, Paris, PUF, 4 tomes de 1955 à 1970.

font campagne contre l'Internationale<sup>50</sup>. En Allemagne, l'Association des travailleurs allemands, fondée par Ferdinand Lassalle (1863), n'entretient plus que des rapports distants avec l'organisation de Londres. Le Parti ouvrier social-démocrate allemand d'August Bebel et de Wilhelm Liebknecht (1869), plus faible, ne participe guère davantage aux travaux de l'AIT. Les deux organisations fusionnent au congrès de Gotha (1875) mais, absorbés par les premières démarches d'unification au sein du nouveau Reich, elles délaissent la liaison internationale<sup>51</sup>. Après 1871, le pôle organisateur franco-anglais se délite et la Première Internationale joue des prolongations peu glorieuses.

Le mouvement français est détruit après la Commune de Paris et la semaine sanglante. Les procès décapitent les chambres syndicales sur tout le territoire : Maxime Leroy estime que 90 % des organisations ouvrières disparaissent ainsi dans la tourmente ; l'immense effort d'organisation réalisé avant la guerre prussienne est ruiné, comme après 1851<sup>52</sup>. Londres voit défiler une nouvelle cohorte d'exilés, l'opinion ouvrière retourne à la clandestinité. Les procès contre l'Internationale reprennent et dans l'ambiance de l'après-guerre, le discours officiel mêle dans le même opprobre le qualificatif « d'internationalisme » et celui « d'étranger »<sup>53</sup>. A partir de 1879 et du retour des communards amnistiés, la reconstruction des organisations ouvrières se produit à nouveau au grand jour. Si les deux congrès ouvriers de 1876 et 1878 sont dominés par les modérés, le congrès de Marseille (1879) voit la victoire des

---

<sup>50</sup> Le premier Congrès annuel des syndicats (le Trade-union congress) a lieu en 1868. La « junte » se dissout en 1871 et laisse la place à un Comité parlementaire trade-unioniste dont la tâche est de faire pression sur les Communes pour améliorer la loi sur les syndicats qui vient d'être promulguée. Aux élections de 1874, deux syndicalistes sont élus aux Communes. Ils siègent parmi les libéraux et obtiennent satisfaction sur les principaux points de réforme de la loi sur les syndicats. Le Comité parlementaire s'instaure en quasi-organe de direction des trade-unions. Ceux-ci s'enfoncent alors dans un fonctionnement routinier mis au service des ouvriers qualifiés, tandis que le Comité parlementaire assure une liaison très faible et travaille surtout avec les libéraux du Parlement. Ce « vieil unionisme » connaîtra à son tour une vive contestation vers le milieu des années 1880. En 1871, Georges Odger et ses amis se dégagent de l'Internationale pour prendre la direction effective des affaires du TUC que le Conseil général (et Marx tout particulièrement) préférerait tenir sous la main.

<sup>51</sup> Concernant la première phase de la guerre de 1870, Marx est plus proche du parti lassallien que dirige Schweitzer après la mort Ferdinand Lassalle (1864) : comme Schweitzer et ses amis, il souhaite la victoire de la Prusse dans une guerre qu'il juge défensive et qui, faute de révolution bourgeoise, assure l'unité « définitive » de l'Allemagne. Wilhelm Liebknecht lui, s'oppose à la guerre mais tous les courants se retrouveront pour condamner la deuxième phase du conflit qui conduit, après Sedan, à l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

<sup>52</sup> Le nombre de 30 000 tués du côté des communards est souvent retenu. Plus précisément, Jacques Rougerie indique : 36 000 arrêtés dont 10 000 condamnés, on juge et on condamne jusqu'en 1878 ; ROUGERIE Jacques : *Paris libre, 1871*, Paris, 1971, p 257.

<sup>53</sup> Lors du deuxième congrès national ouvrier qui se tient à Paris en 1878, l'un des délégués, de père belge, se voit invité à sortir afin de ne pas encourir le risque de stigmatisation lié à l'Internationale.

collectivistes et l'accélération du processus de constitution des organisations ouvrières <sup>54</sup>.

Au cours des années 1870, les contacts internationaux sont le fait de minorités anarchisantes. Les partisans de Michel Bakounine qui ont été exclus au congrès de La Haye (1872) maintiennent des liens et organisent des congrès internationaux : 1873 à Genève, 1874 à Bruxelles et 1876 à Berne. La fédération suisse est dominante et elle dispose de soutiens en Italie, en Espagne et en Belgique <sup>55</sup>. En 1877 se tient à Gand, un « congrès socialiste mondial » dont l'initiative revient à César De Paepe. Il est destiné à rétablir les liens entre mouvements socialistes disparus de fait avec la scission de 1872. Les anarchistes, conduits par James Guillaume et Piotr Alexeievitch Kropotkine, s'y retrouvent minoritaires et après quelques passes d'armes entre James Guillaume et Wilhelm Liebknecht, le congrès se sépare sans suite <sup>56</sup>.

### **2.1.1 A NOUVEAU LE COUPLE FRANCO-ANGLAIS**

Les reprises de contacts entre organisations ouvrières au début des années 1880 sont à l'initiative, une nouvelle fois des Anglais. Le syndicalisme britannique est alors traversé par les conflits entre les tenants du « nouvel unionisme » et la modeste coordination des « anciens syndicats », assurée par le Comité parlementaire. Les « nouveaux syndicalistes », emmenés par Tom Mann et James Keir Hardie, contestent le syndicalisme gestionnaire, replié sur les ouvriers qualifiés et enchâssé dans son alliance avec les libéraux, le syndicalisme « d'enterrement », comme ils l'appellent. Eux recrutent dans les gros bataillons de travailleurs non qualifiés : ils ont recours aux grèves dont certaines se traduisent en gigantesques affrontements, comme celle des dockers de

---

<sup>54</sup> L'action politique domine au long de la période : constitution du Parti ouvrier français dirigé par Jules Guesde (1881) et première scission l'année suivante : deux tendances opposées entre elles (une aile réformiste, les partisans de Jean Brousse dits « possibilistes », une aile révolutionnaire autour de Jean Allemane) se mettent d'accord pour refuser « l'autoritarisme » de Guesde et créent un nouveau parti, le Parti des travailleurs socialistes de France. Celui-ci connaît à son tour une scission en 1890, les possibilistes gardant le sigle PTSF, les allemanistes fondant un nouveau Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Décrire la galaxie socialiste de l'époque, c'est aussi mentionner le Comité révolutionnaire central (blanquistes) dirigé par Vaillant et aussi, un peu plus tard, les Socialistes indépendants de Jaurès et Viviani. Entre autres DREYFUS Michel (1991) : *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe.

<sup>55</sup> Le grand leader César De Paepe est alors lié au courant bakouninien tout comme en France Jules Guesde ou le russe Pavel Axelrod. Leur adhésion au marxisme est postérieure à ce moment.

<sup>56</sup> Le courant « communiste anarchiste » organisera encore à Londres en 1881 une éphémère « Alliance internationale ouvrière » plus connue sous le nom « d'Internationale noire ». Elle n'aura guère d'influence malgré celles de Enrico Malatesta en Italie et de Elysée Reclus en France.

Londres en 1889. Dans la décennie 80, la *Social democratic federation* (SDF), fondée par Henry Mayers Hyndmann, fait campagne pour la journée de huit heures<sup>57</sup> et prend la tête de grandes manifestations de chômeurs en 1886 et 1887. Contesté à l'intérieur, le Comité parlementaire cherche à redorer sa légitimité en nouant des contacts internationaux : ses correspondants continentaux sont d'abord les possibilistes de Paul Brousse avec qui ils organisent à Paris, en 1883, une conférence internationale portant sur les questions de législation sociale, à laquelle assistent des Espagnols et des Italiens. Les résolutions qui y sont prises sont modérées, les Français obtiennent toutefois que soit mentionnée l'idée de création d'une coordination syndicale internationale. Ils font valoir le caractère universel des intérêts ouvriers mais les Anglais redoutent plus que tout ces grandes affirmations solennelles : elles leur rappellent trop les idées socialistes qui viennent déranger chez eux le sage ordonnancement des vieux syndicats. Inquiets d'un ordre du jour trop vaste, ils viennent sur la pointe des pieds à la conférence suivante, en 1886, où ils rencontrent cette fois des délégués allemands. Peu rompus encore à la diplomatie syndicale, ceux-ci prennent d'assaut le réformisme des Anglais qui se retirent aussitôt, concevant par la suite une rancune tenace à l'égard de la social-démocratie allemande<sup>58</sup>. Ils reprennent toutefois l'initiative deux ans plus tard en organisant, dans la capitale britannique, une conférence exclusivement tournée vers les intérêts syndicalistes. Ils en écartent les politiques, du moins les Allemands, et poursuivent ainsi leur tête-à-tête avec les Broussistes. De cette conférence, ressort le

---

<sup>57</sup> L'agitation en faveur de la journée de huit heures a commencé en Angleterre en 1867 dans le Lancashire : MARX Karl (1864) : *Le Capital*, Livre 1, tome II, Editions sociales, 1973, p 100.

<sup>58</sup> Il a souvent été fait état d'un certain « enfermement » des trade-unions dans leur insularité par crainte de l'effet de diffusion des idées socialistes en leur sein. Si les Anglais ne conçoivent en effet que méfiance à l'égard des continentaux européens, ils n'en ont pas moins une politique internationale active : vers les Etats-Unis, d'abord, et surtout au sein de l'Empire britannique où ils s'attachent à diffuser les principes trade-unionistes. Les relations s'établissent très tôt avec l'AFL de Samuel Gompers. Les émigrants anglais ont joué un rôle important dans la mise en place du syndicalisme nord-américain ; COLLOMP Catherine (1998) : *Entre classe et nation : mouvement ouvrier et immigration aux Etats-Unis 1880-1920*, Paris, Belin ; le « modèle » anglais parvient à s'épanouir dans certaines colonies : ainsi en Australie, où dès les années 1880, les ouvriers sont mieux organisés qu'en Angleterre même. Lors de la grève des dockers de 1889, les TUC d'Australie, fortement mobilisés autour de la lutte des « parents britanniques », envoient 30 000 livres sterling aux dockers qui, dopés par ce soutien inattendu, retrouvent une force permettant de l'emporter ; PELLING Henry, op. cit., p 109. Sur cet épisode voir : DONOVAN P.F. (1972) : « Australia and the Great London Dock Strike 1889 » dans *Labour History Canberra*, n° 23(1982), pp 17-26.

mandat donné aux Français d'organiser la conférence de 1889 de la salle Lancry, une des deux conférences considérées comme matrice de la Deuxième internationale <sup>59</sup>.

Les années 1885-1895 voient se cristalliser dans les différents pays européens des configurations politico-syndicales du mouvement ouvrier qui vont rester à peu près stables par la suite. Elles sont en chaque lieu singulières mais s'inscrivent dans les grandes oppositions magistrales qui traversent l'espace européen lui-même. La diffusion des idées de Marx hors d'Allemagne prend de l'ampleur lorsque la social-démocratie allemande devient un modèle de référence : en Autriche, bien sûr mais aussi en Suède où le Parti socialiste se constitue sur ce type en 1889 ; César De Paepe rompt avec les libertaires et contribue, en 1885 à la création du Parti ouvrier belge, fortement teinté de références à la social-démocratie allemande. En Angleterre et en France, Henry Hyndmann et sa Fédération sociale démocrate, Jules Guesde et le Parti ouvrier français, ne deviennent influents qu'après la mort de l'auteur du *Capital* <sup>60</sup>. Mais les idées des collectivistes anti-autoritaires n'ont pas disparu avec « l'Internationale noire » et ce courant s'installe lui aussi durablement dans certaines configurations : en Espagne - notamment en Catalogne - en Italie, aux Pays-Bas - sous l'influence de Domela Nieuwenhuis - et en France, bien sûr, de façon plus profonde qu'on ne l'admet bien souvent, notamment dans le courant allemaniste <sup>61</sup>.

Ces années constituent aussi en Grande-Bretagne un moment décisif de la lutte pour la direction politique du mouvement ouvrier : le nouveau syndicalisme rallie de nombreux militants, y compris au sein des « anciens syndicats ». Adossées à la progression de la SDF et plus tard de *l'Independent Labour Party* - l'ILP est créé en 1892 par James Keir Hardie -, les idées socialistes font leur chemin parmi les militants ouvriers et de grands

---

<sup>59</sup> Ils y refuseront avec vigueur de rejoindre l'autre groupe, réuni salle Petrelle, malgré les va-et-vient de délégations porteuses de demandes « d'unité ». Hormis les rencontres professionnelles qui se tiennent en marge des assemblées de la II<sup>ème</sup> Internationale, les trade-unionistes ne viendront qu'en 1893 au congrès de Zurich où ils défendront l'idée d'une Internationale syndicale spécifique. HAUPT Georges (1964) : *La Deuxième Internationale, 1889-1914. Etude critique des sources, essai bibliographique*, Paris.

<sup>60</sup> Henry Hyndmann est un homme de la *City* qui se convertit au mouvement ouvrier en 1880 après avoir lu le *Capital* (en français d'ailleurs car l'édition en anglais ne sera pas disponible avant 1887). Il ne professe pas un grand amour pour les vieux syndicats : « Pendant combien de temps, écrit-il aux syndicalistes en 1886, vous contenteriez-vous de la politique tiède de vos syndicats ? (...) En fait, le syndicaliste moyen d'aujourd'hui est un homme à l'intelligence sclérosée, tantôt apathique parce que sans espoir, tantôt soutenant une politique qui fait le jeu de l'exploiteur capitaliste ». PELLING Henry, op. cit. pp 101-102. Le programme de la SDF s'inspire de la Charte du peuple : son influence ne sera jamais bien grande, le dogmatisme de Hyndmann se prêtant mal à son rayonnement. Rarement généreux dans ses jugements, Marx le traite « d'outre vide » après sa rupture avec lui en 1881.

<sup>61</sup> Dans son ouvrage Maurice Charny les appelle les « allemanarchistes ». CHARNY Maurice : *Les Allemanistes*, Paris, Rivière, 1912.

syndicats élisent des dirigeants affiliés ou sympathisants de l'un ou l'autre groupe. Mais les réactions sont vives : de l'intérieur d'abord, avec une réforme des statuts en 1895 (introduction de la proportionnelle) qui enrayer la progression des socialistes ; de l'extérieur ensuite, avec une vigoureuse contre-attaque des employeurs et des Communes combattant les pratiques syndicales non conformistes, tout en poussant de l'autre main les procédures de conciliation<sup>62</sup>. L'éclosion de la « Société fabienne » en 1890 contribue à la théorisation d'un réformisme gradualiste et à la réduction d'influence de socialismes plus continentaux à l'intérieur du futur Parti travailliste. Les syndicats eux, restent encadrés par leur Comité parlementaire ainsi que par la domination en son sein du « syndicalisme pur et simple ». Mais il serait erroné d'imaginer un mouvement ouvrier refermé dans sa « britannité ». Le syndicalisme anglais reste divers, travaillé par toutes sortes de tendances : la Chevalerie du travail y connaît son heure de gloire, sur le modèle importé des Etats-Unis ; de nombreuses sociétés de pensée positivistes ont leurs correspondants sur le continent. Le « syndicalisme pur et simple », sans référence politique, domine alors la pensée et la pratique trade-unionistes, mais il ne le qualifie pas car il n'est pas spécifiquement britannique : il est la base du gompérisme, il a son influence en France dans le syndicalisme réformiste et aussi, sous une forme composée, au sein du syndicalisme allemand en cours d'organisation.

Jusqu'à la création du Parti travailliste, le problème d'organisation le plus important que connaissent les *trade-unions* reste celui de leur coordination. Le congrès annuel qui s'instaure en 1869, forme insuffisante, ne permet pas aux syndicats de peser dans la vie du pays ni de créer un sentiment de solidarité interprofessionnelle. A la toute fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Fédération générale des syndicats voit le jour. Elle tente, elle aussi, de construire une légitimité nouvelle en réinvestissant la dimension internationale<sup>63</sup>.

---

<sup>62</sup> Sur ce point aussi, de nombreuses images toutes faites sont monnaie courante à propos de l'idéologie trade-unioniste bien souvent référée à une soi-disant « nature » de l'ouvrier anglais. Que la classe ouvrière anglaise soit dotée de traits fortement particularisés ne fait aucun doute mais il convient de ne pas ignorer l'ampleur des luttes politiques qui ont contribué à en fixer les traits. L'orientation politique est affaire de choix et de combats. L'orientation du mouvement ouvrier anglais a été une construction politique et non un fait de nature, comme l'a rappelé avec force John H. Goldthorpe dans la conclusion de son ouvrage : GOLDTHORPE John H. (1972) : *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil.

<sup>63</sup> « La fédération, écrit Henry Pelling, ne fit pas honneur à son nom : ce ne fut pas une véritable fédération, mais un simple comité contrôlant des fonds, et elle ne fut jamais générale, car de nombreux syndicats (parmi eux tous les mineurs) refusèrent d'adhérer sous prétexte qu'ils ne pourraient jamais récupérer leurs contributions en indemnités de grève. Au départ, elle ne reçut l'adhésion que de quarante-quatre syndicats et 343 000 membres en tout - à peine plus du quart des membres représentés au congrès » ; PELLING Henry, op cit, p 125.

## 2.1.2 LA NAISSANCE DU SYNDICALISME ALLEMAND

Le syndicalisme allemand connaît alors une toute autre histoire : profitant de deux attentats manqués contre l'empereur, Bismarck obtient du Reichstag en 1878 le vote d'une loi d'exception interdisant les activités socialistes. La loi est reconduite tous les deux ans jusqu'en 1890, elle réduit encore les libertés au sein de l'Empire<sup>64</sup>. Ces restrictions ne vont pas seulement entraver le développement des syndicats « libres », mais aussi conférer au syndicalisme allemand une identité particulière. Sa naissance, laborieuse, ressemble à celle du parti : les lassalliens créent un regroupement syndical en 1868, la Ligue des syndicats allemands, suivi peu après d'un autre, d'importance moindre à l'initiative des partisans de Liebknecht et de Bebel qui viennent de fonder le Parti ouvrier social-démocrate à Eisenach. Trois ans après la fusion des deux partis au congrès de Gotha (1875), la décision est prise de réunir les deux syndicats mais la loi anti-socialiste diffère sa mise en application. Seules les organisations de métiers fusionnent et l'unification du niveau central devient effective avec la constitution, en 1890, de la Commission générale des syndicats allemands (CGSA)<sup>65</sup>. Contraint jusqu'au début des années 90 par la difficulté de ses conditions d'existence, le syndicalisme allemand n'apparaît guère dans les relations internationales, mais ce n'est pas la seule raison : les tendances originelles lassalliennes dominent longtemps les organisations de métier. Le vieux penchant « national » du fondateur de l'Association des travailleurs allemands garde une trace durable dans le patrimoine génétique de la social-démocratie, et plus encore dans celui des syndicats<sup>66</sup>. Intégrés dans le parti, ceux-ci n'en sont pas moins calés dans son aile droite. Ils seront particulièrement influencés,

---

<sup>64</sup> La première raison de cette interdiction est le progrès qu'enregistrent les sociaux-démocrates aux élections depuis 1871. A noter que la loi n'interdit pas le Parti mais suspend les libertés qui s'attachent à ses possibilités d'existence : journaux, réunions, groupements, assignation à résidence des militants etc.

<sup>65</sup> Une histoire des toutes premières années du syndicalisme allemand est exposé dans : MILHAUD Edgard : *La démocratie socialiste allemande*, Paris, 1903. Voir également l'ouvrage de THOMAS Albert (1903) : *Le syndicalisme allemand 1848-1903*, Paris, Société nouvelle de Librairie et d'édition, et SEIDEL Richard : *Le mouvement syndical d'Allemagne*, Amsterdam, 1930 ; ainsi que différentes contributions dans DROZ Jacques (dir) (1972 à 1978) : *Histoire générale du socialisme*, Paris, PUF, 4 volumes. Voir pour des approches synthétiques plus récentes : LAUNAY Michel (1990) : *Le syndicalisme en Europe*, Paris, Imprimerie nationale. IRES (1992) : *Syndicalismes - Dynamique des relations professionnelles*, Paris, Dunod ; SAGNES Jean (dir) (1994) : *Histoire du syndicalisme dans le monde des origines à nos jours*, Toulouse, Privat. GOUGEON Jacques-Pierre (1996) : *La social-démocratie allemande 1830-1996 - De la révolution au réformisme*, Paris, Aubier.



plus tard, par les remises en cause doctrinales de Eduard Bernstein et constitueront, de longues années durant, la cible privilégiée de Rosa Luxemburg.

La levée de la loi contre les menées socialistes libère l'énergie syndicale. Les lois impériales ne les autorisent toujours pas à aborder les questions politiques mais les dirigeants de la CGSA s'en accommodent : le caractère très professionnel de leur action n'en est que renforcé. Ils en tirent avantage pour se distinguer, à leur convenance, de l'orientation du parti lorsque celui-ci leur paraît s'écarter de la majestueuse prudence dont ils ont fait leur règle de vie<sup>67</sup>. Le carcan réglementaire leur donne le loisir de s'investir totalement dans la récupération des mutuelles et des coopératives mises en place par Bismarck pour concurrencer l'influence social-démocrate. S'installe alors une sorte de galaxie autour du syndicalisme centralisé, dans laquelle circule une large bureaucratie d'animateurs et de gestionnaires. Ce syndicalisme « à bases multiples » consolide encore les tendances les plus modérées<sup>68</sup>. S'il est un domaine où le syndicalisme allemand s'éloigne à l'évidence de l'héritage de Marx et d'Engels, c'est bien sur la vision « internationale » du mouvement : pour Karl Legien et ses amis, la question internationale du syndicalisme ne se pose tout simplement pas au niveau de la Commission générale des syndicats<sup>69</sup>. La défense corporative admet certes un certain degré d'organisation internationale et Karl Legien sera attentif à ce que les syndicats de branche allemands jouent un rôle actif au sein des Secrétariats professionnels internationaux. Mais en tant que manifestation d'une politique ouvrière, l'Internationale

---

<sup>66</sup> DRACHKOVITCH Milorad M (1953) : *Les socialismes français et allemand et le problème de la guerre*, Genève, Droz.

<sup>67</sup> Au congrès socialiste de Mannheim (1906), Karl Legien, le Secrétaire de la Commission des syndicats indique dans son intervention : « Le parti et les syndicats sont faits l'un pour l'autre, parce que les mêmes personnes sont les supports du mouvement ». Karl Kautsky croit utile de préciser : « Ce furent les sociaux-démocrates qui fondèrent les syndicats allemands, ce sont les sociaux-démocrates qui dirigent les syndicats allemands, c'est la social-démocratie qui prête sa force aux syndicats ». De nombreux syndicalistes auraient volontiers retourné la dernière phrase ! Dans tous les congrès de l'Internationale socialiste, la délégation allemande est composée de deux collègues à parité, l'un syndical, l'autre du Parti. C'est là le signe de reconnaissance des deux piliers du « mouvement ». En 1891, les syndicats « libres », c'est-à-dire sociaux-démocrates, comptent 277 000 adhérents, 680 000 en 1900, 1 300 000 en 1905, 2 400 000 en 1912. Au même moment, le Parti compte environ un tiers de ce nombre d'adhérents. DRACHKOVITCH Milorad, op. cit. pp 194-196.

<sup>68</sup> DREYFUS Michel, KOTT Sandrine, PIGENET Michel, WHITESIDE Noël (1997) : « Les bases multiples du syndicalisme en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne » dans BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (1997) (dir) : *L'invention des syndicalismes, le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne, pp 270-284 ; et KOTT Sandrine (1995) *L'Etat social allemand, représentations et pratiques*, Paris, Belin.

<sup>69</sup> Pour une vision européenne du rapport syndicalisme et politique à cette époque, voir le dernier article publié de Georges Haupt ; HAUPT Georges (1981) : « Socialisme et syndicalisme. Les rapports entre partis et syndicats au plan international : une mutation ? » dans RÉBÉRIOUX Madeleine (dir) (1981) : *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, Editions ouvrières.

est le domaine du parti : les dirigeants du syndicalisme s'y intéressent en tant que membres du parti et composante du mouvement mais ils n'entendent pas jouer de rôle propre en dehors.

Ce point de vue est partagé pendant de longues années par les mouvements syndicaux européens inscrits dans la logique d'organisation de la social-démocratie : en Autriche, dans les pays scandinaves, en Belgique ; ce n'est pas en revanche l'opinion des trade-unionistes anglais. Un tel dispositif n'est pas fait, on s'en doute, pour s'accorder avec la configuration syndicale qui se met en place au même moment en France.

## 2.2 *NAISSANCE DE LA CGT ET PREMIERS PAS DANS L'INTERNATIONALE*

Il est d'usage de considérer le congrès de 1895, tenu à Limoges, comme le moment constitutif de la CGT. Les historiens ont montré combien cette date devait être relativisée : l'assemblée de Limoges se présente elle-même comme le « septième congrès corporatif national des chambres syndicales, groupes corporatifs, fédérations de métiers, unions et bourses du travail ». Le regroupement est fragile, les points d'accord enregistrés au congrès sont peu nombreux. Il est incomplet : la Fédération des Bourses du travail, créée en 1892, ne s'est pas fait représenter<sup>70</sup> ; une partie de la Fédération nationale des syndicats s'en tient elle aussi à l'écart<sup>71</sup>. Des secteurs entiers manquent à l'appel comme la Fédération des mineurs au point qu'en 1902, selon Edouard Dolléans, la Confédération ne rassemble encore qu'un sixième environ des effectifs ouvriers syndiqués<sup>72</sup>. L'édifice est d'une redoutable hétérogénéité politique : les positivistes de

---

<sup>70</sup> Fernand Pelloutier qui en est le nouveau secrétaire général ne viendra qu'au quatrième congrès de la Confédération.

<sup>71</sup> La Fédération nationale des syndicats est fondée en 1886 dans le sillage du Parti ouvrier français de Jules Guesde. La scission du POF (1890) sépare les éléments broussistes et allemanistes et introduit la diversité au sein de la FNS. Le congrès de Marseille, en 1892, adopte la grève générale. Les guesdistes qui y sont hostiles, pensent encore pouvoir en réduire l'influence. En 1894, au premier congrès mixte (Nantes), une motion est adoptée, qui retient à nouveau le principe de la grève générale. Les militants du POF les plus en vue quittent la salle, maintiennent leur propre fédération nationale qui tiendra encore quelques congrès (toujours le lendemain et au même endroit que le congrès du POF, selon la tradition) avant de s'éteindre, en 1898, faute de combattants. BRÉCY Robert (1963) : *Le mouvement syndical en France (1871-1921), essai bibliographique*, Paris, Mouton. L'Union départementale de Loire-Atlantique de la CGT-FO a réédité, en 1994, le compte rendu *in extenso* du congrès de Nantes (6<sup>ème</sup> congrès national des syndicats de France) ainsi que du congrès du Parti ouvrier français tenu au même endroit les jours précédents.

<sup>72</sup> DOLLÉANS Edouard, op. cit. p 23.

la vieille Fédération du livre y côtoient les anarchistes d'Émile Pouget fraîchement convertis aux vertus syndicales ; tout l'arc du socialisme français y est représenté. Sur le plan des structures, c'est un manteau d'Arlequin : quelques fédérations d'industries, des fédérations de métiers, des syndicats isolés, quelques bourses du travail.

La référence à 1895 reste cependant justifiée car cette étape, aussi modeste et partielle soit-elle, constitue l'aboutissement d'un lent processus entamé en 1876 lors du premier congrès national ouvrier tenu sous l'éphémère influence du gambettiste Jean Barberet <sup>73</sup>. Les divers moments qui ont scandé les années de formation du regroupement corporatif sont connus. Nous nous arrêterons uniquement sur ceux qui ont une racine dans l'international.

Les deux dimensions symboliques et pratiques rendent compte de l'importance des facteurs internationaux dans la conformation de la CGT : sur le plan des représentations, il existe une orientation internationaliste manifeste dans la quasi-totalité des courants de l'arc politique cégétiste ; dans le domaine des pratiques corporatives, un grand nombre de fédérations professionnelles sont déjà engagées, avant même la création de la CGT, dans la vie de structures syndicales internationales.

Le IV<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale (Londres 1896), joue un rôle décisif et durable, dans l'établissement de la configuration syndicats/partis propre à la France en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **2.2.1 L'INTERNATIONALISME DES GROUPEMENTS SOCIALISTES**

Les différents courants politiques ou spirituels qui composent la nébuleuse du mouvement ouvrier après la scission des éléments coopérateurs et mutualistes <sup>74</sup>,

---

<sup>73</sup> BRÉCY Pierre, *ibid.* Lors du deuxième congrès tenu à Lyon l'année précédente (janvier 1878), une majorité s'est prononcée en faveur de l'organisation d'une conférence internationale à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1878. Cette manifestation est interdite par le gouvernement Dufaure et le Comité d'organisation animé par les coopérateurs préfère y renoncer. Jules Guesde insiste et obtient le maintien de la réunion. Il est arrêté le 15 septembre 1878 avec 37 autres militants. Jugés, ils délèguent Guesde pour leur défense. Son brillant plaidoyer, qui lui vaut 6 mois de prison, sera diffusé sous forme de brochure dans tout le pays. Il paraît à Marseille un an plus tard, encore surmonté de l'auréole du combattant.

<sup>74</sup> Le tout premier parti ouvrier constitué après le congrès de Marseille tient son congrès constitutif au Havre en novembre 1880. Il adopte le premier programme que Jules Guesde est allé discuter à Londres avec Marx. La scission est immédiate : les groupements coopérateurs et mutualistes se retirent. Peu après, ce sont les anarchistes puis la « grande scission » du Parti des travailleurs socialistes de France (Brousse). L'émiettement qui s'en suit ralentit naturellement l'unification des différentes formes syndicales.

accordent tous une grande importance aux liens internationaux. Internationalistes, les anarchistes le sont par doctrine : antimilitaristes, antipatriotes, ils récusent la nation et tout ce qui s'y rapporte. Leurs références empruntent au souvenir de l'AIT et ils se battent au sein de la Deuxième Internationale, de sa constitution (1889) jusqu'à leur exclusion (1896), pour faire valoir, en France comme en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas, leurs principales bases d'influence, la grève générale de tous les prolétaires<sup>75</sup>. A l'autre bout du spectre et sur un autre mode, les réformistes ont presque une antériorité dans la recherche de liaisons internationales : Auguste Keufer a des relations avec les sociétés positivistes en Angleterre et la Fédération du livre a de nombreux contacts hors de France. La Fédération des travailleurs socialistes de France de Paul Brousse a noué depuis 1883, nous l'avons vu, des liens suivis avec les trade unionistes anglais.

Quant aux courants socialistes numériquement et politiquement les plus importants, ils prêtent tous une grande attention aux questions internationales : du côté des blanquistes, on ne peut que mentionner le rôle omniprésent d'Édouard Vaillant au sein de l'Internationale<sup>76</sup>. Guesdistes et allemanistes y sont également très attachés bien que sur des registres différents.

Nous avons déjà rencontré Jules Guesde arrêté pour initiatives internationalistes en 1878. On le voit un peu plus tard (mai 1880) chercher à Londres « l'imprimatur » de Marx. C'est par un autre Allemand (Karl Hirsch) et par l'Espagnol José Méza qu'il a été mis en contact avec la pensée de Marx qu'il ne connaît guère jusque là<sup>77</sup>. Dans L'Égalité le journal qu'il a créé en 1877, paraît l'année suivante un « Appel aux sociaux-démocrates allemands »<sup>78</sup>. Au fil des années 1880, les guesdistes sont portés à prendre en compte la dimension internationale en référence à Marx et Engels : ils

---

<sup>75</sup> BRÉCY Robert (1969) : *La grève générale en France*, Paris, EDI.

<sup>76</sup> HAUPT Georges, HOWORTH Jolyon (1976) : *Edouard Vaillant, délégué au Bureau socialiste international : correspondance avec le Secrétariat international (1900-1915)*, Milan, Feltrinelli. Victor Griffuelhes, qui est blanquiste, devient Secrétaire général de la CGT en 1902. Il consacrera, avec un bonheur inégal, de nombreux efforts à l'activité internationale.

<sup>77</sup> José Méza, membre espagnol de l'Internationale, dirige la « Nouvelle fédération madrilène ». Il s'oppose aux partisans de Bakounine. Exilé par le gouvernement après la mort de la Première république, il rejoint Paris où il entre en contact avec Guesde. La correspondance publiée par Claude Willard fait ressortir l'influence de Méza sur le ralliement de Guesde au marxisme. Le même Méza s'était rapproché de Marx sous l'influence de...Paul Lafargue, exilé en Espagne où il demeure une année après 1871. WILLARD Claude (1981) : *La naissance du Parti ouvrier français*, correspondance inédite réunie par Émile Bottigelli ; présentée et annotée par Claude Willard, Paris, Editions sociales.

<sup>78</sup> « Les démonstrations internationalistes sont multiples et variées. La presse guesdiste, plus que celle des autres fractions socialistes, insère articles et notes sur les expériences, les succès du mouvement ouvrier international » WILLARD Claude (1965) : *Le mouvement socialiste en France (1893-1905) - Les Guesdistes*, Paris, Editions sociales.

s'inscrivent dans la visée transformatrice propre à la social-démocratie dont le cœur bat en Allemagne. Après la création de l'Internationale, la collusion sera plus manifeste encore bien que, comme le souligne Claude Willard, les contacts sont plutôt rares et les « recommandations » reçues du parti allemand guère prisées<sup>79</sup>. Sur un plan pratique, les guesdistes du Nord, qui sont très influents, s'inspirent largement des exemples belges et allemands dans la création de coopératives et de cercles d'études sociales donnant au socialisme de la Fédération du nord une couleur particulière<sup>80</sup>. Charles Saint Venant, secrétaire de la Bourse du travail de Lille, sera un correspondant de Karl Legien dans la grande bataille qui mettra plus tard aux prises la direction de la CGT et celle des syndicats allemands.

Pour l'heure, un des soucis majeurs des guesdistes est celui de leur perte d'influence dans le mouvement syndical en train de se cristalliser autour de la Confédération générale. Elle est pour eux doublement dommageable : d'abord, elle ne convient pas à leur aspiration au contrôle du mouvement syndical selon le « modèle » dominant de l'Internationale ; par ailleurs, elle les pénalise dans la marche vers la concentration socialiste. Si le courant possibiliste s'évanouit assez rapidement dans le socialisme municipal, vaillantistes et allemanistes restent de redoutables concurrents par l'influence dont ils disposent à travers le travail syndical. Le « contrôle » syndical est une pièce maîtresse pour qui aspire à l'exercice du magistère dans le Parti socialiste. On a déjà évoqué le processus par lequel, en trois congrès successifs et sur le thème de la grève générale, les guesdistes se marginalisent et quittent la Fédération nationale des syndicats avant même la constitution de la CGT. Mais ils escomptent retrouver une influence en passant par la reconnaissance internationale acquise après l'organisation de la première conférence de la salle Petrelle en 1889<sup>81</sup>. A l'exception de la Fédération du nord, à cette époque, broussistes et allemanistes les ont précédés dans l'établissement de relations internationales et le soutien des Allemands ne sera pas suffisant pour compenser une

---

<sup>79</sup> Une communication d'Engels à propos du programme agricole du POF en 1894 est reçue par Bonnier comme « la résultante d'un état d'esprit déplorable et d'une doctrine que je considère néfaste au Parti » WILLARD Claude, *ibid.* p 201.

<sup>80</sup> Singularité qui perdurera longtemps dans le parti SFIO, voire dans la Fédération socialiste d'Augustin Laurent et de Pierre Mauroy. Selon Georges Haupt, le mode d'organisation social-démocrate dominant en Europe à cette époque emprunte son idéologie à celle d'Allemagne mais son mode d'organisation à l'exemple belge ; HAUPT Georges (1981), *op. cit.*, p 34.

perte de crédit durable dans le monde syndical. La raideur doctrinale du Parti ouvrier français, le manque de souplesse de certains animateurs syndicaux de cette tendance, les volte-face du parti sur la question nationale ne seront jamais compensés par l'aide consentie par la puissante social-démocratie voisine. Le IV<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale (Londres, 1896), scelle la rupture entre le guesdisme et le syndicalisme en France : s'il faut une date et un événement symboliques, c'est là sans doute le moment décisif dans l'établissement des rapports syndicats/partis en France et pour longtemps.

Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire de Jean Allemane est, de tous les groupements socialistes, celui qui accorde le plus d'importance - et d'investissement - au syndicalisme<sup>82</sup>. Il servira d'ailleurs de « sas » à un grand nombre d'anarchistes se détournant de la propagande par le fait<sup>83</sup>. Parti à recrutement très ouvrier, violemment hostile à l'action parlementaire<sup>84</sup>, le POSR est « grève-généraliste », il est aussi le plus sûr contributeur à l'extension de cette référence au sein du mouvement syndical<sup>85</sup>. En 1892, la Fédération des bourses est, et reste par la suite, composée d'une majorité de

---

<sup>81</sup> Engels en bon stratège ne s'y est pas trompé : « Pour regagner votre position en France, vous devez d'abord gagner la reconnaissance internationale ». Engels, à Lafargue, 23 mars 1889 ; dans : ENGELS Friedrich, LAFARGUE Paul et Laura : *Correspondance*, volume III, 1887-1890, Moscou, 1960. Cité par MILNER Susan (1990) : *The Dilemmas of Internationalism : French Syndicalism and the International Labour Movement 1900-1914*, New York, Oxford, Munich, Berg.

<sup>82</sup> MOSS Bernard (1985) : *Aux origines du mouvement ouvrier français, le socialisme des ouvriers de métiers 1830-1914*, Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon.

<sup>83</sup> CHARNAY Maurice, op. cit.

<sup>84</sup> En 1893, il s'assure 6 des 15 députés socialistes élus dans le département de la Seine. Mais trois ans plus tard, 4 d'entre eux refusent de reverser leur indemnité au parti et sont exclus. Le parti ne retrouvera plus guère d'audience électorale. Surtout ouvrier, le POSR compte tout de même à cette époque des intellectuels de haute renommée comme Lucien Herr et Charles Andler ; LEFRANC Georges (1967) : *Le mouvement syndical sous la troisième République*, Paris, Payot.. Dès son congrès de 1891, le POSR subordonne l'action politique à l'action économique et accorde le primat à l'action syndicale. De nombreux auteurs (LONGUET Jean : *L'évolution du socialisme français des origines à nos jours*, Paris, 1909 ; DOMMANGET Maurice : *Edouard Vaillant, un grand socialiste 1840-1915*, Paris, La table ronde, 1956 ; LIGOU Daniel : *Histoire du socialisme en France*, Paris, PUF, 1962 ; et d'autres) considèrent le terme « d'anarcho-syndicaliste » comme un paravent qui masque en réalité l'influence déterminante de l'allemanisme et du blanquisme dans la CGT. Griffuelhes, lui même blanquiste, rend hommage au parti de Jean Allemane : GRIFFUELHES Victor (1908) : *L'action syndicaliste*, Paris, Editions syndicalistes, et Fernand Pelloutier dans son ouvrage sur *L'histoire des Bourses du travail* note l'étroite parenté entre la doctrine du POSR et celle des syndicalistes révolutionnaires. En 1896, Pelloutier voit le mouvement socialiste se regrouper selon deux axes : l'un autour des « collectivistes étatistes », l'autre autour des « collectivistes anarchistes ». Il classe les allemanistes dans le deuxième groupe JULLIARD Jacques (1985) : *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, p 115. On trouve également un exposé des thèses allemanistes dans MOSS Bernard, op.cit., pp 153-157. Celui-ci montre combien le programme allemaniste correspond aux attentes idéologiques des ouvriers de métiers qui qualifient ce qu'il appelle le « socialisme des ouvriers de métiers » à la base du socialisme français.

militants de cette tendance : des animateurs de fédérations importantes comme Eugène Guérard et Georges Lhermitte, des Chemins de fer, Albert Bourderon, le tonnelier que l'on retrouvera à Zimmerwald, appartiennent au POSR tout comme Pascal Faberot le chapelier. Maurice Dommanget, dans son ouvrage sur la Chevalerie du travail français, évoque ces acteurs de la naissance de la CGT. Si la Chevalerie n'a eu qu'un rôle modeste en France, elle sert de lien, discret, entre militants de tendances différentes, notamment entre Pelloutier et les principaux dirigeants allemanistes ; ces liens ont permis de maintenir une certaine coordination autour de la fragile CGT même lorsque Fernand Pelloutier refusait d'y engager la Fédération des bourses . « Comme tous les allemanistes, Eugène Guérard fait du syndicat à la fois une force combative et une force constructive et il ne limite pas son action au plan national. Il entend poursuivre l'organisation et la lutte syndicale en accord avec les travailleurs et les corporations des autres pays »<sup>86</sup>.

Eugène Guérard participe d'ailleurs activement à la mise en place de la Fédération internationale des ouvriers du Transport en 1885 et en devient le Secrétaire général en 1893<sup>87</sup>. Internationalistes, les allemanistes - comme les syndicalistes révolutionnaires - se posent en héritier de l'Association internationale de 1864. Ils seront très actifs dans la constitution des coordinations corporatives internationales et poursuivront la bataille

---

<sup>85</sup> D'après Maxime Leroy : « L'histoire de la grève générale est intimement liée à l'allemanisme » LEROY Maxime: (1913) *La coutume ouvrière*, 2 volumes, Paris, Giard et Brière, p 512. C'est toutefois l'anarchiste Tortelier qui en donnera le premier un exposé logique complet.

<sup>86</sup> DOMMANGET Maurice (1967) : *La Chevalerie du travail français*, Lausanne, éditions Rencontre. La Chevalerie du travail français s'inspire des Knights of Labor nord-américains quoique sur un mode tout à fait différent : aux Etats-Unis, la Chevalerie est un mouvement de masse qui développe son influence jusqu'en 1886 dans de grandes luttes revendicatives et notamment pour la journée de huit heures. Les « Chevaliers du travail » sont les initiateurs de l'idée et de la pratique du 1<sup>er</sup> mai chômé ; la manifestation à laquelle ils ont appelée à Chicago en 1886 a été réprimée ; c'est elle qui est à l'origine de la décision de commémorer ce jour comme journée internationale des travailleurs ! La Chevalerie s'implante un peu en Grande-Bretagne par le biais des Verriers qui essaient depuis les Etats-Unis. En France, l'influence reste modeste. Sa forme est aussi différente : une simple confrérie animée par un Grand maître. Fernand Pelloutier a été de ceux-ci : il y côtoie Eugène Guérard et Aristide Briand. La Chevalerie du travail français (CTF) nourrissait des idéaux proches du syndicalisme révolutionnaire et des allemanistes. Elle servait surtout de lieu de débat entre responsables de provenances diverses qui se retrouvaient sur l'importance à accorder au syndicalisme. Il est probable aussi que quelques décisions prises au Bureau confédéral de la CGT ont dû préalablement être débattues dans les modestes cénacles de la CTF.

<sup>87</sup> Après la grève infructueuse de 1898 des cheminots, Eugène Guérard se range du côté des réformistes. Il sera un éphémère secrétaire général de la CGT (d'avril à novembre 1901) avant de figurer « parmi les millerandistes les plus avérés » comme l'écrira Pierre Monatte quelque soixante ans plus tard. Pierre Monatte se fait l'écho des rumeurs circulant sur le rôle trouble de Eugène Guérard dans la grève de 1910 des Chemins de fer et sa mise en cause au Comité confédéral où sont évoqués les rapports maintenus avec son « ami Briand » ; MONATTE Pierre: « la fondation de la Vie Ouvrière », dans *La Révolution prolétarienne*, n° 443, octobre 1959, p 15-211.

contre la social-démocratie au sein de la Deuxième internationale après l'expulsion définitive des anarchistes au congrès de Londres de 1896.

### **2.2.2 DANS LES SECRETARIATS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX**

Les fédérations professionnelles se préoccupent très tôt des liaisons internationales. Les cheminots, on l'a vu, dès 1885 ; l'année 1889 est le point de départ d'un mouvement assez rapide de constitution de plusieurs coordinations corporatives à l'image de celle qui se met en place dans les transports. La date ne doit rien au hasard. Au cours des assemblées qui donnent naissance à l'Internationale à Paris, des contacts s'établissent, qui sont bien dans la vocation de l'organisation internationale. A ses débuts, la Deuxième internationale est une structure souple, un forum de rencontre autour des intérêts ouvriers. Mais les besoins syndicaux sont autres : modestes à leur origine, les « secrétariats internationaux » se veulent essentiellement pratiques. Les SPI se créent dans le sillage de l'Internationale parce que les voyages coûtent cher et qu'on ne se réunit pas souvent<sup>88</sup>. De plus, ce sont bien souvent les mêmes militants qui cumulent les responsabilités politiques et syndicales. Et enfin, l'Internationale est encore assez accueillante pour que la plupart des sensibilités syndicales s'y retrouvent.

Après les transports et les cheminots, les mineurs se regroupent en 1890 en une fédération internationale, puis les ouvriers de la métallurgie en 1893<sup>89</sup> : à chaque fois, Anglais, Français et Allemands se retrouvent, avec d'autres bien sûr, mais au moins toujours ces trois-là, quels que soient par ailleurs les divorces et les controverses existant entre les confédérations<sup>90</sup>. Les syndicats allemands, adossés à la plus puissante

---

<sup>88</sup> Le congrès constitutif du Secrétariat typographique international a lieu le dernier jour du congrès de l'Internationale : une partie des délégués avait participé au congrès « marxiste », les autres au congrès « possibiliste ». Chaque congrès de la II<sup>ème</sup> Internationale sera l'occasion de réunions corporatives, certains participants (notamment des trade-unionistes) se contentant de celles-ci. Le SPI du bâtiment consigne même dans ses statuts le fait que ses réunions se tiennent en même temps que celles de l'Internationale. Dans l'ensemble, bien sûr, la prédominance socialiste est incontestable LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier, p 11.

<sup>89</sup> Le congrès de Bruxelles qui est celui de la véritable mise en place de l'Internationale (1891) est l'occasion de nombreux contacts visant à organiser les internationales professionnelles : c'est de là que date la naissance des liaisons entre métallurgistes mais aussi des ouvriers du textile, du bois et les marins : LEROY Maxime op. cit. p 795.

<sup>90</sup> DREYFUS Michel (2000) : « The Emergence of an International Trade Union Organization (1902-1919) » dans CAREW Anthony (dir): *The International Confederation of Free Trade-unions*, Berne..., Peter Lang.



social-démocratie du moment, sont moteurs de l'organisation des SPI : 17 au tournant du siècle, ils sont 28 en 1914 dont... 24 ont leur siège en Allemagne. Il y a, à l'origine de ce mouvement, un double besoin que remplissait l'AIT, malgré toutes ses limites : la lutte contre les flux transfrontaliers de « jaunes » pendant les grands conflits ; la solidarité financière durant les grèves. A cela s'ajoute une fonction que nous pourrions appeler de « circulation des normes du rapport salarial ». L'échange d'informations sur les conditions de travail, la durée de travail sur les différents types de machine, sur les niveaux de salaires par rapport aux qualifications constituent autant d'arguments importants dans la période d'expansion du machinisme de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Face à un patronat toujours prompt à évoquer le travailleur étranger moins payé et plus efficace, les fédérations syndicales trouvent très vite dans les SPI un soutien indispensable à l'action corporative. Bien des organisations importantes dans la constitution de la CGT, disposent d'une organisation internationale avant même d'appartenir à la confédération nationale : le Livre, les Chemins de fer, le Bâtiment, le Textile, les Métaux. Le processus de construction de la dimension interprofessionnelle nationale s'opère dans un moment où les organisations sont déjà impliquées dans les relations internationales<sup>91</sup>. La fonction des SPI est certes essentiellement pratique et le fait que leur siège soit en Allemagne garantit qu'ils ne se livrent à aucune prise de position de nature politique. Mais les décisions ne sont pas toute la vie d'une structure, il y a aussi ce qui ne laisse pas de trace, ne connaît aucune mesure et qui joue pourtant un rôle important : les relations interindividuelles, les sympathies ou les incompatibilités, ce contact parfois superficiel parfois intense à la culture de l'autre, l'amitié qui peut s'insérer dans des rapports fonctionnels, tout cela fait partie aussi des relations internationales dont dépendent, davantage encore que dans la vie « nationale », les rapports entre organisations.

---

<sup>91</sup> Sans parler des zones frontalières où, bien souvent, le bassin d'emploi ou les échanges culturels ne sont guère arrêtés par l'existence d'une frontière. Là, ce sont les bourses du travail qui sont en relation avec leurs homologues par exemple en Belgique ou en Suisse.

On sait peu de choses de la première vie des SPI<sup>92</sup>. Au début du siècle, ils développent leur activité par-delà les relations parfois exécrationnelles existant entre les confédérations ; dans certains d'entre eux les Français jouent un rôle important et, tel Auguste Keufer du Livre, ils peuvent réinvestir leur engagement international pour renforcer leur position à l'intérieur de la CGT<sup>93</sup>. Dans une phase ultérieure de la vie syndicale internationale, certains SPI, et notamment celui des transports, joueront un rôle important dont nous reparlerons.

La ressource que constituent les SPI se fait sentir dans plusieurs domaines de la vie syndicale : ils contribuent, en particulier, à la circulation de moyens d'action dont le fameux label des typographes rapporté de l'Exposition universelle de Boston par une

---

<sup>92</sup> Les SPI occupent une place mineure dans l'historiographie du syndicalisme international. Le *Department of Labor* américain a financé il y a quelques années quelques monographies sur certains d'entre eux. ; voir HARMON J (1959) : *The International Metalworkers' Federation*, Washington DC, US Department of Labor ; ou HARMON J (1962) : *The Public Services' International*, Washington DC, US Department of Labor. Les SPI eux-mêmes ont produit quelques documents sur leur histoire, par exemple, NYSTRÖM Sigvard (1983) : *Histoire de l'UITA*, Genève, UITA. Leur action n'a certes pas l'éclat des grandes déclarations de l'Internationale ou des Internationales syndicales : ils servent moins à activer les grandes références qu'à tenir des liens concrets d'une utilité pourtant directement visible dans le travail syndical de base. Il serait erroné d'opposer les deux formes, rabattues l'une sur l'idéologique, l'autre sur l'empirique. Nous les avons déjà défini comme des composantes complémentaires du syndicalisme international auxquels nous ajoutons la coopération intra-firmes. Mais on verra qu'au fil du temps, lorsque les Internationales syndicales seront appelées par les tensions du monde à se définir les unes contre les autres, les SPI joueront un rôle essentiel de maintien de liaisons pratiques entre les mouvements syndicaux nationaux, parfois même par-dessus le rideau de fer. Lorsque de nouvelles formes de domination capitaliste verront le jour, comme les entreprises multinationales, par exemple, c'est dans le cadre de certains SPI que naîtront des modes d'organisation comme les « Comités mondiaux » dont Charles Levinson fut un précurseur LEVINSON Charles (1974) : *Le contre pouvoir multinational, la riposte syndicale* Paris, Seuil. Sur certains SPI, voir COURTY Guillaume (1990) : « *Hic et Nunc* : la ressource internationale dans le secteur des transports », MACSHANE Denis : « Réflexions sur l'histoire de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie » et RÉBÉRIOUX Madeleine : « Naissance du Secrétariat typographique international », tous trois dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes. Sur les SPI en général, WINDMULLER John P. (1995) : *International Trade Secretariats : The Industrial Trade-unions Internationals*, Washington D.C., US Department of Labor ; SHEVENELS Walter (1964) : *Quarante cinq années de Fédération syndicale internationale, 1901-1945*, Bruxelles, éditions de l'Institut Émile Vandervelde, (Ed originale 1956). Et RÜTTERS Peter : « Histoire et développements des secrétariats professionnels internationaux (SPI) » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes. Si les SPI en tant que tels ont été peu observés par les historiens français, certains secteurs professionnels ont, en revanche, fait l'objet d'études. Voir notamment MICHEL Joël (1987) : *Le mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale (Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne). Etude comparative des années 1880-1914*, Thèse de doctorat, Université de Lyon.

<sup>93</sup> Par exemple lorsqu'en 1905, la CGT décide le lancement d'une campagne d'action sur les huit heures, la FFTL s'engage dans une lutte nationale pour les neuf heures. Elle est naturellement prise à partie par les secteurs révolutionnaires (au congrès d'Amiens, 1906) mais se défend en invoquant le soutien corporatif international : « Le secrétariat typographique international, répond Keufer, a donné un admirable exemple de solidarité internationale pendant nos grèves pour la journée de neuf heures ». [Institut d'histoire sociale de la CGT : *1906, le congrès de la Charte d'Amiens*, Paris, 1983, p220]. Georges Lefranc indique que la FFTL a reçu 150 000 F. or de son SPI pendant le mouvement de 1906 ; LEFRANC Georges, 1952, op. cit. p 9.

délégation de la FFTL ; le sabotage, présenté au congrès de Toulouse par Paul Delesalle, secrétaire adjoint de la Fédération des bourses, est tiré du *Go canny* venu d'Angleterre par un appel de l'Union internationale des chargeurs de navires dont le siège se trouve à Londres<sup>94</sup> ; dans le même rapport, Paul Delesalle présente le boycott et recommande de l'intégrer au combat de classe. Le mot et la tactique sont apparus en Irlande, ont passé en Angleterre puis en Allemagne et aux Etats-Unis. Adopté au congrès de Toulouse, le principe du boycott passe dans la pratique en France lorsque les typos de Paris mettent à l'index les deux journaux le Rappel et le XIX<sup>ème</sup> siècle qui refusent le label<sup>95</sup>.

L'implication de nombreuses organisations de la CGT dans des structures internationales corporatives tout comme la forte implication des courants politiques les plus « internationalistes » permettent de comprendre qu'au congrès constitutif de la Confédération, à Limoges, un des premiers mandats confié à la nouvelle « concentration » soit d'organiser une conférence internationale pour mettre sur pied une coordination internationale spécifiquement syndicale, distincte de la Deuxième Internationale. Commence alors une épopée qui va occuper maints débats au sein de la jeune organisation.

### **2.2.3 LE CONGRES DE LONDRES, CRISTALLISATION DU RAPPORT SYNDICATS-PARTIS**

L'enjeu principal du congrès de Londres a été celui du maintien ou de l'exclusion des anarchistes de l'Internationale. On sait ce qu'il en fut : le congrès a voté à une grande majorité cette exclusion mais elle était devenue sans grand objet. Instruits par l'histoire,

---

<sup>94</sup> *Go canny* signifie « ne vous foulez pas ». La première pratique du label est attribuée aux cigariers de San Francisco en 1876 ; cité par LEROY Maxime, op.cit, p 611. La délégation française en fait adopter le principe au congrès de la FFTL avant de le proposer au congrès confédéral. Le congrès de Toulouse (1897) l'adopte et les premiers essais ont lieu dans la typographie en 1898.

<sup>95</sup> Pour faire respecter le boycott, on pratique ce que les Anglais appellent le « picketing » (qui deviendra le piquet en cas de grève) consistant à surveiller les alentours de l'établissement « boycotté ». Le mot lui-même vient, selon Maxime Leroy, du nom du capitaine Boycott, régisseur impitoyable d'un Lord irlandais qui s'était rendu si impopulaire qu'il fut mis à l'index par ses paysans lors de la moisson de 1879.

la plupart des anarchistes avait anticipé une décision bien attendue puisqu'elle avait été mise en débat lors du congrès précédent de l'Internationale tenu à Zurich (1893)<sup>96</sup>. La véritable question portait en fait sur les syndicats conviés au congrès car plusieurs de leurs représentants étaient des anarchistes, parmi lesquels Fernand Pelloutier ou le Néerlandais Cornelissen. Le congrès décidait finalement d'obliger les syndicats à satisfaire aux mêmes conditions que les partis, ce qui a conduit par exemple les trade-unions à quitter la séance et à ne plus revenir dans les congrès de l'Internationale. Mais le plus intéressant pour nous réside dans la réunion de la délégation française qui devait décider de son vote puisque les règles du congrès attribuaient un vote par « nation »<sup>97</sup>.

La délégation française est, de loin, la plus nombreuse avec ses 123 membres (contre 47 à l'Allemagne par exemple et 20 à la Belgique). Fernand Pelloutier qui s'est abstenu de se rendre au congrès constitutif de la CGT l'année précédente, déploie en revanche une énergie considérable pour le congrès international. Il rêve de débarrasser l'Internationale de l'emprise des autoritaires (ce qui relevait d'une erreur d'appréciation des rapports de force réels), et surtout au sein de la représentation française, il veut faire mordre la poussière à la fraction guesdiste honnie<sup>98</sup>. La délégation des « syndicaux » a donc été soigneusement coordonnée (des deux côtés d'ailleurs) et à l'ouverture du congrès 43 des 55 mandats syndicalistes sont détenus par les syndicalistes révolutionnaires, les anarchistes et les allemanistes, ces derniers étant les plus nombreux. A l'issue du débat qui partage la délégation, trois camps se dégagent, d'inégale importance : les guesdistes et les indépendants sont pour l'application intégrale des critères de Zurich, et donc leur imposition aux chambres syndicales ; syndicalistes-révolutionnaires, allemanistes (des syndicats et des bourses mais aussi ceux qui représentent le POSR en tant que tel) sont pour la tolérance générale ; Edouard Vaillant et Marcel Sembat, très hostiles aux anarchistes « politiques », sont plus ouverts à l'égard des syndicalistes<sup>99</sup>. Le vote départage finalement les deux positions les plus éloignées, celle défendue par Fernand

---

<sup>96</sup> Une motion avait été adoptée à Zurich, définissant les conditions d'appartenance à l'Internationale : « Toutes les chambres syndicales seront admises au congrès, et aussi les partis et organisations socialistes qui reconnaissent la nécessité de l'organisation des travailleurs et de l'action politique ». L'interprétation devait être tranchée à Londres ! La virgule après « congrès » excluait-elle les chambres syndicales de l'obligation de reconnaître la nécessité de l'organisation politique ?

<sup>97</sup> Cette règle adoptée dès les débuts de la II<sup>ème</sup> Internationale montre bien le caractère « onusien » de cette organisation.

<sup>98</sup> Jacques Julliard, dans son *Fernand Pelloutier* rapporte, pour en souligner l'importance, les débats du congrès de Londres : JULLIARD Jacques, op. cit., pp 134-142. Voir aussi WINOCK Michel (1992) : *Le socialisme en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil.

<sup>99</sup> MILNER Susan (1990) op. cit., p 51.

Pelloutier et celle de Jules Guesde<sup>100</sup>. La première l'emporte d'une courte tête par 57 voix contre 56 : seules 14 bourses du travail ont voté avec Jules Guesde et Jean Jaurès. La séparation ainsi révélée va perdurer pendant des années, séparant en deux fractions opposées syndicalistes et politiques. Cette dualité est simplificatrice : il y a des « politiques » des deux côtés, qui n'ont tout simplement pas les mêmes conceptions de l'articulation syndicats/partis ; ce n'est pas non plus une coupure entre réformistes et révolutionnaires car Auguste Keufer mêle sa voix à celle de Fernand Pelloutier et Alexandre Millerand vote comme Jules Guesde. Cette répartition est instable, Jean Jaurès prend acte de cette coupure inscrite désormais au cœur de la galaxie ouvrière française. Il la théoriserait, face à Karl Kautsky, au congrès d'Amsterdam en 1904, la présentant même comme une force du mouvement français<sup>101</sup>. A l'inverse, Jules Guesde ne cessera de poursuivre les syndicalistes de la CGT de sa vindicte. Il tentera, après la création du Parti socialiste unifié, d'imposer au parti comme à ses propres amis syndicalistes une position d'intransigeance récusée par tous les autres courants socialistes.

Ainsi l'alliance « d'Amiens » date de 1896, elle s'est constituée à un congrès international qui croyait avoir réglé la question anarchiste quand il ne faisait que s'empêtrer dans la question syndicale<sup>102</sup>. Au retour de Londres, la CGT décide de ne pas assister aux congrès futurs de l'Internationale et de reprendre la voie de création d'une

---

<sup>100</sup> La motion de Fernand Pelloutier avait été préparée avant le départ à Londres lors d'une réunion à la Mutualité où tous les courants syndicaux non guesdistes étaient représentés (et même le Livre !). Lors de l'affrontement de Londres, Jules Guesde a pour les syndicats quelques mots de mépris qui altèrent durablement la relation entre ce courant et les syndicalistes en général. Cette réunion va également marquer Jean Jaurès. Il y tient une position intransigeante, plaidant avec vigueur le primat de l'action politique et critiquant les syndicats qui la contestent. Avec les autres indépendants qui, eux, ne connaissent pas grand chose du syndicalisme, il se retrouve sur les mêmes positions que Guesde, ce qui ne lui arrivera plus par la suite sur la question des rapports entre partis et syndicats.

<sup>101</sup> Après l'épisode londonien, Jaurès noue des relations distantes mais de respect réciproque avec les animateurs de la CGT. Si ses idées sont critiquées, sa personne n'est pas attaquée. Dans leur ouvrage d'anticipation, Émile Pataud et Émile Pouget le désignent sous l'appellation de « grand penseur socialiste », titre que lui accordera aussi Pierre Monatte. Jean Jaurès interviendra auprès de René Viviani, alors ministre, pour qu'un poste de rédacteur soit accordé à Fernand Pelloutier, malade et sans ressources, en 1899 ; PATAUD Émile, POUGET Émile (1909) : *Comment nous ferons la révolution*, Paris, Tallandier. Il a été réédité en 1995 aux éditions Syllepse.

<sup>102</sup> « Le congrès de Londres semble avoir signifié la fin du combat international contre les anarchistes mais sa lutte avec le syndicalisme venait de commencer » ; COLE Georges D.H. (1974) *A History of Socialist Thought*, tome 2, Londres, Macmillan, p 36 ; cité par MILNER Susan, op. cit., p 52.

Internationale syndicale en dehors de l'Internationale socialiste<sup>103</sup>. Ulcérés par le ton agressif des échanges lors des séances du congrès, les trade-unionistes anglais promettent eux aussi qu'on ne les y reprendra plus. Mais le problème d'une coordination propre des syndicats reste posé. Bien que son principe ait été adopté majoritairement aux congrès précédents de l'Internationale, le refus des Allemands la condamne aux limbes.

Les cégétistes ne désarment pas même si les tensions domestiques reprennent vite le dessus. Conformément aux vœux répétés des différents congrès confédéraux, ils organisent une conférence à Paris, en 1900, lors de l'Exposition universelle. Malgré la présence de quelques Anglais, de Belges et de Suisses, la conférence est un échec<sup>104</sup>. Quelques semaines plus tard, les dirigeants de la CGT tiennent un meeting commun avec des trade-unionistes anglais pour protester contre le risque de guerre entre la France et l'Angleterre qui semble se faire jour après les événements d'Afrique du Nord. Cette manifestation en revanche connaît un grand succès qui redonne espoir aux Français, affectés jusque là par un sentiment d'isolement<sup>105</sup>.

L'année suivante, ils se rendent à Londres, à l'invitation des Anglais. Ils sont reçus par la Fédération générale des trade-unions (dont ils découvrent d'ailleurs l'existence) qui leur apprend qu'une coordination est en cours entre eux-mêmes et quelques syndicats continentaux conduits par les Allemands ; ce regroupement est destiné à mettre en place une instance syndicale internationale. Une conférence a effectivement lieu quelque temps après, à Copenhague, lors du congrès des syndicats danois, lesquels ont choisi leurs invités...en dehors de la CGT française et de quelques autres. Ainsi, les syndicalistes révolutionnaires qui ont posé sans relâche depuis 1891 dans l'Internationale la question d'une coordination propre des syndicats, voient celle-ci se

---

<sup>103</sup> Ses positions toutefois y resteront présentes par le biais des allemanistes et, en partie, des blanquistes : au congrès de 1900, où ils parviennent enfin à faire venir en séance plénière la question de la grève générale, les allemanistes mandatent Eugène Guérard pour la défendre à la tribune. Il intervient dans ce sens ainsi que Aristide Briand et tous deux s'attirent une réponse cinglante de Karl Legien, au nom de la délégation allemande, qui réfutera l'idée de la grève générale avec dédain.

<sup>104</sup> L'invitation a été largement adressée mais un boycott a été organisé par les Allemands. Le deuxième jour de la conférence, un Allemand y fait une courte apparition : il venait de participer à une réunion de l'Internationale des transports mais a demandé que sa présence ne soit pas mentionnée au procès verbal de peur de rétorsion lors de son retour en Allemagne !

<sup>105</sup> Le succès public fut reconnu par des socialistes, d'autant que c'était la première du genre. Edouard Vaillant écrivit d'ailleurs au Bureau socialiste international, chargé d'administrer la vie de l'Internationale entre deux congrès, pour qu'une initiative de même teneur puisse être prise par l'organisation socialiste HAUPHT Georges, HOWORTH Jolyon (1976) : *Edouard Vaillant, délégué au Bureau socialiste international : correspondance avec le secrétariat international (1900-1915)*, Feltrinelli, Milan, p 237 ; cité par MILNER Susan, op. cit., p 67.

constituer par ceux-là même qui l'ont combattue et, de plus, s'organiser selon des modalités convenues en dehors d'eux, si ce n'est contre eux.

C'est donc en 1902, à Stuttgart, que se réunit pour la première fois et aux fins de sa constitution, la première conférence du Secrétariat syndical international (SSI)<sup>106</sup>. La CGT y est naturellement conviée, mais sans ordre du jour préalable : elle trouve à son arrivée une table bien dressée, les couverts installés et les mets déjà convenus.

### 2.3 DANS L'ARENE

L'investissement international de la CGT se maintient au cours de cette période à un très haut niveau, tant au plan confédéral qu'à celui des fédérations. Il est même d'une ampleur exceptionnelle si on le relie aux difficultés d'existence, voire de survie, de l'organisme confédéré durant ses vingt premières années. La CGT connaît en effet de gros problèmes : une faible implantation, l'intégration des bourses du travail et leur rationalisation ; la réorganisation des champs fédéraux, la création de fédérations d'industrie, le tout au beau milieu d'oppositions doctrinales radicales et de confrontations houleuses. A cela s'ajoutent la véritable guerre que lui livrent les différents gouvernements de la « Belle époque » et la concurrence que lui impose parfois le mouvement des « jaunes » de Paul Lanoir et de Pierre Biétry<sup>107</sup>.

Ce niveau d'engagement international élevé s'explique par son caractère décisif pour l'affirmation d'un authentique mouvement confédéral. Certes, l'orientation stratégique de la nouvelle centrale, dominée par les syndicalistes révolutionnaires, ne prend sens que dans une action dépassant l'Etat et la nation comme catégories politiques ; toutefois les réformistes de la centrale accordent une importance et une attention égale à cet aspect de leur activité. Les nombreuses oppositions qui émaillent alors la vie de la CGT, l'entrée en crise progressive de l'action confédérale vers 1909, ont toutes un prolongement ou une racine dans les tensions internationales du moment. D'ailleurs pas un congrès de la CGT ne se tiendra sans que les questions internationales n'occupent

---

<sup>106</sup> DREYFUS Michel (2000) : op. cit. Concernant le SSI, nous nous référons ici outre cet article à : MILNER Susan (1988) : « The International Labour Movement and the Limits on Internationalism, the International Secretariat of National Trade Union Centres » dans *International Review of Social History*, n° 33, pp 1-24.

<sup>107</sup> STERNHELL Zeev : *La droite révolutionnaire*, Paris, Seuil, 1990 ; 1<sup>ère</sup> édition 1978, pp 245-317.

une place de choix dans les échanges et les décisions. Nous tenterons de montrer ici quelques aspects de ce jeu du national et de l'international dans les évolutions de la CGT au cours de la période qui la conduit du début du siècle à l'effondrement de 1914.

### **2.3.1 1900-1909, L'ISOLEMENT REDOUTABLE**

Aucune surprise ne pouvait survenir à la conférence de Stuttgart qui donne naissance au Secrétariat syndical international (SSI). Les accords convenus à Copenhague l'année précédente sont considérés comme acquis et ne souffrent pas la controverse. Victor Griffuelhes, le nouveau secrétaire général de la CGT, prend connaissance des trois principes de fonctionnement du SSI : 1. La conférence ne traite que des questions propres au mouvement syndical, le reste relevant de la sphère politique est renvoyé aux congrès de la II<sup>ème</sup> Internationale ; 2. Les relations syndicales internationales passent par le canal exclusif des confédérations nationales ; 3. Le SSI n'admet qu'une seule organisation syndicale par pays. Aux antipodes des approches françaises, ces principes sanctionnent l'hégémonie qui, dès le départ, s'exerce au sein du secrétariat international. En 1902, la Commission générale des syndicats allemands (CGSA) vient d'achever le processus de centralisation des syndicats libres<sup>108</sup> entamé depuis une dizaine d'années. Le regroupement dépasse alors le million d'adhérents et Karl Legien va de victoire en victoire en imposant l'autorité du centre confédéral sur les puissantes fédérations attachées à l'autonomie. Contre cette orientation, le courant des « lokalisten » fait scission avant de disparaître peu à peu, entraînant dans sa chute l'influence de l'anarcho-syndicalisme en Allemagne. Rien ne semble pouvoir entraver la marche en avant du syndicalisme libre allemand ; il rayonne de puissance dans la société où il conquiert le dense réseau mutualiste et les institutions de l'assurance sociale mises en place par Bismarck que lui disputaient jusque là les syndicats libéraux<sup>109</sup>. Les conventions collectives se développent, un million d'ouvriers sont couverts par un convention collective en 1905, ainsi que les « chambres paritaires », ancêtres de la codétermination. La Commission des syndicats rayonne aussi dans le SPD où Karl

---

<sup>108</sup> Rappel : « libre » signifie alors une opposition au syndicalisme chrétien. Moins influent que son concurrent socialiste, celui-ci regroupe néanmoins à la même époque plus de 200 000 adhérents.

<sup>109</sup> Voir, d'un point de vue comparatif DREYFUS Michel, KOTT Sandrine, PIGENET Michel, WHITESIDE Noël (1997) : op. cit., ainsi que KOTT Sandrine (1995) : op. cit.



Legien veille avec grand soin au maintien d'orientations ultra-réformistes<sup>110</sup>. Au moment de l'installation du SSI, nul ne peut revendiquer à égalité de droit avec les Allemands la direction des destinées syndicales internationales. Fort des principes qui ont assuré son succès en Allemagne, Karl Legien entend bien promouvoir le modèle dans l'arène internationale : les trois principes de Stuttgart reflètent les conceptions centralisatrices et normatives d'un syndicalisme pleinement inscrit dans la répartition des tâches propre aux canons de la social-démocratie. Il sait pouvoir compter sur les alliés des partis frères, sociaux-démocrates autrichiens, hongrois et tchèques au sud, scandinaves au nord. Réaliste, il sait qu'il doit composer avec le syndicalisme britannique qu'il respecte du fait de sa puissance ; il regarde également du côté de la lointaine AFL américaine de Samuel Gompers qu'il entreprend rapidement de joindre à l'Internationale. Non, décidément, il n'y a qu'un seul problème, c'est la France, son insaisissable socialisme et son syndicalisme extravagant. Jamais, Karl Legien ne comprendra la CGT qu'il poursuivra de sa vindicte jusque pendant la guerre de 1914 et qu'il juge non représentative de la classe ouvrière française : pour lui, le syndicalisme-révolutionnaire n'est qu'une rhétorique des vieux métiers, forme agonisante d'une action ouvrière déclassée. Le seul syndicalisme français qu'il accepte, c'est celui de

---

<sup>110</sup> Si Karl Legien et les syndicalistes de la CGSA sont sensibles aux thèses d'Eduard Bernstein, ils restent toutefois toujours proches du « centre » de la social-démocratie allemande (et notamment de August Bebel) car c'est là que leur influence sur les positions du parti est la plus efficace. Jusqu'en 1900, on l'a évoqué, les syndicalistes sociaux-démocrates d'Europe n'étaient guère partisans d'une Internationale spécifiquement syndicale. Mais le développement foudroyant de l'industrie allemande à la fin du siècle draine de grands courants d'immigration d'origine tchèque, hongroise et belge qui inquiètent la Commission des syndicats et la conduit à considérer les avantages d'une coordination syndicale (c'est la même considération qui amènera l'AFL au sein du SSI). Après 1903-1904, Karl Legien réalise de plus l'avantage qu'il peut tirer d'un contrôle du SSI aux fins de sa stratégie à l'intérieur du SPD. En effet à partir de 1903, un débat s'instaure au sein du parti sur le recours éventuel à la grève générale au cas où le gouvernement impérial chercherait à porter atteinte au suffrage universel. Pour couper court à cette éventualité, les syndicats allemands tiennent en 1905 leur congrès *avant* celui du parti qui doit arrêter une position sur le sujet. Ils adoptent alors une position très hostile au principe de la grève générale afin d'entraver toute décision du parti dans ce sens. Leur position rejoint celle du groupe parlementaire, siège de l'aile droite du parti, dont le porte-parole, Ignatz Auer, déclare que « la grève générale est une absurdité générale ». Le thème revient pourtant au congrès de Iéna, après que August Bebel lui-même eut soutenu cette idée en cas d'atteinte aux intérêts vitaux de la social-démocratie. Une résolution ambiguë est adoptée par 287 voix contre 14. Parmi les 14, figure Karl Legien ; GOUGEON Jacques-Pierre (1996) : *La social-démocratie allemande 1830-1996 - De la révolution au réformisme*, Paris, Aubier, p 151. Une conférence secrète se tient en février 1906 entre la direction des syndicats et celle du SPD : les syndicalistes obtiennent l'engagement des représentants du parti de tout faire pour s'opposer à une grève générale et si celle-ci s'avérait inéluctable, ils en assureraient seuls la responsabilité ; GROppo Bruno (1980) : *Les origines de la politique syndicale de la Troisième Internationale*, Thèse de Doctorat d'Etat, IEP de Paris, p 53. L'action des syndicalistes allemands au sein du SSI est d'abord pour eux un moyen d'éradiquer partout l'influence des courants « grève- généralistes ».

Keufer et des guesdistes du Nord auxquels il ne ménagera pas son soutien dans les luttes internes de la CGT.

Pour l'heure, l'ambiance est à la lutte : pas question d'entrebâiller la moindre porte qui puisse autoriser le souffle révolutionnaire à pénétrer dans la maison syndicale commune ; le SSI a Berlin pour siège, Legien pour secrétaire, il réunira une fois par an une conférence des secrétaires généraux, ses attributions seront sévèrement limitées. Ainsi en a-t-il été convenu à Copenhague et les souhaits formulés de façon modérée par Victor Griffuelhes à Stuttgart ne donneront pas lieu à discussion <sup>111</sup>.

Bien qu'il salue la naissance du SSI, Victor Griffuelhes sait que la partie ne sera pas facile. L'année suivante, il se rend avec Georges Yvetot à Dublin, lieu de la deuxième conférence, bien décidé à exposer les principes syndicalistes de la CGT et à poser les deux questions qui, pour l'heure, tiennent au cœur de l'organisation française : l'antimilitarisme et la grève générale. Écoutons Griffuelhes lui-même :

La conférence commença à deux heures et se termina à cinq heures. Elle dura trois heures y compris le discours d'ouverture et le temps nécessaire aux traductions (...). En nous rendant à la conférence, à deux heures, nous n'avions pas espéré l'avoir terminée à cinq heures de sorte que nous avons laissé à notre hôtel un rapport sur l'antimilitarisme et la grève générale. Ce rapport était imprimé en anglais, en allemand et en français. Notre intention était de le déposer à la fin de la conférence, en demandant l'inscription à l'ordre du jour de la conférence suivante des deux points qu'il soulevait. La mauvaise organisation de la conférence de Dublin, dont le mieux est de n'en pas dire plus, et l'insuffisance de travail contrarièrent nos projets.(...) Néanmoins, lorsque nous fûmes de retour en France, il fut convenu au Comité confédéral que les incidents dont nous avons été les témoins ou les auteurs ne seraient pas rendus publics <sup>112</sup>.

La CGT n'entend pas en effet rendre publics les différends qui l'opposent au syndicalisme allemand. Au contraire, de nombreux articles de La Voix du Peuple saluent la puissance du syndicalisme d'outre-Rhin <sup>113</sup> mais le peu d'ambition du SSI

---

<sup>111</sup> GRIFFUELHES Victor (1908) : *L'action syndicaliste*, Paris, éditions syndicalistes, p 54. Victor Griffuelhes formule deux demandes : l'une que le secrétariat se contente de transmettre les informations entre les centres nationaux, l'autre que les conférences annuelles soient d'authentiques congrès ouvriers. Elles ne figurent même pas au procès verbal de la rencontre.

<sup>112</sup> Le Secrétaire de la CGT rend compte avec force détails assez piquants des conditions de la rencontre de Dublin lors du congrès confédéral d'Amiens. Institut d'histoire sociale de la CGT : *1906, le congrès de la charte d'Amiens*, Paris, 1983, p 222.

<sup>113</sup> La Voix du Peuple, 4 - 11 mai 1902 ; 29 juin - 6 juillet 1902 ; 28 juillet - 4 août 1902 ; cités par MILNER Susan, op.cit., p 120.

n'attire pas moins les critiques des dirigeants de la CGT. Ceux-ci resteront longtemps prisonniers de cette aporie : d'un côté ils sont conduits par leur stratégie à rechercher une projection internationale sans laquelle l'antimilitarisme et la grève générale ne sont que des songes creux ; de l'autre, leur isolement voire l'hostilité d'une majorité de syndicats à leur égard rendent impossible un débouché de leurs initiatives hors de France. Pour un syndicalisme aussi farouchement anti « national », bientôt antipatriote, ces deux facteurs sont difficiles à concilier. La pression exercée par l'environnement international sera redoublée par celle qu'exercent les deux tendances hostiles aux syndicalistes révolutionnaires au sein de la CGT : les syndicalistes « purs et simples » et les guesdistes qui, pour l'occasion, joignent leurs voix, utilisent toutes les ressources que représentent les critiques émises à l'étranger à l'égard de la ligne « aventuriste » des dirigeants de la CGT.

Si après la conférence de Dublin, le Comité confédéral décide de rester discret sur les orientations et les méthodes de travail au sein de l'Internationale syndicale, il mandate néanmoins Victor Griffuelhes pour qu'il demande au secrétaire du SSI la mise à l'ordre du jour de la conférence suivante des deux questions (devenues trois avec l'adjonction de la journée de huit heures) que la CGT souhaite débattre. Karl Legien refuse tout d'abord de transmettre la demande aux autres confédérations puis accompagne celle-ci d'un avis fortement négatif. Devant ce refus, le Comité confédéral décide de ne pas se rendre à la conférence prévue à Amsterdam <sup>114</sup>. Cette absence des dirigeants confédéraux ne fait que nourrir les préventions à leur égard et les dirigeants de la CGT ressentiront vivement les effets d'un tel isolement lorsque, la même année, Victor Griffuelhes entreprend un voyage à Berlin. Les tensions entre la France et l'Allemagne montent brusquement après les incidents du Maroc et la CGT souhaite organiser avec les syndicalistes allemands une manifestation commune contre le risque de guerre : Griffuelhes se rend donc à Berlin, il y est mal reçu, on lui accorde peu d'égard, il sera clairement éconduit ; il en garde un mauvais souvenir qui va nourrir chez lui un anti-germanisme devenu, au fil du temps, d'une grande virulence.

---

<sup>114</sup> Le SSI tient en tout six conférences : Stuttgart (1902), Dublin (1903), Amsterdam (1905), Christiania (1907), Paris (1909), Budapest (1911), Zurich (1913). Lors de cette dernière, est décidée la transformation en une « Fédération syndicale internationale » qui ne devient réalité qu'après la guerre. Sur ces congrès et sur la période voir DREYFUS Michel (2000) : « The Emergence of an International Trade Union Organization (1902-1919) » dans CAREW Anthony (dir): *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang, ainsi que l'ouvrage de Susan Milner déjà cité.

La tension avec les Allemands devient dès lors difficile à dissimuler et elle éclate lors du congrès national d'Amiens qui consacre quelque temps à la stratégie internationale de la CGT. L'absence de cette dernière à Amsterdam est reprochée par Auguste Keufer et Pierre Coupat ; ils redoublent la critique en accusant les syndicalistes révolutionnaires d'organiser l'isolement de la classe ouvrière française en un temps où la solidarité internationale joue un grand rôle dans les affrontements sociaux. Auguste Keufer ne manque pas d'évoquer le soutien du Secrétariat typographique international dans la bataille pour les neuf heures de la Fédération du livre. Pierre Coupat renchérit : « Notre devoir est d'aller aux conférences ; si vos idées sont bonnes, vous les ferez partager, mais ne boudez pas et ne mettez pas le prolétariat français au ban du prolétariat international »<sup>115</sup>.

Victor Griffuelhes s'explique longuement sur les rapports avec l'instance internationale depuis 1902 et conte, par le menu, son récent voyage à Berlin et le malaise qu'il en rapporte. Les réformistes déposent un ordre du jour qui se conclut ainsi : « Quels qu'aient été les résultats donnés jusqu'à ce jour par les conférences internationales, il est nécessaire que la CGT y soit toujours représentée à l'avenir ». Paul Delesalle s'y oppose par un texte qui « invite le Comité confédéral à reprendre les relations avec le secrétariat international en demandant à nouveau l'inscription à l'ordre du jour des questions précédemment refusées ». Ce vœu va dans le sens des réformistes tout en laissant une grande marge d'initiative au Comité confédéral, mais Émile Pouget le durcit par un « amendement additionnel » plus offensif : « Au cas où le secrétariat international s'y refuserait, (...), le comité confédéral est invité à entrer en rapports directs avec les centres nationaux affiliés, en passant par-dessus le secrétariat international ». L'ordre du jour Pouget-Delesalle est adopté à mains levées. Les ambiguïtés, elles, ne sont pas levées. L'adresse aux confédérations nationales par-dessus la tête de Karl Legien ne donnera pas davantage de résultat. La CGT ne se rendra pas à la conférence internationale suivante.

Celle-ci se tient à Christiania (Oslo) en 1907. C'est une volée de bois vert qui est adressée au syndicalisme français absent, lui enjoignant pratiquement un changement de

---

<sup>115</sup> IHS, op. cit., p 221 ; le congrès d'Amiens adopte à l'unanimité une résolution favorable à l'espéranto, langue qui permet « les relations entre camarades de tous les pays ». IHS, op. cit., p 82.

position afin de se mettre en conformité avec le mouvement international <sup>116</sup> : « Le centre national français n'est en aucune manière représentatif de la majorité du syndicalisme français » déclare le belge Huysmans, tandis que Karl Legien obtient de la conférence, sans coup férir, le remplacement du NAS néerlandais, adhérent du SSI mais de tendance anarcho-syndicaliste, par le NVV social-démocrate <sup>117</sup>.

Ces pressions en provenance de l'Internationale ont-elles influé sur le cours de la CGT ? Très certainement, mais jusqu'où ? Il est bien difficile de le dire. La période qui s'ouvre après 1906 est, on le sait, celle d'une entrée en crise du syndicalisme révolutionnaire <sup>118</sup>. Après la grève du premier mai 1906 qui n'est pourtant pas un échec, « le trouble s'empare de la CGT » <sup>119</sup>. Les effectifs plafonnent, les tensions internes augmentent tandis que les fédérations réformistes voient croître leur influence. Les affrontements violents et répétés avec les gouvernements de Clemenceau mettent à rude épreuve la combativité ouvrière. Aristide Briand devient Président du conseil en juillet 1909, il mène la vie dure à l'organisation ouvrière. « Au lieu du grand élan qui aurait dû suivre la victoire d'Amiens, écrit Pierre Monatte, le mouvement syndical patageait dans une crise obscure et lamentable » <sup>120</sup>.

La division s'installe parmi les dirigeants. Alphonse Merrheim, Victor Griffuelhes commencent à s'irriter des « braillards », comme ils les appellent, de Georges Yvetot et de l'extrême-gauche proche de « la guerre sociale », qui détournent l'antimilitarisme de la CGT dont l'assise est populaire, vers un antipatriotisme plus aléatoire. Au congrès de 1908, Victor Griffuelhes et Émile Pouget sont absents, emprisonnés à la suite des

---

<sup>116</sup> Le danois Olsen déclare que la CGT française « sera prête bientôt à rejoindre nos rangs ». Les organisations membres du SSI semblent très au courant des évolutions internes de la CGT ; MILNER Susan, op.cit., p 133. A l'approche du congrès de Marseille, ils fondent de grands espoirs sur un basculement de majorité favorisé par l'adhésion de la Fédération des mineurs (réformiste) et l'adoption de la proportionnelle. Au congrès de l'Internationale socialiste, à Stuttgart, en 1907, Karl Legien s'en prend à la tribune aux syndicalistes français en des termes peu amènes : « Le jour où les Français auront une organisation syndicale sérieuse, ils s'abstiendront de discuter sans fin de la grève générale, de l'action directe et du sabotage ».

<sup>117</sup> MILNER Susan, op. cit., p 133. Le principe d'unicité des organisations nationales était censé au départ favoriser le regroupement unitaire du syndicalisme. Mais il permettait aussi aux tendances majoritaires de choisir qui ils voulaient au sein du regroupement international. Le NAS eut le tort, comme la CGT, d'être absent à Christiania : il apprit, après coup, son éviction de l'Internationale. Le coup sera réédité l'année suivante avec l'AFL qui viendra « remplacer » l'autre syndicat américain des International workers of the world (IWW) de tendance anarcho-syndicaliste, moins influent, il est vrai, que l'organisation de Samuel Gompers et non formellement adhérente au Secrétariat. Cette mise en ordre du SSI contribuera à isoler un peu plus la CGT, démunie dès lors de tout soutien à ses positions dans l'arène internationale officielle.

<sup>118</sup> DOLLÉANS Edouard (1939) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, tome 2 : 1871-1936, p 151-183. DUBIEF Henri (1969) : *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris, Colin, p 48.

<sup>119</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René (1992) : *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Economica, p 51.

<sup>120</sup> MONATTE Pierre, art. cit, p 15.

événements de Villeneuve-Saint-Georges <sup>121</sup> : Alphonse Merrheim mène la bataille, il parvient à écarter les formulations les plus extrêmes des anarchistes et à éviter - de justesse - l'adoption de la représentation proportionnelle. En matière internationale, le mandat confié au Comité confédéral est modifié : il ne s'agit plus désormais de poser quelque condition que ce soit aux conférences internationales, il faut y être pour défendre ses positions. Les dirigeants syndicalistes révolutionnaires font eux-mêmes un constat d'échec de la stratégie de l'absence. Elle n'a fait qu'accroître l'isolement et l'incompréhension à l'égard de la CGT : quelle que soit l'évolution du Secrétariat international, les tensions internationales qui se profilent interdisent de rester plus longtemps à l'écart.

Les dirigeants du SSI, à commencer par Karl Legien, ne sont pas insensibles à cette évolution qui semble faire un pas vers les positions des réformistes. L'échec de la proportionnelle et le maintien de la référence à la grève générale ne répondent certes pas aux attentes de Berlin mais la démission, quelques mois plus tard, de Victor Griffuelhes et son remplacement par Louis Niel redonnent quelque espoir <sup>122</sup> : pour consacrer cette ère nouvelle, le Secrétariat international décide de tenir la conférence suivante, prévue en 1909, à Paris. Celle-ci sera à nouveau l'occasion d'une passe d'armes entre la CGT et le Secrétariat mais la situation a changé au sein de ce dernier : pour la première fois Samuel Gompers est présent. Il vient en Europe avec des conditions. Des réponses qu'il obtiendra des européens dépendra la décision d'affiliation de l'AFL.

### **2.3.2 VERS LA GUERRE, L'AFFRONTLEMENT REDOUTÉ**

Le secrétariat de Louis Niel ne dure pas. Son manque d'épaisseur et le rôle trouble qu'il joue dans la grève des postiers de 1909 conduisent à son remplacement rapide par Léon Jouhaux, un protégé de Victor Griffuelhes à la personnalité guère plus marquée au départ que celle de son prédécesseur. Pourtant, dans le domaine international comme dans bien d'autres, l'arrivée de Léon Jouhaux a des incidences importantes sur l'orientation de la CGT.

---

<sup>121</sup> JULLIARD Jacques (1965) : *Clémenceau briseur de grèves*, Paris, Julliard.

<sup>122</sup> Susan Milner a retrouvé une correspondance entre Karl Legien et Charles Saint Venant, secrétaire de la Bourse du travail de Lille qui montre comment la bataille a été coordonnée au congrès de Marseille, avec l'appui du dirigeant du SSI. MILNER Susan, op. cit., p 145

L'année 1909 paraît à tous égards comme un tournant. Le lancement de la Vie ouvrière témoigne de la nécessité d'un ressaisissement de la pensée syndicaliste révolutionnaire au moment où elle est vivement mis en cause à l'intérieur comme à l'extérieur de la CGT <sup>123</sup>. Pour les fondateurs de la revue, la combativité ouvrière, loin de s'épuiser, ne fait que mettre à jour la fragilité de l'édifice syndical : ils craignent un amollissement de l'esprit syndicaliste, c'est-à-dire l'esprit de lutte débarrassé de l'action dissolvante de la politique partisane. Le nouveau secrétaire général s'emploie de son côté à renforcer les structures de la CGT, à tenter une mise en ordre que traduisent les dispositions statutaires adoptées au congrès du Havre (1912). Dès sa prise de fonction, Léon Jouhaux se montre sensible aux questions internationales <sup>124</sup>. S'il assume les critiques sur l'orientation de la CGT, il est blessé par les atteintes à son sérieux. Les Allemands, il est vrai, continuent de harceler l'organisation française. A la tribune du congrès socialiste international de Stuttgart, un délégué des syndicats, Max Cohen, la brocarde en signalant que durant la grève générale de Suède, la CGT française a envoyé, au titre de la solidarité prolétarienne, 20 francs et une longue lettre se terminant par un retentissant « longue vie à la révolution sociale ». Le journal officiel des socialistes allemands, le Vorwaerts, retentit fréquemment de critiques à l'égard du syndicalisme révolutionnaire et de ses relents anarchistes <sup>125</sup> ; la presse bourgeoise en France (Le Temps notamment) se repaît des appréciations peu flatteuses rapportées sur la CGT lors du congrès des syndicats allemands en 1908.

Lors des conférences du SSI, Karl Legien revient sur la décision prise à Dublin de fournir chaque année un état des conflits et des revendications des différents secteurs professionnels : à chaque fois, Victor Griffuelhes dénonce l'état d'esprit paperassier de l'Internationale syndicale, il rappelle les farouches principes fédéralistes qui président au fonctionnement de la CGT et qui privent le centre confédéral du pouvoir centralisateur que Legien prétend imposer aux structures syndicales des différents

---

<sup>123</sup> Au même moment, l'équipe du Mouvement socialiste se disperse. Georges Sorel et Edouard Berth se retirent tandis qu'Hubert Lagardelle passe la main à Jean-Baptiste Séverac, plus socialiste que syndicaliste révolutionnaire. Par ailleurs, la tentative de lancement du journal quotidien « La Révolution » tourne à la déroute après quarante jours de publication.

<sup>124</sup> La suite de sa carrière en atteste, comme le montrent ses biographes, : TINTANT Denise, GEORGES Bernard (1962) : *Léon Jouhaux, des origines à 1921*, Paris, PUF. TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) : *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF.

<sup>125</sup> Au point qu'en réponse à l'un d'entre eux, Victor Griffuelhes s'engage dans une série d'articles où il chiffre les résultats de l'action syndicale et démontre l'efficacité plus grande du syndicalisme gréviste de France par rapport au puissant mais très sage syndicalisme allemand.

pays <sup>126</sup>. Mais ces critiques, qui rejoignent (et encouragent) les pressions des réformistes, sont ressenties comme des attaques aux points faibles de la CGT. Sans qu'elles aient un caractère déterminant, il est certain que les pressions internationales véhiculées par le SSI et réinvesties dans le débat interne ont contribué à accentuer la prise de conscience d'une nécessité d'améliorer l'efficacité de l'organisation de la CGT. Cette influence est plus apparente encore à l'issue du voyage qu'une partie de la direction confédérale entreprend à Berlin à l'été 1911.

En 1909, la CGT reparaît dans l'activité du SSI au moment où celui-ci connaît une importante évolution. Renforçant le pôle du syndicalisme « pur et simple », Samuel Gompers et ses amis de l'AFL décident de rejoindre le SSI en imposant une prise de distance de celui-ci à l'égard de la II<sup>ème</sup> Internationale <sup>127</sup> ; ils souhaitent aussi que les conférences se transforment en congrès ouvrier reprenant ainsi, mais avec plus de succès, la vieille revendication de la CGT. Karl Legien est désormais contraint de tenir compte du poids de l'alliance de fait entre l'AFL et les TUC britanniques et il s'efforce habilement de maintenir balance égale entre les deux pôles. Le jeu semble un peu plus ouvert pour la CGT qui, sous l'influence d'un Léon Jouhaux plus à l'aise que Victor Griffuelhes dans ce genre d'assemblée, se pose dans un nouveau registre lors de la conférence de 1911.

La CGT ne renonce pas à sa différence <sup>128</sup>, mais elle fait patte de velours : Jouhaux s'abstient de provoquer, il dépose même un vœu œcuménique appelant à l'unité des

---

<sup>126</sup> La CGT n'est pas la seule à évoquer son impossibilité à centraliser de telles informations. L'insistance de Karl Legien accrédite l'idée selon laquelle les Allemands ont cherché à travers le SSI à modeler le fonctionnement des autres syndicats sur celui, très centralisé, de la Commission générale des syndicats allemands ; MILNER Susan, op. cit.

<sup>127</sup> Dans *la Voix du peuple*, Griffuelhes parle de tournant à droite de l'Internationale syndicale après l'adhésion de l'AFL.

<sup>128</sup> Elle repose de plus belle l'idée de la grève générale mais dans un contexte différent de celui de 1904 ou 1907 puisque celle-ci est devenue entre temps un thème récurrent des congrès socialistes internationaux. Mieux, l'idée de la grève générale en cas de déclaration de guerre, soumise au congrès de Copenhague (1910) sous la forme du fameux amendement « Vaillant - Keir Hardie », a montré un certain isolement du SPD où les syndicalistes ont continué de la juger impossible. Au sein même du parti allemand, le débat surgit périodiquement, après 1905, à l'initiative notamment de Rosa Luxemburg et de Roberto Michels.



mouvements syndicaux nationaux <sup>129</sup>; les dirigeants cégétistes vont jusqu'à voter une résolution (la première résolution unanime du SSI, au moment de l'arrivée officielle de l'AFL dans ses rangs) demandant que chaque confédération intervienne auprès des parlementaires acquis à la cause ouvrière pour obtenir une législation contre le travail de nuit. Ce changement d'attitude ne s'explique pas par la seule personnalité du nouveau Secrétaire général. Deux types de considérations, d'ailleurs liées, permettent d'en rendre compte : l'une a trait à la situation interne de la confédération, l'autre aux relations internationales dans un climat de tension croissante, en particulier entre la France et l'Allemagne.

Les oppositions portent les tensions internes de la centrale à un point d'incandescence : le risque de scission n'est pas à écarter et les dirigeants de la CGT savent que leurs adversaires réformistes disposeront aussitôt du soutien du SSI. Ils tentent au même moment de se dégager de l'emprise de l'extrême-gauche proche de la guerre sociale et leur assise au sein de la centrale s'effrite : seul l'artifice de la représentation unitaire leur assure un pouvoir devenu précaire. L'équipe de la Vie ouvrière tente de reprendre l'avantage à travers le travail d'élaboration théorique que stimule le lancement de la revue. Mais les dirigeants confédéraux pourraient encore espérer se frayer un chemin entre ces deux pressions si le contexte international ne les pressait à infléchir plus clairement leur ligne.

La tension avec les syndicats allemands atteint elle aussi un haut niveau en 1909 : depuis 1907 et la charge contre la CGT à la conférence de Christiania, la polémique a pris d'énormes proportions. La confrontation Jaurès/Kautsky au congrès d'Amsterdam de l'Internationale socialiste (1904) avait déjà eu son pendant syndical un peu plus tard entre Paul Umbreit de la CGSA et Victor Griffuelhes. Une série d'articles publiés dans la Voix du Peuple rappelle les arguments de la CGT : ils entrent curieusement en résonance avec ceux que le « grand penseur socialiste » a opposés au « pape » de la

---

<sup>129</sup> « Jouhaux et Yvetot font preuve d'un esprit de conciliation sans précédent » écrit Susan Milner (op. cit., p 161). Le vœu déposé par Léon Jouhaux sur l'unité nécessaire des mouvements nationaux visait à enrayer la tentation chez certains d'encourager une scission du mouvement français. A la conférence de 1909, Gompers avait signifié son désaccord sur la façon dont les Français étaient traités, voyant dans cette attitude un reflet de l'intolérance de la social-démocratie européenne ; GOMPERS Samuel (1910) : *Labor in Europe and America*, New York ; les contacts du dirigeant américain en France sont d'abord avec Auguste Keuffer, mais il avait fait bonne impression sur les représentants français à la conférence de Paris, notamment sur Georges Yvetot ; FINE Martin (1969) : « Syndicalisme et réformisme : Samuel Gompers et le mouvement ouvrier français » ; dans *Le Mouvement Social* n ° 68.

social-démocratie allemande <sup>130</sup>. Quelques tournures anti-allemandes s’y glissent. Elles s’ajoutent à une critique sévère de la social-démocratie reprise et amplifiée trois ans plus tard dans une autre série d’articles <sup>131</sup>. Les tournures de 1908 n’évitent pas quelques stéréotypes sur le « caractère allemand ».

En 1907, les dirigeants de la CGT, désespérant de l’évolution du SSI, ont bien tenté de lui trouver une alternative internationale. Victor Griffuelhes s’est rendu en Suisse pour rencontrer les syndicalistes « anti-autoritaires ». Il a des contacts avec les « lokalisten » allemands, adversaires de la CGSA ; aux Pays-Bas, il avait rendu visite au NAS écarté du SSI et aussi à l’ « *Industrial Syndicalism Education League* » de Tom Mann en Angleterre, à la CNT espagnole. Mais tout cela ne représente pas grand-chose face à la puissance des organisations social-démocrates. Une alliance contractée de ce côté là aurait brisé la CGT et renvoyé les syndicalistes révolutionnaires français au même état minoritaire que leurs correspondants étrangers. Ceux-ci les pressent pourtant de prendre la tête d’un tel regroupement : Pierre Monatte, dans la série d’articles qu’il consacre en 1959 à la naissance de la Vie ouvrière, évoque les désaccords qui se sont alors fait jour entre le groupe dirigeant de la CGT et le réseau des syndicalistes libertaires qui se proposent, en 1909, d’organiser une alternative syndicale internationale au SSI <sup>132</sup>. Les Néerlandais du NAS, en particulier, et leur dirigeant Cornelius Cornelissen, ne comprennent pas l’attitude des cégétistes : ils citent leurs propres jugements, nombreux dans La Voix du Peuple, où ils s’insurgent contre l’inutilité du SSI, l’absence « d’air pur » et de « l’esprit de masse » qui le caractérise. Ils invoquent les arguments hostiles aux Allemands déversés dans Le Mouvement Socialiste par tous ceux (Victor Griffuelhes en tête) qui ont eu à faire avec la social-démocratie européenne. Les contacts sont restés noués mais rien n’y a fait. Les amicales pressions de ceux dont ils étaient la référence n’ont pas fait changer d’avis les dirigeants de la CGT : à quoi bon provoquer la rupture du syndicalisme international, à quoi bon prendre le risque de briser l’unité de la CGT dont ils ressentent bien la fragilité, au profit d’une coordination fantomatique,

---

<sup>130</sup> La Voix du Peuple, 24-31 décembre 1905 et suivants.

<sup>131</sup> La Voix du Peuple, 22-27 mars, 28 juin-5 juillet, 18-25 août 1908

<sup>132</sup> MONATTE Pierre, art. cit.

un théâtre d'ombre où l'on rencontre nécessairement les « braillards » avec lesquels on cherche à rompre en France <sup>133</sup> ?

Tout en poursuivant leur critique du Secrétariat syndical international, les dirigeants de la CGT ne veulent donc pas la rupture. Une raison s'ajoute après 1911 : ils acquièrent à cette date la « hantise de la guerre » ; ils savent que si quelque chose est encore possible, c'est de l'intérieur qu'il faut le tenter et non par une dénonciation stérile de l'extérieur. Certains pensent aussi que les aspirations « grèves-généralistes » de la CGT ne font que précéder un mouvement qui entraînera la grande masse des dirigeants sociaux-démocrates : déjà la grève générale de Suède, celle conduite en Finlande, ont indiqué des changements possibles <sup>134</sup> ; les débats au sein de l'Internationale socialiste montrent les progrès de l'idée de grève générale contre la guerre. Et puis, le radicalisme verbal entretenu par les dirigeants allemands en déplacement à l'étranger a pu faire croire à des évolutions. Lors du congrès confédéral de Toulouse (octobre 1910), de nombreux discours ont présenté la position de la CGT comme celle d'une avant-garde bientôt rejointe, sous la pression des masses ouvrières pacifistes, par les dirigeants socialistes des syndicats. Mais pour cela, pour aider au mouvement de ces idées, il faut être dedans, maintenir la présence et la pression.

Les Allemands ne souhaitent pas non plus la rupture mais pour d'autres raisons. Ils ont pensé que la majorité de la CGT allait changer au congrès de 1908. Ils décident néanmoins de prendre patience et, probablement de concert avec leurs amis de la tendance réformiste, de renouer sur un mode apaisé avec les dirigeants de la CGT. Ils peuvent ainsi les maintenir sous pression et influencer sur un réajustement de la ligne de l'organisation française. En 1909, à la conférence de Paris, Karl Legien adopte un ton

---

<sup>133</sup> Ils refuseront à nouveau, en 1913, lorsque les Néerlandais appelleront à la tenue d'un congrès syndicaliste révolutionnaire international. Les Britanniques le convoqueront à Londres en septembre 1913. Quelques Français y participent mais la VO relève, sans chagrin excessif, que la conférence n'a débouché sur rien de très significatif MONATTE Pierre, art.cit. Sur ce congrès voir : WESTERGARD-THORPE Wayne (1978) : « Towards a Syndicalist International : The 1913 London Congress » dans *International Review of Social History*, XXIII(1978), pp 33-78. Entre-temps, Pierre Monatte aura réussi à convaincre William Z. Forster, correspondant de la VO aux Etats-Unis de ne pas se couper du mouvement syndical le plus puissant. Celui-ci, en 1912, crée la *Syndicalist League of North America* chargée de coordonner l'action SR au sein de l'AFL. Son audience reste limitée : GROPPPO Bruno, op. cit, p 91.

<sup>134</sup> En 1902, une grève générale est appelée par le Parti social-démocrate en Suède en faveur du droit de vote. La grève est totale mais le droit de vote n'est obtenu que 7 ans plus tard. En Finlande une grève générale de 6 jours pour l'obtention du droit de vote et de la liberté de la presse bloque totalement le pays début novembre 1905. La grève est arrêtée par un manifeste du Tsar promettant l'élection d'un parlement au suffrage universel. La Finlande est alors une province de l'Empire russe. BRAUNTHAL Julius (1966) : *History of the International, 1864-1914*, Londres-Edimbourg, Nelson, édition originale : *Geschichte der Internationale*, Verlag.

accommodant : il accepte de participer à un meeting organisé par la CGT contre la guerre, où il tient un discours des plus rassurants sur le pacifisme du mouvement ouvrier allemand<sup>135</sup>. Un an plus tard, Johan Sassenbach, numéro deux de la CGSA, se rend au congrès de la CGT à Toulouse : il y tient des propos aimables, regrettant les incompréhensions qui, trop souvent, ont émaillé les relations franco-allemandes et il invite une délégation française à rendre visite aux syndicalistes allemands au cours de l'été 1911. Cette invitation est accueillie avec une grande ferveur par les dirigeants syndicalistes français qui y voient l'aube d'une nouvelle ère de relations syndicales. Le voyage à Berlin a en effet des répercussions très importantes sur les rapports syndicaux franco-allemands et aussi sur l'évolution de la CGT. Mais pas dans le sens envisagé dans l'enthousiasme par les délégués du congrès de Toulouse. Après cette date, la situation en Allemagne surdétermine l'action de la CGT dès lors que la menace de guerre se précise.

Au début de 1911, la VO publie une série d'articles d'Alphonse Merrheim, le secrétaire de la Fédération de la métallurgie, sur « l'approche de la guerre ». L'auteur y montre l'enchevêtrement des tensions du monde porteuses de conflits. C'est une des analyses les plus lucides produites alors sur la situation internationale : elle traduit l'état d'esprit des dirigeants de la CGT et aide à comprendre ce qui guide leur action nationale et internationale entre 1911 et 1914<sup>136</sup>. Le voyage à Berlin doit être, dans leur esprit, l'occasion de démonstrations pacifistes d'autant que l'incident d'Agadir, survenu trois semaines avant leur départ pour la capitale du Reich, alimente leur espoir d'une visite orientée vers la paix.

Le déroulement du voyage à Berlin a été maintes fois rapporté : il est pour les Français un choc qui va marquer durablement les représentations qu'ils se font de l'Allemagne et de la social-démocratie. Ils sont d'abord frappés par la puissance du mouvement syndical : « Que sont nos 400 000 membres de la CGT à côté des deux millions et demi

---

<sup>135</sup> Karl Legien donne alors une leçon imposante de maniement du double langage : devant le public très nombreux de la salle Wagram qui accueille les orateurs de tous les pays présents à la conférence le soir du 2 septembre 1909, il fait un discours enflammé proclamant que « Le prolétariat doit déclarer clairement qu'il n'a pas de patrie à défendre et qu'il refuse d'accompagner les intérêts capitalistes ». Jamais il n'a tenu de tels propos en Allemagne puisqu'il y défend alors les positions exactement contraires ; L'Humanité, 2 septembre 1909, cité par MILNER Susan, op. cit., p 155.

<sup>136</sup> Alphonse Merrheim est très instruit des questions internationales aussi bien par l'étude que par la fréquentation assidue des réunions du SPI de la métallurgie PAPAYANIS Nicholas (1985) : *Alphonse Merrheim : The Emergence of Reformism in Revolutionary Syndicalism, 1871-1925*, Dordrecht, M. Nijhoff.

de syndicalistes allemands ? » se demande La Guerre sociale début août<sup>137</sup>. En même temps, ils découvrent l'état d'esprit dominant, non parmi les ouvriers qui semblent adhérer aux propos enflammés tenus par les Français dans les meetings et les rencontres qui leur sont organisés, mais dans les rangs des dirigeants syndicaux lesquels leur paraissent avoir intégré les limites et les contraintes d'un système politique encore largement anti-démocratique<sup>138</sup>. Les dirigeants syndicaux allemands ont choisi d'impressionner leurs homologues, ils veulent leur donner une leçon sur les conditions de la puissance : sur ce plan, ils seront compris, une grande part des propositions de renforcement de l'organisation de la CGT au congrès de l'année suivante est inspirée de cet exemple ; mais sur ce qui soucie le plus les dirigeants français, les réponses qu'ils attendaient de leur voyage à Berlin leur ont été fournies, pour le pire. D'après Susan Milner, ils ont acquis à ce moment-là, et notamment Léon Jouhaux, la certitude (parce qu'on le leur a dit) que les syndicats allemands ne prendraient aucun risque décisif face à l'éventualité de la guerre.

Ce voyage, qui devait réconcilier les esprits, ne fait qu'approfondir le désarroi des dirigeants de la CGT. Toute leur stratégie contre la guerre est obérée par la position des syndicats allemands. Le débat sur la grève générale dans l'hypothèse du déclenchement du conflit est désormais entaché de cette absence de réciprocité qu'ils ont constatée outre-Rhin. Les plus optimistes évoquent le décalage entre la bureaucratie social-démocrate et l'aspiration pacifiste des ouvriers qui finiront bien, face au danger, par déborder les cadres étroits dans lesquels Karl Legien et ses amis entendent limiter

---

<sup>137</sup> Il est paradoxal que les plus impressionnés par le constat de la puissance allemande se trouvent dans les rangs de la Guerre sociale, de Eugène Merle et de Gustave Hervé. Ce dernier rend compte de ses impressions dans un article dithyrambique (« Le voyage à Berlin » dans La Guerre sociale, 2 août 1911), cité par HOWORTH Jolyon (1985) : « French Workers and German Workers : the impossibility of Internationalism 1900-1914 » dans *European History Quarterly*, vol 5, n° 1, p 85. Georges Yvetot conserve, lui, un souvenir moins agréable. Parti pour un nouveau discours antimilitariste devant 25 000 syndicalistes le 25 juillet, il est accueilli par la Police impériale. Ses amis le font sortir par une porte dérobée et les Allemands l'acheminent en grand secret vers la frontière tandis que le gouvernement produit à son encontre une arrêté d'expulsion. Ulcéré, il commence son premier article dans la Bataille syndicaliste (30 juillet 1911) par ces mots : « Je reviens en France expulsé d'Allemagne, salut à ma patrie ! ». De la part de cet antipatriote, le propos sonne mal : il se ravisera plus tard en soulignant le courage des amis allemands qui l'ont aidé à fuir mais sa réaction en dit long sur la sorte d'effroi qui a saisi les responsables de la CGT au constat de la situation en Allemagne.

<sup>138</sup> Léon Jouhaux en témoigne dans les notes qu'il a laissées sur ce voyage. Il y évoque la surprise « désagréable » d'avoir dû tenir meeting encadré de deux policiers chargés « de veiller à ce que les propos tenus ne dépassent pas ce qui était permis » TINTANT Denise, GEORGES Bernard, op. cit, p 116.

l'action ouvrière<sup>139</sup>. Mais ceux-là mêmes douteront, après les tensions dans les Balkans<sup>140</sup> et plus encore en observant les congrès du Parti social-démocrate au cours desquels les syndicalistes soutiennent les thèses les plus nationalistes<sup>141</sup>.

La Bataille syndicaliste, alors quotidien syndicaliste-révolutionnaire et organe officieux de la CGT, accorde une grande place aux considérations internationales, tout comme la Vie Ouvrière qui entretient un réseau serré de correspondants dans de nombreuses capitales<sup>142</sup>. La situation en Allemagne devient au fil du temps la préoccupation majeure des deux publications. En 1913, la VO fait scandale en reproduisant une étude de Charles Andler sur « le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine » parue sans grand écho dans l'Action nationale, document qui, il est vrai, est une charge vigoureuse contre l'évolution de la social-démocratie allemande<sup>143</sup>. Dans cette étude, le professeur de la Sorbonne provoque des réactions indignées de son ami Lucien Herr. Une polémique publique est engagée contre lui par Jean Jaurès. D'ordinaire plus

---

<sup>139</sup> Ils accueillent avec espoir le point de vue de Brupbacher, socialiste libertaire suisse, qui, en novembre 1912, écrit à la VO : « On ne connaît pas en France l'ouvrier allemand ; on n'y connaît que le bureaucrate du parti politique et du syndicalisme autoritaire, mais vous saurez bientôt, camarades français, ce que c'est que votre camarade l'ouvrier d'Allemagne, - et non par des paroles mais par des actes » (la VO du 20 avril 1913), cité par MONATTE Pierre, op. cit., p 20-264.

<sup>140</sup> En octobre 1912, au moment du déclenchement de la guerre des Balkans, Léon Jouhaux propose aux centres syndicaux anglais, allemands et autrichiens l'organisation d'une manifestation commune à Paris contre la guerre. Les réponses de Berlin et de Vienne sont négatives. Quelques jours plus tard, la Bataille syndicaliste sort avec en grand titre à la une : « La Sozial Demokratie est patriote » cité par HOWORTH Jolyon, op. cit. p 87.

<sup>141</sup> ANGEL Pierre (1969) : « La social-démocratie à la veille de la Grande Guerre. Étiologie d'une intégration » dans *Revue d'Allemagne*, I (1969), n°3, pp 302-324. GROH Dieter (1974) : *Negative Integration und revolutionärer Attentismus : die Deutsche Sozialdemokratie am Vorabend des Ersten Weltkrieges*, Frankfurt am Main, Berlin, Vienne, Propyläen.

<sup>142</sup> Pierre Monatte fait état de correspondants en Angleterre, aux Etats-Unis, en Italie, en Suède. Bien sûr Domela Neuenhuis, le Néerlandais y écrit souvent. Les six premiers numéros de la VO contiennent de nombreux articles sur les situations syndicales à l'étranger : sur la grève générale en Suède, les syndicats d'industrie en Australie, le syndicalisme au Japon ; Tom Mann y écrit et, d'après Jolyon Howorth, Junius semble avoir été, dans la Bataille syndicaliste, le pseudonyme de Rosa Luxemburg (op. cit., p 86).

<sup>143</sup> Le congrès de Chemnitz (septembre 1912) du SPD est un moment de grande tension avec l'exclusion de Gerhard Hildebrandt, un des porte-parole de cette tendance « teutomane et coloniale » de la droite du parti. Le débat en fait existe depuis le début du siècle au sein du parti allemand. Ces « néo-lassalliens », comme Max Schippel, préconisent dès 1897-1898 une politique d'échange avec le gouvernement : soutien aux crédits militaires contre élargissement des libertés. Leurs thèses sont condamnées par le parti (1899) mais ils ne sont pas exclus et elles continuent de prospérer notamment au sein du groupe parlementaire. Roberto Michels, grand ami du syndicalisme révolutionnaire français, attaque la direction du Parti à la tribune du congrès de 1905 pour la mollesse de ses réactions face à l'affaire marocaine. Deux ans plus tard, la direction du parti condamne Gustav Noske pour ses propos militaristes tenus à la Chambre. Le soutien de cette droite parlementaire à la politique coloniale finira par provoquer la tardive réaction du congrès de Chemnitz : en effet, comme le souligne Charles Andler, Gerhard Hildebrandt est sans doute exclu du parti, mais pas la fraction devenue importante de ceux qui pensent comme lui. Ce groupe jouera un rôle décisif au moment de la déclaration de guerre et il dessine les frontières de la scission qui affecte le SPD en 1917. Entre autres : DRACHKOVITCH Milorad, op. cit., pp 255 – 261 ; et MAEHL William (1952) : « The triumph of Nationalism in the German Socialist Party on the Eve of the First World War » dans *Journal of Modern History*, XXIV, pp 15-41.

attentif, le leader socialiste refuse de considérer les analyses de Charles Andler. Il leur oppose la déclaration commune entre les Comités directeurs du parti français et du parti allemand et estime qu'Andler veut entraver les bonnes relations qu'il est nécessaire de maintenir avec les dirigeants allemands<sup>144</sup>. Karl Kautsky s'en mêle, lui qui pourtant porte les jugements les plus sévères sur ceux qu'il appelle les « realpolitischer Sozialisten »<sup>145</sup> : il condamne les propos de Andler mais celui-ci, comme l'équipe de la VO, se targue de faire œuvre utile en détruisant de néfastes illusions.

Cet effort de lucidité a un coût : dans l'ouvrage qu'il consacre à l'entrée des Français dans la guerre de 1914, Jean-Jacques Becker évoque la déréliction qui s'empare des responsables et des militants de la CGT dans les deux années précédant l'entrée en guerre<sup>146</sup>. Ils semblent poursuivre dans une voie à laquelle ils ne croient plus guère ou, plus exactement dont les conditions nécessaires se dérobent sous leurs pas. Que valent en effet les efforts de pédagogie entrepris par les syndicalistes vers les ouvriers à propos de la grève générale contre la guerre lorsque les conditions de sa possibilité se referment de façon aussi manifeste ? Leur engagement international a permis aux dirigeants de la CGT de prendre conscience, à l'approche de la guerre, des limites de l'action volontariste. L'inflexion opérée après 1911, son rapprochement progressif avec le Parti socialiste trouve aussi une part d'explication dans l'impossibilité pour la CGT de desserrer l'étreinte internationale.

Souvent mal interprétée, la position de la CGT à la veille de 1914 doit être rappelée, comme l'a fait Jacques Julliard . Il parle de la « rectification de tir » entamée à partir de 1909 et des efforts d'Alphonse Merrheim au congrès de Marseille contre les débordements antipatriotiques de l'aile anarchiste<sup>147</sup>. La CGT n'est certes pas assurée de la réaction ouvrière face au déclenchement d'une guerre défensive. Elle doute déjà des possibilités d'obtenir des engagements clairs des syndicalistes et des sociaux-démocrates allemands face à une guerre offensive de Guillaume II :

« Le congrès déclare qu'il faut, d'un point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs

---

<sup>144</sup> Voir le dossier de la polémique dans ANDLER Charles (1918) : *Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine, Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès 1912 - 1913*, Paris, Bossard.

<sup>145</sup> Il écrira plus tard que nombre de leurs idées ont survécu à travers le national-socialisme.

<sup>146</sup> BECKER Jean-Jacques (1977) : *1914 : Comment les français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP.

<sup>147</sup> JULLIARD Jacques (1988) : *Autonomie ouvrière, études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard - Le Seuil, p 99.

répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire »<sup>148</sup>.

Deux réserves apparaissent dans ce texte : « D'un point de vue international » ne signifie-t-il pas que, faute de point de vue international (unifié), la grève générale perd son sens ? Ici, l'engagement d'une grève générale semble conditionné par des déterminations internationales dont les dirigeants de la CGT ne sont pas assurés en 1909 : « Les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale » signifie bien, comme le relève Jacques Julliard, que la CGT ne s'engage pas elle-même à y appeler. Dès ce moment, on le voit, la CGT suggère que sa stratégie est conditionnée par le cadre international : elle réalise que ses ambitions sont vaines sans dynamique correspondante à ce niveau. Or non seulement la force hégémonique au sein de l'Internationale syndicale ne se situe en rien dans une perspective grève-généraliste en cas de guerre, mais elle cherche à travers cette implication contrainte de la CGT à déstabiliser son groupe dirigeant au profit de tendances plus conformes à l'idée qu'elle se fait du syndicalisme souhaitable pour la France. Au fond, la CGT s'est heurtée aux mêmes questions que la SFIO et c'est bien la confrontation à l'autre, à ce socialisme allemand si peu pénétrable aux socialistes français, quelle que soit leur tendance, qui finit par les rapprocher. Quand tout semble éloigner la SFIO de la CGT, une chose les rapproche tout de même : c'est l'Allemagne<sup>149</sup>.

Cette interprétation est toutefois simplificatrice : les dirigeants de la CGT n'ont pas une réaction uniforme aux événements. Léon Jouhaux, ancien anarchiste, est lié au groupe de la Vie ouvrière mais il n'en fait pas partie et s'en détache progressivement : à son retour de Berlin, il montre une grande perméabilité aux leçons apprises des Allemands ; au fond, il ne se sent pas très éloigné du pragmatisme de Karl Legien, il admet volontiers qu'une organisation solide vaut bien une empoignade de congrès. Dans la VO, Pierre Monatte relève que l'esprit combatif a déserté le congrès confédéral de 1912 (« un congrès sans grand relief » dit-il à propos des assises du Havre). Celui-ci, selon le vœu de Jouhaux, s'astreint à une remise en ordre interne pour accroître l'efficacité de

---

<sup>148</sup> XVI<sup>ème</sup> congrès national corporatif (X<sup>ème</sup> de la CGT), compte rendu officiel, p 213. Cité par JULLIARD Jacques, Ibid.

<sup>149</sup> Outre l'ouvrage de Milorad Drachkovitch déjà cité, voir GOERGEN Marie-Louise (1999) : *Les relations entre socialistes allemands et français à l'époque de la deuxième Internationale (1889-1914)*, Thèse, Université de Lille3.



l'outil syndical. Chacun réagit à sa manière aux enseignements de la scène internationale : « Non, pas moyen d'isoler nos mouvements des sentiments profonds qui animaient les différents pays » résume Pierre Monatte en évoquant la trajectoire de certains de ses camarades pendant la guerre <sup>150</sup>.

Cette détermination de la dimension internationale est manifeste dans les circonstances pour le moins particulières dues à la guerre. Pendant la période de montée de la tension, la présence de l'international dans la vie nationale est massive, sous la forme d'une menace perçue dans toutes les couches de la population. Que l'action syndicale soit alors surdéterminée par l'approche de la guerre ne peut guère surprendre. En même temps, la fréquentation en quelque sorte obligée des syndicalismes étrangers dans les années 1909-1914 a aussi aidé et nourri la réorientation stratégique de la CGT. La crise du syndicalisme-révolutionnaire a, de toute évidence, été amplifiée par son isolement international. Le réformisme de Léon Jouhaux et de la CGT confédérée après-guerre n'est pas celui d'Auguste Keufer et du syndicalisme « pur et simple » : on a beaucoup évoqué l'influence d'un Albert Thomas et les pratiques intégratives mises en œuvre au cours de la période de la guerre (les délégués ouvriers dans les usines d'armement notamment) pour expliquer cette évolution. Il convient d'ajouter les effets de cette fascinante découverte du syndicalisme allemand avant guerre, pas seulement du syndicalisme allemand mais de l'ensemble des syndicalismes sociaux-démocrates dont la fonction représentative est alors étayée par de puissantes constructions sociales intégrées dans la vie nationale. La politique de la « présence » que théorise la CGT en 1919 est tout à la fois le produit de la dynamique sociale et politique de la période de l'union sacrée, des espoirs de l'après-guerre et aussi d'une influence de formes syndicales dont Léon Jouhaux est « l'entremetteur » dans la réalité française mais qui relèvent des fréquentations de l'Internationale syndicale <sup>151</sup>. Ainsi s'opère, on l'a déjà rencontré, la fécondation des espaces nationaux, la circulation des formes sociales et des figures de référence entre les différentes aires culturelles qui structurent les territoires.

L'organisation syndicale internationale n'a pas joué grand rôle pour prévenir le risque de guerre à la veille de 1914. Simple secrétariat, elle témoigne d'un degré de

---

<sup>150</sup> Monatte attribue le « déraillement » de certains de ses camarades dans l'union sacrée à leur fréquentation prolongée des « bureaucrates syndicaux allemands ». Ainsi son ami Delzant, chargé un temps du Secrétariat international des verriers : « les contacts difficiles avec les bureaucrates syndicaux allemands devaient l'amener à dire : « la parole est au canon » tout au début de la guerre ». MONATTE Pierre, art cit. p 20-264.

<sup>151</sup> Et aussi on le verra, de différents courants socialistes européens (Chapitre 1.2 *infra*).

coordination assez faible entre les affiliés qui la composent. Mais cette faiblesse, qui redouble celle de l'Internationale « politique », va rester une constante de la vie des organisations syndicales internationales (OSI). A aucun moment, on ne les verra jouer ultérieurement un rôle décisif dans le concert international : quand surgira un nouveau risque de conflit mondial dans les années trente, la Fédération syndicale internationale, qui succède au SSI d'avant 1914, plongera dans une « insondable torpeur »<sup>152</sup>.

En revanche, et nous croyons l'avoir montré sur cette période, l'organisation internationale joue un rôle important de circulation entre les mouvements syndicaux. Des échanges d'influence s'y déroulent, des contaminations sont repérables à partir des positions hégémoniques ; l'OSI recèle des ressources argumentaires tirées des batailles entre les différents modèles de référence. Tout cela contribue, plus ou moins, à la modification (ou à la consolidation) des identités syndicales. Reste une question qui recouvre la première de nos hypothèses initiales : pourquoi le syndicalisme, dès lors qu'il acquiert une certaine « surface de représentation » est-il irrésistiblement attiré dans la dimension internationale ? C'est ce qu'il convient à présent d'examiner.

---

<sup>152</sup> L'expression est de Léon Jouhaux au CCN de la CGT des 10 et 11 octobre 1938 à propos de la FSI ; citée par TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) : *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF. L'Internationale syndicale rouge (ISR), dont le siège est à Moscou, a elle-même officiellement disparu à ce moment là. Voir DREYFUS Michel (2000) : « Syndicalistes communistes » dans DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claudio, LAW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (2000) : *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier.

### **3. ENTRE NATIONALISME ET INTERNATIONALISME**

Cette hypothèse : le syndicalisme investit la dimension internationale parce qu'il y est contraint par l'ambition de sa fonction représentative postule que l'émergence internationale du « groupe représentant » a des correspondances dans les « états de conscience » du groupe représenté. Avant de s'expliquer un peu plus sur cette question, il convient au préalable de s'arrêter sur certaines considérations qui opposent comme deux moments d'exclusion celui du nationalisme et de l'internationalisme de la classe ouvrière. Pour cela, il nous faut revenir sur ce moment singulier de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle où se mettent en place les configurations politiques et syndicales du mouvement ouvrier.

Nous voulons montrer ici que la combinaison entre nationalisme et internationalisme, ou pour être plus précis entre « présence à soi de la nation » et de « l'autre que la nation », est d'ordre complexe et irréductible à une opposition plate relevant du sens commun. Selon cette dernière, la classe ouvrière connaît un tournant dans son rapport à l'idée nationale après la guerre de 1870 : à une période où la conscience de classe est tout entière sous-tendue par l'aspiration internationaliste succéderait une phase de repli nationaliste dont l'exaltation guerrière de 1914 serait le point d'incandescence. En nous appuyant toujours sur les travaux d'historiens, nous voudrions non pas abolir cette interprétation générale mais la nuancer.

#### **3.1 LA NATION CONTRE LA CLASSE**

L'idée communément admise d'un emballement patriotique des ouvriers, en France comme dans le reste de l'Europe lors du déclenchement de la Grande Guerre, a suscité de nombreuses interrogations et suggéré de multiples interprétations. A partir des

travaux de Georges Haupt<sup>153</sup>, les recherches, d'abord centrées sur les débats dans les assemblées internationales des partis socialistes se sont déplacées vers l'étude des processus socio-politiques et idéologiques qui, du dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1914, réorientent la conscience des prolétaires et les poussent vers la défense de la « patrie »<sup>154</sup>. On ne peut en effet approcher l'échec de l'internationalisme ouvrier devant la guerre par la seule « trahison » de ses organisations ou l'impuissance - d'ailleurs récurrente - de l'Internationale face au conflit des nations. On ne peut le rabattre non plus sur la trahison de l'aristocratie ouvrière, cette thèse de Lénine exprimée en 1917, sur laquelle il reviendra quelques années plus tard. Il faut donc chercher au-delà, dans les processus sociaux effectifs par lesquels les ouvriers sont progressivement « intégrés » à la vie nationale et acquièrent un véritable attachement patriotique.

### 3.1.1 LA THESE DE LA SOCIAL-INTEGRATION

La trame de l'histoire ainsi construite est au fond la suivante : dépourvue de droits sociaux ou politiques, la classe ouvrière a un rapport distancié à l'idée nationale. Inscrite dans un processus d'intégration, elle acquiert des droits : les droits politiques sont conquis en 1848 mais exercés réellement après le retour à la République ; les droits sociaux émergent après 1880, avec les premières lois sur le travail, la maladie, les retraites ; les ouvriers cesseraient donc au tournant du siècle de « camper dans la nation » selon l'expression de Léon Jouhaux. René Gallissot montre la combinaison qui s'opère alors : un procès de socialisation à travers l'extension des garanties d'assurance par l'Etat se combine à une œuvre d'acculturation à la nation opérée à travers l'école, le service militaire et l'exercice du droit de vote<sup>155</sup>. Les ouvriers de métier qui

---

<sup>153</sup> HAUPT Georges (1964) : *La Deuxième Internationale, 1889-1914. Etude critique des sources, essai bibliographique*, Paris, Mouton ; voir également HAUPT Georges, HOWORTH Jolyon (1976) : *Edouard Vaillant, délégué au Bureau socialiste international : correspondance avec le secrétariat international (1900-1915)*, Feltrinelli, Milan, et HAUPT Georges, LOWY Michael, WEILL Claudie (1974) : *Les marxistes et la question nationale 1848-1914*, Paris, Maspéro.

<sup>154</sup> C'est notamment l'approche privilégiée lors de la table ronde organisée les 17 et 18 décembre 1987 à la Maison des Sciences de l'Homme à Paris « L'Internationale et la guerre, le partage de 1914 », dont rend compte un numéro de la revue *Le Mouvement social* (n° 147, avril-juin 1989). Voir notamment l'éditorial de René Gallissot, Robert Paris et Claudie Weill et l'article de René Gallissot : « La patrie des prolétaires », pp 11 à 25.

<sup>155</sup> Où l'on reconnaît le schéma durkheimien du passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique DURKHEIM Émile (1991) : *De la division du travail social*, Paris, PUF. 1<sup>ère</sup> édition 1895.

structuraient jusque là l'identité de la classe ouvrière sont alors dépassés par la massification de l'emploi industriel. L'essor du travail déqualifié recompose le syndicalisme et « prédispose à prendre comme évidence la correspondance établie par le discours politique majoritaire entre l'intérêt national et l'intérêt des travailleurs, au titre des avantages acquis par la puissance de l'Etat national et par ses entreprises expansionnistes »<sup>156</sup>. Ces différents aspects de « social-étatisation » sont constatés à travers toute l'Europe : les syndicats anglais et allemands précèdent leurs propres partis sociaux-démocrates dans cette voie d'intégration à laquelle l'instinct de conservation de leur puissance les prédispose.

La question nationale traverse et embarrasse la Deuxième Internationale : les rapports préparatoires et les interventions prévus lors du congrès (non tenu) de 1914 attestent d'une évolution analysée par Otto Bauer<sup>157</sup>. Selon le théoricien de l'austro-marxisme, la classe ouvrière doit intégrer pleinement la revendication nationale comme droit d'accès à la culture confisquée. Le développement des finalités socialistes s'inscrit dans un espace déterminé par l'héritage communautaire (ou pluricommunautaire) que représente la culture nationale et Otto Bauer assume pleinement la combinaison entre l'aspiration internationaliste du mouvement ouvrier et sa nécessaire immersion dans le mouvement des nationalités. Les thèses de Bauer, pétries de réalités austro-hongroises, rejoignent la démarche de Jaurès mais dans un contexte différent : la revendication de la culture nationale du socialiste français s'inscrit dans l'histoire longue d'une nation solidement constituée ; les options de Otto Bauer renvoient aux conflits pour l'émergence de nouvelles entités nationales qui ont d'ailleurs bien embarrassé les héritiers de Marx et Engels. Karl Kautsky conteste les thèses d'Otto Bauer parce qu'elles entrent en résonance avec celles des *Realistischer Sozialisten* auxquels il s'affronte en Allemagne, c'est-à-dire à ces courants de la social-démocratie raliés depuis le début du siècle aux aspirations expansionnistes de l'empire wilhelminien. Le discours du grand socialiste allemand reste d'une orthodoxie absolue : il évoque les deux nations, la nation bourgeoise et celle des prolétaires qui transcendent sans s'y arrêter les frontières nationales. Il est aisé d'opposer au discours de Kautsky la réalité concrète de l'engagement de la social-démocratie contre le réarmement naval de l'Allemagne. Le manque de pugnacité face à l'entreprise coloniale a montré un écart immense entre le

---

<sup>156</sup> GALLISSOT René, art. cit p 20.

<sup>157</sup> HAUPT Georges (1965) : *Le congrès manqué*, Paris, Maspéro.

discours et la pratique réelle<sup>158</sup>. Mais on ne saurait conclure de cette prudence du parti allemand (en grande partie imposée par la conjonction entre le groupe parlementaire et la Commission des syndicats) une adhésion radicale des masses ouvrières au militarisme impérial.

Il est d'usage d'évoquer pour la France le surcroît de tension nationaliste qui, après 1905, se serait progressivement emparé des consciences et expliquerait le ralliement à l'Union sacrée lors du déclenchement des hostilités. Sans nier la valeur explicative de la thèse sur l'intégration, nous voudrions atténuer le déterminisme dont elle est porteuse. En juxtaposant l'évocation du conditionnement auquel participent les manuels scolaires en France, l'amplification des accrochages entre nationaux et immigrants, la diffusion des théories raciales inspirées de Galton et des travaux d'anthropométrie en Angleterre et en France, la cause paraît entendue : la conscience de classe au tournant du siècle se serait développée dans la subordination à une conscience nationale construite dans le même temps ; le mouvement ouvrier aurait intégré de son plein gré les objectifs nationaux (en Angleterre et en Allemagne), ou s'y serait trouvé contraint par une masse ouvrière recomposée par l'urbanisation, l'industrialisation et rétive aux professions de foi internationalistes (en France). Les travailleurs n'ont pas de patrie en 1848, ils en acquièrent une par la suite, qu'ils iront défendre jusque dans les tranchées de la Grande Guerre.

Cette analyse, séduisante par l'effet de « système » qu'elle produit, n'emporte pas totalement l'adhésion tant elle semble écraser les multiples déterminations qui peuvent réduire son efficacité. Elle a pour nous l'inconvénient radical de renvoyer l'internationalisme du mouvement ouvrier de cette époque à une pure rhétorique sans correspondance dans la vie réelle ou dans les représentations mentales de la classe ouvrière. Les congrès, les rencontres, le temps important consacré aux questions internationales par les organisations politiques ou syndicales ouvrières, la recherche de positions communes deviennent dès lors dépourvus de sens sinon comme une volonté un peu vaine de se conformer à des idéologies passées. Il nous semble au contraire que cette activité correspond, pour les organisations syndicales, à leur rôle social vis-à-vis des groupements dont ils sont la parole et qu'elle réfère donc à des combinaisons

---

<sup>158</sup> Milorad Drachkovitch est sévère : pour lui, la social-démocratie allemande n'a jamais véritablement menacé le gouvernement, elle s'est opposée de manière passive, après coup et sans jamais mettre en péril la politique gouvernementale malgré de grandes campagnes pacifistes, des millions de tracts distribués et de grands meetings où étaient invités les orateurs étrangers : DRACHKOVITCH Milorad, op. cit.

cognitives plus complexes entre nationalisme et internationalisme dans les consciences ouvrières.

Mais notre objection de fond a trait à la méthode historique mise en œuvre pour rendre compte des faits sociaux : les indicateurs de bien-être relatif, un état déterminé de la conjoncture économique, un relevé des tentatives d'inculcation de valeurs ne suffisent pas à rendre compte de l'effectivité du « comportement » des ouvriers devant la guerre. La perception de la nation et le sentiment d'attachement qu'elle stimule relèvent du domaine des représentations sociales et collectives, difficiles à rabattre sur des modes réactifs univoques ou des effets mécaniques et quasi instantanés de facteurs économiques. La référence nationale se mêle à d'autres, elle produit des combinaisons diverses au sein d'un même espace national, diverses encore au sein d'un même groupe social. Mais la diversité est plus grande encore d'un pays à l'autre. Même chez les ouvriers, on n'est pas Français au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle comme on est Polonais ou Irlandais (pays sans Etat-nation), et on n'est pas non plus Français comme on est Anglais ou Allemand. Nous voudrions montrer rapidement que toute tentative d'explication qui ramènerait l'évolution des représentations ouvrières à un procès uniforme de « débordement » des ouvriers de métiers, porteurs de la conscience universaliste, par la grande masse des ouvriers déqualifiés acculturés à l'Etat national, est vouée à l'échec. Nous évoquerons ensuite, toujours à partir des travaux d'historiens, les réserves qui peuvent être opposées à la thèse du ralliement patriotique massif des ouvriers à l'articulation des deux siècles.

La formation de la classe ouvrière anglaise, nous rappelle Edward Thompson, s'est opérée de 1790 à 1830. Même dans le cadre de l'industrialisation et de l'urbanisation massives et rapides dont le textile fut le centre, le rôle des petits métiers artisanaux ou des tisserands à bras des campagnes anglaises est resté décisif dans la constitution du répertoire symbolique et politique du mouvement ouvrier anglais, au moins jusqu'en 1848<sup>159</sup>. Jusqu'à cette date et pendant toute la période chartiste, le poids croissant des *unskilled workers* dans le mouvement ouvrier n'a nullement réduit cette influence. La

---

<sup>159</sup> « A partir de 1817 et jusqu'à l'époque du chartisme, les ouvriers à domicile jouèrent un rôle tout aussi important que les ouvriers d'usine dans l'agitation radicale. Et dans beaucoup de villes, le véritable noyau qui fournit au mouvement ouvrier idées, organisation et direction se composait de cordonniers, de tisserands, de selliers, de bourreliers et autres libraires, imprimeurs, travailleurs du bâtiment ou petits commerçants. Le vaste territoire que couvrait le Londres radical entre 1815 et 1850 ne tirait sa force d'aucune grande industrie lourde (...) mais de cette foule de petits métiers. THOMPSON Edward, op. cit.. Voir aussi HOBSBAWM Eric (1987) : *L'ère des Révolutions* Bruxelles, Complexe.

combinaison entre syndicats de métiers et fédérations d'industrie est d'ailleurs restée une tension permanente au sein du trade-unionisme, nous l'avons déjà évoqué. Mais le poids numérique des uns et des autres ne dit rien de leur capacité respective à produire des références symboliques. Le rôle central des ouvriers de métiers demeure, dans la mesure où ils restent capables d'organiser le sens collectif des luttes de l'ensemble du groupe. Ce sens est l'objet de conflits politiques (entre logiques dominantes : revendications économiques et revendications politiques par exemple dans toute l'histoire du mouvement ouvrier anglais). Mais l'adhésion aux valeurs nationales existe dès l'origine dans toute les catégories ouvrières, y compris - et même surtout - parmi les *skilled workers* (l'anglais « *né libre* » dont parle Edward Thompson est d'abord celui des métiers), ce qui n'exclut nullement la coexistence d'une conscience internationaliste <sup>160</sup>.

L'émergence de la classe ouvrière allemande se réalise différemment : création d'une industrie par en haut (l'Empire bismarkien), regroupement massif d'ouvriers immédiatement dotés d'une protection sociale d'Etat fortement intégrative, rôle rapidement affaibli des ouvriers de métiers et constitution précoce de grandes fédérations syndicales d'industries <sup>161</sup>. En France, rien de semblable : le mouvement est lent, et jusqu'en 1880, la classe ouvrière reste faible dans la grande industrie ; mille liens la relie encore au monde agricole et les gens de métiers gardent le haut du pavé de la parole ouvrière. Après cette date, le lien entre la terre et la fabrique se distend, celle-ci cédant peu à peu la place à l'usine. Gérard Noiriel note les transformations qui affectent alors le monde du travail : la population ouvrière s'accroît, se concentre dans les périphéries urbaines ; les banlieues surgissent accueillant aussi bien les ruraux poussés vers les métropoles que les ouvriers des centres-villes chassés par les restructurations haussmanniennes ; jusque-là nomades, les ouvriers sont fixés à l'usine comme à la mine par les nouvelles stratégies patronales. Les pratiques grévistes

---

<sup>160</sup> Le méthodisme inculqué à haute dose dans les communautés villageoises reste fortement inscrit dans la mémoire collective des ouvriers. Au moment de la formation de la classe ouvrière, il se combine avec une imprégnation d'idées politiques nouvelles issues des Révolutions française et américaine et popularisées - notamment - par l'ouvrage de Thomas Paine *Les droits de l'homme* dont la résonance est considérable parmi les ouvriers instruits. Ces idées transmettent de nombreuses valeurs universalistes qui fondent, selon Edward Thompson, une authentique dimension internationaliste des classes populaires anglaises. Mais il insiste aussi sur l'importance de la contre révolution politique conduite par les classes dominantes contre l'influence du jacobinisme parmi les élites populaires.



s'étendent <sup>162</sup>, le syndicalisme s'installe dans l'espace du travail et de la cité <sup>163</sup>. C'est bien une période de recomposition sociologique de la classe ouvrière et de dilatation de ses espaces traditionnels. Peut-on pour autant en déduire un immanquable surinvestissement de la nation dans les représentations ? Si les manifestations d'acquisition d'une conscience de classe sont manifestes dans les pratiques effectives (la croissance de la grève l'atteste, entre autres), la force débordante d'une conscience nationale n'apparaît pas pleinement. Rien dans les agencements sociologiques et politiques de la classe ouvrière au cours de cette période ne permet une telle généralisation. Le procès de social-étatisation, évoqué pour justifier une communion dans la « religion nationale », ne nous paraît pas solidement établi. La hausse des salaires est réelle au cours de la « Belle Epoque ». Elle conduit à une amélioration réelle de la situation matérielle des classes laborieuses tout comme le début de réglementation du travail vient adoucir les rudes conditions d'exploitation dans les usines. Rien n'assure en revanche que ces progrès sont perçus et vécus dans les consciences comme une reconnaissance par la nation d'un statut social pleinement intégré de la classe ouvrière. La méfiance à l'égard de l'Etat reste vive. La première loi sur les retraites ouvrières en 1910 est dénoncée par la CGT qui parle de « retraites pour les morts » <sup>164</sup>. La formule de Léon Jouhaux inspirée par Auguste Comte : « la classe ouvrière doit cesser de camper dans la nation » date de 1919 et aussi modéré soit-il devenu à cette époque, il ne semble pas considérer que ce processus ait été acquis dans l'avant-guerre. En vérité, au cours de cet avant-guerre, les rapports sociaux restent placés sous le signe de la violence, qu'il s'agisse des affrontements dus à un refus patronal de la négociation ou à la politique répressive des gouvernements (Clemenceau, « premier flic de France », et Briand se distinguent). Cette violence influe au moins autant que l'amélioration de leur situation matérielle sur la façon dont les ouvriers se perçoivent individuellement et

---

<sup>161</sup> Cette évolution ne repose que secondairement sur une évolution sociologique. L'éviction des ouvriers de métier est une bataille politique à l'intérieur du mouvement syndical conduite par les sociaux-démocrates dans leur volonté de centralisation sous leur contrôle du mouvement syndical. KUCKZYNSKI Jürgen (1967) : *Les origines de la classe ouvrière*, Paris, Hachette.

<sup>162</sup> SHORTER Edward, TILLY Charles (1974) : *Strikes in France*, Paris, Mouton.

<sup>163</sup> NOIRIEL Gérard (1986) : *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil. Voir aussi : PERROT Michèle (1984) : *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil ; LEQUIN Yves (1984) : *Histoire des français, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin.

<sup>164</sup> C'est la seule fois où Jules Guesde se trouve en accord avec la CGT : il est le seul député socialiste à voter contre la loi au Parlement, loi qu'il désigne comme un « vol législatif » ajouté au « vol patronal » ; Madeleine Rébérioux : article Jules Guesde ; Encyclopédie Universalis.

collectivement dans la société<sup>165</sup>. Que la situation « objective » des ouvriers se soit améliorée au cours des premières années du siècle ne fait pas de doute. A cette époque cependant, l'alternance des cycles bien-être (relatif) et crise fait partie de l'ordinaire de la classe ouvrière. Celle-ci ne vit pas son statut économique autrement que sur le mode de la précarité depuis son émergence de la vie campagnarde, elle-même soumise à la série discrète des saisons.

La « social-intégration » est plus tardive et elle opère dans les consciences après 1936, après que le gouvernement de Front populaire et le grand mouvement d'occupation des usines eurent traduit la légitimité de la classe ouvrière dans sa prétention à la direction politique de la société. Pour l'heure, la Belle Epoque ne l'est pas également pour tous. Ce n'est pas seulement sur le registre de l'intégration économique que se fonde alors une projection dans l'idée nationale. Mais si les conditions de vie et de travail ne suffisaient pas à provoquer ce sentiment d'adhésion à la référence nationale, ne doit-on pas pour autant prendre en compte les efforts d'inculcation massivement mis en œuvre après 1870 ?

### 3.1.2 L'EFFET DES MODES SOCIAUX D'INCULCATION

Depuis 1870, les manuels scolaires<sup>166</sup> révèlent effectivement la tonalité d'exaltation patriotique des éducateurs républicains<sup>167</sup> frisant bien souvent le « nationalisme des

---

<sup>165</sup> L'utilisation fréquente de l'armée dans la répression des grèves a beaucoup fait pour l'antimilitarisme particulièrement sensible alors dans les milieux ouvriers. Mais comme le fait remarquer Jacques Julliard, l'hostilité à l'armée s'exerce plutôt à l'encontre de la caste militaire dont l'image est déjà ternie par l'affaire Dreyfus que vis-à-vis de l'armée comme force de défense de la patrie. La différence entre militarisme, patriotisme et nationalisme est ici tout à fait décisive. JULLIARD Jacques (1988) : *Autonomie ouvrière, études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard - Le Seuil.

<sup>166</sup> GÉRARD Alice (1970) : « La représentation de l'histoire contemporaine dans les manuels de l'enseignement secondaire, 1902-1914. » dans *Bulletin de la société d'histoire moderne*, n° 14, 1970. Et aussi : OZOUF Jacques et Mona : « Le thème du patriotisme dans les manuels scolaires » dans *Le Mouvement social*, octobre - décembre 1964, pp 5-31.

<sup>167</sup> Dont le célèbre Albert Malet (du Malet-Isaac), lui même franchement belliciste, anti-allemand et revanchard. L'épreuve venue, il ne se dérobera pas et, engagé volontaire à 53 ans en 1914, il sera porté disparu au front le 25 septembre 1915. BECKER Jean-Jacques (1977) : *1914 : Comment les français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP.

nationalistes »<sup>168</sup>. Mais quelle fut leur influence réelle ? D'après Jean-Jacques Becker, elle est difficile à mesurer : « Pierre Renouvin était sceptique », nous dit-il. Les manuels étaient volumineux, ils s'adressaient aux professeurs dont on ne sait pas exactement comment ils en retraduisaient le contenu à leurs élèves. L'exaltation patriotique dont les enseignants avaient la charge après la guerre de 1870 s'est apaisée au début des années 1890. Jacques Bainville signale qu'après 1891 « le temps de la ferveur patriotique et des bataillons scolaires, où l'instituteur de la République avait pour mission d'enseigner que « dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat », ce temps enthousiaste était passé »<sup>169</sup>. Dans une série d'articles « Impressions et réflexions » qu'il publie en brochure en 1908, Célestin Bouglé se fait l'écho de polémiques sur le patriotisme ou le défaitisme transmis aux jeunes générations par les instituteurs. Les congrès de l'Amicale ou des syndicats résonnent de tendances différentes mais l'appréciation du sociologue reste balancée : selon lui, les instituteurs ne servent pas un patriotisme chauvin mais une conception ouverte tournée « vers le progrès continu qui a constitué la France moderne ».<sup>170</sup>

La célèbre enquête d'Agathon sur « les jeunes gens d'aujourd'hui », parue entre 1911 et 1913, semble révéler une nouvelle foi patriotique des jeunes, « l'âme de toute une génération » comme l'écrit Albert de Mun<sup>171</sup>. En réalité, l'échantillon observé recouvre les enfants de la bourgeoisie qui fréquentent les grands lycées de la capitale et les facultés de droit et de médecine de Paris mais nullement les autres et moins encore les enfants des milieux populaires et de la province.

Tout en soulignant la difficulté à mesurer les effets de la propagande auprès des travailleurs de base, Jolyon Howorth tranche en faveur de la thèse du conditionnement

---

<sup>168</sup> Raoul Girardet distingue usuellement deux grands types de nationalisme : ce qu'il appelle « le nationalisme des nationalistes » et « le sentiment général » qui réfère à la Nation sur le mode (plutôt inoffensif) de la fierté d'appartenance à une communauté étendue à l'ensemble d'une « nation » GIRARDET Raoul (1966) : *Le nationalisme français 1871-1914*, Paris, Colin. Le sentiment général parcourt le siècle, le nationalisme des nationalistes survient après 1880 avec le glissement à droite du thème national. Voir également GUILLEMIN Henri (1974) : *Nationalistes contre nationaux (1870-1940)*, Paris, Gallimard.

<sup>169</sup> BAINVILLE Jacques (1935) : *La troisième République*, Paris, Arthème Fayard, pp 219 - 220 ; Cité par DRACHKOVITCH Milorad, op. cit., p 60.

<sup>170</sup> BOUGLÉ Célestin (1908) : *Syndicalisme et démocratie*, Paris, Cornély, p 186.

<sup>171</sup> Le pseudonyme Agathon abrite deux intellectuels français : Henri Massis et Alfred de Tarde. Le premier, alors proche de Barrès, tourne au maurrassisme après la guerre et bien qu'il n'adhère jamais à l'Action française, il encourage les mouvements de la « Jeune droite » et reste lié à l'extrême-droite. L'enquête d'Agathon a été commandée par le journal « poincariste » *l'Opinion* qui en commente le résultat : « La guerre ? Un mot jeune, tout neuf, paré de cette séduction que l'éternel instinct belliqueux a ravivée au cœur des hommes ». Cité par GUILLEMIN Henri, op. cit., p 98.

nationaliste massif des ouvriers français<sup>172</sup>. L'étude de la presse française au début du siècle, dont il fait état, plaide en ce sens<sup>173</sup>. Mais la presse traduit-elle un état d'esprit ou cherche-t-elle à le créer<sup>174</sup>? Un ouvrier sur cinq seulement lit un journal à « la Belle Epoque »<sup>175</sup> et lequel<sup>176</sup> ?

Plus qu'une glorification de la nation française, le thème général de cet arsenal propagandiste se tourne vers l'hostilité à l'égard de l'Allemagne. Dans la littérature, la philosophie, jusqu'aux refrains des jeux de balles des enfants dans les cours de récréations, de la version savante jusqu'aux tournures les plus populaires, revient en ritournelle la haine du « boche »<sup>177</sup>. La presse « de masse » est fortement anti-allemande<sup>178</sup>, les oppositions culturelles et idéologiques y sont exaltées ; après les premiers incidents du Maroc, un véritable abcès de fixation se crée vis-à-vis de l'Allemagne, dont la trace est manifeste au sein des organisations ouvrières. Mais il est difficile de mesurer la résonance effective d'une telle propagande dans les classes populaires, parmi les ouvriers ; jusqu'à quelles couches profondes de la conscience pénètre ce sentiment anti-allemand ? La guerre de 1870-1871 en est l'origine, mais elle a été trop brève pour l'avoir enraciné. Syndicats et partis restent partagés : nous avons évoqué un Victor Griffuelhes devenu très anti-allemand ; Auguste Keufer ne l'était pas moins, mais le Parti socialiste, Jaurès en particulier, exalte au contraire la grande culture

---

<sup>172</sup> HOWORTH Jolyon (1985) : « French Workers and German Workers : the impossibility of Internationalism 1900-1914 » dans *European History Quarterly*, vol 5, n° 1, janvier 1985.

<sup>173</sup> BELLANGER Claude (1972), (dir) : *Histoire générale de la presse française*, Paris, Ce n'est pas le cas de la recension des chansons populaires réalisée par Pierre Brécy, qui reflète plutôt une veine internationaliste : BRÉCY Pierre (1978) : *Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire*, Paris, Editions ouvrières. Au titre des chansons, il faut relever néanmoins le grand nombre de chansons anti-allemandes comme « Suis ton chemin, fils d'Allemagne » figurant, parmi d'autres sur deux albums que Marc Ogeret a enregistrés au début des années soixante-dix (« Autour de la Commune » et « Chansons contre »).

<sup>174</sup> Si l'historien de l'an 2090 n'a un jour pour source d'information que les journaux écrits, parlés ou télévisés de juin à septembre 1992, il déduira aisément à cette aune que les Français ratifiaient massivement le Traité de Maastricht.

<sup>175</sup> Selon THIESSE Anne-Marie : *Le roman du quotidien* ; cité par VERRET Michel (1996), *La culture ouvrière*, Paris, Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 1988. Voir aussi THIESSE Anne-Marie (1999) : *La fabrication des identités nationales*, Paris, Seuil.

<sup>176</sup> Richard Hoggart évoque la distance conservée dans la « culture du pauvre » entre ce qui est écrit dans les journaux et ce à quoi on doit se fier. HOGART Richard (1991) : *La culture du pauvre*, Paris, éditions de Minuit, pp 331-332 entre autres.

<sup>177</sup> DIXMIER Elisabeth et Michel : *L'Assiette au beurre*, Paris, 1974 ; REBÉRIOUX Madeleine : *Roman, théâtre et chansons : quelle Commune ?* ; ROCHE Agnès, DELFAU Gérard : *la Commune et le roman français* ; tous ces auteurs ont observé l'image de l'Allemagne traduite dans ces différents supports depuis 1871 : la thèse du conditionnement y trouve matière.

<sup>178</sup> Et notamment la presse catholique particulièrement xénophobe. Très « instrumentalisé » par les nationalistes de droite, le catholicisme de l'époque n'influence guère les ouvriers comme en témoignent les vaines tentatives d'organisation des Cercles d'ouvriers catholiques par Albert de Mun.

allemande et la puissance d'organisation de son mouvement ouvrier, rempart contre le bellicisme prussien.

Nombre d'historiens français ont opposé de grandes réserves à la thèse du conditionnement de masse des ouvriers français à la veille de la guerre. A l'appui, ils évoquent le débat public conduit autour de l'engagement des intellectuels qui montre une attitude très contrastée devant la menace de guerre mais aussi l'audience des positions socialistes dans les années et les mois précédant immédiatement l'entrée en guerre ; enfin, Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel qui ont étudié l'affaire du carnet B apportent d'utiles réflexions sur le « bellicisme » supposé des classes populaires.

Le ralliement des intellectuels au nationalisme et au bellicisme est excipé de certaines figures dont celle de Charles Péguy et Ernest Psichari<sup>179</sup>. L'engagement pétitionnaire autour de la loi de trois ans révèle au contraire un monde intellectuel largement partagé<sup>180</sup>. Certes, la question du passage de deux à trois ans du service militaire ne recoupe qu'imparfaitement l'opposition bellicistes / pacifistes ou nationalistes / anti-nationalistes. Il n'en reste pas moins que les camps qui s'organisent autour de ce dipôle se retrouvent à la fois lors des élections législatives de 1914 et dans une attitude générale face à la guerre. Jacques Julliard rappelle que contre l'adoption de cette loi, « la CGT et le Parti socialiste, à peu près réconciliés, attirèrent à plusieurs reprises des dizaines et même des centaines de milliers de personnes à des meetings communs au Pré Saint-Gervais »<sup>181</sup>. La loi de trois ans revient en bonne place dans les enjeux électoraux de juillet 1914, consultation qui fournit des indications sur un état d'esprit à quelques semaines du déclenchement des hostilités. Le résultat des élections est d'une grande clarté : le Parti socialiste connaît une progression remarquable passant de 1,1 à 1,4 million de suffrages soit 16% des voix et un gain de 27 %. Une progression aussi exceptionnelle s'explique d'abord par une situation exceptionnelle dans laquelle est

---

<sup>179</sup> Sur l'évolution de Charles Péguy et Ernest Psichari voir DIGEON Claude (1959) : *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, pp 498 – 519.

<sup>180</sup> La première pétition contre la loi des trois ans publiée le 13 mars 1913 par *l'Humanité*, modérée sur le fond, comportait entre autres les signatures d'Anatole France, de Paul Langevin et de six autres professeurs du Collège de France, sept professeurs de la Sorbonne dont Charles Seignobos, Charles Andler, Celestin Bouglé, Émile Durkheim. On y trouvait aussi le philosophe Alain, Marcel Mauss et Lucien Herr. Trois jours plus tard, une liste complémentaire apportait le soutien de Jean Perrin, François Simiand, Lucien Lévy-Bruhl et pour le monde des lettres celui de Marcel Martinet, Charles Vildrac et Gaston Gallimard. Le monde intellectuel était donc pour le moins partagé ! Cité dans SIRINELLI Jean-François (1996) : *Intellectuels et passions françaises, manifestes et pétitions au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1<sup>ère</sup> ed Fayard 1990, p 46.

<sup>181</sup> JULLIARD Jacques (1988) : *Autonomie ouvrière, études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard - Le Seuil.

perçu l'enjeu de la guerre et de la paix. S'il n'est pas le lieu unique du pacifisme, le Parti socialiste est celui qui l'est le plus clairement, d'un pacifisme qui, certes, ne renie pas la nation, ne s'accorde pas à l'antipatriotisme développé dans la Guerre sociale de Gustave Hervé et dans certaines tendances de la CGT, mais qui représente clairement le parti de la paix et de la conciliation. Or le parti unifié ne cesse de progresser au fur et à mesure que la tension internationale se précise : la vente de l'Humanité s'accroît de plus de 80 % entre janvier 1913 et juin 1914, les effectifs du parti de 32 % au cours de la même période<sup>182</sup>. Si l'on convient que l'électorat socialiste se concentre davantage parmi les ouvriers que dans les autres groupes sociaux (et, dans certaines régions, chez les ruraux), qu'une partie d'entre eux, sensibles à l'antiparlementarisme de la CGT, ne votent pas, alors la thèse d'un bellicisme ascendant au sein du monde ouvrier doit être relativisée.

Annie Kriegel a étudié, avec Jean-Jacques Becker, le carnet B, ce répertoire policier dans lequel étaient recensés les individus menaçant potentiellement le bon déroulement de la mobilisation en cas de guerre<sup>183</sup>. Annie Kriegel en tire la conclusion que les services de sécurité prenaient très au sérieux la capacité d'un certain nombre de militants (le plus souvent anarchistes ou syndicalistes, les socialistes n'y figuraient guère), à en entraîner d'autres dans le refus actif de la guerre<sup>184</sup>. Exagération policière ? Excès de prudence gouvernementale face à un risque important ? Sans doute tout cela ne peut-il être écarté. Mais, ainsi que l'indique Jacques Julliard, si la thèse d'une forte influence des courants antipatriotiques ne peut pas être sérieusement avancée, celle de son inexistence est, elle aussi, illégitime.

Nous estimons convaincants les arguments opposés à l'analyse selon laquelle août 1914 aurait libéré le « refoulé nationaliste » ouvrier français : il n'en reste pas moins que les ouvriers sont partis, comme les autres, et qu'une bonne partie d'entre eux, probablement, partageait l'idée d'une guerre juste et défensive. L'accablement des militants devant l'inéluctable, la perte de la flamme antipatriotique des dirigeants de la CGT à l'approche de l'heure décisive ont été maintes fois soulignés. Pourquoi ne pas

---

<sup>182</sup> BECKER Jean-Jacques (1977) : *1914 : Comment les français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP.

<sup>183</sup> BECKER Jean-Jacques, KRIEGEL Annie (1964) : *La guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, Colin. Voir aussi KRIEGEL Annie (1967) : « Nationalisme et internationalisme » dans *Preuve* n° 193, mars 1967, pp 25-38.

<sup>184</sup> La fiche attachée à chacun des suspects figurant au carnet B comportait la mention « Serait susceptible de faire du sabotage en cas de mobilisation ».

imaginer que ces sentiments étaient au fond ceux du plus grand nombre des travailleurs ? Restés sourds aux appels de la droite nationaliste, les ouvriers subissent les contraintes fortes d'une conjoncture historique produite par des enchaînements fatals<sup>185</sup>. Ils en prennent acte et, dotés d'un patriotisme ordinaire, se rendent là où les autorités le leur commandent<sup>186</sup>. Dans les jours précédant immédiatement l'entrée en guerre, le gouvernement qui jusqu'ici réprime avec une grande attention toutes les tentatives d'entrave à la mobilisation, a la sagesse de modérer son attitude : entre le 28 juillet et le 1<sup>er</sup> août 1914, de nombreuses manifestations contre la guerre ont lieu à Paris et en province : non seulement elles sont autorisées mais elles peuvent se dérouler sans l'habituel cortège d'arrestations. L'image pacifiste du gouvernement se trouve alors confortée aux yeux du public, ce qui facilitera la discipline des jours suivants !

Selon une telle lecture, l'attitude de la CGT ne paraît nullement en décalage avec les attentes sociales et politiques des ouvriers. Qu'elle y ait répondu de manière convenable est une autre question : ses choix stratégiques depuis le début du siècle, les contradictions et l'isolement international de la centrale, la surenchère antipatriotique des années 1906-1911, tout cela peut être mis à son débit, mais notre propos n'est pas d'en juger. Il est simplement de s'assurer que l'engagement international et les fins consciemment poursuivies dans ce sens par le syndicalisme ont des correspondances effectives dans les attentes collectives des catégories qu'il vise. Dès sa naissance et en même temps qu'elle acquiert la dimension d'une représentation nationale des travailleurs, elle émerge dans une liaison internationale qui lui permet de consolider son identité ou, au contraire, d'infléchir certains traits jusqu'à révéler une véritable influence opérant sur sa stratégie. Cet engagement est bien supporté par la présence « déjà-là » de « l'autre que le national » dans les représentations et dans la vie concrète des groupes sociaux sur lesquels elle s'appuie : l'émergence internationale n'est pas un supplément d'âme que « s'offre » l'idéologie syndicaliste mais bien une nécessité inscrite dans son rôle social d'organisation « nationale ».

---

<sup>185</sup> Dans un article de *l'Humanité* du 2 octobre 1912, Jean Jaurès déplore la lenteur de ces lourdes masses, laborieuses et dormantes, d'exploités promis à l'hécatombe. Cité par GUILLEMIN Henri, op. cit., p 119.

<sup>186</sup> Le terme « autorités » prend ici son sens plein car le risque encouru en tentant d'échapper aux consignes de mobilisation est grand : la répression de la grève générale appelée par la CGT en décembre 1912 contre la guerre est restée dans les mémoires.

### 3.2 CONSCIENCE OUVRIERE ET INTERNATIONALISME DU MOUVEMENT OUVRIER

En vérité, les travaux des historiens révèlent l'extrême difficulté à approcher les sentiments collectifs et la fragilité des grandes généralisations qu'aucune sociologie rétrospective ne peut mettre à l'épreuve. Hormis l'écho qu'en donne la littérature, on ne sait pas grand chose de ce qu'il y avait dans la tête de centaines de milliers de gens aux divers coins et recoins de l'Europe au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Est-il même raisonnable de s'interroger sur la conscience nationale ou internationale des ouvriers alors que ceux-ci se détachent difficilement - et très progressivement - de la masse paysanne, à l'exception de l'Angleterre ? Que signifie même l'idée de nation quand celle-ci surgit à peine comme catégorie historique de la longue querelle dynastique à quoi ressemble jusque là l'histoire européenne ? Evoquer le « nationalisme » ou « l'internationalisme » suppose donc de savoir de quoi on parle exactement et quel jeu d'approximations successives est mis en œuvre pour rendre compte de ces deux dimensions dans le mouvement ouvrier.

Il faut d'abord rappeler le caractère tardif du terme de « nationalisme » qui n'apparaît pas dans le vocabulaire politique en France avant la fin du dix neuvième siècle<sup>187</sup>. Il surgit et, en quelques années, il transforme le thème de la nation en un enjeu majeur du débat politique<sup>188</sup> : Barrès et les nationalistes de droite s'emparent du thème contre les républicains ; ceux-ci s'en défendent « en évoquant l'œuvre de la République, orgueil de la France » (Girardet) ; sur ce point, les socialistes, subissant l'influence de Jaurès, refusent d'abandonner à d'autres le monopole de l'histoire et de la culture nationales. Mais les références à la nation ainsi mobilisées ont peu à voir les unes avec les autres. Elles sont investies d'autant de projets et de valeurs, inextricablement mêlés à des

---

<sup>187</sup> Eric Hobsbawm fait remarquer qu'il ne figure pas, par exemple, dans le vocabulaire politique et social recensé par Jean Dubois ; HOBBSAWM Eric (1992) : *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, p 156. DUBOIS Jean: *Le vocabulaire politique et social en France, 1869-1872*. Paris, Larousse, 1962, p 65, item 3665. Il n'est pas représenté non plus dans le vocabulaire des proclamations électorales étudié par Antoine Prost. PROST Antoine (et alii) (1978) : *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, PUF.

<sup>188</sup> Dans son article sur le renouveau nationaliste en France entre 1905 et 1914, Eugen Weber montre que celui-ci reste en fait très modeste en province et quasi exclusivement le fait de Paris irradiant un peu dans le bassin parisien WEBER Eugen (1958) : « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite (1905-1914) », dans *Revue d'histoire moderne*, 1958, n°5, pp 114-128, p 115. Cité par BECKER Jacques, op. cit.



lectures diverses de l'histoire politique. A recenser les innombrables définitions produites par les uns et les autres, leur contenu, leurs origines, on se prend à rallier l'approche proposée par Ernest Gellner puis Eric Hobsbawm : la nation, finalement, est une création du nationalisme, il la précède et la construit<sup>189</sup>. Si pour la droite monarchiste française, la nation vient en héritage de l'Ancien régime et du mariage millénaire du trône et de l'autel, elle est pour les républicains et les socialistes une création de la Révolution française : liberté et propriété pour les modérés ; pour la gauche, c'est clair, la nation naît à Valmy.

La CGT ne produit pas de valeur propre de l'idée de nation : le syndicalisme révolutionnaire récuse le militarisme, le patriotisme comme un bloc en tous points opposé à l'internationalisme ouvrier : il n'y a de frontière que celle qui sépare les classes et les socialistes qui se disent à la fois internationalistes et patriotes sont flétris comme autant de « fumistes » et de politiciens<sup>190</sup>. Mais un grand nombre de dirigeants de la CGT perçoivent progressivement la difficulté de s'opposer à ce patriotisme ordinaire des ouvriers : la conférence de juillet 1913 organisée pour s'opposer à la loi de trois ans est symptomatique du grand écart auquel la direction de la Confédération est réduite. Les représentants des fédérations et des unions départementales reconnaissent, l'un après l'autre, qu'ils ne parviendront pas à rendre effectif le mot d'ordre de grève générale de la CGT : le « nationalisme » ouvrier l'a-t-il emporté sur son « internationalisme » ? Nous avons repoussé cette hypothèse, il convient désormais de produire une alternative à cette lecture. Une fois écartée l'idée d'un assujettissement radical de la conscience de classe à la conscience nationale, il reste à préciser le rapport nationalisme / internationalisme qui marque les représentations ouvrières.

### 3.2.1 LES FORMES DE LA CONSCIENCE

---

<sup>189</sup> « Le nationalisme n'est pas l'éveil à la conscience des nations : il invente des nations là où il n'en existe pas. » GELLNER Ernest (1994) : *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, p 169 ; cité par ANDERSON Benedict (1996) : *L'imaginaire national*, Paris, la Découverte, p 20. C'est Anderson qui souligne.

<sup>190</sup> C'est ce qui ressort pleinement de l'enquête réalisée par Hubert Lagardelle dans Le Mouvement socialiste (publiée dans cinq numéros de la revue entre août et novembre 1905) auprès des animateurs de la CGT sur le thème « Enquête sur l'idée de la patrie et la classe ouvrière ». L'enquête contenait cinq questions : le thème de la nation n'est pas mentionné comme tel sinon à travers les notions de frontière, de patrie et de patriotisme. Alphonse Merrheim distingue l'antimilitarisme assez répandu chez les ouvriers du patriotisme dont il constate l'imprégnation chez le plus grand nombre. Seul Auguste Keufer revendique ce patriotisme ordinaire qui récuse toute forme agressive mais refuse d'opposer internationalisme et patriotisme.

La nation, avons-nous dit, est une construction politique, projection d'attentes et de conceptions du monde. Il est difficile d'imaginer qu'elle soit alors investie du même sens au même moment dans les différents groupes sociaux, dans les différentes aires culturelles qui composent le territoire. Bourgeois propriétaire ou journalier, paysan ou rentier, le contenu affectif de la référence nationale n'est pas identique. Parmi les classes populaires elles-mêmes, l'hétérogénéité est la règle : d'un terroir à l'autre, d'un métier à l'autre, la proximité à soi de l'idée de nation est variable, en nature comme en intensité. Que l'on soit Auvergnat ou Alsacien, habitant de Nice ou de l'Île de France, l'expérience de la nation, notamment en tant qu'elle inclut l'expérience du rapport à « l'autre que la nation », ne saurait être semblable. De même, le tisseur à bras de la campagne dont l'activité et celle de sa famille se trouvent déclassées par l'essor du commerce avec l'Angleterre après 1860 n'a pas le même rapport à la nation que l'ouvrier nomade ou le compagnon ébéniste qui accomplit son tour de France en passant par la Suisse et l'Allemagne <sup>191</sup>.

Que sait-on des représentations ouvrières et populaires au siècle passé ? Nous avons déjà évoqué la difficulté de la question et les limites d'un diagnostic établi à partir de l'analyse des modes sociaux d'inculcation (école, presse). A cela s'ajoute une probable diversité irréductible à une moyenne. Que peut-on en dire sans autre moyen d'enquête ni instrument de mesure ? Comment prétendre ramasser en quelques traits unificateurs, des représentations mentales, des traits culturels inscrits dans des cadres sociaux si divers, des territoires multiples et des conditions d'existence si différentes ?

La « conscience ouvrière » en général est le lieu d'agencement de divers attachements et identifications répartis dans les esprits des multiples individus composant le groupe social. Cet univers de représentations mentales est important car c'est lui qui dicte des comportements aux membres du groupe, c'est « l'ensemble flou d'images et de

---

<sup>191</sup> « La « conscience nationale » se développe de façon inégale parmi les groupes sociaux et entre les diverses régions d'un pays ». HOBBSAWM Eric, op. cit, p 23. Nous rajoutons donc ici : et au sein d'un même groupe social.

certitudes irraisonnées à quoi se réfèrent tous les membres d'un même groupe »<sup>192</sup>. Construire une représentation de la conscience ouvrière à partir de cette diversité consiste à abstraire d'une multitude de déterminations, les significations « essentielles » qui rendent compte de manière heuristique du « cours des choses » sans prétendre en faire l'histoire<sup>193</sup>.

La conscience ouvrière ainsi construite n'est pas un concept général mais un outil de démonstration élaboré pour la circonstance. Il n'a d'intérêt que par son efficacité à élucider les relations entre les représentations sociales du groupe ouvrier et des pratiques sociales conduites en son nom<sup>194</sup> : ce qui nous intéresse en effet, c'est d'asseoir la dimension internationale du syndicalisme dans sa fonction représentative et non comme une superstructure déliée de la culture ouvrière. Dès lors, la conscience ouvrière se présente comme une combinaison de formes en mouvement : conscience nationale, conscience de classe et d'autres formes encore de la conscience sociale dont il importe de rendre compte des agencements et de leur dynamique. La nation s'institue comme univers d'appartenance et se dépose dans la conscience ouvrière et populaire de manière progressive au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'abstraction des terroirs, l'extension d'un parler à peu près homogène, l'auto production d'une culture propre se mêlant peu ou prou à la culture d'autres groupes sociaux<sup>195</sup>, constituent autant de moments d'une présence à soi croissante de la nation. Comment cette « image » s'insinue-t-elle dans des consciences territorialisées dont l'horizon s'arrête à l'ombre des clochers ?

---

<sup>192</sup> Expliquant pourquoi les historiens de l'école des Annales ont enrichi leur approche vers les représentations symboliques, Georges Duby précise : « Nous sentions l'urgence de pousser au-delà, du côté de ces forces dont le siège n'est pas dans les choses, mais dans l'idée qu'on s'en fait et qui commandent en vérité de manière impérative l'organisation et le destin des groupes humains. Les marxistes eux-mêmes, d'ailleurs, nous montraient le chemin, puisqu'ils reconnaissaient qu'une classe n'accède à l'existence efficace qu'au moment où ceux qui la forment prennent conscience d'en faire partie » DUBY Georges (1992) : *L'Histoire continue*, Paris, Seuil, p 124.

<sup>193</sup> Une telle construction évoque l'idéal-type wébérien : « L'idéal-type est un tableau de pensée, il n'est pas la réalité historique ni surtout la réalité « authentique », il sert encore moins de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre exemplaire. Il n'a d'autre signification que d'un concept limite purement idéal, auquel on mesure la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec laquelle on la compare. Ces concepts sont des images dans lesquelles nous construisons des relations, en utilisant la catégorie de possibilité objective, que notre imagination formée et orientée d'après la réalité juge comme adéquat » WEBER Max : (1992) *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, coll. Agora, p 176 (1<sup>ère</sup> édition française 1965) ; souligné par MW. La décomposition de la conscience ouvrière que nous établissons se distingue néanmoins des types-idéaux wébériens qui sont juxtaposés là où nous souhaitons souligner la dialectique de ses déterminations.

<sup>194</sup> JOULET Denise (dir) (1997) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

<sup>195</sup> Les grandes manifestations ouvrières du printemps 1848 sont des moments privilégiés d'apparition de cette culture jusque là éclatée dans la geste des métiers. Voir SEWELL William (1983) : *Gens de métiers et révolution : le langage du travail de l'ancien régime à 1848*, Paris, Aubier.

En réalité, le besoin d'identification populaire à des formes de communautés plus larges que celles délimitées par le village ou le métier n'est pas nouveau. Les croyances traditionnelles (la religion entre autres) inscrites dans les cadres de la mémoire collective jouent en ce sens le rôle de « communautés imaginaires » par opposition aux communautés « réelles » de la vie locale<sup>196</sup>. Or nombre de ces croyances, garantes jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle de la stabilité des allégeances, se fissurent à l'occasion des bouleversements politiques (fin des héritages dynastiques, disparition de la sacralisation du trône,...) et aussi des transformations morphologiques de la société à l'œuvre au cours du siècle. D'autres loyautés naissent, parmi lesquelles, pour les ouvriers, celles tissées par les luttes sociales et politiques (pour la République, les droits sociaux, les affrontements et les défaites de 1830 et 1848...). De cette expérience, naît le sentiment d'autres communautés partagées. La conscience de classe s'institue dans un moment de recomposition des liens sociaux et pour s'instituer pleinement, elle a besoin d'un espace « public »<sup>197</sup>, dans lequel s'instaure la coordination des intérêts ouvriers : cet espace, c'est la nation, non seulement comme entité géographique, déterminée par des frontières à peu près stables, comme unité linguistique ou, du moins disposant d'un minimum de langage véhiculaire, mais aussi et surtout comme communauté de destin assignée par l'histoire. La Révolution française et la mémoire transmise des luttes qui l'ont accompagnée, cristallisent l'idée nationale dans les consciences ouvrières bien avant le sentiment d'intégration dans un espace de « social-étatisme » propre à la deuxième partie du XX<sup>ème</sup> siècle. En France, et il faut insister sur le « en France », la classe ouvrière naît et s'affirme dans une nation déjà constituée : la vieille nation d'Ancien Régime se ressource dans l'événement fondateur de sa modernité, la Révolution française qui crée l'expérience historique permettant au mouvement ouvrier de s'intégrer dans un destin collectif et d'être partie prenante de l'histoire nationale. La nation s'inscrit dès lors dans les représentations dans le même temps et en combinaison avec la conscience de classe mais sans qu'une opposition soit nécessaire<sup>198</sup>. Les formidables bouleversements qui interviennent au cours du siècle provoquent une dilatation des espaces de référence des classes populaires qui permettent la composition

---

<sup>196</sup> ANDERSON Benedict, op.cit.

<sup>197</sup> Sur le lien entre naissance de l'espace public et légitimation démocratique voir : HABERMAS Jürgen (1996) : *L'espace public*, Paris, Payot, (1<sup>ère</sup> ed. 1962).

<sup>198</sup> « L'acquisition d'une conscience nationale est inséparable de l'acquisition d'autres formes de conscience sociale pendant cette période : elles vont toutes ensemble » HOBSBAWM Eric (1992) : *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, p 166.

et la combinaison de « loyautés » nouvelles mais qui ne sont pas, par nature, inconciliables. Parmi celles-ci, mais pas exclusivement, conscience de classe et conscience nationale surgissent dans différents moments de luttes politiques et sociales. Les processus d'acculturation à la nation passent par les mêmes canaux que l'institution de la conscience de classe, processus dans lequel le souvenir et la culture transmise des luttes de la Révolution française jouent un rôle décisif.

Cet « héritage » est perçu, reçu et reconstruit dans l'actualisation permanente des oppositions, c'est dans ce mouvement que la classe ouvrière se construit « en soi et pour soi » comme acteur d'une histoire qui est certes nationale mais qui n'est pas seulement nationale. Reste à expliquer comment se combinent conscience de classe, conscience nationale et internationalisme.

### **3.2.2 LA NATION ET L'AUTRE**

La nation n'est pas une monade, elle « est » en tant qu'elle est dans une interaction globale à d'autres nations. L'échange, la circulation, la contamination culturelle caractérisent, nous l'avons dit plus haut, ce siècle. Dans les représentations comme dans la vie quotidienne, l'expérience de la nation est aussi présence à soi de « l'étrangeté » et côtoiement de « l'autre que la nation » sous le double aspect d'un rapport réel et d'un rapport « imaginaire ». Le rapport à la nation comme forme présente à la conscience s'établit aussi comme présence de l'altérité. Le rapport réel à cette altérité s'opère dans une confrontation à la présence concrète de l'étranger, c'est-à-dire des travailleurs immigrés, confrontation qui se réalise dans les lieux principaux de la vie ouvrière, le travail, le logement. Le rapport imaginaire relève d'une rencontre, dans l'activité cognitive, entre les figures traditionnelles de l'autre inscrites dans les « cadres sociaux de la mémoire »<sup>199</sup>, des processus sociaux d'inculcation et les conflits idéologiques et politiques de la « scène » nationale.

Arrêtons-nous un instant sur cette confrontation concrète à l'autre. Elle signifie au premier chef confrontation au travailleur étranger, à l'immigré côtoyé dans le travail et dans l'habitat. La rencontre est d'abord un heurt : les historiens ont tous relevé les

---

<sup>199</sup> HALBWACHS Maurice (1994) : *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1<sup>ère</sup> édition, 1925.

nombreux accrochages qui émaillent les rapports interethniques au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle et particulièrement dans les vingt dernières années.

L'état d'immigré n'est que tardivement codifié<sup>200</sup> et pourtant la présence étrangère est ancienne et massive, notamment parmi les artisans des petits métiers. Au recensement de 1851, ils apparaissent 380 000, ils sont un million trente ans plus tard<sup>201</sup>. Michelle Perrot évalue leur répartition vers 1880 à 43 % de Belges, 24 % d'Italiens et 8 % d'Allemands<sup>202</sup>. Leur présence amplifiée par les débuts de la révolution industrielle est particulièrement concentrée dans le nord, la région lyonnaise, Marseille et ses environs : Gérard Noiriel indique qu'au début de la Troisième république, la majorité absolue de la population de Roubaix est composée de Belges<sup>203</sup>. Les périodes de crise économique sont naturellement propices aux affrontements et particulièrement lors de la grande dépression de 1873 à 1895. La première phase de cette crise est liée au déclassement d'un nombre très élevé d'activités industrielles rurales du fait de la circulation des marchandises de provenance étrangère (et d'abord d'Angleterre). Un grand mouvement s'opère alors de la campagne vers la ville, un premier exode rural, qui déplace l'activité industrielle vers les cités (et leur banlieues). Cette urbanisation dans la crise provoque un entassement des ouvriers dans les taudis, promiscuité aiguisant les tensions : concurrence dans le travail, dans le logement, déracinement dû aux productions étrangères, le rapport à l'autre est dominé par le sentiment de déchéance qui se traduit en hostilité et parfois en affrontements<sup>204</sup>.

Hostile à l'immigration quand elle s'oppose à ses modes de vie, la classe ouvrière est-elle massivement xénophobe, ou le devient-elle au cours et à la fin du dix-neuvième

---

<sup>200</sup> La loi de 1884 sur la reconnaissance des syndicats est une des premières à particulariser les étrangers. Pour être responsable d'un syndicat, il convient en effet d'être Français. Cette disposition réfère aux différents procès intentés à l'Internationale avant comme après la chute du Second empire mais son observation sera contournée. C'est la loi de 1898 sur les accidents du travail qui instaure la première véritable discrimination entre Français et « étrangers dont la famille réside hors de France ». La mobilité générale du monde du travail rend jusque là bien difficile et illusoire la fixation d'un statut de l'étranger. Dans le champ juridique comme dans celui de la littérature sociale, « s'il y a une « question ouvrière », il n'y a pas de « problème des étrangers » » NOIRIEL Gérard (1992) : *Le creuset français* Paris, Seuil, coll. point histoire, 442 p, 1<sup>ère</sup> ed. 1988, p 73.

<sup>201</sup> NOIRIEL Gérard (1986) : *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, p 17.

<sup>202</sup> PERROT Michèle (1973) : *Les ouvriers en grève. France 1871-1914*, Paris, Mouton, volume 1, p 164-179.

<sup>203</sup> NOIRIEL Gérard (1992) : *Le creuset français* Paris, Seuil, coll. point histoire, 442 p, 1<sup>ère</sup> ed. 1988, p 19.

siècle comme l'affirme Jolyon Howorth ? Les historiens et sociologues que nous avons cités portent une appréciation plus modérée et penchent, comme le sociologue Michel Verret, pour un jugement en longue période. Considéré dans le mouvement, l'étranger n'est « autre » qu'appréhendé dans un moment particulier et dans une confrontation singulière. Rapporté à la durée et au regard de la classe, l'altérité se mêle et féconde de nouvelles identités sociales. Pris synchroniquement, l'hostilité domine, pris diachroniquement, l'intégration est la règle : heurtée au départ, la cohabitation devient accommodement, puis intégration.

Le processus n'est ni immédiat, ni naturel car, d'un point de vue anthropologique, l'image de l'autre que soi est plutôt immédiatement négative. C'est par inscription dans une durée « trans-générationnelle » et dans les pratiques sociales et politiques de la classe ouvrière que s'opère cette intégration<sup>205</sup>. Mais elle n'est pas alors une assimilation pure et simple, elle produit des identités sociales nouvelles comme le montrent de nombreuses monographies ouvrières<sup>206</sup>.

L'immigration n'opère donc pas comme adjonction simple d'une altérité mais elle effectue de réelles compositions d'identités et de cultures. En ce sens, « l'autre que la nation » est une présence active, un opérateur et un agent actif de la construction de l'identité ouvrière. Par l'intégration dans ses pratiques sociales et politiques, l'immigration est un agent de la construction de la classe ouvrière elle-même comme agent socio-historique. L'internationalisme comme forme du rapport à l'autre que soi s'insinue dans le mouvement de constitution de la classe ouvrière, y opère des

---

<sup>204</sup> Les urbains passent de 30,5 % de la population totale en 1866 à 42 % en 1906 (Recensements). Voir, entre autres : BONNET Serge (1986) : *L'homme du fer*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy. NOIRIEL Gérard (1984) : *Longwy, immigrés et prolétaires* Paris, PUF ; PONTY Janine (1987) : *Polonais méconnus, histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux guerre*, Paris, Publications de la Sorbonne.

<sup>205</sup> « Refuser l'immigration, mais accueillir l'immigré, et l'intégrer à ses luttes. Quelle classe fait finalement autant, souvent contre ses propres réflexes, pour l'accueil de classe des étrangers ? » VERRET Michel (1979) : *L'espace ouvrier*, Paris, Colin.

<sup>206</sup> « Plutôt que l'absorption pure et simple des nouveaux venus, de nouvelles figures sociales qui ont marqué l'histoire de la classe ouvrière : Italiens sidérurgistes lorrains, maçons du Midi ; Polonais, mineurs du Nord ; Maghrébins, OS de l'automobile ». TRIPIER Maryse (1990) : *L'immigration dans la classe ouvrière en France* Paris, Ciemi-L'Harmattan, p 42.

agencements qui n'écartent pas le conflit mais empêchent de le penser comme dans un rapport d'extériorité à la conscience de classe<sup>207</sup>.

Cette présence concrète de « l'étrangeté » ne suffit pas à caractériser l'état de la conscience collective. L'image de l'autre n'est pas en effet le simple reflet d'un rapport concret construit dans la vie « réelle » : d'une part, l'immigration est discontinuée sur le territoire national ; d'autre part, là où elle n'est pas (et même là où elle est), le rapport à l'autre se vit aussi sur le mode imaginaire, dans les représentations. Nous avons déjà évoqué ce moment du XIX<sup>ème</sup> siècle où le thème national fait une brusque irruption dans le débat politique : nous pouvons à présent le lire comme un moment de lutte pour la construction de « l'image de l'autre » dans les représentations ouvrières et populaires.

### 3.2.3 LA CONSTRUCTION DE L'AUTRE

L'histoire de la tension entre « nationalisme » et « internationalisme » peut être décrite de la manière suivante : les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles sont marqués par l'affaiblissement tendanciel des garants traditionnels du loyalisme des groupes dominés : effritement de l'unité de la conscience religieuse, perte de légitimité de l'organisation du pouvoir autour du monarque et de la dynastie investie de l'ordination divine ; le libéralisme et les Lumières assaillent les liens socio-politiques caractéristiques de la domination traditionnelle et dissolvent les assises du pouvoir des groupes de domination. De nouveaux rapports sont nécessaires pour établir le loyalisme et la discipline des dominés.

Ni l'Etat ni la nation ne sont des inventions du XIX<sup>ème</sup> siècle mais la forme de l'Etat-nation comme principe de cristallisation de la puissance appartient en propre à ce

---

<sup>207</sup> Par exemple l'arrondissement de Briey est au début du siècle peuplé d'Italiens venus de Romagne « qui constitueront le point de départ du mouvement syndical en sidérurgie et dans les mines de fer, au début du siècle et surtout au moment des grèves de 1905 » ; BONNET Serge, SANTINI Charles, BARTHELÉMY Hubert : « La vie ouvrière vue par les instituteurs en Meurthe et Moselle (1890-1900) », dans *Le Mouvement social*, n°50, janvier-mars 1965, pp 88-96. On verra plus loin les traces nombreuses de l'immigration italienne parmi les responsables de la CGT s'occupant des questions internationales ou d'immigration.



moment<sup>208</sup>. Elle correspond à l'étape de rationalisation et donc à la nécessité de formulation et d'inculcation de valeurs sociales nouvelles assurant la relève des croyances affaiblies ou en cours de désagrégation. La Révolution française, les codifications sociales et juridiques de la période impériale constituent un répertoire important de ressources propres à asseoir de nouvelles loyautés civiles (une religion civile, pour reprendre le terme de Jean-Jacques Rousseau). Mais dominants et dominés peuvent y puiser des références propres à légitimer des intérêts opposés et notamment des représentations imaginaires de la nation dans lesquelles chacun investit ses attentes. Pour les groupes dominés, la République<sup>209</sup> signifie liberté, non seulement pour soi, mais pour l'humanité toute entière : l'insistance est alors mise sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (sans empêcher l'émergence parallèle d'une version émancipatrice de l'épopée napoléonienne). Les groupes dominants mobilisent eux, selon les moments, des registres différents du répertoire symbolique constitué par l'héritage de la Révolution et de l'Empire : le primat du droit de propriété et les principes du libéralisme économique (décret d'Allarde, loi Le Chapelier, code civil de 1801...) et de l'individualisme politique leur permettront pour l'essentiel d'asseoir la direction politique de la société. Mais sous les coups de boutoir des républicains sociaux et du mouvement ouvrier, les différentes configurations de classes ou de fractions de classes qui se succèdent au pouvoir vont devoir mobiliser d'autres représentations pour légitimer le « monopole de la violence légale » dont elles disposent. « L'image de l'autre », la construction de « l'étranger » deviennent décisives dans la dernière partie du siècle par la nécessité d'arrimer les classes populaires aux objectifs d'extension territoriale (la colonisation) et de réduire la pression montante de la question sociale et l'influence croissante des organisations ouvrières. A travers la construction d'un ennemi (l'Allemagne), les groupes de domination cherchent à créer une solidarité transcendant les affrontements internes et capable d'affaiblir les autres loyautés en cours de

---

<sup>208</sup> La démonstration est aisée pour la France mais Benedict Anderson montre les changements décisifs dans les Allemagnes quelque temps après le passage de Napoléon 1<sup>er</sup> : si l'armée de Frédéric II compte au XVIII<sup>ème</sup> siècle une grande part d'étrangers (50% de la troupe à la fin du siècle, un officier sur sept en 1806), celle de Frédéric Guillaume III (qui règne de 1797 à 1840) finira par être entièrement « nationale prussienne » du fait des réformes de Gneisenau et de Clausewitz ; ANDERSON Benedict, op. cit., p 34. Le procès de rationalisation bureaucratique prend alors forme.

<sup>209</sup> La plupart des animateurs de chambres syndicales entre 1830 et 1848 sont aussi les animateurs des cercles républicains clandestins : DOLLÉANS Edouard (1936) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, tome 1 : 1830-1971.

constitution<sup>210</sup>. La production de l'autre comme menace sollicite un besoin de protection qui, tel l'antique rapport féodal, assure en retour fidélité et discipline du groupe dominé. Mais celui-ci crée dans le même temps par ses propres luttes d'autres formes d'attachement et de loyauté qui viennent limiter ou entraver ces tentatives : la pratique des organisations ouvrières en particulier développe le sentiment de classe. Celui-ci, on l'a dit, n'est pas en lui-même contradictoire à la conscience nationale mais il la mêle à d'autres loyautés et empêche qu'elle n'investisse totalement le champ des représentations. Les valeurs de l'internationalisme constituent cette partie de la conscience de classe destinée à enrayer la tentative récurrente des groupes de domination de subordonner les groupes dominés à des objectifs dont ils n'ont pas la maîtrise.

La solidarité avec des éléments étrangers apparaît ainsi comme une transgression aux règles qui fondent la docilité à l'égard du procès de domination. C'est pourquoi les « internationaux » (militants de la Première internationale) ont été si activement pourchassés à la fin du Second Empire et après la Commune ; c'est pourquoi aussi la solidarité financière en provenance de l'étranger durant les grèves a une résonance symbolique si forte, lors même que les sommes engagées restent faibles<sup>211</sup> ! Le soutien financier de l'étranger à une lutte, forme pratique d'un universalisme de la classe ouvrière, est une dimension constitutive du rapport symbolique au monde « extra-national » qui contrevient à la construction de l'autre comme menace engendrant un besoin de protection. En cela, elle joue un rôle « d'entrebâilleur » de la domination et se

---

<sup>210</sup> A noter que le concept gramscien d'hégémonie permet de rendre compte de ce processus. La fonction d'hégémonie exercée par le groupe dominant ou plus précisément le « bloc au pouvoir » repose non seulement sur sa détention exclusive de la fonction de coercition mais aussi sur sa capacité à produire des représentations dominantes dans la conscience collective des classes dominées. Sur l'histoire du thème national dans la bourgeoisie française voir GUILLEMIN Henri, op. cit.

<sup>211</sup> Dans toute grève, la solidarité pécuniaire joue un rôle important : elle permet d'abord que la grève dure, notamment dans le système français qui récuse la constitution de caisses de grève comme accumulation primitive de moyens d'action ; une grève qui peut durer accroît ses chances de succès. Mais elle est aussi une puissante ressource symbolique car en généralisant les forces en présence, elle rompt l'isolement de la lutte concrète, introduit la dimension communautaire ou de classe. Même limitée comme le plus souvent à l'horizon local, de la profession ou même national, la solidarité aux grévistes est une composante essentielle du mouvement social.

voit réprimée à la hauteur du danger qu'elle représente, danger symbolique sans rapport avec l'effectivité matérielle du soutien <sup>212</sup>.

Bien sûr, ce schéma est loin de rendre compte de la complexité de ce siècle : les stratégies réelles des « groupes de domination » ne sauraient être rabattues sur ce seul volet d'assimilation des dominés à une logique « nationale » ; construire « l'ennemi » dans les représentations, c'est aussi désigner l'allié indispensable à tout système de sécurité (l'alliance russe) <sup>213</sup>. Les forces libre-échangistes poussent dans un sens d'ouverture libéral des frontières : Marx ne discernait-il pas à l'œuvre un processus par lequel la bourgeoisie elle-même était en train de faire éclater « l'ancien isolement et l'autarcie locale et nationale » (Le Manifeste du Parti communiste) ? Dans le prolongement de cette anticipation, Karl Polanyi voit dans l'interventionnisme qui, à la fin du siècle, referme les frontières après les avoir ouvertes <sup>214</sup>, une réaction de défense de la société contre l'extension destructrice du marché autorégulateur. Selon cette approche, ce sont plutôt les groupes dominés qui revendiquent et finissent par imposer la protection des frontières nationales <sup>215</sup>. Et l'Eglise catholique elle-même, force de conservation enracinée dans la vieille nation, connaît ses néo-guelfes et ses ultramontains. On peut objecter à ces objections mais peu importe au fond : notre propos n'est pas celui de l'historien chargé de rendre compte des mille nuances d'une période ou d'une tendance. Ce qui nous importe, ce sont les conditions dans lesquelles la représentation de la nation émerge dans les consciences ouvrières, selon quelles combinaisons elle se mêle à d'autres formes de conscience : ce qui s'est passé réellement n'est que second (dans certaines limites, bien entendu !), seule compte ici la manière dont ce qui s'est passé a été perçu, a laissé trace dans les représentations.

---

<sup>212</sup> Lors du premier procès intenté à l'Internationale à Paris en 1868, l'avocat impérial Merveilleux-Duvignaux évoque la grève des bronziers de l'année précédente, soutenue financièrement par le Conseil général de l'AIT : « Est-il possible, dit-il, de laisser se constituer ainsi une sorte d'agence générale des grèves où se paient, comme à bureaux ouverts, les frais des coalitions quelles qu'elles soient ? ». Cité par LEROY Maxime, op. cit., p 609. Michelle Perrot chiffre à 1 % le nombre des grèves qui ont fait l'objet de secours venant de l'étranger au cours de la période 1878-1890 PERROT Michèle (1984) : *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil, p 140.

<sup>213</sup> Encore que, comme le fait remarquer Georges Simmel, « La commune opposition contre un tiers agit comme principe d'union, et cela beaucoup plus sûrement que la commune alliance avec un tiers » SIMMEL Georg (1991) : « Comment les formes sociales se maintiennent » dans *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1<sup>ère</sup> édition (1896), p 203.

<sup>214</sup> Illustré en France par les lois Méline qui remettent en place le protectionnisme anéanti par Napoléon III.

<sup>215</sup> Ce que Polanyi montre en effet mais il faut ajouter que toutes les fractions des groupes dominés ne poussent pas dans le même sens. Celui qu'il évoque est plutôt activé par la paysannerie via l'influence, en France, du radicalisme. La classe ouvrière n'est pas en pointe dans cette activation mais peut y construire un système d'alliance favorable, POLANYI Karl, op.cit.

Les logiques ainsi abstraites de l'histoire réelle correspondent à des représentations construites pour approcher les formes diverses de la conscience ouvrière et leur combinaison. Peut-on dès lors proposer une lecture compréhensive des divers agencements de formes que nous avons cru déceler dans la conscience ouvrière ?

L'internationalisme se mêle à la conscience de classe comme présence de l'altérité et affirmations de loyautés par-dessus les limites de la nation. Cependant cette même conscience de classe s'institue dans un rapport d'intimité avec l'héritage historique et politique de la nation qui offre, en France, la possibilité d'un accomplissement de la vocation révolutionnaire de la classe ouvrière. Du point de vue de la conscience de classe, l'internationalisme se pose comme un dépassement de la référence nationale, mais un dépassement qui ne la détruit pas, l'absorbe plutôt en la hissant à un degré supérieur, celui où les valeurs de la Révolution française s'offrent au monde comme perspective universelle.

Le contenu de la conscience ouvrière se meut ainsi par une dialectique qui lui est inhérente. Mais ce mouvement n'a pas lieu dans la sphère de la conscience : il est pleinement inscrit dans l'univers des conflits politiques, là où se jouent à la fois les oppositions concrètes (batailles pour les droits, batailles revendicatives) et aussi les luttes symboliques pour l'exercice de la domination. C'est pourquoi les divers arrangements produits au sein de la conscience ouvrière sont différents d'un territoire à l'autre, d'une histoire « nationale » à l'autre.

L'attachement à la nation du mouvement ouvrier, c'est-à-dire en France sur le mode d'un destin historique à accomplir, n'est pas incompatible (au contraire) avec une téléologie libératrice de la classe et au-delà d'elle des prolétaires de tous les pays. L'appel aux armes d'Edouard Vaillant, le 2 août 1914, est emblématique de cette combinaison singulière : il a pu paraître relever de la pirouette lorsqu'il met côte à côte : « Pour la Patrie, pour la République, pour l'Internationale ». Il reflète en réalité cette combinaison particulière et très française construite au cours du siècle précédent : la patrie comme attachement à une longue culture arrachée au monopole de la bourgeoisie ; la République comme héritage du destin de la nation ouvert en 1791 ; l'Internationale comme projection universelle des valeurs de l'émancipation à l'ensemble des prolétaires. Nulle incompatibilité dans ces trois affirmations simultanées. La date où cet appel est lancé indique certes la difficulté, à certains moments, d'assurer en pratique ces diverses loyautés. Pris en longue période, il n'y a pas de « vérité vraie »

de la classe ouvrière entre patriotisme et antipatriotisme, comme l'écrit Annie Kriegel. Nationalisme et internationalisme sont deux moments « processuels » d'une dialectique que la guerre va modifier mais sans l'éteindre tout à fait, parce qu'elle est inscrite de manière complexe dans les consciences ouvrières comme nous avons voulu le montrer. Le syndicalisme, en émergeant dans une dimension internationale ne fait rien d'autre que d'accomplir sa fonction de représentation : il n'a, en quelque sorte, pas le choix ; une forme syndicale devient pleinement « nationale » dès lors qu'elle se construit dans la plénitude des champs correspondant aux formes multiples de la conscience du groupe représenté. Ce qu'il y a de purement « national » dans une société est déjà difficile à isoler de l'interaction qui se met en mouvement dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; de plus, cette interaction vit dans les consciences des différents groupes sociaux et appellent de la part de ceux qui les « représentent » une capacité à en appréhender le sens et, si possible, à en influencer le cours.

## **EN CONCLUSION, LE « NATIONAL-INTERNATIONALISME » A LA FRANCAISE**

Qu'avons-nous appris à l'issue de ce parcours ?

Nous pensons avoir tout d'abord étayé un peu plus solidement nos deux propositions initiales : une perspective historique permet de montrer l'omniprésence des facteurs internationaux dès l'émergence et lors de la condensation des différents acteurs du mouvement ouvrier ; nous avons proposé dans un second temps une analyse « compréhensive » des fondements de cette émergence, en quelque sorte obligée, des organisations ouvrières dans la dimension internationale. Nous avons montré combien cette nécessité, qui saisit la totalité des organisations syndicales, s'opère néanmoins à chaque fois dans un contexte national singulier : universelle, la « propension » à agir dans l'international ne peut se lire que dans la dynamique nationale, c'est-à-dire assignée au particulier.

C'est pourquoi nous avons fait cette rencontre inopinée, cet étrange composé de références nationales et d'aspirations internationalistes dans les différents courants et au sein des différentes doctrines du syndicalisme et du socialisme français. Ce « national-internationalisme » n'est certes pas propre à la France : dans sa thèse en langue allemande, Dieter Groh parle de « double loyauté » des ouvriers allemands pour expliquer leur comportement avant la Première Guerre mondiale<sup>216</sup> et il n'y a guère d'organisation ouvrière en Europe, sans parler de l'AFL américaine, qui ne traduise voire encourage l'adhésion nationale des travailleurs. Mais comme nous l'avons indiqué plus haut, la combinaison national/international qui s'inscrit dans les consciences ouvrières au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle se colore de particularismes nombreux et se

---

<sup>216</sup> GROH Dieter (1974) : *Negative Integration und revolutionärer Attentismus : die deutsche Sozialdemokratie am Vorabend des Ersten Weltkrieges*, Frankfurt am Main. Cette double loyauté décrit un mode de comportement potentiel d'allégeance à la classe et à l'Etat-nation, cette dernière étant activée par les événements extérieurs comme la guerre franco-prussienne. Pour un résumé de cette thèse voir : GROH Dieter (1976) : « Intégration négative et attentisme révolutionnaire » dans *Le Mouvement social*, n° 95, pp 71-116.

présente dans chaque pays de manière singulière. Il nous faut préciser un peu la configuration française parce qu'elle a des incidences récurrentes sur le mode d'émergence dans l'international des organisations françaises. Nous y reviendrons plus tard, en conclusion de cette première partie, lorsque nous tenterons de présenter une sorte de typologie permettant de se repérer dans l'histoire des relations que les syndicats français entretiendront avec leurs homologues sur la scène syndicale européenne et internationale.

Dans La coutume ouvrière Maxime Leroy montre l'importance de la conception de la Nation qui passe au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle dans le monde ouvrier à partir de la Révolution française. La République de 1791 se veut universelle et le proclame dans sa constitution : « La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». D'ailleurs, dit Maxime Leroy, qu'est-ce que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, sinon une charte internationale de la liberté, un document universel qui doit servir au salut de tous les peuples ? »<sup>217</sup>. Les coalitions antifrancaises des monarchies héréditaires vont rétrécir ces ambitions à la défense d'une idée devenue territoire : sauver la République, c'est sauver la France :

« Une nouvelle Nation naît, martelée par la guerre ; elle prend conscience de son unité, mais cette nation, frappée au sceau de telles origines, substituera, en pleine action militaire, au cosmopolitisme de Cloots<sup>218</sup>, un patriotisme bien particularisé et guerrier. Patriote et Républicain deviennent synonymes (...) Avec l'Empire, le patriotisme devient de plus en plus militaire ; il se francise, peut-on dire, il perd peu à peu son primitif caractère républicain (...) »<sup>219</sup>.

Cette tradition ne disparaît pas, elle se transmet par des hommes d'action, des philosophes (les « prophètes sociaux » comme les nomme Lewis Lorwin), ceux qui animent les ligues républicaines secrètes sous Louis-Philippe et le Second Empire, qui donnent vie aux idéaux de Paix universelle ou aux Etats-Unis d'Europe. Mais, elle « passe » aussi dans les diverses formes d'association ouvrière pas toujours distinctes des groupes bourgeois, « chacun mêlant aux souvenirs patriotiques de la République de

---

<sup>217</sup> LEROY Maxime, op. cit., p 777.

<sup>218</sup> Le baron prussien Anacharsis Cloots, « orateur du genre humain », est membre de la Convention.

<sup>219</sup> Ibid.

1792 les intérêts de la classe ouvrière qui naissait incertaine »<sup>220</sup>. Républicains, socialistes, ces termes sont en grande partie synonymes dans cette première partie du siècle. animateurs de chambres syndicales reconnus et militants républicains cachés ne font bien souvent qu'un. Face à l'Etat des propriétaires, celui de la bourgeoisie censitaire, la République apparaît vite aux ouvriers comme cristallisation de l'espérance d'égalité sociale, de cette aspiration qui les avait projetés sur les barricades de Juillet.

La République tend alors à devenir l'espoir du prolétariat, la promesse d'un avenir meilleur, sans que se pose toujours la question du contenu du mot, selon la faction ou le groupe social qui le met en avant. Rien d'étonnant au fait que les sociétés des Amis du peuple puis des Droits de l'homme reçoivent l'adhésion d'animateurs du mouvement ouvrier. C'est le cas de Grignon, l'organisateur de la grève des tailleurs parisiens de novembre 1833, du typographe Lemonnier, d'Efrahem, ouvrier cordonnier, précurseur du syndicalisme, de l'ouvrier gantier Pérard, du serrurier Allard ou de l'ébéniste Royer<sup>221</sup>.

Après 1848, les quelques mois de cohabitation avec la République et la sanglante conclusion des journées de juin, le républicanisme ouvrier devient plus exigeant. La question sociale s'est glissée entre eux et les « bourgeois » qui semblent pour certains s'acclimater si bien aux conditions de l'Empire. La Commune de Paris est d'abord une révolte contre la capitulation du gouvernement de la défense nationale, contre le Prussien : être républicain, défendre la liberté, c'est alors être anti-prussien, pour le petit peuple de Paris mais aussi pour l'ensemble des courants du mouvement ouvrier. A nouveau, la connexion entre la liberté et la République s'opère sur fond de patriotisme sourcilieux. L'anti-germanisme d'avant 1914 emprunte pour certains les mêmes voies.

Bien des porte-parole révolutionnaires de l'Europe de 1848 sont des patriotes : Lajos Kossuth, Giuseppe Mazzini, Michel Bakounine pour s'en tenir aux plus célèbres. Pour ceux-là, lutte pour le socialisme et lutte pour la vie de la nation sont deux mouvements confondus, ils se conditionnent l'un l'autre<sup>222</sup>. Mais le patriotisme des Français est à nul

---

<sup>220</sup> Ibid.

<sup>221</sup> WILLARD Claude (dir) : (1995) *La France ouvrière*, tome 1, des origines à 1920, Paris, éditions de l'Atelier, p 106.

<sup>222</sup> Friedrich Engels illustre cette liaison à propos de la Pologne dans une lettre à Karl Kautsky : « Chaque paysan et ouvrier polonais qui sort de sa léthargie pour participer aux intérêts généraux se heurte tout d'abord au fait de la soumission nationale, elle est le premier obstacle qui se dresse partout sur son chemin. Le supprimer est la condition fondamentale de tout développement libre et sain. » Cité dans HAUPT Georges, LOWY Michael, WEILL Claudie (1974) : *Les marxistes et la question nationale 1848-1914*, Paris, Maspéro, p 106.



autre pareil. D'abord il ne s'attache pas à une nation en devenir mais à une des nations les plus anciennement constituées sur le continent. C'est un « nationalisme » qui ne se sait pas comme tel car sitôt énoncé, il se pare du drapeau de la liberté universelle, des Droits de l'homme. La France, soldat du droit, aime-t-on dire sous le Second Empire ! Marx qui affiche à de nombreuses reprises son admiration pour le sens politique des ouvriers français, n'en cherche pas moins à rabattre un peu les prétentions françaises au sein de l'Internationale, prétentions qu'il attribue pour l'essentiel à l'influence petite-bourgeoise de Proudhon <sup>223</sup>. Engels dans la lettre à Kautsky de 1882 déjà citée perçoit le phénomène plus large du « chauvinisme français » :

« Le peu qu'il y avait d'internationalisme républicain en 1830-1848 s'est regroupé autour de la France, qui devait libérer l'Europe, a donc renforcé le chauvinisme français à tel point que la vocation libératrice universelle de la France et par conséquent son droit originel : être à la tête, vient encore quotidiennement se fourrer dans nos jambes (en tant que caricature chez les blanquistes, mais encore très prononcée, par exemple chez Malon et Cie). Dans l'Internationale également, c'était à peu près l'opinion allant de soi des Français » <sup>224</sup>.

Ce « nationalisme internationaliste » qui imprègne peu ou prou tous les courants républicains et socialistes au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle n'en finit pas de ruser avec l'émergence internationale des militants français. Ils inaugurent dans les années 1830-1848 une tradition qui les voit fréquemment se poser en dépositaires d'une mission républicaine, en Mercure des Droits de l'homme et des libertés. Cette présentation de soi qui emprunte aux contingences de la politique interne (l'appropriation de l'histoire

---

<sup>223</sup> Marx se moque un jour d'un propos de son futur gendre qui, avec les autres Français du conseil général de l'AIT, « soutenait que toutes les nationalités et les nations étaient des « préjugés surannés ».(...) Les Anglais ont bien ri quand j'ai commencé mon discours en disant que notre ami Lafargue et ceux qui, avec lui, supprimaient les nationalités, s'adressaient à nous « en français », i.e. en une langue que les 9/10<sup>ème</sup> de l'assistance ne comprenaient pas. Ensuite j'ai signalé que Lafargue, sans s'en rendre compte, entendait apparemment par négation des nationalités leur « absorption » par la nation française modèle ». Lettre de Marx à Engels, 20 juin 1866, dans Marx-Engels Correspondance, Moscou, Editions du Progrès, 1971, pp 176-177 ; Cité par HAUPT Georges, LOWY Michael, WEILL Claudie, op. cit, p 94.

<sup>224</sup> Ibid. p 106. Souligné par Haupt et alii *Le Précis de socialisme* publié de Benoît Malon, membre de l'Internationale et militant de la Commune, est une ode à la Nation française, son apport historique à la liberté et au socialisme. Il s'offusque des mises en cause des prétentions françaises de Mazzini et va jusqu'à ignorer l'apport pourtant peu discutable du Chartisme au combat international pour la démocratie et le droit ouvrier. Humaniste et autodidacte, Malon est représentatif de cet internationalisme d'exaltation de la patrie française. Voir la biographie de Benoît Malon : VINCENT Steven K. (1992) : *Between Marxism and Anarchism, Benoît Malon and French Reformist Socialism*, Berkeley, University of California Press.

nationale comme moyen de lutte pour l'hégémonie), n'est pas l'apanage du seul discours politique des Républicains<sup>225</sup>. Il investit également une grande partie de la tradition du mouvement ouvrier : des blanquistes jusqu'aux cégétistes de tous les temps (notamment dans la FSM), en passant par les proudhoniens et les socialistes, des plus modérés aux plus intransigeants, il existe une modalité française de se présenter dans l'arène internationale qui est bien souvent reçue comme une pédante auto-promotion<sup>226</sup>. Les Français n'ont assurément pas le monopole de cette aspiration à régenter l'ordre des choses et nous avons rencontré dans le rappel historique ci-dessus une social-démocratie allemande pas moins assurée de son bon droit à imposer son modèle politique. Mais il existe néanmoins une différence de taille : le modèle allemand mis en exemple est celui de la social-démocratie, pas de l'Allemagne ; le modèle promu par les Français n'est pas celui du mouvement ouvrier mais tout ensemble celui du socialisme, du syndicalisme français et celui de la France, « Secrétaire de l'esprit universel », pour reprendre l'expression de Hegel (à propos de Napoléon).

Cette observation générale ne dessine pas un type unique d'émergence dans la dimension internationale. Elle imprègne cependant la quasi-totalité des syndicats

---

<sup>225</sup> Que de fois n'entend-on pas citer Victor Hugo et son exaltant appel aux Etats-Unis d'Europe lancé au congrès de la Paix de 1848 : « Un jour viendra où vous, France, vous Russie, vous, Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, (...). Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis d'Europe, placés l'un en face de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers (...). » Quelques années plus tard, dans un article (*l'Avenir*, 1867), Victor Hugo précise sa pensée : « Au vingtième siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande (...). Cette nation aura pour capitale Paris, et ne s'appellera point la France, elle s'appellera l'Europe. » Cité par DUROSELLE Jean-Baptiste (1965) : *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, p 219.

<sup>226</sup> Cette « vision du monde » nationale internationaliste caractérise en grande partie le communisme français et rend compte à la fois de son patriotisme sourcilieux après la phase de « nationalisation » du parti (vers le milieu des années trente) et de sa capacité d'allégeance à une entreprise extérieure. C'est la liaison entre la Révolution française et la révolution bolchevique qui autorise cette combinaison. Voir notamment FURET François (1996) : *Le passé d'une illusion*, Paris, Calmann-Lévy.

français, pas seulement bien sûr les syndicats mais aussi les partis et les hommes politiques français. Ce trait qui marquera la vision de la construction européenne dans le second après-guerre est présent dès l'entre-deux-guerres, période que nous allons à présent aborder. Poursuivant dans notre voie, nous allons montrer comment la ressource internationale s'inscrit comme une dimension importante de la redéfinition syndicale de cette période qui voit s'affirmer aussi bien un syndicalisme d'inspiration révolutionnaire que la forme moderne du réformisme syndical français.

## **CHAPITRE 1.2**

# **SYNDICALISMES D'APRÈS GUERRE : CRISTALISATION DES FORMES NATIONALES ET CIRCULATIONS INTERNATIONALES**

Paysans, ouvriers, ont acquitté un lourd tribut au conflit de 1914-1918. Au delà des ruines, des pertes humaines et du traumatisme des survivants, c'est l'ensemble des représentations ouvrières et populaires qui est affecté par la mémoire de la guerre. La vie sociale se transforme : le travail des femmes, de règle dans les campagnes d'avant 1914, est aussi devenu industriel pendant le conflit<sup>1</sup> ; pour les hommes, la discipline des tranchées prépare à celle de l'usine mécanisée qui prend son essor dans les années 20<sup>2</sup> ; la mobilité géographique connaît une brusque flambée<sup>3</sup>. La référence à la nation, encore diffuse dans les premières années du siècle ressort martelée par la guerre : redoublée hors de l'imaginaire, elle s'inscrit désormais dans la vie quotidienne, sur les monuments des places de village et dans les cérémonies du souvenir. Le thème national est à nouveau l'objet d'une bataille symbolique dont témoigne l'activité des organisations d'anciens combattants qui, nombreuses, le déclinent sur les registres les plus variés<sup>4</sup>. Si la rancœur à l'égard de l'Allemagne intègre durablement et d'une manière assez générale la culture populaire, l'attitude envers le vaincu cristallise en revanche des oppositions dont le clivage gauche/droite rend assez bien compte. Les gouvernements investis par la Chambre bleu horizon traiteront de manière brutale la question allemande flattant la frange de l'opinion, majoritaire il est vrai, favorable à la sévérité. Après 1924, un infléchissement apparaît : il est tardif et n'efface pas la désastreuse politique des réparations et l'humiliation de l'invasion de la Ruhr.

La classe ouvrière serait plutôt dans le camp pacifiste : elle participe au « plus jamais ça » largement répandu dans toutes les classes de la société ; elle se reconnaît sans doute

---

<sup>1</sup> Même si les femmes sont très brutalement reconduites dans leurs foyers à la démobilisation.

<sup>2</sup> « Alors qu'en 1906, 60 % des salariés travaillaient dans des établissements de moins de 100 employés, en 1931, la majorité absolue est embauchée dans des établissements dépassant cette taille. 25 % se rassemblent dans les grandes usines de plus de 500 personnes. Parallèlement le nombre de travailleurs « isolés » chute à 12,7 %. 1,5 million d'entre eux ont disparu en un quart de siècle, soit 40 % des effectifs de 1906 ». D'après TOUTAIN Jean-Claude : « la population de la France de 1840 à 1959 », dans *Cahier de l'Institut de science économique appliquée*, n° 3, 1963 ; Cité par NOIRIEL Gérard (1986) : *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, p 123.

<sup>3</sup> « Chacun cherche alors, après la grande catastrophe - qui a aussi ouvert de nouveaux horizons et suscité des rencontres inédites - à retrouver le lieu d'une vie » ROBERT Jean-Louis (1995) : « De la guerre au congrès de Tours », dans WILLARD Claude (dir) : (1995) *La France ouvrière*, Paris, éditions de l'Atelier. Tome 2, 1920-1968, p 438.

dans les personnages des ouvrages de Roland Dorgelès (« Les Croix de bois », 1919) ou de Henri Barbusse (« Le Feu », 1916) : l'aspiration révolutionnaire traverse l'œuvre de celui-ci, le dépit du retour à l'ordre ancien conclut celui-là. Les difficultés quotidiennes de la vie ouvrière marquent les années 1919 et 1920. La participation massive aux conflits sociaux de la période en témoigne<sup>5</sup>, tout comme l'afflux d'adhérents que connaît alors la CGT<sup>6</sup>.

Pour beaucoup, la part d'espérance relève des « vents d'Est » (Albert Thomas) soulevés par la Révolution bolchevique. L'onde de choc de l'octobre russe atteint la France comme il traverse l'Europe entière : le moment fut-il révolutionnaire ? Oui, pour un Gaston Monmousseau ou un Pierre Monatte ; non pour un Léon Jouhaux. La période l'était, dit Alphonse Merrheim, c'est la classe ouvrière qui ne l'était pas. La controverse en tous cas déchire la CGT selon une ligne de partage annoncée par l'opposition à la guerre. Elle est une des causes essentielles de la scission qui l'affectera quelques mois plus tard. Mais à ce moment, les syndicalistes - comme les socialistes - considèrent unanimement que la paix reste à construire : ils condamnent le traité de Versailles (signé en juin 1919) et tout autant les offensives alliées contre le pouvoir rouge de Moscou : la lutte pour la Paix est au centre de la bataille syndicaliste pratiquement tout le long de la période d'entre-deux-guerres ; le thème est sensible dans les milieux populaires, il sera, on le verra, un point nodal d'association mais aussi de fracture dans le syndicalisme international.

L'internationalisme, valeur idéologique importante du mouvement ouvrier, ne se relève pas indemne de la guerre, c'est le moins qu'on puisse dire. Les « cloches de Bâle »<sup>7</sup> n'ont pas sonné le rejet internationaliste de l'affrontement entre les ouvriers mais le glas

---

<sup>4</sup> Voir : PROST Antoine (1977) : *les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la FNSP.

<sup>5</sup> Les années 1919 et 1920 connaissent respectivement 15 478 000 et 23 112 000 journées individuelles de grève alors que la moyenne des années d'avant guerre s'établit autour de 2 millions et celle des 10 années suivantes à environ 3,5 millions. La grève du Premier mai est sans précédent et s'accompagne de manifestations dans un très grand nombre de localités. Voir DOMMANGET Maurice (1973) : *Histoire du Premier mai*, Paris, Tête de feuilles. et ROBERT Jean-Louis, dans WILLARD Claude, op cit,

<sup>6</sup> Celle-ci atteint un niveau d'effectif de 1,6 million au début de 1920. A noter qu'il décroîtra rapidement (900 000 quelques mois plus tard) et qu'une bonne part de cette croissance est imputable aux employés et aux fonctionnaires. La France compte alors 9 millions d'ouvriers dont près de 3 millions d'ouvriers agricoles pratiquement pas syndiqués. Métallurgie et Textile sont les deux secteurs principaux de syndicalisation avec, dans cette dernière branche, un début d'implantation du syndicalisme chrétien.

<sup>7</sup> Le dernier congrès de l'Internationale socialiste qui se tient à Bâle en novembre 1912, se termine par une grande manifestation pacifiste dans la cathédrale de la ville dont les cloches sonnent pour l'occasion. Louis Aragon y situe les dernières pages de son roman « les cloches de Bâle ». Il s'y amuse du cadre religieux, des discours entendus tout en traçant un portrait admiratif de Clara Zetkin.

d'un mouvement incapable de le contenir. De même que la stratégie de la grève générale a échoué, l'Internationale socialiste a « failli » devant sa mission et l'Internationale syndicale, à peine ébauchée en 1913, ne pouvait que prendre acte d'une impuissance partagée.

Les tensions accumulées dans l'avant-guerre au sein du mouvement syndical, entre Français et Allemands notamment, se libèrent en août 1914 : elles s'impriment dès lors dans des actes lourds de sens et de conséquences. Malgré cela, la FSI se réinstalle assez rapidement. La rancœur entre les syndicalistes des pays alliés et leurs homologues allemands met quelques années à se résorber mais les relations entre organisations changent de nature par rapport à la période antérieure : l'échec du SSI d'avant-guerre, parmi bien d'autres raisons, c'est aussi cette logique du compromis impossible, de l'opposition entre une volonté hégémonique de structuration de l'espace syndical international à partir d'un modèle unique (celui de la social-démocratie allemande) et d'une résistance sans espoir de la part de la CGT française, trop faible et divisée pour contraindre à d'autres conceptions<sup>8</sup>. La redistribution des influences au cours du conflit (et d'abord la baisse considérable de prestige des syndicats allemands) autorise une conception plus ouverte de la Fédération. Malgré cela, le refus de participation de l'AFL américaine met à nu le faible rayonnement d'une organisation en fait européenne et qui sert d'abord, au cours des premières années de son existence, à soigner les plaies du déchirement de la « Grande Guerre ».

Nous tenterons ici de montrer ce changement de forme auquel correspond l'installation de la première véritable Organisation syndicale internationale (OSI). Nous verrons comment la FSI, conçue au départ comme « mouvement syndical international » en vient à se réduire à une simple coordination de syndicats nationaux quand cela ne sera pas un club de dirigeants syndicaux nationaux. Ce « modèle FSI » est celui de l'ère moderne des relations syndicales internationales, il préfigure ce que seront plus tard la CISL, la FSM, la CISC. Il voit pourtant s'évanouir en peu d'années l'essentiel des espérances qui le fondaient. En première analyse, sa survie après le milieu des années 20 relève de l'énigme : entièrement orientée vers une « action » au sein de l'OIT de moins

---

<sup>8</sup> Les critères adoptés à Copenhague (1901) traduisent cette volonté de corseter le lien international selon un modèle unique. Ils sont reconduits en 1919, dans un autre contexte et pour d'autres raisons, leur application sera effective sur le plan formel mais laissera la place à des contenus syndicaux plus variés que dans l'avant-guerre. Dans le second-après guerre, des critères idéologiques plus sévères feront leur apparition, liés au pluralisme et à la rivalité des Internationales.

en moins productive, en proie à des divisions très fortes, amoindrie par la disparition progressive d'affiliés importants, « Amsterdam »<sup>9</sup> devient progressivement le point focal de toutes les attaques, et pas seulement des milieux « orientés » vers Moscou.

Pourtant elle vit, elle joue un rôle, moins défini sans doute par ses objectifs originaires que par les fonctions latentes, diffuses et guère mesurables, de toute OSI : la fonction d'échange, de circulation des idées et des références, reprend vigueur dès la fin des hostilités. Elle n'avait d'ailleurs pas cessé puisque plusieurs conférences internationales se sont tenues au cours de la guerre. Mais au-delà de cette fonction, déjà évoquée, la FSI devient à partir du milieu des années 20 une composante de la combinaison « tripolaire » FSI / IOS / BIT au sein de laquelle s'élaborent les définitions d'un réformisme « moderne », source d'inspiration pour un grand nombre de courants réformistes dans différents pays européens à partir du début des années trente. Le socialisme « constructif », celui dont Albert Thomas paraît déjà son accès à la tête du BIT en 1919, s'élabore dans cet échange triangulaire autour duquel gravitent un certain nombre d'intellectuels, de professeurs, généralement experts auprès de l'OIT, voire de la SDN, et proches du mouvement ouvrier.

On ne saurait dissocier toutefois les conditions de vie de l'Internationale syndicale, moins encore appréhender le rôle qu'elle joue par rapport aux forces qui la composent, sans la mettre en rapport avec le mouvement propre des principales organisations nationales productrices d'influences au sein de l'OSI. La première section de ce chapitre va donc parcourir à grands traits l'évolution des syndicalismes allemand et anglais dans la mesure où ceux-ci assurent l'essentiel de la production symbolique du mouvement international, avant de mesurer le jeu des influences qui s'exercent sur la CGT, celle unifiée de 1918 à 1921, celle des « confédérés » ensuite. Pourquoi seulement la CGT confédérée ? Parce que c'est à elle qu'est attribuée la responsabilité principale de la « nationalisation du mouvement syndical », thèse que nous discuterons dans la conclusion de ce deuxième chapitre. Le syndicalisme chrétien est trop faible alors en France pour produire une norme de l'espace syndical : sa confédéralisation, tardive, est impulsée par le processus de constitution de la CISC (Confédération internationale des syndicats chrétiens) créée en 1920. Quant à la CGTU, son histoire s'inscrit en partie dans celle du mouvement kominternien.

---

<sup>9</sup> Dans les dénominations de l'époque comme dans l'historiographie, la FSI est souvent désignée sous le



Lors de son premier congrès, en 1922, une majorité (743 voix contre 406) se prononce en faveur de l'adhésion à l'Internationale syndicale rouge (ISR) « avec réserve ». Si la CGTU continue encore quelques mois à proclamer une certaine autonomie syndicale, le II<sup>ème</sup> congrès de l'internationale encourage au resserrement des liens <sup>10</sup>. Progressivement la CGTU perd toute indépendance par rapport au Parti communiste comme par rapport à l'Internationale. Son enracinement national est faible, comme son implantation. Après avoir perdu de nombreux adhérents entre 1927 et 1934, elle se redresse après cette date. Les syndicalistes communistes sortent de l'isolement en 1936, à la fois avec la fusion dans la CGT mais surtout avec les grèves de juin qui voient la Fédération de la métallurgie, dirigée par Ambroise Croizat, faire une véritable percée parmi les ouvriers <sup>11</sup>.

La CGTU ne participe pas, du moins jusqu'au milieu des années trente, à cette évolution tendancielle désignée usuellement comme la « nationalisation du syndicalisme ».

---

nom d'« Amsterdam », sa ville siège jusqu'en 1932.

<sup>10</sup> DREYFUS Michel (2000): « syndicalistes communistes » dans DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claudio, LEW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (2000) : *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier. CHARLES Jean (1976) : « A propos de la scission syndicale de 1921 » dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, les Editions ouvrières, pp 59-74.

<sup>11</sup> PROST Antoine (1964) : *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939, essai de description numérique*, Paris, Colin.

## **1. NOUVELLES FIGURES DU REFORMISME SYNDICAL EN EUROPE**

La presque totalité des syndicats européens a fait au cours de la Première Guerre mondiale l'expérience d'une « union sacrée » passant toujours par une réduction volontaire de leur action. Toujours aussi, les gouvernements ont accepté des contreparties, plus ou moins coûteuses, plus ou moins étendues, concentrées dans le domaine d'un partage mesuré des responsabilités : l'instauration des « *shop steward* » en Angleterre, des délégués d'atelier, restreints en France mais largement étendus en Autriche et en Allemagne<sup>12</sup>, les commissions internes instaurées en Italie ; la mise en place de consultations régulières au niveau central favorisées par la présence au gouvernement des organisations « sœurs » du mouvement ouvrier, toutes ces formes plus ou moins intégratives vont contribuer à recomposer ou à durcir les aspirations gestionnaires des principales organisations syndicales ou, du moins, de ceux qui les dirigent. L'évolution syndicale reste toutefois très diverse d'un pays à l'autre malgré cette commune expérience d'une responsabilité entrevue dans l'économie de guerre. Partout, les mouvements syndicaux vont être confrontés aux attentes populaires de l'après-guerre. Leur impatience est liée à l'état désastreux de l'Europe de 1919, et aussi aux espérances que la révolution russe propage avant même la fin des hostilités. Partout encore des tensions, des fractures au sein du mouvement ouvrier : malgré l'ampleur de ses divergences internes, le Parti socialiste maintient à peu près, en France, son unité pendant la guerre tandis que des scissions importantes affectent le parti

---

<sup>12</sup> Le *Central Labour Munitions Act* arrêté en juillet 1915 supprime l'essentiel des libertés syndicales avec l'aval des dirigeants du TUC. En contrepartie, sont instaurés les *shop-steward*, délégués d'atelier dont l'implantation s'étendra à l'ensemble de l'industrie. Le *War National Emergency Committee* associe les syndicalistes à tous les aspects civils de l'économie de guerre (approvisionnement, vie chère etc.). En Allemagne, la loi sur le service auxiliaire (1916) qui crée l'obligation de travail instaure en contrepartie un « office de guerre » dans lequel la CGSA est représentée ainsi que des Commissions d'ouvriers et d'employés dans les usines concernées.

allemand<sup>13</sup>. Le syndicalisme anglais qui a connu avant-guerre un large courant de radicalisation entre même en conflit avec le groupe parlementaire et la direction des TUC contrôlée par les modérés.

Les quelques années de 1919 à 1923 sont décisives pour l'orientation et la morphologie des mouvements corporatifs dans la plupart des pays européens.

### 1.1 LES PRODUCTEURS DE REFERENCE

Deux dynamiques sociales et politiques à peu près opposées saisissent les deux syndicalismes les plus puissants en Europe au sortir du premier conflit mondial : la toile de fond est commune - le haut degré d'attente et de mobilisation des travailleurs - mais de nombreuses différences ressortent de la guerre. Pays vaincu et humilié, encore dominé par la caste militaire, l'Allemagne connaît une grande mobilisation ouvrière. L'« exemple » russe s'y fait sentir mais il n'y aura pas de révolution : la dynamique des conseils est vaincue par les choix de la social-démocratie ; l'Allemagne s'inscrit dès lors dans la République de Weimar, démocratie incomplète et dont l'ancrage dans la société s'avère précaire.

Le régime n'est jamais remis en cause profondément en Grande-Bretagne : après la répression du soulèvement irlandais, la mise au pas des grands mouvements grévistes en Galles du Sud, les classes dominantes anglaises doivent composer avec les représentants ouvriers. Ceux-ci sont disposés au compromis mais sous le feu d'une dynamique sociale qu'ils ont bien du mal à domestiquer. Jusqu'en 1926, le syndicalisme anglais fait

---

<sup>13</sup> Le SPD connaît une scission en avril 1917 avec la création de l'USPD, Parti socialiste indépendant : celui-ci regroupe l'ancien « centre » dominant le parti d'avant-guerre avec Karl Kautsky, Rudolf Hilferding flanquée d'une aile gauche avec Hugo Haase et Georges Ledebourg. Il compte aussi Edouard Bernstein dans ses rangs qui, bien que classé à la droite du parti, refuse l'extrême intégration dans l'Empire acceptée par la majorité du groupe parlementaire. En janvier 1916, s'était créé à Berlin le groupe de gauche Spartakus, autour de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht. Un moment alliés aux indépendants au sein de l'USPD, les spartakistes s'en séparent à la fin de 1918 pour constituer le KPD, le Parti communiste allemand. En 1920, une majorité de l'USPD rejoint le KPD, apportant à celui-ci une vraie base de masse tandis qu'une autre partie se joint, deux ans plus tard au SPD. Le groupe syndicaliste de la CGSA ne connaît pas ces divisions, il est et reste étroitement imbriqué dans le SPD lequel se porte dès 1917 candidat à l'exercice du pouvoir. Cette revendication est vivement soutenue par le groupe syndicaliste.

trembler la City avant de s'enfoncer à nouveau dans une de ces grandes dépressions dont son histoire est riche.

Mais par leur résonance importante, ces deux mouvements exercent sur la situation syndicale française des influences qu'on ne peut cerner sans rappeler les grands traits qui les caractérisent.

### **1.1.1 EN ALLEMAGNE, LE SYNDICALISME EN MAJESTE**

Comme nulle part ailleurs, le syndicalisme allemand s'intègre à l'effort de guerre national. La thèse du ralliement à une guerre « défensive » ne tient guère au-delà de l'année 1915 où les buts expansionnistes du conflit sont clairement précisés par l'Empereur. Dans une conférence tenue à Frankfort sur le Main, Karl Legien semble d'ailleurs accepter cette évolution puisqu'il y déclare : « Il ne nous est pas indifférent que l'Empire allemand à l'avenir ait pour frontière le Rhin à l'ouest et la Vistule à l'est »<sup>14</sup>. Pourtant, bien plus tôt qu'en France, de grands mouvements de grève surgissent entre 1915 et 1917 : ils annoncent l'effervescence qui va accompagner la défaite du Reich<sup>15</sup>. Les dirigeants de la Commission syndicale ont fait un autre choix : ils n'ont eu de cesse depuis 1916 de combattre les grèves et notamment celles,

---

<sup>14</sup> ANDLER Charles (1919) : *La décomposition politique du socialisme allemand*, Paris, Bossard. L'assourdissant silence des leaders syndicalistes allemands après l'invasion de la Belgique et la déportation violente d'une grande partie de ses ouvriers vers les usines allemandes leur sera beaucoup reproché dans l'immédiat après-guerre par les syndicalistes belges. Charles Andler ne rate aucune occasion de citations assassines à l'encontre du SPD, toutes tendances confondues. S'il apporte de nombreux éléments éclairants, il refuse toute modulation de son jugement notamment sur le sentiment très fort en Allemagne de livrer une guerre défensive, sentiment qui pouvait se nourrir de faits tout à fait tangibles : les syndicalistes qui composent une large part de la droite du SPD sont jugés « teutomanes » et plus attachés à l'Empire qu'à toute autre forme de gouvernement. Si leur pan-germanisme fait peu de doute, et s'ils s'accommodent en effet fort bien des institutions impériales, ils défendront néanmoins la République lors du putsch de Kapp. Le régime de Weimar consacre le rôle des syndicats dans l'économie, ils y resteront attachés, même s'ils ont peu fait pour qu'il survienne et feront peu, plus tard, pour sa survie.

insurrectionnelles, de janvier 1918 ; dès l'effondrement de l'Empire, ils obtiennent du patronat la création d'une « Communauté centrale de travail » (*Zentrale Arbeitsgemeinschaft*) poursuivant dans la paix la collaboration des années de guerre, l'essor des contrats collectifs et des « communautés tarifaires »<sup>16</sup>. En octobre 1918, alors que la défaite paraît consommée aux yeux du haut état-major, les industriels préfèrent traiter avec les seuls qui semblent avoir l'écoute des ouvriers : les dirigeants des syndicats. Les accords connus sous le nom de « Stinnes-Legien » consacrent une formule d'échange politique acquise sous la pression . Le patronat déclare abandonner le soutien aux syndicats « jaunes », accepte l'arbitrage dans l'entreprise, les comités de travailleurs et les huit heures. En échange, les syndicats, du moins leurs dirigeants représentés par Karl Legien, déclarent leur attachement aux formes présentes de la propriété<sup>17</sup>. La Constitution de Weimar (11 août 1919) reconnaît pleinement le pouvoir syndical acquis : liberté d'association, d'expression, droits syndicaux et notamment la capacité à collaborer « sur un pied d'égalité avec les employeurs » non seulement pour l'édification du salaire et des conditions de travail mais aussi pour le « développement économique général des forces productives ». La République, acquise par une révolution politique dans laquelle les syndicats n'ont eu aucune part - si ce n'est en cherchant à la réduire -, consacre la représentativité une et indivisible de la Commission générale des

---

<sup>15</sup> Un million de grévistes en janvier 1918. En novembre 1918, la tension est à son comble : le SPD tient les rênes du gouvernement depuis la veille de l'armistice tandis qu'un véritable soulèvement se déroule, appuyé plus qu'organisé par les spartakistes. Les dirigeants du SPD, Friedrich Ebert, Gustav Noske et Philip Scheideman, vivement encouragés par les dirigeants syndicalistes, font alliance avec les conservateurs et répriment les émeutes. En janvier 1919, la semaine sanglante marque le commencement du reflux : Gustav Noske, pour la première fois, fait appel à des forces privées au service de l'Etat : Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht sont assassinés et, quelques jours plus tard, la constituante est élue. Le cours démocratique de la transition est assuré au grand soulagement du patronat qui a dû cependant payer du prix de la reconnaissance officielle l'alliance miraculeuse avec les représentants ouvriers. Sur cette période, voir, entre autres : WEILL Claudie (1990) : « Les conseils en Allemagne » dans *Le Mouvement social*, n° 122, juillet-septembre 1990, pp 77-93. Ian Kershaw rend compte de cette période du point de vue des groupes *völkisch* contre-révolutionnaires. Sur la répression de la République des conseils de Munich : KERSHAW Ian (1999) : *Hitler (1889-1936)*, Paris, Flammarion, pp 262-263.

<sup>16</sup> GOETZ-GIREY Robert (1936) : *Les syndicats ouvriers allemands après la guerre*, Paris, Domat-Montchrestien, pp 15-16.

<sup>17</sup> Hugo Stinnes est un des principaux dirigeants patronaux d'alors mais le groupe qui rencontre la commission des syndicats comprend notamment Carl Friedrich Von Siemens et Walther Rathenau ; BERGHAIN Volker, KARSTEN Detlev (1987) : *Industrial Relations in West Germany*, Oxford/New-York/Hamburg, Berg. pp 150-156.

syndicats<sup>18</sup>. Celle-ci, poussée par une grande vague de syndicalisation, se transforme en 1919 en « ADGB » et réorganise ses structures internes<sup>19</sup>. Les anciennes « commissions ouvrières » instaurées par l'ordonnance industrielle de 1891 se transforment en « conseils d'entreprise » (*Betriebsräte*) après l'expérience dans les mines au cours des derniers mois de la guerre. Le conseil a pour tâche de faire respecter au sein de l'entreprise les clauses du contrat collectif et aussi de « faire régner l'union entre les ouvriers, entre ceux-ci et le patronat, contribuer au progrès de l'entreprise, prévenir les accidents »<sup>20</sup>. Cette première instance de co-détermination à la base est complétée par l'instauration d'un Conseil national économique qui, en mai 1920, prend la suite du Conseil national d'Empire créé en 1918 aux fins de consultation des groupements professionnels.

La naissance ou la confirmation de ces différentes instances doit évidemment beaucoup à un moment exceptionnel : l'effondrement des structures impériales, la peur des classes dirigeantes devant le risque révolutionnaire créent un espace favorable aux revendications « raisonnables » d'un mouvement syndical confirmé et contesté à la fois par le radicalisme des masses ouvrières. Du point de vue des dirigeants de l'ADGB toutefois, tout ceci ne doit rien à d'éphémères circonstances mais à l'accomplissement d'une logique qui sait s'appuyer de manière rationnelle sur le cours des événements pour modifier durablement en sa faveur les relations de pouvoir. Le SPD, affaibli par ses scissions et absorbé dans la gestion gouvernementale, ne s'exerce plus guère aux joutes oratoires dont la social-démocratie allemande ravissait dans l'avant guerre les publics

---

<sup>18</sup> Maurice Pernot, homme politique français modéré, constate à l'issue d'un voyage de 3 mois en Allemagne : « L'obstacle contre lequel vint se briser la Révolution, ce n'est pas l'aristocratie féodale et militaire, plutôt encline à s'allier avec elle ; ce n'est pas la bourgeoisie incertaine et divisée, ce n'est ni l'armée désemparée, ni la police impuissante : c'est la social-démocratie. La seule organisation demeurée intacte et capable de résistance, - celle des syndicats, - fit semblant de diriger la Révolution et l'étrangla » PERNOT Maurice (1927) : *L'Allemagne aujourd'hui*, Paris, Hachette, p 42.

<sup>19</sup> Comprenant 1,7 million d'adhérents le jour de sa naissance, le *Allgemeiner Deutscher Gewerkschaftsbund* en compte 7,5 millions en 1921 ; LAUNAY Michel (1990) : *Le syndicalisme en Europe*, Paris, Imprimerie nationale, p 199. Il en compte 8 millions à son apogée, soit un taux de syndicalisation de 43 %. Il chute en 1923 mais trouve encore 5 millions de membres en 1929, au début de la crise BADIA Gilbert, ARGELÈS Jean-Marie (1987) : *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Paris, Messidor/Éditions sociales, p 130. L'ADGB n'est pas le seul syndicat en Allemagne : les syndicats chrétiens comptent, en 1921, 1 million d'adhérents et les syndicats libéraux 225 000 ; LAUNAY Michel, *ibid.* A cette segmentation idéologique, il convient de rajouter le syndicat des employés, l'AFA et un petit syndicat de fonctionnaires. Par son poids, l'étendue du réseau associatif gravitant dans son orbite, sa banque ouvrière, ses relations privilégiées avec les gouvernements à participation - ou direction - social-démocrate, l'ADGB témoigne du modèle syndical « à bases multiples » et reste bien le centre de l'activité syndicale allemande. KOTT Sandrine (1995) : *L'Etat social allemand, représentations et pratiques*, Paris, Belin.

cultivés du mouvement ouvrier européen : malgré l'influence d'un Rudolf Hilferding ou d'un Fritz Tarnow, les débats doctrinaux se déroulent désormais dans les arènes syndicales dûment balisées par les fonctionnaires de l'ADGB ; ils se nourrissent de l'aspiration gestionnaire qui hante le syndicalisme à bases multiples, d'une irrésistible volonté d'intégration d'abord dans la nation, enfin dans une « certaine idée de l'Allemagne »<sup>21</sup> qui anime ses dirigeants.

On aurait tort de croire cependant que la pensée syndicale délaisse les buts politiques du mouvement auquel elle s'adosse : l'orientation socialiste demeure, de manière passablement édulcorée, ou plus exactement sur un registre profondément transformé. L'expérience de la guerre n'a pas, bien au contraire, démenti la croyance dans les vertus de l'économie dirigée que saluent désormais jusqu'à des hommes du camp d'en face : la doctrine plus ou moins corporative d'un Walter Rathenau consacre la prépondérance de l'Etat et la fonction intégrative des organes intermédiaires. La social-démocratie allemande s'oriente vers l'idée d'un capitalisme organisé que Rudolf Hilferding théorise dans les années 1920 : pour lui, l'Etat ne doit pas être détruit mais il peut, au contraire, être un instrument d'encadrement de l'économie aux mains de la classe ouvrière à un stade du capitalisme marqué par la concentration au sein des grands trusts<sup>22</sup>. Cette orientation qui accorde un rôle important à l'Etat est soutenue par les syndicats mais ceux-ci conservent néanmoins une certaine méfiance vis-à-vis des institutions ; par ailleurs les syndicats ne sont pas mus par la seule volonté d'intégration qui les ferait renoncer à leur originalité. Ce rapport paradoxal aux mouvements de masse de l'après-

---

<sup>20</sup> GOETZ-GIREY Robert, op cit, p 109.

<sup>21</sup> Max Cohen, leader des syndicats et représentant influent de l'aile droite du parti, déclare au début de la guerre : « Les ouvriers voient et sentent avec une force croissante qu'ils sont liés par des chaînes indissolubles aux destinées de leur Nation. Le destin de l'Empire sera le destin des ouvriers allemands (...) Il faut que la social-démocratie devienne le support de l'idée politique allemande ». Cité par ANDLER Charles, op.cit, p 116.

<sup>22</sup> Rudolf Hilferding, né à Vienne, fait ses premières armes dans l'austro-marxisme. Son premier ouvrage, *Le capital financier* (1910), a un grand retentissement dans le mouvement international. Lénine s'y réfère, et il sera maintes fois réédité. Hilferding s'installe en Allemagne avant la guerre et devient rapidement une voix écoutée de la social-démocratie. Membre de l'USPD après la scission, il glisse vers la droite du parti. Lors du congrès de Halle qui signe la scission de l'USPD, il est le leader de la tendance qui refuse l'adhésion à la Troisième Internationale. Il rejoint le vieux parti en 1922 avec une large fraction de ce qui reste de l'USPD. Il devient ministre des Finances pour quelques mois dans le cabinet Stresemann en 1923. Il est ministre une nouvelle fois dans l'éphémère gouvernement de coalition de Hermann Müller en 1928 mais là encore pour peu de temps. Il est une voix écoutée des congrès socialistes et notamment de celui de Kiel, en 1927, au cours duquel il définit sa conception du capitalisme organisé et le rôle qu'il attribue au Parti. Voir HILFERDING Rudolf (1970) : *Le capital financier*, Paris, Editions de Minuit, (1ère édition allemande 1910). L'ouvrage contient une préface d'Yvon Bourdet qui présente, rapidement, la pensée économique de Hilferding.

guerre tient à cette attitude ambivalente, voire même contradictoire, tenue en permanence par les dirigeants des syndicats. En fait, ceux-ci font preuve d'une remarquable capacité d'adaptation qui leur permet d'épouser le terrain sans attenter à la doctrine : en principe, le syndicat reste hostile à la volonté d'association à la gestion des entreprises ou de l'Etat que contiennent par maints aspects les institutions mises en place par Weimar ; il existe en leur sein une ligne traditionnelle de méfiance à l'égard des institutions d'origine étatique ou patronale mais comme l'observe Robert Goetz-Girey : « Cette méfiance n'est qu'un trait de leur attitude envers toutes les institutions de l'Etat « autoritaire », elle diminue avec l'augmentation de leur puissance ». De même vis-à-vis du patronat, « des premières commissions ouvrières, fondées par certains patrons comme moyen de lutte contre les syndicats, ils font des institutions qui leur sont utiles »<sup>23</sup> ; si les « lois de socialisation » adoptées au commencement de la République sont accueillies favorablement par les syndicalistes, les organes de paix sociale comme les conseils d'entreprise ou les « hommes de confiance » sont regardés avec hostilité jusqu'au moment où ils sont conquis au service du syndicat. Cette capacité de « subversion » des initiatives patronales ou étatiques s'inscrit naturellement dans les limites d'une acceptation des cadres fondamentaux du système social, elle n'est « tolérable » par les classes dominantes que parce que les syndicats en ont donné des signes forts, lors des grèves insurrectionnelles de 1919, par exemple. Elle laisse cependant la place au rappel permanent des objectifs socialistes du mouvement, déclinés sur le registre de la progressivité et du sérieux.

Une entreprise de mise à jour de la doctrine s'opère au cours des différents congrès des années 1920 et du début des années 1930, d'autant que, après 1929, les séismes monétaires et l'ampleur de la crise économique font obligation aux syndicats de préciser leurs conceptions économiques. Pour les syndicalistes allemands, la démocratie a permis aux syndicats depuis la guerre d'assurer une présence effective dans les institutions du travail et une progression de l'œuvre sociale en faveur des ouvriers, par leur liaison au SPD. Pour eux, le capitalisme a montré une certaine plasticité, seulement ternie par l'hyper-inflation du début des années 1920<sup>24</sup>. Il s'agit dès lors de maîtriser ces phénomènes en enserrant les mécanismes du marché dans un réseau d'instances

---

<sup>23</sup> GOETZ-GIREY Robert, op. cit. p 108.

<sup>24</sup> Les syndicats allemands connaissent un véritable effondrement avec le séisme monétaire de 1923. Une campagne de solidarité engagée par la FSI a permis de les aider à se redresser.



démocratiques, c'est-à-dire d'organismes assurant une présence syndicale mais qui puissent s'accommoder d'autres types de représentation : ainsi l'ADGB donne la priorité à la notion d'organes de *self-government*, jugés plus démocratiques que les entreprises publiques qui assurent la prééminence de l'Etat. Initiée en 1919 dans les mines (pour désamorcer la vague revendicative), la *self-administration* industrielle semble aux syndicats indispensable à la démocratisation économique : ils récusent une trop grande ingérence de l'Etat, ce « mauvais gestionnaire », et revendiquent un pouvoir partagé où les représentants des ouvriers font l'apprentissage de la gestion industrielle aux côtés d'éléments coopérateurs et de représentants des consommateurs. Cette position s'inspire des principes de la gestion tripartite proposés par Otto Bauer en 1919<sup>25</sup> et se présente comme une étape décisive de la « marche au socialisme ». Pour les théoriciens du syndicalisme allemand, la démocratie économique pose encore le socialisme comme condition de réalisation mais elle peut être atteinte par les moyens de la « démocratisation progressive de l'économie » qui fait l'économie de la révolution politique honnie, des dirigeants syndicaux<sup>26</sup>. Ceux-ci considèrent que l'avènement du capitalisme monopolistique place le système économique à la porte du socialisme. Ce socialisme-là est au bout d'un continuum. L'intégration continue dans les rouages de la décision économique permet d'en dérouler le fil par une succession de compromis arrachés aux puissances économiques<sup>27</sup>. Lors de la poussée révolutionnaire des années 1919 à 1921, le débat sur la socialisation de l'économie traverse le SPD comme le parti

---

<sup>25</sup> Voir sa brochure *Der Weg zum Sozialismus*, première édition Vienne 1919, reproduite dans *Otto Bauer et la révolution*, recueil de textes présentés et annotés par Yvon Bourdet, Paris EDI, 1968, 302 p. Nous retrouverons cette évocation du dirigeant autrichien chez Léon Jouhaux, lors de l'installation du Conseil national économique de la CGT.

<sup>26</sup> C'est naturellement la pensée dominante au sein du SPD. Rudolf Breitscheid, président du groupe parlementaire, écrit, en 1927 : « L'ouvrier allemand est devenu très sage. Il sait qu'il n'a rien à attendre d'une révolution, mais qu'il peut tout espérer de l'action méthodique des syndicats », BADIA Gilbert, ARGELÈS Jean-Marie, op. cit. p 169. Les auteurs citent Tony Sender, une des rares femmes député(e) social-démocrate disant « Je ne crois pas la Révolution ni utile ni possible » ; ils commentent : « C'est à peu près ce que disait Edouard Bernstein trente ans plus tôt ». Pas tout à fait tout de même : ce n'est pas seulement la Révolution que récuse le chef du révisionnisme mais l'existence même d'un but socialiste (voir note suivante). Il est vrai que ces nuances n'ont guère d'incidence sur la pratique du SPD.

<sup>27</sup> Ce réformisme gradualiste, bien éloigné de son marxisme originel et même des derniers textes de Friedrich Engels, se distingue néanmoins du révisionnisme de Edouard Bernstein : il s'en rapproche par le rôle important qu'il accorde aux classes moyennes et à la nécessité de sortir d'une référence exclusive à la classe ouvrière mais il s'en distingue en maintenant le but, un socialisme certes un peu délavé mais dont la symbolique reste nécessaire au mouvement. Cette définition du réformisme « moderne » est un produit des expériences du Parti social-démocrate autrichien et des syndicats allemands. Elle est décisive par l'influence qu'elle exerce dans tout le mouvement ouvrier européen continental. On y reviendra.

des Indépendants : l'idée est repoussée pour ne pas entraver la reconstruction<sup>28</sup>. Au congrès du SPD de 1928, Rudolf Hilferding soutient l'idée, adoptée avant lui par les syndicats, selon laquelle l'Etat républicain est la forme que s'est donnée la société pour une action consciente d'auto-transformation progressive. Dans le second après-guerre, le débat autour de la formalisation conceptuelle d'un tel capitalisme social sera réactivé à l'autre bord : il partage alors le camp chrétien-démocrate à travers l'opposition entre les syndicalistes chrétiens et les tenants de « l'économie sociale de marché »<sup>29</sup>.

Dans les années 1920 et au début des années 1930, le syndicat allemand « libre » met surtout en œuvre une conception de l'économie ou mieux, il dessine une articulation vertueuse de l'économique et du social qui reprendra elle aussi vigueur dès la reprise d'activité au début des années cinquante. Aidé par des économistes comme Fritz Naphtali, il adopte une stratégie de promotion du « site industriel allemand » (*Standort Deutschland*) : en poussant les industriels vers une politique salariale de haut niveau, il veut obliger ceux-ci à un optimum dans l'utilisation du capital, atteindre ainsi une efficacité productive qui autorise la poursuite et l'amélioration des salaires mais qui

---

<sup>28</sup> Même Karl Kautsky récusé en 1919 l'idée d'une socialisation de l'économie : « Réaliser, ou seulement demander une telle réforme, écrit-il en novembre 1918, c'est vouloir transformer l'Allemagne en asile d'aliénés ». Cité par PERNOT Maurice, op. cit., p 47.

<sup>29</sup> La formalisation de « l'économie sociale de marché » vient de la Démocratie chrétienne après 1945 et notamment de son aile libérale conduite par le Professeur Ludwig Erhard. Celui-ci est alors l'héritier de l'école de Fribourg, née dans l'entre-deux-guerres et tenante de « l'ordo-liberalismus ». Théorisé notamment par Walter Eucken, Frantz Böhm et Wilhelm Röpke, ce « libéralisme ordonné » se présente comme un capitalisme scientifiquement réfléchi et encadré dans un ordre défini par la loi. Acceptée par Konrad Adenauer et soutenue par les Américains, cette politique ordo-libérale s'impose au sein de la CDU contre le programme d'Ahlen, inspiré par les syndicats chrétiens en 1947 et qui s'inscrit lui dans une logique de capitalisme organisé proche du planisme BERGHAHN Volker R. (1982) : *Modern Germany, Society, Economy and Politics in the Twentieth Century*, Cambridge/Londres/ New York, Cambridge University Press, p 189. Cette position planiste est donc largement partagée au sein du DGB reconstruit que les syndicats chrétiens ont alors intégré. Elle est nettement plus modérée que le programme économique du SPD de la même époque qui récusé toute référence au marché. Où l'on voit que la division du travail social-démocrate entre parti et syndicat n'exclut pas des décalages parfois importants de conceptions. Sur l'ordo-liberalismus, voir BILGER François (1960) : *L'école de Fribourg et le regain des idées libérales en Allemagne*, Paris, thèse non publiée et aussi BERGHAHN Volker R. : « Ideas into Politics : The case of Ludwig Erhard » dans BULLEN Roger et al. (1984) : *Aspects of European History 1880-1950, Essays in Honour of J. Joll*, Londres, Croom Helm. Sur Wilhelm Röpke, voir CAIRE Guy « Un théoricien « intégriste » du néolibéralisme allemand » dans *Cahiers de l'ISEA*, n° 144, décembre 1963. Nous remercions Udo Rehfeldt qui nous a indiqué ces références.

permet aussi de financer la socialisation progressive et le glissement « en douceur » vers la démocratie économique<sup>30</sup>.

Cette installation du syndicalisme au cœur de la société weimarienne, cette « République sans républicains » comme il fut dit parfois, va une nouvelle fois exercer une sorte de fascination / répulsion sur les dirigeants syndicaux français. Les mêmes attraits, ceux de la puissance, impressionnent un Léon Jouhaux. Mais ils inspirent aussi les mêmes méfiances que dans l'avant-guerre : le souci de parfaire les assises de leur puissante machinerie conduit les fonctionnaires syndicaux à une attitude conservatrice. Celle-ci les aveugle, ils ne perçoivent pas les dangers qui menacent la fragile démocratie allemande<sup>31</sup>. Les Français, et pas seulement eux, ne comprendront pas l'incroyable sous-estimation du danger nazi dont font preuve, jusqu'au 2 mai 1933, les dirigeants du plus puissant mouvement syndical européen, détruit en 24 heures par quelques mesures de basse police.

### 1.1.2 LES MUTATIONS DU SYNDICALISME BRITANNIQUE

Le mouvement d'intégration dans l'économie nationale a affecté plus fortement encore le mouvement syndical britannique et sa représentation politique, le Labour Party. Selon le schéma usuel, en contrepartie de la collaboration apportée à l'effort de guerre, les syndicats se voient reconnaître des droits à l'intérieur des institutions étatiques<sup>32</sup>. Si au

---

<sup>30</sup> Cette approche de « l'efficacité sociale » de l'œuvre des syndicats est devenue au fil du temps un trait culturel des syndicats allemands. Elle se distingue radicalement de l'approche française qui articule cette efficacité sur une valorisation des services publics conçus comme des opérateurs de socialisation et comme des garanties de l'égalité sociale. Cette différence de conceptions perdure jusqu'aux années récentes. Elle fait bien souvent obstacle à l'entente sur des questions majeures d'organisation sociale au sein de la Confédération européenne des syndicats.

<sup>31</sup> Le siège de la FSI est transféré à Berlin en 1931 après un difficile débat interne. La raison qui l'a emporté est le coût faramineux de la vie à Amsterdam. A ceux qui s'inquiètent des menées du NSDAP, les leaders de l'ADGB répondent que les 5 millions de travailleurs allemands syndiqués veillent ! Lors des dernières élections au début des années trente, les sociaux-démocrates ne cessent de reculer, passant de 143 députés en 1930 à 133 puis 121 en novembre 1932. Le Parti communiste (KPD) progresse il est vrai, passant au cours de la même période de 77 à 100 députés. Sur l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne voir le témoignage classique : ETCHEBEHERE Hyppolyte (1981) : *La tragédie du prolétariat allemand. Défaite sans combat, victoire sans péril*, Paris, Editions Spartakus. ROVAN Joseph (1994) : *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*, Paris, Seuil ; ainsi que l'ouvrage de Ian Kershaw déjà cité.

<sup>32</sup> Le Parti travailliste est associé au gouvernement en juin 1915 quand le gouvernement libéral cède la place à une coalition mais il acquiert une place plus importante après décembre 1916 alors que Lloyd Georges devient Premier ministre : Arthur Henderson, secrétaire du parti devient membre du cabinet de guerre, Georges Barnes et John Hodge, tout deux syndicalistes deviennent ministres, respectivement des Pensions et du Travail. Georges Barnes représentera le gouvernement de sa Gracieuse Majesté en 1919, lors de la conférence internationale constitutive de l'Organisation internationale du travail.

début de la guerre, le cabinet libéral ne voit guère l'opportunité d'un renforcement des attributions de l'Etat, celui-ci acquiert dès le premier gouvernement de coalition un rôle central d'organisation économique : en 1917, la commission Whitley mise en place pour désamorcer le mécontentement ouvrier propose de nombreuses réformes visant à intégrer les représentants des travailleurs aussi bien dans les entreprises que dans les branches et les organes centraux de l'Etat. L'arrêt des hostilités ne met pas fin à cette sorte d'association : au contraire, les comités professionnels de branche, institués en 1909 (*Trade Board Act*), étendus pendant la guerre (selon les recommandations du *Whitley Committee*), sont complétés dans l'immédiat après-guerre par une « Conférence industrielle nationale » à l'initiative du gouvernement. Cette conférence se propose d'œuvrer à la mise en place d'une coopération « loyale et sans arrière-pensée » pour assurer la reconstruction de l'économie et établir celle-ci sur des relations industrielles stables. Cette centralisation des procédures de confrontation conduit alors à une phase de regroupement à l'intérieur des Unions pour faire face aux puissantes coalitions patronales. Mais elle n'est pas seulement liée à une volonté de poursuivre l'expérience de pouvoir « partagé » conduite au cours des années de guerre : elle est surtout destinée à enrayer la dynamique radicale qui, depuis 1911, travaille la base du mouvement syndical.

La grève générale des cheminots de 1911 ouvre la voie d'un renouveau des pratiques syndicalistes, un peu assoupies depuis la création du Labour party : conciliation et arbitrage, maîtres mots des dirigeants trade-unionistes cèdent la place à « un nouvel évangile »<sup>33</sup>. Après les cheminots qui fusionnent dans une grande *one big Union*, les ouvriers du bâtiment, mécaniciens et imprimeurs forment également de grandes fédérations refusant l'organisation séparée des travailleurs qualifiés et des non qualifiés qui domine encore au sein du mouvement. Les jeunes mineurs radicalisent les grèves et les mots d'ordre, ils remettent en cause jusqu'à l'idée de nationalisation propre aux mouvements socialistes de la gauche du Labour (*l'Independent Labour Party* de Keir Hardie ou la vieille SDF)<sup>34</sup>. Un nouveau corps de doctrine émerge, entre syndicalisme révolutionnaire, *Industrial Unionism* et *Guild Socialism*. Les sources en sont diverses :

---

<sup>33</sup> COLE Georges Douglas H. (1932) : *Short History of the British Working Class Movement 1789-1927*, Londres, Allen & Unwin. 3 volumes, p 70.

il s'appuie sur une radicalisation qui, à la différence du syndicalisme révolutionnaire, ne conduit pas à un syndicalisme « d'élite » mais qui renforce alors l'assise de masse des syndicats ; les cheminots doublent leurs effectifs entre 1911 et 1914, le mouvement dans son ensemble passe de 3 à 4 millions de membres à la veille de la guerre et dispose d'une puissance qui sera sans égale par la suite ! Il met l'accent toutefois sur l'action directe redoublée par la méfiance à l'égard des procédures conciliatrices de l'Etat qui imprègnent le trade-unionisme traditionnel <sup>35</sup>.

Les emprunts internationaux sont manifestes : Michel Launay attribue l'essentiel de cette ressource au syndicalisme révolutionnaire français <sup>36</sup> mais Georges DH Cole, qui fut un des acteurs de ce mouvement, a tendance à élargir le champ des références. Les Français ont alors affaire, dit-il, avec un capitalisme encore faible, majoritairement de petites entreprises : les *Industrial Workers of the World* (IWW) américains en revanche, donnent aux Anglais l'exemple d'une confrontation à un capitalisme plus proche de ce qu'ils connaissent, mais les détours sont plus complexes si l'on examine le cheminement des militants qui ont donné chair et pensée à ce mouvement. Tom Mann, qui en est l'inspirateur et l'agitateur le plus remarquable, revient en Angleterre en 1910 après un séjour en Australie et en Afrique du Sud <sup>37</sup>. Or les IWW sont influents en Australie, notamment parmi les mineurs et les gens du transport. C'est lui qui harangue les dockers de Liverpool en 1911, qui inspire la constitution des fédérations d'industries,

---

<sup>34</sup> Le mouvement est particulièrement radical en Galles du sud où le thème « la mine aux mineurs » est théorisé à travers journaux et brochures. C'est dans cette région particulièrement active qu'a lieu en 1915 une grève massive pour l'augmentation des salaires malgré le *Munitions Act*. C'est là aussi que le mouvement des *Shop-steward* sera, en 1917, le plus actif.

<sup>35</sup> On trouve une analyse de la formation et des sources idéologiques de ce mouvement dans COLE Georges D.H. (1920) : *The world of Labour, a discussion of the Present and the Future of the Trade Unionism*, Londres et aussi PHILIP André (1922) : *Guild Socialism et Trade Unionism, quelques aspects nouveaux du mouvement ouvrier anglais*, Paris, PUF.

<sup>36</sup> « Les liens entre les *syndicalists* britanniques et les tenants du syndicalisme révolutionnaire français sont réguliers et importants », LAUNAY Michel, op. cit., p 109.

<sup>37</sup> Encore jeune homme, Tom Mann a été adhérent de la SDF de Henry Hyndmann. Mineur, puis mécanicien, il a travaillé aux Etats-Unis. Dès 1886, après avoir connu une période noire de chômage en Angleterre, il publie un premier pamphlet contre la tiédeur du vieil unionisme. De retour en Angleterre, il crée, avec James Connolly et Will Thorne la « Ligue industrielle syndicaliste » (1910) tout en adhérant l'année suivante au *British Socialist Party*. Il appartient, avec Connolly, à ces générations de militants ouvriers nomades, dont la formation intellectuelle est le produit du côtoiement de diverses cultures du mouvement ouvrier et qui sont les agents de communication et de « contamination » des mouvements entre eux. A l'exception des exilés fuyant les régimes fascistes, cette sorte de militants n'existe pratiquement plus après la guerre. Tom Mann jouera plus tard un grand rôle dans l'animation d'un courant communiste en Grande Bretagne. TORR Dona (1944) : *Tom Mann*, Londres, Lawrence and Wishart.

les *one big Unions*, à l'image des grands regroupements américains et australiens<sup>38</sup>. La triple alliance, qui se constitue à partir de 1913 entre cheminots, dockers et mineurs, n'est pas seulement un engagement de solidarité au cours des grèves imposantes que ces trois secteurs organisent alors. C'est un axe stratégique qui vise à la transformation des méthodes « terre à terre » (selon l'expression de James Connolly) du vieux syndicalisme tel que le définissaient les époux Webb, en un organe de conquête de pouvoir par les ouvriers. La formule du « contrôle ouvrier » véhiculée par le Daily Herald, organe de cette gauche syndicale, va s'épanouir dans le mouvement des *shop-stewards* institué pendant la guerre au moment de la suspension des droits d'activité des syndicats.

Cette dynamique sociale qui effraie aussi bien le patronat que les leaders modérés du trade-unionisme, traverse la guerre et réinvestit rapidement les mobilisations de 1919. L'écho de la révolution en Russie l'amplifie, il oblige le Labour Party à gauchir, à partir de 1918, son programme qui évoque désormais le contrôle ouvrier et les nationalisations industrielles. La triple alliance se reconstitue avec l'offensive des mineurs au cœur des plus importantes grèves de l'après-guerre. A l'inverse des conflits d'avant 1914, la direction des trade-unions n'est plus une cible mais un soutien au mouvement gréviste désormais encadré par de grandes fédérations consolidées par les quelques 6 millions et demi de membres (fin 1918) des syndicats. Comme ailleurs, la classe dominante va, en Grande-Bretagne, jeter un peu de lest face aux attentes ouvrières dans un premier temps stimulées par la croissance puis bridées par la crise monétaire. Une commission industrielle est mise en place, puis une commission sur le charbon, enfin la commission Sankey (du nom de son président, le député libéral John Sankey) qui va proposer la nationalisation des activités charbonnières selon le vœu des trade-unions<sup>39</sup>. Cette dynamique sociale illustre les rapports de force de la période dont l'effet se propage

---

<sup>38</sup> Le mouvement est semblable en Irlande sous l'influence de James Connolly qui, de retour lui aussi en 1910, rencontre James Larkin à Dublin. Les deux hommes développent le ITGWU, de tendance syndicaliste révolutionnaire, ils établissent une tactique de harcèlement à coup de grèves brèves et soudaines, dénommée par la suite « larkinisme ». Cette tactique provoque un affrontement majeur avec le patronat en 1913 à Dublin (le grand lock-out de Dublin). Connolly est aussi un grand personnage de la geste internationaliste du mouvement ouvrier : il a séjourné 8 ans aux USA, au contact des IWW, il est catholique, marxiste et nationaliste irlandais. Ayant appris l'allemand, le français, l'italien et l'espéranto, il représente « l'accord d'un patriotisme jaloux et de la fraternité internationale, du nationalisme et de l'internationalisme ». BÉDARIDA François (1965) : « Le socialisme et la Nation : James Connolly et l'Irlande » dans *Le Mouvement Social* n° 52, juillet - septembre 1965, pp 3-31, p 12.

<sup>39</sup> Proposition que le gouvernement à dominante conservateur rejette, ce qui ne fera qu'envenimer la situation.

jusqu'à la grève générale de 1926, apogée du syndicalisme de luttes de classes dans le syndicalisme britannique.

Le regroupement en grandes fédérations d'industrie, la triple alliance et le rôle moteur des *shop-stewards* sont les trois axes directeurs du nouveau syndicalisme d'alors<sup>40</sup>. Il doit néanmoins s'installer dans la défensive en 1924 lorsque le patronat minier, soutenu par le nouveau gouvernement, veut revenir sur les 7 heures de travail quotidien obtenues en 1919. Les tensions chez les mineurs, amplifiées par les difficultés économiques dues à la politique monétaire de Winston Churchill, conduisent à un affrontement général entre le 3 et le 12 mai 1926, lequel se termine en fiasco pour les syndicats<sup>41</sup>. Les mineurs tiennent seuls pendant six mois et, sitôt la défaite consommée, le gouvernement entreprend la révision des acquis de la période 1919-1920 : suppression des 7 heures dans les mines, réduction des salaires, adoption du *Trade Disputes and Trade-Union Act* qui suspend le droit de grève par solidarité, interdit la grève générale et entrave de mille façons la liberté syndicale. Une page du mouvement ouvrier anglais est tournée.

Inscrite dans un cadre politique original, l'évolution du syndicalisme britannique, de la guerre au début des années 1930, ne porte pas moins la marque des événements internationaux et des influences extérieures<sup>42</sup> : si les *shop-stewards*, véritable et seule innovation apportée par la période de guerre, ont reçu en héritage la part syndicaliste révolutionnaire du *Guild socialism*, ils sont aussi dépositaires de la dynamique de l'Octobre russe, gonflée des espérances ouvrières de l'après-guerre. Le retour à l'esprit « petit-bourgeois » du *trade-unionisme* qui triomphe après 1927 n'est pas un simple retour à un ordre « naturel » du syndicalisme anglais : Allen Hutt, lui-même engagé dans les tendances « militantes » du Labour, montre combien les thèses de l'AFL américaine transparaissent dans les plates-formes des TUC de cette époque ; la Russie, l'Allemagne, la situation en Espagne interfèrent en permanence dans les oppositions

---

<sup>40</sup> DOLLÉANS Edouard (1939) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, tome 2 : 1871-1936.

<sup>41</sup> Avec le rétablissement de la parité or de la livre à son cours d'avant-guerre, la politique économique de Stanley Baldwin plonge la Grande-Bretagne dans la récession bien avant les effets de la crise de Wall Street. Le nombre des chômeurs constamment tenu au-dessus du million exacerbe le mécontentement de la population. Malgré la rupture de la triple alliance (en 1921), le niveau des grèves reste très élevé et le gouvernement conservateur mis en place à la fin de 1924 n'a pas vraiment cherché à éviter l'épreuve de force. Stanley Baldwin mais surtout le jeune Winston Churchill ont su être provocateurs dans la conduite des prémisses de la grève générale afin d'en découdre une bonne fois pour toutes avec les tendances radicales du *trade-unionisme*. On retrouvera ce genre de « machination » dans le dernier grand conflit des mineurs britanniques en 1984. Voir BURGI Noëlle (1992) : *L'Etat britannique contre les syndicats*, Paris, Kimé.

<sup>42</sup> LEROY Maxime (1923) : *Les techniques nouvelles du syndicalisme*, Paris, Sirey.

internes au syndicalisme anglais. Il reproche aux leaders du mouvement ouvrier d'avoir choisi la seule voie de la conciliation, repoussant dans les allées communistes tout ceux qui entrevoyaient la nécessité de construire un rapport de force concret appuyé sur l'implication des ouvriers. Finalement, le vieux débat qui avait partagé et affaibli le chartisme entre l'action morale et l'action violente a été tranché de manière univoque, un bon siècle plus tard, sans avoir pour autant renforcé la position de la classe ouvrière anglaise <sup>43</sup>.

Le mouvement syndical connaît alors une grande fracture <sup>44</sup>, il entre en résistance, meurtri par des blessures dont les gouvernements de Ramsay Mac Donald ne panseront pas les plaies. Le chômage qui s'étend après 1930 (20 % des ouvriers sont touchés en 1933) achève de disloquer un mouvement que les dirigeants n'ont plus à brider : les institutions héritées de la guerre afin de constituer un débat « loyal et sans arrière-pensée » ne sont que des théâtres d'ombre où l'on feint de disputer l'avenir du pays. Harold Laski a beau s'emporter contre le conservatisme des trade-unions, ceux-ci restent arrimés à un modérantisme radical : la voix de John Maynard Keynes porte alors plus loin que celle du Labour britannique.

## 1.2 CHEMINS DIVERS DE L'INFLUENCE

L'attitude pendant la guerre, le rapport à la révolution bolchevique, les conceptions réformistes ou révolutionnaires de l'action syndicale sont tenues comme les axes majeurs de l'opposition qui traverse la CGT dans ce premier après-guerre. Ces divergences font système et dessinent rapidement deux camps, hétérogènes. La dynamique de l'affrontement polarise ces deux approches jusqu'à l'exclusion des

---

<sup>43</sup> HUTT Allen (1937) : *The Post War History of the British Working Classes 1918-1937*, Gollanz.

<sup>44</sup> En appelant très tôt à la suspension d'un mouvement encore puissant, les chefs trade-unionistes comme John H. Thomas ont largement contribué à l'isolement des mineurs et à la défaite générale de la grève.



Comités syndicalistes révolutionnaires et l'assemblée des syndicats minoritaires des 22, 23 et 14 décembre 1921 qui va décider la création de la CGTU <sup>45</sup>.

Le syndicalisme français sort particulièrement meurtri des affrontements de cette période. Très affaiblies jusqu'en 1930, les organisations issues de la scission reprennent un peu d'allant avant de fusionner en 1936 et de trouver, dans le grand mouvement social qui accompagne le Front populaire, une assise de masse qui, jusqu'ici, lui avait fait défaut. Cette recomposition ne s'opère pas dans le vase clos de la reconstruction nationale. Les syndicalistes français, directement ou par diverses médiations, s'inspirent de références venues d'ailleurs. Nous voudrions montrer ici comment les constructions, à la fois sociales et mentales, survenues dans les pays voisins de la France influent alors sur les tentatives de redéfinition stratégique au sein du nouveau spectre syndical français, comment elles ont circulé d'un espace à l'autre, sur un mode éminemment différent de celui de la période qui va des origines du mouvement ouvrier à la guerre de 1914. L'influence de la dimension internationale sur la vie de la CGTU est immédiatement perçue car elle renvoie à l'histoire des relations entre l'organisation française et le centre international que constituent alors l'Internationale syndicale rouge et le Komintern <sup>46</sup>. Nous traiterons ici du « mode de production » du courant réformiste en accordant une importance particulière à l'influence issue de « l'autre que la nation » puisque tel est notre angle d'analyse.

### 1.2.1 DEUX MONDES POUR UNE SEULE ORGANISATION

Deux influences contraires ont saisi le mouvement confédéré : l'appel d'air créé par la révolution russe attire nombre de ceux qui, jusqu'à la grève, catastrophique, des Chemins de fer de mai 1920, croyaient à la stratégie grève-généraliste et n'y croient plus. La CGTU est, au départ, un composé d'identités syndicalistes révolutionnaires et

---

<sup>45</sup> Cette période est bien connue des historiens. Nous nous inspirons ici, entre autres, de ROBERT Jean-Louis (1980) : *La scission syndicale de 1921. Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, et de la synthèse de cette période qu'il expose dans WILLARD Claude (dir) (1995) : *La France ouvrière*, tome 1, *Des origines à 1920*, pp 411-454 ; PROST Antoine (1964) : *La CGT à l'époque du Front populaire 1934-1939, Essai de description numérique*, Paris, Colin ; DREYFUS Michel (1995) : *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe ; plus ancien, MONATTE Pierre (1958) : *Trois scissions syndicales*, Paris, Editions ouvrières ; ou, écrit sur le vif, LOUIS Paul (1924) : *Le syndicalisme français, d'Amiens à Saint Etienne*, Paris, Alcan.

<sup>46</sup> GROppo Bruno (1980) : *La formation de la politique syndicale de III<sup>ème</sup> Internationale*, Thèse d'Etat, IEP Paris.

communistes mais ces dernières incarnent la modernité de la révolution, le mouvement en acte. Le vent les porte, le composé de 1922 précipite et les SR deviennent minoritaires. Beaucoup se reconvertissent ou s'en vont. Leur influence sur le mouvement ouvrier français ne meurt pas vraiment, une empreinte est posée ; elle ne témoigne pas seulement d'un passé mais devient rampante. L'autre aspiration, c'est le wilsonisme, indissociable de la pratique des années de guerre. Résumons-le en deux traits : un ordre mondial raisonné rompant avec le système de relations internationales d'avant 1914, jugé fauteur de la guerre ; un capitalisme maîtrisé, organisé autour de politiques étatiques reconverties ; les Etats, chargés d'agressivité, sont priés de s'intéresser moins aux entreprises extérieures et davantage au sort de leurs populations. Deux visions du monde se croisent : révolutionnaires qui ne font pas la révolution et réformistes qui n'obtiennent pas de réforme<sup>47</sup> se déchirent jusqu'en 1934. La fusion qui a lieu en 1936 est, en partie, le produit d'une menace extérieure. Le fascisme, installé aux portes, nourrissant le danger dans l'ordre interne, est une des causes essentielles permettant de comprendre à la fois les retrouvailles syndicalistes du congrès de Toulouse que la montée du rassemblement populaire qui porte Léon Blum au gouvernement.

Les influences provenant de « l'autre que la nation » sont à ce premier niveau patentes : les grands événements du monde n'ont d'ailleurs de cesse de dicter leur loi au mouvement ouvrier, nous l'avons vu dès l'origine, nous le reverrons plus radicalement encore après 1945, lorsque la guerre froide imprimera une marque profonde dans le syndicalisme. En 1920, wilsonisme et léninisme en semblent la répétition générale et l'opposition interne à la CGT se concentre bientôt sur la question de l'adhésion à la Troisième Internationale. Mais il est réducteur de rabattre les deux organisations issues de la scission sur un schéma aussi simple : la rupture entre les deux courants s'opère aussi avec une autre, une rupture avec l'ancien syndicalisme révolutionnaire de l'avant-guerre. Elle s'inscrit dans une nécessité de recomposition du rôle des syndicats dans la société industrielle devenue réalité - ou horizon - de l'univers du travail : une classe ouvrière redéployée, dilatée par le renforcement des grands bataillons de l'industrie et bientôt « travaillée » par l'arrivée de flux très importants de travailleurs immigrés,

---

<sup>47</sup> Selon le sous-titre de Georges LEFRANC (1967) : *Le mouvement syndical sous la troisième République*, Paris, Payot, déjà cité, ouvrage qui, sur la question internationale comporte, on le verra, quelques approximations.

l'introduction de méthodes « modernes » de production, un nouveau type de crise, tout cela crée un environnement contraignant dans la définition de nouvelles formes syndicales.

Après 1922, la contrainte redouble avec cette nouveauté radicale pour le syndicalisme français : deux organisations concurrentes, non seulement concurrentes mais opposées et dont l'opposition devient facteur aggravant dans la polarisation des positions.

Dès les derniers mois du conflit, la course s'était engagée pour l'hégémonie des idées nouvelles au sein de l'organisme confédéré. En 1919, les plus radicaux sont portés par la vague de grèves qui traverse le pays et l'Europe entière. Une majorité se rétablit toutefois autour de Léon Jouhaux et de sa définition du syndicalisme de la présence<sup>48</sup>. Le ralliement d'Alphonse Merrheim avec la Fédération des ouvriers métallurgistes est d'un secours précieux pour transformer le vieux réformisme d'avant-guerre dans la version guesdiste, ou le syndicalisme « pur et simple », empreint de positivisme et de philosophie libérale, en un réformisme moderne, ancré dans les rapports industriels et conservant, tout au moins dans l'ordre du discours, une finalité socialiste<sup>49</sup>.

Le programme minimum publié quelques jours après l'armistice avance l'idée, encore vague, du contrôle ouvrier et celle, plus précise, de création d'un « Conseil économique du travail » (CET)<sup>50</sup>. Ces deux idées s'appuient sur l'expérience de la guerre, des délégués ouvriers instaurés chez les mineurs et dans les usines d'armement<sup>51</sup>, de la participation aux nombreuses commissions et comités d'initiatives gouvernementales<sup>52</sup>. Mais elles s'inspirent, tout comme pendant la guerre, des situations préexistantes en Allemagne : les conseils d'entreprise mis en place sous l'Empire ont poussé, bien plus

---

<sup>48</sup> « On paiera, en partie, la classe ouvrière de son large tribut à la défense nationale en lui donnant, sur le plan économique, des droits identiques à ceux que le suffrage universel lui a accordés sur le plan politique ». Léon Jouhaux, conférence à la Fédération des industriels et des commerçants français, 1916 ; cité par DEHOVE Gérard (1947) : *Le mouvement ouvrier et la politique syndicale*, Paris, Sirey, p 245.

<sup>49</sup> LABI Maurice (1964) : *La grande division des travailleurs*, Paris, Editions ouvrières. Jean Charles conteste un certain nombre d'appréciation de Maurice Labi dans CHARLES Jean (1976) : « A propos de la scission syndicale de 1921 » dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, les Editions ouvrières, pp 59-74.

<sup>50</sup> Il est adopté par le Comité confédéral national du 15 décembre. Léon Jouhaux y présente les premiers éléments de ce programme minimum au cours d'une grande réunion au cirque d'hiver au lendemain de l'armistice JOUHAUX Léon (1918) : *Le syndicalisme et la CGT*, pp 205 et suivantes.

<sup>51</sup> Sur 347 établissements ayant institué des délégués ouvriers au cours de la guerre, 315 travaillaient pour la défense nationale : DEHOVE Gérard, op. cit., p 249.

<sup>52</sup> Léon Jouhaux est « commissaire » à la Nation, les dirigeants syndicalistes entrent dans diverses commissions : Commission du secours, Commission supérieure des allocations militaires, Commission consultative du travail dans les établissements de l'artillerie et du service des poudres, Comité du travail féminin : Ibid, p 243.

loin qu'en France, la logique d'intégration à l'usine des représentants ouvriers ; le Conseil national du travail, né pendant le conflit, est consacré par la constitution de Weimar sous la forme d'un Conseil économique du travail, doté de déconcentrations régionales qui servent bientôt de modèle à la majorité cégétiste.

Sous l'effet de la pression des révolutionnaires (et des événements qui semblent porter des ambitions plus élevées), Léon Jouhaux et ses soutiens doivent préciser le contenu de la nouvelle stratégie : jusqu'en 1921, cette élaboration prend appui sur deux facteurs essentiels : d'une part les lois mises en place conformément aux clauses ouvrières du Traité de Versailles<sup>53</sup>, d'autre part la crainte d'un débordement révolutionnaire, « à l'allemande », qui terrifie les classes possédantes et les hommes d'ordre qui gouvernent la France. Ces deux déterminations sont liées, bien sûr, comme le fait remarquer Pierre Monatte au congrès de 1919 : pour lui, ceux qui se satisfont de la loi des huit heures ne voient pas qu'elle est « une répercussion de la révolution russe, c'est elle qui obligeait le gouvernement à jeter du lest »<sup>54</sup>. Le lien est évident, et pour cette même raison, les rapports de force s'inversent dans la période suivante : la dynamique sociale change de camp après mai 1920 et les révocations massives de cheminots. En 1919, l'initiative est ouvrière, les lois sociales promulguées au printemps n'entravent en rien le mouvement social qui embrase le pays : après le 1<sup>er</sup> Mai qui connaît une importante mobilisation, la grève des mécaniciens de la région parisienne démarre en juin. Un comité d'entente formé des éléments radicaux tente de déborder la majorité fédérale mais n'y parvient pas. Malgré quatre semaines de conflits tendus, la grève générale un moment entrevue n'est pas appelée par la Fédération des métaux, ni bien sûr par la Confédération ; en février 1920, un conflit démarre chez les cheminots, suivi en mars par les mineurs du

---

<sup>53</sup> La loi sur les Conventions collectives date du 25 mars 1919, celle sur les huit heures du 23 avril. Cette dernière ne fait que poser un principe qui doit être suivi de négociations par branche dans le cadre nouveau des conventions collectives : les quelque 900 accords signés dans ce cadre entre 1919 et 1920 portent pour l'essentiel sur la mise en application des huit heures... avant que le patronat, appuyé par le gouvernement ne revienne sur la mesure. Edouard Dolléans signale que la loi de huit heures a été promulguée le 23 avril pour éviter un 1<sup>er</sup> Mai trop « chaud ». Espoir vain ! L'acquiescement de Villain, meurtrier de Jaurès, le 5 avril, était de mauvaise augure. D'abord calme, la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai fait un mort place de l'Opéra et la protestation s'accroît dans les jours qui suivent. Pour réagir contre la violence policière, Léon Jouhaux quitte la conférence de la Paix.

<sup>54</sup> Pierre Monatte, Congrès de Lyon, Compte rendu, pp 111-114 ; et *La Vie Ouvrière*, 30 avril 1919. Cité par DOLLÉANS Edouard (1939) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, tome 2 : 1871-1936, p 317.

Nord-Pas-de-Calais <sup>55</sup>. Le cartel constitué l'année précédente entre les trois fédérations des cheminots, des dockers et des mineurs tente de reprendre l'initiative, à l'image de la triple alliance anglaise dont les animateurs, d'ailleurs, se recommandent. Mais lorsque l'heure sonne de le mettre en œuvre, lorsque le gouvernement fait brusquement monter les enchères en durcissant le ton, les troupes manquent à l'appel <sup>56</sup> : la situation était peut-être révolutionnaire explique Merrheim, la classe ouvrière ne l'était pas.

Ce point de vue est contesté lors du congrès d'Orléans (septembre 1920) : faute d'une volonté et d'une appréciation dynamique de la situation, les hésitations des fédérations concernées et la frilosité de la confédération ont, selon les minoritaires, désarmé l'aile marchante du mouvement. Le congrès se déchire, opposition et majorité s'affrontent, posant les termes de la scission à venir. A ce moment, le débat se concentre sur la question de l'adhésion à l'Internationale récemment créée à Moscou et qui divise déjà le Parti socialiste.

Une nouvelle phase s'est donc ouverte dans le mouvement social : l'échec de la grève des cheminots a frappé « outre l'organisation des salariés du rail, tous les groupements ouvriers. La période de l'action proprement offensive est close pour une certaine durée. Il s'agit maintenant de parer à l'offensive patronale, qui se dessine sur tout le front » <sup>57</sup>. Au cours de cette nouvelle période, les deux camps creusent l'antagonisme : du côté des révolutionnaires, la stratégie s'affirme d'abord de façon critique face au réformisme confédéral, elle prend appui sur la révolution russe, la « grande lueur à l'Est » (Romain Rolland), mais aussi sur les situations allemandes et anglaises ; bientôt le mouvement italien des grèves de *l'Ordine nuovo* apporte une touche supplémentaire à une représentation d'un ordre international en plein basculement mais où le mouvement ouvrier français paraît en décalage, en arrière-garde, contrairement à l'image qu'il s'était construit de lui-même avant la guerre. La grève générale internationale décidée

---

<sup>55</sup> Une grève des cheminots italiens a lieu du 20 au 29 janvier. Elle s'achève sur une victoire et la satisfaction des revendications. Celles-ci portaient sur la journée de huit heures, les salaires et la réintégration des grévistes.

<sup>56</sup> Les troupes mais aussi les chefs car, à l'inverse de la situation anglaise, les dirigeants des trois fédérations étaient inégalement impliqués dans cet axe stratégique ! Par ailleurs, Jean-Louis Robert montre l'hétérogénéité des aspirations parmi les travailleurs des trois secteurs et le peu de structuration des objectifs communs. En particulier Léon Jouhaux et Georges Dumoulin ont attentivement suivi les conflits du métro et des tramways parisiens et sont parvenus à limiter leur ampleur : ROBERT Jean-Louis dans WILLARD Claude, op. cit. pp 377-380.

<sup>57</sup> LOUIS Paul (1924) : *Le syndicalisme français, d'Amiens à Saint Etienne*, Paris, Alcan, p 201. Cette observation, prise sur le vif, est confirmée par les historiens qui ont approfondi l'étude de cette période. ROBERT Jean-Louis, op. cit., pp 447-448.

pour le 21 juillet 1920 afin de s'opposer aux offensives des armées occidentales contre le gouvernement de Moscou est bien suivie en Italie, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne même. La France manque à l'appel, à cause des dirigeants confédéraux, prétendent les minoritaires<sup>58</sup>. Les majoritaires s'en défendent, ils dénoncent les illusions dont se nourrissent leurs adversaires et tentent de donner corps aux ébauches doctrinales évoquées dès la fin de la guerre.

Les instances confédérales sont dominées par l'affrontement des tendances qui se cristallise sur la question du bolchevisme. Les congrès des principales fédérations n'y échappent pas mais ils sont aussi l'occasion de débats sur « les nouvelles techniques du syndicalisme » selon l'appellation de Maxime Leroy. La Fédération de la métallurgie est en pointe dans cette démarche : dès avant l'adoption de la loi sur les huit heures, elle s'adresse à l'UIMM pour la mise en œuvre de la mesure dans le nouveau cadre de la convention collective. Elle cherche à établir une relation contractuelle durable avec la fédération patronale, qui lui permettrait d'asseoir sa stratégie sur des résultats, des améliorations concrètes dans le domaine des salaires et des conditions de travail des ouvriers. Pour Alphonse Merrheim, cette démarche ne traduit pas une volonté d'installation dans le régime capitaliste : il l'inscrit dans une certaine continuité avec le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre, instruit et démarqué de la révolution d'octobre ; le secrétaire de la Fédération de la métallurgie récuse la guerre civile comme moyen d'émancipation « qui conduit en réalité à la domestication du prolétariat par une élite restreinte et autoritaire »<sup>59</sup>. Pour lui, comme pour Léon Jouhaux, des institutions sont nécessaires, qui permettent de faire l'économie de la violence politique. Elles correspondent au degré de civilisation atteint dans les régimes démocratiques et servent d'école élémentaire de la gestion ouvrière<sup>60</sup>.

Les conventions collectives sont au nombre de ces institutions permettant le développement progressif du contrôle ouvrier à travers lequel les travailleurs font

---

<sup>58</sup> L'affaire est plus compliquée mais la thèse des minoritaires a de solides appuis. Les conditions de l'appel à cette grève internationale, une des premières du genre, ont été naturellement confuses : la date en a été plusieurs fois retardée et elle est intervenue immédiatement après la grève désastreuse de la métallurgie. Finalement la Confédération, guère enthousiaste il est vrai, a, la veille, annulé le mot d'ordre invoquant le risque d'un mouvement par trop minoritaire qui eût, une nouvelle fois, révélé la faiblesse de la CGT. Le gouvernement ayant été mis en minorité à la chambre le 18 juillet, il est probable, selon Paul Louis, que quelques considérations assez politiciennes aient également joué dans la décision : LOUIS Paul, *op. cit.*, p 198.

<sup>59</sup> DOLLÉANS Edouard, *op. cit.*

<sup>60</sup> LEROY Maxime, *op. cit.*

l'apprentissage des techniques de l'entreprise. Ces opportunités nouvelles de l'action ouvrière ont « une valeur de transformation parce qu'elles limitent l'autorité patronale »<sup>61</sup>. La grève générale n'est pas en principe écartée mais, comme l'écrit alors Jouhaux : le travail arrêté, que faire ? « Notre conception, ajoute-t-il, ne saurait se contenter d'une expectative catastrophique qui laisserait à la catastrophe même le soin de déterminer l'ordre et l'équilibre nouveaux »<sup>62</sup>. En réalité, même s'ils évoquent encore la grève générale et la révolution, les dirigeants de la CGT ont bel et bien écarté l'une et l'autre de leur référentiel pratique, comme nous le verrons à propos des débats au sein de l'Internationale. Ils savent la force symbolique que recèlent encore les deux évocations, ils savent aussi leurs adversaires de tendance divisés sur des questions essentielles s'y rapportant. Ils en jouent donc, mais s'il existe sans doute plus que des nuances au sein de la majorité, celle-ci s'inspire désormais d'un transformisme progressif, reposant sur l'idée d'un « grignotage » pas à pas du pouvoir patronal de l'intérieur, au moyen des nouvelles institutions du travail inaugurées dans cette période nouvelle produite par la guerre. Cette démarche entre en résonance avec le tournant réformiste des animateurs du *Guild socialism* anglais. Georges DH Cole définit de la même manière l'*encroaching control* gagnant progressivement et de l'intérieur le pouvoir au sein de l'entreprise capitaliste. Ces idées ne sont pas totalement nouvelles, elles se distinguent toutefois du réformisme majoritaire en Allemagne qui entrevoit davantage un pouvoir partagé qu'une substitution progressive d'un pouvoir à un autre.

Les minoritaires, dont l'emprise se fait croissante au fil des congrès, récusent ces diverses tentatives d'aménagement ou d'installation dans le régime capitaliste que la « politique de la présence » incarne au plus haut degré : qu'elle vise à la construction d'organes de collaboration comme le Conseil économique du travail ou qu'elle recherche sur le plan international les voies d'un compromis avec une entente d'abord dirigée contre la Russie, la « présence » illustre le tournant contre-révolutionnaire de la majorité confédérale.

La participation au BIT est dans la ligne de mire, sa dénonciation est populaire et une grande partie du divorce entre majorité et minorité repose sur l'appréciation du rôle de cet « échange » institutionnalisé à Genève. Pour les minoritaires, ces rencontres sont autant d'occasions de relâchement des solidarités organiques avec le monde ouvrier : le

---

<sup>61</sup> LEFRANC Georges, op. cit. p 227.

patronat est puissant, les Etats sont roués et les experts séducteurs ; comment les représentants ouvriers resteraient-ils indifférents aux arguments « rationnels » prêchant patience et modération loin de la fumée des usines ? Pour ceux-là, la « présence » est corruptrice, elle dissout la volonté révolutionnaire : vouloir imprégner l'adversaire de ses valeurs, c'est accepter en retour d'être pénétré par les siennes ! Et cette influence néfaste ne vient pas seulement de l'adversaire de classe, elle est associée à la fréquentation des partenaires syndicaux de l'Internationale jugés par les minoritaires comme ayant partie liée avec leurs bourgeoisies nationales<sup>63</sup>.

Pour les majoritaires au contraire, la présence est la seule politique qui prenne réellement en compte la nouveauté de l'après-guerre. Les massacres des tranchées laissent des plaies ouvertes dans la conscience européenne et, selon eux, le repli sur une logique égoïste de classe n'est plus possible de la part de la bourgeoisie : la confrontation s'est élargie et les termes se sont modifiés ; l'Etat, la nation, ont été pénétrés d'intérêts divers en rupture avec l'Etat veilleur de nuit du Capital ; la « civilisation » des rapports entre nations donne sens aux institutions internationales et assure continuité aux rapports de forces nationaux entre les classes. Pour Léon Jouhaux, la présence ne se conçoit pas sur le seul registre national, c'est cette continuité qui va du Conseil national économique (pas encore acquis mais revendiqué) au Conseil de la SDN en passant par l'OIT qui assure l'effectivité de la défense des intérêts ouvriers et ouvre une possibilité pour l'évolution du statut social et politique de la classe ouvrière.

### 1.2.2 LES HABITS NEUFS DE LA NATION

Après l'exclusion des comités syndicalistes révolutionnaires (CSR), la CGT tente de mettre en place les institutions du travail qui conforteraient sa stratégie dans la bataille qui s'ouvre alors avec les unitaires. Le reste est connu : la politique de la présence achoppe sur les nouvelles réalités sociales. La peur de la révolution s'éloignant, les classes dirigeantes tentent de revenir sur les concessions qu'elles ont un moment

---

<sup>62</sup> Léon Jouhaux dans *L'Atelier*, 17 avril 1920, cité par LEROY Maxime, op. cit., p 63.

<sup>63</sup> Au congrès d'Orléans (1920), une motion des minoritaires indiquait : « Une délégation confédérale, sans mandat du congrès (celui de Lyon, en 1919), au mépris de l'esprit des débats du congrès, partait pour Washington participer à une Conférence Internationale du travail organisée en vertu de l'inique Traité de Versailles par la Société des Nations, cette nouvelle Sainte Alliance des Etats capitalistes ». Cité par BOTHEREAU Robert (1946) : *Histoire du syndicalisme français*, Paris, PUF, p 85.



consenties : la Fédération de la métallurgie voit toutes ses offres de négociation refusées par l'UIMM. Après 1925, il n'y a pratiquement plus de convention collective ; la stratégie réformiste se heurte à l'insuffisance d'un rapport de force propre à contraindre le patronat à la négociation sociale. Les rapports à l'Etat sont décevants : l'Etat « arbitre », appelé de ses vœux avant-guerre par Jean Jaurès, reste malgré quelques arbitrages favorables, le gardien vigilant de l'intérêt des classes dominantes. La CGTU à l'inverse, accrochée à sa « stratégie des grèves », se préoccupe davantage de l'agitation que de la nécessité d'en nourrir la dynamique par des acquis revendicatifs. Les deux syndicats ont séparé, sans pouvoir les traiter, les deux dimensions dialectiquement nouées de l'action syndicale.

Quoi qu'il en soit des résultats de la politique syndicale au cours de ces années, ils n'en ont pas moins, du côté de la CGT de Léon Jouhaux, une grande importance. Les années vingt, souvent négligées, voient en effet se mettre en place des aspects essentiels et durables du réformisme syndical français.

Cette période est d'autant plus remarquable qu'elle inaugure des transformations profondes dans la sphère du travail et de l'économie, ce qu'on appellerait aujourd'hui la « régulation macro-sociale ». Elle introduit également une dynamique nouvelle dans le mouvement contradictoire de la présence à soi de l'étranger et du sentiment national dans la conscience ouvrière. Nous y reviendrons en conclusion de cette partie mais il importe ici de relever l'émergence significative d'un nouveau paradigme de la pensée syndicale, du moins en France : la nation. Autour de nouvelles formulations de la référence nationale, s'est organisée une lecture de cette période comme celle d'une « nationalisation du syndicalisme ». Avant de discuter cette appréciation, il nous faut montrer en quoi la nation acquiert alors effectivement une épaisseur nouvelle dans la pensée syndicaliste française.

Le programme minimum de 1918 connaît trois actualisations jusqu'en 1925. Il est d'abord complété au congrès de Lyon (septembre 1919) : aux deux thèmes du contrôle ouvrier et des conventions collectives viennent s'ajouter les nationalisations industrialisées et le Conseil économique du travail<sup>64</sup>. Le thème de la nation traverse de nombreuses interventions au congrès, il est transversal dans le nouveau programme de la

centrale<sup>65</sup>. Dans l'approche nouvelle, la nation n'est plus le cadre territorial dans lequel s'inscrivait naguère le pouvoir oppresseur de l'Etat et des classes dirigeantes ; au contraire, par un retournement paradoxal, l'idée de nation s'oppose désormais à l'Etat, elle incarne un « droit supérieur sur les biens de production »<sup>66</sup>. Investir la nation, c'est déshabiller l'Etat, « désarmer l'Etat » selon la formule utilisée par Léon Jouhaux lors de l'inauguration du Conseil économique du travail (8 janvier 1920). La nation, désormais wilsonienne, est définie comme un ensemble de règles enserrant l'Etat et le patronat dans un tissu de compromis obligés non seulement avec la classe ouvrière mais avec l'ensemble des représentants des groupes sociaux, jusqu'ici dominés et silencieux. Les « nationalisations industrialisées », bientôt cheval de bataille du nouveau réformisme, illustrent ce contenu nouveau de la nation : « nationaliser », ce n'est pas étatiser, c'est remettre hors de la propriété capitaliste mais aussi hors de la gestion ouvrière (c'est le contraire de « la mine aux mineurs »), les grandes entreprises industrielles afin d'en confier l'administration à un principe supérieur, la nation, forme phénoménale de l'intérêt général dépassant les enjeux politiques contingents. Naturellement le résultat des élections législatives de novembre 1919 est une cruelle désillusion pour Léon Jouhaux : il y en aura d'autres et notamment le programme du Parti socialiste qui se tient bien éloigné du réformisme adopté par la CGT, avant comme après la scission de Tours. Mais l'empreinte de la guerre est selon lui trop forte pour que résiste l'ancien système politique et social : Léon Jouhaux maintient l'exaltation de la nation émancipatrice qu'il oppose à l'Etat bourgeois coercitif d'avant-guerre.

Cette nouvelle représentation de la nation, héritage de la guerre, introduit une transformation profonde dans l'approche syndicale du mouvement ouvrier français. Elle est liée à des transformations sociologiques telles que le poids nouveau des fonctionnaires, contesté au sein de la centrale. Il se combine à l'amputation des fédérations ouvrières du fait de la scission. Ces évolutions œuvrent progressivement au

---

<sup>64</sup> La proposition initiale était celle d'un Conseil national économique organisé au sein des institutions de la République. Bien que Clemenceau en fût, dit-on, partisan, ce projet ne s'accordait pas à la majorité politique issue des élections de 1919. Léon Jouhaux devra attendre le gouvernement du cartel pour inaugurer, en janvier 1925, le CNE auquel il tenait beaucoup, bien que Edouard Herriot fût assez réservé.

<sup>65</sup> La notion même de programme est nouvelle dans la tradition syndicaliste française. Elle rompt avec la théorisation de l'isolement ouvrier propre au syndicalisme révolutionnaire mais elle adopte surtout une démarche « constructive », leitmotiv d'un « réalisme » politique qui va bien au-delà des frontières du syndicalisme.

<sup>66</sup> GOETZ-GIREY Robert (1948) : *La pensée syndicale française, militants et théoriciens*, Paris, Colin, p 135.

glissement de la CGT d'une conception émancipatrice vers une grande dépendance à l'égard de l'Etat, que renforce la pratique de la présence. Certes, pour le nouveau réformisme, la nation n'est pas cette transcendance désincarnée des nationalistes : elle acquiert néanmoins le statut d'un principe supérieur à l'opposition des classes, une sorte d'instance nouvelle, investie au cours de la guerre par les ouvriers, les paysans, la masse des petites gens méprisés par les oligarques d'avant 1914. Le thème national, aux contenus multiples, s'enrichit encore d'une dimension qui sera désignée, plus tard, sous le nom d'Etat providence ou d'Etat « assurantiel » et qui accorde au principe de la communauté nationale un rôle de protection des faibles par rapport au principe du marché, domaine concédé à la loi du profit. L'évocation de la nation en un tel moment n'est pas sans ambiguïté mais elle permet également de s'opposer à la dynamique internationale de la révolution russe, soutenue par les minoritaires et, plus tard, par la CGTU.

Mais au-delà, parmi les rangs des travailleurs qui investissent de nouvelles espérances dans le mouvement confédéré, la représentation de la nation se décline sur un registre moins chargé de principes sociaux : elle acquiert après 1918 un contenu précis, elle est ce pourquoi tant de sacrifices ont été consentis et dont les monuments aux morts des villages affichent en permanence le décompte. Elle est aussi une bannière politique, le bloc national s'en empare, la rhétorique anti-allemande se nourrit de son exaltation. Comme Edouard Vaillant quelques années plus tôt, Léon Jouhaux et ses amis veulent s'emparer du thème national en l'investissant d'un contenu social différent du nationalisme des nationalistes <sup>67</sup>. Le pari est risqué dans un entre-deux-guerres qui connaît bien vite un durcissement des compartiments nationaux.

Ces épousailles avec le thème national portent assurément le sceau du choix du réformisme. Sont-elles en outre le signe d'un repli sur l'espace hexagonal de la part des dirigeants de la CGT ? Ce n'est pas si simple car ils investissent dans le même temps de grands espoirs dans l'œuvre de la Société des Nations. La nation redéfinie, la « Société » des Nations instaure une rupture avec le désordre international, lié au militarisme, à l'impérialisme et au colonialisme propres aux Etats d'avant-guerre. Les nations wilsoniennes peuvent être les unités élémentaires d'une « société », c'est-à-dire acteurs

---

<sup>67</sup> Ce voisinage dangereux pose problème à deux reprises à la CGT : après 1932 lorsque *Le Peuple*, organe de la CGT, héberge un moment les thèses des néo-socialistes ; en 1940, lorsque les principaux dirigeants de la tendance « syndicat » glisseront, avec René Belin, vers la Révolution nationale.

d'une relation « civilisée », au sens premier de « libérée du militarisme », mais correspondant aussi au primat des règles éthiques qui doivent désormais régenter l'ordre international <sup>68</sup>. La naissance de l'Organisation internationale du travail (OIT) s'inscrit dans cette rationalisation de l'ordre international : la société constituée par les nations ne peut en effet être que sociale, attachée à un ordre qui signifie justice entre les hommes et équilibre entre les classes.

Au contraire d'une conception « nationaliste », la matrice idéologique du nouveau réformisme englobe l'ordre intérieur et extérieur dans une même perspective wilsonienne dont la cohérence est patente. Au fur et à mesure du déroulement de l'après-guerre, cette conception viendra naturellement en opposition croissante avec le mouvement réel des rapports internationaux. Ce décalage, comme le peu de réalisation de la politique de la présence, contribue à l'affaiblissement de la centrale qui connaît entre 1922 et 1930 un étiolement certain. Dans les années trente, l'organisation des confédérés suit un nouveau cours, dominé par l'émergence de la grande crise et la menace du fascisme. Le thème planiste y joue un rôle important qui n'appartient pas en propre à la CGT mais affecte l'ensemble des débats politiques du moment. Nous verrons plus loin comment la CGT se « nourrit » des influences canalisées par la Fédération syndicale internationale mais nous voudrions d'abord nous intéresser à un autre mode de pénétration des références à « l'autre que la nation ». Comment certaines idées circulent-elles entre les espaces nationaux, quels sont les vecteurs et les opérateurs de cette circulation ? Comment, à ce moment précis, les années vingt et trente, le mouvement syndical trouve-t-il dans l'international les ressources propres à jouer un rôle national ?

### 1.3 L'ENGAGEMENT DES CLERCS

---

<sup>68</sup> Sur le procès de civilisation : ELIAS Norbert (1977) : *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, et ELIAS Norbert (1991) : *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy.

Le Conseil économique du travail est une initiative de la CGT. Les pouvoirs publics n'acceptant pas d'en faire une instance organique de la République, il sera le « laboratoire des institutions du travail » comme le dit Léon Jouhaux. Il se compose de 130 personnes, dont une douzaine n'appartient pas au syndicalisme. Il rompt donc avec l'exclusivisme ouvrier de la tradition en associant à l'élaboration du programme syndical des représentants d'autres forces sociales : l'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA), la Fédération des fonctionnaires, la Fédération nationale des coopératives de consommation<sup>69</sup>. Au sein de cet organisme, plusieurs idées prennent corps : la notion d'intérêt général (idée neuve pour le syndicat apportée par les coopérateurs), celles de nationalisations industrialisées et de contrôle ouvrier définissent ce « nouveau réformisme »<sup>70</sup>.

Jusqu'en 1925, le CET produit les éléments de ce que Roger Franck, secrétaire de l'USTICA, appelle une « révolution constructive » qui, liée à la révolution scientifique, au fayolisme en cours d'expansion dans l'entreprise industrielle, permet de créer l'organisation moderne et une transformation de l'ordre économique. Il ne suffit plus de critiquer, il convient de proposer des solutions. Ce positivisme s'affirme dans un contexte bien particulier, en double rupture idéologique par rapport à l'avant-guerre : tout d'abord le capitalisme affiche le visage d'une rationalité économique acquise au cours de la guerre. Il a montré à l'occasion une certaine plasticité. Avec l'essor des

---

<sup>69</sup> L'USTICA est représentée par son secrétaire général, Roger Franck, qui joue un rôle important au sein du CET, et Barthélemy Montagnon qui sera en 1932 du groupe néo avec Marcel Déat. Pour la Fédération des fonctionnaires, Charles Laurent et Louis Saillant ; la Fédération des coopérateurs est représentée par Charles Gide et Ernest Poisson : elle est issue de la fusion, en 1912, de deux branches, l'Union coopérative dirigée par Charles Gide, la Bourse socialiste dirigée par Ernest Poisson. LEFRANC Georges, op. cit. p 157. Hyacinthe Dubreuil, alors secrétaire de la CGT et Barthélemy Montagnon sont tous deux secrétaires du CET.

<sup>70</sup> Selon Georges Lefranc, Léon Jouhaux aurait dit que la définition des nationalisations industrialisées inscrite dans le programme de 1920, venait de Charles Gide : « Une entreprise est nationalisée lorsqu'elle n'est plus exploitée qu'en vue des besoins de la communauté et qu'elle n'a d'autre but que de procurer aux consommateurs le maximum d'utilité et d'économie ». Jouhaux signale d'ailleurs dans sa brochure « Le plan de rénovation économique et social » (1937) que le rapport présenté au CET en 1920 portait la signature de Charles Gide JOUHAUX Léon (1937) : *Le Plan de rénovation économique et sociale*, Paris, éditions de la CGT. A l'origine, le thème des nationalisations est d'abord porté par le Parti radical. Dans le mouvement socialiste, il a fait l'objet de débats lors du congrès de Saint Quentin du Parti unifié (1911) où l'idée de nationalisation est alors portée par l'aile droite du Parti, Albert Thomas, Fernand Caussy et Edgard Milhaud lequel est soutenu par Jaurès lors de la Commission des résolutions. Présentée en séance plénière par le député de Carmaux, l'idée de « rendre à la Nation » la gestion de tâches d'intérêt général est admise, y compris par Jules Guesde qui s'y était encore opposé l'année précédente. Jean Jaurès avait déjà déposé, en 1894, une proposition de loi de nationalisation des mines avec Edouard Vaillant et René Viviani. L'année suivante, il avait publié un texte s'interrogeant sur l'idée de régie directe, déconnectée de l'Etat et œuvrant à l'intérêt général. La CGT formalise en 1919 une idée qui « flottait dans l'air du temps » PRÉLOT Marcel (1939) : *L'évolution politique du socialisme français*, Paris, SPES, p 174.

méthodes tayloriennes, la croissance qui s'affirme au cours des années 1920, (jusqu'à « l'accident » de Wall Street), le capitalisme semble en mesure d'incarner les principes rationnels d'organisation économique. Cette rationalité en marche produit un certain scientisme qui ne va pas sans déborder sur l'approche du social. Celui-ci serait aussi de l'ordre de la technique, de choix rationnels dont des esprits enfin éclairés pourraient convenir par la confrontation et, si nécessaire, l'arbitrage : « Par le Conseil économique du travail, la CGT se présente en garante de l'intérêt commun ; osons même dire qu'elle s'érige en Etat » déclare Léon Jouhaux <sup>71</sup>. Mais rupture aussi avec le syndicalisme révolutionnaire, avec le sorelisme empreint de cet « élan vital » bergsonien qui anime encore, selon lui, les rêves des révolutionnaires ; une lutte en quelque sorte de la raison contre les sentiments, variante de la lutte contre les ténèbres de l'ignorance à laquelle Fernand Pelloutier avait attaché son nom.

### **1.3.1 ALBERT, EDGARD, HYACINTHE ET LES AUTRES...**

Mais il ne suffit pas de superstructures comme le CET pour changer les relations de pouvoir et s'ériger en arbitre de la confrontation sociale : il faut encore des transformations au sein de l'entreprise. La redéfinition du rôle syndical dans l'entreprise est alors décisive pour au moins deux raisons : d'une part, elle est traditionnellement le premier lieu d'application de la doctrine syndicaliste. La lutte des classes y joue ses premières gammes, l'affrontement entre travail et capital y est direct ; elle est l'unité de base du système de la production ; la définition du rôle du syndicat dans l'entreprise est donc au fondement de l'ensemble de la construction sociale de la stratégie. La deuxième raison est que l'entreprise connaît alors une véritable révolution ou, du moins, est en passe de connaître les méthodes américaines de rationalisation déjà évoquées. Celle-ci sont connues dans le mouvement syndical et « l'exemple américain » est d'autant plus commenté qu'il s'inscrit alors comme l'horizon, souhaité ou redouté, de tous les pays de capitalisme industriel. La CGT en traitera à de nombreuses reprises jusqu'en 1928 où, lors de son congrès, elle adopte une attitude d'acceptation critique de la modernisation

---

<sup>71</sup> LEROY Maxime, op. cit. p 138.

industrielle<sup>72</sup>. Un homme joue un rôle important dans cette connaissance et cette transmission de la situation américaine, c'est Hyacinthe Dubreuil, « stratège du réformisme et apôtre des méthodes américaines »<sup>73</sup>. Dans l'immédiat après-guerre, Dubreuil, secrétaire de la CGT et du CET, collabore à L'information sociale d'Albert Thomas et écrit beaucoup dans L'Atelier, l'organe de tendance des majoritaires. Il y définit les bases d'une « République industrielle » à tendance fortement corporatiste, appuyée sur les nouvelles techniques de production<sup>74</sup>. A partir de 1924, il plaide pour l'adoption des principes de rationalisation industrielle et pour une nouvelle morale industrielle. Ses thèses enchantent La Journée industrielle, organe du patronat qui déroule un tapis de louanges à ce nouveau réalisme syndical. Comme d'autres, comme Auguste Keufer, lié depuis longtemps à Samuel Gompers, Hyacinthe Dubreuil contribue à la présence de la situation américaine dans les nouvelles constructions du syndicalisme réformiste français de cette époque. Les ouvrages que Dubreuil écrit après son expérience américaine sont une anticipation certaine de processus importants dans le devenir du travail et ils ont une influence sur la position relativement ouverte adoptée alors par la CGT sur la rationalisation. La crise de Wall Street et son effet en Europe conduiront à une prise de distance par rapport au « modèle américain » dont l'influence

---

<sup>72</sup> Au congrès de 1928, la CGT accepte la rationalisation du travail industriel à condition qu'elle s'accompagne à la fois d'une progression des salaires et de procédures d'association des syndicats à la définition des tâches par le biais des conventions collectives et de l'extension du contrôle ouvrier. En 1931, un rapport sur « les méthodes nouvelles de production et le chômage » est adopté, beaucoup plus réservé, qui impute à la surproduction industrielle les causes de la crise. Le taylorisme est alors mis en cause comme facteur de chômage.

<sup>73</sup> FINE Martin (1979) : « Hyacinthe Dubreuil » dans *Le Mouvement social*, janvier-mars 1979, n° 68, pp 3-34, p 63.

<sup>74</sup> Voir ses différents ouvrages : *La République industrielle* (1924), *Standards : le travail américain vu par un ouvrier français* (1929) suivi de *Nouveaux standards* en 1931. Dans ces deux ouvrages, très marqués par l'expérience industrielle qu'il est allé se constituer en travaillant aux Etats-Unis, il développe le thème d'une nécessaire hygiène morale du travail remplaçant le principe désagrégateur de la lutte des classes. Il mène un combat acharné contre « l'idéologie » et la politique imposées au mouvement syndical par le marxisme et plaide pour un « retour aux sources » du « vrai » syndicalisme français. Hyacinthe Dubreuil ne partage pas l'analyse de la crise de la CGT et s'en sépare pour travailler avec Albert Thomas au BIT. Il y reste après la mort de celui-ci et devient un expert international des questions industrielles. Pour un exposé des thèses de Hyacinthe Dubreuil, voir sa notice dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et l'article de Martin Fine cité (*Le Mouvement social*, 1979). Ce dernier est l'auteur d'une thèse non publiée (*Toward Corporatism : the Movement for Capital-Labor Collaboration in France 1914-1936*, Madison, University of Wisconsin, 1971). Pris de sympathie pour le personnage, au moins dans cet article, Martin Fine sous-estime la continuité entre ses thèses et son ralliement au corporatisme de Vichy. Dubreuil revendique cette généalogie dans son ouvrage de 1941, *La chevalerie du travail*, dédié au Maréchal, « chef vénérable (...) qui protège aujourd'hui la France douloureuse ».

sur les choix stratégiques de long terme nous paraît moins profonde que celle exercée par la circulation européenne des idées <sup>75</sup>.

Hyacinthe Dubreuil n'est pas à proprement parler un « clerc » : ouvrier autodidacte, il n'en fréquente pas moins divers cercles intellectuels et sa curiosité en fait un trait d'union parmi d'autres entre le groupe dirigeant de la CGT et les réformateurs sociaux pour l'essentiel groupés autour d'Albert Thomas. Georges Lefranc a maintes fois rappelé l'influence d'Albert Thomas sur Léon Jouhaux ; Pierre Monatte fait reproche à son ancien ami Alphonse Merrheim de ses fréquentations bourgeoises à quoi il attribue les causes néfastes de son « retournement » ; il faudrait y ajouter celle d'un Charles Gide très écouté au sein du CET, d'Edgard Milhaud, de Francis Delaisi ami très ancien de Merrheim, de Roger Picard, de Maxime Leroy qui accompagne la mue de l'ancien syndicalisme révolutionnaire qu'il avait soutenu dans l'avant-guerre. Il faut citer également Ludovic Zoretti, un des premiers professeurs d'université (avec Paul Rivet) à avoir adhéré à la CGT ou Etienne Antonelli, professeur d'économie, député SFIO de 1924 à 1932, membre du CET et de l'Institut supérieur ouvrier de la CGT <sup>76</sup>.

Nombre de ces intellectuels sont au contact des courants de pensée à l'œuvre à l'étranger, certains en sont même de grands spécialistes. Charles Gide, grand admirateur de Charles Fourier, est de longue date le pionnier du coopératisme en France : professeur au Collège de France, il déploie dans ses cours une ample critique du libéralisme mais il maintient une distance résolue au socialisme. L'ouvrage majeur et maintes fois réédité qu'il rédige avec un de ses disciples, Charles Rist, « L'histoire des

---

<sup>75</sup> On retrouvera ce problème entre 1948 et 1953 avec les missions de productivité envoyées aux USA dans le cadre du Plan Marshall. Voir chapitre 2.3.



doctrines économiques », montre à la fois une connaissance encyclopédique des courants de pensée anglais et allemand mais aussi une critique du marxisme dans la lignée d'Edouard Bernstein<sup>77</sup>. Selon lui, le coopératisme, aboutissement des doctrines de l'économie, s'adresse à toutes les classes de la société, il suppose pour s'épanouir un retrait de la toute puissance du capital ainsi qu'une distance maintenue avec la gestion étatique, bureaucratique et déresponsabilisante<sup>78</sup>. Charles Gide est aussi co-fondateur, en 1925, de l'Union douanière européenne où voisinent diverses personnalités politiques (comme le sénateur Yves Le Trocquer), des industriels, des banquiers, des hommes de plume, notamment Francis Delaisi<sup>79</sup> et quelques syndicalistes.

Albert Thomas, Edgard Milhaud sont sans conteste parmi les meilleurs connaisseurs de la social-démocratie allemande et singulièrement du syndicalisme : le premier a fait sa thèse sur le syndicalisme allemand après un séjour outre-Rhin et ne cache pas à la fois son admiration pour la social-démocratie et son adhésion au révisionnisme d'Edouard

---

<sup>76</sup> Comme il sera membre du Bureau d'études sociales, auteur du Plan de rénovation économique. Etienne Antonelli est en même temps juriste et économiste, considéré comme un héritier non conformiste de Léon Walras ; il influencera François Perroux. Voir CARRIER Bruno, WEILLER Jean (1994) : *L'économie non conformiste en France au vingtième siècle*, Paris, PUF, p 18. Député, il joue un grand rôle dans l'élaboration des Assurances sociales. Il se retire de la vie politique en 1932 et se consacre à l'enseignement notamment comme membre de l'Institut supérieur ouvrier constitué alors au sein de la CGT, avec Emilie et Georges Lefranc ainsi que Lucien Laurat. LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, p 229. Notons qu'avant la Première Guerre, Etienne Antonelli a fait partie du groupe *Démocratie sociale* créé en 1905 par des personnalités proches du radicalisme autour d'Aristide Briand. Dans ce groupe, figuraient Joseph Paul-Boncour et Edouard Herriot mais aussi Maxime Leroy alors bibliothécaire au ministère de la Justice. Il crée un hebdomadaire éponyme dont le premier numéro est publié au lendemain du célèbre discours de Briand à Périgueux. Etienne Antonelli prend au sérieux le projet social de Briand qu'il nourrit de ses idées dans un ouvrage maintes fois actualisé (1911) : *La démocratie sociale devant les idées présentes*. Par là se montrent les sources éclectiques qui irriguent la naissance du réformisme syndical français. Voir DÉZÉS Marie-Geneviève : « Participation et démocratie sociale : l'expérience Briand de 1909 », dans *Le Mouvement social* n° 87, avril-juin 1974. La notice concernant Etienne Antonelli dans « le Maitron » omet curieusement la mention de son rôle à la CGT au milieu des années trente.

<sup>77</sup> Voir GIDE Charles, RIST Charles (1913) : *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, pp 557-563.

<sup>78</sup> Charles Gide se situe dans une certaine proximité, mais sans s'y confondre, avec le courant walrasien. Le relatif déclin des doctrines coopératives après la Seconde Guerre mondiale a effacé l'influence de Charles Gide. Il est réhabilité dans WEILLER Bruno, CARRIER Jean, op. cit., pp 30-31 ; et dans une biographie récente : PÉNIN Marc (1997) : *Charles Gide, 1847-1932 : l'esprit critique*, Paris, l'Harmattan.

<sup>79</sup> Selon Yannick Muet, Francis Delaisi était un « inconditionnel de l'idée européenne ». Il le montre en effet dans son ouvrage de 1925 qui fit grand bruit : *Les contradictions du monde moderne*, (Paris, Payot) où, dans un exercice talentueux de fiction, il décrit une Europe dotée depuis le début du siècle d'un système fédéraliste à l'image de celui des Etats-Unis. Voir MUET Yannick (1997) : *Le débat européen dans l'entre deux guerres*, Paris, Economica. Le livre de Francis Delaisi de 1929 *Les deux Europe* en revanche, offre une description quelque peu raciste du continent opposant le monde urbain développé qui, selon lui, caractérise la « vraie » Europe, opposée à cette sorte de monde slave barbare et paysan auquel il adjoint l'Irlande et le Portugal.

Bernstein <sup>80</sup>. Selon Georges Lefranc, c'est lui qui fait connaître à Léon Jouhaux le texte d'Otto Bauer auquel il fait référence en 1919 pour justifier le thème des « nationalisations industrialisées » <sup>81</sup>. La proposition de gestion tripartite accompagne le projet de nationalisation dans une optique nouvelle au sein du mouvement ouvrier français <sup>82</sup>.

Edgard Milhaud, lui, a passé en 1896 de longs mois en Allemagne pour étudier le syndicalisme ; plus tard, il assiste régulièrement aux congrès du parti allemand, écrit un livre et intervient dans les congrès socialistes français pour y prôner les solutions réformistes qui ont cours Outre-Rhin <sup>83</sup>. La revue qu'il crée en 1908, les Annales de la régie directe, se nourrissent après guerre de la pensée réformiste allemande essentiellement puisée dans l'œuvre des syndicats <sup>84</sup>. On retrouve Edgard Milhaud avec Fernand Maurette à Genève, auprès de l'OIT, où il conduit, de 1920 à 1925, la première grande enquête du Bureau international du travail sur les causes de la dépression économique en Europe, demande formulée par le groupe ouvrier de l'OIT. Roger Picard produit une étude en 1925 dans la Revue de l'institut du travail sur « Le Conseil national économique en France et en Allemagne ». Albert Thomas joue un rôle pivot dans cet

---

<sup>80</sup> Voir son ouvrage : THOMAS Albert (1903) : *Le syndicalisme allemand (1848-1903)*, Paris, Société nouvelle de Librairie et d'édition.

<sup>81</sup> Georges Lefranc prétend que l'idée de « gestion tripartite » producteurs/consommateurs/Etat, elle aussi nouvelle dans le mouvement syndical et socialiste, est héritée en droite ligne de Otto Bauer, de sa brochure *Der Weg zum Sozialismus*, que Fernand Caussy a traduite et publiée dans l'Humanité d'abord, en brochure ensuite. Dans cette série d'articles, le dirigeant autrichien, alors président de la commission de socialisation, développe le thème de la gestion tripartite qui va progressivement s'imposer dans la social-démocratie européenne : LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, p 115. Certes, Léon Jouhaux évoque directement à la tribune du congrès de Lyon la filiation « autrichienne » de cette idée mais il signale cet emprunt à l'austromarxiste Bauer d'abord dans le but tactique de piéger certains de ses adversaires que ne laissent pas indifférents les entreprises théoriques et pratiques du socialisme autrichien. En réalité, la gestion tripartite est depuis plusieurs années défendue, en France, par Edgard Milhaud dans sa revue Annales de la régie directe, fondée avant la guerre et qui, au cours de celle-ci, entreprend de défendre le faible secteur public contre les attaques de la droite. La référence à l'œuvre réformiste / révolutionnaire de la social-démocratie autrichienne n'ira pas au-delà de cette évocation de tribune. Voir CAUSSY Fernand : *La marche au socialisme*, Paris, Librairie du Parti socialiste et de l'Humanité, 1919, 71 p. Yvon Bourdet a publié la brochure de Otto Bauer comme un chapitre de son ouvrage : *Otto Bauer et la Révolution*, (1968), Paris, EDI, déjà cité.

<sup>82</sup> Les socialistes et les syndicalistes allemands qui évoquent les nationalisations au cours de la guerre mentionnent une gestion quadripartite : direction de l'entreprise, ouvriers, producteurs, Etat. Les socialistes français et les syndicats anglais n'envisagent pas que les travailleurs soient représentés selon deux entités distinctes, comme producteurs et comme consommateurs. Léon Blum maintient le primat de la représentation du producteur tandis que les dirigeants de la CGT n'hésitent pas à briser une des grandes idoles du syndicalisme-révolutionnaire, la dignité humaine condensée dans le seul statut de producteur.

<sup>83</sup> MILHAUD Edgar (1903) : *La démocratie socialiste allemande*, Paris, Alcan. Voir GOERGEN Marie-Louise (1999) : *Les relations entre socialistes allemands et français à l'époque de la deuxième Internationale (1889-1914)*, Thèse, Université de Lille3.

<sup>84</sup> Voir sa notice dans le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier.

ensemble : en juillet 1924, il lance une Association pour le développement des contrats coopératifs du travail qui rassemble Charles Gide, Ernest Poisson, Roger Picard et Hyacinthe Dubreuil <sup>85</sup>. Autour d'Albert Thomas à Genève, un cercle se reconstitue avec Arthur Fontaine, ancien Directeur du travail au temps où Alexandre Millerand était ministre du Travail, et des économistes, dont toujours, Francis Delaisi et aussi Hyacinthe Dubreuil et Barthélemy Montagnon <sup>86</sup>. Si la bataille pour le révisionnisme est alors perdue au sein du Parti socialiste, elle est certainement gagnée dans un champ qui englobe la fois des institutions, y compris internationales, des revues intellectuelles, des associations ou des « clubs de pensée », certaines chaires universitaires... et la CGT <sup>87</sup>. Au centre de ce champ, producteur des idées qui le structurent, on discerne une sorte de halo de personnalités, au carrefour de plusieurs engagements et qui sont autant de liens ou de passerelles entre militants de diverses causes : l'Union douanière européenne de Charles Gide y gravite ou encore le Comité français pour la coopération européenne où Léon Jouhaux côtoie diverses personnalités radicales comme Louis Barthou, son « collègue » à la SDN, Edouard Herriot ou Joseph Caillaux. Des revues soutiennent ce mouvement intellectuel, pluriel, aux frontières assez poreuses, mais organisé cependant

---

<sup>85</sup> Le projet était de diffuser à travers tout le pays des informations sur les coopératives ouvrières. Elle vivote quelques années mais sert surtout de lieu de rassemblement pour ce cercle de pensée.

<sup>86</sup> Ce réseau autour d'Albert Thomas poursuit celui qui s'était constitué avant-guerre aux franges du Parti socialiste. Il mêlait des influences diverses au premier rang desquelles ce que Christophe Prochasson appelle « le socialisme normalien » en raison du poids des intellectuels issus de la rue d'Ulm. On y trouve également des influences radicales et de l'aile droite socialiste. Ce réseau produisait des études et prônait un socialisme pragmatique, récusant toute utopie et fortement teinté de scientisme. L'influence durkheimienne y est sensible. PROCHASSON Christophe (1986) : « Jaurès et les intellectuels du socialisme normalien » dans *Jean Jaurès, Bulletin de la société d'études jaurésienne*, n° 102-103, 1986, pp 15-18. Et aussi, PROCHASSON Christophe (1999) : « Entre science et action sociale : le « réseau Albert Thomas » et le socialisme normalien » dans TOPALOV Christian (dir) (1999) : *Laboratoires du nouveau siècle, la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880,1914*, Paris, Ecole des Hautes études en sciences sociales.

<sup>87</sup> Des associations comme « les amis de Proudhon », « l'Association nationale pour l'expansion économique », « l'Association française pour le progrès social » évoluent dans cette nébuleuse ;

autour de quelques thèmes dont celui, central, d'économie organisée, planée, concertée, selon les définitions variées qui en sont produites <sup>88</sup>.

Les intellectuels que nous avons évoqués jouent un rôle de référence pour les dirigeants de la CGT. Ils ont choisi dès l'après-guerre de travailler avec l'organisation de Léon Jouhaux : sans doute le syndicalisme revêt-il pour eux tous une grande importance dans l'organisation sociale et politique dont ils sont les promoteurs ; mais ils accordent d'autant plus d'importance à l'organisation syndicale que la plupart d'entre eux ont connu la déconvenue de leurs idées au sein du Parti socialiste. En 1919, puis après décembre 1920, le Parti reste sourd aux sirènes « révisionnistes » d'Albert Thomas et de Pierre Renaudel. La SFIO regarde certes vers l'Allemagne et refuse les sentences du professeur Andler, mais son regard se porte sur les « Indépendants », voire sur la gauche de l'USPD <sup>89</sup>. L'aile droite, qui a perdu le contrôle du parti français dès la fin de la guerre, ne le regagne pas après le congrès de Tours qui voit une majorité « néo-guesdiste », autour de Paul Faure, prendre les commandes du Parti. Privé d'espace politique <sup>90</sup>, sans grand espoir de reconquête, un grand nombre de ces animateurs ou des intellectuels « organiques » de ce courant se tournent vers la CGT plus perméable, parce qu'elle en recherche, aux idées « nouvelles ». D'une certaine manière, la composition du

---

<sup>88</sup> Citons comme revues *Les annales de l'économie dirigée* de Edgard Milhaud, *L'information économique et sociale* de Albert Thomas et Charles Dulot, l'organe de tendance *La vie socialiste* de Pierre Renaudel. De nombreux livres fleurissent alors sur ce thème largement répandu jusqu'au parti radical et dont la librairie Valois et les éditions Sirey sont des promoteurs actifs : voir par exemple les ouvrages de Bertrand de Jouvenel (*L'économie dirigée*, 1918), de Dubois-Richard (*L'organisation technique de l'Etat*, 1930 chez Sirey), de Georges Valois lui-même (*Economique*) ; Revues, associations, éditeurs ne constituent pas un groupe de pression (au sens de Jean Meynaud et de Dusan Sydjanski) mais plutôt une sorte « d'écosystème » (Georges Lavau) ; au cœur de ce dispositif, Albert Thomas, véritable « pôle de sociabilité politique » pour reprendre l'expression de Patrick Fridenson. Il faudrait pour l'étude de ces groupes une analyse semblable à celle de Jean-Louis Loubet del Bayle autour des groupes de la jeune droite dans les années trente LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1969) : *Non conformistes des années trente*, Paris, Seuil. On peut toutefois reprocher à cet auteur de s'être limitée à une mise en opposition de la revue « Esprit » avec diverses revues ou organisations rattachées à la droite et toujours liées au monde catholique sans jamais mettre ces mouvements d'idées en relation avec d'autres courants existant à l'époque : ainsi, il réussit à écrire un chapitre « Une révolution constructive » sans même mentionner les courants laïcs et/ou socialistes qui utilisent cette référence depuis longtemps.

<sup>89</sup> Les relations de Léon Blum seront toujours moins bonnes avec Hermann Müller ou Otto Welles, dirigeants de l'ancien SPD qu'avec Rudolph Hilferding qui avait été, avant la fusion des deux partis, du côté des Indépendants. Dès le congrès de Strasbourg (1919), la SFIO rejoint la proposition des Indépendants d'Allemagne pour reconstituer une nouvelle Internationale avec « tous les partis résolus à maintenir leur action sur la base des principes traditionnels du socialisme », ce qui excluait le SPD. Cité par LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, p 81.

<sup>90</sup> Une fraction de la droite du Parti crée « La France libre » en juillet 1918 avec Charles Andler, Hubert Bourgin et Compere-Morel qui affaiblit le groupe des « majoritaires » : PRÉLOT Marcel, op. cit., p 218., En février 1920, le groupe est à nouveau affaibli par le départ d'élus parisiens partis rejoindre les « républicains socialistes » pour créer avec eux le Parti socialiste de France ; LIGOU Daniel (1962) : *Histoire du socialisme en France 1871-1961*, Paris, PUF, p 307.

Conseil économique du travail reflète ce composé politique qui se constitue alors autour de la CGT : Ernest Poisson, représentant des coopérateurs, appartient, comme Albert Thomas, à l'ex groupe majoritaire du Comité directeur de la SFIO <sup>91</sup>. Si on a pu dire que la SFIO adopte après la scission de 1920 un profil séparé du transformisme minimaliste de la social-démocratie allemande et du travaillisme fabien, la minorité du Parti réinvestit la doctrine au sein de la confédération de Léon Jouhaux à travers notamment le « laboratoire des institutions du travail » dont celle-ci se dote alors.

La pensée syndicale qui irrigue la CGT réformatrice est enveloppée dans une circulation des idées qui parcourt l'Europe : Europe syndicale, politique, intellectuelle, Europe en réalité déjà largement surdéterminée par le spectre de la Russie. La révolution bolchevique s'impose au reste du continent, c'est elle qui exerce une commune contrainte à la définition d'un avenir social alternatif ; l'Allemagne, la plus touchée par l'onde de choc, s'avère la mieux outillée intellectuellement pour faire face au défi, c'est là que le révisionnisme a le plus longuement pénétré les esprits, et surtout là où il s'est le mieux inscrit dans de vastes constructions sociales autour du mouvement syndical. En Angleterre, le vieil esprit trade-unioniste vacille sous la charge des *shop-steward*, il faut le règlement de compte de la grève générale de 1926 pour que le partenariat industriel reprenne enfin pied dans le mouvement ouvrier. En France, le mouvement syndical, à l'exception du secteur des fonctionnaires, ne peut s'adosser ni aux « bases multiples » qui font la puissance du syndicalisme d'Outre-Rhin, ni à des fédérations professionnelles aussi structurées que celles des mineurs, des dockers ou des transporteurs anglais. Par ailleurs, la scission ravage les rangs syndicaux et renvoie à la maison des dizaines de milliers d'adhérents et de militants ulcérés par les rancœurs et les haines. Le courant révolutionnaire est tourné vers Moscou d'où viennent les ressources symboliques et bientôt les ordres. Les réformistes trouvent appui dans les courants de pensée qui poussent à la modération et parmi les bourgeois éclairés héritiers du millerandisme, voire du briandisme social. Le socialisme « constructif » qui les inspire constitue la matrice du réformatisme syndical français dont l'héritage s'immiscera

---

<sup>91</sup> Ancien allemaniste et coopérateur socialiste, Ernest Poisson aura siégé une vingtaine d'année au Comité directeur au titre de l'alliance nouée entre le Parti et les Bourses socialistes. Il est constamment proche d'Albert Thomas.

plus tard dans le premier corps de doctrine de Force ouvrière<sup>92</sup>. Pour l'heure, mal dégrossi, il n'échappe pas à la fréquentation de thèmes et de courants qui vont s'égarer dans les doctrines corporatives, devenues fort en vogue au cours des années trente<sup>93</sup>. Le caractère particulier du socialisme français réduit l'espace de cette tentative réformatrice et empêche une fois de plus l'établissement d'un lien privilégié entre parti et syndicat sur le mode social-démocrate.

Au cours des années 1930, le thème planiste prend le relais, rencontrant la même réserve au sein de la SFIO. D'autres sources viennent alors irriguer la pensée confédérale : certaines issues du marxisme comme Lucien Laurat et sa revue Combat marxiste, le groupe « Révolution constructive » dont Pierre Boivin, Georges et Emilie Lefranc sont des animateurs importants mais aussi un moment le groupe des néo-socialistes qui, du moins jusqu'en 1934, fait un bout de chemin avec la CGT<sup>94</sup>.

Nous avons choisi de traiter cette deuxième séquence, celle des années 1930, en la situant dans la dynamique des relations syndicales internationales établies au sein de la FSI. Celle-ci se rétablit en 1919 : les premières années de son existence sont dominées par la réconciliation après les années de guerre mais elles vont être aussi, jusqu'en 1924,

---

<sup>92</sup> La relation entre ce travail de mise en forme opéré au début des années vingt et les constructions postérieures est évidente : par exemple le groupe « Révolution constructive » au sein du Parti socialiste (qui emprunte son nom, on l'a vu, à une définition de Roger Franck), plus largement le courant planiste voire, sur un registre différent, l'évolution vers l'orientation néo d'un certain nombre de militants et d'intellectuels partie prenante du Conseil économique du travail. Voir sur ce point LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, op. cit. et GOETZ-GIREY Robert (1948) : *La pensée syndicale française, militants et théoriciens*, Paris, Colin

<sup>93</sup> LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis, op. cit. Le corporatisme est un paradigme très présent dans l'entre-deux-guerres. Le concept est large, une abondante littérature lui est alors consacrée. Dans l'introduction de son ouvrage, Gaétan Piron signale que la production de livres sur ce thème dans les premiers mois de 1935 remplirait un rayon entier de bibliothèque. PIROU Gaétan (1935) : *Les nouveaux aspects du corporatisme*, Paris, Sirey. Pour une définition des différents courants liés au corporatisme voir PARROT Jean-Philippe (1974) : *La représentation des intérêts dans le mouvement des idées politiques*, Paris, PUF ; et, plus récent, LE CROM Jean-Pierre (1995) : *Syndicats, nous voilà : Vichy et le corporatisme*, Paris, Editions de l'Atelier. Cet ouvrage, produit d'une thèse, offre une rétrospective de l'évolution des idées corporatistes dans l'avant-guerre. Sur l'exposé des doctrines corporatistes par un spécialiste dans son époque, voir : BOUVIER-AJAM Maurice (1943) : *La doctrine corporative*, Paris, Sirey ; ou encore le compte rendu des Semaines sociales d'Angers, en 1935, consacrées à ce thème.

l'occasion d'un règlement de compte avec les tendances radicales qui existent au sein d'Amsterdam. Après cette époque, peut s'épanouir au sein de l'OSI un réformisme solidement installé, adossé aux institutions genevoises, et qui va produire, à partir de 1927, les références sans lesquelles le mouvement planiste en France ne peut être convenablement appréhendé<sup>95</sup>. Mais avant d'aborder cette renaissance de la FSI, il nous faut conclure sur le rôle de la relation aux intellectuels dans la pénétration de l'international dans la vie nationale.

### 1.3.2 IDEES D'ICI, IDEES D'AILLEURS

La dimension internationale du syndicalisme est liée, avons-nous dit en conclusion de notre premier chapitre, à la quête de plénitude de sa fonction représentative : la part de l'international dans la vie nationale, la présence réelle et imaginaire de « l'autre que la nation » dans les représentations des groupes sociaux appuyés du syndicalisme conduisent celui-ci à construire et à actualiser en permanence son identité dans une combinaison de contenus d'origines nationale et internationale. L'émergence internationale permet de se situer à certains carrefours d'un trafic par où s'écoulent les flux d'influence extra-nationaux dont l'OSI joue le rôle de nœud de communication. Mais nous venons de rencontrer une autre forme de présence de « l'autre que la nation » ou, du moins, d'autres modes de médiation des réalités internationales dans la vie syndicale nationale : les intellectuels, du moins certains intellectuels, plus ou moins liés au mouvement ouvrier et qui jouent dans la vie de celui-ci un rôle de producteur de formes symboliques

---

<sup>94</sup> En 1934, les thèses planistes voisinent imprudemment avec l'antiparlementarisme qui s'épanouit dans l'air du temps et la CGT n'échappe pas à cette influence : « C'est vers la CGT que se dirigent les espoirs de tous ceux qui ont perdu confiance dans les partis politiques » déclare Robert Lacoste au CCN de la CGT de février 1934. Cité par Claude Harmel dans *Etudes sociales et syndicales* (septembre 1965), et par AMOYAL Jacques : « Les origines socialistes et syndicalistes de la planification en France » dans *Le Mouvement social*, n° 87, avril - juin 1974, pp 137-172, p 152. La question de la compatibilité du planisme et de la démocratie est perçue assez tôt : comme Maxime Leroy au début des années vingt, Henri Noyelle aborde le problème : peut-on ordonner méthodiquement l'économie sans substituer un régime autoritaire à la liberté politique ? NOYELLE Henri (1934) (dir) : *L'économie dirigée, expériences et plans*, Paris, Sirey. C'est bien la question de fond posée au planisme et qui va provoquer la dissociation du groupe de ses partisans.

investies dans la construction de l'identité. Lorsque ces intellectuels disposent d'une certaine intimité avec telle ou telle région du monde et d'une capacité d'influence sur les dirigeants syndicaux, ils peuvent contribuer à la transmission de références issues de ces réalités étrangères. Nous avons évoqué ce rôle dans notre premier chapitre à l'occasion d'une rencontre avec Flora Tristan, femme écrivain et militante, intellectuelle cosmopolite ayant assimilée diverses cultures. Transmettre une influence n'est pas copier un modèle : l'assimilation de références étrangères consiste en une appropriation de l'expérience d'autrui et non dans sa reproduction ; les dirigeants syndicaux ou les intellectuels qui sont opérateurs de ces transmissions doivent avoir une grande intimité avec la culture de l'autre, c'est-à-dire une connaissance acquise non pas à travers les schèmes culturels de leur propre espace national mais à travers l'intelligence compréhensive de la culture de l'autre, dans l'ensemble de son langage national et de ses signifiés, ce que Gramsci appelle la compréhension « organique » par opposition à une connaissance « anthologique » qui ne consiste qu'en une collection d'images sans relation dynamique<sup>96</sup>. Cet attribut n'est pas fréquent, il est lié le plus souvent à l'immersion prolongée dans l'expérience de l'autre, occasions devenues plus rares avec la professionnalisation des militants<sup>97</sup>.

À travers ce rapide parcours des années 1920 qui voient l'installation du nouveau réformisme au cœur de la CGT, nous avons croisé l'influence de ces hommes, de ces courants d'idées parfois divers mais qui convergent vers certaines conceptions de l'ordre social et de son évolution nécessaire : héritiers du briandisme<sup>98</sup>, du réformisme de la

---

<sup>95</sup> Voir BIARD Jean-François (1977) : *L'idée du Plan dans le mouvement syndical et socialiste français entre les deux guerres*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris I. Jean-François Biard ne rapporte la dimension internationale du planisme qu'à l'influence de Henri De Man. Celle-ci est bien réelle, nous le rappellerons, mais elle laisse dans l'ombre d'autres influences antérieures. Il est très net que le planisme d'un De Man trouve sa source dans le syndicalisme allemand, même si, avec la publication, en 1927, de son *Au delà du marxisme*, il l'entoure d'un spiritualisme qu'on aurait peine à trouver dans les résolutions de l'ADGB.

<sup>96</sup> Difficulté majeure du comparatisme en science sociale, la mise en relation de phénomènes socio-politiques d'un espace national à l'autre n'est pertinente que lue et comprise dans le « langage » national de l'un et de l'autre ; GRAMSCI Antonio (1983) : *Cahiers de prison 6, 7, 8 et 9*, Paris, Gallimard, cahier n° 7, p 227.

<sup>97</sup> L'exil est un pourvoyeur de telles expériences, le Komintern a pu produire de tels militants mais aussi le Bund, parti ouvrier juif dont beaucoup de responsables disposaient de facultés importantes de compréhension et d'adaptation aux cultures les plus diverses ; MINCZELES Henri (1995) : *Histoire générale du Bund : un mouvement révolutionnaire juif*, Paris, Austral.

<sup>98</sup> Son héritage social est sans doute moindre que celui concernant les relations internationales ou son œuvre pacificatrice. Léon Jouhaux soutient avec ferveur le plan Briand-Kellog sur le non-recours à la guerre dans les relations internationales et le fameux discours d'Aristide Briand à la SDN posant les termes d'un fédéralisme européen.



droite socialiste, la majorité de guerre de Pierre Renaudel et de Albert Thomas, du coopératisme (Ernest Poisson, Charles Gide), mais aussi de ceux qui cherchent des voies nouvelles, de nouvelles « techniques sociales », les Maxime Leroy (qui, ne l'oublions pas, a participé avant-guerre à La Démocratie sociale créée par Aristide Briand et animée par Etienne Antonelli), ou Barthélémy Montagnon. La relève est assurée plus tard par les Georges et Emilie Lefranc, Lucien Laurat, Francis Delaisi, Jean Duret, Louis Vallon. Ils divergent sur bien des points, un trait les rassemble : le regard hors les frontières. Il s'explique par l'époque, le discrédit du nationalisme et la volonté de rompre avec un certain provincialisme de la pensée française<sup>99</sup>. Ils puisent donc au meilleur de la production internationale et se font les passeurs de références d'un espace national dans un autre. Ils sont les agents propagateurs ou les vecteurs de contamination de la pensée au sein d'une forme nationale par-dessus les frontières culturelles et / ou géographiques.

La perméabilité du groupe dirigeant de la CGT, en quête de références, croise le besoin pour ces intellectuels d'arrimer leurs idées à des forces matérielles, condition de l'effectivité historique. Ceux-ci trouvent à la CGT l'écho que le Parti socialiste leur refuse. Les dirigeants de la CGT, du moins certains d'entre eux, trouvent dans cette association le substrat théorique à opposer au bolchevisme ou au syndicalisme révolutionnaire<sup>100</sup>.

Cette relation d'échange est particulièrement fructueuse pour l'organisation de Léon Jouhaux au cours des années vingt qui sont un moment difficile pour le syndicalisme. Au cours de ces années, le groupe dirigeant de la CGT participe activement à la vie de la Fédération syndicale internationale. Cet engagement contribue lui aussi au redéploiement stratégique de la centrale qui tire d'importantes ressources d'une organisation largement dominée par les pratiques réformistes et gradualistes du monde social-démocrate. Née de l'immédiat après-guerre, la FSI porte pendant quelques années la trace du chaos qui vient de ravager l'Europe. Elle devient cependant en peu de temps

---

<sup>99</sup> Ce qui n'est pas le cas des groupes qui ont intéressé Jean Louis Loubet del Bayle et qui restent au début des années trente, malgré des références fédéralistes européennes, étonnamment franco-centriques. LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1969), op. cit.

<sup>100</sup> Nombre de ces intellectuels, déçus par ce qu'il jugeront être la faiblesse du prolétariat s'égareront dans des itinéraires autoritaires, voire franchement fascistes. Maxime Leroy, dans son ouvrage de 1923, perçoit la ligne qui fera clivage par la suite et empêchera ceux qui, tentés par le planisme, éviteront la dérive du corporatisme d'Etat : la question de la démocratie, dont il signale qu'elle constitue l'angle mort des projets, du moins de certains projets, du Conseil économique du travail. LEROY Maxime (1923) : *Les techniques nouvelles du syndicalisme*, Paris, Sirey.

un lieu important de circulations d'influences qui ne s'opposent pas, bien au contraire, avec celles que nous venons de parcourir. Nous allons à présent tenter de montrer en quoi les oppositions et les alliances contractées dans l'Internationale viennent parachever la construction du nouveau réformisme de la CGT de l'entre-deux-guerres.

## **2. L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL, ACCOMPLISSEMENT D'UNE IDENTITE**

Le premier après-guerre n'est pas une ère de paix, les institutions de Versailles ne parviendront jamais à réaliser les espérances pacifiques de leurs promoteurs : malgré les engagements de la première conférence de Washington, les Etats d'Europe occidentale mènent une guerre sourde au gouvernement rouge de Moscou ; et puis le militarisme demeure, accouplé aux intérêts économiques fructifiés par la guerre. Bientôt l'invasion de la Ruhr puis les expéditions de Mussolini montrent la permanence de la violence dans les rapports entre nations. Le Pacte de Locarno, le Pacte Briand-Kellog restent déclamatoires, ils n'ont pas d'effet sur les relations internationales ; le Plan Dawes aménage la politique des réparations, il ne rompt pas avec l'hostilité du regard porté par la France sur son voisin d'outre-Rhin.

Les mouvements syndicaux mettent au premier plan de leurs revendications une politique de paix et de désarmement : les congrès nationaux comme ceux de la Fédération syndicale internationale sont autant d'occasions de proclamations, manifestes, engagements contre le militarisme et la guerre. La vieille idée de grève générale contre la guerre souvent considérée comme défaite après l'échec de 1914, connaît au contraire un étonnant regain d'actualité : elle culmine à La Haye, lors d'une conférence extraordinaire de la FSI (décembre 1922). A côté d'un grand nombre d'intellectuels, de sociétés pacifistes, du mouvement coopérateur, d'associations de défense des Droits de l'homme, les syndicalistes renouvellent l'engagement qu'ils ont contracté dans leurs congrès syndicaux internationaux, c'est-à-dire déclencher un mouvement de bras croisés devant toute tentative militariste. L'internationalisme ouvrier, adossé à l'une de ses traditions les plus anciennes, déclare la « guerre à la guerre », selon la formule consacrée.

Une double nécessité encadre la renaissance de l'Internationale syndicale : d'une part, l'investissement dans les institutions destinées à la mise en place de législations sociales internationales, de l'autre l'engagement contre le militarisme et le danger de guerre. Ces

deux domaines sont solidaires : l'action de pression directe sur les gouvernements et sur les organismes internationaux vise à établir un espace global dans lequel l'organisation de la paix future et de la prospérité économique sont deux objectifs indissociables du syndicalisme. Elles s'appuient l'une sur l'autre, dans un contexte favorable à l'action syndicale. L'inversion du rapport de force dans tous les pays à partir de 1921 déplace l'intervention de la FSI vers une position défensive. Elle se raccroche alors aux institutions de l'après-guerre et surtout à l'Organisation internationale du travail qui opère sur elle des mouvements contradictoires : d'une part, l'OIT entraîne la FSI dans une intégration sans recul qui amoindrit l'autonomie de la Fédération et la rabat sur un rôle d'appendice institutionnel ; de l'autre, la proximité manifeste avec une partie des experts et des dirigeants du BIT lui permet de développer un programme syndical cohérent à l'échelle de l'Europe.

Un rapide bilan de ces années de « présence » internationale peut aisément conclure à l'impuissance : l'incapacité d'ancrer des revendications dans le mouvement social, condition première du rapport des forces est certes à l'origine de cette faiblesse. D'autres dimensions interviennent, par exemple, les divisions profondes qui affectent la vie d'Amsterdam. L'invasion de la Ruhr par les troupes françaises le 11 janvier 1923 et les réactions au sein de l'Internationale sont le point de départ d'une forte dissociation en son sein. Plusieurs phases peuvent être distinguées dans la vie de la FSI en cette période de l'entre-deux-guerres : celle des ambitions 1919-1923 ; celle du renoncement 1924-1928 ; la tentative d'approche globale 1928-1933 ; et enfin celle de « l'insondable torpeur » selon l'expression déjà citée de Léon Jouhaux, qui va de la disparition des syndicats allemands à la guerre. Il n'est pas question pour nous d'en faire l'histoire mais de montrer quelques moments qui nous semblent avoir un effet opératoire sur la vie « nationale » de la CGT.

## 2.1 LA LUTTE POUR LA PAIX

La première conférence pour la reconstitution de l'Internationale syndicale se tient à Berne du 5 au 9 février 1919, en marge du congrès socialiste international<sup>101</sup>. Elle décide de s'inspirer des programmes de Leeds et de Berne sur lesquels semblent s'accorder syndicats des puissances alliées et syndicats des puissances de l'Axe<sup>102</sup>. Les règles qui avaient présidé à la création de la FSI en 1913, reprises en grande part de celles du SSI, reviennent à l'ordre du jour. Toutefois, un premier échange survient à propos de l'avis à porter sur les institutions internationales de l'après-guerre : tandis qu'Allemands, Belges et Hollandais estiment que cette tâche appartient à l'Internationale « politique », les deux français, Alphonse Merrheim et Roger Bourderon, finissent par convaincre de la nécessité pour le mouvement syndical d'avoir, sur les questions de la guerre et de la paix, une position propre<sup>103</sup>. Le changement est d'importance, il s'inscrit dans la crise de l'Internationale socialiste qui ne retrouve son unité qu'en 1923 : faute de pouvoir se « défaire » au cours de ces années de l'après-guerre, la FSI investit prudemment un terrain qu'elle s'était jusque-là interdit, celui de la politique.

L'eût-elle évité d'ailleurs, celle-ci se serait rappelée à son attention : la conférence de la Paix et la première conférence économique, l'installation de l'OIT, les menaces d'interventions françaises, obligent Amsterdam à se doter rapidement d'une ambition à

---

<sup>101</sup> Sur la période voir VAN GOETHEM Geert : « Conflicting Interest : The International Federation of Trade Union (1919-1945) » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.

<sup>102</sup> Rappelons que pendant la guerre de 1914-1918, le mouvement syndical ne parviendra jamais à organiser de confrontations entre syndicats des deux camps. Les concertations se font entre alliés. Voir entre autres ROSMER Alfred (1959) : *Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale*, tome 1 : « De l'Union sacrée à Zimmerwald » ; tome 2 : « De Zimmerwald à la révolution russe », Paris, Mouton.

<sup>103</sup> Commentant cette demande, Johan Sassenbach estime qu'elle correspond au besoin pour la CGT que l'Internationale soutienne l'initiative de la Société des nations afin de ne pas affaiblir sa propre position par rapport à son gouvernement. Il fournit ainsi la preuve que le gain d'une « position » dans l'ordre international peut venir en renfort dans l'ordre interne. Mais le syndicaliste allemand doit se souvenir qu'il s'agit là d'une position bien traditionnelle des syndicalistes français : il ne peut pas ignorer non plus que les deux syndicalistes de la CGT constituaient la délégation française à Zimmerwald et qu'ils ont été, par la suite, les plus farouches partisans de la reprise des relations ouvrières internationales SASSENBACH Johan (1926) : *Vingt cinq années de syndicalisme international*, Amsterdam, éditions de la FSI.

la hauteur des buts de guerre de la classe ouvrière mis en avant lors des conférences de 1916 et 1917 <sup>104</sup>.

De 1919 à 1923, la FSI montre un dynamisme important sous-tendu par deux nécessités : d'une part, assurer le monopole de la représentation ouvrière et le faire reconnaître à sa juste place dans les organismes prévus par les Traités de paix. Il s'agissait bien pour les dirigeants de l'Internationale de jouer un rôle dans le « nouvel ordre mondial » ; d'autre part, faire pièce le plus rapidement possible à la dynamique de la Troisième Internationale dont le prestige rayonne sur fond de mouvements révolutionnaires dans toute l'Europe centrale.

Au départ, la tension est importante du fait des déchirements de la guerre <sup>105</sup>. Et puis le premier congrès (28 juillet - 2 août 1919) révèle un désaccord général sur à peu près toutes les questions à l'ordre du jour : l'appréciation des clauses XIII de Versailles, les conditions de participation à la conférence de Washington, les règles de fonctionnement

---

<sup>104</sup> Le premier programme de revendications de la FSI comprenait : la journée de huit heures ; l'interdiction du travail de nuit des femmes ; la réciprocité dans le traitement des étrangers ; la protection des femmes et des enfants contre le saturnisme ; un âge minimum d'admission des enfants dans l'industrie ; la création de services publics d'hygiène. Il ressemble évidemment au programme minimum de la CGT et constitue la plate-forme européenne du réformisme syndical.

<sup>105</sup> Le congrès de reconstitution de la FSI est précédé de deux jours de conférence à huis clos pour aplanir les problèmes les plus difficiles. Il règne une grande hostilité à l'égard des Allemands : Samuel Gompers les juge arrogants, Corneille Mertens fait le procès de leur silence face à la déportation des travailleurs belges. La tension monte quand Johan Sassenbach propose une résolution par laquelle « les syndicats allemands reconnaissent les injustices commises à l'égard de la Belgique ». Karl Legien accepte la résolution mais les huit autres membres de la délégation allemande refusent d'y souscrire. « Le fait influença désagréablement le cours du congrès » commente Sassenbach dans ses mémoires (p 74). Cet ouvrage du dirigeant syndical allemand et international reproduit des échanges de correspondances au cours de la guerre tout à fait intéressants. Par exemple, dans une lettre à Graber (pour Karl Legien), de la Commission des syndicats, Alphonse Merrheim interroge le point de vue des syndicalistes allemands et déclare ne pas comprendre la défense du régime allemand au nom de la peur du despotisme russe. Le Secrétaire de la métallurgie considère que les deux régimes se valent du point de vue des libertés ouvrières et que, dès lors, sa défense par dessus tout n'a pas de sens ; il manifeste par là une profonde méconnaissance des rapports culturels entre le monde germanique et le monde slave qui sous-tendent, à cette époque comme au cours de tout le dix neuvième siècle et comme encore dans le nazisme, les représentations du monde dans la culture allemande. Encore Merrheim est-il l'un des syndicalistes français les plus éclairés - et des plus curieux - sur ces domaines. SASSENBACH Johan, op. cit., p 14.

de l'Internationale, la composition de son Bureau <sup>106</sup>. Mais l'urgence commande, les grands principes sont rapidement acquis : le navire de l'Internationale naviguera dans les eaux de la social-démocratie, le siège restera à Amsterdam, le secrétariat sera déposé entre les mains des « locaux » : deux néerlandais, Jan Oudegeest et Edo Fimmen qui n'ont d'ailleurs en commun que leur nationalité. L'anglais Henry Appleton est élu Président mais son rôle est faible, d'autant qu'il ne représente pas les TUC mais la BFTU, la vieille fédération modérée et alors passablement déconnectée de la dynamique syndicale anglaise <sup>107</sup>.

Les SPI se remettent en place, beaucoup fusionnent et renforcent leurs assises : la Fédération internationale des Mineurs reprend rapidement vie, celle des Transports est la plus active. Avec la Métallurgie qui se met plus difficilement en place, ces trois SPI concentrent 45 % des effectifs organisés dans les fédérations professionnelles : reproduisant la triple alliance, les dirigeants de ces trois organisations se concertent, ils sont animés d'une même foi militante : hostiles au communisme, ils n'en défendent pas

---

<sup>106</sup> Britanniques et Américains s'opposent aux Européens continentaux sur l'appréciation des clauses XIII, (c'est-à-dire les dispositions sociales incluses dans les traités de Versailles et du Trianon) et les conditions de participation à la conférence de la Paix : Henry Appleton et Samuel Gompers sont partisans d'approuver sans réserve les clauses sociales du traité et de se rendre à Washington sans condition. Les Belges, les Français et les Hollandais souhaitent rappeler que les clauses sociales restent éloignées du programme de Berne et soumettent leur participation à la conférence de la Paix à l'acceptation de la présence des délégations des pays vaincus. Ils auront gain de cause d'ailleurs sur ce dernier point. Sur la conception de la vie interne, Jouhaux se bat curieusement en faveur d'une motion faisant obligation à toute organisation affiliée de défendre les revendications de la FSI. Il soutient une position favorable à la socialisation des grands moyens de production qui l'emporte face à Appleton et Gompers. Les Allemands se font discrets et ne marqueront leur désaccord que sur la composition du Bureau dont ils sont exclus. Il semble que ce premier congrès ait marqué Samuel Gompers qui, de ce jour, se déprend de la FSI ; il fait un compte rendu très négatif de ce congrès devant la Convention de l'AFL et maintient l'organisation américaine en dehors d'Amsterdam.

moins une conception radicale de l'action syndicale et ils constitueront, tantôt au sein, tantôt à côté d'Amsterdam, un groupe de pression non négligeable <sup>108</sup>.

« La conférence de Washington donne à Amsterdam l'impulsion dont elle avait besoin pour surmonter ses premières difficultés » <sup>109</sup>. Elle les surmonte non seulement par une présence active et enthousiaste aux premières décisions de l'OIT mais aussi dans l'ordre de la lutte pour la Paix et contre la guerre. Le Bureau de la FSI est attentif à la misère qui frappe brutalement certaines populations : en mobilisant ses affiliés, l'Internationale réussit quelques campagnes d'acheminement de vivres vers la population de Vienne et vers la Russie <sup>110</sup>, en pleine guerre civile et en proie au blocus des puissances européennes. Elle envoie des commissions d'enquêtes pour mieux connaître la situation ouvrière en Haute Silésie, en Autriche, dans la Sarre et la Ruhr, dans le nord de la France. Ses rapports servent aux interventions de ses membres qui ont réussi à trouver place dans les représentations nationales à la SDN, ils leur permettent « d'influencer au travers de la SDN, par de retentissants mémorandums, la direction suivie par les événements » <sup>111</sup>. Mais ils servent aussi à alimenter la propagande directe de l'Internationale, à rassembler ses affiliés derrière des causes consensuelles : à chaque occasion, cette aide concrète s'accompagne d'un message ; ainsi « au mois d'août 1920, au moment de la première réunion du Conseil suprême interallié à San Remo, le Bureau

---

<sup>107</sup> L'exécutif de la FSI est le produit de savants dosages : le président est Britannique : d'abord Henry Appleton, qui démissionne en 1920, puis John H Thomas, Arthur A Purcell et enfin Walter Citrine. Les vice-présidents évoluent avec la conjoncture : Léon Jouhaux et le belge Corneille Mertens sont les éléments stables ; en 1922, Theodor Leipart, le successeur de Karl Legien à la tête de l'ADGB, est admis parmi les vice-présidents, les Allemands ayant fort mal apprécié d'avoir été tenus à l'écart de la direction du mouvement en 1919 ; puis le nombre s'élargit, Jacobson du Danemark, Johan Schorsch d'Autriche, Rudolf Tayerlé le tchèque marquent l'importance accordée aux organisations des « petits » pays. Les secrétaires sont ceux qui font vivre Amsterdam au quotidien, leur élection est plus significative encore du cours de l'organisation. De 1919 à 1923, ils sont deux néerlandais, Jan Oudegeest et Edo Fimmen. Après la démission de celui-ci, en 1923, le vieux Johan Sassenbach accepte d'assurer un intérim jusqu'à l'arrivée de l'anglais John Brown, intérim qui se poursuivra après la crise de 1927 ; un Tchèque, Georges Stolz et le néerlandais Walter Schevenels viennent alors renouveler un exécutif demeuré stable au cours des années trente. Walter Schevenels remplace Johan Sassenbach au Secrétariat général en 1931 et entame une longue carrière internationale à ce poste. LORWIN Lewis L. (1953) : *International Labour Movement : History, Policies, Outlook*, New York, Harper & Brothers. Les mémoires de Walter Schevenels comportent de nombreuses indications sur la FSI, assez sélectives bien entendu au détriment de l'aile gauche de la centrale internationale. SCHEVENELS Walter (1964) : *Quarante cinq années de Fédération syndicale internationale, 1901-1945*, Bruxelles, Editions de l'Institut Emile Vandervelde, édition originale 1956.

<sup>108</sup> L'allemand Diesmann devient secrétaire du SPI de la métallurgie : c'est un métallo de Berlin, influent à l'USPD, représentant de la tendance de gauche de l'ADGB.

<sup>109</sup> LORWIN Lewis L. (1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, p 150.

<sup>110</sup> 180 000 £ ont été recueillies à destination de la Russie ; Fédération syndicale internationale : congrès de 1922, compte rendu dans *L'œuvre de la FSI, 1920-1922*, Amsterdam, 1922.

<sup>111</sup> STOLZ Georges (1937) : *La Fédération syndicale internationale*, Paris, CCEO- CGT.



(de la FSI) dressait un projet pour la reconstruction de l'Europe et lançait un appel demandant aux ouvriers de « concentrer leurs efforts » sur la socialisation des moyens de production comme étant le seul moyen d'instaurer la paix, la prospérité et la démocratie »<sup>112</sup>.

### **2.1.1 VERS LA GREVE GENERALE INTERNATIONALE ?**

Un accord général s'établit sur les urgences : si elle accepte le principe des « réparations », la FSI n'en condamne pas moins les méthodes choisies qu'elle estime impropres à la réduction des tensions agressives entre les anciens belligérants. Contre la menace de reprise d'un conflit armé, s'établit alors en son sein un accord unanime sur la nécessité du recours à la grève générale en cas de nouveau danger de guerre. Le fait surprend : une idée communément admise veut que la référence à la grève générale ait disparu dans le gouffre de la guerre de 1914-1918, ce qui n'est nullement le cas ; on a vu Léon Jouhaux utiliser essentiellement à des fins tactiques la référence à la grève générale dans le débat français en 1920-21 ; après le départ des CSR, la stratégie des confédérés lui tourne manifestement le dos. La surprise est plus grande encore si l'on songe qu'au même moment et selon une tradition bien établie, les syndicats allemands n'ont de cesse de pourchasser à domicile cette « chimère » dont la mort - récente - de Rosa Luxemburg a symboliquement écarté le spectre.

Lors du premier congrès (extraordinaire) de la FSI à Londres, en 1920, les radicaux emmenés par Edo Fimmen font adopter une résolution par laquelle « le congrès déclare que, pour cette lutte contre la réaction et pour le progrès, le mouvement syndical aura à accueillir comme moyen puissant et efficace la grève de masse et le boycottage

---

<sup>112</sup> LORWIN Lewis L., op. cit. p 151.

international »<sup>113</sup>. Le congrès suivant, qui se tient à Rome, se fait l'écho des menaces qui pèsent sur la Ruhr : « Le congrès déclare que c'est le devoir des travailleurs organisés de contrecarrer toute guerre qui pourrait menacer d'éclater à l'avenir, par tous les moyens à la disposition du mouvement ouvrier et de prévenir le réel éclatement de telles guerres par la proclamation et l'exécution d'une grève générale internationale »<sup>114</sup>. Dans les derniers jours de l'année 1922, tandis que les rumeurs sur une intervention française grondent de plus en plus fort, la FSI convoque à La Haye une grande conférence pour la Paix qui réunit 700 délégués des syndicats, des partis socialistes, des coopératives, des intellectuels et des associations pacifistes pour réitérer publiquement l'engagement d'actions pratiques contre la guerre<sup>115</sup>. Quelques semaines plus tard, le 11 janvier 1923, les troupes françaises pénètrent dans la Ruhr : le Bureau de la FSI se réunit à plusieurs reprises mais ne parvient pas à convaincre Léon Jouhaux de mettre en œuvre les engagements convenus et réitérés ensemble depuis 1920<sup>116</sup>. Cet épisode est d'une grande importance dans la vie de l'Internationale. Certes, ce n'est pas la première - ni la dernière - fois que l'Internationale ouvrière, bardée de résolutions

---

<sup>113</sup> FIMMEN Edo (1923) : *Vers le front unique international*, Paris, Librairie du Travail, p 12. Edo Fimmen a d'abord été secrétaire de la Fédération des employés puis de la Centrale syndicale néerlandaise avant et au cours de la guerre. En même temps qu'il devient secrétaire honoraire de la Fédération internationale des ouvriers des Transports (en 1919), il est appelé au secrétariat de la FSI où il devient le porte-parole des SPI. On le voit très vite en opposition avec son collègue Jan Oudegeest et avec la plupart des dirigeants, beaucoup plus modérés, de la Fédération. Edo Fimmen est le personnage central des oppositions qui traversent Amsterdam entre 1920 et la Seconde Guerre mondiale. Il est la « bête noire » de Albert Thomas à l'extérieur de la FSI ... et, entre autres, de Léon Jouhaux à l'intérieur. voir REINALDA Bob (dir) (1997) : *The International Transportworkers Federation 1914-1945 ; The Edo Fimmen Era*, Amsterdam, IISG.

<sup>114</sup> Fédération syndicale internationale (1924) : congrès de Rome, 1924, compte rendu, Amsterdam, p 111. Auparavant, les trois SPI des Métaux, des Mineurs et des Transports ont adopté lors d'une réunion commune convoquée le 15 novembre 1921, une résolution contre le militarisme qui indiquait : « La conférence, se plaçant sur le terrain des résolutions prises par les différents congrès ouvriers internationaux, attend de toutes les organisations affiliées à la Fédération syndicale internationale qu'elles mènent dans leurs pays respectifs, parmi leur propre classe ouvrière, plus fortement et plus puissamment que jamais, la propagande et l'action contre le militarisme et pour le désarmement général. La conférence adresse à ce sujet précis un appel aux ouvriers de tous les pays pour qu'ils organisent la force qui, devant un péril imminent de guerre, puisse, sous la direction de la Fédération syndicale internationale, être en état d'empêcher la guerre par la proclamation de la grève générale internationale. » Cité par MERTENS Corneille (1925) : *Le mouvement syndical en Belgique*, Amsterdam, Publications de la FSI, p 75. La pression de certaines fédérations professionnelles sur la FSI ne fait pas de doute. Il est frappant néanmoins de constater que lors du débat du congrès de Rome, Anglais et Allemands interviennent parmi d'autres pour appuyer cette résolution mais qu'aucun délégué français ne prend la parole. Inquiétant présage qui n'a pu échapper aux participants !

<sup>115</sup> La Fédération Pan russe des syndicats participe à ce congrès. Ses représentants sont les seuls à ne pas voter la résolution finale qui fait appel au pouvoir arbitral de la SDN.

ronflantes, se dérobe devant l'obstacle. 1914 a sur ce plan éclairé l'opinion. Les résolutions des congrès de l'après-guerre de la FSI, comme celle du grand rassemblement de La Haye, appartiennent ainsi à la tradition déclamatoire déjà bien ancrée dans le mouvement ouvrier international et l'épisode de la Ruhr n'est que le constat ordinaire de cette impuissance. Il convient cependant d'être prudent dans l'appréciation car la FSI s'est bien mobilisée, conformément à ses engagements, à propos de la Hongrie, voire contre la guerre poursuivie contre la Russie. L'affaire de la Ruhr présente un cas particulier pour deux raisons : d'une part, elle marque plus que d'autres un changement dans la trajectoire de l'Internationale syndicale. Née d'une commune volonté de tirer les enseignements de l'avant-guerre, elle retourne à son impuissance dès le premier obstacle ; d'autre part, elle scelle, au sein de l'OSI, une alliance durable entre les dirigeants de la CGT <sup>117</sup>, les syndicats de Belgique et d'Allemagne, qui va « durcir » l'enracinement réformiste de la CGT.

A l'orée de cette année 1923, la FSI connaît un grand affaiblissement. En deux ans, la situation a bien changé, le vent ne souffle plus dans le même sens : la grève des mineurs anglais s'est achevée dans la défaite en 1921, la triple alliance s'est rompue au cours du fameux « vendredi noir » ; en Allemagne, l'assassinat de Walter Rathenau le 24 juin 1922 frappe l'opinion, surtout dans le camp social-démocrate <sup>118</sup> ; en Italie, la marche sur Rome a eu lieu en octobre 1922 et, depuis cette date, le nombre de membres affiliés à tous les syndicats connaît une baisse importante. La Fédération internationale maintient pourtant les objectifs qu'elle s'était assignés au cours des premières années de sa refondation.

Un large accord interne existant sur la politique des réparations, l'ADGB demande en 1920 à la FSI de dépêcher une commission d'enquête dans la Ruhr aux fins d'instruire l'organisation internationale sur la condition faite aux travailleurs par l'application de la

---

<sup>116</sup> Le 10 janvier, la FSI publie une résolution par laquelle elle « invite les membres du Comité à entrer en contact immédiatement avec leurs adhérents afin qu'une décision puisse être prise par le Comité exécutif et que les instructions puissent être données lors de la réunion du Comité qui se tiendra mercredi prochain. » *L'Humanité*, 11 janvier 1923 ; le communiqué traduit, pour le moins, une certaine indécision !

<sup>117</sup> Léon Jouhaux mais aussi Georges Dumoulin encore influent à l'aile gauche de la CGT et à cette époque solidaire de Jouhaux. Alphonse Merrheim, malade à partir de 1923, est en retrait de toute activité à partir de cette date bien qu'il soit encore officiellement membre du Comité exécutif de la FSI. Sur Georges Dumoulin, voir ARUM Peter (1974) : « Du syndicalisme révolutionnaire au réformisme : Georges Dumoulin » dans *Le Mouvement social*, 1974, n° 87.

<sup>118</sup> Une manifestation rassemble 700 000 participants à Berlin.

politique française en la matière<sup>119</sup>. Une délégation composée de Léon Jouhaux, Corneille Mertens, le secrétaire des syndicats belges et Edo Fimmen, secrétaire de la FSI, se rend sur place. C'est sur la base de son rapport que le congrès de Londres arrête la position évoquée ci-dessus.

Mais la résolution de Londres ne saurait être considérée comme purement formelle. Loin de rester lettre morte, elle est mise en œuvre une première fois pour protester contre la terreur blanche en Hongrie. En juin 1920, la FSI appelle à un boycott international qui est un relatif échec pratique<sup>120</sup> mais dont la résonance symbolique est forte. Quelques semaines plus tard, une action semblable mais mieux organisée est tentée pour s'opposer à l'aide occidentale dans la guerre opposant la Pologne à la Russie. A l'initiative de l'ITF (le SPI des Transports), des marins anglais, allemands et néerlandais refusent alors de prendre en charge, dans les ports de la mer du Nord, les navires transportant armes et munitions à destination de la Pologne. Cette fois-ci, on ne peut pas parler d'échec : l'action est visible, gênante pour les gouvernements qui ont assuré qu'ils n'intervenaient pas dans ce conflit et la FSI remporte une grande victoire due à la mobilisation de ses trois principaux SPI, véritables fer de lance de l'action<sup>121</sup>. Vue d'Amsterdam, la tension internationale est élevée mais l'esprit internationaliste du mouvement ouvrier reste vivace. Le congrès de Rome (1922) maintient donc le mot d'ordre de grève générale en cas de menace de guerre alors que les rumeurs concernant une éventuelle intervention française se renforcent<sup>122</sup>.

L'attitude des syndicats allemands n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où, nous l'avons signalé, ils n'éprouvent aucune sympathie pour un tel mot d'ordre. Mais pour

---

<sup>119</sup> L'ADGB ne récusait pas le principe des réparations mais, en accord avec le reste de l'OSI, demandait un niveau moins lourd et l'adoption de méthodes plus « douces ». Au début de 1921, la Fédération d'Amsterdam avait tenu diverses réunions pour élaborer une position alternative sur la question des réparations qui passait par la création d'un « Bureau international de Reconstruction » qui aurait pu contracter des emprunts garantis par la SDN ; les annuités de cet emprunt auraient été payées par l'Allemagne, sous forme notamment de matières premières. Cette approche rejoint en tous points celle de l'Internationale socialiste.

<sup>120</sup> Encore que les syndicats hongrois l'aient jugé utile à leur cause.

<sup>121</sup> Les trois SPI des Transports, des Mineurs et des Métaux avaient adopté, dès leur reconstitution le principe de la grève générale en cas de guerre qui confortait et en même temps entraînait la position de la FSI. L'ITF est, à cette époque et pendant longtemps encore, l'organisation professionnelle internationale de loin la plus puissante et la mieux organisée.

<sup>122</sup> Les syndicalistes français n'interviennent pas dans cette partie du débat tandis que Diesmann, président d'IG Metall, soutient vivement les deux résolutions appelant à la grève générale. De son côté, Will Thorne, secrétaire des métallurgistes anglais, insiste sur l'engagement de son SPI à faire un recensement des industries de guerre. Nous avons rencontré Will Thorne parmi les éléments critiques du modérantisme des TUC, co-fondateur avant-guerre de la « Ligue industrielle syndicaliste » avec Tom Mann et James Connolly.

comprendre leur ambivalence, il convient de replacer leur attitude dans son pragmatisme coutumier et dans le contexte du moment. D'une part, l'ADGB a eu recours à ce mode d'action lors du coup d'Etat de Wolfgang Kapp à l'occasion duquel le syndicat a victorieusement appelé à la grève générale<sup>123</sup>. Par ailleurs, si les dirigeants du syndicalisme récusent toute grève de masse qui s'inscrirait comme défi au nationalisme populaire allemand, il n'en va pas de même d'une grève générale qui saurait s'inscrire à l'intérieur d'un sursaut de défense patriotique. En 1920, l'Allemagne est défaite et désarmée, sa reconstruction est entravée par une politique de réparation aberrante qui heurte le sentiment national. Une grève générale appelée par la FSI ne dessert donc pas les visées de l'ADGB, bien au contraire. Les syndicalistes allemands en soutiennent le principe dans l'enceinte internationale et demandent au Bureau de la FSI, dans les premiers jours de janvier, de maintenir cette position. Le congrès de Rome de la FSI a décidé de mettre en place un « Comité d'action » contre la guerre composé des membres du Bureau auxquels seraient adjoints les représentants des trois SPI, bras armés de la Fédération. Ce Comité, réuni dès l'entrée des troupes françaises, constate la difficulté. Il y a un accord général pour en appeler à l'arbitrage de la SDN, mais dès le 10 janvier, Jan Oudegeest et Léon Jouhaux, envoyés à Genève, comprennent que malgré les désaccords, de l'Angleterre notamment, à l'égard de la politique franco-belge, personne ne compte s'en mêler. Les SPI, et notamment celui des Transports appuyé par Edo Fimmen, veulent que la FSI appelle rapidement à la grève générale dans tous les pays intéressés par l'affaire (France, Belgique, Allemagne). Mais si les syndicats allemands souhaitent que Français et Belges mettent en œuvre l'engagement de grève générale, eux-mêmes ne l'envisagent pas en dehors de la Ruhr, comme les y convient les deux SPI des Métaux et des Transports. Mais surtout, ni Corneille Mertens, ni Léon Jouhaux n'acceptent l'idée de l'appel à une grève générale dans leur pays.

---

<sup>123</sup> Face au « Kapputsch », le gouvernement social-démocrate a démontré son inconsistance puisqu'il n'a trouvé aucune troupe loyaliste pour aller déloger les troupes kappistes de la capitale. Gustav Noske, ministre de la Défense, « réunit ses généraux : « Qui me suit ? » ? Un seul lève la main. Le Général Von Seeckt, consulté sur l'attitude de la Reichswehr, répond laconiquement : « *Reichswehr schiess nicht auf Reichswehr* » (la Reichswehr ne tire pas sur la Reichswehr). Le 13 au matin, le gouvernement s'enfuit à Dresde, puis à Stuttgart. » BADIA Gilbert, ARGELÈS Jean-Marie op. cit., p 91. C'est une grève générale ouvrière appelée par tous les syndicats qui met fin à la tentative de coup d'Etat. Pour Georges Castellán, ce n'est pas la grève générale mais la division de l'armée qui a provoqué l'enlèvement du putsch ; CASTELLAN Georges (1969) : *L'Allemagne de Weimar 1918-1933*, Paris, Colin, p 197. Lors de l'invasion de la Ruhr, il en va tout autrement puisque c'est le gouvernement de Cuno, soutenu par tous les partis, le patronat et les syndicats qui appelle à une grève générale dans la zone occupée. L'ADGB

Plusieurs réunions du Bureau et du Comité essaient de trouver un accord mais les résolutions produites par chacune témoignent des reculs successifs et d'un embarras grandissant devant la suprême décision reportée de séance en séance<sup>124</sup>. En réalité Leipart et Diesmann, de l'ADGB, ont bien compris la position de Jouhaux et il semble clair dans l'esprit de chacun que les résolutions communes, admises et réitérées depuis 1920, ne seront pas appliquées.

### 2.1.2 LE « RUHRKAMPF » DE LEON JOUHAUX

Les raisons d'une telle attitude sont multiples. Lors du congrès de la FSI de 1924, Léon Jouhaux invoque le réalisme que défend aussi Johan Sassenbach : « Le mouvement ouvrier international n'était pas assez puissant pour en faire rabattre au militarisme français, avec le concours du prolétariat français »<sup>125</sup>. Edo Fimmen est naturellement plus sévère : « Le mois de janvier 1923 a montré le résultat, les conséquences de la

---

soutient naturellement la politique de « résistance passive » conduite par le gouvernement mais n'envisagera à aucun moment d'appeler à une grève générale dans tout le pays.

<sup>124</sup> Réunion du Bureau : 8 et 9 janvier. Envoi de Léon Jouhaux et Jan Oudegeest à Genève le 10 ; 15-16 janvier, réunion du Comité d'action contre la guerre et le militarisme ; 17 janvier, réunion du Bureau ; 26 et 27 janvier, réunion commune entre le Bureau de la FSI, et ceux des deux Internationales socialistes. Chacune de ces réunions condamne avec la plus grande fermeté l'occupation de la Ruhr, sans rien décider ; FSI : « L'œuvre de la FSI dans les années 1922 à 1924 », FSI, Amsterdam, 1924, pp 56-60. Pour couper court à toute velléité plus radicale, une réunion commune avec les deux Internationales socialistes les 26 et 27 janvier entérine la position majoritaire avec pour objectif d'isoler la gauche de la FSI qui, appuyée sur certains SPI, menaçait la direction modérée de l'Internationale syndicale. Pendant ce temps, le « *Ruhrkampf* » fait quelques centaines de morts. Le compte rendu du Bureau du 17 janvier mérite d'être cité tant ces circonvolutions montrent, au-delà du langage de l'époque, le rôle dilatoire de la rhétorique employée : « Le Bureau prit connaissance de l'activité du Comité d'action. On résolut à l'unanimité de s'aboucher incontinent avec les Centrales nationales affiliées, aux fins d'étudier la possibilité d'une action délibérée et de prendre dès maintenant des mesures à cet effet. On déclara s'attendre à ce que les ouvriers de tous les pays seraient prêts à répondre à tout appel de la Fédération Syndicale internationale et ses organisations affiliées, afin de mettre, si nécessaire, à exécution les résolutions de Rome et de La Haye. En même temps cependant, on mit les ouvriers en garde contre toute tentative, venant d'autre part, de les engager dans une aventure irraisonnée et mal préparée » [Id, p 58]. « Autre part », c'est naturellement les communistes, et « l'aventure », c'est l'appel à la grève générale adoptée à Rome et à La Haye !

<sup>125</sup> SASSENBACH Johan, op. cit. p 81.

carence des dirigeants syndicaux »<sup>126</sup>. Il sera plus précis encore lors d'une conférence à la Maison des syndicats de Hambourg au cours de l'année 1923 où il dira plus crûment qu'en réalité, les grandes phrases de Léon Jouhaux ne cachaient qu'une impuissance fondamentale de la CGT française<sup>127</sup>. Le congrès de la CGT qui se tient à la fin du mois de janvier 1923 connaît les échos des débats tendus de l'Internationale bien que Léon Jouhaux lui-même les passe sous silence. Dans son rapport introductif sur la situation internationale, il ne cite pas une fois les décisions de la FSI et les multiples réunions de Bureau qui ont entouré la date de l'invasion des armées françaises. Les délégués n'en sont avisés que par le télégramme de la CGTU transmis au congrès ; un seul intervenant français en fait reproche à Jouhaux mais les délégués des organisations étrangères, venus apporter les salutations fraternelles, en profiteront pour envoyer quelques signaux, guère reçus dans la salle. Contrairement aux usages qui font de ces interventions un recueil de formules convenues, le délégué néerlandais est heureux d'annoncer que « les ouvriers des transports et les cheminots de Hollande ont décidé, à la demande de l'ITF, de ne pas transporter le charbon de la Ruhr par la Hollande. Déjà, ajoute-t-il, les Hollandais employés sur les bateaux qui transportent le charbon sur le Rhin ont refusé le travail et accepté les conséquences de leur action ». Il est difficile de ne pas y discerner un reproche à l'égard des militants français. Edo Fimmen, qui représente pour la dernière fois la FSI, est encore plus transparent : il rappelle les engagements de La Haye renforçant ceux de Londres et de Rome ; s'il prend la précaution de dire qu'il

---

<sup>126</sup> FIMMEN Edo (1923) : *Vers le front unique international*, Paris, Librairie du Travail p 5. Pierre Monatte fait remarquer, dans une préface à la brochure de Edo Fimmen, que la CGT faisait peu écho aux discours du secrétaire de la FSI. Par exemple, c'est l'Humanité qui a publié la résolution adoptée au congrès de l'ITF en 1923 et c'est La lutte des classes qui a reproduit son article « Janvier terrible » publié au lendemain de l'occupation de la Ruhr. Edo Fimmen n'était pas tendre pour autant envers les organisations « orientées vers Moscou ». En 1920, il avait reproché à la Fédération des cheminots de la CGT, alors dirigée par les minoritaires, de n'avoir pas fait « son devoir » lors de l'appel au boycott de la Pologne en juillet 1920, tout comme les syndicats tchécoslovaques, yougoslaves et roumains qui avaient été absents du boycott de la Hongrie alors qu'elles allaient, peu après, adhérer à l'ISR. D'une manière générale, Edo Fimmen était hostile aux communistes : il représentait la FSI au congrès de Lille de la CGT et il y avait violemment attaqué les minoritaires. Après 1923, replié sur l'ITF, il plaide pour le « Front unique international » et insiste pour la présence des syndicats russes dans l'OSI sans relâcher le moins du monde sa critique du communisme. Dans son important discours « Guerre à la guerre » prononcé à l'Assemblée de La Haye en décembre 1922, publié en brochure par la FSI, il évoque la bataille conjointement menée avant-guerre par le NAS néerlandais et la CGT pour imposer le thème de la grève de masse comme moyen d'action prolétarien, non par nostalgie mais pour gêner un Léon Jouhaux bien silencieux à ce moment-là sur une telle perspective. Georges Lefranc semble bien embarrassé devant cette affaire, il écrit notamment : « Il semble que, très combatif, Fimmen ait été déçu par l'attitude de la FSI lors de l'occupation de la Ruhr » ; LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier, p 26. C'est le moins qu'on puisse dire.

n'appartient pas au secrétaire de la FSI de se prononcer sur ce qu'il faut faire en France, il n'en relève pas moins : « Je constate,(...) que dans tous les pays, on ne fait pas l'impossible pour que la résistance soit organisée parmi les ouvriers »<sup>128</sup>. Sans doute Léon Jouhaux ne croit-il pas à la possibilité d'une réelle mobilisation ouvrière capable d'affronter un sursaut patriotique présumé dans « l'opinion publique » française<sup>129</sup>. D'une manière générale, nous l'avons déjà rencontré passablement revenu de toute confiance dans la mobilisation concrète des ouvriers. Mais surtout, il ne veut en aucun cas, tout comme l'ADGB, offrir la moindre prise aux campagnes unitaires des syndicats et des partis communistes. Ceux-ci, bien sûr, ne sont pas restés inactifs : dès le 7 janvier, une conférence des PC de France, d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, de Hollande, d'Italie et de Tchécoslovaquie s'est réunie à Essen afin de convenir de la campagne d'action en cas d'invasion ; le 13, deux jours après l'entrée des troupes françaises, l'ISR et la direction de la III<sup>ème</sup> Internationale lancent un appel « à tous les ouvriers, paysans et soldats, contre l'occupation de la Ruhr » et proposent le lendemain à la FSI et aux Internationales de Londres et de Vienne d'appeler ensemble à une grève générale le 31 janvier. La réaction des dirigeants syndicaux et socialistes est très négative, la FSI mettant en garde ses affiliés contre toute tentative d'action commune. Finalement, le même processus se déroule sur la question de la lutte contre la guerre que dans les autres domaines de la vie syndicale. De peur de se trouver sur le terrain même où les communistes souhaitent les entraîner, les dirigeants réformistes refusent la

---

<sup>127</sup> FIMMEN Edo, op. cit., p 28. Sur la FSI et l'invasion de la Ruhr, voir VAN GOETHEM Geert dans CAREW Anthony (dir) (2000), op. cit.

<sup>128</sup> CGT : *congrès confédéral, janvier-février 1923, compte rendu*, pp 54 à 58. La réponse de Léon Jouhaux mérite d'être citée : après avoir évoqué le « ridicule » de la position française, de « cette France révolutionnaire et républicaine, à laquelle les travailleurs de tous les pays de l'Europe en particulier étaient profondément attachés (...) », il ajoute : « il est réconfortant de voir ici la pensée française secondée, amplifiée par la pensée des prolétariats des autres pays et par l'affirmation de la Fédération syndicale internationale ». Il poursuit un moment en citant Jaurès et conclut, à la surprise sans doute des délégués étrangers : « Je déclare qu'il n'est pas d'autre réponse plus significative à faire à nos camarades des délégations étrangères que d'entonner avec eux, le chant de l'Internationale » (p 55).



confrontation : ils préfèrent ne rien faire plutôt que de faire - ou de paraître faire - avec les communistes. Pour éviter ce piège, ils tombent dans un autre, celui de l'inaction traduite en défiance vis-à-vis de la classe ouvrière qui finira par le leur rendre . En Allemagne, 1923 marque une montée de l'influence communiste, particulièrement dans la Ruhr mais aussi dans toute l'Allemagne<sup>130</sup>. En France, l'attitude de la CGT apporte de l'eau au moulin de ses détracteurs de l'extrême gauche : la répression conduite par le gouvernement de Poincaré, la levée de l'immunité parlementaire de Marcel Cachin et son arrestation, l'intrusion de la police dans les locaux de l'Humanité se déroulent dans un assourdissant silence de la part de Léon Jouhaux, l'homme de la paix, celui qui, au congrès de l'Internationale, en 1924, appelle les travailleurs à user « de toutes leurs forces organiques et morales pour refouler les entreprises ouvertes ou cachées du militarisme ou de l'impérialisme »<sup>131</sup>.

Autour de l'affaire de la Ruhr, Léon Jouhaux met en adéquation le virage opéré sur le plan national et la ligne majoritaire acquise désormais au sein de l'Internationale. Les radicaux ont perdu mais une fracture s'installe désormais au sein de l'organisation internationale : à l'affaiblissement politique et numérique de la FSI, le « janvier

---

<sup>129</sup> La question reste posée de l'action effective, en France, de la CGT contre le danger de guerre qui menace dans la Ruhr. Peut-être parce que les communistes en parlent beaucoup, la direction du mouvement confédéré a choisi la discrétion. Par exemple, lors du congrès de 1922, la FSI décide la diffusion de timbres « Guerre à la guerre » par les organisations affiliées. En août le secrétariat d'Amsterdam demande aux centrales le nombre de timbres dont elles ont besoin. 11 millions de timbres seront édités dont 8 millions pour les Allemands, 1 million pour les Belges, 360 000 pour les Néerlandais, 426 000 pour les Suédois etc. La CGT commande ... 159 000 timbres, un peu plus que le Danemark ! Aucune contre-valeur de ces timbres n'est reversée par la centrale française au fonds contre la guerre en décembre 1923 ; L'œuvre de la FSI, op cit, p 65. Une carte postale « Guerre à la guerre » illustrée par Théophile-Alexandre Steinlen est vendue début 1924...au profit du Peuple à un moment où le journal de la CGT connaît des difficultés financières. Voir TARTAKOVSKI Danielle : « De la scission à la réunification » dans DAPHNIS Françoise (dir) (1995) : *Le Peuple à la Une*, Montreuil, éditions SEAPJS.

<sup>130</sup> Malgré la reprise en main sectaire du KPD par le secrétariat du Komintern, des gouvernements ouvriers (KPD et gauche du SPD) ont été proclamés en Saxe et en Thuringe au mois d'octobre, rapidement défaits par la Reichswehr tout comme le soulèvement de Hambourg quelques jours plus tard. En 1925, le KPD est plus influent que le SPD parmi les ouvriers de la Ruhr. Les communistes sont présents dans de nombreux syndicats de l'ADGB et un syndicat communiste, l'UDHuk, enregistre, par exemple, un tiers des voix chez les mineurs de la Ruhr la même année. Voir sur ce point PETERSON Larry : *Internationalism and the British Coal Miners' strike of 1926 ; the Solidarity Campaign of the KPD among Ruhr Coal Miners*. Dans VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.

<sup>131</sup> Le 10 janvier 1923, la police envahit le siège de l'Humanité, arrête chez eux Gaston Monmousseau, secrétaire général de la CGTU, Marcel Treint, Georges Marrane et trois autres dirigeants communistes. Le 13 janvier, l'immunité parlementaire de Marcel Cachin est levée, il est arrêté le 30.

terrible » de 1923<sup>132</sup> porte un coup supplémentaire, celui d'un effondrement moral dans le désaveu de ses propres engagements.

La gauche de la FSI a perdu une bataille dans laquelle Léon Jouhaux, Corneille Mertens et les Allemands n'ont pas joué un moindre rôle<sup>133</sup>. Mais un ressort s'est brisé, une crise est ouverte que la démission de Edo Fimmen met en relief et qui poursuivra la FSI jusqu'à sa disparition. Aucune résolution de congrès ne manquera de saluer d'un coup de chapeau la grève générale contre la guerre qui continue de figurer dans le programme officiel. Mais qui peut encore y croire ? Les conséquences nationales et internationales de ces événements coulent de la même source : condamnées à la même impuissance par le refus de l'action commune devenu par « la force des choses » refus de l'action tout court, la CGT comme la FSI se trouvent enchâssées dans une gangue participationniste excluant toute marge de manœuvre. Elles s'accrochent à la présence sans les forces suffisantes pour dicter les règles d'un jeu qui la piège : « Les conventions sans le glaive ne sont que paroles, dénuées de force d'assurer aux gens la moindre sécurité » écrivait Hobbes (*Léviathan*), le glaive de la grève générale se transforme en sabre de bois à l'issue de la campagne de la Ruhr et le mouvement syndical international entre dans une crise profonde qui le verra se décomposer, par tranches, perdant ici les syndicats italiens, là les syndicats d'Allemagne<sup>134</sup> puis d'Autriche, de Roumanie, de Lituanie etc. Armé de ses résolutions et parfois d'excellents programmes, il s'accroche désormais sans recours aux institutions meurtries issues de la Première Guerre mondiale que vident progressivement de sens les évolutions politiques et idéologiques d'un monde en profond bouleversement.

## 2.2 LA PRESENCE INTERNATIONALE

---

<sup>132</sup> Cet article déjà cité, publié par Edo Fimmen dans l'organe de la Fédération internationale des ouvriers des Transports, est vivement discuté au sein de l'Internationale. Il est diffusé en brochure par l'ISR (par *La Librairie du travail*, avec une préface de Pierre Monatte). Finalement Edo Fimmen démissionne de son poste en octobre 1923 et intègre le SPI des Transports d'où il mènera la vie dure aux dirigeants de la FSI.

<sup>133</sup> On ne saurait suivre les biographes de Léon Jouhaux qui restent fort discrets sur cet épisode. La seule mention qui est faite de l'affaire de la Ruhr est celle-ci : « En janvier 1923, il [Léon Jouhaux] obtient du Conseil de la FSI réuni à Amsterdam une protestation contre l'occupation de la Ruhr par les troupes alliées et un appel à la Société des nations pour mettre fin à une action militaire dont les conséquences peuvent être désastreuses » ; TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) : *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, pp 57-58.

<sup>134</sup> L'ADGB rompt avec la FSI au début de 1933 en raison de la condamnation du national-socialisme par celle-ci. Les dirigeants du plus grand syndicat allemand ont cru jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1933 pouvoir composer avec le nouveau Chancelier du Reich. Le 2 mai, ils sont tous en prison.

Le nouveau réformisme qui s'installe dans le mouvement syndical français à l'occasion du premier conflit mondial n'est pas une réponse « nationale » à une situation française. Si la nation occupe une place décisive, nous l'avons montré, comme lieu d'inscription de la nouvelle stratégie, si elle acquiert dans les représentations syndicales du courant réformiste des contenus nouveaux (et de toutes neuves vertus), elle ne correspond nullement, ni dans les intentions ni dans les pratiques effectives, à un « repli » syndical sur le périmètre hexagonal. C'est pourquoi nous avons évoqué ci-dessus cette période comme celle d'une « cristallisation de formes syndicales nationales » et non d'une « nationalisation » du syndicalisme, formule qui séduit l'entendement mais ne rend pas compte de l'articulation mouvante mais toujours là du national et de l'international dans la vie syndicale.

« La Révolution de 1789 a défini et établi les droits de l'homme et du citoyen, la guerre actuelle doit aboutir à proclamer les droits nationaux et internationaux du travail »<sup>135</sup> . La formule définit le champ des nouvelles ambitions. Le secrétaire général de la CGT n'aura de cesse d'y revenir, dans les congrès de la CGT, dans ses écrits de circonstances comme sur la scène internationale, dans les mille lieux où son omniprésence l'appelle, à la conférence de la Paix puis au BIT, dans les commissions de la SDN, à la FSI. Cet engagement est souvent attribué à la personnalité de Jouhaux, mais celle-ci ne saurait rendre compte de choix dans lesquels il joue un grand rôle mais qui n'engagent pas que lui : Roger Bourderon et Alphonse Merrheim, les « zimmerwaldiens » animateurs du Comité pour la reprise des relations internationales (CRRI) pendant la guerre, sont également actifs dans la reconstruction des relations internationales syndicales, tout comme Georges Dumoulin qui siègera aux côtés de Léon Jouhaux au BIT jusqu'à la fin des années vingt. Des fédérations importantes, au premier rang desquelles la Fédération de la métallurgie mais aussi celle des mineurs recomposent très rapidement un tissu de relations internationales ; Bidegaray prend part à la reconstruction de la Fédération internationale des ouvriers des Transports. C'est bien un groupe dirigeant qui se met alors en place, porteur d'un projet correspondant non pas à « l'émergence du réformisme », lequel existait bien avant la guerre, mais à une tentative de

---

<sup>135</sup> Léon Jouhaux, Mémoire de Leeds, juillet 1916.

renouvellement et de formalisation interprofessionnelle de celui-ci <sup>136</sup> : cette stratégie passe par l'international, et d'abord par l'organisation d'un syndicalisme international. Nous avons déjà vu comment la « présence » internationale peut être assurée par le biais des intellectuels imprégnés de références étrangères et liés au groupe dirigeant de la CGT. Nous voudrions montrer ici combien la politique de la présence mise en place par le groupe dirigeant de la CGT enjambe alors sans s'y arrêter les deux niveaux du national et de l'international ; nous allons d'abord examiner le rôle de l'entreprise de législation sociale internationale qui se met en place avec l'Organisation internationale du travail. Nous verrons ensuite comment la CGT incorpore dans un grand nombre de domaines d'activité des ressources en provenance directe de la FSI. Nous montrerons enfin comment le planisme qui « s'empare » des esprits au cours des années trente est un phénomène européen qui, à partir du syndicalisme allemand, s'étend par capillarité à tous les courants syndicalistes d'Europe.

### **2.2.1 LA LEGISLATION INTERNATIONALE, L'ŒUVRE DU BIT**

La législation ouvrière internationale est une préoccupation ancienne du mouvement ouvrier puisqu'elle figure déjà parmi les vœux du premier congrès ordinaire de l'AIT (1866). Le gouvernement suisse est à l'origine des premières initiatives, il demande en 1896 la création d'un Bureau international d'études et de statistiques <sup>137</sup>. Bien qu'elle intéressât certains « cercles de réformistes bourgeois » <sup>138</sup>, les gouvernements peinent à se mettre d'accord sur des conventions internationales encadrant le travail. En 1890, une conférence tenue à Berlin se conclut par des vœux sans grande implication pratique. De nombreuses associations internationales (privées) œuvrent dès lors dans ce sens jusqu'à la création à Bruxelles, en 1900, d'une « Association internationale pour la protection légale des travailleurs ». Celle-ci met en place, l'année suivante, un « Office

---

<sup>136</sup> PAPAYANIS Nicholas (1985) : Alphonse Merrheim : *The Emergence of Reformism in Revolutionary Syndicalism, 1871-1925*, Dordrecht, Boston etc., Nijhoff.

<sup>137</sup> DOLLÉANS Edouard (1943) : *Histoire du travail*, Paris, Domat-Monchrestien, p 282.

<sup>138</sup> OUDEGEEST Jan : « Sur l'Office international du travail », dans *Le Mouvement syndical international*, juillet 1921 Plus récemment GREGAREK Rainer (1999) : « Une législation protectrice : les congrès des assurances sociales, l'association pour la protection légale des travailleurs et l'Association pour la lutte contre le chômage » dans TOPALOV Christian (dir) (1999), op. cit., pp 317-333.

international du travail », véritable ancêtre de l'OIT<sup>139</sup>. Le Secrétariat syndical international se contente de collaborer à cet organisme : il délaisse curieusement la question, s'en décharge, d'un côté sur les SPI qui la prennent en charge sectoriellement, de l'autre sur la II<sup>ème</sup> Internationale, seule habilitée selon les canons de l'orthodoxie à élaborer les propositions d'ordre politique !

Il en va autrement au cours de la guerre : la FSI en tant que telle n'est guère active<sup>140</sup> mais plusieurs conférences, à géométrie variable, rassemblent diverses composantes du mouvement international. De part et d'autre, l'idée se fait jour que la fin de la guerre doit voir l'établissement d'une législation ouvrière internationale et ce point de vue est renforcé par la publication des quatorze points de la plate-forme du Président Wilson<sup>141</sup>. Tenue sur fond de révolution spartakiste à Berlin et à Munich, la première conférence de la Paix (janvier 1919) fait droit à cette demande et désigne une

---

<sup>139</sup> La première initiative du gouvernement suisse date de 1881 : il convoque alors une conférence intergouvernementale pour examiner les conditions d'une régulation internationale des conditions de travail. Elle n'eut pas véritablement de suite avant 1896, elle montre cependant que l'évolution du libre échange et d'une économie européenne ouverte posait alors la question d'une harmonisation des conditions de la concurrence. En 1897, une conférence internationale a lieu à Zurich à l'initiative de la Confédération générale du travail Suisse entre organisations ouvrières chrétiennes et socialistes qui demandent ensemble l'élaboration d'une législation internationale du travail et la création d'un « Office international de la protection ouvrière » (165 socialistes, 98 chrétiens selon Edouard Dolléans). Il faudra attendre quelques décennies avant de revoir pareille « unité d'action » entre organisations ouvrières laïques et chrétiennes. Cela démontre à tout le moins que le mouvement syndical prend conscience très tôt qu'un progrès durable dans l'évolution des salaires et plus encore la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail passent par la dimension internationale. Ce constat est le moteur de la création des SPI, les premiers dans l'ordre de l'organisation du syndicalisme international. Outre les auteurs cités, voir OUDEGEEST Jan : « La législation sociale internationale » dans *L'œuvre de la FSI, 1922-1924*, pp 287-299 ; ainsi que FONTAINE Arthur : « A review of International Labour Legislation » dans SOLANO John (1920) (dir) : *Labour as an International Problem*, Londres, Macmillan, pp159-194. Arthur Fontaine fait remonter à Robert Owen l'idée d'une convention internationale visant à régler les conditions générales du travail, notamment dans un mémorandum qu'il adressa en 1818 aux ministres plénipotentiaires de la Sainte Alliance.

<sup>140</sup> « Pour faire de son mieux, elle ne fait rien » écrit l'*Avanti* le 24 février 1916 ; cité par ROSMER Alfred : op. cit., p 147.

<sup>141</sup> Deux étapes syndicales sont à relever au cours de la guerre : la conférence de Leeds (juillet 1916) qui adopte une résolution : « Le traité de Paix (...) doit également mettre hors d'atteinte de la concurrence capitaliste internationale et assurer à la classe ouvrière de tous les pays un minimum de garanties d'ordre moral et matériel relatives au droit du travail, au droit syndical, aux migrations, aux assurances sociales, à la durée, à l'hygiène et à la sécurité du travail ». La résolution demandait aussi la création d'une commission internationale et d'un Office du travail BERENSTEIN Alexandre (1936) : *Les organisations ouvrières, leurs compétences et leur rôle dans la société des nations*, Paris, Pédone, p 20. Transmises à Legien, discutées lors d'une autre conférence (Berne, décembre 1916), ces propositions deviennent en quelque sorte les « buts de guerre » de la classe ouvrière et seront présentées comme telles à l'issue des conférences socialistes et syndicalistes interalliées qui se tiennent en 1918. A noter que dans le mémorandum déposé par Léon Jouhaux à Leeds, celui-ci inscrivait le projet social comme une des bases d'une Fédération des Etats-Unis d'Europe. La conférence de Leeds est vivement condamnée par l'aile zimmerwaldienne de la CGT. Voir le jugement, notamment de Alphonse Merrheim dans ROSMER Alfred (1959) : *Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale*, tome 1 : « De l'Union sacrée à Zimmerwald », Paris, Mouton, pp 149-153.

commission de quinze membres chargée d'étudier la question de la législation internationale du travail <sup>142</sup>. Les travaux de cette commission, passablement édulcorés, sont adoptés à la conférence de Washington (octobre 1919) : les huit heures de travail par jour (48 heures par semaine) et huit alinéas « sociaux » sont alors inscrits comme clause XIII dans les Traités de Versailles et de Saint Germain. Pour hâter l'installation des contre-feux à l'expansion de la révolution, la conférence décide de ne pas attendre l'entrée en vigueur officielle des traités : l'Organisation internationale du travail installe aussitôt ses foyers à Genève et entame son œuvre législative <sup>143</sup>.

Une longue collaboration s'installe dès lors entre l'OIT, son bras séculier, le Bureau international du travail, et la Fédération syndicale internationale qui vient de les porter sur les fonts baptismaux : l'arrivée d'Albert Thomas à la tête du BIT, bientôt entouré de l'équipe de réformateurs agrégée autour de L'information ouvrière et sociale, inaugure une longue période de présence de la FSI dans les institutions genevoises.

Si on la rapporte aux intentions des syndicalistes, les résultats de cette politique paraissent singulièrement faibles : Georges DH et Margaret Cole jugeaient en 1933 que la plupart des pays industrialisés auraient connu la même évolution des standards de vie si l'OIT n'avait pas existé <sup>144</sup> : c'est fort probable et l'heure n'était pas encore à ce que quelques pays sous-développés profitassent de l'effet d'entraînement enregistré (relativement) plus tard. Les époux Cole mettaient néanmoins en avant un aspect singulier, au départ annexe mais devenu central (et plus encore depuis lors), à savoir l'aspect « rencontres, échanges », auquel donnent lieu les assemblées annuelles de l'OIT ou celles, moins peuplées mais plus fréquentes, du Bureau international : rencontres

---

<sup>142</sup> James T. Shotwell, délégué américain à la Commission écrit en 1920 que « l'ombre de la révolution » domine alors l'Europe et les préoccupations de ses gouvernements SOLANO John (1920) op. cit., pp 43-66.

<sup>143</sup> Le déroulement des travaux de cette commission est étrange. Gompers, non-membre de la conférence de la Paix, la préside « au nom du gouvernement américain ». Les représentants gouvernementaux les plus actifs sont Georges Barnes et Emile Vandervelde : les deux hommes, dont le dernier est encore Président de l'Internationale socialiste, sont alors ministres dans leurs gouvernements respectifs. Ils s'opposent aux syndicalistes sur de nombreux points et notamment sur celui, très important, du mode de représentation au sein de l'organisme genevois. Les « politiques » souhaitent des délégations de quatre membres par pays, deux délégués du gouvernement, un délégué des organisations ouvrières, un délégué des organisations patronales alors que Samuel Gompers et Léon Jouhaux se battent pour une délégation à trois. Les socialistes gouvernementaux misaient sur un développement linéaire de la participation socialiste aux affaires des pays européens et escomptaient ainsi capter une influence majoritaire au sein de l'OIT. Ni Jouhaux ni Gompers ne l'entendaient ainsi : l'affrontement ultime sur cette question vit la défaite attendue des syndicalistes, ce qui ne fut pas pour rien dans le jugement sévère du secrétaire de l'AFL à l'égard de l'OIT ... et des socialistes européens en général.

<sup>144</sup> Georges et Margaret COLE dans *The intelligent man's review of Europe Today*, 1933, Cité par PRICE John (1945) : *The International Labour Movement*, Londres, Oxford University Press, p 3.

entre syndicalistes, rencontres aussi entre syndicalistes et représentants des gouvernements, du patronat, rencontres avec des fonctionnaires internationaux, diplomates, experts économiques, juridiques etc. Ces pratiques de sociabilité sont relativement nouvelles pour les représentants ouvriers à cette époque : elles se banalisent plus tard lorsque les relations professionnelles sortent de l'ère barbare avec, en France, le Conseil national économique ou mieux encore, dans le second après-guerre, avec le Conseil économique et social. En 1919, elles inaugurent, du moins pour les Français, une ère nouvelle rompant avec l'exclusivisme ouvrier d'avant 1914 qui façonne encore nombre de représentations militantes à l'intérieur de la CGT.

En dehors donc de ce rôle, important, l'œuvre du BIT en matière de législation sociale internationale se mesure strictement à l'aune de l'évolution des rapports de force sociaux au long de la période : de 1919 à 1921, les huit heures de travail sont adoptées pratiquement partout en Europe (sept heures pour les mineurs), soit par la loi soit par des accords collectifs ; des organes de régulation au niveau national comme au niveau des entreprises ont trouvé forme dans de nombreux pays. Après les premières mesures adoptées dans l'enthousiasme par les délégués à l'OIT, arrive l'ère des commissions d'études qui, cent fois sur le métier, remettent les mêmes dispositions en débat sans jamais conclure ; les conventions adoptées ne sont pas ratifiées par les Etats <sup>145</sup> alors que leurs représentants les votent bien souvent à l'assemblée <sup>146</sup> ; mieux même, un grand nombre de pays adhérents à l'OIT n'ont pas jugé bon de désigner des délégués ouvriers alors que les traités fondateurs leur en font obligation <sup>147</sup>. Ceux qui s'acquittent de cette obligation le font parfois au mépris des règles convenues et sans établir toujours de

---

<sup>145</sup> La plus symbolique est évidemment celle sur les huit heures. La journée de huit heures est entrée dans les lois nationales mais aucun des grands Etats n'a jamais ratifié la Convention internationale s'y rapportant. Personne ne voulait se lier par un engagement souscrit devant l'instance internationale. On le comprend assez facilement en observant qu'après 1921, les tentatives ont été nombreuses pour revenir en arrière sur les huit heures en commençant par les sept heures accordées dans le secteur minier : en Grande Bretagne, en Allemagne, en Italie, en France, les luttes ont été nombreuses mais jamais coordonnées.

<sup>146</sup> Par exemple en 1935, 44 délégués gouvernementaux sur 48 votent la convention sur la nécessité de réduire la durée du travail et soutiennent le principe de la semaine de quarante heures. Aucun gouvernement ne ratifie ni ne met en application.

<sup>147</sup> Lors de la première conférence générale, le 29 novembre 1919 à Washington, qui adopte la convention sur les huit heures, 14 Etats sur les 40 représentés n'ont désigné que des délégués gouvernementaux et 16 ans plus tard, en 1935, c'est 16 Etats qui n'ont encore désigné aucun délégué ouvrier. Les arguments ne manquent pas de sel puisque certains gouvernements ont évoqué des raisons de coûts. Les délégués de la FSI s'émeuvent à chaque session annuelle de ces manquements à la lettre du Traité mais en vain ; BERENSTEIN Alexandre (1936) : *Les organisations ouvrières, leurs compétences et leur rôle dans la société des nations*, Paris, Pédone.

critère valable sur la « représentativité » des délégués par eux désignés<sup>148</sup>. Pour pouvoir jouer le rôle qu'elle s'est assignée, la FSI s'assure tout d'abord le monopole de la représentation ouvrière, ce que personne ne peut lui contester en 1919. La question des syndicats chrétiens se pose cependant rapidement et, systématiquement soutenus par les patrons et les délégués des gouvernements, les syndicalistes chrétiens pénètrent progressivement les commissions et l'Assemblée générale au grand dam de la Fédération d'Amsterdam. Ses recours repoussés, la FSI maintient au moins son monopole de représentation au Conseil d'administration du Bureau et aussi dans la gestion du groupe ouvrier de l'Assemblée<sup>149</sup> au moins jusqu'au milieu des années trente.

L'OIT, comme toutes les institutions issues de l'ordre de Versailles, n'a guère répondu aux attentes qui y furent investies par les syndicalistes. Elle a survécu à la déroute de la SDN et à la faillite avérée des traités de 1919 car si la Seconde Guerre mondiale a rayé d'un trait de plume le désordre établi de l'entre-deux-guerres, elle n'a pas aboli la question sociale. Et puis l'OIT remplissait - et remplit toujours - d'autres fonctions que celles répondant à sa mission officielle : l'assemblée annuelle à Genève est un lieu de contacts, elle joue un peu, et encore aujourd'hui, le rôle que jouaient les expositions universelles au siècle précédent ; on y rencontre ceux que l'on ne pourrait ou ne saurait rencontrer en d'autres lieux. Elle est une sorte de « foire » internationale où chacun a le droit de rencontrer « par hasard » ceux que la bienséance domestique interdit d'afficher ailleurs comme des interlocuteurs<sup>150</sup>.

---

<sup>148</sup> La naissance de l'OIT a imposé aux Etats d'établir des critères de représentativité ce qu'un bon nombre d'entre eux, et en particulier la France, n'avait jamais été tenu de faire jusqu'alors : la question se posait en France pour la CFTC et plus généralement pour les syndicats chrétiens. La représentativité fut en général refusée aux chrétiens ; ils réussirent à la contourner par les gouvernements suisse et néerlandais qui désignèrent par des biais divers (experts du gouvernement ou conseillers techniques du groupe ouvrier) des syndicalistes chrétiens. L'Union des syndicats suisse a déposé un recours contre la présence du délégué d'un syndicat très minoritaire mais il fut battu. A presque toutes les conférences, les représentants de la FSI ont fait de semblables recours toujours battus par l'alliance entre gouvernements et représentants patronaux. La question prit une autre importance lorsque le gouvernement italien désigna un représentant des syndicats fascistes.

<sup>149</sup> Petrus Joseph Serrarens, secrétaire général de la CISC, devient néanmoins vice-président du groupe ouvrier de l'Assemblée en 1934. Jusqu'en 1932, une commission des propositions de 24 membres appartenant aux trois groupes répartissait les candidatures aux commissions déposées par les représentants des groupes, ce qui permettait à la FSI de contrôler les représentants du groupe ouvrier dans toutes les commissions. En 1932, un nouveau règlement est venu autoriser un délégué à demander directement à la commission de lui attribuer un poste. La FSI a rudement combattu une telle proposition qui conduisait à l'acceptation du délégué fasciste dans une commission, bataille perdue comme les précédentes.

<sup>150</sup> Nous empruntons ce terme de « foire » à René Sallane, ancien responsable de la CFDT aux relations internationales. Voir « entretiens » en annexe 2.



En tous les cas, l'OIT n'a pas été, à cette époque, le lieu où se scellait l'accord général entre syndicalistes, patronats et gouvernements, cette collaboration douce que l'Internationale rouge n'avait cessé de dénoncer. La question demeure du rôle que la FSI s'assignait alors dans une enceinte où son point de vue était systématiquement tenu en échec, ses propositions balayées et ses délégués humiliés : à partir de 1922, le gouvernement de Benito Mussolini s'est battu pour l'obtention d'une pleine reconnaissance du délégué fasciste qu'il avait désigné. L'OIT la lui a accordée et encore après 1927, lorsque les confédérations non fascistes ont été supprimées et que le délégué italien n'était plus le représentant d'un syndicat de salariés, fussent-ils fascistes, mais le représentant d'un syndicat mixte dont les responsables étaient désignés directement par l'Etat. Ce soutien des gouvernements démocratiques sera plus étrange encore lorsque ce délégué sera nommé en tant que représentant ouvrier dans quelques commissions de travail ; surprenants aussi les deux sièges attribués aux représentants de l'*Arbeitsfront*, dès 1933, après que le gouvernement du Chancelier Hitler eut fait arrêter, pendant le cours de l'Assemblée annuelle, le délégué ouvrier Leuschner dont les propos avaient déplu et ce, en dépit de l'immunité dont bénéficiaient en principe les membres de l'organisation genevoise <sup>151</sup> ! Et l'on peut y ajouter la reconnaissance des représentants fascistes autrichiens, bulgares et de quelques autres qui ont profondément dénaturé le sens de l'Assemblée.

### **2.2.2 PRESENCE ET ABSENCE DE L'ABSENCE**

La question de la présence ou du départ de l'OIT est maintes fois disputée dans les assemblées statutaires de la FSI. Elle figure également à l'ordinaire des congrès de la CGT. La FSI ne tire guère de ressources de sa présence à Genève mais tout concourt pourtant à la « fixer » dans ce rôle. En peine d'une stratégie alternative, sa vie propre ne repose bientôt plus sur autre chose que sur l'activité institutionnelle de son groupe

---

<sup>151</sup> Toutes ces indications sont tirées de BERENSTEIN Alexandre, op. cit.; L'auteur, juriste modéré, s'étonne en plusieurs lieux de cet ouvrage merveilleusement documenté, de la patience des délégués de la FSI qui ont enduré, selon lui, les pires humiliations. On pourrait y rajouter la mansuétude des démocraties à l'égard des libertés prises par les gouvernements fascistes ou nazis, qui ne s'arrêtent pas aux exemples évoqués ici. Elles trahissent toutes « l'esprit » des clauses sociales de Versailles lesquelles présupposaient très clairement un ordre démocratique.

dirigeant<sup>152</sup>. Après 1923, l'organisation d'Amsterdam s'est vidée de la partie substantielle de sa vocation au profit d'une fonction tribunicienne purement rhétorique<sup>153</sup>. L'animation de la conflictualité sociale et politique est alors abandonnée à l'aile « orientée vers Moscou », ce qui concentre mécaniquement la vie de la FSI sur la présence dans les institutions internationales, quelle qu'en soit l'efficacité réelle ou ressentie.

Nous avons déjà signalé comment la dynamique qui donne naissance à l'organisme s'épuise très rapidement : le désintérêt des gouvernements une fois la menace révolutionnaire retombée, la désastreuse gestion des réparations, le retour des politiques monétaristes dures (Poincaré, Churchill), la crise monétaire puis économique, tout cela a progressivement sapé les bases d'une régulation sociale internationale profitable aux ouvriers. Curieusement, l'affaiblissement de l'institution ne tend pourtant pas à distendre les liens que la FSI a tissés avec ses dirigeants : la relation paraît au contraire se consolider du fait de la crise de l'OIT elle-même. Egaleme nt vidées de charge propulsive, la FSI et l'OIT ne survivent d'une certaine manière que de l'habitude et de la relation qu'elles ont nouée. Il ne s'agit en rien d'un « échange politique », tel que Alessandro Pizzorno l'analysera bien des années plus tard. Aucune des conditions réelles d'effectivité de la transaction n'existe alors. Il s'agit d'un simple échange de service, une garantie réciproque de survie, la légitimité de l'un n'étant maintenue que par l'importance que l'autre lui accorde. S'établit ainsi une sorte de solidarité de destin qui ne signifie pas accord formel sur les questions en débat, bien au contraire. La

---

<sup>152</sup> A tout moment, la FSI est représentée à l'Assemblée par son président et son secrétaire général en plus de l'inamovible Léon Jouhaux, membre du conseil d'administration du BIT et toujours présent à ce titre. On ne saurait toutefois souscrire à ce propos de Georges Lefranc qui, lui aussi assez évasif sur la vie de la FSI, écrit cependant : « Grâce au BIT, la cohésion de la FSI croît en effet d'année en année » LEFRANC Georges (1967) : *Le mouvement syndical sous la troisième République*, Paris, Payot, p 295. Le malaise au contraire n'a de cesse d'y grandir comme en témoigne le congrès de crise de 1927. Au début des années vingt déjà, la contestation traverse tous les congrès de l'Internationale syndicale : certains même s'en vont, à l'exemple des Norvégiens qui, dénonçant la collaboration de classe, quittent la FSI à cause de l'OIT. Leurs Fédérations, comme celles du syndicat finlandais resteront toutefois membres des SPI, ce qui irriterait beaucoup les dirigeants d'Amsterdam qui tenteront d'y mettre bon ordre. Au congrès de 1922, Roger Bourderon quitte la salle avant l'intervention d'Albert Thomas : « On aurait pu nous prévenir », dit-il. Le conflit à propos de l'alliance russe traverse toute la période et l'opposition des SPI dans le fonctionnement même de la centrale est patente. La thèse de la « cohésion croissante » n'est pas véritablement adaptée, même entre les membres du groupe siégeant au BIT puisque plusieurs congrès de la FSI déplorent jusqu'au manque de cohésion des interventions de ses membres à Genève !

<sup>153</sup> La « fonction tribunicienne » évoquée par Georges Lavau à propos du Parti communiste s'appuie sur une construction sociale propre à l'écosystème communiste ; elle n'est pas de pure rhétorique car elle s'inscrit en relais de pratiques sociales diverses organiquement liées au groupe social des ouvriers. Ce n'est pas le cas pour la FSI, pas plus que pour la CGT à cette époque.

relation ne peut se survivre que si elle est nourrie, elle ne tient que sous-tendue par des désaccords seuls capables de susciter une dynamique permanente d'ajustement.

Les représentants d'Amsterdam dénoncent fréquemment l'incapacité du BIT à faire respecter par les gouvernements les règles auxquelles les traités internationaux les contraignent normalement et Albert Thomas, présent à la quasi-totalité des congrès de la FSI, fait scandale à celui de 1929 lorsqu'il déclare à la tribune, en réponse à une telle interpellation, que l'OIT est faible parce que les mouvements syndicaux nationaux sont trop faibles pour exercer les pressions suffisantes sur leurs gouvernements <sup>154</sup>.

La stratégie de la présence est le fondement de la politique de la FSI comme, en France, celle de la direction de la CGT : sa faiblesse est patente dans un tel contexte car la relation issue de l'interaction se referme comme un piège sur le syndicat qui ne peut en sortir ; certes, les deux parties y trouvent leur compte, ce qui est une condition nécessaire de durabilité. Mais l'autre condition apparaît alors : la présence n'est créatrice que par la possibilité toujours là de l'absence, l'absence qui entrave l'intérêt de l'autre partie et renouvelle par sa virtualité les conditions du compromis authentique. Or la FSI ne peut se retirer de l'OIT sans précipiter le reflux des symboliques sociales de l'après-guerre. Elle ne peut s'en retirer car sa vie propre ne repose sur rien d'autre que sur l'activité institutionnelle de son groupe dirigeant ; en absence d'une possibilité de l'absence, la présence se révèle comme stratégie d'un groupe de pression là où il eût fallu un mouvement social <sup>155</sup>.

---

<sup>154</sup> L'anecdote est intéressante non seulement parce qu'elle montre ces « tensions nécessaires » à l'interaction mais aussi parce qu'elle se reproduit pratiquement dans les mêmes termes quatre décennies plus tard entre la Confédération européenne des syndicats libres (CESL) et le président de la Commission européenne de l'époque, Jean Rey, invité au congrès de 1969 de l'organisation syndicale : face à une sévère critique sur l'absence persistante de sommets sociaux au sein de la Communauté, Jean Rey met en cause « la faiblesse des moyens de pression que les syndicats pourraient déployer à l'égard du pouvoir politique à chaque fois qu'il s'agit de problématiques européennes » GOBIN Corinne (1996) : *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économie européenne. Etudes des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991)*, Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles, p 321.

<sup>155</sup> « Le conflit entre les exigences financières orthodoxes, les politiques monétaires et la résistance que le mouvement ouvrier pouvait leur opposer était d'ordre politique. Le mouvement ouvrier fit un effort désespéré pour y répondre avec les moyens d'un groupe de pression » STURMTHAL Adolf (1943) : *The Tragedy of European Labor, 1918-1939*, New York, Columbia, p 13. Cette critique est soutenue au sein de la FSI par Edo Fimmen, bien sûr, qui reproche aux dirigeants de la Fédération d'avoir négligé l'importance des thèmes politiques de l'après-guerre et d'avoir vidé la Fédération de toute puissance. Cette situation n'est pas sans rappeler celle de la Confédération européenne des syndicats quelques décennies plus tard, et aussi celle de la CISL.

## 2.3 *POUR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE EUROPEEN*

L'investissement de la FSI dans l'Organisation internationale du travail ne peut pas être appréhendé isolément. Il n'est pas simplement adossé à la nécessité d'assurer la survie des acquis sociaux de l'après-guerre ou de promouvoir l'élaboration de règles en matière d'hygiène et de sécurité au travail <sup>156</sup>. D'ailleurs Léon Jouhaux et les autres responsables de la FSI n'entendent nullement limiter leur intervention à l'OIT : pour eux, l'ordre international est d'abord défini par l'existence de la Société des Nations et bien que la FSI n'ait jamais obtenu d'y être représentée en tant que telle, c'est dans le cadre des institutions du nouvel ordre international, construit autour de celle-ci, qu'elle entend inscrire son action.

### 2.3.1 *NAISSANCE D'UNE RELATION TRIANGULAIRE*

Dès sa nomination au sein de la délégation de la France à la Société des Nations, Léon Jouhaux y défend la position de la FSI demandant que la SDN s'occupe des questions économiques et institue un organisme *ad hoc* sur le modèle de l'OIT <sup>157</sup>. Il n'est pas suivi mais devant les premières manifestations de montée du chômage, l'Assemblée de la SDN reprend la proposition et le Conseil met en œuvre la préparation d'une Conférence

---

<sup>156</sup> Pour être complet, il faudrait regarder à partir des SPI les quelques acquis en matière de règlements du travail construits à travers l'action du BIT : par exemple la prohibition de l'usage du mercure dans l'industrie chapelière et de la céruse dans la peinture, actions prises en charge par les SPI concernés LORWIN Lewis L. (1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, p 318.

<sup>157</sup> Léon Jouhaux est nommé membre de la délégation française en 1924, dès l'entrée en fonction du gouvernement Herriot. Il y restera jusqu'en 1938, voyant passer autour de lui un grand nombre de représentants des gouvernements successifs. Plusieurs gouvernements européens font de même, assurant une présence indirecte des syndicalistes tout en contournant la question de la représentation du syndicalisme international en tant que tel.

économique internationale qui se tient à Genève du 4 au 23 mai 1927<sup>158</sup>. C'est un tournant qui commence pour les délégués d'Amsterdam. Un grand nombre de propositions des experts gouvernementaux converge vers des idées d'économies organisées et de réponses coordonnées pour sortir la production de son atonie. Ces réflexions, nous les avons rencontrées au sein des groupes d'experts syndicaux, de l'ADGB notamment, mais aussi au sein du BIT dont nombre de travaux inspirent les experts permanents de la SDN. Les syndicalistes voient dans cette démarche économique le moyen d'endiguer la remise en cause qui pointe jusque dans l'enceinte de l'OIT où la convention sur la journée de huit heures est de plus en plus souvent mise en question. Le congrès houleux de l'Internationale d'Amsterdam, en 1927, incite les dirigeants à renouveler le répertoire traditionnel et le réseau des alliances dans lequel la FSI avait organisé ses premières années d'existence. Albert Thomas perd de son aura après des déclarations en Italie jugées favorables au régime mussolinien tandis que les Allemands, porteurs de leurs propositions économiques, reconquièrent du prestige au sein de l'OSI sur le dos des Britanniques laminés par l'échec de 1926 : Théodor Leipart est actif au Bureau et lors des Conseils généraux de l'OSI sur toutes les questions économiques. Il met à profit le capital de réflexion construit dans l'enceinte de l'ADGB et, aidé de quelques experts, il emporte sans grande difficulté la conviction des autres dirigeants d'Amsterdam sur la nécessité d'une politique économique globale pour l'OSI. Celle-ci connaît alors d'importantes remises en causes internes : lors du congrès de 1927, une controverse très vive y oppose le « groupe Jouhaux-Mertens-Oudegeest » aux Britanniques notamment sur la question russe. Dans son discours d'ouverture du congrès, le président, A.A. Purcell, critique le provincialisme européen de la FSI et son

---

<sup>158</sup> L'Europe compte alors 10 millions de chômeurs. La conférence est précédée d'un long travail de préparation où sont associés des représentants du BIT et donc, des délégués ouvriers. Sur les 185 participants de cette conférence, 11 appartiennent au groupe ouvrier constitué en son sein à l'ouverture. A noter qu'étaient membres de cette conférence un représentant des syndicats russes et Rossoni, le président des corporations fascistes italiennes. La session de l'Assemblée de la SDN qui tire le bilan de cette conférence décide la création d'un Comité consultatif économique, ancêtre de la Commission économique consultative de l'ONU. Le mandat des représentants désignés à ce Comité arrivant à terme en 1931, il ne sera pas renouvelé.

manque d'ambition. Vivement pris à partie, notamment par Léon Jouhaux, il quitte le congrès qui s'achève dans une grande confusion <sup>159</sup>.

Au même moment, quelques SPI mettent en cause la structure de la FSI : celle-ci, prétendent-ils, est assise sur les centrales nationales et ne peut que reproduire les sentiments nationaux qui animent la classe ouvrière, condamnant Amsterdam à l'impuissance ; si certains d'entre eux (comme l'ITF de Edo Fimmen) souhaitent une OSI construite sur les seules fédérations professionnelles, le débat porte sur une proposition autrichienne d'asseoir la FSI sur une double structuration à l'image des syndicalismes français et italien <sup>160</sup>. Le débat tourne court à peine entamé, victime de nombreuses oppositions <sup>161</sup>. Le débat sur les questions économiques joue alors au sein de l'OSI un rôle stabilisateur. De plus, il s'impose avec la brusque envolée du chômage dans le monde industrialisé. Décidé en mai 1928, un premier « programme économique » est présenté au Bureau de la FSI en janvier 1929 ; en mars, accompagné par des experts économiques, le Bureau accepte la première mouture et charge Theodor Leipart du développement du projet <sup>162</sup>. En mai de la même année, celui-ci propose un document, longuement discuté qui, retravaillé par les experts, sera la base des « Directives pour la politique économique de la FSI » adoptées au congrès de Stockholm, en juillet 1930.

Parmi ces directives, figure la revendication de la semaine anglaise : 44 heures de travail hebdomadaires, traduction des huit heures avec le samedi après-midi libre ; cette

---

<sup>159</sup> Le congrès se termine dans une extrême tension. Jan Oudegeest traite A. A Purcell, président sortant de la FSI et W.J. Brown, secrétaire de la FSI « d'agents de la Russie » à la tribune. Purcell quitte le congrès, aucun Anglais n'est élu au Bureau. Walter Citrine prendra la présidence de l'OSI quelques mois plus tard. Au milieu de ces querelles, quelques questions de fond émergent et notamment le regret de nombreux dirigeants que la FSI ne dispose pas d'une approche économique sérieuse.

<sup>160</sup> Les Autrichiens partageaient le point de vue de Edo Fimmen, le plus offensif sur ce point depuis 1924, mais ils ont préféré ajuster leur propositions à ce qui paraissait le moins inacceptable par les autres dirigeants de l'OSI ; *L'œuvre de la FSI*, 1930, Amsterdam, FSI ; et VAN GOETHEM Geert, dans CAREW Anthony (dir), op. cit., p 105.

<sup>161</sup> Anglais et Allemands y sont opposés ainsi que la plupart des SPI d'ailleurs contrôlés par eux. La proposition autrichienne est repoussée par 19 voix contre 4 lors de la conférence tenue entre le Bureau de la FSI et les SPI du 29 juin au 3 juillet 1927 à Paris ; *L'œuvre de la FSI*, op. cit. A noter que, au congrès d'unification de la CGT à Toulouse, tandis que ex-unitaires et ex-confédérés s'opposent - d'ailleurs mollement - sur l'adhésion à la FSI, quelques délégués proches de « La Révolution prolétarienne » reprennent la proposition du SPI des transports de 1927. C'est le cas de Roger Hagnauer qui y reviendra à plusieurs reprises dans les congrès de Force ouvrière. Voir Institut d'histoire sociale CGT : *1936 Congrès national d'unité*, Paris, CGT, p 55.

revendication était alors dominante dans le syndicalisme européen et figurait en particulier dans le programme revendicatif de la CGT. Elle va toutefois être remise en cause au moment même de son adoption, et ce d'une manière curieuse.

Ce n'est pas en effet de la FSI mais de l'Internationale ouvrière socialiste que vient une initiative quelques semaines après le congrès syndical : en août 1930, le Bureau de l'IOS décide d'inviter la FSI à une élaboration commune contre la crise et le chômage. La Fédération syndicale accepte et, à partir d'octobre 1930, un Comité mixte d'experts travaille à la mise au point de propositions pour sortir d'une crise dont le caractère mondial est avéré<sup>163</sup>. C'est un véritable corps de doctrine qui s'élabore alors en interaction entre les spécialistes syndicaux et socialistes.

Le Comité des experts se réunit dès la fin octobre 1930 : il décide de travailler en sous-comités qui se réunissent à Berlin et à Zurich à la fin de l'année ; réuni en session plénière à Zurich les 22 et 23 janvier 1931, le Comité adopte une résolution que la FSI ratifie à l'unanimité à son Conseil général des 27-28-29 avril à Madrid. Le Conseil général décide dans le même temps de substituer la revendication des 40 heures à celle des 44 heures adoptée quelques mois plus tôt à Stockholm<sup>164</sup>. Ce programme, dit de « Zurich », comprend, outre la semaine de 40 heures en cinq jours, diverses revendications que l'on retrouve peu après dans le programme syndical français : les congés payés (pour ceux qui ne les ont pas encore), un âge de scolarité obligatoire et diverses mesures visant à encadrer le marché du travail (assurances chômage généralisées, réadaptation professionnelle des travailleurs etc.). Le nouveau programme est édité en une brochure intitulée : *Aux prises avec le chômage et la crise*

---

<sup>162</sup> Les experts présents sont alors : Arthur Pugh et Walter Milne Bailey (Angleterre), le belge Max Drechsel, Maurice Harmel pour la CGT ainsi que deux Allemands au moins : Wilhelm Eggert, le Pr Hans Arons. Andries Sternheim, membre du groupe, est alors expert de la FSI et, malgré nos recherches, nous n'avons pu établir son origine, sans doute autrichienne ou allemande. Piloté par Theodor Leipart, ce groupe connaît, on le voit, une influence importante de l'aire germanique.

<sup>163</sup> En juillet 1930, le BIT enregistrait 12 millions de chômeurs dans le monde, il en recensera 20 millions en avril 1931 et 30 millions au début de 1933.

<sup>164</sup> SCHEVENELS Walter (1964) : *Quarante cinq années de Fédération syndicale internationale, 1901-1945*, Bruxelles, éditions de l'Institut Emile Vandervelde, p 104. Cette résolution déclare, entre autres : « Le congrès de Stockholm de la FSI a posé la revendication de l'instauration générale de la semaine de 44 heures, en tant que première étape vers une réduction plus prononcée de la durée du travail. Le développement menaçant pris dans le monde entier par le chômage nécessite, dès à présent, des revendications plus radicales encore. Si l'on entend que la réduction de la durée du travail produise un désengagement notable du marché du travail, il est nécessaire de réclamer et d'appliquer une réduction d'au moins une pleine journée de travail. Par conséquent l'instauration de la semaine de cinq jours (40 heures) paraît particulièrement adéquate à la situation, doit devenir une revendication fondamentale des syndicats de tous les pays » ; *L'œuvre de la FSI 1930-1932*, Paris, FSI, 1934.

*économique*<sup>165</sup>. Son contenu figure in extenso comme partie économique du rapport de congrès de la CGT à son congrès de 1931. Elle y est mentionnée comme programme de l'Internationale et seule une légère différence typographique permet de la distinguer du reste du rapport. Le programme économique de la CGT, comme la revendication des 40 heures, sont alors entièrement imputables aux Internationales politiques et syndicales.

Le groupe commun des experts de la FSI et de l'IOS joue également un rôle important dans la connaissance du *new deal* américain et de la pensée keynésienne. John Maynard Keynes est déjà publié, même en France où est paru très tôt son ouvrage de 1920 sur Les conséquences économiques de la Paix : il est soutenu en Grande-Bretagne par les TUC qui se rallient à ses thèses sur *The end of "laissez faire"* ; le programme économique FSI / IOS relève de ce que, plus tard, on appellera un « plan de relance keynésienne » avec une politique de grands travaux introduite déjà dans le programme des syndicats allemands, de financements internationaux joints à une politique d'augmentation des salaires des travailleurs et d'assurances pour l'ensemble des chômeurs.

Ce programme n'est pas alors totalement original : il rejoint nombre de projets gravitant autour de la SDN et notamment au sein de la « Commission d'études pour l'Union européenne » présidée jusqu'à sa mort par Aristide Briand. Celle-ci formule en 1931 diverses propositions plus ou moins inspirées des travaux du BIT concernant l'organisation du marché du travail mais reprenant aussi l'idée d'un programme de grands travaux soutenue par Albert Thomas<sup>166</sup>. Cette commission, dans laquelle de nombreux auteurs voient les prémisses du projet européen de l'après-guerre, s'éteint avec la mort de son président mais les idées et la documentation qu'elle a réunies, essaient un peu partout et aussi dans le mouvement syndical<sup>167</sup>. Dans une Note sur un Plan quinquennal de travaux européens (Paris, 1931), Francis Delaisi publie le rapport qu'il vient de présenter en ce sens au Congrès de Pérouse du Comité Fédéral de Coopération Européenne<sup>168</sup>. Le programme de grands travaux est à la fois poussé par Albert Thomas et son groupe de techniciens du BIT et par les experts socialistes et syndicaux. C'est à l'intérieur de ce « tripôle », BIT / FSI / IOS que circule une grande partie de la pensée économique du réformisme social européen. Le moment fondateur

---

<sup>165</sup> FSI (1931) : *Aux prises avec le chômage et la crise économique*, Amsterdam, FSI, brochure, 27 p.

<sup>166</sup> L'idée est souvent attribuée à Albert Thomas mais nous avons signalé qu'il l'avait lui-même prise dans le programme de l'ADGB.

<sup>167</sup> DU RÉAU Elisabeth (1996) : *L'idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, pp 116-123.



nous semble se situer au début des années vingt, dans le syndicalisme allemand. Son écho est amplifié dans ce milieu ambiant, composé à la fois d'organisations structurées et de personnalités « en suspension » dont l'influence est importante sur les responsables des partis et des syndicats ouvriers.

Enfin, et surtout, ce programme économique de la FSI constitue la véritable matrice du courant planiste qui, à partir de ce moment, traverse l'Europe syndicale et politique.

### 2.3.2 LE PLANISME, UN PHENOMENE EUROPEEN

Le planisme relève, a-t-on dit, de « l'esprit européen des années trente »<sup>169</sup>. Certes, il est des idées en suspension dans l'air des temps qui cristallisent sous des formes diverses en provenance de milieux parfois les plus différents<sup>170</sup> : de l'Ordre nouveau, revue classée à droite, plutôt proudhonienne et fédéraliste, jusqu'au plan De Man en passant par la CGT ou les néo-socialistes, l'idée de Plan, d'économie organisée, de rationalisation des rapports industriels semble bien appartenir à ce moment singulier de l'entre-deux-guerres<sup>171</sup>. Mais il n'y a pas de « circulation des idées » indépendamment des individus

---

<sup>168</sup> DUMOULIN Michel, STELANDRE Yves (1992) : *L'idée européenne dans l'entre-deux-guerres*, Louvain La Neuve, Academica.

<sup>169</sup> LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, op. cit., p 395.

<sup>170</sup> Ou comme le dit avec humour Célestin Bouglé : « Des idées sont « dans l'air », on les respire sans s'en apercevoir » BOUGLÉ Célestin (1932) : *Socialisme français*, Paris, Colin, p VII. L'air du temps est une catégorie qui, d'un point de vue sociologique, ne veut rien dire mais qui sert parfois commodément pour qualifier un temps historique où apparaissent en de multiples lieux en apparence disjoints, des références communes, des évidences partagées. Qu'est ce que l'air du temps, comment se construit cet ensemble de conditions qui fait que s'imposent avec une évidence frappante des idées ignorées ou négligées partout dans le moment immédiatement précédent ? Comment se créent ces « évidences » qui n'ont bien sûr rien d'évident au sens de la raison critique, mais qui sont perçues comme telles dans des fractions significatives de la population et notamment parmi les « décideurs ». Concernant le syndicalisme, nous tentons ici de montrer les canaux de circulation qui permettent la construction de cet « air du temps ».

<sup>171</sup> Alexandre Marc et Arnaud Dandieu sont les rédacteurs de la revue « Ordre nouveau » : ils s'inscrivent dans la continuité de la revue « Plans » qui inaugurerait son premier numéro, en 1931, par un manifeste où l'on pouvait lire, entre autres : « A l'économie anarchique, l'ordre fédéral et syndical substituera l'économie logique, donc humaine. Informée d'une façon permanente par les institutions issues des groupes sociaux organisés, l'autorité qui en émane pourra dresser avec souplesse le plan des besoins et lui adapter le régime de la production ». Ces notions, on le voit, ne sont pas sans ambiguïtés, ce qui éclatera avec le développement des thèses corporatistes les plus diverses. LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis op. cit., p 395. On peut sommairement opposer deux types de contenus à cette même forme « planée » : celle des socialistes et des syndicalistes laïques s'inscrit dans un mouvement rationaliste appuyé sur les modes de vie concrets de la classe ouvrière, d'abord dominée puis laminée par la crise ; pour les courants spiritualistes, la crise est d'abord morale et s'exprime dans la dégradation des rapports économiques. L'originalité d'un Henri De Man est sans doute d'avoir réalisé la synthèse entre ces deux contenus. Il y a une énorme littérature sur « l'économie organisée » dans l'entre-deux-guerres. Elle est récapitulée dans PIETTRE André (1947) : *Economie dirigée d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Médicis. Cité dans PARROT Jean-Philippe (1974) : *La représentation des intérêts dans le mouvement des idées politiques*, Publications de la faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers, Paris, PUF, p 135.

concrets qui les produisent ou les défendent, en dehors des organisations qui en débattent et en dehors des relations instituées qui permettent de les échanger : les Internationales syndicales et socialistes, les organismes internationaux œuvrant à la législation sociale ont été, à cette époque, les vecteurs de circulation de représentations économiques et sociales qui vont valoir - et pour longtemps - dans l'ensemble des mouvements syndicaux européens.

Nous avons évoqué la genèse du programme économique de la FSI : en 1932, elle adopte, en commun avec l'IOS, un véritable programme d'unification européenne reposant sur la répartition rationnelle des ressources de base, des crédits et l'organisation de la production ; à l'approche de la conférence économique de 1932 organisée par la SDN, la FSI cherche à développer son programme. Le Bureau adopte, en novembre 1932, un projet de « Plan d'économie dirigée » présenté par Walter Schevenels, le nouveau secrétaire général, qui l'a préparé avec Gerhart Kreyszig, alors spécialiste économique de la FSI. Léon Jouhaux, qu'accompagne Maurice Harmel, dit son accord total avec le projet et encourage son développement : un groupe d'experts se met alors en place autour de Gerhart Kreyszig qui élabore, pour le congrès de Bruxelles (1933), un manifeste planiste de la centrale internationale<sup>172</sup>. En même temps qu'il adopte le programme revendicatif dit « de Zurich », le congrès avalise le travail des experts : « C'est aux représentants de la classe ouvrière elle-même qu'il appartient d'aller vers la transformation sociale par l'économie dirigée », déclare Walter Schevenels en présentant le programme. Il appelle en conclusion les centrales nationales à poursuivre « l'effort de détail uniquement réalisable sur le plan national »<sup>173</sup>. Deux ans après, la FSI peut publier une brochure de 80 pages Economie dirigée et Plans de travail où sont consignés dans leurs grandes lignes les plans nationaux adoptés depuis 1933 par les différentes centrales nationales : le plan belge (élaboré entre l'automne et Noël 1933), en est le prototype ; des travaux similaires ont été réalisés aux Pays-Bas, en Suisse et en France<sup>174</sup>. Entre-temps, le nazisme a balayé le syndicalisme allemand, portant un coup décisif à l'Internationale. A peine élaboré, d'une façon étroitement coordonnée, nous venons de le voir, le planisme comme mouvement européen, voit son élan brisé par la

---

<sup>172</sup> Le groupe comprend outre Gerhart Kreyszig : Walter Milne-Bailey (GB), Hans Arons (All) et Paul Kollin (Tch).

<sup>173</sup> SCHEVENELS Walter : « rapport d'activité » dans *L'œuvre de la FSI, 1932-1934*, Amsterdam, FSI, 1935.

<sup>174</sup> Le plan de l'Union syndicale suisse est publié en janvier 1934, celui de la CGT un peu plus tard.

disparition de son promoteur le plus ancien. Les « détails » prennent le dessus, le planisme s'exprime désormais à travers des réalités nationales spécifiques et connaît également des fortunes diverses.

La circulation ne s'interrompt pas avec la destruction de l'ADGB : par exemple, le 14 septembre 1934, se tient à l'Abbaye de Pontigny un rassemblement des partisans du planisme de Suisse, d'Autriche, d'Italie, de France, de Hollande, d'Allemagne, de Belgique, de Tchécoslovaquie, etc.<sup>175</sup> La même année, une semaine d'études franco-belge réunit les syndicalistes planistes des deux pays pour analyser le fascisme et les moyens propres à en enrayer le développement : elle porte en conclusion que seul le Plan est susceptible d'endiguer le ralliement des classes moyennes aux solutions fascistes.

Mais la FSI n'est plus alors le lieu principal<sup>176</sup> d'une circulation qui se déroule de plus en plus à travers les courants planistes « nationaux » pas toujours majoritaires d'ailleurs dans leur mouvement syndical : du Plan de travail du parti belge publié à Noël 1933<sup>177</sup> jusqu'à l'adoption du Plan de travail de la CGT au congrès de septembre 1934, l'influence est certaine, elle passe par les groupes planistes, à l'intersection des mouvements socialistes et syndicaux, à l'entrecroisement de la scène nationale et internationale. Pendant deux ans, la CGT organise sa propagande autour de ce thème, hissé à la hauteur d'un mythe alternatif à celui de la révolution bolchevique. Puis, la marche à l'unité, le programme du rassemblement populaire et les accords Matignon le renvoient dans l'ombre. Plus tard, la voie autoritaire empruntée par nombre de ses promoteurs, l'hostilité maintenue des communistes et d'un grand nombre de dirigeants de la SFIO atténuent la force du planisme au sein du mouvement confédéré. Il reprend un peu de vie en 1938, mais il aura surtout semé pour un avenir proche, celui de l'après-Deuxième Guerre mondiale.

---

<sup>175</sup> Tous les ténors européens du planisme sont présents : De Man, le néerlandais Voss, Hans Oprecht le suisse, le tchèque Necas et Robert Bothereau pour la CGT. Une publication reproduit les interventions entendues au cours de cette journée : *Le Plan de travail : conférence consacrée au problème de l'Economie dirigée*, Editions VPOD, Zürich, 1934. A noter l'abondante production d'économistes tchécoslovaques puisque l'année précédente (1933) Vaclav Verunac avait publié, à Prague *Le Plan économique* (Cin, Prague) un ouvrage remarqué posant le problème des relations privé / public au sein de l'économie planée.

<sup>176</sup> A partir de cette date, la FSI n'est d'ailleurs plus le lieu de grand-chose.

<sup>177</sup> Michel Dreyfus signale que si le POB ratifie largement le Plan de travail, celui-ci est plus soutenu dans les rangs syndicaux que parmi les politiques ; DREYFUS Michel (1991) : *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, p 136.

Dans cette circulation, cette contamination réciproque des espaces, il y a un point de départ, nous l'avons déjà dit : le syndicalisme allemand qui influence de multiples façons ses voisins. Dès le début des années vingt, de nombreux regards sont tournés vers l'Allemagne, notamment ceux des intellectuels dont nous avons montré le rôle dans la CGT confédérée ; l'œuvre de Walter Rathenau est connue<sup>178</sup>, les débats qui traversent les congrès syndicaux attirent l'attention. Après 1925 (congrès de Breslau), le débat se concentre autour de la notion de démocratie économique et d'économie organisée ; il a lieu aussi en Angleterre sous l'impulsion de la Ligue Socialiste de Georges DH Cole, en Suisse avec Hans Oprecht et sa Fédération suisse des services publics ; bientôt en France autour de l'élaboration du « Plan de rénovation économique »<sup>179</sup>. On l'a bien souvent et non sans raison rattaché à l'entreprise planiste de Henri De Man en oubliant que celui-ci a lui-même une dette importante envers le syndicalisme allemand<sup>180</sup> : « l'économie de plan » fait écho à la *Planwirtschaft*, dont l'économiste Rudolf Wissel, évoque la nécessité dès son ouvrage de 1920 qui porte ce titre<sup>181</sup> ; elle figure avec tous ses attributs dans la synthèse du groupe de travail constitué au sein de l'ADGB après le congrès de Breslau (1925), présentée et rédigée par Fritz Naphtali et plusieurs fois rééditée : *Wirtschaftsdemokratie, Ihr Wesen, Weg und Ziel*, (1928), Berlin<sup>182</sup>.

Selon Georges Lefranc, l'émergence du courant planiste est située en France, en 1932, dans la revue Combat marxiste animée par Lucien Laurat<sup>183</sup>. Celui-ci, familier des thèses de De Man, l'est aussi de l'Allemagne : lui-même parfait germaniste (il est né dans l'ancienne Autriche), il est en relation avec des intellectuels proches de l'ADGB

---

<sup>178</sup> Charles-Georges Mohnen prétend que le « néo-saint-simonisme organisateur » de Francis Delaisi se ressent de l'influence de l'homme politique et penseur allemand ; MOHNEN Charles-Georges (1932) : *La sociologie économique de Walter Rathenau*, Paris, Sirey, p 252. Rappelons que Walter Rathenau a exercé une certaine influence sur la pensée économique des intellectuels oeuvrant au sein de la social-démocratie allemande, dans le parti mais surtout dans les syndicats ; GOETZ-GIREY Robert (1936) : *Les syndicats ouvriers allemands après la guerre*, Paris, Domat-Montchrestien.

<sup>179</sup> Voir la présentation qu'en fait Léon Jouhaux avec Jean Duret dans JOUHAUX Léon (1937) : *La CGT, ce qu'elle est, ce qu'elle veut*, Paris, Gallimard, chapitre final : le plan de la CGT, pp 174-187.

<sup>180</sup> Henri De Man a passé une année de sa formation intellectuelle à Leipzig, il est parfaitement informé des courants intellectuels actifs en Allemagne.

<sup>181</sup> Rudolf Wissel est ministre de l'Economie du premier gouvernement de Weimar dirigé par Gustav Noske : il démissionne au début de 1920 faute d'avoir pu instaurer un contrôle gouvernemental sur la production des armes et après avoir acquis la conviction que le reste du gouvernement, Chancelier en tête, n'avait cure d'extirper le militarisme prussien de ses positions fortes dans l'Etat. Quelques jours après, avait lieu le putsch de Kapp. Rudolf Wissel met dès lors ses connaissances au service des syndicats qui ont su résister à la menace. STURMTHAL Adolf (1943) : *The Tragedy of European Labor, 1918-1939*, New York, Columbia University Press, p 58. Il redevient ministre, du Travail cette fois-ci, dans l'éphémère cabinet de « personnalités » conduit par le social-démocrate Hermann Müller en 1928.

<sup>182</sup> GOETZ-GIREY Robert, op. cit., pp 205-229

(dont l'économiste Julius Hirsch, qu'il invite à Paris en 1932)<sup>184</sup>. Un Bureau d'études économiques est constitué au sein de la CGT en 1934<sup>185</sup> : il a pour mission d'élaborer le plan de rénovation économique et animera plus tard la revue L'Atelier du Plan, organe des planistes de la CGT. Ce groupe a pour cheville ouvrière le même Lucien Laurat, Francis Delaisi et Jean Duret, autre connaisseur des courants de pensée en Europe<sup>186</sup>.

Nous ne voulons pas signifier que les courants planistes français ou belge ne sont que des démarquages locaux de la pensée syndicale allemande. Il convient cependant de mettre en lumière une parenté assez étroite assurée par une intense circulation des idées. Au cœur de cette circulation, des acteurs divers selon les moments : la FSI directement en tant qu'organisation, c'est-à-dire lieu de rencontre et d'échange entre les dirigeants syndicaux, essentiellement européens ; les institutions liées à la « présence internationale » (OIT / BIT), les échanges politiques (IOS) ; mais aussi, nous les avons fréquemment croisés, les experts, les intellectuels, ceux qui sont liés au mouvement ouvrier ; mais aussi, nous l'avons vu pour la France, des bourgeois modérés, intéressés aux problèmes de législation du travail et de rationalisation des échanges économiques. Dans cette nébuleuse, des idées prennent corps qui fournissent un répertoire de

<sup>183</sup> LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot p 201.

<sup>184</sup> De son vrai nom Otto Maschl, Lucien Laurat a été naturalisé français en 1937 après un séjour à Moscou (1923-1927). Spécialiste de Rosa Luxemburg, il est un des meilleurs économistes marxistes de son temps. Il a été appelé en URSS par N. Boukharine pour enseigner à l'université. Il parlait quatre langues plus l'espéranto. Il rompt avec le Komintern et après un passage par Bruxelles, il rentre en France en 1928. Il collabore au Bulletin communiste de Boris Souvarine qu'il suivra à Critique sociale. Il adhère à la SFIO au début des années trente ainsi qu'à la CGT où il enseigne à l'Institut syndical ouvrier. Il est une cheville ouvrière du groupe planiste. Devenu « maréchaliste » en 1940, il connaîtra un après-guerre difficile. La CGT-FO a édité dans le cadre d'une convention avec l'IRES, les cours d'économie de Lucien Laurat, précédés d'une longue introduction de Angel Pino : PINO Angel (1991) : *La formation scientifique des bâtisseurs : Lucien Laurat et l'Institut supérieur ouvrier de la CGT (1932-1939)*, CGT-FO, IRES. Voir également sa notice dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.

<sup>185</sup> *Le syndicalisme et le Plan* (1934), Paris, L'homme réel. Ce livre contient les contributions de Jean Duret, Lucien Laurat, Joseph Vitalis, Pierre Ganivet, Georges Lefranc. L'année 1934 voit une floraison d'ouvrages consacrés au Plan. Entre autres, le *Plan du 9 juillet*, Paris, Gallimard, qui émane d'un groupe du « 9 juillet » constitué autour de Jules Romain pour rassembler la jeunesse de tous les partis en faveur d'un programme social contre la crise.

<sup>186</sup> Jean Duret, de son vrai nom Korab, est un juif d'Europe centrale. Il a une trajectoire originale qui le mène de la fondation du Parti communiste polonais à quelques fonctions au sein du Komintern, dont il est exclu avant de devenir conseiller de Léon Jouhaux. Resté marxiste, il est un court moment dans les instances dirigeantes de la SFIO en 1945 avant d'en être écarté tandis qu'il reste à la CGT après la scission de FO. Il manque un travail universitaire sur ce personnage étonnant qui parle huit langues et déploie en permanence une capacité d'analyse qui fait l'admiration de ses camarades en France et à l'étranger où il est fort connu. Il participe après-guerre à la revue internationaliste dirigée par ses amis italiens Lelio Basso et Pietro Nenni « Les Cahiers Internationaux » ; Voir entretien avec Jean Magniadas, en annexe 2.

références réinvesties après la Seconde Guerre mondiale dans l'entreprise de construction européenne. A ce moment de l'entre-deux-guerres, le projet n'est pas spécifiquement européen : c'est d'abord un projet pour la Paix, c'est-à-dire universaliste ; et puis pour beaucoup, l'Europe c'est alors le monde, les Etats-Unis d'Europe ne sont que la prémisse de l'organisation pacifique de la planète, des Etats-Unis du Monde dont l'avènement assurera le primat de la raison : pour les uns, une telle Europe l'emportera sur le bolchevisme, pour d'autres sur le nationalisme et le chauvinisme, pour d'autres encore sur le pouvoir immodéré du capital ; pour les dirigeants de la CGT, assurément, elle sera une victoire sur ces trois adversaires à la fois.

### 3. ***NATIONALISME ET INTERNATIONALISME, DEUXIEME SEQUENCE***

Nous avons conclu notre premier chapitre en signifiant que l'émergence internationale du syndicalisme n'était rien d'autre qu'une nécessité déterminée de sa fonction de représentation d'un groupe social, celui-ci étant habité par la présence de « l'autre » que la nation aussi bien que par le sentiment national : l'immigration, la construction politique de « l'autre », l'expression de solidarité dans les luttes concrètes, l'esprit internationaliste véhiculé par les idéologies du mouvement ouvrier, ces éléments contribuent à définir, à un moment donné, l'intensité du rapport « national / international » dans la dynamique syndicale d'un pays donné. Nous avons, au cours de ce même chapitre, tenté de définir l'état des lieux de ces différentes déterminations au cours du dix-neuvième siècle et jusqu'à la guerre de 1914, notre objet étant d'en établir l'existence et la force explicative dans l'installation des configurations syndicales des pays européens jusqu'à cette période.

Le rapide parcours que nous venons d'effectuer dans l'entre-deux-guerres nous permet-il d'avancer quelques hypothèses complémentaires relatives à nos hypothèses de départ ? Nous l'envisageons d'autant plus que cette séquence historique passe le plus souvent pour avoir ancré le syndicalisme dans la réalité nationale. Selon cette approche, la CGT amorce cette « nationalisation » dès la paix revenue et l'amplifie après la scission : la politique de la présence fait obligation de se couler dans les institutions nationales ; les revendications ouvrières, notamment en matière de protection sociale, sont autant de demandes adressées à l'Etat, tout comme ce rôle organisateur attribué à la puissance publique par le paradigme de « l'économie organisée » qui pénètre massivement les représentations politiques du mouvement réformiste <sup>187</sup>. L'entrée en syndicalisme des travailleurs déqualifiés de l'industrie réduit l'influence émancipatrice des métiers, l'entrée de la Fédération des fonctionnaires dans la CGT (1927) accroît la dépendance à l'égard du politique, donc du national.

---

<sup>187</sup> Cette assignation au territoire n'est pas le propre du mouvement « confédéré ». La CGTU, nettement orientée vers Moscou, subit la pression du centre international y compris dans le retournement tactique de 1934 qui impose le Front unique comme relève à la tactique « classe contre classe » propre alors aux partis comme aux syndicats communistes.

Le programme réformiste constitué au début des années vingt par l'organisation de Léon Jouhaux recherche les voies de constitution d'une « société civile » selon la définition d'Antonio Gramsci : pour lui la société civile est le lieu conceptuel où un groupe social assied son hégémonie sur la société toute entière par la production et l'imposition d'un contenu éthique de l'Etat traduisant les aspirations et les intérêts de ce groupe ou du « bloc » qu'il est capable de constituer autour de lui. La recherche d'une subversion / recomposition du thème national, l'alliance recherchée à travers l'installation du CET nous semble relever typiquement de cette tentative globale qui, sous diverses formes et tournant autour de la question des classes moyennes, va traverser tout l'entre-deux-guerres : le socialisme constructif, le planisme, le néo-socialisme sont dérivés, sur des modes divers, de ces formules et de ces recherches.

Ces tentatives ont échoué, pour de nombreuses raisons. Pour la CGT, la nation émancipatrice s'est tôt confondue avec la demande impuissante de l'intervention de l'Etat : faute de s'être ouvert les portes d'un patronat demeuré sourd à l'invite, la « construction rationnelle du social » de Léon Jouhaux devra se contenter en pratique de hanter, sans grand résultat, les antichambres ministérielles.

Cette période de l'histoire passe donc, non sans raisons, pour celle d'une assignation au territoire national du mouvement syndical. Ce mouvement n'affecte pas spécifiquement le syndicalisme français mais le tournant y est plus visible. Même si la guerre de 1914-1918 a accru leur participation à l'Etat, l'adhésion « nationale » est acquise dès l'origine pour les syndicats allemands ou anglais.

Nous avons préféré toutefois titrer ce deuxième chapitre « cristallisation » de formes nationales plutôt que « nationalisation ». Nous venons d'en évoquer quelques raisons pour le courant réformiste, mais il nous faut revenir rapidement sur cette période pour examiner quelques traits de ce que nous avons appelé la présence à soi de « l'autre que la nation ». L'immigration y joue un rôle, l'idéologie, les idéologies du mouvement ouvrier également. L'entre-deux-guerres est un moment de transformation de ces facteurs : il convient de s'y arrêter. Les représentations et les pratiques, la liaison plus ou moins bien établie entre les deux permettent de rendre compte de la nuance et du bilan finalement contradictoire que nous tirons de cette période.



### 3.1 LA BABEL OUVRIERE

En décembre 1915, le député Adolphe Landry dépose sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi affichant la nécessité vitale pour la France d'un fort courant d'immigration et proposant qu'une telle politique relève avant tout de l'Etat. Ce programme est mis en œuvre dès la fin des hostilités<sup>188</sup> : entre 1918 et 1930, près de 2 millions de travailleurs sont drainés vers la reconstruction économique. La CGT est réticente. Elle veille, à travers les offices de placement dans lesquels elle siège, à limiter les effets de concurrence et de pression sur les salaires dont elle soupçonne le patronat de caresser l'intention<sup>189</sup>. Mais outre cette immigration économique, organisée par le patronat et l'Etat, la France connaît alors différents afflux de réfugiés chassés par les événements politiques de leurs pays d'origine : Russes blancs fuyant le bolchevisme (ils sont 64 000 à la fin des années vingt) ; Arméniens, en nombre à peu près équivalent, échappés des persécutions turques ; nationalistes catalans indésirables à la dictature de Primo de Rivera etc. Paris est alors ce qu'avait été Londres pour les proscrits de la Sainte Alliance. Naturellement, ce sont les *fuorusciti* italiens qui sont les plus nombreux. Cette fuite devant le fascisme, surtout après les lois « fascistissimes » de 1927, s'additionne à une migration économique traditionnelle, renforcée dans l'après-guerre.

#### 3.1.1 LA PRESENCE ETRANGERE

Déjà près d'un million au moment du recensement de 1931, les Italiens, Franco-Italiens et Français d'origine italienne constituent un groupe ethnique d'environ deux millions de personnes, principalement au sein de familles ouvrières à la veille de la Seconde

---

<sup>188</sup> NOIRIEL Gérard (1992) : *Le creuset français* Paris, Seuil, p 117.

<sup>189</sup> La Société générale de l'immigration, contrôlée par le patronat, n'abandonne pas cette activité privée fort lucrative.

Guerre mondiale <sup>190</sup>. Ils constituent de loin le plus fort contingent, le tiers de la présence étrangère en France, loin devant les Polonais qui, peu nombreux en 1921 (45 000), sont près d'un demi-million dix ans plus tard. Cet extraordinaire brassage ne peut que renforcer les traits d'une classe ouvrière travaillée par ces flux d'étrangers, assimilés le plus souvent dans la douleur à une population indigène déjà passablement bigarrée <sup>191</sup>. Comme au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle mais à une échelle décuplée, ce mouvement a donc une source duale dans l'immigration économique et dans l'exil politique. Comme à la fin du siècle précédent, les affrontements ne sont pas rares, les stéréotypes nationaux sont brandis comme autant de stigmates engageant au rejet de l'autre. Après 1931, une grande vague de xénophobie se répand dans le pays, créée par la montée du chômage et attisée par tous les courants politiques de droite. Elle conduit à l'organisation de

---

<sup>190</sup> 808 000 sont recensés en 1931 mais Pierre Milza chiffre à environ 200 000 le nombre des irréguliers. MILZA Pierre : « L'immigration italienne d'une guerre à l'autre » dans MILZA (dir) : *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Ecole française de Rome, 1986. Le même Pierre Milza estime aux 2/3 la proportion de manœuvres, ouvriers agricoles et travailleurs sans qualification la composition « socioprofessionnelle » de cette immigration et à 90 % la part totale des activités ouvrières. MILZA Pierre : « Cultures et pratiques culturelles » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), (1994) : *Exils et migrations, Italiens et espagnols en France 1938-1946*, Paris, l'Harmattan, p 331. A côté ou au sein même de cette population ouvrière, existe aussi un certain nombre d'intellectuels déclassés par l'exil comme Sandro Pertini, futur Président de la République italienne ou Gorgio Amendola ; par désir d'intégration ou de se situer dans la culture du pays hôte, beaucoup d'ouvriers deviendront des intellectuels autodidactes comme Guiseppe Di Vittorio ; Giulio Cerretti en témoigne dans son autobiographie : CERETTI Giulio (1973) : *A l'ombre des deux T*, Paris, Julliard. Beaucoup constitueront l'ossature des organisations ouvrières après la Libération conférant au syndicalisme italien un type de dirigeants particulier dont nous reparlerons. Marie-Claude Blanc-Chaléard chiffre à environ 900 000 la présence des Italiens et naturalisés à la veille de la Seconde Guerre mondiale. BLANC-CHALÉARD Marie-Claude : « Les mouvements d'Italiens entre la France et l'étranger » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), op. cit., p 73. Pierre Guillen parvient au chiffre de deux millions en ajoutant les immigrés déjà intégrés et leur descendance ; GUILLEN Pierre : « L'antifascisme, facteur d'intégration des Italiens en France dans l'entre-deux-guerres » dans *L'emigrazione socialista nella lotta contro il fascismo (1926-1939)*, Florence, Sansoni, pp 209 et suiv ; Patrick Weil signale que la moitié des 485 200 naturalisations survenues entre août 1927 et décembre 1940 concernaient des Italiens ; WEIL Patrick : « les Italiens en France de 1938 à 1946, la politique de l'Etat français » dans *Gli italiani in Francia 1938-1946*, Milan, Angeli, 1983. Voir également : GIRAUD Jacques : « L'étude de la naturalisation comme moyen de connaissance de l'immigration italienne en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1940) » dans *L'immigration italienne en France dans les années vingt*, Actes du colloque organisé par le CEDEI, 14-15-16 octobre 1987. Ces articles ou ouvrages sont cités dans GROppo Bruno (1996) : « Entre immigration et exil : les réfugiés politiques italiens dans la France de l'entre-deux-guerres » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, octobre-décembre 1996, pp 27-35.

<sup>191</sup> SCHOR Ralph (1996) : *Histoire de l'immigration en France de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Colin.

quelques vagues de retour qui se traduisent par un léger recul de la présence étrangère <sup>192</sup>.

Le mouvement syndical réagit de façon différenciée. Le cas de la CGTU est exemplaire de la grande sensibilité de cette organisation aux facteurs internationaux : sur les « recommandations » de l'ISR, la CGTU crée en 1923 un Bureau central de la main-d'œuvre étrangère doté d'antennes de province <sup>193</sup>. L'orientation est de faire prendre en charge directement les groupes de nationalités par des ressortissants de même origine à qui des responsabilités d'organisation sont attribuées au sein du syndicat : c'est ainsi que Thomas Olzanski, un Polonais, secrétaire permanent de la Fédération du sous-sol, va haranguer ses compatriotes mineurs dans tous les coins de France <sup>194</sup>. « A Hussigny, en Lorraine, ce sont les Italiens qui dirigent réellement le syndicat, quitte à s'abriter derrière leurs camarades français moins vulnérables. Et en 1930, on estime à 17 000 le nombre des militants étrangers de la CGTU, dont 12 000 Italiens, 2 500 Polonais, 500 Espagnols, 680 Hongrois etc. » <sup>195</sup>. Après cette date toutefois, la CGTU perd de nombreux militants immigrés qui, comme les autres, se lassent de l'activisme de la centrale. Ce recul entraîne un quasi-retrait de l'influence de l'organisation communiste parmi les immigrés.

---

<sup>192</sup> Il faut se garder des regards univoques. Il en va des couches populaires comme des intellectuels, c'est-à-dire qu'il y a une grande diversité d'attitude : aux grands fantasmes des intellectuels de droite comme Paul Leroy-Baulieu ou Henri de Jouvenel qui font campagne contre la « dénationalisation de la France », on peut opposer tous ceux qui célèbrent l'apport des Tristan Tzara et des Max Ernst, qui saluent les musiques étrangères comme le Jazz ou le Tango. Il est aisé de mettre en exergue les manifestations populaires de rejet, par exemple des Belges dans le Nord, il est moins facile de rapporter les échanges ethniques ou les cohabitations pacifiques qui constituent l'ordinaire le plus fréquent. L'attitude d'un Célestin Bouglé nous paraît révélatrice de cette dualité. Dans le rapport d'un groupe d'étude qu'il préside, alors qu'il est directeur de l'ENS, il écrit en 1935 : « Des problèmes nouveaux sont posés, dont quelques uns peuvent devenir redoutables. Nous avons à nous préoccuper des effets que peuvent amener ces invasions pacifiques, non seulement sur le marché du travail national mais sur nos mœurs, (...), notre culture. ». Se réclamant de la lucidité scientifique, Célestin Bouglé ajoute : « En tout cas, l'école française exerce son action... Et c'est par excellence l'action assimilatrice sans douleur ». Un recensement a, la même année, permis de dénombrer 9 % d'enfants étrangers dans les écoles. LOUBES Olivier : « L'école et les étrangers : assimilation et exclusion » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), op. cit., p 263-264. Entre 1930 et 1936, la colonie italienne a diminué de 100 000 personnes : non négligeable en zone rurale, l'installation des familles a tendance à se concentrer dans les départements proches de l'Italie, dans les zones minières et dans les industries de la Région parisienne. TEMIME Emile : « Espagnols et Italiens en France » Ibid., p 21.

<sup>193</sup> Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Nancy.

<sup>194</sup> PONTY Janine (1988) : *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne. KALIFA Dominique, GUESLIN André (1999) : *Les exclus en Europe 1830-1930*, Paris, Editions de l'Atelier.

<sup>195</sup> LEQUIN Yves (dir) (1992) : *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, p 397.

On a vu la CGT méfiante devant l'afflux de main-d'œuvre immigrée mais elle ne reste pas inactive : les immigrations italiennes et polonaises produisent des concentrations ouvrières dans des secteurs économiques et des zones géographiques dont le syndicalisme ne peut se désintéresser. Il est probable aussi que cet afflux de population catholique qu'accompagnent vicaires et abbés « nationaux », font froncer quelques sourcils du côté des dirigeants syndicaux laïcs, préoccupés d'une opportunité ainsi offerte au syndicalisme chrétien <sup>196</sup>. La CGT se dote d'un « Bureau de la main-d'œuvre étrangère », dirigé par un socialiste italien proche de Léon Jouhaux, Ernesto Caporali, lequel lance, en 1925, un journal bimensuel *L'operaio italiano*. Dans le Pas-de-Calais, *La Tribune du mineur* publie à partir de 1927 des éditoriaux dans plusieurs langues si bien qu'à partir de la fin des années vingt, la CGT des confédérés rassemble, selon Yves Lequin, quatre fois plus d'immigrés que la CGTU <sup>197</sup>.

Comme pour la CGTU, l'influence de la CGT parmi les immigrés décline au cours des années trente, pour retrouver un regain autour de 1936. Aux congrès de 1931 de la CGTU comme à celui de 1933 où la question de la main-d'œuvre étrangère est traitée, Maurin estime, au nom de l'Union des syndicats de la Région parisienne, qu'un retard demeure sur la prise en charge de ces questions. Deux ans plus tard, la centrale encourage (avec le Parti communiste) la création d'une association « La Fraternité » qui va s'élargir l'année suivante à des confédérés et devenir un véritable « organe de liaison entre travailleurs français et immigrés ». Michel Dreyfus a étudié à partir des publications et des documents internes à la CGT réunifiée les traces de cette action vis-à-vis de l'immigration. Son opinion est balancée : la CGT a pris des positions courageuses dans un état de durcissement de l'opinion publique par rapport aux étrangers, dit-il, jusques et y compris après les décrets de 1938 qui vont rendre plus difficile encore la présence des étrangers. Mais l'action véritable dans ces communautés n'est guère visible. La Fraternité est le support éditorial privilégié. Plus tard un Comité

---

<sup>196</sup> Paolo Borruso rappelle que les missionnaires italiens ont activé les traditions populaires italiennes de ferveur religieuse qui étaient sur le déclin en France : processions, pèlerinages aux sanctuaires, culte des saints et grande vénération mariale. Ce déploiement fut jugé ostentatoire par une grande partie du clergé français lui-même. BARRUSO Paolo : « Organisation et rôle des missions catholiques italiennes en France », dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), op. cit., pp 245-258, p 250.

<sup>197</sup> LEQUIN Yves (dir) (1992) : *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, p 398. Yves Lequin signale qu'en 1927, un congrès des sections polonaises « réunit 53 délégués et nomme 7 propagandistes ».

de liaison pour le statut des immigrés est constitué. Il tient congrès en janvier 1938 dans un climat difficile <sup>198</sup>.

La crise et le durcissement de l'opinion publique à l'égard des immigrés peuvent fournir un élément d'explication du faible engagement global des confédérations vis-à-vis des communautés immigrées. Toutefois ils n'expliquent pas tout. Le « travail » au sein des communautés étrangères ne peut se faire de l'extérieur, il passe, c'est naturel, par les compatriotes de ceux que l'organisation veut atteindre. Concernant les Italiens, les organisations françaises ont largement puisé dans le groupe nombreux des exilés politiques, socialistes et communistes. Mais ceux-ci poursuivaient à l'égard de leur communauté nationale des objectifs propres qui ne recoupaient qu'imparfaitement les préoccupations syndicales autochtones <sup>199</sup>. Atout de la lutte antifasciste au milieu des années trente, cette alliance devient source de gêne lorsque les « politiques » italiens s'opposent entre eux et aussi lorsque la lutte contre le fascisme prend des allures terroristes sur le sol français (comme l'assassinat des frères Rosselli en juin 1937 par des agents de Mussolini). L'implantation durable du syndicat et surtout l'influence en retour que les adhérents d'origine italienne exerceront dans la CGT ne sera finalement pas au premier chef le fait de ces militants exilés dont la cause est transalpine, mais bien souvent de ceux venus à l'engagement à partir de l'immigration économique, ou plus encore, on le constatera dans l'après-guerre, de leurs enfants !

En revanche, la présence en France au cours de ces années d'une grande partie des futurs responsables des organisations ouvrières dans l'Italie post-fasciste va avoir une importance capitale dans les rapports que la CGT française entretiendra, nous y reviendrons, avec son homologue italienne.

### **3.1.2 LA SOCIALISATION...MALGRE TOUT**

Revenons pour l'heure à notre question première : comment s'agence dans ces quelques années le rapport à « l'autre que la nation » tel que l'éclaire (c'est-à-dire partiellement) le rapport à l'immigration.

---

<sup>198</sup> DREYFUS Michel (1994) : « Emigrés italiens et syndicalisme en France » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir) op. cit.

<sup>199</sup> Voir : RAINHORN Judith (1992) : *Les ouvriers immigrés italiens et le syndicalisme français 1934-1939*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nanterre.

Brutale et rapide, l'installation entre 1920 et 1930 de près de 2 millions d'étrangers est durable. Quelles que soient les réactions de rejet qu'elle provoque, cette arrivée se transforme en intégration que les luttes politiques et sociales vont permettre ou accélérer : l'antifascisme et notamment le combat dans les Brigades internationales, le Front populaire, la Résistance concernent des franges, certes étroites parmi les communautés étrangères. Elles ont cependant une résonance symbolique forte qui concourt à l'intégration de fractions plus larges, des familles et surtout des descendants. L'intégration reste donc la règle mais surtout, comme nous l'avons déjà signalé (après bien d'autres), elle contribue au façonnement de figures plurielles au sein du monde ouvrier. Il est indiscutable que l'entre-deux-guerres voit un renforcement de ce caractère entremêlé des cultures ouvrières, qui va d'ailleurs se poursuivre après la Seconde Guerre mondiale en s'élargissant à d'autres apports <sup>200</sup>.

Ce procès continu a des effets sur la présence au monde des organisations représentatives de la classe ouvrière : contrairement à une attente du sens commun, il ne détermine en rien un renforcement systématique des pratiques internationalistes <sup>201</sup>. La sensibilité aux événements extérieurs peut en être renforcée car le groupe, souvent discret au sein même de l'organisation, crée néanmoins en son sein une tension qui sollicite l'attention aux questions du pays d'origine : la cause de la République espagnole, l'hostilité au fascisme italien sont activées par la présence nombreuse des groupes nationaux au sein de la CGT <sup>202</sup>. L'hostilité forte au franquisme sera maintenue à un niveau élevé jusqu'à la chute de son régime.

---

<sup>200</sup> Malgré quelques heurts, il faut noter que le mouvement syndical réussira mieux sa présence parmi les immigrés d'origine européenne que, plus tard, parmi ceux issus du Maghreb.

<sup>201</sup> Les migrations sont un sujet souvent traité au sein de la FSI : en 1924, une conférence réunie à Prague adopte le principe de la plus grande mobilité possible de la main-d'œuvre au nom de la solidarité internationale. Il n'est pas sûr que ce point de vue soit réellement conforme aux principes mis en œuvre par les syndicats nationaux. Il relève d'une conception économique et politique favorable à l'ouverture des frontières et au refus de « l'autarcisme ». Aux deux conférences suivantes, en février et juin 1926, des divergences apparaissent entre syndicats des pays « exportateurs » de main-d'œuvre et les pays « importateurs ». Il y avait alors quelques problèmes posés à l'est de la France et au Luxembourg par une très grande concentration d'Italiens ; SCHEVENELS Walter, op. cit. Le congrès mondial des migrations tenu en 1926 semble montrer plutôt un recul de l'immigration en général dans les autres pays européens et notamment nordiques : ils portaient de très haut avant-guerre. L'intervenant allemand de l'ADGB signalait à la conférence qu'avant 1914, il y avait plus de 1,5 million d'ouvriers non qualifiés étrangers en Allemagne. BROWN John (dir) (1926) : *World Migrations and Labour*, Amsterdam, FSI, p 356 ; cité dans LOGUE John (1980) : *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg, p 61. Les chiffres sont difficilement comparables car il faut ajouter, pour la France, non seulement les étrangers recensés comme tels mais les naturalisés, catégorie inexistante en Allemagne !

<sup>202</sup> Dans les derniers mois de 1936, la CGT aurait compté dans ses rangs près de 100 000 travailleurs italiens : DREYFUS Michel, op. cit.

Acceptant, encourageant même la diversité des catégories sociales « appuis » de son action, le syndicat cherche à acquérir une large légitimité représentative et donc à y englober les populations d'origine étrangère<sup>203</sup>. La logique intégrative qui domine peu ou prou en France le statut de l'immigration joue dans un sens plutôt favorable à cet élargissement. Mais les tensions récurrentes qui surviennent dans la population sur les questions d'immigration n'épargnent pas le syndicalisme. Peut-on dire que le syndicalisme français a alors, à cette époque comme plus tard, poussé à une large intégration ou même réussi à construire un lien organique et durable avec l'immigration ? La réponse doit être balancée<sup>204</sup> : le résultat demeure un processus, souvent heurté mais assez continu, de brassage ethnique qui contribue à la permanence dans la population ouvrière comme au sein des organisations syndicales d'une présence de « l'autre que le national » ; elle est différente de l'avant-guerre, plus massive et moins tournée vers les ouvriers de métiers, elle limite dans ses effets l'intégration des pratiques syndicales dans la seule culture nationale.

### 3.2 *INTERNATIONALISME, PRATIQUES ET IDEOLOGIES*

Nous avons évoqué dans notre premier chapitre la dimension idéologique des références internationalistes du mouvement ouvrier. L'héritage provient pour l'essentiel des Lumières puis des penseurs exaltés par les révolutions française et américaine : les libéraux mettent en avant la liberté du commerce international comme facteur de paix, les plus radicaux évoquent la fraternité des peuples contre les tyrans. Dans un mémorandum adressé aux princes de la Sainte Alliance, Robert Owen propose que soit instaurée une législation internationale limitant la journée de travail à huit heures pour tous les travailleurs. Karl Marx situe l'internationalisme ouvrier dans la suite de celui de

---

<sup>203</sup> Ne serait-ce que pour limiter la capacité représentative des associations ou amicales diverses qui irriguent les minorités.

<sup>204</sup> Les pratiques professionnelles d'un certain nombre de secteurs comme le *Closed shop* dans le Livre ou chez les dockers ont toujours eu pour effet de protéger les travailleurs « nationaux » d'une trop forte présence des étrangers. Que dire du statut du Chemin de fer dont l'emploi est réservé aux nationaux pour des raisons de sécurité ? Quant au statut de la fonction publique, il contribue, avec l'assentiment syndical, à l'existence d'un large secteur « protégé » du travail immigré.

la bourgeoisie qui abolit les frontières nationales avec l'expansion de la logique du capital.

Lewis Lorwin, Julius Braunthal et bien d'autres ont signalé les multiples témoignages de cet esprit internationaliste qui anime les organisateurs du mouvement ouvrier naissant. John Logue, dont nous avons évoqué l'approche dans notre introduction, reconnaît l'existence d'une culture internationaliste dans le « premier mouvement ouvrier », c'est-à-dire des origines à la guerre de 1914 : les migrations ouvrières, celles des ouvriers de métiers, reprennent les voies empruntées avant eux par les guildes et confèrent un authentique esprit internationaliste à ceux d'entre eux qui constituèrent les premiers syndicats. Mais, ajoute-t-il, tout cela se perd après la guerre de 1914 : les animateurs syndicaux n'ont plus été formés sur ces routes et la « culture » internationaliste du mouvement syndical n'est plus transmise que sur un mode passif, sans fondement réel dans les pratiques de socialité ni des syndicalistes, ni des ouvriers représentés <sup>205</sup>.

Si le nomadisme ouvrier régresse fortement après-guerre (national et transnational), il est loin de tarir les déplacements. Ce ne sont plus les mêmes, les besoins de main-d'œuvre de la production de masse font appel aux travailleurs déqualifiés qui ne sont pas les producteurs de la geste du mouvement ouvrier, qu'il s'agisse d'ailleurs des travailleurs issus de l'exode rural ou de l'immigration. Ce changement est indiscutable mais il ne doit pas être exagéré : si les ouvriers de métiers sont bien ceux qui traversaient les frontières au XIX<sup>ème</sup> siècle et si ce sont bien eux aussi qui ont créé les syndicats, le cumul de ces deux caractéristiques vaut plus pour le groupe que pour les individus qui le constituent ! L'après-guerre connaît aussi son lot d'exilés, nous l'avons signalé, mais surtout, la notion de « culture » internationaliste doit être interrogée.

### **3.2.1 UNE REPRESENTATION INTERNATIONALE SOUTENUE**

Nous ne nous engagerons pas ici dans le débat toujours ouvert sur la notion de culture. Comme celle d'identité, elle est difficile à stabiliser s'agissant d'une forme sociale imbriquée dans un ensemble plus vaste et vivant en interaction totale avec d'autres

---

<sup>205</sup> Ce trait est encore plus marqué dans certains pays comme le Danemark : dans une enquête de 1907, il apparaît que sur les 39 fédérations nationales de LO Danemark qui ont répondu, 25 ont des accords de réciprocité avec l'Allemagne, 23 avec la Suède et 16 avec la Norvège. Ces accords portent sur les déplacements des travailleurs : LOGUE John (1980) : *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg, p 61.



formes, politiques ou sociales. La « culture ouvrière » (Verret) est un ensemble de pratiques et de valeurs collectives plus ou moins autonomes des autres groupes sociaux. Gérard Noiriel, dans un article de la revue *Autrement* s'appuie sur ses travaux antérieurs pour affirmer que la « culture de classe » des ouvriers français est restée en permanence moins affirmée que celles des ouvriers allemands ou anglais précisément en raison de la succession des vagues d'immigration qui en ont rythmé la constitution <sup>206</sup>.

Quoi qu'il en soit, cette culture de groupe ou de classe réfère à des visions du monde, des *Weltanschauungen*, nourries d'un ensemble de représentations qui ont certes à voir avec des pratiques sociales effectives mais aussi avec un « imaginaire social », ou des « mentalités » en suspension dans la société <sup>207</sup>. C'est pourquoi nous ne pouvons pas recueillir sans critique l'idée selon laquelle la rupture de la guerre de 1914 serait décisive. Elle l'est dans le rapport des ouvriers à la nation : il y a sans nul doute une symbolique nouvelle autour de ce thème, nous avons tenté ci-dessus de la caractériser ; en déduire qu'elle conduit à une rupture du même ordre mais de sens opposé dans le rapport à « l'autre que la nation » indique une pensée à notre avis insuffisante concevant comme un jeu à somme nulle le rapport du national et de l'international.

L'analyse du discours syndical apporte quelques lumières sur cette question. Le congrès de 1931 de la CGT est intéressant car il voit justement sur ce point un affrontement sévère entre deux leaders de poids de l'organisation des confédérés : Léon Jouhaux et Georges Dumoulin. Ce dernier a été membre du Comité directeur de la FSI et l'adjoint de Jouhaux au BIT au cours des années vingt. Il va pourtant lors de ce congrès porter une charge vigoureuse contre l'absence de tous résultats de la politique de la présence : il moque non seulement celle conduite à Paris mais surtout « les espérances genevoises qui ont désarmé les ouvriers » <sup>208</sup>. Dans un article à *La Vie Socialiste*, l'organe de tendance de Pierre Renaudel au sein de la SFIO, Georges Dumoulin avait déjà stigmatisé le néant du bilan de la présence. D'autres intervenants relaient, lors du congrès, une offensive manifestement préparée.

La défense de Léon Jouhaux mérite citation car elle témoigne de cette vision du monde qui anime la majorité du groupe dirigeant de la CGT. Elle illustre aussi certaines apories

---

<sup>206</sup> NOIRIEL Gérard : « Babel ouvrière » dans *Autrement*, n° 126, janvier 1992, pp 84-94.

<sup>207</sup> Rappelons l'importance que Georges Duby ou Jacques Le Goff ont accordé aux mentalités dans les conduites collectives au sein de toutes les sociétés.

<sup>208</sup> CGT, congrès confédéral de 1931 : compte rendu, p 338.

de son réformisme : tout en reconnaissant le fait que le BIT n'a jusqu'à cette date produit que des enquêtes, il place néanmoins en préalable le lieu véritable de l'enjeu :

« Il n'y a pas de remède nationaux en dehors d'organisations internationales (...) Nous souffrons de ce que l'on reste sur le terrain des mesures nationales. (...) Nos revendications ne peuvent pas seulement être l'expression des revendications de la CGT française, il faut qu'elles soient l'expression des organisations groupées dans notre Internationale »<sup>209</sup>.

C'est au cours de cette même intervention qu'il signale « l'emprunt » du programme économique à l'Internationale syndicale dont il défend l'œuvre devant les délégués. C'est là aussi qu'il dessine une vision de l'Europe à l'avenir assuré dans l'aile réformiste de la CGT : il met ainsi en avant l'idée

« des Etats fédératifs d'Europe. C'est l'Union européenne. Il n'y a pas de solutions aux injustices créées par les traités de paix si nous ne voulons pas recourir à la guerre en dehors de l'organisation économique des peuples, en dehors de la collaboration des peuples, en dehors des Etats-Unis d'Europe »<sup>210</sup>.

C'est en jouant sur cette fibre internationaliste des délégués que Léon Jouhaux emporte finalement l'adhésion du congrès : sa stature certes en impose, sa personnalité irrite mais comment s'opposer à un tel plaidoyer internationaliste ? Les congrès de la CGT confédérée sont un lieu d'interrogation sur le rôle effectif de ce sentiment international. Les discours du secrétaire général sont toujours des grands moments de « représentation » de l'international, y compris dans le sens théâtral du terme. Nul ne peut nier que Léon Jouhaux a toujours insisté sur la conscience nécessaire de cette dimension dans la vie syndicale : l'écart aux pratiques réelles pose une question. Non pas celle, banale, d'un écart qui existerait entre les vues prophétiques d'un grand leader et la masse des sans-grade occupés aux tâches routinières. La résonance de l'internationale auprès des délégués indique la présence d'un sentiment collectif et aussi des attentes. Il faut en revanche observer les conséquences concrètes tirées par les

---

<sup>209</sup> Ibid. p 380.

<sup>210</sup> Ibid. p 388 On reconnaît dans ce passage l'influence du plan d'union européenne que Aristide Briand a défendu à la SDN le 5 septembre 1929 endossant au plus haut niveau et pour un très bref moment, le thème des Etats-Unis d'Europe. Léon Jouhaux ne sera jamais vraiment plus précis que cela mais le thème des Etats-Unis d'Europe deviendra, nous le verrons, une référence importante de Force ouvrière.

dirigeants de leur propre adhésion à cette représentation de l'international. C'est là que le bât blesse.

### 3.2.2 DES PRATIQUES DE BASSE INTENSITE

On a déjà évoqué dans ce second chapitre les dérobades du même Léon Jouhaux lorsque la prise de position internationaliste engage à des décisions concrètes : l'invasion de la Ruhr n'est qu'un exemple, l'implication au jour le jour dans la vie de l'Internationale en présente d'autres. Nous avons relevé que la CGT ne s'inscrit pas dans la campagne de la FSI « Guerre à la guerre » de 1922. Les brochures que publie l'Internationale ne sont guère diffusées au sein de l'organisation française <sup>211</sup> ; elle y cotise faiblement, moins encore que pour son nombre de cotisants réels <sup>212</sup>.

Le discours de Léon Jouhaux au congrès de 1923, que nous avons déjà cité à propos de l'affaire de la Ruhr, montre que les représentations internationales véhiculées dans le mouvement national ne sont pas totalement départies de ce fameux « national-internationalisme à la française » que nous relevions en conclusion de notre premier chapitre. L'appropriation de l'idée de nation par la CGT d'après 1920 amplifie encore l'appui sur l'histoire nationale qui était déjà de règle dans le mouvement ouvrier français. Jouhaux a des alliés au sein de la FSI, il manœuvre au même titre que d'autres pour y acquérir de l'influence. En retour, la CGT en retire une bonne partie de son

<sup>211</sup> Entre 1922 et 1927, la FSI publie 4 brochures : *Les migrations et la classe ouvrière*, 40 exemplaires vendus par la CGT ; *Le mouvement syndical en Grande-Bretagne*, 50 exemplaires vendus par la CGT ; *25 années de syndicalisme international*, 40 exemplaires vendus. Cette dernière est vendue à 2 000 exemplaires en Allemagne et 90 en Grande-Bretagne, ce qui montre que la taille de l'organisation n'est pas le critère unique de discrimination ; en revanche la brochure *Le syndicalisme en Belgique* est vendue à 1 075 exemplaires par la CGT pour 1 000 en Allemagne et 225 en Grande-Bretagne. L'intérêt de proximité est bien aussi une variable discriminante et l'image globale n'est pas flatteuse pour la CGT. Ces chiffres sont extraits de : *L'œuvre de la FSI*, 1927, Amsterdam, rapport d'activité au congrès de Paris.

<sup>212</sup> Cotisations à la Fédération syndicale internationale :

en millions de Florins néerlandais	1924	1925	1926
Grande-Bretagne	52,4	52	37,4
Allemagne	89,5	61,7	54,6
Danemark	2,8	2,8	2,8
Belgique	3	10,4	2,8
Suède	4	4,3	4,6
Pays-Bas	4	4,3	4,6
France	4,9	7	2

Source : *ibid.*

programme : nous l'avons vu pour le programme minimum, le contrôle ouvrier, l'économie dirigée et même les 40 heures mais sans jamais se départir d'une ambition à montrer la voie, à incarner l'universel du combat de la classe ouvrière<sup>213</sup>. L'évolution de la CGT au cours de ces années rend quelque peu déplacée une telle prétention. Mais la disparition de grands compétiteurs syndicaux, comme les syndicats allemands ou autrichiens, libère l'espace et les lieux de représentations à Genève sont suffisamment coupés des réalités pour que l'illusion soit maintenue, au moins aux yeux de leurs propres acteurs.

Il existe au-delà de celle-ci une cause plus fondamentale qui relève de cette incapacité pratique du « passage à l'acte » particulièrement aigu dans le domaine international et qui paralyse non seulement les dirigeants cégétistes français mais une grande partie des syndicalistes de la FSI. Nous en avons montré quelques exemples. Il faut le souligner dans un domaine pourtant hautement symbolique de l'Internationale, celui de la journée de huit heures.

La revendication joue un rôle important dans le regroupement syndical international : en 1919, son adoption par la Conférence de Washington et sa traduction en Convention dès la première session de l'OIT révèlent la haute portée symbolique qui lui est attribuée. Pourtant l'heure de sa remise en cause ne tarde pas à sonner et dès le premier apaisement des feux de la révolution russe, le patronat et nombre de gouvernements s'attaquent à cet acquis social. Deux ans après l'adoption de la convention, seules la Grèce, la Roumanie et la Tchécoslovaquie l'ont ratifiée, aucun des grands pays industriels ne l'a fait<sup>214</sup>. La FSI lance une enquête en 1922 sur son application : elle est mise en œuvre à peu près partout, mais partout aussi les employeurs tentent de revenir dessus<sup>215</sup> ; l'Internationale estime que seule une vaste ratification peut protéger les travailleurs d'un retour en arrière. Tandis que des rumeurs de révision de la Convention

---

<sup>213</sup> Le congrès de réunification de 1936 est condamné par l'Internationale, du moins par ce qu'il en reste à cette époque. Là encore Léon Jouhaux pense que la France montre la voie et il se battra avec beaucoup d'ardeur pour faire admettre par ses amis d'hier l'alliance avec les Soviétiques, respectant en cela au pied de la lettre le pacte conclu à Toulouse avec les unitaires sur la question internationale.

<sup>214</sup> Lors de la conférence de Washington, les représentants des employeurs ont accepté les huit heures (à l'exception des Canadiens !) et ont demandé que les Etats ratifient la convention, ce que la conférence a refusé. Là où il y a eu conflit, c'est lorsque les syndicalistes ont demandé qu'un traité garantisse l'application des huit heures. Un large front a repoussé la proposition : VAN VOOS Lex Herma : *The International Federation of Trade-unions and the attempt to maintain the eight-hour working day (1919-1929)*, dans VAN HOLTOON Frits, VAN DER LINDEN Marcel (dir), op. cit.

bruisent dans les couloirs de Genève, le Bureau de la FSI explore une possibilité d'échange entre une révision mesurée et une ratification généralisée. Aucun de ces objectifs ne sera atteint et la FSI assiste, impuissante, au recul des acquis sociaux avant que ne disparaissent ses principales composantes.

L'échec de la CGT, celui de la FSI, sont-ils les échecs d'une stratégie qui aurait été « nationale » par rapport à une autre qui ne l'aurait pas été ? Dire que le syndicalisme a alors « choisi » l'insertion nationale « au détriment » de l'international ne semble guère évident. D'une part, pas plus au cours des années trente qu'avant 1914, le syndicalisme n'a eu le loisir d'un choix : le durcissement des espaces nationaux, les enchaînements internationaux qui conduisent à la guerre relèvent de logiques dans lesquelles le syndicalisme, porte-parole des groupes dominés, n'a guère de responsabilité directe. D'autre part, la FSI, autour de 1923, auto-réduit sa propre fonction politique en renonçant à la lutte concrète contre la guerre pour des raisons où le refus de l'action commune avec les communistes se mêle à une excessive méfiance à l'égard des capacités d'action ouvrière <sup>216</sup>. Là où il y a eu un choix, c'est celui, exclusif - et donc mutilant -, d'une présence dénuée de possibilité d'absence dans des institutions (nationales et internationales). Cet échec du mouvement syndical n'est pas dû à un choix « national » opposé à un choix qui ne l'aurait pas été : il est le produit d'un choix stratégique lié à une conception du réformisme dans laquelle la composante active et activiste a été annihilée, abstraite de toute pratique de luttes cédées alors à l'aile « orientée vers Moscou ». Ce réformisme empirique, dénué de praxis, est le choix d'une approche de lobbying là où, comme le dit Adolf Sturmthal, il eût fallu un acteur politique et social.

Qu'on nous entende bien, il y a bien eu une propension à investir l'espace national après 1919. L'implication dans l'Etat pendant les années de guerre ainsi que l'intrusion forte de celui-ci dans l'économie ont considérablement modifié la conception de la transformation sociale parmi les syndicalistes.

---

<sup>215</sup> Tous les pays concernés l'ont fait par une loi à l'exception du Danemark, de la Grande-Bretagne, de la Hongrie et de l'Italie qui y sont parvenus par un accord collectif... et la Bulgarie qui est restée avec sa loi sur les dix heures.

<sup>216</sup> Edo Fimmen dans son ouvrage *Labour's Alternatives* (1924) note que les syndicats après-guerre ont combattu le capitalisme avec les moyens d'avant-guerre et ont refusé de hisser l'Internationale syndicale à la hauteur des buts politiques appelés par la période. Il signale que les capitalistes n'ont pas d'organisation internationale mais que eux « pensent internationalement », c'est-à-dire au niveau où se situent désormais les impératifs de la gestion capitaliste.

Mais il n'y a pas eu choix exclusif de la nation : nous avons montré combien l'enracinement dans la société nationale s'était accompagné pour la CGT et ses dirigeants d'une implication internationale élevée, opérée d'une part, à travers son action à la FSI et l'investissement au sein du BIT, d'autre part à travers les rapports multiformes noués avec les intellectuels <sup>217</sup>. La vision du monde dominante au sein de l'organisation des confédérés ne montre pas un rétrécissement de perspective : de la part du groupe dirigeant, c'est l'évidence mais l'analyse des congrès de la Confédération montre qu'il s'agit là de valeurs partagées largement au niveau de la couche militante de la CGT. Les représentations produites dans les enceintes statutaires correspondent-elles alors uniquement aux fonctions rituelles que nous évoquions dans notre introduction ? Pas seulement, les plates-formes de revendications adoptées (notamment les 40 heures, nous l'avons vu) sont parfaitement intégrées dans une dimension internationale. Elles renvoient aussi à des conceptions économiques plus larges, des références à la paix et à la construction d'un ordre international stable, condition de justice et de progrès social. En France comme en Allemagne, les syndicats récusent le durcissement des espaces nationaux, la montée de l'autarcie : à la conférence économique de la SDN en 1927, ils prônent un libre-échange européen bientôt appuyé par une politique d'inspiration keynésienne par anticipation (la relance par un programme européen de grands travaux). En fait, ce sont les conceptions de l'action syndicale qui ont amputé, au-dedans comme au-dehors, la capacité d'action aussi bien nationale qu'internationale du mouvement réformiste. L'échec du mouvement syndical n'est pas dû, pour l'essentiel, à un choix « national » opposé à un choix qui ne l'aurait pas été : il est le produit d'un réformisme dépourvu des moyens pratiques de promouvoir la réforme.

Si nous récusons l'idée d'un choix entre national et international, c'est parce que cette opposition nous paraît relever de l'illusion formelle. Autour de ce dualisme sommaire se construit un édifice d'élucidation qui fait l'économie d'un examen de ses fondements. En réalité et comme nous l'avons montré dans notre premier chapitre, il n'y a pas opposition entre ces deux dimensions et toute tentative d'explication les opposant comme deux vérités inconciliables ne conduit qu'à une impasse heuristique. Dans l'entre-deux-guerres, on assiste à une cristallisation de formes nationales et

---

<sup>217</sup> De certains intellectuels, ceux proches des radicaux ou de la droite socialiste qui accompagnent la CGT au début des années vingt ou, plus tard, des experts du BIT, de la SDN et ceux dont Jouhaux s'entoure dans l'équipe économique de la centrale et de son centre de formation.

internationales : les syndicats européens acquièrent dans leurs différents espaces nationaux des traits d'identifications durables et la FSI se constitue également comme type fondateur de l'organisation syndicale internationale. Elle crée le type « moderne » de coordination internationale, confédération de confédérations, que l'on retrouvera dans la FSM et dans la CISL <sup>218</sup>. La dimension internationale ne se dresse pas en face d'une sorte de propension naturelle à épouser la ligne de plus grande pente de l'attachement national ou, plus exactement, cette propension existe à certains moments et dans des conditions déterminées. Mais elle ne constitue pas la loi tendancielle de constitution des pratiques du syndicalisme : l'histoire le montre à l'envi, dès lors qu'elle acquiert une surface de représentativité suffisante, l'organisation syndicale ne peut se dispenser d'une émergence dans l'international condition de son statut d'acteur syndical pleinement national. La relation « national / international » revêt des contenus et des intensités divers selon les organisations, les moments, les pays. Ces différences relèvent de combinaisons singulières entre les éléments de cette relation : le type de rapports entretenu avec un « centre international » est évidemment très important mais il ne saurait à lui seul la déterminer. Celle-ci se nourrit aussi du rapport concret de l'organisation syndicale aux différentes formes de la vie sociale où se manifeste la présence étrangère : la relation aux immigrés et à l'immigration en général, l'assise sociologique, l'influence géographique d'une organisation aussi bien que l'idéologie des militants et de son groupe dirigeant influent sur plusieurs éléments de la relation à l'autre que le national. Mais sans doute convient-il, comme nous l'avons fait à propos de la « conscience ouvrière » d'étayer par quelques considérations théoriques ce rapport national / international dans la constitution des formes syndicales.

### 3.3 *LE SYNDICAT COMME MOUVEMENT*

Comme nous l'avons rappelé en introduction à ce travail, il convient d'user de catégories de pensée pour atteindre au concret des réalités sociales. Encore faut-il avoir entrepris un examen critique des catégories mises en œuvre et notamment interroger les

---

<sup>218</sup> Le débat de 1927 sur l'assise de l'Internationale, comme coordination de SPI par exemple, ne renaît pas après-guerre. Il s'insinue timidement au sein de la Confédération européenne des syndicats au début des années quatre-vingt-dix.

plus répandues qui s'avèrent parfois n'être codifiées que par la banalité trompeuse de leur usage. Penser le mouvement et l'identité du syndicalisme en utilisant les catégories de « national » et d'« international », en postulant par exemple, comme le font implicitement les monographies de syndicats nationaux, que seul le national est heuristique de l'évolution, contribue à masquer les processus concrets par lesquels le syndicalisme assure et construit sa fonction sociale de représentation.

« Nationalisme » et « internationalisme » ne sont des catégories pertinentes que si l'on s'attache à les resituer en permanence dans leur historicité. Par ailleurs, ce sont des constructions socio-politiques dont la combinaison doit être pensée autrement que sur le mode du jeu à somme nulle : nous les concevons plutôt comme une combinaison dialectique, chacune passant et repassant dans l'autre dans le mouvement de constitution de la forme syndicale dont la fonction est la représentation d'un groupe social à travers les conflits politiques d'une période déterminée. Notre définition du « nationalisme » comme attachement et présence à soi de la nation n'exclut pas une large présence de l'autre que la nation et une authentique aspiration internationaliste. Ces deux catégories, opposées dans l'abstraction mécanique, se combinent tout autrement dès lors que l'on conçoit la construction des identités syndicales sur un mode historique et dialectique.

### **3.3.1 L'AUTRE DANS LA REPRESENTATION DE SOI**

Nous sommes ainsi amenés à considérer l'investissement international du syndicalisme non comme une superstructure déliée de la conscience ouvrière mais au contraire comme partie intégrante de sa fonction de représentation. L'internationalisme n'est pas ce par quoi le syndicalisme se détache de la nation mais ce qui lui permet de penser « l'autre que la nation » comme modalité même du rapport à la nation, un rapport élargi, tout comme la conscience de classe permet de penser l'autre comme autre et non comme étranger, c'est-à-dire présentant une différence relativisée par la commune condition d'exploité<sup>219</sup>.

---

<sup>219</sup> AUGÉ Marc (1994) : *Le sens des autres*, Paris, Fayard.



La fonction de représentation est une construction politique cristallisée dans une forme sociale, le syndicat <sup>220</sup>. Elle s'inscrit dans un legs, dans un patrimoine de représentations acquises et transmises à travers la succession générationnelle. Mais il n'y a pas simplement continuité, il y a reconstruction permanente et actualisée par les évolutions non seulement de la réalité sociale mais aussi de l'idée que s'en font les groupes ou classes appuis du syndicalisme.

Ce processus permanent de construction connaît des dimensions idéologiques importantes car le syndicalisme n'est pas le reflet passif d'attentes ou de dispositions reposant « par nature » dans la conscience des groupes dominés : les pratiques et les idéologies syndicales ont pour objet non seulement de mettre en forme des besoins sociaux mais aussi de socialiser des attentes et des espérances partielles et disséminées, voire de les susciter <sup>221</sup>. Celles-ci sont essentiellement des productions sociales, dans lesquelles s'entremêlent en permanence de multiples déterminations, le proche et le lointain, le village et le monde, la familiarité à la nation et à « l'autre que la nation ».

Le syndicalisme est « mouvement », sa production historique indique l'imbrication des niveaux : si les premières formes syndicales sont locales ou professionnelles, la question de la coordination des intérêts ouvriers se pose comme première lutte politique d'ensemble <sup>222</sup>. Dans cette lutte, la dimension nationale se pose comme lieu de regroupement, de construction d'un acteur face à l'Etat dans la mesure où l'Etat-nation s'impose comme lieu d'implication obligé à ce moment-là par l'histoire. La dimension nationale permet aussi la construction d'alliances avec d'autres groupes sociaux identifiables à ce niveau, les coopérateurs, les mutuellistes, avec des mouvements

---

<sup>220</sup> Ceci pour simplifier car, sauf pour le pan-syndicalisme, le syndicat ne peut prétendre à la totalité de la représentation des groupes sociaux. L'existence et les rapports noués avec d'autres formes (comme les partis politiques) sont importantes notamment pour assurer l'articulation entre le social et le politique. La simplification néanmoins est autorisée dans la construction de ce cadre explicatif déterminé.

<sup>221</sup> Georges Sorel pensait que le syndicalisme avait même pour objet de susciter des croyances et des mythes, la grève générale par exemple, même si ces croyances ou ces mythes étaient séparés du champ des possibles pratiques. Ce subjectivisme radical promeut un syndicalisme minoritaire d'action directe très éloigné du syndicalisme de masse qui met l'accent, au contraire, sur une praxis liant l'action pour les revendications immédiates et la construction des attentes politiques.

<sup>222</sup> Les huit années de débats parlementaires autour de la loi de reconnaissance des syndicats (Loi Waldeck-Rousseau, 1884) montrent amplement la dominante politique de la question. Voir KIEFFER Monique : *La légalisation des syndicats en France*, Mémoire de maîtrise, Université de Luxembourg, 1974.

politiques. Elle est le lieu d'opposition au patronat même si celui-ci tarde à se doter d'une représentation nationale <sup>223</sup>.

Ce mouvement est d'abord mouvement de « se poser soi-même » <sup>224</sup>: en se posant, la dimension nationale pose son contraire, l'altérité nationale. Le premier état de son « être » social est national pour des raisons historiques instituant l'espace national comme premier lieu de constitution. Nous avons montré dans notre premier chapitre combien étaient présentes les déterminations issues de l'autre que la nation dans la genèse même des formes proto-historiques du syndicalisme : dans la vie réelle comme dans l'imaginaire, avons-nous dit, la conscience nationale se pose dans un moment de loyautés plurielles, à la classe, à l'héritage historique de la Révolution française, aux références diverses du socialisme qui puisent alors à toutes les sources nationales et internationales.

Mais dès ce départ, la séparation est là, l'international introduit de l'altérité et du mouvement. La constitution de la forme syndicale comme forme nationale s'opère dès lors dans le procès de retour à soi de l'altérité nationale : le cheminement de l'intégration des figures multiples de la classe ouvrière, l'emprunt de ressources théoriques et pratiques « étrangères » par les voies les plus diverses, tout cela traduit la dialectique de cette construction qui institue le syndicalisme comme composante majeure du mouvement de la société. Dans une telle compréhension, la séparation du national et de l'international ne peut s'entendre que comme moment processuel et combinaison, chacun passant alternativement dans l'autre dans un mouvement permanent d'adaptation et de redéploiement. Loin de s'opposer dans un face à face exclusif, le national et l'international co-déterminent les conditions de reproduction de la fonction représentative du syndicat. Ce sont deux instances associées de sa présence au monde social qui s'épaulent et se nourrissent dans une combinaison permanente.

Le syndicalisme n'évolue pas dans l'éther, les grands mouvements du monde y exercent une pression considérable, tant au niveau national que dans ses regroupements

---

<sup>223</sup> La construction d'un syndicalisme patronal « national » doit beaucoup, en France, aux pouvoirs publics comme on le voit en 1919 ou encore en 1945. BRIZAY Bernard (1975) : *Le patronat*, Paris, Seuil.

<sup>224</sup> L'approche dialectique de l'histoire qui apparaît dans la mise en œuvre de ces concepts emprunte à HEGEL Friedrich : *Science de la Logique*, Livre 1 : l'Être. Mais, retenant la leçon de Marx, nous ne partons pas de la scission origininaire du concept mais de la réalité concrète elle-même : comme nous l'avons rappelé dans notre premier chapitre, la nation prend corps dans la réalité et dans les consciences à l'issue d'un processus de construction politique et le mouvement dont nous cherchons à rendre compte prend naissance à l'orée des premières constructions du mouvement ouvrier.

internationaux : les guerres ou les conflits économiques s'y montrent comme dans un miroir : « On retrouve dans le mouvement ouvrier le reflet de la lutte économique entre nations »<sup>225</sup>. Nous avons évoqué dans notre introduction l'importance des facteurs économiques mais cette immédiateté de l'économie n'abolit pas la totalité qui recouvre les raisons de l'engagement international des syndicats.

### **3.3.2 L'INTERNATIONAL, CONDITION DE PLENITUDE DE LA FONCTION REPRESENTATIVE**

L'émergence internationale d'un syndicat est la garante de sa capacité à s'adapter aux évolutions de la société et aux attentes des groupes sociaux représentés, avec un corollaire : si l'adaptation se fait mal, si les différentes ressources potentielles de cette adaptation ne sont pas mises en œuvre, il y a distorsion de la fonction représentative et risque de dépérissement de la forme syndicale considérée.

Un petit syndicat autonome local ou de corporation n'a guère l'usage d'une politique internationale. Une certaine surface de représentativité est nécessaire à un syndicat pour que prenne sens une émergence dans l'international. Dès lors qu'il l'acquiert, le syndicat est saisi par les conditions générales, économiques et politiques, qui le contraignent dans un sens ou dans un autre : telle période produit une propension à investir davantage l'international, telle autre au contraire pousse au repli national. La caractérisation de ces moments n'est pas immédiate : la période fordiste, par exemple, est marquée par un indiscutable renforcement de l'internationalisation économique mais a plutôt produit, sur le syndicalisme, un repli sur la sphère domestique.

Après ce large – et rapide – parcours historique, nous nous sentons en droit de retourner l'affirmation : le syndicat doit assurer une présence active dans l'international pour être pleinement « représentatif » sur son territoire d'origine. Des ressources indispensables siègent dans la « boîte noire » de l'OSI par où s'écoule la dose d'altérité indispensable à l'établissement d'une représentation nationale « pleine ». L'engagement international d'un syndicat n'est pas guidé par le seul intérêt économique de ses membres et encore moins par un supplément d'âme sollicité par l'idéologie. Le syndicat est mouvement et dans ce mouvement d'auto-affirmation de son rôle social, l'émergence internationale est

---

<sup>225</sup> LORWIN Lewis L. (1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, p 413.

un moyen, pas le seul, mais un moyen essentiel, par lequel s'objective la conscience qu'il a de lui-même. Ou encore, pour s'adosser à des concepts classiques, d'une forme en-soi, justifiable par la politique interne, il deviendrait forme pour-soi, conquête de la pleine fonction de représentation.

De ce point de vue, l'OSI est moins une forme de participation aux affaires du monde qu'une façon de se reconnaître au sein de celui-ci. Il en va en somme du syndicalisme comme des sociétés. Comme l'indique Marc Augé, il n'y a guère d'exemple de sociétés qui se dispensent d'univers de reconnaissance, d'un moyen de « maîtriser intellectuellement le monde où elles prenaient place en construisant pour leur usage personnel une image de l'homme, des rapports inter-humains, de la nature et des rapports entre hommes et nature. Mais cette tentation procède moins, me semble-t-il, du désir de connaître que du besoin de sens, du besoin de s'y reconnaître »<sup>226</sup>. De ce point de vue, l'OSI joue un rôle d'intégrateur permettant le passage d'un espace donné à un espace de degré supérieur, ou encore comme une sorte de matrice de passage d'une représentation bornée à un univers de reconnaissance.

Si l'on accepte cette conclusion provisoire, alors il faut admettre d'une part que l'entrée par l'international est une dimension heuristique de l'approche d'un phénomène social comme le syndicalisme. Il faut encore reconnaître cet intrigant paradoxe qui veut qu'un syndicat investit moins dans l'international pour produire un syndicalisme international que pour se produire lui-même comme syndicat pleinement national.

---

<sup>226</sup> AUGÉ Marc : *le sens des autres*, op. cit., cit., p 131.

## ***CONCLUSION***

### ***De la première partie***

Nous croyons avoir apporté quelques éléments permettant de conclure à une sorte « d'obligation internationale » du syndicat assignée par sa fonction représentative. Si cette nécessité se montre universelle par l'ontologie du syndicalisme, ses formes phénoménales sont en revanche fortement assignées à l'espace et au moment où elles sont appréhendées. Cette présomption, présentée dans notre introduction, nous a guidé dans une recherche empirique témoignant de la régularité de l'international comme instance heuristique de l'évolution d'un mouvement syndical « national ». Nous avons attaché toutefois notre observation à un seul acteur, la CGT, unifiée avant la Première Guerre mondiale, divisée après celle-ci. Nous avons déjà justifié le peu qui a été dit sur la CGTU : le rapport qu'elle entretient à l'international est immédiatement saisi dans son rapport au Komintern et à la vie du Parti communiste en France. Nous avons encore moins parlé de la CFTC, de ses dirigeants patriotes, de ses références romaines et de son attachement à la CISC <sup>1</sup>.

Ce parti pris amoindrit-il notre démonstration ? Nous ne le croyons pas. Le pluralisme syndical introduit même une variable supplémentaire renforçant le rôle de la ressource internationale : chaque type syndical a, au sein du même espace géographique et au même moment, un mode d'émergence international différent de son voisin mais non indépendant de lui. Avec la concurrence qu'il engendre entre les syndicats, le pluralisme renforce cette dimension de l'international comme facteur d'identification et de différenciation. Cette détermination est plus importante encore dans la période suivante, dans l'après-Deuxième Guerre mondiale. Si chaque syndicat a, à un moment donné, une façon propre d'organiser son rapport entre national et international, il ne se fixe pas sur cette modalité par un mouvement purement endogène. Le mode d'émergence internationale peut se révéler fortement dépendant de l'ensemble du champ et des

---

<sup>1</sup> Comme annoncé, nous y reviendrons plus longuement en introduction à notre chapitre 2-3.

positions toujours relatives qu'y occupent les différents partenaires / adversaires du pluralisme syndical.

Pour tenter d'approcher cette diversité des modes d'émergence dans l'international, nous allons esquisser ici une typologie de conduites qui nous servira de guide dans la compréhension de l'action européenne des syndicats français dans le second après-guerre. Mais auparavant, il convient de faire le point sur la méthode mise en œuvre jusqu'ici et les quelques considérations théoriques auxquelles nous nous sommes cru autorisé.

Malgré des réserves évoquées en introduction, nous avons tenté, après avoir noté la permanence d'un fait politique que nous avons appelé « l'émergence internationale », une conversion théorique du phénomène en le transposant dans l'ordre de la relation à l'altérité comme mode de construction de la forme syndicale : appuyé sur les états de conscience du (ou des) groupes représentés, le syndicat construit et reconstruit en permanence la représentation en trouvant dans la dimension internationale les ressources nécessaires à ce processus. Nous ne pouvons pas cependant ignorer les risques d'interprétations « post-factum » (Merton) qui peuvent résulter d'un tel examen : l'empirisme a cet inconvénient qu'il peut conduire à généraliser des considérations tirées d'un échantillon alors qu'elles peuvent ne s'appliquer qu'à cet échantillon, spécialement s'il a été retenu en fonction de la présomption initiale. Notre recherche cependant n'a pas été conduite sans hypothèses générales formulées dans l'introduction : celles-ci ont été inspirées par l'insuffisance manifeste des explications antérieures censées rendre compte des raisons de l'investissement international des syndicats. Néanmoins, la prudence qui doit entourer ces quelques enseignements ne nous font pas renoncer à revendiquer la solidité de nos fondations.

### ***FONCTIONS INTERNATIONALES ET INDIVIDUS DE REFERENCE***

Puisque nous en sommes au registre des précautions, il nous faut encore préciser quelques notions que nous avons utilisées occasionnellement et qui pourraient conduire à classer notre analyse dans un registre par trop normatif. Nous avons conclu le chapitre précédent par une observation sur le risque de conduite « dysfonctionnelle » à

l'international qui pourrait entraver la capacité d'un syndicat à produire et reproduire sa représentativité. Une telle qualification suggère l'existence d'une gestion adaptée du rapport à l'international guidée par les « exigences fonctionnelles » de la conduite des affaires internationales et une autre, voire d'autres, qui ne le seraient pas. Nous avons également évoqué, dans notre introduction, l'idée que l'investissement international d'un syndicat remplissait un certain nombre de fonctions « latentes », non nécessairement perçues ou voulues par leurs protagonistes mais différentes des fonctions « manifestes » et des rituels initiés par les spécialistes du domaine. L'usage de telles notions connote certains concepts courants de l'analyse fonctionnaliste. Il importe de préciser ce qui peut entrer pour partie dans le cadre du paradigme fonctionnaliste et ce par quoi on s'en distingue.

Un des travers possibles de l'analyse fonctionnelle est de penser l'évolution des formes sociales comme autant d'exigences fonctionnelles du « système social » ou de sous-systèmes de celui-ci. Notre conception du syndicalisme nous empêche de le considérer de cette manière, comme « système » ou comme « sous-système ». Il y a bien une sphère propre de représentations et de pratiques du syndicalisme, qu'on l'appréhende comme phénomène ou à travers telle ou telle de ses composantes. Il « joue un rôle », il « remplit des fonctions sociales » de diverses manières qui accroissent ou, au contraire, affaiblissent sa capacité de représentation. Nous allons établir dans la suite de notre propos que tel syndicat peut, à un moment donné, tenir une conduite à l'international dysfonctionnelle dans le processus de reproduction de sa fonction représentative. Cet « écart dysfonctionnel » n'est pas défini par rapport à une norme, mais par rapport aux objectifs du syndicat lui-même. C'est en fonction des objectifs que s'assigne telle ou telle organisation syndicale que l'on observera l'émergence internationale qui lui permet de s'ajuster aux différentes dimensions de son action ou, qui constitue, au contraire, une entrave à cet ajustement. Il n'y a pas de norme dans la mesure où les conduites n'ont de sens que référées aux objectifs stratégiques et à l'univers symbolique de référence du syndicat. Au sein de ceux-ci, il y a des conduites à l'international qui accroissent le potentiel de représentation et d'autres qui le diminuent. C'est du moins ce que nous tenterons de montrer.

Un second problème de méthode nous est posé par l'importance du rôle joué par les individus et les relations interindividuelles dans les relations syndicales internationales.

Les relations internationales d'un syndicat passent par des hommes et des femmes. Dissipons l'étrangeté de cette remarque : toutes les activités d'un syndicat, comme tout « groupe de représentation » et comme, du reste, l'ensemble des pratiques sociales, « passent » par des individus. Ce que nous voulons signifier est que la « personnalité » des militants chargés de l'international a une incidence toute particulière dans ce domaine : celui-ci passe beaucoup par les affinités plus ou moins électives qui se créent dans les instances des OSI ou dans les rapports bilatéraux entre organisations. Dans l'ordinaire de la vie des organisations, le groupe dirigeant fait appel pour la gestion des grands « dossiers » aux qualités de ceux qui en ont la charge. Mais ceux-ci sont en permanence guidés par l'appréciation collective portée sur leurs décisions : c'est moins le cas dans le domaine international faute d'une familiarité partagée aux principaux déterminants de celui-ci <sup>2</sup>. Le « contrôle » collectif de l'activité internationale est moindre que dans tous les autres domaines d'activité du syndicat, contrôle non pas seulement en terme de mandat mais aussi en terme d'appréciation collective correctrice de l'activité. Tous les interlocuteurs que nous avons pu interroger témoignent de l'importance particulière des relations interpersonnelles qui se nouent (ou pas) dans l'activité internationale. Par ailleurs nous avons mis en lumière le rôle particulier de certains individus, passeurs culturels de déterminations issues de l'autre que le national, de ces Flora Tristan, Tom Mann, James Connolly, ou moins éloignés, de ces intellectuels français imprégnés de social-démocratie allemande dont nous avons souligné le rôle dans l'évolution de la CGT de l'entre-deux-guerres.

Ces militants-intellectuels ou intellectuels-militants « passent » les références par-dessus les frontières, influent sur la construction des représentations des organisations mais ils n'en sont pas les démiurges. Leur influence ne joue que si les idées qu'ils véhiculent sont « appropriées » au et dans le contexte où elles s'installent. Nous entendons « appropriées » dans son double sens, actif et passif, c'est-à-dire qu'elles ont un sens

---

<sup>2</sup> Une part plus ou moins importante de dirigeants participent aux relations internationales : toujours le Secrétaire général, le responsable aux relations internationales, parfois un responsable distinct sur les questions européennes. Un groupe plus large participe aux congrès de l'OSI, parfois aux instances larges de celle-ci : les Comités exécutifs à la CISL ou la CES, le Conseil général à la FSM. On peut y rajouter les responsables de fédérations engagés dans des structures professionnelles internationales. Lorsqu'ils ont un engagement élevé dans des structures actives (métallurgie, transports), il peut arriver que des tensions surviennent entre ceux-ci et les responsables confédéraux. Des nuances s'imposent : certains secteurs professionnels ont toujours, à la CFDT ou la CGT, organisé leurs relations internationales sur un registre assez décentralisé. Le secteur de la métallurgie a, dans toutes les centrales, y compris à Force ouvrière, toujours maintenu un regard voire un contrôle sur le secteur international de la confédération.



dans la réalité nationale, qu'elles s'inscrivent dans un substrat culturel, une morphologie sociale voire certaines traditions ; appropriées aussi dans la mesure où un « groupe de représentation » est en mesure de les incorporer, les reformuler, les traduire syndicalement dans le « langage national », non seulement dans la langue mais aussi dans le signifié culturel qu'elle véhicule et dont le syndicat est coproducteur. Pour produire cette appropriation, le syndicat doit mettre en œuvre une relation active aux intellectuels, soit parce qu'ils sont présents aux échelons décisionnels de l'organisation soit parce que leur expertise est prise en compte de manière organique dans la vie syndicale. Cette importance des « individus de référence »<sup>3</sup> rend difficile les formulations théoriques et les généralisations en matière de conduites internationales des syndicats. Nous tenterons néanmoins, muni de ces quelques précautions, de proposer une formalisation des différents modes d'émergence internationale des syndicats, ou, du moins, des confédérations syndicales françaises.

#### ***QUATRE TYPES DE CONDUITE DANS L'INTERNATIONAL***

*« Il est des hommes pour subir des emprises si docilement et complètement qu'ils s'anéantissent ou tout au moins se fondent, se dissolvent en autrui. D'autres demeurent clos, impénétrables, inaccessibles ; tout sur eux semblent glisser, rien ne mordre. Luther, dans sa complexité vivante, se prête à beaucoup, ne se donne à personne, emprunte à tous, et se retrouve lui-même dans sa conscience enrichie »<sup>4</sup>.*

Ainsi Lucien Febvre dessine-t-il à travers la présentation de « son » Martin Luther trois types de personnalité dont l'attitude diffère dans leur rapport au monde et à leurs semblables. Le souci de classer les comportements sociaux (ou psychologiques) ne date pas de cette observation d'un des fondateurs de l'école des Annales. De Max Weber et

---

<sup>3</sup> La notion « d'individus » ou de « groupe de référence » est introduite en 1942 par H Hyman (*The psychology of status*), elle est reprise et intégrée dans l'analyse fonctionnaliste à des fins de sociologie et de psychologie sociale. Elle sert principalement à étudier l'acculturation et l'assimilation ou, au contraire la « déviance » dans les groupes ethniques américains. Robert K. Merton reprend la notion toujours dans un sens fonctionnaliste en insistant sur le fait que l'individu ou le groupe de référence sont choisis comme modèle de rôle par d'autres en fonction de mécanismes sociaux et psychologiques induits par la société (Merton, op. cit. p 247). Nous l'utilisons ici dans un tout autre sens puisque « nos » individus de référence sont au contraire ceux qui, enjambant différentes déterminations nationales, peuvent infléchir le flux social par insinuation d'altérité nationale.

<sup>4</sup> Lucien FEBVRE (1968) : *Un destin, Martin Luther*, Paris, PUF, p 99.

ses trois modes de domination à David Riesman et ses trois types de caractère et de sociétés <sup>5</sup>, le souci de repérer et de séparer des conduites collectives est devenu une quasi-constante de l'observation sociale <sup>6</sup>. Nous recourons donc à cette façon de « diviser et classer » en précisant tout de même les limites imparties à l'exercice : il ne s'agit pas de distinguer des conduites individuelles ou des « attitudes » plus ou moins liées à des attributs psychologiques mais de distinguer des propensions à agir dans certains sens de la part de formes sociales, c'est-à-dire d'organisations collectives dans un domaine où nous venons de signaler l'importance des facteurs individuels. Nous allons tenter de construire des « classes de conduite » qui nous permettront de décrire la disposition d'un syndicat à tenir une orientation, plus ou moins stable et durable, dans ses relations à des facteurs situés hors de la scène nationale. Elles vont nous servir dans la suite de notre étude à qualifier, pour chacun des syndicats, le rapport à « l'autre que le national » comme mode d'incorporation de certaines ressources dans la reproduction de leur fonction représentative. Il ne s'agit pas d'attributs fixes et irréductibles : le propre de certaines organisations est d'être passé, au fil du temps, d'un type de conduite à un autre quand d'autres au contraire n'en changent pas. Ce sont par ailleurs des types « purs » qui n'apparaissent pas dans la réalité sinon dans des alliages de compositions diverses. On parlera de « tendance » plus que d'un état fixe dans le fil de notre conception du syndicalisme comme mouvement.

La taxinomie n'a pas pour seul objet des fins descriptives : elle doit permettre de comprendre les propriétés des groupes ou des formes entrant dans la classification, mettre en relief des causes et des explications et notamment celles qui permettent de comprendre pourquoi tel syndicat change de classe, passe d'un état à un autre. Il s'agira en somme de voir si le rapport qu'elles entretiennent à la dimension internationale nous

---

<sup>5</sup> David Riesman distingue trois types d'individus se présentant dans l'ordre historique suivant : le type déterminé par la tradition, le type intro-déterminé, enfin le type extro-déterminé, ce dernier relevant de l'ère contemporaine (les Etats-Unis en 1948). Il prend la précaution de les présenter comme « types », c'est-à-dire des constructions basées sur une sélection de certains problèmes historiques, RIESMAN David (1964) : *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, pp 25-47 (1<sup>ère</sup> ed. 1948).

<sup>6</sup> Frédéric Le Play, un des tout premiers sociologues, distingue quatre systèmes sociaux en Europe et sept types d'ouvriers présentés dans un tableau croisé. Des trois régimes qu'il estime contemporains (le premier caractérise les peuples nomades), le second lui paraît le plus propice à l'équilibre social et à l'exercice de la liberté. Il se caractérise par des « engagements contractés à titre permanent par le libre consentement entre les parties ». Il l'oppose aussi bien au régime de l'engagement forcé qu'à celui de l'absence totale de tout engagement réciproque. Il présente le second comme modèle à la Commission du Luxembourg. LE PLAY Frédéric (1855) : *Les ouvriers européens*, Imprimerie impériale, Paris, p 15. Cité dans ARNAULT Françoise (1993) : *Frédéric LE PLAY, de la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presse universitaire de Nancy, p 87-91.

apprend quelque chose sur la CGT, la CFTC-CFDT, Force ouvrière, les trois centrales syndicales dont nous allons suivre le parcours dans notre deuxième partie.

Comment construire une représentation de cette faculté d'appropriation des ressources internationales dont nous avons montré l'importance dans la vie syndicale ? Nous la définirons comme la combinaison entre une certaine « propension à agir » dans l'international ( $P_p^i$ ) et un certain degré d'influence de l'international que nous appellerons également « prégnance » de l'international, ou plus exactement « prégnance de l'autre que le national » ( $P_g^i$ ). Pour qualifier un champ de définition, les variables choisies doivent être indépendantes. Celles-ci ne le sont que partiellement : elles connaissent en effet une grande part de déterminations communes dans les causes qui influent sur l'une et sur l'autre. Les grands changements qui affectent les relations internationales, les évolutions de l'ordre ou du désordre du monde, provoquent des changements importants dans la propension à investir l'international et exercent une grande influence sur la vie des syndicats : les guerres et les après-guerres sont des moments de choix ; les grandes crises mondiales, la révolution russe, la crise de 1929, le nazisme, la chute du mur de Berlin, ont naturellement une grande importance mais aussi certains faits de moindre résonance : des changements de portée régionale peuvent influencer comme la création de la CECA ou le Marché commun européen. Ainsi également « l'Ostpolitik » initiée par la social-démocratie allemande à la fin des années soixante produit des effets très importants : elle conduit à la sortie de l'AFL-CIO de la CISL et infléchit le rapport de Force ouvrière à ses alliés européens. Le concile Vatican II a des incidences sur le syndicalisme chrétien, en Europe comme en Amérique latine, etc. Ces événements, internes ou externes au monde syndical, influent directement ou indirectement sur la propension à agir dans le domaine international comme sur l'évolution des influences étrangères<sup>7</sup>.

Mais même si des facteurs communs ont des effets sur leur évolution, nous tenons que nos deux variables gardent une certaine indépendance ou du moins une indépendance suffisante pour servir de repère à notre analyse : dans le cours ordinaire du temps, un syndicat peut avoir une forte propension à agir dans l'international et en retirer des ressources limitées. A l'inverse, tel syndicat, peu porté à l'investissement hors les murs,

---

<sup>7</sup> Ainsi l'attitude des syndicats allemands pendant la Première Guerre mondiale ou face au nazisme a profondément altéré leur capacité à influencer leurs partenaires de l'Internationale. Il faut à chaque fois quelque temps avant qu'ils ne recouvrent cette influence quasi structurelle en Europe.

peut être surpris à reproduire un modèle venu d'ailleurs et à l'adéquation douteuse à son propre espace. Qu'est-ce qui détermine ces deux variables et quelles sont les déterminations qui influent sur leur évolution ?

La propension à agir dans l'international est déterminée par différents facteurs structurels. Un syndicat peut être conduit à investir le niveau international du fait de ressources stratégiques élevées sur son propre territoire lui permettant d'escompter une position hégémonique productrice de ressources supplémentaires<sup>8</sup>. Ces ressources stratégiques internes sont constituées de manières diverses : fort taux de syndicalisation, grand nombre d'adhérents<sup>9</sup>, facultés contributives élevées à l'OSI, puissance de la nation de référence ou rôle stratégique de celle-ci ; capacité à produire des références collectives ou à imposer des normes, efficacité des relations professionnelles ou force du modèle idéologique de référence, etc. Ces caractères ne se cumulent pas nécessairement. Certains d'entre eux suffisent, voire même peuvent se compenser : une faculté à produire un sens collectif peut pallier une faiblesse contributive, par exemple, ou encore le rôle diplomatique de l'Etat d'origine peut conférer une influence importante à un syndicat faible<sup>10</sup>.

Le degré d'influence de l'international fait appel également à des déterminations structurelles : pays importateur ou exportateur de main-d'œuvre, doté (ou non) d'un passé colonial qui met à l'épreuve la capacité d'accueil et d'intégration des immigrés par les syndicats, leur participation ou leur éloignement aux luttes de libération nationale des anciennes colonies. Mais cette prégnance de l'international renvoie aussi à une certaine capacité d'ouverture au monde plus difficile à appréhender : l'outillage intellectuel des responsables dépend à la fois de la sociologie du syndicat et de son rapport aux intellectuels<sup>11</sup> et notamment aux « individus de référence » que nous avons évoqués.

---

<sup>8</sup> On est loin du postulat de John Logue présentant l'investissement international comme la recherche de moyens de puissance substitutifs à la maîtrise de l'espace national. L'inconvénient de son argument est d'être en parfaite contradiction avec l'observation empirique du syndicalisme britannique, par exemple, qui n'intervient jamais si fortement dans l'international que lorsqu'il est puissant (entre 1860 et 1865 ou de 1919 à 1926). Le ralliement des TUC à l'Europe après leur affaiblissement au cours des années 1980 n'infirme pas le constat, il montre qu'il n'existe aucun lien mécanique entre les deux dimensions. Ce que nous évoquons ici du lien entre la puissance et la recherche d'une hégémonie internationale relève de l'ordre de la possibilité et non de l'impératif.

<sup>9</sup> qui, cumulés, signifient un fort taux de syndicalisation dans un grand pays.

<sup>10</sup> Ces différentes « possibilités » conviennent d'ailleurs aux syndicats français qui pallient souvent ainsi leur faible taux de syndicalisation.

<sup>11</sup> Ce point sépare très nettement la CGT française de sa correspondante italienne, comme nous le verrons.

A partir de ces deux variables, nous pouvons proposer une représentation graphique permettant de visualiser différentes classes de conduites.

Soit Pp, la variable « propension à agir » dans l'international qui sera représentée en abscisse ; soit Pg, la variable « prégnance » de l'international en ordonnée.

Pp faible I Pg forte	Pp forte III Pg forte
Pp faible II Pg faible	Pp forte IV Pg faible

Nous définissons ainsi quatre modalités de conduite qui caractérisent les rapports du syndicalisme à son environnement international :

**Type I** : Pp faible, Pg forte, « l'identité hétéronome ».

Prégnance forte de l'international sur un syndicat à faible propension dans ce domaine : le syndicat prend des recettes ailleurs et cherche à les imposer dans sa réalité nationale. Sa faculté d'appropriation est faible, il se contente de démarquer le modèle : c'est souvent le cas de syndicats naissants qui intègrent les OSI. Mais plus généralement de syndicats ayant peu de capacité à l'appropriation, soit qu'il soient aux prises avec des problèmes « d'identité » non résolus, soit qu'ils recherchent en hâte des adaptations à des contextes brusquement changés ; ce mode de conduite n'est pas sans évoquer la personnalité « dirigée par autrui » de Riesman, il s'apparente à « la conduite hétéronome » ; nous l'appellerons ainsi. « L'identité hétéronome » est un abandon de soi dans la référence à l'altérité. L'identité se dissout dans son rapport aux influences extérieures ; celles-ci prennent le pas sur les déterminations nationales et déportent l'acteur syndical du mouvement de la société dans lequel il doit normalement s'ancrer.

**Type II** : Pp faible, Pg faible, « l'indifférentisme ».

Prégnance de l'international faible sur un syndicat à faible propension à agir à ce niveau. Le modèle indifférentiste est l'apanage d'un syndicat « nationalo-centré ». Ce mode n'exclut pas l'existence de relations internationales mais il pose celles-ci sur un registre

passif, dans un contact fluide aux réalités extérieures sans lutte pour s'y imposer mais sans influence en retour.

**Type III** : Pp forte, Pg forte, « la sensibilité dialectique ».

Prégnance forte de l'international sur un syndicat ayant une forte propension à l'appropriation : « la sensibilité dialectique » consiste en une appropriation de l'international comme codétermination de la présence au monde ; le syndicat se nourrit de son environnement, participe à la circulation des idées et féconde sa démarche à partir de ses relations internationales. Le « soi » et « l'autre que soi » se combinent de manière dynamique et génèrent un mouvement et un travail permanent sur l'identité. La dimension internationale est alors un réservoir de ressources dans lequel le syndicat puise des références qui l'aident à façonner des représentations adaptées à sa propre réalité nationale. En même temps, il apporte une contribution, accroît le potentiel de circulation dans l'international. Cette situation est un optimum, elle est donc rare.

**Type IV** : Pp forte, Pg faible, « l'émergence auto-affirmative ».

Prégnance faible de l'international dans un syndicat qui affiche un haut niveau d'insertion dans l'international. « L'émergence auto-affirmative » caractérise un rapport à l'altérité comme simple projection de soi dans une réalité plus large mais sans modification rétroactive. L'émergence dans l'international est conquérante, on apprend moins du monde qu'on ne lui enseigne. L'identité du syndicat n'est construite qu'idéalement dans un rapport au monde mais, en réalité, elle ressort « indemne » de son rapport à l'altérité. Cette identité n'est pas nécessairement « nationaliste », bien au contraire. C'est le plus souvent parce qu'elle présente les caractères d'une position internationaliste qu'elle peut sortir intacte de sa confrontation à l'international. C'est le type du porteur de modèle : syndicat conscient de l'importance de la dimension internationale, disposant d'une large vision du monde et d'une stratégie à ce niveau, paré de tous les attributs de représentation de l'internationalisme, attaché à convaincre et à rassembler, mais qui en retire peu pour le remodelage de sa propre stratégie. Le « national-internationalisme » à la française est naturellement un grand pourvoyeur de cette modalité.

Ces types de conduite doivent être considérés avec prudence. Ils ne visent pas à classer les syndicats dans tel ou tel compartiment étanche mais à mieux percevoir les changements dynamiques. Au fond, ce qui nous intéresse, ce sont les moments où tel

syndicat change de type de conduite et comprendre pourquoi ce changement a lieu à ce moment-là. Par ailleurs, telle forme syndicale peut apparaître au même moment dans plusieurs classes de conduite : ainsi le syndicalisme révolutionnaire peut être aisément taxé d'émergence auto-affirmative mais l'ambiguïté de ses relations avec le syndicalisme allemand n'exclut pas une part de sensibilité dialectique. Nous avons vu que la CGT de l'entre-deux-guerres que l'on classerait volontiers dans la posture « nationalo-centrée », présente en réalité de nombreux traits empruntant à l'identité hétéronome, cherchant à calquer les recettes des syndicats allemands sans avoir la puissance conférée par le syndicalisme à bases multiples et dans un contexte qui ne s'y prête guère. Le planisme révèle une sensibilité dialectique avec une ouverture et une ré-appropriation de thèmes circulant dans l'international, réinterprétés dans la réalité nationale.

Nous allons à présent observer l'émergence internationale des trois syndicats CGT, Force ouvrière et CFTC-CFDT au cours de l'après Seconde Guerre mondiale. Ces classes de conduite vont nous servir de repères pour rendre compte de la combinaison entre le national et l'international perceptible dans leur évolution. Tout au long de la période, la CGT reste marquée par un mode d'émergence auto-affirmative et Force ouvrière par le type « nationalo-centré ». La CFTC-CFDT sera la seule, nous le verrons, à changer plusieurs fois de types au fur et à mesure de ces changements d'orientation. Mais il s'agit là d'un mode de repérage, rien de plus ; il ne vise pas à la satisfaction d'une manie portée à l'ordre géométrique mais à servir de guide pour l'examen que nous allons à présent entreprendre.

## **DEUXIEME PARTIE**

***LES SYNDICATS FRANÇAIS  
ET L'APPEL DE L'EUROPE***

***1947 - 1989***



## ***INTRODUCTION***

Cette deuxième partie est consacrée à l'examen des engagements internationaux des trois principales centrales syndicales françaises dans le second après-guerre. Nous voudrions montrer comment l'émergence « hors les murs » des syndicats contribue au façonnement de leur vision du monde et à ce que nous avons appelé la reproduction de leur fonction représentative.

Nous aborderons cette question à travers trois chapitres consacrés chacun à une des trois organisations, CGT, CGT-FO et CFTC-CFDT. Nous avons déjà justifié le choix de ces trois centrales syndicales : elles sont interprofessionnelles, elles disposent d'une certaine surface de représentation, elles offrent une continuité d'émergence internationale au cours de la période examinée ; enfin, elles ont des racines dans l'histoire longue du syndicalisme français.

1947-1989, nous nous sommes déjà expliqué également sur le choix d'une telle période. Du plan Marshall à l'effondrement du mur de Berlin, la séquence a plusieurs mérites. Elle est achevée, elle présente des bornes claires, elle est dotée d'une personnalité historique forte. Le monde change au moment où elle s'ouvre. L'alliance anti-nazie construite pendant la guerre cède la place à l'antagonisme d'une Europe et d'un monde divisés en deux blocs opposés dominés, d'un côté par les Etats-Unis, de l'autre par l'URSS. Il change aussi après son achèvement : l'effondrement de l'URSS rompt l'équilibre des forces au profit d'une seule super-puissance, rendant au passage quelques libertés aux peuples du centre et de l'est de l'Europe<sup>1</sup>. Après 1989, la pensée et l'action en Europe cessent d'être surdéterminées par l'existence du monde communiste

---

<sup>1</sup> Libérant aussi, en Asie centrale et dans les Balkans, autant de conflits jusqu'ici contenus dans le corset du bloc soviétique.

soviétique, qu'il s'impose comme une menace ou comme un horizon d'espérance. Si la séquence impose sa cohérence, nous devons la déborder un peu, tout comme nous l'avons fait dans la partie précédente en évoquant largement cet entre-deux-guerres si nécessaire à la compréhension du mouvement d'ensemble. Nous évoquerons donc les années quatre-vingt-dix qui donnent relief aux déterminations mises à jour sur la période antérieure.

La guerre froide surdétermine ce moment de l'histoire. La lente émergence de la communauté européenne en est une autre caractéristique, non indépendante. Imbriquée dans l'opposition est-ouest, la construction de l'Europe se poursuit après l'effondrement du système soviétique. Depuis l'instauration du Marché commun en 1958, la dimension européenne impose une marque de plus en plus profonde dans l'espace national. Celle-ci s'est encore renforcée avec l'achèvement du marché intérieur en 1992 et l'adoption des principes économiques et politiques inscrits dans les traités de Maastricht puis d'Amsterdam.

Cette pression de l'Europe n'incite pas seulement les syndicats à projeter leur regard national sur de nouvelles frontières. Elle a un autre effet, moins perçu, qui est de ramener aux frontières de l'Europe une émergence internationale plus vaste. Ce double mouvement crée des tensions dans les représentations et les engagements des syndicats. C'est, au fond, de leur résistance ou de leur adaptation à cette double pression qu'il va être question dans cette partie.

L'Europe est l'opérateur qui devient progressivement le plus important de la dimension internationale du syndicalisme au cours de ce second après-guerre. Il convient donc de commencer l'examen de la dimension internationale du syndicalisme au cours de cette période par une évocation à grands traits des positions prises par les trois centrales aux différents moments de constitution de cet espace. C'est l'objet principal de cette introduction. Nous présenterons ensuite les différentes problématiques des trois chapitres qui composent cette partie.

## *TROIS SYNDICATS, TROIS RAPPORTS A L'EUROPE*

Nous utiliserons, pour chaque centrale syndicale, une périodisation permettant de rendre compte des grandes évolutions de ses positions sur l'Europe. Les moments de coupure ne se recoupent que partiellement : certaines dates pivots de la construction européenne elle-même s'imposent, 1947, 1958, 1969, 1985 ; d'autres moments se révèlent déterminants dans le rapport des syndicats à l'Europe : 1974, 1979.

Nous rappellerons les quatre grandes séquences qui scandent la construction communautaire au cours de cette période<sup>2</sup> : la première s'ouvre en 1947 avec la mise en place du plan Marshall. Celui-ci est l'acte fondateur des rapprochements économiques et politiques au sein de l'Europe occidentale. La réalisation de la CECA marque un succès d'organisation économique entre six pays d'Europe et la CED un échec politique. En 1958, s'ouvre une nouvelle phase avec la mise en œuvre du Marché commun : l'abaissement des barrières douanières s'inscrit dans un moment politique dominé par le gaullisme en France et par le renouveau de la puissance allemande. Elle se clôt sur fond de crise sociale dans de nombreux pays d'Europe. L'année 1969 voit le retrait, en France, du fondateur de la V<sup>ème</sup> République et l'installation, en Allemagne, d'un gouvernement social-démocrate. 1969 à 1984 est une troisième grande séquence. Elle va de la relance du projet européen à son enlisement. Elle connaît une inflexion majeure avec la montée de la crise économique, à partir de 1974, qui modifie radicalement les rapports de force sociaux en France comme dans le reste de l'Europe. 1985-1989, le déclin puis la disparition de l'URSS achèvent cette période qui connaît, à l'Ouest une relance de la construction européenne sur fond de libéralisme triomphant.

Sur cette toile de fond, les trois principaux syndicats français inscrivent des évolutions qui ne se laissent pas entièrement décrire par le rythme communautaire.

---

<sup>2</sup> Pierre Gerbet en distingue six. Nous avons regroupé les premières et nous respectons encore les dates pivots de la construction communautaire GERBET Pierre (1994) : *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie nationale.

## **LA CGT, DES SOLIDARITES INCOMPATIBLES AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE**

On peut considérer quatre phases dans l'évolution de la CGT par rapport à l'Europe depuis 1947 : de l'origine à 1965, de 1965 à 1979, de 1979 à 1992, depuis 1992. Seule l'ouverture de la dernière phase présente un changement radical de perspective.

Au cours de la première phase, la CGT n'entrevoit la construction européenne que comme une machine de guerre contre l'URSS. Elle dénonce la vassalisation des Européens à l'égard des Etats-Unis : le plan Marshall, la CECA, la CED sont considérés comme autant de préparatifs de guerre. En octobre 1947, les unitaires s'engagent vigoureusement dans la dénonciation de la « marshallisation » de la France qui contraint celle-ci à l'abandon de ses objectifs nationaux avec le consentement des forces politiques « munichoises »<sup>3</sup>. Le Parti communiste et la CGT lancent une vaste campagne contre le plan Schuman qui ajoute, selon eux, aux tensions de la période dominée par la guerre de Corée et l'engagement français en Indochine. En janvier 1950, la CGT transmet à ses syndicats des consignes pour empêcher l'envoi de matériel de guerre. Pour elle, l'Europe occidentale n'est qu'un lieu parmi d'autres de l'affrontement entre impérialisme et socialisme. Les initiatives occidentales font peser la menace d'une troisième guerre mondiale rendue terrifiante par la détention de l'arme nucléaire par les Américains. L'heure est aux grandes campagnes pacifistes et le congrès confédéral de 1951 consacre de longs moments à la popularisation de l'appel de Stockholm. Pour la centrale de Benoît Frachon, la menace première que représente la CECA n'est pas économique ni même sociale : c'est de la paix et de la guerre qu'il s'agit et c'est par là qu'est considérée la question décisive de l'Allemagne et de sa reconstruction<sup>4</sup>. La lutte contre la menace de guerre connaît son apogée au moment de la visite à Paris du général Ridgway, commandant en chef des troupes américaines en Corée. La CGT de la Région parisienne appelle à une manifestation interdite qui vaut à la CGT des poursuites. André

---

<sup>3</sup> Voir par exemple, parmi bien d'autres, l'ouvrage de CLAUDE Henri (1948) : *Le Plan Marshall*, Paris, Editions sociales ; ou encore BOUTHONIER Paul : « Plan Marshall, plan d'asservissement de la France » dans *Servir la France*, novembre 1947. Pour un exposé des positions de la CGT sur le plan Marshall, voir LACROIX-RIZ Annie : « La CGT et le plan Marshall », *Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n° 4, pp 25-47.

<sup>4</sup> *Le Peuple* du 17 au 22 mai 1950 titre « Projet Schuman...projets allemands ; A Bonn, acceptation enthousiaste aux accents de Deutschland über alles ».

Tollet, Alain Le Léap, sont emprisonnés (octobre 1952), ce dernier pour son activité entièrement tournée vers la dénonciation de l'influence américaine sur la politique de l'Europe occidentale <sup>5</sup>. Au printemps de 1953, un tournant s'amorce : la fin de la guerre de Corée et le début des changements en URSS, l'autocritique amorcée par le Parti communiste et les élections municipales qui voient un effondrement du RPF, inaugurent une désescalade de la tension. Le projet de Communauté européenne de défense est dénoncé comme un nouveau geste agressif à l'égard de la patrie du socialisme.

En janvier 1957, la CGT adopte un ton solennel pour rejeter le projet de marché commun européen. Elle publie une lettre du Bureau confédéral aux membres de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République qui condense les multiples raisons de ce rejet. Mais l'argumentation hostile à l'Europe connaît une inflexion, elle devient plus économique. La coexistence pacifique a pris la suite de la phase aiguë de la guerre froide. Le XX<sup>ème</sup> congrès du PCUS ouvre à Moscou, une ère de changements que la CGT observe, comme le Parti communiste, avec méfiance. Les campagnes contre la guerre se transforment en campagne contre l'arme nucléaire dans le sillage du Mouvement de la Paix. Pour la CGT, le Marché commun renforce les cartels et les monopoles, conduit à une concentration qui réduira inmanquablement les emplois dans l'industrie française. Les trois libertés proclamées par les promoteurs de l'Europe, celles des capitaux, des marchandises et des personnes, sonnent comme autant de menaces pour les travailleurs : la liberté des capitaux conduira à la relégation de régions entières jugées peu rentables car sous-équipées en infrastructures ; celle des marchandises conduira à l'abaissement des salaires et des charges, supérieurs en France à ceux des cinq autres pays ; la liberté de circulation des personnes autorisera les migrations massives en provenance des pays structurellement exportateurs de main-d'œuvre qui pèseront sur l'emploi et les salaires des travailleurs nationaux <sup>6</sup>. Pour la CGT, l'Europe est l'espace d'épanouissement des monopoles et le Marché commun est chargé de faciliter leur accession à une taille de marché dépassant le cadre des espaces nationaux devenus insuffisants. L'essor des multinationales américaines sur le vieux continent au cours des années soixante est perçu comme une sorte de synthèse, mêlant la domination des Etats-Unis et le passage au stade monopoliste. La CGT adopte alors un ton

---

<sup>5</sup> Alain Le Léap est co-secrétaire général de la CGT, à côté de Benoît Frachon et en remplacement de Léon Jouhaux parti dans la scission de Force ouvrière (décembre 1947). Il est aussi vice-Président de la FSM, du Mouvement de la Paix et de l'Association France-URSS.

<sup>6</sup> L'adresse aux parlementaires est reproduite dans Le Peuple, n° 522, 15 janvier 1957.

catastrophiste sur les perspectives économiques européennes, dont elle aura du mal à se défaire jusqu'à la fin des années quatre-vingt.

A cette crainte de nature économique, la CGT adjoint à nouveau la question de l'Allemagne. Son rejet de l'Allemagne d'après-guerre est total. Elle prend soin naturellement de distinguer les deux parties de l'Allemagne : si la République démocratique représente l'héritage du socialisme allemand, la RFA est, pour elle, une création monstrueuse, croisement de la politique des alliés vis-à-vis de l'URSS et d'une dénazification purement cosmétique. Elle prend appui sur un anti-germanisme populaire persistant, aggravé par les conditions difficiles de la reconstruction et la hâte des Anglo-saxons à voir reconstruite une Allemagne forte. La centrale de Benoît Frachon se fait une spécialité de la dénonciation du vaincu d'hier devenu le concurrent redouté d'aujourd'hui. Pour ces diverses raisons, l'incompatibilité entre le Marché commun et la CGT est alors complète, profonde et durable <sup>7</sup>.

Une deuxième période s'ouvre en 1965. L'opposition au Marché commun se maintient donc mais elle s'assortit d'une prise en compte de l'espace européen comme champ obligé de l'investissement syndical. L'Europe devient aussi l'objet d'un compromis politique pour l'union de la gauche, voie dans laquelle vient de s'engager le Parti communiste. Affleurent alors des déclarations dans lesquelles la CGT « reconnaît l'existence du Marché commun » », formule ambiguë qui signifie seulement qu'elle renonce à l'idée de la réversibilité. L'heure n'est plus à sa destruction mais à la lutte pour sa « démocratisation », c'est-à-dire contre les monopoles <sup>8</sup>.

Au cours des années soixante-dix, la reconnaissance de « l'existence du Marché commun », essentiellement formelle en 1965, acquiert progressivement un contenu. Pour s'insérer dans les lieux institutionnels de la Communauté où elle a été admise après les événements de 1968, la CGT se sent tenue d'accorder un sens à leur mission.

---

<sup>7</sup> Lors du congrès de Leipzig de la FSM (4-15 octobre 1957), Benoît Frachon prononce un discours d'une grande violence à l'égard du Marché commun où il dit notamment : « l'intérêt des travailleurs du Marché commun est de combattre pour sa destruction et nous ne pensons pas que le fait qu'il ait été voté par les parlements soit une raison pour que nous abandonnions la lutte pour sa liquidation. Nous ne nous inclinons pas devant le fait accompli », Supplément au *Peuple* n° 544, 15 novembre 1957, p 14.

<sup>8</sup> On peut apprécier très nettement le changement à travers les interventions d'Henri Krasucki au cours de deux sessions du « Comité syndical mondial de consultation et d'action anti-monopoliste » qui se sont tenus à Leipzig (RDA) en décembre 1962 et décembre 1964 : Au cours de la première, il consacre une partie importante de son discours à réfuter la notion d'irréversibilité du Marché commun. Deux ans plus tard, il n'en est plus question, l'accent est mis sur les objectifs démocratiques de « développement du commerce international sans discrimination ». *Le Peuple*, n°-15 janvier 1963 et n°-15 février 1965. Voir chapitre suivant.

Ce positionnement ne va pas sans une part de tactique, il se traduit néanmoins par une évolution du discours. Tout en rappelant son analyse « historique » de l'intégration européenne, la centrale de Georges Séguéy signale que le traité de Rome comportait de grands objectifs sociaux que l'emprise des monopoles sur la construction européenne a vidés de toute ambition. Elle évoque même la possibilité de conventions collectives européennes reprenant ainsi à son compte une proposition figurant dans le programme social de la Commission<sup>9</sup>. Lors de la conférence sociale tripartite tenue en décembre 1974 à Bruxelles, la CGT reprend cette proposition et insiste pour l'application des principes sociaux retenus par le Conseil des ministres en 1972 et sans cesse reportés depuis. La création puis l'élargissement de la CES (avril 1974) a laissé la CGT dans un certain isolement en Europe occidentale. Elle maintient cependant son alliance domestique avec la CFDT et entrevoit une dynamique unitaire qui, pense-t-elle, s'imposera en Europe : après l'élection présidentielle de mai 1974 manquée d'un cheveu par le candidat de la gauche, Georges Séguéy tient une conférence de presse à Bruxelles : « L'idée est née d'une Europe progressiste, démocratique et indépendante, évoluant sous l'impulsion de ses forces vives » déclare-t-il ; « un souffle bienfaisant qui vient de gauche pousse l'Europe vers de grands changements démocratiques et des réformes progressistes. (...) L'Europe est une réalité mais elle n'a aucun avenir sous la domination et la dépendance des grandes puissances financières et industrielles. Son avenir est lié à celui des travailleurs »<sup>10</sup>. Cet optimisme ne permettra pas de surmonter les oppositions existant à l'entrée de la CGT dans la Confédération européenne des syndicats : au sein de celle-ci, les syndicats « libres » exigent en préalable qu'elle se retire de la FSM, ce qui est inacceptable. La liaison à l'univers du « socialisme réel », représentée par l'implication dans la FSM, reste un élément non négociable de son identité.

Le durcissement du contexte intérieur et international à la fin des années soixante-dix éloigne un peu plus encore la CGT de l'Europe occidentale : la crise s'installe et la pression du mouvement social s'atténue dans presque tous les pays européens ; l'unité

---

<sup>9</sup> L'idée de convention collective européenne n'est pas neuve dans la CGT. A son XXIII<sup>ème</sup> congrès tenu à Toulouse en mai 1967, la Fédération française des Travailleurs du livre (FFTL-CGT) avait adopté une résolution préparée par une commission du Marché commun qui mandatait la direction fédérale pour dresser un état comparatif « en vue de préparer l'établissement d'une convention collective européenne sur les bases les plus avantageuses et après avoir pris contact avec les juristes spécialisés ». *Le Peuple*, n° 777, 15-30 juin 1967.

vole en éclat en France, tant au niveau de la gauche politique qu'avec la CFDT sur le plan syndical. L'eurocommunisme, construction fragile, se défait. L'évolution du camp socialiste, jugée « globalement positive » par le Parti communiste français, ruine l'hypothèse d'une « compatibilité » des deux solidarités à l'est et à l'ouest de l'Europe. Si le congrès confédéral de Grenoble, en décembre 1978, s'inscrit encore dans la volonté d'une ouverture de la CGT, l'année 1979 marque le basculement sur un cap d'isolement et de dénonciation. Le discours sur l'Europe suit naturellement une évolution du même ordre. D'ouverte et optimiste en 1974, le discours devient à nouveau rude et dénonciateur. En mai 1979, autour du congrès du PCF et des élections européennes, un tournant brutal affecte la centrale. Elle dénonce l'Allemagne et la social-démocratie, condamne avec vigueur l'élection du Parlement européen et le danger supranational.

La troisième phase (1979-1989) est celle de la plus haute des solitudes. Elle commence en juin 1979 et prend l'Allemagne comme prétexte : la crise de la sidérurgie est attribuée à la suprématie économique de la RFA. Les campagnes « Produisons français » dont la CGT et le Parti communiste ont pris l'initiative, notamment en Lorraine, créent un raidissement - attendu - du DGB qui refuse désormais toute discussion sur l'adhésion de la CGT à la CES. Le début des années 1980 est une période noire pour la CGT. En acceptant l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS et le coup d'Etat du général Jaruzelski en Pologne, elle accélère son reflux militant et décourage nombre de ceux qui avaient cru en son renouvellement à la fin de la décennie précédente. Georges Séguy passe la main en 1982 à un successeur tenu pour plus radical. L'appareil intermédiaire est remodelé ainsi que les organes de direction <sup>11</sup>.

Les textes concernant l'Europe n'ont pas besoin d'être modifiés : le congrès de 1982, tenu à Lille, n'innove pas dans le regard de la CGT sur l'Europe. Les contraintes économiques appellent à des collaborations transnationales communautaires, mais, pour

---

<sup>10</sup> « L'avenir de l'Europe est lié à celui des travailleurs », exposé de la conférence de presse de Georges Séguy à Bruxelles le 25 juin 1974. Le Peuple, 16 juillet - 15 août 1974.



la CGT, celles-ci doivent être adossées à un principe de souveraineté inaliénable. La CEE est dominée économiquement et politiquement par la tutelle américaine et au sein de cet ensemble dominé, la RFA exerce une hégémonie régionale grâce à la puissance de son appareil industriel. Les travailleurs français n'ont donc aucun intérêt à couper leur solidarité avec le reste du monde, les pays en voie de développement mais aussi les « autres pays d'Europe ». En 1984, la CGT réaffirme son hostilité à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE se coupant ainsi de son homologue espagnole favorable à l'adhésion. Le Marché commun reste le bouc émissaire d'une orientation radicale. La façon dont la confédération « salue », en 1987, le trentième anniversaire du traité de Rome atteste ce durcissement : y domine le catastrophisme des années cinquante au point de voir reflourir, sinon dans la lettre du moins dans l'esprit, le thème de la paupérisation absolue de la classe ouvrière<sup>12</sup>. Jusqu'en 1989, la tension anti-européenne de la CGT ne cesse de croître pour culminer à l'occasion des élections européennes qui se tiennent cette année-là. Elles voient l'organisation de Montreuil s'impliquer comme elle l'avait rarement fait aussi ouvertement dans une campagne politique du Parti communiste français. La liste du PCF est alors conduite par Philippe Herzog et elle manifeste une orientation hostile au processus communautaire. Le congrès confédéral qui se tient du 21 au 26 mai, en pleine campagne électorale européenne est l'occasion de signaler la seule liste avec laquelle la CGT a de manifestes convergences. Et au cas où l'engagement de la CGT ne serait pas assez explicite, Georges Séguy, qui est candidat sur la liste du PCF, s'adresse au congrès en revendiquant un geste politique qui « ne fait que prolonger [son] action syndicale »<sup>13</sup>. Un comité de soutien publié dans L'Humanité du 17 mai montre l'engagement d'un nombre impressionnant de dirigeants de la CGT parmi lesquels 14 secrétaires généraux de fédérations (sur les trente-quatre que compte la centrale) et de nombreux

---

<sup>11</sup> 75 secrétaires d'Unions départementales sont remplacés entre 1981 et 1982. A cette époque, les responsables départementaux de la CGT sont généralement désignés par la fédération correspondante du PCF. La radicalisation du Parti se ressent assez vite sur la centrale du moins au niveau des UD. C'est moins vrai au niveau des fédérations ce qui induit parfois des décalages et des crises dans certaines d'entre elles. Lors du congrès de 1982, le tiers de la Commission exécutive est renouvelé ; DREYFUS Michel (1995) : *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, p 298. Le Bureau confédéral dont les règles de composition sont plus complexes connaît à ce moment-là une grave crise. René Buhl, Christiane Gilles, Jacqueline Lambert, Jean-Louis Moynot s'en vont ainsi qu'une partie de l'équipe de rédaction de la revue Antoinette dirigée par Chantal Rogerat. Le secteur « immigration » connaît des remous après l'affaire du bulldozer de Vitry-sur-Seine. Voir entretien avec Marius Apostolo en annexe 2.

<sup>12</sup> Déclaration de la CGT : « Trentième anniversaire du traité de Rome », Le Peuple, 24 mars 1987.

<sup>13</sup> Le Monde, 24 mai 1989.

responsables locaux derrière Henri Krasucki lui-même<sup>14</sup>. Dans un entretien avec Philippe Herzog et Claude Cabannes dans L'Humanité, au moment où se tient le 43<sup>ème</sup> congrès de la centrale, Henri Krasucki reprend l'antienne anti-allemande d'une manière assez crue : « Si on laisse faire, dit-il, l'Europe va être ouest-allemande sans qu'un seul char soit sorti des casernes »<sup>15</sup>.

C'est une organisation désarmée qui assiste au naufrage de la liste communiste. Le haut degré d'engagement de celle qui reste la première centrale syndicale française n'a pas pu empêcher le déclin irrésistible de la référence communiste et anti-européenne qui servait jusque-là d'étai à la vision du monde cégétiste. L'effondrement du mur de Berlin, quelques mois plus tard, ferme définitivement une période et contraint la CGT à repenser les fondements de la représentation à laquelle elle s'est associée durant tout l'après-guerre. Tenant à bout de bras une FSM déjà moribonde, Henri Krasucki retardera de quelques années encore la mise à jour de la politique européenne de la CGT.

Lorsque Louis Viannet lui succède en 1992, il entame une quatrième phase, bien décidé à un désengagement de la politique de dénonciation de l'Europe. La CGT ne prend pas position sur le référendum de Maastricht à l'automne 1992 et quitte la FSM officiellement lors de son congrès de 1995. Elle continue d'émettre des critiques à l'égard de la construction européenne mais celles-ci ne sont pas incompatibles avec un positionnement « dedans » traduit par son entrée, en 1999, dans la Confédération européenne des syndicats. Seule cette dernière phase représente une réelle rupture dans le long parcours de la CGT à l'ouest de l'Europe. Elle ne signifie pas adhésion au contenu de l'Union mais intégration dans l'espace politique où il se construit.

### **FO ET L'EUROPE, REFERENCE PERMANENTE ET GLISSEMENTS PROGRESSIFS...**

---

<sup>14</sup> PERNOT Jean-Marie : « Les syndicats français, des élections européennes sous le signe de la division », dans PERNOT Jean-Marie (dir) (1993) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, n°11, p 82.

<sup>15</sup> L'Humanité, 18 mai 1989.

Nous pouvons distinguer trois phases dans le rapport de FO à l'Europe : de 1947 à 1969, de 1969 à 1985, de 1985 à la fin des années 1990.

Le plan Marshall est au cœur de la scission qui donne naissance à Force ouvrière<sup>16</sup>. Approuvé dans son principe dès juin 1947 par le groupe central FO, il est vivement soutenu dès les assises constitutives de la nouvelle centrale : « Sans le plan Marshall, pas de plan Monnet » assure Robert Bothereau en introduction au congrès de FO de 1950<sup>17</sup>. Prenant le contre-pied de l'analyse économique de la CGT, le premier secrétaire général de la nouvelle confédération soutient l'incapacité de la France et de l'ensemble de l'Europe à assurer le relèvement national sans l'aide américaine. Mais l'argumentation économique n'est pas l'essentiel : « Le véritable intérêt du plan Marshall est d'avoir provoqué la création d'une organisation économique européenne » estime-t-il<sup>18</sup>. La CECA reçoit le même appui enthousiaste : « Nous sommes donc partisans du plan dit « Schuman » car nous sommes partisans de l'unification européenne, car l'unification européenne est une contribution positive à la paix et à l'amélioration du sort des travailleurs d'Europe ». La justesse de cette position est renforcée par celle de la CGT : « Nous sommes en droit d'affirmer – et nous affirmons – que la violence même de la campagne des organisations communistes est la preuve évidente que le plan Schuman apporte une contribution positive à l'organisation d'une Europe prospère et libre, donc à la paix »<sup>19</sup>.

Le traité de CED divise en revanche la centrale qui adopte, en décembre 1953, un texte d'une ambiguïté soigneusement travaillée. La position est contestée aux deux bouts de l'arc politique de FO. D'un côté, l'aile anarcho-syndicaliste dénonce une formulation ambiguë masquant mal un soutien déguisé à la CED ; de l'autre côté, l'aile « indépendante » de Raymond Le Bourre et André Lafond déplore la tiédeur du soutien de FO à cet aspect essentiel de la défense du « monde libre » que représente, selon eux, la Communauté européenne de défense. Le compromis de neutralité bienveillante est

---

<sup>16</sup> « Le projet Marshall est digne de la puissance américaine (...). Un tel plan a naturellement été accueilli avec chaleur dans les pays de l'Europe occidentale » Fernand Caussy dans : *Force ouvrière*, 26 juin 1947.

<sup>17</sup> 2<sup>ème</sup> congrès national Force ouvrière, 1950, rapport préparatoire, p 17.

<sup>18</sup> Congrès constitutif de Force ouvrière, 1948, p 94.

<sup>19</sup> 2<sup>ème</sup> Congrès confédéral de Force ouvrière, 1950, rapport préparatoire, p 64.

maintenu tout au long du parcours du projet de traité. Il permet de maintenir la cohésion des socialistes divisés qui forment l'ossature politique de FO <sup>20</sup>.

Le Marché commun rassemble la centrale : il s'accorde à ses conceptions réformistes, celles d'une économie de marché ouverte tempérée par une démocratie économique privilégiant la négociation dans les relations sociales. Il apporte toutefois quelques désillusions dès son élaboration. La place laissée aux syndicats est réduite, elle tranche avec l'intense association qui avait prévalu lors de la constitution de la CECA. A l'unisson du Secrétariat syndical européen, Force ouvrière déplore le caractère technocratique de la construction du Marché commun et le peu de souci apparent d'une mise en scène du social <sup>21</sup>. Les tensions avec le pouvoir gaulliste prennent le relais de ce premier jugement. La politique européenne de Charles de Gaulle fournit autant d'occasions à FO de préciser, en contrepoint, son approche européenne. L'Europe des patries n'est pas celle de Force ouvrière qui dénonce la politique étrangère du Général : sa politique européenne bien sûr, mais aussi sa volonté de traiter avec l'URSS qui, selon elle, dédouane le communisme et libère, en France, un espace favorable au Parti communiste et à la CGT. L'élection du Parlement européen au suffrage universel est bientôt évoquée. Un tel Parlement disposerait de la légitimité à contrôler une Commission européenne unique, aux pouvoirs étendus et qui ébaucherait une sorte de gouvernement de l'Europe. L'entrée de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves dans un tel ensemble est vivement souhaitée <sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> Dans ses mémoires, Vincent Auriol rapporte que Léon Jouhaux était hostile à la CED. Cité par TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF. Dans ses différents ouvrages et lors du dernier congrès de FO dont il est le rapporteur, André Bergeron évoque avec chaleur le soutien apporté par FO à la CED. Il évoque là son engagement personnel mais la position officielle de Force ouvrière était nettement moins tranchée.

<sup>21</sup> Le Secrétariat syndical européen a été constitué en 1958 entre les syndicats européens de la CISL appartenant aux pays du Marché commun. Sur les relations entre le SSE et les institutions européennes, nous renvoyons à la thèse de GOBIN Corinne (1996) : *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économie européenne. Etudes des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991)*, Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles, et à celle d'Arnaud Besson - BESSON Arnaud (1997) : *Les syndicats français et européens à l'épreuve de la construction européenne*, Thèse de science politique, Faculté de droit et de science politique, Université de Nantes.

<sup>22</sup> Comme le Secrétariat syndical européen au long de ces années soixante, les deux revendications de supranationalité et de présence des Britanniques dans le Marché commun figurent côte à côte dans tous les plaidoyers européens de Force ouvrière. Singulier voisinage de deux thèmes aussi contradictoires. S'il est bien un pays à cette époque qui récuse toute forme de supranationalité, c'est bien la Grande-Bretagne, toutes tendances politiques confondues, y compris les syndicats.

L'adhésion européenne de FO « recueille toujours l'appui enthousiaste mais distrait du congrès » écrit Alain Bergounioux<sup>23</sup>. L'évocation des Etats-Unis d'Europe revient comme un rituel d'identification qui permet de se distinguer aussi bien du gaullisme que du communisme. FO est alors à l'unisson du syndicalisme dominant en Europe, elle partage avec le DGB les mêmes perspectives d'unification de l'ouest européen et soutient dans les mêmes termes le paradigme de la défense du monde libre.

La deuxième phase du rapport de FO à l'Europe s'ouvre en 1969 lorsque les sociaux-démocrates allemands prennent la tête de la coalition gouvernementale qui succède à la grande coalition. Willy Brandt devient chancelier et amplifie la politique d'ouverture à l'Est qu'il avait inaugurée comme ministre des Affaires étrangères dans le cabinet précédent. Cet événement marque le début d'un recul dans l'intensité des alliances que Force ouvrière avait nouées jusqu'ici sur le continent. Le syndicalisme européen, emmené par le DGB, soutient la politique allemande au grand dam de FO qui n'aura de cesse de la dénoncer. Ce changement, toutefois, n'a pas d'incidence sur les représentations européennes de Force ouvrière : elle accueille avec un espoir raisonné les conclusions du sommet de La Haye et accepte comme un encouragement la levée de l'embargo opposé jusque-là à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Au cours des années soixante-dix, FO ne cesse de proclamer sa « foi européenne ». Lorsque le processus de relance communautaire adopté à La Haye s'enfonce dans la crise, la centrale française propose la relance de politiques communes dans trois domaines : l'énergie, le social, l'action régionale. L'absence de résultat est imputée par FO à un manque de volonté. Elle appelle à un sursaut et à une réforme des institutions qui permettraient une relance volontariste de la construction européenne. L'annonce de l'élection au suffrage universel du Parlement européen est bien accueillie : elle permettra de renforcer les pouvoirs délégués ; elle rendra plus efficaces les transferts de compétences en leur accordant une plus grande légitimité démocratique. De même, la création du système monétaire européen (SME) est saluée comme un grand progrès communautaire.

Dans le regain de tensions internationales du début des années quatre-vingt, Force ouvrière souligne l'urgence d'une relance de la construction communautaire jugée bien malade : « C'est le manque de volonté politique des Etats membres qui est à la base de l'état actuel de la construction européenne, pourtant plus nécessaire que jamais pour

---

<sup>23</sup> BERGOUNIOUX Alain (1975) : *Force ouvrière*, Paris, Seuil, p 196.

assurer le progrès social, préserver – face aux événements internationaux qui se déroulent sous nos yeux – la Démocratie, la Liberté et la Paix »<sup>24</sup>. Pour la première fois, lors du congrès de 1984, André Bergeron ne parle pas de l'Europe. Ni dans son discours introductif, ni dans sa réponse aux intervenants, et pas davantage dans son allocution de clôture, on ne trouve trace des actes de foi des congrès précédents. Bien des raisons peuvent l'expliquer à commencer par la prégnance très forte des enjeux intérieurs à ce moment-là. Le signe est néanmoins annonciateur d'un changement.

A l'ouverture de cette troisième période, Force ouvrière accueille sans enthousiasme le projet d'achèvement du grand marché. Certes, rappelle le congrès de 1989, le grand marché intérieur figurait dans le traité de Rome mais dans les conditions de 1985, il « laisse dans l'ombre des pans entiers touchant à la dimension sociale de l'Europe ». Or, « l'Europe sera sociale ou ne sera pas »<sup>25</sup>, et le nécessaire espace social européen suppose une volonté politique égale à celle qui pousse à l'achèvement économique du marché intérieur : « Cette volonté politique est indispensable pour harmoniser ce qui se rapporte à l'activité économique, sociale et culturelle, à la formation des travailleurs, à la monnaie. Négliger un de ces éléments risque de faire échouer le marché intérieur. Ceux qui ont pris la responsabilité de signer l'Acte unique pour constituer le marché intérieur en cinq ans doivent avoir songé à toutes ces perspectives »<sup>26</sup>. Lors de son dernier congrès comme secrétaire général, André Bergeron manifeste sa distance à l'Europe en train de se faire. Il admet que l'Europe qui va s'ouvrir en 1993 ne ressemble guère à celle dont il avait rêvé<sup>27</sup>. Il juge le projet des pères fondateurs trahi par la montée des influences libérales. Son successeur amplifie le trait quand il écrit, à quelques jours des élections européennes de 1989 : « Notre conception de l'Europe n'a rien à voir, il faut bien l'avouer, avec la zone de libre-échange qui est en train de se mettre en place »<sup>28</sup>. Progressivement, Force ouvrière en vient à dénoncer plus sévèrement l'orientation néo-libérale qui, peu à peu, imprime sa marque dans le processus de construction communautaire. Le volet économique et social du traité de Maastricht est vertement accueilli. Le principe de subsidiarité est rejeté, son évocation

---

<sup>24</sup> 15<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1984, compte rendu, p 460.

<sup>25</sup> 16<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1989, Rapport préparatoire, p 443.

<sup>26</sup> Ibid., p 444.

<sup>27</sup> « Théoriquement le grand marché verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1993 ; ce sera autre chose que ce à quoi nous rêvions » BERGERON André, présentation du rapport général, 16<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1989, compte-rendu, p 24.

<sup>28</sup> FO-Hebdo, 11 mai 1989.

est attribuée par FO à l'influence croissante de la démocratie-chrétienne. Marc Blondel, qui réaffirme en chaque occasion l'attachement historique de FO à l'Europe, ne se sert de ce rappel que pour mieux insister sur les critiques qu'il formule à présent sur le nouveau cours de la construction de l'Europe.

A la fin des années quatre-vingt-dix, la position européenne de FO oscille, comme en d'autres domaines, entre la tentation d'un discours radicalisé et la continuité d'un héritage revendiqué. L'évolution européenne de Force ouvrière reste une question ouverte au début des années 2000. Une seule chose est certaine : les Etats-Unis d'Europe ont bel et bien disparu du registre lexical de FO. Le thème européen est en bonne place dans ses tensions internes. Il sera mobilisé par de nombreux opposants à Marc Blondel pour justifier, après 1995, leur retrait de la centrale de l'avenue du Maine. La première inflexion du rapport de FO à l'Europe, que nous avons placée en 1969, n'affecte pas la vision du monde de l'organisation d'André Bergeron. Elle signale néanmoins le recul de son engagement concret dans l'Europe « réelle » car ce moment est celui d'une dissociation de ses solidarités continentales datant de la guerre froide, nous y reviendrons dans notre chapitre 2.2. Nous avons fixé le deuxième tournant entre 1985 et 1989 pour deux raisons : pour souligner, d'une part, qu'il ne saurait être imputé à la seule personnalité du successeur d'André Bergeron. L'évolution du regard européen de FO commence sous la houlette de celui-ci ; d'autre part, la fin des années quatre-vingt marque le retrait du danger communiste et inaugure une concurrence très forte dans l'espace national avec une CFDT devenue très « européenne ». Les impératifs de la distinction propre au champ syndical français déplace alors les lignes de tension établies au cours de la guerre froide.

### **LA CFDT, DE L'EUROPE PROBLEME A L'EUROPE SOLUTION**

Nous cernerons l'évolution des positions de la CFTC-CFDT à travers quatre périodes : 1947 à 1970, 1971 à 1978, 1979 à 1987, 1988 à la fin des années quatre-vingt-dix. La première période surprend par son amplitude, elle englobe sans rupture le passage de la CFTC à la CFDT ; les suivantes sont plus brèves, elles recouvrent en gros les frontières décennales. A la période de radicalité suit le recentrage. Mais celui-ci est double : nous montrerons qu'un second recentrage s'insinue au cours des années 1986 à 1988, période

de débat interne sur « l'adaptation du syndicalisme ». Ce découpage sera illustré dans notre chapitre 2.3 consacré à la CFDT. Les grands déplacements stratégiques qui affectent la centrale se retrouvent dans l'évolution de son regard européen. Comme nous le verrons, ce n'est nullement un hasard.

Au cours de la première phase, les étapes de la construction européenne sont soutenues mais de manière critique. Jusqu'en 1953, les positions de la CFTC sont très proches de celle de la CISC : elle accepte l'aide Marshall tout en insistant sur la nécessaire indépendance de l'Europe. Le syndicalisme chrétien s'inscrit alors dans la recherche d'une « troisième voie », ni libéralisme ni communisme, à l'unisson du MRP. La position adoptée à propos du plan Marshall se situe au croisement de considérations d'ordre interne et externe. La question de l'Allemagne, les ressources nécessaires à la reconstruction (en matières premières mais aussi en capitaux), mettent en jeu aussi bien des choix d'alliances nationales qu'internationales. Refuser l'aide américaine revient alors à choisir l'alliance russe, c'est-à-dire un pacte durable avec les communistes en France. Si l'alliance américaine expose aux effets d'un capitalisme officiellement récusé, elle s'avère de loin préférable à tout rapprochement avec les communistes. La majorité de la CFTC communitaire avec l'Europe de Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et Paul Van Zeeland. La CFTC soutient le projet de la CECA. Elle souhaite y renforcer le pouvoir de contrôle des représentants des travailleurs. Si elle s'accompagne d'un bénéfice social aux travailleurs, la CECA offre aux syndicalistes chrétiens ce modèle de la « profession organisée » dont ils veulent faire la base de l'organisation sociale.

Les dirigeants de la CFTC arguent de la dimension politique du projet de CED pour s'abstenir de prendre position. Comme les dirigeants de Force ouvrière, ils sont loin d'être unanimes sur la question : les divisions du MRP se font sentir, une aile gaulliste manifeste des réserves. Paul Vignaux et l'équipe des cahiers Reconstruction rappellent les réticences initiales de la CFTC à l'égard de la CECA en raison de l'absence de la Grande-Bretagne. Or tout projet de défense intégrée ne peut qu'éloigner un peu plus l'idée d'une adhésion britannique <sup>29</sup>.

Le Marché commun est accueilli avec une faveur teintée de réserves. Même après l'entrée en application des traités de Rome, la CFTC adopte une attitude balancée où



avantages et inconvénients s'équilibrent : « Aucune formule ne peut être acceptable pour nous si elle ne garantit pas aux travailleurs l'élévation du niveau de vie, le plein emploi ». Ces objectifs étant inscrits « par la force syndicale » dans les objectifs de la communauté, il importe de peser sur les moyens de les atteindre. Théo Braun exalte le modèle d'une « économie continentale organisée » qui ne soit ni « protectionniste et conservatrice », ni ajustée aux « conceptions traditionnelles qui se réfèrent surtout à l'économie libérale du XIX<sup>ème</sup> siècle »<sup>30</sup>. Les minoritaires, dont l'influence est décisive depuis 1957, se méfient de l'Europe des six : outre l'absence britannique qui continue de les heurter, ils n'apprécient guère cette petite Europe vaticane qui pointait déjà derrière le projet de CECA<sup>31</sup>. Certes, l'influence du MRP va déclinant en France et le risque d'une Europe confessionnelle n'est guère menaçant. Ils craignent davantage l'enfermement des six sur eux-mêmes, favorisé par la prégnance culturelle d'un catholicisme euro-péo-centrique à l'heure où la décolonisation aborde ses dernières étapes. Au moment où le tiers-monde émerge comme catégorie politique, la question des alliances ne peut, selon eux, se concevoir à l'échelle de l'isthme européen sur lequel l'Europe des six tend à se replier.

En 1961, la minorité devient majorité. Eugène Descamps devient secrétaire général de la CFTC. En 1964, la centrale modifie son nom et ses statuts pour devenir une grande centrale « démocratique et moderne », la CFDT<sup>32</sup>. Cette évolution ne marque aucune rupture dans le regard européen de la centrale. Comme dans la période antérieure, il y a constat d'un voisinage imposé par la géographie et par l'histoire : « L'Europe constitue une donnée géographique mais aussi un marché économique. Diversifiée dans son histoire, elle possède néanmoins un fonds commun de culture »<sup>33</sup>. Le rapport du congrès de 1961 pose deux exigences essentielles : d'une part celle d'une Europe « aussi large que possible », d'autre part celle d'une Europe rationnellement organisée : « Le

---

<sup>29</sup> « Séparant ses responsabilités économique et sociale de celles qui sont d'ordre purement politiques, elle [la CFTC] s'abstient de toute prise de position sur des problèmes de cette nature et, en particulier, sur celui de la CED. » Communiqué publié dans *Syndicalisme Magazine*, n° 486, septembre 1954.

<sup>30</sup> BRAUN Théo, FABRE Henri : « L'avenir économique de l'Europe et la zone de libre-échange », *Formation*, n° 10, décembre 1958.

<sup>31</sup> En mai 1953 une déclaration de Charles Savouillan refuse, au nom du groupe « la petite Europe des six, Europe de restauration capitaliste sous un voile de démocratie chrétienne ». *Reconstruction* n° 67, juin 1953. Cité par VIGNAUX Paul (1980) : *De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme : « Reconstruction » 1946-1972*, Paris, Editions ouvrières, p 129. Paul Vignaux voit dans le conformisme « petit européen » les bases d'une alliance entre le MRP et la SFIO contre Pierre Mendès France. Il évoque la « mystique de l'Europe » qui sévit encore à la SFIO.

<sup>32</sup> GEORGI Frank (1996) : *L'invention de la CFDT, 1957, 1972*, Paris, éditions de l'Atelier.

temps des concurrences doit faire place à l'organisation »<sup>34</sup>. Conformément à la revendication de planification démocratique que la centrale a adoptée en 1959, la CFDT souhaite une démarche du même type s'inscrivant dans une conception technicienne et moderne de l'économie. Mais elle n'en soulève pas moins le caractère capitaliste de l'Europe actuelle : « L'Europe se fera obligatoirement » signale le congrès de 1961 et cette conviction anime l'ensemble des dirigeants de la centrale<sup>35</sup>. Aussi sûrement qu'elle est aujourd'hui dominée par le capitalisme libéral, l'Europe des travailleurs n'advientra que par la lutte syndicale pour imposer une autre politique conforme à leurs intérêts. La CFDT souhaite l'adhésion de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves qui, par l'arrivée de gros bataillons sociaux-démocrates, viendraient renforcer les possibilités d'interventions des travailleurs. En janvier 1966, la CFDT signe un pacte d'unité d'action au plan confédéral avec la CGT. Celui-ci n'est pas sans influence sur sa position européenne. Lors du congrès de 1967, elle évoque la question des rapports avec la partie orientale du continent. « Le 34<sup>ème</sup> congrès se prononce également pour une coopération économique et culturelle entre le Marché commun, l'URSS et les démocraties populaires »<sup>36</sup>. Sa volonté de surajouter au clivage est-ouest un clivage nord-sud la conduit progressivement à vouloir dépasser la logique des deux blocs. Ce sera le grand projet des années soixante-dix.

La deuxième phase (1971-1978) s'ouvre dans la période de radicalité de la CFDT. La référence au socialisme autogestionnaire induit plus une inflexion qu'une réelle rupture dans l'approche européenne. L'Europe continue de représenter un horizon politique et social mais son orientation libérale la pose en entrave possible à une « expérience » socialiste en France : « Avec une Europe libérale, telle qu'elle est en train de se construire sous nos yeux, les chances d'une société socialiste sont-elles moins grandes ou plus grandes ? »<sup>37</sup>. En 1970, la CFDT ne voit qu'une réponse à cette question : « La CFDT est convaincue que l'action préconisée par elle (en France) doit se prolonger au

---

<sup>33</sup> Résolution du congrès confédéral de 1961 ; cité dans *Syndicalisme-hebdo*, 14 novembre 1964.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> « Le débat n'est plus de savoir si on est pour ou contre l'Europe. (...) Cette Europe se fait. Elle n'est pas celle que nous souhaitons. Telle qu'elle est orientée et déterminée, elle prend une forme capitaliste. Toutefois elle existe. » DESCAMPS Eugène (1971) : *Militer*, Paris, Fayard, p 223.

<sup>36</sup> Ibid. Un sondage publié en novembre 1967 par *L'Express* concernant le vote aux élections législatives des 500 000 adhérents de la CFDT montre la répartition suivante : 8 % auraient voté pour le Parti communiste ou le PSU ; 36 % pour la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) ; 52 % pour les formations centristes et 10 % pour l'UNR, soit une nette majorité « européenne ».

<sup>37</sup> Interview René Bonéty : *Syndicalisme*, 17 juillet 1969.

niveau européen en y recherchant les mêmes terrains de lutte et en y poursuivant les mêmes objectifs : la construction d'une Europe unie, socialiste et démocratique »<sup>38</sup>. Le socialisme autogestionnaire est l'horizon sur le plan national et l'Europe est « indispensable » pour échapper aux solutions nationalo-centrées que proposent le Parti communiste et la CGT. Une sortie du problème est recherchée par le haut, par le dépassement de la contradiction entre socialisme et Europe. La CFDT prend alors appui sur deux tendances. D'une part, une certaine radicalisation des conflits traverse l'Europe : en Italie, en Angleterre et même en Allemagne, des grèves poussent les directions des syndicats à un durcissement des positions revendicatives ; sur le plan programmatique, de grandes organisations, comme la FGTB en Belgique, affûtent des projets davantage tournés vers des conceptions socialistes. D'autre part, la poussée des luttes du tiers-monde est perçue comme la possibilité de faire émerger une logique nord-sud au sein de la confrontation est-ouest. Si elle promeut cette sortie par le haut du problème européen, la CFDT n'en soutient pas moins les étapes de construction communautaire des années soixante-dix : elle accueille avec faveur les deux élargissements (Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, puis Grèce et enfin Espagne et Portugal) et elle juge positive l'élection au suffrage universel des élus au Parlement européen. En 1979, lors de la première élection au Parlement de Strasbourg, elle appelle « les travailleurs à mettre leur vote en conformité avec leurs intérêts de classe et à choisir la liste des candidats la plus proche de leurs aspirations à la construction du socialisme autogestionnaire »<sup>39</sup>. Cette formulation est un appel clair à porter ses suffrages sur la liste socialiste conduite alors par François Mitterrand, tandis qu'ailleurs, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, l'ensemble des syndicats de la CES s'engage à un haut niveau dans la campagne électorale<sup>40</sup>.

La troisième phase (1979-1985) est celle du « recentrage ». La vision du monde de la CFDT se recentre sur l'« Europe, notre chance ». L'engagement européen de la CFDT acquiert progressivement une place première. Les insuffisances de la construction

---

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> Jacques Chérèque, *Le Monde*, 8 juin 1979. La déclaration rapportée par le secrétaire général adjoint de la CFDT précisait auparavant : « La CFDT lutte pour une autre Europe, dans laquelle se construira, par les luttes sociales, une communauté européenne dont le socialisme sera l'objectif. L'entrée dans cette communauté des peuples espagnol, portugais et grec ne peut que renforcer cette action commune. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles la CFDT est favorable à l'élargissement de la CEE à ces pays ».

communautaire sont toujours soulignées mais l'exigence se déplace. Avec l'approfondissement de la crise, l'urgence de réponses à la question de l'emploi s'est substitué aux espérances socialistes et autogestionnaires. Le contexte économique national et européen a changé. La CFDT aussi. La dénonciation de l'Europe des affaires cède alors la place à la déploration des manques de la Communauté, puis à l'exaltation des moindres pas en avant esquissés par l'Europe sociale. Ce changement d'approche est illustré par la position adoptée lors de la seconde élection au suffrage universel du Parlement européen de juin 1984 : plus de condamnation de l'Europe capitaliste, ni même d'appel à voter pour une liste proche de ses aspirations socialistes. La centrale d'Edmond Maire se recommande d'une « Europe offensive et solidaire ». L'Europe est un terrain d'élection pour mesurer l'évolution des paradigmes à travers lesquels la CFDT appréhende le monde. Mais le changement de son regard européen n'est pas seulement un reflet de cette transformation, il en est, nous le verrons, un opérateur de grande importance.

Les années qui suivent 1985 marquent le plus grand tournant que la CFDT ait connu dans son rapport à l'Europe. Il ne peut être compris sans référence à la forte politisation qui a accompagné les premières années de gouvernement de la gauche : la CFDT, s'inspirant de la stratégie des syndicats italiens, tente de construire après 1983 un « échange politique » rigueur contre emploi avec le gouvernement socialiste. Son échec est imputé aux relations socio-politiques françaises marquées par un engagement excessif de l'Etat. C'est dans la construction du grand marché et le volet social qui doit l'accompagner que la centrale d'Edmond Maire place désormais le niveau d'une solution possible non seulement pour sortir de la crise mais aussi pour aider au redéploiement de l'espace contractuel français. L'Europe n'est plus du registre du dehors mais une composante d'un continuum qui a son point de base dans l'entreprise et son point d'arrivée à Bruxelles : « L'Europe n'est pas un domaine d'action qui s'ajoute ou se juxtapose aux autres : elle est une composante nouvelle qui devra être présente dans tous nos axes revendicatifs »<sup>41</sup>. En 1988, le congrès confédéral se tient significativement à Strasbourg : il est placé sous le signe de l'Europe au moment où la CFDT abandonne la référence au socialisme. Le croisement a un sens : comme pour les

---

<sup>40</sup> Jacques Moreau démissionne alors de son poste de secrétaire national de la CFDT pour figurer sur la liste socialiste. PERNOT Jean-Marie (dir) (1994) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, p 75.

<sup>41</sup> *Syndicalisme-Hebdo*, 30 mai 1985.

socialistes après 1984, l'Europe acquiert, chez les cédétistes, le statut d'utopie de substitution que Pascal Delwitt évoque à propos des socialistes français<sup>42</sup>. Après 1988, les risques que comporte la construction de l'Europe restent évoqués mais moins que ceux de la « non Europe ». Le manifeste européen adopté au congrès de Paris (1992) est un vibrant acte de foi en faveur de l'Union. Sous la bannière européenne et aux accents de l'Hymne à la joie, le secrétaire général, Jean Kaspar, proclame « L'Europe, notre avenir » en présence de Jacques Delors, acclamé par le congrès, et de Emilio Gabaglio alors nouveau Secrétaire général de la CES. « Ni fuite en avant, ni repli sur soi, encore moins sacrifice à une mode. Non ! Ce choix est motivé par la raison, par l'ambition et par notre attachement au concept de solidarité »<sup>43</sup>.

Pour la CFDT, le contenu politique nouveau de l'Europe ne fait pas de doute : « L'Europe des douze, socle d'une future Europe plus large, vient de franchir, à Maastricht, une grande étape. Les actes politiques, économiques et sociaux de ce sommet européen vont influencer nos conditions de vie et de travail. C'est la preuve que l'Europe prend aujourd'hui sa vraie dimension politique »<sup>44</sup>. La CFDT s'engage dans le bras de fer du Traité de Maastricht en faveur d'une réponse positive au référendum de septembre 1992<sup>45</sup>. L'introduction de l'euro est considérée comme une priorité. Bien qu'elle évoque le risque de dérive libérale qui imprègne le projet de construction de l'Union économique et monétaire, la CFDT choisit de relativiser les dangers à un moment où l'opinion publique semble partagée. La CFDT est assurément l'organisation qui a le plus transformé sa vision du monde social au contact de l'Europe. Avec Jean Kaspar, secrétaire général de 1988 à 1992, la confédération se pose en agent de l'acculturation à l'Europe de la société française, trop fermée selon elle sur ses tropismes nationaux.

---

<sup>42</sup> DELWIT Pascal (1994) : *Analyse comparée de l'évolution des positions des partis socialistes belge et français et du parti travailliste britannique envers la construction européenne 1950-1993*, Thèse de doctorat de science politique, Bruxelles, ULB.

<sup>43</sup> Jean Kaspar, Compte rendu du congrès confédéral de Paris, cité dans : *Liaisons sociales*, Documents, n° 79/92, 2 septembre 1992, p 10.

<sup>44</sup> Document préparatoire du 42<sup>ème</sup> congrès confédéral, *Syndicalisme-Hebdo*, 30 avril 1992.

<sup>45</sup> L'engagement personnel du secrétaire général dans la campagne électorale, notamment lors d'une émission de télévision en présence du Président de la République, a nettement signifié l'adhésion de la centrale au traité. Dans une tribune libre à *Libération* le 1<sup>er</sup> septembre 1992, Jean Kaspar conclut : « C'est la maison « Europe » que nous voulons construire et aménager en nous prononçant pour la ratification du traité de Maastricht ».

Problème au cours des années soixante-dix, l'Europe est devenue solution vingt ans plus tard. Mais elle est la solution à d'autres questions que se pose aussi, dans les années 1990, une autre CFDT.

## *L'EUROPE, L'INTERNATIONAL ET LES DIVISIONS DU SYNDICALISME FRANÇAIS*

Le champ syndical français présente cette particularité assez rare de reproduire dans sa morphologie la tripartition des grandes Internationales : la CGT, la CFDT et Force ouvrière relèvent chacune des grandes visions du monde qui se disputent l'orientation des esprits dans la deuxième moitié de ce « court vingtième siècle »<sup>46</sup>. A ce titre, le syndicalisme français est un bon observatoire de l'articulation des choses du dehors et de celles du dedans. Il montre comment la ressource internationale est mobilisée aux fins de différencier et d'identifier des organisations s'inscrivant dans des visions du monde concurrentes. Il peut montrer aussi comment les effets de concurrence internes ou, au contraire, les rapprochements ont une incidence sur les représentations et les pratiques dans l'international. Mais l'appartenance à une Internationale ne fixe que des traits d'identité relatifs : Force ouvrière et la CFDT sont membres de la même Internationale depuis l'adhésion de la CFDT à la CISL en 1988 et cela n'a nullement conduit à la réduction de leurs oppositions sur l'espace national. Il convient de ne pas négliger, d'une part le primat des déterminations nationales dans la vie des syndicats, d'autre part l'importance des interactions entre les centrales sur la scène nationale. La rapide généalogie des positions européennes des syndicats évoquée ci-dessus semble l'occulter du fait d'une présentation séparée des trois organisations. Les trois chapitres qui vont suivre peuvent aussi réduire la visibilité de cette interaction. C'est une difficulté de méthode qu'il faut assumer mais sur laquelle il n'est pas inutile d'attirer l'attention.

---

<sup>46</sup> HOBSBAWM Eric (1999) : *L'âge des extrêmes, essai sur le court vingtième siècle*, Bruxelles, Complexe.

## UNE APPROCHE LEXICOMETRIQUE

Nous avons voulu compléter l'analyse des représentations de l'Europe et de l'international des syndicats par une approche lexicométrique des résolutions adoptées lors des congrès confédéraux des trois centrales étudiés.

L'analyse du vocabulaire syndical s'est développée ces dernières années sous l'impulsion des travaux du laboratoire « lexicométrie et textes politiques » de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud. Entre autres domaines d'application, une équipe de chercheurs a constitué et analysé le corpus des résolutions de congrès des quatre confédérations syndicales interprofessionnelles françaises reconnues représentatives<sup>47</sup>. Le corpus « SYND » utilisé dans ces travaux est constitué par l'ensemble des résolutions de congrès des quatre centrales CGT, CGT-FO, CFDT, CFTC depuis 1971. Une exploitation particulière issue de SYND a été réalisée, restreinte aux trois organisations de notre champ d'étude<sup>48</sup>. L'analyse porte sur une partie seulement de notre période (après 1971). Nous avons observé l'évolution de plusieurs formes se rapportant à « l'autre que le national » : les formes *Europe International* et leurs différentes flexions (*européen, européennes, etc.*) mais aussi le vocabulaire autour de *national tiers-monde* et quelques autres termes significatifs. Les résultats de cette étude ainsi qu'un petit exposé méthodologique figurent en annexe 1 : ils apportent un éclairage à la fois sur les oppositions des trois centrales appréciées à travers les mots qu'elles mobilisent (trois univers langagiers) et aussi sur l'évolution, au cours du temps, du vocabulaire de chacune d'entre elles sur ces questions.

L'analyse lexicométrique s'intéresse aux fréquences d'emplois d'un certain nombre de termes et à leurs usages contextuels. Ces fréquences sont toujours relatives au corpus utilisé et seul le retour au texte d'origine permet d'éclairer le sens de ces occurrences.

---

<sup>47</sup> Quatre publications balisent ce parcours : l'ouvrage pionnier « La parole syndicale », deux numéros de la revue *Mots* et, enfin, le dictionnaire des fréquences. Voir BERGOUNIOUX Alain, Michel LAUNAY, René MOURIAUX, Jean-Pierre SUEUR, Maurice TOURNIER (1982) : *La parole syndicale*, Paris, PUF ; « Discours syndical ouvrier en France » *Mots*, n° 14, mars 1987 ; « Un demi-siècle de vocabulaire syndical » *Mots*, n° 36, septembre 1993 ; et HETZEL Anne-Marie, LEFÈVRE Josette, MOURIAUX René, TOURNIER Maurice (1998) : *Le syndicalisme à mots découverts, Dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Paris, Syllepse.

Les mots ne sont pas utilisés « par hasard », ils ne sont pas transparents ou détachés de l'histoire et de l'intention de celui qui les prononce et encore moins lorsqu'ils relèvent de vocabulaires de congrès. Il ne s'agit pas ici de caparaçonner notre lecture analytique d'un formalisme mathématique irrécusable mais de tenir compte d'une approche quantitative qui permet d'étayer l'interprétation et non pas la remplacer.

Cette approche nous permet d'abord de consolider nos périodisations depuis 1970. Le tournant de la CGT de 1979 trouve une illustration dans le vocabulaire très spécifique des trois congrès de 1982, 1985 et 1989 : le vocabulaire autour de « national » (culture nationale, abandon national, notre pays, la France etc.) y est sur représenté tandis que l'Europe est plus vivement condamnée qu'au cours des deux périodes adjacentes. La période ouverte en 1992 montre une rupture très importante dans le registre lexical de la centrale. Le vocabulaire de Force ouvrière est plus stable mais les trois congrès des années quatre-vingt-dix parlent beaucoup de l'Europe et en des termes qui n'ont pas beaucoup à voir avec ceux des deux périodes antérieures. La CFDT accuse les plus grandes différences de vocabulaire. Les congrès des années quatre-vingt-dix s'y opposent traits pour traits à ceux des années soixante-dix. L'Europe est sur-représentée au détriment des références au tiers-monde, caractéristiques de la première période. Mais surtout, l'examen du vocabulaire conforte la coupure que nous avons située entre 1985 et 1988 dont l'effet est perceptible dans les grandes différences lexicales entre les congrès des années quatre-vingt et la décennie suivante <sup>49</sup>.

L'analyse lexicométrique sur le corpus d'ensemble des trois confédérations confirme également la prégnance croissante de la thématique européenne dans le vocabulaire des centrales syndicales. Quelle que soit la manière dont elles en parlent, l'Europe a investi, au cours des années quatre-vingt-dix, une grande partie du vocabulaire relatif à « l'autre que le national ».

### **L'EUROPE, UNE DOUBLE PRESSION**

---

<sup>48</sup> Nous tenons à remercier Anne-Marie Hetzel et Josette Lefèvre, pour l'aide qu'elles nous ont apportée dans ce travail ; aide non seulement matérielle, les données informatiques, mais aussi pédagogique pour leur maniement.

<sup>49</sup> Voir le développement de ces différents aspects dans l'annexe 1.



La prégnance croissante de l'espace communautaire dans les relations sociales nationales est un constat d'une grande banalité. Cette pression, manifeste depuis le début des années quatre-vingt-dix, incite fortement à une « européanisation » des stratégies syndicales qui tarde encore à s'affirmer. Cette tendance survient après une période où, au contraire, la croissance « fordiste-keynésienne » a plutôt eu tendance à recentrer les syndicats sur leurs espaces nationaux. La construction des Etats-providence au sortir de la Seconde Guerre mondiale a réalisé cette « social-intégration » que René Gallissot évoque à propos du début du vingtième siècle <sup>50</sup>. Paradoxalement, cette période qui marque les débuts de la construction européenne est aussi celle qui connaît une forte attraction des syndicats sur le périmètre national. Mais, comme pour l'entre-deux-guerres, il convient de ne pas céder aux caractérisations hâtives : les syndicats, nous le verrons, n'ont nullement consenti à « nationaliser » leurs représentations, leurs références, leurs solidarités, voire leurs stratégies. C'est bien encore sur le mode d'une tension, d'une relation dialectique, qu'il convient d'appréhender le rapport du national et de l'international au cours de ce long après-guerre.

Tout au long de cette période toutefois, l'Europe sollicite de deux manières les représentations et les engagements des syndicats : elle exerce une pression sur l'inscription nationale du syndicalisme mais aussi sur l'ensemble de son rapport à l'autre que le national. L'émergence dans ce nouvel espace peut se lire dans deux dimensions, d'une part comme une attraction hors du périmètre national, d'autre part comme la contraction vers l'Europe d'un engagement international d'un horizon plus vaste.

Cette double pression ne s'exerce pas de la même façon sur les trois syndicats. Force ouvrière, nous le verrons, est engagée très tôt dans l'européanisation mais son histoire ultérieure est celle d'un lent et relatif détachement de ses solidarités européennes. Elle privilégie progressivement la CISL à la CES dans l'ordre de ses affinités électives. La CFTC-CFDT reconnaît dans l'Europe un espace naturel imposé par l'histoire et la géographie. Elle place longtemps en priorité son attachement au sort du tiers-monde avant de replier son regard sur l'espace européen. La CGT a résisté jusqu'aux derniers souffles de vie de la FSM à l'attraction de l'Europe occidentale. Elle met longtemps en avant ses solidarités avec des syndicats d'Afrique, d'Inde et, bien sûr, d'Europe

---

<sup>50</sup> GALISSOT René (1989) : « La patrie des prolétaires », *Le Mouvement social*, n° 147, avril-juin, pp 11-25.

orientale pour refuser « l'enfermement » sur la communauté à six, à douze ou à quinze. Les rythmes d'évolution et les trajectoires des syndicats ne sont donc pas les mêmes : l'articulation Europe / international est mouvante selon le moment et selon les syndicats, aussi bien dans le domaine des représentations que dans celui des engagements concrets. Ceci justifie une approche différente par centrales qui prendra la forme des trois chapitres abordés de trois manières différentes.

### **REPRESENTATIONS ET PRATIQUES, L'UTILISATION DES CLASSES DE CONDUITE A L'INTERNATIONAL**

Comment se créent, comment se déplacent les représentations politiques des organisations syndicales ? Une des hypothèses de notre étude est que le type d'émergence des syndicats dans l'international est un des déterminants de la reproduction de leur fonction représentative, ce que nous pensons avoir montré dans la première partie. Dans les trois chapitres à venir, nous allons déterminer la nature et l'intensité des engagements internationaux de chacune des centrales afin de mettre à jour l'influence qu'ils ont exercée sur leurs évolutions. Nous utiliserons, pour les qualifier, les classes de conduites que nous venons de repérer à la fin de notre partie précédente : les modalités du rapport à l'international déterminent la place occupée par la dimension internationale dans le processus d'actualisation de la représentation syndicale. Les types de conduite à l'international comme les modes de reproduction de la fonction représentative ne sont pas indépendants de la façon dont le syndicat agence ses relations à la totalité sociale : ses rapports à la vie politique (partis, gouvernements, institutions), son inscription dans les lieux de la négociation sociale, les échanges entretenus avec la sphère intellectuelle font partie de ces liens à la société qui créent (ou non) une disposition à percevoir et incorporer les ressources du dedans comme du dehors. Nous reviendrons sur ce point en conclusion générale de notre étude.

L'approche de la combinaison entre l'orientation nationale et l'émergence internationale d'un syndicat nécessite des partis pris différents d'une centrale à l'autre. Chacune d'entre elle, en effet, combine de manière spécifique les diverses déterminations de sa fonction représentative.

Nous avons choisi d'appréhender la CGT à travers la relation instituée avec la CGIL : ses prémisses, le déroulement concret de la collaboration mise en œuvre avec son homologue italienne à Bruxelles entre 1965 et 1974. Nous chercherons ce qui rend le mieux compte, selon nous, des raisons de cette rupture et comment, arc-boutée sur la Fédération syndicale mondiale, la CGT résiste à l'attraction de l'Europe occidentale jusqu'à la disparition du monde soviétique. La mise en regard des deux organisations nous est apparue comme une bonne façon de repérer la spécificité des conduites du syndicat français. La méthode a été mise en œuvre par Marc Lazar à propos des deux partis communistes français et italien <sup>51</sup>. Nous n'envisageons nullement un exposé aussi systématique concernant les syndicats, mais cette opposition en miroir des deux centrales nous paraît féconde pour la compréhension du rapport que la CGT entretient alors avec « l'autre que le national ». Une place importante sera accordée à la Fédération syndicale mondiale (FSM) qui surdétermine une grande part de son engagement « hors les murs ». L'évolution de la CGT illustre les impasses du modèle que nous avons qualifié d'« émergence auto-affirmative ».

L'apparente continuité de l'attachement de Force ouvrière à l'Europe masque aussi, nous l'avons signalé, des phases et des différences. Son engagement précoce dans les institutions du syndicalisme européen ne contredit nullement une progressive déconnexion de son rapport à « l'autre que le national ». Force ouvrière reprend de nombreux traits de la CGT confédérée de l'entre-deux-guerres, mais elle s'en éloigne sur quelques aspects, notamment dans son rapport à l'international. Nous nous interrogerons sur les influences étrangères qui auraient pu affecter les représentations de FO, et notamment celles, disputées, du syndicalisme américain. Après avoir montré les divers usages de l'Europe dans le débat interne à Force ouvrière, nous tenterons de rendre compte d'un « glissement » de positions en Europe. Celui-ci n'affecte pas en profondeur le rapport de la centrale à « l'autre que le national ». Paradoxalement, l'émergence internationale de FO est aussi éloignée de celle de la CGT qu'à celle de la CFDT. Le « national-réformisme » d'André Bergeron s'oppose en fin de période au « transformisme européen » de la centrale d'Edmond Maire. L'isolement de FO dans la période ultérieure croise même l'intégration de la CGT à l'espace social et politique post-maastrichien. Cette peu fructueuse recherche de l'influence de l'autre que le

---

<sup>51</sup> LAZAR Marc (1992) : *Maisons rouges : les partis communistes français et italiens de la libération à nos jours*, Paris, Aubier.

national révèle une faiblesse de Force ouvrière, enfermée dans un type de conduite « indifférentiste » qui appauvrit la reproduction de sa fonction représentative.

Si la relation à l'Europe n'est pas un enjeu de l'évolution de la CFDT, les références internationales occupent une place importante dans la dispute pour l'hégémonie interne entre majorité et minorité au cours des années cinquante. Le processus d'évolution vers la CFDT a aussi une dimension internationale que nous chercherons à situer. Nous montrerons ensuite combien l'investissement en Europe de la CFDT au cours des années soixante-dix est décisive dans la compréhension du retournement stratégique des années quatre-vingt. Ouverte sur le monde, la CFDT concentre son regard sur l'Europe en fin de période tout en poursuivant un haut degré d'engagement dans l'international. Elle change plusieurs fois de classe de conduite illustrant aussi bien sa grande capacité d'adaptation que sa relative instabilité idéologique.

Le rapport à l'autre que le national est un lieu majeur d'expression des divisions du syndicalisme français. Il cristallise à un degré élevé les différences de vision du monde de chacune des organisations. La question européenne apparaît plus souvent comme un facteur de distinction que comme un vecteur de rapprochement de ses composantes. Ainsi les thématiques européennes ne se distinguent guère de l'ensemble du registre des relations intersyndicales. La remarque peut sembler banale ou allant de soi. Ce n'est pourtant pas le cas si l'on observe les pays voisins de la France ou, quels que soient leurs désaccords à un moment donné, les syndicats italiens, espagnols ou belges, voire même les syndicats portugais, s'attachent à parler d'une seule voix dans les enceintes syndicales européennes. L'étude lexicométrique évoquée ici montre l'ampleur du travail à réaliser pour parvenir à des énonciations communes.

La frontière entre le « national » et « l'autre que le national » révèle une nouvelle fois sa porosité. L'un est bien souvent dans l'autre comme son double contradictoire et identique. Ce rapide parcours de l'évolution des représentations de l'Europe des syndicats le signale.

## **CHAPITRE 2.1**

### ***LA CGT AU MIROIR ITALIEN***

L'Europe occidentale n'est pas le lieu où la CGT inscrit son histoire dans l'après-guerre. Nous avons vu dans l'introduction de cette deuxième partie combien ses représentations de l'Europe restent éloignées de cet univers de référence quitte à accepter un certain isolement sur la scène nationale et, en fin de période, internationale.

Nous allons aborder dans ce chapitre les engagements internationaux de la CGT. Nous privilégierons toutefois ceux qui ont eu un effet sur sa place en Europe occidentale délaissant au passage plusieurs aspects importants comme le travail réalisé en Afrique. Un facteur déterminant se détache : l'immersion durable de la CGT dans la Fédération syndicale mondiale<sup>1</sup>. Nous allons bien sûr nous y arrêter mais nous le ferons à partir d'une mise en regard de la CGT et de son « homologue » italienne de la CGIL tout au long de la période qui va de l'ouverture du marché commun jusqu'à la fin des années soixante-dix. Pourquoi ce choix ? D'abord parce que les deux centrales ont mis en place en 1965 une instance commune de représentation à Bruxelles. Elles ont alors décidé de lier leur sort dans l'accès aux institutions européennes. Mais aussi parce que cette période de collaboration a été l'occasion d'un choc entre deux mondes a priori proches par l'idéologie et que pourtant tout ou presque oppose. Nous avons donc décidé de faire l'histoire de ce Comité commun de représentation, lieu de cette confrontation à bien des égards exemplaire. L'investissement dans ce Comité permet, de plus, de mesurer le travail réalisé par la CGT auprès des institutions de Bruxelles. Il est tentant de déduire de l'hostilité à l'Europe de la CGT une indifférence à ce qui s'y est produit. Ce n'est pas exact, du moins pas sur la totalité de la période. Le travail en commun réalisé entre 1965

---

<sup>1</sup> « Il n'est pas possible de traiter sérieusement de l'activité internationale de la CGT de la période de l'après-guerre à nos jours sans évoquer ses relations avec la FSM » BONVALLOT Denis : « La politique et l'activité internationale de la CGT » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasmé, La Garenne-Colombes. Et encore moins sa politique européenne. Denis Bonvalot a été permanent de la CGT à la FSM au cours des années quatre-vingt.

et 1974 avec la CGIL a permis à la centrale française de s'impliquer dans des enjeux concrets de la sphère communautaire.

Cette mise en regard des deux centrales, ce miroir installé face à la CGT permet d'éclairer celle-ci sous des angles peu perceptibles à partir des seules interactions nationales. Les heurts qui ont émaillé leurs relations renseignent sur des traits spécifiques de la CGT. Venant de la même matrice politique, les trajectoires opposées de la CGT et de la CGIL mettent l'accent sur des différences et donc sur des identités. Là réside la dimension heuristique d'une « entrée » par l'international complémentaire de la connaissance directe tirée de l'observation domestique.

Nous commencerons donc ce chapitre par l'histoire de cette collaboration entre la CGT et la CGIL interrompue en 1974. Nous la mettrons en regard des affrontements qui, au même moment, placent en vis-à-vis les deux centrales au sein de la Fédération syndicale mondiale, leur « maison commune » internationale. Enfin nous concluons par quelques traits d'opposition entre ces deux organisations qui instruisent, nous semble-t-il, sur les rapports que la CGT entretient au cours de cette période avec « l'autre que le national ». L'histoire de ce rapport à l'autre, de cette combinaison toujours active entre l'immersion dans le « national » et l'émergence dans « l'autre que le national », constitue un autre mode d'approche de l'évolution de l'identité de la CGT au cours de cette période.

# **1. LE COMITE PERMANENT DE BRUXELLES**

## **1965-1974**

Lors d'une rencontre tenue à Rome les 25 et 26 novembre 1965, les deux centrales CGT et CGIL décident la création d'un « Comité permanent de coordination et d'initiative entre la CGIL et la CGT pour l'unité d'action syndicale en Europe occidentale »<sup>2</sup>. Ce comité poursuit trois objectifs communs aux deux centrales : « La reconnaissance de leur droit à représenter les travailleurs français et italiens dans les institutions du marché commun et agir dans le cadre des attributions reconnues aux syndicats par le traité de Rome pour la défense des travailleurs ; promouvoir au niveau des six pays, le front commun des travailleurs et de leurs organisations syndicales. (...) renforcer la coopération, l'échange d'expériences et les relations amicales entre les deux confédérations et leurs organisations affiliées à tous les niveaux. »<sup>3</sup> Le CP connaît trois phases : une phase montante, de 1966 à la fin de 1967, une stabilisation de 1968 à 1970, un recul entre 1970 et 1974. Nous parcourons ces trois moments avant de dresser le bilan de ces années de collaboration. Les réussites et les échecs du Comité ne suffisent pas à expliquer la fin brutale d'un exemple original de collaboration relativement prolongée entre deux syndicats nationaux.

### **1.1 DIX ANS DE LIAISON A BRUXELLES**

La naissance du Comité permanent fut laborieuse. La CGIL posait avec insistance depuis 1962 au sein de la FSM la question d'une représentation commune des deux centrales à Bruxelles. La FSM avait d'abord refusé la proposition italienne, elle ne souhaitait pas d'organisations régionales, ni en Europe occidentale ni ailleurs. Elle

---

<sup>2</sup> Dans la suite de l'étude, nous l'appellerons le « Comité permanent » ou encore CP. Pour ce chapitre, nous avons consulté des archives présentes au Département international de la CGT et celles de la confédération gérées par l'Institut d'histoire (IHS). Plusieurs cartons rassemblaient alors les dossiers du CP. Deux boîtes intitulées « Comité CGT-CGIL », une boîte « Conférence de Milan », une boîte « Relations CGT-CGIL » et une boîte « Italie FSM, 1962-1965 ». Nous avons également dépouillé une boîte « Hongrie ».

<sup>3</sup> *Le Peuple*, 16-31 décembre 1965



accepte cependant à Varsovie, au congrès de 1965 et pousse l'organisation française à cette coopération. La CGT y est très hostile, elle s'y rallie sans enthousiasme. La centrale italienne avait, elle, sans attendre, ouvert sous son sigle un bureau à Bruxelles en 1963. Elle occupait depuis lors un petit local avec l'antenne belge de l'INCA<sup>4</sup> et partageait avec celle-ci l'emploi d'un permanent.

Le texte fondateur du CP est un compromis longuement peaufiné : ce qu'il dit satisfait la CGT, ce qu'il ne dit pas satisfait la CGIL<sup>5</sup>. Il dénonce vigoureusement la politique des monopoles mais on n'y trouve nulle condamnation du marché commun et de l'aggravation qu'il apporterait au niveau de vie des travailleurs. L'insistance est mise sur la nécessité de l'unité d'action entre les syndicats d'Europe, point de vue commun aux deux centrales. Le texte insiste enfin sur la nécessité d'organiser des relations entre les différentes fédérations de la CGT et de la CGIL ainsi qu'entre Unions départementales et Chambres du travail.

Le fonctionnement du Comité permanent est organisé à travers une double structure : le Comité lui-même et un secrétariat permanent installé un peu plus tard. Le Comité est composé de dix membres, cinq de chaque confédération ; le secrétariat comprend deux responsables pour chacune. Les membres du Comité sont, de chaque côté, des responsables de haut niveau, indiquant l'importance attachée à l'entreprise commune<sup>6</sup>. Le secrétariat est composé de quatre membres : côté français, Livio Mascarello est

---

<sup>4</sup> L'INCA (Istituto Nazionale Confederale di Assistenza) est un organisme géré par la CGIL en Italie et dans un certain nombre de pays européens (Allemagne, Belgique, France, Suisse) où existe une forte immigration italienne. Son rôle est d'assurer le règlement des problèmes de sécurité sociale et notamment de retraite des travailleurs italiens à l'étranger. L'institut est reconnu par le gouvernement italien qui finance cette activité sur la base du nombre et de la complexité des dossiers traités. L'INCA est mis en place soit par la CGIL toute seule soit en accord avec un syndicat partenaire. En France, la CGT et la CGIL ont créé l'INCA en 1958 : celui-ci avait ouvert cinq bureaux régionaux (en Région parisienne, en Lorraine, dans le Nord-Pas de Calais, dans le Rhône et à Marseille) et la CGT avait mobilisé au départ cinq permanents pour organiser l'INCA France. En dix ans, il a réglé quelques dizaines de milliers de problèmes, petits et grands ; *Le Peuple*, 1<sup>er</sup> mai 1958. Des responsables de la CGT au secteur immigration aurait bien voulu que l'INCA soit davantage utilisé aux fins de la syndicalisation au sein de l'immigration italienne. La CGIL ne voyait pas cela d'un très bon œil mais ne disait rien car les bureaux français étaient efficaces, ce qui n'était pas le cas de ceux qu'elle tenait à bout de bras en Suisse et en Allemagne. Mais l'effort de syndicalisation a été négligé par la plupart des fédérations, ce qu'ont déploré à maintes reprises les responsables CGT à l'immigration. Voir CALDERARA Pierre : « L'INCA : témoignage de solidarité ouvrière » dans *Le Peuple*, 16-31 mars 1968. Voir les entretiens avec Pierre Calderara et Marius Apostolo en annexe 2.

<sup>5</sup> *Le Peuple*, 16-31 décembre 1965.

<sup>6</sup> Côté français, le Comité est composé au départ de : André Berthloot, Marcel Caille, Robert Hernio, Henri Krasucki et Livio Mascarello ; côté italien, de Mario Dido, Vittorio Foa, Luciano Lama, Giovanni Mosca et Umberto Scalia. Le secrétariat est composé de Livio Mascarello et Robert Hernio pour la CGT, de Mario Dido et Umberto Scalia pour la CGIL.

responsable des relations internationales <sup>7</sup> ; Robert Hernio, lui, est un des cégétistes les plus impliqués alors dans la vie de la FSM. Côté italien, Mario Dido figure parmi les socialistes de la centrale et il dispose à Bruxelles d'un important réseau d'amitiés <sup>8</sup>. Umberto Scalia est un responsable de haut niveau du Département international de la CGIL, représentant de celle-ci à la FSM où il est en charge des UIS (départements professionnels).

Le CP connaît trois phases, avons-nous dit : les deux premières années (1966-1967) voient la montée en charge de la représentation commune. La CGIL est motrice, la CGT suit sans entrain. De 1968 à 1970, la CGT joue progressivement le jeu, elle installe peu à peu une quasi-permanence à Bruxelles. De 1970 à 1973, le CP se délite. A ce moment pourtant, le représentant de la CGT devient permanent et il organise le travail d'intégration dans les institutions. Le peu d'élaboration commune entre en agonie, il n'y a plus que deux présences conjointes avec plus de zones de friction que de recoupement. En 1974, la rupture est franche : la CGIL entre à la CES, processus préparé de longue date ; elle abandonne la CGT qui, quelques années plus tard, connaîtra un isolement très grand en Europe occidentale.

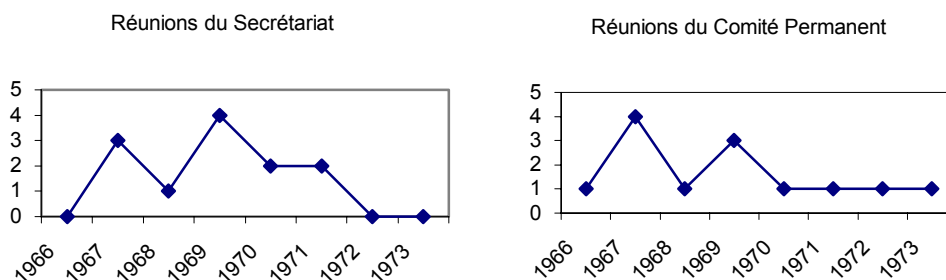
Une représentation graphique de la fréquence des réunions atteste grossièrement la succession de ces trois phases.

#### Fréquence des réunions du secrétariat et du Comité permanent 1966-1973

---

<sup>7</sup> Livio Mascarello fait partie de ces non-communistes du Bureau confédéral toujours mis en avant dans les relations internationales (comme, plus tard, René Duhamel, Johannès Galland ou, dans la période plus récente, Alphonse Véronèse). Ils remplissent une fonction très précise « en tant que non-communistes » dont la condition est une stricte orthodoxie.

<sup>8</sup> Le Parti socialiste italien est à la même époque engagé dans un gouvernement de *centro-sinistra* et de nombreux socialistes italiens sont placés dans les institutions de la CEE.



L'année 1968 connaît un point creux qui n'est que très partiellement dû aux événements français du mois de mai : le début de l'année est marqué par un rafraîchissement des relations des deux organisations en raison de la conférence de Milan, tenue à l'automne 1967<sup>1</sup>. Rassemblant une centaine de militants de chaque organisation, elle est l'occasion de mesurer l'écart des représentations de l'Europe entre les deux centrales. Elle introduit une première cassure dans la dynamique initiale. Nous reviendrons sur cette conférence, emblématique de l'opposition entre la CGT et la CGIL.

### 1.1.1 CONSTRUCTION D'UNE SYMBOLIQUE EUROSINDICALE

Les deux premières années d'existence du CP sont consacrées à l'installation matérielle de la collaboration entre les deux syndicats et à la mise en place d'une représentation symbolique de son action.

L'année 1966 voit les premiers actes de la mise en scène de cette « équipe de représentation » qu'est censé constituer le Comité permanent<sup>2</sup>. Un mémorandum commun est rédigé et adressé à la Commission, aux gouvernements et aux syndicats d'Europe. Il est remis symboliquement en mains propres par Agostino Novella et Benoît

<sup>1</sup> Parallèlement aux réunions du Comité, les deux confédérations ont pu continuer à avoir des rencontres déliées des enjeux spécifiques de la représentation bruxelloise. Ainsi, en 1968, il y a eu une importante réunion le 18 septembre à Rome au cours de laquelle elles ont condamné en commun l'entrée des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie ; *Le Peuple* 1<sup>er</sup> –15 octobre 1968.

<sup>2</sup> Le CP n'a en rien constitué une « équipe de représentation » au sens d'Erving Goffman. « Bien que l'on puisse décrire les équipiers comme un ensemble de gens spontanément d'accord pour orienter leurs efforts dans un certain sens à des fins d'auto-protection et qui, en agissant ainsi, constituent un groupe non institutionnalisé, on ne peut cependant considérer cet accord spontané comme un critère suffisant pour définir le concept d'équipe ». GOFFMAN Erving (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne, I. La Présentation de soi*, Paris, Ed de Minuit p 85. Le CP n'a traduit aucun accord spontané entre les « équipiers ».

Frachon venus à pied jusqu'à l'accueil du siège de la Commission. Après cette « cérémonie » placée sous le signe de l'humour, une conférence de presse est organisée dans les locaux de la revue « Synthèse » animée par des militants socialistes de gauche et des proches des communistes. Elle draine toute la presse européenne attachée aux institutions de Bruxelles. C'est que l'événement ne passe pas inaperçu. Le mémorandum commun est décrypté avec attention non seulement par la presse et les autres syndicats mais aussi par les commissaires européens et le président Walter Hallstein. Nul n'ignore bien sûr les positions de la CGIL, sa vision « italienne » de l'Europe, son acceptation du cadre européen comme espace politique et social. C'est l'évolution des positions de la CGT que les observateurs viennent chercher dans ce document. Les formules soigneusement pesées du mémorandum laissent ouvertes bien des interprétations dont l'une hante les esprits : la CGT aurait-elle changé son regard sur l'Europe ?

La trame du document remis aux autorités communautaires autorise assurément une telle interrogation. Il est bien sûr très critique sur la politique poursuivie par les pays européens à travers les différentes formes de contrôle des revenus, les distorsions régionales et la pénétration des capitaux américains qui font suite à l'instauration du marché commun. Le jugement est critique mais dedans, il sous-tend une action pensée à l'intérieur de la construction européenne. Une telle stratégie se pose dans la dynamique du traité fondateur ce qui marque une différence assez nette dans l'approche de la CGT : « Dans la mesure où existe une communauté économique européenne chargée de coordonner les politiques économiques et sociales des six pays membres, il est nécessaire que cette institution tienne effectivement compte des intérêts des travailleurs et respecte les objectifs sociaux inscrits dans le traité de Rome »<sup>3</sup>. Le texte rappelle d'ailleurs, par une longue citation, les articles du traité ayant une portée sociale. Il relève que « là où des succès ont été obtenus – et qui marquent parfois quelques progrès sur une situation antérieure – cela résulte de l'action ouvrière sous l'impulsion, souvent unitaire, des organisations syndicales et non d'un effort particulier des autorités communautaires dans le sens affirmé dans le traité de Rome ». Tout le texte est construit sur le même mode : une formulation est aussitôt tempérée par une réserve ou une nuance où transparaît le compromis. Mais le fil directeur du document commun traduit l'acceptation du cadre global de l'intégration européenne.

---

<sup>3</sup> Le Peuple, 1<sup>er</sup>-15 mai 1966.

En cohérence avec cette déclaration, les deux organisations annoncent, lors d'une conférence de presse, avoir déposé ensemble une nouvelle demande aux fins d'être admises au sein des institutions de la Communauté<sup>4</sup> : « Cette discrimination, ajoutent les deux centrales, non seulement va à l'encontre du droit légitime de la CGIL et de la CGT d'avoir la place qui leur revient dans les institutions du marché commun, mais elle porte préjudice aux intérêts des travailleurs de France et d'Italie ainsi qu'à ceux des six pays dont elle affaiblit la représentation syndicale d'ensemble »<sup>5</sup>.

Le changement de perspective est nié par la CGT qui affirme au contraire la continuité de ses positions. Chaque déclaration commune est entourée d'un rappel, dans Le Peuple, de la position de la CGT, voire d'une déclaration de Benoît Frachon qui corrige l'impression de changement. La représentation qu'elle donne de son rapport à l'Europe n'est guère modifiée par le compromis consenti aux Italiens. Une référence toutefois disparaît de son langage : la réversibilité du processus européen n'est plus affirmée. Ce changement ne doit pas grand chose à l'existence du CP : l'affermissement de la coexistence pacifique, la reconnaissance du marché commun européen par les Soviétiques et par le PCF conduisent la CGT à admettre plus ou moins son caractère irréversible<sup>6</sup>. Sans changer le regard européen de la centrale de Benoît Frachon, cette évolution traduite dans le langage commun du CP pouvait augurer d'une révision stratégique sur laquelle misaient les Italiens.

Un autre débat d'importance traverse aussi à la même époque la FSM et les économistes communistes, celui des implications de la dynamique du progrès technique. Si les deux

---

<sup>4</sup> Lettre commune signée Benoît Frachon et Agostino Novella à Walter Hallstein, 9 mars 1966. [Archives CGT, CP, Boîte 1]. Sur ce plan la CGT s'inscrit dans la continuité : pour s'en tenir aux gouvernements de la Cinquième République, elle avait, une première fois, formulé auprès de Georges Pompidou une demande dans ce sens en septembre 1963 puis en mars 1964 et directement au Général De Gaulle en septembre 1965. Elle renouvelle sa démarche en janvier puis février 1966, au moment où se prépare le renouvellement des délégations nationales au Conseil économique et social européen [Courrier confédéral n° 12-27.3.1966] et Le Peuple, 1<sup>er</sup>-15 mai 1966.

<sup>5</sup> Le Peuple, 1<sup>er</sup>-15 mai 1966.

<sup>6</sup> Le contexte politique français de cette reconnaissance doit être rappelé : les élections présidentielles de 1965 mettent au jour la possibilité d'une alliance entre le Parti communiste et les autres formations de la gauche. Le Marché commun reste une pierre d'achoppement que Pierre Waldeck-Rochet, secrétaire général du PCF, cherche à dépasser. Il propose aux socialistes une « collaboration positive » à propos du marché commun (Le Monde, 26 novembre 1965). Quelque temps plus tard, Jean Kanapa publie dans l'Humanité un article « L'Europe et la gauche » où il réaffirme l'hostilité du PCF à la supra nationalité tout en reconnaissant l'existence du Marché commun « puisqu'il est maintenant un fait et qu'il a déjà inséré l'économie française dans un réseau de relations qui ne peuvent être rompues sans dommages du jour au lendemain » ; L'Humanité, 16 octobre 1967. Cités par DE GRAVE Jean (1968) : *Dimensions européennes du syndicalisme ouvrier*, Mémoire de Licence en Sciences politiques et sociales, Editions de l'Université catholique de Louvain, Louvain, 2 volumes.

centrales admettent que le progrès technique génère un besoin d'investissement supérieur à ce que permet la taille des marchés nationaux, elles n'en tirent pas les mêmes conclusions. Pour la CGIL, l'émergence d'un espace tel que le marché commun est une donnée inscrite dans le développement des moyens de production au moins autant que dans la volonté des magnats capitalistes. Dès lors, le marché commun s'impose comme le lieu où doit s'organiser la dispute pour l'hégémonie. Celle-ci est assurée aujourd'hui (au début des années soixante) par les représentants du capital mais il n'y a nulle fatalité à ce phénomène. L'unité large entre les syndicats d'Europe peut assurer une relève. C'est cette stratégie qui sous-tend l'effort d'intégration que la CGIL met en œuvre depuis plusieurs années en Europe et qu'elle tente de faire partager au sein de la FSM. Pour la CGT, le marché commun constitue bien un nouvel espace de valorisation du capital mais elle n'en tire pas les mêmes conclusions. Elle récuse le recentrage stratégique des Italiens sur l'Europe occidentale dont elle pressent qu'il ne peut, à terme, que distendre les liens qui l'unissent à l'autre partie de l'Europe.

Ce n'est qu'en février 1967 qu'est prise la décision formelle d'installer un secrétariat et de le doter d'une logistique : une secrétaire administrative et un permanent. En mai, ce secrétariat s'installe dans un local partagé encore avec l'INCA <sup>7</sup>. La publication d'un bulletin en 4 langues est décidée, dont le premier numéro paraît en septembre 1967. Les trois objectifs assignés au Comité lors de sa fondation, permettre l'insertion dans les institutions, produire des rapprochements avec les autres syndicats d'Europe, affermir les relations entre organisations de la CGT et de la CGIL connaissent tous trois des avancées au cours de ces deux premières années. Le point en est fait régulièrement par le secrétariat ou au cours de nombreuses rencontres entre Robert Hernio et Umberto Scalia.

Cette phase s'achève à l'automne 1967 avec la Conférence de Milan qui révèle après deux années de travail en commun, le fossé qui sépare les deux organisations. Un travail important est réalisé les deux années suivantes par le CP au cours desquelles les différences ne cessent de s'accuser.

---

<sup>7</sup> Le local se trouve au 21 rue de l'industrie, à Bruxelles. L'INCA paye le tiers du loyer, les deux centrales se partagent le reste des charges. La FSM financera la publication des bulletins et la Commission paiera, à partir de 1969, les voyages à Bruxelles des membres du CP et du secrétariat ainsi que les réunions organisées entre les fédérations des deux centrales. Tout cela étant financé, la vie du Comité permanent reste une charge budgétaire non négligeable pour les deux organisations.

### **1.1.2 1968-1969, L'INTEGRATION PARADOXALE**

Entre juillet 1967 et avril 1969, quatre numéros du « Bulletin du Comité permanent CGT-CGIL » sont édités sur les cinq que connaîtra la série. Le secrétariat est installé mais la CGIL fait encore pression sur la CGT afin qu'elle détache à Bruxelles un permanent pour le travail au jour le jour<sup>8</sup>. Entre temps, le CP élabore des prises de position communes destinées aussi bien aux autorités de Bruxelles qu'aux autres syndicats européens. En juillet 1967, un mémoire est présenté par le CP en réponse aux propositions de la Commission relatives à la libre circulation des travailleurs au sein de la Communauté. En décembre 1967, un document du CP traitant du Fonds social européen circule largement à Bruxelles. Il sert de base à de nombreux contacts aussi bien à l'intérieur de l'administration de la CEE qu'auprès des centrales étrangères, ou plus exactement de structures appartenant à ces centrales. Il y a certes plus que des nuances entre les pratiques des deux organisations : la CGIL met à profit le « réseau italien » de la Commission ; le jeune permanent italien du CP, Mario Lispi, « déjeune » beaucoup et ne cache guère à ses interlocuteurs l'originalité de la CGIL au sein de l'entreprise commune. En revanche, pas plus que Pierre Calderara, les Français de passage ne se mêlent guère à la sociabilité bruxelloise.

Malgré cette résistance farouche, les Français en viennent néanmoins à aborder de manière positive certaines dimensions de l'action communautaire : ainsi, dans le document sur la libre circulation des personnes, la CGT cosigne un texte qui affirme : « Le Comité permanent CGT et CGIL estime positive la proposition d'abolir les cartes de travail et les permis de séjour et d'instituer « la carte d'identité de citoyen d'un Etat

---

<sup>8</sup> La CGT était moins qu'enthousiaste comme nous l'a confirmé Pierre Calderara : « Ils nous avaient mis le marché en main. Si vous n'allez pas à Bruxelles, on ne peut pas continuer comme ça. Nous, il faut le dire honnêtement, on n'était pas chaud pour monter là-haut, pour investir. Bon, mais il y avait le comité commun et un jour Benoît Frachon a dit : bon et bien si vous y tenez tellement, on va envoyer quelqu'un et puis c'est moi qui ai été sacrifié dans cette affaire. » [Entretien avec Pierre Calderara en Annexe 2]. En 1969, Calderara se rend un jour puis deux jours par semaine à Bruxelles. En 1971, les Italiens insistent à nouveau et il s'y installe dès lors à temps plein.

membre de la CEE »<sup>9</sup>. De même, dans le mémorandum (critique) sur le Fonds social européen, la CGT admet avec sa consœur transalpine que : « avec la fusion des Communautés, il est absolument indispensable que soit recherchée une nouvelle solution qui reprendrait les aspects les plus positifs des précédentes institutions de Fonds social, notamment dans celui de la CECA »<sup>10</sup>. Un peu plus tard, dans un contexte un peu différent puisque les deux syndicats ont alors obtenu leur représentation pleine et entière au sein des institutions de Bruxelles, la CGT et la CGIL publient un lot de « Propositions pour un programme syndical dans les pays de la CEE ». Ce document se conclut par un programme revendicatif en huit points, augurant d'une conception européanisée de l'action syndicale qui est alors l'obsession de la CGIL.

Le travail commun avec la CGIL, s'il reste de surface, n'en aide pas moins la CGT à inscrire son action dans une perspective élargie par rapport aux années cinquante. Bien d'autres éléments y contribuent, nous l'avons dit, et en particulier l'évolution de la situation internationale et l'installation dans la coexistence pacifique. La reconnaissance de « l'existence du marché commun » dans l'univers communiste modifie le regard par rapport à la période où l'on songeait encore à l'abattre. Des aspects plus syndicaux y contribuent également : par exemple, la réadmission de la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL-CGT) au sein du SPI graphique (1967). La double adhésion à la FSM et au SPI la replace dans la longue tradition de relations internationales du Livre. Ayant été parmi les premières Internationales professionnelles à promouvoir l'établissement de normes internationales, l'Internationale graphique est en pointe dans l'idée de Conventions collectives internationales à laquelle la FFTL se rallie aisément. Lors de son congrès de mai 1967, une résolution est adoptée qui engage la direction fédérale à dresser un état comparatif « en vue de préparer l'établissement d'une convention collective européenne sur les bases les plus avantageuses et après avoir pris

---

<sup>9</sup> « Mémoire relatif aux propositions de règlement et de directives concernant la libre circulation de la main-d'œuvre », Comité Permanent de coordination et d'initiative CGT-CGIL, secrétariat de Bruxelles, 10 juillet 1967 [Archives CGT, CP, Boîte 1]. Ce document n'a pas été reproduit dans le Peuple : il sera évoqué deux ans plus tard (15-30 juin 1969) et cité avec référence au CP sous le titre « Remarques et propositions de la CGT concernant la libre circulation de la main-d'œuvre ». Si le texte demande des améliorations, il reconnaît les aspects positifs du règlement 1612 et de la directive 68/360/CEE qui abroge les discriminations entre travailleurs fondées sur la nationalité.

<sup>10</sup> « Mémorandum sur le Fonds social européen », Comité permanent de coordination et d'initiative CGT-CGIL, secrétariat de Bruxelles, 10 décembre 1967. [Archive CGT, CP Boîte 1]. Ce document n'a jamais été reproduit dans le Peuple.



contact avec les juristes spécialisés »<sup>11</sup>. L'idée de conventions collectives européennes, qui figure dans de nombreux documents du secrétariat syndical européen de la CISL, est assez tôt admise par la CGT. Elle l'assortit de garde-fous : qu'elles ne portent pas atteinte aux législations nationales, qu'elles soient ajustées sur les situations les plus favorables de sorte à n'être pas utilisées pour faire régresser des droits plus favorables des travailleurs ; qu'elles puissent, enfin, être articulées sur les conventions collectives nationales<sup>12</sup>.

Une nouvelle situation voit progressivement le jour. Si la CGT accordait jusque-là sa pratique à ses discours en ne consacrant qu'une attention modérée à ce qui se passait à Bruxelles, elle se trouve désormais dans une posture plus difficile. La présence institutionnelle absorbe une quantité sans cesse plus importante d'énergie alors que la centrale ne cesse de mettre en avant dans son activité nationale, les méfaits de la construction européenne.

### **1.1.3 1970-1974, DELITEMENT ET RUPTURE DU COMITE PERMANENT**

Paradoxale, la prise de distance entre les deux organisations française et italienne intervient au moment d'une série de succès. La CGT et la CGIL obtiennent entre la fin de 1968 et les premiers mois de 1969 leur reconnaissance au sein des institutions communautaires et font leur entrée au Conseil économique et social européen sur décisions de leurs gouvernements respectifs<sup>13</sup>. Le CP est reçu le 28 février 1969 par Jean Rey, le président de la Commission et Lionello Levi-sandri, commissaire aux Affaires sociales. L'entrevue est jugée positive par le CP et, en quelques mois, les deux organisations obtiennent leur représentation dans la quasi-totalité des comités, commissions de travail ou groupes ad hoc constitués par la Commission. En avril 1969,

---

<sup>11</sup> XXIIIème Congrès du Livre, Toulouse, 14-18 mai 1967, *Le Peuple*, 15-31 mai 1967. La Fédération a d'ailleurs pris contact dès le mois suivant avec son homologue allemande et une réunion a été organisée en mars 1968 pour débattre du contenu d'une Convention collective européenne des Arts graphiques [Archives CGT, CP Boîte 3].

<sup>12</sup> Voir les positions affichées lors d'un colloque européen sur le droit du travail (Nice, 11-13 juin 1965), *Le Peuple* 1<sup>er</sup> – 15 août 1965.

<sup>13</sup> « J'ai un souvenir d'ailleurs du premier comité tripartite auquel j'ai participé : quand je suis rentré, tous les gars de la CISL se sont levés en signe de protestation » ; (Entretien avec Pierre Calderara, Annexe 2).

une lettre de Jean Rey, président de la Commission européenne, annonce à l'ensemble des organisations syndicales européennes la reconnaissance officielle comme partenaire social du Comité commun CGT-CGIL ; en 1970, deux représentants de la CGT font leur entrée au Comité économique et social de la Communauté. Cette succession de décisions donne satisfaction à une ancienne revendication de la centrale de Benoît Frachon qui en avait formulé la demande à de nombreuses reprises <sup>14</sup>.

Une « visite d'information » à Bruxelles des deux confédérations CGT et CGIL est organisée en janvier 1970 : la délégation française est conduite par Henri Krasucki et lors d'une réunion préparatoire à ce voyage, Livio Mascarello indique aux fédérations de la CGT la nécessité d'une prise en compte du nouveau contexte « créé par l'entrée de la CGT et du CP dans les institutions ». Il formule quatre recommandations : « – suivre les problèmes en rapport avec l'évolution des six pays – avoir des initiatives et des revendications appropriées – avoir des initiatives unitaires avec les organisations correspondantes dans les pays du marché commun – toujours faire connaître ses positions » <sup>15</sup>.

Ce déplacement inaugure une série de visites identiques des responsables de fédérations tout au long de l'année 1970 : les Métaux (12-13 février), la Chimie (2-3 mars), les experts économiques et les responsables fédéraux des Banques (2-3 avril), l'Énergie et le Sous-sol (1-2 juin), les Cadres (20-21 novembre). Les 26 et 27 octobre, c'est au tour de responsables d'UD et de secrétaires de régions de faire le « voyage à Bruxelles ». L'organisation de ces déplacements, les contacts parallèles qui peuvent y être pris constituent l'ordinaire du travail des représentants français et italiens du secrétariat ainsi que la préparation des multiples réunions de concertations où doivent

---

<sup>14</sup> La CGT formule sa demande de participation aux organes du marché commun à plusieurs moments : au Premier ministre Georges Pompidou lors d'une entrevue le 13 septembre 1963 ; à l'occasion d'une rencontre avec le président de la République le 26 mai 1965 ; lors d'une rencontre avec Michel Debré le 27 janvier 1966. Elle a demandé expressément au Ministre du travail, Jean-Marcel Jeanneney à être reçue sur cette question le 19 janvier 1966 car le gouvernement s'apprêtait à désigner pour cinq ans, la délégation française au Comité économique et social européen. Une nouvelle lettre au Premier Ministre, le 9 mars 1966 reprend la demande : « Nous vous rappelons à cette occasion notre demande et vous prions de faire connaître votre réponse. Nous espérons fermement que la discrimination qui frappe la CGT prendra fin et que sera assurée la représentation pleine et entière des travailleurs français au Comité économique et social et dans les institutions spécialisées de la CEE. ». « Pour la représentation de la CGT, contre la discrimination » Courrier confédéral n°12-27.3.1966, [Archives du département international de la CGT]. La requête de la CGT n'est pas satisfaite et le gouvernement recompose totalement la délégation ouvrière au CESE en y faisant entrer, au grand dam de la CFDT, un représentant de la CFTC.

<sup>15</sup> Compte rendu (non daté) réunion préparatoire au déplacement à Bruxelles d'une délégation de la CGT [Archives CGT, CP Boîte 2].

être présents les membres compétents des deux centrales. Un récapitulatif signale pour l'année 1970 pas moins de 65 réunions de tous ordres englobant conférences sur l'emploi, comités permanents de l'emploi, réunions du FSE, du CESE, les délégations déjà évoquées, et les multiples comités consultatifs, colloques etc.<sup>16</sup>. Pour Pierre Calderara, ces réunions auraient dû servir à intensifier les échanges entre responsables de la CGT et de la CGIL : ce fut le cas dans quelques fédérations, celles de l'Alimentation, des Transports<sup>17</sup>. Peu de coopérations durables y virent le jour et lorsque les contacts ont perduré, ils ne privilégiaient pas les deux organisations mais reposaient le plus souvent sur une relation à d'autres, souvent telle organisation de la FGTB. En 1972, une nouvelle vague de voyages a lieu, plus thématique : l'emploi féminin, les journalistes syndicaux, les responsables à la formation, les fédérations du Spectacle. Le travail accompli jusque-là sur les questions d'immigration par la CGT s'inscrit après 1972 dans un programme européen au titre des « actions syndicales décentralisées » : plusieurs sessions, journées régionales et nationales sont ainsi financées par la Commission<sup>18</sup>. Mais toujours le même bilan répété : le Comité ne fonctionne pas vraiment, les engagements de travail en commun ne sont pas tenus, l'improvisation est la règle. Les Français ne comprennent pas. Alors que leurs camarades italiens ont tant insisté pour qu'ils accroissent leur présence à Bruxelles afin d'intensifier le travail en commun, la CGIL semble se dérober au moment même où ils accèdent à cette demande.

Le CP se pose désormais comme une véritable institution du monde communautaire. Les « voyages organisés » par la Commission comprennent désormais une visite au CP, par exemple, celle d'une trentaine de journalistes français accueillis en janvier 1970. Le secrétariat reçoit des étudiants, des chercheurs ; il est contacté en 1972 par la Friedrich Ebert Stiftung qui se dit intéressée à l'établissement d'une relation régulière et qui souhaite être invitée au congrès suivant de la CGT<sup>19</sup>.

Ces réussites relatives et la dynamique favorable qui peut être attendue de la poursuite du processus n'empêchent pas un recul spectaculaire de la collaboration CGT-CGIL. Le

---

<sup>16</sup> [Archives CGT, CP Boîte 2].

<sup>17</sup> La fédération de l'Alimentation est alors dirigée par Julio Livi. Il est bien sûr issu de l'immigration, tout comme son frère plus connu sous le nom d'Yves Montant.

<sup>18</sup> Dans un bilan fait un an après le début de l'entrée dans les différentes instances de Bruxelles, Pierre Caderara signale qu'en un an, la CGT avait eu une présence dans 27 comités consultatifs.

Comité ne se réunit plus, le secrétariat n'en est plus un : les deux permanents opèrent chacun de leur côté ; il n'y a pas d'élaboration commune des positions à défendre dans les différentes instances et même au CESE chacun joue sa partition indépendamment de l'autre. En 1972-1973, la CGIL est surtout préoccupée par les tractations préparatoires à la création de la CES. Elle estime ne pas pouvoir attendre davantage l'évolution de la CGT sur le terrain européen. L'approfondissement de l'unité en Italie et l'aspiration dans le rassemblement des syndicats d'Europe l'éloignent de sa consœur transalpine. Le destin des deux centrales cesse dès lors d'être lié aussi bien en Europe occidentale que dans leurs autres activités internationales. La rupture est franche, elle était inscrite dans l'emprunt de voies trop manifestement divergentes <sup>20</sup>.

## *1.2 LE COMITE PERMANENT, UN BILAN EN DEMI-TEINTE*

Le CP se défait à partir du début de l'année soixante-dix. Avait-il, à ce moment-là, rempli sa mission, achevé son « rôle propulsif » comme disaient alors les Italiens ? Ce n'est pas le cas. Des succès non négligeables avaient été enregistrés et les échecs ne semblaient pas tous définitifs.

---

<sup>19</sup> Lettre de Hans Jürgen Fink à Carlo Meroni, 12 avril, 1972 [Archives CGT, CP Boîte 2]. Carlo Meroni a remplacé Mario Lispi comme permanent CGIL à Bruxelles au début de 1972.

<sup>20</sup> C'est lors d'une réunion houleuse du CP le 7 novembre 1974 qu'est enregistrée la rupture du « Comité permanent de coordination et d'initiative entre la CGIL et la CGT pour l'unité d'action syndicale en Europe occidentale ». Henri Krasucki y attaque vivement les dirigeants italiens coupables selon lui d'un double langage et d'une trahison à l'égard de la CGT. Il rappelle notamment les nombreuses dénégations de la CGIL face aux rumeurs d'adhésion à la CES qui bruissaient depuis un an dans les couloirs de Bruxelles. Or, dit-il, la CGIL avait toujours affirmé n'entrer à la CES qu'avec la CGT (ce qui est attesté d'ailleurs par de nombreux documents d'archives, par exemple le compte rendu d'une réunion inter-confédérale des 21-22 septembre 1972 ou encore celui d'une rencontre entre Luciano Lama et Georges Séguy le 28 septembre 1973). Le débat sur la FSM resurgit inévitablement quelques mois après le congrès de Varna (Bulgarie) au cours duquel la CGIL avait fait adopter un nouveau statut prévoyant la possibilité pour une centrale nationale d'être « associée » à la FSM sans en être adhérente. Elle avait plaidé cette réforme en mettant en avant l'éventualité d'une association de la « fédération » des confédérations italiennes. Les cégétistes n'avaient pas été dupes et avaient signalé qu'au lieu d'être un sas d'entrée, le statut d'association serait un sas de sortie, notamment pour la CGIL. Lors de la rupture, Henri Krasucki accuse la CGIL d'avoir bradé la FSM afin d'être acceptée dans la CES. Les Italiens récusent ces arguments, mettant en avant la possibilité désormais plus grande de plaider « de l'intérieur » en faveur de l'adhésion de la CGT. Elle le fera effectivement, du moins tant que les candidatures de la CGT lui paraîtront animées de la volonté réelle d'aboutir. Mais Henri Krasucki est alors tout à fait fondé dans son argumentation, ce que nous a confirmé Bruno Trentin (voir entretien en annexe 2).

Le CP s'était vu assigner trois objectifs : obtenir la représentation de la CGT et de la CGIL dans les institutions européennes ; promouvoir l'unité d'action en Europe ; renforcer les liens entre les organisations et les militants des deux centrales engagées dans cette coopération. Il est loin d'avoir failli sur tous les points.

### **1.2.1 UNE ENTREE REMARQUEE DANS LES INSTITUTIONS**

L'objectif d'entrée dans les institutions a été pleinement atteint. Le premier étage était la représentation au CESE dont la responsabilité incombe aux gouvernements des Etats membres. Sur ce plan, le résultat acquis est moins l'œuvre du CP que le produit des luttes sociales au sein des deux espaces nationaux. En revanche l'intégration dans les autres institutions s'est déroulée très rapidement après le franchissement de ce premier obstacle, un peu comme si les institutions européennes n'avaient attendu que le feu vert des deux gouvernements pour intégrer les deux organisations au sein du jeu bruxellois. Nous avons déjà évoqué les démarches répétées de la CGT et de la CGIL auprès de leurs gouvernements respectifs depuis 1956. Pour la CGT, la question s'est réglée lors des apartés de la négociation de Grenelle en 1968. Le Premier ministre, Georges Pompidou, a alors donné l'assurance à Georges Séguy que cette question serait réglée rapidement. Le 10 décembre 1968, lors d'un déjeuner de presse, Livio Mascarello annonçait que le gouvernement avait décidé de nommer deux représentants de la CGT au sein du « Comité consultatif pour la réalisation de la libre circulation des travailleurs en Europe » mettant ainsi fin à une longue période de discrimination. La situation en Italie était très différente. La représentation de la CGIL au CESE était déjà acquise mais d'une manière qui empruntait aux subtilités du « centre-gauche », c'est-à-dire la période d'exercice gouvernemental qui a associé les socialistes et la démocratie chrétienne au gouvernement entre 1963 et 1968.

En avril 1966, le gouvernement dirigé par Aldo Moro avait nommé deux responsables de la CGIL au CESE dans le collège des personnalités qualifiées. Piero Boni et Fernando Montagnani étaient deux dirigeants socialistes de la CGIL. Cette nomination singulière avait provoqué une tension entre le gouvernement et la CISL italienne, proche de la démocratie chrétienne. Elle avait permis - même indirectement - à la CGIL d'avoir

un pied dans les institutions bruxelloises avant la CGT. La désignation de deux dirigeants de la CGIL avait rencontré l'hostilité totale du SSE de la CISL qui avait boycotté ostensiblement les deux représentants italiens et s'était opposé à leur présence dans les commissions du CESE <sup>21</sup>. L'arrivée de la CGT, trois ans plus tard, déclenche la même ire des capitales syndicales de l'Europe. Mais ces cris d'orfraie n'empêcheront nullement l'établissement très rapide de relations avec la Commission et l'intégration aussitôt décidée dans les différentes commissions et groupes de travail déjà évoqués.

Cette hâte des autorités communautaires, perceptible à travers les nombreux contacts officieux du CP, s'explique en référence à la grande crise institutionnelle qui vient alors d'affecter la construction européenne. La politique de la chaise vide mise en œuvre par la France (entre juillet 1965 et janvier 1966) se clôt par le célèbre « Compromis de Luxembourg » qui réaffirme le primat des Etats membres dans la conduite des affaires communautaires. L'essentiel du compromis a été bâti au détriment des attributions de la Commission désormais placée sous une quasi-tutelle du Conseil des ministres et, au jour le jour, par celle du COREPER (Comité des représentants permanents). Les organisations syndicales du « cercle bruxellois » (SSE de la CISL et OE-CISL) n'ont alors cessé de critiquer la Commission accusée de démission en rase campagne face aux gouvernements. Or cette Commission, présidée depuis janvier 1967 par le belge

---

<sup>21</sup> Les détails autour de cette anecdote caractérisent la complexité de la conjoncture politique italienne de l'époque et la densité des rapports partis-syndicats.. Sergio Turone affirme que ces deux nominations avaient eu l'assentiment préalable des dirigeants communistes de la centrale ; TURONE Sergio (1992) : *Storia del sindacato in Italia*, Roma, Bari, Edizioni Laterza & Figli Spa, p 367. Jean De Grave dit au contraire la surprise de ceux-ci et aussi des deux intéressés lorsqu'ils l'apprennent. DE GRAVE Jean (1968) : *Dimensions européennes du syndicalisme ouvrier*, Mémoire de Licence en Sciences politiques et sociales, éditions de l'Université catholique de Louvain, Louvain, 2 volumes. On peine à le croire. Dans tous les cas, l'affaire fait l'objet d'une mise en scène qui renvoie à des débats importants à la même époque au sein du PSI sur la politique syndicale. Depuis la constitution du second gouvernement de *centro-sinistra* en décembre 1963, un rapprochement s'était opéré entre les socialistes *nennistes* et le Parti social-démocrate de Giuseppe Saragat, rapprochement traduit par une fusion en 1966.

Les socialistes « unifiés » de l'UIL réouvrent alors un vieux débat et, au cours de l'été 1966, un document est publié par l'Office syndical du PSI proposant le regroupement de tous les socialistes au sein d'une même centrale. En septembre, les quatre principaux dirigeants socialistes de la CGIL (Fernando Montagnani, Piero Boni, Mario Dido et Silvano Verzelli) se prononcent fermement contre une telle idée au nom de l'autonomie nécessaire du champ syndical ce qui clôt la discussion au grand soulagement des dirigeants communistes de la CGIL. Voir FORBICE Aldo, FAVERO Paolo (1968) : *I socialisti e il sindacato*, Milan, Aldo Palazzi Editore. L'interférence des débats syndicaux et politiques au sein de la DC comme des autres partis est une caractéristique du syndicalisme italien à cette époque ; COUFFIGNAL Georges (1978) : *Les syndicats italiens et la politique*, Grenoble, PUG. A noter que Luciano Lama s'ouvre de ces difficultés à Henri Krasucki au cours d'une réunion entre les deux confédérations et un permanent de la FSM en septembre. Il ne détaille guère les conditions de désignation de Piero Boni et Fernando Montagnani au CESE mais suggère de ne pas les tenir à l'écart. C'est Henri Krasucki qui propose de les inviter aux réunions futures du CP où ils se rendront effectivement à quelques reprises en 1967 [Rencontre FSM-CGT-CGIL à Prague des 14 et 15 septembre 1966, Archives CGT, Boîte 1].

Jean Rey, est plutôt plus favorable aux préoccupations syndicales que la précédente, notamment par les personnalités de Lionello Levi-sandri, socialiste italien et commissaire aux affaires sociales et Wilhem Haferkamp, ancien responsable du DGB (à l'énergie) et ancien membre du SSE <sup>22</sup>. Les commissaires s'irritent d'autant plus de ces critiques qu'ils jugent les syndicats en question manquant de pugnacité par rapport aux « vrais responsables » que sont leurs propres gouvernements Jean Rey, invité par le SSE à son assemblée d'avril 1969 <sup>23</sup>, ne mâche pas ses mots à la tribune : il rappelle aux syndicats présents le peu d'insistance qu'ils avaient mis au départ du marché commun en faveur d'une politique sociale européenne avant de relever leur manque de réactions auprès de leurs gouvernements respectifs devant l'absence de sommet social pendant deux ans <sup>24</sup>. Pour retrouver des marges d'initiative, la Commission ne peut agir que si s'exerce une pression syndicale qui sache combiner l'action vers les gouvernements et l'exigence de politiques communes. Or le « cercle bruxellois » pose deux problèmes : d'une part, la France et l'Italie ne sont représentées que très partiellement dès lors que manquent la CGT et la CGIL. Ensuite, les syndicats du SSE et de l'OE-CMT manquent de pugnacité et s'avèrent incapables, malgré – ou à cause de - leur adhésion idéologique, de mobiliser leurs affiliés sur des problématiques européennes <sup>25</sup>. L'introduction dans le jeu de la CGT et de la CGIL, qui rompt la rente de situation des syndicats du « cercle », n'a, dans ce contexte, que des avantages pour la Commission : elle crée l'émulation, elle

---

<sup>22</sup> C'est presque une tradition allemande de désigner un commissaire issu des rangs syndicaux. Sans être systématique, elle s'est révélée depuis la nomination de Hans Pothoff à la Haute autorité de la CECA en 1952 jusqu'à celle de Monica Wulf-Matthys (ancienne responsable de l'ÖTV, Fédération des services publics du DGB) dans la Commission présidée par Jacques Santer. Quant à Lionello Lévi Sandri, il est commissaire (socialiste) aux affaires sociales depuis 1961 et il s'est toujours employé au renforcement des instances participatives au profit des organisations syndicales.

<sup>23</sup> Qui décide par ailleurs de transformer le secrétariat en une « Confédération européenne des syndicats libres » (CESL).

<sup>24</sup> Aucun Conseil des ministres n'est consacré aux questions sociales entre décembre 1964 et novembre 1966 ; sur les relations entre les institutions européennes et le SSE, nous nous référerons à GOBIN Corinne (1996) : *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économique européenne. Etudes des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991)*, Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles. Ici, p 397.

<sup>25</sup> Jean Rey le signale à la tribune de l'assemblée du SSE en soulignant la prégnance des préoccupations nationales qui affaiblissent le syndicalisme européen. Documents de la CESL Premier congrès : Discours, Décisions, Résolutions, p 47-48 ; Cité par GOBIN Corinne, op. cit. p 399.

élargit l'espace des attentes à l'égard de l'Europe ; elle exerce une pression sur le gouvernement français, le moins enclin aux transferts de compétence<sup>26</sup>.

Après avoir hâté l'introduction des deux centrales dans les institutions au cours de l'année 1970, les commissaires entendent désormais qu'un statut d'égale représentativité leur soit accordé au fil des échéances importantes à venir pour la construction européenne<sup>27</sup>. Un premier barrage a donc été franchi même si cette reconnaissance institutionnelle provoque, comme il était attendu, une grande réprobation de la nouvelle Confédération européenne des syndicats libres.

### **1.2.2 L'IMPROBABLE DETENTE INTERSYNDICALE**

Le second objectif assigné au CP était d'élargir l'unité syndicale au niveau du marché commun. En 1972-1973, l'obstacle de la CISL n'a pu être surmonté : à différentes reprises le CP avait adressé au SSE des documents assortis de propositions de rencontre qui avaient toutes reçu une ferme réponse négative.

Pour autant, l'action du Comité permanent n'a pas connu que des échecs en matière de liaison unitaire. Les rapprochements nationaux de la CGT avec la CFDT, de la CGIL

---

<sup>26</sup> En 1971, la Commission constitue en son sein un groupe ad hoc, présidé par Wilhem Haferkamp, chargé de faire des propositions sur les relations avec les organisations syndicales. Après avoir souligné l'importance du renforcement des rapports entre la Commission et les organisations syndicales, le rapport du groupe formule plusieurs propositions qui ne se contentent pas de prendre acte de la pluralité des représentations syndicales : « Il est à noter à cet effet, que les relations entre la Commission et les organisations syndicales sont marquées par une trop grande diversité. Certes, une certaine différenciation reste nécessaire, même souhaitable, en fonction des thèmes et des personnes en présence. Il importe toutefois de créer un minimum de solutions cohérentes. Quant à la « représentativité » des organisations syndicales au niveau européen, il faut citer trois organismes, la CISL, la CMT européenne et la CGT/CGIL » Commission des communautés européennes, secrétariat général SEC (72)222, note confidentielle OJ 192. [Archives CGT, CP Boîte 2].

<sup>27</sup> Il faut signaler, au sein de la Commission, le rôle particulier joué alors par les Italiens, non seulement le commissaire Lionello Lévi Sandri mais aussi MM. Spinelli et Silletti actifs au sein des directions générales. L'entrée dans le jeu de la CGIL renforce la position institutionnelle de l'Italie dans le processus communautaire, ce qui explique les efforts des gouvernements successifs de la Péninsule pour la favoriser. En 1970, l'Italie se distingue de tous ses partenaires en incitant à l'intégration maximum des syndicats dans la politique sociale communautaire. Par exemple, lors du Conseil social de mai 1970, le ministre italien du Travail Carlo Donat Cattin, issu de la CISL(it), soutient la proposition de la CESL tendant à créer un nouveau comité tripartite à gestion propre et parallèle à la Commission. Voir PAULUS Daniel (1972) : *La création du Comité permanent de l'emploi des Communautés européennes*, Bruxelles, éditions Bruylant.



avec la CISL(it) et l'UIL, créent un pôle d'attraction qui ouvre aux deux organisations des portes de quelques centrales européennes. Des pratiques communes prennent naissance dont semble bien incapable le conglomérat des syndicats réformistes enkysté dans le jeu institutionnel bruxellois : ainsi, une réunion des cinq fédérations de la métallurgie de la CGT, de la CFDT, de la CGIL, de la CISL(It), de l'UIL se tient en mai 1967 avec, à son ordre du jour, le rapprochement Fiat Citröen, un peu plus tard à propos de Dunlop et de Pirelli. Le rapprochement est prometteur : seuls les SPI animés par les Nord-américains tentent à cette époque d'organiser l'action syndicale au sein des entreprises multinationales et les européens de la CISL ou de la CISC s'avèrent peu actifs dans ce domaine<sup>28</sup>.

Mai 1968 en France et l'automne chaud italien placent les deux organisations à la pointe du mouvement ouvrier européen et le discours du Comité commun, plus ouvert à l'égard de l'Europe, dégage un espace de relations possibles. Enfin, la prise de position contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie entrebâille des portes longtemps fermées à la CGT comme celles de l'IG Metall avec laquelle elle cherche depuis longtemps à établir une relation<sup>29</sup>.

En 1966, la CGT avait été invitée au congrès des TUC et, en décembre 1965, la FGTB belge avait adopté lors de son congrès (et à la grande surprise de ses dirigeants.) une résolution demandant l'association de la CGT et de la CGIL aux institutions consultatives du marché commun. Louis Major, le président de la FGTB, pouvait alors assurer à ses collègues du SSE que la direction de la centrale était bien décidée à ne tenir aucun compte de ce vote mais il n'en était plus de même quatre ans plus tard et son

---

<sup>28</sup> Le SPI des industries chimiques notamment a organisé en 1972 une grève internationale en Allemagne au sein du groupe néerlandais Akzo, qui a conduit au retrait d'un projet de fermeture d'usine et à la création l'année suivante d'un Conseil mondial. Michelin et Solvay ont connu peu après des initiatives du même genre ; LEVINSON Charles (1974) : *Le contre-pouvoir multinational, la riposte syndicale* Paris, Seuil ; LAVIEC Jean-Pierre (1975) : *Syndicalisme et sociétés multinationales*, Paris, Documentation française. La CESL était très faiblement impliquée dans ce type d'action. La CISL a relayé auprès de l'OIT des exigences de régulation de l'activité des EMN qui ont débouché sur l'adoption, en novembre 1977, d'une déclaration tripartite intitulée : *Declaration of Principles Concerning Multinational Enterprises and Social Policy*. En 1976, l'OCDE avait publié une série de « lignes directrices sur la conduite des EMN », rassemblement de vœux pieux sans aucune effectivité politique ou juridique. Voir GRUMBLE-McCORMICK Rebecca : « Facing New Challenges : The International Federation of Free Trade Unions » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.

successeur, Georges Debunne, tenait un tout autre discours en février 1969 lorsque la « menace » d'une reconnaissance du CP était parvenue aux oreilles du SSE. Lors d'un Comité exécutif où la question revient à l'ordre du jour, la vigilance d'André Bergeron et de Ludwig Rosenberg, le président du DGB, ne se dément pas mais elle se heurte alors à une opposition non seulement de la FGTB mais aussi de l'UIL italienne<sup>30</sup>. La perspective d'élargissement de l'Europe au début des années soixante-dix relance la question d'une adaptation des structures syndicales européennes. La CESL est créée en avril 1969. En 1973, la CES rassemble l'ensemble des syndicats de la CISL européenne. Les nouveaux arrivants n'ont pas toujours les mêmes points de vue que le noyau initial des sept organisations du marché commun<sup>31</sup>. Les syndicats scandinaves sont certes hostiles aux organisations communistes mais les TUC ne manifestent pas les mêmes réticences<sup>32</sup>. Ils n'ont pas, pour la construction européenne, ces yeux de Chimène de leurs amis de la CISL. Le temps qui passe, la force des mouvements de 1968 et 1969 en France et en Italie, l'impuissance manifeste de la CESL à orienter dans un sens social le déploiement de la construction européenne, tout cela érode la position « jusqu'au-boutiste » du DGB et de FO. Malgré un débat encore passionné, la question de l'acceptation de la CGIL dans la nouvelle CES, à la fin de 1973, verra la majorité s'inverser et, pour beaucoup, ce vote ne fait alors que préluder à l'arrivée inéluctable de la CGT<sup>33</sup>.

---

<sup>29</sup> Le Peuple est invité pour la première fois au congrès de IG Metall en septembre 1968. Le principe d'un échange de presse y est arrêté et Otto Brenner fait savoir à Groese qu'il n'était pas lui-même hostile à la représentation de la CGT à Bruxelles mais qu'il ne souhaitait pas en prendre l'initiative sur la scène syndicale européenne. C'est du moins la traduction qu'en donne Groese dans une note au Bureau confédéral [Archives CGT, CP Boîte 2].

<sup>30</sup> Lors de ce Comité exécutif, un vote a clos un difficile débat : adopté par cinq voix contre trois et une abstention, un texte précisait que les syndicalistes du SSE « refuseront de siéger avec des représentants communistes dans les instances européennes ». Procès verbal du Comité exécutif du SSE du 21 février 1969, cité par GOBIN Corinne, op. cit., p 369. D'après Corinne Gobin Ludwig Rosenberg pensait que « les Autorités communautaires n'oseraient pas ne pas tenir compte du point de vue des syndicats CISL au moment de déterminer les participants à la Conférence tripartite sur l'emploi ». En situation, le SSE a dû pourtant se résoudre à cette « catastrophe ». Le 28 avril 1969, reçu pour la première fois avec le CP, Théo Rasschaert, le représentant du SSE, entendait Lionello Levi-sandri déclarer que la Commission avait décidé d'accepter la représentation du Comité CGT-CGIL. Il n'a pas pour autant quitté la séance.

<sup>31</sup> Rappelons que s'il y a six pays au départ, l'Italie connaît deux organisations affiliées au SSE : l'UIL et la CISL qui, bien que proche de la DC n'adhérera jamais à l'Internationale chrétienne.

<sup>32</sup> La CGT, qui entretient des rapports étroits avec la minorité communiste de la SAK, se rend officiellement en Finlande en juin 1971. Elle est invitée également en Norvège en juin 1971 pour un colloque sur la CEE. Ces contacts ne débouchent pas pour autant sur des rapports avec les confédérations de ces pays.

<sup>33</sup> BARNOIN Barbara (1986) : *The European Labor Movement and European Integration*, Londres, Frances Pinter.

Les failles dans la position de principe du SSE se révèlent dès le milieu des années soixante : l'attitude de la CISC-CMT déroge au sacro-saint principe d'ignorance des deux centrales « communistes »<sup>34</sup> ; de nombreuses organisations professionnelles ou régionales appartenant à ses propres organisations membres prennent des initiatives en direction de leurs homologues de la CGT et de la CGIL.

La CISC-CMT n'a jamais fait montre de la même intransigeance que la CISL : dès les premières démarches du CP, les réponses du secrétariat de l'Organisation européenne chrétienne sont favorables au principe de rencontres<sup>35</sup>. Son secrétaire général, Jan Kulakovski, répond aux invitations du CP mais il souligne en même temps son refus de mettre en péril la relation entretenue depuis dix ans avec le secrétariat syndical européen de la CISL. Les bonnes relations entre la CFDT et la CGT en France ont facilité les contacts mais ceux-ci ont existé également avec la CSC belge et le NKV néerlandais, ce qui tranchait avec l'hostilité traditionnelle du NVV, représentant des Pays-Bas au SSE<sup>36</sup>.

Dans des secteurs professionnels importants comme la Métallurgie, la question des relations avec la CGT et la CGIL s'est posée dès le milieu des années soixante. Tandis que l'Internationale graphique accepte la ré-adhésion de la CGT, la FIOM (Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie) cherche à développer l'action au sein des entreprises multinationales et peut difficilement, en Europe, faire l'impasse sur les deux organisations de la FSM.

En juin 1967, la Centrale nationale des métallurgistes de la FGTB indique très officiellement au CP qu'elle vient de décider « d'entreprendre des initiatives pour organiser le dialogue entre les métallurgistes du marché commun ». Cette décision, ajoute-t-elle, « est basée sur l'affirmation que vos deux organisations reconnaissent la

---

<sup>34</sup> LA CISC se transforme en « Confédération mondiale du travail » (CMT) lors de son congrès de Luxembourg en octobre 1968.

<sup>35</sup> L'OE-CISC (et plus tard l'OE-CMT) est bien sûr moins représentative que son homologue de la CISL mais elle souffre du rapport parfois hautain que cette dernière entretient avec elle. Dans les années soixante-dix, la CMT « mondiale » ne répugnera pas à des contacts bilatéraux avec la FSM à propos notamment de votes à l'OIT pour faire pièce à l'esprit de domination de la CISL.

<sup>36</sup> Il était très courant, nous a-t-on dit, que les membres du CP et ceux qui siégeaient pour lui dans les institutions, se concertent, autour d'un déjeuner par exemple, avec leurs homologues de l'OE-CMT ; témoignages oraux : voir entretiens en Annexe 2.

CEE comme une réalité »<sup>37</sup>. Le 9 octobre 1968 a lieu à Paris une rencontre entre les deux fédérations de la métallurgie de la CGT et de la FGTB. Le contact reste officieux mais les Belges signalent que la FIOM est au courant et entendra le compte rendu de la réunion. Luigi Maccario, de la CISL(it) a défendu le principe des contacts lors d'un comité exécutif de la FIOM sans qu'Otto Brenner s'y oppose. L'IG Metall adopte une position d'attente. Elle couvre les contacts qui existent : la CGT est invitée aux réunions de la Jeunesse d'IG Metall, à des réunions de la presse syndicale ; des journalistes de la CGT participent au congrès de 1968 de IG Metall et nul n'ignore les contacts de Jakob Monetat, directeur de la revue « Metall », avec certains cégétistes. Mais la Fédération allemande ne prend aucune initiative : si elle n'a pas de contentieux avec l'organisation italienne, elle n'est pas sans connaître l'activité que mènent certains militants de la CGT, en liaison avec la FSM, pour protéger le réseau des militants communistes plus ou moins déclarés en RFA<sup>38</sup>.

Le barrage de la CISL s'est avéré impuissant à endiguer les rapprochements professionnels : dans le Papier-carton, la Chimie<sup>39</sup>, les Transports, la relation est à ciel ouvert soit par l'action dans les groupes soit par contacts officieux entre équipes de branche comme dans le Chemin de fer ou la Marine marchande, dans le Textile et l'Alimentation.

D'autres moyens sont mis en œuvre qui conduisent à des échanges ou, au moins des croisements : les colloques, conférences impliquent des universitaires<sup>40</sup>, paravents

---

<sup>37</sup> Lettre à Bureau de liaison CGT-CGIL : Centrale des métallurgistes de Belgique, Secr. Gen, G. Wallaert, 26 juin 1967 [Archives CGT, CGT-CGIL Boîte 1]. La FTM-CGT n'entretenait jusque-là de relations régulières qu'avec les métallurgistes de la région de Liège, traditionnel bastion « rouge » de la Wallonie. La CMB avait connu une radicalisation après la grande grève générale de 1961.

<sup>38</sup> D'après plusieurs témoins interrogés, les rencontres de Leipzig organisées par la FSM servaient non seulement de lieu de propagande contre le Marché commun mais aussi de lieux d'échanges entre communistes de l'Est et de l'Ouest de l'Allemagne. Les Français, qui se déplaçaient plus facilement d'une Allemagne à l'autre, ont bien souvent servi à établir ces liaisons. L'un de nos interlocuteurs nous a indiqué le nom du coordinateur de cette activité. Lorsque le CP a publié son bulletin, 10 000 exemplaires étaient destinés à des correspondants en Allemagne. Une partie d'entre eux provenaient d'une liste fournie au Comité par cette personne. Il est possible également qu'une partie de ces contacts soit l'héritage des émigrés allemands anti-nazis (et le plus souvent communistes) encadrés par la CGT dans la Résistance française. Ces « Syndicalistes allemands libres » sont retournés après-guerre dans la zone française avec pour mission d'y reconstruire un syndicalisme lié à la CGT, ce qui fut le cas au moins jusqu'en 1947 ; BUSCH Gary (1983) : *The political role of International Trades Unions*, London, Mac Millan, p 52.

<sup>39</sup> Par exemple, le Comité Michelin constitué entre les trois fédérations italiennes, la CGT et le TGWU britannique, la rencontre des syndicats de chez Solvay, en juin 1971, qui réunit des équipes syndicales de la FGTB, de la CSC pour la Belgique, de la NKV néerlandaise, de l'ÖGB autrichienne, des trois centrales italiennes et de la CGT.

<sup>40</sup> Gérard de Bernis et Marcel David sont très actifs dans l'organisation de telles rencontres à travers des colloques à Grenoble ou à Strasbourg.

commodes autorisant des côtoiements susceptibles d'échapper aux foudres de la CISL ou du SSE. Un colloque sur le droit du travail, par exemple, est organisé par l'Université de Grenoble en juin 1965 : il permet la rencontre des trois centrales syndicales françaises (dont Maurice Labi de la Fédération de la chimie FO) avec la CGIL et Raymond Latin <sup>41</sup>, vice président de la FGTB et responsable de ses relations internationales. Une des plus spectaculaires manifestations de ce type est un colloque à Pont Alesse en Belgique, organisé en mai 1970 par la Fondation André Renard, auquel participaient Georges Debunne ainsi que la totalité des secrétaires wallons de l'exécutif de la FGTB <sup>42</sup>. Les relations se sont intensifiées après l'accession de Georges Debunne à la tête de la centrale belge. Une note du Département international de la CGT fait état dès 1966 de contacts « au plus haut niveau » existant entre fédérations <sup>43</sup> ; si elles s'intensifient après 1968, ces relations ne prendront jamais un caractère public, et aucun contact n'aura lieu entre les deux confédérations <sup>44</sup>.

Cette « relation interdite » ne se comprend pas sans référence aux tensions syndicales internationales de l'époque. Elles sont dominées par le retrait de l'AFL-CIO de la CISL. Parmi d'autres griefs, la centrale de Georges Meany reprochait aux européens les contacts noués avec des syndicats appartenant à la FSM <sup>45</sup>. Cela visait moins à cette époque la CGT et la CGIL que les rapports instaurés après 1966 par plusieurs centrales européennes de la CISL, et notamment le DGB, l'ÖGB et les TUC, avec des confédérations syndicales des pays de l'Est. Nous avons insisté, dans le chapitre précédent, sur l'importance qu'a revêtue, dans les affaires syndicales européennes et mondiales, la naissance et l'affirmation de l'« Ostpolitik ». La CGT et la CGIL ont cru

---

<sup>41</sup> Raymond Latin avait organisé avec la revue « Synthèse » la première conférence de presse du CP à Bruxelles en 1966.

<sup>42</sup> La Fondation André Renard (FAR) cultivait volontiers avec la CGT des relations que la FGTB ne pouvait avoir directement et plusieurs réunions de ce type se sont tenues à Pont Alesse (Entretien avec Georges Vandersmissen, secrétaire général de l'Interprofessionnelle régionale de Liège-Huy-Waremme, 25 avril 2000. Georges Vandersmissen a été le directeur de la FAR au cours de cette période).

<sup>43</sup> Les secteurs cités sont l'Alimentation, les Chemins de fer, les employés, l'Energie, l'Habillement, le Livre, les P et T, les Services publics, le Textile et les Transports. Note dite « Document interne » sans mention d'auteur (très probablement Livio Mascarello) ni de date [Archives CGT, Boîte Relations CGT-CGIL].

<sup>44</sup> Lors d'une discussion « entre deux portes » avec Georges Debunne, celui-ci a grandement minoré les contacts de cette époque avec la CGT qu'il attribuait quasi-exclusivement à la Région de Liège [Entretien avec l'auteur, 26 avril 1996].

<sup>45</sup> L'AFL-CIO avait, par exemple, vivement dénoncé la tenue d'une réunion entre le Directeur général du BIT et les trois secrétaires généraux des centrales internationales CISL, CISC et FSM le 21 juin 1967. L'AFL-CIO a poussé le gouvernement américain à se retirer de l'OIT au moment où elle-même opérait son retrait de la CISL.

alors que cette nouvelle orientation des syndicats sociaux-démocrates faciliterait les tentatives de rapprochement avant de se rendre compte qu'à l'inverse, elle risquait bien de les compliquer. En effet, Ludwig Rosenberg, le président du DGB justifiait la politique à l'Est par la situation géostratégique particulière dans laquelle se trouvait l'Allemagne (et les Européens) dans la guerre froide et non par une quelconque faiblesse idéologique à l'égard du communisme. Pour ces raisons très stratégiques et qui créèrent de vifs débats au sein de la CISL, le DGB se montrait, par compensation, extrêmement rigide par rapport aux syndicats communistes d'Europe occidentale. Lorsque Devin Nair, l'éloquent secrétaire des syndicats de Singapour et vice-président de la CISL, accusait les Européens de légitimer l'expansionnisme communiste en Asie par les contacts pris avec les syndicats de l'est, le DGB ne pouvait répondre que par une ferme distinction entre les rapports domestiques entretenus avec les adhérents de la FSM et les « relations extérieures » qui justifiaient les déplacements diplomatiques du DGB en Union soviétique<sup>46</sup>. Les dirigeants des centrales appartenant au SSE (à l'exception de Force ouvrière) étaient solidaires de la politique étrangère du DGB, c'est-à-dire de la social-démocratie allemande. Ils n'en tiraient cependant pas des conclusions identiques sur l'attitude à tenir par rapport à la CGT ou la CGIL. C'est dans cette tension notamment que se situait la FGTB. Elle voulait jouer un rôle en Europe, infléchir la vie du SSE dans un sens plus exigeant à l'égard de la construction européenne et elle ne pouvait dès lors admettre trop ouvertement une relation avec la CGT qui aurait affaibli sa position par rapport aux autres syndicats, aux Allemands bien sûr mais aussi aux Néerlandais très hostiles à tout contact. Elle ne pouvait pas, par ailleurs, provoquer Force ouvrière avec qui elle entretenait des rapports historiques et que rapprochait la commune situation de concurrence avec des syndicats chrétiens puissants.

Si la CGT suivait de près l'évolution des situations internes aux syndicats européens, ce dont témoignent les nombreuses fiches d'information et le « Bulletin de presse internationale » à usage interne édité de manière régulière, on trouve peu d'échos en revanche sur les débats de la CISL. En pensant que l'accroissement des rapports professionnels avec des composantes des centrales « libres » conduirait naturellement un jour à l'établissement de relations avec les centrales elles-mêmes, elle opérait une erreur

---

<sup>46</sup> Sur l'ampleur des tensions au sein de la CISL, voir BARNOIN Barbara (1986) op. cit., et GRUMBLE-McCORMICK Rebecca : « Facing New Challenges : The International Federation of Free Trade Unions » dans CAREW Anthony (dir) (2000) op. cit.

de perspective qu'elle mettra du temps à percevoir. Et lorsqu'elle aura compris que son appartenance au monde communiste, traduite par sa participation à la vie de la FSM, était le seul véritable obstacle à l'établissement de relations banalisées avec les autres syndicats d'Europe occidentale, elle choisira celle-là contre ceux-ci.

### **1.2.3 LES RAPPROCHEMENTS MANQUES DES DEUX SYNDICALISMES**

Le rapprochement entre fédérations ou secteurs géographiques de la CGT et de la CGIL était le troisième mandat confié au Comité permanent de Bruxelles. Cette partie du bilan est indiscutablement un échec. Pourtant, c'est le seul aspect du travail commun qui ne dépendait que des deux centrales elles-mêmes. Ici, pas besoin de reconnaissance par les gouvernements ou la Commission ; pas besoin de s'ouvrir les lourdes portes du syndicalisme « libre » ; il ne suffisait que de volonté, du moins en apparence.

Deux phases se succèdent, bien distinctes : avant la conférence de Milan, en octobre 1967, et après celle-ci. Dans les premiers mois du CP, les délégations tiennent grand compte des progrès suscités dans les rapprochements par la déclaration commune de lancement du CP, le mémorandum remis à la Commission et les premières démarches vis-à-vis des autorités communautaires. Cette mise en forme symbolique de la coopération des deux centrales était aussi à usage interne et visait à donner une impulsion aux rencontres décentralisées. Un an après le lancement de l'initiative, le premier bilan est jugé positif par le Département international de la CGT : le 1<sup>er</sup> mai 1966, six UD CGT se sont rencontrées avec six chambres du travail italiennes<sup>47</sup> ; la plupart des fédérations d'industrie avaient établi des relations et des contacts. Mais dans cette phase qui, nous l'avons dit, voit se développer des liaisons professionnelles importantes en Europe, les relations CGT-CGIL s'établissent moins de manière bilatérale que dans la recherche d'un élargissement à d'autres. Ainsi dans les Services publics, les PTT, les Transports, le Textile, l'Habillement, les Métaux, l'Energie, les Mines, l'Alimentation et le Livre, les relations tissées entre fédérations CGT et CGIL

---

<sup>47</sup> La Seine avec Rome, Les Bouches-du-Rhône avec Gênes, le Doubs avec Turin, la Gironde avec Naples, l'Isère avec Modène, le Rhône avec Milan. Note du DI déjà citée.

entrecroisent souvent des liens avec des syndicats britanniques ou belges. Chez les Cheminots, une « rencontre internationale des Fédérations de cheminots » s'est tenue à Budapest (21 au 23 mars 1967) qui a rassemblé dix-huit organisations syndicales dont neuf affiliées à la FSM et huit à la CISL. Rapidement, l'enjeu d'établir des relations larges l'emporte sur celui du rapprochement bilatéral.

Après la Conférence de Milan, les rapports s'installent sur un mode le plus souvent formel : les jumelages de structure (UD et Chambres du travail) se réduisent comme peau de chagrin <sup>48</sup> ; du côté des branches, le secteur métallurgique est alors moteur de la dynamique unitaire tant au niveau national en France et en Italie qu'au niveau des collaborations internationales. Après 1968, quelques réunions se tiennent à cinq, avec la CFDT et les deux autres organisations italiennes. Mais, déjà, la CGIL regarde du côté de la CFDT et la relation privilégiée qui devait s'instaurer entre les deux centrales de la FSM a plutôt tendance à se distendre au profit d'autres liaisons. En mai 1970, le secrétariat du CP fait le bilan du recul des relations inter-fédérales depuis Milan : « a) Il y a un relâchement dans nos rapports après l'expérience de Milan. b) Le Comité permanent ne se réunit plus. c) Les rapports entre Fédérations et Unions départementales CGT-CGIL sont trop formels. etc... » <sup>49</sup>. Tous les secteurs professionnels ne répondent pas à cette description : dans les Transports, un comité commun CGT-CGIL a été mis en place sur le modèle confédéral, avec une commission exécutive et un secrétariat. Il regroupe diverses activités et diverses fédérations des deux organisations : Transports urbains, Cheminots, Aériens, Marins et Dockers. Ce comité prend le nom de « Comité européen des syndicats de Transport CGT-CGIL » (CEST), il est le plus actif et continuera à fonctionner au-delà de la rupture entre les deux confédérations. Il reste l'exception : malgré les points de contacts créés dans les institutions, les voyages communs organisés dans la capitale belge par le secrétariat du CP, malgré les rencontres dans le cadre des UIS de la FSM, les organisations de la CGIL et de la CGT n'ont pas construit de travail durable, d'échanges approfondis tels qu'ils étaient envisagés au

---

<sup>48</sup> Un accord est signé en décembre 1969 entre l'UD de Paris et la Chambre du travail de Rome : il ne sera jamais mis en œuvre. Le point central du programme était, il est vrai, d'organiser une « rencontre entre les organisations syndicales des capitales européennes afin de contribuer à développer un climat d'amitié entre les travailleurs de ces capitales et pour souligner leur volonté de paix dans un système de sécurité collective qui permettrait de surmonter la division actuelle de l'Europe en blocs militaires opposés. » [Courrier de l'UD de Paris n° 119 du 16 janvier 1970]. Ce programme, de facture très FSM, avait peu de chance d'être mis en œuvre. Les réunions qui se sont tenues alors entre structures des deux syndicats n'ont eu que des contenus proclamatoires.



moment de la rédaction du programme du Comité permanent et tel que le définit encore, en novembre 1967, la centrale italienne : « d'être l'instrument capable de donner, toujours mieux, un caractère organique et continu à l'action européenne des deux organisations ; un organe de recherche, d'analyse, d'études, orienté vers les institutions communautaires et vers les autres syndicats européens. Un organe donc, éminemment « actif » et non un simple lieu passivement technique » (*Rassegna Sindacale*, 22-10-1967). Il y eut loin de cette grande ambition aux modestes résultats d'une collaboration toujours heurtée.

Quels que soient ses réussites et ses échecs, le Comité permanent CGT-CGIL reste une expérience intéressante de mise en commun de moyens et d'ambitions. Sur les trois objectifs qu'elles lui avaient assignés, les deux confédérations n'ont pas investi en vain : le premier a été pleinement atteint<sup>50</sup> ; le second a produit des résultats importants. Le troisième, le seul qui ne dépendait que des centrales elles-mêmes, est un échec clair dont jaillissent néanmoins quelques éclats. Des rapprochements professionnels durables ont vu le jour, des contacts individuels ont semé pour l'avenir.

La CGT n'a pas souhaité la rupture. Après quelques années d'hésitation, nous l'avons vu jouer le jeu de la « présence » à Bruxelles : le nombre de responsables ou de militants passés par les institutions communautaires, les heures consacrées aux réunions à dimension européenne sont difficiles à quantifier mais elles sont au moins égales à celles que Force ouvrière et la CFDT ont alors consacré à cette activité<sup>51</sup>. Les interventions de la CGT ont-elles été « tribunicienes », marquées du sceau de l'idéologie ? Les souvenirs des acteurs de cette période permettent assurément de l'attester mais il n'y avait pas que cela : les mémoires, mémorandums et autres propositions formulées par le CP recoupaient des enjeux véritables et des questions précises. Ici comme sur son territoire national, la CGT a joué la politique de la présence au sens où Léon Jouhaux la définissait avant-guerre : être là où les intérêts ouvriers se discutent. Mais contrairement aux attentes de la CGIL, sa représentation fondamentale

---

<sup>49</sup> Procès verbal de la réunion du secrétariat du 12 - 5 - 1970 [Archives CGT, CP Boîte 2].

<sup>50</sup> Même si le principe politique de la présence des deux syndicats dans les institutions s'est avant tout réglé au niveau national, l'intégration effective n'a été possible que parce qu'il existait un organe ad hoc permettant la reconnaissance par la Commission.

de l'Europe n'a pas été atteinte : l'Europe occidentale n'est pas le monde dans lequel la CGT inscrit alors le devenir social et politique de la classe ouvrière française <sup>52</sup>.

La CGIL, de son côté, a changé au cours même du processus. L'entreprise de révision entamée en 1956 porte des fruits nouveaux à la fin des années soixante : l'approfondissement du processus unitaire en Italie, le divorce croissant avec le monde soviétique placent progressivement l'Europe au centre du réajustement stratégique de la centrale italienne. Au moment clé de la relance européenne (le tournant des années soixante et soixante-dix), le prix à payer au maintien de la fiction d'un axe privilégié CGT-CGIL devenait trop coûteux et le choix à opérer devenait radical. Il a conduit à la rupture brutale des relations entre les deux organisations.

Il est impossible cependant de rendre compte de l'expérience du CP sans référence aux engagements internationaux plus généraux des deux centrales. Parmi les différences d'approche et d'analyse sur le processus d'édification du marché commun européen, celle qui tend progressivement le plus les relations entre la CGT et la CGIL a trait au poids qui doit être accordé à cet espace rapporté à d'autres dimensions. Deux enjeux internationaux cristallisent progressivement les investissements hors les murs de la CGIL : les « non-alignés » et l'Europe occidentale. Elle consacre de grands efforts à tisser des liens avec les syndicats du premier groupe (Algérie, Yougoslavie, Egypte etc.) et considère comme vital de s'insérer dans celui des pays du marché commun européen. La CGT a de nombreux engagements dans des zones toujours considérées comme prioritaires, l'Afrique par exemple ; mais elle n'accorde pas cette importance à la partie ouest de l'Europe, pas assez en tout cas pour remettre en question son engagement premier, celui de la FSM qui surdétermine, tout au long de cette période, l'ensemble du regard international de la centrale de Benoît Frachon et de ses successeurs.

---

<sup>51</sup> Par exemple, Livio Mascarello signale qu'entre le 20 septembre et le 25 novembre 1970, dix-sept réunions se sont tenues à Bruxelles engageant la présence de trente-deux représentants de la CGT. Compte rendu réunion du CP du 17 septembre 1971 [Archives CGT, CP, Boîte 1].

<sup>52</sup> Après la rupture, la CGT conserve un temps son bureau de Bruxelles. Il publie quelques communiqués de presse tout en continuant à assurer le secrétariat de la présence institutionnelle. Le contexte unitaire en France qui accompagne la période du « programme commun » conduit, nous l'avons vu au chapitre précédent, au maintien d'un discours ouvert sur l'Europe, du moins jusqu'en 1979. Après cette date, la CGT se débarrasse des précautions de langage acquises dans l'adhésion au programme de la gauche et dans le travail en commun avec la CGIL : c'est la période de regain des discours durs sur l'Europe et du retour en force dans la FSM après le « pas de deux » de 1978 qui avait fait croire un moment à la possibilité d'un retrait.

## 2. *LA FSM AU COEUR DE LA DISCORDE*

Au lendemain de la scission de 1948, la Fédération syndicale mondiale n'est plus représentée en Europe occidentale que par deux grandes organisations et deux petites : la CGT et la CGIL dans deux grands pays et deux petits syndicats du Luxembourg et des Pays-Bas. L'adhésion, entre 1950 et 1953, de syndicats du Japon, des Philippines, d'Allemagne orientale et de quelques autres permet de compenser numériquement l'hémorragie des effectifs dus à la scission<sup>53</sup>. Elle ne fait qu'accuser cependant le déséquilibre morphologique de la centrale mondiale au détriment des pays les plus anciennement industrialisés<sup>54</sup>.

La FSM reconnaît une seule classe ouvrière internationale décomposée en compartiments nationaux. Ceux-ci se répartissent selon trois mondes : le monde socialiste, le monde capitaliste et l'ensemble des pays anciennement colonisés ayant acquis ou en marche vers leur indépendance. Ces derniers se trouvent dans la FSM soit par affinités socialistes, soit du fait de l'aide de l'Union soviétique à leur pays, soit par rupture avec l'ancien monde colonial. Sa composition est éminemment variable au cours des quarante années qui vont de 1949 à la chute du camp soviétique. Le premier monde est, pour l'essentiel, euro-asiatique et constitué autour de l'URSS. Les seuls

---

<sup>53</sup> 49 millions d'affiliés sont partis entre 1948 et 1950, d'après John P. Windmuller. WINDMULLER John P. (1980) : *The International Trade-union Movement*, London, Deventer, Kluwer.

<sup>54</sup> Sur la FSM, voir notamment : MOURIAUX René : « La Fédération syndicale mondiale (FSM). De 1945 à 1990, dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes ; WINDMULLER John P. op. cit. ; MACSHANE Denis (1992) : *International Labour and the Cold War*, Oxford, Clarendon Press ; CFDT (1982) : « La Fédération syndicale mondiale », Note du Braec. Nous nous sommes appuyé dans ce chapitre sur les documents consultés au Centre Confédéral d'archives de la CGT. Le fonds FSM était constitué (au moment où nous les avons consultés, 1994) de 47 articles cotés de 2 C<sup>8</sup> 1 à 2 C<sup>8</sup> 47 provenant du secteur international et des archives de Louis Saillant du temps où la FSM avait son siège à Paris. Dans les boîtes relatives aux congrès de la FSM on trouve, outre les documents officiels de la FSM (compte rendus de congrès et de conseils généraux par exemple), des documents internes à la CGT, des coupures de presse et des traductions de textes d'origine italienne. Ces dernières permettent d'accéder aux positions de la CGIL, recoupés avec des ouvrages et par les entretiens. Elles montrent aussi que la CGT suivait celles-ci de très près. Nous devons aussi beaucoup aux entretiens formels (voir en Annexe 2) et informels avec des membres (ou d'anciens membres) du secteur international dont beaucoup ont séjourné à Prague. Il ne sera rendu compte ici que d'une toute petite partie des informations recueillies à cette occasion.

syndicats de ce pays (Conseil central des syndicats soviétiques CCSS) rassemblent, tout au long de la période, les deux tiers environ des adhérents de la FSM.

Le deuxième monde n'est inscrit dans la FSM qu'à travers l'importance de la CGT française et de la CGIL italienne. C'est pourquoi ces deux centrales occupent dès le départ une position de force particulière au sein des instances de la FSM, importance que la CGT renforcera après le départ des Italiens. Jusqu'en 1969, la CGIL y est autant présente et représentée. Après cette date elle renonce, elle a perdu la bataille et se réfugie en 1973 dans un statut d'associé qui ne fait que préparer son retrait définitif en 1978. Jusqu'à cette fin des années soixante qui s'impose comme un tournant dans la vie de l'OSI, la plus grande part des oppositions de fond qui traversent la FSM mettent aux prises les deux principales organisations du monde capitaliste. La période de coopération à Bruxelles entre la CGT et la CGIL que nous avons choisi de privilégier est aussi paradoxalement celle d'un affrontement permanent des deux mêmes organisations au sein de l'organisation mondiale.

Il faut naturellement être prudent lors de telles caractérisations : l'affrontement de positions n'exclut pas une certaine solidarité. Les rapports personnels, si importants dans les relations internationales, adoucissent (ou aiguïssent) les tensions entre organisations. Les fraternités passées jouent un rôle : la plupart des dirigeants italiens, nous l'avons déjà signalé, ont séjourné en France avant la Seconde Guerre mondiale et la plupart y ont conçu des attachements durables<sup>55</sup>. L'intensité de la lutte anticommuniste dans les deux pays ne pouvait que rapprocher des dirigeants qui, par dessus tout désaccord, se respectent et s'apprécient. Benoît Frachon est estimé par les Italiens ainsi que son successeur jugé plus ouvert ; même Henri Krasucki qui sera leur plus farouche contradicteur est reconnu pour sa franchise, son courage et la clarté de ses analyses. Les Français restent méfiants face à un univers culturel qu'ils ne saisissent pas très bien. La présence des socialistes au sein de la CGIL est un facteur d'interrogation supplémentaire d'autant que les Français se demandent souvent si les communistes

---

<sup>55</sup> Il n'existe quasiment pas de barrière linguistique dans les relations franco-italiennes pour toute cette génération. Une étude sociologique semblable à celle effectuée par Marc Lazar à propos des partis communistes français et italien aboutirait sans doute à un constat plus marqué encore d'opposition entre les syndicats sur la place des intellectuels dans les instances dirigeantes. Ce contraste n'a pas peu joué dans les relations entre les deux centrales. Voir dans la dernière partie de ce chapitre. LAZAR Marc (1992) : *Maisons rouges : les partis communistes français et italiens de la libération à nos jours*, Paris, Aubier.

italiens ne se servent pas du prétexte socialiste pour soutenir des positions hautement hétérodoxes.

Il est impossible de parler de « complicité » entre les deux organisations, bien au contraire. L'opposition entre les deux syndicats renvoie à une mise en regard de deux formes sociales baignant a priori dans les mêmes références idéologiques et que tout oppose cependant. Leur cohabitation au sein de la FSM sera un long combat : jusqu'en 1969, les Italiens conduisent le bal de la rénovation ; ils se heurtent à une CGT gardienne de l'orthodoxie. Au tournant des années soixante-dix, la CGIL abandonne le combat au moment où la CGT prend elle-même conscience des limites de la FSM. La centrale française entame alors la lutte pour les réformes de la FSM. Au prix de quelques modifications cosmétiques, les Soviétiques réussiront à conserver son appui sans que la centrale de Prague ne connaisse le moindre changement véritable. La FSM n'est pas et ne sera jamais une organisation syndicale internationale mais une dépendance, la dernière, d'une Internationale communiste dont l'inspiration ne sera jamais ailleurs qu'à Moscou. En 1978, la CGT esquisse un désengagement. Elle se ravise quatre ans plus tard et réinvestit la place au nom d'une possible rénovation. Deux périodes s'opposent, elles illustrent toutes les deux le type d'émergence dans l'international de la centrale française et le peu de perméabilité dont elle fait preuve dans son rapport aux choses du dehors.

## *2.1 JUSQU'EN 1969, CONTRE LA CGIL*

Après la scission, le poids respectif de la CGT et de la CGIL dans la FSM est équilibré : elles sont présentes dans les instances dirigeantes avec une pondération égale qui n'a rien à voir avec le nombre de leurs adhérents. Jusqu'à la légère réforme statutaire de 1969, la FSM est dirigée par un secrétariat, un bureau exécutif, un comité exécutif et un conseil général. Giuseppe Di Vittorio devient président en 1949, en remplacement de

Walter Citrine, le leader des TUC parti dans la scission <sup>56</sup>. Le poste restera occupé par un Italien jusqu'en 1969 : à la mort de Giuseppe Di Vittorio (1957), Agostino Novella le remplace et Renato Bitossi lui succède en 1961 <sup>57</sup>. Le secrétariat général est tenu par Louis Saillant jusqu'à son remplacement par Pierre Gensous en 1969 <sup>58</sup>. Le secrétariat comprend neuf puis dix membres entre 1957 et 1969 dont au moins un autre Français (en plus de Louis Saillant), un ou deux Italiens ainsi qu'un Soviétique et un Chinois, du moins jusqu'en 1965 <sup>59</sup>.

La FSM se dote progressivement de département professionnels, les UIS (Unions internationales de syndicats). Onze UIS verront le jour entre 1953 et 1957. Leur représentation est variable mais elle compte toujours un nombre très important de Français et d'Italiens. Au comité exécutif sortant du congrès de 1957, deux UIS sont représentées par des Italiens et cinq par des Français. En 1961, les Italiens renforcent leur position, cinq d'entre eux représentent une UIS au comité exécutif. Au sein du secrétariat de la Fédération, le responsable des UIS est toujours un Italien jusqu'en 1973. Tout au long de cette période, la CGIL a contesté aussi bien l'orientation que l'organisation de la FSM. Elle n'en a pas moins été un acteur très important de sa vie aussi bien lors des congrès qu'entre ceux-ci.

### **2.1.1 PREMIERES BATAILLES ET PREMIER COMITE COMMUN**

Les premières batailles italiennes sont conduites en 1957 après que la CGIL eut entrepris pour elle-même une révision d'ampleur de ses méthodes syndicalistes. Giuseppe Di Vittorio et Fernando Santi sont ses porte-parole à Leipzig, lieu du 4<sup>ème</sup>

---

<sup>56</sup> Après la scission, les congrès de la FSM se déroulent comme suit : Vienne 10-21 octobre 1953 ; Leipzig 4-15 octobre 1957 ; Moscou 4-15 décembre 1961 ; Varsovie 8-22 octobre 1965 ; Budapest 17-31 octobre 1969 ; Varna 15-22 octobre 1973 ; Prague 16-23 avril 1978 ; La Havane 10-15 février 1982 ; Berlin 16-20 septembre 1986 ; Moscou 13-20 novembre 1990 ; la CGT ne sera qu'observatrice aux congrès suivants.

<sup>57</sup> Après 1969, la présidence est assumée par l'uruguayen Enrique Pastorino jusqu'en 1978 puis par le hongrois Sandor Gaspar puis par un Soudanais, Ibrahim Zakaria.

<sup>58</sup> Pierre Gensous devient secrétaire général adjoint en 1965. Il remplace Louis Saillant lorsque celui-ci est victime d'un infarctus en août 1969.

<sup>59</sup> Après 1965, les Chinois ne participent plus aux instances ni aux congrès de la FSM bien qu'ils n'en aient jamais démissionné ni été exclus. Une place leur est réservée après cette date au sein des instances dirigeantes de la FSM mais la Fédération des syndicats de Chine sera dissoute par les gardes rouges le 2 janvier 1967. Cette Fédération n'avait connu aucun congrès depuis sa création en 1957 et ses dirigeants avaient été classés parmi les « monstres et démons » dès le début de la Révolution culturelle.

congrès de la FSM<sup>60</sup>. Ils adressent trois critiques majeures au rapport soumis à la discussion : la conception de l'unité, la qualification du projet de marché commun européen ; un certain fatalisme dans l'appréhension du progrès technique et dans la portée de la lutte pour l'amélioration des salaires. Ils ajoutent leur désaccord sur la question de la Hongrie et déplorent la litanie des considérations hagiographiques portées à l'égard des pays socialistes. Sur chacun de ces thèmes, la CGIL se heurte à la CGT<sup>61</sup>. Visant explicitement le rapport général présenté par Louis Saillant, Giuseppe Di Vittorio poursuit, sur l'unité, une discussion déjà entamée après-guerre avec la CGT. Il précise lors du congrès de Leipzig : « Il est inutile et même nuisible à la cause de l'unité d'action, de s'engager avec les autres syndicats dans des polémiques stériles sur les points trop bien connus de désaccord. S'attarder dans des polémiques sans fin sur ces points ne peut avoir d'autres résultats que celui de consolider et d'approfondir la scission »<sup>62</sup>. Dans une longue intervention, Benoît Frachon fustige les « scissionnistes », ceux-là même qui ont divisé trois fois la classe ouvrière française en vingt-sept ans. Tandis que la FSM leur propose des actions communes, ceux-ci la refusent : « Comme la bourgeoisie, ils mettent en avant les divergences idéologiques des travailleurs en sacrifiant leurs intérêts vitaux communs. Que faut-il faire contre cela ? Faut-il se contenter d'enregistrer leur refus et ne pas dénoncer le tort qu'ils portent à la classe ouvrière sous prétexte qu'une polémique serait inopportune ? »<sup>63</sup>. Après avoir

---

<sup>60</sup> En 1956, la CGIL a tenu un congrès important à Rome au cours duquel a eu lieu une révision doctrinale et une auto-critique de sa pratique syndicale des années antérieures ; TURONE Sergio (1992) : *Storia del sindacato in Italia*, Roma, Bari, Edizioni Laterza & Figli Spa ; voir aussi ACCORNERO Aris (1973) : *Gli anni 50 in fabbrica*, Bari, De Donato.

<sup>61</sup> La direction de la CGIL a adopté une position très fermement hostile à l'intervention soviétique en Hongrie. Dans un communiqué du 28 octobre 1956, elle déclare notamment : « Le secrétariat confédéral reconnaît dans ces événements douloureux la condamnation historique et définitive de méthodes antidémocratiques de gouvernement et de direction économique et politique qui déterminent la séparation entre les dirigeants et les masses populaires ». Cette position, d'ailleurs condamnée par le PCI, tranche avec l'opinion émise par Louis Saillant qui a adressé, fin octobre 1956, un message au Conseil de sécurité de l'ONU dans lequel il dénonce « l'action des groupes contre-révolutionnaires qui ont déchaîné un putsch sanglant en Hongrie ». Il ajoute : « Il est hors de doute que ces bandes de terroristes veulent la restauration de la Hongrie qui fut l'alliée de Hitler ». Le 3 novembre, il envoie une « Adresse aux travailleurs du monde » dans laquelle il évoque le même péril fasciste. Alain Le Léap, vice-président de la FSM et secrétaire général de la CGT, présente un rapport au Bureau confédéral de la CGT sur les événements de Hongrie. Tout en approuvant l'intervention soviétique, il dénonce l'ancienne direction non déstalinisée du Parti du Travail (Geroe, Rakosi), « ceux qui, ayant le pouvoir, n'ont pas su, après onze ans de démocratie populaire, obtenir la confiance du peuple ». Alain Le Léap démissionnera peu après de son mandat à la tête de la CGT, de la FSM et du Mouvement de la paix [Archives CGT, Département international, boîte « Hongrie »].

<sup>62</sup> Congrès de la FSM (1957), Leipzig : compte rendu des débats, p 346.

<sup>63</sup> Le Peuple, Supplément au n° 544, 15 novembre 1957.

rappelé qu'à son congrès du mois de juin, la CGT a fait une nouvelle offre unitaire à Force ouvrière, Benoît Frachon précise : « Nous ne pouvons cependant pas ignorer que les dirigeants des autres organisations ne viendront pas d'eux-mêmes à cette unité et qu'ils ont besoin, pour y parvenir, de la pression de la classe ouvrière et de leurs propres adhérents »<sup>64</sup>. Deux conceptions de l'unité s'affichent, qui ne sont guère conciliables et dont le choc traversera chaque congrès de la FSM<sup>65</sup>.

A Léon Mauvais qui a développé à la tribune la thèse de la paupérisation absolue et relative de la classe ouvrière dans les pays capitalistes, Fernando Santi répond en mettant au compte des luttes unitaires en Italie la croissance continue du pouvoir d'achat des ouvriers et ajoute : « Penser que le syndicat ne peut que contenir partiellement et retarder la tendance à l'appauvrissement, cela signifie avoir une conception statique, lui assigner une fonction purement défensive »<sup>66</sup>.

Le marché commun bien sûr révèle une autre ligne d'oppositions qui préjuge mal, à ce moment-là, du travail commun à venir entre les deux organisations. Benoît Frachon ne cultive pas l'ambiguïté : « Nous ne nourrissons pas l'illusion dangereuse de domestiquer cette machine infernale forgée par les monopoles sur l'initiative des impérialistes américains qu'est le marché commun. L'intérêt des travailleurs de tous les pays du marché commun est de combattre pour sa destruction et nous ne pensons pas que le fait qu'il ait été voté par les Parlements soit une raison suffisante pour que nous

---

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Les premières divergences entre les deux organisations sur ce sujet datent de 1949, lorsque l'idée d'une Union douanière franco-italienne était venue dans le débat public. La CGIL avait alors proposé à la CGT une prise de position commune. Giuseppe Di Vittorio, secrétaire général d'une CGIL encore unifiée, avait suggéré qu'une déclaration intersyndicale englobant la CFTC aurait plus de force et aurait répondu aux souhaits de la minorité démocrate chrétienne de la CGIL. Après le refus tranché de la CGT, il maintient le désir d'une position commune mais en précisant : « Notre CGIL ne peut pas assumer des positions rigides et presque purement politiques comme celle affirmée par la CGT sur la dite Union douanière, parue dans l'Humanité du 6 janvier. Nous pensons que notre position commune doit être largement modérée, au point de vue économique et des intérêts des travailleurs des deux pays ». Lettre manuscrite « Aux camarades Saillant, Frachon et Le Léap », 10 janvier 1949, G. Di Vittorio. [Archives CGT, Boîte CGT-CGIL]. Dans l'immédiat après-guerre Giuseppe Di Vittorio entretenait de bons rapports avec les dirigeants de la CGT. Il était redevable à l'égard de Louis Saillant de la participation de la CGIL au congrès constitutif de la FSM en 1945 à laquelle s'opposaient les Britanniques. Il connaissait bien la France où il avait vécu en exil avant-guerre. Il avait dirigé l'*Unione Popolare Italiana*, mouvement unitaire antifasciste créé à Paris par le PCI dans la foulée du Front populaire et son fils avait été blessé lors de la libération de Paris. Il a le premier imposé cette conception très étendue de l'unité qui a marqué, après la guerre, la culture de la CGIL. Sur le terrain toutefois, la conception sectaire était monnaie courante. LAMA Luciano : *Giuseppe Di Vittorio*, Rome, 1972. Comme ses successeurs, Di Vittorio liait la question de l'unité à celle de l'autonomie syndicale. Très respecté en Italie, Di Vittorio a fait l'objet d'une importante biographie chez l'éditeur *Riuniti* : PISTILLO Michele (1977). : *Giuseppe Di Vittorio*, Rome, éditions Riuniti, 3 volumes.

<sup>66</sup> Congrès de la FSM, op. cit., p 458.



abandonnions la lutte pour sa liquidation »<sup>67</sup>. Si le marché commun présente des dangers, répond Fernando Santi, « on doit faire remarquer que les positions purement négatives, même si elles sont justes, deviennent stériles si elles n'entraînent pas, pour les syndicats, des tâches précises d'action pour la défense des travailleurs du pays intéressé. Je regrette à ce sujet de devoir dire que les indications données par le camarade Saillant sur les problèmes posés par le marché commun ne me semblent pas suffisantes ni adéquates ». Une prise en compte de cet espace nouveau s'impose, relève Fernando Santi. Au nom de la CGIL, il propose l'établissement d'un Comité consultatif des organisations de la FSM dans les six pays qui « pourrait être le point de départ d'une entente avec les autres syndicats »<sup>68</sup>. Malgré l'écart de perspective, la CGT accepte cette dernière proposition qui verra naître l'année suivante à Paris un « Comité syndical de coordination et d'action des pays du marché commun »<sup>69</sup>.

Ce premier Comité commun réunit les organisations de la FSM appartenant aux six pays du marché commun : outre la CGT et la CGIL, il concerne le syndicat luxembourgeois FLA et l'EVC néerlandaise<sup>70</sup>. Il tiendra six conférences entre 1958 et 1962<sup>71</sup>. Il se réunit à l'initiative du secrétariat de la FSM, en présence de représentants d'UIS : chaque session entend des rapports, sur l'agriculture, l'émigration, la Sécurité sociale par exemple en 1959 ; lors de la conférence de Rome (14-16 avril 1959), une plateforme revendicative commune en dix-sept points est adoptée allant de l'augmentation des salaires au « contrôle des syndicats sur toutes les institutions sociales, notamment à l'entreprise »<sup>72</sup>.

Mais ce premier « brouillon » de Comité commun ne convient pas aux Italiens qui le jugent insuffisant et trop propagandiste. Lors du congrès de la FSM, en 1961, ils demandent la transformation du Comité consultatif en une structure permanente à

---

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> Ibid. p 460.

<sup>69</sup> Voir l'annonce de la création du Comité dans *Le Peuple*, 15 septembre 1958.

<sup>70</sup> La Fédération des syndicats libres du Luxembourg (FLA Lëtzeburger Arbechterverband) disparaît en 1963 en intégrant la CGT luxembourgeoise. Quand à l'EVC (Centrale des syndicats unitaires, Eenheidsvakcentrale), elle est à l'inverse issue d'une scission de la NVV en 1949. En 1958, la direction communiste de l'EVC refuse le tournant sectaire du PC hollandais et se voit infliger par celui-ci une scission minoritaire, appelée EVC 58, qui sera aussitôt reconnue par la FSM. Lorsque les délégués de l'EVC veulent en faire le reproche au secrétariat de la FSM lors du congrès de Moscou (1961), ils seront privés d'accès à la tribune.

<sup>71</sup> A Paris en 1958, Rome et Differdange en 1959, Séclin 1960, Milan 1961, Prague 1962. Il y aura, très souvent, lors des réunions de ce Comité, des syndicalistes belges, plus ou moins mandatés et de manière très officieuse, par la Centrale des métallurgistes de la FGTB.

Bruxelles, orientée vers l'insertion des centrales dans les institutions du marché commun. La CGT s'oppose vivement à une telle idée.

### **2.1.2 LES FRACTURES DU MONDE COMMUNISTE**

Le congrès de 1961 de la FSM inaugure une phase de grande tension entre la CGT et la CGIL. Cette dernière a, à l'automne 1961, enregistré le rapport soumis au congrès de Moscou en indiquant qu'elle déposerait un texte alternatif soumis à la discussion. La procédure, peu habituelle, suscite une réprobation du secrétariat renforcée par le dépôt, lors du congrès, de vingt-huit amendements d'origine italienne<sup>73</sup>. Au cours des débats, la CGIL refuse de voter dix points des thèses finales jugées diamétralement opposées à ses positions fondamentales. Luciano Lama insiste en conclusion sur quatre d'entre eux tout en annonçant que la CGIL votera malgré tout pour l'ensemble du document modifié. Cette décision ne peut être comprise sans référence au contexte global dans lequel s'inscrivent ces débats.

Quelques semaines avant le congrès de la FSM, Nikita Krouchtchev a défendu devant le XXII<sup>ème</sup> congrès du PCUS (17-31 octobre 1961) le maintien de la coexistence pacifique et la poursuite de la déstalinisation de l'URSS. Sa position est instable et le monde communiste montre des fractures. Monsieur K. a fustigé les Albanais qui ont quitté le congrès avec la délégation chinoise sans avoir déposé la gerbe traditionnelle au mausolée de Staline. Le lendemain, Nikita Krouchtchev fait retirer la dépouille de Staline du mausolée, provoquant en URSS et dans de nombreux partis communistes une certaine émotion. Le PCI soutient la volonté de réforme du secrétaire général du PCUS mais il n'accepte pas la thèse du « culte de la personnalité » et le presse d'aller plus loin dans l'examen des causes du stalinisme<sup>74</sup>. La CGIL s'inscrit naturellement dans cette démarche. Même le courant socialiste, qui n'a pas cessé à cette époque de qualifier de

---

<sup>72</sup> *Le Peuple*, 15 mai 1959.

<sup>73</sup> La préparation de cette stratégie avait été longuement mise au point au sein de la CGIL. Le débat a été décidé afin de mettre à jour sa politique internationale et de refonder l'unité entre ses différentes tendances. Le débat a été d'autant plus difficile que les divergences traversaient les courants politiques eux-mêmes.

<sup>74</sup> Sur les positions du PCI au lendemain du XXII<sup>ème</sup> congrès du PCUS, WEBER Henri (dir) (1977) : *Parti communiste italien : aux sources de l'eurocommunisme*, Paris, Bourgeois ; et TOGLIATTI Palmiro : « Sur le XXII<sup>ème</sup> congrès du PCUS », *Les Temps Modernes*, n°189, février 1962, ainsi que, dans le même numéro les points de vue de Giorgio Amendola et Gian Carlo Pajetta.

« socialiste » le régime soviétique, escompte une évolution de la FSM qu'annoncent les secousses du ci-devant « mouvement communiste international » (MCI). La FSM peut-elle durablement rester ce qu'elle est, c'est-à-dire une « répétition aggravée des Partis communistes »<sup>75</sup> quand la conférence de ces mêmes partis tenue l'année précédente a montré une évolution irréversible dans la conception des relations au sein du monde communiste ? Face aux tensions sino-soviétiques, en effet, les réunions des PC de juin et de novembre-décembre 1960 ont révélé la dislocation du MCI. Ces conférences ne sont plus un instrument docile entre les mains du PCUS. Elles marquent un délitement de l'unité de direction et le statut du PCUS devient davantage « historico-symbolique » que réel<sup>76</sup>. Si la référence reste commune, la « diversité » des voies de passage au socialisme est largement admise, y compris par les Soviétiques, à la condition de respecter, dans l'ordre du discours, les préséances traditionnelles, ce que refusent les Chinois et les Albanais.

Au même moment la reprise des essais nucléaires par l'Union soviétique provoque une émotion dans de nombreux pays et syndicats du tiers-monde voire dans certaines centrales européennes très engagées sur les questions de la paix (Suède, Chypre). Un certain « polycentrisme » voit le jour dans les continents africain et sud-américain. En mai 1961, à Casablanca, a lieu la conférence constitutive de l'USPA (Union syndicale Pan-africaine) tandis que se prépare la naissance de l'UPSTAL en Amérique latine<sup>77</sup>. La FSM voit d'un mauvais œil le développement de ces structures autonomes<sup>78</sup> qui ont tendance à renvoyer dos à dos les deux blocs. La CGIL a beau jeu de plaider une régionalisation de l'organisation de la FSM afin de pouvoir collaborer avec ces forces dont l'orientation est clairement anti-colonialiste.

La CGIL pense que le discours et les pratiques de la FSM ne peuvent faire face sans évolution à l'ouverture de ces failles dans l'ordre international qui ébranlent les modes d'influence du communisme soviétique. Sur son chemin, elle trouve des appuis : les

---

<sup>75</sup> Comme le dit Bruno Di Pol, responsable socialiste de la CGIL et secrétaire de l'importante chambre du travail de Milan, lors de la conférence socialiste préparatoire au débat confédéral.

<sup>76</sup> Lors de la conférence de Moscou en décembre 1960, Maurice Thorez combat à nouveau les thèses italiennes sur le polycentrisme : « Nous rejetons toute position qui tendrait à affaiblir l'unité du système socialiste et du mouvement communiste international en considérant qu'il pourrait y avoir plusieurs centres. Notre parti a déjà combattu cette voie erronée ». Mais il récuse en même temps l'idée d'un Comité ou d'un secrétariat permanent qui évoquerait le retour du « Bureau d'information » (Kominform) ; MARCOU Lilly (1990) : *Le mouvement communiste international depuis 1945*, Paris, PUF.

<sup>77</sup> L'UPSTAL tient son congrès constitutif du 24 au 28 janvier 1964.

syndicalistes polonais, hongrois, ceux de la fraction communiste des syndicats autrichiens, les Nordiques ou le syndicat cypriste, petit mais écouté. Elle trouve aussi un obstacle de taille : la CGT, vouée à l'unité du mouvement et à la glorification de l'œuvre de l'Union soviétique. La confrontation est d'autant plus rude que la CGIL entreprend méthodiquement un démontage de l'ensemble de la politique de la FSM et notamment dans les dimensions où l'influence cégétiste est la plus manifeste : encore l'unité, la caractérisation de la politique monopoliste, la qualification du marché commun, le mode d'organisation de l'OSI, l'autonomie de l'action syndicale dans les pays capitalistes comme dans les pays socialistes. Sur un point, l'Algérie, elle met sévèrement en difficulté la CGT<sup>79</sup> : devant l'ensemble des délégués, Agostino Novella et Fernando Santi font reproche aux syndicats « des pays concernés » de ne pas en faire assez dans le soutien aux luttes anti-coloniales ; dans la Commission du programme, la délégation de la CGIL s'oppose à un passage de la résolution qui « salue avec satisfaction » l'action de la CGT française contre la guerre d'Algérie, obligeant Benoît Frachon à un long plaidoyer devant le congrès. Le différend est jugé sérieux par les Italiens, assez en tous cas pour que Luciano Lama, dans la dernière intervention avant le vote de la résolution programme, y revienne. Réitérant le reproche adressé par Novella et Santi sur le manque de soutien concret aux luttes de libération nationale, il déclare : « En outre, cette partie du document ne met pas suffisamment en évidence les insuffisances qui ont été enregistrées jusqu'à présent dans l'action des syndicats des pays capitalistes pour soutenir directement les peuples qui luttent aujourd'hui contre

---

<sup>78</sup> Et aussi la CISL qui a organisé en mai 1961 une conférence régionale en Afrique pour tenter de torpiller la création de l'USPA.

<sup>79</sup> Ali Yahia, au nom de l'UGTA reproche à la CGT, sans jamais la citer, ce qu'il juge être une certaine mollesse. Tout en reconnaissant le handicap que représente « l'idéologie raciste, chauvine, colonialiste développée pendant plus de cent ans par la bourgeoisie et ses soutiens », il ajoute cependant : « Nous nous attendions cependant à une riposte beaucoup plus puissante de sa part [la classe ouvrière française], et particulièrement de son avant-garde, lors des ratonnades, des arrestations, des assassinats et des déportations qui ont suivi les manifestations du 17 octobre à Paris ». [FSM, Congrès de 1961, Compte rendu, p 252].

toutes les formes anciennes et nouvelles d'exploitation coloniale »<sup>80</sup>. L'opposition entre les deux centrales prend ici une tournure ouverte devant un congrès inhabituel<sup>81</sup>.

La position des Soviétiques dérouta les Français : dans son intervention, Victor Grichine invite à la prise en compte des amendements italiens et lorsque Agostino Novella prétend que les syndicats ne devraient pas reprendre les mots d'ordre politiques qui ne sont pas unanimement partagés et sont sujets à révision, il est longuement applaudi y compris par le premier responsable des syndicats soviétiques. Celui-ci, dans une intervention très « krouchtchevienne », soutient à la fois les demandes italiennes et le rapport de Louis Saillant en veillant à ne pas heurter les Chinois<sup>82</sup>.

Après ces joutes oratoires, la CGIL décide donc, à l'issue d'un long débat de sa délégation, de voter le texte final et de s'engager plus qu'elle ne l'avait envisagé, dans les instances de la FSM<sup>83</sup>. Ce revirement comme le jeu complexe des Soviétiques entre Français et Italiens, a une dimension très politique qui renvoie au contexte global dans lequel s'inscrit ce moment particulier de décembre 1961. Une anecdote survenue en marge des Assises a fait couler un peu d'encre et suggère une interprétation : au cours d'une réception en l'honneur des délégués, Nikita Krouchtchev a eu une longue conversation avec Agostino Novella et Fernando Santi. On l'imagine aisément expliquant à ses invités la situation politique difficile de l'Union soviétique et du mouvement communiste international quelques jours après le XXII<sup>ème</sup> congrès. Dans un

---

<sup>80</sup> Congrès de la FSM (1961), Moscou, compte rendu des débats, p 927. Si la CGT se prononce très tôt en faveur de l'indépendance algérienne, elle refuse d'aider le FLN et exclut même ceux de ses militants surpris à « porter des valises ». Voir en Annexe 2 l'entretien avec Marius Apostolo et MONETA Jakob (1971) : *La politique du Parti communiste français dans les questions coloniales*, Paris, Maspéro.

<sup>81</sup> Le congrès est vraiment houleux, il ne ressemble pas aux sages assises précédentes. Lorsque Benoît Frachon attaque avec vigueur les positions de la CGIL sur l'unité, il est interrompu par une salve d'applaudissements à laquelle ne s'associent ni les Scandinaves, ni les Polonais. Les Français se lèvent, suivis par la plupart des délégués. La tribune où siègent l'indien Dange, Agostino Novella, Loga-Sovinsky le Polonais et Ziartidés le Cypriote, ne bouge pas. Ces indications d'ambiance sont rapportées par l'*Avanti* dont des traductions figurent dans les archives du congrès et aussi par *Le Monde* dont le délégué à Moscou est alors Michel Tatu.

<sup>82</sup> Les délégués chinois ne montrent aucune agressivité lors de ce congrès, se contentant de soutenir avec distance les thèses majoritaires mais ne s'associant jamais aux applaudissements « anti-italiens ». Si l'on en croit l'*Avanti*, un accord de non-agression avait été passé entre chinois et soviétiques avant le congrès.

<sup>83</sup> La délégation de la CGIL comprenait trente-six délégués dont dix-neuf socialistes. La conférence préparatoire au congrès de la FSM avait décidé de retirer Agostino Novella de la présidence et d'amorcer un retrait progressif des instances si la FSM s'enfermait dans une attitude de guerre froide. A l'issue des débats, la délégation décide de présenter Renato Bitossi qui était un simple membre de l'exécutif de la CGIL ; au comité exécutif, le nombre des Italiens passe de deux à trois, à égalité avec le poids des Soviétiques tandis que la CGT garde ses deux représentants. La CGIL fait également un bond dans la représentation des UIS où trois des siens font leur entrée (pour deux cégétistes). Au lieu du retrait envisagé, c'est un retour en force. Seul Bruno Di Pol, secrétaire de la chambre du travail de Milan, refuse le « paquet global » et s'abstiendra publiquement dans le vote final.

tel contexte, une dissociation de la CGIL de la FSM affaiblirait l'effort entamé pour extirper l'enracinement stalinien de l'organisation syndicale internationale comme de l'URSS ; elle constituerait la marque d'une déchirure du mouvement qui libèrerait les tendances centrifuges représentées par les Chinois mais aussi par les organisations du tiers-monde tentées par le rejet des deux blocs.

Ce ne sont pas les déplacements infimes du texte final qui conduisent les dirigeants italiens à renouveler leur adhésion à la FSM. C'est l'appréciation d'un contexte et d'un rapport de force mondial qui les conduit à un compromis par rapport à leurs propres conceptions : celles-ci sont encore peu ancrées dans la réalité italienne elle-même ; les progrès unitaires déjà enregistrés créeront, plus tard, une pression autrement puissante sur son allégeance internationale. Pour l'heure, elle décide de « faire avec », avec notamment cette CGT française qui a été le plus grand objet de son tourment à Moscou et avec laquelle l'histoire et la géographie l'obligent à collaborer.

Mais cette CGT refuse toujours l'idée de ce Bureau commun à Bruxelles. La CGIL s'y installe donc seule et continue sa pression au sein de la FSM. Malgré l'avis italien, un « Comité syndical mondial de consultation et d'unité antimonopoliste » a été créé par le secrétariat de la FSM après le congrès de Moscou : c'est un forum de dénonciation des monopoles où sont invitées de nombreuses organisations du tiers-monde. Comme les sessions du Conseil général, ces rassemblements sont l'occasion de passes d'armes répétées entre la CGT et la CGIL, le plus souvent sur l'appréciation du marché commun ou sur la conception de l'unité. La fin de la guerre d'Algérie apporte un apaisement mais le congrès de 1965 de la FSM s'annonce comme un nouveau champ d'affrontement entre les deux centrales d'Europe occidentale. C'est pourtant un autre scénario qui va se dérouler dans l'enceinte du congrès de Varsovie.

La tension franco-italienne est amplement remplacée par le conflit sino-soviétique. Des incidents émaillent le déroulement du congrès<sup>84</sup>. L'intervention de Benoît Frachon, au troisième jour, est décisive. S'il réaffirme avec force les positions générales de la CGT, celles-ci sont agrémentées d'une ouverture aux propositions italiennes notamment sur l'intérêt du renforcement des coordinations régionales et tout particulièrement en Europe. Ce discours ouvre aussitôt entre les deux délégations une série de rencontres en

marge des interminables séances plénières. Assistées de Louis Saillant, ces réunions permettent la définition du Comité commun élaboré donc pendant le congrès lui-même. Ce brusque retournement étonne et il étonne d'autant plus que la phase préparatoire au congrès de Varsovie avait été marquée par une forte montée des tensions provoquée par la CGIL. Les documents préparatoires, présentés sous formes de « thèses » par Louis Saillant, ont été dénoncés par la centrale italienne comme la marque d'un immobilisme incompatible avec ses demandes répétées depuis le congrès précédent.

Lors du Comité exécutif tenu à Prague en juillet 1965, la CGIL met en avant quatre points d'opposition majeure aux projets de thèses soumis à la discussion préparatoire : une vision du monde schématique et idéologique ; l'exigence de changements politiques préalables à toute « programmation économique » en pays capitalistes ; l'hagiographie maintenue en matière de description des pays socialistes ; la nécessité d'articuler en Unions régionales l'analyse et les interventions de la FSM afin de permettre une approche moins monolithique de la réalité du monde <sup>85</sup>.

Une note du Département international de la CGT rédigée en août 1965 porte un jugement très négatif sur les propositions de la CGIL. Après avoir résumé les quatre points d'opposition italiens, elle précise : « Il ressort clairement de telles appréciations que les camarades italiens ont durci leurs positions et considèrent leur ligne comme seule valable (...). Il convient de préciser que la position des représentants de la CGIL n'a trouvé aucun soutien au Comité exécutif. Notre camarade Krasucki, au nom de la CGT, a consacré une large partie de son intervention à la réfuter » <sup>86</sup>. La CGT pourtant soutiendra quelques semaines plus tard un point de vue propre à satisfaire son homologue italienne. Qu'est-ce qui a donc conduit la CGT, si ferme au mois d'août, à un compromis si important moins de deux mois après ?

Trois facteurs, nous semble-t-il, permettent de rendre compte de cette évolution : ils empruntent, le premier à la situation internationale et les deux autres aux évolutions des contextes intérieurs français et italien.

---

<sup>84</sup> Après que l'Indien Dange eut mis en cause une nouvelle fois la Chine pour son rôle dans la guerre du Cachemire, un délégué chinois dénonce à la tribune le « révisionnisme Krouchtchévien » entraînant un mouvement de foule. La délégation soviétique a quitté la salle ainsi que les délégations des pays socialistes (à l'exception des Polonais), suivies par la délégation de la CGT.

<sup>85</sup> Bulletin d'information de la CGIL, Rome, n° 29, juin-juillet 1965 ; [Archives CGT, 2 C<sup>8</sup> 15].

<sup>86</sup> Note sur la préparation du VI<sup>ème</sup> congrès syndical mondial ; Département international, le 25 août 1965 [Archives CGT, 2 C<sup>8</sup> 6]. Cette note annonce également que la CGT a décidé de placer Pierre Gensous aux côtés de Louis Saillant pour l'aider à la préparation de ce congrès qui apparaît devoir être difficile.

Le conflit avec les Chinois tout d'abord produit une tension extrêmement forte dont les ravages s'étendent en Asie. Si les Albanais ne présentent pas un grand danger pour la FSM et pour les Soviétiques, la radicalisation des Nord-Coréens, des Indonésiens, des Japonais et des Vietnamiens, est autrement redoutable, surtout à un moment d'intensification de la guerre du Vietnam par les Américains. Par ailleurs, la FSM est globalement en recul par rapport au début des années soixante : à la fin de 1964, elle a dû fermer trois de ses Bureaux (Buenos Aires, Tokyo et Stockholm) ; la diffusion de sa presse est en déclin <sup>87</sup>. Un environnement aussi défavorable a poussé à la recherche d'un compromis évitant une autre fracture dans la partie européenne de la Fédération mondiale.

Le deuxième facteur renvoie aux évolutions de la scène politique française : en septembre 1965, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) s'est constituée en appui de l'annonce de la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle prévue en décembre. Délivré de l'hypothèque d'une alliance socialiste-centriste, le Parti communiste a décidé (le 23 septembre) de se rallier à cette candidature « unique de la gauche » et de trouver un accommodement programmatique avec ses nouveaux alliés. Le marché commun est au cœur d'un compromis dans lequel la CGT vient s'inscrire <sup>88</sup>.

Enfin, la situation interne à la CGIL a sans doute constitué le plus puissant moteur au compromis surprise du congrès de Varsovie. La centrale italienne a en effet tenu d'importantes assises en avril 1965 au cours desquelles la question de la sortie de la FSM a été posée avec une grande vigueur par la majorité du courant socialiste. Le PSIUP ne pousse pas à cette sortie. Les socialistes sont divisés <sup>89</sup>. Le courant communiste ne l'est pas moins, partagé entre tenants d'un maintien au sein de la

---

<sup>87</sup> Quatre éditions de la revue « Le Mouvement syndical mondial » ont cessé de paraître depuis le congrès précédent sur les onze existantes : l'édition chinoise, espagnole (en raison du retrait de l'Amérique latine à la suite de la création de l'UPSTAL), japonaise (en raison de l'évolution de la centrale syndicale Sohyo), et l'édition suédoise. Les trois dernières éditions seront rétablies dans les années suivantes. A noter qu'il n'a jamais existé d'édition en langue italienne, la CGIL étant simplement abonnée à quelques exemplaires en français.

<sup>88</sup> Dans un long article de *l'Humanité*, le 5 octobre 1965, Henri Krasucki adopte un ton très ouvert qui ne comporte aucune attaque contre le Marché commun.

<sup>89</sup> Le PSI « *nenniste* » a connu, en 1964, une scission provoquée par la constitution du gouvernement de centre gauche. De cette scission est né le PSIUP, Parti socialiste italien d'unité prolétarienne, dirigé par Lelio Basso et Tullio Vecchietti. Au sein de la CGIL, Vittorio Foa a entraîné de nombreux cadres intermédiaires socialistes au PSIUP mais une majorité reste au PSI.



Fédération mondiale et partisans d'un départ<sup>90</sup>. Avant sa mort, Togliatti avait rédigé à Yalta un testament politique abondamment commenté dans la gauche italienne : dans ce mémoire, le vieux dirigeant évoquait la FSM comme « l'une des plus graves lacunes de notre mouvement » et il semblait l'assimiler à ces « vieilles formules qui ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui »<sup>91</sup>. L'utilisation habile par les socialistes du mémoire de Yalta dans le débat confédéral met en porte à faux les communistes les plus attachés à la FSM. Le congrès a conclu, sur ce point, par un compromis qui conditionne le maintien au sein de la FSM à un certain nombre de points clés à obtenir lors du congrès de Varsovie : le marché commun et la possibilité d'une action régionale en Europe sont deux composantes fortes de ce compromis. Ni les Soviétiques ni la CGT ne peuvent rester sourd, au risque, majeur pour le mouvement communiste, d'un retrait de la CGIL de la FSM.

Les communistes de la CGIL saisissent aussitôt les ouvertures contenues dans le discours « surprise » de Benoît Frachon pour peser sur leur délégation et précipiter les rapports avec la CGT. Pour faire bonne mesure, le secrétariat de la FSM admet la nécessité d'amender les structures de la centrale pour renforcer la capacité syndicale de celles-ci. En particulier, les UIS dont la médiocrité de fonctionnement était notoire, devaient se voir attribuer plus de moyens et disposer d'une plus grande latitude

---

<sup>90</sup> Le congrès d'avril 1965 est également occupé par un important débat sur les incompatibilités politiques et syndicales. Pour mesurer l'influence des oppositions de courant, il faut mesurer l'équilibre des forces au sein de la CGIL tel qu'il ressort, c'est-à-dire imparfaitement, de la constitution des instances de la centrale : le nouveau Conseil général comprend 47 membres du PCI, 25 PSI et 16 PSIUP, le Comité directeur élu par le congrès comprend 20 communistes, 10 socialistes et 5 membres du PSIUP, tandis qu'au secrétariat, siègent 3 communistes, 2 socialistes et un PSIUP. Le poids accordé aux deux tendances socialistes majore leur représentativité réelle. Il traduit, comme les droits reconnus aux minorités, l'attachement des communistes à une telle alliance ; FORBICE Aldo, FAVERO Paolo (1968) : *I socialisti e il sindacato*, Milan, Aldo Palazzi Editore, p 68.

<sup>91</sup> Au rang des vieilles formules, on peut ranger la forme des congrès de la FSM. Ceux-ci sont d'abord des lieux de célébration. On y entretient, mieux on y vénère la mémoire. Tout est occasion de commémorer : chaque année, on salue l'anniversaire de la mort de Giuseppe Di Vittorio ; en 1963, on commémore le centième anniversaire de la naissance de Pierre Degeyter, un des auteurs de « l'Internationale » ; on salue le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de la CGIL, l'année suivante le 10<sup>ème</sup> anniversaire des accords de Genève et celui du début de la Révolution algérienne ; en 1955, le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Hongrie, le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Procès de Nuremberg, etc. On commémore tant que même les documents d'actualité, les messages de soutien, les télégrammes de solidarité apparaissent déjà comme des commémorations. Les analyses sont bien souvent des hymnes interminables aux réalisations du socialisme. A de nombreux moments cependant, les dirigeants des syndicats des pays de l'Est ou du tiers-monde portent témoignage, derrière le flot des vœux d'allégeance, des contradictions dans lesquelles ils vivent leur rôle social.

d'intervention<sup>92</sup>. Les résolutions votées à l'issue du congrès ne mentionnent ni les thèses préparatoires ni le rapport de Louis Saillant. Le secrétaire général lui-même répond aux intervenants en admettant plus que d'habitude les insuffisances de la Fédération mondiale et la nécessité d'y remédier. Si les socialistes italiens de la délégation refusent de participer aux instances dirigeantes de la FSM, ils ne s'opposent pas, en revanche, au vote des principaux textes soumis au congrès, considérant que celui-ci a enregistré nombre de propositions italiennes. Au total, c'est l'ensemble de la CGIL qui se félicitera des résultats de Varsovie<sup>93</sup>.

L'arrangement de Varsovie permet à la FSM de passer le cap de la crise chinoise en sauvant l'essentiel. L'accord franco-italien permet la mise en place du CP et une commission se met au travail sur la réforme des statuts de l'Internationale. Elle est composée avant tout d'adversaires du changement. Celui-ci sera de faible ampleur. La sclérose maintenue de ses structures ainsi que l'escamotage de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en août 1968 emporteront les dernières illusions de la CGIL. Après 1969, la centrale italienne renonce et prépare son retrait. La CGT qui participe activement à la réduction des tensions créées par l'affaire tchécoslovaque commence cependant à mesurer l'inadaptation de la FSM à la moindre tâche syndicale internationale.

## 2.2 APRES 1969, SANS LA CGIL

---

<sup>92</sup> A quelques exceptions près, les UIS n'étaient que des lieux de palabres idéologiques : Ignacy Loga-Sowinski, le président des syndicats polonais, l'illustre avec humour à la tribune du congrès de Varsovie : « Hélas, il y a dans nos conférences d'Unions professionnelles, trop de malentendus et souvent encore de vains débats. Une lamentable conférence de ce genre sur les problèmes des pêcheurs s'est tenue en Pologne. On y a parlé de tout, sauf des questions professionnelles des pêcheurs. La seule chose qui eut un rapport quelconque avec le métier est apparue, après la clôture de la conférence, lors du dîner d'adieu quand on servit du poisson dans les assiettes » ; VI<sup>ème</sup> Congrès de la FSM (1965), Varsovie, Compte rendu des débats, p 554.

<sup>93</sup> Face à l'agressivité permanente du camp chinois, les Soviétiques ont poussé à un compromis large pour éviter la rupture avec la CGIL. Le commentateur de l'*Avanti* présent à Varsovie ajoute que les délégués des syndicats des démocraties populaires craignaient également qu'un retrait de la CGIL n'affaiblisse les « premiers ferments de rénovation qu'ils percevaient en leur sein ». Fidia Sassano, *Avanti*, 23 octobre 1965.

Lors du Comité directeur de la CGIL préparatoire au Conseil général de la FSM de décembre 1968, Umberto Scalia présente un rapport au nom de la direction dans lequel il estime que les événements de Tchécoslovaquie ont porté un coup d'arrêt au processus de rénovation de la FSM engagé depuis 1965. Le terrain de sa bataille est désormais déplacé : « La CGIL réaffirme son propre engagement pour la constitution d'un organisme unitaire syndical européen autonome qui laisse de côté l'affiliation au niveau mondial et réclame un engagement semblable de toutes les forces européennes en cette direction »<sup>94</sup>. Pour les socialistes de la CGIL, la cause est entendue : la FSM est irrémédiablement dépassée. Ils refusent de se rendre à Budapest où a lieu le VII<sup>ème</sup> congrès de l'Internationale syndicale (17-26 octobre 1969).

### **2.2.1 L'ONDE DE CHOC DE L'AFFAIRE TCHECOSLOVAQUE**

Le congrès de Budapest de la FSM est entièrement dominé par les événements d'août 68. Luciano Lama y défend à nouveau les positions italiennes mais la conviction n'y est plus. Il refuse la règle du jeu consistant à ne pas parler de la Tchécoslovaquie : « Nous ne pensons pas, et les événements récents le confirment, que les problèmes de la consolidation du socialisme dans un pays donné ou de sa progression dans de nouveaux pays puissent être résolus avec des instruments autres que la participation directe des masses intéressées à l'édification de la nouvelle société »<sup>95</sup>. Il conclut en forme d'avertissement : « L'avenir de la FSM, et plus encore celui des autres organisations internationales, dépend à notre avis de leur capacité de se transformer, de s'adapter à la nouvelle réalité du monde qui change »<sup>96</sup>.

La CGIL se retire de la présidence de la FSM et réduit fortement sa participation aux instances de la centrale internationale<sup>97</sup>. Elle n'a pas de membre parmi les vice-présidents et sa représentation dans les UIS se réduit à une suppléance. Si les règles

---

<sup>94</sup> *L'Unità*, 13 décembre 1968 [Archives CGT, Boîte : Italie FSM, 1962 1965, Relations CGT-CGIL].

<sup>95</sup> VII<sup>ème</sup> Congrès de la FSM (1969), Budapest, compte rendu des débats, p 373.

<sup>96</sup> Ibid. p 375.

<sup>97</sup> Les structures de la FSM connaissent alors quelques simplifications : le Comité exécutif disparaît, le Conseil général est remanié et le Bureau est renforcé, passant de 14 à 19 membres. Le nombre des vice-présidents passe de 5 à 3. Le pouvoir du secrétariat est limité et notamment celui du secrétaire général. Ce dernier point est un vœu des Soviétiques qui n'avaient pas apprécié les différentes expressions du secrétariat lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

nouvelles font une large place aux pays du tiers monde dans les structures officielles et si les Soviétiques ont choisi d'y faire profil bas, tel n'est pas le cas de la CGT. Louis Saillant devient président d'honneur, titre purement protocolaire il est vrai, tandis que Pierre Gensous est promu secrétaire général ; Benoît Frachon reste vice-président, titre qu'il partage avec un Soudanais, S.A. El Sheick, et l'Indien S.A. Dange. La CGT a un représentant titulaire au titre des UIS et quatre suppléants. L'opposition est flagrante, le retrait des Italiens semblant presque compensé par un engagement plus significatif des Français.

Pourtant, la CGT et la CGIL ont toutes deux condamné l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. L'exécutif de la FSM, pris au cœur des événements a réagi d'une même voix. A 17 heures, le jour de l'entrée des troupes soviétiques dans Prague, Louis Saillant faisait connaître sa réprobation à Sandor Gaspar, secrétaire général du Conseil central des syndicats hongrois et vice-président de la FSM afin qu'il la communique aux centrales des pays officiellement parties prenantes de l'intervention militaire. Trois jours après, il la renouvelait par une lettre commune avec Renato Bitossi, le président de la FSM au même Sandor Gaspar. Une semaine plus tard, le secrétariat se réunissait au grand complet et adoptait à l'unanimité moins une voix, un texte de même tonalité<sup>98</sup>. Le Bureau confédéral de la CGT avait pour sa part condamné l'intervention de l'URSS et de ses alliés dès le 21 août, tout comme la CGIL<sup>99</sup>. Mais passé ce moment de réaction commune, l'attitude des deux centrales diverge avant de s'entrechoquer dans les débats de la FSM. Comme le PCF au sein du mouvement communiste international, la CGT va s'employer à évincer de toutes les rencontres

---

<sup>98</sup> « Constatant qu'en raison des circonstances exceptionnelles intervenues, de telles initiatives n'ont pu être connues par l'opinion publique, le secrétariat décide la publication de la lettre du 24 août [signée Bitossi-Saillant]. Le secrétariat de la FSM, en approuvant pleinement cette lettre, exprime sa réprobation à l'intervention militaire qui contraste avec tous les principes fondamentaux qui sont à la base de la vie même de la FSM et qui ont été librement établis par toutes les centrales nationales adhérentes à la FSM », Communiqué du 28 août 1968 ; VII<sup>ème</sup> congrès de la FSM (1969), Budapest rapport d'activité, p 381. Voir le témoignage de Pierre Gensous en annexe 2.

<sup>99</sup> Le Parti communiste français avait dans la matinée du 21 août exprimé sa « surprise et sa réprobation » avant que le Comité central passe de la « réprobation » à la « désapprobation ». *L'Humanité*, 22 août 1968.

internationales la question tchèque au motif qu'elle constitue un facteur de division <sup>100</sup>. La CGIL voit, au contraire, dans l'étouffement du Printemps de Prague une bonne raison pour ouvrir largement le débat et tenter ainsi de desserrer l'étau soviétique sur la FSM.

Le désaccord est total. Rendant compte du congrès de la FSM lors de celui de la CGT qui se tient quelques semaines plus tard, Georges Séguy justifie la position de la CGT : « Il est bien connu que l'entrée des forces armées des pays du Pacte de Varsovie sur le territoire tchécoslovaque, en août 1968, publiquement condamnée par la CGT, a donné lieu à des divergences sérieuses entre centrales affiliées à la FSM. Ces divergences auraient pu avoir de graves conséquences pour l'unité de la FSM si nous avions commis l'erreur d'en débattre en son sein » <sup>101</sup>. Comme le PCF lors de la conférence des Partis communistes de juin 1969, la CGT n'a de cesse à ce moment-là d'extraire de toutes les discussions le sujet qui pourrait accroître la division. L'argument est le même : privilégier l'unité du mouvement, éviter une opposition dont l'adversaire de classe pourrait tirer avantage. Par le rôle qu'elle joue (ou croit jouer) dans la FSM, la CGT se sent investie de cette mission qui va tendre, jusqu'à une quasi-rupture, ses rapports avec les Italiens : l'unité du mouvement, la classe ouvrière internationale, le lien indissoluble au camp de l'Union soviétique restent, pour elle, la tâche essentielle des syndicats attachés au socialisme.

Après le quasi-retrait de la CGIL du fonctionnement de la FSM, la vie quotidienne va cependant y devenir difficile pour la CGT. Les Soviétiques n'ont pas digéré la condamnation de 1968. Ils ont besoin de la CGT pour la survie de la FSM et la centrale française occupe une large place au sein de la communauté des permanents de Prague <sup>102</sup>. Mais le contrôle se resserre et les problèmes s'accumulent. Les nouveaux

---

<sup>100</sup> « Peu à peu, la direction du Parti abandonne toute critique ; elle accepte *de facto* la normalisation et s'en tient à la fiction d'un Parti communiste tchécoslovaque indépendant. Puis elle en vient, selon une recette éprouvée que nous connaissons bien, à mettre l'accent, dans le mouvement communiste international, sur ce qui unit et non sur ce qui divise. C'est très exactement la plate-forme des Soviétiques ». ROBRIEUX Philippe (1981) : *Histoire intérieure du Parti communiste*, Paris, Fayard, tome 2, p 646.

<sup>101</sup> Le Peuple, 16 novembre-15 décembre 1969, p 15. Au début du congrès de la FSM, une altercation a lieu entre les deux délégations de la CGT et de la CGIL, la seconde accusant la première d'être inféodée aux Soviétiques. Le Figaro, 19 octobre 1969.

<sup>102</sup> 25 à 30 % de l'ensemble des étrangers au sein de l'appareil pragois de la FSM, après le départ des Italiens, selon Hélène Bouneaud (entretien non rapporté en annexe). Au cours des années soixante-dix, ne reste dans l'appareil qu'un Italien qui quittera Prague dès que la CGIL décidera de son retrait officiel.

enjeux de pratiques syndicales internationales qui émergent au cours des années soixante-dix mettent en lumière les carences de l'Internationale.

L'année 1973, au cours de laquelle se tient le VIII<sup>ème</sup> congrès de la FSM (Varna), consacre les dernières victoires diplomatiques du monde soviétique : la coexistence pacifique se renforce avec la signature d'un accord de prévention de la guerre nucléaire entre l'URSS et les Etats-Unis ; la première « Conférence d'Helsinki », tellement souhaitée par Moscou, s'est tenue en novembre de l'année précédente et, surtout, le traité fondamental réglant les relations entre les deux Allemagnes a été ratifié en mai 1973<sup>103</sup>. L'Europe s'élargit le 1<sup>er</sup> janvier 1973 : Léonid Brejnev, à l'ouverture du congrès des syndicats soviétiques, en mars 1972, déclare que le marché commun fait partie « des réalités de l'Europe occidentale »<sup>104</sup>. Le congrès de Varna s'ouvre dans de bonnes conditions, très différentes du climat qui avait entouré les assises de Budapest quatre ans plus tôt<sup>105</sup>. Les socialistes italiens ont d'ailleurs levé leur prévention de 1969 et font partie de la délégation. Mais il s'agit pour eux davantage d'un acte diplomatique enregistrant les progrès de la détente que d'une participation à un forum syndical. Les interventions italiennes reprennent les positions antérieures de la CGIL. Elles sont défendues comme par habitude mais la tête est ailleurs : la dynamique unitaire en Italie exerce une force d'éloignement de la FSM ; et puis la Confédération européenne des syndicats a eu, au printemps, son congrès fondateur et la CGIL sait qu'elle en sera bientôt. Dans la commission du programme, un seul point fait difficulté, la création du statut d'associé souhaité par la CGIL. Mario Dido le justifie au nom de la situation de la Péninsule qui rend possible la création d'une grande Fédération unitaire laquelle ne pourrait pas adhérer à la FSM. Des conventions d'association existent déjà mais la CGIL souhaite rendre le statut plus simple d'accès. Faciliter l'entrée, c'est aussi faciliter la sortie et des voix s'élèvent pour le faire remarquer. La CGT ne s'y oppose pas. Après

---

<sup>103</sup> Le SPD, promoteur de la « politique à l'Est » a remporté un grand succès électoral en novembre 1972 en faisant jeu égal pour la première fois avec la démocratie chrétienne (45,9 %, soit + 3 points alors que l'alliance CDU-CSU en perdait 3). Les deux Allemagnes seront admises à l'ONU en septembre 1973, trois semaines avant l'ouverture du congrès de la FSM. C'est une grande victoire pour la diplomatie soviétique.

<sup>104</sup> *L'Année politique*, 1972.

<sup>105</sup> 170 organisations syndicales y sont présentes soit 40 de plus qu'en 1969. Sur ces 170, il faut noter que 60 seulement sont affiliées régulièrement ce qui est une caractéristique de ces grands forums qu'étaient les congrès de la FSM, notamment après les réformes de statut de 1969 qui ouvraient largement l'adhésion, en particulier aux UIS. C'est ainsi que dans certaines UIS, devenues un peu plus indépendantes, siégeaient des centrales professionnelles appartenant à la Disk de Turquie et au syndicat japonais Sohyo. CFDT, op. cit.

un débat très partagé à son Bureau confédéral, elle avait décidé, dès avant le congrès, de ne pas s'opposer à la demande italienne<sup>106</sup>. Dans le contexte de détente internationale, de relations croissantes entre les syndicats d'Europe occidentale et ceux des pays de l'Est, avec l'union de la gauche ancrée, en France, dans le programme commun, Georges Séguy est alors persuadé que la CGT pourra, elle aussi, adhérer à la CES, même sans renoncer à la FSM. Ce sentiment domine la fin des années soixante-dix au cours de laquelle la CGT tentera de faire patte de velours auprès des dirigeants européens du syndicalisme, jusqu'à ces quelques semaines du milieu de l'année 1979 où tout se précipite. En juin, la rupture est franche.

### **2.2.2 LA CGT POUR LE CHANGEMENT, UNE BATAILLE BIEN TARDIVE**

Malgré les engagements, les sempiternels rappels de la nécessité de renforcer les UIS, la FSM continue d'attester, après 1973, la faiblesse de son caractère syndical. Les difficultés prennent une autre tournure avec la montée des tensions autour des entreprises multinationales (EMN). En avril 1973, a lieu à Santiago du Chili une « Assemblée internationale sur les firmes multinationales » à l'invitation de la CUT chilienne : la FSM y est représentée par son président, Enrique Pastorino. La quasi-totalité des SPI est là ainsi qu'un grand nombre de syndicats européens<sup>107</sup>. La conclusion des travaux de cette conférence insiste sur l'importance du rôle des EMN et appelle au « renforcement de la solidarité active des syndicats face aux activités des sociétés multinationales »<sup>108</sup>.

---

<sup>106</sup> Livio Mascarello qui n'accepte pas cette nouvelle « faiblesse » à l'égard des Italiens refuse, pour cette raison de se rendre à Varna. Il sera néanmoins élu membre suppléant de Henri Krasucki au Conseil général ; entretien avec Livio Mascarello (non reproduit). Côté italien, Mario Dido est titulaire et Umberto Scalia suppléant au Conseil général. Des deux côtés, ce sont les mêmes qui siègent au Comité permanent. Il serait donc difficile de comprendre la vie du CP sans la situer dans la dynamique des relations entre les deux organisations dans la FSM.

<sup>107</sup> Le DGB, les syndicats américains ainsi que la CISL manquaient à l'appel. La CGT y était représentée par Henri Krasucki et Jean Magniadas. Voir présentation et compte rendu dans Le Peuple, 15-30 juin 1973.

<sup>108</sup> Ibid. La CUT chilienne avait proposé la création d'un centre de recherche, de documentation et d'analyse pour « suivre de près les activités des sociétés multinationales ».

La CGT accorde une grande importance à ce thème qui a justifié l'adoption d'un long texte par le Bureau confédéral en mars 1973<sup>109</sup>. Des initiatives déjà tenues dans certains groupes comme Solvay, Kodak, Caterpillar ou Michelin montrent des voies nouvelles, prometteuses, d'action syndicale internationale. La FSM ne fait pas preuve sur ce terrain d'une efficacité exceptionnelle : d'abord, elle est peu présente dans les pays sièges des grandes compagnies ; ensuite, le défaut de régionalisation empêche une approche continentale correspondant à la stratégie des firmes ; mais surtout certaines d'entre elles sont vivement sollicitées par les pays de l'Est pour investir chez eux (Pepsi-Cola mais aussi le Crédit Lyonnais en URSS, Renault en Roumanie, Citroën en Yougoslavie, Berliet, CII et Fiat en Pologne, Ratier-Forest en Hongrie par exemple). L'URSS ne souhaite pas en réalité d'action globale contre les EMN au moment où elle cherche à les attirer dans sa zone<sup>110</sup>.

L'action dans les EMN n'est pas le seul terrain d'opposition entre la CGT et les organisations dominantes au sein de la FSM. Ainsi lorsque la Pologne livre du charbon à l'Espagne pour compenser les effets de la grève des mineurs dans les Asturies ou lorsque les usines Polski livrent en Italie des pièces détachées lors d'une grève de la Fiat. De même la Fédération des marins de la CGT se trouve en opposition avec les syndicats de l'Est lorsqu'elle s'associe à la campagne du SPI des transports (ITF) contre les pavillons de complaisance. Elle n'est guère soutenue au sein de la FSM, la pratique des pavillons de complaisance étant courante dans les pays de l'Est. Ces oppositions toutefois heurtent les organisations de la CGT, équipes d'entreprises, fédérations professionnelles. Les réunions des UIS sont parfois traversées par les échos de ces

---

<sup>109</sup> Le Peuple, 1<sup>er</sup>-15 mars 1973 rend compte d'une session d'étude tenue à Courcelles, au centre de formation de la CGT, afin de préparer le texte adopté par le Bureau confédéral. Celui-ci figure dans le numéro suivant : Le Peuple, 16-31 mars 1973.

<sup>110</sup> Au moment où elle connaît ses grandes « victoires diplomatiques », l'URSS capitule devant la puissance désormais reconnue de l'économie capitaliste. Un débat étonnant a lieu dans la FSM à la suite de l'offensive des SPI de la Métallurgie, de la Chimie-énergie et de l'Alimentation contre le dumping social exercé en retour sur les travailleurs des pays du centre par l'exploitation des ouvriers dans les pays socialistes. La résolution finale du congrès de Varna ne craint pas d'affirmer que « c'est seulement dans les Etats socialistes qu'elles [Les sociétés transnationales] n'ont pas de possibilités pour accomplir leurs effets néfastes » ; Cité dans CFDT, op cit, p 46. Tout en dénonçant la campagne des SPI, Georges Séguy reconnaît implicitement le problème en affirmant que dans la France du Programme commun, les accords de coopération entre la France et l'URSS seront exempts de toute emprise des grands groupes capitalistes internationaux (Ibid.). René Duhamel, dans son intervention au congrès de Varna reproche à mots voilés aux UIS leur impuissance face aux entreprises multinationales.



désaccords. La Confédération cependant n'en fait pas cas publiquement. Cela ne signifie pas qu'elle se tait mais elle n'en tire cependant aucune conséquence pratique <sup>111</sup>.

En 1975, Anatoli Chélépine, président du Conseil central des syndicats soviétiques, disparaît de l'organigramme du Bureau politique, et donc de ses fonctions « syndicales ». Favorable aux réformes, il est victime d'une purge au sein du PCUS. Après cette date, les dirigeants du Parti soviétique ne placeront plus de cadres dirigeants de poids à la tête des syndicats et les rapports entre Français et Soviétiques au sein de la FSM n'en seront pas améliorés <sup>112</sup>. La CGT se bat alors pour les réformes internes. Après 1969 et le retrait des Italiens, elle découvre les vertus des propositions contre lesquelles elle n'avait eu de cesse de lutter pendant les dix années précédentes : l'autonomie et la professionnalisation des UIS, la régionalisation accrue de l'action syndicale et même, tardivement, la question de l'unité. La vanité de ces recherches et l'éloignement des perspectives d'entrée dans la CES poussent Georges Séguy à tenter une sortie de la FSM. Peu débattue, conduite maladroitement, l'initiative se traduit par le rappel de Pierre Gensous du secrétariat général en 1978. Dans le climat du congrès de Grenoble, la décision du secrétaire général de la CGT est comprise comme une réorientation des alliances internationales et une ouverture plus grande à l'Europe <sup>113</sup>. Mais elle n'est qu'une demi-mesure qui a rendu plus compliquée encore la présence des cégétistes demeurés à Prague ou dans les UIS. Limitée au seul retrait de Pierre Gensous, la décision n'a guère de sens. Elle est critiquée de tous côtés et pour des raisons qui peuvent être radicalement opposées (trop ou trop peu). La position de Georges Séguy est très affaiblie dans les quelques mois qui suivent le congrès de Grenoble et, dès le tournant radical de la CGT au printemps de 1979, les velléités de départ de la FSM sont soigneusement remises.

La situation toutefois devient vite intenable : l'appareil de la FSM s'est renforcé numériquement mais la vacuité de ses activités est plus grande que jamais. Rester sans rien faire est inconcevable. Et comme partir l'est également dans le nouveau cours

---

<sup>111</sup> Les années soixante-quatorze et soixante-quinze sont également des périodes de hautes tensions entre le PCF et le PCUS qui ne soutient manifestement pas le programme commun de la gauche française.

<sup>112</sup> Voir entretiens avec Jean Magniadas et Jean-Louis Moynot en Annexe 2. Chélépine avait déclaré lors du Conseil général de Berlin en 1974 que la crise économique touchait également les pays de l'Est. Le même aurait insisté, d'après Jean-Louis Moynot, auprès de la CGT pour l'inciter à plus d'ouverture sur la CEE.

<sup>113</sup> Les membres du Département international de la CGT les plus proches du PCF ont d'ailleurs marqué leur désapprobation de la mesure prise. Voir l'entretien avec Jean-François Courbe en Annexe 2.

adoptée par la CGT au début des années quatre-vingt, la seule solution qui demeure est d'y réinvestir massivement : c'est du moins le point de vue d'Henri Krasucki qui devient, en 1982, secrétaire général de la CGT. S'ouvre alors un nouveau cycle, le dernier, visant à faire revivre la FSM dans un monde où l'influence soviétique ne va pas cesser de s'effriter avant de s'effondrer définitivement dans la chute des démocraties « populaires ». Ceci est la dernière partie de l'histoire, elle a des conséquences importantes pour la CGT qui prend alors un grand retard dans la mise à jour de son idéologie et de sa stratégie <sup>114</sup>.

---

<sup>114</sup> Ce point de vue ne se veut nullement normatif. Il ne prétend pas, par exemple, que la CGT « aurait dû » suivre la CGIL dans l'aggiornamento que celle-ci opère au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix. Il ne fait qu'enregistrer le fait qu'à ce moment-là, la CGT choisit l'allégeance à une dimension de « l'autre que le national » qui entrave la reproduction de sa fonction représentative au sein de l'espace national.

### ***3. LES MONDES SEPARES DE LA CGT ET DE LA CGIL***

Nous avons choisi de confronter la CGT et la CGIL non pas pour présenter un exemple et son contre-exemple mais pour mieux comprendre la façon dont la CGT appréhende dans la pratique « l'autre que le national » et le combine avec les ressources produites dans son action nationale. A travers les échanges institués dans le CP et au sein de la FSM, deux formes nationales baignées dans la même référence idéologique semblent s'opposer sur de nombreux points. Toutes deux ont un lien fort à l'histoire nationale de leur pays mais il y a dans cette opposition entre les deux syndicats autre chose qu'un reflet de deux contextes nationaux. Il y a certes les différences entre les communismes français et italien <sup>115</sup>, il y a aussi des conceptions syndicales différentes révélées à quelques occasions marquantes de la collaboration entre les deux syndicats : la conception de l'unité, de l'organisation interne, de l'autonomie syndicale, toutes ces questions clés se reflètent dans la réaction des deux centrales face aux grandes ruptures socio-politiques de la fin des années soixante <sup>116</sup>. Là où la CGIL s'immerge dans l'automne chaud et se ressource dans la dynamique des luttes ouvrières, la CGT se raidit face à un Mai 68 dont elle craint l'effet déstabilisateur dans sa base sociale <sup>117</sup>. La CGT est sur la défensive : elle trouve refuge dans le soutien à un programme politique qui lui évite un moment d'avoir à définir une véritable stratégie syndicale. Au moins ce projet passait-il par une alliance, c'est-à-dire la nécessité de composer avec l'altérité. Les années quatre-vingt sont celles du repli sur le cœur de l'identité. Au rayonnement relatif des années soixante-dix, succède un pathétique isolement en Europe occidentale assorti

---

<sup>115</sup> LAZAR Marc (1992) : *Maisons rouges : les partis communistes français et italien de la libération à nos jours*, Paris, Aubier.

<sup>116</sup> Ces différences s'appréhendent très bien à travers les interventions à la Conférence de Milan d'octobre 1967 où s'expriment de manière résumée les principaux axes de divergence entre les dirigeants des deux centrales. Nous nous appuyons sur ces documents dans le sous-chapitre 3.2 infra..

<sup>117</sup> Sur les luttes sociales en Italie avant et pendant l'automne chaud, voir GRISONI Dominique, PORTELLI Hugues (1976) : *Luttes ouvrières en Italie de 1960 à 1976*, Paris, Aubier-Montaigne.

d'un nouvel investissement sur les pays de l'Est alors que s'accélère l'agonie du système soviétique.

L'isolement international n'est certes pas total : la CGT maintient un tissu de relations internationales, elle continue à produire une représentation internationaliste. Dans la pratique, elle est coupée de sa zone, là où désormais se jouent maints aspects des enjeux nationaux et internationaux, là où se redéplient de nombreuses stratégies et de nouveaux espaces.

Après avoir rapidement évoqué les rapports internationaux de la CGT dans les années quatre-vingt, nous concluons par quelques remarques sur ce que nous apprend cette mise en regard des années de collaboration entre la CGT et la CGIL.

## *2.1 LES ANNEES QUATRE-VINGT, LA PLUS HAUTE DES SOLITUDES*

La rupture de l'unité d'action entre la CGT et la CFDT et l'accent mis sur une stratégie « lutttes militantes » inaugurent une période d'isolement qui, en France comme en Europe, caractérise les années quatre-vingt pour la CGT. Les élections au suffrage universel du Parlement européen, en juin 1979, sont la première occasion d'un durcissement du discours à l'égard de l'Europe. La polémique avec le DGB qui s'en suit est amplifiée dans les années suivantes par les campagnes anti-allemandes conduites – notamment en Lorraine – par la CGT (supra, p 289).

La politique internationale connaît une réorientation marquée par l'arrivée d'Henri Krasucki à la tête de la centrale<sup>118</sup>. Elle se déploie dans trois directions : un renforcement des échanges bilatéraux avec les syndicats d'Europe de l'Est ; une succession d'initiatives en Europe occidentale pour maintenir le contact avec les organisations réputées les plus proches de la CGT ; un retour en force au sein de la

---

<sup>118</sup> Nous nous sommes appuyé dans ce chapitre sur une boîte dite « PV de réunions, Département Europe 82-85, département international 79-85, rangée aux Archives du département international. Lors de son retour de Prague, Pierre Gensous a intégré le Bureau confédéral et le département international a été coupé en deux : un département Europe est apparu qui couvrait l'ensemble de l'Europe continentale. Pierre Gensous dirigeait l'autre département tourné vers le reste du monde... et la FSM. Les deux départements seront fusionnés en 1985. Leur moyens se réduisent avec les restrictions budgétaires que s'impose la CGT au cours de ces années.

FSM. La présence dans les institutions de Bruxelles n'est plus considérée comme importante. La disparition du CP prive la CGT d'une structure européenne lui permettant d'être représentée dans un certain nombre de Comités consultatifs mais la question ne préoccupe que ceux qui en sont directement chargés <sup>119</sup>.

### **3.1.1 A NOUVEAU LES VOYAGES A L'EST...**

Après quelques années de prise de distance, Georges Séguy inaugure en septembre 1981 une série d'échanges qui ne cesseront qu'avec la décennie quatre-vingt entre la CGT et le CCSS alors dirigé par Alexandre Chalaev. Les Soviétiques viennent plusieurs fois en France au début des années 1980. En 1983, un important accord de coopération est signé entre la CGT et le CCSS, qui sera renouvelé en 1985. L'accord prévoit de nombreux échanges : voyages d'études, échanges inter-régionaux et inter-fédéraux, de jeunes, un bateau de l'amitié, un train de l'amitié, il y aura même un charter de l'amitié. Contrecoup de l'isolement progressif en Europe occidentale, les liens historiques se resserrent et les cégétistes reprennent le chemin jamais vraiment délaissé de l'Europe centrale et orientale.

Dès sa prise de fonction, Henri Krasucki se rend en Hongrie et peu après en Tchécoslovaquie. Le contact est repris avec les syndicats de Chine. Puis ce sera le tour de la Bulgarie et de la Yougoslavie. Lors de la réorganisation de l'activité internationale, il précise que l'action conduite doit « faire apparaître l'unicité du travail international de la CGT. (...) Elle est nécessaire en raison de l'imbrication des problèmes internationaux et de la forme unique à donner à nos rapports syndicaux avec les autres centrales » <sup>120</sup>. Les relations avec les centrales d'Europe occidentale n'ont donc aucun statut particulier et ne semblent pas s'inscrire dans un axe politique particulier comme, par exemple, la construction européenne.

---

<sup>119</sup> En particulier, la CGT n'est pas représentée au sein du Comité consultatif du fonds social européen, ni au Centre européen de la formation permanente (Berlin) ni au Centre européen (de Dublin) sur l'amélioration des conditions de travail. La Commission a proposé à la CGT d'y participer en observatrice mais elle a refusé. Les deux représentants au CESE alertent sur le peu d'appui logistique dont ils disposent et sur leur impossibilité de remplir leur tâche [PV réunion du Département Europe, 10 janvier 1981].

<sup>120</sup> [Ibid. 20 septembre 1982]. A noter que de nombreux échanges est-ouest sont mis en œuvre par d'autres centrales en Europe. Alexandre Chalaev se rend par exemple en RFA au début de 1984 et Ernst Breit, président du DGB, se rend en URSS.

Pour donner un cadre unique à ces contacts, le Bureau confédéral décide en mars 1983, la création d'un « Comité de consultation et de coopération syndicale en Europe ». Il est ensuite demandé au Département Europe de « réfléchir au contenu de ce 3CSE qui ne doit pas avoir le caractère d'une organisation structurée s'opposant à la CES mais demeurer un Comité de consultation et de coopération ouvert aux centrales qui souhaiteraient y collaborer ». En avril, la CGT lance une grande campagne « Produire français » guère propice à élargir ses relations avec ses voisins européens. Le manque d'objectif du Comité le prive de toute existence réelle et il est rapidement remplacé par un autre, l' « Espace de dialogue européen ».

### **3.1.2 L'EUROPE OCCIDENTALE, TERRE DE MISSIONS**

L' « Espace de dialogue européen » (EDE) vise plus explicitement l'établissement de contacts avec les syndicats d'Europe occidentale et en particulier ceux qui figurent parmi la liste des organisations réputées les plus proches par leur histoire de l'univers communiste : les Commissions ouvrières d'Espagne (CCOO), la CGT (Intersyndicale) du Portugal, le PEO de Chypre, la CGT grecque, voire le STUC (TUC d'Ecosse) à forte composante communiste. Les relations avec la CGIL souffrent de la blessure encore récente du CP mais ni l'une ni l'autre des deux organisations ne désire une rupture durable. Des contacts très protocolaires reprennent, alternant les longues périodes de silence avec quelques invitations à des colloques. La crise du début des années quatre-vingt, qui voit le départ de quatre membres du Bureau confédéral (Jean-Louis Moynot, Christiane Gilles, René Buhl et Jacqueline Lambert) lors du 41<sup>ème</sup> congrès confédéral (13-18 juin 1982), est suivie avec attention par la CGIL qui y voit un nouveau report des révisions nécessaires à un vrai rétablissement de relations <sup>121</sup>. La centrale italienne ne participe à aucune des tentatives de regroupement que la CGT opère au cours des années quatre-vingt et elle ne plaide plus que modérément au sein de la CES pour son admission.

---

<sup>121</sup> Jean-Louis Moynot reconnaît avoir réfléchi et consulté en Italie avant de prendre les positions qui l'ont précipité aux marges dans le débat interne. Le chapitre sur « l'Europe » de son ouvrage « Au milieu du gué » reprend en grande partie le rapport qu'il a présenté sur ce point au Bureau confédéral et qui a précipité son « ostracisation ». Voir entretien en Annexe 2. MOYNOT Jean-Louis (1982) : *Au milieu du gué. CGT, syndicalisme et démocratie de masse*, Paris, PUF.

Les relations avec les CCOO espagnoles ne sont guère plus simples. Malgré la fraternité construite entre les deux organisations pendant la longue période de clandestinité des militants espagnols, les divergences n'ont pas tardé à se manifester après la légalisation des Commissions ouvrières. Dès 1978, les CCOO construisent leur vie légale sur des bases différentes de celles de la CGT : reconnaissance des tendances dans la vie interne de la centrale, élection des instances à la proportionnelle. Dans une interview à Syndicalisme-CFDT, Marcelino Camacho, l'ancien détenu de la prison de Carabanchel, précise ses conceptions de l'unité. Il fait référence à la dynamique sociale italienne, à celle des délégués d'atelier qu'il affirme proche de l'histoire du mouvement ouvrier espagnol <sup>122</sup>. Au cours de ces années, la CGIL aide les CCOO à définir leur stratégie dans la légalité y compris en participant à des réunions de leurs instances <sup>123</sup>. La commune expérience d'un fascisme prolongé inspire des conceptions unitaires proches entre les deux centrales, conceptions qui les distinguent toutes deux de la centrale française <sup>124</sup>.

L'organisation espagnole n'a pas adhéré à la FSM : elle investit de grandes espérances dans l'Europe et compte bien, dès 1978, être acceptée au sein de la CES <sup>125</sup>. Le chemin pour y parvenir sera long et heurté : jusqu'en 1990, elle alterne les périodes où son adhésion semble proche et d'autres qui paraissent l'en éloigner. Ses relations avec la CGT sont étroitement liées à cette temporalité. En 1981 puis en 1983, les CCOO connaissent une opposition à leur entrée dans la CES de la part du DGB, de FO et de LO Danemark, opposition nourrie de l'hostilité de l'UGT et de la STV (Basque). Marcelino

---

<sup>122</sup> Syndicalisme-Hebdo, 15-1 1976. Les CCOO établissent en France un contact avec la CFDT, notamment sur le thème de l'autogestion. La centrale française entretient alors des relations privilégiées avec l'USO, partenaire des CCOO dans le cadre unitaire construit après la mort de Franco.

<sup>123</sup> Témoignage oral de Mariannick Le Bris qui, attachée au Département international, a particulièrement suivi, au cours de ces années, les relations européennes de la CGT. Elle est notamment spécialiste de l'Espagne.

<sup>124</sup> Sur les points communs et les différences entre les trois organisations, voir MOURIAUX René, MOURET Jean-Claude : « Syndicalisme eurolatin de lutte de classe et syndicalisme est-européen (1944-1974) » et MOYNOT Jean-Louis : « Différences eurosyndicales (CGT-CGIL-Commissions ouvrières) dans la deuxième moitié des années 70 » dans MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF.

<sup>125</sup> C'est lors du congrès des CCOO de juillet 1978 que la centrale espagnole qui vient d'être officiellement légalisée, demande son adhésion à la CES ; BARNON Barbara (1986) : *The European Labor Movement and European Integration*, Londres, Frances Pinter. Lors des premières élections syndicales en Espagne, les CCOO obtiennent 45 % des voix et l'UGT 30 %. Des tensions vont naître de ces résultats défavorables à la centrale socialiste. Ces tensions sont à l'origine du refus de l'UGT de l'adhésion des CCOO à la CES qui considère alors comme insurmontable l'objection de la centrale socialiste.

Camacho propose à la CGT un rapprochement au niveau des régions frontalières pyrénéennes. L'Espace de dialogue européen est alors au point mort et la CGT entrevoit la possibilité d'un ralliement de l'organisation espagnole. Mais celle-ci se ravise : présente à la réunion fondatrice de l'« Espace de dialogue syndical en Europe », elle décide de faire une « déclaration d'appui » à la création de la structure mais pas d'en faire partie. Elle est absente, ainsi que la CGT grecque, de la réunion suivante en décembre 1984. La région Pyrénées ne vit pas et les Fédérations de la CGT notent la disparition de leurs relations avec leurs homologues des CCOO. A la fin de 1985 cependant, des relations vont reprendre. Après un moment d'espoir, les Espagnols voient à nouveau s'éloigner une perspective d'entrée rapide à la CES et proposent à la CGT différents axes de travail en plus du Comité pyrénéen : construire des initiatives « bassin méditerranéen » ou encore constituer un « Bureau de liaison sur les problèmes de la CEE », voir un « Comité commun » pour intervenir à Bruxelles. Echaudée, la CGT accepte du bout des lèvres la dernière proposition. Elle n'aura pas plus de réalité que les précédentes. En 1987, le même rapprochement, toujours formel, sera renouvelé mais ne conduira pas à plus de résultat. Le rapprochement entre les CCOO et l'UGT dans les années suivantes encourageront un peu plus la distance avec la CGT, processus que viendra couronner l'entrée du syndicat espagnol au sein de la CES (1990).

Au cœur de la divergence, l'Europe, l'appréciation du marché commun européen et son élargissement, les mêmes questions qui avaient été au cœur du divorce avec la CGIL <sup>126</sup>. En 1979, la CGT s'est prononcée contre l'élargissement à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce et elle renouvelle ce refus en 1984. Or les CCOO, encore clandestines, étaient déjà favorables à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun <sup>127</sup> et elles avaient renouvelé à maintes reprises cette position. S'il n'y a pas eu de rupture entre la CGT et

---

<sup>126</sup> Il faudrait y ajouter bien sûr les cours différents des deux partis communistes et les scissions survenues au sein du PCE au milieu des années quatre-vingt. L'immixtion des Soviétiques dans les affaires du PCE ont envenimé les relations déjà difficiles que le parti espagnol entretenait avec le PCUS. Même les dirigeants historiques du PCE comme Dolorès Ibaruri, pourtant très attachée à l'URSS, se sont rebellés contre la politique du PCUS dès la fin des années soixante. Voir AZCARATE Manuel, ZALDIVAR Carlos Alonso : « Sur les relations entre le Parti communiste d'Espagne et le Parti communiste d'Union soviétique (1956-1981) » dans MARCOU Lilly, op. cit.

<sup>127</sup> Socialistes et communistes en Espagne sont favorables au marché commun pour des raisons économiques bien sûr, mais aussi parce qu'ils considèrent alors que l'engagement européen est une composante importante de la consolidation de la démocratie en Espagne. Présents au congrès de la CGT en 1985, les dirigeants des CCOO ont pu évoluer dans les 400 m<sup>2</sup> du hall d'accueil dont les murs étaient entièrement recouverts par des panneaux thématiques. Aucun n'évoquait l'Europe.



les CCOO, c'est uniquement parce qu'il n'y avait pas eu de véritable lien depuis la légalisation du syndicat espagnol <sup>128</sup>.

Coupée des syndicats les plus proches de son univers de référence, la CGT ne pouvait guère compter sur des ouvertures de la part des centrales appartenant à la CES. Les Belges ont pratiquement coupé les ponts à l'initiative du même Georges Debunne qui avait admis ces contacts au cours de la période précédente. La polémique de la fin des années soixante-dix avait marqué les Allemands et les Nordiques et la campagne « Produire français » ne contribuait guère à atténuer le sentiment d'une composante anti-allemande très forte dans la représentation européenne de la CGT d'alors. Les TUC ont en revanche accepté, en septembre 1982, de recevoir officiellement la CGT lors d'un congrès annuel des syndicats britanniques. Les rapports se tendent plus tard, d'abord après la position prise par la CGT à propos du coup d'Etat du général Jaruzelski en Pologne et la suspension du syndicat Solidarité, ensuite à l'occasion de la grève des mineurs britanniques en 1984 quand la CGT développe une grande campagne de soutien à la NUM <sup>129</sup>.

Seuls les Portugais (et le Syndicat de la Principauté de Monaco) entretiennent alors une relation régulière avec la CGT. Les ponts sont coupés avec la CGT grecque en 1985 et la PAO de Chypre prend ses distances en 1987 après un changement de direction. L'Espace de dialogue n'a été qu'une coquille un peu vide, remplie des seules illusions du secrétaire général de la CGT. Après 1985 et le début des réformes de Mikhaïl Gorbatchev en Union soviétique, Henri Krasucki croit au renouveau attractif de la patrie du socialisme. Il envisage encore possible en 1990 de redonner vie et panache à la Fédération syndicale mondiale dans laquelle il a réengagé sa centrale dès son arrivée aux commandes de la CGT.

### **3.1.3 LA FSM, LE RETOUR**

---

<sup>128</sup> Dan sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par Guillaume Devin « Syndicalisme, dimensions internationales », Denis Bonvallot, qui a été permanent de la CGT à la FSM, place sur le même plan les relations entre la CGT et les centrales portugaise, espagnole et grecque [DEVIN, 1990, p 396]. C'est ignorer des nuances très importantes. Avec la centrale portugaise la CGT a tissé des liens denses et durables qui n'ont jamais existé avec les autres.

<sup>129</sup> Relevons toutefois une réunion en février 1985 à Londres entre Henri Krasucki, Norman Willis, le président des TUC et Arthur Scargill, le président de la NUM. Malgré l'important engagement de la CGT en faveur des grévistes, les camions envoyés par la CGT en aide aux familles de mineurs avaient été accueillis sans aucune présence des TUC ni de la Fédération des Mineurs.

Sans qu'elle soit jamais vraiment partie, la CGT a été coupée du domaine de la décision au sein de la FSM après le retrait de Pierre Gensous en 1978. Des désaccords de la CGT sur le fonctionnement de la FSM sont évoqués à l'occasion du Conseil général tenu à Cotonou en octobre 1980. Pierre Gensous rencontre le secrétariat de l'OSI pour tenter de réduire les difficultés. Les tensions s'apaisent et il est sollicité par l'exécutif de la FSM pour préparer la rédaction des documents du congrès à venir. Dès sa prise de fonction, Henri Krasucki décide de participer à la réunion du Bureau de la FSM en septembre 1982. Une rencontre entre la CGT et le secrétariat de l'Internationale a lieu le 14 octobre 1983 à l'issue de laquelle l'évolution des relations est jugée positive : « La coopération de la CGT devrait aller en se renforçant » notamment sur l'Europe, la formation syndicale, le BIT et l'unité <sup>130</sup>. Une difficulté reste évoquée, celle concernant le travail au sein des entreprises multinationales. Les liens se resserrent à l'occasion des échanges franco-soviétiques particulièrement denses au cours de cette période.

Après le congrès de 1978, la CGT avait fini par obtenir que la FSM accepte de régionaliser une part de son activité : une première « commission » avait vu le jour qui n'avait pas fonctionné. L'idée en est relancée en 1983 et une structure se met en place l'année suivante, au moment où l'Espace de dialogue semble bien, en France, demeurer quasi-lettre morte <sup>131</sup>. Un Français occupe le secrétariat de la commission mais le secrétariat de la FSM bride toute initiative spécifique, censure le bulletin et exerce un contrôle stérilisant <sup>132</sup>. La commission Europe a pour objectif essentiel d'organiser des conférences, des séminaires, autant de lieux de rencontres de syndicats appartenant à la FSM avec des centrales appartenant à d'autres Internationales en Europe. La crise des

---

<sup>130</sup> Archives CGT, Boîte Département international, 1979-1985, Compte rendu de réunion du département international.

<sup>131</sup> « L'importance de l'Europe, tant du point de vue politique, économique, syndical, importance reconnue par tous, amène à la conclusion qu'il est nécessaire que la FSM et les centrales affiliées se donnent une conception et des moyens d'y travailler, d'une autre dimension que ceux employés jusqu'ici » ; [Conclusions de la réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des propositions pour la conception du travail de la FSM en Europe, Paris, le 17 février 1983, Fonds Courbe]. Jean-François Courbe, qui a été responsable de la commission Europe de la FSM a confié ses archives personnelles à l'Institut d'histoire sociale. Nous l'avons rencontré avant ce dépôt et il nous a très aimablement fourni des documents photocopiés. Nous y renverrons sous le nom de « fonds Courbe ». Voir entretien en Annexe 2.

missiles au début des années quatre-vingt a alimenté de nouvelles campagnes pour la paix et contre la guerre qui ont connu un écho important dans de nombreux pays européens. Les syndicats se sont mobilisés alors et un certain nombre de contacts est-ouest ont eu lieu, par exemple entre les TUC, voire le DGB et certaines centrales de l'Est (RDA, URSS). Mais comme au cours de la période antérieure, les syndicats occidentaux ont toujours limité ces contacts à une dimension diplomatique sans jamais les considérer comme l'expression d'une alliance syndicale. Les syndicats de l'Est ont accepté la commission Europe avec l'idée de dépasser ce stade et la CGT y a vu une source de moyens pour organiser des contacts d'une certaine surface qu'elle n'avait plus les moyens d'assurer par elle-même.

Le bilan de la commission « Europe » de la FSM n'est pas très dense. Quelques colloques, séminaires ont connu des succès d'audience sans lendemain<sup>133</sup>. Le réinvestissement de la CGT en 1983 n'a pas produit le désenclavement de son rapport à l'Europe au moment où celle-ci entame une nouvelle étape de sa construction. Le projet de marché unique, le regain de la mise en concurrence des espaces nationaux, l'organisation du « dialogue social » ne sont pas perçus comme des changements significatifs. Il faudra encore quelques années pour que la CGT apprécie le changement d'échelle de la construction communautaire et, surtout, la nécessité de prendre à bras le corps une réalité aussi massive pour l'avenir et le présent des travailleurs français.

En 1985, Mikhaïl Gorbatchev entame le programme de réformes qui va emporter dans son maelström le socialisme soviétique. La FSM est prise dans cette tourmente qui disloque les syndicalismes si singuliers de l'Europe de l'Est. Au lieu d'y voir la fin d'un monde, Henri Krasucki perçoit le signe d'un renouveau. Lors du congrès confédéral de mai 1989, la vie de la FSM est encore jugée positivement : « Des progrès ont été réalisés dans l'appréciation de son rôle, dans la prise en compte de la diversité syndicale du

---

<sup>132</sup> La FSM a en effet accepté le principe d'une commission régionale mais sans modification de ses statuts. Ceux-ci sont systématiquement brandis par le secrétariat pour encadrer à sa convenance le travail de la Commission. André Nogier, envoyé à Prague en 1984, se plaint amèrement des conditions dans lesquelles il tente de mener à bien sa tâche dans une note : « Appréciations générales sur le travail à la Commission Europe de la FSM » [note du 27.08.84, fonds Courbe]. Denis Bonvallot lui succède puis Jean-François Courbe.

<sup>133</sup> « Bonvallot avait par exemple réussi à monter un colloque économique à Bruxelles où il y avait eu du beau monde. Moi, j'avais fait à Düsseldorf une conférence en 1989, sur les problèmes d'immigration à laquelle ont participé trois fédérations du DGB, la commission Europe de la FSM et toutes les associations d'immigrés d'Europe. Mais c'était des coups, qui n'ont jamais débouché sur des choses durables » (entretien avec Jean-François Courbe), annexe 2.

monde. Des évolutions sont intervenues dans les méthodes de travail et sa pratique syndicale pour mieux adapter son activité aux caractéristiques professionnelles et régionales et mieux répondre aux stratégies du capitalisme international »<sup>134</sup>.

Le 9 novembre 1989, le mur de Berlin est ouvert et un flot d'Allemands de l'est commence à s'écouler par la brèche, fuyant la RDA naguère vitrine du socialisme soviétique. En Pologne, un membre de « Solidarité », Tadeus Mazowieki, est Premier ministre depuis le 12 septembre et la Hongrie a cessé d'être République « populaire » le 23 octobre.

Un Conseil général de la FSM se tient le 15 novembre à Prague, au milieu des manifestations qui enterrent l'ancien régime<sup>135</sup>. Une certaine confusion règne au milieu de ce tumulte. Henri Krasucki s'emploie à dégager le sens de ce qui est en train de se passer : « Le socialisme s'engage, dit-il, dans une phase nouvelle pour - enfin. - se mettre en mesure de valoriser pleinement toutes les potentialités qu'il recèle ». Il rappelle que la CGT a, en de nombreuses occasions, signifié à ses alliés du monde socialiste l'importance de la démocratie qui, au moment où il parle, submerge les vieilles bureaucraties. Le secrétaire général de la CGT prend alors pour la régénération démocratique du socialisme soviétique ce qui n'en est que le rejet. Il croît à un avenir pour la FSM puisque les événements donnent raison à la CGT : les propositions existent, qui peuvent relancer la vie de la FSM. Celle-ci, en fait, meurt le jour où le Conseil central des syndicats soviétiques (qui se meurt lui-même) l'abandonne à son sort. Lors du congrès de la CGT de 1992, Ibrahim Zakaria, le président de la FSM, reconnaît les difficultés à penser l'avenir tout en ajoutant ce singulier aveu : « Ces discussions se poursuivent dans une atmosphère vraiment saine qui prévaut parmi nos organisations maintenant, que nous pouvons maintenant respirer un air vraiment pur, pleinement syndical » (sic)<sup>136</sup>.

### 3.2 *LA CGT HORS LES MURS, LE TYPE « AUTO-AFFIRMATIF »*

---

<sup>134</sup> *Le Peuple*, 22 juin 1989, compte rendu du 43<sup>ème</sup> congrès, p 237.

<sup>135</sup> De grandes manifestations parcourent la « Révolution de velours » jusqu'à l'élection de Vaclav Havel à la Présidence de la République le 29 décembre 1989.

<sup>136</sup> *Le Peuple*, 27 février 1992, 44<sup>ème</sup> congrès de la CGT, compte rendu, p 242.

Peut-on déduire du type d'engagement de la CGT dans l'international des éléments de connaissance de la centrale syndicale conformément à l'ambition que nous avons formulée dans notre introduction ? La confrontation à son « homologue » italienne, dont nous avons évoqué ici les moments les plus importants, permet de souligner certains traits durables de l'identité de la centrale française qui parcourent l'après-guerre jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Entre la CGT et la CGIL, deux différences s'accusent qui traversent leurs rapports au sein du Comité permanent de Bruxelles comme dans l'ensemble de leurs relations : la question de l'Europe et celle de la FSM. Mais ces divergences n'apparaissent jamais seules. Elles s'expriment le plus souvent à partir d'autres oppositions comme celles sur l'unité ou l'autonomie du syndicalisme. Ces deux questions en évoquent d'autres à leur tour, l'ensemble participant de la conception du syndicalisme « de masse et de classe » et des rapports construits entre le syndicalisme et les travailleurs, entre le syndicalisme et le politique, entre le syndicalisme et la société. Les différences entre la CGT et la CGIL se sont heurtées à quelques reprises au cours de leurs moments de collaboration. L'une de ces occasions est survenue à Milan du 13 au 15 octobre 1967, lorsque les deux centrales ont réuni une conférence commune avec deux cent de leurs responsables <sup>137</sup>.

Nous allons revenir sur cet épisode car il montre bien, sur fond de différences entre la France et l'Italie, la manière également différente dont les deux centrales conçoivent leur « besogne » syndicale. Nous tenterons à partir de ces exemples de préciser les sources auxquelles s'alimentent les visions du monde si diverses de la CGT et de la CGIL.

Les contextes politiques et sociaux des deux pays transparaissent dans les interventions des deux centrales à Milan. En France, 1967 est une grande année d'unité et de mobilisation. La CGT est engagée dans une longue période de stratégie frontiste. Elle a conclu, l'année précédente, un accord d'unité d'action avec la CFDT qui se traduit par

---

<sup>137</sup> Proposée par les Italiens, l'initiative visait à souder l'action commune en Europe en impliquant les diverses déclinaisons de responsables des deux confédérations. Le résultat fut à peu près exactement à l'inverse du but proclamé. De la Conférence de Milan naît la première prise de distance importante après l'élan unitaire de la phase d'installation du CP. Les interventions à la conférence de Milan ont été en partie reproduites dans le numéro 2 du « Bulletin du comité permanent CGT-CGIL » à la fin de 1967. Elles figurent *in extenso* dans la chemise « conférence de Milan » de la boîte 1 relative au CP. Les interventions de Livio Mascarello et Agostino Novella ainsi que l'intervention de clôture de Georges Séguéy ont été publiées dans Le Peuple, 1<sup>er</sup>-15 novembre 1967.

une hausse importante des conflits ; la politique économique de « stabilisation » poursuivie depuis 1961 par le gouvernement ne cesse d'entretenir l'atonie de l'économie qui provoque une montée du chômage tandis que le patronat refuse toute négociation centrale avec les organisations syndicales ; au printemps 1967, la CGT présente un « plan de mesures immédiates pour l'emploi » et une grève interprofessionnelle, appelée par l'ensemble des syndicats (sauf la CGC) le 17 mai, rassemble 200 000 personnes dans les rues de Paris ; contre les ordonnances d'août 1967 réformant la Sécurité sociale, un front commun a été constitué, jusqu'à Force ouvrière et, au moment même où s'ouvre la conférence de Milan, vient de s'achever une « semaine d'action » CGT-CFDT. La dynamique unitaire s'inscrit également dans le champ politique : le résultat des élections législatives rend palpable l'idée d'un rassemblement victorieux des forces de gauche et la stratégie du programme commun proposée par le Parti communiste à ses alliés de gauche semble en bonne voie.

De son côté, l'Italie est en période de reprise économique après une récession qui a trouvé son apogée en 1965<sup>138</sup>. Le troisième gouvernement de centre gauche est pris dans l'immobilisme tandis que la croissance économique retrouvée amplifie encore les écarts entre le Nord et le Sud ; elle provoque une nouvelle montée massive de jeunes ouvriers vers les villes du nord, qui met à rude épreuve les capacités d'encadrement des syndicats<sup>139</sup>. Les conditions de vie et de travail difficiles des grandes métropoles du nord préparent le terreau de la grande explosion de l'automne chaud. Pour l'heure, les syndicats sont unis dans la métallurgie et la dynamique unitaire domine le débat syndical confédéral. La « Fédération » des confédérations voit le jour en 1967 mais bien des obstacles demeurent encore au rapprochement organique entre les trois organisations. La conférence de Milan intervient au moment où vient de se clore à Ariccia une importante conférence de la CGIL. Le débat qui s'y est déroulé entre socialistes et communistes portait sur plusieurs questions clés qui vont être au centre de la discussion à Milan : l'unité, les rapports partis-syndicats et la « programmation économique ».

---

<sup>138</sup> A l'automne 1963, la Banque centrale italienne a décidé de resserrer le crédit pour lutter contre l'inflation. Il s'en est suivi une augmentation rapide du chômage et une baisse de la consommation. En 1965, les syndicats sont en position de faiblesse avant que, en 1966, une vague conflictuelle très forte ne les replace en position ascendante. L'Italie compte 310 millions d'heures de grève en 1966 dont la moitié dans le secteur métallurgique ; TURONE Sergio, op.cit. ; GINSBORG Paul (1989) : *Storia d'Italia dal dopoguerra a oggi, Società e politica 1943-1988*, Turin, Einaudi.

<sup>139</sup> GRISONI Dominique, PORTELLI Hugues, op. cit.

### 3.2.1 AUTONOMIE ET PROGRAMMATION ECONOMIQUE

En dehors de l'appréciation du marché commun qui montre à nouveau l'écart de perspective entre les deux centrales, le dialogue se poursuit à Milan sur la conception de l'unité, thème récurrent des oppositions entre la CGT et la CGIL.

La question de l'unité est fondamentale parce qu'elle recouvre d'autres dimensions politiques et stratégiques : l'autonomie syndicale, le rôle du syndicat dans la société. Ces deux thèmes s'y reflètent à cette époque à travers le débat sur la « programmation économique ». Les discours de Henri Krasucki et de Luciano Lama à Milan permettent, parce qu'ils se répondent explicitement, de bien mesurer les deux types d'approche. Henri Krasucki précise la manière dont la CGT entend voir se réaliser en France les grandes réformes structurelles :

« S'agissant de la situation en France, nous partons du point de vue suivant : le développement de la concentration est tel et il nécessite des moyens si considérables que les monopoles ne peuvent y parvenir sans être directement financés par l'Etat. (...) C'est pourquoi nous posons comme revendication la nationalisation progressive mais réelle des monopoles dans les principaux secteurs de l'économie. Une nationalisation démocratique, c'est-à-dire assurant à la fois l'autonomie de gestion dans le cadre d'un plan réellement démocratique et une gestion intérieure de ces nationalisations dans laquelle les syndicats auront le rôle qui leur revient.(...) Ce sont précisément ces questions qui sont à l'ordre du jour dans notre pays, elles sont au centre des discussions qui se poursuivent au sein des forces de gauche dont l'unité a fait déjà de grands progrès et qui deviendra inébranlable lorsqu'elles seront parvenues à définir un programme commun de gouvernement. Pour notre part, nous intervenons dans ce sens dans le débat, car les travailleurs ne veulent pas remplacer le pouvoir gaulliste par n'importe quoi »<sup>140</sup>.

Pour Henri Krasucki, tout changement réel, toute réforme aux effets durables sur la logique économique passe par l'alternative politique représentée par l'action

gouvernementale des partis de gauche. Luciano Lama récuse cette « alternative draconienne » :

« Nous pensons que les luttes pour une série de réformes économiques qui influencent profondément le pouvoir des monopoles [peuvent] être proposées dans l'immédiat, dans la situation politique actuelle, avec de grandes chances d'un développement unitaire. Voilà pourquoi la CGIL, tout en ne votant pas contre le plan <sup>141</sup>, a indiqué une série de réformes qui concernent l'agriculture et la propriété de la terre, la Sécurité sociale et la politique des impôts, le contrôle des investissements publics et privés, l'action de l'industrie d'Etat et qui visent à réaliser aujourd'hui des transformations profondes dans l'économie pour garantir l'emploi, pour éliminer les déséquilibres territoriaux et sectoriels, pour augmenter les revenus du travail. C'est sur la base d'une telle expérience (...) que ces derniers jours, les trois confédérations ont pu présenter un document important pour la politique de l'emploi lors de la discussion du plan économique. Il est donc nécessaire d'arriver à la reconnaissance de cette exigence par une élaboration autonome que le syndicat n'emprunte à personne mais qui naît de son expérience directe de lutte ; l'unité d'action est obtenue généralement comme résultat, parfois d'une longue période d'expériences, de débats, d'études qui deviennent au fur et à mesure de plus en plus unitaires même si l'on part de positions assez éloignées les uns des autres » <sup>142</sup>.

Si, pour Henri Krasucki, la question de l'unité est avant tout une question de l'ordre du parti dans son rôle de construction du changement, elle est pour Luciano Lama une question consubstantielle à l'action et au rôle du syndicat dans la société : les syndicats italiens rencontrent à ce moment-là des tensions dans leur rapport au politique qui sont, en grande partie, liées au processus de rapprochement unitaire entamé depuis 1963 dans

---

<sup>140</sup> Note ronéo « Intervention du camarade Henri Krasucki, secrétaire de la CGT à la conférence de Milan » [Archives CGT, CGT-CGIL, Boîte 1].

<sup>141</sup> Luciano Lama évoque ici le vote des députés syndicalistes de la CGIL lors de l'adoption à la Chambre du Plan Pieraccini. Voir plus loin.

<sup>142</sup> Note ronéo « Intervention du camarade Luciano Lama, secrétaire de la CGIL, à la conférence de Milan » [Archives CGT, Boîte 1]. N'oublions pas que Luciano Lama ne parle pas seulement à la CGT mais aussi à une centaine de responsables de la CGIL : parmi les fédérations ou les provinces présentes dans la délégation italienne, certaines ne partagent pas les orientations de la direction confédérale. La grande diversité interne est un autre trait de différence entre la CGT et la CGIL. Elle est liée à la reconnaissance des sensibilités politiques au sein du syndicat.



la métallurgie et qui commence à atteindre les confédérations. Ce qui est en jeu ici, c'est la capacité du syndicalisme à proposer, par sa démarche propre des réformes de structures à travers l'élaboration de plans économiques. Ce débat avait été refermé au sein de la CGT en 1955, lors du rejet du programme économique de reconstruction élaboré au cours des années précédentes par Pierre Le Brun et son équipe (voir chapitre précédent). La CGIL elle-même avait adopté en 1949-1950, un plan économique pour la reconstruction<sup>143</sup>. Mais le débat n'avait pas suivi le même cours qu'en France, en particulier en raison de la nature très particulière des rapports syndicats-partis maintenus en Italie jusqu'au milieu des années soixante.

En effet, les dispositions du Pacte de Rome (1943) qui ont présidé à la création de la confédération unitaire italienne acceptaient largement le cumul des charges politiques et syndicales. Elles n'ont pas été modifiées après les différentes scissions : chaque centrale nouvellement créée a conservé les règles autorisant le cumul, ce qui a conduit à cette situation où des dirigeants de la CGIL, de la CISL et de l'UIL pouvaient être en même temps secrétaires du parti dont ils étaient adhérents mais aussi députés ou sénateurs. Au congrès de Bologne de la CGIL, en 1965, une première série de mesures avait été prise visant à empêcher le cumul des mandats politiques et électifs avec des mandats syndicaux au niveau des chambres du travail et des syndicats provinciaux. Mais les dispositions équivalentes pour les dirigeants confédéraux ou les responsables de fédérations ne seront adoptées qu'au congrès de 1973. Depuis le début des années soixante, l'association du Parti socialiste aux gouvernements de centre gauche posait avec acuité ce problème à la Confédération notamment lors de l'adoption des différents « plans économiques »<sup>144</sup>.

---

<sup>143</sup> Voir SANTI Fernando (1979) : *Per un sindacato moderno, scritti e discorsi a cura di G. Lauzi*, Roma, Editrice Sindacale Italiana, pp 133-164. Nous n'aborderons pas ici le détail des positions de la CGIL sur la programmation économique et les réformes de structures. Voir COUFFIGNAL Georges, op. cit., pp 252-254, WEBER Henri, op. cit., pp 115-122 et TRENTIN Bruno : « Politique des revenus et planification » dans *Les Temps Modernes*, n° 219-220, août-septembre 1964, pp 368-401.

<sup>144</sup> La participation du PSI au gouvernement après 1963 n'avait pas été mal accueillie dans le camp communiste : elle s'inscrivait dans un moment de grand débat au sein du PCI ouvert après 1956, non seulement sur les « révélations » du rapport Krouchtchev, mais aussi sur la stratégie conduite par le Parti lors de la « grande transformation » qui avait affecté l'Italie au cours des années cinquante. En 1960, la crise chinoise au sein du mouvement communiste international (MCOI) relançait la question des rapports avec les pays du « socialisme réel » tandis que la crise du « centrisme italien » (l'alliance entre les libéraux la DC et les sociaux démocrates) ouvrait une nouvelle époque : WEBER Henri, op. cit. En encourageant la participation socialiste, les communistes espéraient alors jouer un rôle nouveau dans le processus politique en Italie.

Le vote du « Plan Pieraccini » notamment, en 1966, avait gravement divisé les dirigeants de la CGIL entre partisans et adversaires du plan. Pour sauvegarder l'unité de la confédération, un compromis singulier fut conclu, qui précipita le débat sur l'incompatibilité. Il fut en effet décidé que les députés qui étaient en même temps dirigeants de la confédération s'abstiendraient à la Chambre sur le vote <sup>145</sup>. Cette décision conservatoire avait déclenché un long débat sur le cumul dont un épisode venait d'avoir lieu lors de la conférence d'Ariccia, juste avant l'ouverture de la conférence de Milan <sup>146</sup>. Un long processus était alors entamé, qui allait conduire, une vingtaine d'années plus tard, à la suppression de tendances politiques au sein de la Confédération. Pour l'heure, les tendances restent la règle, elles sont la condition du maintien de l'unité de la centrale ; mais cette existence est désormais encadrée par l'exigence d'une autonomie par rapport aux partis, destinée à libérer un espace politique propre au mouvement syndical. L'autonomie est alors la condition de la construction unitaire inter-confédérale et elle permet aussi au syndicalisme d'exprimer une capacité à produire des représentations politiques non dépendantes du jeu des partis sur la scène parlementaire <sup>147</sup>.

La CGIL a construit et maintenu son unité à partir d'un accord politique entre communistes et socialistes, constitué en 1943 et refondu après 1956, lorsque le Parti de Pietro Nenni a abandonné la politique de Front populaire. C'est un choix stratégique de long terme qui est alors opéré au sein du communisme italien et de larges pans de

---

<sup>145</sup> Ce qui donna à la Chambre un spectacle étonnant et jamais réédité par la suite. En effet, Giovanni Mosca intervint sur le temps de parole des socialistes (qui votaient pour le plan) en expliquant pourquoi il s'abstiendrait avec des arguments favorables au plan tandis que Agostino Novella intervenait sur le temps du groupe communiste (qui votait contre) pour expliquer son abstention avec des arguments hostiles au plan. Vittorio Foa, député du PSIUP, refusa cette mascarade, vota contre le plan et posa avec vigueur la question de l'incompatibilité. L'unité interne du syndicat, plaïda-t-il, ne doit pas relever de compromis parlementaires dont la responsabilité incombe aux partis. L'apparition d'un « parti syndical » aux positions propres menace l'accord constitutif de l'unité interne de la CGIL. L'unité syndicale doit se construire comme synthèse entre différentes évaluations de la réalité sociale, à partir du mouvement de la société et non des représentations politiques pré-construites. Il s'en explique dans son discours à la Chambre publié le 26 mars 1967 par « *Mondo nuovo* » et reproduit dans FOA Vittorio (1984) : *La cultura della CGIL*, Turin, Einaudi, pp 169-181.

<sup>146</sup> La Fédération de la métallurgie de la CGIL (FIOM) venait d'annoncer sa décision de renoncement au cumul et Bruno Trentin a été le premier « député syndical » à déclarer qu'il renonçait à sa candidature aux élections législatives.

<sup>147</sup> Dans les années qui suivront, la CGIL s'engagera, avec les autres syndicats, dans la voie d'une recherche de négociation de « réformes de structure » et d'une « austérité négociée ». Voir COUFFIGNAL Georges, op. cit. pp 252-257, WEBER Henri, op. cit. pp 115-122 ; Cités dans MOURIAUX René (1979) : *L'Eurocommunisme et le syndicalisme : le cas français*, Document de travail, CEVIPOF-FNSP.

l'orientation politique ultérieure de la CGIL dépendront de ce choix initial <sup>148</sup>. La diversité des communistes, celle, plus grande encore, des socialistes (notamment après la création du PSIUP) ont favorisé cette conception « organique » de l'unité qui s'apparentait, pour les dirigeants de la CGT, à des « arrangements à l'italienne ». En France, la question unitaire est récurrente dans la CGT. Elle obéit à des rythmes politiques liées aux oscillations du PCF. Plus qu'un choix stratégique, c'est une succession de tactiques momentanées et fragiles : une ouverture a lieu au début des années soixante, puis la CGT se crispe après Mai 68. Elle revient à l'unité dans la phase du programme commun de la gauche avant le tournant sectaire de la fin des années soixante-dix. Le débat sur les plans économiques connaît un peu les mêmes récurrences. En octobre 1950, le Comité confédéral de la CGT avait adopté un « Programme économique de paix, d'indépendance nationale et de progrès social » qui resta au cœur des deux congrès confédéraux de 1951 et de 1953. Dans la préface à sa publication en mai 1953, Benoît Frachon présentait le programme, devenu « Pour une économie de Paix, d'indépendance nationale et de progrès social », comme « un instrument de travail indispensable » qui « peut être réalisé dès maintenant dans le cadre d'une politique de paix et de progrès social ». Il franchissait là une ligne jaune inacceptable par le Parti. Celui-ci exigea (et obtint) que la CGT dénonce une élaboration qui dépassait manifestement le cadre des attributions syndicales dans la répartition des rôles entre la CGT et le Parti communiste <sup>149</sup>. La question néanmoins réapparaît dans le champ revendicatif : en 1967, avec l'élaboration d'un « plan de relance revendicatif » ou encore dans les initiatives de telle ou telle fédération <sup>150</sup> ou à l'occasion des « propositions »

---

<sup>148</sup> Vittorio Foa attribue cette conception « organique » de l'unité à Palmiro Togliatti qui, en 1943, avait défini comme essentielle la nécessité d'un accord avec la Démocratie-chrétienne. Il s'agissait pour lui d'un choix stratégique, un choix démocratique de rupture avec les conditions d'installation du fascisme. Celui-ci s'était imposé dans les années vingt à la faveur d'une rupture entre la classe ouvrière et les classes moyennes. Après-guerre, les employés et les petits bourgeois sont représentés par la DC et la consolidation de la démocratie passe par la recherche d'une alliance avec elle. Cette alliance, impossible à maintenir dans le champ des partis, pouvait se mettre en place dans le syndicat ce qui supposait d'admettre une certaine autonomie du champ syndical vis-à-vis du champ politique, condition du maintien de l'unité de la CGIL (entretien avec Vittorio Foa, non reproduit en Annexe 2). L'expérience du fascisme est une différence déterminante dans les cultures politiques des gauches italienne et française. Elle est particulièrement visible dans la conception de l'unité et dans l'organisation interne des deux centrales syndicales.

<sup>149</sup> BARJONNET André (1968) : *La CGT*, Paris, Editions du Seuil, p 85.

<sup>150</sup> La Fédération de la Métallurgie formule à la fin des années soixante-dix des propositions industrielles à propos de la Sidérurgie. Elles seront cependant écartées pour réformisme. Voir la brochure : *Les solutions de la FTM-CGT*, le Guide du Militant de la métallurgie CGT, novembre 1978, n° 136. Cité par MOURIAUX René, op. cit.

formulées par l'Union des ingénieurs et cadres (UGIC puis UGICT)<sup>151</sup>. Mais la « programmation économique » reste entachée en permanence du soupçon de réformisme. Facteur d'intégration, elle fait la part trop belle aux experts et aux techniciens et engage le syndicat dans la voie de la collaboration avec le patronat. Mais surtout, elle interfère avec le rôle du Parti, dépositaire de la responsabilité du programme et de la conscience de classe ouvrière.

### **3.2.2 AUTONOMIE ET CONSCIENCE DE CLASSE**

La question de l'autonomie renvoie à d'autres dimensions théoriques, importantes non seulement au sein du mouvement communiste mais dans le mouvement ouvrier dans son ensemble : le syndicalisme peut-il construire sur la base de son expérience, un point de vue autonome émergeant dans le politique ? Ou encore, replacé dans des enjeux théoriques encore en amont, d'où procède la conscience de classe de la classe ouvrière et comment s'articulent, sur ce plan, les rapports respectifs entre syndicat, parti et classe ouvrière ? Si les différences entre CGT et CGIL n'ont jamais été posées en ces termes, les enjeux qu'ils recouvrent se lovent néanmoins, nous semble-t-il, au cœur des oppositions.

Ces questions ont une histoire dans le mouvement ouvrier en Europe. Elles se présentent au début du siècle comme critique de gauche de la social-démocratie (notamment allemande) accusée de corseter l'action ouvrière et d'enfermer la conscience de classe des ouvriers dans le carcan de la bureaucratie de parti<sup>152</sup>. Le débat s'élargit après la révolution bolchevique à une critique du communisme soviétique accusé par différents courants de gauche de substituer la « vérité » auto-proclamée de la direction du parti à la dynamique émancipatrice de l'action ouvrière. L'opposition théorique est relancée dans les années vingt après les expériences révolutionnaires allemande, autrichienne et

---

<sup>151</sup> DESCOSTES Marc, ROBERT Jean-Louis (dir) (1984) : *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris Editions ouvrières.

<sup>152</sup> Voir les thèses (différentes) de Roberto Michels et de Rosa Luxemburg. MICHELS Roberto (1971) : *Les partis politiques*, Paris, Flammarion ; LUXEMBURG Rosa plusieurs ouvrages dont : *Grèves de masse, parti et syndicats* ; *Réforme sociale ou Révolution* ; *Marxisme contre dictature*, tous textes parus aux Editions Spartakus. Notons que dans « Que faire » (1902), Lénine ne fait que radicaliser les thèses de la II<sup>ème</sup> Internationale sur le rapport syndicat-parti en les adaptant à la situation de la Russie de l'époque : régime quasi-féodal, poids des masses paysannes, faiblesse numérique et politique de la classe ouvrière etc.

hongroise. Deux registres critiques s'expriment alors, l'un provenant de l'extérieur, l'autre au sein du mouvement communiste international : représentatif du premier, Anton Pannekoek rompt aussi bien avec le modèle sclérosé de la social-démocratie qu'avec l'autoritarisme de parti qu'incarne pour lui la révolution russe. La figure opposée au bolchevisme est celle du « socialisme des conseils » qui s'appuie sur les mobilisations révolutionnaires en Allemagne et sur l'éphémère République de Béla Kun en Hongrie (1919). Anton Pannekoek récuse la notion de parti guide et oscille entre le spontanéisme et la reconnaissance de la nécessité d'une forme organisée et centralisée dans l'accomplissement de la révolution <sup>153</sup>. Il s'appuie sur Rosa Luxemburg qui s'était heurtée dans l'avant-guerre à la social-démocratie et après 1917 au communisme de Lénine sur la question du rôle des masses dans la conduite du processus révolutionnaire. Pour Lénine (comme pour Kautsky), la conscience de classe du prolétariat lui est apportée du dehors : aliénée dans les rapports de production capitaliste, la classe ouvrière ne peut pas accéder spontanément à la conscience de classe. Seule l'action du parti lui permet d'accéder à la connaissance de ses tâches, car le parti est détenteur, grâce à ses intellectuels bourgeois, de l'expérience du mouvement ouvrier et du savoir marxiste de la révolution <sup>154</sup>.

Pour Rosa Luxemburg, comme pour Anton Pannekoek et d'autres qui récusent le centralisme des deux Internationales rivales, ce n'est pas le parti qui doit faire la révolution mais la classe ouvrière elle-même <sup>155</sup>. La dialectique entre « spontanéisme » et « conscience de classe » qui est au cœur de la lutte quotidienne des ouvriers doit aussi

---

<sup>153</sup> BRICIANIER Serge (1977) : *Pannekoek et les conseils ouvriers*, Textes choisis et présentés par ..., Paris, EDI.

<sup>154</sup> « Les ouvriers, avons nous dit, *ne pouvaient pas avoir* encore la conscience social-démocrate. Celle-ci ne pouvait leur venir que de l'extérieur. L'histoire de tous les pays atteste que, par ses seules forces, la classe ouvrière ne peut arriver qu'à la conscience trade-unioniste, c'est-à-dire à la conviction qu'il faut s'unir en syndicats, se battre contre les patrons, réclamer du gouvernement telle loi nécessaire aux ouvriers, etc. Quant à la doctrine socialiste, elle est née des théories philosophiques, historiques économiques, élaborées par les représentants cultivés des classes possédantes, par les intellectuels. Les fondateurs du socialisme scientifique contemporain, Marx et Engels, étaient eux-mêmes, par leur situation sociale, des intellectuels bourgeois ». Lénine (1902) : *Que faire ?*, Paris Seuil, 1966, p 85. La notion de « courroie de transmission » apparaît dans « Le rôle et les tâches des syndicats » (1922) dans LENINE Vladimir : *Textes sur les syndicats*, Moscou, Editions du Progrès, 1970.

<sup>155</sup> Sur l'analyse de ces courants et leurs héritiers voir GOMBIN Richard (1971) : *Les origines du gauchisme*, Paris, Seuil.

guider l'articulation entre le parti et les masses <sup>156</sup>. Les deux ouvrages de Karl Korsch (Marxisme et philosophie) et de Georgy Lukacs (Histoire et conscience de classe), qui paraissent en 1924, replacent le débat sur un axe philosophique en réouvrant la question du lien entre théorie et pratique. Ils sont tout deux condamnés pour « historicisme » par la III<sup>ème</sup> Internationale et si Karl Korsch s'éloigne dès lors des rives du communisme orthodoxe, Georgy Lukacs y demeure au prix d'une autocritique assez superficielle. Lukacs, qui a été ministre de la Culture du gouvernement de Béla Kun, est aux prises avec la même tension que Rosa Luxemburg : homme de parti, il ne saurait remettre en cause le rôle dirigeant de celui-ci ; en même temps, il fait de la « philosophie de la praxis » le lieu même où l'« activité critique pratique du prolétariat » est inséparable de l'évolution de la société <sup>157</sup>. Pour lui, la conscience de classe est motrice de l'histoire, du mouvement de la société et de la classe dominée elle-même. Ce n'est pas un thaumaturge extérieur à sa propre histoire qui délivrera la classe dominée du fardeau de sa situation objective mais son action même dans la société présente : « Comment la possibilité objective de la conscience de classe peut-elle se réaliser effectivement ? Si cette question ne concernait autrefois que des individus extraordinaires (...), elle est aujourd'hui posée à toute la classe : c'est la question de la transformation interne du prolétariat, de son mouvement pour s'élever au niveau objectif de sa mission historique ». La méthode, c'est le « Conseil ouvrier révolutionnaire » qui, dit Lukacs, « est une des formes pour lesquelles la conscience de la classe prolétarienne a lutté

---

<sup>156</sup> Rosa Luxemburg se méfiait de l'autoritarisme de parti mais elle n'a pu clarifier ce qui reste une ambiguïté de son positionnement théorique, ambiguïté qui permet de riches interprétations de son œuvre. Voir notamment : GUÉRIN Daniel (1971) : *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Paris, Flammarion. En 1916, à l'occasion de la discussion des « Thèses sur les tâches de la social-démocratie internationale », elle défend une conception centralisée de l'action révolutionnaire mais elle s'oppose néanmoins à Lénine.

<sup>157</sup> « L'essence méthodologique du matérialisme historique ne peut donc pas être séparée de « l'activité critique pratique » du prolétariat : toutes deux sont des moments du même processus d'évolution de la société » LUKACS Georgy (1974) : *Histoire et conscience de classe*, Paris, éditions de Minuit, 1<sup>ère</sup> édition 1974, p 41. Lukacs invite à l'appréhension hégélienne de l'œuvre de Marx. Sans connaître les Manuscrits de 1844, il s'attarde néanmoins sur les œuvres de jeunesse de Marx et insiste sur la dette que celui-ci reconnaît à l'égard de Hegel. Si Lénine a, lui aussi, « découvert » l'importance de *La Logique* dans l'œuvre de Marx, il n'en va pas de même de ses successeurs à la tête du Parti communiste d'URSS. Staline, et bien d'autres, dénonceront avec la plus extrême vigilance cette liaison entachée, selon eux, d'historicisme, d'idéalisme et de subjectivisme. A la tribune du 5<sup>ème</sup> congrès de la III<sup>ème</sup> Internationale (1924), Zinoviev condamne « le danger pour l'existence du mouvement communiste international » du révisionnisme des « deux professeurs » (Lukacs et Korsch). WATNIK M : « Relativism and Class Consciousness : Georg Lukacs » dans LABEDZ Leopold (dir) (1962) : *Revisionism*, Londres, Allen and Unwin. Cité par GOMBIN Richard, op. cit., p 62. La condamnation de Lukacs sonne le glas du marxisme vivant dans le Mouvement communiste international.

depuis sa naissance »<sup>158</sup>. Le Conseil ouvrier est le moyen par lequel la classe ouvrière s'arrache de sa condition d'aliénée pour parvenir à la conscience de ses buts. La lutte des classes n'est pas qu'une lutte contre l'ennemi extérieur, c'est aussi « une lutte du prolétariat contre lui-même : contre les effets dévastateurs du système capitaliste sur sa conscience de classe ». Pour ces courants critiques de la III<sup>ème</sup> Internationale, cette institution de la classe « toute entière » comme acteur social et politique et comme sujet de la révolution suppose l'outil que représente le parti mais ils réfutent en même temps la délégation sur le parti qui conduit à transformer la dictature du prolétariat en une dictature sur le prolétariat. Cette tension théorique et pratique traverse l'histoire du communisme et de sa contestation de gauche au début des années vingt. Elle s'éteint au sein de l'Internationale lors de la prise en main stalinienne du PCUS et les éliminations successives des dirigeants historiques du Bolchevisme. Le débat se poursuit néanmoins ailleurs avant d'être consommé dans les processus de « bolchevisation » qui affectent la quasi-totalité des partis communistes. Il a traversé le PCI lors de sa constitution et de la longue crise qui a entouré sa naissance (1920 à 1923). Avec le souvenir de *l'Ordine Nuovo*, il n'a jamais disparu tout à fait du communisme transalpin pour trouver, dans l'Italie des années soixante et soixante-dix, un terrain de renouvellement exceptionnel. Une grande différence entre les communismes français et italien est que cette tension est présente au sein du communisme en Italie tandis qu'elle lui est entièrement extérieure de ce côté-ci des Alpes.

En France, la question a été, sous d'autres formes, au cœur des oppositions entre les syndicalistes révolutionnaires, les allemanistes et les guesdistes avant 1914. Elle s'est cristallisée autour du contenu de la « dictature du prolétariat » au congrès du Parti socialiste à Tours, en 1920. Dans la CGT, le débat sur les relations entre partis, syndicats et classe ouvrière a eu lieu avec vigueur dès les premières assemblées

---

<sup>158</sup> Ibid. p 106.

statutaires en 1919<sup>159</sup>. Une opposition s'exprime au sein de la CGTU : la minorité syndicaliste révolutionnaire conteste l'articulation imposé par la révolution russe entre le parti et les syndicats après que la majorité communiste ait fini par l'accepter (1927). En 1936, lors de la fusion de la CGT et de la CGTU, le débat prend une forme appauvrie qu'il gardera par la suite en se concentrant sur la question du cumul des mandats politiques et syndicaux. Seul le groupe de « La Révolution prolétarienne » et sa Ligue syndicaliste, réunis autour de Pierre Monatte et de Maurice Chambelland, continuent à faire vivre dans la centrale unifiée les questions transmises par le syndicalisme révolutionnaire. Mais c'est un débat qui ne sera plus porté qu'à l'extérieur du communisme français et bientôt à l'extérieur de la CGT.

En 1945, le « syndicalisme de masse et de classe » théorisé par Benoît Frachon en juin 1936 résout la question d'une manière linéaire et sans ambivalence : le syndicat rassemble les travailleurs sur une base large (de masse), « sans exclusive », dit-on, et à partir de leurs revendications économiques. Son rôle est d'unifier les travailleurs autour de thèmes centraux correspondant aux grands types de besoins sociaux<sup>160</sup>. Mais le rôle du syndicat est aussi de les engager dans la lutte des classes qui conduit à la prise de conscience de l'opposition centrale entre les travailleurs et le capital. Cette prise de conscience est d'abord économique, elle ne s'élargit à la conscience des buts ultimes de l'action que dans une rencontre avec le parti, avec ses idées et son programme. Le parti est le garant non seulement de l'unité politique de la classe mais aussi, par son programme, des alliances que le syndicat peut mettre en œuvre avec d'autres couches sociales victimes du capital.

---

<sup>159</sup> Rappelons que parmi les 21 conditions imposées au Parti socialiste pour son adhésion à la Troisième internationale, plusieurs évoquent explicitement un contrôle strict des cellules communistes sur « les organisations du mouvement ouvrier » (2<sup>ème</sup> condition) et la nécessité pour les cellules communistes de « gagner les syndicats, les conseils d'ouvriers et d'usines, les coopératives et les autres organisations de masse d'ouvriers » (9<sup>ème</sup> condition). En outre « les cellules communistes doivent être entièrement subordonnées à l'ensemble du parti » (idem). On sait que les communistes de la CGTU tenteront sans grand succès auprès du Kremlin d'atténuer la portée impérative de cette condition afin de l'acclimater à la tradition syndicale française. Les 21 conditions sont reproduites en Annexe 2 dans LEFRANC Georges (1966) : *Histoire des doctrines sociales de l'Europe contemporaine*, Paris, Aubier, 2 tomes, et dans BRON Jean (1968), (1970) : *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières. 2 volumes.

<sup>160</sup> « Les aspirations collectives ne se façonnent pas à partir des idées que l'on peut avoir sur la société future ni avec des intentions, mais s'expriment à partir des besoins immédiats de façon à permettre de rassembler tous les intéressés » ; Henri Krasucki, *L'Humanité*, 17 novembre 1971. Henri Krasucki répond à une interpellation d'Edmond Maire qui avait déclaré, dans un éditorial de *Syndicalisme* que « les revendications de la CGT découlent d'une théorie ». Cité par MOURIAUX René (1982) : *la CGT*, Paris, Seuil, p 128.



Ce schéma est, grossièrement, celui qui structure le rapport entre classe ouvrière, syndicat et parti dans l'univers du communisme français. Il n'est guère contesté par les socialistes qui se contentent, avec Force ouvrière, d'un rappel formel de l'indépendance adossé à une Charte d'Amiens d'où a disparu toute référence à la « double besogne » réformiste et révolutionnaire de l'action syndicale. Les groupes d'extrême-gauche contestent le réformisme du PCF et si certains, dans les rangs trotskistes notamment, mettent l'accent sur la démocratie de base et le rôle des conseils ouvriers, ils ne remettent guère en cause le schéma de la « courroie de transmission » que la plupart de ces groupes pratiquent à leur échelle. Seuls quelques courants comme « Socialisme ou barbarie », au cours des années cinquante et soixante, ou encore le courant autogestionnaire pabliste de l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire) dans les années soixante-dix, considèrent cette question décisive dans la conception du mouvement ouvrier mais ils n'influencent guère les débats du mouvement communiste et pas davantage ceux de la CGT <sup>161</sup>. La crise que connaît le Parti communiste français en 1956, après l'intervention soviétique en Hongrie, montre l'impensé de la relation du Parti aux masses : les conseils ouvriers surgis au cœur du soulèvement hongrois sont qualifiés de « contre-révolutionnaires » ; ils sont opposés au « rôle dirigeant » du Parti dépositaire une fois pour toutes de la conscience de classe et du devenir historique de la classe ouvrière et du Peuple <sup>162</sup>. A partir de 1964-1965, un dégel accompagne l'accession de Pierre Waldeck Rochet au secrétariat général du PCF : il restera modeste.

---

<sup>161</sup> Voir les textes de Pierre Chaulieu (Castoriadis) et de Claude Lefort dans la série foisonnante de cette revue. En France, les critiques de gauche de l'orthodoxie portent moins sur le lien classe-syndicat-parti que sur le réductionnisme économique du communisme français. On rappellera l'influence d'un Henri Lefèbvre qui, tout en étant membre du PCF, inspire le courant « critique de la vie quotidienne » dont l'influence se retrouve, avec celle du courant lettriste, dans l'Internationale situationniste (1957, Guy Debord) et, par certains côtés, dans le spontanéisme de 1968. Ces courants n'ont pas d'influence sensible dans le Parti communiste ni dans la CGT. Dans ses deux ouvrages « Le socialisme difficile » et « Stratégie ouvrière et néo capitalisme », André Gorz place au centre de sa conception du « réformisme révolutionnaire », la notion de « contre pouvoir ouvrier » : « La première tâche du mouvement ouvrier est actuellement d'élaborer une stratégie et des objectifs nouveaux qui *unissent indissolublement la revendication salariale, la revendication de gestion et la revendication d'autodétermination* par les travailleurs des conditions et des rapports de travail » ; GORZ André (1964) : *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Paris Seuil, p 44. Son ouvrage fourmille de référence à la CGIL, à Bruno Trentin et Vittorio Foa et à la revue *Problemi del socialismo* de Lelio Basso. Il soutient aussi l'idée de stratégie anti-monopoliste combinée sur l'espace du Marché commun ; GORZ André : « Stratégie des monopoles et stratégie ouvrière dans le Marché commun » dans *Les Temps modernes*, n° 211, décembre 1963. Dans le même temps journaliste à « France-observateur » sous le pseudonyme de Michel Bosquet, André Gorz montre, dans un reportage de 1961, une véritable fascination pour les intellectuels qui dirigent la CGIL. BOSQUET Alain : « Socialisme, le laboratoire italien » *France-observateur*, 20 décembre 1961.

<sup>162</sup> En Italie, le PCI s'enferme dans un silence embarrassé à propos de l'invasion de la Hongrie. C'est le début néanmoins d'une entreprise de révision initiée par Togliatti dans les années suivantes.

Après la reprise en mains de l'Union des étudiants communistes en 1964-1965<sup>163</sup> et les exclusions intervenues au sein du Mouvement de la Jeunesse communiste, un début de crise se propage jusqu'au Comité central d'Argenteuil, en mars 1966, qui voit le début de « l'affaire Garaudy ». Les thèses hétérodoxes de Roger Garaudy sont écartées et, avec elles, toute discussion sur le fonctionnement du parti et son lien aux « masses travailleuses »<sup>164</sup>.

La conception du cadre d'intervention de l'action internationale de la CGT emprunte à cette même stalinisation de la vision du monde qui affecte depuis l'entre-deux-guerres le communisme français : il existe une classe ouvrière internationale dont le parti guide est le PCUS et dont la FSM est la branche syndicale, lieu de rassemblement et de lutte économique<sup>165</sup>. La conscience de classe internationale est produite par le politique, par la rencontre entre l'apport démocratique de la Révolution française et les réalisations de la révolution d'Octobre. Cette symbiose trouve son accomplissement dans la FSM, expression de l'alliance entre le communisme français et le socialisme soviétique. Elle rayonne déjà sur toute l'Europe de l'Est et ne peut que s'imposer comme l'au-delà du capitalisme dans toutes les autres contrées du monde.

Cette conception de la conscience de classe induit un rapport autoritaire du parti au syndicat et de celui-ci vis-à-vis des travailleurs. Quels que soient les plaidoyers sincères

---

<sup>163</sup> VIGREUX Jean (2000) : *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute ; ROBRIEUX Philippe (1977) : *Notre génération communiste 1953-1968*, Paris, Laffont.

<sup>164</sup> Garaudy mobilise dans son argumentation la redécouverte de Gramsci qui se produit depuis 1957-1958 en Italie. Il tente d'acclimater à la situation française, de manière d'ailleurs assez mécanique, l'idée de « bloc historique nouveau », concept gramscien que Pietro Ingrao remet au premier plan dans le débat qui a cours, à la même époque, au sein du PCI. Quelle que soit la qualité de l'argumentation de Garaudy, le PCF refuse une nouvelle fois le débat. Voir GARAUDY Roger (1970) : *Le grand tournant du socialisme*, Paris, Gallimard ; MARTELLI Roger (1984) : *Communisme français - Histoire sincère du Parti communiste 1920-1984*, Paris, Messidor éditions sociales ; ROBRIEUX Philippe (1981) : *Histoire intérieure du Parti communiste français*, tome 2, Paris, Fayard ; et LAZAR Marc, op. cit. Les rapports entre le PCF et le PCI sont à la même époque très tendus, nous l'avons déjà signalé. Face au schisme chinois, le PCI développe la thèse du polycentrisme qui permet de distendre la liaison au modèle soviétique. Cette orientation est récusée par le PCF. « Nous repoussons toute proposition de constituer des groupes de partis par continent, régions du monde ou sur la base des systèmes sociaux » ; LEROY Roland, *Cahiers du communisme*, n° 11, 1964. Cité par MARCOU Lilly (1979) : *L'Internationale après Staline*, Paris, Grasset.

<sup>165</sup> Annie Kriegel écrit que « ce que la CGT est au PC, la FSM l'est au Mouvement communiste international ». Sa fonction est « d'accélérer le passage d'un degré à l'autre », de faire passer de l'état trade unioniste à celui de classe ouvrière mondiale, conformément, dit-elle, à l'analyse de Lénine. Cette appréciation est certainement juste concernant les années cinquante. Par la suite, la FSM joue un rôle davantage au service de l'Etat-Parti que du Parti-Etat. Les intérêts d'Etat de l'URSS et notamment l'instrumentalisation de la FSM au service de la coexistence pacifique l'emportent sur la volonté de faire accéder l'ensemble des prolétaires à la conscience de classe révolutionnaire. KRIEGEL Annie (1984) : *Le système communiste mondial*, Paris, PUF, pp 36 et 86.

sur la démocratie dont la CGT entoure ses prises de position, l'évolution des pays de l'Est, la question des libertés que posent les révoltes récurrentes de Hongrie, de Pologne ou de Tchécoslovaquie et, au final, l'intervention soviétique en Afghanistan, crée un espace béant entre les réalités dont elle s'affirme encore solidaire et les représentations du monde d'une grande masse des travailleurs qui composent sa base sociale. Ce décalage s'accroît dans les années quatre-vingt, il « désajuste » progressivement la CGT de la reproduction de sa fonction représentative sur son espace national.

### **3.2.3 DEUX REFERENCES AU MARXISME**

Dans les dernières années de sa vie, Togliatti incitait les communistes italiens à renouer avec certains débats entrouverts à la fin de la guerre mais en partie remisés pour cause de guerre froide. En 1956, les déchirures sont trop profondes pour qu'ils soient remis à plus tard. Les audaces mesurées du vieux dirigeant libèrent d'autres forces plus radicales aussi bien dans la réflexion théorique que dans les batailles de congrès : en 1959, un groupe de jeunes marxistes crée une revue, la « *Città futura* » qui, autour de la publication des œuvres de jeunesse de Gramsci (*Scritti giovanili*) s'efforce de remettre à jour la pensée du Gramsci conseiller de la période des grandes grèves turinoises du début des années vingt. L'image de « martyrs du fascisme » et de fondateur du parti dans laquelle la doctrine officielle avait figé l'héritage gramscien cède la place à une évaluation plus complexe de l'œuvre du célèbre prisonnier de Mussolini. Togliatti vient encore de conforter cette vision linéaire dans son ouvrage de 1958 « Le Parti communiste italien ». Mais deux ans plus tard, il publie un complément de lettres et de documents de Gramsci assorti de commentaires qui autorisent, au sein du Parti, une ample relecture des premières années d'existence du communisme italien<sup>166</sup>. Les Jeunesses communistes investissent l'ouverture, se saisissent de la découverte de ce « Gramsci différent de celui dont se réclamait en général le Parti » et s'engagent « dans la recherche d'une troisième voie, entre stalinisme et social-démocratie : une voie

---

<sup>166</sup> Les documents publiés par Palmiro Togliatti en 1960 dans « *La formazione del gruppo dirigente del Partito comunista italiano nel 1923-1924* » (Annales Feltrinelli) réévaluent l'histoire des premières années du PCI et notamment les rapports entre Antonio Gramsci et Amadeo Bordiga. Voir : PARIS Robert, introduction à GRAMSCI Antonio (1975) : *Ecrits politiques*, tome II, Paris, Gallimard, pp 10-49.

révolutionnaire »<sup>167</sup>. Le mémorandum de Yalta de Togliatti embarrasse le groupe dirigeant du PCI tiraillé, à sa droite par le réformisme de Giorgio Amendola et, à sa gauche, par le radicalisme de Pietro Ingrao. Le XI<sup>ème</sup> congrès, en 1966, marque un raidissement à l'égard des thèses de la gauche. Celle-ci craint que le soutien aux gouvernements de centre-gauche ne conduise à une intégration de la classe ouvrière. Elle prône un approfondissement des contradictions, une montée de la tension sociale et un ressourcement du parti dans une dialectique avec le mouvement social, fondée non sur une stabilisation sociale mais sur la construction d'un nouveau « bloc historique » à dimension anti-capitaliste. Mais le mouvement social évoqué est alors au creux de la vague. Les thèses de la gauche paraissent abstraites et le groupe dirigeant les repousse avec vigueur<sup>168</sup>. La scission du groupe du *Manifesto* affaiblit la pression de la gauche et écarte durablement la « tentation gauchiste » du sein du PCI.

Mais ces tensions subsistent au sein de la CGIL. Les thèses d'Ingrao ne sont pas très éloignées de celles de la « gauche syndicale » composée à la fois de militants et de dirigeants communistes, de militants du PSIUP et de l'extrême-gauche. Le débat et les compromis internes s'organisent toujours sur une base large, ne serait-ce que par le caractère composite des sensibilités qui composent l'éventail confédéral et de la nécessaire entente qui fonde le pacte syndical unitaire. La longue onde de choc de l'automne chaud de 1969 redistribue les oppositions et modifie le cadre de leur expression. Au contraire de la CGT et du PCF, le PCI et la CGIL s'ouvrent au mouvement des étudiants et s'immergent dans les mouvements d'usine. Dans les années soixante-dix, la recherche de l'unité organique déplace le cadre théorique antérieur mais celui-ci reste plus que jamais différent de celui de la CGT. On ne peut s'empêcher de voir dans ces différences la trace d'approches opposées du rapport entre le parti et les masses, d'une conception différente du rapport entre mouvement social et conscience de classe.

Dans un article publié à la fois dans *Critica Marxista* et dans *Dialectiques*, Christine Buci-Gluksmann propose quelques clés de compréhension de cette différence de cadres

---

<sup>167</sup> Il MANIFESTO (1971) (présenté par ROSSANDA Rossana) : *Analyses et thèses de la nouvelle extrême-gauche italienne*, Paris, Seuil, p 22.

<sup>168</sup> Le Parti communiste connaît alors une certaine perte de substance en terme d'adhésion, ce qui met en cause ce caractère de « parti de type nouveau » auquel tenait tant Palmiro Togliatti (le PCI passe de 2 145 000 adhérents en 1954 à 1 534 000 en 1967). Il progresse cependant électoralement comme en Emilie-Romagne mais à partir de pratiques de gestion municipale comme celle de Bologne sur une base très nettement réformiste.

de pensée entre la France et l'Italie qui ne sont pas d'ailleurs directement dans son propos : elle y évoque une sorte d'héritage double du Lénine philosophe dans les communismes italien et français. Il s'agit en réalité de la pesée relative de l'héritage hégélien transmis par des lectures différentes du marxisme dans les communismes des deux pays. Christine Buci-Glucksmann part de la trajectoire des « Cahiers philosophiques » de Lénine rédigés à Berne en 1914 mais parus en France en 1955, dans lequel l'auteur insiste sur l'importance du cadre de « La science de la Logique » dans l'œuvre marxienne et en particulier dans le *Capital*. Mais dit-elle, « la traduction française du texte intégral des « Cahiers philosophiques » en 1955, saluée alors comme un événement important n'a pas entraîné – en dehors de quelques exceptions remarquables – un travail théorique systématique »<sup>169</sup>. Si le début des années soixante connaît un mouvement d'évaluation des sources du marxisme (voir les travaux d'Henri Lefebvre ou de Georges Friedmann, de Roger Garaudy, les premiers articles de Louis Althusser), le poids de la condamnation jdanovienne de la dialectique hégélienne pèse d'un grand poids dans « l'analyse concrète » pratiquée au sein de l'univers du communisme français. Comme l'indique Lucien Sève, le tournant des années trente a déposé une marque durable : « La publication des textes de Marx et d'Engels progresse, mais celle des œuvres de Lénine s'arrête en 1934, en même temps qu'une part de l'effort se porte sur les ouvrages de Staline. Le même souci pédagogique prédominant dans « Matérialisme dialectique et matérialisme historique » de Staline est souvent lié à une sous-estimation des textes de recherche théorique difficile, comme les « Cahiers sur la dialectique de Hegel » »<sup>170</sup>. Maurice Thorez le reconnaît d'ailleurs lors d'une réunion des intellectuels communistes en 1962 au cours de laquelle il évoque le poids de l'héritage stalinien, de ses erreurs philosophiques et de la nécessité d'une « reprise

---

<sup>169</sup> BUCI-GLUCKSMANN Christine : « Philosophie et politique, Lénine, Hegel et l'histoire du mouvement ouvrier français » dans *Dialectiques*, n° 3, 1973, p 58.

<sup>170</sup> SÈVE Lucien : « Le rôle du Parti communiste français dans l'édition en France des classiques du marxisme léninisme » dans : *La fondation du Parti communiste français et la pénétration des idées léninistes en France*, Paris, Editions sociales. Cité par BUCI-GLUCKSMANN, art. cit. p 70. On pourrait y ajouter le rôle de l'Université ouvrière dans l'entre-deux-guerres dont les enseignements (notamment ceux de Georges Politzer) privilégient l'héritage matérialiste et rationaliste comme réponse à l'irrationalisme et à l'obscurantisme du fascisme.

léniniste des études hégéliennes »<sup>171</sup>. Cet appel reste sans grand lendemain et ce n'est pas le structuralisme de Louis Althusser qui permettra de combler cet écart théorique.

En Italie au contraire « grâce à Gramsci, à sa critique théorique et politique du libéralisme hégélien de Croce, une connexion organique entre hégélianisme et marxisme a pu s'opérer à l'intérieur du mouvement ouvrier »<sup>172</sup>. Cette connexion longtemps refoulée derrière l'imagerie traditionnelle du « fondateur du Parti » fait retour, nous l'avons indiqué ci-dessus, au début des années soixante avec la redécouverte des écrits de jeunesse et de la période de l'*Ordine nuovo*. Si, en France, l'influence de l'existentialisme et la mise à jour des écrits du jeune Marx offrent l'opportunité d'une « alternative au stalinisme théorique », celle-ci s'opère davantage à l'extérieur du mouvement ouvrier qu'en son sein. Un succédané de matérialisme, teinté d'exaltation cartésienne et de positivisme et encore mâtiné de l'héritage stalinien, continue, en réalité, bien au-delà des années soixante, à irriguer la pensée des responsables communistes et, parmi eux, des dirigeants de la CGT.

On ne peut certes lire la matrice intellectuelle de la CGT à travers les seuls enjeux philosophiques relatifs à la part « hégélienne » de l'œuvre de Marx transmise ou non dans la culture politique de ses animateurs. Il est difficile cependant de comprendre ce philo-soviétisme des dirigeants de la centrale communiste française sans s'interroger sur la généalogie d'un marxisme qui autorise une telle appréhension quasi-religieuse du communisme russe. La mise en regard de l'articulation entre intellectuels et dirigeants syndicaux (et politiques) en France et en Italie constitue une première raison des différences entre les deux situations nationales. Le contenu théorique de cette relation est un autre aspect qui ne fait que souligner la faible pénétration d'une pensée marxiste vivante non seulement parmi les élites militantes du mouvement ouvrier français mais

---

<sup>171</sup> THOREZ Maurice : *Œuvres choisies*, Tome III, « Les tâches des philosophes communistes et la critique des erreurs de Staline ». Cité par BUCI-GLUCKSMANN Christine, p 64. Christine Buci-Gluksmann passe néanmoins très discrètement sur le refus de l'héritage hégélien de Marx qui traverse l'essentiel de l'œuvre de Louis Althusser.

<sup>172</sup> BUCI-GLUCKSMANN Christine : art. cit. p 63, souligné par elle. Une grande part de la culture politique italienne du XX<sup>ème</sup> siècle est dominée par la pensée de Benedetto Croce assez peu analysée en France. Voir OLIVIER Paul (1974) : *Benedetto Croce*, Paris, Seghers ; ROBERTS David D. (1987) : *Benedetto Croce and the Uses of Historicism*, Berkeley, University of California Press ; JANNAZZO Antonio (1996) : *Croce e il prepartito degli intellettuali*, Palermo, Zisa.. Antonio Gramsci insiste en permanence sur l'importance de Croce et il consacre de longues pages des Cahiers de prison à récuser ses thèses. Ce rapport de tension/dépassement évoque un peu celui de Marx à Hegel. On sait que Marx s'attache en permanence à une critique de Hegel qui, en même temps qu'il le récuse l'inspire et nourrit son dépassement. Voir VADÉE Michel (1992) : *Marx penseur du possible*, Paris, Meridiens Klincksieck, et aussi GARO Isabelle (2000) : *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Seuil.

aussi parmi une grande part des intellectuels qui en furent alors les plus proches <sup>173</sup>. L'affadissement de l'appréhension dialectique perceptible à travers la pratique permanente de l'hagiographie à l'égard de l'URSS contribue à éclairer une des causes de ce rapport abstrait au réel de « l'autre que le national » qui surdétermine, au cours de cette longue période, l'univers culturel des dirigeants de la CGT <sup>174</sup>.

La solution idéologique dans laquelle baigne la CGT est différente de celle qui imprègne les représentations du monde de la CGIL et leur mise en regard ne vise qu'à mettre en lumière l'importance des liens multiformes que les syndicats nouent avec les référentiels de la vie intellectuelle au sein de l'espace national. Le modèle « auto-affirmatif » qui caractérise pour l'essentiel le rapport de la CGT à « l'autre que le national » a des racines complexes qui empruntent à une histoire longue, celle du « nationalisme internationaliste » à la française déjà évoqué. Il se nourrit aussi de la dérive d'un marxisme rabattu dans les années trente sur la pensée stalinienne et d'où s'échappe toute la fluidité dialectique d'un rapport concret au réel.

---

<sup>173</sup> Ce qui n'inclut pas la totalité du champ de la réflexion théorique sur le marxisme. Nous rejoignons pleinement l'appréciation de René Mouriaux sur la « superficialité de la culture marxiste en France ». MOURIAUX René : « Inconfort et stimulant d'être marxiste en science politique » dans VAKALOULIS Michel, VINCENT Jean-Marie (dir) (1997) : *Marx après les marxismes*, tome II, Paris, l'Harmattan.

<sup>174</sup> Du moins de la plupart d'entre eux. Cette observation vaut surtout pour le groupe sans préjuger de la pensée profonde des individus. Si l'attachement à l'URSS est incontestable pour nombre d'entre eux, il ne faut pas oublier que la pratique des dévotions fait partie des rites nécessaires pour être admis au sein de ce groupe et qu'elle induit des comportements d'allégeance qui ne préjugent pas des opinions individuelles.

## *EN CONCLUSION, LES IMPASSES DU MODELE*

### *« AUTO-AFFIRMATIF »*

La CGT se présente dans la société française de l'après-guerre porteuse d'une représentation internationaliste. Elle récuse l'enfermement des enjeux sur l'espace national. La place qu'elle prend dans les luttes pour la paix, contre les guerres impérialistes en Indochine ou dans les colonies françaises interdisent d'en faire la caricature d'une organisation « gauloise », nationalo-centrée. De tous les syndicats, c'est elle, assurément, qui insère le plus son discours et sa pratique dans une vision dépassant l'horizon de la nation. En évoquant une « classe ouvrière internationale » dont les ouvriers français formeraient un « détachement » national, elle pose l'espace de la lutte pour l'émancipation au niveau mondial. Les « 1<sup>er</sup> Mai » internationalistes, la référence permanente à la FSM sur ses banderoles de manifestation témoignent d'un souci permanent de donner une dimension internationale aux luttes et aux espérances ouvrières.

Ses pratiques ne sont pas moins tournées vers l'extérieur. Quelles que soient les critiques qui ont pu être formulées sur son rapport aux syndicats des anciennes colonies, elle a été présente en Afrique et dans certaines parties du monde à une époque où n'existaient pas ces ONG qui, depuis, attirent l'attention au sein des pays développés sur le sort des populations ignorées du tiers-monde. Sa presse en témoigne qui, toujours, accorde une large place aux échos de l'étranger, aux manifestations d'amitiés entre les peuples, aux échanges culturels ou sportifs avec la jeunesse d'autres pays. Et même si cette fraternité est « orientée », même si elle privilégie certaines parties du monde, elle n'en maintient pas moins l'exigence d'un rapport d'ouverture à l'altérité.

L'Europe occidentale est l'angle mort de sa vision du monde. Quatre périodes se détachent de notre parcours : jusqu'en 1963-64, les premières étapes de construction européenne sont combattues, elles sont jugées réversibles ; de 1965 à 1979, la construction de l'Europe accède au rang de réalité prise en compte. Le travail commun avec la CGIL conduit la CGT, presque malgré elle, à s'insérer dans les espaces institutionnels de Bruxelles ; cette attitude la rapproche du syndicalisme européen



auquel elle espère un moment s'agréger. Après 1979, une troisième phase s'ouvre sur un choix radical : soit les solidarités avec l'Europe de l'Est soit le choix de l'Europe occidentale. La CGT n'hésite pas, et opte pour le splendide isolement à l'Ouest. 1992 ouvre une nouvelle époque : la CGT change de cap, l'Union européenne devient incontournable, l'autre Europe n'existe plus. A l'intérieur comme à l'extérieur, la centrale recompose ses liens à la société dans un contexte où la question de sa survie est clairement posée. L'épisode ultime est celui de son admission à la CES au début de 1999 : la clôture du siècle marque le début d'une nouvelle ère, la seule qui indique un véritable changement d'orientation. Le nouveau cap n'est pas fixé, pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une nouvelle combinaison de l'intérieur et de l'extérieur voit le jour sous-tendue par une même obsession : rompre l'isolement, recomposer l'identité dans un rapport constructif à l'autre. La bataille, à ce jour, n'est pas gagnée.

Nous avons frôlé, au cours de ce cheminement diachronique, deux facteurs qui marquent les représentations internationales de la CGT de manière durable : l'anti-germanisme est le premier, il recouvre toutes les phases jusqu'à celle ouverte en 1992 et qui voit un changement de génération des responsables ; le second est ce que l'on pourrait nommer la virtualité toujours-là de l'alliance gaulliste. Elle parcourt les deux premières phases, pratiquement jusqu'à la fin des années soixante-dix.

### ***CONTRE L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE***

La contribution à la Résistance et les tensions de la reconstruction ont nourri pour longtemps les préventions des cégétistes à l'égard du voisin germanique. Elles s'enracinent dans un sentiment populaire anti-allemand fort dans l'après-guerre et aux effets durables dans la culture nationale. A cela, se rajoute une hostilité à la social-démocratie dont les syndicalistes révolutionnaires avaient tracé la voie au début du siècle. Par ailleurs, la reconstitution de la puissance économique de l'Allemagne fait renaître, dès la fin des années cinquante, une crainte de la concurrence que celle-ci pourrait exercer sur des activités industrielles qui constituent les bastions de la CGT. Enfin, l'anti-communisme virulent en RFA et la perception de ce pays comme bouclier du rapport de l'occident au monde soviétique accentue les sentiments négatifs à l'égard de l'Allemagne. L'anti-germanisme reste au cours de la période un trait permanent des

représentations européennes de la CGT : il est nourri par la personnalité des secrétaires généraux successifs de la CGT, de Benoît Frachon à Georges Séguy puis Henri Krasucki qui furent tous résistants. Il ne s'agit pas d'une hostilité directe à l'égard du peuple allemand, du moins celle-ci ne dépasse guère ce qui est communément distribué en la matière parmi la population française. Mais pour les dirigeants de la CGT, comme pour ceux du Parti communiste de l'époque, le mur de Berlin a cristallisé sous deux formes distinctes une dualité de sentiments éprouvés vis-à-vis de l'Allemagne : la solidarité internationale, l'amitié entre les peuples sont possibles ... avec la partie orientale, socialiste qui représente aux yeux des cégétistes la partie anti-nazie du peuple allemand <sup>175</sup>. L'autre, la République fédérale, représente l'Allemagne du capitalisme, des Konzerns et du nazisme, celle que l'on a le droit de rejeter et de combattre. Pour la CGT, la question de l'Europe est d'abord, plus encore que pour d'autres, la question allemande. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, le ressentiment à l'égard de la RFA entretient le sentiment politique d'une incompatibilité de destin avec la partie occidentale de l'Europe et renforce le rôle référentiel de l'univers soviétique. La relève de génération au profit de dirigeants n'ayant pas connu la guerre au début des années quatre-vingt-dix rend possible le changement de perspective qui émerge alors.

### ***L'ALLIANCE EN PARTIE VIRTUELLE, EN PARTIE REELLE AVEC LE GAULLISME***

Le gaullisme occupe une place importante dans la vie et dans l'imaginaire politiques français de l'après-guerre. La trajectoire du RPF est celle d'une comète dans le ciel de la quatrième République mais son impact est grand jusqu'au retour du Général sur la scène politique en 1958. Un des ressorts du RPF se trouve dans un anti-communisme actif. Les groupes de « l'Action ouvrière » que son aile gauche tente de mettre en place entre

---

<sup>175</sup> Dès le début des années cinquante, la CGT inaugure une longue série d'échanges avec le FDGB plus intenses qu'avec tout autre syndicat des pays d'Europe centrale. Pour se défendre de cette accusation d'anti-germanisme, René Duhamel évoque l'ampleur des jumelages d'organisations avec la RDA : « Des milliers de travailleurs se rendront en RDA dans le cadre des jumelages réalisés entre organisations des deux pays » ; DUHAMEL René (1981) : *Aux quatre coins du monde*, Paris, Editions sociales, p 150.

1948 et 1951 sont au premier chef dirigés vers l'action anti-communiste <sup>176</sup>. Les craintes ressenties par les communistes à l'égard du général de Gaulle en 1958 n'ont pas fait oublier l'alliance de la Résistance et la forte résonance nationale de son image. La possibilité d'une alliance avec le gaullisme comme représentant d'une fraction « nationale » de la bourgeoisie demeure pendant de longues années l'impensé de l'horizon communiste. Cette alliance s'est révélée effective à l'occasion du rejet de la CED comme on la retrouvera au cours des années soixante à propos de l'OTAN, de la politique extérieure du Général ou encore de sa politique européenne. D'une certaine façon, la ligne d'un Pierre Le Brun à la tête de la CGT représente à cette époque et jusqu'en 1965, l'espace politique d'une telle alliance. Pierre Le Brun n'a pas d'attachement à la patrie du socialisme. Son refus du camp atlantique est le reflet d'un choix continental, il plaide pour un commerce est-ouest, à bénéfice mutuel, traduit sur le plan national par une alliance entre la classe ouvrière et une frange nationale et industrialisatrice des classes dominantes <sup>177</sup>.

Opposant au régime des partis ou fondateur de la V<sup>ème</sup> République, de Gaulle est d'abord l'homme des monopoles et, à ce titre, un adversaire de la classe ouvrière. Les cégétistes ne sauraient oublier néanmoins qu'il est l'homme de la dispute avec les USA et celui qui a légitimé, par sa politique étrangère, aussi bien les résistances à l'intégration européenne que les relations avec l'Union soviétique.

L'anti-germanisme et le « fantasme » d'une alliance gaulliste ont bel et bien compté dans la pensée d'une alternative anti-européenne de la CGT. Ce ne sont pas des déterminants essentiels du rapport de la CGT à l'Europe et c'est pourquoi nous ne les mentionnons qu'ici. L'engagement au sein de la FSM a, nous l'avons vu, une autre importance. Ils comptent néanmoins dans la construction d'une combinaison entre les facteurs du dedans et ceux du dehors. Ils colorent l'internationalisme de la CGT de

---

<sup>176</sup> GUIOL Patrick (1985) : *L'impasse sociale du gaullisme, le RPF et l'action ouvrière 1948-1951*, Paris, Presses de la FNSP. Le Rassemblement gaulliste, s'il mord sur les couches populaires, ne prend guère d'électeurs au Parti communiste, du moins à cette époque-là. Son foudroyant succès aux élections municipales de 1950 ampute surtout l'électorat du MRP et un peu celui des socialistes.

références nationales, lesquelles reflètent une vision du monde géopolitique dans laquelle la place de la France est omniprésente.

Cette représentation internationaliste de la CGT au cours de la cinquantaine d'années de l'après-guerre emprunte au registre que nous avons qualifié d'« auto-affirmatif ». Il convient de préciser cette notion. La CGT est internationaliste et son internationalisme prend la forme de son engagement dans une OSI. Le compromis conclu avec les Soviétiques lui laisse une large place. Elle se voit investie du rôle de « production du sens » mondial de la FSM. Une seule condition limite cette fonction, ne pas remettre en cause les intérêts d'Etat de l'URSS. Elle accepte cette limite dès lors qu'elle reconnaît dans l'Union soviétique son univers de référence. La lutte sourde qui l'oppose aux Italiens jusqu'à la fin des années soixante se solde par un échec de ces derniers. La CGIL prend acte progressivement que son engagement dans la FSM crée un déphasage par rapport à sa stratégie nationale et européenne. Après avoir tenté de combler l'écart par un mouvement de la FSM vers sa propre logique, elle s'en éloigne pour préserver les conditions de reproduction de sa fonction de représentation sur son espace national. La CGT au contraire résiste à l'attraction non seulement du contexte national mais à celle de l'environnement immédiat dans lequel elle évolue <sup>178</sup>.

Lorsque l'évolution de la FSM est devenue aussi manifestement « désajustée » par rapport aux exigences démocratiques, lorsque la recherche de l'efficacité syndicale se heurtaient aux pratiques d'Etat de l'URSS, la CGT s'est laissée prendre au piège d'un rôle qu'elle croyait avoir au sein de l'Internationale de Prague : seule organisation significative d'un pays capitaliste après le départ des Italiens, elle se sentait indispensable à la survie de la FSM. De ce constat, elle a tiré la conviction d'une marge de manœuvre. Du fait des liens particuliers entre les communismes français et

---

<sup>177</sup> Le rôle de Pierre Le Brun à la direction confédérale n'est pas, dans les années cinquante, une simple concession à la forme visant à assurer l'illusion d'un pluralisme dans la conduite de l'organisation : il pose symboliquement les bases d'une construction politique englobant un gaullisme national et social qui s'avèrera largement mythique mais dont la possibilité reste entrevue au cours des années cinquante et bien au-delà. En 1969, le pompidolisme introduit une rupture mais la naissance du RPR en 1976 laisse à nouveau entrevoir la possibilité d'une alliance anti-giscardienne et anti-atlantiste que suggèrent certains propos de l'époque de dirigeants communistes.

<sup>178</sup> Elle refuse en particulier de considérer que pour les forces progressistes d'Espagne et d'Italie, l'Europe occidentale peut être un vecteur de développement économique voire, pour les Espagnols, un facteur d'enracinement de la démocratie. Pourtant, la solidarité entre la CGT et les syndicalistes espagnols sous le franquisme ne fait pas de doute. Au lieu de s'interroger sur les choix de ces confédérations amies, les responsables de la CGT ont longtemps conservé l'habitude de relations avec leurs minorités en général composées de communistes réfractaires au changement. Cette pratique n'a pas facilité les reprises de contacts.

soviétique, la CGT se sentait garante du rôle historique de l'organisation mondiale et cela, quels que soient les écarts de plus en plus flagrants entre les idéaux démocratiques qui animaient sincèrement les dirigeants de la CGT et le cours réel du « socialisme » soviétique. Tous ses responsables ne communiaient certes pas dans cette croyance. Georges Séguy, à n'en pas douter, tenta dans ce domaine comme dans d'autres (et à la même période, autour du congrès de Grenoble en 1978) de dégager la CGT de l'emprise de cette illusion. D'autres, dont la responsabilité était plus modeste ont tenté d'alerter ou se sont le plus souvent laissé porter par un conformisme qui est la loi d'airain des appareils lorsque les difficultés s'accumulent.

La vision du monde qui inspire son internationalisme est tout entière déjà-là dans l'idéologie, elle réfère à un génotype soudé dans la conscience du groupe dirigeant qui n'est pas reformulée à travers l'investissement « hors les murs ». Les *réalités* de l'autre que le national » ne sont pas *réellement* appréhendées, elles n'ont pas d'effet de modulation ou de reconstruction de la représentation sur l'espace national. L'émergence auto-affirmative, avons nous dit, consiste en une simple dilatation d'une construction nationale sur un espace plus large. La CGT s'internationalise par projection, elle est elle-même saturée de représentations et nul effet de l'extérieur ne vient nourrir en retour sa vision du monde. Celle-ci, pré-construite, ressort indemne de son côtoiement aux formes de « l'autre que le national ». La CGT va partout, produit un point de vue sur tous les problèmes du monde, elle se pose face à toutes les figures de l'autre mais ne se dépose jamais dans l'altérité. Aucun retour à soi de l'altérité ne vient questionner sa vision du monde et son identité.

Au début des années quatre-vingt-dix, la CGT se trouve contrainte aux révisions, à la fois par l'effondrement de ses bases organisées et par celui du monde soviétique. Le réajustement interne commence alors. Il se nourrit d'une double contrainte du dedans et du dehors. L'Europe du grand marché, qui s'est faite en dehors de tout investissement de la CGT, s'impose désormais comme le cadre obligé de la pensée syndicale. La CGT a accompagné la FSM presque jusqu'à son dernier souffle d'organisation mondiale. Au fond, reprenons cette formule, c'est plus la FSM qui a quitté la CGT que l'inverse. Ce choix a été coûteux, il a sans doute reporté de beaucoup l'examen de questions importantes liées à la crise de sa fonction représentative. L'appréhension « dysfonctionnelle » de l'international par rapport aux rappels des signaux de l'espace

domestique est une des dimensions de la crise du rapport de la CGT à la société française et à ses travailleurs. Elle illustre les impasses du modèle « auto-affirmatif ».

**Université Paris X-Nanterre  
2001**

Jean-Marie PERNOT

**DEDANS, DEHORS,  
LA DIMENSION INTERNATIONALE DANS LE  
SYNDICALISME FRANÇAIS**

**Volume II**

Thèse pour le Doctorat en Science politique  
Sous la direction de M. le Professeur Guillaume DEVIN  
Soutenue le 22 juin 2001

**Membres du jury :**

Jean-Marie DEMALDENT, Professeur à l'université Paris X Nanterre

Guillaume DEVIN, Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

Patrick HASSENTEUFEL, Professeur à l'Université de Rennes II

Susan MILNER, Professeur à l'Université de Bath (Royaume uni)

René MOURIAUX, Directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

## **CHAPITRE 2.2**

# **LE LENT DÉSAMOUR DE L'EUROPE DE FORCE OUVRIÈRE**



Au contraire de la CGT, l'Europe occidentale est le lieu où Force ouvrière inscrit de manière constante sa vision du monde. Celle-ci s'alimente de la tradition du syndicalisme confédéré d'avant-guerre et de la référence aux « Etats-Unis d'Europe ». L'internationalisme, le pacifisme, l'attachement à la démocratie politique et l'aspiration à un socialisme réformiste dessinent une trame de représentations qui s'accorde, en 1947, avec celle des voisins européens de FO. La puissance menaçante de l'Union soviétique constitue le principe extérieur qui, plus encore que dans l'entre-deux-guerres, définit une identité Ouest-européenne et renforce la nécessité d'une fédération occidentale. Ce cadre assure, jusqu'au milieu des années quatre-vingt, une certaine stabilité des représentations européennes de la CGT-FO.

Il y a cependant, derrière cette permanence, des évolutions dont nous avons déjà indiqué les grands traits. De 1947 à 1969, FO est en phase avec la dynamique historique de construction communautaire : elle adhère à l'objectif de paix et de réconciliation avec l'Allemagne ; elle voit dans la CECA et dans l'action des « fonctionnalistes » européens la traduction de « l'économie organisée », concept clé hérité de l'entre-deux-guerres. De 1969 à 1984, elle refuse la tentation neutraliste qui affecte, selon elle, la politique européenne dominée par la RFA. L'attachement à la CISL reste premier dans l'ordre de ses appartenances internationales, ce qui produit, notamment après l'avènement de la V<sup>ème</sup> République, une coloration très atlantique à l'Europe de FO : face au gaullisme et à l'évolution de ses partenaires européens de la CISL, les Etats-Unis d'Europe de FO se confondent un peu avec l'Europe des Etats-Unis. A partir de 1985, une distance se crée, amplifiée au début des années quatre-vingt-dix. L'Europe libérale, débarrassée du risque soviétique, ne fait plus rêver les héritiers de Léon Jouhaux. Les principes demeurent, ils ne se réfèrent plus guère à l'« Europe réellement existante ».

On peut encore détailler, entrer au cœur de certaines périodes et constater que la référence européenne est affectée à des usages variables selon les moments. Par

exemple de 1947 à 1956, l'esprit de guerre froide domine, la construction de l'Europe est un instrument de survie par rapport au monde soviétique. Entre 1957 et 1962, la dynamique du Marché commun est mobilisée à des fins internes comme contre-feu aux tensions issues de la décolonisation. Plus tard, elle est un élément de distinction à l'égard du gaullisme, tandis que FO refaçonne sa stratégie dans un nouvel environnement politique. Après 1974 et face à la crise économique, la relance de la construction européenne est poussée en direction du Parti socialiste comme une alternative à l'alliance communiste. La critique de l'Europe de Maastricht devient, en fin de période, le moyen de placer FO sur un registre plus revendicatif face à la très pro-européenne CFDT.

Mais ces évolutions doivent être mises en regard, comme nous l'avons fait pour la CGT, avec les engagements concrets de Force ouvrière sur la scène européenne et internationale. La CISL condense une grande partie de l'investissement de FO hors des frontières nationales. Jusqu'en 1969, l'Europe syndicale dans laquelle elle est engagée n'est qu'une régionale de l'Internationale des syndicats « libres » assortie d'un petit secrétariat préposé aux affaires du Marché commun. Entre 1969 et 1973, la CES prend forme : les frontières du Marché commun sont dépassées ; puis, en 1974, sont dépassées aussi les frontières idéologiques de la CISL. L'arrivée des syndicats britanniques, alors tournés vers les rapports avec l'Est, modifie la donne. Avec l'élargissement aux chrétiens de l'OE-CMT et à la CGIL, le regroupement européen prend son autonomie vis-à-vis de la CISL et dès lors, Force ouvrière s'en détache. Elle y reste présente naturellement mais le plus souvent comme force d'opposition. Elle a la nostalgie de la CISL, d'une CISL dont le cours même a été modifié par les Européens, au point de provoquer le départ de l'AFL-CIO de Georges Meany. Les relations nouées dans la période antérieure avec quelques centrales de pays voisins se défont : avec le DGB, l'UIL, la FGTB, ce ne sont que des rapports diplomatiques, faits de visites, d'échanges occasionnels de fanions et de médailles sans autre contenu.

Les relations internationales de FO sont marquées du sceau de l'étrangeté. On n'y trouve nulle trace de collaborations durables, d'échanges et de circulations d'influences. La liaison à l'AFL, puis à l'AFL-CIO, a fait couler beaucoup d'encre et a inspiré des polémiques sur le financement de Force ouvrière, notamment au début de son existence ; le rôle des syndicats américains dans la scission reste l'objet d'un débat mais quelles que soient l'ampleur et la provenance des fonds reçus alors par la CGT-FO, la question qui nous préoccupe ici est de savoir si l'influence américaine sur l'organisation

de Léon Jouhaux et Robert Bothereau constitue un opérateur important de sa stratégie et si elle nourrit les déplacements de sa vision du monde. Quelques traits généraux suggèrent des proximités : l'anti-communisme, l'attachement au « *Bargaining* » social. Ce sont des qualifications trop générales cependant pour désigner une influence, quelles que soient les relations suivies et amicales qu'entretenait Irving Brown avec les dirigeants de Force ouvrière et les petits services que ceux-ci ont rendu à celui-là !

Au fond, pour qui cherche la trace des influences de l'autre que le national dans la vie de FO, la déception l'emporte et l'aide américaine de l'après-guerre n'est qu'une pauvre compensation. Le trait dominant de la relation de FO à l'international est celui de l'absence. Il se rapproche du modèle que nous avons appelé « indifférentiste » : le côtoiement, même prolongé, des formes issues de l'autre que le national exerce une faible influence en retour sur le mode de construction et de reproduction de la fonction représentative. Certes, la centrale produit une symbolique internationaliste et satisfait à de nombreux rituels institués pour en rendre compte<sup>1</sup>. Mais la représentation est ici théâtrale, elle ne renvoie pas à une dialectique entre le dedans et le dehors.

Dans notre approche, le défaut d'émergence réelle dans l'international est considéré, pour un syndicat, comme un facteur d'amputation de sa fonction représentative qui l'empêche d'assurer la pleine représentation des travailleurs sur son espace national. L'exemple de Force ouvrière donne-t-il crédit à cette hypothèse ? Bien d'autres raisons expliquent la difficulté de la centrale de l'avenue du Maine à assurer une représentation de l'ensemble des salariés, à commencer par les conditions de la scission qui lui a donné naissance<sup>2</sup>. Nous tenterons de montrer que l'insuffisante combinaison des ressources du dedans et du dehors peut contribuer à expliquer l'incomplétude de la représentation assurée par FO sur son espace national.

Comment cet indifférentisme s'insinue-t-il dans la vie de la CGT-FO, celle de Léon Jouhaux, dont nous avons montré plus haut l'insertion internationale et les influences qu'en retirait l'organisation des confédérés dans l'entre-deux-guerres ? Cette autonomisation-nationalisation n'est pas immédiate. Elle s'institue en quelques années : elle est d'abord rupture avec Léon Jouhaux, refus de l'initiative pacifiste entreprise par

---

<sup>1</sup> A de nombreux mais pas à tous. Ainsi le 1<sup>er</sup> Mai n'est pas considéré par FO comme une journée de manifestations internationalistes. Les rassemblements sur la tombe de Léon Jouhaux ou au mur des fédérés signalent au contraire un repli sur la tradition nationale.

<sup>2</sup> La scission de 1947 la prive durablement d'implantation dans l'industrie et le secteur privé en général. FO ne parvient que difficilement à reconstruire une influence dans les secteurs moteurs de la classe ouvrière du fordisme. Son implantation dans l'industrie est davantage assise sur les employés des bureaux que sur les ouvriers.

le vieux leader lors de la création de « Démocratie combattante »<sup>3</sup> ; elle accompagne et nourrit la construction de la « forteresse assiégée », forme sous laquelle FO assure sa présence au monde dès lors qu'est avéré l'échec de la scission. Les premières années sont importantes, nous nous y arrêterons. Contrairement aux écrits répétés d'André Bergeron, le thème de l'Europe n'est pas saisi immédiatement par FO et il entre dans les références de la centrale avec, à chaque occasion, un objet précis. Il est traité après le milieu des années soixante sur le mode d'une référence formelle qui n'engage plus d'émergence réelle dans les activités hors les murs ou, du moins, d'une émergence qui n'assure pas d'effet en retour. Nous tenterons de rendre compte ici de ces premières années d'investissement en Europe. Dans les années soixante et soixante-dix, l'évolution est liée au contexte politique français mais aussi à la configuration interne qui s'organise autour d'André Bergeron. Nous tenterons enfin de montrer les évolutions, celles de FO mais aussi celles de l'Europe, qui conduisent la centrale de Marc Blondel à une prise de distance significative à la fin de la période.

---

<sup>3</sup> TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) : *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF.

## 1. ***AUX DEBUTS DE FORCE OUVRIERE, UNE FORTE IMBRICATION DU NATIONAL ET DE L'INTERNATIONAL***

La dimension internationale de la CGT-Force ouvrière siège d'abord dans les conditions de sa naissance, pleinement inscrite dans le contexte de l'après-guerre. La correspondance entre la scission française, celle de la Fédération syndicale mondiale et peu après, la scission italienne, illustre l'imbrication du « dedans » et du « dehors » dans ce moment singulier d'installation de la guerre froide. Quant à savoir si celle-ci est la cause première de la scission ou si le contexte interne, ou plus exactement la longue opposition entre socialistes et communistes, est le premier facteur explicatif, la controverse demeure entre les historiens.

Côté français, Annie Lacroix-Riz impute la première responsabilité aux circonstances externes, aux choix des alliés de rompre avec l'Union soviétique et aux Américains, (notamment à l'AFL) dont l'interventionnisme extrême dans les affaires internes des syndicats européens explique la scission<sup>4</sup>. Elle met en avant les missions d'Irving Brown, le travail de Jay Lovestone et de son *Free Trade Union Committee* (FTUC), la distribution de fonds en provenance aussi bien des syndicats que des agences gouvernementales américaines pour expliquer l'imposition des scissions en Italie, en France et au niveau de la Fédération syndicale mondiale. D'une certaine manière, Georges Lefranc avait proposé une lecture de même facture en imputant à la guerre froide la totale responsabilité de la rupture, c'est-à-dire à l'influence « du dehors »<sup>5</sup>. Irwin Wall rapporte l'activisme des syndicalistes américains mais ne lui accorde pas une importance décisive à l'inverse de Federico Romero<sup>6</sup>. Les historiens anglo-saxons sont eux-mêmes partagés entre « orthodoxes » et « révisionnistes » : les premiers, dans la

---

<sup>4</sup> LACROIX-RIZ Annie (1990) : « Autour d'Irving Brown : l'AFL, le Free Trade Union Committee, le Département d'Etat et la scission syndicale française » dans *Le Mouvement social*, avril-juin 1990. Ce point de vue est soutenu également dans LACROIX-RIZ Annie (1983) : *La CGT de la Libération à la scission de 1944-1947*, Paris, Editions sociales.

<sup>5</sup> « La création de la FSM résulte de l'alliance entre les gouvernements liés par la lutte contre Hitler. Sa dissolution est la conséquence de la rupture de cette alliance » LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier, p 99.

<sup>6</sup> WALL Irwin (1989) : *L'influence américaine sur la politique française*, Paris, Balland ; ROMERO Federico (1993) : *The United States and the european trade union movement, 1944-1951*, Chapel hill & Londres, University of North Carolina Press ;

tradition de John Windmuller, accordent une importance première à l'incompatibilité des conceptions syndicales socialistes et communistes pour rendre compte des scissions, tandis que les seconds, dans la lignée de Ronald Radosh, insistent sur les effets de l'interventionnisme américain<sup>7</sup>. La mise au jour progressive des archives, américaines dans un premier temps, puis soviétiques, renouvellent les lectures de la période jusqu'à inspirer aujourd'hui un courant « post-révisionniste » actif en Allemagne et aux États-Unis. Rendant compte de ces différences d'approche, Denis Macshane se range résolument dans l'orthodoxie au point de minimiser à l'extrême le rôle des interventions américaines<sup>8</sup>. Gary Busch a le penchant inverse : il tend à surévaluer l'influence de la politique américaine dans la vie politique et syndicale de l'Europe<sup>9</sup>. Ces analyses reposent cependant sur un même postulat, celui d'une extériorité entre « national » et « international » dans les conjonctures historiques. Comment classer l'intervention américaine en Europe entre 1945 et 1950 en utilisant des catégories qui tiennent si peu compte du fait que la France, l'Italie et l'Allemagne sont alors occupées par les troupes anglo-américaines ? Denis Macshane attribue les scissions à l'antagonisme traditionnel entre socialistes et communistes. Il en déduit une causalité endogène, notamment à la scission française. Mais cette nuance a-t-elle un sens quand « l'extérieur » n'est en rien extérieur ? Renvoyer à l'antagonisme primitif ne fait que déplacer la question dans la mesure où il provient lui-même en bonne partie, de l'évènement exogène que fut la révolution russe de 1917. La naissance des partis communistes, due à cet évènement fondateur, n'a pourtant pas, elle non plus, que des causes exogènes, les figures différentes du communisme français ou britannique le montrent à l'envi<sup>10</sup>. Elle s'inscrit dans une généalogie des idées révolutionnaires propre au socialisme dans les différents pays européens, elles-mêmes entremêlés comme nous l'avons vu au cours du dix-neuvième siècle et profondément recomposées par la révolution d'Octobre<sup>11</sup>. Au total, la scission française paraît située à un nœud de déterminations dans lequel les causes

---

<sup>7</sup> RADOSH Ronald (1969) : *American Labor and United States Foreign Policy*, New York, Random House. Voir aussi dans une lecture britannique WEILER Peter (1981) : « The United States, International Labor and the Cold War : The Break-up of the World Federation of Trade Unions » dans *Diplomatic History* 5/1, Hiver 1981.

<sup>8</sup> MACSHANE Denis (1992) : *International Labour and the Cold War*, Oxford, Clarendon Press.

<sup>9</sup> BUSCH Gary, op. cit.. Ce penchant est le plus courant parmi les auteurs américains.

<sup>10</sup> KRIEDEL Annie (1985) : *Les communistes français dans leur premier demi-siècle*, Paris, Seuil.

<sup>11</sup> Nous suivons Denis Macshane dans l'importance qu'il accorde à l'entre-deux-guerres dans les processus politico-syndicaux de la Libération et aussi lorsqu'il insiste sur l'importance de l'activité des SPI. Les reproches qu'il adresse à de nombreux historiens (et notamment à John P. Windmuller et à Gary Busch) d'ignorer l'action des Internationales professionnelles nous paraissent particulièrement justifiés. Notre travail risque parfois de mériter la même observation.

internes et externes, d'ailleurs difficiles à démêler, se nourrissent dans une dynamique globale de déstructuration des alliances. Le plan Marshall, au cœur de la fracture de la CGT, engage alors bien plus que l'acceptation ou le refus d'une simple répartition de crédits. Elle engage un choix politique global, un véritable système d'alliance interne et international.

Dans la brève « histoire du syndicalisme français » qu'il publie en 1945, comme dans sa première intervention lors du congrès fondateur de Force ouvrière, Robert Bothereau soutient que depuis 1921, les scissions du mouvement ouvrier ont été imposées par les événements du monde extérieur<sup>12</sup>. L'observation, non dénuée de justesse, ne doit pas conduire à négliger d'autres oppositions : dans chaque configuration syndicale nationale, les influences du « dedans » et du « dehors » s'agencent de manières diverses ; partout, l'influence des événements internationaux est manifeste.

En France comme dans de nombreux pays d'Europe, le plan Marshall est un important facteur de tensions politiques. Il est aussi le premier programme d'envergure de mise en commun de ressources en Europe occidentale. Pour cette double raison, il est compréhensible que Force ouvrière ait été présente et active au sein des institutions de l'aide Marshall en France et en Europe. Anticommunisme et (re)construction de l'Europe sont mêlés dans un même projet qui constitue désormais le leitmotiv des références de Force ouvrière.

### ***1.1 LE PLAN MARSHALL, RUPTURE DE L'UNITE ET PREMIERE « EUROPEANISATION » DES SYNDICATS***

Nous avons à plusieurs reprises justifié le choix du plan Marshall comme point de départ de la construction européenne. C'est particulièrement vrai dans le monde syndical puisque la mise en place de la commission syndicale consultative (CSC) auprès des services du Programme de relèvement de l'Europe (*European Recovery Program*, ERP) constitue le premier rapprochement organique des syndicats d'Europe dans

---

<sup>12</sup> BOTHHEREAU Robert (1947) : *Le syndicalisme français*, Paris, PUF .

l'après-guerre<sup>13</sup>. Cette période est au croisement de nombreuses questions dans l'historiographie contemporaine : sur l'influence américaine sur la vie politique française<sup>14</sup>, sur le rôle des missions de productivité, notamment dans le mouvement syndical<sup>15</sup> et aussi, nous venons de l'indiquer, sur l'influence des Etats-Unis dans la scission syndicale française et les premières années de la vie de la CGT-Force ouvrière. Cette dernière question nous intéresse non pas pour traquer l'origine des fonds américains (question qui nous semble largement close) mais pour mesurer s'il y a dans les représentations de FO une trace durable et significative de l'influence américaine.

Le cours de l'histoire européenne dans l'immédiat après-guerre incite à rechercher la trace d'un lien indéfectible à l'AFL-CIO qui apposerait une marque dans les représentations et les pratiques de la centrale française. La relation de FO avec le syndicat américain est réelle, durable, et les conditions de sa naissance en expliquent l'origine. Mais, comme nous allons tenter de le montrer, elle n'est pas décisive pour rendre compte du relatif « isolationnisme » dans lequel Force ouvrière va progressivement s'installer en Europe. L'effet retour est de faible amplitude. C'est bien plus avec l'abandon de son programme socialisant que la centrale d'André Bergeron est progressivement dominée par le mode « indifférentiste » de relation avec l'autre que le national. Sa diversité interne, les alliances construites autour de sa direction expliquent, plus que la proximité à l'AFL-CIO, le « repli » de Force ouvrière.

Pour mesurer l'influence américaine, il convient tout d'abord de rappeler les conditions dans lesquelles les syndicats américains eux-mêmes se sont engagés dans l'interventionnisme massif des années d'après-guerre.

### **1.1.1 LES SYNDICATS AMERICAINS APRES LA GUERRE**

Dès l'entrée en guerre des Etats-Unis, les syndicats américains se sont intéressés aux conditions de la future reconstruction européenne. Certains secteurs de l'AFL avaient

---

<sup>13</sup> Le sigle anglais de la CSC est le TUAC (*Trade Union Advisory Council*) qui existe toujours auprès de l'OCDE et qui reste désigné aujourd'hui en français par le sigle anglais.

<sup>14</sup> Nous nous appuyons ici en particulier sur WALL Irwin (1989), op. cit., MÉLANDRI Pierre (1980) : *Les Etats-Unis face à la construction de l'Europe 1945-1954*, Paris, Editions Pédone ; BOSSUAT Gérard (1992) : *L'Europe occidentale à l'heure américaine : le plan Marshall et l'unité européenne, 1945-1952*, Bruxelles, Complexe. MADJARIAN Grégoire (1980) : *Conflits, pouvoirs et sociétés à la Libération*, Paris, UGE. La période a inspiré un grand nombre de travaux.

<sup>15</sup> BOLTANSKI Luc : « America, America, le plan Marshall et l'importation du management » dans *Actes de la recherche en science sociale*, n° 38, 1981, pp 19 - 41.



des relations actives, au cours des années trente avec le vieux continent : David Dubinsky, dirigeant de l'ILGWU (*Industrial Lady Garment Workers Union*) avait créé après 1933 un réseau d'aide aux militants juifs qui quittaient l'Allemagne. Le *Jewish Labor Comitee* entretenait par ailleurs des relations denses avec l'Europe centrale et orientale<sup>16</sup>. Le syndicat du vêtement féminin est un lieu privilégié de recrutement d'experts pour l'OSS (*Office of Strategic Services*), l'organisme de renseignement étranger créé par le gouvernement américain pendant la guerre<sup>17</sup>. La section du travail de l'OSS a à sa tête Arthur Goldberg, ancien responsable du CIO. Elle compte de nombreux correspondants provenant du monde syndical, principalement de l'AFL. Dans l'exposé des missions qui sont confiées à l'OSS, le département de la Guerre recommande en 1942 : « Chaque fait relatif au moral des syndicats, à leurs activités, leurs contacts, les relations entre eux et particulièrement leurs relations internationales est important »<sup>18</sup>. A la tête du département international de l'ILGWU se trouve à la même époque, Jay Lovestone, qui avait été, en 1919, un des fondateurs du Parti communiste américain<sup>19</sup>. En novembre 1944, la convention annuelle de l'AFL décide la création d'un *Free Trade Union Comitee* (FTUC) qui deviendra le « bras armé » de l'AFL à l'étranger et dont l'infatigable Jay Lovestone est le secrétaire. Il puise largement dans le travail des correspondants de l'ILGWU et dans ses relations avec l'OSS. En janvier 1946, le président Truman signe le décret de dissolution de l'OSS et

---

<sup>16</sup> David Dubinsky est né en Pologne. Il émigre aux Etats-Unis en 1911. Il était auparavant adhérent au *Bund* et il continuait aux Etats-Unis à animer une aile progressiste au sein du mouvement ouvrier américain. Farouchement anti-communiste, il milite au sein d'un éphémère Parti socialiste américain et soutient la candidature de Franklin D. Roosevelt. L'action de l'ILGWU est, dans l'après-guerre, une plaque tournante de la politique européenne de l'AFL ; DANISH Max (1957) : *The World of David Dubinsky*, Cleveland, New York, The World Publishing Company.

<sup>17</sup> GOULDEN Joseph C. (1972) : *Meany*, New York, Atheneum, p 118.

<sup>18</sup> MACSHANE Denis (1992) : *International Labour and the Cold War*, Oxford, Clarendon Press, p 79. Arthur Goldberg sera après-guerre chef du département juridique du CIO avant de devenir secrétaire d'Etat au Travail dans l'administration de John F. Kennedy en 1961. Denis MacShane souligne l'interpénétration entre les syndicats et les services américains pendant et après la guerre. Il souligne par exemple le rôle de Joe Keenan en Allemagne entre 1945 et 1947 où il est conseiller du travail du général Lucius Clay, chef du gouvernement militaire dans la zone américaine de l'Allemagne. Keenan, qui a joué un rôle clé dans la reconstruction du syndicalisme allemand, avait été responsable avant-guerre d'un syndicat de la construction de l'AFL.

sa transformation en *Central Intelligence Group* avant de devenir la CIA. La continuité entre les deux services explique la présence importante d'agents de la CIA liés à l'origine au mouvement syndical et le passage aisé d'un certain nombre de flux (d'argent, de renseignements) de l'un à l'autre<sup>20</sup>. Le FTUC est un des sas les plus actifs dans l'aide et le financement des activités anti-communistes en Europe. Il travaille en liaison avec divers organismes créés par (ou en marge de) l'AFL : le *Jewish Labor Comitte*, important support de financements d'activités à l'étranger, la *Labor League for Human Rights* créée avant-guerre et présidée par Matthew Woll, qui devient président du FTUC lors de sa création. L'action en Italie est conduite par Antonini, un anti-communiste viscéral devenu (en partie pour cette raison) vice-président de l'ILGWU. Il a créé, en 1941 un *Italo American Labor Council* (IALC) qui œuvre pour le rétablissement de syndicats « libres » en Italie dès septembre 1944<sup>21</sup>. Ses voyages en Italie laissent des traces et surtout son comité servira à recycler de nombreux anciens fascistes dans la lutte anti-communiste.

Ce groupe de dirigeants syndicaux agit en francs-tireurs de l'AFL. Bien sûr, ils sont couverts par William Green, le président, ainsi que Georges Meany, le secrétaire trésorier qui succède à William Green en 1952. Ces « internationaux new-yorkais » développent une vision obsessionnelle du communisme et de l'URSS qui les rend attentifs aux conjonctures européennes de l'immédiat après-guerre. Leur correspondant en Europe est Irving Brown, rémunéré par le FTUC, qui entame une longue carrière où

---

<sup>19</sup> Jay Lovestone (dont le nom original est Jacob Liebshtein) est né en Lithuanie (1898). Il arrive à New York à l'âge de dix ans. Il adhère très jeune au socialisme et dirige le Parti communiste américain pendant plus de dix ans. A ce titre, il participe aux congrès de la III<sup>ème</sup> Internationale jusqu'à celui de 1928 où il a une altercation avec Staline qui l'accuse de « Boukharinisme ». Il juge alors plus prudent de quitter l'URSS clandestinement. Après quelque temps où il reste communiste aux Etats-Unis (à la tête d'une minorité « lovestonienne » anti-stalinienne), il abandonne et devient une sorte de « consultant » anti-communiste avant la lettre. Tandis qu'il officie à l'UAW contre l'influence communiste, il se lie avec David Dubinsky. Celui-ci l'emploie peu après à l'ILGWU à des tâches de contacts en Europe avant de lui confier la responsabilité du département international de la Fédération. Il devient « secrétaire d'Etat » officieux de Georges Meany, alors secrétaire trésorier de l'AFL ; MORGAN Ted (1999) : *A Covert Life : Jay Lovestone, Communist, Anticommunist and Spy master*, New York, Random House.

<sup>20</sup> Il est surprenant que la nature des liens - d'ailleurs durables - entre l'AFL-CIO et la CIA ait pu faire l'objet en France d'autant de questions alors qu'elle est attestée depuis bien longtemps par un grand nombre de chercheurs américains. Tous les ouvrages cités ici s'accordent sur l'ampleur de cette liaison. Voir, par exemple, MORRIS George (1967) : *CIA and American Labor. The Subversion of the AFL-CIO's Foreign Policies*, New York, International Publishers. Thomas Braden, qui a dirigé le programme d'aide aux activités anticommunistes de la CIA, n'a pas fait mystère de l'embauche de représentants syndicaux comme agents. Il a même déclaré avoir tenté de recruter Victor Reuther, le frère de Walter, lorsqu'il était le représentant officiel de l'UAW en Europe. Victor Reuther a refusé l'offre mais Thomas Braden s'est consolé en obtenant les services de Michael Ross, le représentant international officiel du CIO ; RADOSCH Ronald, op. cit., p 439.

il met à l'épreuve ses remarquables qualités d'organisateur au service d'activités « semi-clandestines et conspiratrices » comme les qualifie Federico Romero.

Dans l'article paru en 1990 dans Le Mouvement social, Annie Lacroix-Riz a retracé l'action de ce groupe « au service », dit-elle, de l'administration américaine, du Département d'Etat et des services secrets<sup>22</sup>. Peu de temps auparavant, le journal « Libération » avait publié un « dossier » sur le financement de FO par la CIA au moment de la scission, dossier qui avait relancé une polémique d'ailleurs récurrente depuis 1947. La « révélation » n'a plus alors grand objet dans la mesure où de nombreux textes américains permettent d'attester depuis longtemps de l'existence de ces financements des services gouvernementaux qui, via le FTUC ou le *Jewish Labor Committee*, ont fait transiter de l'argent public vers de nombreuses institutions politiques ou syndicales en Europe. Même Walter Reuther, dirigeant de gauche de l'UAW et du CIO, qui n'appréciait pas particulièrement la liaison quasi-organique entre le groupe Lovestone-Meany-Brown et les services de l'administration, a dû reconnaître que, dans tel cas d'urgence, il avait lui-même accepté que le CIO écoule vers l'Europe des fonds versés par la CIA<sup>23</sup>. Il n'y a plus aujourd'hui aucun doute sur la combinaison

---

<sup>21</sup> ROMERO Federico (1993) : *The United States and the european trade union movement, 1944-1951*, Chapel hill & Londres, University of North Carolina Press ; édition originale : *Stati Uniti e il sindacalismo europeo 1944-1951*, Edizioni Lavoro, 1989.

<sup>22</sup> LACROIX-RIZ Annie (1990) op. cit.

<sup>23</sup> « Reuther Explains Use of US Funds to Aid Free Labor Movement in Europe », UAW Press, 7 mai 1967, cité par RADOSH Ronald (1969) : *American Labor and United States Foreign Policy*, New York, Random House, p 439. Outre les auteurs cités par Annie Lacroix-Riz, la contribution financière des services américains est également confirmée par GODSON Roy (1976) : *American Labor and European Politics. The AFL as an International Force*, New York, Crane, Russak & C°; BUSCH Gary (1983) : *The political role of International Trades Unions*, London, Mac Millan, p 59 ; PISANI Sallie (1991) : *The CIA and The Marshall Plan*, Laurence, University Press of Kansas, p 101, et, en français, par WALL Irwin, op. cit., pp 145-170, KANTROWITZ Jack (1978) : « L'influence américaine sur Force ouvrière : mythe ou réalité » dans *Revue française de science politique*, Vol 28, n° 4 1978, pp 717-739. Les dirigeants de FO ont toujours maintenu la version selon laquelle l'aide qu'ils recevaient venait des syndicats américains ce qui, formellement et comptablement, est exact. Leur degré d'ignorance de la provenance véritable des fonds est une autre question. S'il y eut certainement des gens dans la confidence, d'autres, et notamment les responsables d'Unions départementales qui percevaient de tels fonds ont pu en toute bonne foi l'ignorer. Il est certain en revanche, quoi qu'en dise Annie Lacroix-Riz, que cette aide ne rend pas compte des causes premières de la scission de Force ouvrière. Les forfanteries de Georges Meany courant les estrades au cours des années cinquante en proclamant que l'AFL avait créé FO et les centrales « libres » en Europe ne peuvent en aucun cas être retenues comme des preuves.

des efforts aussi bien financiers qu'humains mise en œuvre dans la lutte contre le communisme et pour une reconstruction « encadrée » de l'Europe occidentale <sup>24</sup>.

Le Plan Marshall officialise cette relation : l'administration du Plan, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, montre une association fondée sur des objectifs partagés : très tôt convaincue par les dirigeants de l'AFL et du CIO du rôle central des syndicats dans la stabilisation des sociétés européennes au sortir de la guerre, l'administration américaine a accepté de nommer de nombreux conseillers et attachés sociaux dans les ambassades ou les missions spécialement consacrées à l'aide Marshall. Aux Etats-Unis même, un comité consultatif a été créé auprès de l'ECA, où siègent James Carey du CIO et Georges Meany de l'AFL. Clint Golden (CIO) et Bert Jewell (AFL) nommés conseillers spécialisés du travail, sont des collaborateurs directs de Paul Hoffman, l'administrateur du Plan à Washington <sup>25</sup>. La mission du plan Marshall pour la France a été dirigée d'abord par David Bruce entouré de deux conseillers spéciaux, Michael Harris et Richard Kelly, tous deux du CIO tandis que Averell Harriman, « envoyé spécial » de l'ECA en France, était entouré de Boris Shiskin (AFL) et de Harry Martin (CIO) <sup>26</sup>. Partout, en Allemagne, en Italie, en Belgique, les deux syndicats américains ont fourni des experts actifs au sein des missions de l'aide Marshall qui, dans tous les pays, avaient des relations directes avec les ministères locaux concernés et doubblaient le plus souvent leur ambassade, laquelle disposait également d'attachés sociaux recrutés dans les deux syndicats. Cette collusion ne concernait pas seulement l'administration et les syndicats mais aussi les milieux d'affaires américains, tout le monde communiant

---

<sup>24</sup> HARVEY Michel (1993) : *Impérialisme états-unien. L'American Federation of Labor et le gouvernement états-unien dans la création de la CGT- Force ouvrière, 1946-1948*, mémoire de l'Université de Québec. Le chercheur admet l'existence de financements de la CIA mais estime impossible l'affirmation selon laquelle le gouvernement américain aurait financé d'autres mouvements gravitant autour de FO ; cité par MOURIAUX René : « Etat des travaux sur Force ouvrière » dans *Syndicalisme et Société*, vol 1, n°2-1998. Il est généralement admis pourtant dans la littérature académique américaine que l'AFL ne plaçait pas ses espoirs dans le seul groupe central FO. Pourquoi se serait-elle privée d'aider des groupes comme l'UCES ? Sallie Pisani atteste que, pour la CIA, André Lafond était un ami fidèle ; PISANI Sallie, op. cit., p 101.

<sup>25</sup> Clint Golden est l'ancien secrétaire de la puissante Fédération des *Steelworkers* du CIO. Il représente le CIO au sein d'un Conseil syndical consultatif (*Trade Union Advisory Committee*) sur les relations internationales, créé en décembre 1946 par le département américain du Travail.

<sup>26</sup> BAHUAUD Alexandre : « Plan Marshall et relations syndicales » dans *Formation*, n° 15, mai 1949.

dans une sorte d'union sacrée pour une reconstruction de l'Europe conforme aux espérances communes à tous les acteurs politiques et sociaux américains<sup>27</sup>.

### **1.1.2 FRANÇAIS ET AMERICAINS DANS LES INSTITUTIONS DU PLAN MARSHALL**

Le plan Marshall a été saisi par l'AFL comme une opportunité de briser la Fédération syndicale mondiale<sup>28</sup>. Le ralliement du CIO à la logique de rupture avec l'URSS et l'évolution de même sens des TUC britanniques ont été cependant la condition nécessaire à la scission syndicale mondiale. Avant même l'adoption définitive du Plan par le Congrès, James Carey, du CIO, en défend le principe devant le Bureau de la FSM en novembre 1947<sup>29</sup>. La majorité communiste s'oppose à toute prise en considération du plan Marshall par la FSM. En février 1948, nouvelle tentative qui se heurte à une impossibilité matérielle de présence des syndicalistes soviétiques, ce qui va déclencher en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis une grande campagne d'opinion contre la

---

<sup>27</sup> Irwin Wall signale, par exemple, que Paul Hoffman était président de la société Studebaker et que A. Harriman était multimillionnaire. WALL Irwin, op. cit., p 230. Cette alliance paraît d'autant plus singulière qu'au même moment aux Etats-Unis, une grande bataille était engagée contre la puissance des syndicats par le patronat et le congrès qui allait basculer sous une majorité républicaine aux élections de 1947. Malgré le veto du président Truman, la loi Taft-Hatley est votée peu après. Elle restreint considérablement les pouvoirs des syndicats en limitant les effets de la loi Wagner votée en leur faveur en 1935. Les syndicats états-uniens ont-ils été des « instruments » de l'administration américaine comme le suggère Annie Lacroix-Riz ? Ce n'est assurément pas le cas de l'AFL qui a précédé tout le monde dans l'installation d'un dispositif de guerre froide : dès 1945, elle a critiqué la politique de maintien de l'alliance de guerre avec l'URSS et le dispositif interventionniste décrit ici était déjà en place avant même l'exposé de la doctrine Truman de *containment*. C'est plutôt dans le réaménagement des relations sociales internes aux Etats-Unis que l'administration s'est servie d'une certaine docilité de l'AFL y compris face à la loi Taft-Hartley qui, parmi nombres de mesures, interdit aux communistes de participer à des négociations. En matière de politique extérieure, l'AFL a plutôt précédé que suivi l'administration. Son intégration dans les services administratifs ou de renseignements a été librement choisie par sa direction, non sans difficultés internes, comme par exemple la rupture avec le puissant syndicat des mineurs de John Lewis. Concernant le CIO, l'affaire est plus compliquée. Il a fallu une grande purge en 1947, conduite par Walter Reuther qui s'est débarrassé de l'aile communiste du CIO. Celle-ci était encore puissante dans certaines industries et le CIO a « dû » se conformer à la pression anticommuniste créée par sa concurrente avant d'envahir l'espace public. Le syndicat industriel restera malgré tout plus attiré par les idées sociales-démocrates européennes que par le pauvre programme syndical de Georges Meany.

<sup>28</sup> WEILER Peter (1981) : « The United States, International Labor and the Cold War : the Break-up of the World Federation of Trade Union », dans *Diplomatic History*, n° 5, pp 1-22. Voir aussi MOURIAUX René, dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasmé, La Garenne-Colombes.

<sup>29</sup> Une première « Aide d'urgence » a été votée par le Congrès américain le 15 décembre 1947 et le Département d'Etat déposait, quatre jours plus tard, sur le bureau du Congrès le projet de programme de relèvement européen (ERP *European Recovery Program*) qui allait être discuté dans sa session ordinaire. En juillet 1947 avait été créé un « comité de coopération économique européenne » afin d'évaluer les besoins européens en réponse au discours de Harvard. Ce comité se transformera en Organisation européenne de coordination économique afin de mettre en l'œuvre l'aide intérimaire puis l'ERP.

FSM<sup>30</sup>. Les 9 et 10 mars 1948, une première conférence syndicale internationale regroupe les syndicats favorables à l'aide Marshall suivie d'une autre, plus large, les 29 et 30 juillet 1948 à Londres : vingt-deux centrales syndicales y assistent, provenant des seize pays européens concernés par l'ERP ainsi que les deux centrales américaines. Averell Harriman, représentant spécial de l'ECA en Europe, y fait un discours rappelant l'importance que l'administration américaine attache à l'adhésion des forces du travail non communistes à la reconstruction de l'Europe. Cette réunion connaît deux suites importantes : d'une part l'accentuation de la pression au sein du Bureau de la FSM pour que la question de l'aide Marshall puisse y être débattue ; d'autre part la mise en place d'une « commission syndicale consultative » auprès de l'OECE<sup>31</sup>.

La rupture de la FSM a lieu en janvier 1949 lorsque les représentants du CIO, des TUC et de la NVV hollandaise démissionnent du Bureau et appellent à la construction d'une nouvelle internationale syndicale. Force ouvrière est alors dans une position intermédiaire qui l'empêche d'être active dans le processus de scission de la FSM, rôle que Léon Jouhaux n'ambitionnait d'ailleurs pas : lors du congrès constitutif de la CGT-Force ouvrière (avril 1948), un vote avait tranché en faveur d'une demande d'adhésion en bonne et due forme à la FSM<sup>32</sup>. Celle-ci, naturellement divisée sur la question, préféra ne pas trancher si bien que Léon Jouhaux, qui en était jusque-là le vice-président, était absent lors des séances consacrées au plan Marshall (ou plutôt à son évitement). Dès la conférence de Londres, il retrouve son rôle favori, celui « d'apôtre itinérant du syndicalisme et de la paix » comme le dira Edouard Herriot en saluant, en janvier 1952, le Prix Nobel de la paix qui vient de lui être décerné<sup>33</sup>. Léon Jouhaux intervient lors des deux premiers congrès de la CISL en insistant à chaque occasion sur la reconstruction de l'Allemagne et de son mouvement syndical : il tente d'atténuer les effets de la peu glorieuse politique de la France, une fois de plus, à l'égard de son voisin

---

<sup>30</sup> Les Soviétiques ont fait connaître au Bureau leur impossibilité d'être présents en raison d'une importante négociation collective qui les retenait à Moscou ! Les épisodes de cette campagne et de la scission de la FSM sont rapportés dans : WEILER Peter (1988) : *British Labour and the Cold War*, Stanford, Stanford University Press ; ainsi que dans : CAREW Anthony (1984) : « The schism within the World Federation of Trade Union : Government and Trade Union Diplomacy » dans *International Review of Social History*, n° 29, pp 297-335.

<sup>31</sup> Concernant la commission syndicale consultative, nous nous appuyons sur la consultation des archives de la CFDT qui comportent de nombreuses indications sur cette période ainsi que sur les missions de productivité aux Etats-Unis.

<sup>32</sup> A noter que les minoritaires, en particulier ceux regroupés dans l'UCES et le groupe de « la Révolution prolétarienne » étaient farouchement hostiles à cette adhésion et en particulier André Lafond.

<sup>33</sup> TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne, op. cit., p 359.

allemand, notamment sur les questions de la Ruhr et de la Sarre<sup>34</sup>. Le rejet de ses initiatives pour la paix après 1952 le placera à l'écart du syndicalisme international jusqu'à sa mort, en 1954<sup>35</sup>.

FO participe activement, entre janvier et décembre 1949, à la préparation de la nouvelle Internationale syndicale<sup>36</sup>. Le mouvement de constitution de celle-ci se confond en grande partie, avec la mise en place, à la même époque, de la commission syndicale consultative auprès de l'OECE. C'est sur celle-ci que nous nous arrêterons.

La liaison entre les syndicats et l'administration du plan Marshall est organisée à travers une « conférence syndicale consultative » et une « commission consultative ». La conférence est une instance large (une soixantaine de participants), la commission est une structure plus légère de onze membres assurant la relation quotidienne avec les services de l'ERP<sup>37</sup>. Elle tiendra une douzaine de sessions entre 1948 et 1952. Cette commission est distincte du groupe des syndicats fondateurs de la CISL dans la mesure où les syndicats chrétiens y sont associés alors qu'ils refusent d'être partie prenante du processus de création de la centrale internationale « libre ». Le comité rencontre de manière régulière les fonctionnaires de l'OECE qui tiennent au courant ses membres

---

<sup>34</sup> Les Allemands, et en particulier Arthur Rosenberg, le premier président du DGB, seront toujours reconnaissants à FO de l'attention portée au recouvrement de la dignité des porte-parole du syndicalisme allemand dans les enceintes internationales. En particulier, l'insistance de FO permettra au DGB d'être au congrès fondateur de la CISL contre le vœu initial des Américains.

<sup>35</sup> Depuis 1952, il ne joue plus grand rôle. A cette date, Léon Jouhaux crée un mouvement, « Démocratie combattante », qui a le grand tort de vouloir œuvrer pour la paix sans dénoncer la responsabilité communiste dans l'insécurité du monde. Il est symboliquement « exécuté » par Irving Brown à Paris, lors d'une conférence de presse organisée sous l'égide du « comité méditerranéen des marins et des dockers » dirigé par Pierre Ferri-Pisani, responsable de l'UD FO des Bouches-du-Rhône mais aussi lié au milieu : BUSCH Gary (1980) : *Political Currents in the International Trade Union Movement*, Londres, Economist Publications, p 60. Irving Brown a « aidé » ce comité à faire le coup de poing sur les docks contre les cégétistes lorsque ceux-ci avaient entrepris d'empêcher le déchargement des navires de l'aide Marshall. TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne, op. cit., p 363. Peu de temps après, le congrès confédéral de FO s'abstenait de prendre position sur « Démocratie combattante » et la CISL, saisie par Jouhaux en tant que membre de son comité exécutif, a refusé tout lien avec cette entreprise en raison notamment de l'ambiguïté de sa position relative à l'OTAN. Une polémique publique entre le vieux dirigeant syndical français et Irving Brown est relayée par Le Monde quelques jours avant l'ouverture du congrès confédéral de FO. Robert Bothereau a bel et bien « lâché » Jouhaux à cette occasion, mais, comme nous l'avons déjà signalé, le vieux leader est alors déjà bien marginalisé.

<sup>36</sup> Plusieurs conférences se tiennent afin de préparer la constitution de la CISL : conférence de Genève en juillet 1949, de Londres le 28 novembre 1949 puis décembre à la veille du congrès constitutif. A noter qu'à Genève une des discussions principales portait sur la liste d'invitation. Parmi les difficultés se trouvait celle posée par les syndicats chrétiens. Il fut décidé d'inviter seulement la CISC et non pas les organisations chrétiennes nationales car plusieurs centrales, notamment le NVV et la FGTB, refusaient que leurs « homologues » chrétiennes soient invitées. Seule Force ouvrière a souhaité que la CFTC soit du nombre. Entre autres LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier.

<sup>37</sup> Les membres français de la conférence sont : Léon Jouhaux et Robert Bothereau pour FO, Gaston Tessier et Maurice Bouladoux pour la CFTC. L'AFL dispose de trois délégués et d'un secrétaire : parmi les trois délégués, on compte Irving Brown et David Dubinsky, le secrétaire étant Jay Lovestone. [Archives CFDT, boîte 4H67].

des échéanciers d'aides aux différents gouvernements et des modalités retenues pour l'allocation de celles-ci. En retour, les syndicalistes informent (et s'informent) de leurs propres démarches auprès de leurs gouvernements respectifs. Un groupe restreint de trois membres est constitué (dont Léon Jouhaux, il est convenu que Gaston Tessier le remplace en cas d'indisponibilité !) qui est habilité à rencontrer les directeurs techniques de l'OECE<sup>38</sup>. Ainsi les syndicats ont accès aux enquêtes réalisées par l'organisme sur les salaires ou les investissements dans les différentes branches de l'économie et dans les différents pays concernés.

La troisième réunion de la conférence a lieu à Rome en avril 1950. Les syndicats y adoptent une « Déclaration sur la reconstruction économique de l'Europe » dont la mise au point a été l'occasion d'une passe d'arme entre les Européens et les représentants de l'AFL. Irving Brown dénonce la tiédeur de l'adhésion des syndicats au programme économique de l'ERP : « Ce n'est pas un programme d'action, déclare-t-il, mais un programme de réserves ». En fait, les Européens soutiennent le programme de « relèvement » de l'Europe, ils le soutiennent comme ils ont l'habitude de le faire, c'est-à-dire qu'ils défendent les principes d'augmentation de la production et de la productivité mais en continuant à revendiquer une politique orientée vers le plein-emploi et des garde-fous à la politique de libération des échanges<sup>39</sup>. Aux objections de Irving Brown, Léon Jouhaux lance de manière un peu provocatrice : « Puisque notre camarade Irving Brown a défini la notion de la politique de plein-emploi, je veux lui poser une question. A ma conviction, le plein-emploi ne peut être obtenu que dans une économie contrôlée. M. Brown et son organisation sont-ils d'accord avec l'idée d'une

---

<sup>38</sup> Le secrétariat de la CSC est à Paris, siège de l'OECE, ce qui autorise une sur-représentation française qui permet de régler de délicats problèmes diplomatiques avec la CFTC. N'oublions pas que si, d'un point de vue d'ensemble, les syndicats chrétiens ne pèsent pas lourd face aux laïcs, il n'en va pas de même en France où la CFTC dépasse en adhérents comme en audience Force ouvrière.

<sup>39</sup> Compte rendu de la conférence syndicale consultative de l'ERP à Rome (17-20 avril 1950), brochure, 107 p.



économie contrôlée ? »<sup>40</sup>. Le délégué américain doit faire marche arrière devant les réactions des Européens comme il le fera en d'autres occasions<sup>41</sup>.

Malgré les tensions qui la traversent, la commission syndicale consultative va soutenir les efforts de l'Agence européenne de productivité et servir à mettre au point les fameux voyages syndicaux aux Etats-Unis.

### 1.2.3 LES MISSIONS DE PRODUCTIVITE

La démarche « productivité » est initiée par le Commissariat au Plan avec la mise en place, en 1948, d'un groupe de travail qui débouche sur la création d'un comité provisoire puis d'un comité national de la productivité, enfin sur la mise en place, dans le cadre de celui-ci, d'une « Association française pour l'accroissement de la productivité » (AFAP). Les dirigeants de l'ECA sont convaincus que la clé de la reconstruction européenne se trouve dans la productivité jugée très faible<sup>42</sup>. A travers l'aide Marshall, une Direction de l'assistance technique de l'ECA en France est mise en place qui, en collaboration avec les services français, organise les missions d'information aux Etats-Unis<sup>43</sup>. Le 27 juin 1950 est créé par décret un « comité national de la productivité », comité tripartite présidé par le secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, comprenant une quinzaine de membres appartenant aux trois

---

<sup>40</sup> conférence syndicale consultative de l'ERP, Rome, avril 1950, compte rendu, p 100.

<sup>41</sup> Au chapitre des tensions entre l'AFL et ses alliés européens, on peut évoquer un accrochage d'une rare violence entre Irving Brown, soutenu par l'AFL, et les Européens lorsque ces derniers ont retenu le nom de Walter Schevenels comme secrétaire de la CSC. Il est dénoncé en terme injurieux dans la presse de l'AFL pour avoir été « associé à la soi-disant FSM » mais aussi pour son activité antérieure à la FSI où « bien que factieux infatigable, il a été incapable d'être le porte-parole responsable et constructif de l'ensemble de l'organisation ». *Nouvelles du Mouvement syndical libre*, n° 3, mars 1949. L'AFL fait là allusion aux discussions entreprises avec les syndicats soviétiques en 1938 que condamnait l'AFL et auxquelles avait été mêlé Léon Jouhaux. Mais malgré ces hauts cris, l'AFL a dû accepter le choix de Schevenels, comme elle acceptera en novembre 1950 le choix du même comme secrétaire de l'Organisation régionale européenne de la CISL (ORE). Comme l'écrit Irwin Wall, les Américains ont appris au cours de cette période que l'argent ne fait pas tout ! En tous les cas, l'idée d'un Léon Jouhaux au mieux avec les Américains ne résiste pas à l'accumulation de ces petits faits.

<sup>42</sup> Cette faiblesse est attestée dans le rapport de James Silberman, chef du Bureau de Technologie et de productivité du ministère du Travail américain qui a effectué une enquête en France en 1949 et dont la publication va hâter la mise en place de l'AFAP. Les Américains avaient suggéré à Jean Monnet que le Plan prenne en charge cette attribution. Monnet avait alors décliné la proposition.

<sup>43</sup> MATHIEU Pierre-Louis, LEDUC Philippe (1961) : La politique française de productivité depuis la guerre, actions du centre français de productivité, Mémoires IEP, 2 livres, Paris, livre 1, p 35.

organisations syndicales CFTC, CGC et CGT-Force ouvrière<sup>44</sup>. Le comité a surtout pour rôle d'entendre les compte rendus d'activité de sa « commission restreinte » et de ses « commissions de travail » construites sur le même modèle tripartite. C'est l'AFAP qui, avec des crédits pour l'essentiel issus du Plan Marshall, organise les missions de productivité aux Etats-Unis : entre 1950 et 1953, environ 200 missions pour quelques 2500 participants, se rendent Outre-Atlantique dans ce cadre<sup>45</sup>. Elles seront suivies, jusqu'à la fin des années cinquante, par 250 autres comprenant environ 1500 participants. Il s'agit pour l'essentiel de chefs d'entreprises et de cadres (45 % du total selon Mathieu et Leduc) et, pour 25 %, d'ouvriers et d'employés, soit environ un millier au total dont à peu près 600 appartiennent à la CFTC ou à Force ouvrière<sup>46</sup>. Encore faut-il s'entendre sur ces fameux « militants syndicaux » et distinguer dans ces voyages deux volets assez différents bien qu'il soit difficile d'en faire qualitativement comme quantitativement la part : d'une part, l'envoi d'ouvriers à initier aux méthodes de production américaines et, d'autre part, les programmes destinés aux syndicalistes qui sont un peu d'une autre nature.

Concernant les premiers, un accord a été conclu le 13 février 1951 entre le CNPF, la CFTC, FO et la CGC sur le mode de désignation des membres des missions. Le dispositif était assez lourd et les syndicats n'étaient pas véritablement maîtres de leurs choix : à partir de priorités de branche, le CNPF décidait les entreprises parties prenantes, sachant qu'environ les deux tiers des missions concernaient l'industrie ; le chef d'entreprise désignait les individus qu'il devait choisir, selon l'accord, parmi les syndiqués. Mais comme le patron n'était pas censé savoir qui était syndiqué et qui ne l'était pas, il arrivait assez souvent que l'ouvrier « désigné » aille au syndicat demander sa carte pour « partir en Amérique »<sup>47</sup>. A leur retour, ces ouvriers, syndiqués donc,

---

<sup>44</sup> Un accord avait été conclu en décembre 1948 entre le cabinet de Robert Lacoste, ministre de l'Industrie et du Commerce, les trois centrales syndicales « libres » et le CNPF ainsi que les ministères concernés pour lancer un programme français de productivité : celui-ci prenait la forme de la création d'un Centre français de productivité, organisme administratif qui coordonnait les actions du « comité national de productivité » et de l'AFAP.

<sup>45</sup> En 1953, alors que le plan Marshall s'éteint, l'aide américaine peut se poursuivre à travers l'amendement « Blair-Moody » à la loi sur l'assistance militaire (*Mutual Security Act*). Un fonds national de la productivité est alors créé pour percevoir les crédits américains (la France percevra le tiers environ des montants accordés à l'ensemble de l'Europe). Sur ce fonds sera mis en place le Commissariat général de la productivité qui prendra la suite de l'AFAP et qui, jusqu'à son intégration dans le Commissariat au Plan (1959), compte parmi les plus importantes directions du Ministère des Affaires économiques : MATHIEU Pierre-Louis, LEDUC Philippe, op. cit., livre 1, p 45.

<sup>46</sup> Voir le détail dans ELGOZY M (1953) : *L'aide économique des Etats-Unis à la France, Plan Marshall et « Defense support »*, Paris, La Documentation française. Cité par BOLTANSKI Luc, art. cit., p 20.

<sup>47</sup> Le descriptif de cet étrange dispositif est détaillé dans une note interne à la CFTC de 1952. [Archives CFDT, boîte 4H11].

étaient suivis par l'AFAP qui parfois les embauchait comme « organisateurs conseils » en matière de productivité, avec l'accord, naturellement, des organisations syndicales dont ils étaient adhérents <sup>48</sup>.

Le second type de voyages ne se distingue guère formellement de cette procédure mais les confédérations ont pu définir une liste des responsables de syndicats, de fédérations et d'unions départementales qu'ils entendaient voir partir Outre-Atlantique. Ces voyages là étaient-ils différemment conçus quant aux sites visités et aux personnes rencontrées ? Nous n'avons guère trouvé trace de détails sur ce point. A vrai dire, ces voyages n'ont été encore que faiblement étudiés.

Les missions de productivité organisées dans le cadre de l'aide Marshall ont posé aux historiens, aux sociologues ou politologues de nombreux problèmes de pesée : quelle a été leur influence réelle sur les techniques de production et de gestion des ressources humaines mises en œuvre par la suite en France ou en Europe, quelle a été leur effet sur l'importation de figures idéologiques (la modernité), sur l'habitude contractée alors d'une référence permanente aux Etats-Unis dans à peu près tous les domaines de la vie économique et culturelle ? Ou sur un registre plus radical, cette entreprise a-t-elle aidé (et visait-elle) à coloniser la France et l'Europe, à asseoir la domination des Etats-Unis sur le monde occidental dans l'après-guerre ? Luc Boltanski récuse l'idée d'une « main de l'étranger » refaçonant l'espace social et économique de la Reconstruction. Si l'on peut sans fin s'interroger sur le cours qu'aurait pris la société de l'après-guerre sans cette entreprise, dit-il, « il va de soi que les discours et les programmes officiels seraient restés sans effets s'ils n'avaient rencontré, dans la conjoncture historique et dans l'état des structures sociales, les moyens de les rendre efficaces » <sup>49</sup>. Cette remarque illustre ce que nous avons déjà évoqué comme conditions de l'influence de « l'autre que le national » dans la vie des formes sociales nationales. Au fond, les voyages aux Etats-Unis n'étaient rien d'autre, dans ce canevas d'explication, que la volonté de constituer un corps « d'individus de référence » au sens où nous les avons définis dans notre

---

<sup>48</sup> L'AFAP organisait des pré-stages pour ceux qui devaient partir. Aucun bilan chiffré ne figure dans les archives de la CFTC que nous avons consultées mais elles laissent supposer qu'environ 300 syndiqués seraient partis entre 1952 et 1953. Ce dénombrement est différent de celui de Mathieu et Leduc [1961] qui ont puisé à la source, au Centre français de productivité. Vu le mode de désignation des partants, il est probable qu'un certain nombre de voyageurs dits « syndicaux » aient échappé au repérage des centrales, ce qui confirme le caractère assez relâché du lien entre une grande partie de ces missionnaires et les organisations syndicales. C'est en tous cas l'avis de Alexandre Bahaud qui, pour la CFTC, assure la coordination de ces voyages et qui ne cesse, par ailleurs de s'interroger sur leur intérêt pour le syndicalisme (Note citée). Luc Boltanski retient le nombre de 1000 syndiqués sur la période 1950-1953.

<sup>49</sup> BOLTANSKI Luc, art. cit., p 20.

introduction<sup>50</sup> dont la mission était, à leur retour, de féconder la vie nationale au moyen de l'acquis accumulé outre-Atlantique. Les voyages aux Etats-Unis sont, de ce point de vue, l'équivalent historique des Expositions universelles jusqu'en 1914 où les ouvriers étaient conviés à aller s'enrichir des prouesses techniques de l'Angleterre, puis de l'Allemagne et enfin, déjà, des Etats-Unis.

S'il est certain que ce mouvement a aidé et amplifié la modernisation économique de la France jusqu'aux années soixante<sup>51</sup>, la question qui nous préoccupe ici est de savoir si un tel effet est perceptible sur le syndicalisme de Force ouvrière et notamment si l'on peut y trouver une raison de l'abandon par celle-ci de son programme socialiste réformiste hérité de l'entre-deux-guerres et reformulé lors de la naissance de la nouvelle organisation.

Les rencontres instituées à travers la commission syndicale consultative de l'ERP n'ont pas été l'occasion d'une contamination du modèle syndical américain sur les syndicats européens en général : nous l'avons vu à propos d'un débat sur les « politiques de plein-emploi », concept récusé par l'AFL mais central dans l'économie organisée telle que la conçoivent les Européens et FO tout particulièrement. Lorsque le choix de Walter Schevenels pour diriger la CSC a déclenché les menaces d'Irving Brown déjà évoquées, les Européens n'en ont pas moins confirmé la confiance qu'ils portaient à l'ancien secrétaire de la FSI. Les excès d'Irving Brown effrayaient nombre de Français : ainsi par exemple lorsqu'il proposa au grand jour, en 1951, d'ouvrir largement les portes du syndicalisme libre aux anciens classés comme « vichystes » sous prétexte que leur attitude n'avait pas été pire que celle des communistes traîtres à leur patrie au temps du pacte germano-soviétique<sup>52</sup>. Son obsession anti-communiste qui lui faisait voir des éléments infiltrés jusqu'au sein du gouvernement militaire américain en Allemagne, en a souvent fait un allié encombrant qui offrait aux dirigeants communistes l'occasion de faciles dénigrements dont les responsables de FO, une partie d'entre eux au moins, se seraient volontiers passés. S'ils combattaient également l'influence communiste, les responsables du CIO comprenaient mieux les Européens que l'équipe du FTUC. Les déplacements en Europe de Walter Reuther étaient moins explosifs et ses conférences

---

<sup>50</sup> Sens différent, rappelons-le, de celui de Robert Merton : MERTON Robert K. (1997) : *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Colin, pp 246-248.

<sup>51</sup> Notamment dans le domaine agricole, ce secteur étant le deuxième destinataire des voyages aux Etats-Unis derrière l'industrie. L'agriculture est une priorité du Centre français de productivité. MATHIEU Pierre-Louis, LEDUC Philippe, op. cit., livre 2 pp 6-34.

<sup>52</sup> RADOSH Ronald, op. cit., p 324.

portaient davantage au cœur des syndicalistes français que les discours de croisade de leurs homologues de l'AFL.

Les syndicalistes américains auraient souhaité voir s'établir en France, en Italie et en Allemagne, un mode de relations professionnelles correspondant au leur : ainsi en 1950, au moment où se mettaient en place, en France, les grilles Parodi destinées à l'organisation de conventions collectives de branche, trois responsables de fédérations de l'AFL et du CIO ont effectué un voyage d'information comprenant la visite de quelques usines. Ils en revinrent avec un avis très négatif sur le cours que prenaient les relations sociales en France. Leur compte rendu évoque la division des forces du travail, et puis : « les travailleurs sont organisés uniquement par industries, pas dans les entreprises ce qui rend la négociation plus difficile »<sup>53</sup>. Au total, comme le rapporte Federico Romero, les syndicalistes américains ont retiré deux satisfactions du cours suivi par l'Europe après-guerre : elle a échappé au communisme et, bon mal an, l'économie de marché y a repris son cours sur les principes d'un libre-échange élargi. Pour le reste, ils ont avalé pas mal de couleuvres et le bilan tiré de la reconstruction des mouvements syndicaux est teinté de déception : les scissions des organisations dominées par les communistes n'ont pas produit, en France et en Italie, de regroupements alternatifs crédibles opposables à la puissance maintenue de la CGT et de la CGIL ; le maintien d'un particularisme chrétien a affaibli les organisations opposées aux centrales communistes. Ce qui a été réalisé en Allemagne n'a pu avoir cours qu'au prix d'une scission du pays lui-même, qui a isolé les communistes dans une partie minoritaire du pays.

Quant aux « syndicalistes français » en visite aux Etats-Unis, une analyse détaillée des rapports auxquels ils étaient tenus serait une aide précieuse pour comprendre ce qu'ils en ont retiré. Au vu des compte rendus que nous avons consultés, l'opinion moyenne montre des participants satisfaits, heureux du bon accueil qu'ils ont reçu. Les visites d'entreprises sont jugées utiles et enrichissantes. Combien devinrent des zélotes du syndicalisme américain et de ses méthodes ? La réserve l'emporte. Un long rapport de mission figure dans les archives de la CFTC, celui de la première mission composée d'une quinzaine de responsables syndicaux de la CFTC, de la CGC et de Force

---

<sup>53</sup> Et de conclure que les Français auraient bien besoin de quelques syndicalistes américains à plein temps afin de les aider à s'organiser. La délégation était composée de William Bellanger des Travailleurs du Textile du Massachusetts (CIO), de Harold Gibbons des Teamsters de St Louis et de Carmen Lucia des Chapeliers de l'AFL. Rapporté dans PISANI Sallie, op. cit. p 101.

ouvrière<sup>54</sup> : les voyageurs ont d'abord été saisis par le niveau de vie des ouvriers américains, supérieur d'après eux à celui des ingénieurs et des fonctionnaires en France. Le haut degré de technicité des syndicalistes américains les a impressionnés tout comme le niveau de la cotisation qu'ils prélèvent sur les travailleurs. Dans leurs préconisations, ils insistent sur la nécessité de doter les syndicats français de moyens de formation, d'instituts spécialisés et d'ouvrir l'université aux militants ouvriers<sup>55</sup>. Leur regard sur les relations professionnelles américaines se teinte en revanche de réserves sérieuses : en écartant l'Etat de la confrontation des intérêts, elles laissent hors progrès salarial de larges pans de la population, par exemple les travailleurs du Sud écartés de fait de la syndicalisation ; dans leur bilan, les voyageurs français lient l'efficacité des syndicats au sens éminemment pratique de l'ouvrier américain. Même le gros effort d'éducation entrepris par ceux-ci leur paraît hors de proportion avec le retard culturel de l'ouvrier américain : « la conscience des valeurs intellectuelles, cette finesse innée et cette culture qui étonne peut-être chez l'ouvrier français ne paraissent pas exister chez l'ouvrier américain (...) Avec sa magnifique voiture, ses cigares et le luxe matériel de son logis, il nous paraît avoir conservé la combativité un peu fruste des immigrants » (sic)<sup>56</sup>.

Dans leurs conclusions, les syndicalistes français évoquent la modernisation économique de la France : ils insistent sur la nécessité de rénovation des méthodes de gestion de la main d'œuvre ; l'état d'esprit du patronat est déploré ainsi que les divisions du syndicalisme. On ne trouve guère de trace du volontarisme syndical américain dans les propositions des voyageurs : celles-ci restent bien dans la veine du réformisme syndical français. Si les syndicats doivent s'unir et relever leurs cotisations, le reste de l'effort est du ressort de la politique de l'Etat. Le rapport se conclut par une demande d'étude dans trois domaines jugés prioritaires : « l'introduction obligatoire, dans les conventions collectives, de clauses relatives à la productivité ; une plus grande et plus étroite collaboration des administrations et des organisations patronales et ouvrières en matière de politique économique ; la politique de l'emploi, notamment en

---

<sup>54</sup> Le voyage a duré six semaines et le rapport, sans doute réalisé par le chef de la mission, M. Boissé, inspecteur au ministère du Travail, est un long document de 126 pages dont la rédaction a été longuement soupesée et a fait l'objet de désaccords entre les participants. Le désaccord semble même avoir partagé la délégation de Force ouvrière qui comprenait parmi ses membres deux responsables de la Révolution prolétarienne, Roger Hagnauer et Georges Walusinski. [Rapport de la mission d'information ouvrières et d'études syndicales, Archives CFDT, boîte 4H110].

<sup>55</sup> Quelques-unes de ces propositions figuraient déjà dans le programme voté par le congrès de 1950 de Force ouvrière, c'est à dire antérieurement à cette première visite aux Etats-Unis. Quant aux Instituts du travail, ils n'ont pas attendu l'exemple américain et puisent davantage dans l'antécédent des Universités populaires du tournant du siècle.

<sup>56</sup> Rapport de la mission d'information ouvrières et d'études syndicales, op. cit., p 92.

ce qui concerne les migrations de main d'œuvre que peut entraîner la mise en application du plan de productivité ». Autant de propositions aux antipodes des conceptions syndicales américaines<sup>57</sup> !

Au total, si l'influence américaine dans les affaires syndicales en France et en Europe est certaine, il est excessif d'y voir la raison première des scissions qui les ont affectées et encore plus injustifié de parler d'américanisation de Force ouvrière. Si Irving Brown resta, jusqu'à la fin de sa vie (en 1989), l'ami fidèle de Force ouvrière (et de la vie parisienne), il n'est pas sûr que les dirigeants successifs de la centrale française aient réellement besoin de lui pour cultiver leur anticommunisme. Force ouvrière a conservé une relation étroite et une complicité avec ses amis de l'AFL plus qu'avec toute autre organisation syndicale. Certains de ses responsables ont fait des missions à l'étranger convenues avec les Américains : les dollars de l'après-guerre ont longtemps servi à de nombreuses UD. Il ne fait pas de doute qu'ils furent utiles et aussi qu'ils ont pu corrompre ici ou là. Qu'une part soit venue de la CIA ou d'autres services du Département d'Etat est indiscutable mais le fait n'a d'importance que dans les polémiques du moment. Cela n'a guère enrichi Force ouvrière ni les représentations politiques du syndicalisme réformiste français. Même l'adhésion aux impératifs de la productivité n'a pas été uniforme : il s'est trouvé, au congrès de 1952, une majorité pour voter la sortie de FO du « Centre intersyndical d'études et de recherche pour la productivité » (CIERP) constitué dans le cadre du « comité national de la productivité »<sup>58</sup>. Certaines formulations de Force ouvrière évoquent sans doute l'influence du *Bargaining* américain mais l'affaiblissement du contenu politique de son programme emprunte à bien d'autres registres que nous tenterons de repérer.

Au nombre des autres facteurs d'influence possibles, il convient de noter celle des mouvements fédéralistes ou unionistes dont l'activité est importante, au moins jusqu'au milieu des années cinquante. Le thème des Etats-Unis d'Europe dont se recommande Force ouvrière évoque un mot d'ordre alors en vogue à la gauche du Mouvement européen.

---

<sup>57</sup> Notamment de l'AFL car le CIO avait soutenu la politique de *New Deal*. Mais l'épuration de sa gauche est allée au-delà des communistes et son programme politique s'en est trouvé un peu déséquilibré. La vague d'anticommunisme qui submerge alors les Etats-Unis amène une majorité républicaine au Congrès en 1947. Le programme progressiste du CIO n'est plus d'époque. BRODY David (1990) : *Workers in Industrial America*, Oxford University Press, Oxford, New York, Chicago. ZIEGER Robert H. (1995): *The CIO, 1935-1955*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press.

<sup>58</sup> Cette motion a été adoptée contre le vœu de la direction confédérale au nom du refus de l'intégration : BERGOUNIOUX Alain (1975) : *Force ouvrière*, Paris, Seuil, p 165. FO réintègrera le CIERP en 1959.

## 1.2 « UNIONISTES OU FEDERALISTES, QU'IMPORTE ! » <sup>59</sup>

Les premières années d'après-guerre sont les années fastes des projets d'unification de l'Europe. Ce qui avait été semé au cours des années trente trouve à éclore sur le terreau de la reconstruction des pays dévastés par la guerre. Les syndicalistes et notamment ceux de Force ouvrière s'impliquent dans ce mouvement d'idées. On ne trouve guère de trace cependant de syndicalistes lors des premières initiatives fédéralistes de l'après-guerre. Le programme économique adopté lors de la constitution de l'Union européenne des fédéralistes (UEF, décembre 1946) traduit l'influence dominante des libéraux et ne s'embarrasse guère de préoccupations sociales <sup>60</sup>. Les premiers appels à l'unification de l'Europe viennent de personnalités du monde politique ou d'intellectuels de droite ou de gauche (et plus souvent de droite) ayant milité depuis l'avant-guerre pour l'unification de l'Europe : Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Bertrand de Jouvenel, Gaston Riou, André Voisin etc.

Léon Jouhaux n'est pas présent à Montreux (août 1947) lors du grand lancement du mouvement fédéraliste européen. Il n'est pas là non plus à La Haye, en octobre 1948, au rassemblement qui donnera naissance au Mouvement européen. Il avait annoncé sa présence au grand meeting d'Amsterdam où il figurait pourtant en bonne place à l'affiche (en deuxième, juste derrière Winston Churchill). Il s'était décommandé à la demande des syndicalistes britanniques qui étaient alors très hostiles à l'idée d'union européenne. Léon Jouhaux est présent en revanche à Rome, au congrès de constitution de l'Union européenne des fédéralistes (7-11 novembre 1948) où il poursuit son engagement d'avant-guerre en faveur des Etats-Unis d'Europe. Il est aussi à Bruxelles, au congrès du Mouvement européen qui fait suite à celui de La Haye. Il y est élu

---

<sup>59</sup> « Il faut convaincre les hommes et imbriquer les économies. Sommes-nous pour cette nécessaire construction, unionistes ou fédéralistes ? Qu'en savons nous et qu'importe ! », BOTHEREAU Robert : 2<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1950, rapport préparatoire, p 17.

<sup>60</sup> L'UEF est un mouvement divisé entre fédéralistes intégraux et « possibilistes », entre européens et « mondialistes », entre libéraux et socialistes, ces derniers étant minoritaires. On y trouve cependant des personnalités comme Altiero Spinelli et Marceau Pivert. Dix-sept organisations françaises sont membres de la section française, l'UFF, Union fédéraliste française GREISALMER Alain (1975) : *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Paris, Nice, Presses d'Europe, pp 39-51.



président du Conseil international du Mouvement dirigé alors par Duncan Sandys, le gendre de Winston Churchill <sup>61</sup>.

Mais ces engagements sont ceux de Léon Jouhaux, ils n'invalident pas le constat d'une présence modérée des syndicalistes dans le Mouvement européen et, notamment, ceux de Force ouvrière.

### **1.2.1 UNE PRESENCE EN RETRAIT DANS LE MOUVEMENT FEDERALISTE**

Léon Jouhaux n'est pas seul à Rome, il est entouré d'hommes de FO qui ont été, eux, à La Haye mais qui n'appartiennent pas au noyau de Force ouvrière. A l'exception de Léon Chevalme (des Métaux), les militants FO qui participent au premier congrès européen appartiennent au groupe de l'Union des cercles d'études syndicalistes (UCES) constitué par les éléments sortis de la CGT avant la scission de décembre 1947 : on y compte en particulier Camille Mourguès (PTT), Roger Lapeyre (Transports, travaux publics), André Lafond (Cheminots), et Raymond Le Bourre (Spectacle). Ce groupe, dont les dirigeants connaissent par la suite des trajectoires diverses, se situe, à la naissance de la centrale, à la gauche du groupe dirigeant de Force ouvrière <sup>62</sup>.

Lors des travaux du congrès de La Haye, ils interviennent de manière assez improvisée dans la commission économique pour tenter d'infléchir le cours très libéral des documents soumis à la discussion. Battus en séance plénière, ils décident de créer une structure « Forces ouvrières syndicalistes européennes » (FOSE). A Pierre Monatte qui s'offusque de ce repli européen et qui lui oppose la référence syndicaliste révolutionnaire aux Etats-Unis du Monde, Jacques Mathé oppose le réalisme et

---

<sup>61</sup> TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne, op. cit., p 355.

<sup>62</sup> Avant la décision de départ de la CGT prise par le groupe central FO en décembre 1947, plusieurs scissions avaient déjà été enregistrées, notamment dans les Postes et chez les Cheminots. Ces « autonomes » qui ont précédé les éléments « Force ouvrière » dans la scission se regroupent avec ceux-ci après décembre 47 pour fonder les fédérations ainsi créées dans FO avant comme après le congrès constitutif ; BERGOUNIOUX Alain, op. cit. Ils sont alors classés à la gauche du groupe central FO. La plupart d'entre eux se réunissent en mai 1947 dans l'Union des cercles d'études syndicalistes (UCES), dont les principaux animateurs sont André Lafond, Raymond Le Bourre, André Lapeyre, Jacques Mathé et Camille Mourguès. Lors de la scission des cheminots, André Lafond était secrétaire du groupe socialiste d'entreprise de la SNCF.

l'urgence de la question allemande<sup>63</sup>. FOSE s'engage alors dans l'Union des fédéralistes français (UFF). Avec les « Cercles socialistes et fédéralistes pour les Etats-Unis d'Europe » animés par Claude-Marcel Hytte<sup>64</sup>, « Socialisme et Libertés » d'Henri Fresnay et d'autres groupes issus de la Résistance (d'anciens membres du MNR, Mouvement national de la Résistance, par exemple), ils forment l'aile progressiste d'un mouvement aux frontières très larges : en face, puissante, « La Fédération » affiche un ancrage dans le catholicisme de droite, mais dans lequel se trouvent aussi bien des proudhoniens comme Alexandre Marc que des hommes proches de l'Action française comme André Voisin<sup>65</sup> ;

Les dirigeants majoritaires de FO sont davantage préoccupés alors par l'évolution de la FSM que par l'agitation des mouvements européens. Robert Bothereau concède volontiers, lors du congrès de 1950, que FOSE a précédé la confédération dans son engagement européen<sup>66</sup>. Le secrétaire général justifie ce « retard » par une simple précaution à l'égard des autres syndicats libres. Le Bureau confédéral ne souhaitait pas, dit-il, donner le sentiment, avant la création de la CISL, d'accorder à l'Europe une importance première par rapport au reste du monde. Une fois la CISL constituée, FOSE a été absorbée par la confédération et transformée en « Commission européenne » de la CGT-FO. Mais il y a davantage que ce que veut bien dire Robert Bothereau : le déroulement des étapes de cette adhésion à l'Europe est significatif et « l'entrée de FO en Europe » ne doit rien à l'emballlement sentimental que se sont plu, par la suite, à

---

<sup>63</sup> « Nous ne pouvons rien sur la classe ouvrière russe – rien par conséquent sur son gouvernement. Nous ne pouvons pas beaucoup plus sur les travailleurs des USA. Alors travaillons à régler nos problèmes et ouvrons ainsi les voies à une réalisation plus vaste. (...) On pourrait ainsi multiplier les raisons. Celles-là suffisent pour nous justifier de nous dire européens sans cesser d'être internationalistes. » (La Révolution prolétarienne, 1948, p 6-490). Jacques Mathé était un ancien secrétaire de la Fédération des agents des PTT avant-guerre et membre de la tendance « Syndicats ». Il avait été pacifiste pendant la guerre et avait été évincé de la ré-adhésion à la CGT en 1945 par la commission d'épuration dirigée par Oreste Capocci. LE CROM Jean-Pierre (1996) : *Syndicats nous voilà*, Paris, Editions de l'Atelier.

<sup>64</sup> Les « Cercles » sont d'inspiration proudhonienne : Claude-Marcel Hytte, ancien membre du PCF au cours des années vingt, dirige par ailleurs une « Union des travailleurs français » (UTF) qui, outre l'amélioration des conditions de vie du peuple français, réclame la création d'une « Fédération européenne ». Fédéraliste convaincu, il a participé à la création du MNR (Mouvement national révolutionnaire) en 1940 et crée en 1944 « La République moderne » dont Robert Aron fut un proche collaborateur. Sur Claude-Marcel Hytte, voir sa notice dans le DBMOF et BRAUD Maurice : « Socialisme et fédéralisme : l'expérience de La République moderne » (1944-1948), dans *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 41, automne 1991, pp 30-43.

<sup>65</sup> Jacques Tessier, secrétaire de la Fédération CFTC des employés en est un responsable et un auteur régulier d'article du « Bulletin fédéraliste ». Nous y reviendrons. L'ouvrage d'Alain Greisalmer est indispensable pour se retrouver dans la floraison des groupements favorables à l'unification européenne entre 1948 et 1954, c'est-à-dire jusqu'à l'apogée du militantisme européen. GREISALMER Alain, op. cit. ainsi que GOUZY Jean-Pierre (1968) : *Les pionniers de l'Europe communautaire*, Lausanne, Centre de recherche européenne.

<sup>66</sup> 2<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1950, compte rendu, p 126.

évoquer ses dirigeants. La priorité consentie à la CISL est effective, et le sera encore cinquante ans plus tard. L'argument du secrétaire général de FO n'est pas factice mais il faut aussi compter au nombre des raisons de ce retard relatif les réticences de la majorité des socialistes et en particulier l'hostilité de Guy Mollet à toute formule fédéraliste et à toute idée d'Europe sans la Grande-Bretagne. Les réticences des partis socialistes en Europe, celles de la SFIO elle-même, ne sont pas sans influence sur l'état d'esprit des principaux dirigeants de Force ouvrière<sup>67</sup>. Le groupe central est traversé par les mêmes différences et ne se retrouve parfaitement uni sur l'Europe qu'au moment de la création de la CECA<sup>68</sup>.

### **1.2.2 LES ETATS-UNIS D'EUROPE, UNE REFERENCE POLYSEMIQUE**

Nous avons déjà rencontré Léon Jouhaux évoquant avant-guerre le thème des Etats-Unis d'Europe. La riche histoire de ce syntagme reste à faire. Il apparaît en 1848 chez Henri Feugueray, disciple de Philippe Buchez et, à la même époque, chez l'Italien Carlo Cattaneo. Il connaît depuis lors une grande fortune. D'inspiration nettement fédéraliste, le thème connaît son propagandiste le plus notoire en Victor Hugo dont un discours bien connu évoque : « Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, se tendant la main par-dessus les mers »

---

<sup>67</sup> Si la SFIO est partagée, le PSI de Pietro Nenni est fortement anti-européen ainsi que le SPD de Erich Ollenhauer. Le SPD juge l'Europe dominée par les « 4 K » (*4-K-Argumentation*) : *Konservativ, Klerikal, Kapitalistisch, Kartellistisch*. Seuls les trois partis socialistes du Benelux sont de fervents soutiens de la CECA.

<sup>68</sup> Si, par la suite, la période de la CECA est évoquée avec nostalgie par les syndicalistes de FO, cette adhésion ne va pas, sur le moment, sans réserve. Le bilan tiré des premières années de la CECA est mitigé : elle est jugée plus perméable aux intérêts des « cartels » qu'au point de vue des travailleurs : DELVAUX Léon (1998) : *Les syndicats français et allemands face au Plan Schuman (1950-1952)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Paris IV. L'institution doit néanmoins être soutenue car l'essentiel reste de conforter la reconstruction et la défense de la partie « libre » de l'Europe, fut ce au prix de la fermeture de nombreux puits de mine en France, en Italie et en Belgique ! La revue La Révolution prolétarienne rend compte en avril 1954 d'un débat du « Mouvement démocratique européen » où Paul Finet, « représentant ouvrier » à la Haute Autorité de la CECA, défend l'institution et sa politique tout en lançant quelques messages d'alerte. Les syndicalistes de FO présents sont très critiques sur la politique de la CECA : « Qu'on ne s'étonne pas si les slogans staliniens ont du succès » déclare Noël Sinot, le secrétaire général de la Fédération des mineurs. Même Raymond Le Bourre, le fédéraliste, dit avoir le sentiment d'avoir joué à l'apprenti sorcier depuis 1948 ; La Révolution prolétarienne, n° 383, avril 1954.

(Douze Discours, 1850)<sup>69</sup>. Porté sur les fonts baptismaux par les romantiques, il s'inscrit peu dans les programmes politiques de l'époque : la Ligue de la Paix et de la Liberté eut des promoteurs illustres dont Michel Bakounine, auteur d'un projet pour les Etats-Unis d'Europe en 1872 ; mais elle se heurte alors au mouvement ascendant des nationalités au cœur de l'Europe<sup>70</sup>. Le thème s'efface pour renaître dans l'entre-deux-guerres sous l'impulsion de Richard Coudenhove-Kalergi et son mouvement Pan Europa. Jusque-là logés au panthéon des idées généreuses, les Etats-Unis d'Europe font une entrée en politique sous le patronage d'hommes illustres comme Louis Loucheur, Aristide Briand en France, en Italie le comte Carlo Sforza et en Allemagne Walter Rathenau. La république des lettres européennes lui fait cortège : Romain Rolland, André Gide, Anatole France, Jules Romain, Stephan Zweig, Heinrich Mann s'y réfèrent. Le thème est vague, il permet de loger des espérances diverses. Son succès s'amplifie dans l'après-guerre : André Philip est la cheville ouvrière de la création du « Mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe » qui devient, en 1948, le « Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe ». En 1955, Jean Monnet quitte la Présidence de la CECA et crée le « comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe ». Force ouvrière s'empare avec enthousiasme du mot d'ordre qui devient aussi référence de la démocratie-chrétienne européenne<sup>71</sup>. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, les Etats-Unis d'Europe restent la bannière de la Confédération. Le nom d'André Bergeron y est indéfectiblement lié.

Mais si elle s'en recommande, Force ouvrière ne va pas jusqu'à s'engager en tant que telle dans le mouvement d'André Philip où siègent pourtant nombre de ses homologues de la CISL<sup>72</sup>. Le Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe accueille des

---

<sup>69</sup> L'ambiguïté du thème est déjà là chez Hugo : dans un article (*l'Avenir*, 1867), il précise sa pensée : « Au vingtième siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande (...). Cette nation aura pour capitale Paris, et ne s'appellera point la France, elle s'appellera l'Europe ». Cité par DUROSELLE Jean-Baptiste : *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, p 219. Pour beaucoup des tenants des Etats-Unis d'Europe et bien après Victor Hugo, l'Europe projetée n'est au fond qu'une vaste dilatation de leur propre nation, effet du national-internationalisme que nous avons déjà évoqué. Sur le fédéralisme européen voir aussi VOYENNE Bernard (1976) : *Histoire de l'idée fédéraliste, les sources*, volume 1, Paris, Presses de l'Europe.

<sup>70</sup> BÉROUD Sophie, WEYDERT Jean (1997) : *Le devenir de l'Europe*, Paris éditions de l'Atelier.

<sup>71</sup> Lors de sa création en 1976, le Parti populaire européen (PPE) s'empare de ce mot d'ordre et en fait la pierre angulaire de son programme. Pour cette raison (et quelques autres), Marc Blondel, qui succède en 1989 à André Bergeron à la tête de Force ouvrière, s'écarte, on le verra, de cette référence.

<sup>72</sup> Au congrès de février 1952 de ce mouvement, on compte notamment pour la participation française, Michel Collinet, Léo Hamon, Marceau Pivert, Jacques Robin ; mais aussi parmi les étrangers, Henri Ceuppens, responsable de la Fédération de l'Alimentation de la FGTB, Raymond Rifflet, de la FGTB aussi ainsi que Herman Korte, secrétaire de Union des syndicats néerlandais et Enzo Dalla Chiesa, secrétaire de l'UIL italienne : GOUZY Jean-Pierre (1968) : *Les pionniers de l'Europe communautaire*, Lausanne, Centre de recherches européennes.

militants de FO, peu de dirigeants : seul René Richard, le secrétaire général de la Fédération des ingénieurs, y participe activement. Un Cahier Fernand Pelloutier édité par la confédération au milieu des années cinquante présente un état des organisations du Mouvement européen. En conclusion, l'auteur suggère que quelques-unes mériteraient un contact sans privilégier celles qui se recommandent des Etats-Unis d'Europe<sup>73</sup>. On peut raisonnablement en déduire que ces contacts sont inexistantes ou qu'ils passent par des canaux personnels, ou en tous cas, non officiels. Le seul mouvement européen où Force ouvrière se soit engagée par la voix de son secrétaire général est le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, créé par Jean Monnet le 13 octobre 1955, lorsqu'il abandonne la présidence de la CECA. Jean Monnet voulait, par l'action de ce comité, instituer un magistère politique et intellectuel capable de pousser en avant le processus communautaire après le sommet de Messine<sup>74</sup>. Il s'empresse, comme pour la CECA, d'y associer les représentants des forces sociales dont le soutien est décisif dans l'accomplissement du processus de construction de l'Europe : c'est pourquoi, parmi les trente-cinq membres fondateurs du comité d'action, figurent quatorze syndicalistes dont Robert Bothereau et Maurice Bouladoux, ce dernier étant alors secrétaire général de la CFTC, Auguste Cool, secrétaire général de la CSC belge et André Renard de la FGTB, Giulio Pastore, secrétaire général de la CISL italienne ainsi que Walter Freitag, président du DGB<sup>75</sup>. L'inspiration du mouvement est supranationale et fédérale : « Une simple coopération ne saurait suffire, écrit Jean Monnet. Il est indispensable que les Etats délèguent certains de leurs pouvoirs à des institutions fédérales européennes »<sup>76</sup>.

Cette adhésion au comité Monnet n'est pas exclusive d'autres participations de FO à des constructions européennes moins orientées vers le fédéralisme. C'est le cas des structures syndicales mises en place pour accompagner l'action dans les institutions de la première Communauté européenne. Un comité de liaison CECA mis en place au sein de l'ORE-CISL est l'occasion de rapprochements entre syndicalistes, qui sont évoqués

---

<sup>73</sup> Ce « Cahier » est évoqué à la tribune par un délégué au congrès confédéral de 1956 mais il ne nous a pas été possible de le retrouver.

<sup>74</sup> MONNET Jean (1976) : *Mémoires*, Paris, Fayart.

<sup>75</sup> FONTAINE Pascal (1974) : *Le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes. GUICHAOUA Elsa : « Le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » dans BOSSUAT Gérard, GIRAULT René (ed) (1994) : *Europe brisée, Europe retrouvée, nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne. André Bergeron succède à Robert Bothereau au sein du comité jusqu'à la fin de celui-ci en 1975.

<sup>76</sup> GERBET Pierre (1994) : *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie nationale, p 206 ; cité aussi dans BESSON Arnaud (1997) : *Les syndicats français et européens à l'épreuve de la construction européenne*, Thèse de droit, Faculté de droit et des sciences politiques, Université de Nantes, p 221.

avec nostalgie par ceux qui y ont été associés<sup>77</sup>. Mais le fonctionnement de ce comité dit « des 21 » n'a pas grand chose à voir avec ce fédéralisme auquel se réfère Force ouvrière : outre les délégués des fédérations concernées, le comité compte des représentants des confédérations et aussi des représentants des deux SPI de la métallurgie et des mines ainsi que le secrétaire de l'ORE-CISL<sup>78</sup>. Cette composition n'a pas été sans créer des tensions. Elle révèle, Selon Jean Meynaud et Dusan Sidjanski, « la répugnance des syndicats à céder des pouvoirs à un organisme de type supranational et leur préférence pour des agencements de type confédéral »<sup>79</sup>. Corinne Gobin ajoute : « Le syndicaliste belge André Renard se serait retrouvé seul à défendre la voie d'une organisation syndicale réellement supranationale »<sup>80</sup>.

Cette construction concrète met à jour l'ambiguïté des références aux Etats-Unis d'Europe. Concernant Force ouvrière, la portée du pouvoir concédé au niveau supérieur a toujours fait l'objet d'une appréciation d'opportunité plus que de principe. La défiance à l'égard de ses partenaires européens à partir de la fin des années soixante la conduit même à limiter fortement la part des transferts de souveraineté qu'elle accepte<sup>81</sup>. Dans un contexte différent, en 1979, une déclaration au Monde d'André Bergeron ajoute un peu de confusion dans la conception des Etats-Unis d'Europe : « Le renforcement de la construction européenne ne peut venir que des gouvernements des Etats : à eux de décider quelle part de souveraineté ils entendent déléguer à des institutions communautaires, en vue de l'application des politiques qu'ensemble ils auraient décidées. Le Parlement, outre ses pouvoirs budgétaires, devra être l'endroit où seront exprimées les préoccupations populaires. Il pourra être aussi le creuset d'idées à reprendre par les gouvernements des Etats »<sup>82</sup>. Un tel schéma s'inspire davantage de l'aspiration à une Europe confédérale qu'au dessein fédéraliste des Etats-Unis d'Europe.

---

<sup>77</sup> Voir en annexe 2, les entretiens avec Bernard Mourgues et Antoine Laval, tous deux anciens secrétaires de la Fédération de la métallurgie. Ils évoquent la chaleur de ces relations qui a un peu disparu par la suite.

<sup>78</sup> Si la CECA concerne six pays, elle engage sept centrales syndicales : en Italie et contrairement à la France, la centrale chrétienne CISL(it) a choisi, dès sa création, d'adhérer à la CISL internationale. L'Italie est donc représentée par deux syndicats, la CISL(it) et l'UIL. Le Comité CECA prendra le nom de comité intersyndical après 1958 ; sur la vie du comité des 21 voir notamment DE GRAVE Jean (1968) : *Dimensions européennes du syndicalisme ouvrier*, Mémoire de Licence en Sciences politiques et sociales, éditions de l'Université catholique de Louvain, Louvain, volume 1 ; MEYNAUD Jean, SIDJANSKI Dusan (1971) : *Les groupes de pression dans la Communauté européenne*, Bruxelles, Edition de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles .

<sup>79</sup> MEYNAUD Jean, SIDJANSKI Dusan (1971), op. cit., p 247.

<sup>80</sup> GOBIN Corinne (1996) op. cit., p 175.

<sup>81</sup> Par exemple, lorsque les conventions collectives européennes sont revendiquées, il n'est pas question qu'elles dispensent d'une signature de l'organisation nationale.

<sup>82</sup> Le Monde, 8 juin 1979.

La référence au Etats-Unis d'Europe reste purement rhétorique et ne s'est accompagnée, au cours de cette période, d'aucune traduction dans les pratiques syndicales de Force ouvrière. A notre connaissance, le seul engagement revendicatif coordonné auquel a participé FO a eu lieu à l'occasion de la promotion d'un « statut du mineur européen » mis en avant par la CISL européenne pour faire face aux fermetures de puits redoublées à la fin des années cinquante : un groupe de travail créé en 1958 au sein de l'Intersyndicale CECA a élaboré un statut commun pour l'ensemble des mineurs de la CECA. Ce projet de statut est adopté sous le nom de « statut européen des mineurs » par la conférence des mineurs CISL des six pays des 11 et 12 novembre 1958<sup>83</sup>. Il fut transmis à la Haute autorité (le 15 septembre 1959) qui en avait reconnu l'importance et admis le principe lors de la session de juin 1958 de l'Assemblée parlementaire. Au printemps 1960, seule la commission pour les questions sociales de l'Assemblée européenne avait accepté d'y travailler. La Haute autorité favorable au départ à un tel statut trouvait depuis lors que les circonstances ne s'y prêtaient plus. Avec la crise charbonnière, le patronat minier ainsi que les gouvernements souhaitaient d'abord que la Communauté définisse une politique commune de l'énergie (place du charbon européen par rapport au pétrole ou au charbon importé à bas prix de l'extérieur de la Communauté) avant d'entamer la discussion sur un tel statut. La revendication a été mise en avant par le DGB (et l'IG Birgbau, sa Fédération des mineurs) dans la suite de la grève des mineurs français (1<sup>er</sup> mars – 5 avril 1963) qui avait été particulièrement soutenue en Europe par ceux d'Allemagne fédérale, d'Italie, d'Angleterre et d'Ecosse. En juillet 1963, une manifestation s'est déroulée à Dortmund rassemblant 20 000 personnes, pour l'essentiel des mineurs allemands, à laquelle ont participé des délégations des autres pays européens et qui comportait, parmi d'autres points, une référence au statut européen du mineur.

Un an plus tard, une manifestation européenne de l'Intersyndicale CECA était organisée au même endroit (à Dortmund) autour de trois mots d'ordre : un statut européen du mineur, une véritable politique commune de l'énergie, une Europe sociale<sup>84</sup>. Cependant, la défection de la Haute autorité fut reçue comme un signal décourageant et, malgré ces mobilisations relativement suivies et un premier mouvement de mineurs réellement coordonné au niveau des six, l'Intersyndicale des mineurs et des sidérurgistes CECA

---

<sup>83</sup> La revendication d'un statut européen du mineur avait été adoptée par la fédération des mineurs FO lors de son congrès d'octobre 1958.

<sup>84</sup> Quelques jours avant, le 5 juillet, la Fédération internationale des mineurs de la CISC avait organisé sur le même thème une manifestation à Sarrebruck.

accepta, lors d'une assemblée tenue les 2 et 3 décembre 1964, de ne plus revendiquer le statut comme un bloc mais de procéder par étapes : la première étape a consisté en une prime de poste ; elle a été acceptée par la Haute autorité. Il n'y en eut pas d'autres <sup>85</sup>.

FO n'est pas alors très puissante dans le secteur minier à côté des deux fédérations de la CGT et de la CFTC. Sa participation est symbolique et dans une brochure de 1964 qui relate les engagements européens de la centrale, il n'est même pas fait mention de la première manifestation de Dortmund. Si le « statut européen du mineur » y est bien évoqué, c'est au détour de la présentation des structures du comité de liaison : « Le comité intersyndical se réunit environ tous les trois mois. C'est une initiative de son président, notre camarade Gailly (Belgique) qui a permis la discussion au Parlement européen, d'un Statut Européen du Mineur » <sup>86</sup>.

La « foi européenne » de FO, si souvent proclamée dans les congrès, ne se traduit pas par des engagements concrets autres que la participation de son secrétaire général au comité de Jean Monnet. Ce constat est-il propre à la dimension européenne ? Il n'est pas dans les usages de Force ouvrière de s'investir « en tant que telle » sur des terrains dont elle juge qu'ils se déploient aux frontières du syndical et du politique : l'appartenance d'un grand nombre de ses adhérents au Parti socialiste, de quelques-uns aux loges maçonniques, d'un plus petit nombre encore à tel mouvement pour l'Europe, assure un lien aux débats de la société politique largement suffisant dans la conception du syndicalisme de FO à ce moment-là : on est loin de l'engagement multiforme d'un Léon Jouhaux qui portait, partout où il le pouvait et au nom de la « présence », la voix des intérêts ouvriers !

Dans tous les cas, l'effet retour est lui aussi négligeable : en n'apparaissant pas comme telle dans les groupes de la militance européenne (à l'exception du comité de Jean Monnet), la CGT-FO ne s'expose pas non plus à leur influence. La référence aux Etats-Unis d'Europe ne se nourrit guère d'engagements concrets, nous l'avons dit, et pas davantage d'une pratique d'échanges avec ses partenaires européens. Les années soixante connaissent un recul de la thématique des Etats-Unis d'Europe. Le Marché commun, beaucoup moins fédéraliste que la CECA dans ses institutions, « l'Europe des patries » du général de Gaulle ainsi que l'affaiblissement du Mouvement européen contribuent à cet effacement relatif. La nouvelle configuration européenne qui se met

---

<sup>85</sup> Ces indications sur le statut du mineur nous ont été fournies par une note personnelle de Corinne Gobin que nous remercions.

<sup>86</sup> « Comment Force ouvrière construit l'Europe des travailleurs », supplément au n° 146 de FO Informations, p 32.



alors en place provoque une première transformation dans l'organisation du syndicalisme européen.

Robert Bothereau est à cette époque président du « comité de coordination syndicale des six » créé en janvier 1958 pour assurer la liaison entre les syndicats des pays du Marché commun. FO jouit au sein de ce regroupement d'un statut particulier : le siège est à Paris et parmi les neuf représentants des centrales nationales qui le composent, FO partage avec le DGB le privilège d'avoir deux titulaires<sup>87</sup>. Ce statut relève d'une pesée subtile dans laquelle de nombreux critères peuvent être remarqués : d'une part l'Italie a deux représentants puisqu'elle compte deux organisations « libres » ; d'autre part, la France joue un rôle important dans la construction communautaire et la parité de représentation avec le DGB est le pendant de l'axe franco-allemand ; enfin, cette symbolique est destinée à soutenir la lutte politique de FO confrontée à une CGT puissante et à un syndicat chrétien qui la dépasse également en effectif<sup>88</sup>.

Ce comité dispose d'un « secrétariat syndical » chargé d'administrer les relations avec les nouvelles institutions qui se mettent en place. Au moment où Robert Bothereau exalte devant les militants de FO les vertus du Marché commun, le SSE vient d'essayer divers échecs lors des premières phases de sa mise en place. Si les syndicats disposaient d'un commissaire syndicaliste ès-qualité à la Haute autorité de la CECA, il n'en est plus question dans les commissions de l'Euratom et du Marché commun. Le comité économique et social est tripartite et non paritaire comme le souhaitent les syndicats, ainsi que le Fonds social et les autres comités consultatifs progressivement institués. Même la CECA voit ses attributions sévèrement affectées dès l'installation des

---

<sup>87</sup> Sur l'organisation du SSE, nous nous référons à GOBIN Corinne (1996) : Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économique européenne. Etudes des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991), Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles. Ici, p 217.

<sup>88</sup> Le DGB représente à cette époque environ 56 % du total des adhérents des organisations représentées au comité de coordination. (Ibid). Cette représentation avait été calculée également pour que le DGB n'ait pas à acquitter à une proportionnelle stricte les frais de fonctionnement de cette structure : DE GRAVE Jean, op. cit., volume 1, p 20. Mais cet arrangement n'est pas essentiel : il faut en retenir que le mouvement syndical organise ses rapports relatifs en s'adossant à la puissance des Etats-nations de chacune des composantes, ce qui souligne la non-autonomie du syndicalisme par rapport aux relations inter-étatiques.

nouvelles commissions<sup>89</sup>. Sa dimension supranationale est réduite au profit d'un fonctionnement intergouvernemental à l'image des autres commissions.

L'adhésion de FO - et des autres syndicats CISL des six - au Marché commun européen est alors soutenue par un ensemble de croyances relevant de l'univers de la social-démocratie européenne : un espace pertinent de développement économique, de régulation sociale et de démocratie politique. Au congrès de 1959 de Force ouvrière, Robert Bothereau en donne l'éclairage économique : il parle d'un « ensemble européen [qui] se donne une forme d'économie structurée particulière et originale entre les économies totalitaires de l'Est et les excès de libéralisme des économies de l'Ouest ». L'idée n'est guère originale, elle se rattache aussi bien à la « troisième force » d'inspiration SFIO qu'à la troisième voie de la démocratie-chrétienne européenne. En fait, par-delà les oppositions entre partis laïcs et chrétiens, l'Europe est le lieu d'un accord conclu et reconduit à plusieurs reprises dans l'après guerre entre ces deux courants qui sont les plus importants à l'échelle européenne. Le marché commun est le lieu de refondation du pacte institué entre ces deux tendances politiques au niveau européen lors du plan Marshall et de la CECA<sup>90</sup>. En 1958, la base anticommuniste demeure mais elle s'assortit d'autres facettes : le progrès social (l'harmonisation dans le progrès), la démocratie participative (association partenariale à la définition des directives), le renouveau de la puissance (un espace équivalent à celui des Etats-Unis). La réconciliation franco-allemande est moins présente : elle est considérée comme acquise.

Chaque syndicat des six puise dans ce réservoir les ressources utiles à son action nationale : au début des années soixante, FO en retient deux dimensions importantes : la

---

<sup>89</sup> POITEVIN Raymond, SPIERENBURG Dirk (1993) : *Histoire de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Une expérience supranationale*, Bruxelles, éditions Bruylant. La Haute autorité de la CECA est renouvelée entièrement en septembre 1959. Pour les syndicats des six de la CISL, l'enjeu était le renouvellement du mandat de Paul Finet, représentant syndical qui avait été désigné en janvier 1958 par le conseil des ministres des Affaires étrangères à la présidence de la Haute autorité. Le SSE avait, en février 1959, adopté un ton menaçant en plaidant pour sa reconduction : « Les syndicats préviennent les gouvernements des conséquences d'une prise de position par laquelle la coopération avec le monde syndical sera mise en danger et ceux-ci seront écartés du travail de l'édification européenne. Les syndicats insistent donc sur la réélection de Monsieur Paul Finet comme membre et président de la Haute autorité de la CECA. » Procès-verbal du comité exécutif du comité de coordination, 29 janvier 1959. Cité dans GOBIN Corinne, op.cit., p 249. Robert Bothereau s'est toujours opposé à la mise à exécution des menaces de départ des institutions, maintes fois proférées de manière épistolaire par le SSE ou qui pouvaient être évoquées lors des réunions.

<sup>90</sup> Avec une grande différence qui est que le pacte de 1952 est passé au sein du mouvement syndical et non à travers les partis politiques. Les syndicats de tendance social-démocrate adoptent à cette époque des positions différentes de leurs partis « frères ». L'exemple manifeste est celui du DGB qui approuve la CECA et qui le justifie, entre autre, par l'unité constituée en son sein avec l'aile chrétienne. Le pacte sera refondu, cette fois de manière organique au sein de la CES en 1974.

première, permanente, est la résistance au communisme, d'autant plus nécessaire en période de « prétendue coexistence pacifique » ; la seconde est de promouvoir une alternative au rêve du maintien de l'Union française.

## **2. DECOLONISATION ET GAULLISME, L'ALTERNATIVE EUROPEENNE**

Même si la constitution de 1946 la pare d'attributs nouveaux et d'ambitions plus humanistes, l'Union française poursuit en grande partie l'ancien empire colonial<sup>91</sup>. Les droits des populations indigènes restent éloignés de ceux des Européens ou, lorsqu'ils leur sont reconnus, leur application est le plus souvent exercée sous le contrôle de ceux-ci : ainsi le droit syndical, refusé en Afrique noire mais concédé dans les pays du Maghreb. L'aspiration à l'indépendance fait son chemin à travers la violence des luttes politiques qui s'ouvrent dès 1945.

Force ouvrière a accueilli avec soulagement le règlement du conflit indochinois en 1954 et celui de l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. L'organisation de Robert Bothereau n'a pas fait grand-chose pour accélérer le processus de l'indépendance, subissant ainsi de fortes pressions extérieures et intérieures. Elles sont minimes cependant au regard des déchirements provoqués par le long conflit algérien : une aile ultra, en partie conduite par des autonomes de 1947 (André Lafond, Raymond Le Bourre), défend jusqu'au bout l'Algérie française et quitte Force ouvrière en dénonçant des trahisons. La solution gaullienne coûte cher à FO mais elle est vécue comme la délivrance d'une lourde charge qui a empoisonné pendant de longues années la vie de la confédération et brouillé ses relations internationales<sup>92</sup>.

---

<sup>91</sup> Rappelons que les fondements de l'Union française ne concernent pas l'Algérie qui fait partie du territoire français à travers l'organisation administrative de trois départements.

<sup>92</sup> L'historiographie ne s'est encore guère penchée sur le rôle de Force ouvrière dans les anciens territoires de l'Union française. Nous n'avons pu pallier ce manque à la fois par l'ampleur de la tâche et parce qu'il n'est pas au cœur de notre sujet. Au nombre des travaux rarissimes sur la question, il faut citer un premier mémoire de DEA : BUI Gwenegan (1999) : *L'Union départementale Force ouvrière d'Alger ; mai 1948 – décembre 1962 ; une UD dans la tourmente*, Paris, Université Paris IV.

## 2.1 SORTIR DE L'UNION FRANÇAISE

Au sein de l'Union française comme en Algérie, les situations de la CGT et de FO sont différentes. Dans leur grande majorité en effet, les fonctionnaires d'origine métropolitaine présents dans les colonies s'affilient à Force ouvrière, rendant difficile la prise en charge par la Confédération de la montée de l'aspiration à l'indépendance. Au Maghreb comme dans le reste de l'Afrique, les structures rattachées à Force ouvrière comprennent ainsi de nombreux adhérents, et bien souvent des responsables liés à l'ordre colonial quand ils n'y participent pas directement. Dans d'autres cas, les représentations des responsables de FO sont marquées par l'idéal de « l'œuvre civilisatrice de la France des Lumières ». Lors du congrès de 1956, après l'indépendance de la Tunisie et du Maroc et tandis que s'accroît la politique de répression en Algérie, Camille Mourguès, le secrétaire de la Fédération des PTT qui entre alors au Bureau confédéral, déclare : « Oui, sans être des nationalistes, nous pensons encore que la France, fidèle à ses traditions et à ses missions, malgré les regrettables errements du passé, nous pensons encore que notre pays, épris de liberté et de fraternité, plus particulièrement dans les rangs de la classe ouvrière, peut encore accomplir en Algérie, dans les trois départements français, une œuvre d'émancipation et une œuvre de bonheur pour les peuples de ce pays »<sup>93</sup>. Cet exemple de « national-internationalisme », redoublé ici de paternalisme colonial, est qualifié de « maurassisme syndical » par Alexandre Hébert lors de ce même congrès. Il témoigne au moins d'une certaine difficulté à percevoir l'éveil d'une conscience autre que la conscience nationale française.

Au cours de cette période, l'opinion moyenne à FO évolue comme celle de la population française : « représentative », FO l'est assurément au sens premier de la représentation « image ». Elle produit cependant peu de choses du point de vue d'une représentation « mouvement » qui aiderait à la prise de conscience des salariés qu'elle influence. La diversité extrême du regroupement Force ouvrière prive ici ses dirigeants, dont la majorité perçoit l'issue inévitable, de la possibilité d'œuvrer utilement à son dénouement. Comme l'indique avec un humour grinçant une plume de la Révolution prolétarienne : « Le drame de cet « éventail » composant la confédération (...), c'est qu'il se révèle impuissant dans les circonstances difficiles et qu'en définitive Force

---

<sup>93</sup> 5<sup>ème</sup> Congrès confédéral, 1956, compte rendu, p 252.

ouvrière n'a de position que lorsque celle-ci est devenue la position de tout le monde »<sup>94</sup>.

Mais la question coloniale n'a pas provoqué que des déchirements internes : vivement mise en cause au sein de la CISL, Force ouvrière se voit à nouveau au cours des années cinquante, opposée à « l'ami américain ». Au milieu de la tourmente, l'Europe va être mobilisée pour offrir une voie de sortie aux crises de la décolonisation.

### **2.1.1 AFRIQUE DU NORD, LA REPRESENTATION ILLUSOIRE**

Les conflits avec le syndicalisme autochtone tunisien ne naissent pas avec Force ouvrière mais avec la CGT encore unifiée. Dès 1944, Farhat Hached quitte l'Union des syndicats CGT de Tunisie avec la quasi-totalité des dockers de Sfax et regroupe bientôt de nombreux syndicats d'ouvriers tunisiens au sein d'une nouvelle organisation, l'Union générale des travailleurs de Tunisie (UGTT). Celle-ci connaît un développement auquel contribue la politique de répression de la Résidence générale. Ce processus, au demeurant classique, se complique ici d'un différend avec la CGT dont un ancien responsable, Jean Mons, est Résident général en 1947, lors de la répression des grévistes du chemin de fer de Sfax<sup>95</sup>. La jeune UGTT adhère à la FSM mais la quitte en 1949 et rejoint deux ans plus tard la CISL où elle mène la vie dure à FO. Cette dernière en effet milite contre l'adhésion de la centrale tunisienne : en juin 1951, le comité national confédéral condamne l'UGTT comme « organisme politico-syndical » et « juge indispensable que le syndicalisme d'Afrique du Nord demeure étroitement lié à notre centrale métropolitaine »<sup>96</sup>. L'UGTT dénonce cette attitude devant le congrès de Milan de la CISL : elle met en cause Force ouvrière et l'absence de réaction de la centrale française face à la répression dont elle est l'objet de la part des autorités françaises. Les représentants de FO votent contre l'adhésion du syndicat tunisien.

<sup>94</sup> Jean Soffiето (PTT de la Loire) dans *La Révolution prolétarienne*, n° 439, mai 1959.

<sup>95</sup> Jean Mons est secrétaire syndical du syndicat des Indirectes de la CGT de 1936 jusqu'à la guerre. Membre fondateur de « Libération-Nord », il est préfet secrétaire général de la Seine en 1944 et directeur de cabinet de Léon Blum et Paul Ramadier jusqu'au début de 1947. Il est alors nommé Résident général en Tunisie. Il est depuis 1945 membre de La Grande Loge de France dont il deviendra le Grand Maître en 1981. Sa notice figure dans NARRITSENS André (1993) : *Le syndicalisme des indirectes (1903-1940)*, Paris, IHS – CCEES, CGT.

<sup>96</sup> Cité dans : *La Révolution prolétarienne*, n°369, janvier 1953.

La CISL, conduite par les syndicats américains et britanniques, choisit l'offensive contre les prétentions de FO. En 1952, le Conseil général de Berlin (1-5 juillet), adopte une longue « déclaration sur les territoires non autonomes » qui proclame dans son introduction : « Le syndicalisme libre est, par essence, opposé à toute forme d'oppression. Il condamne le colonialisme. Il proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...). Le mouvement international syndical libre se doit d'intervenir efficacement en faveur de l'émancipation des territoires non autonomes et de leurs peuples »<sup>97</sup>. Le reste du document émet certes des conditions à la reconnaissance de syndicats libres et autonomes dans ces territoires mais cette position sera fréquemment rappelée pour mettre en cause Force ouvrière dans sa prétention à représenter la totalité des travailleurs, en Tunisie notamment. Dans ce pays, le durcissement de la politique de la Résidence générale après 1952 rend la situation intenable. FO demande avec fermeté qu'une autre politique soit conduite mais continue à prétendre parler seule au nom des intérêts des travailleurs tunisiens sans distinction<sup>98</sup>. Les affrontements répétés entre FO-Tunisie et l'UGTT ralentissent l'effort de la direction de la confédération pour renouer des liens avec le syndicat indépendantiste. Une déclaration commune est signée en août 1954 entre Force ouvrière et l'UGTT, mais les liens ne se rétablissent pas, du fait de la centrale tunisienne. Il ne lui avait sans doute pas échappé que le CCN du mois de mai précédent avait à nouveau condamné les pressions de la CISL en vue de reconnaître l'ensemble des syndicats nord-africains sans passer par FO<sup>99</sup>.

Robert Bothereau fait état de ces pressions au congrès confédéral de 1956 où il évoque - pour la rejeter - l'hypothèse d'un retrait des instances de la CISL. Il déclare avoir subi des assauts du monde syndical, « à répétition à une petite échelle de la position de la France qui, parfois, a eu le monde tout entier contre elle (sic) »<sup>100</sup>. Mais il maintient le fait que seule FO est habilitée à représenter les syndicats des pays de l'Union française. La question tunisienne est alors réglée mais la position de principe demeure, notamment

---

<sup>97</sup> Note [Archives CFDT, boîte 4H61].

<sup>98</sup> L'arrivée du nouveau Résident général, Jean de Hauteclocque, à bord d'une frégate de la marine nationale n'est pas du meilleur effet pour calmer les tensions, pas plus que l'arrestation des animateurs du Destour et encore moins l'assassinat de Farhat Hached, secrétaire général de l'UGTT, en décembre 1952. Dans son « discours de Carthage », le 31 juillet 1954, Pierre Mendès-France annonce un changement de politique de la France, la reconnaissance de l'autonomie complète et le début d'une phase de négociations qui amènent au protocole du 20 mars 1956 proclamant l'indépendance de la Tunisie.

<sup>99</sup> En 1961, à l'occasion d'un comité national tenu en janvier, FO fera connaître sa désapprobation à l'AFL-CIO qui a reconnu la représentativité de l'UGTA mais refuse de reconnaître celle de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA) de tendance messaliste. Peu de temps après, l'UGTA quitte la CISL en dénonçant la priorité que cette organisation accorde à la chasse aux sorcières communistes.

<sup>100</sup> 5<sup>ème</sup> Congrès confédéral, 1956, compte rendu, p 145.

pour les pays d'Afrique noire qui n'ont pas encore conquis leur indépendance. 1956, c'est aussi l'Algérie et les tensions qui se déplacent au sein de FO. Là encore, la direction confédérale adopte une position de principe prudente, rappelant la « vocation pacifiste et anticolonialiste » du syndicalisme et rejetant les extrémismes des deux bords : « A priori, on ne peut repousser aucune solution, pas même celle de l'indépendance algérienne » déclare Robert Bothereau lors du comité confédéral d'Amiens (5-6 mai 1956). Il est corrigé quelques jours après par la commission exécutive qui, le 16 mai, adopte une autre position : « La commission exécutive est convaincue que c'est dans le cadre de l'Union française qu'il sera possible de parvenir à l'émancipation des peuples d'outre-mer » <sup>101</sup>.

Faute de pouvoir anticiper, Robert Bothereau est contraint de justifier cet immobilisme au nom de principes syndicaux qu'il définit à partir de deux thèmes fondateurs pour Force ouvrière : la politique de la présence et l'indépendance du syndicalisme. Force ouvrière doit être partout présente où il y a des intérêts des salariés français à défendre, dans le cadre d'une législation française ou d'accords entre la France et les pays étrangers ; mais elle ne peut, au nom de l'indépendance syndicale, anticiper des évolutions qui relèvent du champ politique : « C'est ainsi, dit-il, que nous avons été amenés à quitter l'Indochine syndicalement quand elle a été abandonnée militairement » <sup>102</sup>. Cette conception doit en grande partie à la coupure imaginaire entre syndicalisme et politique qui s'insinue progressivement dans les positions de FO et l'éloigne du programme politique des ex-confédérés. Le congrès de 1956 est aussi celui où est débattue la question du travaillisme posée par René Richard, membre du Bureau confédéral, et sa Fédération des ingénieurs et cadres. Le refus de cette voie a polarisé un rejet du politique qui permet à Robert Bothereau de théoriser l'incapacité de FO à anticiper sur une décision politique que la plupart de ses dirigeants jugent eux-mêmes inéluctable. En réalité, c'est moins un choix de conception qu'un état de fait de la centrale syndicale qui la prive de cette capacité d'anticiper : d'une part, la diversité idéologique de FO qui se révèle à nouveau au grand jour dans l'affaire algérienne <sup>103</sup> ; d'autre part un certain franco-centrisme dont nous avons cité quelques fragments ; une

---

<sup>101</sup> comité national confédéral FO, 5-6 mai 1956 et commission exécutive 16 mai. Cités dans BERGOUNIOUX Alain, op. cit., p 153. Un compte rendu du CNC est publié par le groupe Reconstruction qui accorde une grande place à cette déclaration, assortie de commentaires, dans le numéro 32 des cahiers. L'auteur y voit une prise de position courageuse de la part de FO.

<sup>102</sup> 5<sup>ème</sup> Congrès confédéral, 1956, compte rendu, p 10.



peur, enfin, que le communisme ne remplace, auprès de ces « peuples épars », la tutelle française qu'une lutte conduite par le syndicalisme peut encore, pense-t-on, influencer dans un sens positif. L'argument de Robert Bothereau n'emporte pas la conviction : refuser d'anticiper une politique au nom du refus de la politique, c'est encore une position politique et elle peut s'avérer coûteuse lorsqu'elle est conduite à son terme.

Le contentieux avec les formes syndicales émergentes des pays en voie de décolonisation n'est cependant pas le propre de FO au sein du syndicalisme « libre » : les Belges, les Néerlandais y sont confrontés. Cette tension a traversé le congrès de la CISL tenu l'année précédente (juillet 1955) à Vienne : les délégués d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie sont venus chercher auprès de l'Internationale une solidarité non pas pour proclamer la nécessité du développement et autres formules généreuses sur la démocratie mais une solidarité contre les gouvernements européens qui faisaient obstacle, au besoin par la force, à leur émancipation<sup>104</sup>. Le tièdeur du soutien rencontré annonce les regroupements régionaux futurs en Afrique et en Amérique latine et résonne comme un écho de la conférence de Bandung qui vient de se tenir au mois d'avril<sup>105</sup>.

### **2.1.2 UNE NOUVELLE FRONTIERE ALTERNATIVE A L'UNION FRANÇAISE**

Aux pressions subies à propos de la Tunisie, s'ajoutent à partir de 1956, les tensions à propos de l'Algérie. La perspective de relance européenne mise en avant par la Confédération est relevée par les éléments les plus favorables à « l'Algérie française » : « Construction européenne, sans doute, dit André Lafond, mais est-ce la France seule, est-ce la France avec ces pays qui la suivaient ou qui la suivent encore, est-ce une France qui parlera uniquement pour l'Hexagone européen ou qui parlera pour des pays et pour des peuples en Afrique ? »<sup>106</sup>. De ce côté là, un danger est perçu, qui pourrait, avec une étape nouvelle de la construction européenne conduire à accélérer l'abandon

---

<sup>103</sup> Au congrès de 1961, la question algérienne figure avec l'Espagne et l'Europe au rang des questions que doit traiter la commission internationale. Les délégués d'Algérie quittent la salle, n'acceptant pas que l'Algérie passe au rang des questions internationales.

<sup>104</sup> *La Révolution prolétarienne*, n° 397, juillet-août 1955.

<sup>105</sup> L'AFL et le CIO, d'ailleurs en cours de fusion mènent bataille contre les Européens en soutenant les positions des syndicats africains notamment. Ils seront moins pointilleux lorsqu'il s'agira de l'Amérique latine qu'ils considèrent comme relevant de leur jardin privatif.

des dernières parcelles de l'Empire. D'autres, au contraire veulent y voir deux dimensions complémentaires : aujourd'hui, dit l'un d'eux, la France dépense un milliard par jour en Algérie pour la guerre et, la paix revenue, dépensera plus encore pour le progrès social de la région. Mais pour cela, il faut plus d'Europe : « C'est dans le cadre de l'Europe et dans le seul cadre de l'Europe avec le concours des organisations syndicales libres européennes, que nous pourrions envisager une véritable solution au problème algérien, qui apportera justement à ces peuples le bien-être et la liberté »<sup>107</sup>.

Trois ans après, la perche est saisie et Robert Bothereau développe une thématique nouvelle : il constate le mouvement de libération nationale qui, progressivement, tourne la page du colonialisme. L'indépendance n'est plus qu'une question de moment et l'Europe est dès lors investie d'une nouvelle mission : montrer, par l'exemple, ce qu'il convient de réaliser pour éviter à la fois le piège d'un libéralisme sans limite et d'un totalitarisme destructeur : « Si nous étions capables, nous Européens, de servir d'exemple d'économie structurée qui serait reprise dans son application par ces peuples nouveaux [sic], je crois que nous aurions satisfait à notre idéal, nous aurions rempli un large rôle et que, par conséquent, notre tâche européenne aurait été parfaitement remplie »<sup>108</sup>. La résolution soumise au vote rappelle : « Le traité de Rome associe les pays de la Communauté française à l'effort constructif entrepris. C'est seulement avec l'Europe associée que ces pays peuvent trouver l'aide qui leur est indispensable pour assurer leur développement et leur libération économique »<sup>109</sup>. Lors du congrès de 1961, Robert Bothereau évoque encore : « Nous sommes pour la grande Europe, mais nous pouvons imaginer que les limites du marché commun ne s'arrêteront pas à l'Europe, qu'en tant qu'associés, on y verra peut-être les pays d'Afrique du nord ; on y verra des pays d'Afrique noire, d'Afrique noire d'expression française et les pays du Commonwealth, ensemble encore plus large ». Certes, l'association n'est pas « la poursuite du colonialisme par d'autres moyens ». Mais la mise en avant d'une perspective européenne de recomposition des liens avec les zones d'influence historiques vise à offrir à cette large partie de FO, meurtrie par la disparition de l'Union

---

<sup>106</sup> 5<sup>ème</sup> Congrès confédéral de Force ouvrière, 1956, Compte rendu p 52. André Lafond et Raymond Le Bourre sont à cette époque membres d'un « comité pour l'Algérie française ».

<sup>107</sup> Camille Mourguès, 5<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1956, compte rendu, p 252. Camille Mourguès est le type même de responsable déchiré entre les deux perspectives. D'après Antoine Laval, il est un pro-européen de toujours (voir entretien en annexe 2) et en même temps attaché (nous l'avons déjà cité) à la « France d'Outre-mer ». Cette tension le conduit à cet étrange propos car on ne voit guère de qui FO pourrait attendre le soutien à un tel projet (à part les Belges) au sein de l'ORE-CISL.

<sup>108</sup> 6<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1959, compte rendu, p 13.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p 241.

française, un substitut par lequel elle peut encore projeter son rêve d'alliance durable avec l'Afrique<sup>110</sup>. Avec le temps, la mobilisation de la référence à l'Europe se détache de cette dimension désormais superflue. Elle devient par contre une arme de distinction vis-à-vis du gaullisme et notamment de la politique étrangère du général de Gaulle.

## 2.1 CONTRE LA COEXISTENCE PACIFIQUE

Force ouvrière récuse la coexistence pacifique. Elle ne croit pas à la politique soviétique à cause de la nature du communisme qui, selon elle, ne peut être qu'expansionniste. A supposer même que l'URSS recherche une stabilisation en Europe, il ne serait pas question d'accepter le maintien sous le joug des peuples de l'Europe centrale. Il n'y a donc pas d'accommodement possible avec le communisme et, pour Force ouvrière, toute politique qui prend acte du *statu quo* mérite condamnation.

La politique étrangère conduite par le général de Gaulle est du nombre, elle est inacceptable pour FO. Si l'anticommunisme « interne » du fondateur de la V<sup>ème</sup> République ne fait pas de doute à ses yeux, celui-ci opère en revanche une coupure entre la politique intérieure et la politique extérieure qui n'a pas cours dans la démarche de Force ouvrière. Celle-ci revendique la continuité de l'ordre interne et de l'ordre externe, elle dit être née de cette continuité. La politique européenne du général est englobée dans une même condamnation où défense de l'Europe et défense de l'atlantisme sont inextricablement mêlées.

Deux autres facteurs surviennent au cours de cette période, qui ont une portée au-delà de la présence du général de Gaulle à l'Elysée : d'une part les évolutions d'une grande partie des syndicats européens de la CISL dans leurs relations avec la partie orientale de l'Europe et avec les syndicats communistes occidentaux ; d'autre part, l'évolution de la configuration politique interne à Force ouvrière, qui s'organise autour du nouveau secrétaire général, André Bergeron. Ces deux derniers facteurs affectent les

---

<sup>110</sup> Les syndicats des six, toutes tendances confondues, militeront en faveur de la convention de Yaoundé, signée le 20 juillet 1963 entre les pays du marché commun et dix huit états africains et malgaches. Le SSE demandera l'extension de son bénéfice à tous les pays du tiers-monde qui en feraient la demande.

engagements concrets de Force ouvrière dans ses relations avec ses partenaires européens de l'après-guerre.

### 2.2.1 CONTRE LA POLITIQUE GAULLIENNE

Une fois acquises les garanties assurant le caractère démocratique du régime et le maintien de l'indépendance syndicale, « la CGT-FO, à la quasi-unanimité, acquiesça aux mesures constitutionnelles qui dessinaient le cadre de la V<sup>ème</sup> République »<sup>111</sup>.

Si les premières mesures sociales recueillent son assentiment (la création d'un régime public d'assurance chômage par exemple), FO se raidit face au rapport Rueff-Armand publié en novembre 1960. Mais c'est, bien sûr, sur la politique étrangère et européenne que FO manifeste une opposition point par point à la politique du général. A « l'Europe des patries » dont le Premier ministre Michel Debré dessine les contours dans son discours d'investiture de janvier 1959, FO ne répond pas d'abord sur le fond. Elle se contente d'opposer les mesures concrètes du marché commun auxquelles elle attache de l'importance et notamment la mise en place du Fonds social européen prévu par le traité de Rome. Le ton monte lorsque le gouvernement décide de soustraire les troupes françaises du commandement unifié de l'OTAN et, en juin 1959, lorsqu'il annonce que la France ne prendra pas de nouveaux engagements à l'égard de l'Organisation atlantique. Les discussions franco-allemandes achoppent en octobre 1960 sur la question des rapports avec l'Alliance atlantique. En novembre, le comité national de FO se prononce pour « une Europe supranationale et proclame son attachement à la paix et aux organismes internationaux créés pour intervenir dans les conflits en vue de leur règlement pacifique »<sup>112</sup>. OTAN et Etats-Unis d'Europe sont deux aspects solidaires d'une même politique et ce n'est plus celle de la France<sup>113</sup>.

L'opposition de FO reste cependant modérée. Les principes sont rappelés à chaque occasion : la nécessité d'une intégration politique de l'Europe, celle d'une Assemblée parlementaire élue au suffrage universel, l'impérative adhésion de la Grande-Bretagne.

<sup>111</sup> BERGOUNIOUX Alain, op. cit., p 152.

<sup>112</sup> CNC novembre 1960, compte rendu. Ce passage est cité par le rédacteur de *L'Année politique*, 1960.

<sup>113</sup> Le 16 janvier 1962, Robert Bothereau participe au célèbre « dîner de l'Alma » ainsi nommé parce qu'ils se tenait dans l'appartement de Pierre Uri au 5 de la Place. Cette réunion « informelle » réunissait sept personnes que rapprochait leur commune hostilité à la politique européenne et atlantique du général de Gaulle. Les convives, outre Robert Bothereau et Pierre Uri, étaient : Guy Mollet, Antoine Pinay, Maurice Faure, André Colin et Georges Levard, président de la CFTC. Au menu : quelle succession à de Gaulle après le règlement de la question algérienne. *L'Année politique*, 1962.

Certes, ce programme, à l'unisson du syndicalisme européen, ressemble plus à celui d'Henri Spaak qu'à celui du général de Gaulle. Mais Force ouvrière ne fait pas de surenchère. Elle ne s'engage pas dans les arrangements politiques qui visent à remplacer de Gaulle. Comme le souligne Alain Bergounioux, même l'opération « Monsieur X » de Gaston Defferre en 1964, qui aurait pu la séduire, la voit rester sur son Aventin<sup>114</sup>. Au croisement du dehors et du dedans, divers facteurs permettent de comprendre cette attitude.

Il y a tout d'abord la politique européenne elle-même. La politique française n'est pas seule en question dans le recul de la prise en compte du social dans la construction communautaire. Les syndicats qui composent le SSE se rendent compte de la nécessité de construire d'autres médiations que celles qui reposent sur les institutions : en 1964, lors de la 4<sup>ème</sup> assemblée générale du comité de liaison CISL des six, Otto Brenner (IG Metall, DGB) appelle au renforcement des liens et à la construction d'un mouvement syndical intégré qui puisse mobiliser toutes les ressources d'action d'un mouvement national<sup>115</sup>. FO s'en fait l'écho en signalant l'importance des structures syndicales de branche qui sont à renforcer entre les syndicats des six.

La politique intérieure française est marquée par le changement d'orientation des socialistes qui recherchent une alliance électorale, mais aussi programmatique, avec le Parti communiste. Fidèle à la troisième force, FO voit d'un mauvais œil cette évolution et campe à une prudente distance de la relève au gaullisme. L'évolution de la CFTC-CFDT, dont les dirigeants s'engagent eux-mêmes dans ces recherches politiques, l'incite à une plus grande prudence encore.

---

<sup>114</sup> En octobre 1963, *L'express* dresse le portrait d'un certain « Monsieur X », candidat idéal contre le général de Gaulle à l'élection présidentielle future : interview de Monsieur X, suspense entretenu sur les noms possibles etc. Cette opération montée est pour promouvoir la candidature de Gaston Defferre. Celui-ci se déclare en décembre : il est investi comme candidat potentiel par la SFIO et un certain nombre de clubs modernistes de la gauche et du centre. Déclaré trop tôt, cette candidature ne réunit pas de soutiens à gauche et s'épuise bientôt. Au printemps 1965, Gaston Defferre renonce. Alliance de troisième force, la candidature Defferre aurait pu séduire Force ouvrière : « Malgré la sympathie de quelques dirigeants, il n'en fut rien » écrit Alain Bergounioux. Il en cherche l'explication dans la présence dans l'opération Defferre des Clubs de la gauche et de la CFTC. Se gardant de toute implication dans cette convergence de nouveaux courants socialistes, FO y voit l'occasion de promouvoir un nouvel « apolitisme » confédéral : BERGOUNIOUX Alain, op. cit., p 157.

<sup>115</sup> Le dirigeant de IG Metall prend un peu à contre-pied FO en indiquant que « les temps ne sont pas venus de mener des actions dans le sens des conventions collectives européennes. Des buts de ce genre seraient prématurés et ne correspondraient pas à l'état actuel de l'intégration ». BRENNER Otto : « Les tâches du mouvement syndical dans une Europe intégrée » ; 4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'organisation syndicale CISL des six, 11-13 mars 1964. Cité par GOBIN Corinne, op. cit., pp 285-287. Otto Brenner propose et la résolution finale de l'Assemblée reprendra l'idée, de recentrer la stratégie sur le renforcement du syndicalisme européen lui-même, enregistrant par là l'incapacité de la « présence » à promouvoir, par elle-même, les objectifs du syndicalisme.

Il y a enfin l'évolution de la politique gouvernementale. Après quelques anicroches avec le gaullisme, Force ouvrière finit par « faire son trou » dans le nouveau dispositif institutionnel de la V<sup>ème</sup> République : le Parlement rabaissé, le pouvoir des partis affaibli, c'est désormais vers les cabinets ministériels et surtout directement auprès du président et du Premier ministre qu'il faut assurer la « présence ». De ces premières années du gaullisme datent l'apparition des fameuses interviews du « perron de l'Elysée » et la notion de « partenaire syndical privilégié »<sup>116</sup>. Les pratiques unitaires entre la CGT et la CFDT l'aident à tenir ce rôle et l'incitent à un isolement qui s'accroît après la conclusion de l'accord unitaire de janvier 1966 entre les deux premières centrales.

### **2.2.2 PROTEGEZ-MOI DE MES AMIS !**

Les années soixante apportent des changements préoccupants pour Force ouvrière : la politique étrangère du général de Gaulle comme l'évolution du champ syndical français lui sont défavorables. Les élections aux caisses de sécurité sociale, en 1962, n'ont pas été un succès pour FO même si les amplitudes de variation restent faibles. La centrale trouve alors, auprès de la CISL européenne, les moyens de se rassurer de sa propre faiblesse. Après 1965-1966, tout change, la CISL entre elle-même dans une phase de grande turbulence en raison de la « trahison » des grandes centrales syndicales d'Europe occidentale<sup>117</sup>, notamment le DGB et les TUC.

Les tensions nées dans les années cinquante entre syndicats européens et américains à propos de la décolonisation se poursuivent dans la décennie suivante à propos de l'aide à apporter aux syndicats des pays du tiers-monde. La CISL avait créé, en 1957, un « Fonds de solidarité internationale » dont elle entendait qu'il soit le point de passage de toutes les formes d'aides qu'elle-même et ses affiliés pourraient mettre en œuvre en direction des syndicats de ces pays. Les contributions à ce fonds ont considérablement augmenté entre 1961 et 1964, passant de 4 à 7,3 millions de dollars<sup>118</sup>. Mais l'AFL-CIO a maintenu et même renforcé son intervention directe dans trois zones : l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. En lien avec la politique d'« Alliance pour le progrès » du

---

<sup>116</sup> C'est Robert Bothereau qui inaugure le premier compte rendu médiatique à partir du perron mais la pratique sera quasi-institutionnalisée par son successeur.

<sup>117</sup> Le mot est d'Antoine Laval, voir entretien en annexe 2.

<sup>118</sup> CAREW et alii, p 275.

président John F. Kennedy, le syndicat américain a mis en place trois organismes *ad-hoc*, créés et gérés conjointement avec le gouvernement (et parfois les milieux d'affaires) et qui fonctionnaient avec de solides subsides du Département d'Etat <sup>119</sup>. Les activités autonomes de l'AFL-CIO hors les murs étaient un point de friction déjà ancien avec les Européens mais l'activité des trois instituts, dans lesquels la marque de la CIA et de Jay Lovestone était particulièrement visible, rebutait particulièrement les syndicalistes du vieux continent qui y voyaient une entrave à leurs propres efforts. De nombreux syndicats, par exemple en Afrique et plus encore en Amérique latine, ne supportaient pas ce côté « yankee » uniquement préoccupé d'anticommunisme. Beaucoup plaideront, de ce fait, pour une prise de distance avec la CISL <sup>120</sup>. Les TUC britanniques, qui n'appréciaient pas beaucoup, pour leur part, la politique africaine de la CISL, se sont alors trouvés d'accord avec Georges Meany pour réduire les moyens d'intervention du fonds international de solidarité : en 1967, le montants du fonds était revenu à celui du début des années soixante (4 millions de dollars annuels) tandis que l'AFL-CIO seule gérait 5 millions de dollars d'aide à travers ses divers instituts. Le DGB prendra alors lui aussi sa liberté et agira de concert avec la Fondation Friedrich Ebert, notamment en Amérique du Sud.

Les accrochages entre Georges Meany et les Européens constituent au cours de toute cette période l'ordinaire de la vie de la CISL. Une question cependant se détache, qui finira par provoquer la rupture : la politique de contacts avec des syndicats des pays de l'Est conduite par plusieurs syndicats européens de la CISL. Cette fois, Force ouvrière est aux côtés de l'AFL-CIO.

La politique arrêtée par la CISL à propos des syndicats du « bloc » de l'Est, lors du congrès de Vienne (1955), était d'une grande simplicité : « *no contact* ». Sa mise en

---

<sup>119</sup> L'AIFLD (*American Institute for Free Labor Development*) est le premier en date créé en 1961 pour résister à la montée de l'influence castriste en Amérique latine. C'est un organisme tripartite piloté par Jay Lovestone et destiné à « l'aide » aux syndicats amis d'Amérique latine. Entre 1962 et 1969, le financement des activités de l'AIFLD a été assuré de la manière suivante : part de l'AFL 4,5 %, de General Electric 4 %, du gouvernement américain 91,5 % ; LOGUE John (1980) : *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg. En 1964, est créé l'AALC (*African-American Labor Center*) et plus tard un AAFLI (*Asian American Free Labor Institute*). Depuis 1965, le directeur de l'AALC est ... Irving Brown ! Les critères d'aide aux syndicalistes dans ces zones étaient un peu restrictifs : il convenait de déployer naturellement un anticommunisme à toute épreuve mais il fallait aussi avoir récusé le non-alignement, symptôme de complicité avec le communisme.

<sup>120</sup> C'est notamment le cas des centrales du Ghana et de Guinée, actives dans la création de la Fédération pan-africaine en 1961, dans une logique d'autonomisation par rapport aux centrales internationales ; CAREW et alii, op. cit., p 288. Sans parler de l'Amérique du Sud où la politique anti-castriste américaine soutenue activement par l'AIFLD a transformé les syndicats de l'ORIT (Organisation régionale interaméricaine des travailleurs, régionale de la CISL) en une succursale des Etats-Unis et un soutien à toutes les dictatures anticommunistes du continent.

œuvre avait révélé des difficultés, par exemple vis-à-vis de la Yougoslavie. La stabilisation en Europe, la coexistence pacifique, les fractures du monde communiste à l'occasion du conflit sino-soviétique, les démarches d'ouverture de la CGIL, inspirent de premières réflexions parmi les Européens. Les TUC montrent la voie : en avril 1961, Victor Grichine, invité au congrès du STUC (*Scottish trade Union Congress*), est accueilli à Londres par Ted Hill, président annuel des TUC ; quelques semaines après, le même Ted Hill accompagne une délégation d'une Union de syndicats de métallurgistes du TUC à la FIOM-CGIL avec qui une convention de coopération est signée. La CGIL confédérale est conviée, pour la première fois, au congrès annuel des syndicats britanniques <sup>121</sup>.

En 1962, un comité exécutif de la CISL met la question à l'ordre du jour. Les Anglais souhaitent que les affiliés se voient laissés libres d'apprécier les modalités d'application des principes généraux en matière de relations internationales <sup>122</sup>. Sans attendre que l'Internationale définisse de nouvelles règles, les TUC reçoivent une délégation des syndicats de Yougoslavie en 1963 et envisagent un déplacement en URSS. Dans la foulée, des délégations syndicales de Suède, du Danemark, de Belgique et des Pays-Bas se rendent en visite au-delà du rideau de fer. Ensuite, c'est au tour du SPI graphique (IGF) de se distinguer en acceptant d'engager des pourparlers pour l'adhésion de la Fédération du Livre de la CGT. Le DGB, encore ferme en 1962, assouplit sa position deux ans plus tard avant de s'engager, en 1966, dans une politique active de relations avec l'Europe de l'Est <sup>123</sup>.

La politique d'ouverture à l'est pratiquée par le gouvernement français dans les années soixante a une composante politique forte commandée par le refus de l'atlantisme. Elle

---

<sup>121</sup> Ces indications sont tirées du BPI, Bulletin de presse internationale, dont quelques séries figurent dans les archives du Département international de la CGT. La presse de différents pays était lue et parfois traduite à destination des responsables confédéraux. La source n'est pas toujours indiquée précisément mais le recueil semble fiable et fourmille de détails sur les épisodes de la chasse aux militants communistes en RFA et en Grande-Bretagne tels qu'ils sont rapportés dans la presse de ces deux pays.

<sup>122</sup> Le syndicalisme britannique reprend de la vigueur au début et tout au long des années soixante. Le renouveau du mouvement des *shop stewarts* se traduit par une influence plus importante de courants radicaux et communistes au sein du mouvement syndical à la base. En 1960, le secrétaire général de la Fédération des Mineurs (NUM, *National Union of Miners*), Will Paynter accède au conseil général où il est le seul membre du Parti communiste ayant jamais accédé à ce poste. Mais les directions des grandes fédérations veillent et la chasse aux responsables communistes n'est pas moins vive au sein des syndicats britanniques qu'elle ne l'est, à la même époque, au sein du DGB. Will Paynter n'est pas réélu au congrès de 1961 qui, par ailleurs, exclut le syndicat des électriciens à majorité communiste. Cette fermeté est le pendant, nous l'avons déjà souligné, de la politique extérieure conduite par les syndicats et qui vient alors, peu ou prou, en appui aux politiques extérieures conduites par leurs gouvernements.

<sup>123</sup> Voir notre chapitre précédent et CAREW Anthony : « Toward a Free Trade Union Centre : The International Confederation of Free Trade Union » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang, pp 299-302.



n'est guère prisée par les alliés de la France en Europe mais le réalisme économique conduit à des évolutions. Sans récuser l'hégémonie américaine, les grands partis sociaux-démocrates européens acceptent la coexistence pacifique, d'autant qu'elle ouvre la voie à des échanges jugés bénéfiques pour leurs économies nationales et pour les catégories sociales qu'ils représentent. La victoire travailliste en 1964, en Grande-Bretagne, voit un nouveau cours s'affirmer avec Harold Wilson, l'ancien leader de la gauche syndicale : s'il se prononce aussitôt en faveur d'une force atlantique au sein de laquelle les Etats-Unis conserveraient la prédominance, il n'en cherche pas moins à rapprocher progressivement la Grande-Bretagne du Continent. Il escompte ainsi favoriser une puissance européenne qui équilibrerait la force politique croissante des Etats-Unis et limiter les tensions inflationnistes provoquées par la politique américaine. C'est après la crise politique en RFA, en 1966, que la social-démocratie européenne entame véritablement un cours nouveau.

Le 1<sup>er</sup> décembre, la grande coalition se met en place, conduite par le nouveau chancelier Kiesinger : Willy Brandt est ministre des Affaires étrangères et Herber Wehner (SPD) est ministre chargé des relations pan-allemandes. Le DGB et la quasi-totalité des syndicats européens soutiennent l'Ost-Politik qui est désormais conduite par Bonn. Le DGB entame alors, lui aussi, une série d'échanges avec les syndicats d'Europe orientale. Lors de son congrès de 1972 (25 juin – 1<sup>er</sup> juillet) tenu à Berlin, les délégués des syndicats de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie et de Tchécoslovaquie envoient, pour la première fois, des observateurs et Pimenov, le président du conseil central des syndicats soviétiques, prend même la parole devant les délégués<sup>124</sup>. En juillet 1973, une réunion à Vienne rassemble autour de la même table les TUC, le DGB, LO Suède et les syndicats hongrois, soviétiques et est-allemands. Cette politique de contacts était également admise, voire encouragée, par certains SPI et notamment celui de la métallurgie. Nous avons déjà évoqué les contacts pris par la CMB-FGTB (Centrale des métallurgistes de Belgique) avec la CGT, suivie par la FIOM et notamment son président de l'époque, Otto Brenner.

Cette évolution est récusée par Force ouvrière et, bien sûr, par l'AFL-CIO. Le syndicat américain avait déjà quitté la conférence annuelle de l'OIT en 1966, lorsqu'un délégué polonais a été élu président de la session. Ce départ (décidé d'ailleurs seul par Georges Meany) avait été à l'origine d'un vif débat interne opposant Walter Reuther et Georges Meany à propos de la politique étrangère de la centrale. Outre sa position critique à

l'égard de l'action des « instituts », Reuther plaidait la cause des Européens qui, selon lui, prenaient simplement en considération le fait que l'URSS n'avait aucune intention belliqueuse vis-à-vis de l'Europe occidentale<sup>125</sup>. En février 1969, Georges Meany annonce que l'AFL-CIO quitte la CISL. Cette décision est loin de faire l'unanimité des dirigeants américains<sup>126</sup>. Elle embarrasse beaucoup Force ouvrière qui, en Europe, se retrouve sans contrepoids face aux grands syndicats européens.

Depuis 1966-1967, la méfiance de FO à l'égard de ses partenaires européens surdétermine l'ensemble de ses relations internationales. Lors du congrès de 1969 de la centrale, Antoine Laval met en garde : « Il ne faudrait pas que certaines de nos organisations amies, plus particulièrement en Europe, se laissent aller à ce glissement, oublient et commettent finalement, tout en critiquant vertement de Gaulle comme elles le font, les mêmes erreurs, s'engagent sur la voie aussi dangereuse sur laquelle il nous a conduits »<sup>127</sup>. Une fois l'AFL-CIO partie de la CISL, la question demeurait de l'attitude des syndicats américains par rapport aux SPI. Pour l'essentiel, ils y sont restés mais Force ouvrière a dû parfois se démentir pour qu'ils y maintiennent une pression qui évite aux Internationales professionnelles la « douloureuse » évolution de la CISL. Un des enjeux de la bataille fut la FIOM, notamment lorsqu'a été posée la question de la succession du suédois Ivar Noren au poste de secrétaire général qui devait avoir lieu à la conférence de San-Francisco de la Fédération (1974). Le candidat des Européens était Dan Benedict, canadien et secrétaire adjoint de la FIOM depuis plusieurs années. De concert avec Irving Brown qui partageait le souci de FO du maintien de la vigilance dans les SPI, Antoine Laval s'est alors rendu aux Etats-Unis pour inciter les cinq syndicats métallurgistes de l'AFL-CIO adhérents de la FIOM à se mettre d'accord entre eux pour défendre un candidat alternatif lors de la conférence de San-Francisco. Après avoir convaincu Georges Meany, la « tournée » d'Antoine Laval fut accompagnée par Jay Lovestone et couronnée de succès puisque les syndicats s'accordèrent pour

---

<sup>124</sup> Pour la première fois, la CFDT est également invitée aux travaux de ce 9<sup>ème</sup> congrès.

<sup>125</sup> La position de Walter Reuther n'est pas toutefois sans ambiguïté puisqu'il a accepté d'être lui-même membre du comité de direction de l'AALC. Il est isolé dans la mesure où la plupart des dirigeants de l'ex-CIO ont alors rallié la politique du groupe Meany-Lovestone. Les batailles au sein de l'AFL-CIO à propos de la politique étrangère sont rapportées dans WINDMULLER John P. : « The Foreign Policy Conflict in American Labor » dans *Political Science Quarterly*, LXXXII, n° 2, juin 1967, pp 205-208. Pour les années suivantes, voir aussi RADOSH Ronald, op. cit., pp 440-452; et HERO Alfred, STARR Emil (1970) : *The Reuther-Meany Foreign Policy Dispute : Union leaders and Members View World Affairs*, Dobbs Ferry, New York, Oceana.

<sup>126</sup> Antoine Laval nous a indiqué que Irving Brown, par exemple, était en désaccord avec cette décision. Voir entretien en annexe 2.

<sup>127</sup> 10<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1969, compte rendu, p 117.

présenter Herman Rebhan, ancien permanent de l'UAW, au secrétariat général de la FIOM <sup>128</sup>.

Au cours des années soixante-dix, les liens de Force ouvrière avec le DGB, si forts après la guerre, se distendent. Certes, ceux qui connaissent un peu la situation allemande comprennent la démarche du DGB, ils ne l'acceptent pas pour autant <sup>129</sup>. Certaines liaisons demeurent : après la guerre, un « Bureau allemand » avait été créé au siège de Force ouvrière. Il était dirigé par Albert Preuss, un exilé du nazisme qui avait épousé une Française. Il avait décidé de rester en France après guerre. D'autres Allemands, fait prisonniers en France, voulaient y rester ou, au contraire, retourner au pays. Albert Preuss, reconnu comme représentant à Paris par le DGB, avait assuré au cours des premières années de l'après-guerre de nombreuses fonctions d'administration des multiples problèmes pratiques des Allemands de France. Il maintient par la suite une liaison qui repose essentiellement sur les liens amicaux qu'il entretient des deux côtés du Rhin. Le Bureau allemand organise des échanges, à vocation culturelle, au niveau des organisations de jeunesse, financés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Par la suite, l'OFAJ prend le relais d'autant plus facilement que la Fédération des jeunes syndicalistes de FO entre dans une profonde léthargie <sup>130</sup>. Dans les années soixante-dix, l'approfondissement de la politique à l'est amplifie les critiques à l'égard du DGB qui la soutient activement. En 1983, Force ouvrière se félicite publiquement de la défaite électorale des sociaux-démocrates : « Sur le plan de l'équilibre des forces en Europe occidentale, peut-être vaut-il mieux que les Allemands aient voté comme ils l'ont fait. On sait, en effet, où conduirait le triomphe des thèses neutralistes qui, en fait,

---

<sup>128</sup> Où il fut élu. Herman Rebhan était un juif allemand émigré aux Etats-Unis en 1938. Malgré son passé au CIO, il adhérait à la politique internationale de tonalité AFL. Il avait pour la FIOM l'énorme avantage d'avoir eu l'allemand comme langue maternelle, ce qui lui a permis une collaboration aisée avec l'IG Metall, la première force de la FIOM. Antoine Laval nous a rapporté les conditions de ce voyage dans l'entretien qui figure en annexe 2. Sur Herman Rebhan et la FIOM, voir MACSHANE Denis : « *Réflexions sur l'histoire de la FIOM* » dans DEVIN Guillaume (dir) (1990) : *Syndicalisme dimensions internationales*; La Garenne Colombes, Erasmé, pp 267-296.

<sup>129</sup> « L'image que j'avais gardée, c'était les familles qui étaient derrière la porte, Berlin-Est et Berlin-Ouest c'était les mêmes Allemands. Je comprenais mieux les raisons pour lesquelles, de bon cœur, ils tendaient la main vers ceux qui étaient de l'autre côté : c'était pour les amener vers eux et pas pour calquer le système. Pour autant, les relations qu'entretenait le DGB comme d'autres organisations qui allaient de l'autre côté, c'est des cautions que l'on donne au système. » Entretien avec Bernard Mourgues, voir en annexe 2.

<sup>130</sup> Un délégué en fait le reproche à la confédération au congrès de 1977 (compte rendu, p 126). André Bergeron lui répond « Moi, je ne suis pas tellement d'accord pour que l'on fasse des sortes de différences d'âge entre les militants dans l'organisation. » (ibid. p 178). La Fédération des jeunes syndicalistes avait été créée en 1953. Son objectif était de formation, d'animation culturelle, d'organisation d'activités sportives, « comme cela se fait dans d'autres pays » dit Robert Bothereau au congrès de 1952.

ne servent que la politique internationale de l'Union soviétique »<sup>131</sup>. Lors du conseil confédéral d'Aix-les-Bains (juin 1983), André Bergeron retient du congrès de la CES qu'il : « nous a permis de mesurer l'ampleur des ravages provoqués par les campagnes pacifistes, neutralistes, pour la dénucléarisation de l'Europe, etc. toutes savamment orchestrées par le communisme international »<sup>132</sup>.

Les relations avec les syndicats italiens ont toujours été de moindre ampleur et leur évolution au cours des années soixante ne risquait pas de créer des liens supplémentaires. La démarche unitaire, renforcée par le projet de « fédération des confédérations » au début des années soixante-dix, ne pouvait guère plaire à FO. Malgré les antécédents de l'avant-guerre qui avait vu les confédérés se préoccuper de l'immigration italienne, il n'y avait jamais eu de relation suivie entre l'UIL et FO, rien qui ressemblât à la qualité du rapport avec les Allemands. FO n'a pas manqué de faire connaître à ses homologues italiennes (UIL et CISL(it)) son vif désaccord. Une délégation, conduite par Antoine Laval, s'est rendue, en mai 1971, auprès de l'UIL pour tenter de dissuader celle-ci de poursuivre la démarche unitaire<sup>133</sup>. Les centrales italiennes, soutenues par d'autres organisations européennes (et par certains SPI comme la FIOM) n'en ont pas moins poursuivi leur démarche.

Les bonnes relations que FO avait entretenues avec la FGTB d'André Renard et de Louis Major se sont un peu estompées avec leurs successeurs, non pour des raisons personnelles mais à cause des démarches de la centrale belge vis-à-vis des organisations communistes européennes (voir supra). Au sein de la CISL, Georges Debunne défendait la nécessité d'une cohérence des affiliés dans leurs liaisons à l'Est mais il ne les condamnait.

---

<sup>131</sup> FO Hebdo, 9 mars 1983. Outre ces questions d'orientation politique, Force ouvrière accepte mal que le DGB instaure puis renforce ses liens avec la CFDT après l'adhésion de celle-ci à la CES. Les rapports entre FO et le DGB à partir de cette époque sont purement formels.

<sup>132</sup> CFDT (1984) : « Le syndicalisme selon Force ouvrière », *Notes et documents du BRAEC*, n° 29, Paris, p 98.

<sup>133</sup> Georges Couffignal suggère que FO aurait agi sur demande d'Irving Brown. COUFFIGNAL Georges, op. cit.; ce que Rebecca Grumble-McCormick refuse de confirmer (dans CAREW Anthony (dir) op. cit., p 365). Même si Bruno Storti, le secrétaire général de la CISL (it) s'est plaint publiquement des pressions de l'AFL-CIO (*Il Tempo*, 4 avril 1975), il n'est pas sûr en effet que FO ait eu besoin des Américains pour se joindre aux pressions de toutes natures qui se sont exercées alors sur les deux syndicats « libres » d'Italie. Néanmoins, Antoine Laval nous a confié avoir fait beaucoup de déplacements financés par les Américains, à la fois parce qu'André Bergeron n'était pas un passionné des relations internationales et aussi parce que, durant l'absence de l'AFL-CIO de la CISL, il rendait compte à Irving Brown de ce qui se disait et se décidait dans les instances dirigeantes de l'Internationale. Il nous signalé notamment un déplacement qu'il a fait au Sud-Vietnam, en 1974, entièrement organisé par l'AFL-CIO qui ne pouvait pas s'y rendre en son nom propre. Il est clair qu'au cours de cette période, c'est avec la seule centrale américaine que FO a entretenu des rapports de confiance.

Cette prise de distance avec ses voisins européens s'amplifie encore avec le processus de création de la CES. La transformation de la Confédération européenne des syndicats libres (CESL) en CES s'est faite contre le gré de Force ouvrière. Les tractations de coulisse qui l'ont préparée se sont déroulées sans que FO y soit associée. Dès les premières discussions au sein de la CISL sur l'autonomisation régionale en Europe, FO s'était jointe aux inquiétudes qui émanaient des syndicats des pays d'Asie. Ceux-ci craignaient que les Européens délaissent la CISL désormais privée de l'AFL-CIO et pratiquent un certain isolationnisme adossé à la relance communautaire<sup>134</sup>. En novembre 1972, lors d'un comité exécutif, plusieurs responsables de syndicats asiatiques (Malaisie, Singapour entre autres) ainsi que de SPI interpellèrent les Européens sur le risque d'éclatement que portait en germe une autonomisation organisationnelle des syndicats « libres » en Europe<sup>135</sup>. André Bergeron alla plus loin en évoquant le risque d'un élargissement à d'autres forces non adhérentes à la CISL, ce que ses collègues du DGB et de la FGTB se gardaient bien d'évoquer<sup>136</sup>. FO s'opposait bien sûr à toute idée d'accueil de syndicats appartenant à la FSM et montrait une égale hostilité à l'adhésion des syndicats chrétiens. Les rapports particulièrement mauvais qu'elle entretenait alors (et depuis lors) avec la CFDT en France sont naturellement une partie de l'explication, mais une partie seulement : le rapprochement avec les syndicats chrétiens est récusé par FO, moins pour des raisons de sensibilité laïque, que pour leur absence de principes clairs dans leurs relations avec les organisations communistes : la CFDT bien sûr en France, mais aussi la CMT qui n'avait pas hésité, à plusieurs reprises, à rencontrer la FSM, non seulement à Genève lors des conférences de l'OIT mais

---

<sup>134</sup> BARNOIN Barbara (1986) : *The European Labor Movement and European Integration*, Londres, Frances Pinter.

<sup>135</sup> Lorsque les syndicats CISL des six avaient créé, en 1958, leur comité syndical et le secrétariat syndical européen, les TUC avaient réagi en créant une EFTA-TUC regroupant les syndicats « libres » des pays de l'AELE. En 1969, les sept syndicats des « six » avaient transformé le comité en Confédération européenne des syndicats libres, laquelle avait entamé, dès la relance du projet d'adhésion britannique à la CEE, un accord de rapprochement avec l'EFTA-TUC. Cette fusion posait déjà de nombreux problèmes en raison de l'hostilité des TUC à la construction communautaire. Comme FO, le DGB n'y était pas très favorable en raison du risque élevé de dilution de l'objectif de construction européenne. En 1973, FO et le DGB se sont opposés ensemble, lors du congrès constitutif de la CES, à l'abandon du « L » de « libre » dans le sigle de la nouvelle organisation.

<sup>136</sup> GRUMBLE-McCORMICK Rebecca : « Facing New Challenges : The International Federation of Free Trade Unions » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang, p 353.

encore à d'autres occasions et notamment pour convenir de stratégies communes pour limiter les prétentions hégémoniques de la CISL au BIT <sup>137</sup>.

Les TUC enfin, qui, lors de leur congrès de 1972, réaffirmaient leur hostilité à l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun, entendaient bien modifier le cours du syndicalisme européen qu'ils venaient renforcer de leurs dix millions d'adhérents <sup>138</sup>. Une fois mise en place, la nouvelle CES va effectivement opérer la mue structurelle du syndicalisme en Europe qui, par touches successives, va l'éloigner de la matrice initiale du syndicalisme « libre » <sup>139</sup>. Les syndicats chrétiens y sont accueillis en 1974, les contacts avec des syndicats de l'Est se poursuivent, pendant ou en dehors des sessions de l'OIT <sup>140</sup>. Force ouvrière se tient à une distance raisonnable des entreprises de la jeune CES et plus encore après l'admission, en juillet 1974, de la CGIL au sein de l'organisation européenne <sup>141</sup>. Elle s'installe dans un statu quo avec la CFDT et constate, sans plaisir, l'influence que celle-ci acquiert auprès de ses propres amis. Si André Bergeron n'exerce qu'un rôle de veille au sein du comité exécutif, les représentants de FO sont actifs en revanche au sein du comité économique et social où

---

<sup>137</sup> Les conférences annuelles de l'OIT que René Salanne nous a décrites comme de véritables « foires » syndicales, ont été le lieu idéal de tous les rapprochements interdits ailleurs. Ces « compromissions » avaient justifié le départ de l'AFL-CIO des institutions genevoises et provoquaient le dépit des dirigeants de FO. La CMT avait rencontré à deux reprises la FSM en février et en avril 1972 et de nombreuses fois de manière officieuse.

<sup>138</sup> Les syndicats britanniques sont alors à un pic de leur puissance, ce qui infirme une fois de plus l'idée selon laquelle le renforcement des liens hors les murs s'impose comme contrepoint d'un affaiblissement domestique. Les dirigeants syndicalistes anglais sont moins anti-européens que leur base mais ils ont de solides appétits de restructuration du syndicalisme continental. Ils déclarent ne pas comprendre la séparation entre syndicats chrétiens et laïcs et ils font alors du travail syndical au sein des entreprises multinationales une priorité de l'action syndicale. Les autres Européens y voient un danger de déporter « leur » syndicalisme de la priorité communautaire qu'ils se sont fixée.

<sup>139</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René, PERNOT Jean-Marie : « L'europanisation du mouvement syndical, la Confédération européenne des syndicats » dans *Le Mouvement Social*, n° 162, janvier-mars 1993.

<sup>140</sup> Par exemple, en janvier 1974, une rencontre sur l'environnement est organisée à Genève qui rassemble des centrales appartenant aux trois Internationales ainsi que des centrales indépendantes. L'année suivante, les syndicats de vingt-sept pays européens appartenant aux trois Internationales tiennent une conférence commune sur la question des conditions de travail à Genève du 28 février au 1<sup>er</sup> mars. FO ne participe à aucune de ces initiatives ; *L'Année politique*, 1975.

<sup>141</sup> La tension provoquée au sein de la CISL par l'adhésion de la CGIL à la CES amena presque une scission de l'Internationale. Les syndicats asiatiques ne comprenaient pas que l'on pactise ainsi avec le diable. Devin Nair, le leader des Singapore Trade Unions et futur président de son pays, condamnait les Européens qui n'assumaient pas le leadership après le départ de l'AFL-CIO : « Les communistes en Europe, dit-il, cela veut dire Chélepine en Asie, cela veut dire Chélepine et Chou en Laï renforçant leur audience ». Cité par BARNOIN Barbara (1986) : *op. cit.* Le DGB s'est également opposé à l'adhésion de la CGIL mais celle-ci acquise, il a entrepris des contacts bilatéraux et les rapports entre les deux organisations ont été totalement banalisés après le retrait officiel de la CGIL de la FSM en 1978. FO naturellement a toujours refusé le moindre contact avec l'organisation italienne. Lors du congrès de la CES de 1979 à Munich auquel participait pour la première fois une délégation de la CGIL, un membre de la délégation de FO a ostensiblement quitté la salle lorsque Luciano Lama est monté à la tribune pour prendre la parole.

ils assurent, par rotation avec ceux de la CFDT, une présence au bureau du groupe « travailleurs ».

Force ouvrière se félicite naturellement dans ses congrès de l'arrivée de la Grande-Bretagne dans le marché commun et du renforcement du « syndicalisme européen » qu'elle représente. C'est là une vieille revendication défendue depuis longtemps avec l'ensemble du secrétariat syndical européen ; elle continue à produire une représentation positive de la construction européenne dans un contexte où l'opinion publique est partagée. Mais la communauté de destin est rompue avec ses partenaires historiques, le cours de la CES n'est pas le sien <sup>142</sup>.

A l'exception des relations proches maintenues avec certaines personnalités du monde syndical international ou certaines organisations, FO n'entretient plus guère que des relations protocolaires avec ses anciens alliés. Au contraire de la CFDT qui, progressivement, s'imbibe des influences diverses de la scène européenne, FO se déporte du centre de gravité de la Confédération européenne. Son avis est écouté et des précautions sont prises pour ne pas offusquer ses dirigeants. Mais les grandes choses se décident sans elle. Les discussions d'alcôves qui font l'ordinaire des ajustements politiques, se tiennent le plus souvent en dehors de son association. A la fin des années quatre-vingt, André Bergeron cède à son successeur une organisation marginalisée dans le concert européen, sans influence sur son évolution, subissant le cours de la Confédération européenne des syndicats et dotée d'une position sur l'Europe qui ne demande que peu d'efforts pour s'en éloigner. L'évolution libérale de la construction européenne après le milieu des années quatre-vingt fournit l'occasion d'une nouvelle prise de distance entre FO et l'Europe. 1958, 1985, ce n'est plus la même Europe. Mais aussi est-ce la même CGT-Force ouvrière ?

---

<sup>142</sup> Lors du congrès confédéral de 1977, André Bergeron ne cache pas les désaccords avec la CES : « Alors là, il y a des problèmes et nous ne les masquerons pas. (...) On a voulu faire de la Confédération européenne des syndicats, contre notre avis, quelque chose qui est devenu énorme, quant au nombre d'affiliés mais si, de ce point de vue, l'orientation a été en effet positive, il y a une contrepartie : il n'y a pas d'organisation forte sans communauté d'idées, de conceptions et d'objectifs. Or, ce n'est plus tout à fait le cas parce que ceux qui y adhèrent ne sont pas tous membres de la Confédération internationale des syndicats libres » 13<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1977, compte rendu, p 213.

### ***3. DE ROME A MAASTRICHT, RUPTURE OU CONTINUITE ?***

L'écart croissant entre le discours et l'absence de relations prolongées avec des réalités « autres que le national » fragilise la référence européenne de Force ouvrière : elle figure dans les représentations immédiates mais elle n'inspire aucune réflexion stratégique, elle ne conduit pas à la reformulation des enjeux : la dimension internationale n'entre pas dans le processus de reproduction de la fonction représentative.

L'évolution des syndicats d'Europe que nous avons rapidement décrite ne suffit pas, bien sûr, à expliquer cette évolution de la centrale de l'Avenue du Maine. Entre le traité de Rome et celui de Maastricht, bien des changements sont intervenus : dans la société française mais aussi au sein de Force ouvrière ; les modalités de la construction européenne interviennent également de manière décisive. Ces différents facteurs entrent en résonance et contribuent, par leur interaction, à changer le rapport à l'Europe de FO.

#### ***3.1 BOTHEREAU, BERGERON, BLONDEL ; D'UN « B » A L'AUTRE ...***

Comme dans tous les syndicats, le changement de secrétaire général signifie changement de forme, de style et des inflexions où se révèle l'influence des individus. En près d'un demi-siècle, FO n'a eu que trois secrétaires généraux, faible rotation expliquée par le très long « pontificat » d'André Bergeron, entre 1963 et 1989. Au-delà des personnalités, forts différentes, des trois hommes, il convient d'observer les configurations internes qui se sont succédé dans la conduite politique de la centrale et qui permettent d'apprécier l'évolution d'une organisation dont la diversité interne est sans pareille dans le champ syndical français. Robert Bothereau est à la tête d'une organisation marquée par le courant socialiste réformiste : membre du Parti socialiste comme ses successeurs, il compose avec les idéologies et les courants politiques divers. Comme Robert Bothereau, André Bergeron se plaît à exalter la diversité de Force



ouvrière dont l'éventail idéologique s'étire de l'anarcho-syndicalisme et du trotskisme du Parti communiste internationaliste (PCI) jusqu'au gaullisme (voire même un peu au-delà !) <sup>143</sup>. Aux accusations de « dérive chiraquienne » et de noyautage gaulliste proférées par le Parti socialiste en 1983, André Bergeron répond par l'évocation de sa propre appartenance politique : son organisation, prétend-il, est « innoyatable » <sup>144</sup>. Tout en assumant alors la large base socialisante de FO, le secrétaire général présente la diversité de son organisation comme une garantie d'indépendance à l'égard du champ politique, conformément à la Charte d'Amiens. Si cette diversité est bien réelle et ancienne, il n'en reste pas moins qu'elle a connu divers agencements qui ne sont pas sans relation avec l'évolution des thématiques politiques de la centrale. Il est tentant de s'interroger sur la place du thème de l'Europe dans ces arrangements internes et de chercher de ce côté une des raisons de son affadissement puis de sa rétraction au cours des années quatre-vingt. La période récente y invite d'autant plus que de nombreux commentateurs ont voulu voir dans l'emprise du groupe trotskiste « lambertiste » sur la direction confédérale de Marc Blondel, la cause de la disparition des Etats-Unis d'Europe du répertoire symbolique de la centrale <sup>145</sup>. Nous allons donc tenter d'appréhender cette « tectonique » des forces internes à la centrale afin de mesurer la part de ce facteur dans l'évolution de son approche européenne.

### 3.1.1 « CET ETRANGE MONSIEUR BERGERON »

Ecrivant au milieu des années soixante-dix, Alain Bergounioux évoque la permanence depuis 1948 des minorités de Force ouvrière. Il distingue des minorités « politiques » changeantes et des minorités « syndicales » plus stables. Il chiffre leur emprise au maximum à 12/13 % des mandats représentés dans les congrès tout en reconnaissant

---

<sup>143</sup> Au cours de la période traitée ici, le PCI s'appelle tantôt PCI (Parti communiste internationaliste), tantôt OCI (Organisation communiste internationaliste), dans la période récente Parti des travailleurs (PT), voire d'autres dénominations (MPPT). Il est usuellement défini comme courant « lambertiste » du nom de son dirigeant Pierre Bousset dit Lambert. Nous l'appellerons ici PCI sans distinctions.

<sup>144</sup> BERGERON André (1984) : *1500 jours. 1980-1984*, Paris, Flammarion, p 149. André Bergeron est à l'époque membre du Parti socialiste mais se qualifie volontiers de membre de la SFIO maintenue. Il a cependant de bons rapports avec François Mitterrand qui le défend lorsque l'évocation de son nom est chahutée dans les congrès socialistes des années soixante-dix. Une commune fidélité à l'Europe rassemble les deux hommes, comme sans doute, le souci de réduire l'influence communiste en France.

<sup>145</sup> C'est en tous cas un des axes privilégiés par les opposants internes qui, lors des deux congrès de 1992 et de 1995, ont pris à partie l'orientation européenne de FO avant, pour certains d'entre eux, de quitter FO vers l'UNSA en 1998.

que leur influence va au-delà de la simple évocation de ce nombre <sup>146</sup>. Le recul permet de mieux apprécier la dynamique des transformations qui accompagnent l'arrivée d'André Bergeron à la tête de Force ouvrière. Nous évoquerons ici, plus exactement, le type d'alliance construit au sein de la centrale qui contribue à la reformulation de ses objectifs politiques. Cette évolution n'a pas ses causes en elle-même, elle doit être lue en relation avec les changements qui affectent la société française dans les années soixante : d'une part, la grande transformation politique opérée avec le passage à la V<sup>ème</sup> République ; d'autre part les évolutions sociologiques des groupes salariés et l'émergence de figures idéologiques nouvelles autour du thème de la modernité <sup>147</sup>.

Nous avons déjà évoqué les réticences que Force ouvrière a manifestées, comme les autres syndicats, lors de l'installation du nouveau pouvoir en 1958. Elle s'est rapidement inquiétée du renforcement de l'autorité de l'Etat et du risque d'intégration qui pouvait en résulter pour le syndicalisme. Ce thème a une histoire au sein de Force ouvrière : l'intégration est refusée au nom des principes d'indépendance du syndicalisme et elle tend, depuis l'après-guerre, à se distinguer des principes de la « présence ». Elle devient, à la fin des années cinquante, l'axe d'une bataille conduite alors par les minoritaires classés à la gauche du regroupement Force ouvrière <sup>148</sup>. Il prend un tour obsessionnel et finit par impressionner l'ensemble de l'organisation à la fin des années soixante.

Le risque n'est pas ressenti dans le noyau socialisant encore très majoritaire autour de Robert Bothereau : la Confédération approuve en 1961 les orientations du IV<sup>ème</sup> Plan et

---

<sup>146</sup> Dans son « Que sais-je » de 1982, il évoque toutefois l'influence d'une minorité « gaulliste » difficile à estimer puisqu'elle ne s'exprime jamais en tant que telle BERGOUNIOUX Alain (1982) : *Force ouvrière*, Paris, PUF, Que sais-je ?, p 100. Il est légitime de s'interroger sur l'influence que peut avoir la présence gaulliste au sein de FO sur l'orientation européenne de la centrale : elle est difficile à attester et peu probable, d'autant que la référence au gaullisme en matière européenne peut recouvrir des orientations assez différentes. La politique européenne de Georges Pompidou et de Jacques Chirac a peu à voir avec celle du fondateur de la V<sup>ème</sup> République. Si cette évolution a des incidences sur le rapport de FO au champ politique, ce n'est pas sur l'Europe qu'elles se montrent *a priori* le plus sensible. Sur FO et le RPR, signalons un mémoire de l'IEP de Paris. LECOMTE Jean-Philippe : *Affinités électives ou « liaisons dangereuses » Pour une approche des relations entre le RPR et FO* ; reproduit dans MOURIAUX René (dir) : *Cinq contributions à l'étude de Force ouvrière*, Document de travail du CEVIPOF, n° 63, pp 113-156. Et aussi : GUIOL Patrick, NEUVEU Eric : « Sociologie des adhérents gaullistes » dans *Pouvoir*, n° 28, janvier 1984 pp 91-106.

<sup>147</sup> CAPDEVIELLE Jacques, MOURIAUX René (1988) : *Mai 68. L'entre-deux de la modernité*, Paris, Presses de la FNSP ; BOLTANSKI Luc (1983) : *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris Editions de Minuit.

<sup>148</sup> Le PCI, réduit à une centaine de militants décide de se dissoudre en 1958 et de s'investir dans le syndicalisme à partir d'une analyse du phénomène gaulliste : celui-ci poursuivait, selon Pierre Lambert, le double objectif d'une restructuration du capitalisme et d'une intégration des syndicats à l'Etat. HAMOUDI Ourida : « Force ouvrière et le Parti des travailleurs » dans « Les minorités dans Force ouvrière, LO, PT, les anarchistes » *Documents de travail du CEVIPOF*, op. cit., p 7.

s'oppose (victorieusement) à un amendement de la commission économique du congrès confédéral qui, la même année, suggère que Force ouvrière quitte la commission supérieure du Plan. Dans sa conclusion, le secrétaire général retient que les délégués ont paru souhaiter « une Europe non seulement organisée, non seulement laïque mais qui s'ouvre à la planification ». Cette synthèse alors majoritaire est l'expression politique de la dominante social-démocrate de Force ouvrière. Elle reste alors dotée d'un programme inscrit en grande partie dans la continuité du réformisme confédéré d'avant-guerre. Dès le congrès suivant, les thématiques se déplacent au nom du danger de l'intégration. Cette perception s'alimente de diverses mesures gouvernementales, prises ou projetées : la commission Toutée décidée après la grève des mineurs et qui se proposait de mettre en place des procédures de co-régulation des salaires ; la commission Vallon chargée de réfléchir à une évolution du comité économique et social ; le Fonds national de l'emploi dont l'avant-projet de loi menaçait l'indépendance de l'Unedic <sup>149</sup>. Robert Bothereau est sensible à la nécessité d'être vigilant mais il ne croit guère à une menace décisive : à la peur de l'intégration, il oppose « l'idée d'être en permanence soi-même, ce qui garantit contre le danger » <sup>150</sup>.

Mais le ton est donné et son successeur inscrira sa marque dans une reformulation du syndicalisme de Force ouvrière à partir du refus de l'intégration. Une bonne partie de ceux qui poussent à la roue dans ce sens sont les héritiers de l'anarcho-syndicalisme ou du syndicalisme révolutionnaire. Alexandre Hébert, le secrétaire général de l'UD de Loire Inférieure <sup>151</sup> est un porte-parole écouté de cette tradition. Héraut de la lutte contre l'intégration, il ne se voit disputé ce rôle que par un autre courant, celui des trotskistes du Parti communiste internationaliste de Pierre Lambert, son fondateur, qui dirige par ailleurs la « chambre syndicale des employés et cadres de sécurité sociale de Paris de

---

<sup>149</sup> Un délégué au congrès de 1961 déclare : « Le FNE avait une vocation à l'intégration et Bergeron a su résister ». André Bergeron présidait l'Unedic depuis sa mise en place, en 1958. Sa capacité de « résistance à l'intégration » sera toujours retenue en sa faveur par les minoritaires.

<sup>150</sup> 8<sup>ème</sup> congrès confédéral, compte rendu, p 152.

<sup>151</sup> La personnalité d'Alexandre Hébert est controversée. Pour une histoire hagiographique voir : BONNEMAISON Joël (1996) : *Alexandre Hébert, cinquante ans de luttes syndicales*, Paris, Editions du Rocher ; Christophe Bourseiller (voir note suivante) affirme que Hébert est en réalité membre du noyau du Parti communiste internationaliste (lambertiste), ce que confirment de nombreux témoignages oraux dans et hors Force ouvrière. Dans son autobiographie, Maurice Joyeux, figure anarchiste de FO, semble ne plus considérer Hébert comme anarchiste. JOYEUX Maurice (1988) : *Sous les plis du drapeau noir, souvenirs d'un anarchiste*, Paris, éditions du Monde libertaire. Cité par TIBERJ Vincent : « Les anarchistes et la CGT-FO » dans « Les minorités dans Force ouvrière : LO, PT, les anarchistes » *Documents de travail du CEVIPOF*, op. cit..

Force ouvrière »<sup>152</sup>. A partir de 1963, les efforts conjugués de ces deux minorités (en grande connivence) exercent une pression sur la majorité socialiste de Force ouvrière dont une partie se laisse déporter des objectifs traditionnels de la centrale. FO développe alors un discours catastrophiste dominé par l'impératif de la survie. Son reflux électoral lors des élections à la sécurité sociale de 1962 crée les conditions d'une dramatisation : la CFTC la distance irrésistiblement et montre des signes d'évolution vers la gauche. Enfin, l'insidieuse « coexistence pacifique » est en train d'amollir la lutte nécessaire contre le communisme. Menacée de partout, FO se pose en forteresse assiégée qui n'a plus qu'une priorité : résister à l'intégration dans l'Etat, dernière offensive en date contre l'indépendance syndicale.

Les congrès de 1963 et 1966 se livrent à une véritable chasse à l'intégration traquée dans chaque intervention ; Alexandre Hébert va jusqu'à convoquer les mânes de René Belin, tenant du planisme d'avant-guerre puis partisan du syndicalisme intégré à l'Etat sous Vichy ! Belin, naguère brillant second de Jouhaux, laisse un souvenir traumatisant dans la mémoire des anciens confédérés : « Souvenez-vous, s'écrie Hébert, personne n'aurait songé que Belin puisse devenir favorable à l'intégration ». En 1969, c'est au nom du risque d'intégration que FO appelle à voter « non » au référendum du général de Gaulle portant réforme (entre autres) du Sénat et du Conseil économique et social. Alexandre Hébert et Pierre Lambert se félicitent bruyamment de cette décision et ils acquièrent dès lors le statut de composante à part entière de l'alliance qui conduit Force ouvrière.

Les craintes de la politique du gouvernement ne sont pas seules en cause dans cette hantise de l'intégration. Le thème de la modernisation de la société française porté par un journal comme l'Express reflète la « fascination pour l'Amérique » d'une partie des élites dirigeantes de l'époque<sup>153</sup>. De nouvelles doctrines managériales arrivent en France (poussées notamment par l'Agence européenne de productivité), le discours

---

<sup>152</sup> Sur l'histoire de ce courant politique nous renvoyons à l'ouvrage de Christophe Bourseiller bien qu'il comporte un certain nombre d'erreurs et d'approximations. BOURSEILLER Christophe (1997) : *Cet étrange Monsieur Blondel, Enquête sur le syndicat Force Ouvrière*, Paris, Bartillat. Et la réponse d'un dirigeant du Parti des travailleurs, GLÜCKSTEIN Daniel (1997) : *Un faussaire nommé Christophe Bourseiller*, Paris, La lettre de la vérité. Pour s'y reconnaître dans les branches du trotskisme voir : ROUSSEL Jacques (1972) : *Histoire du mouvement trotskiste en France ; les enfants du prophète*, Paris, Editions Spartacus ; ou, sur un mode plus ironique à l'égard du courant lambertiste mais bien documenté, à la brochure « fraternelle » de la Ligue Communiste : WEBER Henri « Qu'est ce que l'AJS ? » : *Cahiers rouges*, n° 5, 1971, Paris, Maspéro. L'Alliance des jeunes pour le socialisme (AJS) est, au cours des années soixante-dix, l'organisation de « masse » du PCI en direction de la jeunesse.

<sup>153</sup> BOLTANSKI Luc (1983) : *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris Editions de Minuit, pp 156-236.

« moderne » du Centre des jeunes patrons <sup>154</sup>, l'ouvrage de François Bloch-Lainé sur « la réforme de l'entreprise », tout indique un tournant de la société française qui ébranle la vision du monde social de Force ouvrière <sup>155</sup>. La montée des « couches nouvelles salariées », perceptible dès le début des années soixante, menace « l'assise imaginaire » de Force ouvrière : la classe ouvrière, expression très vaste dans le vocabulaire FO (puisqu'elle englobe, par exemple, les enseignants), est menacée par la montée des aspirations gestionnaires de ce salariat de techniciens et de cadres dont la grève Neyrpic à Grenoble vient montrer l'actualité <sup>156</sup> ; la transformation de la CFTC en CFDT sous le patronage de la modernité indique la nouvelle configuration idéologique qui, selon FO, menace l'indépendance du syndicalisme. Deux principes centraux de l'identité de Force ouvrière sont alors mis en cause : la présence et l'économie organisée. Un paradigme prend la relève : la politique contractuelle. Elle se présente avec son corollaire, le refus de l'intégration.

Les références à la planification démocratique sont attaquées non seulement par les traditionalistes anarcho-syndicalistes ou trotskistes mais aussi par de nombreux socialistes à qui manquent, après 1963, les rappels doctrinaux d'un Robert Bothereau. La planification démocratique est qualifiée de gestionnaire et de « collaborationniste ». Les plus modérés parlent « d'intégrationnisme » et tout, désormais, est lu à travers ce filtre. Le débat se cristallise sur la commission supérieure du Plan qui donne l'occasion de mettre à mal la politique de la « présence ». La convention collective acquiert dès lors une nouvelle vertu qui est de s'opposer à l'intégration : le contrat collectif n'engage que pour sa durée et le thème sur lequel il porte et ne conduit pas à la dépendance. La présence, au contraire, expose au risque d'intégration quand elle s'exerce dans les institutions étatiques.

La solidité conceptuelle de cet ensemble est contestée mais elle offre au nouveau secrétaire général une cohérence suffisante et surtout le soutien de ces minorités, certes

---

<sup>154</sup> BERNOUX Philippe (1974) : *Les nouveaux patrons*, CJP-CJD, Paris, Editions ouvrières.

<sup>155</sup> BLOCH-LAINÉ François (1963) : *Pour une réforme de l'entreprise*, Paris, Editions du Seuil. François Bloch-Lainé est alors dirigeant de la Caisse des dépôts et consignations. CAPDEVIELLE Jacques, MOURIAUX René, op. cit.

<sup>156</sup> GRUNBERG Gérard, MOURIAUX René (1979) : *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, FNSP et BOLTANSKI Luc, op. cit. Cette peur de l'intégration dont les cadres semblent être les « fourriers », sera cause de grandes difficultés dans la prise en compte de cette catégorie par Force ouvrière. Il est symptomatique que dans son chapitre « Représentations savantes et représentations syndicales », Luc Boltanski n'accorde pas même une mention à l'UCI-Force ouvrière (op. cit., pp 280-297). A moins qu'il ne s'agisse là d'un « lapsus » fréquent dans les sciences sociales à l'égard de Force ouvrière. Les chercheurs n'aiment pas beaucoup en général FO qui, d'ailleurs, le leur rend bien... à moins que ce ne soit l'inverse !

peu nombreuses mais actives au sein de FO. André Bergeron prend la définition à son compte et transforme le contrat collectif, jusqu'ici moyen de promotion des revendications en un tout, la politique contractuelle, qui résume et assemble désormais l'idéologie de la centrale<sup>157</sup>. Le thème de la programmation économique ne figurait pas seulement jusque-là dans les références politiques « nationales » de Force ouvrière. Il désignait aussi un principe d'organisation économique entendu au niveau de l'Europe. Sa disparition signifie un abandon dans ce domaine. La référence européenne se voit ainsi délestée d'une revendication politique au profit d'une évocation sans contenu.

Alain Bergounioux analyse l'influence du courant représenté par Alexandre Hébert et qui se pose en héritier de l'anarcho-syndicalisme. Il le qualifie de « opposition, disons, libertaire ». Il cite la motion adoptée lors du congrès de 1966, qui traduit l'influence de son discours : « Le congrès résolu à combattre toute politique d'intégration du syndicalisme à l'Etat décide le retrait des représentants de la CGT-FO des organismes nationaux et régionaux de planification et condamne les procédures Toutée et les commissions Grégoire en tant qu'instruments d'exécution du Plan »<sup>158</sup>. Il insiste à juste raison sur la portée du thème de l'intégration dans le redéploiement des représentations politiques de FO mais il présente André Bergeron comme un contrepoids à cette orientation. Lorsque Maurice Labi propose en 1966 une alternative prônant la nécessité de pratiquer des ouvertures unitaires et de moderniser un peu le discours de la centrale, il trouve d'abord en face de lui Alexandre Hébert et les lambertistes qui affichent alors leur totale solidarité avec André Bergeron. Entre 1974 et 1978, une autre minorité tente d'imposer une révision du rapport de FO au politique. Elle est animée par des socialistes proches du CERES. C'est encore sur Alexandre Hébert et, cette fois-ci Pierre Lambert en personne, qu'elle tombe, le premier n'hésitant pas à évoquer le « néo-socialisme ». La division des tâches entre André Bergeron et cette « opposition » est manifeste pour réduire le danger potentiel que représente toute nouvelle minorité. André Bergeron n'aura plus qu'à porter l'estocade en condamnant l'intrusion d'un parti politique (le PS) au sein de Force ouvrière. L'argument ne manque pas d'étonner parce qu'au même moment, le PCI de Pierre Lambert installe une partie de son appareil comme permanents de FO, ce qu'il n'aurait pu faire sans l'assentiment du secrétaire général de la confédération.

---

<sup>157</sup> C'est pourquoi nous ne croyons guère à la thèse d'une influence américaine qui aurait conduit au choix du *bargaining social* comme stratégie alternative au programme social-démocrate. Voir la conclusion de ce chapitre.

<sup>158</sup> BERGOUNIOUX Alain (1975) : *Force ouvrière*, Paris, Seuil, p 167.

En réalité le groupe « Hébert-Lambert » n'est pas une opposition à la majorité d'André Bergeron. Elle en est le plus solide garant et n'occupe la posture de l'opposition que pour éviter qu'il y en ait une autre. Malgré le désaccord de quelques membres du Bureau confédéral, André Bergeron a promu l'influence de ce groupe au sein de son dispositif de gestion de FO. Le soutien accordé à l'UNEF « Unité syndicale » dirigée par l'AJS dans les années soixante-dix est confirmé par André Bergeron lui-même lors du congrès de Vichy <sup>159</sup> ; en témoigne également l'aide apportée à la prise en main de la MNEF par ce courant en 1977 et à la constitution de l'UNEF-ID, toujours contrôlée par les lambertistes, en 1979. En 1975, Antoine Laval se rend au Portugal à la tête d'une délégation de trois membres de FO : les deux autres sont Marc Blondel et Pierre Lambert ; à l'expression d'Antoine Laval nous rapportant cet épisode, nous avons cru comprendre que ce n'était pas lui qui avait souhaité la présence de Pierre Lambert <sup>160</sup>. A l'inverse, l'influence de celui-ci sur la direction confédérale conduite par André Bergeron n'a peut-être pas toujours été à sens unique. En effet, le groupe lambertiste a opéré un retournement spectaculaire à propos de François Mitterrand entre 1972 et 1974. Lors du congrès de l'AJS, en 1971, le premier secrétaire du PS est encore considéré comme « l'un des hommes les plus corrompus de la bourgeoisie » alors qu'en 1974, le PCI soutient sa candidature dès le premier tour des élections présidentielles <sup>161</sup>. Il serait sans doute inapproprié d'attribuer à cette relation la qualification d'écosystème que Georges Lavau a forgé pour décrire les relations entre le Parti communiste, ses municipalités et la CGT <sup>162</sup>. Il y a néanmoins plus qu'un « noyautage » dans la relation historique entre le groupe de Lambert, Alexandre Hébert, et une partie de la majorité confédérale de FO.

---

<sup>159</sup> Congrès confédéral de Force ouvrière, 1977, compte rendu, p 178.

<sup>160</sup> « Quand je suis allé au Portugal pendant la révolution des œillets pour voir un peu ce qui se passait, j'y suis allé avec Blondel et la personnalité trotskiste qu'était Lambert. Il était très convaincant avec Bergeron sur les problèmes internationaux. C'est ainsi que Bergeron m'a dit un jour : « Il faudrait peut-être que tu ailles voir ce qui se passe au Portugal, j'ai vu Lambert... » Alors moi, je suis parti, Lambert d'un côté, Blondel de l'autre (...) Blondel qui suivait Lambert (puisque'ils étaient dans la même fédération) avait ses adresses avec les trotskistes, moi j'avais les miennes par la FIOM et Irving Brown. Chaque soir on faisait ensemble le point de nos contacts. » Entretien avec Antoine Laval, annexe 2.

<sup>161</sup> « Etranger au mouvement ouvrier, Mitterrand entend, au compte de la bourgeoisie, rompre avec le parti ouvrier pour, non pas liquider les « lieutenants ouvriers », mais transformer le PS en parti bourgeois (...). L'un des hommes les plus corrompus de la bourgeoisie a fait main basse sur la vieille social-démocratie, au compte du grand capital. (...) La constitution du front unique de la classe ouvrière, le combat pour que les directions des organisations ouvrières rompent leurs liens avec la bourgeoisie passent par le combat contre François Mitterrand, treize fois ministre de l'intérieur » *La Vérité*, 5 janvier 1972

<sup>162</sup> LAVAU Georges (1981) : *A quoi sert le Parti communiste* Paris, Fayard.

Les représentations européennes de Force ouvrière sont-elles affectées par cette nouvelle (et durable) alliance qui préside désormais au cours de la centrale ? Personne ne dispute à André Bergeron le droit de proclamer sa foi européenne. Le pacte existant entre le secrétaire général et « ses » minorités laisse à chacun sa partition dans son domaine. Nul ne conteste donc le maintien de la référence aux Etats-Unis d'Europe, d'autant moins qu'elle ressemble de plus en plus à une pieuse référence sans autre conséquence. Par ailleurs, il reste au sein de l'organisation des responsables attachés au maintien d'une identification forte à l'Europe et d'autres, parfois les mêmes, qui apprécient peu les complaisances du secrétaire général à l'égard des minoritaires. Ceux-ci du reste ne cherchent pas à faire venir Force ouvrière sur la totalité de leurs positions : l'influence sur quelques thèmes centraux leur suffit, elle leur assure une base suffisamment large pour prospérer au sein d'une centrale dont ils savent qu'elle ne peut redevenir majoritaire que sur des bases réformistes <sup>163</sup>.

La priorité absolue accordée au risque de l'intégration au cours du magistère d'André Bergeron a toutefois une influence importante sur la façon dont la relance européenne de 1985 sera accueillie par FO. Jamais l'Acte unique européen et le traité de Maastricht ne seront soutenus comme l'ont été la CECA, le marché commun ou d'autres réalisations de moins grande ampleur de l'Europe. La façon dont Force ouvrière redéploie sa vision du monde au cours des années soixante et soixante-dix a une incidence différée mais réelle sur la perception de l'Europe des années quatre-vingt.

### **3.1.2 UN LEGS AMBIGU**

Le vacarme du congrès de 1989, au cours duquel Marc Blondel a conquis la direction de Force ouvrière, empêche de peser précisément la part de continuité ou de rupture dans les positions de FO (sur l'Europe en particulier) entre les deux périodes. Nous avons déjà évoqué, dans l'introduction à cette deuxième partie, les déclarations sceptiques ou réservées d'André Bergeron devant la relance européenne adoptée au sommet de Fontainebleau et traduite dans l'Acte unique de 1985. En 1989, FO aborde une nouvelle étape de son rapport à l'Europe. Marc Blondel durcit le ton de la centrale, il évoque

---

<sup>163</sup> C'est là sans doute la plus grande différence avec les années quatre-vingt-dix. En accord sur ce point avec Marc Blondel, ces minoritaires estiment que la période a changé et que le discours doit être radicalisé. Ils n'hésitent pas alors à devenir plus visibles et plus enclins à une pression quotidienne sur la vie de la centrale.



l'absence de « grain à moudre » pour justifier un discours radicalisé. L'Europe semble devenir la victime expiatoire de cette inflexion. Le thème des Etats-Unis d'Europe, si cher à son prédécesseur, ne fait pas partie de son vocabulaire. En 1989, le tournant n'est qu'ébauché. Il sera plus prononcé lors du congrès d'avril 1992 et au moment du référendum sur le traité de Maastricht. Mais il n'est pas possible de mesurer continuité et discontinuité sans référence aux changements de l'ordre du monde et du contexte français qui surviennent au même moment.

Les débats du congrès du Parc Floral (1989) résonnent de dénonciations inhabituelles dans l'enceinte d'un congrès de Force ouvrière. De nombreux orateurs, plutôt supporters de Marc Blondel, enfourchent le thème de l'Europe des marchands opposée à l'Europe sociale. Mais André Bergeron avait d'une certaine manière ouvert le feu par son évocation désenchantée de l'Europe lors de son intervention préliminaire. S'il s'autorise ainsi à « relever la garde » sur l'Europe, c'est parce qu'une des principales dimensions de la référence européenne de FO a bien changé à la fin des années quatre-vingt : la première raison historique de tenir à l'Europe disparaît avec l'effondrement du communisme. L'attachement initial de FO à la construction européenne était celui d'une adhésion à la défense du monde libre : le communisme disparu, l'Europe devient moins nécessaire. Certes, bien des raisons, économiques notamment, continuent de plaider en faveur d'un sous-ensemble régional mais le nouveau contexte international autorise que l'on marchande plus fermement le prix d'un soutien accordé autrefois sans contrepartie. A cette époque, Marc Blondel et ceux qui le suivent pensent que l'effondrement du mur de Berlin emportera avec lui la prééminence que conserve encore la CGT dans le syndicalisme français. La radicalisation du discours de FO s'offre alors comme réceptacle des effets négatifs de la construction du grand marché à un moment où, pense-t-il, de nombreux salariés se détourneront de la CGT tout en aspirant à un syndicalisme de contestation sociale. L'adoption d'une « posture » protestataire voit se mêler ici les positions tenues sur la scène nationale comme sur la scène internationale. Elle se nourrit de l'évolution de la CFDT en France, devenue aux yeux de FO l'adversaire premier, celui qui discrédite la politique contractuelle et la déloge de ses appuis traditionnels ; elle se nourrit, à l'extérieur, d'un désenchantement à l'égard de l'Europe et d'un désaccord maintenu à l'égard de la CES <sup>164</sup>.

---

<sup>164</sup> Celle-ci en effet « trahit » une nouvelle fois en acceptant l'entrée des commissions ouvrières d'Espagne (CCOO), syndicat à dominante communiste, dont l'adhésion est vertement condamnée par FO.

Mais là encore, la « nouvelle » orientation est moins en rupture qu'il n'y paraît avec celle que soutenait André Bergeron. En 1989 comme lors des congrès précédents, ce dernier n'hésite pas à mettre en garde ses alliés européens contre l'intégration de la CES dans l'appareillage communautaire <sup>165</sup>. Revenant sur le passé, il historicise fortement le rapport de FO à l'Europe. Soutenu dans ce sens par Alexandre Hébert, il met l'accent, par exemple, sur la réconciliation franco-allemande dans la référence aux Etats-Unis d'Europe: « Au lendemain de la guerre, dit-il en introduction au congrès, nous avons milité pour les Etats-Unis d'Europe. Le problème de la réconciliation franco-allemande n'était pas résolu. Nous voulions consolider la paix. Ensuite, la réconciliation du rapport des forces industrielles dans le monde [sic] a engendré la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et le marché commun. Nous souhaitons que celui-ci soit chapeauté par des institutions politiques. C'est pourquoi j'ai été, avec d'autres, partisan de la Communauté européenne de défense qui, dans notre esprit aurait pu être le noyau dur, (...) qui aurait pu être la cohésion, donc la pérennité, de l'ensemble » <sup>166</sup>.

Au fond, semble dire André Bergeron, notre conception de l'Europe visait à la résolution de problèmes en grande partie dépassés aujourd'hui. De 1989 à 1992, des résistances fortes vont se lever cependant contre l'évolution du discours de la centrale sur l'Europe au point d'être un point de fixation important du congrès de Lyon en 1992. Inflexion, amplification, sans doute, elle est perceptible dans ce domaine comme dans la place laissée à l'aile trotskiste. L'accession de Marc Blondel au secrétariat général de FO a certes conduit à des changements importants. Mais il s'inscrivent davantage dans une amplification de la politique de son prédécesseur que comme une rupture du dispositif antérieur. La politique poursuivie par la direction de la centrale depuis lors n'en traduit pas moins une distance manifeste entre le soutien de FO au marché commun européen et l'accueil plus que froid réservé à l'Union économique et monétaire.

---

<sup>165</sup> Cette forme « d'intégration » dans la commission date en effet des années de la présidence Delors. Elle s'exerçait auparavant sous d'autres formes, par exemple l'intégration de nombreux syndicalistes dans les directions générales de la commission. La seule direction générale des problèmes du travail avait accueilli, en 1962, vingt-deux embauches en provenance de la CISL [Archives CFDT, Boîte ED42].

<sup>166</sup> 16<sup>ème</sup> congrès confédéral, 1989, compte rendu, p 24. Dans cette citation, André Bergeron appauvrit de manière considérable la portée de la référence aux Etats-Unis d'Europe qu'il chargeait peu de temps auparavant d'un contenu politique beaucoup plus important. Son rappel à propos de la CED ne correspond pas, nous l'avons déjà signalé, à la position réellement prise par Force ouvrière. Concernant les Etats-Unis d'Europe, Hébert attribue la formule au « vieux pacifisme » hérité de l'avant-guerre, rappel ambigu puisqu'il renvoie implicitement à la tendance « Syndicats », le courant munichois de la CGT dont un des principaux animateurs était René Belin.

### 3.2 L'EUROPE RAVIE PAR LE LIBERALISME

Si la référence européenne de Force ouvrière s'infléchit, comme nous l'avons montré, au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, il est difficile de ne pas y voir également la trace du changement de cours de la construction européenne elle-même.

Le rapport présenté au 17<sup>ème</sup> congrès (27 avril-1<sup>er</sup> mai 1992) sort en grande partie des mains de l'équipe qui entoure Marc Blondel depuis trois ans. La partie concernant l'Europe se distingue du catalogue habituel qui recensait les réalisations communautaires tout en rappelant la nécessité de faire plus pour le social. Elle analyse les évolutions, leurs causes et les craintes qu'elles font peser sur la construction européenne. Selon le rapport soumis aux délégués, le parti pris libéral, manifeste depuis la relance du marché intérieur, détourne la construction européenne du projet politique des pères fondateurs et menace la démocratie.

#### 3.2.1 CONTRE LA SUBSIDIARITE

Selon le rapport préparatoire au congrès de Lyon (1992), la Charte des droits sociaux, adoptée par onze chefs d'Etats et de gouvernements de la Communauté, entérine l'absence de dimension sociale de la nouvelle Europe ; le sommet de Maastricht (décembre 1991) est jugé comme un progrès dans l'élargissement partiel de la règle de la majorité qualifiée dans le domaine social mais le contenu de l'Union économique et monétaire est présenté comme un risque, ce qui tranche avec l'optimisme affiché au même moment par la CFDT : « En l'absence d'Europe politique, l'UEM risque de se résumer à un instrument de rigueur financière imposée à toute l'Europe parce que certains de ses industriels ont besoin de cette stabilité pour conforter leur position sur les marchés extérieurs »<sup>167</sup>. Mais la critique des modalités économiques de la construction européenne se double alors d'un désaccord croissant avec la conception de la gestion du social au niveau communautaire. La critique n'est pas nouvelle. Elle va être amplifiée.

---

<sup>167</sup> 17<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1992, rapport introductif, p 165.

Tout d'abord le refus de légiférer sur le social transforme l'espace économique communautaire en zone de libre-échange. Pour les rédacteurs du rapport, le risque de dumping social est bien réel au sein du grand marché<sup>168</sup>. Pour le dissiper, l'Europe doit établir un corps de règles légales, ce que FO qualifie (comme la CGT d'ailleurs) de « socle de droits sociaux ». Elle reproche à la Charte sociale adoptée en 1989 son caractère de simple proclamation, sans effet contraignant : « L'étude de nouveaux instruments de droit communautaire contraignants était, de toute évidence nécessaire. Pour Force ouvrière, faire progresser le social, cela consiste notamment à modifier le traité pour faire entrer ce domaine dans le champ de la règle de vote à la majorité qualifiée »<sup>169</sup>. Sur ce plan, la réforme acceptée à Maastricht et traduite dans un « protocole additionnel » annexé au traité, permet d'instituer le dialogue social comme nouvelle source de production de règles<sup>170</sup>. Mais le dispositif ne satisfait pas Force ouvrière. Tout d'abord, « rien n'est prévu pour donner une valeur juridique contraignante aux accords qui pourraient être conclus (cf. par exemple le système français d'extension des conventions collectives) ». Il manque ensuite une définition claire de la part relative de la loi et de la négociation au niveau communautaire. La procédure enfin de « dialogue social » n'est pas sans danger pour les conceptions démocratiques touchant aussi bien à l'organisation institutionnelle de l'Europe qu'à l'indépendance du syndicalisme.

La négociation collective est au cœur des conceptions syndicales de Force ouvrière. Sa revendication d'une négociation sociale européenne englobe ce principe en le changeant d'échelle mais en conservant au centre le niveau national de la négociation. Depuis l'instauration du marché commun, FO défend, nous l'avons vu, le principe de « conventions collectives européennes » qu'elle envisage complémentaires à l'existence d'un socle juridique large en matière sociale. Ce socle de droit assure la validité et le contrôle des accords négociés mais peut aussi produire les avancées sociales au sein de

---

<sup>168</sup> Ce risque est établi à la même époque par un rapport parlementaire : ARTHUIS Jean (1993) : *L'incidence économique et sociale des délocalisations hors du territoire national des activités industrielles et des services*, Rapport d'information au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, Sénat, document n° 337, Paris, juin 1993.

<sup>169</sup> Ibid. p 165. Sur ces points voir VOGEL-POLSKI Eliane, VOGEL Jean (dir) (1991) : *L'Europe sociale 1993 : illusion, alibi ou réalité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles ; et CAIRE Guy (1992) : *L'Europe sociale : faits, problèmes, enjeux*, Paris, Masson.

<sup>170</sup> Un accord social réalisé dans ce cadre peut être proposé par la commission à l'adoption tel quel par le Conseil des ministres afin d'être transformé en directive communautaire. L'opposition de John Major à cette disposition a conduit à la placer sous forme d'un « protocole additionnel » au traité accepté par onze Etats de l'Union. Il sera intégré dans le traité d'Amsterdam après que la victoire travailliste aux élections britanniques en 1997 ait permis de lever la clause d'exemption sociale de la Grande-Bretagne.

l'espace communautaire selon la règle de « l'harmonisation dans le progrès » qui figure dans le traité de Rome. La source de ce droit est, jusqu'au traité de Maastricht, essentiellement la commission et le Conseil des ministres, ce dernier ayant la voix prépondérante. Cette règle entérine le fait que le gouvernement le moins porté au progrès social dans la Communauté détient le pouvoir d'en entraver tout développement. Avec les autres syndicats d'Europe, FO n'a de cesse de dénoncer cette « anomalie » qui maintient le social sous l'emprise de la règle d'unanimité, laquelle naturellement ne se rencontre dans ce domaine que sur les questions décoratives. L'élargissement du vote à la majorité qualifiée est donc souhaitable mais « ne nous leurrons pas : le vote à la majorité qualifiée ne constitue pas la panacée qui permettra de bâtir un droit social européen incontestable. Pour faire voter un texte, il faudra toujours l'accord de 2/3 des Etats membres »<sup>171</sup>. Le développement des pouvoirs du Parlement européen est pour FO la seule réponse vraiment démocratique à cette anomalie. Il permet de réinscrire le fonctionnement des institutions européennes dans le schéma traditionnel de la démocratie politique nationale : un parlement vote des lois, un gouvernement les met en œuvre ; un espace contractuel autonome se dégage, codifié par le juridique dans le cadre d'un partage des pouvoirs déterminé par une constitution ou un texte organique faisant fonction. Le traité de Maastricht a certes accordé un rôle plus grand au Parlement européen à travers des procédures de codécision, ce dont Force ouvrière s'est félicitée. En revanche, l'institutionnalisation du social tel que le prévoit l'accord dit « additionnel » au traité s'éloigne de ces principes au profit d'un fonctionnement organique inspiré par un principe de subsidiarité détourné de sa définition fédéraliste traditionnelle.

En fait, au nom de l'attachement à la négociation collective, FO marque une certaine méfiance à l'égard du concept de « dialogue social » : le dialogue social relancé depuis 1985 comporte explicitement l'idée d'une régulation permanente entre patronat et syndicats sur tous les problèmes qui affectent « l'eupéanisation » du social au sein de l'Union. La tentation est grande de l'institutionnaliser dans des procédures (par exemple une réforme du Conseil économique et social) que FO considère comme relevant d'un corporatisme « dans la tradition social-chrétienne ». La référence à la subsidiarité autoriserait ainsi non pas « à répartir des pouvoirs entre des organes politiques régulièrement élus, mais peut aussi être utilisée pour définir les attributions d'autres organes tels que la Banque centrale ou le dialogue social entre patronat et syndicats. On

---

<sup>171</sup> 17<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1992, rapport introductif, p 161.

se rend compte, à cette occasion, que la subsidiarité n'est pas un principe général du droit (...) mais un principe philosophique utilisé à l'origine par les théologiens »<sup>172</sup>. Le souci de laïcité rejoint ici le risque d'intégration que de telles procédures font planer sur le mouvement syndical.

Cette méfiance est une des causes du maintien de FO dans une certaine marginalité au sein de la Confédération européenne des syndicats.

### 3.1.2 LES NOUVELLES BATAILLES

Un changement de ton et un durcissement de l'analyse situent Force ouvrière dans un rapport distancié à l'Europe fin de siècle. Si l'occasion a été saisie par un certain nombre d'opposants à Marc Blondel pour quitter la confédération, la question européenne n'a pas créé cependant de fracture interne majeure : la Fédération de la métallurgie, par exemple, traditionnellement en prise avec les engagements internationaux de la centrale et classée, au moins jusqu'en 1995, parmi les secteurs résistant à la radicalisation du discours de Force ouvrière, paraît avoir suivi le cours des engagements internationaux de la confédération<sup>173</sup>.

Force ouvrière s'est félicitée de l'adoption de la directive du 22 septembre 1994 de mise en place des comités d'entreprises européens, aboutissement d'une longue bataille<sup>174</sup>. Elle l'assortit cependant de limites précises en réaffirmant le primat de la négociation nationale au sein des groupes dotés d'un CE européen. FO redoute une « déstabilisation des structures nationales » et le risque « d'anéantissement des conventions collectives nationales »<sup>175</sup>. A l'inverse de la CFDT, elle accepte tout à fait les limites de la directive, c'est à dire le maintien de telles structures dans un rôle d'information et de

---

<sup>172</sup> Ibid. p 162. Sur le principe de subsidiarité et son usage dans le cadre de la construction communautaire, voir BAYO Emmanuel (1996) : *La construction de l'Europe sociale communautaire comme question politique*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, pp 340-351. On se reportera également à MILLION-DELSOL Chantal (1990) : *Le principe de subsidiarité, origines et fondements*, Paris, Institut La Boétie n° 4, avril 1990 ; et LANGLOIS P : « Europe sociale et principe de subsidiarité » dans *Droit social*, n°2, février 1993, pp 201-209 ; ou encore LOURAU René (1997) : *Le principe de subsidiarité contre l'Europe*, Paris, PUF.

<sup>173</sup> Voir par exemple, en annexe 2, l'entretien avec Bernard Mourgues qui, certes, n'est plus en fonction ni au sein de la confédération ni au sein de la Fédération de la métallurgie, mais qui est représentatif de la tradition et qui tient, sur l'Europe, un discours en tous points semblable à celui de Marc Blondel.

<sup>174</sup> Le mouvement syndical européen se battait depuis 1980 pour qu'une directive instaure une représentation des travailleurs au sein des entreprises plurinationales européennes. Voir REHFELDT Udo : « Les syndicats européens face à la transnationalisation des entreprises » dans *Le Mouvement social*, n° 162, janvier-mars 1993.

<sup>175</sup> 18<sup>ème</sup> congrès confédéral de Force ouvrière, 1996, rapport préparatoire, p 173.

consultation. En fait, FO souhaite maintenir l'essentiel de l'organisation politique et sociale dans le cadre national : elle ne conçoit les dispositifs européens que comme des « plus » et, en aucun cas, comme des procédures de substitution à la capacité contractuelle des syndicats nationaux. Ce « fédéralisme » *a minima* a conduit, par exemple, en 1990, la Fédération de la Chimie à souhaiter apposer sa signature à côté de celle de sa Fédération européenne lors de la conclusion d'un accord cadre européen, alors que la CFDT a considéré que la signature de la FESCID engageait de fait la sienne.

Les réticences au « dialogue social » sont venues ajouter un peu de distance avec une majorité d'organisations de la CES. Les « anciens » thèmes de divergence n'ont pas disparu, même si leur portée est devenue moindre : après s'être opposée, début 1990, à l'adhésion des CCOO espagnoles, FO a refusé avec la même vigueur, quatre ans plus tard, l'arrivée à la CES de son homologue portugaise, partageant pour l'occasion une certaine marginalité en compagnie de la CFDT. L'épreuve doloriste de l'adhésion de la CGT, en 1999, est venue clore la liste des couleuvres à avaler. La fin de l'Union soviétique et la perte d'influence du Parti communiste en France a toutefois réduit la tension autour de cette question. Le rôle de la CES et son lien à la commission a permis de renouveler le registre des critiques de Force ouvrière. Lors du congrès de 1992, Marc Blondel affirme que l'organisation européenne jouerait mieux son rôle si elle cessait d'être une dépendance de la commission et, en 1996, il réitère en souhaitant que la CES devienne plus « revendicative que participative ». Au congrès de mai 1991 (Luxembourg) de la Confédération européenne, FO s'est alliée au DGB pour soutenir une résolution sur l'Union politique qui visait à clarifier le principe de subsidiarité et à en écarter tout relent de corporatisme. Elle maintient une cohabitation de bon ton avec la CFDT dans les instances de décision mais lorsque celle-ci a proposé, en 1990, une procédure régulière de « coordination des syndicats français en Europe », FO a décliné l'invitation.

Peut-on parler de marginalisation ? Ce n'est pas sûr. Le syndicalisme européen est divisé à la fin des années quatre-vingt-dix sur les perspectives syndicales en Europe. La ligne conciliatrice suivie jusqu'à l'Union monétaire est remise en cause par plusieurs organisations dont la Fédération de la métallurgie allemande (IG-Metall). La dépendance étroite à l'appareil communautaire nouée à l'époque de la présidence Delors a également provoqué des réactions de la part de syndicats moins habitués que

les Français aux financements extérieurs au syndicalisme <sup>176</sup>. L'infléchissement apporté à ces pratiques par les présidences de Jacques Santer et de Romano Prodi tend à réaménager ces liens et à redistribuer les facteurs de tensions et de débats. La Confédération européenne est devenue, à la fin des années quatre-vingt-dix, un vaste ensemble continental très occupé à la reconstruction d'un syndicalisme indépendant de l'Etat dans la partie centrale et orientale de l'Europe. Plusieurs pôles d'influence y cohabitent dont les jeux d'alliance déterminent l'orientation de la Confédération. Ces pôles reflètent à la fois des traditions idéologiques (des *Weltanschauungen*), des types de relations professionnelles et une certaine façon d'appréhender la combinaison entre les aspects du dedans et ceux du dehors. Ce sont les mêmes qui constituent les « émetteurs de références » dont l'influence se constate aussi bien au sein de l'organisation européenne que sur les syndicalismes voisins. Aucun ne commande seul aux destinées de l'organisation européenne dont la vie repose nécessairement sur un ensemble de compromis <sup>177</sup>.

Dans les dix dernières années, le pôle le plus influent a été celui des syndicats italiens, soutenus par les espagnols, l'UGT portugaise, la CFDT, les syndicats néerlandais et, en partie, les britanniques. Les syndicats du DGB sont partagés et les Nordiques un peu en retrait. Les Fédérations professionnelles jouent un rôle inégal, généralement faible. La Fédération européenne de la métallurgie a vu naître en son sein, à l'initiative d'IG Metall, un débat sur la politique salariale et elle a conduit quelques tentatives de coordination des campagnes de revendications sur ce thème ; pour le reste, elle ne fait pas preuve d'une grande efficacité, ni sur le terrain des restructurations industrielles ni dans la voie de conventions collectives européennes <sup>178</sup>. La faible portée des productions du « dialogue social » révèle le poids dérisoire des syndicats dans la construction d'une Europe dont la préoccupation se résume à l'application sans faille du

---

<sup>176</sup> Le directeur de la revue *Transfer* éditée par l'Institut syndical européen (organisme d'études de la CES) a, lui même, écrit sur les risques de cette dépendance : « La CES est lourdement dépendante de la commission, ce qui la rend vulnérable aux changements politiques survenant au sein de la commission. Cette dépendance pourrait lier la CES à la stratégie adoptée par la commission dans l'intégration politique européenne même si celle-ci devait porter atteinte à l'intérêt des syndicats et des travailleurs qu'ils représentent. » *Transfer*, n°3, 1997, p 485.

<sup>177</sup> DØLVIK Jon Erik (1997) : *Redrawing Boundaries of Solidarity, ETUC, Social Dialogue and the Europeanisation of Trade Unions in the 1990's*, Oslo, Arena/faro.

<sup>178</sup> Des commentateurs ont vu dans « l'affaire » de Renault-Vilvorde une nouvelle dimension du syndicalisme européen. Pour une brève mise en perspective voir GOBIN Corinne, PERNOT Jean-Marie : « Le syndicalisme européen, ce grand inconnu » dans *Politique la Revue*, n° 5, juillet - septembre 1997, pp 73-76.



principe de la concurrence. Le social continue de ne connaître que des développements limités, confinés aux marges d'une économie de marché sacralisée.

Les positions critiques de FO à l'égard de la CES comme ses réserves à l'égard des développements de l'Europe depuis quinze ans ne la déportent pas totalement du « jeu » syndical européen. Elle semble cependant peu à même d'y être active : la posture de « défense contre l'encerclement » dans laquelle FO a enkystée son identité depuis un demi-siècle constitue une entrave à l'exercice d'une influence autre que de résistance. La conduite de FO à l'international ne se distingue guère de la logique de la forteresse assiégée dans laquelle elle campe depuis cinquante ans dans le paysage syndical français.

### *EN CONCLUSION, DE L'AMBITION EUROPEENNE AU TROPISME NATIONAL*

Robert Bothereau comme ses successeurs considéraient que Force ouvrière devait son existence aux facteurs internationaux. L'aide des syndicats étrangers lors de sa naissance, sa référence permanente au syndicalisme « libre » et à la dimension internationale de son combat, produisent la représentation d'une organisation pleinement mêlée aux batailles du dehors. Organisation fondatrice de la CISL, son secrétaire général siège encore, à ce titre, parmi les vice-présidents de la centrale internationale malgré sa faible représentativité en France. Et pourtant, en observant de plus près, il est plus fréquent d'apercevoir une organisation en permanence sur la défensive et rétive à toute influence qui viendrait de « l'autre que le national ». Ce paradoxe est au cœur de la fragilité de la centrale de l'avenue du Maine. Il illustre le danger du type « indifférentiste » comme mode de conduite à l'international.

L'Europe ! Quoi de plus « FO » que la référence à l'Europe ? Qui de plus européen que Force ouvrière ? Ce n'est pas si simple. Les proclamations d'attachement à l'Europe, à l'évidence sincères, de la plupart de ses dirigeants, n'empêchent nullement de s'interroger sur les usages de la thématique européenne dans la vie de la centrale. Nous en ferons un court bilan avant de conclure sur les impasses du modèle « indifférentiste » dans les relations syndicales internationales.

### **LES USAGES MULTIPLES DE LA REFERENCE EUROPEENNE**

FO adhère aux premières constructions institutionnelles de l'Europe. La politique de la « présence » l'impose mais elle y investit un soutien idéologique important : la paix, la réconciliation franco-allemande, la défense du monde libre et le soutien au plan américain de reconstruction de l'Europe se combinent et constituent une alternative globale à la CGT restée largement majoritaire lors de la scission. L'Europe relève à partir de ce moment d'une adhésion de principe qui n'a plus besoin d'être idéologiquement justifiée. Par la suite, nous l'avons vu, la référence à l'Europe aide à la résolution de problèmes concrets : la décolonisation est particulièrement douloureuse pour une organisation peu apte à anticiper les évolutions politiques et qui, par sa base sociologique et le reste de colonialisme « de gauche » qui habite encore ses représentations, peine à tourner la page de l'Union française. L'Europe comme « nouvelle frontière » aide à franchir ce pas. Ensuite, Force ouvrière trouve, avec l'Europe, un moyen de distinction face au gaullisme au moment où, en résistant à l'intégration, elle creuse néanmoins son trou dans les espaces concédés par l'Etat. Le combat contre la politique extérieure du général de Gaulle se poursuit sous d'autres formes et avec d'autres acteurs dans les périodes suivantes. Tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt, l'Europe sert de ligne de défense contre le Programme commun de la gauche, formule politique à laquelle FO refuse de se lier. L'Europe est le cœur du lien maintenu avec François Mitterrand en dépit de nombre de points de désaccords <sup>179</sup>.

Les transformations dans l'ordre du monde à la fin des années quatre-vingt conduisent à un changement de statut de l'Europe dans les représentations de Force ouvrière : le danger communiste écarté, l'adhésion à l'Europe ne fait plus partie de la défense du

---

<sup>179</sup> Force ouvrière s'est réjouie du tournant économique de 1983. Depuis 1981, elle prétendait que la France ne pouvait pas conduire une politique économique différente de celle de ses partenaires européens. « Les faits démontrent en tous cas, une fois encore, à quel point il est illusoire d'imaginer qu'on puisse trouver des solutions aux problèmes actuels au seul plan national » ; *FO Hebdo*, 2 mars 1983. Le retrait du SME (système monétaire européen) aurait « affaibli les institutions communautaires au moment où l'Europe unie devrait pouvoir jouer un rôle capital dans la réduction des déséquilibres existant entre les pays de vieilles industries et le monde en voie de développement » ; *FO Hebdo*, 18 mars 1983. Dans un autre éditorial, quelques semaines plus tard, André Bergeron déplore que la nouvelle politique exposée par le Premier ministre Pierre Mauroy « ressemble étrangement à celles appliquées depuis plusieurs années dans la plupart des autres pays européens notamment sur le plan salarial » ; *FO Hebdo*, 13 avril 1983.

monde libre : elle s'impose progressivement comme le vecteur possible d'une mondialisation dans laquelle le pouvoir de négociation des syndicats pourrait être mis à mal. De ligne de défense dans la grande bataille de la guerre froide, l'Europe devient le champ de la bataille lui-même : la menace n'est plus à l'extérieur, obligeant une solidarité pour s'en défendre ; elle est dedans, au sein même du processus de construction communautaire, détourné par la captation libérale à laquelle ont acquiescé les socialistes et les sociaux-démocrates du continent. Mais FO est d'autant plus encline à durcir le ton sur ce terrain que sa concurrente CFDT en est devenue le chantre au sein de l'espace national. La logique de distinction exerce alors une forte pression : le mouvement propre de l'Europe et le déplacement de la CFDT, dans lequel l'Europe joue, nous le verrons, un grand rôle, se conjuguent et agissent sur l'évolution de Force ouvrière.

Il y a bien trois phases dans la relation de FO à l'Europe : la première, celle des origines, s'interrompt en 1969, date que nous avons choisie comme le tournant de la politique européenne vis-à-vis de l'Est : de 1969 à 1984, FO maintient une référence forte à l'Europe même si son contenu s'écarte de ses attentes. La troisième phase cumule les causes de retrait : la fin du communisme, l'empreinte du libéralisme, le refus maintenu du corporatisme, une CES diluée à l'extrême, tout est cause de l'amplification d'un désamour de Force ouvrière pour l'Europe réelle.

Comme dans bien des domaines, les usages de l'Europe obéissent pour FO à un certain pragmatisme qui n'exclut pas une continuité de représentations et la fidélité aux engagements premiers. Dans leurs pratiques cependant, les héritiers de Léon Jouhaux sont, bien plus que le premier président de Force ouvrière, attachés avant tout aux déterminations nationales. Les références de la CGT-FO sont celles d'une organisation dont le tropisme national est prononcé.

### **LE PEU D'INFLUENCE DE « L'AUTRE QUE LE NATIONAL »**

L'érosion de son programme socialiste réformiste fait place, au milieu des années soixante, à une stratégie tout entière tournée vers la politique contractuelle. On y a vu parfois l'influence du *Bargaining*, une sorte de modèle importé et démarqué des relations professionnelles états-uniennes. Nous avons voulu réduire cette hypothèse. Ni les missions du Plan Marshall ni les dollars de la CIA ne sont venus à bout du franco-

centrisme des réformistes français. Le contractuel à la façon Force ouvrière qui passe alors par la co-gestion de la CNAM, de l'UNEDIC et une large interpellation de l'Etat, n'a pas grand-chose à voir avec les paradigmes stratégiques du syndicalisme américain. Le « volontarisme » de l'AFL-CIO est un *bargaining* d'entreprise, là où FO pratique la négociation au niveau de la branche et s'oppose à la reconnaissance du syndicalisme dans l'entreprise. C'est la peur de l'intégration qui conduit au primat du contractuel. Cette peur trouve ses racines dans l'histoire même du courant confédéré et dans la pression qu'organisent sur ce thème les minoritaires « anarcho-trotskistes » de la centrale. L'AFL-CIO ne s'est jamais défendue contre le risque d'intégration, ni dans les entreprises où pourtant les politiques patronales poursuivaient clairement cet objectif<sup>180</sup>, ni dans la politique extérieure du Département d'Etat qui a toujours été un choix délibéré. L'activité de l'AFL-CIO dans les élections américaines, notamment dans les comtés, s'inspire toujours de la ligne de conduite définie par Samuel Gompers au début du siècle : « punir nos ennemis, récompenser nos amis ». Quelles que soient les sympathies manifestes de tel ou tel dirigeant, cette pratique est aux antipodes des conceptions de Force ouvrière dans son rapport au champ politique. L'influence américaine dans la société française, si manifeste à partir des années soixante, trouve plutôt moins d'application dans le champ syndical que dans bien d'autres domaines.

L'influence du syndicalisme britannique n'est pas plus perceptible : FO récuse le volontarisme et revendique un socle de droits sociaux nationaux qui n'a rien à voir avec les conceptions des TUC ; la référence à l'autonomie tarifaire allemande est tout aussi illusoire. Le pouvoir contractuel de FO ne s'exerce que par le biais de la procédure d'extension des conventions collectives par le ministère du Travail, ce qui est totalement antinomique des relations professionnelles allemandes (comme américaines). De plus, la codétermination est pour Force ouvrière la forme idéal-typique de l'intégration.

Il est vraiment difficile de trouver une référence étrangère à la sphère domestique qui puisse rendre compte d'une évolution de Force ouvrière : celle-ci produit certes une représentation « internationaliste » faite de références à la paix, à la fraternité humaine. Mais elle n'est pas une représentation universaliste. Le syndicalisme « libre » relève

---

<sup>180</sup> Sur les offensives patronales vis-à-vis des syndicats aux Etats-Unis voir notamment : FREEMAN Richard B., MEDOFF James L. (1984) : *What do Unions do*, Basic Books, New York. Sur le paternalisme patronal et le « capitalisme providence » dans l'entre-deux-guerres, BRODY David (1993) : *Workers in Industrial America*, Oxford University Press, Oxford, New York, Chicago,; DUBOFSKY

d'une pure définition négative et anticomuniste<sup>181</sup>. A l'inverse de l'engagement de la CGT qui se « projette » dans l'international, Force ouvrière se replie et se protège de toute influence qui pourrait en survenir. L'autre que le national n'inspire que des pratiques de défense et de fermeture. FO trouve certes une ressource dans l'évocation de ses attaches internationales : elle y recherche une compensation à sa propre faiblesse mais cette ressource est à l'usage d'une réassurance interne et n'est pas incorporée dans la reproduction de sa fonction représentative. La référence à la CISL n'est pas intégrée dans de grandes campagnes publiques si ce n'est pour les causes anticomunistes pour lesquelles elle n'a guère besoin d'appui !

Le côtoiement de l'altérité glisse sur FO comme l'eau sur les ailes du canard. Elle campe dans sa monade nationale et ne puise pas dans les flux de la circulation internationale les références propres à nourrir la reproduction et l'élargissement de sa représentation.

Même les dimensions extra-nationales directement présentes dans la réalité nationale n'inspirent plus de pratiques syndicales contrairement à l'avant-guerre: l'immigration est délaissée, la célébration du 1<sup>er</sup> Mai devient intime. Tout ce qui vient du dehors est une menace qui met en cause l'existence même de la centrale<sup>182</sup>. FO a choisi de figer sa propre représentation dans une identité construite entre 1948 et 1952 : la scission, la CISL et la CECA bornent un univers de référence intangible mobilisé dès lors qu'une injonction au mouvement semble surgir du réel. Bien sûr, ce fixisme est illusoire et nous avons évoqué les évolutions de FO au cours de ces « cinquante ans de solitude ». De nouveaux chemins ont été pris mais ils ne sont pas empruntés avec la claire conscience du changement : seul le contexte change, FO au contraire se fait gloire de ne pas changer ou plus exactement : « La CGT-FO récuse donc l'accusation d'immobilisme. A considérer que le conservateur privilégie l'élément passé dans le présent, une des composantes de l'attitude peut reposer sur l'attachement au *statu quo* »<sup>183</sup>. Cet attachement à un illusoire *statu quo* a de multiples causes : l'étroitesse de sa base sociale, dominée, quel que soit le secteur, par l'univers des bureaux ; une configuration idéologique paralysante à l'intérieur et une posture agressive vers l'extérieur ; un lien à

---

Melvyn (1994) : *The State and Labor in Modern America*, Chapel Hill and London ; University of North Carolina Press, Chapel Hill and London.

<sup>181</sup> Le concept de syndicat « libre » est plus ancien puisqu'il désigne, en Allemagne, au début du siècle, le syndicalisme qui n'est pas lié à une Eglise.

<sup>182</sup> Lors du congrès de 1959, Robert Bothereau résume cette attitude comme un appel : « Nous devons nous garder de partout, de l'extérieur et de l'intérieur ».

la sphère politique non avoué et qui passe par les relations souterraines et des connivences peu transparentes.

Cet « indifférentisme » dans le domaine international est le pendant de l'isolement maintenu dans l'action domestique. Il contribue dans ces deux sphères à entraver la dynamique de la représentation de Force ouvrière. Nous avons souligné ici la clôture à l'international pour deux raisons : d'abord elle est surprenante puisque FO est censée avoir de nombreux amis au sein du syndicalisme libre, ce qui n'a jamais été le cas sur son propre espace national ; ensuite elle intervient dans ce domaine en rupture avec la représentation que souhaite produire la centrale elle-même. Si elle active avec régularité la geste internationaliste des congrès (les « cadeaux fraternels », les échanges de colifichets, les embrassades avec les camarades internationaux...), elle n'en cultive pas moins une totale immunisation à l'influence d'autrui.

Le type de conduite « indifférentiste » ne permet pas de réaliser une pleine représentation des groupes sociaux appuis de l'action syndicale. Il conduit à la clôture d'une forme syndicale sur un espace partiel de reproduction de sa fonction représentative. La conséquence en est un réformisme affadi qui ne se nourrit pas du mouvement du monde et de la circulation des idées. Par là aussi se montre une certaine fragilité de FO qui suggère un avenir incertain <sup>184</sup>.

---

<sup>183</sup> BÉROUD Sophie, MOURIAUX René (1998) : « La CGT-FO, l'avenir le plus incertain » dans *regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, p 59.

<sup>184</sup> Ibid.

## **CHAPITRE 2.3**

# **LA CFDT ET L'INTERNATIONAL, DE L'OUVERTURE AU MONDE AU REPLI EUROPÉEN**

Nous avons jusqu'ici tenté de comprendre le type d'articulation entre le national et l'international dans les représentations et les pratiques de la CGT et de Force ouvrière. Toutes deux issues de la tradition laïque du mouvement ouvrier français, elles présentent de remarquables différences mais aussi certaines similitudes, nous y reviendrons dans notre conclusion. La CFDT appartient à un autre univers : contrairement à d'autres centrales de tradition chrétienne en Europe, la CFTC-CFDT n'émerge pas du mouvement ouvrier, d'une fraction chrétienne du mouvement ouvrier, mais d'un catholicisme social largement extérieur au monde des prolétaires. Son rapport à « l'autre que le national » est frappé dès l'origine de traits spécifiques liés à la référence spirituelle qui la supporte. Mais à certains moments de son histoire, la « ressource internationale » a joué un rôle bien particulier : là où, pour la CGT et pour FO, l'international s'inscrit en permanence comme support d'une légitimité historique, il a été, à certains moments pour la CFTC-CFDT, le mode de construction d'un substitut symbolique à l'héritage de l'histoire ouvrière française. Dans la phase suivante, la ressource internationale a été, nous le verrons, un puissant levier du redéploiement de sa stratégie. C'est pourquoi, si nous avons attesté de types de conduites à l'international plutôt stables pour les deux centrales issues de la « grande CGT », il en va tout autrement de la CFTC-CFDT. Elle occupe en effet plusieurs « classes de conduites à l'international » au cours de notre période de référence.

Nous allons, au cours de ce chapitre, montrer en quoi l'investissement « hors les murs » de la centrale peut en partie expliquer ou, au moins, éclairer, certains aspects de son évolution. Nous distinguerons trois moments de la vie de son histoire récente qui correspondent, à peu près, aux phases évoquées en introduction à cette deuxième partie. Elles correspondent, nous le verrons, à trois types distincts de conduite à l'international tels que nous les avons définis dans notre typologie. La première phase va de 1945 à 1970 : le changement de 1964 amène une redéfinition de la politique internationale de la



nouvelle CFDT mais il ne modifie pas le rapport fluide à « l'autre que le national » qui caractérise la période de « l'invention de la CFDT ». De 1970 à 1978, la séquence est marquée par une émergence conquérante dans l'international, portée par la dynamique sociale et politique propre au tournant des années soixante-dix ; de 1979 à 1992, se déroule un processus de « calage » stratégique et idéologique qui redéfinit sa place dans la société française en rupture avec la période précédente. A chacun de ces moments, des ressources internationales sont constamment mobilisées par la CFTC-CFDT, soit dans la bataille de l'évolution qui la traverse pendant près de vingt ans, soit au cours des phases suivantes qui la voient opérer, sur elle-même, un travail de recomposition de sa vision du monde.

Nous commencerons par évoquer, à grands traits, les relations internationales dans le syndicalisme chrétien avant 1940, que nous avons laissé de côté dans notre première partie.

## **1. DE LA CFTC A LA CFDT, DIMENSIONS INTERNATIONALES**

Dans le rapide parcours d'un siècle réalisé dans notre première partie, nous n'avons nulle part évoqué la part du syndicalisme chrétien dans les relations internationales syndicales. Elle est très faible jusqu'en 1920, date de la création de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC). Si le petit Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (SECI créé en 1887) participe au premier congrès international d'employés tenus lors de l'Exposition universelle de 1900, les premiers contacts internationaux entre syndicats chrétiens ne concernent guère les Français<sup>1</sup>. Les premières relations internationales nouées entre syndicats chrétiens ont été le fait de secteurs professionnels comme le Textile entre Belges, Néerlandais et Allemands en juillet 1900, ou, plus tard, entre ouvriers du bois, de la construction, du métal... Une première coordination est décidée en août 1908, lors d'une conférence tenue à Zurich entre organisations chrétiennes, tous secteurs confondus, à laquelle participent des syndicats d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, de Russie, d'Italie, de Suède, de Suisse<sup>2</sup>. Un « secrétariat international des syndicats chrétiens » est mis en place : il s'installe à Cologne, haut lieu du syndicalisme chrétien allemand ; son secrétaire est l'allemand Adam Stegerwald. Il est entouré d'un conseil international,

---

<sup>1</sup> LEVARD Georges (1955) : *Chances et périls du syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard.

<sup>2</sup> LAUNAY Michel (1986) : *La CFTC, Origine et développement 1914-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne.

composé d'un membre de chaque organisation. Ce conseil est présidé lui aussi par un Allemand (Johannes Guilbert)<sup>3</sup>.

Le secrétariat international chrétien naît peu de temps après le SSI. Un parallèle s'impose. Les premiers objectifs sont tout aussi modestes : empêcher une concurrence déloyale entre travailleurs de pays voisins, qui viendrait perturber les marchés du travail locaux<sup>4</sup>. La faiblesse des objectifs politiques tient à des raisons différentes, encore qu'il existe dans les deux cas une « Internationale » qui assure ailleurs l'inspiration des groupements syndicaux. Là s'arrête la comparaison : le rapport des forces est largement défavorable à la petite coordination des syndicats chrétiens, eux-mêmes le plus souvent balbutiants ; mais surtout les représentations attachées à cette liaison « hors les murs » diffèrent profondément : l'internationalisme n'est pas une valeur de référence des syndicats chrétiens. En Allemagne, les syndicats sont très nationalistes et même en France, les animateurs du petit SECI doivent tenir compte du fait que leur base est composée pour l'essentiel de lecteurs de « L'Action française » : la fraternité des hommes va avec le respect des nations et des traditions ; elle accompagne un attachement fort à la patrie. Mais même si ces premiers syndicats chrétiens s'inscrivent dans une grande proximité à soi de l'idée nationale, ils n'en connaissent pas moins des influences de l'autre que le national. Patrick de Laubier a montré combien la constitution des syndicats chrétiens est influencée par la situation religieuse des différents pays où ils prennent naissance : en Flandres, aux Pays-Bas et même en Allemagne, un catholicisme minoritaire et souvent en situation d'autodéfense a secrété des organisations fortes et communautaires. En France, les régions catholiques sont plutôt rurales, à part le Nord où l'hostilité du patronat catholique est une entrave au

---

<sup>3</sup> La Confédération des syndicats chrétiens allemands (CGD *Christlichen Gewerkschaften Deutschlands*) a été créée en 1901 à partir d'un solide noyau industriel avec une forte présence dans les pays catholiques de l'Allemagne (Westphalie, Rhénanie, Sarre, Silésie). Ses premières années d'existence ont été dominées par un conflit sur la nature confessionnelle ou interconfessionnelle de la confédération, querelle dans laquelle le pape Pie X prit une position très engagée en faveur de syndicats purement catholiques (les catholiques représentent alors 36,6 % de la population allemande). La Fédération de Berlin soutenait le point de vue pontifical tandis que celle de Cologne plaidait pour un syndicalisme rassemblant catholiques et protestants. Ces derniers eurent gain de cause après 1912, alors que Pie X, dans sa lettre *Singulari Quadam* finissait par admettre l'interconfessionnalité : DE LAUBIER Patrick (1985) : *Histoire et sociologie du syndicalisme XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Masson, p 49. Les syndicats chrétiens alsaciens-lorrains étaient de fervents défenseurs de « Cologne ». C'est pourquoi ils feront pencher la balance de manière décisive lors de la constitution de la CFTC vers un « C » « chrétien » et non pas « catholique » ; LAUNAY Michel, op. cit., p 64. Malgré ces difficultés, le syndicalisme chrétien allemand reste de loin le plus nombreux puisqu'il rassemble 345 000 adhérents en 1913 pour environ 30 000 syndiqués chrétiens français.

<sup>4</sup> PASTURE Patrick : *Réalités et conceptions européennes dans le mouvement syndical chrétien pendant l'entre-deux-guerres*, Note transmise par l'auteur que nous remercions.

développement d'un syndicalisme ouvrier chrétien<sup>5</sup>. A la différence de la France, les syndicats chrétiens belges ont bénéficié dès l'origine d'un soutien continu de la hiérarchie catholique<sup>6</sup>. Si Corneille Mertens consacre, dans son histoire du syndicalisme belge, peu de pages au syndicalisme chrétien, il relève l'influence du syndicalisme allemand sur sa constitution<sup>7</sup>. Le Père Rutten a joué un rôle très important pour le développement syndical confessionnel belge. C'est au retour d'un voyage en Allemagne qu'il organise un « secrétariat général » qui prélude à la naissance, en décembre 1908, de la « Confédération générale des syndicats chrétiens de Belgique ». Michel Launay de son côté relève la profonde influence du syndicalisme belge (et du même Père Rutten) dans la constitution des syndicats chrétiens français du Nord, qui sont une composante importante, en 1919, de la naissance de la CFTC<sup>8</sup>. Ainsi, comme par capillarité et en épousant partout des spécificités nationales très fortes, le syndicalisme chrétien prend son essor en Europe à partir du rayonnement de la référence allemande<sup>9</sup>. La non-reconstruction de syndicats chrétiens allemands après la Seconde Guerre mondiale sera, on le verra, une rupture décisive dans la vie de l'Internationale chrétienne.

---

<sup>5</sup> Patrick de Laubier rappelle le caractère longtemps anti-ouvrier du catholicisme français et il évoque le fossé créé entre catholicisme et mouvement ouvrier par la mémoire de la « Commune ». On peut remonter plus avant : en 1848 déjà, la coupure s'accuse (voir plus loin). Après cette date, la France ne connaît guère de courant favorable à l'organisation ouvrière chrétienne sinon les Cercles d'ouvriers catholiques d'Albert de Mun, à cent lieues de la référence syndicale. PIERRARD Pierre (1984) : *L'Eglise et les ouvriers en France 1840-1940*, Paris, Hachette.

<sup>6</sup> Pour la France voir notamment le numéro *Le Mouvement social*, octobre – décembre 1966 sur « L'Eglise et le mouvement ouvrier en France ».

<sup>7</sup> MERTENS Corneille (1925) : *Le mouvement syndical en Belgique*, Amsterdam, Publications de la FSI.

<sup>8</sup> Ainsi il existe une caisse de grève commune entre syndicats français et belges constituée dans l'entre-deux-guerres et qui existera jusqu'à ce que la CFDT, dans les années soixante, entreprenne de fondre dans un système unique les différentes caisses fédérales et régionales.

<sup>9</sup> La CISC crée aussitôt des organisations professionnelles à l'image des SPI. Treize auront été créés en 1922 dont dix ont eu leur congrès fondateur en Allemagne : LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier. Leur fonctionnement restera toujours plus intégré au sein de l'Internationale que les SPI.

En 1919, la CFTC se constitue en parallèle à la naissance de la CISC dont elle devient rapidement, malgré sa faiblesse, un élément important<sup>10</sup>. Comme au sein de la FSI, ce sont toutefois les Néerlandais qui jouent un rôle de pivot entre les grands antagonistes de la guerre ; Petrus Joseph Serrarens est le premier secrétaire général de l'Internationale chrétienne, il le restera jusqu'en 1952, tandis que la présidence est assurée tour à tour par un Suisse (Joseph Scherrer), un Allemand (Bernard Otte) puis le français Jules Zirnheld, de 1937 à sa mort en 1940. La CISC ne compte pas plus de 12 pays représentés en son sein entre 1920 et 1939 ; elle est, bien sûr, durement affectée par la destruction des syndicats italiens, allemands et autrichiens qui la réduisent à peu de choses<sup>11</sup>. Elle vivote donc jusqu'à la guerre, non sans parfaire son programme économique et ses conceptions « internationales ». Celles-ci sont encore peu précises : il serait anachronique de parler de conceptions européennes à cette époque dans le syndicalisme chrétien. Internationalistes, les syndicats chrétiens ne le sont pas davantage : Ils condamnent plutôt l'internationalisme des syndicats d'Amsterdam qui, selon eux, dénie les valeurs du patriotisme<sup>12</sup>. Son programme économique de 1922 est actualisé en 1934 après les conférences économiques mondiales de la SDN où la CISC est représentée : l'Internationale chrétienne revendique une « structuration de la vie économique » associant ouvriers et employés à la réglementation des conditions de travail et même de la production, tout en se montrant favorables au libre échange et au recul des tarifs douaniers. Son regard « au-delà de la nation » est ajusté de fait aux frontières de l'Europe, et encore : les syndicats chrétiens polonais ne feront qu'une

---

<sup>10</sup> L'initiative de la naissance de la CISC revient à Rome. A cette époque, les syndicats allemands sont totalement discrédités par leur patriotisme sans borne au cours de la guerre de 1914-1918. « Les protagonistes syndicaux chrétiens français et belges d'après la guerre, Jules Zirnhel et Henri Pauwels, étaient d'anciens prisonniers de guerre, tandis que des dirigeants syndicaux allemands comme Théo Brauer ou Adam Stegerwald, en 1918 ministre prussien jusqu'aux derniers jours de la guerre, avaient soutenu publiquement la campagne militaire allemande » PASTURE Patrick, note citée, p 5. Lors de l'invasion de la Ruhr, les dirigeants français Zirnheld et Tessier, appuient la politique de Poincaré tandis que les Allemands épousent les réactions de leur gouvernement. Les relations resteront tendues sur la question des réparations même si, en 1928, Français et Allemands fraternisèrent dans un « colossal *Bierabend* » au congrès de Munich [ibid. p 8]. Malgré cette hostilité, il existait une commune volonté de les dépasser, c'est du moins ce qu'affirme Jules Zirnheld dans son autobiographie : ZIRNHELD Jules (1937) : *Cinquante ans de syndicalisme chrétien*, Paris, SPES.

<sup>11</sup> Non sans quelques épisodes douloureux notamment lorsque des syndicalistes chrétiens se laissaient séduire par le fascisme. Ainsi, en 1935, la délégation ouvrière de l'Autriche de Dolfuss à l'OIT était conduite par Johannes Staud, ci-devant secrétaire général du syndicat chrétien d'Autriche ; même Bernard Otte, encore président de la CISC, a fait partie de la délégation allemande à la Conférence de 1933, conduite par le Dr Robert Ley, chef de l'*Arbeitfront* et « organisateur » du NSDAP ; PASTURE Patrick, note citée, p 14. Petrus J. Serrarens ainsi que les autres membres de la direction de l'Internationale ont vivement condamné ces « accommodements ».

entrée tardive dans un mouvement qui les ignore. Les conceptions internationales de la CISC s'appuient sur les nations, les nations débarrassées du « nationalisme exagéré ». Elles sont appelées à une coopération respectant les principes du fédéralisme et de la subsidiarité<sup>13</sup>. Une dimension européenne est donc perçue mais davantage sous l'angle de la paix à construire que comme destin commun fondé sur les valeurs chrétiennes. L'attitude d'une grande partie des Eglises par rapport au fascisme n'a pas laissé au mouvement syndical un espace propre à l'émergence d'une vision chrétienne de l'Europe<sup>14</sup>. L'idée européenne dans le mouvement syndical chrétien n'est pas véritablement une idée de l'entre-deux-guerres.

Placés de fait aux premiers rangs des responsabilités au sein de la CISC, les dirigeants de la CFTC et notamment Gaston Tessier ont conçu un attachement à une organisation internationale qui, par la persévérance anti-fasciste d'un Serrarens, rachetait les fautes de nombres de syndicalistes impliqués dans l'histoire tragique des régimes autoritaires et fascistes<sup>15</sup>.

## *1.1 A LA LIBERATION, LA MAJORITE CONFEDERALE DANS L'EUROPE CHRETIENNE*

La CISC tient son premier congrès d'après-guerre en octobre 1945. Elle décide aussitôt de reprendre ses activités. Mais malgré le renfort de quelques petites organisations d'Amérique latine et de la CTC (Confédération des travailleurs catholiques) du Canada,

---

<sup>12</sup> Ce qui n'empêche pas l'Action française de condamner la CFTC coupable à ses yeux de « délibérations communes » avec des délégués allemands ; GROUX Guy, MOURIAUX René (1989) : *La CFDT*, Paris, Economica, p 18.

<sup>13</sup> ARENDT Joseph (1926) : *La nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens*, Paris, Action Populaire.

<sup>14</sup> Il existe en parallèle un « secrétariat international des partis démocratiques d'inspiration chrétienne » créé en 1925 à l'initiative du parti démocrate populaire français. Il compte de puissants partis comme le Zentrum allemand ainsi que les partis catholiques belges, néerlandais, autrichiens, tchèques etc. Il a son secrétariat à Paris bien que le PDP soit un des membres les plus faibles. Rappelons que le PDP a été créé par un petit groupe de participants des Semaines sociales de Strasbourg, en 1922, parmi lesquels figurait Gaston Tessier. LETAMANDIA Pierre (1995) : *Le Mouvement républicain populaire, Histoire d'un grand parti français*, Paris, Ed. Beauchêne, p 32. Devenu président de la CFTC en 1940, Gaston Tessier montre un grand intérêt pour les relations internationales.

<sup>15</sup> Sur les syndicalistes chrétiens pendant la guerre, SAUDEJAUD Carole (1999) : *Le syndicalisme chrétien sous l'Occupation*, Paris, Perrin.

elle connaît rapidement deux déconvenues majeures : l'unification des syndicalistes allemands au sein d'une centrale unique, le DGB ; le refus du syndicat chrétien italien issu de la scission de la CGIL de rejoindre la CISC. Son avenir est alors largement hypothéqué : rester à l'écart de la FSM unitaire n'a pas été trop coûteux ; en revanche la mise en place de la commission syndicale consultative de l'aide Marshall est un moment difficile où elle mesure non seulement sa marginalité mais l'hostilité forte de certaines composantes importantes du syndicalisme international à son égard. C'est le cas des syndicats américains et britanniques qui récusent le clivage religieux au sein du monde du travail, mais aussi, en Europe, des syndicats socialistes belge et néerlandais, dont le sentiment laïque est alors exacerbé.

Après la constitution de la CISL, nul ne donne cher de la survie de l'Internationale chrétienne. Gaston Tessier devient, en 1947, président d'une organisation dont la représentativité internationale n'est assurée que par l'action diplomatique du MRP (et spécialement de Georges Bidault) et du parti social-chrétien néerlandais <sup>16</sup>.

### 1.1.1 UNE « TROISIEME VOIE » DE CIRCONSTANCE

La faiblesse de la CISC tranche, en apparence, avec la force acquise après-guerre par la démocratie-chrétienne en Europe. Celle-ci contribue alors, plus que tout autre courant politique à la promotion de l'idée européenne et à ses premières constructions <sup>17</sup>. Les « Nouvelles équipes internationales », constituées dès le lendemain de la guerre prônent les premiers « la réconciliation franco-allemande et l'intégration européenne » <sup>18</sup>. Avec

---

<sup>16</sup> Ces deux partis commandent à la politique étrangère de leurs pays respectifs et joignent leurs efforts pour que la CISC soit reconnue à côté de la FSM et de l'AFL puis à côté de la CISL au BIT ou lors de la mise en place du Comité économique et social de l'ONU. A noter que Petrus J. Serrarens, toujours secrétaire général de la CISC, était en même temps député néerlandais et membre du conseil de l'Europe après la mise en place de celui-ci.

<sup>17</sup> Pour la France voir BERSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie (dir) (1993) : *Le MRP et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe ; et la thèse de LATEMANDIA Pierre (1975) : *Le MRP*, Thèse de science politique, Bordeaux.

<sup>18</sup> Les NEI sont la première forme d'organisation des démocrates-chrétiens en Europe. Le thème à l'ordre du jour du troisième congrès des NEI, en septembre 1948, est : l'organisation de l'Europe. Cette coordination de la DC européenne apportera un grand soutien au Mouvement européen et sera particulièrement présente au congrès de La Haye. Gaston Tessier et Petrus J. Serrarens y seront actifs. PORTELLI Hugues, JANSEN Thomas (dir) (1986) : *La démocratie chrétienne, force internationale*, Nanterre, Institut de politique internationale et européenne.

des variantes nationales, la DC se veut sociale, populaire et, parfois, anticapitaliste<sup>19</sup>. La « Révolution par la loi » est le slogan paradoxal d'un MRP qui prétend combattre le capitalisme au nom du primat de l'humain sur l'économique. Une grande majorité de militants et de responsables de la CFTC se reconnaît « naturellement » dans cette voie. Si le congrès de 1946 de la confédération interdit le cumul des mandats politiques et syndicaux des dirigeants confédéraux, il ne rompt pas la communauté de pensée qui unit ses principaux chefs de file avec le parti de Georges Bidault. Ensemble, ils prônent l'idée d'une « troisième voie » entre capitalisme et socialisme. Elle est résumée dans le rapport au congrès de 1953 qui, selon Georges Levard, « se prononce contre le système capitaliste, en ce sens qu'il n'accepte pas une économie dont le profit capitaliste soit le régulateur, ni une forme d'entreprise où le capital s'attribue la gestion exclusive et la totalité des bénéfices. Mais on se prononce de la même manière contre le système collectiviste, en ce sens que l'on rejette une économie dont toutes les décisions seraient dictées par les organismes planificateurs de l'Etat et une forme d'entreprise où le patron-Etat s'attribue lui aussi la gestion exclusive et la totalité des bénéfices »<sup>20</sup>. Cette symétrie se construit néanmoins à l'aide de quelques fausses fenêtres car l'anticommunisme reste premier et les dirigeants du syndicalisme chrétiens s'accommodent assez bien de la force américaine<sup>21</sup>.

La référence à la troisième voie est promise à un long avenir au sein de la CFTC-CFDT. Elle revêtira des contenus divers mais sera toujours utile pour se tenir symboliquement à distance du communisme tout en tenant un discours de refus (moral et/ou politique selon les époques) du capitalisme. La « troisième voie » est bien souvent un paravent idéologique. Dans l'immédiat après-guerre, elle permet néanmoins à la CFTC d'exercer

---

<sup>19</sup> C'est le cas par exemple du parti social-chrétien belge qui, rompant avec un passé ultra-conservateur, se déclare « anti-capitaliste » dans son « Programme de Noël » adopté fin 1945. VAUSSARD Maurice (1956) : *Histoire de la démocratie chrétienne, France Belgique Italie*, Paris, Seuil.

<sup>20</sup> LEVARD Georges, op. cit., p 190. Le thème de la troisième voie connaît un succès certain en France à cette époque. De la CGC au gaullisme de gauche, il permet, en principe, de se distinguer de la gauche à références marxistes et de la droite libérale. A base sociologique (les cadres) ou politique, la référence à la troisième voie connaît par la suite des fortunes diverses mais toutes sont dictées par un anticommunisme plus assuré que l'anticapitalisme. Cette volonté d'égale distance est peu présente au sein de la CISC où l'anticommunisme est assumé de manière plus franche. Ainsi, en 1953, Eugène Descamps dépose un amendement au congrès de la Fédération internationale des syndicats chrétiens de la métallurgie : il demande qu'à la menace que représente le communisme soit rajoutée une condamnation du capitalisme « dont les méfaits font courir d'aussi grands risques à la paix que les menaces totalitaires du communisme ». Il n'obtient pas satisfaction et s'abstient sur l'ensemble du document.

<sup>21</sup> Le Saint Siège n'avait jamais condamné le capitalisme comme il l'avait fait du communisme, par exemple en 1937 à travers l'encyclique *Divini Redemptoris* évoquant le « communisme athée et intrinsèquement pervers » ; le Saint-Office n'avait pas davantage prononcé l'excommunication des capitalistes après avoir excommunié les communistes en juillet 1949.



un droit de critique par rapport aux premières constructions de l'Europe, nous l'avons déjà évoqué. Elle sert aussi beaucoup dans le débat interne lorsqu'il s'agit de défendre l'existence de la CISC et la nécessité pour la CFTC d'en rester un membre actif. En effet, la constitution de la CISL pose sérieusement la question de la pérennité de la petite Internationale chrétienne. Deux positions de fond diamétralement opposées se font jour au sein de la centrale sur l'affiliation internationale de la CFTC. Face à une majorité qui défend avec vigueur la CISC, une minorité s'affirme pour défendre le principe d'une adhésion à la CISL. A trois reprises, le débat est conduit dans les différentes instances de la centrale : le bureau confédéral, le comité national et enfin le Congrès confédéral de mai 1951. Les arguments se sont affinés et, par trois fois, les minoritaires, conduits par Paul Vignaux, montent vainement à l'assaut du principe de « fidélité » affirmé par Gaston Tessier<sup>22</sup>. Les arguments échangés dans ce débat méritent d'être évoqués car ils représentent deux conceptions des rapports à « l'autre que le national ».

Le souci de la fidélité dont se recommandent les majoritaires ne les empêche pas de constater la fragilité de la CISC. André Pailleux, qui défend la position confédérale, admet qu'une faiblesse persistante en Europe poserait la question de la viabilité de l'organisation internationale<sup>23</sup>. Mais c'est surtout une défiance à l'égard de la nouvelle OSI qu'il met en avant : le sectarisme des socialistes, l'incompréhension persistante des Américains, la peur d'être noyés dans un ensemble sans principe ou, pire encore, arrimé à des principes « extérieurs » au syndicalisme, tout se mêle pour refuser « l'aventure » de la CISL. Un autre argument vient se rajouter qui inspire une réplique ironique des minoritaires : le tropisme anticommuniste de la CISL constituerait le risque d'une coupure avec la grande masse des ouvriers français encore sous l'influence de la CGT. La « troisième voie » s'insinue dans le débat international pour justifier de se tenir à l'écart de la CISL, produit de la guerre froide : « On nous dit que le moment est venu de choisir entre les deux blocs et qu'il est impossible de rester neutre dans la guerre froide

---

<sup>22</sup> ADAM Gérard (1964) : *La CFTC 1940-1958. Histoire politique et idéologique*, Paris, Colin, pp 172-175.

<sup>23</sup> « Certes, nous avons en contrepartie perdu des positions de toute première importance en Europe centrale et en Italie, pertes irréparables que ne peuvent compenser les conquêtes faites ou en voie de l'être Outre-Atlantique car notre syndicalisme ne peut se concevoir qu'assis sur de puissantes organisations européennes seules capables de le maintenir dans la ligne d'une doctrine sociale de conception spécifiquement européenne ». Thèse II, André Pailleux, Note ronéotée [Archives CFDT, boîte 4H61]. D'autres majoritaires, comme Théo Grinevald, refusent de voir dans la doctrine sociale chrétienne une valeur spécifiquement européenne et insistent au contraire sur son universalisme pour souhaiter en maintenir la traduction dans une organisation séparée. Intervention de Théo Grinevald, Comité national novembre 1950, Ibid.

entre la Russie soviétique et l'Occident. Serions-nous vraiment au point où aucune solution d'entente mondiale ne serait plus possible ? Allons-nous aider à la coupe du monde, ou, au contraire, maintenir, dans notre indépendance et notre liberté, un espoir au milieu du désarroi d'un grand nombre ? »<sup>24</sup>.

Les minoritaires dénoncent ce dernier argument, fausse naïveté de gens qui ont choisi leur camp depuis bien longtemps. En siégeant dans les instances du plan Marshall et en refusant toute idée d'adhésion à la FSM en 1945, la direction de la CFTC ne s'est guère engagée jusque-là sur la voie de la concorde Est-Ouest ! Cinq organisations minoritaires déposent au Congrès de 1951 un texte sur « la responsabilité internationale de la CFTC et l'affiliation à la CISL » qui présente trois arguments majeurs en faveur de l'adhésion à la nouvelle OSI<sup>25</sup>.

D'abord, un point de vue d'efficacité syndicale : les problèmes syndicaux en 1945 sont de dimension mondiale ; « Comment traiter de la sidérurgie sans les sidérurgistes voisins allemands, anglais ? ». Le changement de l'état du monde, ensuite, doit être analysé : nous ne sommes plus en 1920, écrivent les minoritaires, le centre de gravité du monde s'est déplacé. La FSI était socialiste et anti-religieuse, ce qui rendait nécessaire l'existence d'une centrale chrétienne internationale ; le fait nouveau, c'est le poids du syndicalisme anglo-saxon rompu à la tolérance religieuse puisqu'il méconnaît les divisions confessionnelles. Comment, enfin, laisser le syndicalisme français représenté au sein de ce vaste ensemble mondial par la seule CGT-Force ouvrière ? Et comment comprendre que la première centrale non communiste de France se replie dans un réduit minuscule en compagnie de syndicalistes belges et néerlandais au demeurant beaucoup plus conservateurs qu'elle ? L'argumentation est réaliste et propre à rencontrer les ambitions des militants et des dirigeants de la CFTC. Elle ne vise nullement à amoindrir la référence aux valeurs chrétiennes de la centrale mais au contraire à leur offrir un espace d'épanouissement bien plus large que la CISC dans la mesure où, aux yeux des

---

<sup>24</sup> Intervention Théo Grinevald (Ibid.). De nombreux prélats de l'Action catholique mettent en garde à cette époque contre le risque de « l'anticommunisme le plus simplet ». Si, en tant que doctrine athée et matérialiste, le communisme est condamné, Mgr Provençères, archevêque d'Aix, appelle à le considérer « selon les circonstances et la morale sociale chrétienne » en tant « qu'ensemble de pratiques, en politique ou en stratégie syndicale ». *Documentation catholique*, 1947, col 1925-1626. Le Père Lebret engage l'Eglise à ce que « toute prise de position anticommuniste doit (...) avoir pour pendant une prise de position anticapitaliste » *Masses ouvrières*, 31, février 1948. Cités par WATTEBLED Robert (1990) : *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France de l'après-guerre*, Paris, éditions ouvrières, p 174.

<sup>25</sup> Note annexe au rapport préparatoire du congrès confédéral des 12-13-14 mai 1951, « La responsabilité internationale de la CFTC et l'affiliation à la CISL » présentée par Albert Détraz, Charles Savouillan, Paul Vignaux, René Mathevet, Gilbert Declercq. [Archives CFDT, boîte 4H61].

minoritaires, le syndicalisme d'inspiration chrétienne est bien mieux représenté numériquement au sein de la CISL : n'est-ce pas là désormais que sont les syndicalistes chrétiens d'Italie, d'Allemagne ? Sans compter les syndicalistes américains, dans leur grande majorité chrétiens<sup>26</sup> !

Rien n'y fait cependant. Bien trop engagés dans les solidarités antérieures de l'OSI et dans celles, bien actuelles, de la démocratie-chrétienne européenne, les dirigeants de la CFTC n'envisagent nullement d'abandonner le « petit chez soi » de la CISC. Cette volonté de maintenir, sur la scène internationale, un particularisme étroit mais très « identitaire » correspond à ce moment-là au sentiment d'une majorité de militants de la CFTC.

Quant à l'idée d'un déclin inéluctable de la CISC en Europe, elle est écartée par la majorité des dirigeants de la confédération.

### **1.1.1 A CONTRE COURANT, RECONSTRUIRE LA CISC EN EUROPE**

Lors de son congrès de 1951, la CISC élargit les portes de l'adhésion à quelques organisations non européennes, notamment en Amérique latine. Elle ne prend pas son parti toutefois de sa faiblesse en Europe. Celle-ci est due principalement à l'absence de renaissance des syndicats chrétiens en Allemagne, en Autriche et en Italie et bien sûr des syndicats d'Europe centrale. Pour ces derniers, la cause est provisoirement entendue ; pour les autres en revanche, il est difficile de renoncer : hors l'occupation des institutions de la CECA, une grande part de l'activité de la CISC va consister, au cours des années cinquante, à favoriser la renaissance de syndicats chrétiens en Allemagne.

Trois confédérations coexistaient dans l'Allemagne de Weimar : l'ADGB, l'Union générale des syndicats chrétiens et les syndicats libéraux dits « Hirsch-Dunker »<sup>27</sup>. Le syndicalisme allemand s'est unifié lors de la constitution de la RFA pour deux raisons qui se sont conjuguées : la première correspond au vœu des Alliés, et particulièrement

---

<sup>26</sup> Dans un rapport d'une mission partie aux Etats-Unis en 1950, on trouve des indications sur la composition religieuse des syndicats américains dont la source n'est pas indiquée. Il convient donc de les considérer avec précautions : selon leurs déclarations, 35 % des adhérents des deux syndicats AFL et CIO seraient protestants, 30 % des catholiques, 6 % des juifs et 29 % des adhérents sans religion déclarée [Archives CFDT, boîte 4H110]. Les attaches catholiques des dirigeants du CIO sont attestées dans tous les ouvrages sur le syndicalisme américain et le Bulletin Reconstruction l'évoque en permanence dans les nombreuses chroniques qu'il lui consacre.

des Britanniques dont la zone comptait le plus de syndicalistes actifs. Les TUC ont poussé à la constitution d'un syndicat unique dans leur zone avant que le « modèle » n'en soit étendu aux deux autres zones alliées lors de la constitution de la République fédérale<sup>28</sup> ; la seconde raison est le désir des syndicalistes chrétiens eux-mêmes, au moins d'une majorité d'entre eux dont les grandes figures d'avant 1933 s'étaient prononcé en faveur de l'unité syndicale<sup>29</sup>. Le petit parti libéral (FDP) a bien tenté de faire renaître un syndicalisme de cette tendance mais le peu de succès de la formule l'a bien vite conduit à abandonner cette perspective<sup>30</sup>. Durant les années cinquante, la cohabitation n'est pas sans tensions au sein du DGB et la CDU exerce sur les dirigeants socialistes du syndicat une pression récurrente en brandissant la menace de la renaissance de syndicats chrétiens. Malgré de nombreuses pressions sur le parti du Chancelier, en provenance notamment du KAB (*Katolische Arbeiterbewegung*, Mouvement des travailleurs catholiques), Konrad Adenauer est resté un adversaire de la scission du DGB : avant 1933, les syndicats chrétiens allemands avaient représenté un maximum de 18 % du vote ouvrier aux élections professionnelles (entre 12 et 13 % lors des dernières consultations). Nul n'aurait pu assurer qu'un syndicat né d'une scission organisée sous la coupe d'un clergé catholique divisé et contre le gré des dirigeants chrétiens du DGB, parvienne à un tel score vingt ans plus tard. Konrad Adenauer préférait l'influence modératrice que devaient exercer les chrétiens dans les instances du syndicat unifié, aidée, si nécessaire, de quelques menaces, plus ou moins publiques, sur l'unité de la centrale<sup>31</sup>. Mais la CISC ne se satisfait pas d'une telle situation. Plus ou moins abusée par le KAB, elle s'obstine à croire factice le processus unitaire de 1949 et pense qu'une grande masse de chrétiens allemands attend impatiemment la renaissance

---

<sup>27</sup> Voir chapitre 2 de la première partie.

<sup>28</sup> Le congrès d'unification des trois zones du DGB s'est tenu le 12 octobre 1949.

<sup>29</sup> C'était le cas notamment de Jakob Kaiser, ancien dirigeant syndical chrétien avant 1933, résistant au nazisme devenu président de la CDU et ministre fédéral des affaires Allemandes dans le gouvernement de Konrad Adenauer, ainsi que de Karl Arnold, président du conseil de Rhénanie du nord - Westphalie.

<sup>30</sup> Dans une optique très anti-SPD, le FDP penchera ensuite vers la renaissance des syndicats chrétiens.

<sup>31</sup> Dans plusieurs circonstances importantes, de telles menaces furent proférées : lorsque le DGB a lancé une consultation en 1951 pour appeler à une grève en faveur de l'extension des règles de la co-détermination, lorsqu'il s'est opposé à la CED au nom d'un refus du réarmement allemand (1953), lorsqu'il a plus ou moins directement appelé à voter SPD lors des élections de 1953 ou encore lors de l'adoption par la centrale du programme économique radical du Dr Viktor Agartz (1954). En revanche, sur la CECA, le Chancelier a trouvé un support du côté du DGB tandis que le SPD, conduit par Kurt Schumacher, s'opposait vivement au projet. Dans plusieurs circonstances, les tensions se sont réglées par un contact direct entre Christian Fette, le président du DGB, et Konrad Adenauer. En 1954, sur les 57 membres du bureau confédéral et des chefs de départements du DGB, 48 étaient membres du SPD, 3 de la CDU et 6 étaient qualifiés de « neutres ». Ces indications ont été communiquées à la commission des questions internationales CFTC par Maurice Bouladoux [Archives CFDT, boîte 5H32].

de « son » syndicalisme d'antan. La tâche, cependant, paraît difficile. La CISC adopte une démarche progressive partant d'abord de l'extérieur du DGB. En 1950, elle ouvre un service de presse vers l'Allemagne. Puis, à l'automne, elle entreprend un recensement des syndicats autonomes locaux et professionnels (et confessionnels) susceptibles d'adhérer aux Internationales professionnelles de la CISC, notamment à la Fédération des employés. L'idée était sans doute de créer une solide base « employés » qui pourrait cristalliser d'autres regroupements ultérieurs. Ainsi, le conseil de novembre 1951 de la CISC accueille deux organisations indépendantes du DGB dont le DHV (*Deutscher Handlungsgehilfenverband*, Fédération des syndicats chrétiens d'employés), dont les antécédents d'avant 1933 laissent alors perplexes bien des observateurs<sup>32</sup>.

Naturellement ces manœuvres, activées sur place par le KAB, n'échappent pas au DGB et à la CISL. A plusieurs reprises, les dirigeants chrétiens du DGB dénoncent le manque de loyauté de la CISC, obligeant celle-ci, par des communiqués sibyllins, à se désolidariser des opérations en cours<sup>33</sup>. La CISC justifie cependant le principe d'existence des syndicats chrétiens en Allemagne et invoque, pour justifier qu'elle s'en préoccupe, l'interventionnisme des syndicats américains dans les affaires européennes. La Fédération internationale des employés est maître d'ouvrage de ces entreprises, elle tient son congrès, en 1951, près de Bonn, en Allemagne, congrès au cours duquel un rapport est présenté par le président du DHV<sup>34</sup>.

Après plusieurs années d'efforts, le congrès de la CISC de décembre 1955 affine à l'unanimité et sans discussion des syndicats allemands encore dispersés et contestés dans leur propre camp. Ils se regroupent en 1959 au sein d'une Confédération des syndicats chrétiens allemands (*CGD Christliche Gewerkschaftsbund Deutschlands*)

---

<sup>32</sup> D'après Robert Goetz-Girey, le DHV souhaitait avant 1933 un Etat raciste et n'acceptait aucun juif dans ses rangs. Son président était adhérent au NSDAP et le syndicat avait refusé de s'associer à l'appel des syndicats du 28 janvier 1933 contre l'arrivée de Hitler au pouvoir ; GOETZ-GIREY Robert (1936) : *Les syndicats ouvriers allemands après la guerre*, Paris, Domat-Montchrestien, pp 282-283. Le DHV d'après-guerre n'avait certainement pas la même idéologie mais ce choix de continuité du sigle ne présageait pas d'une orientation très claire. Or le « Bulletin fédéral » de la Fédération des employés (dirigée par Jacques Tessier) avait présenté cette fédération comme « analogue à la nôtre ». « Bulletin fédéral », organe intérieur de la Fédération des employés CFTC, n° 131, août – septembre 1954. Cité (et commenté) dans *Reconstruction*, n° 13, octobre 1954.

<sup>33</sup> Ainsi dans un communiqué en mars 1952, la CISC dégage sa responsabilité de l'activité de « certains groupements se prétendant les successeurs du mouvement syndical chrétien d'avant 1933 en Allemagne » tout en précisant que le conseil de Novembre 1951, qui a accueilli deux syndicats allemands, a simplement « approuvé » l'affiliation du DHV et du WMA (Syndicat des employées chrétiennes) à la Fédération internationale des employés. *Reconstruction*, n°55, octobre 1952, « Où va la CISC ? ».

<sup>34</sup> Rapport particulièrement éclairant, selon le rédacteur de *Reconstruction*, puisqu'il consistait en une violente charge non seulement contre le DGB mais contre le DAG (*Deutsche Angestelltengewerkschaft*) ; le DAG, syndicat des employés, pourtant plus modéré, œuvrait de temps à autre en commun avec le DGB.

dont l'histoire ultérieure, écrit Patrick Pasture, n'est pas une *success story*<sup>35</sup>. Elle vivotera, sans fournir à la CISC la compensation attendue de ses efforts. La « politique allemande » de la CISC reste placée sous le signe de l'activisme comme en témoigne la Conférence statutaire de décembre 1960 qui se tient à Bonn et qui est suivie d'une grande « journée européenne des syndicats chrétiens » à Aix-la-Chapelle ! A défaut de « vrai » syndicat, les dirigeants de l'Internationale maintiennent un rapport avec le KAB et quelques autorités religieuses ou politiques allemandes<sup>36</sup>.

En Autriche, le problème se pose différemment bien que les syndicats catholiques aient, eux aussi, intégré la centrale unitaire ÖGB (*Österreichischer Gewerkschaftsbund*). Au sein de celle-ci, l'organisation en « fraction » est autorisée en raison du statut particulier de l'Autriche, ce qui n'est pas le cas au sein du DGB. La « fraction chrétienne » a son statut et ses règles propres, comme la fraction communiste. Comme elle, elle siège dans une OSI séparée. Dès 1949, la « section autrichienne » a été admise au sein de la CISC avec rang de membre ordinaire, sans plus de complication.

Il en va autrement de l'Italie. La création de la CISL (*Confederazione italiana dei sindacati dei lavoratori*) marque une rupture claire avec l'ancienne CIL (*Confederazione italiana dei lavoratori*) supprimée en 1926 par Mussolini. Lié idéologiquement à la démocratie chrétienne, le syndicat de Giulio Pastore n'en choisit pas moins le statut d'organisation laïque et décide d'adhérer à la « Confédération internationale des syndicats libres »<sup>37</sup>. Fort marrie, la CISC reste à l'affût d'une occasion de contourner cette décision. Mais le contexte est encore plus défavorable qu'en Allemagne puisque l'organisation du Mouvement ouvrier chrétien, les ACLI (*Associazioni cristiana dei lavoratori italiani*), soutient sans faille la CISL(it) et son

---

<sup>35</sup> L'échec de la CGD est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels le manque d'unité du clergé et de la CDU sur le soutien à apporter au syndicalisme chrétien séparé, d'ailleurs non défendu par le Vatican (voir plus loin). L'Eglise évangélique allemande, de son côté, s'est avérée fort critique après avoir paru soutenir l'initiative. Dès le milieu des années soixante, la CGD est « lâchée » par l'Eglise catholique : le syndicat des Mineurs et une partie des métallurgistes chrétiens de la Sarre rejoignent à cette époque le DGB et la Fédération de la métallurgie elle-même propose à ses membres une démarche similaire. La CGD se survit autour d'un petit noyau catholique qui entretient la référence au rôle central de la famille et du libre-échange SCHNEIDER M. (1991) : *A brief History of the German Trade Unions*, Bonn ; cité par PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury, pp 58-63. Ce dernier souligne à juste raison que la CISC n'avait pas les moyens de pression du syndicalisme américain ; PASTURE Patrick (1995) : « The Fist of the Dwarf, Formation Organization and Representation of the Christian Trade Unions as a European Pressure Group (1945-1958) » dans *Journal of European Integration History*, 1995, vol 1, n°2, pp 5-26, p 7.

<sup>36</sup> Parmi lesquelles la Fondation Konrad Adenauer qui dispensera des fonds importants dans le Fonds de solidarité international de la CISC mais surtout pour agir en dehors de l'Allemagne.

<sup>37</sup> Nous reviendrons plus loin sur les raisons de ce choix.

choix d'adhésion internationale. La CISC doit attendre février 1959 pour que sa Fédération internationale de la métallurgie affilie une petite Fédération chrétienne italienne de la métallurgie, minuscule scission de la CISL (it) métallurgique de Turin. Un certain Arrighi avait conduit, au nom de la CISL la grande campagne contre la CGIL lors des élections à la FIAT en 1955. Après un désaccord avec la Fédération des métaux (FIM-CISL), il crée en 1958, avec l'aide d'un député de la démocratie chrétienne hostile à Giulio Pastore, un regroupement à vocation interprofessionnelle, le LLD (*Liberi lavoratori democratici*). Manifestement aidé par la direction de FIAT, ce groupe remporte 25 % des suffrages aux élections de l'usine en 1958. Il cherche alors des soutiens pour étendre son implantation. La CISC, contactée, croit y voir une opportunité pour reprendre pied en Italie. Malgré les avertissements répétés des ACLI et de la CISL(it), elle intègre donc ce groupe ainsi qu'une petite « Confédération chrétienne du Sud-Tyrol », quelques syndicats dans le bâtiment et le textile ainsi qu'un syndicat d'artistes et de professions libérales. Ils sont regroupés dans une « commission syndicale chrétienne » soutenue financièrement par le fonds de solidarité internationale de la CISC et par quelques Fédérations professionnelles internationales. L'expérience fut encore plus cuisante qu'en Allemagne car si le syndicat allemand résiduel était étroitement confessionnel et conservateur, celui d'Italie était véritablement « jaune » et notoirement corrompu<sup>38</sup>.

La CFTC s'est engagée dans cette bataille, non sans nuances. En 1947, elle avait reconstruit le syndicat chrétien des Mineurs de la Sarre, alors sous administration française et elle défendait, à l'unisson des syndicats belges et néerlandais, la légitimité de la reconstruction de syndicats chrétiens partout où l'histoire le justifiait. La Fédération des employés était à l'avant-garde de son Internationale professionnelle dans ces initiatives (notamment en Allemagne). Une part de la majorité confédérale toutefois

---

<sup>38</sup> Malgré les preuves les plus manifestes de collusion de ce groupe avec la direction de la FIAT, la CISC entend encore en 1966 s'appuyer sur lui pour créer une confédération. En septembre 1966, Jan Kulakovski, le secrétaire général de l'OE-CISC (proche de la CFDT), déclare intenable la position en Italie. Lors d'une conférence spéciale tenue à Milan, il évoque dans un rapport la réputation douteuse de la « commission syndicale chrétienne » composée de conservateurs et soupçonnée « d'accueillir en son sein quelques syndicats d'entreprises dociles à l'égard du patronat ». La CFDT soutient la position de Jan Kulakovski. Dans le silence des autres confédérations représentées, August Cool, président de l'OE-CISC assure : « Nous continuons le syndicalisme chrétien en Italie ». Le représentant de la CFDT se désolidarise de la décision. « Note sur l'organisation européenne de la CISC » conseil confédéral 22-23-24 septembre 1966, [Archives CFDT, boîte 7H641]. L'association des ACLI à la CISC en 1967 modifie néanmoins la situation. En 1971, la CISC devenue CMT finit par exclure ce « syndicat » après son rôle dans les grèves de l'automne chaud qui révèle sa vraie nature [Archives CFDT, boîte 6H30] et PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury, p 74.

s'est placée un peu en retrait de ces interventions. Au milieu des années cinquante, Maurice Bouladoux semble partagé : lors des réunions de la « commission des questions internationales » de la CFTC, il s'étonne parfois que le gouvernement CDU ne soit pas intéressé par la reconstruction d'un syndicalisme chrétien. La lecture des comptes rendus de cette commission montre que l'insistance sur cette question provient de Gaston Tessier ou de son fils Jacques, à l'époque secrétaire général de la Fédération internationale des employés CISC.

Les organisations de la minorité combattent vivement les tentatives séparatistes au sein du syndicalisme allemand : au congrès confédéral de 1955, un échange vif a lieu sur ce point entre majorité et minorité. Eugène Descamps, alors jeune secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, répète avec solennité et au nom de plusieurs fédérations et syndicats, les mises en garde déjà formulées par les minoritaires aux congrès précédents : « Nous tenons à nous désolidariser et désolidariser nos organisations de tout appui direct ou indirect qu'aurait apporté, ou qu'apporterait la CFTC à la reconstruction des syndicats chrétiens en Allemagne occidentale »<sup>39</sup>. Gaston Tessier y répond à la tribune et dans l'organe confédéral : « Après dix ans d'efforts et de réflexion, la CISC a décidé d'aider à reconstituer le syndicalisme chrétien en Allemagne »<sup>40</sup>. Reconstruction évoque longuement et régulièrement dans les colonnes de sa revue l'irréalisme d'une telle politique. Pour les minoritaires, l'international ne peut pas être le lieu d'une projection de caractéristiques nationales sans prise en compte réelle des dynamiques politiques, sociales et même religieuses dans lesquelles elles s'inscrivent. Les analystes de la revue n'ont guère de mal à montrer que la politique syndicale de la CISL(it) en Italie a l'aval des plus hautes autorités religieuses, qu'elle fait l'objet de commentaires favorables du Pape lui-même. Pour eux, l'acharnement des dirigeants traditionalistes de la Confédération et de l'Internationale chrétienne pose des problèmes d'orientation politique et d'efficacité syndicale qui n'ont plus rien à voir avec

---

<sup>39</sup> En octobre 1952, au cours d'une réunion à Locarno de la Fédération internationale des syndicats chrétiens des industries diverses et des transports, Raymond Marion, au nom de la Fédération CFTC des industries chimiques (FIC) juge anormal que de l'argent serve à « alimenter une scission en Allemagne ». Cité par ADAM Gérard, op. cit., p 223. Les prises de position fermes et répétées contre de tels agissements en Allemagne ont joué par la suite pour la reconnaissance d'Eugène Descamps auprès du DGB. Voir entretien avec René Salanne en annexe.

<sup>40</sup> Syndicalisme-Magazine, juin 1955. Et il ajoute : « Quand ces camarades allemands vont commencer leur mouvement, et avec beaucoup de précautions, je souhaiterais qu'ils sachent et qu'ils sentent que dans le syndicalisme chrétien français, il n'y a pas de méfiance, de suspicion parce qu'on voudrait conserver le mythe du syndicalisme unique hors de chez nous ». Lors du congrès de 1951, Théo Grinevald évoque la Charte du travail pour justifier son refus du DGB, syndicat unique et André Jeanson n'est pas moins sévère !



un attachement à des formes religieuses : rien, par exemple, ne peut être organisé en Allemagne avec des organisations du DGB en raison des incidents diplomatiques incessants provoqués par cette aide aux syndicats chrétiens <sup>41</sup>.

Ces critiques sont reçues dans le camp majoritaire. Si l'ensemble des dirigeants de la majorité voue un attachement sincère à l'Internationale chrétienne, ses initiatives ne sont soutenues que par la minorité militante autour de Jacques Tessier. Gérard Espéret qui a en charge l'Afrique et qui dispose, au sein de la CFTC, d'une grande autorité morale notamment pour tout ce qui concerne l'action internationale, s'ouvre en 1957 auprès de Maurice Bouladoux de ses doutes concernant l'avenir de la CISC. Celle-ci lui semble accumuler des retards. Il propose au président d'examiner sans tarder l'hypothèse où la CISC devrait se replier au sein de la CISL et d'envisager les rapprochements nécessaires avec les forces « spiritualistes » qui s'y trouvent déjà <sup>42</sup>. Rien ne sera fait en ce sens. Maurice Bouladoux succède à Gaston Tessier à la présidence de la CISC en 1960 et les contacts restent étroits, notamment avec les dirigeants du syndicalisme belge. Mais si la liaison à l'Internationale est maintenue, il y a bien un retrait des activités de la CFTC dans l'Europe syndicale. Ce retrait s'explique d'abord par le souci de ne pas casser l'organisation étant donné la pression exercée sur ce point par une minorité de moins en moins minoritaire <sup>43</sup>. On ne peut pas exclure cependant que des jugements d'opportunité sur cette politique d'implantation en Allemagne aient pu différer entre membres de la majorité confédérale. Celle-ci se divise, on le sait, dès 1953, sur la nécessité, inégalement acceptée en son sein, de composer avec les minoritaires. Rompant avec Gaston Tessier et une majorité de la

---

<sup>41</sup> Il est probable, bien que nous ne puissions le démontrer formellement, que cette action en Allemagne a gâté les relations avec Force ouvrière. Début 1954 par exemple, il y a rupture de l'accord entre FO et la CFTC pour siéger en partage à l'OIT. Le refus de Force ouvrière d'accepter que Gaston Tessier succède à Léon Jouhaux au conseil d'administration du BIT a fait alors monter la tension entre les deux organisations. FO rend compte régulièrement de l'évolution de la question en Allemagne comme l'illustre FO-Hebdo du 1<sup>er</sup> octobre 1953 qui évoque un risque de scission au sein du DGB dans un article « Graves menaces pour l'unité syndicale allemande ». Les relations, à l'époque excellentes nous l'avons signalé, entre FO et le DGB ont dû peser dans les rapports entre la CFTC et FO. Il est certain en revanche que cette question a été une pierre d'achoppement importante entre la CISL et la CISC en Europe. Jean Meynaud et Dusan Sidjanski évoquent cette insistance de la CISC qui, encore en 1966, dans la résolution de la 4<sup>ème</sup> conférence de son organisation européenne engage à développer « l'action syndicale dans tous les pays d'Europe où le développement d'un syndicalisme chrétien est possible et opportun. » MEYNAUD Jean, SIDJANSKI Dusan (1971) : *Les groupes de pression dans la Communauté européenne*, Bruxelles, Edition de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Les contraintes d'une cohabitation au sein des institutions ont seules, à certains moments, contribué à entretenir le lien entre les deux organisations européennes de la CISC et de la CISL.

<sup>42</sup> Note manuscrite de Gérard Espéret à Maurice Bouladoux [Archives CFDT, boîte 6H30].

<sup>43</sup> Sur la vie interne de la CFTC à cette époque, voir GEORGI Frank (1995) : *L'invention de la CFDT*, Paris, éditions de l'Atelier.

Fédération des Employés, un « centre » se dégage autour de Maurice Bouladoux et de Georges Levard. Ce groupe central souhaite des accommodements qui permettent de sauvegarder l'unité de la CFTC en acceptant une évolution mesurée<sup>44</sup>.

L'ensemble des majoritaires partage un réel attachement à l'Internationale chrétienne et surtout aux liens personnels dont elle est le lieu. Pour tous, elle fait partie de la constellation démocrate-chrétienne dont ils se sentent partie prenante<sup>45</sup>. S'il existe au sein de la majorité confédérale des perceptions diverses des vertus du maintien d'une Internationale chrétienne autonome, il n'est pas question de l'abandonner tant qu'elle existe. C'est donc dans le degré de participation à l'activité de l'OSI que va se régler le compromis. Pour les uns bien sûr, se maintenir à distance de la CISC, c'est déjà s'éloigner du cadre de la référence chrétienne et il ne saurait être fait de concessions sur ce point. Pour les autres, l'unité de la centrale française vaut bien le prix d'une certaine distance entretenue avec l'OSI, quitte à la compenser par le maintien des liens personnels ou des contacts dans les différentes instances du mouvement démocrate-chrétien international.

Le débat sur la liaison internationale s'inscrit dans le débat sur l'évolution, il aborde, par d'autres voies, les mêmes questions. Il sera géré de la même manière à travers des compromis glissants sans cesse déterminés par le souci de ne pas briser la CFTC.

## 1.2 L'ÉVOLUTION, UNE QUESTION EUROPÉENNE

La CISC s'engage dans les institutions de la construction européenne. Elle tente, par divers moyens, de compenser une faiblesse persistante par rapport à son « alliée-adversaire » de la CISL. Cette faiblesse structurelle est aggravée par les divergences qui la traversent. Les syndicats chrétiens du Benelux et la CFTC n'ont pas la même position

---

<sup>44</sup> GEORGI Frank, op. cit., pp 26-28.

<sup>45</sup> Et cela d'autant plus que la liaison directe avec le MRP leur est interdite par le vote du congrès de 1946. En 1958, le comité exécutif de l'OE-CISC constate la difficulté d'établir des relations utiles avec les Nouvelles équipes internationales (NEI, organe de liaison international des démocrates-chrétiens) et décide très officiellement que « des amis venant de la Démocratie-chrétienne seront invités à certaines réunions de l'OE-CISC et que des contacts avec les personnalités démocrates-chrétiennes importantes des Communautés européennes, notamment le président Walter Hallstein et le président Schumann, seront pris » Compte rendu du Comité exécutif de l'OE-CISC du 23 décembre 1958 [Archives CFDT, boîte 6H27].

sur le contenu des institutions et la politique mise en œuvre en Europe. Ils se divisent plus encore sur la nature de l'organisation à mettre en place pour y faire face. L'optique résolument fédéraliste d'un Auguste Cool ne trouve pas de soutien du côté français.

Il y a unanimité en revanche sur la nécessité de développer l'influence de la CISC hors de l'Europe. Mais pour s'étendre, il convient de reformuler les fondements « spirituels » d'une référence très imprégnée de chrétienté européenne à dominante nettement catholique. Contrainte de s'éloigner de la matrice européenne, la CISC s'engage dans une dynamique qui finit par imposer une redéfinition d'ensemble de la représentation internationale qu'elle cherche à produire. La CFTC appuie cet effort d'ouverture à d'autres régions du monde. Lorsque la question de l'évolution se pose au sein de la CFTC, elle ne fait que précéder de peu une question similaire pour l'organisation internationale. Nous verrons plus loin pourquoi la jeune CFDT ne joue qu'un rôle indirect (bien qu'important) dans cette démarche ultérieure de l'OSI. Nous voudrions d'abord montrer en quoi l'investissement dans la CISC n'a pas réussi à servir de point d'accroche pour la frange de la CFTC résistante à l'évolution et pourquoi, finalement, les tensions qui ont traversé le monde chrétien européen sur les formes d'organisation du syndicalisme ont été plutôt une ressource qu'un frein pour la minorité et pour la fraction des majoritaires qui acceptait l'évolution de la centrale. Comme en France même, la perte du « C » et l'inscription dans une référence laïque ne placent pas du tout l'organisation française au ban du syndicalisme européen d'inspiration chrétienne. Si le passage de la CFTC à la CFDT prend solidement appui sur les dynamiques sociales, sociologiques et politiques de la scène domestique, de nombreux processus à l'œuvre sur la scène européenne ont favorisé cette évolution.

### **1.2.1 L'OUVERTURE HORS D'EUROPE, UNE DANGEUREUSE NECESSITE**

Comme la CISL européenne, la CISC ne crée véritablement sa propre structuration régionale qu'à partir des institutions de l'Europe, la CECA d'abord, le marché commun ensuite. La CISC cherche sur l'espace européen une forme d'organisation plus fédéraliste que celle de son homologue de la centrale « libre ». Mais ces ambitions organisationnelles sont contrariées par de fortes tensions internes.

En septembre 1954, est créée une « Fédération des syndicats chrétiens de la CECA ». Son siège est à Luxembourg, elle est présidée par August Cool, président de la CSC belge. Elle prend la suite de la « commission CISC pour la CECA » créée deux ans plus tôt. La CFTC est opposée à cette transformation. Très minoritaire, elle refuse de présenter un candidat au bureau de la Fédération et elle n'assiste aux réunions que de manière épisodique et avec un effectif restreint<sup>46</sup>. Les minoritaires et notamment la Fédération CFTC de la métallurgie ont en grande partie imposé cette quasi-mise à l'écart car elle refuse de déléguer la moindre parcelle de pouvoir à un organe de la CISC qui se veut, de plus, « fédéraliste » dans son mode de fonctionnement<sup>47</sup>. La Fédération des métaux participe activement à l'Assemblée consultative de la CECA et elle souffre depuis bien longtemps de l'étroitesse de l'Internationale chrétienne. Un des siens, Charles Savouillan, un des fondateurs de Reconstruction, est entré à la division des problèmes du travail de la CECA dès 1952 et Eugène Descamps est un membre enthousiaste de l'Assemblée consultative dès sa mise en place. Devenu secrétaire de la Fédération, il est élu en même temps vice-président de la Fédération internationale de la métallurgie de la CISC où, écrit-il, il plaide le rapprochement avec la FIOM<sup>48</sup>. partisan de l'ouverture, il est inconcevable pour la FGM de se laisser enfermer dans une Fédération de syndicats chrétiens, en tête-à-tête avec les mineurs et les employés, en compagnie des Belges et des Hollandais et de se retrouver soumise, qui plus est, à une règle majoritaire.

Sous cette pression, la Confédération décide donc de ne pas participer à la direction de cette « Fédération CECA ». La Fédération des mineurs n'accepte pas cette position. Sous l'appellation énigmatique de « Mineurs français », elle est représentée au bureau par Joseph Sauty, le secrétaire général de la Fédération CFTC. Cet épisode montre le

---

<sup>46</sup> La Fédération comprend une Assemblée générale, un Comité de direction (24 membres), un bureau exécutif (6 membres) et un secrétariat chargé des relations quotidiennes avec l'institution. Les 18 membres du Comité se répartissent en un représentant des fédérations de la Métallurgie, des Mines, un représentant par confédération pour les six pays, 5 représentants de fédérations d'employés et un représentant de la CISC. En tout, 4 CFTC mais elle ne compte le plus souvent qu'un représentant des employés et un des mineurs, rarement le représentant confédéral, jamais celui de la métallurgie. !

<sup>47</sup> Au sein de la Fédération, les décisions étaient prises à la majorité qualifiée des deux tiers et elles étaient censées s'imposer à tous ; DE GRAVE Jean (1968) : *Dimensions européennes du syndicalisme ouvrier*, Mémoire de Licence en Sciences politiques et sociales, Louvain, éditions de l'université catholique de Louvain, volume 1, p 24. La Fédération de la métallurgie refusait de se voir ainsi imposer des décisions contre son gré. Alfred Willame qui représente la Fédération des métaux à la commission internationale justifie ce refus au nom du fédéralisme syndical : « en raison de la diversité des structures qui caractérise le mouvement syndical français, il n'est pas statutairement possible de confier les intérêts professionnels spécifiques à une organisation interprofessionnelle nationale ou internationale » ; Procès-verbal de la réunion de la commission internationale, réunion du 24 septembre 1954 [Archives CFDT, boîte 5H32].

<sup>48</sup> DESCAMPS Eugène (1971) : *Militer*, Paris, Fayard, p 82.

type d'équilibre subtil qui se met alors en place pour sauvegarder l'unité de la centrale après la grande crise interne de 1952-1953. Les rapports avec la CISC sont un terrain important de ces compromis. Celui de 1954 sur la Fédération européenne CECA est simple : la Confédération se range à l'avis de la FGM, refuse le fédéralisme de la Fédération CECA mais laisse les mineurs s'y engager ; cet arrangement est accepté par la FGM qui va toutefois ébranler l'édifice en 1956 lorsqu'elle envisage d'adhérer à la FIOM, le SPI de la métallurgie proche de la CISL<sup>49</sup>. Eugène Descamps a lui-même décrit les réactions de la Confédération lorsqu'elle en a été informée : convoqué par une commission, il se voit sommé d'abandonner ce projet, faute de quoi « nous prendrons des mesures pouvant aller jusqu'à votre exclusion de la CFTC »<sup>50</sup>.

La vigueur de cette réaction indique l'importance que représente la CISC dans la définition de l'identité de la CFTC. La question avait été traitée au niveau de l'OSI lors d'un conseil tenu à la fin de 1956. Dans son rapport, le secrétaire de la CISC, August Vanistendael avait posé plusieurs questions sur les rapports entre la CFTC et l'OSI : d'une part, la centrale française n'assumait pas sa part de cotisation à l'Internationale, d'autre part, les fédérations CFTC participaient très faiblement aux organisations internationales professionnelles ; enfin, la FGM qui ne participait pas du tout à la vie de son secteur métallurgique international, envisageait d'adhérer à la FIOM. Lors de la séance de la commission internationale de la CFTC qui suit immédiatement le conseil de l'Internationale, Jacques Tessier mène l'offensive et obtient gain de cause. Le « groupe central » tranche en faveur de l'unité et soutient le point de vue de sa « droite » pour deux raisons : d'une part, il partage le principe de fidélité à la CISC, d'autre part, il sait que l'affaire est sérieuse et menace l'unité de la CFTC ; la CISC représente alors une ligne jaune infranchissable sans rupture de l'organisation. La FGM, qui l'a compris, sursoit à son choix et retourne dans le rang<sup>51</sup>.

Finalement, la Fédération CECA est absorbée dans l'Organisation européenne de la CISC créée en mai 1958 pour faire face aux échéances du marché commun européen. Jan Kulakovski en est le secrétaire général et Théo Braun le président. Celui-ci est

---

<sup>49</sup> A travers l'investissement dans la CECA, la Fédération de la métallurgie a noué de nombreux contacts avec les organisations européennes de la FIOM et notamment IG-Metall, ce qui a conforté son envie de sortir de la CISC. Plusieurs organisations européennes mais aussi les syndicats industriels du CIO ont plaidé son entrée dans la FIOM. La Fédération internationale en a accepté le principe en 1956.

<sup>50</sup> DESCAMPS Eugène, op. cit., p 82.

<sup>51</sup> « Pour sa part il (Jacques Tessier) croit nécessaire que la Confédération avertisse très nettement la dite fédération que son affiliation à la FIOM entraînerait les plus graves conséquences et poserait la question de principe de son affiliation à la CFTC » ; Compte rendu de la commission des questions internationales, 26 janvier 1957 [Archives CFDT, boîte 5H32].

chargé d'élaborer le « programme économique et social pour l'Europe » de la CISC. Il semble s'établir une sorte d'échange au sein de l'organisation internationale : la CFTC est pauvre et ne règle qu'une faible part de sa cotisation théorique<sup>52</sup>. En revanche, elle est riche en individualités : Georges Levard et Théo Braun sont les plumes attirées non seulement de la CFTC mais aussi de la CISC sur les problèmes européens : la plupart des rapports de l'Internationale sur le plan Marshall, la CECA et le marché commun sont des démarquages de textes CFTC, présentés avant ou après, dans les instances de l'organisation française. La politique de la CEE ne fait pas toutefois l'unanimité et les dirigeants de la CFTC se montrent dans l'ensemble plus critiques sur la faiblesse des politiques sociales communautaires que leurs collègues du Benelux : ainsi, à la fin de 1959, lorsque le néerlandais Jan Alders se félicite, dans un premier bilan de la politique communautaire, du visage social de la nouvelle Europe, il se heurte à Théo Braun qui juge la politique sociale « aussi décevante que la politique économique »<sup>53</sup>.

La concorde ne règne pas non plus sur la conception de l'organisation de l'espace social européen. Les Français s'opposent à plusieurs reprises aux Néerlandais sur la notion de « conventions collectives européennes » que ces derniers n'acceptent pas. Mais le désaccord le plus vif porte à nouveau sur les structures. La minorité de la CFTC refuse toujours toute formule fédéraliste dans le fonctionnement de l'organisation européenne. Il y avait là aussi une ligne jaune que le « centre » confédéral n'a pas cherché à franchir pour ne pas mettre en péril l'unité de la CFTC. Finalement, à part Jacques Tessier, on ne trouve guère que Théo Braun comme participant occasionnel au Comité exécutif de l'OE-CISC entre 1958 et 1961. Maurice Bouladoux y est présent une fois, les trois autres sièges de la CFTC restant désespérément vides<sup>54</sup>.

Cette quasi-défection de la CFTC n'est pas la seule raison, loin de là, du peu d'efficacité de l'action syndicale de la CISC en Europe. Puissante en Belgique et aux Pays-Bas, neutralisée en France et pratiquement absente partout ailleurs, son avenir européen semble quelque peu obscurci à la fin des années cinquante. Les relations de l'OE-CISC

---

<sup>52</sup> Ce qui constitue également une des raisons de la faible participation de certaines fédérations à leur organisation internationale. La plupart échappe ainsi à l'acquittement de leur cotisation.

<sup>53</sup> PASTURE Patrick (1996) : « A la recherche du temps perdu ? La CISC face à l'intégration européenne », dans *Historica Lovaniensia*, n° 270, Louvain, pp 170-199, p 3.

avec son homologue de la CISL sont très mauvaises<sup>55</sup>. Les syndicats « libres » dédaignent les propositions de collaboration organique au sein du marché commun<sup>56</sup>. L'intégration de certains de ses responsables au sein des institutions était censée permettre à l'organisation chrétienne d'exercer davantage d'influence à l'aide de ces « relais » de l'intérieur. Elle l'a plutôt privée de dirigeants de premier plan sans élargir pour autant son espace politique. Les dirigeants de la CISC tentent de pallier leur faiblesse syndicale par un investissement dans les multiples cercles démocrates-chrétiens présents en Europe. Gaston Tessier est membre du comité directeur des « Nouvelles équipes internationales » (NEI). Maurice Bouladoux lui succède tandis que Jacques Tessier, toujours actif à « La Fédération », devient responsable des « équipes syndicales des NEI ». En 1949, Gaston Tessier et Auguste Cool avaient créé, de retour de La Haye, un « Mouvement des travailleurs chrétiens pour l'Europe », sorte de pendant à « Force ouvrière syndicale européenne ». Mais il n'a jamais joué d'autre rôle que celui de lieu de rencontres occasionnelles entre personnalités syndicales ou politiques avec les fonctionnaires démocrates-chrétiens appartenant aux institutions européennes<sup>57</sup>.

En 1955, la CFTC décide de s'inscrire ès-qualités dans le Comité d'action de Jean Monnet. Maurice Bouladoux juge que les voix syndicales peuvent s'y faire entendre<sup>58</sup>. Mais tous ces lieux de paroles, cette activité « de réseau » avant la lettre, ne compensent en rien la faiblesse de l'organisation syndicale internationale : l'univers démocrate-

---

<sup>54</sup> La CFTC n'est pas absente du fonctionnement de la CISC, sa distance ne s'exprime qu'à l'égard de sa structure européenne : Robert Vautherin, qui vient de ses rangs, est secrétaire général adjoint de l'Internationale et il est chargé de mettre en place des structures de formation de l'Internationale. En 1959, après un séjour de vingt mois en Amérique latine il propose la mise en place d'un Centre international de formation que la CFTC accepte d'accueillir à Bierville, au centre de formation de la centrale. Celui-ci ouvre ses portes sous le nom d'Institut international d'études syndicales en juin 1959. Formation, n° 16, juin 1969.

<sup>55</sup> L'Organisation européenne de la CISC se met en place le 27 mai 1958. L'OE-CISL avait été créé en janvier 1958.

<sup>56</sup> A trois reprises, la CISC a formulé cette demande auprès des Européens de la CISL : en novembre 1952 pour la CECA, en octobre 1957 et en juin 1959 à propos du marché commun. Outre qu'elle n'aime pas partager la représentation, la CISL est agacée par la question des syndicats chrétiens allemands et aussi par le fait que la CISC se sert volontiers d'ouvertures unitaires de la FSM pour faire pression sur elle.

<sup>57</sup> Le MTCE est formellement indépendant de la CISC bien que celle-ci lui fournisse une aide matérielle. Lors du comité national d'avril 1949, Gaston Tessier informe ses membres de l'existence de ce mouvement « indépendant de la CFTC ». Une circulaire du 5 mai aux responsables d'UD et de fédérations « recommande » ce mouvement et indique l'adresse de son secrétariat : 26 rue de Montholon, Paris 9<sup>ème</sup>, soit l'adresse de la CFTC. Théo Grinevald le préside jusqu'à son départ au BIT (1951). Roger Raynaud lui succède avec comme vice-président de la section française Jacques Tessier. Il tentera d'agir (sans succès) sur la CFTC pour un engagement plus franc dans la CED.

<sup>58</sup> Jacques Tessier est très réservé sur cette adhésion car il juge que les propositions formulées par Jean Monnet s'éloignent du fédéralisme de la CECA.

chrétien européen est une référence commune mais pas une organisation ; les NEI sont une structure très lâche et leurs équipes syndicales encore davantage <sup>59</sup>. Cette présence de type personnel dans la sociabilité européenne n'apporte aucune ressource à la maigre organisation syndicale chrétienne.

La survie de la CISC passe par son émergence hors du vieux continent et l'acquisition d'une dimension réellement mondiale. C'est ce qu'elle entreprend à la fin des années cinquante. Le congrès de 1961 est ainsi celui de la « dé-européanisation » de l'organisation chrétienne. C'est aussi l'amplification de la tension entre deux déterminations contradictoires : d'une part l'attachement à une référence identitaire forte, propre à justifier l'affiliation en Europe à une organisation ultra-minoritaire ; d'autre part la nécessité d'élargir son champ pour assurer une certaine « masse critique » en dessous de laquelle l'OSI n'est plus productrice de ressources pour ses affiliés. Mais élargir son champ de recrutement suppose d'atténuer la « marque » trop européenne de la référence chrétienne et de courir ainsi le risque d'une dilution de l'identité.

### **1.2.2 LES CONFIGURATIONS EUROPEENNES DIVERSES DU SYNDICALISME CHRETIEN**

La fidélité à la CISC affichée par la majorité de la CFTC est un principe fondé sur un sentiment. C'est aussi un choix d'organisation des chrétiens « en » syndicalisme qui a conduit à la création de l'Internationale chrétienne en 1920 sous l'impulsion du Vatican. Ce choix ne s'appuie pas cependant sur une définition de principe intangible de la

---

<sup>59</sup> En France, la majorité de la CFTC recherche également, à la fin des années cinquante, des relèves politiques face à l'affaiblissement du MRP. Un certain nombre de ses dirigeants s'engagent dans diverses opérations visant à la reconstruction d'un grand parti de masse d'inspiration chrétienne. Le projet de « Démocratie française » présenté en 1958 par plusieurs membres de la majorité confédérale, comme celui de « Rassemblement des forces démocratiques » l'année suivante, visent à construire une nouvelle force politique assurant la relève du MRP sur une base néo-travailliste à partir des forces additionnées de la CFTC et du CNJA. En 1960, un mouvement « Démocratie et travail », qui devient peu après « Centre démocratie et travail » propose de dépasser ce premier étage et de fédérer, autour d'un noyau syndical élargi à l'UNEF, plusieurs mouvements et clubs. Ces tentatives butent, entre autres raisons, sur le refus de Force ouvrière de se joindre à ces discussions, ce qui met à mal toute idée de regroupement de type travailliste. Parmi les majoritaires les plus engagés dans ces actions se trouvent André Jeanson et Théo Braun. La toile de fond est naturellement la guerre d'Algérie et la volonté de régénérer un centre-gauche d'alternative au gaullisme. Pour les militants chrétiens il s'agit également de trouver une forme d'engagement politique « post-MRP » qui puisse préserver le spiritualisme chrétien. La minorité (spécialement le groupe Reconstruction) récuse ces diverses tentatives qui évoquent pour elle, au mieux



doctrine sociale de l'Église. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'Église cherche de manière pragmatique à franchir les obstacles qui se dressent devant les principes sacrés. Dès l'origine, la doctrine reste imprécise sur la forme syndicale chrétienne. Certes *Rerum Novarum* (1891) encourage l'existence de syndicats spécifiquement chrétiens dans la mesure où « il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux »<sup>60</sup>. Mais l'encyclique admet que les citoyens sont libres « de se donner les statuts et règlements qui leur paraissent les plus appropriés au but qu'ils poursuivent ». Aucune règle certaine ne peut être affirmée et tout dépend dans ce choix « des essais tentés et des expériences acquises »<sup>61</sup>. Dès 1895, Léon XIII reconnaît la légitimité d'autres formes comme il l'indique en s'adressant aux évêques américains : « Les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les contraigne à agir différemment »<sup>62</sup>. Dans l'encyclique *Setum Laetitiae* (1<sup>er</sup> novembre 1939), traitant de l'épiscopat américain, Pie XII rappelle la seule limite de l'association dans des syndicats neutres qui est le respect par ceux-ci des « grandes normes de la justice et de l'honnêteté »<sup>63</sup>.

Les organisations séparées se sont imposées en Europe lors de la naissance de la CISC. Elles découlent alors naturellement de la volonté de cristalliser au sein du mouvement ouvrier une référence chrétienne et clairement anti-socialiste. Après la Seconde Guerre mondiale, la question toutefois se pose, principalement dans les pays ayant connu une longue période de suppression des libertés syndicales et de résistance aux régimes fascistes. Plus ou moins euphorique selon les pays, la Libération est un moment de fraternité qui réduit la fracture confessionnelle parmi les travailleurs. Les Églises sont favorables à la reconstruction de formes syndicales spécifiquement chrétiennes. Mais le principe d'organisation séparée est ébranlé dans les consciences populaires chrétiennes et notamment parmi les ouvriers catholiques. Les hiérarchies catholiques ont perdu de leur autorité, elles n'ont pas été sans reproche, il est vrai, au cours de la période écoulée. Même en France où la Résistance avait été de courte durée, une distance à l'autorité

---

un « replâtrage » du MRP et au pire la résurgence d'un « bloc catholique » à l'image du Mouvement catholique belge ou néerlandais. GEORGI Frank, op. cit., pp 51-55.

<sup>60</sup> Encycliques et messages sociaux (Léon XIII, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI), textes choisis et préface par Henri Guitton, Paris, Dalloz, 1966. p 87.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> Cité par GEORGI Frank, op. cit., p 202-203.

<sup>63</sup> Ibid., p 203.

religieuse se traduit dans le changement des statuts de l'organisation syndicale chrétienne<sup>64</sup>.

En France, après la guerre, l'Eglise fait un constat alarmé de la situation du catholicisme : « Il y a un mur qui sépare l'Eglise de la masse. Ce mur, il faut l'abattre à tout prix, pour rendre au Christ les foules qui l'ont perdu »<sup>65</sup>. La France est qualifiée de « terre de mission ». De nombreuses organisations sont mises en place pour tenter d'enrayer l'enchaînement fatal qui éloigne la population de l'encadrement catholique<sup>66</sup> : la Mission de France, les Missions de Paris et de Marseille, la réorganisation de l'Action catholique etc. L'urbanisation, « l'ouvriérisation » accélèrent la sécularisation de la société française et la perte du contrôle social assuré par l'Eglise. Sur le plan syndical, l'Eglise soutient la CFTC : Michel Launay et Pierre Pierrard ont montré le soutien apporté par de nombreux prêtres à la CFTC dans l'entre-deux-guerres, l'implication de l'Action populaire ou celle des intellectuels à travers les Semaines sociales ou les revues qui popularisent la doctrine sociale chrétienne. Cette aide ne s'interrompt pas après-guerre : en février 1945, une déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France (ACA) rappelle « instamment aux catholiques que leur place est dans les syndicats chrétiens »<sup>67</sup>. Le score obtenu par la CFTC aux élections aux caisses de Sécurité sociale et d'Allocations familiales en 1950 ne s'explique pas sans le soutien ferme des paroisses. Le syndicalisme chrétien conserve alors un caractère de « syndicalisme à bases multiples » adossé à de nombreuses

---

<sup>64</sup> Deux changements importants sont introduits dans la réforme statutaire de 1947 de la CFTC : d'une part l'ancien article premier « la Confédération se réclame et s'inspire, dans son action, de la doctrine définie dans l'encyclique *Rerum Novarum* » est réécrit sous la forme : « La Confédération se réclame et s'inspire, dans son action, de la morale sociale chrétienne » ; d'autre part, le même article qui indiquait « la Confédération entend faire appel au concours des forces religieuses, morales et intellectuelles, susceptibles d'aider à la formation professionnelle et sociale des travailleurs » devient : « la Confédération assume la pleine responsabilité de cette action, qu'elle détermine indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux ». Rapport sur la révision des statuts, 23<sup>ème</sup> Congrès de la CFTC, 1947. Frank Georgi évoque l'évolution de même sens, bien qu'en restant plus confessionnelle, de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui ne doit rien à la guerre mais au besoin d'élargissement de la centrale trop enclavée dans la référence catholique ; GEORGI Frank, op. cit., p 198.

<sup>65</sup> Cardinal Suhard, 5 décembre 1948 ; cité par WATTEBLED Robert, op. cit., p 9.

<sup>66</sup> Le thème d'une France pays de mission n'est d'ailleurs pas très nouveau. Il est utilisé dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle pour mobiliser un clergé assoupi. POULAT Emile (1961) : *Utopie ou anticipation ? Le journal d'un prêtre d'après-demain (1902-1903)*, Paris, Casterman. Il est évoqué dans l'entre-deux-guerres dans les nombreux rapports, notamment ceux de la JOC. Lors de la première journée d'études de la JOC, en juillet 1927, le rapport du menuisier Vauclin sur « la situation du jeune ouvrier chrétien à l'usine » fait état du petit nombre d'ouvriers qui fréquentent l'Eglise ; en 1929, le rapport du secrétaire général au congrès de la JOC établit ce même constat d'une distance importante prise par les jeunes ouvriers avec l'Eglise. PIERRARD Pierre (1984) : *L'Eglise et les ouvriers en France, 1840-1940*, Paris, Hachette, pp 526-527.

<sup>67</sup> GEORGI Frank, op. cit., p 204.

institutions « amies » du « Mouvement »<sup>68</sup>. Mais certaines forces au sein de l'Eglise souhaitent ne pas s'en remettre à la seule CFTC dans la tâche d'évangélisation de la classe ouvrière. L'influence des communistes sur le mouvement ouvrier inspire d'autres tentatives à l'extérieur du syndicalisme spécifiquement chrétien. L'expérience des prêtres ouvriers, interrompue en 1954, n'est pas la seule entreprise conduite en direction du monde ouvrier. L'Action catholique spécialisée : JOC, JOCF, le Mouvement populaire des familles (MPF), puis l'Action catholique ouvrière nouvelle (ACO), fournit de nombreux militants à la CFTC mais son terrain d'action est plus large puisqu'elle vise la grande masse ouvrière encore « subjuguée » par le communisme. En 1948, l'ACA ajoute à son soutien à la CFTC une formule évoquant d'autres hypothèses : « L'Eglise tolère toutefois dans certains cas l'entrée dans les syndicats neutres »<sup>69</sup>.

En 1957, Adrien Dansette souligne l'influence, dès l'avant-guerre, de la réflexion de Jacques Maritain sur la pensée du rapport entre l'Eglise et la « société civile »<sup>70</sup>. La « distinction des plans » est au cœur de « l'Humanisme intégral » publié en 1936. Il connaît une large diffusion dans le jeune clergé intellectuel et, après-guerre, parmi les « missionnaires » de l'Action catholique<sup>71</sup>. L'influence de Jacques Maritain, amplifiée par le personalisme d'Emmanuel Mounier, dépasse les frontières nationales. Elle s'étend notamment aux Pays-Bas avec l'émergence du « Mouvement du peuple néerlandais » d'influence manifestement personaliste et surtout en Italie auprès des jeunes catholiques des ACLI ou de la CISL(it) à travers la revue *Cronache sociali* ou les *Quaderni di cultura e storia sociale* qui collaborent avec *Esprit*<sup>72</sup>. L'apport de Maritain et notamment sa distinction entre le spirituel et le temporel permet de penser l'action des croyants au sein d'univers sociaux où ils sont au contact de non croyants. Pour Maritain, l'évocation de la « chrétienté sacrale » est illusoire et appartient au passé. Il existe « des » chrétientés et des influences chrétiennes diverses dans le monde temporel. Si l'Eglise catholique est vérité unique et intégrale dans le monde spirituel, c'est-à-dire dans la conscience du croyant, la présence au monde de celui-ci s'inscrit dans un ordre temporel conflictuel dont les règles échappent en partie aux vérités sacrales. Dans sa

---

<sup>68</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René (1989) : *La CFDT*, Paris, Economica, p 22.

<sup>69</sup> GEORGI Frank, Ibid.

<sup>70</sup> « Société civile » entendue dans le sens de l'Eglise elle-même, c'est-à-dire tout ce qui, dans la société, n'est pas elle-même. DANSETTE Adrien (1957) : *Destin du catholicisme français, 1926-1956*, Paris, Flammarion.

<sup>71</sup> MARITAIN Jacques (1936) : *Humanisme intégral*, Paris, Aubier.

relation personnelle à sa foi, le chrétien s'engage « en tant que » chrétien. Dans son rapport au monde profane, il agit « en » chrétien et n'engage pas l'Eglise. L'Action catholique relève d'un plan encore différent où le croyant engage l'Eglise dans l'action temporelle. De cette pensée héritée de Saint Thomas d'Aquin, plusieurs lectures seront faites notamment au sein de la CFTC pour justifier ou refuser l'évolution de la centrale<sup>73</sup>. Le personalisme s'y déploie comme une sorte de « bien commun » mais sa lecture n'est pas univoque. Il est le support religieux qui permet à ceux qui le souhaitent de penser autrement le rapport entre l'Eglise et les mouvements profanes.

D'un point de vue général, la distinction des niveaux permet de penser l'organisation générale du « mouvement » de plusieurs manières. En Italie, par exemple, lors de la scission de la CGIL, les ACLI ont tenu une grande conférence sur la forme que devait revêtir l'organisation des catholiques qui avaient quitté le syndicat unitaire en avril 1948. La proposition visant à la reconstitution de la CIL (*Confederazione italiana dei lavoratori*), l'ancien syndicat catholique, a recueilli 6 % des voix lors de la discussion de ce point à la conférence tandis que le reste des avis allait vers l'organisation d'une centrale ne se recommandant, ni dans son titre ni dans ses statuts, de son appartenance au monde catholique<sup>74</sup>. Ce choix se comprend fort bien dans le contexte religieux et politique de l'Italie : les ACLI rassemblent 800 000 adhérents dont de nombreux ouvriers<sup>75</sup> ; le parti de la démocratie-chrétienne gouverne et l'Eglise exerce dans la société un contrôle social encore très puissant. Par ailleurs, nous l'avons déjà signalé, les différents courants syndicaux de la CGIL avaient choisi en commun, lors de la signature du Pacte de Rome, d'établir au grand jour les relations de chacun avec son

---

<sup>72</sup> Les *Quaderni* sont en relation avec Reconstruction avec qui ils tiendront des séances communes de réflexion. Ils ont de commun avec le groupe français de combattre le « progressisme chrétien » très présent aussi en Italie.

<sup>73</sup> Frank Georgi en décrit les nuances dans GEORGI Frank, op. cit., pp 124-128.

<sup>74</sup> PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury, p 73. Jacques Maritain systématise un rapport entre foi et politique hérité du thomisme ; voir BARS Henry (1961) : *La politique selon Jacques Maritain*, Paris, les Editions ouvrières. Dans cette filiation, dont se recommandait déjà Léon XIII, Dom Sturzo avait justifié ainsi, en 1919, le choix du nom de parti populaire italien et le refus de l'appeler parti démocrate-chrétien : « Nous ne pouvons faire d'un parti un organe de l'Eglise ; nous n'avons pas le droit de parler au nom de l'Eglise ; (...) nous ne pouvons fortifier notre action politique de la force de l'Eglise...dans les batailles que nous devons et ne pouvons livrer qu'en notre nom, placés sur le même terrain que nos adversaires ». Mais la doctrine s'adapte avant tout au moment et la distinction ne sera pas reprise en 1945 ; *Reconstruction*, n° 63-1, juin 1963.

<sup>75</sup> On est loin des 5000 membres de l'ACO (1953) et des quelques dizaines de milliers de jocistes.

parti politique « ami » et ce caractère avait été conservé après la scission<sup>76</sup>. Les principaux dirigeants de la CISL(it) siégeaient donc très officiellement dans les instances dirigeantes de la DC et plusieurs ministres (Carlo Donat-Catin, Giulio Pastore) venaient directement de ses rangs. Il n'y avait nul besoin d'en faire davantage pour situer l'ancrage spirituel du syndicat<sup>77</sup>. En comparaison, la faiblesse des organisations françaises de l'Action catholique (et du MRP) est patente. Pour de nombreux chrétiens de la CFTC, la disparition de la référence chrétienne du syndicat était synonyme d'un affaiblissement global de la présence spirituelle du catholicisme en France, ce qui n'était nullement le problème en Italie. Le choix d'un syndicalisme « neutre » a fini par obtenir le soutien, sans doute plus résigné qu'enthousiaste, du pape Pie XII lequel, dans la continuité de ses prédécesseurs, avait donné son aval, lors d'un discours aux cheminots romains en 1956 : « Aucun vrai chrétien ne peut se moquer de vous si vous vous réunissez en de fortes organisations, si vous agissez en pleine conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise quand, avec tous les moyens licites, vous faites valoir vos droits »<sup>78</sup>. La position du Saint Siège se montre encore guidée par le principe de réalité, comme au temps de Léon XIII : une position doctrinale favorable aux syndicats confessionnels admet la forme jugée la plus efficace pour faire vivre son contenu.

Ce principe aurait pu inspirer plus de prudence à la CISC qui s'obstinait dans la voie unique du syndicat frappé de la marque de fabrique. Il était difficile, naturellement, d'y renoncer sans poser la question de la survie de la CISC en tant que telle. Celle-ci a été alertée lorsque le débat a fini par se poser au sein de la « Fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens » (FIMOC). Dans le courant de 1956, un important débat de doctrine s'est ouvert au sein de cet organisme qui rassemblait les puissants MOC de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne ainsi que les ACLI et l'ACO française. Il s'est conclu en octobre 1957 par l'adoption d'un texte longuement amendé intitulé « Positions de la FIMOC envers le syndicalisme ». Ce texte est important car il dessine

---

<sup>76</sup> Nous avons évoqué les étapes du processus de prise de distance dans le courant communiste entre le parti et la CGIL. Dans le monde démocrate-chrétien, c'est en 1969 que la CISL(it) décide de rompre le lien organique avec la DC.

<sup>77</sup> Les relations entre les ACLI et la CISL(it) n'ont pas toujours été harmonieuses. Le Père Raina, jésuite des ACLI, vante cependant la CISL comme seule réponse chrétienne à la question syndicale en Italie en appuyant sa démonstration sur l'encyclique *Quadragesimo Anno*.

le contexte international dans lequel s'organise le débat français sur l'évolution. Il mérite ainsi une longue citation. Après une première partie de définition de la mission du syndicalisme chrétien qui insiste beaucoup sur la mission de formation technique et morale de ses adhérents, le texte en vient à la question : « La conscience chrétienne devant le choix d'une formule syndicale ».

« 2. L'ouvrier chrétien, dans l'ordre des choses temporelles, doit toujours agir en chrétien. Il n'a le droit ni de négliger les prescriptions de la doctrine chrétienne – ni de s'exposer sans raisons et garanties suffisantes à des dangers pour l'intégrité de sa vision chrétienne de la vie, du monde et de l'ordre social (...).

3. En général, et en raison des conditions de notre société religieusement et idéologiquement divisée, les catholiques trouveront les meilleures garanties d'échapper aux dangers inhérents aux syndicats mixtes, et de pouvoir promouvoir un ordre social-chrétien, dans un syndicat d'inspiration réellement chrétienne. C'est pourquoi, en règle générale, les catholiques s'associeront à des groupements syndicaux d'inspiration nettement chrétienne.

4. Cependant, il y a des cas où, en raison d'un ensemble de circonstances qui peuvent varier selon les pays et les situations historiques, il s'avère soit impossible soit inefficace, soit inopportun, de créer des syndicats chrétiens. Dans cette éventualité, il est permis au catholique de s'associer à un groupement syndical mixte et neutre, à condition toutefois que celui-ci respecte la justice et l'équité, ne répande pas, parmi ses membres un esprit inacceptable pour la conscience chrétienne, et laisse aux croyants la liberté d'obéir à leur conscience et à la voix de l'Eglise. Il appartient aux évêques, s'ils le jugent utile ou nécessaire de porter jugement, du point de vue des intérêts religieux et moraux sur la légitimité de cette prise de position.

5. Les syndicats chrétiens ont la liberté de réaliser, en vue d'une plus grande efficacité, des actions communes avec des syndicats d'autre inspiration, pourvu que celles-ci se fassent, pour des buts précisés et limités, pour la défense de causes réellement justes, et dans des conditions qui font éviter les périls qui peuvent provenir de tels rapprochements »<sup>79</sup>.

Le temps consacré à la mise au point de ce document, son statut manifeste ainsi que l'implication recherchée des évêques dans la mise en œuvre de ses recommandations, tout indique que le Saint Siècle est engagé dans ce texte qui constitue une sorte de

---

<sup>78</sup> Extrait d'une note d'information réalisée à partir d'un coupure de presse italienne figurant dans [Archives CFDT, boîte 6H30]. Dans un texte de Reconstruction, Paul Vignaux, qui signe du pseudonyme Jacques Rochelle, s'est livré à une comparaison alinéa par alinéa des statuts de la CISL(it) et de la CFTC. Il y note un parallèle qui va parfois jusqu'à la traduction littérale de morceaux français. La référence à « la morale sociale chrétienne » est remplacée dans les statuts de la centrale italienne par une formule sur le respect des exigences de la personne humaine, dans les différentes communautés auxquelles elle appartient, dans la société globale et dans l'Etat ; Reconstruction, n° 63-1, juin 1963.

doctrine sur l' « agir syndical » du chrétien. Son contenu est d'ailleurs conforme à la citation papale à propos des cheminots romains à la même période. Les situations italiennes et allemandes sont couvertes bien qu'un désaccord puisse toujours exister sur l'appréciation d'opportunité qui est, dans ce cas, renvoyée aux évêques « s'ils le souhaitent ». Le texte officialise en tous les cas un fait : le choix d'une forme « neutre » est tout à fait admis et relève de ces choix d'opportunité qui appartiennent, en conscience, aux militants chrétiens, sous l'observation bienveillante des évêques. Autant dire que la CFTC se voit donné carte blanche ce qui, il faut le préciser, n'était nullement l'objet de ce document. Celui-ci vise plutôt à entériner un état de fait majoritaire en Europe et aux Etats-Unis : là où le monde catholique dispose d'une assise solide par les mouvements d'action catholique, là où existe une base de formation « spirituelle », sociale, culturelle, où l'Eglise dispose d'œuvres sociales et n'est pas contestée dans son rôle, alors le syndicalisme d'inspiration chrétienne peut bien s'afficher neutre (ou ne pas s'afficher du tout) sans affaiblir la position de l'Eglise dans la société. Cette actualisation de la doctrine a été provoquée par l'évolution de la question aux Pays-Bas. En 1954, face à l'érosion de l'électorat catholique, l'épiscopat néerlandais avait lancé, par le « mandement de mai 1954 », un appel aux catholiques les enjoignant de resserrer les rangs autour des « normes morales » : les fidèles se voyaient sous le coup d'une privation de sacrements s'ils adhéraient aux organisations socialistes ou s'ils écoutaient la « radio rouge »<sup>80</sup> ! Le KAB entra alors dans une crise qui menaçait de voir exploser la galaxie catholique. C'est lui qui a posé le problème au FIMOC dont l'arbitrage permet de contourner l'intransigeance de l'épiscopat néerlandais et de réaménager de manière plus souple les relations entre les diverses composantes de l'univers catholique. L'accélération de la sécularisation des Pays-Bas au cours des années

---

<sup>79</sup> « Positions de la FIMOC envers le syndicalisme », note transmise par la Fédération internationale des mouvements ouvriers chrétiens (sis rue la Loi, 127, Bruxelles) le 29 octobre 1957 [Archives CFTD, boîte 5H32].

<sup>80</sup> DE VOOGD Christophe (1992) : *Histoire des Pays-Bas*, Paris, Hatier, p 253. Nous remercions Marie Wierink de nous avoir indiqué ces pistes.

soixante a ouvert un processus qui conduira le syndicat catholique non seulement à renoncer à la référence chrétienne mais à fusionner avec le syndicat social-démocrate <sup>81</sup>. Cette évolution des conceptions officielles de l'Eglise de Rome gêne l'Internationale syndicale chrétienne qui ne souhaite pas ouvrir trop largement ce débat : en 1956, August Vanistendael, le secrétaire général de la CISC, ne peut éviter toutefois d'évoquer la position du FIMOC. Dans un rapport soumis aux centrales adhérentes, il pose la question de « l'orientation de notre Mouvement sur le plan des principes même ». Il est alors acquis que la reconnaissance du syndicalisme neutre a fait son chemin au sein de l'Eglise mais le sujet n'est pas vraiment traité : il ne s'agit pas d'ouvrir une discussion sur le principe de neutralité mais de savoir si la CISC doit ouvrir son appellation à d'autres religions en remplaçant le contenu chrétien du « C » par celui de « croyant ». La CISC, confrontée à l'impératif de mondialisation pour survivre, doit aborder des continents où la référence chrétienne fait peu sens : l'Asie, mais aussi souvent l'Afrique et les pays musulmans. Concernant ces derniers, la décolonisation pose des problèmes difficiles, notamment à la CFTC <sup>82</sup>, mais aussi l'immigration maghrébine qui devient importante dans un grand nombre de pays européens. Par exemple, l'UMT marocaine, qui entretenait de bons rapports avec la CFTC, aurait pu, si l'on en croit Maurice Bouladoux, adhérer à la CISC si celle-ci « s'en était donné la peine » <sup>83</sup>.

L'évolution du FIMOC et la position officielle de Rome ne sont pas très longuement commentées au sein de la CFTC. D'une part, les minoritaires les plus proches de Reconstruction ne souhaitent pas faire de l'évolution un débat théologique ; les autres ne se sentent guère impliqués dans les débats de cet organisme qui ne passe pas pour

---

<sup>81</sup> Le syndicat catholique NKV (*Nederlands katoliek vakverbond*) est totalement intégré au bloc catholique jusqu'en 1963. Il n'est alors qu'une composante du KAB. Il prend son autonomie après cette date. A la fin des années soixante, il s'oriente vers l'unité d'action et soutient l'idée d'une fusion générale des trois centrales néerlandaises tandis que le pays connaît des mouvements de grèves radicaux. Les rapports organiques avec le parti catholique (KVP) sont alors rompus et le syndicat amorce un rapprochement avec le syndicat social-démocrate (NVV *Nederlands verbond van vakverenigingen*). Après une décennie de discussions, le NVV et le NKV fusionnent officiellement en 1982, laissant de côté le syndicat protestant qui a refusé le rapprochement ; PASTURE Patrick, op. cit., pp 20-30. Les protestants, plus nombreux que les catholiques au Pays-Bas, n'ont pas produit de forme syndicale aussi importante que les catholiques, appuyés sur fort un sentiment communautaire. Celui-ci était nourri par une réaction d'autodéfense due à la reconnaissance tardive du fait catholique dans ce pays où la hiérarchie catholique n'avait été rétablie qu'en 1853. Ce sentiment s'est dilué après-guerre, ce qui a ouvert la voie à l'érosion de ce mode identitaire ; DE LAUBIER Patrick, op. cit., pp 46-47. Le CNV protestant, en maintenant sa référence confessionnelle, a accueilli après la création de la FNV, un certain nombre de catholiques qui ont refusé la fusion. En 1987, un quart de ses adhérents était de confession catholique.

<sup>82</sup> BRANCIARD Michel (1984) : *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*, Paris, Syros.

<sup>83</sup> Commission confédérale des questions internationales, compte-rendu de la réunion du 16 mars 1957 [Archives CFDT, boîte 5H32].



très avancé dans ses conceptions. La CFTC n'en discute (au moins officiellement à notre connaissance) qu'au travers des questions internationales et à propos de l'évolution de la CISC.

En général, la commission des questions internationales se contente de traiter des problèmes qui ont trait à la CISC. Elle est manifestement boudée par les minoritaires. Les comptes rendus de ses séances sont assez sommaires mais ils permettent parfois de relever les lignes de clivage qui partagent la majorité confédérale. En 1957, la brèche est largement ouverte mais il existe encore une large frange de responsables indécis et très imprécis dans leurs conceptions de l'avenir du « mouvement ». La plupart défendent âprement l'existence de la CISC, pensant confusément sans doute que le sort de la CFTC en France en est largement solidaire. Certains dessinent les possibilités importantes que la CISC peut retirer de son élargissement mondial. Maurice Bouladoux fait œuvre pédagogique : il refroidit l'enthousiasme en rappelant la faiblesse des moyens de l'OSI qui ne sont guère renforcés par les déclarations ambitieuses d'organisations qui, par ailleurs, n'acquittent pas leurs cotisations à l'Internationale. Il rappelle que ni la CFTC ni la CISC ne pourraient survivre contre le vœu de la hiérarchie catholique. Jacques Tessier s'insurge : « Ce sont certains éléments du clergé et non l'ensemble qui combattent le principe du syndicalisme chrétien et ces éléments sont en position d'indiscipline par rapport à l'Episcopat »<sup>84</sup>; s'il se montre soucieux de l'ouverture de la CISC à d'autres confessions, il rappelle le fondement catholique et protestant de la doctrine de l'OSI et signale : « L'expérience a prouvé que les non-chrétiens, islamistes et bouddhistes, peuvent s'accommoder d'un Mouvement d'inspiration chrétienne »<sup>85</sup>.

Vers le milieu des années cinquante, le débat sur l'avenir de la CISC se pose sous des formes diverses et également délicates : d'une part, sans élargissement mondial, ses jours sont comptés mais cette voie l'oblige à l'ouverture de ses références au-delà de la sphère trop étroite du christianisme européen ; d'autre part, la nécessité de formes syndicales spécifiquement chrétiennes n'est plus considérée à Rome et dans de larges parties de l'Eglise comme la forme unique de présence des chrétiens dans le mouvement syndical. Cette double mise en question crée une instabilité dans laquelle le débat interne à la CFTC peut éclore sans menace extérieure : ni celle de Rome, ni celle de

---

<sup>84</sup> Jacques Tessier évoque encore la « trahison » de l'épiscopat dans son ouvrage de mémoire : TESSIER Jacques (1987) : *La CFTC : comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard.

<sup>85</sup> commission confédérale des questions internationales, compte rendu de la réunion du 16 mars 1957 [Archives CFDT, boîte 5H32].

l'épiscopat français<sup>86</sup>. Sans être décisifs, ces aspects de l'environnement international nous semblent avoir joué un rôle favorable à l'évolution de la CFTC. Ils ont certainement favorisé, en tout cas, le ralliement au processus d'un certain nombre de responsables soucieux de ne pas renoncer à une certaine fidélité à l'inspiration romaine de leur mouvement. Cette forme de présence à soi de l'autre que le national qu'évoque manifestement la référence au catholicisme (fût-il teinté de gallicanisme) coexiste sans peine avec la nation dans la conscience religieuse comme elle coexiste, nous l'avons signalé, dans la conscience de classe. Ces combinaisons dessinent cette « vision du monde » de l'univers de la CFTC dont la redéfinition, objet de rudes batailles idéologiques, a traversé vingt années de la vie de la centrale syndicale. Dans cette bataille, la liaison internationale a été mobilisée par la majorité confédérale comme ressource pour résister à l'attraction du syndicalisme « libre », détaché de toute référence à la morale de l'Eglise. Mais cette ressource s'est avérée de faible apport et a bientôt joué à l'inverse en faveur des thèses minoritaires. Par ses choix erronés en Europe, la CISC constitue vite une ressource négative pour le groupe traditionaliste de la majorité confédérale. Sentimentalement attachés à la référence et aux amitiés qu'ils y entretiennent, de nombreux dirigeants de la majorité (Gérard Espéret, Georges Levard, Maurice Bouladoux) ne peuvent plus soutenir la politique de l'Internationale syndicale chrétienne au milieu des années cinquante. Les conditions de l'évolution de la CFTC sont bien sûr avant tout nationales. Le « paradigme » international ne prétend pas à un caractère explicatif de même ampleur. Il participe, il s'immisce parmi les facteurs causants, il renforce le sens général du mouvement. Au centre de cette évolution, le groupe Reconstruction a mobilisé des ressources explicatives dans l'international. L'exceptionnelle mobilisation de références puisées « hors les murs » par le groupe constitue l'exemple le plus abouti de l'appropriation dialectique de l'autre que le national comme ressource de constitution d'une représentation syndicale nationale.

---

<sup>86</sup> L'intervention vaticane n'était pas une vaine menace. Rappelons que peu de temps avant, en 1954, Rome avait brutalement imposé la cessation de « l'expérience » des prêtres ouvriers et pris le contrôle de la Mission de France en érigeant celle-ci en prélatrice *nullius*, directement rattachée à l'autorité du Pape. Le prélat qui la dirigeait était alors désigné par le Pape et le Vicaire général qui l'administrerait devait également avoir son agrément. Un rapport annuel devait lui être adressé par le Directeur faisant état de « la situation matérielle et spirituelle de la Mission et sur l'observation de la discipline ecclésiastique ». WATTEBLED Robert, op. cit., p 260. Pie XII ne plaisantait pas et ses interventions par-dessus la tête de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France ont été nombreuses. Sur la position (et les silences) des autorités religieuses face à l'évolution, nous renvoyons à GEORGI Frank, op. cit., pp 204-216.

### 1.3 L'INTERNATIONAL DANS LA PENSEE POLITIQUE DE RECONSTRUCTION

Il y a au moins trois phases dans le travail de la revue Reconstruction : 1946-1958, de 1958 à 1964, puis de 1964 à 1972<sup>87</sup>. Au cours de la première, le groupe est le « bureau d'études collectif » de la minorité confédérale ; une fois celle-ci associée à la conduite de la CFTC, les études du groupe sont moins adossées à la bataille interne et plus ouvertes sur le champ politique. La troisième, de 1964 à 1972, voit Reconstruction se « replier à la périphérie du SGEN »<sup>88</sup>.

Au cours des deux premières périodes, et singulièrement au cours de la première, la réflexion tirée de sources internationales est considérable. Elle peut être chiffrée en adaptant les calculs de Michel Garacoïx. Celui-ci distingue dans la revue huit rubriques dont les trois principales sont : « syndicalisme », « politique » et « études locales ». Au sein de ces trois catégories cumulées, les questions internationales occupent la surface suivante (en pourcentage) : 38 % entre 1946 et 1957 ; 16 % entre 1958 et 1963 ; 22,5 % entre 1964 et 1972<sup>89</sup>. Variable selon les moments, la place de l'international reste à un niveau élevé au cours des trois périodes.

Les cahiers Reconstruction démarrent en janvier 1946. Ses auteurs décident de fonctionner en groupes de travail : en décembre est créé le Comité ouvrier d'information internationale qui fournit à la revue un nombre considérable d'études internationales<sup>90</sup> : il produit sept notes sur le syndicalisme international entre 1948 et 1951 et, pratiquement dans chaque numéro du Bulletin, des indications sur les situations

---

<sup>87</sup> Sur ce chapitre, nous nous appuyons sur : GARACOÏX Michel (1972) : *De la CFTC à la CFDT : Reconstruction, les groupes et les publications*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris X, et sur le dépouillement de la revue Reconstruction.

<sup>88</sup> HAMON Hervé, ROTMAN Patrick (1982) : *La deuxième gauche, histoire politique et intellectuelle de la CFDT*, Paris, Ramsay. Cet ouvrage est intéressant bien que son titre « la deuxième gauche » soit un contre-sens concernant Reconstruction et aussi l'évolution de la CFDT jusqu'en 1970.

<sup>89</sup> Michel Garacoïx a construit un tableau très détaillé de la surface rédactionnelle occupée au sein de la revue par différentes rubriques. Les huit rubriques considérées sont : syndicalisme, politique, « Reconstruction », études locales, économie, monde agricole, sociologie et enseignement. Nous avons redistribué les mesures sur le seul critère « international » au sein des trois « postes » que nous avons retenus qui représentent ensemble 73 % de la surface rédactionnelle totale. Les postes sociologie, économie et enseignement empruntent d'ailleurs beaucoup, eux aussi, à la littérature académique étrangère notamment anglo-saxonne.

<sup>90</sup> Il est suivi en janvier 1947 de la création d'un « centre d'études pour un syndicalisme d'industrie ».

nationales étrangères<sup>91</sup>. La place des Etats-Unis est première puis l'Italie et la Grande-Bretagne. La situation allemande est commentée : au début sous l'angle de la politique internationale et de la paix ; plus tard à propos du syndicalisme allemand, de la démocratie-chrétienne et de la co-détermination. La vie de la CISL ainsi que les premiers pas de l'Internationale socialiste reconstituée sont des sources de références également importantes.

Le statut de l'international dans la pensée de Reconstruction peut être disputé. Paul Vignaux, l'inspirateur principal du groupe, l'évoque en 1983, dans un commentaire de l'ouvrage de Hamon et Rotman : « Les références britanniques de notre travail intellectuel (...) ont simplement servi à « repenser le syndicalisme révolutionnaire » présent à la mémoire des militants ouvriers (...). Cette insertion dans l'histoire nationale remet à sa juste place tout l'apport d'expériences et de conceptions étrangères au travail de notre groupe »<sup>92</sup>. En fait, celui qui a le plus contribué à la prise en compte de la dimension internationale dans les références de la minorité CFTC minore ici un aspect qu'il souligne dans son ouvrage sur l'évolution de la CFTC : « Reconstruction a opté pour le « socialisme démocratique » en se situant dans un horizon international »<sup>93</sup>.

Il y a deux domaines complémentaires de mobilisation des références à « l'autre que le national » dans la pensée du groupe Reconstruction : l'un cherche à compenser la continuité brisée du lien entre le catholicisme et le mouvement ouvrier français ; l'autre cherche à définir dans le même mouvement une stratégie syndicale moderne, adaptée au capitalisme d'après-guerre et un socialisme démocratique à cent lieues aussi bien de la référence communiste qualifiée de « captation totalitaire du mouvement ouvrier » que du socialisme tristement corrompu de la SFIO.

### 1.3.1 L'INVENTION DE LA TRADITION

La CFTC n'a pas de racines dans l'histoire du mouvement ouvrier français. Elle est issue de l'histoire du catholicisme social et non d'une tradition ouvrière chrétienne. Organisation d'employés, elle élargit son assise après 1936 et surtout au sortir de la

---

<sup>91</sup> Un bilan en est dressé dans Reconstruction, n° 39, juin 1951.

<sup>92</sup> VIGNAUX Paul : « Deuxième gauche ? » dans Syndicalisme hebdo 20 janvier 1983.

<sup>93</sup> VIGNAUX Paul (1980) : De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme : « Reconstruction » 1946-1972, Paris, Editions ouvrières, p 153.

Résistance [Adam, 1964]. La dynamique jociste d'avant-guerre lui permet de capitaliser un engagement important dès la Libération. Le dynamisme des fédérations ouvrières (Gaz-électricité, métaux, chimie, mines), adossé à une croissance rapide des effectifs ouvriers dans la société, lui permet de s'ancrer dans une base industrielle, moins ouvrière cependant que celle de la CGT.

Pour les animateurs de Reconstruction, dans lesquels se reconnaissent de nombreux responsables des fédérations de l'industrie, la place de la CFTC dans le mouvement ouvrier et sa prétention à y jouer un rôle se heurtent à un problème de légitimité historique<sup>94</sup>. Le rééquilibrage de l'assise sociologique n'y suffit pas ; sortir de la référence confessionnelle, inscrire dans les faits un syndicalisme laïque, suppose de produire une présentation de soi située dans l'historicité du mouvement ouvrier. Les syndicats chrétiens belges n'ont pas ce problème : leur implantation est assise sur les ouvriers catholiques inscrits sans rupture dans l'histoire ouvrière générale. Il n'en va pas de même en France où les rapports entre l'Eglise et le mouvement ouvrier se sont brutalement rompus en 1848.

De 1830 à 1848 les premières formes d'association ouvrière sont d'inspiration républicaine mais sans rupture avec la religion dont se recommandent, par exemple, les ouvriers de l'Atelier. Le journal a été fondé en 1840 par Philippe Buchez, lui-même catholique, républicain et socialiste. L'émergence du mouvement ouvrier dans la période qui précède immédiatement 1848 permet l'apparition au grand jour de l'héritage corporatif perceptible dans les pratiques compagnoniques et aussi dans la symbolique des organisations ouvrières. Les « saints patrons » y sont largement célébrés et William Sewell ne discerne nulle rupture en 1848 entre la symbolique religieuse et la geste des métiers<sup>95</sup>. Il en va tout autrement après les événements de juin puis la restauration impériale. La disparition de « l'Atelier » en 1850, le retrait de Philippe Buchez, le rachat hautement symbolique de « L'ère nouvelle », le journal de Henri Dominique Lacordaire

---

<sup>94</sup> Les trois principaux fondateurs de Reconstruction sont Paul Vignaux du SGEN, Fernand Hennebicq de la Fédération gaz-élec et Charles Savouillan de la métallurgie. Après la mort précoce de Fernand Hennebicq, Albert Détraz (bâtiment) y jouera un rôle important ainsi que Jean Lannes, successeur de Charles Savouillan à la tête de la Fédération des métaux. La figure de Paul Vignaux se détache. En matière internationale, il est celui qui mobilise le plus grand appareil de connaissances, spécialement sur le syndicalisme américain qu'il a longuement côtoyé au cours de son séjour aux Etats-Unis pendant la guerre. Il cristallise autour du groupe un grand nombre d'intellectuels très ouverts aux questions internationales : René Nouat, Pierre Ayçoberry, Bernard Georges et Denise Tintant (futurs biographes de Léon Jouhaux) et de nombreux étrangers avec qui il correspond en Italie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Paul Vignaux est pour nous le prototype du « passeur d'influence » de l'international dans le national.

et François Ozanam, par un monarchiste en 1849, signent la fin d'un « socialisme religieux » parmi les ouvriers. La Commune amplifie, après 1871, la coupure entre le catholicisme et la classe ouvrière.

Dépourvue de cette continuité, le syndicalisme laïque que Reconstruction prône pour la CFTC se découvre cependant une identité lovée dans les plis de l'histoire. La recherche d'une continuité avec la tradition syndicaliste française se manifeste en 1951 avec la référence au syndicalisme révolutionnaire<sup>96</sup>. Elle est développée autour du cinquantenaire de la Charte d'Amiens qui permet de trier dans l'héritage. « Repenser le syndicalisme révolutionnaire », c'est d'abord élaguer les branches mortes, « distinguer ce qui est mort et ce qui demeure vivant »<sup>97</sup> : l'avènement d'un Etat démocratique et de partis politiques reconnus permet d'enterrer la vieille hostilité à la démocratie des syndicalistes du début du siècle. Le pan-syndicalisme est lui aussi considéré comme dépassé, tout comme la grève générale : le principal attrait de cette filiation réside dans le refus pour le syndicalisme d'une auto-limitation de son rôle dans la société. Le rôle politique du syndicat est affirmé en même temps que son autonomie et cette donnée de fait, imposée par la Charte d'Amiens, a été reconnue par Jean Jaurès dans sa conception de l'action politique<sup>98</sup>. Partis et syndicats vivent dans « une libre coopération... sans confusion ni subordination ni défiance »<sup>99</sup>. Le renversement de l'hégémonie, écrit Paul Vignaux en se référant à Gramsci, ne peut résulter de l'action du seul parti mais elle réclame aussi l'œuvre du syndicalisme en tant qu'organisation de masse refusant la

---

<sup>95</sup> SEWELL William (1983) : *Gens de métiers et révolution : le langage du travail de l'ancien régime à 1848*, Paris, Aubier.

<sup>96</sup> GONIN Marcel : « Point de vue d'un militant sur la crise syndicale » Reconstruction, n°36, février 1951.

<sup>97</sup> « Syndicalisme, socialisme, démocratie » Reconstruction n° 59-III, mai juin 1959.

<sup>98</sup> LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, p 73. Tout en restant hostile au pan-syndicalisme, Jean Jaurès reconnaît après 1906 la fonction autonome du syndicat et accepte même l'éventuelle utilité de la « grève politique de masse »; REBÉRIOUX Madeleine (dir) (1981) : *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, les Editions ouvrières.

<sup>99</sup> COLE Douglas G.H. : *A History of Socialist Thought*, Vol III, The Second International, part 1, pp 372-375.

tutelle d'une avant-garde éclairée<sup>100</sup>. Repenser le syndicalisme révolutionnaire, c'est d'abord, pour Reconstruction, investir la totalité du champ social et politique et ne s'en remettre à aucune autre instance dans la définition de ses buts. Cette exigence tout à la fois de l'autonomie et de l'émergence politique permet, au moment où elle est affirmée, de justifier la séparation de la CFTC avec le MRP et elle autorise une référence au socialisme démocratique distinct de la SFIO. Elle permet, dans le champ syndical, de se distinguer de la CGT qui accepte la tutelle du Parti communiste et de FO dont le réformisme est accusé d'être platement alimentaire et sans perspective politique.

Cette référence au syndicalisme révolutionnaire ne permet pas toutefois de régler la question du type de socialisme auquel se rattache le groupe : sur ce plan, la recherche d'un ancrage socialiste sans confusion avec l'opportunisme molletiste, suppose de délaisser la « tradition nationale » et de franchir les frontières : « C'est un fait que pour nous, le terme de *socialisme démocratique* a principalement tiré sa valeur d'expériences étrangères que, depuis 1946, Reconstruction a maintes fois signalées à ses amis : « socialisme » s'est ainsi trouvé libéré du sens étroit que semblait parfois lui imposer une référence passive au passé politique de notre pays. Nous n'étions pas pour autant étranger à sa tradition syndicaliste, « socialiste de doctrine non de parti » (selon un mot de Léon Jouhaux) »<sup>101</sup>. La référence à Léon Jouhaux permet ici d'assurer l'ancrage de la démarche dans une perspective historique et justifie par là même que la recherche doctrinale puisse s'affranchir d'une référence au seul socialisme « national ». Cette

---

<sup>100</sup> VIGNAUX Paul (1980) : *De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme : « Reconstruction » 1946-1972*, Paris, Editions ouvrières, p 24-25. Paul Vignaux récuse cependant Gramsci sur deux points : d'une part, il lui semble qu'il exalte la toute puissance du parti et aspire au monolithisme de celui-ci (interprétation discutable) ; d'autre part, le marxiste italien promeut un communisme « intégral », culturel, une « *Weltanschauung* » qu'il oppose à la conception laïque du syndicalisme. Au fond, Paul Vignaux demande au marxisme de concevoir pour son propre compte la « séparation » entre conscience politique et conscience philosophique, séparation que lui-même établit entre conscience religieuse et conscience politique. On sait que sur ce plan, Paul Vignaux radicalise la « distinction des plans » de Jacques Maritain et la pousse jusqu'à une séparation totale dans la lignée du philosophe écossais Duns Scot dont il est un spécialiste reconnu. Reconstruction a publié en 1957 un texte de M<sup>me</sup> Georgette Bérault (pseudonyme de M<sup>me</sup> Georgette Vignaux) qui fonde une position analogue sur le théologien protestant américain Reinhold Niebuhr. Reconstruction n° 16, avril 1957 ; et GEORGI Frank, op. cit., p 126-128. La « séparation » des plans en ressort plus radicale que dans la philosophie néo-thomiste de Maritain ou de Mounier. Elle n'est pas toutefois totale : Madame Vignaux admet une certaine « communication » entre conscience religieuse et conscience politique au plan individuel et lors de la réédition de ce texte dans un cahier Reconstruction de 1960, elle distingue cette séparation du dualisme « faussement réaliste » qui oppose le politique et le religieux. Enfin, elle admet qu'en dissociant convictions politiques et inspiration religieuse « afin d'en garder une vue intellectuelle plus claire, nous ne renonçons pas, bien au contraire, à les lier dans l'élan de la décision ». L'« agir en chrétien » selon les époux Vignaux, renvoie la question de l'inspiration dans l'intimité de la conscience individuelle et commande à un laïcisme radical dans l'horizon temporel. Mais ils admettent que le moment de l'action n'est pas entièrement fondé en raison, il est saisi dans la conscience comme une fusion entre raison et transcendance.

<sup>101</sup> Reconstruction, n°59-III, mai-juin 1959.

dimension internationale de Léon Jouhaux que FO dédaigne au même moment, il ne déplaît pas à un Paul Vignaux de s'en saisir et de justifier, au nom de la continuité du mouvement ouvrier français, la recherche d'une tradition appuyée sur une combinaison de références empruntées à l'autre que le national .

### **1.3.2 LES SOURCES DU SYNDICALISME SOCIALISTE DE RECONSTRUCTION**

Paul Vignaux, recherché dès 1940 par la Gestapo, a passé la guerre aux Etats-Unis où, grâce à quelques messages d'introduction de Léon Jouhaux, il a noué de fructueuses relations avec le CIO américain et l'entourage de Franklin D. Roosevelt <sup>102</sup>. Après la guerre, il revient en France en laissant derrière lui son compagnon d'exil, Joseph Botton, ancien responsable de la métallurgie CFTC, qui devient le premier correspondant étranger du Comité ouvrier d'information internationale. Il fournit à feu roulant à Reconstruction des analyses sur l'évolution du syndicalisme américain. Celui-ci est une ressource importante et notamment le CIO pour plusieurs raisons : il est pour l'essentiel animé par des catholiques, il est très impliqué dans le *New deal* rooseveltien, il s'est construit sur le principe de la fédération d'industrie, il exalte la fonction technique du syndicalisme. Enfin, il est raisonnablement anticommuniste, assez pour se débarrasser de son aile communiste (environ 15 % du CIO dans l'immédiat après-guerre) mais pas au point d'en être obsédé comme l'AFL. Au contact de ces syndicalistes d'Outre-Atlantique, Paul Vignaux n'a pu que consolider ses convictions au cours de la guerre et il tente de convaincre, dès son retour, de la nécessité d'une analyse compréhensive du syndicalisme états-unien. La bataille de la minorité pour le principe de l'organisation industrielle trouve un appui dans l'évocation des grandes fédérations ouvrières construites par le CIO qui remportent à cette période de nombreuses victoires

---

<sup>102</sup> Dans l'ouvrage collectif consacré à la mémoire de Paul Vignaux, Daniel Benedict qui lui fut proche pendant son séjour américain, rappelle que Vignaux s'était adressé aux syndicalistes américains doté de cette recommandation de Léon Jouhaux ; AYCOBERRY Pierre (et alii), (1987) : *Paul Vignaux, intellectuel syndicaliste*, Paris, Syros.



syndicales <sup>103</sup>. Mais le fondement d'un socialisme démocratique est difficile à établir sur la base du syndicalisme américain même si l'exemple du *New deal* est, en bonne part, à l'origine du mendésisme de Reconstruction.

Le travaillisme britannique est sans nul doute la source essentielle de la référence socialiste du groupe <sup>104</sup>. Les débats qui partagent le *Labour* autour de la gestion du cabinet Attlee sont une source de réflexion importante comme le montrent les deux documents publiés à quelques mois d'écart entre 1959 et 1960 sous le titre : « syndicalisme, socialisme et démocratie » <sup>105</sup>. A l'inverse du socialisme français, le travaillisme anglais ne présente aucune rupture avec la religion. Laïc dans son action, il se recommande d'un humanisme puisé dans une référence méthodiste explicite <sup>106</sup>. Entre 1945 et 1951, le gouvernement travailliste a pratiquement réalisé le programme de « démocratie industrielle » de Béatrice et Sidney Webb et de la *Fabian Society* du début du siècle. Son programme épuisé, il plonge dans un pragmatisme sans principe qui lui vaut, en 1951, un relatif désaveu populaire. Une aile gauche s'affirme autour d'Aneurin Bevan, ministre de la Santé, qui démissionne du cabinet Attlee en 1951 et s'oppose à la politique de réarmement excessif mise en œuvre par le gouvernement. Reconstruction rapproche cette critique de celles que Pierre Mendès-France adresse à la même époque à

---

<sup>103</sup> ZIEGER Robert H. (1995) : *The CIO, 1935-1955*, University of North Carolina Press, Chapel Hill and London. Sur le déclin du syndicalisme américain : GOLDFIELD Michael : *The Decline of Organized Labor in United States*, University of Chicago Press, Chicago and London, 1987. Le principe de la fédération d'industrie a bien entendu des points d'appui en France même, à la fois parce que c'est le mode d'organisation dominant dans les autres syndicats et aussi par la référence au syndicalisme révolutionnaire qui avait largement contribué à le mettre en œuvre au début du siècle. Outre l'efficacité syndicale de la formule, cette bataille permettait aussi d'affaiblir la Fédération des employés, le cœur de la résistance à l'évolution et le point d'appui des traditionalistes de la CFTC. En 1945, une motion de Charles Savouillan (métallurgie) proposant le mode d'organisation en fédérations d'industrie n'a recueilli que 21 % des mandats. Reconstruction a alors entamé un long travail pédagogique autour de cette notion. La référence appuyée aux syndicats américains avait de quoi agacer la direction de la CFTC car Gaston Tessier a entretenu, au printemps 1949, une correspondance aigre-douce avec Jay Lovestone à propos de l'existence du syndicalisme chrétien en France et ailleurs. Nous avons déjà évoqué l'agacement des « internationaux » de l'AFL face au pluralisme syndical confessionnel européen.

<sup>104</sup> Dans son ouvrage sur Reconstruction, Paul Vignaux signale qu'il y a eu, entre 1946 et 1953 pas moins de 18 articles sur le syndicalisme américain, 12 sur le *Labour* britannique et 12 articles concernant l'Allemagne ; VIGNAUX Paul, op. cit., p 81.

<sup>105</sup> Ils avaient été précédés de nombreuses études sur le travaillisme tel que le long article « La démocratie industrielle » publié dans le n° 20 des Cahiers en mai 1955. L'auteur y signalait une certaine parenté entre l'approche fabienne et la pensée de Pierre Joseph Proudhon. La volonté de montrer les correspondances internationales entre des pensées politiques nées de contextes différents était une permanence de Reconstruction qui a fait l'originalité des recherches de ce groupe.

<sup>106</sup> « De cet esprit de système, les socialistes anglais ne sont pas préservés seulement par un tempérament national qui répugne au dogmatisme, mais aussi par le fait que leur pensée est issue d'une longue évolution doctrinale au cours de laquelle elle a recueilli, comme ce fut le cas ailleurs aussi, des courants divers (christianisme, individualisme libéral, marxisme) qui se sont composés sans s'exclure ». VACHERET Bernard : « Cheminements, Qu'est ce que le socialisme démocratique ? », Reconstruction n° 59-III, mai-juin 1959.

la politique française. Les positions de Bevan sont soutenues par une gauche syndicale puissante au tournant des années soixante. Les grands syndicats imposent le maintien du programme politique du *Labour* ancré sur la socialisation des moyens de production face à la charge des « révisionnistes » du groupe parlementaire qui, en 1960, souhaitent aligner le programme travailliste sur celui que vient d'adopter la social-démocratie allemande à Bad-Godesberg<sup>107</sup>. Cette gauche du *Labour* condamne également la force nucléaire britannique et souhaite un désarmement unilatéral de la Grande-Bretagne. Si Reconstruction combat également le projet de force de frappe française, il ne s'inscrit pas toutefois dans cette voie du neutralisme que le groupe estime teinté d'influences communistes. En matière de politique étrangère, il se sent plus proche d'un autre dirigeant travailliste, Denis Healey, secrétaire international du *Labour*. Celui-ci participe à l'animation d'un groupe néo-fabiens autour de R.H.S Crossman et Margaret Cole, bien qu'on ne puisse le situer sur le même registre politique que la gauche du parti. Il publie une contribution sur la politique internationale dans un ouvrage collectif en 1952, « *New Fabian Essays* » auquel Reconstruction fait abondamment référence dans les années suivantes<sup>108</sup>. Denis Healey prône un rapprochement de la Grande-Bretagne avec le continent afin de contrebalancer en Europe la puissance à venir de l'Allemagne. Il soutient le principe d'un réarmement raisonnable qui permette de concilier l'état des finances publiques avec un programme social ambitieux. C'est la position qu'a soutenue Reconstruction au moment de la CECA : ayant condamné la CED et les guerres coloniales, le groupe français se sent renforcé par les échos du débat politique des travaillistes anglais.

Il y a davantage dans cette convergence qu'une réaction commune aux questions d'actualité. Plus que d'une proximité à tel courant de la gauche travailliste, il nous semble plus juste d'évoquer une philosophie politique de Reconstruction alimentée par les débats qui traversent le parti travailliste. Nous avons déjà évoqué la référence humaniste qui imprègne l'ensemble du *Labour*, mais se déroule alors au sein de son aile

---

<sup>107</sup> Révisionniste, dans le sens attribué à l'entreprise théorique de révision du marxisme par Edouard Bernstein. Il s'agit du fameux débat sur le maintien de la « Clause 4 » introduite dans le programme du parti en 1918 à un moment de grande radicalisation des luttes sociales et politiques. Cette clause introduisait le principe de la nationalisation des grands moyens de production et ancrerait le BLP sur une orientation socialiste. COLE Graham D.H. (1948) : *A short History of the Labour Party from 1914*, Londres. Allen & Unwin. Le maintien de la clause 4 dans le programme du parti en 1960 est dû aux grands syndicats et à leur pratique du vote bloqué.

<sup>108</sup> Il est publié en français en 1954 sous le titre « *L'Avenir du travaillisme, nouveaux essais fabiens* » avec les noms de R.H.S. Crossman, C.A.R. Crosland, Roy Jenkins, Margaret Cole, Austen Albu, Ian Mikardo, Denis Healey, John Strakey, Paris, Editions ouvrières.

gauche un débat qui fait écho à des questions bien connues de Reconstruction. Ainsi Denis Healey met en avant l'apport d'une approche réaliste de la politique internationale opposée à une certaine candeur traditionnelle dans le mouvement : « Léviathan reste un guide meilleur en matière de politique internationale que les Essais fabiens » écrit-il dans sa contribution à « L'avenir du travaillisme »<sup>109</sup>. Il reproche à certains de ses amis, notamment dans la gauche travailliste, de méconnaître le rôle politique de la puissance dans les rapports internationaux : « C'est surtout lorsque le parti travailliste est au pouvoir que la politique étrangère devient le dernier refuge des utopistes »<sup>110</sup>. Cet appel au réalisme rejoint l'exhortation de Reconstruction à considérer la politique internationale comme un lieu de rapports de forces où il convient de récuser les candides utopies des progressistes, leur pacifisme naïf et leur faiblesse à l'égard de la politique de paix de l'URSS. Mais ce point de vue n'est pas un appel à la croisade. Hostile au communisme, R.H.S. Crossman met en lumière les illusions de l'idéologie anticommuniste : il lui oppose la tâche socialiste de développer la conscience sociale qui ne souhaite ni la victoire du totalitarisme ni l'expansion du capitalisme technocratique : « Nous nous opposons à l'expansionnisme russe, mais aussi à une victoire américaine. (...) Si le neutralisme mène à une impasse, le refus d'un engagement idéologique est indispensable à tous ceux qui, des deux côtés du rideau de fer, s'emploient à renforcer la conscience sociale dans sa lutte contre le totalitarisme »<sup>111</sup>. Dans le maintien de l'équilibre des forces de la guerre froide, un pays comme la Grande-Bretagne peut exercer, selon Crossman, une influence modératrice en acceptant un rôle de deuxième plan mais surtout en développant en son propre sein une société socialiste qu'une révolution pacifique pouvait tout à fait instaurer après 1945. Le socialisme démocratique de Crossman s'appuie sur le refus de la tendance à la centralisation qu'il perçoit dans toutes les économies sortant de la guerre. « La planification de l'économie et la centralisation du pouvoir ne sont plus seulement des objectifs socialistes. Elles gagnent le monde entier. (...) Aujourd'hui la tâche du socialisme est d'empêcher la concentration du pouvoir, soit entre les mains des cadres supérieurs de l'industrie, soit entre celles de la bureaucratie étatique »<sup>112</sup>.

Cette gauche, soutenue alors par les grandes Unions syndicales, se veut anti-capitaliste et se recommande d'une « critique sociale » dont Reconstruction a fait sa bannière au

---

<sup>109</sup> CROSSMAN R.H.S (et alii), op. cit., 222.

<sup>110</sup> Ibid. p 223.

<sup>111</sup> Ibid. p53.

point d'en glisser la mention sous le titre des cahiers : elle nourrit les réflexions que Reconstruction conduit en France sur le socialisme et la planification démocratique <sup>113</sup>.

Le rapport sur la planification démocratique adopté au congrès de 1959 s'inscrit dans ces réflexions qui, une fois de plus, ne sont pas spécifiquement françaises mais inscrites dans un débat qui traverse le courant travailliste et l'Internationale socialiste.

En juillet 1951, la conférence de Francfort de l'Internationale socialiste adopte une résolution que Reconstruction adjoint à son répertoire de références <sup>114</sup>. Pour le groupe, le texte permet de dépasser les vieilles conceptions doctrinaires de séparation entre un programme maximum révolutionnaire dans son propos mais jamais mis en œuvre et un programme minimum justifiant les opportunités de l'occupation du pouvoir. La déclaration définit un socialisme humaniste puisant à diverses sources doctrinales (sans exclure celle de la morale sociale chrétienne) et propre à définir un socialisme démocratique moderne ne reniant ni Marx ni Keynes ni Schumpeter ! Elle est citée à de nombreuses reprises comme un texte d'importance de la pensée politique de Reconstruction <sup>115</sup>.

L'essentiel des conceptions politiques et économiques du groupe puise dans cet ensemble qui mêle à l'appréhension d'une situation nationale particulière de multiples sources en provenance de l'autre que le national : le syndicalisme de *new-deal* du CIO, les tensions de la gauche travailliste et la production idéologique de l'Internationale socialiste sont autant de références qui permettent au « bureau d'études » syndical de façonner un socialisme syndical original. Ce travail de construction politique est un point d'appui déterminant dans la bataille conduite par les leaders de la minorité de la

---

<sup>112</sup> Ibid.

<sup>113</sup> L'étude de Reconstruction renvoie à l'ouvrage de Martin HARRISSON (1960) : *Trade Unions and the Labour Party*, Londres, préfacé par Michael ROSS, Directeur du Département international de l'AFL-CIO et, nous l'avons signalé, auxiliaire occasionnel de la CIA ; RADOSH Ronald (1969) : *American Labor and United States Foreign Policy*, New York, Random House, p 439.

<sup>114</sup> A cette époque, le British Labour Party exerce encore le magistère sur l'Internationale qui vient d'être reconstituée. La déclaration de Francfort se ressent beaucoup de cette influence ainsi que de celle des partis scandinaves ; DEVIN Guillaume (1992) : *L'Internationale socialiste* Paris, Presses de la FNSP. Un rédacteur de Reconstruction signale que cette inspiration provient de pays « où les questions religieuses ne divisent pas profondément les travailleurs, où les problèmes sont traités à la fois d'un point de vue empirique et moral, mais compte tenu des analyses économiques les plus modernes » ; « Buts et tâches du socialisme démocratique, la déclaration de Francfort » Reconstruction, n° 59-III, mai-juin 1959.

<sup>115</sup> Par Paul Vignaux lui-même ; VIGNAUX Paul (1980) : *De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme : « Reconstruction » 1946-1972*, Paris, Editions ouvrières ; et par COURTS SALIES Pierre (1987) : *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, Paris, La Brèche.

CFTC<sup>116</sup>. Deux modes de sollicitation de l'autre que le national s'affrontent alors au sein de la centrale française : celui de l'aile droite de la majorité confédérale qui cherche à arrimer sa résistance sur la démocratie chrétienne européenne ; celui de la minorité qui puise dans le répertoire du socialisme démocratique européen en cours de reformulation. Tandis que la première peine à se distinguer du conservatisme, voire, avec la décolonisation, de la réaction, la seconde s'inscrit dans la dynamique ouvrière des années fordistes, nettement plus radicale d'ailleurs que le programme de l'Internationale socialiste. Le centre confédéral reste sentimentalement attaché à la démocratie chrétienne, mais ses animateurs ne croient plus guère à l'efficacité de la forme politique et encore moins dans sa dimension européenne<sup>117</sup> ; il n'est guère séduit par le socialisme de Reconstruction. Un certain nombre de ses membres, échaudé par les vaines tentatives de réanimation du MRP, se laisseront toutefois glisser vers l'action des clubs, un soutien raisonné au mendésisme, à la constitution du PSA puis du PSU et à d'autres recherches de contournement de la SFIO. La fin des années cinquante et le début des années soixante sont entièrement dominés par la guerre d'Algérie qui, plus que bien d'autres questions, va mettre en mouvement l'ensemble de la CFTC. A la fin du conflit, l'évolution est acquise. Après 1964, ce n'est plus d'une invention de la tradition dont la CFTC a besoin mais d'un travail sur sa propre identité dans le temps présent. Là encore, la ressource internationale sera mobilisée. Le travail du bureau d'études a permis l'élaboration d'une méthode : elle sera mise à profit pour l'édification de la nouvelle organisation, pour « l'invention de la CFDT ».

---

<sup>116</sup> Références non exclusives car le groupe déclare s'inspirer également des travaux de Richard Lowenthal, intellectuel social-démocrate allemand souvent cité dans les Cahiers, et aussi de Oskar Lange, économiste polonais, spécialiste de planification. Les évolutions des social-démocraties allemande, autrichienne et nordique sont suivies avec attention et, après 1963, celles de la CGIL italienne.

<sup>117</sup> A l'exception de quelques dirigeants comme Théo Braun qui choisiront bientôt, après avoir accompagné l'évolution, de se tourner vers une carrière politique.

## 2. *NOUVEAU SIGLE, NOUVELLES ALLIANCES*

Lorsqu'en 1960-1961, une majorité de la CFTC est acquise à l'idée d'une évolution de la centrale, une commission se met au travail, qui doit préparer les esprits et réfléchir aux formulations nouvelles<sup>118</sup>. Cette « commission pour l'étude des problèmes d'orientation » propose un questionnaire qui sert de base à une quarantaine d'entretiens avec des responsables et des militants de tous niveaux. Dans l'ensemble, les questions internationales ont peu de place : le contexte intérieur occupe une part prédominante (la guerre d'Algérie n'est pas achevée) ainsi que les interrogations sur l'avenir de la centrale. La tension Est-Ouest domine l'actualité du monde. Les réponses apportées au questionnaire adressé par la commission révèlent la sensibilité très « tiers-mondiste » des militants de la CFTC. L'Europe y apparaît comme un horizon naturel et l'aspiration à une « troisième voie » constitue un fond commun qui se décline de diverses manières : pour les uns, la troisième voie s'incarne dans l'inspiration personaliste de leur organisation ; pour d'autres, elle s'exprime dans le socialisme démocratique ; pour d'autres encore, elle rejoint l'aspiration du mouvement des non-alignés à se frayer une voie entre l'Est et l'Ouest.

La question de l'affiliation Internationale est d'emblée écartée du débat d'évolution. Elle serait un facteur immédiat de rupture avec les Nordistes et les Alsaciens qu'il importe de convaincre pour éviter une scission de la CFTC. Et puis, rien ne presse : même Paul Vignaux, le plus farouche partisan d'une retrait de la CISC, estime que la stratégie internationale mérite le temps de la réflexion<sup>119</sup>. Et puis, si la CISL pouvait être parée de nombreux attraits en 1949, ses défenseurs sont moins pressés de la

---

<sup>118</sup> Elle est composée de sept membres, son mandat est d'organiser le débat interne. Une synthèse est soumise au bureau confédéral en décembre 1961. L'année suivante, un rapport est envoyé aux syndicats : « Eléments de réflexions sur les responsabilités de la CFTC de demain », assorti d'un autre questionnaire. Le congrès de 1963 traite une partie de l'évolution mais renvoie à plus tard la question du sigle et des statuts. Frank Georgi a analysé les différentes étapes, les questionnaires et les synthèses qui reflètent l'état d'esprit des militants de la CFTC à cette période : GEORGI Frank, op. cit., pp 84-131.

rejoindre quinze ans plus tard. Les urgences sont ailleurs et notamment dans la définition d'une politique internationale jusque-là limitée à la présence (chaotique nous l'avons vu) au sein de l'Internationale chrétienne.

Entre 1962 et 1969, la CFDT sort du pré carré contraint par la référence confessionnelle. Elle noue des contacts tous azimuts en puisant pour sa réflexion aux sources traditionnelles de Reconstruction (notamment le travaillisme britannique). Mais elle va aussi ailleurs, dans de nouveaux horizons internationaux : la Yougoslavie, l'Algérie et même la Chine.

La période autour du congrès de 1970 marque une rupture. Avec son entrée en socialisme, la CFDT voit grand. Mais surtout elle change de méthode : à l'ancienne appropriation dialectique de l'autre que le national, elle substitue l'affirmation de sa nouvelle identité autogestionnaire qu'elle projette à la face du monde dans une perspective conquérante. Après avoir beaucoup espéré de l'émergence d'un pôle tiers-mondiste venant perturber la division du monde entre l'Est et l'Ouest, elle intègre la Confédération européenne des syndicats. A la fin des années soixante-dix, la révision de son syndicalisme en France l'entraîne dans un nouvel examen des réalités internationales qui la conduit à recentrer son attention sur l'Europe. L'autre que le national constitue alors à nouveau un point d'appui pour la formulation d'une stratégie radicalisée dans l'espace national.

## 2.1 UNE POLITIQUE INTERNATIONALE « ARTICULEE »

Après plusieurs années de concentration sur les enjeux internes, les dirigeants de la CFDT se sentent tenus, en 1965, de définir une politique internationale qui permette aux militants de retrouver une attention aux questions internationales<sup>120</sup>. L'activité de la centrale se redéploie progressivement dans ce domaine selon trois directions : d'une part définir une attitude à l'égard de la CISC ; aider les Fédérations professionnelles à se

---

<sup>119</sup> « Nous sommes d'accord [le SGEN] avec le maintien de l'adhésion à la CISC car, dans la vie syndicale internationale, il faut procéder avec sérieux et méthode ». VIGNAUX Paul, Congrès confédéral de 1964, compte rendu.

diriger vers les SPI ; développer un ensemble de rapports bilatéraux en Europe et dans le monde. Il s'agit alors de combiner l'héritage obligé de la CISC tout en dessinant de nouveaux horizons internationaux. Le secteur international est renforcé, la commission internationale de la confédération réunit les principaux dirigeants des fédérations et des régions <sup>121</sup>.

Dans un premier temps cependant, l'Internationale chrétienne lui impose un regain d'attention en raison de son attitude à l'occasion de la scission de l'aile droite qui refuse, après le congrès de 1964, l'évolution vers la CFDT.

### 2.1.2 LA CISC, D'UNE EVOLUTION A L'AUTRE

Lors de la scission des tenants du maintien de la CFTC, les dirigeants de la CISC choisissent ...de ne pas choisir entre les deux organisations. La situation est compliquée : Maurice Bouladoux préside l'Internationale et la CFDT se pose, non sans arguments, en continuatrice de la CFTC ; mais les scissionnistes d'aujourd'hui étaient les seuls défenseurs de la CISC dans la CFTC d'hier ! La Fédération des employés et celle des mineurs comptent parmi les rares organisations de l'ancienne CFTC qui participaient réellement à la vie de leur Internationale professionnelle : la Fédération internationale des mineurs fait d'ailleurs savoir, dès mars 1965, que, quelles que soient les tractations et les décisions finales au niveau de la CISC, elle n'entend nullement rompre avec l'organisation de Joseph Sauty ; de même, la Fédération internationale des employés renouvelle sa confiance dans son secrétaire international, Jacques Tessier, lequel se voit confirmer par l'assemblée des Fédérations professionnelles la responsabilité de siéger, en leur nom, au Comité exécutif de l'organisation européenne de la CISC. En réalité, les responsables de la CISC se sentent plus solidaires des dirigeants de la CFTC(m) que de la CFDT <sup>122</sup>. Cette dernière dispose cependant

---

<sup>120</sup> Même les Cahiers Reconstruction connaissent une baisse d'intensité dans la fourniture de dossiers internationaux à cette période comme nous l'avons déjà indiqué.

<sup>121</sup> La commission internationale rassemble depuis 1962 la plupart des secrétaires généraux de fédérations autour de Maurice Bouladoux, Georges Levard, Eugène Descamps et Gérard Espéret. Les responsables du Nord et de l'Alsace (André Glorieux et Charles Dillinger) et y sont également présents. Le département international a reçu le renfort de René Salanne, jusque-là secrétaire international de la JOC.

<sup>122</sup> Patrick Pasture fait état d'aides apportées aux traditionalistes pendant la bataille de l'évolution : abonnements aux « Nouvelles équipes syndicales », l'organe de tendance dirigé par Jacques Tessier, et aides financières discrètes. Des données existent sur ce point aux archives de la CSC belge dans le fonds August Cool, HV 80 ; cité par PASTURE Patrick, op. cit., p 88.



d'arguments juridiques difficiles à contourner et son départ amputerait gravement la représentativité déjà faible de l'Internationale chrétienne en Europe.

Le bureau de la CISC évoque d'abord une querelle de famille et propose une mission de bons offices. Sachant très bien qu'il ne s'agit pas de cela, August Vanistendael, le secrétaire général de l'Internationale, se dit favorable à l'adhésion des deux centrales à la CISC <sup>123</sup>. La CFDT refuse et fait valoir son droit exclusif à la représentation française. Même si la majorité des dirigeants de la CFDT est hostile au maintien dans la CISC, il n'est pas question d'abandonner la place. Elle serait rapidement occupée par la CFTC(m), qui y trouverait un moyen de reconnaissance et de légitimation.

En avril 1965, le bureau de la CISC décide une commission d'enquête qui entend les deux parties. La rencontre avec la CFDT se déroule dans un climat tendu : son orientation vers le socialisme démocratique est questionnée et Eugène Descamps entreprend une longue démonstration sur le sens des nouvelles orientations de la centrale <sup>124</sup>. Cette argumentation est peu propre à emporter la conviction des dirigeants du syndicalisme chrétien. Le réalisme l'emporte cependant et ils tranchent en juin 1965, du moins formellement, en faveur de la CFDT. La « CFTC-Sauty » refuse la proposition qui lui est faite de changer de nom avant de redemander son adhésion. En décembre, la commission, toujours dite de « bons offices », propose un nouvel arrangement qui délivrerait un statut d'observateur à la CFTC(m) dans les instances de l'Internationale. La CFDT fait monter la pression en refusant tout accommodement avec la « prétendue CFTC ». En 1966, la question n'est toujours pas réglée. Le pacte d'unité d'action conclu entre la CFDT et la CGT au mois de janvier accentue la méfiance des dirigeants chrétiens de l'Internationale. Non seulement ils refusent de tirer des conclusions claires de la décision de principe favorable à la CFDT au sein des instances de la CISC, mais ils n'entendent pas imposer cette position aux fédérations professionnelles. De multiples incidents émaillent dès lors la vie de celles-ci : les militants de la CFDT demandent à la Fédération des employés et à celle de l'hôtellerie de régler les cas de Jacques Tessier et

---

<sup>123</sup> Lettre d'August Vanistendael à Georges Levard, 18 février 1965 [Archives CFDT, boîte 7H42].

<sup>124</sup> Eugène Descamps déploie une argumentation tactique visant à apaiser les craintes des responsables chrétiens belges, néerlandais et allemands peu ouvert à l'évocation du socialisme. Il insiste sur sa dimension technique : « La CFDT fait donc (...) un effort pour trouver des solutions techniques aux problèmes de l'économie et de la justice sociale dans le cadre de l'économie française par un système de planification démocratique ». Il évoque également des sources internationales propres à apaiser les craintes : « Les points de départ furent les livres de Jacques Maritain et les nouveaux essais fabiens, auxquels coopérèrent de nombreux catholiques. La dénomination « socialisme démocratique » fut adoptée parce que les nouveaux fabiens anglais, tout en reconnaissant que leur pensée rejoignait les principes fondamentaux du christianisme, avaient lancé cette dénomination en l'opposant au socialisme marxiste ou scientifique ». Compte rendu de la rencontre CISC-CFDT, mai 1965 [Archives CFDT, boîte 7H42].

de Racine. Se heurtant à un refus, ils quittent la salle et décident de n'y reparaître qu'en l'absence des « gens de Bachaumont »<sup>125</sup>. Le conflit s'étend à l'OE-CISC. Jacques Tessier, invité au titre de la représentation des Internationales professionnelles, provoque le départ des représentants de la CFDT qui font de même en juin 1966 lors de la réunion du conseil de la CISC<sup>126</sup>. Le Comité confédéral CFDT (février 1967) décide de maintenir l'affiliation à la CISC dans la mesure où seul un congrès peut la modifier mais décide de suspendre ses cotisations tant que le problème de « Bachaumont » n'est pas réglé. En juin, la CFTC(m) demande officiellement son adhésion à la CISC après un jugement de la Cour d'appel de Paris qui semble conforter sa position juridique. La confusion est à son comble<sup>127</sup>. La bataille est à nouveau engagée au conseil de la CISC en juillet 1967 : la CFDT est soutenue par l'organisation canadienne et par celles du tiers-monde<sup>128</sup>. L'Assemblée se conclut par l'adoption d'une résolution qui conduit au départ des représentants de la CFTC(m). Ils n'y reviendront plus : en octobre 1967, la petite organisation de Jacques Tessier renonce à demander son adhésion à l'Internationale.

Cette clarification permet à la CFDT d'atteindre son objectif qui était de priver la CFTC(m) de toute référence à une OSI qui aurait renforcé sa position en France. Mais ce résultat acquis, que faut-il en faire ? La majorité de ses dirigeants ne croit pas à l'avenir de l'Internationale chrétienne. La centrale française a même, en la quittant, la possibilité de la tuer car August Cool lui-même pense que la CISC ne survivrait pas au départ de la CFDT. Elle décide cependant de maintenir son adhésion. Quatre raisons peuvent être évoquées pour comprendre cette décision. D'une part, préserver l'unité de la CFDT : même s'ils ont soutenu le refus de tout compromis avec la CISC sur la

---

<sup>125</sup> La CFTC(m) a alors son siège rue Bachaumont à Paris. La CFDT utilisait volontiers ce nom pour ne pas employer le sigle CFTC. Cinq fédérations internationales marquent leur solidarité avec les fédérations de la CFTC(m) : les Mineurs, les Employés, l'Alimentation, le Textile et les Transports. Comme beaucoup d'autres, les statuts de la Fédération internationale des Employés prévoyaient que seules pouvaient être adhérentes les fédérations dont les confédérations appartenaient à la CISC. Au début de 1967, la Fédération internationale a donc dû modifier ses statuts pour pouvoir reconduire à sa tête Jacques Tessier. L'hypothèse de la rupture est alors sérieusement examinée à la CFDT. Mais lors d'un bureau confédéral, en 1965, l'alsacien Charles Dillinger fait observer qu'un retrait de la CISC poserait de gros problèmes dans sa région !

<sup>126</sup> Première réunion du conseil depuis novembre 1964. Cette affaire a véritablement empoisonné le fonctionnement de la CISC. Une correspondance amicale est cependant maintenue entre certains dirigeants de la CFDT et ceux de la CISC qui, par delà le heurt de positions de principes, se déclarent les uns et les autres désolés tout en comprenant la situation de chacun. Autant qu'un heurt politique, la fracture mettait en évidence les liens interpersonnels importants existant au sein de l'Internationale.

<sup>127</sup> La bataille entre CFDT et CFTC est émaillée, en France, par une succession de décisions de justice parfois contradictoires qui ont contribué à une longue période d'incertitude.

<sup>128</sup> La CTCC (Confédération des travailleurs chrétiens du Canada) se transformera plus tard en CSN Confédération des syndicats nationaux.

question de la CFTC maintenue, André Glorieux le nordiste et Charles Dillinger l'alsacien veillent, au sein du bureau confédéral, au respect du compromis de 1964 ; en second lieu, la CFDT n'est pas réellement entravée par la CISC dans le redéploiement de sa politique internationale, et notamment dans le mouvement de ses Fédérations professionnelles vers les SPI (voir *infra*). Troisième aspect, la CISL traverse à ce moment-là une crise importante : son activité dans le tiers-monde, ses positions en Europe et en particulier son opposition au Comité commun CGT-CGIL, la rendent moins attractive à ceux qui, dans la CFDT, étaient partisans de la rejoindre sans attendre. Enfin, le débat interne à la CISC elle-même ouvre des perspectives de renouveau dans la mesure où une évolution « à la française » semble y prendre forme. Bref, la somme des problèmes provoqués par un départ ne serait pas compensée par les avantages qui pourraient en être retirés. La CFDT décide donc, faute de mieux, de s'impliquer à nouveau dans le débat de l'Internationale chrétienne, débat qui avait pris une certaine ampleur pendant sa quasi-absence des années 1965 à 1967.

Lors de son congrès de 1961, la CISC avait insisté sur la nécessité, pour survivre, de mondialiser son assise. Le « bloc » du Benelux, soutenu par les Allemands et les Italiens, avait cependant refusé une proposition formulée (entre autres, par la CFTC) de modifier le titre de l'Internationale afin de l'ouvrir à d'autres horizons. Cette mondialisation devenant effective, la question refait surface, à l'initiative cette fois des organisations africaines et asiatiques qui avaient rejoint l'Internationale chrétienne. Les deux « régionales » d'Afrique et d'Asie (UPTC, Union panafricaine des travailleurs croyants ; BATU, Brotherhood of asian trade unionists) avaient déjà modifié le sens du « C » qu'elles traduisaient sous la forme « croyant »<sup>129</sup>. De nombreuses organisations d'inspirations bouddhiste ou musulmane remettent à l'ordre du jour les questions du titre, des statuts et du programme de l'Internationale. Soutenues par la CFTC au congrès de Liège, en 1964, elles avaient obtenu en partie gain de cause à travers une nouvelle formulation de la déclaration de principe. Celle-ci écartait une référence très confessionnelle au profit d'une reconnaissance des « principes sociaux du christianisme

---

<sup>129</sup> La CLASC (Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens), régionale sud-américaine, avait conservé la référence chrétienne mais une grande partie de ses organisations affiliées ne la mentionnait pas. La CISC a réussi quelques implantations hors d'Europe et notamment dans certains pays d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie où la CISL exerçait un fort effet de repoussoir en raison du caractère purement anticommuniste de son action.

comme bases de son action »<sup>130</sup>. Dans les débats préparatoires au congrès suivant, prévu en 1968, les syndicats du tiers-monde poussent plus loin les feux, cette fois en l'absence de la CFDT qui boycotte les réunions de l'OSI. Le conseil de la CISC de juillet 1966 décide de mettre en place une « commission mondiale » et des « commissions régionales » d'orientation : chaque commission régionale doit débattre à son niveau et verser au dossier de la commission mondiale ses réflexions et propositions. En juillet 1967, André Jeanson, qui vient de remplacer Georges Levard à la présidence de la CFDT, représente celle-ci à la réunion du conseil qui entérine la fin de la querelle sur l'adhésion de la CFTC(m). Commence alors une autre bataille au sein, cette fois, de l'organisation européenne de la CISC. Les commissions régionales d'orientation d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont déposé à la commission mondiale des propositions d'évolution qui donnaient satisfaction à la CFDT. Les dirigeants de l'Organisation européenne souhaitent alors imposer une position unique européenne qui aurait entérinée une évolution désormais inéluctable au sein de l'organisation mondiale mais préservant une liberté de choix continentale. Ainsi, ils auraient pu maintenir dans l'intitulé et les statuts de l'organisation européenne la référence chrétienne dont les autres continents avaient toute liberté de se défaire. Au nom d'un refus de la « balkanisation de l'organisation mondiale », la CFDT menace alors à nouveau de boycotter l'OE en février 1968 si celle-ci maintient cette intention. Les Français obtiennent finalement gain de cause et une entente est trouvée au niveau de la commission mondiale. Si les protestants néerlandais et suisses se cabrent face à l'évolution, les Belges et les catholiques des Pays-Bas se montrent soucieux de ne pas briser la Confédération internationale.

C'est ainsi que le congrès de Luxembourg de la CISC (1<sup>er</sup> - 4 octobre 1968) est celui de « l'évolution » de l'organisation internationale chrétienne. Elle devient « Confédération mondiale du travail », dotée de statuts dont le préambule est très proche des formulations adoptées par la CFDT lors de sa transformation. Son programme penche dans un sens progressiste, à défaut d'être socialiste. Les dirigeants de la CFDT sont partagés : certains se félicitent de cette évolution et pensent qu'il est possible de la

---

<sup>130</sup> A la place d'une référence aux « fondements derniers du droit résidant dans l'éminente dignité de la personne humaine, créature de Dieu » ainsi que l'évocation « de l'ordre social dont la norme serait le bien commun ». Au congrès de 1964 de la CISC, la CFDT (encore CFTC) avait demandé la mise en place d'une commission de réflexion pour travailler sur l'évolution tentant ainsi de réinvestir sur le plan international la logique procédurale de sa propre expérience nationale. Elle avait été battue dans le vote mais, en son absence, la proposition avait été reprise, notamment par la CLASC avec qui des contacts réguliers étaient maintenus.

poursuivre ; d'autres n'y croient toujours pas et ne se satisfont pas d'un programme aussi peu ambitieux. Et puis les désaccords sont immenses, sur à peu près tous les sujets : sur la politique atlantique, la politique européenne, la présence de la CGT et de la CGIL à Bruxelles, le syndicalisme « chrétien » en Allemagne et en Italie, les rapports avec les syndicats des pays communistes, la condamnation du capitalisme, la planification et, plus fondamentalement, sur le « mélange des plans » dans les conceptions syndicales et sociales. Une majorité se dégage toutefois pour ne pas précipiter un départ qui, d'ailleurs, ne suffisait pas à définir une politique nouvelle. Lors de son congrès de 1970, la CFDT peut se féliciter d'une évolution de l'OSI qu'elle juge positive. L'important est alors que la CFDT puisse librement poursuivre les autres objectifs internationaux qu'elle s'est fixé. Contrepartie de sa faiblesse, la CISC-CMT n'est pas un corset trop étroit pour une CFDT entreprenante.

### **2.1.2 NOUVEAUX HORIZONS : LES SPI, LES CONTACTS BILATERAUX**

Dès le congrès de 1965, la commission internationale reçoit le mandat de travailler aux conceptions internationales de la CFDT tout en organisant les nouveaux champs d'investissement. Deux décisions sont rapidement mises en œuvre : une série de contacts internationaux, l'accompagnement des fédérations de l'industrie vers leurs SPI correspondants.

La Fédération de la chimie rompt les ponts avec l'IP correspondante de la CISC en avril 1965 lorsque cette dernière refuse sa proposition de rejoindre l'ICF, le SPI de la Chimie. La Fédération de la métallurgie décide de son côté, en décembre 1966, de rejoindre la FIOM. Un an plus tard, c'est au tour de la Fédération de l'alimentation et de l'hôtellerie de demander son adhésion à l'UITA. En 1966, quatre autres fédérations ont rompu les relations avec leur fédération internationale CISC : les Services, les Banques, les VRP, Les Ingénieurs et cadres. La Confédération couvre ces initiatives vis-à-vis de la CISC : à August Vanistendael qui s'en émeut auprès de lui, Georges Levard fait remarquer que les IP soit maintiennent des relations avec les fédérations de la CFTC(m), ce qui est inacceptable par les fédérations de la CFDT, soit ont cessé d'exister ! L'entrée dans les SPI est lente, les procédures d'affiliation sont ralenties par le barrage systématiquement organisé par FO. Elles sont encore plus longues lorsque tel secrétariat traverse une crise

du fait des tensions de la CISL <sup>131</sup>. Cet investissement est considéré comme prioritaire par la confédération et par les fédérations de l'industrie d'autant plus que la CFDT accorde alors une grande importance à l'action syndicale au sein des entreprises multinationales. Un bilan tiré en 1969 de la présence dans les SPI est teinté d'un peu de déception : quelle que soit la volonté des animateurs de ces structures, parfois lourdes, l'action internationale reste subordonnée aux stratégies nationales des syndicats ; la division du monde entre l'Est et l'Ouest l'emporte encore. Si la CMT s'avère peu à même de devenir la « centrale du développement » qu'elle appelle de ses vœux, la CFDT se rend compte que les organisations liées à la CISL ne sont guère mieux armées pour prendre en charge les questions du tiers-monde.

Une grande « campagne » de contacts bilatéraux est relancée en 1965. Elle amplifie une politique déjà engagée en 1962 alors que la CFTC visait à sortir du cercle étroit de la CISC. Dès 1963, des relations ont été établies avec les syndicalistes yougoslaves, algériens, marocains. En Espagne, la CFTC qui a soutenu la grève des Asturies (1962) aide à la création et à la mise en place de l'USO (Union syndicale ouvrière) <sup>132</sup>. Avec les syndicats de l'Est également, des contacts sont noués, qui restent protocolaires, à travers les sessions annuelles de l'OIT. Un certain nombre de relations passent également par des organisations amies au sein de la CISC comme la CLASC d'Amérique latine : Emilio Maspero, le secrétaire de la CLASC, est un familier du square Montholon et, de

---

<sup>131</sup> C'est le cas notamment du SPI de l'Alimentation (UITA). En 1965, la CISL cherche à rétablir son contrôle sur les SPI et notamment sur ceux qui ont des contacts avec des syndicats appartenant aux pays de l'Est. C'est le cas de l'UITA qui encourage ses affiliés à établir des relations notamment avec les syndicats de Pologne, de Hongrie et de Yougoslavie. Dans le secteur « hôtellerie », la fédération internationale a créé une commission pour discuter de convention collective européenne. Cette commission a le contact avec la CGT (avec Julien Livi, le secrétaire général) et la CFDT est sollicitée pour y participer. Note René Salanne [Archives CFDT boîte 7H644]. Lors du congrès de 1967 de l'UITA, un groupe de « lovestoniens » essaie d'empêcher l'élection de Dan Gallin à la tête du SPI. Ils parviendront à la repousser de six mois. Ces crises préludent au départ de l'AFL-CIO de la CISL. Sur cette période CAREW Anthony dans CAREW Anthony et alii., op. cit., pp 271-337, qui ne dit mot cependant de cet épisode. Nous avons évoqué ces questions dans notre chapitre précédent.

<sup>132</sup> Deux organisations ont beaucoup aidé l'USO : la CFDT et la CISL(it) : le premier secrétaire général de l'USO a été Eugène Royo, ancien dirigeant de la JOC d'Espagne, qui est venu en France faire un séjour d'un an dans la sidérurgie lorraine comme permanent de la CFDT. Celle-ci a organisé un grand nombre de sessions à Bierville pour les militants espagnols, financées discrètement par quelques fédérations dont la Chimie, la Métallurgie et les Cheminots. Orientée au début des années soixante-dix vers le socialisme autogestionnaire, l'USO fusionne avec l'UGT en 1977. La CFDT était partagée sur la fusion mais elle l'a encouragée ce qui n'était pas le cas de la CISL(it). Voir en annexe : entretien René Salanne et aussi son témoignage dans les archives sonores recueillies à la CFDT.

sa modeste base latino-américaine, il a le contact avec la CGT péroniste d'Argentine, la CUT du Chili ou la CMT d'Uruguay<sup>133</sup>.

Les nouveaux contacts entrepris après 1965 poursuivent des objectifs divers : certains sont de simples rencontres pour connaître et faire connaître la CFDT ; d'autres doivent ouvrir sur des échanges ultérieurs ; d'autres encore peuvent déboucher sur des actions ou des prises de positions communes. Il y a des rapports jugés stratégiques. La Yougoslavie est privilégiée : en 1964, une délégation importante y fait un voyage d'étude ; dans le bassin méditerranéen, plusieurs initiatives se tiennent, soit sur des problèmes généraux (comme l'alimentation), soit sur l'immigration<sup>134</sup>. En Italie, le premier contact a lieu avec la CISL(it) en 1963. Il n'est curieusement suivi d'aucun échange ultérieur jusqu'aux années soixante-dix : c'est vers la CGIL que l'attention se porte. Au sortir des discussions entre la CGT et la CGIL qui se tiennent régulièrement à Paris, il est d'usage que les Italiens passent voir la CFDT avec laquelle une connivence s'installe<sup>135</sup>. Les contacts avec le DGB et les TUC sont plus tardifs. Peu de choses prennent forme avant l'entrée dans la CES ou, au moins, avant les préparatifs de celle-ci<sup>136</sup>.

---

<sup>133</sup> Le discours très « gauchisant » de la CLASC correspond alors à la nature des organisations qui la composent (plus des organisations « populaires » que des organisations syndicales) et aussi du climat de l'époque dans cette région du monde (Théologie de la libération). La CLASC comptait 29 organisations en 1965, mais beaucoup étaient très petites. Elle avait une rhétorique très à gauche mais elle était largement financée par le Fonds de solidarité international de la CISC. Celui-ci était pour 20 % alimenté par des cotisations d'origine syndicale. Le reste provenait de financements « extérieurs », pour l'essentiel de la Fondation Konrad Adenauer (*Konrad Adenauer Stiftung*) de la CDU allemande. La KAS avait été créée pour faire pièce à la *Friedrich Ebert Stiftung* du SPD et elle était très active en Amérique latine. La CFDT, longtemps séduite par les références autogestionnaires et tiers-mondiste de la CLASC s'est aperçue tardivement de l'ambiguïté d'Emilio Maspero : en 1968, celui-ci avait réussi à réunir à Saint Domingue l'ensemble des organisations syndicales qui comptaient en Amérique latine. Au lieu de jouer une stratégie de regroupement unitaire, il a proposé à tout le monde d'adhérer à la CLASC. René Salanne était présent à cette assemblée et dit avoir compris à ce moment-là les limites et les contraintes qui enserraient la CLASC. Celle-ci laïciserait tardivement son sigle (devenant CLAT) mais elle continuera à maintenir une certaine représentativité due en partie au rôle repoussoir de la politique de « gringos » menée par l'ORIT-CISL. Témoignage René Salanne, archives sonores CFDT et entretien en annexe.

<sup>134</sup> Ainsi la Fédération de l'agriculture fait partie d'un pôle syndical « méditerranéen » sur les problèmes alimentaires avec les Italiens, les Yougoslaves et les syndicats du Maghreb. Plusieurs conférences internationales ont été organisées sur les questions de l'immigration. C'est d'ailleurs la commission internationale qui a impulsé le travail sur l'immigration avant qu'il ne devienne une activité à part entière de la Confédération. La CFDT entretient des rapports étroits avec l'UGTA et aussi l'UMT (Union marocaine du travail) qui jouera un rôle important dans les tentatives de regroupement syndical des pays non-alignés. La CFDT suit avec attention et espoir ces initiatives.

<sup>135</sup> Voir le témoignage d'Albert Détraz en annexe.

<sup>136</sup> La première rencontre avec le DGB est un voyage très rapide d'Eugène Descamps et René Salanne à Düsseldorf en 1969. Plus tard, alors qu'Edmond Maire est devenu secrétaire général, une rencontre officielle avec le DGB a été organisée à l'initiative d'Otto Kersten, chef du département international du DGB. Elle a été suivie d'une rencontre dans les locaux de la *Friedrich Ebert Stiftung* à Sarrebruck où, selon René Salanne, la CFDT a subi « un examen de passage ». Entretien avec René Salanne, annexe 2.

Au cours de cette période et jusqu'en 1970, la CFDT puise, dans l'international, un matériau abondant pour nourrir sa réflexion stratégique. La commission internationale est le carrefour de ces recherches. Elle en formule un premier bilan en 1967 puis un second en 1969 à travers une note de Jean Maire, le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie<sup>137</sup>. Celui-ci porte un premier jugement sur l'action syndicale internationale : il note l'importance des facteurs nationaux qui « ne doit donc pas être minimisée dans la détermination d'une politique internationale »<sup>138</sup> ; si le jugement sur la CISC reflète le peu d'attente investi de ce côté, il n'est pas moins sévère à l'égard de la CISL. En Europe comme ailleurs, il constate que les initiatives internationales des OSI, quelles qu'elles soient, ne dépassent guère le périmètre des institutions. Les SPI constituent le seul espoir non seulement de trouver un lieu d'action syndicale mais aussi de constituer les bases possibles d'un renouveau démocratique du syndicalisme international dont aucune forme ne donne alors satisfaction à la CFDT : le choix reste posé jusqu'au milieu des années soixante-dix entre rester à la CISC, rejoindre la CISL ou choisir une « autonomie prospective, permettant de travailler sans contrainte à des solutions plus larges et à plus long terme »<sup>139</sup>.

L'évolution de la CISC et notamment de ses « régionales » d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, sa transformation en CMT, autorisent le *statu quo* de l'affiliation internationale dans un contexte d'affermissement des revendications du tiers-monde. A l'issue de cette période, la CFDT s'est dotée d'une vision géopolitique globale, nourrie de rapports internationaux multiformes et ouverte aux nouvelles tensions du monde. Recueillant l'héritage de Reconstruction, elle s'est imprégnée de la complexité de son environnement international et des ressources qu'elle peut en dégager. Les conclusions tirées en 1969 restent interrogatives : elles engagent l'organisation dans une recherche patiente et progressive, centrée sur l'Europe mais attentive aux évolutions des autres continents. Elle en tire des conséquences pour une stratégie nationale prenant mieux en

---

<sup>137</sup> La commission internationale comprend trois groupes de travail : l'un sur la CISC et ses perspectives d'évolution, l'autre sur l'Europe, le troisième recueille de l'information sur la CISL et les SPI. La FGM est alors la plus impliquée dans le travail international. Il convient encore de mentionner l'ISCTI (Institut syndical de coopération technique international). Animé par Gérard Espéret, y compris lorsque celui-ci se retire de ses responsabilités internationales à la Confédération, il entretient un grand réseau de contact, notamment avec l'Afrique, pour laquelle il organise de nombreuses sessions de formation.

<sup>138</sup> Mise en commun des trois groupes et essais de conclusion : éléments de position pour une politique internationale CFDT, Note de synthèse, Jean Maire, mai 1967. [Archives CFDT, boîte 7H642].

<sup>139</sup> Idem.



compte l'immigration, forme concrète de présence à soi de l'international et moyen concret d'engagement de démarches solidaires <sup>140</sup>.

Ce type de rapport à l'autre que le national correspond au mode « d'appropriation dialectique » que nous avons qualifié à la fin de notre première partie. La radicalisation au cours des années qui suivent le congrès de 1970 va modifier cette approche et déplacer la CFDT vers le mode de « l'émergence affirmative ».

## 2.2 LES ANNEES SOIXANTE-DIX, LA NOUVELLE TROISIEME VOIE

Le congrès de 1970 ouvre une nouvelle étape dans la vie de la CFDT. Il est marqué par une radicalisation et « l'entrée officielle dans le socialisme » de la centrale d'origine chrétienne (selon une formule d'Albert Detraz). Cette seconde évolution est stimulée par la dynamique sociale et politique de Mai 1968. La référence au socialisme s'inscrit tout à la fois dans une continuité et une rupture : un premier débat avait eu lieu au congrès confédéral de 1955 de la CFTC où la minorité avait déposé un texte évoquant le socialisme démocratique. Après 1964, ce dernier devient une sorte de bien commun réformiste et fondé sur la raison économique. Il y a plus qu'une nuance entre la référence au socialisme démocratique dont l'origine émane de Reconstruction et le « socialisme autogestionnaire » adopté au congrès de 1970.

La référence à l'autogestion apparaît dans le vocabulaire de la Confédération lors du fameux communiqué du bureau confédéral du 16 mai 1968 <sup>141</sup>. Elle avait préalablement vu le jour dans les fédérations de l'Industrie chimique et de l'Habillement-cuir-textile

---

<sup>140</sup> Un secrétariat national immigré est créé en 1965-1966 avec un permanent à temps plein. Un bulletin en espagnol et en portugais sont édités et, en 1966, un permanent espagnol est recruté. La CFDT défend alors le principe de l'éligibilité des immigrés aux élections de délégués du personnel et de comités d'entreprises.

<sup>141</sup> « Les contraintes et les structures insupportables contre lesquelles les étudiants se révoltent existent parallèlement, et souvent d'une façon encore plus intolérable, dans les usines, chantiers, services et administrations. (...) A la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion. », Communiqué du bureau confédéral, 16 mai 1968 ; cité dans JULLIARD Jacques, MAIRE Edmond (1975) : *La CFDT d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, p 58.

(Hacuitex)<sup>142</sup> et au sein d'un groupe de travail créé en 1963 chargé de réfléchir aux questions touchant à « la participation, la gestion, la co-gestion ou la co-responsabilité »<sup>143</sup>. L'autogestion de la CFDT puise alors à trois sources : certaines expériences étrangères auxquelles elle s'est intéressée (Yougoslavie, Algérie) ; une relecture radicale de l'histoire du mouvement ouvrier français dans laquelle elle inscrit sa nouvelle identité ; une conjoncture particulière, celle de Mai 68, c'est-à-dire d'une grève générale de masse, inscrite dans une profonde crise sociale et tirée par un mouvement étudiant où domine le gauchisme<sup>144</sup>. Les anciens de Reconstruction se divisent aussi bien sur l'appréciation de mai 1968 que sur la caractérisation du nouveau socialisme de la CFDT. Le congrès de 1970 voit s'affronter trois conceptions qui balaient un spectre large allant d'un socialisme réformiste reposant sur la propriété collective des moyens de production et la planification démocratique jusqu'à un socialisme conseilliste et libertaire fondé sur la dynamique du mouvement de masse et une articulation ascendante de structures autogérées. La synthèse se construit sur un triptyque « socialisation des moyens de production – planification démocratique – autogestion » dont l'articulation n'est pas précisée<sup>145</sup>.

L'intensité des débats de cette période privilégie la scène intérieure et fait peu de place aux questions internationales ou, plus exactement, l'international est bien présent mais il « impressionne » d'une manière nouvelle la stratégie de la CFDT. Les directions mises en avant par le rapport de Jean Maire en 1969 continuent d'orienter l'activité confédérale et aussi celle des fédérations qui poursuivent leur insertion dans les secrétariats professionnels internationaux. Cette insertion se pose toutefois sur un registre nouveau dans son rapport aux réalités extérieures. Se rapprochant de la CGIL,

---

<sup>142</sup> COURTS-SALIES Pierre, op. cit., pp 100-105. Outre les ouvrages nombreux sur cette période, mentionnons REY Henri (1981) : *L'introduction du thème autogestionnaire dans la CFDT avant 1968*, Paris, FNSP. Fredo Krumnow, secrétaire général de la Fédération Hacuitex fait explicitement référence à l'autogestion yougoslave. En 1964, de nombreux voyages sont organisés en Yougoslavie, aussi bien au niveau confédéral que dans certaines fédérations comme la Métallurgie, la Chimie et Hacuitex. Voir entretien avec Albert Detraz en annexe. Sur les premiers textes d'Hacuitex sur l'autogestion, voir KRUMNOV Fredo (1977) : *CFDT au cœur*, Paris, Syros.

<sup>143</sup> GEORGI Frank, op. cit., p 471.

<sup>144</sup> Il est possible de trouver une quatrième source dans la radicalisation d'une fraction du catholicisme de gauche BORNSTEIN Stephen (1979) : *From Social Christianity to Left Socialism, 1930-1978*, Cambridge, Harvard University. Dans une production audiovisuelle de la CFDT diffusée au milieu des années quatre-vingt-dix, André Jeanson, président de la CFDT en 1970 et rapporteur de la majorité au congrès qui a adopté le socialisme autogestionnaire, faisait remarquer que l'autogestion avait certainement à voir avec l'ancien principe de subsidiarité propre à la tradition catholique.

<sup>145</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René (1989) : *La CFDT*, Paris, Economica, pp 133-137.

la CFDT se fait héraut de la cause des non-alignés au sein des pays industriels. Elle réactive la troisième voie sur un registre éminemment conquérant.

### **2.2.1 RECOMPOSER LE SYNDICALISME MONDIAL**

A l'orée des années soixante-dix, la perception de l'état du monde et les priorités syndicales de la CFDT ne marquent pas de véritable rupture par rapport à la période antérieure. De la phase de constat, elle passe à celle de la stratégie. Ce passage s'accomplit toutefois dans un changement de type d'émergence international.

En mars 1971, le département international publie une brochure sur les « perspectives internationales de la CFDT » qui présente la politique confédérale selon cinq axes. La défense de la paix, l'Europe, le tiers-monde, la réorganisation du syndicalisme mondial, les relations avec les centrales nationales non affiliées.

La défense de la paix et de la liberté garde une place première : les nombreux conflits du moment sont attribués à la guerre froide mais ils « opposent très souvent directement ou indirectement des peuples ou des races jouissant d'une abondance de biens à d'autres privés du nécessaire, voire tourmentés par la faim »<sup>146</sup>. Outre les oppositions Est-Ouest et les questions du développement, les tensions internationales du début de la décennie révèlent des craquements au sein des blocs : l'affaire Tchécoslovaque, les révoltes polonaises, l'opposition soviéto-chinoise traduisent les difficultés de l'URSS à contenir les craquements de son espace ; de l'autre côté, l'enlèvement au Vietnam et dans toute l'Asie du Sud-est, la situation en Amérique latine, montrent les difficultés que rencontrent les Etats-Unis dans leurs propres zones d'influence traditionnelle.

Dans ce climat, c'est le deuxième axe, l'Europe ou plutôt la construction démocratique de l'Europe apparaît comme une réponse nécessaire : les rapprochements entre les organisations européennes de la CISL et de la CMT sont encouragés ; ils sont présentés comme la condition d'une approche unitaire plus large, vers la CGT et la CGIL, afin de peser par l'action syndicale pour la démocratisation de l'Europe.

Troisième dimension, le refus de la domination économique-politique des blocs qui écrase la question du tiers-monde. Les économies de la « périphérie » sont pillées non seulement par les rapports inégalitaires entre Etats mais aussi par l'action des

entreprises multinationales. S'inscrivant dans la suite des analyses de Arghiri Emmanuel et de Samir Amin, la CFDT signale les avantages tirés par les travailleurs-consommateurs des pays du centre à l'échange inégal entre les pays pauvres et les pays riches <sup>147</sup>. Une solidarité de lutte commune doit s'établir entre travailleurs des pays industrialisés et travailleurs du tiers-monde contre l'oppression capitaliste internationale. Mais, prévient la CFDT, si l'on accepte l'idée d'un développement industriel du Sud, il convient d'admettre l'idée de reconversions dans les pays du centre. La planification démocratique, l'avancée vers le socialisme en France et dans d'autres pays industrialisés rendent compatibles ces différents objectifs de solidarités.

Pour mener à bien une telle stratégie internationale, il faut, selon la CFDT, construire un outil syndical approprié à cette échelle. Or il n'en existe pas : le document confédéral rappelle que la CFDT adhère à la CMT dont elle souligne les insuffisances mais aussi les atouts : une présence dans le tiers-monde, une orientation progressiste sont mises à son actif ; sa faiblesse en Europe et dans l'ensemble des pays industrialisés, sa faible appétence unitaire la rendent peu efficace. La CISL n'est pas mieux jugée : le départ de l'AFL-CIO la libère d'un poids qui permet d'attendre un renouveau ; son immobilisme est cependant souligné ainsi que son peu d'ouverture aux questions du développement. Si les contacts avec les syndicats des pays de l'Est sont évoqués, la FSM fait l'objet d'un jugement négatif lié à la tutelle d'une « force politique extérieure ». Au total, rien de bien attractif, aucune Internationale ne rassemble les conditions d'un syndicalisme efficace, anticapitaliste et ouvert aux questions du développement. Dans une quatrième partie, le document se tourne alors vers les forces éparses, non affiliées aux OSI et qui, « pour la plupart, sont porteuses de renouveau sur le plan syndical international » <sup>148</sup>. Une dernière partie met l'accent sur la nécessité d'une prise en charge de l'immigration, première forme concrète du rapport au tiers-monde et défi à la vocation internationaliste du syndicalisme : « L'attitude globale de l'organisation face à l'immigration est significative de son orientation internationale, car elle peut mettre en œuvre une réelle solidarité internationale. A quoi serviraient les grandes déclarations de solidarité et de

---

<sup>146</sup> « Les grands axes de l'action et des perspectives internationales de la CFDT », Formation, La Revue du Militant, n° 92, mars-avril 1971, p 3.

<sup>147</sup> EMMANUEL Arghiri (1969) : *L'échange inégal*, Paris, Maspéro, et AMIN Samir (1971) : *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, éditions Anthropos / Dakar, Ifan.

<sup>148</sup> « Les grands axes de l'action et des perspectives internationales de la CFDT », art. cit., p 29.

volonté d'action internationale si elles ne se traduisaient pas, d'abord, par une action concrète avec les travailleurs d'autres pays, vivant et travaillant en France ? »<sup>149</sup>.

Europe, tiers-monde, recomposition du syndicalisme international, le document confédéral de 1971 n'établit pas d'agencement entre les « trois piliers » de la politique internationale de la CFDT. Il traduit un compromis réalisé au niveau de la confédération entre deux sensibilités qui, au-delà du groupe dirigeant, traversent sans doute l'ensemble des militants de l'organisation : un groupe « euro-centré », certes sensible aux questions du développement, mais qui considère comme prioritaire l'engagement syndical européen ; un autre ouvertement tiers-mondiste pour qui le rapprochement européen est un moyen de promouvoir l'émergence des pays du sud. Ces deux « sensibilités » relèvent plus de différences de pondération que d'oppositions. Elles se déplacent plus avant dans les années soixante-dix et prennent la forme d'un nouveau découpage : d'un côté ceux qui poussent vers un départ précipité de la CMT et une adhésion à la CISL et ceux qui maintiennent la logique de la troisième voie en s'appuyant cette fois sur l'investissement européen. Eugène Descamps fait partie du groupe euro-centré du début des années soixante-dix. Son successeur, Edmond Maire, est un tenant de la troisième voie appuyée sur le tiers-monde et les non-affiliés. Les « métallurgistes », les animateurs de la FGM mais aussi ceux qui travaillent plus tard aux questions internationales à la confédération (Jacques Chérèque, Albert Mercier, Roger Briesch,) sont du côté des « eurocentrés » puis des partisans de la CISL. Là encore, ces nuances ne parasitent guère l'action internationale de la confédération. Et puis, les camps ne sont pas précisément délimités : Edmond Maire qui défend une ligne tiers-mondiste n'a aucune sympathie pour la CMT. Les Européens qui la dirigent lui paraissent conservateurs et les forces dans le tiers-monde trop faibles pour peser ; la Fédération Hacuitex, la gauche CFDT très orientée vers les pays du sud, est, en revanche, attachée à la CMT et à sa Fédération internationale du textile qui compte des affiliés dans ces pays.

Dans ces différences d'approches, professionnelles ou politiques, le nouveau secrétaire général privilégie sa propre lecture : elle est cohérente avec cette sorte de prophétisme dont la CFDT accompagne la définition de son action sur son espace national. Le grand dessein national visant à revivifier la gauche française et le syndicalisme se combine à une ambition internationale de recomposition du syndicalisme mondial. A travers un

---

<sup>149</sup> Ibid. p 30.

important réseau de relations bilatérales, la CFDT a accumulé des contacts avec diverses centrales non affiliées aux organisations mondiales : la Confédération des syndicats yougoslaves (CSY), le Sohyo du Japon, la CGT d'Argentine et la CMT d'Uruguay, les confédérations du Maghreb (UGTA, UMT, UGTT) et celles des pays arabes regroupées dans la CISA (Confédération internationale des syndicats arabes). C'est dans ces forces autonomes que la CFDT place l'espoir d'un dépassement « par le haut » de la crise et de la division des OSI. Reflet de la déficience du syndicalisme international, leur statut d'autonomie les rend disponibles pour une solution alternative à l'actuelle configuration. Ces forces (à part celle du Japon, un peu éloignée du premier cercle des relations internationales), se situent dans l'orbe des non-alignés et représentent, pour la CFDT, l'espoir d'une rupture avec le jeu des OSI surdéterminées par la logique des blocs. Pensant pouvoir cristalliser une dynamique appuyée sur ces non affiliés et sur certaines forces adhérentes de la CMT ou de la CISL, voir de la FSM, la CFDT poursuit l'objectif d'une fusion générale au sein de laquelle, ce regroupement serait la force hégémonique <sup>150</sup>. Elle pense disposer pour cela de plusieurs atouts : le rapprochement avec la CGIL dont les positions sont voisines et qui dispose de quelques sympathies au sein de la FSM ; une logique « bassin méditerranéen » dans laquelle certaines de ses fédérations ont déjà investi <sup>151</sup> ; l'action au sein des entreprises multinationales à travers les SPI qui lui paraissent constituer les outils adéquats à la construction de solidarités revendicatives avec les pays « de la périphérie » ; la crise des blocs, enfin, libère un espace qui rend possible l'imposition d'un axe Nord-Sud redoublant la coupure Est-Ouest.

Pour une telle stratégie, l'affirmation d'une entité européenne forte serait un atout. Elle émerge (potentiellement) dans le champ politique après la relance de 1969. Il importe alors à la CFDT d'en faire fructifier l'équivalent sur le plan syndical : une fusion des forces syndicales de la CISL et de la CMT en Europe préparerait à l'idée d'une fusion générale des OSI : elle imposerait un troisième « pôle » d'influence entre le syndicalisme américain et la FSM tout en « réglant » de manière douce le particularisme de la CMT.

---

<sup>150</sup> C'est-à-dire capable de produire le sens du mouvement.

<sup>151</sup> Cette logique « bassin méditerranéen » ne vise pas à suggérer un pôle économique « Europe du sud » face à « l'Europe du nord ». C'est une construction politique qui vise à briser le primat de la coupure Est-Ouest et à imposer une tension Nord-Sud au profit du développement des pays du sud et à partie d'une zone située sur la ligne de fracture.

Dans cette première partie des années soixante-dix, l'Europe « moyen » l'emporte sur une Europe « fin » ; l'ambition européenne est mise au service d'une aspiration beaucoup plus vaste dont l'éveil du tiers-monde est la source lumineuse.

### **2.2.2 LE MODELE « AUTO-AFFIRMATIF », LA PARENTHÈSE RADICALE**

Les années 1970 à 1973 connaissent en France mais aussi dans une bonne partie de l'Europe, une importante conflictualité sociale<sup>152</sup>. Avec sa référence au socialisme autogestionnaire, la CFDT se pose en producteur du sens de ce mouvement social qui présente certaines formes de radicalité inédites<sup>153</sup> : elle est active dans les grèves dures de la période : Renault Le Mans, Sfac-Batignolles Nantes, Ferodo, Péchiney-Noguères, dans celles du Joint français, de Pennaroya, des Potasses d'Alsace ou de Lip. Cette position à « l'avant-garde des luttes » nourrit alors un certain gauchisme syndical par lequel la CFDT cherche à la fois à se distinguer (sur sa gauche) de la CGT et à se définir comme l'héritière de la tradition syndicaliste révolutionnaire française<sup>154</sup>. La construction idéologique qui se met alors en place autour de la CFDT provoque un déplacement de la « présentation de soi » d'une organisation emportée par l'inflation verbale des années qui suivent Mai 68.

Ce déplacement est particulièrement significatif dans les références internationales qu'elle convoque ou qu'elle ignore. Là où, jusqu'en 1970, les références étrangères font l'objet d'une lecture compréhensive orientée vers un enrichissement possible, elles servent de moyen de distinction dans la période suivante : ainsi la cogestion allemande,

---

<sup>152</sup> PRUVOST Georges : « Les conflits sociaux post 1968 » dans WILLARD Claude (1995) (dir) : *La France ouvrière. De 1968 à nos jours*, tome 3, Paris, éditions de l'Atelier. Mais aussi sur la conflictualité après 1968, CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elizabeth, LORANT Guy (1975) : *La grève du Joint français, Les incidences politiques d'un conflit social*, Paris, FNSP-Colin.

<sup>153</sup> Mouvement social entendu ici dans le sens tourainien qui, rappelons-le, suppose pour exister « le niveau élevé de projets, à la fois conflictuels et programmatiques, que porte une action collective » ; TOURAINE Alain : « L'ombre d'un mouvement » dans TOURAINE Alain (dir) (1996) : *Le grand refus, Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, p 49. Alain Touraine voit cependant dans Mai 68 le « chant du cygne » du mouvement ouvrier comme vecteur du mouvement social. TOURAINE Alain (1968) : *Le communisme utopique. Le mouvement de Mai 68*, Paris, Seuil ; (Voir *infra*).

<sup>154</sup> Nous avons montré en quoi Reconstruction avait inauguré la captation de cet héritage mais en avait également écarté certains traits et, entre autres, la dévaluation de la négociation qui ressortait en grande partie de l'exaltation de la grève générale. Entre 1970 et 1976, la négociation est fortement dévaluée dans le discours CFDT au profit de la grève. C'est à travers celle-ci que les travailleurs acquièrent la conscience de classe et son existence importe plus que son résultat. Cette dévaluation exagérée de la négociation conduira à un excès identique mais de signe opposé au cours de la période suivante.

abordée de manière positive par Reconstruction (même si elle n'est pas considérée comme reproductible dans les relations socio-politiques françaises), est désormais qualifiée de « fausse piste » : « La cogestion loyale ne peut signifier que l'acceptation par les représentants des travailleurs des contraintes pesant sur l'entreprise du fait de l'environnement capitaliste. (...) Une telle réforme créerait une apparence de pouvoir, une illusion trompeuse lourde de risque d'intégration des représentants des travailleurs aux buts d'une entreprise dont les choix resteraient déterminés par l'économie capitaliste »<sup>155</sup>. La Yougoslavie, l'Algérie (et même l'Israël des kibboutz) sont évoquées à l'appui du socialisme autogestionnaire mais peu d'analyses sur ces expériences viennent en étayer la construction. L'autogestion est davantage inscrite dans la dynamique des luttes du moment, luttes ouvrières contre le taylorisme, les cadences et la hiérarchie, luttes des femmes, des paysans etc., que dans une assimilation compréhensive d'univers socio-politiques au demeurant très éloignés des pays industriels.

La CFDT prend de nettes distances avec les sources internationales de Reconstruction et même avec celles qui nourrissent sa réflexion jusqu'en 1968<sup>156</sup> : dans leur ouvrage « La CFDT d'aujourd'hui » (1975), Edmond Maire et Jacques Julliard présentent leur organisation comme le produit d'une double greffe sur la tradition social-chrétienne originale : celle du socialisme démocratique et celle de l'autogestion. La première est attribuée à Reconstruction dont la source internationale est un peu sommairement qualifiée : « Il est certain qu'on se référerait plus souvent à Crossmann (sic) ou Bevan qu'à Lénine à Reconstruction » (p 52). C'est tout ce qu'on y apprend sur les références « hors les murs » de l'ancien bureau d'études de la minorité. Quant à la seconde, la Yougoslavie n'est pas même citée, l'autogestion semble tout entière construite dans le mouvement social lui-même dont la CFDT dégagerait l'essence et produirait le sens historique. Cet ouvrage est significatif de la réflexion auto-référentielle propre à ce

---

<sup>155</sup> « Pour une démocratisation de l'entreprise dans une perspective de transformation sociale et d'autogestion ». Rapport annexe au rapport général « Perspectives et stratégie », rapporteur Edmond Maire, congrès confédéral de 1970, compte rendu, p 16.

<sup>156</sup> Le document préparatoire au congrès de 1967 contenait encore de larges extraits du texte de R.H.S Crossman paru dans « L'avenir du travaillisme » déjà cité, ainsi que des extraits du programme du SPD adopté en 1959 au congrès de Bad-Godesberg.



moment <sup>157</sup>. Plusieurs passages de la résolution du congrès de 1970 sont révélatrices de la posture avant-gardiste dans laquelle s'installe la confédération : « La CFDT est convaincue que l'action qu'elle préconise doit se prolonger au niveau européen, en y recherchant les mêmes terrains de lutte et en y poursuivant les mêmes objectifs » <sup>158</sup>.

Le mode de l'« émergence auto-affirmative » caractérise une démarche d'ensemble dont l'appréciation doit toutefois être nuancée. Le discours radical a une fonction bien précise qui est d'élargir l'espace de la CFDT en drainant vers elle des courants divers de l'après 1968, notamment influencés par l'extrême-gauche <sup>159</sup>. Mais il cohabite (et le plus souvent il masque) avec des recherches stratégiques beaucoup moins révolutionnaires. Le regard dédaigneux affiché le plus souvent à l'égard des syndicalismes voisins n'empêche pas la confédération de préparer activement le regroupement syndical européen qui verra le jour entre 1973 et 1974 <sup>160</sup>. D'autre part, une telle caractérisation écrase une pluralité réelle d'approches au sein de la CFDT. Dans les SPI qu'elles rejoignent progressivement, les fédérations industrielles s'impliquent dans les coordinations au sein des entreprises multinationales et nouent des relations sur des bases moins conquérantes que ne le laisse penser le discours confédéral. Toutefois, avec ces réserves, on peut admettre, dès lors que l'on traite du niveau confédéral, que l'émergence auto-affirmative est le mode dominant de conduite à l'international de la CFDT entre 1970 et 1978.

Sur la scène intérieure, la CFDT infléchit sa ligne après 1974 : elle tempère son ouverture au gauchisme et modère sa dénonciation de la stratégie contractuelle suivie

---

<sup>157</sup> Dans le document « Pour une démocratisation de l'entreprise... » déjà cité, l'auteur évoque les difficultés que la CEE pourrait opposer à une expérience socialiste autogestionnaire en France : « Il est donc essentiel d'obtenir l'appui des grandes organisations syndicales des pays européens. Nous ne leur demandons pas de se rallier purement et simplement à nos perspectives – si la discussion aboutit à ce résultat, tant mieux – mais à être prêtes à l'action si leurs gouvernements ou les forces économiques de leur pays s'engageaient dans la voie du sabotage de la transformation sociale en France » (ibid.).

<sup>158</sup> *Syndicalisme Hebdo*, 14 mai 1970.

<sup>159</sup> TIXIER Pierre-Eric (1992) : *Mutation ou déclin du syndicalisme*, Paris, PUF, p 289.

<sup>160</sup> Cet écart entre la radicalité du discours et la réalité de la politique conduite est le propre de la CFDT des années soixante-dix. Il s'exprime dans le champ international tout comme dans le champ politique interne. Ainsi le secrétaire général de la CFDT, interrogé sur le programme commun de la gauche, déclare : « Le socialisme libertaire, anarcho-syndicaliste, autogestionnaire (...) n'a pas à dire s'il choisit entre le socialisme jacobin et la droite. Il se choisit lui-même ». *L'Année politique*, 1972, 30 octobre. Peu de temps après, commencent les grandes manœuvres qui vont voir la direction de la CFDT soutenir l'entrée de Michel Rocard au Parti socialiste par le courant de Pierre Mauroy, peu porté pourtant vers le socialisme libertaire.

par certaines de ses composantes <sup>161</sup>. Elle doit, de plus, redéfinir sa stratégie dans un contexte politique changeant. La signature du programme commun de la gauche et l'émergence d'un nouveau Parti socialiste modifient les conditions de la production de l'identité des années soixante. En 1974, émerge le concept d'Union des forces populaires par lequel la CFDT entend se distinguer de la formule d'Union de la gauche construite autour du programme commun <sup>162</sup> : l'autogestion est un opérateur de distinction qui institue désormais la CFDT comme une « deuxième gauche » face à la première, la gauche étatiste, identifiée par l'alliance PC-PS-Radicaux de gauche. L'isolement de la CFDT à partir de 1974 n'est plus celui du début de la décennie. Conquérant en 1970, il est aux prises à partir de ce moment-là avec les premiers effets de la crise économique. Tandis que la centrale surinvestit le champ politique, les transformations du social commencent à affecter les pratiques syndicales de la période antérieure : les grèves changent de nature, les luttes défensives prennent le dessus et la CGT reprend la main dans l'animation des conflits sociaux. Le moment de la révision de la stratégie commence dans les esprits en 1976, deux ans avant de prendre forme dans le rapport Moreau (1978) qui amorce publiquement au sein de la CFDT, le recentrage de l'organisation. L'entrée dans la Confédération européenne des syndicats en 1974, la redécouverte des syndicalismes étrangers sont des supports importants du redéploiement de la stratégie au moment où le syndicalisme français entame une plongée vers l'abîme.

---

<sup>161</sup> En janvier 1971, la confédération avait condamné les contrats de progrès et à la fin de la même année, elle récuse publiquement l'accord salarial « fonction publique » accepté par sa Fédération de fonctionnaires : GROUX Guy, MOURIAUX René, op. cit., pp 138-139. Celle-ci est dissoute pour l'occasion et remplacée par une « Union de fédérations de fonctionnaires et assimilés » (UFFA) sans pouvoir de décision propre.

<sup>162</sup> Voir sur cette période HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, op. cit., pp 264-292.

### 2.3 L'EUROPE LEVIER DU RECENTRAGE

Jusqu'en 1976, l'Europe n'est considérée par la CFDT qu'à travers la menace potentielle qu'elle représente pour une expérience autogestionnaire en France : « Il est encore possible d'entamer une expérience socialiste en France sans que les pays voisins fassent de même mais nous savons combien la réussite et l'approfondissement de cette expérience seront conditionnées par le degré de mobilisation ouvrière qu'elle entraînera dans la classe ouvrière occidentale »<sup>163</sup>. La CES vient de voir le jour et la CFDT compte y prendre une place et y imposer ses conceptions syndicales : « Si la CES veut être autre chose qu'une salle d'attente de la CEE où des syndicalistes font causette en attendant des audiences chichement mesurées, si la CES veut être une organisation internationale de luttes où se confrontent les points de vue des travailleurs, où s'élaborent des plates-formes revendicatives unifiantes et mobilisatrices (...) alors la CFDT y aura sa place et elle y sera un partenaire loyal et vigoureux ». « Mais nous ne pensons pas l'Europe comme une fin en soi ». L'objectif, c'est de « mettre patiemment au point une véritable stratégie syndicale mondiale de lutte anticapitaliste et anti-impérialiste, de lutte pour le développement économique et humain de l'ensemble du monde. Si la CMT peut être un élément dynamique du progrès de cette orientation, nous nous en réjouissons »<sup>164</sup>.

L'entrée dans la CES, la poursuite de la réflexion sur le contexte mondial et européen de son action, vont conduire la CFDT à infléchir les objectifs conquérants qu'elle se donne en 1973. L'investissement européen va de pair avec le retrait de la CMT et l'élaboration de nouvelles perspectives internationales. Le projet de réorganisation du syndicalisme mondial est abandonné. Cette tâche est désormais subordonnée au déplacement des rapports de forces internationaux, lequel passe par l'émergence d'une entité politique européenne venant s'intercaler dans les rapports économiques mondiaux. Au

---

<sup>163</sup> MAIRE Edmond : congrès confédéral de Nantes, 1973, présentation du rapport général.

<sup>164</sup> Ibid.

volontarisme antérieur, se substitue une institutionnalisation de sa vision du monde projetée dans la construction de l'Europe <sup>165</sup>.

### **2.3.1 UNE NOUVELLE PERCEPTION DE L'EUROPE**

En 1976, la domination capitaliste de l'Europe est à nouveau dénoncée mais le rapport présenté au congrès confédéral d'Annecy commence à s'interroger sur le contenu politique de la construction communautaire : l'Europe peut être pensée comme un pôle alternatif entre les deux blocs mais quelle est la portée pratique d'une idée qui n'est partagée que par une infime partie des forces politiques en Europe <sup>166</sup> ? Certes, la construction du socialisme « dans un seul pays » reste inconcevable pour la CFDT mais la domination du libéralisme et du capitalisme sur l'Europe n'est pas moins totale. Cette contradiction est au cœur de la stratégie depuis 1970. Le congrès de 1976 n'apporte guère d'éléments nouveaux, il se contente de réaffirmer la démarche volontariste : il appelle à un projet CFDT au niveau de l'Europe, un projet qui fera advenir une « conscience de classe européenne ». Celle-ci se construit par les luttes et ne cède en rien sur son contenu autogestionnaire : « Notre stratégie ne tourne pas autour des institutions mais le développement de la lutte, à partir des préoccupations communes, prendra en compte les évolutions positives des organisations syndicales pour répondre aux conséquences de la crise, aboutir à l'action de classe » <sup>167</sup>.

Derrière les envolées de congrès, un doute commence à s'insinuer sur la pertinence de la stratégie. Le discours reste encore quelque temps très à gauche : il faut agir dans les SPI pour attaquer le pouvoir du capital au cœur, c'est-à-dire dans les entreprises multinationales ; il n'est pas question d'abandonner le tiers-monde et les questions du

---

<sup>165</sup> Nous entendons ici le terme « volontarisme » dans son acception anglo-saxonne c'est-à-dire relevant strictement de l'action syndicale sans recours aux médiations institutionnelles, juridiques ou politiques. Paradoxalement, le « recentrage » de la CFDT qui se veut conquête d'un espace contractuel direct entre syndicat et patronat dans la sphère de la société civile accompagne un déplacement de la vision de l'Europe qui accroît sa dépendance au champ politique, ici inter-étatique.

<sup>166</sup> Comme l'ont montré peu de temps avant aussi bien la crise énergétique qui a vu les alliés européens de la France rallier le panache américain que le jeu monétaire des Etats-Unis face aux tentatives d'Union monétaire en Europe. La CFDT reconnaît son scepticisme face à la déclaration d'Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, déclarant qu'il était plus facile de construire le socialisme au sein du Pacte atlantique qu'à partir du Pacte de Varsovie !

<sup>167</sup> MAIRE Edmond : congrès confédéral d'Annecy, 1976, présentation du rapport général.

développement<sup>168</sup>. La focale se resserre néanmoins sur l'Europe : elle devient « un champ d'action stratégique pour développer la riposte des travailleurs »<sup>169</sup> et la priorité va à la construction d'une vraie confédération européenne syndicale tournée vers l'animation de ces luttes.

C'est à l'occasion d'une session organisée par la commission confédérale internationale (CCI) en janvier 1977 dans le cadre de l'ISST (Institut des sciences sociales du travail) que l'équipe dirigeante entreprend une remise à plat de son approche européenne. En une semaine, elle passe au crible l'histoire, la géographie, l'économie de l'Europe, les étapes de sa construction institutionnelle, ses relations avec le tiers-monde<sup>170</sup> ; les partis de gauche, les syndicats, sont l'objet d'un examen ainsi que les rapports de force dans le monde et les questions de défense. Un numéro de la revue CFDT-Aujourd'hui publié en mai-juin 1977 est en grande partie consacré à l'Europe. Il commence à montrer les doutes qui se sont emparés des esprits : « La CEE existe, elle a réalisé une plus grande interpénétration des économies dont nous devons tenir compte dans notre stratégie de transformation sociale. L'Europe peut aussi être le niveau auquel nous sommes contraints de raisonner pour faire aboutir cette stratégie. Réaliser un socialisme démocratique suppose en effet d'acquérir une capacité d'indépendance réelle vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Union soviétique qui est difficilement envisageable au seul niveau national. Mais ce schéma d'une Europe socialiste, constituant un pôle de référence politique à la fois distinct de l'URSS et des USA est-il réaliste ? On ne peut échapper à cette question. (...) Le socialisme démocratique serait en effet impensable si le monde était rigidement et définitivement structuré par l'affrontement des deux blocs URSS et USA ainsi que par les modèles qu'ils incarnent »<sup>171</sup>. Le doute en réalité est plus large, il porte pour beaucoup de responsables sur l'ensemble de la stratégie mise en œuvre jusqu'à ce moment-là par la CFDT.

Le tournant politique du « recentrage » a de multiples déterminations dont la plupart résident dans l'excessive implication dans les enjeux politiques nationaux. La

---

<sup>168</sup> La CFDT reste d'ailleurs active dans ce domaine mais la perception de la dynamique du mouvement des non-alignés commence également à changer. Le secteur international participe activement à l'organisation de la grande conférence syndicale mondiale sur le développement, qui doit se tenir à Belgrade. Après sept années de préparation, celle-ci se tient du 22 au 25 avril 1980. Malgré sa large audience (121 organisations syndicales de 96 pays), la conférence n'aura aucun lendemain. Voir entretiens avec René Salanne et Jean Magniadas en annexe et « Conférence de Belgrade, unis pour un meilleur développement », Syndicalisme hebdo, 8 mai 1980.

<sup>169</sup> Syndicalisme hebdo, 15 avril 1976

<sup>170</sup> Les documents supports de la session sont accessibles à l'ISST de Strasbourg qui nous en a aimablement fourni une copie.

perception de la crise économique et de ses effets sur les luttes sociales menées depuis 1975 conduit à tourner la page des « luttes exemplaires » et de l'esprit de Mai 68. Les facteurs internationaux et plus particulièrement européens en 1978-1979 viennent étayer les convictions naissantes de l'équipe confédérale : la prégnance croissante de la CEE qui diminue d'autant la marge de manœuvre économique d'un (possible) gouvernement de gauche ; l'isolement des aspirations autogestionnaires dans un ensemble européen dominé à gauche par la social-démocratie. Celle-ci, certes, a connu des difficultés après 1968 en Allemagne et en Grande-Bretagne mais les premières années de la crise ont plutôt conforté ses assises syndicales là où, en France, elles commencent sérieusement à éroder les deux principales confédérations. Depuis 1976, la CFDT a aussi appris à mieux connaître ses partenaires européens : elle s'est départie du regard un peu dédaigneux qu'elle portait sur certains d'entre eux au début de la décennie. A leur contact, les dirigeants de la confédération ont opéré un « recentrage » de leur vision du monde autour des enjeux de construction de l'Europe au détriment, de fait, des ambitions mondiales établies au cours de la décennie précédente.

### **2.3.2 DE LA CMT A LA CES, LE DESENCHANTEMENT DU (TIERS) MONDE**

Dès 1964, la CFDT plaide pour un rapprochement de la CISC et la CISL. En 1970, elle se félicite de la conférence commune qui s'est tenue le 21 avril entre la CESL et l'OE-CMT afin de sceller un accord de travail au sein des institutions de l'Europe. Elle participe, au même moment, aux contacts officieux qui, dans la coulisse, servent à la mise au point d'un rapprochement organique entre les deux structures<sup>172</sup>. En 1969, la modeste coordination assurée par le secrétariat syndical européen se transforme en « Confédération européenne des syndicats libres » (CESL). Le passage du « secrétariat » à la « confédération » revêt une double signification : d'une part, la volonté de constituer un véritable acteur syndical supranational au moment de la relance européenne ; d'autre part, le début d'une certaine autonomisation par rapport à

---

<sup>171</sup> ROSANVALLON Pierre « L'Europe en débat » *CFDT-Aujourd'hui*, mai-juin 1977 p 58.

<sup>172</sup> Les discussions débutent en 1969 au sein d'un groupe informel que René Salanne appelle le « groupe Perrodin » du nom du restaurant où, à Bruxelles, se réunissaient différents responsables de syndicats de la CISL et de la CMT. Voir entretien avec René Salanne en annexe.

l'Internationale mère après le départ de l'AFL-CIO <sup>173</sup>. En 1973, la CESL fusionne avec l'EFTA-TUC, regroupement de syndicats de l'AELE, lorsque la CEE s'ouvre à l'adhésion de pays de cette zone et notamment à la Grande-Bretagne. Elle devient pour l'occasion « Confédération européenne des syndicats », abandonnant le « L » de son sigle afin de s'ouvrir à d'autres composantes. Les syndicats européens de la CMT, conviés à adhérer individuellement à la nouvelle organisation, la rejoignent lors du congrès de Copenhague en 1974 <sup>174</sup>.

La CFDT s'engage avec enthousiasme dans ce regroupement : elle y voit alors non seulement l'occasion d'un rapprochement des grandes centrales d'Europe du nord avec qui elle recherche le contact depuis plusieurs années mais aussi le début d'un processus de fusion « par appartements » entre la CISL et la CMT. En Afrique, après plusieurs années de division, l'Union syndicale pan-africaine (USPA) et la Confédération syndicale africaine (CSA) ont fusionné dans l'OUSA en avril 1973, à quelques semaines du congrès de fondation de la CES <sup>175</sup>. Les syndicats de l'UPTC (CMT) se sont fondus dans ce regroupement tout en conservant un bureau d'étude propre sous la forme d'une fondation assurant le maintien d'une coordination des syndicats

---

<sup>173</sup> Anthony Carew parle de « désillusion des Européens » à l'égard d'une CISL qui avait échoué en tant qu'organisation mondiale. L'OSI n'ayant pris en charge que les intérêts des pays développés, les Européens auraient souhaité, en prenant leur autonomie, retrouver un « équilibre dynamique » entre centrales des pays développés et centrales du tiers-monde. L'explication n'est pas très convaincante. On retiendra plutôt le désir d'être maître chez soi en Europe, à l'abri des décisions de la CISL, et en particulier pour dérouler la campagne de contacts à l'Est en cours dans plusieurs syndicats de la CESL ; CAREW Anthony dans : CAREW et alii, op. cit., p 333.

<sup>174</sup> Nous avons déjà évoqué cet épisode et renvoyé aux références utiles en la matière. Patrick Pasture indique que l'élargissement de la CEE à des pays où n'existait aucun syndicat chrétien a fait craindre aux dirigeants de l'OE-CMT une marginalisation plus importante et les a convaincus de la nécessité de se regrouper au sein d'un organisme unique PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury, p 99. Deux autres facteurs poussaient à l'intégration dans la CES : les divergences extrêmes entre les organisations membres de l'OE-CMT (CFDT et ACLI d'un côté, syndicats allemands de l'autre, avec Belges et Néerlandais au milieu) laissaient craindre pour l'avenir de l'organisation ; enfin la nécessité d'augmenter les cotisations pour faire face aux exigences d'une Europe plus active semblait un obstacle difficile à franchir [Ibid. p 101]. Tous les adhérents de l'OE-CMT ne sont pas entrés à la CES : les ACLI parce qu'ils n'étaient pas un syndicat, le syndicat chrétien maltais et, surtout, la CGB allemande qui a profité de l'occasion pour quitter la CMT qu'elle jugeait animée par des gauchistes après le congrès d'Evian. Cette décision, jugée dans l'ensemble bienvenue, a levé les fortes réticences du DGB face à l'adhésion des syndicats chrétiens.

<sup>175</sup> La proximité de l'intitulé de l'OUSA (Organisation de l'Unité syndicale africaine) avec celui de l'OUA indique le rôle important joué par l'organe inter-étatique dans l'organisation de ce regroupement. MARTENS Georges : « Coopération syndicale en Afrique, mythe ou réalité ? » dans DEVIN Guillaume (dir) (1990) : *Syndicalisme dimensions internationales* ; La Garenne Colombes, Erasme, pp 185-211 ; ANANABA Wogu (1979) : *The Trade Union Movement in Africa : Promises and Performances*, New York, St Martin's Press.

« croyants »<sup>176</sup>. Une fusion du même type survenant en Europe paraît à la CFDT augurer de processus équivalents dans les autres continents et préparer ainsi la réunion des deux organisations mondiales.

L'intégration de la CFDT dans la CES se déroule sans difficultés. Les pas déjà réalisés par ses fédérations industrielles en direction des SPI facilitent leur insertion rapide dans les fédérations professionnelles européennes que la CES entreprend d'organiser dès 1974<sup>177</sup>. Le congrès de Londres (1976) décide de concentrer les revendications autour des 35 heures et de s'engager dans des actions militantes à résonance européenne pour peser sur les politiques mises en œuvre face à la crise économique déjà perceptible au niveau communautaire. Cette « tentation » de l'action poursuit deux objectifs : d'une part obtenir la reconnaissance d'un statut de partenaire social à part entière vis-à-vis des institutions communautaires et des gouvernements des Etats membres ; d'autre part, construire l'identification et la légitimation du nouveau sigle auprès des organisations affiliées, et surtout de leurs membres, autour d'une revendication unifiante et populaire, au moins dans une majeure partie des pays de la Communauté<sup>178</sup>. L'organisation d'Edmond Maire est pleinement satisfaite d'une telle évolution : une priorité revendicative, une démarche d'action qui semble rompre avec la mollesse qu'elle lui reprochait peu de temps auparavant, l'accent mis sur l'action professionnelle et l'organisation de ses structures, tout cela concourt à favoriser l'attention accordée à la dimension européenne.

Par ailleurs, en quelques années, la CFDT a pu nouer des contacts avec de grandes organisations européennes<sup>179</sup> : très peu avec les centrales LO de Scandinavie et même les TUC ; beaucoup en revanche avec le DGB dont les portes ont mis du temps à s'ouvrir. Des relations régulières se mettent en place avec l'organisation allemande, d'abord par des échanges entre organisations de jeunesse, puis directement entre les secrétariats. Elles se renforcent encore après l'arrivée de Peter Seideneck au

---

<sup>176</sup> Se présentant comme un organisme de formation et de recherche, la FOPADESC (Fondation panafricaine de développement économique, social et culturel) se veut d'orientation socialiste. Elle regroupe d'ailleurs plus d'organisations que n'en comptait antérieurement l'UPTC. La CFDT proposera à de nombreuses reprises à la CMT de se transformer en une telle structure au sein de la CISL.

<sup>177</sup> Force ouvrière est la seule organisation à s'opposer à l'adhésion de la CFDT à la CES. Les fédérations FO vont entreprendre une guérilla de même ampleur que dans les SPI pour s'opposer à l'entrée des fédérations CFDT. La CES transmettra des consignes précises pour qu'aucun retard ne soit apporté à l'adhésion des organisations de la CFDT.

<sup>178</sup> PERNOT Jean-Marie : « Polyphonie de l'Europe sociale. Temps de travail et syndicalisme européen » dans *Chronique internationale de l'IRES*, numéro spécial « La réduction du temps de travail en Europe », n° 54, septembre 1998.

<sup>179</sup> Nous traiterons plus loin du cas particulier de l'Italie.



Département international du DGB : celui-ci, familier de la CFDT, avait facilité les rapprochements lorsqu'il était à la tête de l'organisation des jeunes de la confédération allemande ; il les poursuivra en changeant d'affectation<sup>180</sup>. En 1976, trente-cinq séminaires communs se déroulent entre les organisations de jeunesse des deux centrales<sup>181</sup>. La vie de la CES apporte une dimension nouvelle avec les discussions multilatérales qui se déroulent au sein de ses instances ; des alliances y prennent formes, les proximités se révèlent et des connivences s'installent. La CFDT déploie entre 1974 et la fin de la décennie un volume de contacts internationaux très important. Elle ne délaisse nullement ses engagements dans les autres parties du monde, mais la dynamique européenne déplace de fait le centre de gravité de son univers politique.

Au sein de la CES, les organisations qui comptent sont à la CISL. Progressivement, les fédérations industrielles de la CFDT sont membres des SPI et même si la désillusion l'emporte parfois, elles sont là où est le nombre<sup>182</sup>. La CMT apparaît de plus en plus anachronique à la plupart des dirigeants de la confédération et des plus grandes fédérations. Edmond Maire, le secrétaire général de la CFDT, va brusquer les événements et accélérer le retrait de la CMT.

Entre 1968 et 1973, la CMT a poursuivi son évolution vers des positions « avancées » : au congrès d'Evian (25-28 septembre 1973), Emilio Maspero présente un rapport sur la stratégie de l'Internationale très à gauche et d'ambition très unitaire. L'arrivée de Jan Kulakovski comme secrétaire général de la CMT confirme l'orientation de la centrale vers les positions socialistes de la CFDT. Celle-ci toutefois reste méfiante : le discours unitaire masque en fait un refus de la CMT de voir son existence mise en cause par une unification précipitée avec la CISL. Le discours radical ne correspond guère, par ailleurs, aux sages programmes des syndicats chrétiens belges et néerlandais, pour ne pas parler des Suisses, des Autrichiens et des Allemands, ces derniers quittant l'OSI effrayés par son programme<sup>183</sup>. Le conseil exécutif de La Haye, en octobre 1975, ne

---

<sup>180</sup> Lors d'une rencontre entre la CFDT et le DGB, la question de la CGT a été débattue. Jusqu'en 1974, la CFDT plaide ardemment pour l'entrée de la CGT dans la CES. Plus modérée par la suite, elle cessera au cours des années quatre-vingt de plaider une cause devenue, selon elle, largement sans objet.

<sup>181</sup> « La CFDT, le DGB et les jeunes » *Syndicalisme-Hebdo*, 2 juin 1977. Cité par GROUX Guy : « La CFDT et la question internationale » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.

<sup>182</sup> En 1976, le constat de l'entrée dans les SPI reste modeste. Trois fédérations sont intégrées : Métallurgie, Chimie, Alimentation ; une est en cours, le Bâtiment. Malgré les rappels à l'ordre confédéral, l'entrée des autres fédérations sera fort lente. En 1981, une partie des Transports et l'Agriculture sont encore en cours d'affiliation ainsi que les Banques et les PTT.

<sup>183</sup> Lucien Fruru, président de la Fédération internationale du textile de la CMT qualifie alors la direction de l'OSI de « club gauchiste » : PASTURE Patrick, op. cit., p 111.

peut que constater l'état de crise de la CMT. L'organisation mondiale, déportée de son erre par une vigoureuse poussée anti-impérialiste, se trouve alors dotée d'un programme que ses affiliés européens, CFDT mise à part, sont bien peu disposés à mettre en œuvre<sup>184</sup>. L'épreuve de vérité sur les proclamations unitaires est fournie par la CISL qui, en 1975, propose un processus d'unification à la CMT. Celle-ci, acculée, refuse finalement lors de son conseil exécutif de Caracas (18-22 octobre 1976) au prétexte qu'elle n'est pas prête et qu'elle ne souhaite pas réduire la question du développement du syndicalisme mondial au seul horizon d'une fusion dans la CISL.

Avant même cette décision, la CFDT avait porté un jugement négatif sur le devenir de la CMT. Dès les assises d'Evian, le parti pris de la direction est arrêté : lors du congrès, elle doit composer avec une délégation très partagée mais Edmond Maire y fait un discours glacial et particulièrement sévère sur l'OSI<sup>185</sup>. « En 1975, signalera plus tard la confédération, notre conviction de son incapacité « culturelle » (dans ses forces profondes plus que dans son appareil) et organisationnelle d'être une réponse aux problèmes des travailleurs dans le monde, se précise de jour en jour »<sup>186</sup>. A partir d'avril 1976, une campagne de sensibilisation interne est entamée, qui doit préparer les esprits à un départ de la CMT. Le congrès confédéral (mai 1976) est l'occasion de préciser la démarche. La résolution générale réaffirme que « la restructuration [du syndicalisme mondial] ne saurait se limiter en une fusion au sommet de la CMT et de la CISL » et elle indique que la CFDT « maintiendra son adhésion à la CMT à condition que celle-ci s'inscrive positivement dans ce processus unitaire qui implique à terme sa propre disparition. S'il s'avérait à un moment donné que la CMT ne veuille pas remplir ces conditions, l'affiliation de la CFDT à la CMT pourra être remise en cause »<sup>187</sup>.

Comme en 1973 à Evian, la CFDT ne trouve personne pour soutenir sa position au congrès de Coq-sur-mer, près de La Haye, en octobre 1977. Elle ne cherche d'ailleurs nullement à la faire partager en menant bataille pour que la CMT adopte de manière inconditionnelle le principe de sa propre dissolution. Le compte rendu du congrès international est très négatif et, dès le bureau national du mois de novembre 1977,

---

<sup>184</sup> Jean Bruck, le secrétaire général de la CMT, déclare dans son rapport d'activité au conseil de La Haye que les syndicats européens ont souscrit au programme du congrès d'Evian par pure solidarité avec les syndicats du tiers-monde mais qu'ils ne peuvent se considérer réellement tenus par lui ; *ibid.*

<sup>185</sup> « Il a fait une intervention comme il sait le faire quand il est exaspéré » ; témoignage oral de René Salanne, archives orales de la CFDT.

<sup>186</sup> « La politique internationale de la CFDT et la désaffiliation de la CMT ; principales étapes du débat » Note d'information, *Nouvelles-CFDT*, n° 16/79, 27 avril 1979.

<sup>187</sup> *Syndicalisme-hebdo*, 15 avril 1976.

décision est prise de saisir le conseil national afin de décider la suspension de la participation de la CFDT aux travaux de la CMT<sup>188</sup>. En janvier 1978, le conseil national décide donc, par 73,6 % des mandats, « de suspendre toute participation de la CFDT aux activités et au financement de la CMT »<sup>189</sup>.

Cet empressement à quitter l'organisation internationale n'est pas dû au refus (attendu) du congrès de Coq-sur-mer d'engager le processus d'extinction de la CMT. Le pas de côté de l'OSI refusant la fusion avec la CISL ne peut non plus être considéré comme un facteur déterminant car la CFDT elle-même porte un jugement critique sur l'évolution de la centrale « libre » : « La CISL, prisonnière d'un appareil fortement bureaucratisé, fait la démonstration, y compris dans son dialogue avec la CMT, de son incapacité à comprendre l'évolution du monde »<sup>190</sup>. Depuis 1973, la CFDT reconnaît d'ailleurs elle-même ne plus défendre l'idée d'une fusion avec la CISL<sup>191</sup>. Quant à la capacité à rallier les syndicats des pays non alignés, l'incapacité « culturelle dans ses forces profondes » de la CMT n'est pas un argument très convaincant. Les positions officielles défendues à ce moment-là par la CMT ne diffèrent pas, en réalité, de celles de l'organisation française : la fusion « sèche » avec la CISL est récusée au double motif qu'elle délaisse la question des non affiliés et qu'elle ignore la nature de certaines organisations régionales de la CISL. La CLASC, qui s'est transformée en CLAT (Confédération latino-américaine des travailleurs) joue certes un rôle ambigu, en particulier par rapport aux grandes organisations du Brésil, d'Argentine ou du Chili. Sa rhétorique gauchisante, assise sur des financements de la démocratie chrétienne européenne, relève d'un double langage proche de la mystification. Mais son refus de rejoindre l'ORIT s'appuie néanmoins sur une réalité, celle du contrôle de l'AFL-CIO sur l'organisation régionale de la CISL, c'est-à-dire tout ce qui va à l'encontre de l'émancipation du tiers-monde.

Les quelques années au cours desquelles la CFDT précipite sa sortie de la CMT traduisent un certain flou de sa stratégie : même si elle se défend auprès de ses militants de toute velléité d'adhésion à la CISL, celle-ci est devenue une perspective pour de

---

<sup>188</sup> Voir le compte rendu dans *Syndicalisme-hebdo*, 27 octobre 1977. Un compte rendu détaillé est fait aux Fédérations, Régions et Unions départementales le 1<sup>er</sup> décembre.

<sup>189</sup> « La politique internationale .... », note citée. La résolution adoptée rappelle que seul le congrès suivant est habilité à prononcer la désaffiliation de la CMT. Le congrès de Brest, en 1979, votera le départ de la CMT.

<sup>190</sup> « La politique internationale .... » déjà citée.

<sup>191</sup> « A partir de cette époque [1974-1975], l'orientation CFDT ne pose plus la question en terme de fusion CISL / CMT », Ibid.

nombreux dirigeants, notamment ceux des fédérations les plus impliquées dans la vie de leur SPI : bien installés à la FIOM ou à l'ICEF de Charles Levinson, métallurgistes et chimistes verraient leur rôle renforcé par l'adhésion de la confédération à la CISL ; la représentation française est abandonnée à Force ouvrière. Cela semble à beaucoup constituer un cadeau immérité fait à l'organisation concurrente avec laquelle, d'ailleurs, les rapports sont au plus mal au milieu des années soixante-dix.

L'organisation toutefois n'est pas mûre pour une telle évolution : caractérisée par la double image négative de la social-démocratie et des Etats-Unis, la CISL a mauvaise presse auprès d'un grand nombre de militants et de responsables de la centrale <sup>192</sup>. La référence aux luttes du tiers-monde garde un pouvoir évocateur incompatible avec l'idée de rejoindre l'Internationale dont FO est la figure française. Pour Edmond Maire et nombre d'autres, la non-adhésion à une Internationale est acceptable de manière transitoire : après 1976, la CES et les nouveaux espoirs investis dans la construction européenne peuvent largement suppléer les inconvénients d'une non-adhésion à une Internationale, situation qui n'est pas alors synonyme d'isolement. participant à la vie de la CES, la CFDT n'a plus besoin du cordon desséché qui la relie encore à une organisation dont elle ne se sent plus solidaire depuis longtemps <sup>193</sup>. Mais en quittant la CMT, la CFDT rompt symboliquement avec une stratégie campée dans le monde. Elle prend acte de l'échec de la stratégie de dépassement par le haut de la division des organisations mondiales et aussi de l'essoufflement du mouvement des non-alignés qui cristallisait l'espoir de cette troisième voie poursuivie depuis bien longtemps.

Le retrait de la CMT est ratifié par le congrès de 1979, celui qui fait entrer la CFDT dans l'ère du recentrage. Cette simultanéité ne doit rien au hasard. L'émergence de la CES est une des dimensions importantes du déplacement stratégique de la CFDT aussi bien dans son espace national que dans ses ambitions internationales. La recherche de réalisme qui s'empare alors de la centrale montre une combinaison originale de déterminations nationales et internationales qui agit sur la recomposition de la fonction représentative dans ses multiples aspects. Les années quatre-vingt vont voir agir de nouvelles combinaisons.

---

<sup>192</sup> Le coup d'Etat au Chili ainsi que la guerre du Vietnam ont produit une image fortement négative des Etats-Unis auprès des militants de la CFDT au point que, contre le vœu de la direction, une « motion d'ordre » a été adoptée au début du congrès d'Annecy, en 1976, qui demandait le départ du congrès de l'attaché social de l'ambassade des Etats-Unis.

<sup>193</sup> Selon René Salanne, Edmond Maire n'a jamais participé à la moindre réunion statutaire de la CMT en dehors des deux congrès d'Evian et de Coq-sur-mer.

### 3. *EUROPE VERSUS SOCIALISME*

Le départ de la CMT est largement ratifié par le congrès de Brest (1979) : 80,6 % de mandats pour, 10,5 % contre et 8,9 % d'abstention. Peu nombreux, les opposants proviennent d'organisations faiblement impliquées dans les regroupements professionnels internationaux, à l'exception de la Fédération Hacuitex. Les réticences les plus argumentées proviennent de celle-ci, peu pressée de rejoindre le SPI de son secteur : il est essentiellement fait reproche à la confédération de noircir la CMT et de peindre la CES à hauts traits, une CES dont la dominante social-démocrate hérisse encore le poil de nombreux militants de la CFDT <sup>194</sup>. La direction l'emporte facilement parce qu'elle écarte toute idée d'adhésion à la CISL. Pour prévenir les tensions et éviter les interpellations gênantes, elle n'a pas invité les représentants de la CMT au congrès malgré leur demande. Jan Kulakovski, pourtant proche de la CFDT, rend publique, quelques jours avant la tenue des assises confédérales, une lettre adressée à Edmond Maire particulièrement sévère pour la direction de la centrale. Le secrétaire général de la CMT met le doigt sur une faiblesse de l'argumentation de la CFDT en lui reprochant de privilégier un engagement syndical exclusif en Europe : « La CFDT va être indépendante mais au profit de qui ? Cela va-t-il contribuer à la rénovation et à la restructuration du mouvement syndical international sur des bases anti-capitalistes et anti-impérialistes et engagées dans le non-alignement, que nous disons vouloir les uns et les autres ? (...) Etant donné les rapports de force existants, y compris dans le monde syndical, et la solidité des alignements aux blocs, la CFDT, en privilégiant deux instruments, régional et sectoriel, la CES et les secrétariats professionnels internationaux, ne risque-t-elle pas d'être entraînée, bon gré mal gré, dans une politique syndicale qu'elle dit refuser ? » <sup>195</sup>. Il fait également le lien avec la nouvelle stratégie de recentrage de la centrale où il croit discerner la volonté de rechercher des arrangements sociaux nationaux qui pourraient s'établir sur le dos des peuples extérieurs à l'Europe : « Ne risque-t-on pas de voir mettre en péril les objectifs nationaux de socialisme

---

<sup>194</sup> René Salanne, rapporteur devant le congrès, répond par l'humour à cet argument en relevant que la peur de la social-démocratie conduit certains à préférer le giron de la démocratie-chrétienne.

<sup>195</sup> Le Monde, 8 mai 1979.

autogestionnaire de la CFDT qui semblent peu compatibles avec certains efforts tendant à trouver des consensus pour sortir de la « crise » en accentuant la division internationale actuelle du travail aux dépens des peuples et des travailleurs du tiers-monde ? »<sup>196</sup>. La CFDT qui relève, pour se justifier, le décalage persistant dans la CMT entre un langage de gauche et la réalité de ses composantes, se voit ici retourner le compliment. Mais derrière cette amertume de Jan Kulakovski, il y a une interpellation sur le fondement de la politique internationale de la CFDT. Celle-ci entre en fait dans une phase de recomposition, à l'unisson des efforts de redéfinition de sa stratégie nationale.

En 1981, le bureau national propose une nouvelle orientation de la politique internationale qui marque une première rupture dans la façon d'envisager l'intervention syndicale « hors les murs ». La conception agonistique sur laquelle reposait, depuis sa création, la vision du monde de la CFDT cède alors le pas à une forte institutionnalisation. Après 1985, l'Europe et l'engagement dans la CES condensent l'essentiel de ses réponses. Au cours de cet entre-deux, de 1979 à 1984, le « syndicalisme des autres » est un point d'appui important dans la recherche des nouvelles formules confédérales.

### *3.1 LA CES, UN FLUX DE REPRESENTATIONS*

Le recentrage de la CFDT est une réaction au surinvestissement politique de la période antérieure mis en œuvre depuis 1968. Héritier de la crise économique, il s'inscrit aussi dans un moment politique qui est la certitude acquise que la gauche n'accèdera pas au pouvoir dans une période proche. Se détourner du champ partisan, rechercher au cœur de la crise un accommodement avec le patronat qui permette d'en limiter les effets, rompre avec le volontarisme, telles sont quelques idées forces qui vont servir de levier à la direction de la confédération pour « resyndicaliser » les approches de la centrale.

Une composante importante du recentrage est la volonté d'élargir l'espace contractuel au détriment de la loi afin d'établir un pouvoir propre des syndicats dans la société,

---

<sup>196</sup> Ibid.

indépendant de la sphère étatique. L'aspiration est sans doute moins nouvelle qu'il n'y paraît : la thématique autogestionnaire des années soixante-dix s'inspirait déjà d'une défiance à l'égard du pouvoir étatique. Cette caractéristique de la CFDT avait alors été imputée par ses dirigeants à l'héritage du syndicalisme révolutionnaire français. La source peut aussi bien être recherchée ailleurs : l'ancien principe de « subsidiarité », hérité du thomisme et de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, irriguait le plan de 1936 de la CFTC. Il dessinait déjà cette figure doctrinale qui revient en écho à chaque étape suivante de l'évolution et que l'on peut résumer ainsi : l'Etat est un organe nécessaire dont la fonction est d'assurer le respect des équilibres entre les autres forces de la société faisant en sorte qu'aucune partie présente n'abuse de sa force pour imposer un point de vue unilatéral aux autres. Pour le reste, chaque niveau social est appelé à résoudre, par la négociation, les problèmes qui ne pourraient pas être mieux réglés aux autres niveaux : « L'Etat entérinera la constitution des groupes et la conclusion des contrats, surveillera le jeu des activités qui en résultera. De « pléthorique », « tentaculaire » et « tyrannique », il deviendra le « gardien du bien commun » »<sup>197</sup>.

Le fondement de la révision stratégique ouverte par la CFDT au début des années quatre-vingt est de dégager un espace pour établir un système de relations professionnelles autonome, capable de produire par la négociation directe des normes sociales s'imposant dans l'espace public par la légitimité de ses acteurs. Dans la France des années quatre-vingt, et spécialement après l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République, l'idée d'un recul de l'initiative étatique relève d'un grand volontarisme. Elle est néanmoins jugée concevable par la CFDT pour deux raisons : d'un côté, l'ampleur de la crise économique permet d'illustrer les limites des capacités de l'Etat à dégager des alternatives. D'un autre côté, l'efficacité des systèmes de relations professionnelles à l'étranger montre une autre voie qu'il doit être possible

---

<sup>197</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René, op. cit., p 8. Rappelons que nous ne traitons ici, dans sa complexité, la question générale de l'évolution de la CFDT au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Nous cherchons seulement à montrer les ressources tirées au cours de ces divers moments par la direction de la confédération à partir d'une nouvelle émergence internationale. Cette recherche suppose néanmoins de formuler quelques hypothèses sur ce qu'elle recherchait elle-même pour refonder sa stratégie. Il semble conforme à l'honnêteté scientifique de préciser ici que l'auteur fut un (modeste) participant de ces débats internes à la CFDT au cours des années quatre-vingt. Ceci ne vaut nullement argument d'autorité mais pourrait suggérer au contraire une forte implication subjective. Tout en se gardant de l'illusion positiviste, il nous semble que l'exercice d'une raison réflexive et critique permet de limiter le biais méthodologique introduit par une « observation participante » passée. Nous avons cherché à intégrer ce risque à chaque étape de la construction et pas seulement dans ce chapitre. Ce « maintien en alerte » a une vertu : il permet de se distinguer de l'observateur qui pose hors de toute interrogation son « objectivité » en occultant ses partis pris conscients ou inconscients.

d'instiller dans la réalité française. Cette double conviction permet alors à la centrale d'opter pour un désengagement syndical du politique <sup>198</sup>.

La dynamique créée par la victoire de François Mitterrand est naturellement une composante importante de l'évolution de la CFDT au cours des années quatre-vingt <sup>199</sup>. Mais le contexte européen dans lequel elle se déploie, ainsi que l'inscription privilégiée de la CFDT dans la CES, éclairent au moins autant le processus de transformation des représentations cédétistes que les enjeux internes à la gauche française dont la centrale d'Edmond Maire va progressivement se détacher. L'influence du « syndicalisme des autres » est importante dans cette période de recomposition. Il ne joue pas seul et nous verrons que le changement de perception des rapports de force internationaux est une autre dimension concourant aux déplacements de la politique nationale et internationale de la CFDT.

### **3.1.1 LE POINT D'APPUI ITALIEN DU RECENTRAGE**

Depuis le début des années soixante-dix, les évolutions stratégiques et les débats du syndicalisme italien ont une influence profonde et durable sur les réflexions du groupe dirigeant de la CFDT <sup>200</sup>.

La longue résonance de l'automne chaud nourrit le rapprochement des trois confédérations italiennes : en 1972, elles se rassemblent dans une « fédération unitaire » qui doit préparer l'unification. Des divergences demeurent, qui l'empêcheront, mais les syndicats italiens maintiennent, au cours des années soixante-dix, un important tissu de relations unitaires appuyées sur une conflictualité très importante dans les usines. En 1973, à son congrès de Bari, la CGIL entame un grand débat sur la responsabilité des syndicats dans le développement économique et politique du pays. Elle s'engage dans

---

<sup>198</sup> Celui-ci d'ailleurs s'inscrit non pas en dehors du politique mais au cœur d'une stratégie politique, celle de la deuxième gauche promue alors par la CFDT et représentée dans le Parti socialiste par Michel Rocard et Jacques Delors.

<sup>199</sup> Même si, lors de l'élaboration du recentrage, la possibilité d'une victoire de la gauche est au contraire absente des hypothèses. Pierre-Eric Tixier, qui a accédé aux notes restées internes de cette période, le confirme ; TIXIER Pierre-Eric (1992) op. cit., p 299.

<sup>200</sup> Voir en annexe l'entretien avec Bruno Trentin. Il faudrait ajouter les relations très importantes organisées au niveau des fédérations de la métallurgie. Avant sa montée à la confédération, Bruno Trentin était secrétaire général de la FIOM-CGIL et les relations ont été significatives avec la FGM-CFDT dès les années soixante.



une logique « d'échange politique »<sup>201</sup> à partir de deux exigences majeures adressées au gouvernement : un effort particulier pour le développement du sud (Mezzogiorno) et la promotion des besoins collectifs. En retour le syndicat s'engage à ne pas contrarier la nouvelle expérience de centre gauche du gouvernement Rumor. Dans le même temps, les trois confédérations décident de considérer les conseils d'usine comme base d'organisation<sup>202</sup>. A la moitié de 1974 apparaissent les signes d'une vague de chômage de masse qui conduit les confédérations vers de nouvelles propositions : l'impuissance de l'Etat est patente, elle se nourrit de l'instabilité gouvernementale et d'une large corruption. Le « compromis historique » recherché par le Parti communiste s'accompagne d'une recherche de négociation par le mouvement syndical d'un pacte global avec le gouvernement et le patronat. Après 1975, les trois centrales acceptent d'œuvrer à la stabilisation de la dynamique salariale en échange de réformes de structure (fiscalité, amélioration des services publics ...). Elles se dirigeront bientôt vers la « négociation de l'austérité » en 1976 afin de modifier le régime d'accumulation dans l'industrie et de s'opposer à la dualisation particulièrement marquée du marché du travail de la Péninsule<sup>203</sup>.

Cette orientation n'est pas toujours partagée par la base et les centrales syndicales (notamment la CGIL) doivent en permanence se maintenir sur la crête d'une mobilisation ouvrière active afin de l'orienter vers les voies de l'efficacité contractuelle. Cette stratégie trouve sa traduction la plus achevée dans la politique dite de « l'Eur » adoptée lors d'une conférence des trois confédérations tenue, en février 1978, dans ce faubourg de Rome. La ligne définie lors de cette conférence a une grande importance : elle amplifie les contreparties que les syndicats acceptent d'apporter au donnant, donnant notamment en matière salariale ; jugeant que le patronat italien n'est pas du tout porté à l'austérité, les syndicalistes revendiquent cette politique au nom de l'intérêt général dont ils se veulent les porte-parole les plus qualifiés. Ils exigent en retour

---

<sup>201</sup> Le concept d'échange politique a été établi par Alessandro Pizzorno en grande partie à partir de l'examen de la situation italienne : PIZZORNO Alessandro (1978) : « Political Exchange and Collective Identities in Industrial Conflict », dans CROUCH Colin, PIZZORNO Alessandro: *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, New-York, Holmes and Meitr.

<sup>202</sup> Cette décision est prise sous la pression de la base mais avec l'assentiment de la CGIL qui pense ainsi imprimer une marque plus forte dans le processus unitaire du fait de sa meilleure implantation dans les usines.

<sup>203</sup> TURONE Sergio (1992) : *Storia del sindacato in Italia*, Rome, Bari, Edizioni Laterza & Figli Spa.

« l'association, sous des formes articulées, au pouvoir de décision »<sup>204</sup>. La politique de l'austérité négociée est abandonnée deux années plus tard mais le renforcement du pouvoir syndical reste plus que jamais à l'ordre du jour dans un contexte politique paralysé. En 1983, les trois confédérations signent un accord avec le patronat et le gouvernement qui limite l'automatisme de l'échelle mobile et gèle les salaires pour une durée de dix-huit mois. Les pressions de la base et les divisions de la CGIL ne permettent pas la poursuite de la désindexation négociée : l'unité d'action confédérale est rompue l'année suivante sur la question de l'échelle mobile<sup>205</sup>. Les trois centrales s'attachent cependant à maintenir le réflexe unitaire car l'unité est une condition nécessaire pour accroître la responsabilité syndicale dans la vie du pays.

La CFDT suit avec une grande attention les réflexions et les évolutions du syndicalisme italien. Dès le début des années soixante-dix, nous l'avons évoqué, des relations se nouent avec la CGIL. Elles se renforcent à partir de 1973 et des pratiques régulières d'échange s'instituent entre la direction de la CFDT et les principaux dirigeants de la centrale italienne. Tous les témoins que nous avons interrogés nous ont confirmé l'importance de cette jonction : Bruno Trentin est un familier du square Montholon et de la rue Cadet<sup>206</sup> et aussi un grand amateur de Paris et de discussions politiques. Rapprochés au départ par Paul Vignaux puis par Gilles Martinet, les syndicalistes français et italiens sont en communion de pensée autour des Temps modernes qui publient fréquemment des études de Bruno Trentin, ou du « Nouvel observateur » qui compte parmi ses journalistes de fins connaisseurs de la situation italienne comme Alain Bosquet, André Gorz ou Marcelle Padovani. Au cours des années quatre-vingt, les rapports s'intensifient également avec la CISL(it) lorsque Piero Carniti en devient le secrétaire général. Les thématiques des syndicats italiens se retrouvent facilement dans le nouveau répertoire politique de la CFDT. Doit-on parler d'influence ou de rencontre ? Assurément les deux : au milieu des années soixante-dix, il y a écho entre la construction syndicalo-politique autogestionnaire de la CFDT et la conception du syndicalisme comme sujet politique autonome de la CGIL. Echo encore dans la

---

<sup>204</sup> « Au-delà des arguments que l'on peut certainement énumérer pour ou contre, la politique de l'austérité revendiquée par le syndicat en Italie est devenue non pas un terrain d'accord mais un nouveau terrain de lutte et de confrontation avec le patronat et le gouvernement. » TRENTIN Bruno : « Le syndicalisme italien dans la crise : vers une stratégie alternative » *CFDT- Aujourd'hui*, n° 26, juillet-août 1977.

<sup>205</sup> PEPE Adolfo (1991) : « La crisi dei sindacati 1972-1985 » dans *Storia della società italiana*, volume XXV, Milan, Teti ; TURONE Sergio (1992) : *Storia del sindacato in Italia*, Roma, Bari, Edizioni Laterza & Figli Spa.

<sup>206</sup> Sièges successifs de la CFDT au cours des années soixante-dix et quatre-vingt.

perception du syndicalisme international où toutes deux émettent un jugement convergent sur l'impuissance des OSI. Accord également sur l'attention portée aux non alignés, au tiers-monde en général, au bassin méditerranéen en particulier.

Il ne fait aucun doute que cette proximité spontanée est la base des rapprochements plus construits de la période suivante : les débats multilatéraux au sein de la CES sont l'occasion de développer des approches communes. Lors des débats entre 1976 et 1983 sur la durée du travail, la CFDT et les syndicats italiens se retrouvent fréquemment pour défendre ensemble l'idée de réduction négociée du temps de travail dans une perspective de créations d'emplois et de compensation salariale négociée. Ensemble encore, ils poussent au développement des structures professionnelles de la CES, à leur intégration dans les instances décisionnelles de l'organisation ; il existe, au moins jusqu'aux années quatre-vingt-dix, un « axe » CFDT- syndicats italiens. Les syndicats espagnols, ralliés au cours des années quatre-vingt-dix à une stratégie « à l'italienne », renforceront bientôt ce groupe qui oriente alors fortement la stratégie de la CES.

Rencontre, mais aussi influence car nombre de positions de la CFDT au cours des années quatre-vingt résonnent en écho des élaborations théoriques de la CGIL : la recherche d'une austérité négociée en 1983-1984, qui traduit la volonté de construire un pacte « salaires contre emplois »<sup>207</sup> ; le thème des « nouvelles solidarités », énoncé en 1982, qui appelle les salariés à construire, entre eux, les arbitrages prioritaires en période de forte hausse du chômage et de dualisation du marché du travail ; le désengagement de la relation aux partis politiques et la volonté constante de rechercher, au moyen de la négociation, la libération d'un espace propre de pouvoir syndical dans la société ; enfin, l'absolue priorité d'une adhésion sans condition à la construction européenne qui devient le leitmotiv après 1984-1985, les années du « deuxième recentrage »<sup>208</sup>. Toutes ces approches portent la trace d'une relation prolongée à la démarche des syndicats italiens. Un trait les sépare, il n'est pas mineur : la capacité unitaire.

---

<sup>207</sup> A la suite du premier plan de rigueur de 1983, le gouvernement français applique au secteur public une méthode proposée par Jacques Delors pour les négociations salariales : tablant sur un objectif de réduction de l'inflation, il propose de caler le calendrier des augmentations salariales sur cet objectif quitte à ajuster à l'issue de la période par une clause de révision *ex post*. La CFDT accepte cette logique qui reprend de très près le pacte conclu le 22 janvier 1983 entre les trois centrales italiennes, le gouvernement, la Confindustria et l'Intersind (patronat du secteur public) à la suite de la dénonciation unilatérale de l'échelle mobile des salaires par la Confindustria.

<sup>208</sup> TIXIER Pierre-Eric, op. cit., pp 306-309.

### 3.1.2 D'ALLEMAGNE ET D'AILLEURS...

D'autres influences se font également sentir. Nous avons évoqué les relations avec le DGB qui se renforcent au cours des années quatre-vingt. Les relations professionnelles allemandes font l'objet d'un examen attentif, à cent lieues des caractérisations hâtives de la décennie précédente. L'autonomie contractuelle et la puissance des fédérations de branche du DGB exercent une attraction d'autant plus forte sur la CFDT qu'elles semblent solidaires l'une de l'autre et qu'elles opèrent à l'abri de toute intervention étatique. La négociation collective est au centre des relations sociales allemandes : par rapport à la loi française du 11 février 1950, la loi allemande sur les conventions collectives de 1949 a défini un tout autre cadre de relations entre syndicats, patronat et Etat. A travers le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti), la procédure d'extension et la mise en place des grilles de classification dite « Parodi », l'Etat est doté, en France, d'un important pouvoir d'intervention et de régulation à l'opposé du dispositif allemand qui repose au contraire sur l'engagement exclusif des deux parties syndicale et patronale. La contrepartie de cette « liberté » est l'obligation de résultats de la négociation et l'obligation de paix sociale pendant la période de validité des accords<sup>209</sup>.

La co-détermination permet, dans les entreprises et les établissements, une représentation élue des travailleurs avec obligation pour l'employeur de référer aux *Betriebsräte* (conseils d'entreprises) dans d'importants domaines de la vie de l'entreprise. L'ensemble du système (autonomie de la négociation de branche, procédures de co-détermination dans l'entreprise) est mis au service d'une fin qui est l'évitement du conflit et la stabilité des relations industrielles. Il repose néanmoins sur le rapport des forces et suppose, pour refléter de véritables compromis, que le conflit soit toujours potentiel. Il peut même s'exprimer ouvertement sur des points jugés stratégiques par les parties, comme c'est le cas, dans les années quatre-vingt, de la durée du travail. La capacité conflictuelle des syndicats vient alors conforter le processus de négociation et consolider un système conçu pour éviter son expression permanente. Cette extrême codification des relations sociales n'échappe pas aux tensions et aux contradictions mais elle assure une certaine stabilité et définit clairement aux yeux des travailleurs la responsabilité – centrale – des syndicats.

En France, deux tournants s'opèrent après 1983-1984, qui vont profondément transformer les conditions de la négociation collective : d'une part, un retrait de la fonction régulatrice de l'Etat, d'autre part, une offensive patronale vers l'échange donnant, donnant adossé au thème de la flexibilité. Avec le développement de la négociation d'entreprise dans un contexte d'affaiblissement syndical, les relations professionnelles françaises connaissent une transformation importante que la CFDT perçoit d'autant mieux qu'elle l'encourage<sup>210</sup>.

La centrale d'Edmond Maire a exercé une influence reconnue sur le contenu des lois Auroux adoptées par le Parlement à la fin de l'année 1982. L'obligation annuelle de négocier dans l'entreprise, le droit d'expression des travailleurs, les droits accrus des Comités d'hygiène et de sécurité (étendus pour l'occasion aux conditions de travail) renforcent le pouvoir contractuel des syndicats dans l'entreprise<sup>211</sup>. La mise en œuvre des lois Auroux à partir de 1983 vise, pour la CFDT, à renforcer le tissu contractuel, à créer un maillage de négociations dans les branches et les entreprises afin de dégager les compromis sociaux décentralisés sur le thème des nouvelles solidarités. Le recul de la régulation étatique devient alors l'axe central des recherches stratégiques de la centrale d'Edmond Maire. Elle y voit l'occasion de substituer à l'Etat un « pouvoir syndical » construit par la négociation collective. L'exemple allemand est d'autant plus présent que de grandes fédérations du DGB relancent en 1983 la bataille des 35 heures vivement soutenue par la CFDT. C'est bien à travers la négociation de branche que la Fédération

---

<sup>209</sup> HEGE Adelheid, DUFOUR Christian : « Allemagne » dans IRES (1992) : *Syndicalismes - Dynamique des relations professionnelles*, Paris, Dunod, pp 206-209.

<sup>210</sup> Michel Lallement parle pour cette période de « désarticulation du système des relations professionnelles ». LALLEMENT Michel : « Les métamorphoses des systèmes éducatifs et productifs » dans GALLAND Olivier, LEMEL Yannick (1998) : *La nouvelle société française. Trente ans de mutation*, Paris, Colin, p 139. Voir GROUX Guy, MOURIAUX René (1993) : « Syndicalisme sans syndiqués : dimensions et dilemmes » dans *L'engagement politique, déclin ou mutation*, CEVIPOF-FNSP, actes du colloque des 4,5,6 mars 1993, tome 1 ; et aussi MORVILLE Pierre (1985) : *Les nouvelles politiques sociales du patronat*, Paris, La Découverte.

<sup>211</sup> Cette attention à l'entreprise est ancienne, comme le montre la bataille pour la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise (SSE) en 1968. Le rapport de René Mathevet présenté au conseil économique et social en 1966 sur la reconnaissance de la SSE met l'accent sur le développement de la négociation à ce niveau. François Bloch-Lainé l'avait évoqué (ainsi que le Centre des jeunes patrons) au début des années soixante ; BERNOUX Philippe (1974) : *Les nouveaux patrons, CJP-CJD*, Paris, Editions ouvrières. Cette préoccupation de la CFTC-CFDT est occultée pendant la période de radicalisation qui met au contraire l'accent sur les droits syndicaux dans l'entreprise dans une perspective de « développement des luttes ».

IG Metall entend progresser dans cette voie, ce qui conforte l'organisation française dans sa condamnation du recours à la loi pour réduire, en France, la durée du travail <sup>212</sup>. Au milieu du second dispositif de rigueur mis en place par le gouvernement de la gauche en mars 1983, Jacques Delors parvient à glisser parmi différentes mesures de développement de l'épargne, une référence à des « fonds salariaux » qui pourraient être constitués afin de drainer l'épargne des salariés vers la création ou le maintien d'emplois dans des entreprises en difficulté. La mise en œuvre de ce concept encore obscur doit être examinée au sein de la commission nationale de la négociation collective. Elle est donc instruite par les services de Pierre Bérégovoy, ministre des Affaires sociales, lequel n'était pas très convaincu par le projet. Comme aucun autre syndicat ne la reprend à son compte, l'idée est promptement enterrée mais la CFDT s'en fait un ardent défenseur en cherchant à donner à cette innovation un contenu opérationnel dans le contexte français. Les syndicats italiens avaient promu la constitution de tels fonds quelques mois auparavant et, comme les cédétistes, ils en avaient puisé la source chez les Suédois aux prises à la même époque avec une bataille sociale et parlementaire sur ce thème. Les fonds salariaux ont été débattus en Suède au sein de la centrale syndicale LO à l'initiative de l'économiste Rudolph Meidner en 1976 et proposés au parti social-démocrate qui amena le projet jusqu'au Parlement en 1983. Le projet de LO était de capter une part des profits jugés excédentaires dans certaines entreprises ou branches afin d'en orienter l'utilisation vers des fins socialement définies. Les fonds étaient dits « salariaux » car ils étaient présentés comme une part de salaire non perçue dont la gestion serait assurée par les syndicats sous la forme d'une propriété collective d'actions des entreprises. Au faîte de sa puissance, le syndicat suédois voulait pousser là un avantage décisif : capable d'imposer au patronat un système de solidarité salariale centralisé, il cherchait à travers ce projet éminemment politique à empiéter un peu plus sur le pouvoir patronal par un partage de la propriété des moyens de production. La riposte a été à la hauteur de l'enjeu : le projet a donné lieu à un grand combat politique dans le pays, conduit par la SAF, l'organisation patronale. Il a mis à

---

<sup>212</sup> La CFDT est hostile pour deux raisons à l'ordonnance du 13 janvier 1982 réduisant à 39 heures la durée légale du travail. : d'une part la décision réglementaire bloque le processus de négociation engagé dans quelque trois cents branches sur la réduction du temps de travail. Mais surtout, elle instaure le principe de la compensation intégrale des salaires là où la CFDT envisageait de faire de cette compensation l'axe central de la négociation ; voir « Les 35 heures à l'ordre du jour outre-Rhin » *Syndicalisme- hebdo*, 22 septembre 1983.

mal la solidarité traditionnelle entre le syndicat et le parti social-démocrate, plus sensible à la pression politique <sup>213</sup>.

Même si la CFDT, tout comme les syndicats italiens, avait alors peu de relations avec les syndicats scandinaves, l'idée apparaissait suffisamment attrayante pour suggérer des traductions innovantes dans un contexte à vrai dire bien différent et beaucoup moins favorable <sup>214</sup> !

Les lieux d'engagement de la CFDT en Europe, qualifiée alors de « priorité des priorités », l'ont plongée dans un bain de références en grande partie nouvelles pour elle. Ces ressources, circulant dans la sphère internationale, ont contribué à l'enrichissement de son répertoire symbolique et au renouvellement de ses approches. Mais il ne suffit pas de capter des idées : il faut encore qu'elles soient réappropriées de manière adaptée à la réalité nationale ; il faut disposer également, au sein de celle-ci, des moyens de donner chair à ces nouvelles références. Le type de mise en œuvre de cette reproduction/adaptation qualifie le nouveau mode d'émergence internationale de la CFDT. Le premier recentrage est une période confuse : elle est d'abord décomposition de la *Weltanschauung* antérieure ; son émergence internationale est dominée par la « conduite hétéronome ». Mais avant de s'interroger sur le caractère de cette nouvelle « présence » à soi de « l'autre que le national », il faut d'abord comprendre pourquoi l'ancienne modalité est devenue caduque à la fin des années soixante-dix. Nous avons déjà évoqué les déterminants internes de la prise de conscience de cette nécessité. Mais il existe d'autres dimensions qui font partiellement système avec celle-ci et qui renvoient à une perception nouvelle de l'état des forces dans le monde. Les déterminations du dedans et celles du dehors se conjuguent pour rendre compte de la réorientation stratégique de la CFDT au cours des années quatre-vingt.

---

<sup>213</sup> Au bout de huit ans de bataille, le projet parvenu au Parlement a été totalement anémié, transformant les fonds collectifs en un système rattaché à la Caisse d'assurance et de retraite alimenté par un impôt spécial sur les profits au-delà d'un certain seuil et d'une contribution salariale. GOETSCHY Janine : « La Suède à la recherche de la négociation perdue » dans BIBES Geneviève, MOURIAUX René (dir) (1990): *Les syndicats européens à l'épreuve*; Paris, Presses de la FNSP, pp 252-253.

<sup>214</sup> Ces dispositifs n'ont jamais vu le jour à ce moment-là. La CFDT fait à nouveau référence aux fonds salariaux dans le débat ouvert en France au cours de l'année 2000 sur l'épargne salariale.

## **3.2 UNE NOUVELLE VISION DU MONDE**

La « resyndicalisation » de la CFDT doit avant tout, nous l'avons dit, à une perception nouvelle des conditions de l'action syndicale nationale. Sa mise en œuvre puise dans les ressources offertes à ce moment-là par les syndicalismes européens qu'elle côtoie depuis 1974 au sein de la Confédération européenne des syndicats. Mais elle s'appuie également sur un changement de perception du monde qui est à la fois changement de contexte et changement du paradigme par lequel les dirigeants de la CFDT l'appréhendent.

Au cours des années soixante-dix, l'anti-capitalisme joue un rôle déterminant dans l'auto-identification de la CFDT. Il allie aussi bien la figure radicale du socialisme autogestionnaire que la promotion des luttes du tiers-monde, appelées à déplacer le lieu de la confrontation internationale. La coexistence pacifique a stabilisé le front est-ouest, c'est autour de l'opposition nord-sud que la CFDT voit s'ordonner les nouvelles tensions du monde et qu'elle cherche à orienter les nouveaux rapports de force. La « lutte pour un autre mode de développement » constitue le point de passage entre les luttes nationales à fort caractère écologique, anti-industrialiste (sensible même au thème de la « croissance zéro ») et la modification des rapports entre le centre et la périphérie. La conférence de Belgrade est le point ultime de la promotion de cette stratégie. Elle est congédiée au moment de son accomplissement : Belgrade, il est vrai, a mis sept ans pour venir au jour et la dynamique qui lui avait donné naissance est révolue lorsque la conférence se déroule. Pour la CFDT, le début des années quatre-vingt est avant tout marqué par la relance de la compétition entre les puissances de la guerre froide.

### **3.2.1 SOLIDARITE AVEC SOLIDARNOSC, UN MOMENT D'IDENTIFICATION**

Les nouvelles formulations de la CFDT, au début des années quatre-vingt, traduisent d'abord une appréhension très sombre de son environnement international : la crise économique frappe non seulement les pays développés mais aussi ceux qui ne le sont pas ; nombre de régions du tiers-monde affichent de pair misère et corruption tandis que la plupart des régimes politiques d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se détournent



des voies démocratiques. L'espérance messianique placée dans ces régions du monde au cours des années soixante-dix a alors fait long feu même si la CFDT ne renonce nullement au dense réseau de relations, notamment avec les syndicats d'Afrique, construit et légué par Gérard Espéret<sup>215</sup>.

Dans le champ syndical, les OSI lui paraissent toujours aussi désespérantes et la CES n'échappe pas à la critique : elle est jugée molle, peu organisée et encore informe dans sa stratégie ; les SPI ne sont guère plus actifs après l'échec des initiatives conduites dans les entreprises multinationales au cours des années soixante-dix. Désarmé, le mouvement syndical assiste impuissant à la remontée des tensions : l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et son enlisement dans la guerre, les menaces qui pèsent sur la Pologne après la légalisation de Solidarnosc, le renouveau impérial des Etats-Unis, la décision de l'OTAN de déployer en Europe occidentale des fusées Pershing pour faire pièce au renouvellement des SS20 soviétiques, sans compter les innombrables conflits dont le tiers-monde est le théâtre, tout cela dessine un environnement dans lequel la paix lui paraît plus que jamais menacée.

La CFDT accorde une attention particulière à la Pologne et au soutien à l'organisation de Lech Walesa. La cause de Solidarnosc cristallise plusieurs dimensions de son identité. Elle est, tout au long de notre période d'étude, la seule véritable action internationale qui mobilise l'ensemble de l'organisation d'Edmond Maire. L'attention aux libertés démocratiques en est le centre mais d'autres facteurs concourent à l'ampleur de l'engagement : la Pologne est européenne, Solidarnosc et ses dirigeants, fortement empreints de catholicisme, sont en butte à la « déviation totalitaire du mouvement ouvrier », à ce parti ouvrier unifié polonais (POUP) si souvent mis en cause par les ouvriers et par les intellectuels<sup>216</sup>. Après le 13 décembre 1981, la dénonciation du coup d'Etat du Général Jaruzelski acquiert une force d'autant plus grande que la

---

<sup>215</sup> Après son départ de la CMT, la CFDT, dont le budget international récupère d'ailleurs la cotisation antérieurement versée à l'OSI, ne délaisse pas ses relations bilatérales antérieures : elle anime en particulier des séminaires économiques en relation avec l'OUSA et accueille chaque année à son centre de formation de Bierville de nombreux syndicalistes des pays d'Afrique francophone. En 1981 et 1982, Jacques Chérèque, responsable des questions internationales jusqu'à sa nomination comme préfet de Lorraine en 1984, se rend en tournée en Afrique visitant à chaque fois cinq ou six pays (Voir Le Monde, 1<sup>er</sup> mars 1983).

CGT ne s'y associe pas, refuse de condamner la proclamation de l'état de guerre et la suspension des libertés syndicales en Pologne. La CFDT est à la pointe du rassemblement des syndicats « non communistes » et entrevoit, à cette occasion, l'amorce du regroupement réformiste souhaité dans le rapport Moreau, initiateur du recentrage en 1978. L'engagement international semble là conforter les efforts de la stratégie nationale même si l'alliance circonstancielle ne produit pas de suite durable. La rupture avec la CGT mise en œuvre en 1979 trouve une solide justification et un terrain d'enracinement dans la bataille pour la liberté des syndicalistes polonais.

Mais la « solidarité avec Solidarnosc » s'inscrit également dans la nouvelle recherche d'identité de la centrale d'Edmond Maire : le syndicat polonais est bien plus qu'un syndicat et son enseignement vaut plus que pour la Pologne. Contre le syndicalisme officiel, Solidarnosc est une organisation sociale et politique qui draine toutes les forces polonaises hostiles au régime. La CFDT y voit un « creuset de la société civile » opposée au POUP, c'est-à-dire à l'Etat et au communisme, ses deux adversaires de toujours. Solidarnosc incarne son propre projet, devenir une organisation de masse englobant dans son aire (ou au moins dans son halo) l'essentiel des forces organisées de la société civile. Cette mission de cristallisation de la société civile nourrit l'identification à la deuxième gauche qui disparaîtra de ses références après 1984 : elle renoue avec la définition historique de la CFDT comme « mouvement » plus que comme « syndicat » mais sur un autre registre ; elle s'inscrit alors en référence aux définitions du « mouvement social » produit par la sociologie tourainienne. L'influence de la « sociologie de l'action » sur la CFDT est ancienne. Les trois ouvrages d'Alain Touraine : « La société post-industrielle » (1969), « Production de la société » (1973) et « La voix et le regard » (1978)<sup>217</sup> dessinent une conception du « mouvement social » dans laquelle la CFDT puise un cadre d'identification qui l'amène à se distinguer de la définition usuelle du syndicat.

Un numéro de la revue Esprit de 1980, consacré en partie à la CFDT, permet d'apprécier cette connivence à un moment important de mise en œuvre du recentrage.

---

<sup>216</sup> FEJTŐ François (1979) : *Histoire des démocraties populaires*, vol II, *Après Staline (1953-1979)*, Paris, Seuil. La CFDT avait déjà soutenu les grèves ouvrières de Gdansk et de Szczecin en décembre 1970. La « Lettre ouverte au parti ouvrier polonais » écrite dans les années soixante par Jacek Kuron et Karol Modzelewsky a été étudiée au début des années soixante-dix à travers les débats sur l'autogestion dans la CFDT et au-delà. Voir BOURDET Yvon (1970) : *La délivrance de Prométhée, théorie politique de l'autogestion*, Paris, Anthropos. A noter que, dans l'ambiance très tendue qui règne au début des années quatre-vingt au sein de la CFDT, le soutien à Solidarnosc est un point de rassemblement de toutes les sensibilités.

<sup>217</sup> Les trois ouvrages ont été publiés au Seuil.

Interrogé par François Fejtő, Edmond Maire définit ainsi les approches politiques de la CFDT : « Notre conception du passage au socialisme [implique] que les masses ne se mobilisent pas seulement contre le gouvernement Barre et le leadership Giscard, mais se battent en même temps pour une alternative. Et une alternative qui soit non seulement globale, mais aussi sectorielle. Par exemple, une alternative énergétique, une alternative sidérurgique, un autre développement des régions et un contenu du travail différent. En d'autres termes, une alternative qui s'étende à l'essentiel des aspects de la vie sociale et collective. Le mouvement social doit porter en lui-même de tels projets alternatifs » (p 64). Dans le même numéro, deux observateurs définissent ainsi l'organisation d'Edmond Maire : « La CFDT n'est ni un syndicat, ni un parti politique, ni un bureau d'études. (...) La CFDT est devenue, à travers son cheminement long et mouvementé, ce phénomène neuf et complexe de rassemblement organisé de forces sociales et de mouvements sociaux, dont la nature est encore à définir »<sup>218</sup>. Il est aisé de reconnaître dans cette caractérisation le haut niveau d'exigence réclamé par Alain Touraine dans la qualification des mouvements sociaux<sup>219</sup>. Une différence toutefois l'en sépare, celle portant sur le rôle du mouvement ouvrier : le sociologue de l'action, on le sait, ne croit pas au rôle moteur du mouvement ouvrier dans l'orientation de ces divers « mouvements sociaux ». Dès son ouvrage sur « le communisme utopique. Le mouvement de Mai 1968 » publié en 1968, il diagnostique la fin du mouvement ouvrier qu'il développera de manière plus systématique en 1984<sup>220</sup>. Edmond Maire pense au contraire que les « nouveaux mouvements sociaux » peuvent s'articuler autour d'un syndicalisme de masse, dégagé de l'encadrement des procédures étatiques et de l'influence du communisme. La CFDT se présente encore en 1981 comme le réceptacle de ces mouvements sociaux dans lesquels elle a pris une part active au cours des années soixante-dix : mouvements féministes, mouvement des soldats, mouvement anti-

---

<sup>218</sup> ANDRIEUX Andrée, LIGNON Jean : « Un syndicalisme de type nouveau ? » dans *Esprit*, n° 4, avril 1980, numéro spécial « La CFDT et la crise du syndicalisme ». L'embaras de ce que l'on peine à qualifier de « définition » illustre la confusion qui a dominé les années soixante-dix quant au rôle social de la CFDT, confusion entretenue dans certains milieux intellectuels dont *Esprit* et *Le nouvel observateur* ont été le foyer.

<sup>219</sup> De même l'insistance que met la CFDT sur la dimension de la « domination » par rapport à celle de l'exploitation dans la société capitaliste montre la grande connivence qui existe entre sa pensée et celle d'Alain Touraine.

<sup>220</sup> TOURAINE Alain, WIEVORKA Michel, DUBET François (1984) : *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard. A noter que dès son ouvrage de 1966, *La conscience ouvrière*, la définition que donne Alain Touraine de la conscience de classe conduit à en établir la disparition dans la société *post-industrielle*. Pour une approche critique de la sociologie tourainienne, voir ANSART Pierre (1990) : *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 3<sup>ème</sup> édition et BÉROUD Sophie, MOURIAUX René, VAKALOULIS Michel (1998) : *Le mouvement social en France, essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute.

nucléaire, etc. Cette auto-identification change de contenu au début des années quatre-vingt : étayée dans les années soixante-dix par un projet politique, l'autogestion, elle se déplace vers la référence à une « méthode », une sorte d'état d'esprit autogestionnaire délié de référence à un but. Le premier recentrage minore l'importance de la construction de représentations politiques dans le mouvement de reproduction de la fonction représentative. La référence au socialisme autogestionnaire ne joue plus dès lors qu'un rôle instrumental de distinction dans la mesure où le sens de son action est moins défini par un corpus de références politiques que comme une sorte d'essentialisation du mouvement de la société. Elle se pose ainsi en creuset de la société civile face à l'Etat, tout comme la posture autogestionnaire la pose face à la gauche « étatiste ».

Elle s'inscrit dans la logique tourainienne tout en s'en distinguant sur la question de l'acteur central du « nouveau » mouvement social. L'émergence de Solidarnosc en Pologne lui permet d'accréditer ce rôle central que peut jouer le syndicalisme. Elle est saisie comme un point d'appui pour une telle ambition dans l'espace national.

Tandis que Force ouvrière escompte encore, en 1984, devenir la première organisation syndicale sur les décombres de la chute du Parti communiste, la CFDT se propose, lors de son congrès de 1982, de devenir la « principale organisation syndicale », ce qui n'a pas le même sens<sup>221</sup> : la CGT peut bien conserver une majorité arithmétique, l'organisation de référence est celle capable de produire le sens du mouvement de la société. La CFDT ne doute pas alors de pouvoir conquérir cette place dans la représentation syndicale française.

### **3.2.2 UN CHANGEMENT DE PARADIGME**

Le « recentrage » est pensé en 1978 dans une projection politique que démentent les élections présidentielle et législatives de 1981. La CFDT cherche à se distancier du champ politique au moment où l'arrivée de la gauche au pouvoir l'y replace brutalement. Elle est très impliquée dans les années de gouvernement de Pierre Mauroy. Elle y mène avec continuité les batailles contre la gauche « centralisatrice et étatiste ».

---

<sup>221</sup> La banderole qui se trouve derrière la tribune du congrès de la CGT-FO en 1984 porte le slogan : « Retrouver notre place, la première ».

Elle cherche en même temps à libérer des espaces de négociation avec le patronat dans un contexte d'affrontement entre celui-ci et le pouvoir politique.

Les turbulences de la sphère politique interne ne jouent pas seules dans la redéfinition en cours de la stratégie cédétiste. Une grande part des tensions de cette période, notamment économiques, met en jeu les relations de la France avec son environnement international : les frontières entre le dedans et le dehors ont tendance à s'abolir dans l'interdépendance économique croissante en Europe. Les causes du « dehors » sont éminemment présentes et l'appréhension nouvelle des rapports de force dans le monde est une dimension forte du réajustement de la CFDT.

Le durcissement de l'affrontement Est-Ouest est privilégié. Il place la bataille pour les libertés au centre de la nouvelle approche. La question des libertés n'est pas nouvelle dans les représentations de la CFDT. C'est sa place dans l'ensemble qui change de statut : la sauvegarde des libertés devient le premier tamis à travers lequel sont filtrés les enjeux de la politique nationale. Cette préoccupation est manifeste dans l'engagement autour du deuxième plan de rigueur débattu au sein du gouvernement en mars 1984<sup>222</sup>. Alors que l'hypothèse de sortie du SME (système monétaire européen) est évoquée et qu'une « autre politique » est envisagée, qui pourrait laisser flotter le franc en dehors du dispositif monétaire européen, la CFDT s'y oppose vivement, pour des raisons non seulement économiques mais aussi politiques. Pour Edmond Maire, le débat sur le maintien ou la sortie du SME est une opposition entre deux visions du monde : d'un côté, le renfermement national signifiant volontarisme et renforcement de l'Etat ; de l'autre le maintien dans une Europe ouverte, seul instrument politique doté de la masse critique suffisante pour peser sur le sort du monde et garantir un régime de libertés publiques<sup>223</sup>. Cette crainte de la radicalité tranche avec les conceptions de la période antérieure : aux valeurs de la lutte, la CFDT oppose désormais celles de la négociation et du compromis. Les raisons d'une telle évolution sont multiples et sortent, nous

---

<sup>222</sup> Voir les épisodes dans : FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel (1990) : *La décennie Mitterrand*, Tome 1 *Les ruptures*, Paris, Seuil, pp 465-494.

<sup>223</sup> « La CFDT a clairement pris ses responsabilités pour montrer, lorsque le gouvernement a vu, à un certain moment, se développer en son sein la tentation du protectionnisme, les dangers économiques, sociaux et politiques d'une telle logique. Pour nous, la solution aux problèmes du chômage, la maîtrise des mutations économiques et technologiques, la lutte contre le sous-développement, la faim et l'alphabétisation, la construction de la paix, passent par des relations négociées avec les pays industrialisés et des rapports de coopération avec les pays en voie de développement. » Congrès confédéral de Bordeaux, Rapport général, mai 1985. La dramatisation de ce débat par la CFDT est significative de ce moment de redéfinition de sa vision du monde. Si le choix de sortir du SME pouvait être lourd de conséquences, peu d'acteurs politiques ou de commentateurs considéraient alors qu'il avait une telle portée dans le domaine des libertés publiques.

l'avons dit, de l'objet de cette étude. La dimension sur laquelle nous nous arrêterons réside dans l'appréhension du contexte international et la part qu'y prend progressivement la référence à l'Europe.

En ce début des années quatre-vingt, l'Europe et le tiers-monde restent les deux questions essentielles mais elles s'ordonnent de manière clairement emboîtées : « L'action syndicale en EUROPE est donc notre priorité des priorités. La CES se doit de progresser pour répondre à toutes les exigences du moment du point de vue organisation, structures, programme d'action et initiatives concrètes »<sup>224</sup>. « Il est clair que le tiers-monde est au centre des problèmes qui sont posés (...). Notre choix est d'essayer de résoudre ces problèmes par la négociation, l'établissement de relations contractuelles, la construction d'un nouveau type de développement qui ne peut se faire dans le tiers-monde que si certains pays industrialisés prennent aussi une nouvelle orientation. Cette nouvelle orientation ne peut se réaliser que dans un minimum d'espace et de moyens : cet espace est l'EUROPE. Encore faut-il qu'il existe une volonté politique : qui d'autre que le mouvement syndical peut la construire ? »<sup>225</sup>.

Dès lors, l'Europe devient l'horizon des espérances de la CFDT. Elle est le seul espace économiquement rationnel pour sortir de la crise. En un moment perçu comme mettant en jeu les libertés publiques, elle est en outre une garantie politique contre l'étatisme, une sorte de protection contre « l'autre politique ». Elle est enfin le seul mode par lequel la question du tiers-monde peut être abordée de manière « réaliste ». 1984 marque un tournant, celui après lequel on entend moins parler de socialisme que d'Europe, celui où la perspective politique se transforme et se transporte d'un horizon national jugé dépassé à une attente d'Europe que l'arrivée de Jacques Delors à Bruxelles met à portée de main.

---

<sup>224</sup> En majuscule dans le texte. « Bilan de la politique internationale de la CFDT », Note pour le bureau national des 22-23 avril 1981.

<sup>225</sup> Ibid.

### 3.3 UNE NOUVELLE UTOPIE ?

L'échange « rigueur contre emploi » que la CFDT a cherché à construire avec le patronat et le gouvernement au cœur des batailles des années 1983-1984 est un échec : alors que sa progression avait été contenue entre 1981 et 1982, le chômage fait un bond en avant au cours des deux années suivantes. L'ordonnance sur les 39 heures sonne le glas de ses espérances d'une réduction négociée de la durée du travail dont la compensation salariale aurait pu être le moteur.

Avec la relance européenne de 1984, et plus encore avec le projet d'achèvement du marché intérieur, la CFDT entrevoit un nouvel espace d'échange politique. C'est un échange « grand marché » contre « volet social » qui va être recherché avec une modification importante : ce n'est plus la seule CFDT isolée et minoritaire dans le champ syndical français qui l'entreprend, mais la CES avec ses 40 organisations membres et ses 33 millions d'adhérents dans la Communauté européenne.

Si le début des années quatre-vingt a été marqué par les tâtonnements incertains d'une stratégie décidée dans un autre contexte, le changement de 1984 fait entrer la confédération d'Edmond Maire dans un deuxième recentrage d'une portée plus longue que le premier : l'europanisation de sa vision du monde la porte à repenser, après 1985, ses rapports à la société française ; autour du traité de Maastricht, la CFDT se donne pour mission d'être un agent de l'intégration de la France à l'Europe, un « opérateur d'europanisation » de la société française.

L'adhésion à la CISL (1988) traduit une double évolution : d'une part la CFDT achève de s'intégrer au syndicalisme européen, dominant au sein de l'OSI ; d'autre part elle parachève l'institutionnalisation de son émergence « hors les murs » et notamment de ses rapports au tiers-monde. Son répertoire symbolique se transforme : la politique contractuelle et l'Europe envahissent l'espace de ses représentations. Elles convergent comme deux moyens combinés de recul de l'Etat qui vont bientôt rendre inutile le recours au socialisme autogestionnaire comme mode de distinction et d'identification aussi bien dans le champ syndical que par rapport à la gauche politique. En 1988, la CFDT abandonne la référence au socialisme. L'autogestion reste évoquée mais comme simple affirmation du primat de l'autonomie des individus et des groupes<sup>226</sup>. Elle sera elle-même délaissée dès le congrès suivant, en 1992.

### 3.3.1 L'INSTITUTIONNALISATION PAR L'EUROPE

Pour la CFDT, l'arrivée de Jacques Delors à Bruxelles et le programme de relance européenne de 1984 constituent une double réponse aux tensions de la société française : d'une part, il n'existe pas, il n'existe plus, de réponse nationale pertinente à la crise ; d'autre part, le risque de radicalisation politique dont est grosse la société française ne peut être surmonté que dans un dépassement européen des enjeux politiques.

Nous avons évoqué l'engouement de la CFDT pour les promesses de l'Acte unique européen : l'Europe de 1992, « pour la CFDT et la Confédération européenne des syndicats (CES), c'est une chance pour la croissance, l'efficacité économique, l'emploi et la solidarité »<sup>227</sup>. Elle exalte les cinq millions d'emplois nouveaux potentiels promis par le rapport Cecchini présenté au Parlement européen en mars 1988, non sans faire remarquer que ces résultats sont conditionnés à un « plus d'Europe », c'est-à-dire à un renforcement de la coopération économique des Etats membres<sup>228</sup>. Face au jeu des Etats, la centrale d'Edmond Maire soutient l'action de la commission et de son Président.

La CES n'a pas accepté sans réticences le projet de relance du grand marché intérieur : après un accueil de principe favorable traduit lors de son congrès de 1985 (Milan, 14-17 mai), « la CES découvrira avec stupeur, durant l'été 85, le contenu du Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur : la Communauté s'engageait dans une voie ultra-libérale où toute régulation macro-économique était délaissée aux bénéfices des « forces libres du marché » et où la dimension sociale européenne brillait par son absence »<sup>229</sup>. Jacques Delors a mis tout son poids dans la balance pour convaincre le mouvement syndical européen de soutenir le processus. Il s'est engagé à pousser les procédures de concertation par lesquelles pourrait voir le jour un « volet social » complémentaire du projet économique de grand marché. L'offre de voir leur rôle renforcé a permis de lever les obstacles qu'opposaient de nombreux dirigeants de la Confédération européenne. La CFDT se joint aux critiques formulées par ses partenaires européens, notamment à

---

<sup>226</sup> GROUX Guy, MOURIAUX René, op. cit., p 284.

<sup>227</sup> *Syndicalisme-Hedo*, 21 avril 1988.

<sup>228</sup> *Syndicalisme-Hebdo*, Ibid.

<sup>229</sup> GOBIN Corinne, op. cit., p 817. Dans les témoignages qu'elle a recueillis et qui sont retranscrits en annexe de sa thèse, Corinne Gobin montre les réticences qui se sont alors manifestées chez de nombreux dirigeants syndicaux européens.



l'égard des principes libéraux qui inspirent le projet de grand marché. Mais elle n'en conçoit l'alternative que dans un « plus d'Europe ». Elle pousse l'organisation européenne à soutenir le projet du nouveau président de la commission. Evoquant les priorités de la CFDT au congrès de Milan de la Confédération européenne, Albert Mercier insiste sur cette nécessité non encore ressentie par tous : « D'abord sur l'Europe. La CES a bien évolué dans ses orientations européennes, mais il subsiste encore des réticences, voire des résistances. Pourtant nous sommes convaincus que la relance de la construction européenne est indispensable pour progresser de façon décisive sur les problèmes de l'emploi. Il n'y a pas d'autre voie possible »<sup>230</sup>.

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la CFDT cherche à importer, nous l'avons vu, plusieurs aspects de « modèles » syndicaux présents au sein de la CES. Il serait erroné cependant de penser que, de fait de sa simple présence dans le syndicalisme européen, les tendances dominantes de celui-ci auraient diffusé en son sein des représentations et des stratégies déjà pré-construites à ce niveau. On parlera plutôt d'interaction car la CFDT a été un acteur de l'ajustement stratégique de la CES à la construction du grand marché : sur l'approche de la flexibilité, l'attachement au dialogue social comme mode de construction progressif d'un espace de contractualisation et comme composante de la politique sociale communautaire, sur la conception même du fonctionnement de l'organisation européenne, la CFDT a largement participé à la reformulation des représentations de la CES<sup>231</sup>. Au cours de cette première période, la centrale d'Edmond Maire nourrit la reformulation de sa stratégie à partir de modèles non réappropriés dans la réalité nationale mêlés à une certaine confusion intellectuelle de sa direction.

Après 1985, de nouveaux repères se mettent en place : la CFDT ne s'appuie plus principalement sur des ressources syndicales internationales pour recomposer son action nationale mais sur les institutions de la « nouvelle Europe ». La greffe des références étrangères n'a pas pris. C'est désormais sur les médiations institutionnelles de la nouvelle Europe en train de se mettre en place que la CFDT va désormais s'appuyer.

---

<sup>230</sup> Syndicalisme-hebdo, 9 mai 1985.

<sup>231</sup> Dans l'entretien déjà cité, Albert Mercier précise l'opposition de la CFDT au passage du projet de résolution soumis au congrès de Milan portant sur l'appréciation des « formes particulières d'emplois » fermement condamnées par le document : « L'article 14 de la Résolution générale aborde les modes différents d'organisation du travail (temps partiel, contrats à durée déterminée, etc.) en affirmant qu'ils ne sauraient être un moyen de réduire le chômage. Certes. Mais ce sujet doit être discuté plus à fond. De fait, la précarité se développe, que cela nous plaise ou non, et les chômeurs sont tentés par un travail même précaire ou à temps partiel. Quelle attitude doit avoir le mouvement syndical devant ces faits ? Il ne saurait se contenter de refuser de les voir, ou d'y répondre par des formules incantatoires. Il lui faut faire preuve de hardiesse et mettre au point des propositions à partir desquelles négocier les garanties sociales qui doivent accompagner ces évolutions. » Syndicalisme-hebdo, 9 mai 1985.

Son rapport à « l'autre que le national » ne sort pas de la « conduite hétéronome », mais il change de contenu : l'hétéronomie n'est plus la même, elle est moins conduite sous l'emprise des références à d'autres syndicalismes qu'à celles, procédurales, de la Communauté puis de l'Union européenne.

La décision de rejoindre la CISL traduit et accompagne cette transformation des pratiques et des représentations de la CFDT. Au cours des années quatre-vingt, la centrale d'Edmond Maire reconsidère sa politique internationale et l'oriente dans une voie plus institutionnelle. L'Institut syndical de coopération technique international (ISCTI) se transforme en 1984 en « Institut Belleville » doté du statut d'Organisation non gouvernementale : pourvu en subventions (notamment de la CEE au titre des initiatives conçues dans le cadre des accords de Lomé), il sollicite des partenariats pour la mise en œuvre de micro-projets dans un sens plus proche de l'assistance humanitaire que comme « lutte pour un autre mode de développement ».

L'entrée dans la CISL est présentée, en 1986, comme l'accomplissement de cette nouvelle approche : l'objectif de restructuration du syndicalisme international est abandonné ; la construction « par continent » n'est plus jugée réaliste et le rapport même au tiers-monde change de contenu. « La capacité de développement d'un syndicalisme authentique dans le tiers-monde dépend en grande partie de la capacité de l'évolution du syndicalisme des pays industrialisés. Dès lors, l'évolution du syndicalisme mondial apparaît directement liée à la façon dont ce dernier sera capable de jouer son rôle de large fédérateur des intérêts des salariés dans toute leur diversité et de représenter, pour ceux du tiers-monde, un rôle de référence exemplaire »<sup>232</sup> ; la CISL est jugée favorablement, elle apparaît comme ayant connu une « évolution positive (...) sur les questions des libertés et des droits des peuples, sur les inégalités de développement, sur la place du syndicalisme dans la société »<sup>233</sup>. A travers l'entrée à la CISL, la CFDT compte avoir accès aux lieux institutionnels de la « présence » internationale : « Le mouvement syndical a d'autres lieux privilégiés où il peut exercer une pression tels que l'ONU et ses différentes institutions spécialisées dont les travaux portent sur différents aspects qui nous préoccupent. A ce niveau, la CFDT ne pèse pas. Seules les organisations mondiales ont une réelle possibilité d'interventions et, parmi elles, aujourd'hui, seule la CISL pèse et jouit d'une véritable crédibilité. C'est là que se

---

<sup>232</sup> « Bilan de notre politique internationale », note du bureau national, session des 8 et 9 janvier 1986, pp 4-5. A cette époque, les peuples du tiers-monde sont désormais rangés dans la catégorie des « exclus » qui sert également à la CFDT à qualifier les divisions du salariat dans l'espace national.

décident les grandes orientations en matière de rapport Nord/Sud, de droits de l'homme, de la santé, de l'éducation et des problèmes régionaux, etc... »<sup>234</sup>. L'intégration de la plupart de ses fédérations dans les SPI vide en partie de sens la non affiliation. Celle-ci pouvait constituer une ressource dans les années précédentes, notamment auprès de quelques grandes organisations de référence en Amérique latine ou en Afrique (la CUT du Brésil ou la COSATU d'Afrique du Sud). Elle perd également ses avantages dans les transformations géopolitiques de la fin des années quatre-vingt<sup>235</sup>.

Au congrès de 1988, l'adhésion à la CISL est ratifiée par 81,5 % des mandats. Elle est peu discutée, seule la politique de la CES et les craintes de l'horizon européen de 1992 sont mises en cause par les opposants.

L'émergence européenne et internationale de la CFDT permet de préciser la périodisation de son évolution après 1978 : si le « recentrage » évoqué à cette date est bien un tournant, il n'ouvre que sur une période confuse et provisoire. Au cours de celle-ci, la CFDT s'imprègne de formules tirées d'expériences étrangères qu'elle tente de réinjecter dans la réalité nationale sans capacité de les rendre effective. Une nouvelle voie se construit après 1985-1986 dont la relance européenne est le support. Il est plus difficile de la classer selon notre typologie. Les sources de l'influence ne sont plus les mêmes : elles ne viennent plus des syndicalismes étrangers mais des procédures institutionnelles communautaires. La référence à l'Europe nourrit et amplifie l'institutionnalisation croissante de la vision du monde social cédétiste. En ce sens, la CFDT semble emprunter encore au registre de l'hétéronomie. Son désajustement par rapport aux dynamiques qui fondaient jusque-là son rapport au « mouvement de la société » témoigne de cet écart dû en grande partie à la « déterritorialisation » de ses références. Elle épuise son identité devenue chancelante dans un rapport à l'altérité qui la tient désormais « à distance » de la réalité nationale. Ce décalage se traduit en un isolement accepté, voire un certain « intransigeantisme » à l'égard de ses partenaires syndicaux ainsi que par rapport aux mouvements sociaux dans lesquels elle s'immergeait dans les années antérieures.

---

<sup>233</sup> Ibid. p 26.

<sup>234</sup> Ibid, p 20.

<sup>235</sup> La CUT brésilienne ainsi que la COSATU d'Afrique du Sud décident également de rejoindre la CISL à partir d'un jugement plus sévère toutefois de l'évolution de l'OSI. Dix ans plus tard, elles restent également très réservées sur les capacités de la CISL.

### 3.3.2 DE L'EUROPE SOCIALISTE A L'EUROPE SOCIALE

La volonté de promouvoir des constructions positives du syndicalisme, conduit la CFDT à élarguer la dimension de contestation qui, selon elle, marque à l'excès les représentations syndicales françaises. Elle cherche désormais à promouvoir les procédures du dialogue social telles qu'elles sont instituées à Bruxelles non seulement contre le tropisme protestataire du syndicalisme français mais aussi contre l'Etat et son rôle « d'arbitrage »<sup>236</sup>. La crainte de la « radicalisation politique » qui s'empare d'elle au milieu des années quatre-vingt se prolonge en crainte de radicalisation sociale qui domine bientôt le répertoire symbolique de la centrale<sup>237</sup>.

L'Europe sociale occupe dès lors dans l'imaginaire cédétiste la place d'utopie rendue vacante par l'abandon de la référence au socialisme<sup>238</sup>. Les désillusions de l'Europe sociale n'affaiblissent à aucun moment l'attachement de la CFDT à cette perspective : elle valorise au contraire les ouvertures les plus fugitives. Les moindres déclarations en faveur du social issues de sommets des chefs d'Etats et de gouvernement sont autant

---

<sup>236</sup> « La fonction d'arbitrage apparaît de moins en moins adaptée au mode de décision européen fondé sur le consensus et le compromis par la négociation », CARON Michel : *Syndicalisme-hebdo*, 18 juin 1998.

<sup>237</sup> L'attitude de la CFDT à la fin de l'année 1985 face au mouvement étudiant opposé au projet de réforme universitaire du ministre Alain Devaquet est significative de ce tournant vis-à-vis des mouvements sociaux. La Confédération dénonce alors la coordination étudiante qui conduit le mouvement en l'accusant de vouloir radicaliser le conflit et d'ouvrir ainsi une crise politique. Avant de devoir se raviser, Edmond Maire qualifie de « sans objet » la manifestation appelée par la coordination étudiante après la mort de Malik Oussebine, jeune étudiant matraqué par les brigades motocyclistes de la police. Après cet épisode, la CFDT se coupe progressivement des mouvements sociaux (chômeurs, sans logis, féministes). Nous ne pouvons ici nous arrêter davantage sur ce moment particulier de recomposition qui affecte alors le groupe dirigeant de la CFDT sinon pour souligner la part prise par ce processus d'institutionnalisation européenne. Le sujet est abordé sur un mode de critique radicale dans : APARICIO Jean-Claude (et alii) (1999) : *La CFDT au péril du libéral syndicalisme*, Paris, Syllepse, pp 18-21. Les auteurs toutefois ne font pas le lien avec l'engagement européen de la centrale.

<sup>238</sup> « L'Europe de 1993 reste sans doute la dernière grande ambition susceptible de porter l'espoir collectif ». Ainsi commence, en 1988, l'article qu'Edmond Maire rend chaque été au journal *Le Monde*. Il est cette année-là d'une facture très pessimiste. Rendu inquiet par le risque de « retournement de l'opinion publique française à l'encontre de la construction européenne », le secrétaire général de la CFDT soutient point par point les propositions que formule à ce moment-là la commission de Bruxelles pour accompagner l'Europe de 1992. Il revendique la modestie de ses propositions et invoque « le bon sens » qui doit conduire à pallier « l'aveuglement ou l'imprévoyance [qui] ont laissé se creuser la faille sociale, au point de mettre en danger la construction européenne ». « Le social, faille de l'Europe » *Le Monde*, août 1988. Edmond Maire partage alors cette croyance assez commune chez les partisans de l'Acte unique que le marché intérieur de 1992 ne peut pas être effectif sans la mise en place parallèle d'un espace social. Tout retard apporté à l'Europe sociale met dès lors en péril le grand marché lui-même. Plus tard, le même raisonnement sera tenu à propos de la monnaie unique. La CFDT la défendra sous le slogan : « L'euro, une monnaie pour l'emploi ». Les mêmes considérations étaient d'ailleurs tenues par les syndicats du SSE, en 1957, lors de la signature des traités de Rome qui accordaient déjà si peu de place au social. Chaque étape de la construction communautaire révèle le caractère mécaniste d'une telle analyse ; CAIRE Guy (1992) : *L'Europe sociale : faits, problèmes, enjeux*, Paris, Masson., et BAYO Emmanuel (1996) : *La construction de l'Europe sociale communautaire comme question politique*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, Département de science politique.

d'occasions d'annoncer l'avènement de l'Europe sociale ; ainsi le « sommet » de Hanovre (27-28 juin 1988) est promu : « Hanovre, le social sur les rails » ; celui de Maastricht est « un succès pour le social »<sup>239</sup> et l'année 1993 est accueillie au cri de « 1993 à fond l'emploi, vite l'Europe »<sup>240</sup>.

L'enthousiasme européen de la CFDT n'annihile nullement sa capacité de critique à l'égard de la politique communautaire, mais le sens est toujours le même : vers le « plus d'Europe » comme réponse à la crise sociale des Etats membres et comme remède aux maux éternels de la société française. Moins que ses réalisations pratiques qui restent objet de critiques, c'est l'utopie européenne qui sert de critère à la définition du projet de la CFDT. Toutes ses dimensions, politiques et sociales, en sont affectées. La perspective d'un espace économique unifié à l'horizon 1992 doit dicter, selon elle, les choix politiques de tout gouvernement, quelle que soit sa couleur politique et ce critère prime désormais sur les autres pour juger les projets et les actes politiques. Du coup l'axe gauche/droite perd de sa pertinence au profit d'une axe « pro/anti (ou tiède) européen », ce qui explique en bonne part son retrait de la scène politique nationale, ou plus exactement son refus de départager la gauche et la droite, par exemple lors des élections législatives et présidentielle. Elle s'engage en revanche dans les échéances électorales européennes : par exemple pour le « oui » à Maastricht ou, lors des élections au Parlement européen, pour soutenir les listes les plus favorables à l'Europe<sup>241</sup>.

Mais l'Europe doit guider aussi les stratégies syndicales. « En 1992, la France sera-t-elle une île ? » interroge la revue CFDT-Aujourd'hui en septembre 1987. De grands accords contractuels viennent d'être signés en Allemagne et en Italie dans les secteurs métallurgiques et chimiques. Dans ces deux pays, les acteurs sociaux et politiques se préparent à l'échéance de 1992 tandis que la France reste, selon la revue, repliée sur des enjeux domestiques désuets. « Les partis politiques s'intéressent certes à l'Europe et à

---

<sup>239</sup> Nouvelles CFDT, 13 décembre 1991. Une affichette encartée dans l'hebdomadaire de la Confédération en 1992 formule les trois principales raisons d'adhésion de la CFDT au traité de Maastricht : « la dimension sociale reconnue », la « bataille pour l'emploi prioritaire » et enfin la solidarité « maître mot du Traité ». Syndicalisme-hebdo, 3 septembre 1992 ; cité dans APARICIO Jean-Claude et alii, op. cit., p 80.

<sup>240</sup> Syndicalisme-hebdo, 24 décembre 1992.

<sup>241</sup> A propos de la position de la CFDT lors des élections européennes de 1988, « Jean Kaspar, le nouveau secrétaire général, déclare début juin « qu'une seule personne s'est prononcée clairement pour une directive européenne sur les droits sociaux fondamentaux, c'est Simone Veil », propos qu'il corrigera quelques jours plus tard quand, après avoir éreinté le « maximalisme social » de Philippe Herzog, il ajoute Laurent Fabius à la liste des partisans de la directive sociale communautaire ». PERNOT Jean-Marie : « Les syndicats français, des élections européennes sous le signe de la division » dans PERNOT Jean-Marie (dir) (1994) op. cit., p 80.

l'économie mais plus encore à leurs débats bien hexagonaux. Alors restent les organisations syndicales. A condition qu'elles dépassent leurs attitudes traditionnelles »<sup>242</sup>. La centrale d'Edmond Maire se voit ainsi conférer une responsabilité supérieure : comme dans les années soixante où elle a suppléé une gauche défaillante dans la construction d'un projet socialiste non communiste, elle palliera les insuffisances des partis en adoptant résolument le rôle d'agent d'acculturation de la société française à l'Europe.

Le choix n'est pas sans risque. Au tournant des années quatre-vingt à quatre-vingt dix, la construction du grand marché se heurte à des résistances dans « l'opinion publique » et, singulièrement, dans les couches les plus défavorisées de la population. La CFDT accepte le défi comme une mission : elle y retrempe les valeurs de modernité et de démocratie opposées à la France du repli, à celle de Le Pen mais aussi du Parti communiste et de la CGT<sup>243</sup>. Elle est conduite ainsi à survaloriser le potentiel de réponse communautaire et à voir dans tout effet d'annonce la preuve de l'existence d'une Europe sociale encore largement mythique<sup>244</sup>.

De l'autogestion à l'Europe sociale, la CFDT serait-elle passée d'une utopie à une autre ? Tout dépend de la définition retenue de l'utopie ! En tant qu'action orientée vers un but (téléologique), les deux aspirations présentent nombre de points communs. Si on la considère comme Auguste Comte<sup>245</sup> ou comme Friedrich Engels<sup>246</sup>, l'utopie est construite sur un mode idéal et sentimental déconnecté de tout rapport avec les dynamiques contenues dans la société présente : dans ce sens, l'autogestion n'était pas plus éloignée de la dynamique socio-politique des années soixante et soixante-dix que l'Europe sociale de celle des années postérieures. Il faut cependant pousser plus loin la

---

<sup>242</sup> « En 1992, la France sera-t-elle une île ? » La lettre de CFDT-Aujourd'hui, supplément à CFDT-Aujourd'hui, n° 86, septembre 1987.

<sup>243</sup> Le redéploiement des assises sociales de la CFDT au cours des années quatre-vingt-dix est manifeste. Dans de nombreuses élections sociales (les comités d'entreprise par exemple mais aussi dans les commissions paritaires dans la fonction publique), sa progression électorale dans les catégories supérieures du salariat ne fait que compenser une érosion tendancielle parmi les catégories salariales moins favorisées. Ainsi la structure socioprofessionnelle de son électorat qui était homothétique à la population active jusqu'aux années quatre-vingt a tendance à se déformer vers le haut de la pyramide des revenus. L'image « européiste » de la centrale intervient sans doute, parmi d'autres facteurs, pour rendre compte de cette évolution.

<sup>244</sup> Le congrès de 1992 (Paris) est un haut lieu de célébration de l'Europe avec hymne européen, étendards bleus étoilés et célébration triomphale de Jacques Delors.

<sup>245</sup> Auguste Comte parle « d'erreur radicale » ; COMTE Auguste (1854) : *Système de politique positive* (Discours préliminaire I, 364), Paris, Thunot.

<sup>246</sup> ENGELS Friedrich (1953) : *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Editions sociales (1880).

distinction. On sait que Georges Sorel associe le mythe à la volonté : au moment où il écrit, le « mythe » de la grève générale était alors ce par quoi la classe ouvrière se préparait mentalement à renverser la société. Que la grève générale soit possible ou non importait peu, sa fonction était de mobiliser des énergies qui refusaient de s'en remettre à d'autres de l'accomplissement de leur destin <sup>247</sup>. Considérée dans ce sens « sorélien », l'Europe sociale s'apparenterait davantage à l'utopie et l'autogestion au mythe. Antonio Gramsci ne se réfère pas au mythe sorélien mais suggère de ne pas séparer la volonté du but dans le classement de tel ou tel objectif politique dans la catégorie de l'utopie : « L'attribut d' « utopie » ne s'applique pas à la volonté politique en général, mais aux volontés politiques particulières qui ne savent pas lier le moyen à la fin et ne sont donc même pas des volontés, mais des velléités, des rêves, des désirs, etc. » <sup>248</sup>. Le critère à retenir alors n'est pas le contenu « idéal » du projet, la part d'imaginaire qu'il projette dans les consciences mais l'existence d'une stratégie permettant de l'atteindre et, plus exactement, d'une stratégie dont la mise en œuvre tient au premier chef à la capacité politique de l'acteur qui cherche à le promouvoir. Dans ce sens, le socialisme autogestionnaire aurait été moins utopique que l'Europe sociale car il faisait au moins appel à l'activité créatrice de la classe ouvrière et de l'ensemble des groupes dominés. Coupée du mouvement social, l'Europe sociale dépend moins du syndicat que des autres acteurs engagés dans le processus d'institutionnalisation politique européen. En s'en remettant à d'autres et, en particulier aux institutions européennes, la CFDT retrouve le chemin d'une utopie qu'elle avait cru fuir lors du tournant « réaliste » des années quatre-vingt.

---

<sup>247</sup> Pour Georges Sorel, « L'utopie est l'œuvre de théoriciens qui, après avoir observé et discuté les faits, cherchent à établir un modèle auquel on puisse comparer les sociétés existantes pour mesurer le bien et le mal qu'elle renferme ». Le mythe en revanche est l'expression de la volonté d'un groupe qui se prépare au combat pour détruire ce qui existe. SOREL Georges (1972) : *Réflexions sur la violence*, Paris, Rivière (1<sup>ère</sup> ed. 1908, Pages Libres) p 48.

<sup>248</sup> GRAMSCI Antonio (1983) : *Cahiers de prison*, n° 6, Paris Gallimard, p 81.

## ***EN CONCLUSION, UN RAPPORT INSTABLE A « L'AUTRE QUE LE NATIONAL »***

L'adhésion à l'Europe est une constante de la CFTC-CFDT. Le changement de 1964 n'entraîne aucune rupture de ce côté-là et pas davantage la période de « radicalisation » des années soixante-dix. Son contenu change de forme et d'intensité : il peut être l'objet de disputes internes mais la référence demeure comme une valeur partagée à travers les époques et les courants qui la constituent. L'internationalisme, en revanche, n'a pas valeur de principe ou, du moins, ce n'est pas sous cette forme qu'il se dit. Contrairement à la CGT ou même à Force ouvrière, la solidarité avec « l'autre que le national » ne se décline pas sur le registre politique de l'unité de classe mais comme un principe moral rassemblant dans une même espérance la communauté des exploités<sup>249</sup>. L'attention au tiers-monde s'inscrit dans le sillage des batailles anti colonialistes et connaît une amplification avec l'apparition, au niveau international, d'une entité politique « non-alignée » après la conférence de Bandung. Cette relative stabilité des représentations de « l'autre que le national » tranche avec le mouvement de ludion qui affecte ses positions dans l'espace national. Elle s'accompagne en fait de déplacements importants dans le type de conduite à l'international dont nous avons montré l'importance dans la reproduction de la fonction représentative du syndicat. Nous avons relevé, dans

---

<sup>249</sup> Les conceptions différentes du contenu du « 1<sup>er</sup> Mai » en sont une démonstration. En 1967, la CGT propose à la CFDT une journée de démonstrations communes à partir de la plate-forme revendicative conclue entre les deux organisations l'année précédente et qui s'est traduite dans de nombreux conflits conduits en commun. Un débat intéressant se noue entre les deux directions en mars 1967 à partir d'une proposition de la CGT de faire un « 1<sup>er</sup> Mai » commun. « Descamps : chez nous, le 1<sup>er</sup> Mai est moins une manifestation de masse qu'une réunion de militants à caractère de mise en commun de recherches et de définitions idéologiques. Pour nous, c'est une occasion de resserrement et de ressourcement idéologique. (...) ; Mathevet : l'unité d'action est de tradition constante dans la Loire, mais nous n'avons jamais fait de 1<sup>er</sup> Mai ensemble. Pour vous le 1<sup>er</sup> Mai est une journée de revendications, pour nous il s'agit d'une journée où nous approfondissons nos aspirations fondamentales. Le jour où nous ferons un 1<sup>er</sup> Mai commun avec vous, c'est que le débat sera réalisé (...) Le 1<sup>er</sup> Mai n'est pas, pour nous, un moment privilégié de l'unité d'action. (...) Mauvais [CGT] : je ne voyais pas le 1<sup>er</sup> Mai comme vous le décrivez. Chez nous il s'agit toujours d'une journée revendicative à l'échelon international. (...) Je regrette que cela prenne cette tournure mais nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde. » Compte rendu de la rencontre inter-confédérale du 31 mars 1967. René Mathevet a rassemblé dans un document l'ensemble des comptes-rendus, assortis de commentaires de son auteur, sous la forme de deux cahiers intitulés : « Dialogues CGT-CFDT 1966-1968 ». Ils figurent dans les archives de la CFDT. Il montre ici la confrontation de deux visions du monde qui cherchent alors à s'accorder.



l'introduction à ce chapitre, la particularité de la CFDT qui, contrairement à la CGT et à Force ouvrière au cours de la même période, a connu plusieurs évolutions dans son rapport à l'international. C'est le moment de vérifier la pertinence de notre typologie de conduites à l'international et surtout, de constater sa contribution à la compréhension de ses évolutions.

### **TROIS GRANDES PERIODES**

Nous avons découpé ce chapitre en trois grande séquences, correspondant à trois moments caractéristiques du rapport de la CFTC-CFDT à « l'autre que le national » : la marche vers la déconfessionnalisation et le socialisme, la période autogestionnaire, le recentrage. Il est possible de l'affiner : de 1945 à 1953, de 1954 à 1961, de 1962 à 1970, de 1971 à 1978, de 1979 à 1985, de 1986 à la fin des années 1990.

De 1945 à 1953, l'insertion active de l'équipe majoritaire dans la CISC accompagne un engagement clair - et cependant critique - dans le projet CECA porté par la démocratie chrétienne européenne. Après 1953, le souci de ne pas briser la centrale conduit une grande part du groupe majoritaire à une prise de distance à l'égard de la CISC. Une aile droite s'identifie, bien intégrée dans - et soutenue par - la direction de l'Internationale chrétienne. Le glissement vers un nouveau compromis interne dans lequel l'ancienne minorité devient le pôle de référence (1961) conduit à une mise en réserve de la CISC au moment où celle-ci entame un pas hors d'Europe et se voit poussée vers des positions « tiers-mondistes ». Détachée de son aile conservatrice, la nouvelle CFDT (1964) conserve son lien à l'Internationale chrétienne à la fois pour en interdire l'accès à la CFTC maintenue et aussi pour préserver ses propres compromis internes. Elle déborde cependant ses relations traditionnelles en développant un double niveau d'engagement : d'une part en Europe et hors d'Europe avec les grands syndicats appartenant à la CISL ou sans affiliation internationale ; d'autre part, dans les SPI à travers l'implication de ses fédérations industrielles. Ces engagements nourrissent les nouveaux déterminants de sa « présence au monde » dans la période de définition de l'identité de la centrale devenue laïque. Ses représentations politiques, placées sous le signe du « socialisme démocratique », s'enrichissent d'un ensemble de références puisées dans une certaine perception du « syndicalisme des autres », travail largement préparé par la réflexion de Reconstruction.

Les années soixante-dix apportent deux changements importants qui vont se heurter : d'une part une radicalisation de la stratégie dans l'ordre interne ; d'autre part, l'insertion dans un nouvel ensemble européen, la CES, dominé par les pratiques réformistes de la social-démocratie. Confrontée aux premières difficultés de la crise, la CFDT repense sa stratégie après 1976 et enracine un premier recentrage (1978) dans ce nouvel engagement européen. Appuyée sur l'expérience politique des centrales italiennes, attirée par la puissance du syndicalisme allemand, elle opère une recomposition brutale de sa vision du monde dans un contexte national qu'elle prévoit durablement dominé par les partis de droite. La radicalité de la période antérieure s'est émoussée au fil de la crise économique, elle se transforme en son contraire dans la banalisation européenne de la centrale.

De 1978 à 1984, l'orientation n'est pas pleinement dégagée des représentations antérieures, le changement politique de 1981 ralentissant la marche vers « l'adaptation ». Les échecs de la « stratégie commune » tentée avec les gouvernements de la gauche au début des années quatre-vingt poussent la CFDT dans une nouvelle voie inscrite dans la relance européenne de 1985. Un deuxième recentrage est alors mis en œuvre. Il s'inscrit moins dans des représentations ou des stratégies inspirées par d'autres syndicalismes que dans l'institutionnalisation politique de l'Europe du grand marché. Le paradigme de la négociation évolue lentement vers celui du « dialogue social » importé de Bruxelles et des pratiques de sociabilité mises en place autour de la présidence européenne de Jacques Delors. En 1988, elle rejoint la CISL et devient, en France, l'acteur social et politique le plus actif dans l'eupéanisation de la société française.

A de nombreux moments de cette évolution mais singulièrement au cours des deux dernières périodes, l'influence de l'autre que le « national » est particulièrement sensible dans le redéploiement de la vision du monde de la CFDT. A la différence des autres centrales que nous avons examinées, elle a occupé au cours de cette période d'après-guerre des places différentes au sein de la typologie des conduites à l'international que nous avons construite.

### TROIS TYPES DE CONDUITE

Des quatre classes répertoriées dans notre typologie, une seule n'a jamais été tenue par la CFTC-CFDT : le mode indifférentiste. Quelle que soit la majorité aux commandes, avant comme après 1964, elle connaît en permanence une propension élevée à l'international et n'est jamais sortie indemne de son côtoiement à « l'autre que le national ». Des trois autres, l'émergence auto-affirmative, la sensibilité dialectique ou la conduite hétéronome, aucune n'a été tenue exclusivement. C'est pourquoi nous devons manier avec beaucoup de précautions ces catégories et ne pas en faire un usage absolutiste. Nous raisonnons ici en terme d'instance dominante et non de caractéristique unique.

La première période (1945-1961) est dominée par la « sensibilité dialectique ». Il convient cependant de distinguer au sein de la centrale les différentes composantes qui agissent sur son évolution. Nous avons choisi dès le début de cette étude de considérer chaque organisation comme une résultante, négligeant les parties au profit du tout . Concernant la CFTC, nous avons dû cependant distinguer les positions du « centre confédéral » de celles de son aile droite représentée par les Fédérations des employés et des mineurs, mais aussi de celles du groupe Reconstruction qui inspire les organisations de la « minorité ». La mobilisation de « l'autre que le national » a joué un rôle important dans l'évolution de la CFTC et il a bien fallu introduire ces différences entre ses composantes dès lors que l'on cherchait à en rendre compte.

Le « centre » confédéral est la partie progressivement majoritaire de la majorité confédérale qui accompagne le processus d'évolution. Il est attentif et largement investi dans l'Internationale et, notamment, dans ce qui a trait à l'Europe : on a vu ses principaux animateurs (Georges Levard, Théo Braun) élaborer maintes positions européennes de la CISC jusqu'aux années soixante. Ils composent en permanence entre des pressions contradictoires : d'un côté, leurs solidarités européennes spontanées qui n'empêchent pas les divergences avec leurs amis du syndicalisme chrétien européen. On les voit plus critiques, par exemple, sur le contenu social de la politique communautaire et ils sont assurément moins fédéralistes que les syndicalistes chrétiens belges et néerlandais ; de l'autre côté, ils subissent la pression de la minorité hostile à la démocratie chrétienne. A partir de 1957, le « pacte politique » conclu entre la social-démocratie et la démocratie chrétienne en Europe et sur l'Europe favorise les conditions

du compromis entre majorité et minorité au sein de la CFTC. Cette période toutefois est particulière : la guerre d'Algérie envahit l'espace politique national, les questions internationales jouent un rôle limité dans les débats internes. Elle n'est pas sans incidence cependant sur le rapport à l'international de la centrale car le rejet du colonialisme impressionne durablement les représentations du tiers-monde dans l'imaginaire de la future CFDT.

L'aile traditionaliste des années cinquante, celle qui fait scission en 1964, entretient un rapport fusionnel à l'Internationale syndicale chrétienne. Elle vit en symbiose avec un modèle clérical qui entre en agonie dans la plupart des pays européens au cours de la même période. Ses positions sont conçues dans une interaction forte avec celles de certains de ses voisins européens, notamment les syndicalistes belges qui la soutiennent dans la bataille interne contre l'évolution. Elle n'échappe pas toutefois au mode de la conduite hétéronome tant le modèle de syndicalisme chrétien auquel elle se réfère semble progressivement résiduel dans la réalité française. Les ressources puisées hors les murs nourrissent une référence inadaptée au mouvement de la société française. Le repli traditionaliste qu'elle entraîne pour la future CFTC maintenue se trouve même, nous l'avons vu, en décalage par rapport à l'évolution des conceptions de la Fédération internationale des mouvements ouvriers chrétiens (et du Vatican) en matière d'organisation du syndicalisme chrétien dans les sociétés sécularisées.

Le groupe Reconstruction est un « objet » à part. Ce n'est pas une forme syndicale : nous l'avons retenu dans l'analyse car il a inspiré de nombreux acteurs de la « minorité CFTC » et l'influence de son travail intellectuel se fait sentir dans la conduite de la centrale après 1961. Un des principaux apports du groupe relève tout spécialement de l'articulation du national et de l'international. Sa production est une réflexion dans le double sens du terme : d'une part, la mise en œuvre de la raison contre l'enthousiasme européen avec ses connotations religieuses ou contre l'adhésion naïve des progressistes au pacifisme « made in USSR » ; d'autre part, parce que le groupe a constamment cherché à réfléchir les réalités internationales (à en renvoyer l'image) au sein de la réalité nationale. Le syndicalisme américain, le travaillisme, la déclaration de Francfort de l'Internationale socialiste ont été « travaillés » et agrégés dans les représentations et les pratiques syndicales nationales : le fédéralisme d'industrie, la socialisation des moyens de production et d'échange, la planification démocratique sont apparus modelés par ces apports autant - et même davantage - que par les débats de la gauche française. Dans notre typologie, Reconstruction est le type-réel de la sensibilité dialectique. Mais

c'est un bureau d'études, une revue, un groupe d'intellectuels (universitaires et ouvriers), ce n'est pas un syndicat. Il n'a pas en charge l'ensemble de la reproduction de la fonction représentative. Il figure ici parce qu'il inaugure une « méthode » dont la mise en œuvre sera poursuivie, du moins jusqu'en 1970.

En 1961, le point d'équilibre s'est déplacé : la marche vers le socialisme devient la référence majoritaire sur fond d'adhésion commune à l'Europe. L'attitude complaisante des dirigeants de la CISC vis-à-vis des « scissionnistes » de 1964 aide les Alsaciens et les Nordistes à faire le deuil d'une liaison privilégiée à l'Internationale chrétienne. Jusqu'en 1970, dans la dernière phase du processus que Franck Georgi a appelé « l'invention de la CFDT », la CFTC-CFDT construit sa vision du monde sur une combinaison réfléchie entre l'analyse du mouvement de la société française et une appréhension ouverte de l'autre que le national selon les enseignements de Reconstruction. Les références et les modèles étrangers sont analysés, confrontés aux sensibilités diverses qui composent la nouvelle CFDT : certaines sont plus ouvertes à l'Europe et d'autres au tiers-monde, certaines sont plus soucieuses d'efficacité professionnelle et d'autres de représentations politiques.

La sous-période qui s'ouvre en 1970 n'annihile pas le rapport permissif à l'autre que le national. Elle ne traduit pas non plus de retrait de l'arène internationale, bien au contraire. Mais l'émergence se fait auto-affirmative. Dotée de « l'arme » du socialisme autogestionnaire, la CFDT s'avance dans l'international en porteuse de modèle et d'une forte ambition de recomposition du syndicalisme mondial. L'identité construite dans la dynamique de Mai 1968 la porte à synthétiser dans sa démarche la crise des sociétés développées et les revendications du tiers-monde. La thématique du « nouveau type de développement » résume l'aspiration ; le « syndicalisme des autres » est regardé de haut. La CFDT s'accorde une prééminence politique en Europe assise sur quelques emprunts hâtifs (l'autogestion yougoslave ou algérienne) mais dont la construction s'inscrit dans une dynamique sociale bien réelle dans la sphère domestique.

Notre troisième grande séquence s'ouvre avec la première phase du recentrage (1979-1985). La CFDT renoue alors avec une prise en compte de l'autre que le national. Les situations étrangères sont saisies (l'Italie, l'Allemagne) mais reproduites dans la réalité nationale d'une manière volontariste et détachée de conditions réelles de mise en œuvre. Les ressources de « l'autre que le national » sont des forces agissantes dès lors qu'elles sont appropriées et réinjectées de manière opérante dans la vie nationale. La qualité de ce travail d'appropriation se juge à la possibilité réelle de mise en œuvre de la stratégie

ainsi recomposée : l'appréciation des différences de contexte, la capacité à créer les conditions de leur effectivité, à traduire en « langage national » les références exogènes, qualifient la nature de cette appropriation. Réussie, elle témoigne d'une « sensibilité dialectique » qui renforce la capacité représentative ; erronée, elle relève de la « conduite hétéronome » qui peut au contraire l'affaiblir. Si les deux types de conduite cohabitent au cours de cette période, la conduite hétéronome paraît première, comme l'émergence auto-affirmative l'était au cours de la précédente, c'est-à-dire qu'elle n'est pas exclusive.

Le deuxième recentrage (1984) est plus difficile à caractériser : il est difficile de trouver dans les syndicalismes agissant en Europe les sources des représentations qui se mettent alors en place à la CFDT ; l'origine n'est plus dans le monde syndical mais dans l'organisation procédurale de l'Europe sociale : pour la CFDT, l'Europe sociale est une méthode avant que d'être un résultat ; c'est une méthode d'évitement des conflits au moyen du dialogue social. Celui-ci qualifie la légitimité des acteurs et leur donne le primat dans le processus de création des normes. Ce modèle est défendu par la CES à la fin des années quatre-vingt à l'issue d'un processus d'ajustement interne dans lequel la CFDT a joué un rôle actif. Il a été inscrit comme principe de production de règles sociales en annexe au traité de Maastricht en 1992 et intégré au traité d'Amsterdam cinq ans plus tard. C'est une référence cédétiste importante que la centrale s'attache à insinuer dans son espace national au fil des années quatre-vingt-dix. La CFDT a tenté alors d'inscrire sa démarche dans un espace de relations professionnelles et de gestion politique non encore advenu qui serait celui d'un modèle d'Europe sociale ré-insufflé dans la réalité nationale.

Au fond, pendant les vingt premières années de la CFDT, celle-ci a pensé l'Europe comme un problème, un problème potentiel risquant d'entraver la politique d'une gauche française aux portes du pouvoir. Il était cependant impossible de se « débarrasser » de ce problème comme le faisait allègrement une CGT qui disposait ailleurs d'affinités électives. Au fil du temps et de sa propre évolution politique, la CFDT a transformé le problème en solution. Le problème n'est plus l'Europe pour la conduite d'une politique d'émancipation en France : le problème est en France, il est même cette France centralisatrice et étatiste dans laquelle campent gauche et droite réunies. Et à ce problème, l'Europe est la solution.

## **CONCLUSION**

### ***De la deuxième partie***

L'utilisation des classes de conduite que nous avons définies à l'issue de notre première partie s'est avérée utile pour ordonner l'émergence internationale des trois principales centrales syndicales françaises au cours du Second après-guerre. Nous n'avons pas voulu en faire un usage trop normatif : une typologie peut avoir des fonctions d'éclairage et de description, elle n'a pas en elle-même un caractère heuristique. Nous avons cherché à en relativiser la portée, non par manque de sûreté dans sa solidité mais par choix méthodologique. La capacité à représenter du syndicalisme n'est pas un état mais un mouvement qui s'inscrit dans la production et la reproduction d'une dynamique sociale et politique mobilisant les divers contenus polysémiques de la représentation. Il aurait été contraire à ce point de vue de réifier les moments et les composantes du syndicalisme, d'en sacrifier le concept à une commodité descriptive.

Au cours de cette partie, nous avons prolongé les enseignements de la première phase de l'étude. C'est dans le mouvement de reproduction de sa fonction représentative que le syndicat enracine son émergence internationale. Celle-ci se présente comme une composante de sa « vision du monde » et elle obéit aux nécessités de son rôle d'acteur d'une réalité nationale elle-même engagée dans l'interaction « inter-nationale ». Le syndicalisme français est un bon observatoire pour une telle problématique. La compétition qui met aux prises ses différentes composantes permet d'observer les usages différenciés de l'international et la part manifeste qu'il prend dans les enjeux de distinction dans le champ national. Par ailleurs, sur une grande partie de la séquence, les trois centrales françaises reproduisent les divisions du syndicalisme international, ce qui en fait un exemple intéressant de l'interaction « national-international » rapporté à l'engagement dans les OSI.

La position des syndicats par rapport à l'Europe, nous l'avons vu, n'est pas stable au cours du temps. Même une organisation comme Force ouvrière, fortement campée dans le moment qui lui a donné naissance, montre des évolutions sensibles de son approche européenne. La CGT, longtemps rétive aux processus communautaires, a connu un changement tardif mais relativement rapide. La CFDT présente un profil très heurté. Saisi dans son ensemble, le champ syndical montre une seule caractéristique constante, la relative incompatibilité des « mondes européens » de ses composantes, quelles que soient les évolutions de celles-ci. Le croisement des positions de Force ouvrière et de la CFDT est saisissant : jusqu'à la fin des années 1970, FO reproche à la CFDT la tiédeur et les ambiguïtés de son engagement européen ; entre 1985 et 1989, FO commence à accuser une distance à l'Europe réelle, elle évoque la trahison des pères fondateurs. C'est entre ces deux dates que la CFDT devient l'ardent propagandiste de la cause européenne dans la société française. Entre 1992 et la fin de la décennie, la CGT opère une véritable transformation de sa relation à l'Europe occidentale. Elle rejoint les autres centrales françaises au sein de la Confédération européenne des syndicats au moment où elle cherche à créer de nouvelles relations sur le plan national avec la CFDT. La dimension européenne ne facilite pas ce rapprochement. La CGT adopte un nouveau vocabulaire qui reflète l'élargissement de son champ d'action <sup>1</sup>. Mais là où elle parle de « mouvements sociaux » en Europe, de mobilisations communes et de luttes coordonnées, la CFDT s'appuie sur l'institutionnalisation politique de l'Europe et le dialogue social pour réduire les pouvoirs nationaux des Etats et développer une stratégie partenariale privilégiée avec le patronat français. L'Europe est inscrite profondément dans la division syndicale française et, à l'opposé d'autres syndicalismes en Europe, elle ne semble guère de nature à la réduire.

Depuis le traité de Maastricht, ratifié en 1992, l'Europe s'impose massivement dans la réalité nationale. Quelle que soit la façon dont elles en parlent, les centrales syndicales le traduisent dans leurs positions et dans leurs stratégies. Pour toutes aussi, l'Europe a, à un moment ou à un autre, oblitéré la façon dont elles organisent leur rapport au reste du monde. Après 1992, les dirigeants de la CGT ont été convaincus de la nécessité de rejoindre rapidement le concert syndical européen, malgré le désaccord constaté sur l'appréciation du traité de Maastricht. Ils se sont heurtés à des réactions fortes (et durables) au sein de leur propre organisation : certes, l'idée de rejoindre la social-démocratie européenne peu de temps après la chute du monde soviétique ressemblait

---

<sup>1</sup> Voir en annexe 1, notre étude lexicométrique.



pour certains à une capitulation idéologique. Mais, au milieu de ces réactions, pointaient aussi des inquiétudes sur le devenir des autres relations internationales antérieurement tissées au sein de la FSM ou aux marges de celle-ci<sup>2</sup>. Sans doute l'ambition mondiale de la CGT était-elle devenue un peu disproportionnée au regard de son affaiblissement national. Mais l'attraction de la scène européenne est un processus puissant porteur d'effets importants sur les visions du monde et les engagements concrets de solidarité d'une centrale nationale.

La CFDT avait connu cette tension vers la fin des années 1970. Nous avons vu comment le référentiel tiers-mondiste de la confédération avait progressivement glissé vers un recentrage européen et la marche vers la CISL<sup>3</sup>. Ce redéploiement s'est inscrit dans une transformation d'ensemble de la vision du monde de la centrale et nous avons montré que la dimension internationale y avait même joué un rôle décisif. Acceptée et même théorisée, cette priorité européenne n'a pas fait disparaître d'autres émergences internationale mais elle en a réduit l'apport dans la vision du monde de la CFDT.

D'une certaine manière, Force ouvrière a été confrontée aux mêmes tensions à d'autres moments : au milieu des années soixante, lorsque ses alliés européens s'en vont parfois au delà du rideau de fer, elle insiste sur la dimension mondiale du combat contre le communisme. C'est, en grande partie, au nom de celui-ci qu'elle refuse, en 1974, l'entrée des syndicats chrétiens dans la nouvelle CES. Même si, nous l'avons vu, la CGT-FO est moins engagée que d'autres dans des relations internationales suivies, elle trouve refuge de manière récurrente dans cette référence au syndicalisme « libre » qu'incarne pour elle la CISL, notamment lorsque l'Europe donne le sentiment de rechercher une voie distincte de celle des Etats-Unis. En fin de période cependant, la dénonciation de la dérive libérale qui, selon elle, s'empare de l'Europe, la conduit à mettre en opposition un « modèle social européen » menacé et un modèle libéral anglo-

---

<sup>2</sup> Notre travail de recherche dans les archives de la CGT s'est déroulé au milieu de cette période (1995, 1996). Les nombreuses discussions informelles auxquelles nous avons assistées traduisaient fortement cette inquiétude. Bien sûr, elle pouvait relever d'un manque d'enthousiasme à l'égard de la CES mais, le plus souvent, elle se posait comme une vraie question : la CGT ne va-t-elle pas délaissier, de fait, ses relations avec d'autres parties du monde ? Fonctionnant, comme toutes les centrales, dans une économie de moyens et ne disposant plus des facilités de déplacements qu'autorisait parfois la FSM, l'interrogation n'était pas sans objet.

<sup>3</sup> Le vocabulaire de congrès de la CFDT marque sur ce point une rupture flagrante : ainsi la lexie « tiers-monde », largement évoquée dans les congrès des années 1970, se réduit dans ceux des années 1980 pour disparaître ensuite. Aucune occurrence de « tiers-monde » n'apparaît dans les résolutions de congrès des années 1990, pas plus d'ailleurs que de référence à un « autre type de développement ». Voir notre étude lexicométrique en annexe 1.

saxon menaçant. Mais à cette époque, il n'y a plus ce communisme soviétique dont il importait jusqu'ici de se défendre.

Pour toutes les centrales françaises, l'espace européen est donc le lieu d'une double pression : il les oblige à intégrer dans leurs stratégies nationales une dimension devenant très prégnante dans l'espace national ; il les contraint aussi à concentrer en Europe un investissement international qui dilue tendanciellement leur relation au reste du monde. L'engagement de toutes les centrales dans l'Europe syndicale favorise-t-il une entente sur l'espace national ? Il peut y conduire, l'expérience passée ne permet pas d'affirmer qu'il y conduira mécaniquement : comme dans les aspects nationaux de l'action syndicale, le rapprochement relève de choix politiques et stratégiques et nullement des implications obligées par la cohabitation au sein de la CES. Comme nous l'avons montré, l'Europe n'a nullement pour propriété d'atténuer les différences et les oppositions du champ syndical français. Sur ce plan, assurément, il montre une certaine singularité qui autorise encore à parler de « l'exception française ».

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Dedans, dehors ! Notre étude a été placée sous le signe de cette opposition. Elle définit commodément des champs d'appréhension du réel en épousant les réalités politiques et historiques de la séparation entre les nations. Objectiver les phénomènes sociaux est une condition de la recherche et la dimension nationale est un contour pertinent de délimitation. Mais les frontières ne définissent pas des compartiments étanches. Dans l'étude de certains phénomènes sociaux, il peut être utile de prendre en compte la fluidité des rapports entre le « dedans » et le « dehors ». D'une manière générale, la nation n'est pas séparée de ce qui n'est pas elle : le développement de la société « nationale » est excentrique, il redéfinit en permanence un champ d'interaction autour de lui ; il est concentrique car il incorpore dans son mouvement de multiples déterminations du monde extérieur. Identité et altérité se combinent ou, dit autrement, la scission du soi et de l'autre que soi et le mouvement de retour de l'un à l'autre constituent le processus même de production du cheminement national.

Cette relation dialectique vaut pour la plupart des grands faits sociaux. Nous sommes partis d'une approche du syndicalisme qui ne dénie nullement son caractère profondément « national » : fait social, il manifeste en permanence son inscription dans des rapports sociaux et dans une cosmogonie ancrés dans la nation. Il n'en manifeste pas moins une forte attraction dans l'international : le premier support de cet engagement est constitué par la nécessité économique de défendre ses membres ou de promouvoir les intérêts des groupes sociaux appuis de son action. Mais nous avons montré qu'il ne s'agissait pas que de cela : le syndicat est « tiré » vers l'international par l'impact des grands événements du monde sur son action, par les idéaux dont il se recommande et aussi par la présence « déjà-là » de « l'autre que le national » dans les visions du monde de ceux qu'il représente. Dans son mouvement, la dimension internationale s'insinue comme modalité de la reproduction de cette représentation. Dans la mesure où des figures de « l'autre que le national » vivent dans la conscience des groupes représentés, le syndicat mobilise en permanence des représentations de l'altérité : elles sont incorporées dans la vie syndicale où elles altèrent et recomposent les déterminations construites dans la réalité nationale.

Dans cette étude, nous avons identifié une dimension internationale qui permet, nous semble-t-il, de rendre compte des facteurs externes qui opèrent sur la vie des syndicats. L'approche par l'international permet d'apprécier de manière plus précise l'évolution des centrales syndicales nationales prises dans une interaction plus ample que celles saisies sur le seul espace national. En définitive, nous pensons avoir montré que l'approche par la dimension internationale nous apprend quelque chose sur les syndicats et sur le syndicalisme.

Au moment du bilan, il est nécessaire de plaider l'apport de la recherche et donc aussi d'en rappeler les limites. C'est ce que nous ferons brièvement ici en quelques remarques destinées à clarifier nos conclusions.

### **LA DIMENSION INTERNATIONALE, FACTEUR CO-DETERMINANT**

Nous nous sommes laissés conduire au cours de cette étude par deux idées : la dimension internationale du syndicalisme est sous-tendue par les nécessités de son rôle d'acteur social et politique ; cette émergence produit des effets en retour incorporés dans le processus de reproduction de sa fonction de représentation. Nous avons ainsi suggéré la complémentarité ou, plus exactement, le caractère indissociable de la relation entre le national et « l'autre que le national » dans la vie des organisations syndicales. Ce double mouvement, « investissement et retour », ne montre ses effets que dans une conception relativement holiste de la représentation syndicale. Nous allons y revenir afin de soutenir l'acquis de la recherche sur ce point.

La notion de « co-détermination » suppose d'abord de préciser les parts respectives des termes de la combinaison et de comprendre leur interaction : nous l'avons maintes fois évoqué, la dimension nationale reste première dans l'orientation de la fonction représentative. La légitimité d'un syndicat est construite sur une base nationale et c'est d'abord à ce niveau que ses membres, ou ceux qui s'y reconnaissent, entendent être représentés. Par là s'affirme un certain « nationalisme » de fait du mouvement syndical, défini par une inscription privilégiée et obligée dans le cadre national. Loin de la perdre de vue, nous avons au contraire intégré dès le début cette dimension nationale (susceptible de porter au nationalisme) du syndicalisme pour refuser de l'opposer de manière positiviste à son internationalisme. Ce dernier peut ainsi être défini à la fois

comme une valeur de référence et aussi comme une disposition à accueillir les influences produites dans son rapport à l'altérité.

Si notre étude nous a conduit à privilégier les « circulations internationales », à mettre l'accent sur ces « déterminations issues de l'autre que le national » pour rendre compte des évolutions syndicales, il nous faut rappeler en conclusion que notre ambition analytique n'est pas de substituer un paradigme à un autre : nous avons voulu produire une dimension de compréhension qui cherche moins à « révéler » des faces cachées du syndicalisme qu'à éclairer cet objet d'une lumière autre, décalée des approches purement « internistes ».

Poser la dimension internationale comme facteur co-déterminant, ce n'est pas toutefois indiquer quelques ajouts venant compléter une connaissance construite dans l'observation des interactions nationales. L'international ne « surdétermine » pas non plus « en dernière instance » le national. Il s'agit bien plutôt d'un entrelacement des deux dimensions, d'une interpénétration des facteurs issues de ces deux origines. Nous avons parlé de relation dialectique, c'est à dire de rapports contradictoires et moteurs de la reproduction de la fonction syndicale.

Balayant un siècle d'histoire, la première partie a permis d'illustrer cette combinaison : la liaison internationale est présente dès l'origine, elle contribue à la construction des représentations du syndicalisme et à la définition de ses pratiques d'actions. Dès lors qu'il atteint une certaine surface de représentation sur son espace national, le syndicat est conduit à se projeter dans la dimension internationale. Il y acquiert la capacité à une pleine représentation des groupes sociaux appuis de son action en mobilisant, à cette échelle, un certain nombre de ressources qui circulent, pour l'essentiel, dans les flux des organisations internationales. Dans ce côtoiement des formes diverses de l'altérité, il capte des ressources qu'il incorpore à sa représentation : l'engagement « hors les murs » n'est pas une simple adjonction, prolongement de choix construits dans la vie nationale mais un vecteur co-déterminant de son identité.

Dans la deuxième partie, nous avons mis en œuvre cette « méthode » en observant l'évolution des syndicats français dans l'après Seconde Guerre mondiale à partir du point de vue de leurs représentations et de leurs engagements internationaux. La façon dont ils appréhendent le monde, l'intérêt qu'ils portent aux autres syndicalismes, inscrits dans d'autres réalités nationales, tout cela exerce une influence : la plupart des grands enjeux rencontrés par les syndicats au cours de cette période ont été des questions nationales, appelant des réponses nationales. Aucune question, aucune réponse,

pourtant, n'ont été exclusivement nationales, construites dans le seul référentiel national. C'est cette part du « non-national » que nous avons cherché à saisir pour apprécier sa capacité explicative dans certains domaines clés de la vie des syndicats.

Au fond, le syndicat ne peut échapper à la dimension internationale ; il y est en quelque sorte contraint par la dynamique de son rôle social. Son engagement dans un regroupement international est moins dicté par la nécessité de construction d'une action à ce niveau que pour se construire lui-même en tant qu'acteur pleinement « national »<sup>1</sup>. Cet investissement obligé a des effets en retour : l'international est un lieu de production d'interactions qui nourrissent les visions du monde et dilatent le champ des pratiques. Les échanges qui s'y déroulent participent à la construction des « identités » syndicales. Mais avant d'en venir aux généralités qui peuvent être tirées de cette étude, nous devons nous arrêter sur certaines hypothèses et quelques limites de cet examen.

### ***LE SYNDICALISME, REPRESENTATION EN MOUVEMENT***

Ce rôle de la dimension internationale n'est perceptible que dans une conception large et dynamique de la représentation assurée par le syndicalisme : la capacité à représenter n'est pas considérée ici comme un attribut statique, conféré par des systèmes de relations professionnelles » ou par un label étatique. Nous la considérons comme un processus, toujours actualisé dans un rapport au mouvement de la société, aux groupes sociaux à la représentation desquels le syndicat postule. La recherche de la dimension internationale du syndicalisme conduit ainsi à se distinguer des courants d'analyse qui tendent à réduire celui-ci à un rôle de mandataire de groupes sociaux ou professionnels au sein des « relations industrielles » ou à celui d'acteur d'une régulation « néo-corporatiste » ou d'un « systèmes de règles ». Ces différentes approches n'enferment pas le syndicalisme dans une conception unique : elles sont traversées par des oppositions et leur cadre théorique se montre assez souple pour accepter des lectures

---

<sup>1</sup> Ce qui n'exclut pas que l'engagement international poursuive des buts internationaux.

diverses et même contradictoires<sup>2</sup>. Elles ont pour point commun de ne pouvoir rendre compte de la dimension internationale telle que nous l'avons montrée. C'est pourquoi, sans récuser leur portée heuristique, nous nous sommes tenus d'emblée à l'écart de ces perspectives qui enserrant l'analyse dans un point de vue trop « interniste » et systémique.

Nous avons défini le syndicat comme une « forme sociale » assurant la représentation des groupes dominés. Elle émerge dans un rapport au politique, à l'Etat et à la « scène » sociale où elle se développe dans une interaction avec d'autres formes : partis, associations etc. Les syndicats n'ont pas, à priori, vocation à se laisser enfermer dans une logique d'acteurs ou d'agents de systèmes de relations professionnelles : tel syndicat peut le choisir ou se voir privé des moyens de faire autrement ; il peut aussi être un élément de stabilisation du capitalisme ou un moteur des luttes qui le mettent en cause. Un parcours de l'histoire et l'observation de la géographie mondiale du syndicalisme montrent qu'il n'est pas possible d'en enserrer la définition dans une conception trop réductrice. Pour nous, le syndicalisme est d'abord saisi comme mouvement et dans un sens large mobilisant la polysémie du terme de « représentation » : l'action syndicale n'opère pas seulement sur la situation des travailleurs mais aussi sur l'idée qu'ils s'en font et la représentation qu'ils ont de leur place dans la société. Le syndicalisme assure la « représentation » des groupes dominés dans les institutions et les lieux de la confrontation sociale et dans le même temps il est un producteur de références qu'il présente et « représente » à la conscience de ces groupes. Il cristallise des visions du monde dans lesquelles peut s'opérer une projection d'attentes sociales et de valeurs collectives.

Nous avons signalé en introduction à la première partie de ce travail que l'attribution au syndicalisme de cette fonction de production ou, au moins, de « présentation » des

---

<sup>2</sup> DUNLOP John (1958) : *Industrial Relations Systems*, New York, Holt. Rappelons que John Dunlop définit un système de relations industrielles comme un système d'acteurs (employeurs, travailleurs, pouvoirs publics) opérant dans un ensemble de contraintes. Celles-ci se caractérisent dans trois domaines : les données technologiques du moment, celles du système politique et du marché, une idéologie dominante. Pour une discussion du système de Dunlop, voir CAIRE Guy (1991) : « Des relations industrielles comme objet théorique » dans *Sociologie du travail*, n° 3, 1991, pp 375-401 ; pour sa critique : GROUX Guy (1992) : « Marxisme et relations industrielles, acquis et critiques » dans *Société française*, n° 43, avril-mai-juin 1992, pp 49-62. Sur le néo-corporatisme, une synthèse critique figure dans ARCQ Etienne, MARQUES-PEREIRA Bérengère (1991) : « Néo-corporatisme et concertation sociale en Belgique » dans *Politiques et Management public*, Vol 9, n°3, 1991, pp159-179. Sur les conflits de règles : REYNAUD Jean-Daniel (1993) : *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Colin.



grandes visions du monde, était une simplification. Prise à la lettre, notre affirmation peut, en effet, paraître relever d'un certain « exclusivisme » syndical.

En vérité, le syndicalisme ne peut pas prétendre à tout moment assurer seul la totalité de la représentation. Il la partage ou il la dispute à d'autres forces, des partis, des associations, certaines entreprises de l'économie sociale (mutuelles, coopératives), des Eglises<sup>3</sup>. La sphère intellectuelle, du moins une partie de celle-ci, contribue également à la construction symbolique du monde social et participe donc à la production des représentations politiques. Dans la première partie de notre travail, nous avons d'ailleurs souvent évoqué, dans la circulation internationale, la dimension du « mouvement ouvrier », lexie par laquelle a été longtemps désigné en Europe cet ensemble de forces gravitant autour de la classe ouvrière et de ses organisations clés que constituaient le parti et le syndicat. Dans cette tradition, le parti (les partis dans le cas français) a été le plus souvent à l'origine de la création des syndicats. La différenciation des formes s'est opérée progressivement : en France, l'emprise du syndicalisme révolutionnaire a dès le départ distendu la relation parti-syndicat ; mis à part la singularité britannique, dans la plupart des autres pays européens, la continuité des rôles affirmée dans le modèle social-démocrate s'est rapidement transformée en une répartition des tâches instable et souvent conflictuelle. Aucune relation partis-syndicats n'a présenté historiquement un modèle pacifié et une séparation des rôles clairement établie<sup>4</sup>. Les deux composantes se sont partagés la production des références du mouvement selon des modalités changeantes. Considéré sur les espaces nationaux et quelle que soit la contribution relative du syndicat, du parti ou d'autres branches du mouvement à la production de ces *Weltanschauungen*, le syndicat reste le mieux à même de les présenter aux travailleurs car c'est lui qui, par sa fonction, a accès au plus grand nombre d'entre eux<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Dans les sociétés marquées par une longue tradition de « pilarisation », les syndicats ne sont qu'une composante parmi d'autres des grandes références politiques qui structurent les mondes sociaux. On notera cependant une tendance à l'effritement de ce type de « modèle » observable aux Pays-Bas et à la Belgique et notamment une distanciation entre partis et syndicats de la même aire culturelle. Sur la composante socialiste voir HASSETEUFEL Patrick (1996) : « Partis socialistes et syndicats : l'autonomie réciproque » dans LAZAR Marc (1996) (dir) : *La gauche en Europe depuis 1945 – Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, pp 513-533.

<sup>4</sup> Voir *supra*, p 62.

<sup>5</sup> L'affirmation peut être renforcée dans la situation française : pris dans la longue période, le syndicalisme français apparaît comme un producteur important de références politiques, disposant d'une marge d'autonomie relative et d'une capacité à cristalliser des forces inaccessibles aux partis dans le mouvement social. Le champ spécifique du politique a plus souvent résonné des effets du syndicalisme qu'il ne lui a dicté ses pratiques et ses représentations, ce qui n'exclut pas de nombreux contre-exemples et notamment, à certains moment, le poids du parti communiste dans la vie de la CGT.

Dés lors que l'on s'attache à l'examen des circulations internationales, le primat accordé aux flux passant par le syndicalisme peut être soutenu à condition d'indiquer des périodes : trois séquences peuvent être distinguées, des origines à 1914, l'entre-deux-guerres, après 1945. Il n'est pas justifié de le prétendre au cours de la période allant des origines à 1914 : jusqu'à ce moment, les rapprochements internationaux des syndicats s'organisent au sein de l'Internationale sous le magistère des partis. A partir de 1902, ils prennent la forme d'un modeste « Secrétariat international » mais celui-ci reporte sur la Deuxième Internationale toute la responsabilité des tâches politiques. Les circulations assurées alors par le syndicalisme vivent assurément sur un mode mineur par rapport à l'Internationale ouvrière. La guerre de 1914 a, dans ce domaine comme dans bien d'autres, constitué une grande rupture. L'échec de la Deuxième Internationale face au conflit a porté atteinte au crédit de l'Internationale politique et libéré un espace d'autonomie au regroupement international des syndicats. La FSI s'est reconstituée en 1919, plus rapidement que l'Internationale ouvrière socialiste (IOS, 1923). Comme nous l'avons vu, c'est dans une liaison étroite entre les deux organisations que se sont affirmées des références programmatiques au cours des années trente et non dans une subordination de la forme syndicale à la forme politique. De son côté, la III<sup>ème</sup> Internationale n'a pas réussi à inspirer un véritable syndicalisme international « rouge » : par refus de cette marge d'autonomie toujours tendancielle du syndicalisme et donc du risque qu'il ne dévie du modèle kominternien, elle l'a privé dès sa conception du moyen d'exister. Au cours de cette période, la FSI a produit, pour ses membres, nombre de références programmatiques tout en maintenant le syndicalisme réformiste européen dans les limites d'une présence institutionnelle devenue progressivement sans enjeu. Pour la CGT française, le Conseil économique, les assurances sociales et même, nous l'avons vu, les « quarante heures », sont des aspects très importants de ses revendications qui prennent leur source en grande partie dans les circulations internationales.

Après la Seconde Guerre mondiale, les différentes OSI ont figuré parmi les acteurs principaux des relations internationales. Pour Gary Busch, « sur la durée, et plus particulièrement depuis 1948, le mouvement syndical international a été le lieu des combats les plus ouverts de la guerre froide. D'abord en Europe, plus tard dans le tiers-monde, la compétition et le conflit entre les protagonistes de la guerre froide n'ont pas

diminué en dépit du déplacement vers la détente dans d'autres sphères »<sup>6</sup>. La FSM, la CISL ont-elles cristallisé plus que les mouvements politiques, les grandes représentations concurrentes qui se sont alors disputées l'orientation des esprits ? La réponse ne peut pas être établie solidement mais il n'est pas sûr que la question soit bien posée. La FSM et la CISL sont assurément deux des figures les plus marquantes de la guerre froide. Quand à savoir si elles ont été, pour leurs affiliés, le lieu de circulations productrices de projets et de revendications, c'est bien moins certain. Concernant le syndicalisme français, la réponse sera nuancée. Les deux OSI constituent un point d'appui symbolique important de l'affirmation « identitaire » de Force ouvrière et de la CGT. Les ressources en terme d'actions, de programmes, sont moins apparentes. La CFDT n'a jamais entretenu de rapport approfondi avec la CMT. En revanche, la CES est le point d'appui d'une grande réorientation. Dans tous les cas, la dimension internationale du syndicalisme s'avère d'une densité plus élevée que celle des formes politiques<sup>7</sup>.

Assigner la globalité de la représentation des groupes dominés au syndicalisme reste bien une simplification de la réalité. Mais elle n'en est pas une déformation. Quelle que soit la contribution relative des différentes formes qui contribuent à cette représentation, le syndicalisme en reste le carrefour le plus ouvert sur la société et les groupes sociaux qui en sont à la fois la source et le destinataire.

### **LA PART DES INDIVIDUS**

Démêler l'influence issue de l'international consiste à appréhender des flux difficiles à fixer dans des traits analytiques. Les grands facteurs structurants de la circulation sont manifestes : l'économie, l'exil et les migrations, les grands événements du monde (les crises, les guerres etc.) dessinent la trame de la circulation. Mais ces facteurs « surplombant » s'insinuent dans les constructions syndicales par des moyens plus diffus : les relations bilatérales, la fréquentation des organisations intergouvernementales (par exemple le BIT), les regroupements syndicaux internationaux en sont les canaux principaux mais nous avons vu aussi combien tout

---

<sup>6</sup> BUSCH Gary (1983) : *The Political Role of International Trades Unions*, Londres, MacMillan, p 4.

cela passait par des influences individuelles : au fil des époques, nous avons rencontré des « passeurs d'influences », ayant contribué plus que d'autres à l'importation d'idées ou de références puisées à des sources exogènes. Ces personnalités appartiennent directement au monde syndical ou exercent une influence sur lui : chercheurs, universitaires, journalistes, fonctionnaires internationaux, acteurs du monde politique etc. Les dirigeants syndicaux eux-mêmes ou des responsables à d'autres niveaux des organisations jouent un rôle important dans cette disposition à recueillir l'influence ou à la promouvoir : l'idéologie qui sous-tend leur engagement prédispose plus ou moins à une ouverture internationale, mais jouent aussi leurs capacités personnelles à la nourrir des réflexions auxquelles invitent en permanence la fréquentation de l'international. Comment prendre en compte cette variable dans l'analyse ? Nous avons frôlé le problème avec nos « types de conduite » : ils rendent compte de dispositions inégales, selon le temps et le syndicat, à cette ouverture à « l'autre que le national » nécessaire à l'accomplissement de son rôle social. Ils se sont avérés utiles, reconnaissons qu'ils nous ont aidé à contourner le problème plus qu'à le résoudre. Ils nous ont servi à montrer, dans la deuxième partie de l'étude, que certains changements dans l'orientation, la stratégie ou la vision du monde de tel syndicat étaient pour partie imputable à un mode de conduite plus ou moins approprié à cet accueil des influences saisies « hors les murs » ; nous avons indiqué le rôle que pouvait jouer au contraire une fermeture à la perception de formes exogènes à l'espace national. Nous avons également mis en relief les conduites qui ont pu, à un moment ou à un autre et parfois de manière durable, affecter la capacité représentative d'un syndicat. Mais les « conduites » sont une notion insuffisante qui ne permet pas de réduire complètement la difficulté à formaliser des processus sociaux dans lesquels « la part des militants » se montre aussi fondamentale<sup>8</sup>. Notre conclusion converge sur ce point avec les tendances de l'historiographie contemporaine qui, à partir et autour des travaux de Jean Maitron, souhaite promouvoir une histoire au croisement des faits socio-politiques et des trajectoires biographiques.

---

<sup>7</sup> DEVIN Guillaume (1988) : *L'Internationale socialiste, 1945-1976. Politique et éthique du socialisme international*, Thèse de Science politique, Paris X Nanterre. PORTELLI Hugues, JANSEN thomas (dir) (1986) : *La démocratie chrétienne, force internationale*, Nanterre, Institut de politique internationale et européenne.

<sup>8</sup> « Comment faire l'histoire des courants de pensée et des organisations sans savoir qui relaie les idées et qui implante les partis et les syndicats ? Comment analyser les congrès sans prendre en compte l'expérience des délégués ? Comment étudier les grèves sans savoir qui en sont les animateurs ? L'activité humaine avec ses différenciations nationales et régionales, ses rythmes, ses convergences générationnelles, ses passions et ses déceptions, est au centre de l'analyse historique » DREYFUS Michel, PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie (dir) (1996) : *La part des militants*, Paris, Editions de l'Atelier, p 7.

L'approche par l'international, telle que nous l'avons esquissée, plaide manifestement dans ce sens.

### **LE SYNDICAT COMME SUJET COLLECTIF**

Une fois établie l'importance des facteurs individuels dans le rapport à l'international, il convient de ne pas renoncer à en produire les quelques généralisations qui font seules progresser la connaissance. Nous y renonçons d'autant moins que même ces influences individuelles ne s'exercent pas au hasard, dans n'importe quelle circonstance et dans n'importe quel syndicat. Nous avons déjà souligné l'intérêt du syndicalisme français pour une telle observation puisqu'il se présente dans une configuration pluraliste. Les mêmes facteurs internationaux et des engagements en apparence semblables y produisent des effets très différents. Ainsi, par exemple, Force ouvrière et la CFDT appartiennent depuis 1974 à la même Confédération européenne des syndicats et, depuis 1988, à la même OSI. Or, nous l'avons vu, confrontées au processus de construction européenne et à sa prégnance croissante sur l'espace national, leurs stratégies et leurs « visions du monde » se sont davantage croisées que rejointes au cours de ces vingt-cinq années de cohabitation internationale. La perception de l'international entre en résonance avec d'autres déterminations et ne préjuge pas de la façon dont elle sera incorporée aux représentations et aux stratégies des syndicats.

La dimension internationale du syndicalisme ne s'impose pas comme une « donnée » étrangère qui émettrait des signaux auxquels le syndicat serait contraint de se conformer. Parce que l'international n'est pas au départ hors de la vision du monde du syndicat, les perceptions qui en sont issues sont « tamisées » par les représentations pré-construites, « déjà-là » dans la conscience du sujet collectif. On peut, pour faire image, se référer ici au langage de la psychologie : le sujet crée lui-même et en lui-même les conditions de perception de ce qui est hors de lui. Les « contacts internationaux » par lesquels s'institue une partie du rapport à « l'autre que le national » ne sont pas construits dans un désordre spontané mais comme projections des tensions (et des questions) du syndicat qui s'y engage. Ainsi un « événement » extérieur n'a aucune raison d'inspirer la même réaction à des formes syndicales dotées de pré-constructions différentes. La disposition d'un syndicat à accueillir les perceptions du monde extérieur n'est pas entièrement définie par les visions du monde dans lesquelles s'inscrivent ses

représentations : les grandes références que nous avons rencontrées, notamment dans la seconde partie de notre étude, renvoyaient à des valeurs internationalistes héritées pour la plupart de l'histoire longue du socialisme et du mouvement ouvrier<sup>9</sup>. Les « conduites » internationales désignent des dispositions à « l'autre que le national » : elles renvoient davantage à l'univers des pratiques et notamment à la nature et à l'intensité des interactions auxquelles le syndicat se prête dans la vie nationale. La fluidité du rapport à l'international serait ainsi liée aux pratiques mises en œuvre dans le rapport du syndicat aux groupes sociaux qu'il prétend représenter sur son espace national et, d'une manière générale, aux moyens qui assurent ses perceptions de la vie nationale. Il est possible, pour figurer cette continuité, de mobiliser à nouveau le langage de la psychologie. Dans une étude sur « les limites de la raison », Theodor Adorno et Max Horkheimer analysent les dérèglements psychologiques du sujet par la rupture de ses liens avec l'altérité. Ils définissent plusieurs modalités de cette rupture : « La profondeur intérieure du sujet n'est constituée par rien d'autre que par la finesse et la richesse du monde extérieur des perceptions. Si cette interpénétration réciproque est interrompue, le moi se fige. S'il s'épuise, à la manière positiviste, à enregistrer des données, sans rien donner de lui-même, il se réduit à un point, et s'il crée, à la manière idéaliste, le monde à partir de ses fondements insondables, il s'éténue dans une stupide répétition »<sup>10</sup>. Cette proposition résonne en partie avec la description de nos classes de conduites qui se proposaient, elles, de qualifier les désajustements du sujet collectif à partir de son rapport à l'altérité. La métaphore psychologique est séduisante : son évocation est stimulée par la définition du syndicat comme sujet, mais elle n'est efficace que pour l'idée qu'elle suggère. Ainsi la question suivante, à laquelle conduit, nous semble-t-il, la remarque d'Adorno et Horkheimer : la disposition à capter dans l'international les ressources propres à renforcer la capacité représentative ne serait-elle pas finalement le versant tourné vers autrui de l'ouverture à la société nationale ? La disposition à percevoir le monde extérieur serait alors l'une des traductions de la vie démocratique reflétée dans les modes d'organisations et les pratiques d'échanges du syndicat sur son espace national.

Entendons nous. Tous les syndicats « perçoivent » le monde extérieur : les événements de la scène internationale influent sur leur action et leur représentations. Nous appelons

---

<sup>9</sup> C'est moins le cas, nous l'avons signalé, du syndicalisme de tradition chrétienne.

<sup>10</sup> ADORNO Theodor, HORKHEIMER Max (1983) : « Éléments de l'antisémitisme », dans *Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, p 197.

« perception », la capacité à s'approprier des ressources en provenance de « l'autre que le national », c'est à dire à les incorporer dans la réalité nationale en les adaptant à la fois aux conditions socio-politiques de cet espace et aux objectifs généraux que le syndicat y poursuit.

La définition du syndicat comme sujet collectif est cependant un peu essentialiste qui a l'inconvénient de laminer les différenciations internes. Pour approcher le lien entre les pratiques sociales et la représentation, il est préférable de considérer le syndicat comme une « configuration cristallisée », conception qui met au contraire en avant la diversité qui le constitue<sup>11</sup>. L'ouverture à la société nationale, la vie démocratique, sont des notions que nous n'avons pas développées et qui sortent de notre sujet. Mais comme nous croyons avoir montré une certaine continuité des choses du « dedans » et du « dehors », ces pistes nous paraissent ressortir de notre étude, au moins comme questions. Pour rester mouvement et se nourrir de l'altérité, pour rester un « habitacle de la vie créatrice »<sup>12</sup>, le syndicat a besoin d'une vie démocratique qui est à la fois un rapport d'échange avec ce qui n'est pas lui et une ouverture à sa propre diversité. Elle traduit la qualité du rapport, plus ou moins vivant, que le syndicat entretient avec ses groupes appuis et avec la société dans laquelle il les représente. La pratique de la confrontation est une dimension importante de la vie démocratique : elle place la contradiction au cœur de la résistance à la logique immanente de la bureaucratisation ; elle garantit la mobilisation du débat d'idées et donc la circulation des influences, parmi lesquelles s'immiscent les références internationales. Elle est enfin ouverture sur la société, rapport avec les autres forces qui la constituent, accueil des individus et des groupes porteurs d'expériences et de pratiques diverses. La disposition à l'accueil et à l'incorporation des ressources internationales n'est pas une donnée de nature et pas davantage un attribut conféré par une idéologie portée à l'internationalisme. C'est une construction politique, notre seconde partie l'a montré pour les syndicats français depuis 1947 : l'ouverture interne et internationale se correspondent dans une relation qui

---

<sup>11</sup> Cette notion emprunte à Georg Simmel pour qui toute forme sociale est une configuration cristallisée, c'est à dire un mouvement qui se fige et délaisse la vie qui lui a donné naissance ; LANDMAN Janet (1968) : *Georg Simmel. Das individuelle Gesetz*, Frankfort sur le Main, Suhrkamp, cité par Julien Freund dans son introduction à SIMMEL Georg (1991) : *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, p 41. Pour Simmel, les formes sociales se détachent de l'être vivant qui les a créés, acquièrent une autonomie et subsistent en dehors de lui, voire contre lui. Dès la séparation de leur moment créateur, les formes sociales subsistent en vertu de leur logique immanente et s'engourdissent dans une opposition à la vie créatrice. Cette conception trouve un écho chez Roberto Michels lorsqu'il évoque la tendance à l'oligarchie dans les partis politiques. MICHELS Roberto (1971) : *Les partis politiques, Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, édition originale 1921.

<sup>12</sup> Ibid.

montre à nouveau la complicité du « dedans » et du « dehors » dans l'accomplissement de la fonction représentative.

### **LES SYNDICATS FRANÇAIS ET L'INTERNATIONAL, UNE INTERACTION A (RE)CONSTRUIRE ?**

Notre étude se proposait également d'apporter quelques connaissances complémentaires sur l'évolution des syndicats français au cours de l'après-Seconde Guerre mondiale en inscrivant celle-ci dans un registre plus large que la simple dimension hexagonale de leurs stratégies. Cette approche a permis de caractériser la nature des relations de chaque centrale avec l'altérité nationale et d'éclairer ainsi certains traits de leur identité. Le type d'émergence international contribue à rendre compte des modes de reproduction de la fonction représentative : nous avons pu, nous semble-t-il, en faire la démonstration dans les limites que nous nous étions fixées. Nous sommes certes partis avec des pré-constructions fortes sur le syndicalisme, nous venons de l'évoquer. Nous les trouvons confortées par nos résultats avec la conviction que ceux-ci ne sont pas tout entiers contenus dans les hypothèses de l'étude.

Les engagements internationaux sont incomplètement décrits dans le cadre d'une regard limité à l'échelon confédéral. Une part importante de l'émergence internationale des syndicats relève en effet des fédérations professionnelles. Une connaissance approfondie de la dimension internationale du syndicalisme passe par l'analyse de l'action professionnelle : en Europe, la métallurgie a été un lieu d'échanges dont l'effet d'entraînement sur les confédérations est important, par exemple dans les relations franco-italiennes. D'autres secteurs se sont montrés très autonomes : les fédérations des Transports et singulièrement des Chemins de fer ont maintenus des relations de grande intensité par delà les barrières de la guerre froide ; le secteur graphique, dans l'héritage de l'Internationale des typographes, a préservé également un fort particularisme corporatif ; et aussi les mineurs, les dockers, autant de secteurs représentants de relations internationales différentes, adossées à des pratiques de lutte parfois anciennes et de canaux d'influence très spécifiques. Nous les avons évoqué, mais seulement évoqué. Rappelons cependant que notre objectif n'était pas de faire l'histoire des



relations internationales des syndicats français, laquelle mobilise d'autres méthodes et d'autres niveaux d'examen. En s'en tenant aux représentations et aux engagements des confédérations, nous n'avons pas eu d'autre ambition que de montrer la fécondité d'une approche par l'international comme mode de compréhension de leurs évolutions. Le syndicalisme français accorde cependant un poids spécifique à l'échelon confédéral qui rend possible la définition d'un champ propre doté d'une certaine autonomie.

En montrant cette opposition entre la CGT et sa consœur italienne, en plaçant la CFDT dans ses affinités européennes, en confrontant Force ouvrière à son tropisme national, nous pensons avoir atteint les objectifs que nous avons assignés à cette étude : définir une dimension internationale du syndicalisme, tenter de comprendre ses effets dans le déroulement de sa fonction représentative, enrichir la connaissance des mouvements nationaux en les éclairant par les effets de la circulation internationale. Si l'attention au syndicalisme international n'est en rien nouvelle, nous avons tenté de le mobiliser sous un autre jour : celui des ressources qu'il apporte au façonnement et à l'évolution des formes syndicales nationales.

Le syndicalisme français se prête à ce type d'examen par sa morphologie : pluraliste (ou divisé selon l'optique retenue), il intègre les référents internationaux dans les enjeux de distinction entre ses composantes. Il montre un particularisme qui pose une limite à notre étude. Si nous avons dénié au début de ce travail toute ambition théorique généralisante, c'est en grande partie en raison de ce caractère spécifique de notre objet d'étude.

Au début des années 2000, le syndicalisme français peut encore être analysé à travers le paradigme de la crise : son petit nombre d'adhérents, la division et l'émiettement le caractérisent ; il est jugé dans l'ensemble peu « représentatif »<sup>13</sup>. Cette faiblesse s'inscrit dans un environnement international qui n'est guère favorable au mouvement syndical. Même si elle est singulière dans bien des domaines, la crise du syndicalisme français amplifie dans d'autres celle qui affecte nombre de ses puissants voisins.

Dans la plupart des pays européens, de grandes transformations sociologiques et politiques ont distendu les rapports entre les organisations syndicales et les partis de

---

<sup>13</sup> Pour une appréciation de la représentativité d'un point de vue comparatif, voir Pour une appréciation de la questions de la représentativité voir IRES (2000) : *La représentativité syndicale*, Chronique internationale de l'IRES, n° 66, numéro spécial, et notamment l'article de HEGE Adelheid : « La représentativité syndicale, sa reconnaissance, son renouvellement », pp 113-123.

l'aire politique (et culturelle) correspondante<sup>14</sup>. Elles ont porté atteinte à la pilarisation de certaines sociétés comme aux Pays-Bas ou en Belgique<sup>15</sup>. Le modèle du parti ouvrier qui était encore, au cours des années soixante-dix, la référence politique et la réalité sociologique de la social-démocratie, a pratiquement disparu au profit d'organisations inter-classistes dont les ouvriers se sont souvent largement retirés ou dans lesquels, en tous cas, ils ne sont plus qu'un groupe de référence parmi d'autres<sup>16</sup>. La France présente quelques similitudes avec l'érosion de ces modèles notamment avec l'affaiblissement brutal du Parti communiste à la fin des années soixante-dix et un certain recul de la présence du monde ouvrier dans la société<sup>17</sup>.

Les syndicats ont connu une diversification des bases sociales qu'ils aspirent à représenter. L'idéal-type du travailleur masculin de l'industrie, dominant (bien que non uniforme) dans les quarante années d'après-guerre, se voit opposé aujourd'hui aux figures plurielles d'un salariat fragmenté. La situation est sans doute moins nouvelle qu'il n'y paraît, car la période fordiste se présente davantage comme une parenthèse que comme la règle dans la composition sociologique des bases syndicales. Il y a eu cependant de grandes transformations depuis les années quatre-vingt, produites par la disparition ou la reconstitution des groupes centraux de la mobilisation collective jusque-là organisateurs des regroupements et producteurs d'un certain « sens de la marche » : la féminisation, le développement du temps de travail partiel, l'émergence de cultures professionnelles nouvelles, tout cela recompose les bases de la représentation ; le chômage et la précarité amplifie l'écart des situations sociales des travailleurs et mettent à mal la capacité des syndicats à assurer la totalité de leur fonction représentative.

Les syndicats français ont abordé cette période dans une phase de grandes difficultés. Tandis que Force ouvrière peinait à définir son identité ailleurs que dans le moment qui lui a donné naissance, la CFDT et la CGT, à des rythmes différents, se trouvaient aux prises avec de grands déplacements idéologiques. La CFDT a changé d'utopie, nous l'avons montré. La CGT a certes subi la disparition de l'URSS mais plus encore le repli

---

<sup>14</sup> L'observation vaut aussi bien pour les couples syndicats-partis de l'aire social-démocrate que de l'aire démocrate-chrétienne. Pour les courants socialistes voir, HASSENTEUFEL Patrick : « Partis socialistes et syndicats : l'autonomisation réciproque » dans LAZAR Marc (1996) : *La gauche en Europe depuis 1945 – Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF.

<sup>15</sup> WINDMULLER John P. (1969) : *Labor Relations in the Netherland*, Ithaca, New York, Cornwell University Press ; VAN DER VORST Pierre (dir) (1986) : *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, Bruylant

<sup>16</sup> MOSCHONAS Girassimos (1994) : *La social-démocratie de 1945 à nos jours*, Paris, Montchrestien.

<sup>17</sup> « Ouvriers, ouvrières, un continent morcelé et silencieux » *Autrement*, n° 126, janvier 1992.

des ouvriers de l'action collective, mouvement qui est antérieur<sup>18</sup>. La forte réduction de l'influence du Parti communiste l'a déstabilisée et l'a placée devant un champ de responsabilités inconnues jusqu'alors.

L'incapacité à l'unité d'action entre les syndicats est devenue structurelle. Elle referme chacune sur ses propres tensions et favorise les logiques bureaucratiques particulièrement vivaces dans la crise. Cette clôture sur elles-mêmes des grandes confédérations a provoqué de nombreuses crises, des scissions, des départs discrets ou fracassants, un retrait de groupes sociaux importants, une faible capacité d'accueil des générations nouvelles. Elles paraissent peu aptes, au tournant des années 2000, à percevoir ou, au moins à s'imprégner des changements survenus dans la société. Or en vingt ans, le monde social a pris un autre visage : les conditions économiques se sont transformées, les attentes et les besoins sociaux se sont déplacées, les visions du monde qui habitaient les consciences se sont modifiées tout comme la morphologie des groupes dominés. Cette « grande transformation » ne s'est pas opérée au bénéfice des travailleurs : à l'occasion de la crise du dernier quart du vingtième siècle, les employeurs ont repris l'avantage sur les acquis qu'ils avaient dû concéder depuis l'après guerre. De statut vil au début du siècle, le salariat s'était transformé en son contraire : un ensemble de droits sociaux et un sentiment d'appartenance l'ont constitué en force sociale devenue trop puissante au gré des classes dominantes<sup>19</sup>. Si le syndicalisme peine à s'opposer à ces régressions, ce n'est pas seulement en raison des conditions économiques de la mondialisation ou de la grande vigueur des offensives de l'adversaire. C'est aussi, et peut-être d'abord, à l'affaiblissement des grandes visions du monde dans les imaginaires collectifs qu'il doit cette difficulté à rassembler les forces<sup>20</sup>. La ressource partisane est de faible intensité, le syndicalisme doit trouver au cœur de sa fonction de représentation les ressources propres à redéfinir des perspectives politiques dotées de « force propulsive ». Si le « mouvement ouvrier » semble s'être effacé comme sujet historique, c'est moins faute d'ouvriers que de mouvement.

En insistant sur la globalité de la fonction de représentation et sur la nécessité pour le syndicalisme de nourrir le rôle qu'il joue dans la production et la diffusion de ces grandes *Weltanschauungen* alternatives au capitalisme, nous avons eu le sentiment de ne pas nous pencher seulement sur le passé. A l'heure de la mondialisation économique,

---

<sup>18</sup> On en trouve des échos dans KERGOAT Jacques et alii (1998) : *Le Monde du travail*, Paris, La Découverte.

<sup>19</sup> FRIOT Bernard (1997) : *Puissances du salariat*, Paris, La Dispute.

<sup>20</sup> MOURIAUX (1998) : *Crises du syndicalisme français*, Paris, Montchestien.

c'est à dire de la folle utopie d'une extension à l'infini de la logique du profit, la dimension internationale est plus que jamais la ressource décisive de la reconstruction d'un autre avenir possible. Elle passe par l'établissement d'un rapport plus fluide, plus dialectique, du syndicalisme français aux formes diverses de « l'autre que le national ». Mais ce mouvement, au fond, n'est guère différent de son ouverture à lui-même, c'est à dire à l'échange dans les rapports domestiques.

L'entrée de la CGT dans la Confédération européenne des syndicats met fin à une absurde singularité française. Elle ne suffira pas cependant à transformer le syndicalisme français. L'émergence internationale n'est pas la solution, elle peut contribuer, à sa place, à un renouvellement nécessaire des pratiques et des représentations syndicales sur l'espace national.

Quand au syndicalisme européen et international, ils restent encore très loin d'exprimer les potentialités de la dimension internationale. La CISL n'est plus une organisation de guerre froide mais elle n'apparaît guère comme un acteur décisif de la mondialisation. La même remarque vaut pour la CES qui n'a pas encore beaucoup marqué de l'empreinte syndicale la construction de l'Europe. Au début du nouveau siècle, les formes internationales ne semblent guère plus efficaces qu'au début du précédent. Au moins peuvent-elles servir, comme nous l'avons montré, de lieu de circulations de ces influences si indispensables à la constitution politique des acteurs nationaux du syndicalisme.

## LES SIGLES UTILISÉS

AAFLI	Asian American Free Labor Institute
AALC	African-American Labor Center
ACA	Assemblée des cardinaux et des archevêques de France
ACLI	Associazioni cristiana dei lavoratori italiani
ADGB	Allgemeiner Deutscher Gewerkschaftsbund
AELE	Association européenne de libre échange
AFAP	Association française pour l'accroissement de la productivité
AFL	American Federation of Labor
AFL-CIO	American Federation of Labor – Congress of Industrial Organization
AIFLD	American Institute for Free Labor Development
AJS	Alliance des jeunes pour le socialisme
AOF	Afrique occidentale française
BATU	Brotherhood of Asian Trade Unions
BFTU	British Federation of Trade Unions
BIT	Bureau international du travail
BLP	British Labour Party
CCOO	Comisiones Obreras
CCSS	Conseil central des syndicats soviétiques
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CES	Confédération européenne des syndicats
CESE	Conseil économique et social
CESE	Comité économique et social européen
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC	Confédération française de l'encadrement – Confédération Générale des cadres
CFTC (m)	Confédération française des travailleurs chrétiens (maintenue)
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGC	Confédération générale des cadres
CGD	Christlichen Gewerkschaften Deutschlands
CGIL	Confederazione generale italiana del lavoro
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CGTP-In	Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses – Intersindicale intersindicale
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CIA	Central Intelligence Agency
CIL	Confederazione italiana dei lavoratori
CIO	Congress of Industrial organization
CISA	Confédération internationale des syndicats arabes
CISC	Confédération internationale des syndicats chrétiens
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CISL(it)	Confederazione italiana sindacati lavoratori
CLASC	Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens
CLAT	confédération latino américaine des travailleurs
CMB-FGTB	Centrale des métallurgistes de Belgique de la FGTB
CMT	Confédération mondiale du travail
CNV	Christelijk Nationaal Vakverbond
COSATU	Confederation of South African Trade Unions
CRC	Comité révolutionnaire central (blanquiste)
CSA	Confédération syndicale africaine
CSC (ERP)	Commission syndicale consultative de l'ERP. (Version française de TUAC)
CSC	Confédération des syndicats chrétiens
CSN	Confédération des syndicats nationaux (Canada)
CSR	Comités syndicalistes révolutionnaires
CSY	Confédération des syndicats yougoslaves
CTC	Confédération des travailleurs catholiques (Canada)
CTCC	Confédération des travailleurs chrétiens du Canada (devient CSN)
CTF	Chevalerie du travail français

CUT	Central Unitaria de Trabajadores
DAG	Deutsche Angestelltengewerkschaft
DGB	Deutsche Gewerkschaftsbund
DHV	Deutscher Handlungsgehilfenverband
DISK	Devrimci Isci Senikalari Konfederasyonu (Turquie)
EFTA-TUC	European Free Trade Area – Trade Union Congress
ERP	European Recovery Program
EVC	Eenhedsvakcentrale (Centrale des syndicats unitaires, Pays-Bas)
FGDS	Fédération de la gauche démocrate et socialiste
FGTB	Fédération générale des travailleurs belges
FTSF	Fédération des travailleurs socialistes de France
FIMOC	Fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens
FIOM	Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie
FIOM-CGIL	Federazione impiegati operai metallurgici (CGIL)
FLA	Lëtzeburger Arbechterverband (Fédération des travailleurs du Luxembourg)
FNV	Federatie Nederlandse Vakbeweging
FO	(Voir CGT-FO)
FOPADESC	Fondation panafricaine de développement économique, social et culturel (CMT)
FOSE	Force ouvrière syndicale européenne
FSI	Fédération syndicale internationale
FSM	Fédération syndicale mondiale
IALC	Italo American Labor Council
IGF	International Graphic Federation
ILGWU	Industrial Lady Garment Workers Union
IOS	Internationale ouvrière socialiste
IS	Internationale socialiste
ISCTI	Institut syndical de coopération technique international (CFTC puis CFTD)
ISO	Institut supérieur ouvrier
ISR	Internationale syndicale rouge
ISST	Institut des sciences sociales du travail
ITF	International Transportworkers Federation
KAB	Katolische Arbeitbewegung (Mouvement des travailleurs catholiques)
LLD	Liberi lavoratori democratici
LO	Landsorganisasien i Sveridge (Suède) i Danmark (Danemark)
MCI	Mouvement communiste international
MNR	Mouvement national révolutionnaire
MNR	Mouvement national de la résistance
MOC	Mouvement ouvrier chrétien (Belgique, Pays Bas)
MPPT	Mouvement pour un parti des travailleurs
MRP	Mouvement républicain populaire
MTCE	Mouvement des travailleurs chrétiens pour l'Europe
NEI	Nouvelles équipes internationales
NKV	Nederlands katholiek vakverbond (Confédération des syndicats catholiques néerlandais)
NVV	Nederlands Verbond van Vakverenigen (Confédération des syndicats néerlandais)
OCI	Organisation communiste internationaliste
OE-CISL	Organisation européenne – Confédération internationale des syndicats libres
OE-CMT	Organisation européenne – Confédération mondiale du travail
OFAJ	Office franco-allemand pour la jeunesse
ÖGB	Österreichischer Gewerkschaftsbund (Confédération des syndicats autrichiens)
OIT	Organisation internationale du travail
ONU	Organisation des nations unies
ORIT	Organisation régionale interaméricaine du travail
OSI	Organisation syndicale internationale
OSS	Office of Strategic Services
ÖTV	Öffentliche Dienste, Transport und Verkehr (DGB)
OUSA	Organisation de l'unité syndicale africaine
PAO	Centrale syndicale de Chypre
PCF	Parti communiste français
PCI	Partito comunista italiano
PCI	Parti communiste internationaliste

PCUS	Parti communiste d'Union soviétique
POF	Parti ouvrier français
POSR	Parti ouvrier socialiste révolutionnaire
PS	Parti socialiste
PSIUP	Partito socialista italiano di unità proletaria
PT	Parti des travailleurs
RPF	Rassemblement du peuple français
SAK	Suomen Ammattiliittojen Keskusjärjestö (Finlande)
SDN	Société des nations
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SOHYO	Organisation centrale des syndicats japonais
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
SSI	Secrétariat syndical international
STC	Syndicat des travailleurs corses
STUC	Scottish trade union congress
STV	Solidaridad de Trabajadores Vascos (Pays basque)
TUAC	Trade Union Advisory Council
TUC	Trade Union Congress
UCES	Union des cercles d'études syndicalistes
UEF	Union européenne des fédéralistes
UFF	Union des fédéralistes français
UGICT-CGT	Union générale des ingénieurs cadres et techniciens – Confédération générale du travail
UGT	União Geral de Trabalhadores (Union générale des travailleurs, Portugal)
UGT	Union generale de Trabajadores
UGTA	Union générale des travailleurs algériens
UGTT	Union générale des travailleurs tunisiens
UIL	Unione italiana del lavoro
UIS	Union internationale de secteurs
UITA	Union internationale des travailleurs de l'alimentation
UMT	Union marocaine du travail
UPSTAL	Union progressiste des syndicats de travailleurs d'Amérique latine
UPTC	Union panafricaine des travailleurs croyants (CISC puis CMT)
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
USA	United States of America
USPA	Union syndicale Pan-africaine
UTF	Union des travailleurs français

## Bibliographie

1. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALEA. HISTOIRE

- AMOYAL Jacques : « Les origines socialistes et syndicalistes de la planification en France » dans *Le Mouvement social*, n° 87, avril - juin 1974.
- AZCARATE Manuel, ZALDIVAR Carlos Alonso : « Sur les relations entre le Parti communiste d'Espagne et la Parti communiste d'Union soviétique (1956-1981) » dans MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, Presse de la FNSP.
- BAINVILLE Jacques (1935) : *La troisième République*, Paris, Fayard, 320 p.
- BECKER Jean-Jacques (1977) : *1914 : Comment les français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 639 p.
- BELLANGER Claude (1972), (dir) : *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 2 volumes, 1154 p.
- BRAUD Maurice : « Socialisme et fédéralisme : l'expérience de La République moderne » (1944-1948), dans *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 41, automne 1991, pp 30-43.
- BRÉCY Pierre (1978) : *Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au front populaire*, Paris, Editions ouvrières, 305 p.
- CARRIER Bruno, WEILLER Jean (1994) : *L'économie non conformiste en France au vingtième siècle*, Paris, PUF, 222 p.
- CORNU Auguste : *Karl Marx et Friedrich Engels*, Paris, PUF, 4 tomes de 1955 à 1970, 1274 p.
- DE VOOGD Christophe (1992) : *Histoire des Pays-Bas*, Paris, Hatier, 319 p.
- DÉZÉS Marie-Geneviève : « Participation et démocratie sociale : l'expérience Briand de 1909 », dans *Le Mouvement social* n° 87, avril-juin 1974.
- DOLLÉANS Edouard (1943) : *Histoire du travail*, Paris, Domat-Monchrestien, 416 p.
- DOMMANGET Maurice (1973) : *Histoire du Premier mai*, Paris, Tête de feuilles, 450p..
- DUBOIS Jean (1962) : *Le vocabulaire politique et social en France, 1869-1872*. Paris, Larousse, 426 p.
- DUBY Georges (1992) : *L'Histoire continue*, Paris, Seuil, coll. Points, 224 p.
- DURAND Yves (1984) : *La naissance de la guerre froide*, Paris, Messidor, 323 p.
- ELGEY Georgette (1969) : *Histoire de la IV<sup>ème</sup> République : la république des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 555 p.
- ELGEY Georgette (1968) : *La République des contradictions 1951-1954*, Paris, Fayard, 655 p.
- FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel (1990) : *La décennie Mitterrand*, Paris, Seuil, 2 volumes, 1042 p.
- FEBVRE Lucien (1968) : *Un destin, Martin Luther*, Paris, PUF, 219 p.
- FEJTŐ François (1979) : *Histoire des démocraties populaires*, vol II, *Après Staline (1953-1979)*, Paris, Seuil, 395 p.



- FOURQUET François (1980) : *Les comptes de la puissance, histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Editions recherche, 462 p.
- GÉRARD Alice (1970) : « La représentation de l'histoire contemporaine dans les manuels de l'enseignement secondaire, 1902-1914. » dans *Bulletin de la société d'histoire moderne*, n° 14.
- GUILLEMIN Henri (1974) : *Nationalistes contre nationaux (1870-1940)*, Paris, Gallimard, 476 p.
- GUIOL Patrick (1985) : *L'impasse sociale du gaullisme, le RPF et l'action ouvrière 1948-1951*, Paris, Presses de la FNSP, 361 p.
- HOBBSBAWM Eric (1987) : *L'ère des Révolutions* Bruxelles, Complexe, 390 p.
- HOBBSBAWM Eric (1992) : *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 250 p.
- HOBBSBAWM Eric (1997) : *L'ère du capital*, Paris, Fayard, 463 p.
- HOBBSBAWM Eric (2000) : *L'âge des extrêmes, histoire du court vingtième siècle*, Bruxelles, Complexe, 810 p.
- HOOG Georges (1946) : *Histoire du catholicisme social en France (1871\_1931)*, Paris, Domat, 297 p.
- KRIEGEL Annie (1984) : *Le système communiste mondial*, Paris, PUF, 271 p.
- KRIEGEL Annie (1967) : « Nationalisme et internationalisme » dans *Preuve* n° 193, mars 1967, pp 25-38.
- KUCKZYNSKI Jürgen (1967) : *Les origines de la classe ouvrière*, Paris, Hachette, 256 p.
- LACROIX-RIZ Annie (1986) : *Le choix de Marianne*, Paris, Messidor - Editions sociales, 222 p.
- LE CROM Jean-Pierre (1995) : *Syndicats, nous voilà : Vichy et le corporatisme*, Paris, Editions de l'Atelier, 410 p.
- LEQUIN Yves (1984) : *Histoire des français, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Colin, 3 volumes 1733 p.
- LETAMANDIA Pierre (1975) : *Le MRP*, Thèse de science politique, Bordeaux, 429 p.
- LETAMANDIA Pierre (1995) : *Le Mouvement républicain populaire, Histoire d'un grand parti français*, Paris, éditions Beauchêne, 381 p.
- LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis (1969) : *Non conformistes des années trente*, Paris, Seuil, 496 p.
- MADJARIAN Grégoire (1980) : *Conflits, pouvoirs et sociétés à la Libération*, Paris, UGE, 444 p.
- MARCOU Lilly (1979) : *L'Internationale après Staline*, Paris, Grasset, 316 p .
- MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, PUF, 296 p.
- MARCOU Lilly (1986) : *Les pieds d'argile - Le communisme mondial au présent*, Paris, Ramsay, 490 p.
- MARCOU Lilly (1990) : *Le mouvement communiste international depuis 1945*, Paris, PUF, 127 p.
- MATHIEU Pierre-Louis, LEDUC Philippe (1961) : *La politique française de productivité depuis la guerre, actions du centre français de productivité*, Mémoires IEP, 2 livres, Paris, 238 p.
- MEHRING Frantz : *Karl Marx, histoire de sa vie*, Paris, Editions sociales, 1983, 600 p.
- MINCZELES Henri (1995) : *Histoire générale du Bund : un mouvement révolutionnaire juif*, Paris, Austral, 526 p.
- MONETA Jakob (1971) : *La politique du Parti communiste français dans les questions coloniales*, Paris, Maspéro, 310 p.
- MOSCHONAS Girassimos (1994) : *La social-démocratie de 1945 à nos jours*, Paris, Montchrestien, 157 p.

- NADAUD Martin (1977) : *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris Hachette, 557 p.
- NOYELLE Henri (1934) (dir) : *L'économie dirigée, expériences et plans*, Paris, Sirey.
- OZOUF Jacques et Mona : « Le thème du patriotisme dans les manuels scolaires » dans *Le Mouvement social*, octobre - décembre 1964, pp 5-31.
- PIERRARD Pierre (1984) : *L'Eglise et les ouvriers en France 1840-1940*, Paris, Hachette, 599 p.
- PORTELLI Hugues, JANSEN thomas (dir) (1986) : *La démocratie chrétienne, force internationale*, Nanterre, Institut de politique internationale et européenne, 509 p.
- POULAT Emile (1961) : *Utopie ou anticipation ? Le journal d'un prêtre d'après-demain (1902-1903)*, Paris, Casterman, 333 p.
- PROST Antoine (et alii) (1978) : *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, PUF, 196 p.
- PROST Antoine (1977) : *les anciens combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 246 p
- PRUVOST Georges : « Les conflits sociaux post 1968 » dans WILLARD Claude (1995) (dir) : *La France ouvrière. De 1968 à nos jours*, tome 3, Paris, Editions de l'Atelier.
- ROUGERIE Jacques (1971) : *Paris libre, 1871*, Paris, Seuil, 286 p.
- SEWELL William (1983) : *Gens de métiers et révolution : le langage du travail de l'ancien régime à 1848*, Paris, Aubier, 426 p.
- SHORTER Edward, TILLY Charles (1974) : *Strikes in France, 1830-1968*, Cambridge, Cambridge University Press, 428 p.
- SIRINELLI Jean-François (1996) : *Intellectuels et passions françaises, manifestes et pétitions au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1<sup>ère</sup> édition Fayard 1990, 592 p.
- STERNHELL Zeev ( 1983) : *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, Paris, Seuil, 412 p.
- STERNHELL Zeev (1990) : *La droite révolutionnaire*, Paris, Seuil, 1990 ; 1<sup>ère</sup> édition 1978, 442 p.
- TCHERNOFF J (1906) : *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire*, Paris, Pedone, 676 p.
- VAUSSARD Maurice (1956) : *Histoire de la démocratie chrétienne, France Belgique Italie*, Paris, Seuil, 333 p.
- WATTEBLED Robert (1990) : *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France de l'après guerre*, Paris, Editions ouvrières, 310 p.
- WEBER Eugen (1958) : « Le renouveau nationaliste en France et le glissement vers la droite (1905-1914) », dans *Revue d'histoire moderne*, 1958, n° 5, pp 114-128.
- WESSELING Henri : *Le partage de l'Afrique*, Paris, Denoël, 1996, 572 p.
- WILLARD Claude (dir) : (1995) *La France ouvrière*, éditions de l'Atelier, 3 volumes, 1128 p.

## B. SOCIOLOGIE, SCIENCE POLITIQUE, LEXICOMÉTRIE ETC.

- ADORNO Theodor, HORKHEIMER Max (1983) : *Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 285 p ; (1<sup>ère</sup> édition française 1974, 1<sup>ère</sup> édition allemande 1944).
- AMIN Samir (1971) : *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Editions Anthropos / Dakar, Ifan, 619 p.

- ANDERSON Benedict (1996) : *L'imaginaire national*, Paris, la Découverte, 215 p.
- ANSART Pierre (1990) : *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 3<sup>ème</sup> édition, 348 p.
- ARNAULT Françoise (1993) : *Frédéric Le Play, de la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presse universitaire de Nancy, 292 p.
- AUGÉ Marc (1994) : *Le sens des autres*, Paris, Fayard, 203 p.
- AUGÉ Marc (1994) : *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 197 p.
- BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude (1992) : *Le retournement du monde*, Paris, Presse de la FNSP & Dalloz, 252 p.
- BARS Henry (1961) : *La politique selon Jacques Maritain*, Paris, les Editions ouvrières, 248 p.
- BAUCHARD Philippe (1966) : *Les technocrates et le pouvoir*, Paris, Arthaud, 319 p.
- BAUGNET Lucy : « Européen n'est-il qu'un mot ? » dans *Mots*, n° 34, mars 1993, pp 107-111.
- BENZECRI Jean-Paul (1982) : *Histoire et préhistoire de l'analyse des données*, Paris, Dunod, 159 p.
- BERGOUNIOUX Alain, Michel LAUNAY, René MOURIAUX, Jean-Pierre SUEUR, Maurice TOURNIER (1982) : *La parole syndicale*, Paris, PUF, 271 p.
- BERNOUX Philippe (1974) : *Les nouveaux patrons*, CJP-CJD, Paris, Editions ouvrières, 240 p.
- BÉROUD Sophie, MOURIAUX René, VAKALOULIS Michel (1998) : *Le mouvement social en France, essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute, 223 p.
- BLOCH-LAINÉ François (1963) : *Pour une réforme de l'entreprise*, Paris, Editions du Seuil, 159 p.
- BOLTANSKI Luc (1983) : *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris Editions de Minuit, 523 p.
- BONNET Serge (1986) : *L'homme du fer*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 302 p.
- BONNET Serge, SANTINI Charles, BARTHELÉMY Hubert (1965) : « la vie ouvrière vue par les instituteurs en Meurthe et Moselle (1890-1900) », dans *Le Mouvement social*, n°50, janvier-mars 1965.
- BOURDET Yvon (1970) : *La délivrance de Prométhée, théorie politique de l'autogestion*, Paris, Anthropos, 285 p.
- BOUVIER-AJAM Maurice (1943) : *La doctrine corporative*, Paris, Sirey, 379 p.
- BRAY John Francis (1839) : *Labour's Wrongs and Labour's remedies*, Leeds.
- BRICIANIER Serge (1977) : *Pannekoek et les conseils ouvriers*, Textes choisis et présentés par ..., Paris EDI, 312 p.
- BRIZAY Bernard (1975) : *Le patronat*, Paris, Seuil, 310 p.
- CAILLÉ Alain (1981) : « La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante ? » dans *Sociologie du travail*, n° 3/81, pp 257-274.
- CAPDEVIELLE Jacques, MOURIAUX René (1988) : *Mai 68. L'entre-deux de la modernité*, Paris, Presses de la FNSP, 317 p.
- CARRIER Bruno, WEILLER Jean (1994) : *L'économie non conformiste en France au vingtième siècle*, Paris, PUF.
- COMTE Auguste (1854) : *Système de politique positive*, Paris, Thunot, 4 volumes.
- CROUCH Colin, PIZZORNO Alessandro (1978) : *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, New-York, Holmes and Meitr, 2 volumes, 683 p.
- DANSETTE Adrien (1957) : *Destin du catholicisme français, 1926-1956*, Paris, Flammarion, 493 p.
- DESBROUSSE Hélène, PELOILLE Bernard : « Parlez-moi d'Europe... » dans *Mots*, n° 34, mars 1993, pp 39-58.

- DREYFUS Michel, SAINT-JOURS Yves, DURAND Dominique (1990) : *La mutualité, Histoire, Droit, Sociologie*, Paris, LGDJ, 532 p.
- DUHAMEL Olivier, PARODI Jean-Luc : « La dégradation de l'image de l'URSS », in *Pouvoir* n° 21, 1982.
- DURKHEIM Emile (1991) : *De la division du travail social*, Paris, PUF. 1<sup>ère</sup> édition 1895, 416 p.
- ELIAS Norbert (1977) : *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 447 p.
- ELIAS Norbert (1991) : *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 320 p.
- EMMANUEL Arghiri (1969) : *L'échange inégal*, Paris, Maspéro, 368 p.
- ENGELS Friedrich (1953) : *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Editions sociales (1880), 126 p.
- ENGELS Friedrich, LAFARGUE Paul et Laura : *Correspondance*, volume III, 1887-1890, Paris, Editions sociales, 598 p.
- FRIOT Bernard (1997) : *Puissances du salariat*, Paris, La Dispute, 315 p.
- FURET François (1996) : *Le passé d'une illusion, essai sur l'idée communiste au vingtième siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 824 p.
- FURET François, JULLIARD Jacques, ROSAVANLLON Pierre (1988) : *La République du Centre : la fin de l'exception française*, Paris, Calman-Lévy, 224 p.
- GALLAND Olivier, LEMEL Yannick (1998) : *La nouvelle société française. Trente ans de mutation*, Paris, Colin, 287 p.
- GARO Isabelle (2000) : *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Seuil, 332 p.
- GELLNER Ernest (1994) : *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 208 p.
- GIDE Charles, RIST Charles (1913) : *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 786 p.
- GIRARDET Raoul (1966) : *Le nationalisme français 1871-1914*, Paris, Colin, 277 p.
- GOBIN Corinne : « La Confédération européenne des syndicats : un vocabulaire syndical européen » dans HETZEL Anne-Marie, MOURIAUX René, TOURNIER Maurice (dir) : « Un demi-siècle de vocabulaire syndical » dans *Mots*, n° 36, septembre 1993.
- GOFFMAN Erving (1992) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1, *La présentation de soi*, Paris, Minuit, (1<sup>ère</sup> éd française 1973), 253 p, tome 2 *Les relations en public*, 372 p.
- GOLDTHORPE John H. (1972) : *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 255 p.
- GOMBIN Richard (1971) : *Les origines du gauchisme*, Paris, Seuil, 189 p.
- GOMBIN Richard : « Mouvement syndical et théorie sociologique » dans *Revue française de science politique*, n° 3, volume XXII, juin 1992.
- GRAMSCI Antonio (1975) : *Ecrits politiques*, 2 volumes, Paris, Gallimard, 839 p.
- GRAMSCI Antonio (1983) : *Cahiers de prison 6, 7, 8 et 9*, Paris, Gallimard, 717 p.
- GROUX Guy (1992) : « Marxisme et relations industrielles, acquis et critiques » dans *Société française*, n° 43, avril-mai-juin 1992, pp 49-62.
- GRUNBERG Gérard, MOURIAUX René (1979) : *L'univers politique et syndical des cadres*, Paris, FNSP, 230 p.
- GUÉRIN Daniel (1971) : *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Paris, Flammarion, 185 p.
- GUIOL Patrick, NEUVEU Eric : « Sociologie des adhérents gaullistes » dans *Pouvoir*, n° 28, janvier 1984.
- HABERMAS Jürgen (1996) : *L'espace public*, Paris, Payot, (1<sup>ère</sup> ed. 1962), 324 p.
- HALBWACHS Maurice (1994) : *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 370 p, 1<sup>ère</sup> édition, 1925.
- HALLIDAY Fred (1988) : « Three concept of Internationalism » dans *International Affairs*, 64/2.

- HAUPT Georges, LOWY Michael, WEILL Claudie (1974) : *Les marxistes et la question nationale 1848-1914*, Paris, Maspéro, 395 p.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich (1987) : *Science de la Logique*, Livre 1, tome 1 : l'Être, Paris, Aubier, édition de 1812, 415 p.
- HETZEL Anne-Marie, LEFÈVRE Josette, MOURIAUX René, TOURNIER Maurice (1998) : *Le syndicalisme à mots découverts, Dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Paris, Syllepse, 349 p.
- HETZEL Anne-Marie, MOURIAUX René, TOURNIER Maurice (dir) (1993) : « Un demi-siècle de vocabulaire syndical » *Mots*, n° 36, septembre 1993, 135 p.
- HILFERDING Rudolf (1970) : *Le capital financier*, Paris, Editions de Minuit, 498 p.
- HOGART Richard (1991) : *La culture du pauvre*, Paris, Minuit « le sens commun », 420 p.
- JANNAZZO Antonio (1996) : *Croce e il prepartito degli intellettuali*, Palermo, Zisa, 181 p.
- JODELET Denise (dir) (1997) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 447 p.
- KERGOAT Jacques, BOUTET Josiane, JACOT Henri, LINHART Danielle (dir) (1998) : *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 450 p.
- LABEDZ Leopold (dir) (1962) : *Revisionism*, Londres, Allen and Unwin.
- LAFON Pierre (1984) : *Dépouillement et statistiques en lexicométrie*, Genève – Paris, Slatkine – Champion, 217 p.
- LAFON Pierre : « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus » dans *Mots*, n° 1, octobre 1980, pp 127 – 165.
- LALANDE André (1992) : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 2 volumes, 1989 p.
- LALLEMENT Michel : « Les métamorphoses des systèmes éducatifs et productifs » dans GALLAND Olivier, LEMEL Yannick (1998) : *La nouvelle société française. Trente ans de mutation*, Paris, Colin.
- LAVAU Georges (1981) : *A quoi sert le Parti communiste ?* Paris, Fayard, 443 p..
- LE PLAY Frédéric (1855) : *Les ouvriers européens*, Imprimerie impériale, Paris, 6 volumes.
- LEBART Ludovic, SALEM André (1994) : *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.
- LENINE Vladimir (1902) : *Que faire ?*, Paris Seuil, 1966, 322 p.
- LENINE Vladimir (1970) : *Textes sur les syndicats*, Moscou, Editions du Progrès, 528 p.
- LUKACS Georgy (1974) : *Histoire et conscience de classe*, Paris, Editions de Minuit, 1<sup>ère</sup> édition 1974, 419 p.
- MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, Presse de la FNSP, 296 p.
- MARX Karl (1973) : *Le Capital*, Livre 1, tome II, Editions sociales, 245 p, 1<sup>ère</sup> édition 1864.
- MARX Karl : *Œuvres*, Gallimard, La Pléiade, tome 1, Economie, 1820 p.
- MAUSS Marcel (1991) : *Essai sur le Don*, dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, Seuil, 1950, 482 p.
- MERTON Robert K. (1965) : *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 2<sup>ème</sup> édition, 384 p.
- MICHELS Roberto (1971) : *Les partis politiques, Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, édition originale 1921, 313 p.
- MORVILLE Pierre (1985) : *Les nouvelles politiques sociales du patronat*, Paris, La Découverte, 127 p.
- MOURIAUX René (1997) : « Inconfort et stimulant d'être marxiste en science politique » dans VAKALOULIS Michel, VINCENT Jean-Marie (dir) (1997) : *Marx après les marxismes*, tome II, Paris, l'Harmattan.
- OLIVIER Paul (1974) : *Benedetto Croce*, Paris, Seghers, 206 p.
- OLSON Mancur (1978) : *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 199 p.
- PARROT Jean-Philippe (1974) : *La représentation des intérêts dans le mouvement des idées politiques*, Paris, PUF, 215 p.

- PÉNIN Marc (1997) : *Charles Gide, 1847-1932 : l'esprit critique*, Paris, l'Harmattan, 346 p.
- PIETTRE André (1947) : *Economie dirigée d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Médicis, 224 p.
- PIROU Gaétan (1935) : *Les nouveaux aspects du corporatisme*, Paris, Sirey, 53 p.
- PIZZORNO Alessandro (1978) : « Political Exchange and Collective Identities in Industrial Conflict », dans CROUCH Colin, PIZZORNO Alessandro: *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, New-York, Holmes and Meitr.
- POLANYI Karl (1994) : *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Editions de Minuit, 419 p, 1<sup>ère</sup> édition 1944.
- PORTELLI Hugues, JANSEN thomas (dir) (1986) : *La démocratie chrétienne, force internationale*, Nanterre, Institut de politique internationale et européenne, 509 p.
- REYNAUD Jean-Daniel (1993) : *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Colin, 314 p.
- RIESMAN David (1964) : *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 383 p (1<sup>ère</sup> édition 1948).
- ROBERTS David D. (1987) : *Benedetto Croce and the Uses of Historicism*, Berkeley, University of California Press, 449 p.
- SALEM André (1987) : *Pratique des segments répétés, Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, coll. « Saint-Cloud », 333 p.
- SIMMEL Georg (1991) : *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1<sup>ère</sup> éd. 1981, 238 p.
- SOMBART Werner (1898) : *Le socialisme et le mouvement social*, Paris, V. Giard et E. Brière, 190 p.
- SOREL Georges (1908) : *Réflexions sur la violence*, Paris, Page libres, 275 p. (11 rééditions chez Rivière)
- TARROW Sydney (1994) : *Power in Movement : Social Movements, Collective Actions and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 251 p.
- THIESSE Anne-Marie (1999) : *La création des identités nationales en Europe, 18-20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 302 p.
- THOREZ Maurice : « les tâches des philosophes communistes et la critique des erreurs de Staline », *Œuvres choisies*, Tome III, 589 p.
- TOURAINÉ Alain (1968) : *Le communisme utopique. Le mouvement de mai 68*, Paris, Seuil, 312 p.
- TOURAINÉ Alain (1973) : *Production de la société*, Paris, Seuil, 542 p.
- TOURAINÉ Alain (1978) : *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 318 p.
- TOURAINÉ Alain : « L'ombre d'un mouvement » dans TOURAINÉ Alain (dir) (1996) : *Le grand refus, Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 320 p.
- TOURNIER Maurice (1993) : *Des mots sur la grève*, Paris, Klincksieck, 291 p.
- VADÉE Michel (1992) : *Marx penseur du possible*, Paris, Meridiens Klincksieck, 553 p.
- VAKALOULIS Michel, VINCENT Jean-Marie (dir) (1997) : *Marx après les marxismes*, tome II, Paris, l'Harmattan, 779 p.
- VERRET Michel (1979) : *L'espace ouvrier*, Paris, Colin, 232 p.
- VERRET Michel (1996) : *La culture ouvrière*, Paris, Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 1988, 296 p.
- WEBER Max (1995) : *Economie et société*, Paris, Plon, coll. Agora, 2 volumes, 836 p. (1<sup>ère</sup> édition française 1951).
- WEBER Max : (1963) *Le savant et le politique*, Paris, Plon. (1<sup>ère</sup> édition 1959), 232 p.
- ZOLBERG Aristide: « L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne » dans GRAWITZ Madeleine, LECA Jean: *Traité de Science politique*, vol 1, pp 567-598.

2. BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUEA. EUROPE, CONSTRUCTION EUROPÉENNE

- BAHUAUD Alexandre : « Le plan Marshall et l'opinion syndicale » *Formation* n° 16, 1947.
- BAHUAUD Alexandre : « Plan Marshall et relations syndicales » dans *Formation* n°15, 1949.
- BAYO Emmanuel (1996) : *La construction de l'Europe sociale communautaire comme question politique*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, Département de science politique, 536 p.
- BÉROUD Sophie, WEYDERT Jean (1997) : *Le devenir de l'Europe*, Paris, Editions de l'Atelier, 224 p.
- BERSTEIN Serge, MAYEUR Jean-Marie (dir) (1993) : *Le MRP et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 365 p.
- BESSON Arnaud (1997) : *Les syndicats français et européens à l'épreuve de la construction européenne*, Thèse de science politique, Faculté de droit et de science politique, Université de Nantes, 1019 p.
- BOLTANSKI Luc : « America, America, le plan Marshall et l'importation du management » dans *Actes de la recherche en science sociale*, n° 38, 1981, pp 19 – 41.
- BOSSUAT Gérard (1992) : *L'Europe occidentale à l'heure américaine : le plan Marshall et l'unité européenne, 1945-1952*, Bruxelles, Complexe, 351 p.
- BOSSUAT Gérard, GIRAULT René (ed) (1994) : *Europe brisée, Europe retrouvée, nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 431 p.
- BOUTHONIER Paul : « Plan Marshall, plan d'asservissement de la France » , dans *Servir la France*, Novembre 1947.
- BRAUD Maurice : « Socialisme et fédéralisme » : l'expérience de *La République moderne (1944-1948)*, dans *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 41, Automne 1991, pp 30-43.
- BRAUN Théo, FABRE Henri (1958) : « L'avenir économique de l'Europe et la zone de libre échange », *Formation*, n° 10, décembre.
- CAIRE Guy (1992) : *L'Europe sociale : faits, problèmes, enjeux*, Paris, Masson, 304 p.
- CLAUDE Henri (1948) : *Le plan Marshall*, Paris, Editions sociales, 231 p.
- DELVAUX Léon (1998) : *Les syndicats français et allemands face au Plan Schuman (1950-1952)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Paris IV, 145 p.
- DELWIT Pascal (1994) : *Analyse comparée de l'évolution des positions des partis socialistes belge et français et du parti travailliste britannique envers la construction européenne 1950-1993*, Thèse de doctorat, Bruxelles, ULB.
- DREYFUS Michel (1991) : *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 350 p.
- DU RÉAU Elisabeth (1996) : *L'idée d'Europe au XX<sup>ème</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 373 p.
- DUMOULIN Michel, STELANDRE Yves (1992) : *L'idée européenne dans l'entre-deux-guerres*, Louvain La Neuve, Academica, 183 p.
- DUROSELLE Jean-Baptiste (1965) : *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 347 p.
- FONTAINE Pascal (1974) : *Le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 242 p.
- GARAUDY Roger (1949) : « Le piège des Etats-Unis d'Europe » dans *Cahiers du communisme*, n° 2, février 1949.
- GERBET Pierre (1994) : *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie nationale, 559 p.
- GERBET Pierre (1987) : *La naissance du Marché commun*, Bruxelles, Complexe, 189 p.

- GOETSCHY Janine (1992) : « L'Europe sociale à la croisée des chemins : choix, incertitudes et atavismes de l'accord social de Maastricht », *Sociologie du travail*, n° 2/93, pp 147-162.
- GOUZY Jean-Pierre (1968) : *Les pionniers de l'Europe communautaire*, Lausanne, Centre de recherche européenne, 172 p.
- GREISALMER Alain (1975) *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Paris, Nice, Presses d'Europe, 220 p.
- GUICHAOUA Elsa : « Le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » dans BOSSUAT Gérard, GIRAULT René (dir) (1994) : *Europe brisée, Europe retrouvée, nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- GUILLAUME Sylvie (1993) : *Précis d'histoire européenne XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Colin, 345 p.
- HAAS Ernst N. (1958) : *The Uniting of Europe – Political, social and Economic Forces 1950-1957*, Stanford, Stanford University Press, 552 p.
- JOUVE Edmond (1966) : *Le Général De Gaulle et la construction de l'Europe (1940-1966)* Paris, LGDJ, 2 volumes, 1078 p.
- LANGLOIS Philippe (1993) : « Europe sociale et principe de subsidiarité » dans *Droit social*, n°2, février 1993, pp 201-209.
- LAZAR Marc (1996) (dir) : *La gauche en Europe depuis 1945 – Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, 704 p.
- LEFRANC Georges (1966) : *Histoire des doctrines sociales de l'Europe contemporaine*, Paris, Aubier, 2 tomes, 363 p.
- LOURAU René (1997) : *Le principe de subsidiarité contre l'Europe*, Paris, PUF, 228 p.
- MATHIEU Pierre-Louis, LEDUC Philippe (1961) : *La politique française de productivité depuis la guerre, actions du centre français de productivité*, Mémoires IEP, 2 livres, Paris, 238 p.
- MEYNAUD Jean (1962) : *L'action syndicale et la Communauté économique européenne*, Lausanne, Université de Lausanne, Centre de recherches européennes.
- MEYNAUD Jean, SIDJANSKI Dusan (1971) : *Les groupes de pression dans la Communauté européenne*, Bruxelles, Edition de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 733 p.
- MILION-DELSOL Chantal (1990) : *Le principe de subsidiarité, origines et fondements*, Paris, Institut La Boétie n° 4, avril 1990, 127 p.
- MIOCHE Philippe (1987) : *Le Plan Monnet, genèse et élaboration 1941-1947*, Paris, Publications de la Sorbonne, 323 p.
- MONNET Jean (1976) : *Mémoires*, Paris, Fayard, 642 p.
- MUET Yannick (1997) : *Le débat européen dans l'entre deux guerres*, Paris, Economica, 159 p.
- PASTURE Patrick (1999) : « Réalités et conceptions européennes dans le mouvement syndical chrétien pendant l'entre-deux-guerres » dans CANAVERO Alfredo, DURAND Jean-Dominique (dir) (1999) : *Il fattore religioso nell' integrazione europea*, Milan, Unicopli, pp 373-386.
- PAULUS Daniel (1972) : *La création du Comité permanent de l'emploi des Communautés économiques européennes*, Bruxelles, Bruylant, 131 p.
- PERNOT Jean-Marie (1998) : « Polyphonie de l'Europe sociale. Temps de travail et syndicalisme européen » dans *Chronique internationale de l'IRES*, numéro spécial « La réduction du temps de travail en Europe », n° 54, septembre 1998.
- PERROUX François (1954) : *L'Europe sans rivage*, Paris, PUF, 668 p.



- POIDEVIN Raymond (dir) (1986) : *Histoire des débats sur la construction européenne, mars 1948-mai 1950*, Actes du colloque de Strasbourg, 28-30 novembre 1984, Paris, LGDJ, 480 p.
- POITEVIN Raymond, SPIERENBURG Dirk (1993) : *Histoire de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Une expérience supranationale*, Bruxelles, Bruylant, 318 p.
- VOGEL-POLSKI Eliane, VOGEL Jean (dir) (1991) : *L'Europe sociale 1993 : illusion, alibi ou réalité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 270 p.
- VOYENNE Bernard (1964) : *Histoire de l'idée européenne*, Paris, Payot, 249 p.
- VOYENNE Bernard (1976) : *Histoire de l'idée fédéraliste, les sources*, volume 1, Paris, Presses de l'Europe, 316 p.
- WEBER Eugen (1986) : *Une histoire de l'Europe, hommes cultures et sociétés*, 2 volumes, Paris, Livre de poche, 1382 p.

## B. LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

- DEBOUZY Marianne : « Le mouvement syndical américain : une politique de puissance » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- FINE Martin (1969) : « Syndicalisme et réformisme : Samuel Gompers et le mouvement ouvrier français » ; dans *Le Mouvement Social* n ° 68, pp 3-33.
- GIMBLE John (1968) : *The American Occupation of Germany : Politics and the Military 1945-1949*, Stanford, Stanford University Press, 335 p.
- GIMBLE John (1976) : *The origine of the Marshall Plan*, Stanford, Stanford University Press, 344 p.
- GODSON Roy (1976) : *American Labor and European Politics. The AFL as an International Force*, New York, Crane, Russak & C°, 230 p.
- GOMPERS Samuel (1910) : *Labor in Europe and America*, New York.
- GOULDEN Joseph C. (1972) : *Meany*, New York, Atheneum, 504 p.
- HARVEY Michel (1993) : *Impérialisme états-uniens. L'American Federation of Labor et le gouvernement états-uniens dans la création de la CGT- Force ouvrière, 1946-1948*, mémoire de l'Université de Québec.
- HERO Alfred, STARR Emil (1970) : *The Reuther-Meany Foreign Policy Dispute : Union leaders and Members View World Affairs*, Dobbs Ferry, New York, Oceana.
- HIRSCH Fred, FLETCHER Richard (1977) : *The CIA and the Labour Movement*, Nottingham, Spokesman Books, 71 p.
- MÉLANDRI Pierre (1980) : *Les Etats-Unis face à la construction de l'Europe 1945-1954*, Paris, Pédone, 534 p.
- MORGAN Ted (1999) : *A Covert Life : Jay Lovestone, Communist, Anticommunist and Spy master*, New York, Random House, 388 p.
- MORRIS George (1967) : *CIA and American Labor. The Subversion of the AFL-CIO's Foreign Policies*, New York, International Publishers, 160 p.
- PISANI Sallie (1991) : *The CIA and The Marshall Plan*, Lawrence, University Press of Kansas, 188 p.
- RADOSH Ronald (1969) : *American Labor and United States Foreign Policy*, New York, Random House, 465 p.
- ROMERO Federico (1993) : *The United States and the european trade union movement, 1944-1951*, Chapel hill & Londres, University of North Carolina Press, 292 p ;

- Edition originale : *Stati Uniti e il sindacalismo europeo 1944-1951*, Edizioni Lavoro, 1989.
- WALL Irwin (1989) : *L'influence américaine sur la politique française*, Paris, Balland, 516 p.
- WEILER Peter (1981) : « The United States, International Labor and the Cold War : The Breack-up of the World Federation of Trade Unions » dans *Diplomatic History* 5/1, Hiver 1981.
- WINDMULLER John P. (1954) : *American Labor and the International Labor Movement*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 243 p.
- WINDMULLER John P. (1967) : « The Foreign Policy Conflict in American Labor » dans *Political Science Quaterly*, LXXXII, n° 2, juin 1967.

### C. IMMIGRATION

- BROWN John (dir) (1926) : *World Migrations and Labour*, Amsterdam, FSI, 426 p.
- DREYFUS Michel (1994) : « Emigrés italiens et syndicalisme en France, 1936-1940 » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), (1994) : *Exils et migrations, Italiens et espagnols en France 1938-1946*, Paris, l'Harmattan.
- GIRAUD Jacques (1987) : « L'étude de la naturalisation comme moyen de connaissance de l'immigration italienne en France (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1940) » dans *L'immigration italienne en France dans les années vingt*, Actes du colloque organisé par le CEDEI, 14-15-16 octobre 1987.
- GROPPO Bruno (1996) : « Entre immigration et exil : les réfugiés politiques italiens dans la France de l'entre-deux-guerres » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, octobre-décembre 1996, pp 27-35.
- GUILLEN Pierre : « L'antifascisme, facteur d'intégration des Italiens en France dans l'entre deux guerre » dans *L'emigrazione socialista nella lotta contro il fascismo (1926-1939)*, Florence
- KALIFA Dominique, GUESLIN André (1999) : *Les exclus en Europe 1830-1930*, Paris, Editions de l'Atelier, 480 p.
- LEQUIN Yves (dir) (1992) : *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 493 p.
- MILZA Pierre (1986) : « L'immigration italienne d'une guerre à l'autre » dans MILZA (dir) : *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Ecole française de Rome.
- MILZA Pierre (dir) : *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Ecole française de Rome, 787 p.
- MILZA Pierre : « Cultures et pratiques culturelles » dans MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), (1994) : *Exils et migrations, Italiens et espagnols en France 1938-1946*, Paris, l'Harmattan.
- MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (dir), (1994) : *Exils et migrations, Italiens et espagnols en France 1938-1946*, Paris, l'Harmattan, 695 p.
- NOIRIEL Gérard (1984) : *Longwy, immigrés et prolétaires* Paris, PUF, 396 p.
- NOIRIEL Gérard (1992) : *Le creuset français*, Paris, Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 1988, 442 p.
- NOIRIEL Gérard (1992) : « Babel ouvrière » dans *Autrement*, n° 126, janvier 1992, pp 84-94.
- PONTY Janine (1988) : *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 474 p.
- RAINHORN Judith (1992) : *Les ouvriers immigrés italiens et le syndicalisme français 1934-1939*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nanterre, 200 p.
- SCHOR Ralph (1996) : *Histoire de l'immigration en France de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Colin, 347 p.

- TOUTAIN Jean-Claude : « la population de la France de 1840 à 1959 », dans *Cahier de l'Institut de science économique appliquée*, n° 3, 1963.
- TRUPIER Maryse (1990) : *L'immigration dans la classe ouvrière en France* Paris, Ciemi-L'Harmattan, 336 p.

### 3. MOUVEMENT SYNDICAL, MOUVEMENT OUVRIER

#### A. SYNDICALISME ET SOCIALISME FRANÇAIS

- ADAM Gérard (1964) : *La CFTC 1940-1958. Histoire politique et idéologique*, Paris, Colin, 311 p.
- AMOYAL Jacques (1974) : « Les origines socialistes et syndicalistes de la planification en France » dans *Le Mouvement social*, n° 87, avril - juin 1974, pp 137-172.
- ANDRIEUX Andrée, LIGNON Jean (1980) : « Un syndicalisme de type nouveau ? » dans *Esprit*, n° 4, avril 1980, numéro spécial « La CFDT et la crise du syndicalisme » pp 37-44.
- APARICIO Jean-Claude (et alii) (1999) : *La CFDT au péril du libéral syndicalisme*, Paris, Syllepse, 125 p.
- ARENDET Joseph (1926) : *La nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens*, Paris, Action Populaire, 323 p.
- ARUM Peter (1974) : « Du syndicalisme révolutionnaire au réformisme : Georges Dumoulin » dans *Le Mouvement social*, 1974, n° 87.
- BARJONNET André (1968) : *La CGT*, Paris, Seuil, 192 p.
- BATTAIS Louissette (1988) : *Guide bibliographique CFTC-CFDT 1884-1987*, Paris, IRES, 49 p.
- BATTAIS Louissette (1995) : *Inventaire CFDT*, Paris, IRES, 4 volumes, 311 p.
- BECKER Jean-Jacques, KRIEGEL Annie (1964) : *La guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, Colin, 244 p.
- BERGERON André (1975) : *Lettre ouverte à un syndiqué*, Paris, Albin Michel, 125 p.
- BERGOUNIOUX Alain (1975) : *Force ouvrière*, Paris, Seuil, 254 p.
- BERGOUNIOUX Alain (1978) : « Le néo socialisme. Marcel Déat : réformisme traditionnel ou esprit des années trente » dans *Revue historique*, Paris, PUF, n° 528, octobre - décembre 1978, pp 389-412.
- BÉROUD Sophie, MOURIAUX René (1998) : « la CGT-FO, l'avenir le plus incertain » dans *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, 1998, pp 49-61.
- BIARD Jean-François (1977) : *L'idée du Plan dans le mouvement syndical et socialiste français entre les deux guerres*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris I, 443 p.
- BIARD Jean-François (1985) : *Le socialisme devant ses choix. La naissance de l'idée de Plan*, Paris, Publications de la Sorbonne, 319 p.
- BOLTANSKI Luc (1983) : *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris Editions de Minuit, 523 p.

- BONNEMAISON Joël (1995) : *Alexandre Hébert, cinquante ans de luttes syndicales*, Paris, Editions du Rocher, 202 p.
- BONVALOT Denis : « La politique et l'activité internationale de la CGT » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- BORNSTEIN Stephen (1979) : *From Social Christianity to Left Socialism, 1930-1978*, Cambridge, Harvard University, 450 p.
- BOTHEREAU Robert (1946) : *Histoire du syndicalisme français*, Paris, PUF, 128 p.
- BOUGLÉ Célestin (1932) : *Socialisme français*, Paris, Colin, 200 p.
- BOUGLÉ Célestin (1908) : *Syndicalisme et démocratie*, Paris, Cornély, 228 p.
- BOURSEILLER Christophe (1997) : *Cet étrange Monsieur Blondel, Enquête sur le syndicat Force Ouvrière*, Paris, Bartillat, 301 p.
- BRANCIARD Michel (1984) : *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*, Paris, Syros, 325 p.
- BRÉCY Robert (1963) : *Le mouvement syndical en France (1871-1921), essai bibliographique*, Paris, Mouton, 218 p.
- BRÉCY Robert (1969) : *La grève générale en France*, Paris, EDI, 102 p.
- BRON Jean (1968), (1970) : *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières, 2 volumes, 576 p.
- BUCCI-GLUCKSMANN Christine (1973) : « Philosophie et politique, Lénine, Hegel et l'histoire du mouvement ouvrier français » dans *Dialectiques*, n° 3, 1973, pp 57-81.
- BUI Gweneghan (1999) : *L'Union départementale Force ouvrière d'Alger ; mai 1948 – décembre 1962 ; une UD dans la tourmente*, Paris, Université Paris IV, 127 p.
- CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elizabeth, LORANT Guy (1975) : *La grève du Joint français, Les incidences politiques d'un conflit social*, Paris, FNSP-Colin, 159 p.
- CFDT (1971) : « Les grands axes de l'action et des perspectives internationales de la CFDT », Formation, La Revue du Militant, n° 92, mars-avril 1971.
- CFDT (1984) : « Le syndicalisme selon Force ouvrière », *Notes et documents du BRAEC*, n° 29, Paris, 110 p.
- CFDT (1988) : *Paul Vignaux, un intellectuel syndicaliste*, Paris, Syros, 228 p.
- CHARLES Jean (1976) : « A propos de la scission syndicale de 1921 » dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, les Editions ouvrières, pp 59-74.
- CHARNAY Maurice (1912) : *Les Allemanistes*, Paris, Rivière, 112 p.
- CORDILLOT Michel (1991) : *Eugène Varlin, chronique d'un espoir assassiné*, Paris, Editions ouvrières, 261 p.
- COURS SALIES Pierre (1987) : *La CFDT, un passé porteur d'avenir*, Paris, La Brèche, 478 p.
- COURS SALIES Pierre, MOURIAUX René (1997) : *L'unité syndicale en France, 1895-1995, Impasses et chemins*, Paris, Syllepse, 256 p.
- DE LAUBIER Patrick (1985) : *Histoire et sociologie du syndicalisme, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Masson, 192 p.
- DEHOVE Gérard (1937) : *Le contrôle ouvrier en France – l'élaboration de sa doctrine. Ses conceptions*, Paris, Sirey, 422 p.
- DEHOVE Gérard (1947) : « Le mouvement ouvrier et la politique syndicale », dans *Revue d'économie politique*, Paris, Sirey, pp 1193-1255.
- DELFAU Gérard, ROCHE Anne (1972) : « La Commune et le roman français » dans *Le Mouvement social*, n° 79, pp 293-326.
- DESCAMPS Eugène (1971) : *Militer*, Paris, Fayard, 269 p.
- DESCOSTES Marc, ROBERT Jean-Louis (dir) (1984) : *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Paris Editions ouvrières, 276 p.

- DIXMIER Elisabeth et Michel (1974) : *L'Assiette au beurre, revue satirique illustrée, 1901-1912*, Paris, Maspéro, 382 p.
- DOLLÉANS Edouard (t 1, 1936 ; t 2, 1939) : *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Colin, 2 volumes, 762 p.
- DOMMANGET Maurice (1956) : *Edouard Vaillant, un grand socialiste 1840-1915*, Paris, La table ronde, 531 p.
- DOMMANGET Maurice (1967) : *La Chevalerie du travail français*, Lausanne, éditions Rencontre, 566 p.
- DREYFUS Michel (1995) : *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Complexe, 408 p.
- DREYFUS Michel, PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie (dir) (1996) : *La part des militants*, Paris, Editions de l'Atelier, 354 p.
- DREYFUS Michel (2001) : *Mutualistes, syndicalistes, le couple imparfait*, Paris, Editions de l'Atelier.
- DUBIEF Henri (1969) : *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris, Colin, 316 p.
- DUBOIS Jean (1962) : *Le vocabulaire politique et social en France, 1869-1872*, Paris, Larousse, 326 p.
- DUHAMEL René (1981) : *Aux quatre coins du monde*, Paris, Editions sociales, 244 p.
- FINE Martin (1971) : *Toward Corporatism : The Movement for Capital-Labor Collaboration in France 1914-1936*, Madison, University of Wisconsin Press, 333 p.
- FINE Martin (1979) : « Hyacinthe Dubreuil » dans *Le Mouvement social*, janvier-mars 1979, n° 68, pp 3-34.
- FITZPATRICK Maria (1985) : « Proudhon and the French Labour Movement : The Problem of Proudhon's Prominence » dans *European History Quarterly*, n° 4, octobre 1985, pp 407-431.
- FRACHON Benoît (1946) : *La bataille de la production*, Paris, Editions sociales, 238 p.
- FRACHON Benoît (1981) : *Pour la CGT, Mémoires de luttes 1902 – 1939*, Paris, Editions sociales, 261 p.
- FRACHON Benoît (1968) : *Au rythme des jours*, Paris, Editions sociales, 2 tomes, 1269 p.
- FRIDENSON Patrick, RÉBÈRIOUX Madeleine (1974) : « Albert Thomas, pivot du réformisme français » dans *Le Mouvement social*, n° 87, pp 85-97.
- GALISSOT René (1989) : « La patrie des prolétaires », *Le Mouvement social*, n° 147, Avril-juin, pp 11-25.
- GARACOÏX Michel (1972) : *De la CFTC à la CFDT : Reconstruction, les groupes et les publications*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris X, 170 p.
- GARAUDY Roger (1970) : *Le grand tournant du socialisme*, Paris, Gallimard, 319 p.
- GEORGI Frank (1996) : *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Paris, Editions de l'Atelier, 651 p.
- GIRAULT Jacques (1989) : *Benoît Frachon, communiste et syndicaliste*, Paris, Presse de la FNSP, 364 p.
- GLÜCKSTEIN Daniel (1997) : *Un faussaire nommé Christophe Bourseiller*, Paris, La lettre de la vérité, 39 p.
- GOETZ-GIREY Robert (1948) : *La pensée syndicale française, militants et théoriciens*, Paris, Colin, 173 p.
- GORZ André (1964) : *Stratégie ouvrière et néo capitalisme*, Paris, Seuil, 175 p.
- GORZ André : « Stratégie des monopoles et stratégie ouvrière dans le Marché commun » dans *Les Temps modernes*, n° 211, décembre 1963.
- GRAS Christian (1971) : *Alfred Rosmer et le mouvement révolutionnaire international*, Paris, Maspéro.
- GRIFFUELHES Victor (1908) : *L'action syndicaliste*, Paris, Editions syndicalistes, 66 p.

- GROUX Guy : « la CFDT et la question internationale » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasmé, La Garenne-Colombes.
- GROUX Guy : « La CGC : du métier d'ingénieur à l'action collective » dans COURS SALIES Pierre, MOURIAUX René : *L'unité syndicale en France, 1895-1995, Impasses et chemins*, Paris, Syllepse, 1997.
- GROUX Guy, MOURIAUX René (1989) : *La CFDT*, Paris, Economica, 316 p.
- GROUX Guy, MOURIAUX René (1992) : *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Economica, 308 p.
- GROUX Guy, MOURIAUX René (1993) : « Syndicalisme sans syndiqués : dimensions et dilemmes » dans *L'engagement politique, déclin ou mutation*, CEVIPOF-FNSP, actes du colloque des 4,5,6 mars 1993, tome 1.
- HAMON Hervé, ROTMAN Patrick (1982) : *La deuxième gauche, histoire politique et intellectuelle de la CFDT*, Paris, Ramsay, 448 p.
- HAMOUDI Ourida (1998) : « Force ouvrière et le Parti des travailleurs » dans « Les minorités dans Force ouvrière, LO, PT, les anarchistes » *Documents de travail du CEVIPOF*, n° 90.
- HEGE Adelheid (2000) : « La représentativité syndicale, sa reconnaissance, son renouvellement » dans *Chronique internationale de l'IRES*, n° 66, numéro spécial sur la représentativité syndicale, automne 2000, pp 113-123.
- Institut d'histoire sociale CGT (1983) : *1906 Le congrès de la Charte d'Amiens*, Paris, CGT, 494 p.
- Institut d'histoire sociale CGT (1986) : *1936 Congrès national d'unité*, Paris, CGT, 309 p.
- JOUHAUX Léon (1927) : *Le désarmement*, Paris, Alcan, 215 p.
- JOUHAUX Léon (1937) : *La CGT, ce qu'elle est, ce qu'elle veut*, Paris, Gallimard, 189 p.
- JOUHAUX Léon (1937) : *Le Plan de rénovation économique et sociale*, Paris, Editions de la CGT, 39 p.
- JOYEUX Maurice (1988) : *Sous les plis du drapeau noir, souvenirs d'un anarchiste*, Paris, Editions du Monde libertaire, 300 p.
- JULLIARD Jacques (1988) : *Autonomie ouvrière, études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, Gallimard - Le Seuil, 300 p.
- JULLIARD Jacques (1985) : *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, 298 p.
- JULLIARD Jacques (1965) : *Clémenceau briseur de grèves*, Paris, Julliard, 202 p.
- JULLIARD Jacques, MAIRE Edmond (1975) : *La CFDT d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 206 p.
- KANTROWITZ Jacques (1978) : « L'influence américaine sur Force ouvrière : mythe ou réalité » dans *Revue française de science politique*, 28/4.
- KARILA-COHEN Pierre, WILFERT Blaise (1998) : *Leçon d'histoire sur le syndicalisme en France*, Paris, PUF, 472 p.
- KESSELMAN Mark, GROUX Guy (dir) 1984) : *Le Mouvement ouvrier français. 1968-1982. Crise économique et changement politique*, Paris, les Editions ouvrières, 382 p.
- KIEFFER Monique : *La légalisation des syndicats en France*, Mémoire de maîtrise, Université de Luxembourg, 1974, 210 p.
- KRIEGEL Annie (1964) : *Aux origines du communisme français, 1914 – 1920. Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, 2 volumes, Paris, Mouton, 995 p.
- KRIEGEL Annie (1967) : « Nationalisme et internationalisme » dans *Preuve* n° 193, mars 1967, pp 25-38.
- KRIEGEL Annie (1985) : *Les communistes français dans leur premier demi-siècle*, Paris, Seuil (première édition 1968), 319 p.
- KRUMNOV Fredo (1977) : *CFDT au cœur*, Paris, Syros, 194 p.

- LABBÉ Dominique, DERVILLE Jacques (1995) : *La syndicalisation en France depuis 1945*, Annexe : Entretiens avec..., Grenoble, CERAT, 324 p.
- LACROIX-RIZ Annie (1983) : *La CGT de la Libération à la scission de 1944-1947*, Paris, Editions sociales, 396 p.
- LACROIX-RIZ Annie (1990) : « Autour d'Irving Brown : l'AFL, le Free Trade Union Committee, le Département d'Etat et la scission syndicale française » dans *Le Mouvement social*, avril-juin 1990, pp 79-118.
- LACROIX-RIZ Annie : « La CGT et le plan Marshall » dans *Cahiers d'histoire Maurice Thorez*, n°4, pp 25-47.
- LAUNAY Michel (1986) : *La CFTC, Origine et développement 1914-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 487 p.
- LE BOURRE Raymond (1959) : *Le syndicalisme français sous la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Calmann-Lévy, 212 p.
- LE BRUN Pierre (1965) : *Questions actuelles du syndicalisme*, Paris, Seuil, 171 p.
- LECOMTE Jean-Philippe : *Affinités électives ou liaisons dangereuses* » *Pour une approche des relations entre le RPR et FO* ; reproduit dans MOURIAUX René (dir) : *Cinq contributions à l'étude de Force ouvrière*, Document de travail du CEVIPOF, n° 63.
- LEFRANC Georges (1966) : « Le courant planiste dans le mouvement ouvrier français » dans *Le Mouvement social*, n° 54, janv-mars 1966.
- LEFRANC Georges (1967) : *Le mouvement syndical sous la troisième République*, Paris, Payot, 452 p.
- LEFRANC Georges (1969) : *Le mouvement syndical de la Libération aux évènements de mai-juin 1968*, Paris, Payot, 312 p.
- LEFRANC Georges (1970) : *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, 264 p.
- LEROY Maxime (1922) : *Les techniques nouvelles du syndicalisme*, Paris, Sirey, 209 p.
- LEROY Maxime (1913) : *La coutume ouvrière*, 2 volumes, Paris, Giard et Brière, 934 p.
- LEVARD Georges (1955) : *Chances et périls du syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 223 p.
- LIGOU Daniel (1962) : *Histoire du socialisme en France 1871-1961*, Paris, PUF, 672 p.
- LOUIS Paul (1924) : *Le syndicalisme français, d'Amiens à Saint Etienne*, Paris, Alcan, 235 p.
- MAGNIADAS Jean (1987) : *Le syndicalisme de classe*, Paris, Messidor, 245 p.
- MAITRON Jean (1951) : *Le mouvement anarchiste en France* tome 1 : des origines à 1914 ; tome 2 : de 1914 à nos jours, Paris, Sudel, 1001 p.
- MAITRON Jean et alii : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, les Editions ouvrières puis Editions de l'Atelier. Séries jusqu'en 1939, publications achevées en 1993.
- MALON Benoît (1892) : *Précis de socialisme*, Paris, Alcan, 356 p.
- MARTELLI Roger (1995) : *Le rouge et le bleu, Essai sur le communisme dans l'histoire française*, Paris, Editions de l'Atelier, 286 p.
- MARTELLI Roger (1984) : *Communisme français - Histoire sincère du Parti communiste 1920-1984*, Paris, Messidor - Editions sociales, 249 p.
- MICHAUD Stéphane (présentation de) (1984) : *Flora Tristan*, Paris, les Editions ouvrières, 140 p.
- MILNER Susan (1990) : *The Dilemmas of Internationalism : French Syndicalism and The International Labour Movement 1900-1914*, New York, Oxford, Munich, Berg, 253 p.
- MONATTE Pierre (1958) : *Trois scissions syndicales*, Paris, Editions ouvrières, 256 p.
- MONATTE Pierre : « La fondation de la Vie Ouvrière », dans *La Révolution prolétarienne*, n° 443, 444, 445, 446, octobre 1959 à janvier 1960.

- MOSS Bernard (1985) : *Aux origines du mouvement ouvrier français, le socialisme des ouvriers de métiers 1830-1914*, Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon, 236 p.
- MOURIAUX René (1979) : *L'Eurocommunisme et le syndicalisme : le cas français*, Document de travail, CEVIPOF-FNSP.
- MOURIAUX René (1982) : *la CGT*, Paris, Seuil, 252 p.
- MOURIAUX René (1994) : *Chassé croisé CFDT-FO autour du contractuel*, Paris, CEVIPOF-FNSP.
- MOURIAUX René (1992) : *Les syndicats dans la société française*, Paris, Presse de la FNSP, 271 p.
- MOURIAUX René (1998) : « Etat des travaux sur Force ouvrière » dans Syndicalisme et Société, Vol 1, n°2-1998.
- MOURIAUX René (1998) : *Crises du syndicalisme français*, Paris, Montchrestien, 156 p.
- MOYNOT Jean-Louis (1982) : *Au milieu du gué. CGT, syndicalisme et démocratie de masse*, Paris, PUF, 319 p.
- NAFILYAN Gérard (1968) : *La CFDT et l'organisation communautaire de l'Europe*, Paris Mémoire IEP.
- NARRITSENS André (1993) : *Le syndicalisme des indirectes (1903-1940)*, Paris, IHS – CCEES, CGT, 485 p.
- NOIRIEL Gérard (1986) : *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 321 p.
- PAPAYANIS Nicholas (1985) : *Alphonse Merrheim : The Emergence of Reformism in Revolutionary Syndicalism, 1871-1925*, Dordrecht, Boston, Lancaster, M. Nijhoff, 316 p.
- PÉCHANSKI Denis, ROBERT Jean-Louis (dir) (1992) : *Les ouvriers en France pendant la deuxième guerre mondiale*, Paris, publications de l'Institut d'histoire du temps présent, 511 p.
- PATAUD Émile, POUGET Émile (1909) : *Comment nous ferons la Révolution*, Paris, Syllepse (réédité en 1995)
- PERROT Michèle (1973) : *Les ouvriers en grève. France 1871-1914*, Paris, Mouton, 2 volumes, 900 p.
- PERROT Michèle (1984) : *Jeunesse de la grève*, Paris, Seuil, 343 p.
- PIGENET Michel (dir) (1997) : *Le syndicalisme dockers depuis 1945*, Cahiers du GRHIS, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 130 p.
- PINO Angel (1991) : *La formation scientifique des bâtisseurs : Lucien Laurat et l'Institut supérieur ouvrier de la CGT (1932-1939)*, CGT-FO, IRES, 187 p.
- PRÉLOT Marcel (1939) : *L'évolution politique du socialisme français*, Paris, SPES, 302 p.
- PROCHASSON Christophe (1986) : « Jaurès et les intellectuels du socialisme normalien » dans *Jean Jaurès, Bulletin de la société d'études jaurésienne*, n° 102-103, 1986, pp 15-18.
- PROCHASSON Christophe (1999) : « Entre science et action sociale : le « réseau Albert Thomas » et le socialisme normalien » dans TOPALOV Christian (dir) (1999) : *Laboratoires du nouveau siècle, la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880,1914*, Paris, Ecole des Hautes études en sciences sociales, 574 p.
- PROST Antoine (1964) : *La CGT à l'époque du front populaire 1934-1939, essai de description numérique*, Paris, Colin, 251 p.
- PROUDHON Pierre-Joseph (1924) : *De la capacité politique des classes ouvrières*, préfacé par Maxime Leroy, Paris, Rivière ; 1<sup>ère</sup> édition 1865, 423 p.
- RÉBÉRIOUX Madeleine : article Jules Guesde, dans *Encyclopédie Universalis*.



- REBÉRIOUX Madeleine (1966) : « Jaurès et la nation », dans *Jaurès et la nation*, société d'études jaurésiennes, Editions des Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Toulouse, 242 p.
- RÉBÉRIOUX Madeleine (1972) : « Roman, théâtre et chanson : quelle Commune » dans *Le Mouvement social* n° 79, pp 273-292.
- REBÉRIOUX Madeleine (dir) (1981) : *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, les Editions ouvrières, 240 p.
- REY Henri (1981) : *L'introduction du thème autogestionnaire dans la CFDT avant 1968*, Paris, Mémoire IEP, 76 p.
- ROBERT Jean-Louis (1980) : *La scission syndicale de 1921. Essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 235 p.
- ROBERT Jean-Louis (1995) : *Les ouvriers, la Patrie et la Révolution : Paris 1914-1919*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 485 p.
- ROBERT Jean-Louis (1995) : « De la guerre au congrès de Tours », dans WILLARD Claude (dir) : (1995) *La France ouvrière*, Paris, éditions de l'Atelier. Tome 2, 1920-1968.
- ROBRIEUX Philippe (1977) : *Notre génération communiste 1953-1968*, Paris, Laffont, 352 p.
- ROBRIEUX Philippe (1982) : *Histoire intérieure du Parti communiste français*, Paris, Fayard, 3 volumes de 1980 à 1982, 1860 p.
- ROSANVALLON Pierre (1977) : « L'Europe en débat » *CFDT-Aujourd'hui*, mai-juin 1977.
- ROSE Michael Jehan (1989) : « Les syndicats français, le jacobinisme économique et 1992 » dans *Sociologie du travail*, n° 1/89, pp 1-25.
- ROSS Georges (1982) : *Workers and Communists in France. From Popular Front to Eurocommunism*, Berkeley, University of Carolina Press, 357 p.
- ROUSSEL Hélène (2000) : *La CGT-FO et la construction européenne – histoire d'un anticommunisme syndical européen 1947-1953*, Mémoire de maîtrise, CRHMSS, Université de Paris 1, 292 p.
- ROUSSEL Jacques (1972) : *Histoire du mouvement trotskiste en France ; les enfants du prophète*, Paris, Editions Spartacus, 111 p.
- SAUDEJAUD Carole (1999) : *Le syndicalisme chrétien sous l'occupation*, Paris, Perrin, 370 p.
- SCHAPER Bertus Willem (1959) : *Albert Thomas, trente ans de réformisme social*, Assen, Van Gorcum, 381 p.
- SÉVE Lucien : « Le rôle du Parti communiste français dans l'édition en France des classiques du marxisme léninisme » dans : *La fondation du Parti communiste français et la pénétration des idées léninistes en France*, Paris, Editions sociales.
- TALMY Robert (1966) : *Le syndicalisme chrétien en France (1871-1930), difficultés et controverses*, Paris, Bloud et Gay, 264 p.
- TARTAKOVSKI Danielle : « De la scission à la réunification » dans DAPHNIS Françoise (dir) (1995) : *Le Peuple à la Une*, Montreuil, Editions SEAPJS, 135 p, pp 37-43.
- TESSIER Jacques (1987) : *La CFTC : comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 274 p.
- TIBERJ Vincent : « Les anarchistes et la CGT-FO » dans « Les minorités dans Force ouvrière : LO, PT, les anarchistes » *Documents de travail du CEVIPOF*, n°90, 1997.
- TINTANT Denise, GEORGES Bernard (1962) : *Léon Jouhaux, des origines à 1921*, Paris, PUF, 551 p.
- TINTANT Denise, GEORGES Bernard, RENAULD Marie-Anne (1979) : *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, Paris, PUF, 486 p.

- TIXIER Pierre-Eric (1992) : *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT*, Paris, PUF, 333 p.
- TOPALOV Christian (dir) (1999) : *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 574 p.
- TOURAINÉ Alain, WIEVORKA Michel, DUBET François (1984) : *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 438 p.
- TRISTAN Flora (1978) : *Promenades dans Londres*, Paris, Maspéro, 358 p, 1<sup>ère</sup> édition : 1840.
- TRISTAN Flora (1984) : *l'Union ouvrière*, Paris, Maspéro, 136 p, 1<sup>ère</sup> édition : 1843.
- VACHERET Bernard (1959) : « Cheminements, Qu'est ce que le socialisme démocratique ? », *Reconstruction* n° 59-III, mai-juin 1959.
- VALIDIRE Jean-Louis (1984) : *André Bergeron, une force ouvrière*, Paris, Plon, 245 p.
- VIGNAUX Paul (1943) : *Traditionalisme et syndicalisme : essai d'histoire sociale*, New York, Editions de la maison française, 195 p.
- VIGNAUX Paul (1980) : *De la CFTC à la CFDT. Syndicalisme et socialisme : « Reconstruction » 1946-1972*, Paris, Editions ouvrières, 214 p.
- VIGNAUX Paul (1983) : « Deuxième gauche ? » dans *Syndicalisme hebdo*, 20 janvier 1983.
- VIGREUX Jean (2000) : *Waldeck Rochet, une biographie politique*, Paris, La Dispute, 377 p.
- VINCENT Steven K. (1992) : *Between Marxism and Anarchism, Benoît Malon and French Reformist Socialism*, Berkeley, University of California Press.
- WEBER Henri (1971) : « Qu'est ce que l'AJS ? » : *cahiers rouges*, n° 5, Paris, Maspéro, 117 p.
- WILLARD Claude (1965) : *Le mouvement socialiste en France (1893-1905) - Les guesdistes*, Paris, Editions sociales, 771 p.
- WILLARD Claude (1981) : *La naissance du Parti ouvrier français*, correspondance inédite réunie par Emile Bottigelli ; présentée et annotée par Claude Willard, Paris, Editions sociales, 206 p.
- WINOCK Michel (1973) : « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XX, juillet-septembre 1973 ;
- WINOCK Michel (1992) : *Le socialisme en France et en Europe, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 431 p.
- ZIRNHELD Jules (1937) : *Cinquante ans de syndicalisme chrétien*, Paris, SPES, 278 p.

## B. ALLEMAGNE (et AUTRICHE)

- ANDLER Charles (1918) : *Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine, Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès 1912 - 1913*, Paris, Bossard, 262 p.
- ANDLER Charles (1919) : *La décomposition politique du socialisme allemand*, Paris, Bossard, 283 p.
- ANGEL Pierre (1969) : « La social-démocratie à la veille de la Grande Guerre. Étiologie d'une intégration » dans *Revue d'Allemagne*, I (1969), n°3, pp 302-324.
- BADIA Gilbert, ARGELÈS Jean-Marie (1987) : *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 575 p.
- BAUER Otto (1968) : « *Der Weg zum Sozialismus* », première édition Vienne 1919, reproduit dans *Otto Bauer et la révolution*, recueil de textes présentés et annotés par Yvon Bourdet, Paris EDI, 302 p.

- BERGHAHN Volker R. (1982) : *Modern Germany, Society, Economy and Politics in the Twentieth Century*, Cambridge/Londres/ New York, Cambridge University Press, 314 p.
- BERGHAHN Volker R (1984) : « Ideas into Politics : The Case of Ludwig Erhard » dans BULLEN Roger (dir) : *Aspects of European History 1880-1950, Essays in Honour of J. Joll*, Londres, Croom Helm.
- BERGHAHN Volker R., KARSTEN Detlev (1987) : *Industrial Relations in West Germany*, Oxford/New-York/Hamburg, Berg, 261 p.
- BILGER François (1964) : *La pensée économique libérale en Allemagne*, Paris, LGDJ, 320 p.
- BROUÉ Pierre (1971) : *Révolution en Allemagne, 1917-1923*, Paris, Editions de Minuit, 991 p.
- BULLEN Roger (dir) : *Aspects of European History 1880-1950, Essays in Honour of J. Joll*, Londres, Croom Helm, 225 p.
- CAIRE Guy (1963) : « Un théoricien « intégriste » du néolibéralisme allemand » dans *Cahiers de l'ISEA*, n° 144, décembre 1963 ;
- CASTELLAN Georges (1969) : *L'Allemagne de Weimar 1918-1933*, Paris, Colin, 443 p.
- DAYAN-HERZBRUN Sonia (1990) : *L'invention du parti ouvrier, aux origines de la social-démocratie (1848-1864)*, Paris, l'Harmattan, 217 p.
- DIGEON Claude (1959) : *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 568 p.
- DRACHKOVITCH Milorad M (1953) : *Les socialismes français et allemand et le problème de la guerre*, Genève, Droz, 386 p.
- ETCHEBEHERE Hyppolyte (1981) : *La tragédie du prolétariat allemand. Défaite sans combat, victoire sans péril*, Paris, Editions Spartakus, 64 p.
- FOWKES Ben (1984) : *Communism in Germany under the Weimar Republic*, Londres, Macmillan, 246 p.
- GOERGEN Marie-Louise (1998) : *Les relations entre socialistes allemands et français à l'époque de la deuxième Internationale (1889-1914)*, Thèse, Université de Lille3.
- GOETZ-GIREY Robert (1936) : *Les syndicats ouvriers allemands après la guerre*, Paris, Domat-Montchrestien, 314 p.
- GOUGEON Jacques-Pierre (1996) : *La social-démocratie allemande 1830-1996 - De la révolution au réformisme*, Paris, Aubier, 463 p.
- GROH Dieter (1973) : *Negative Integration und revolutionärer Attentismus : die deutsche Socialdemokratie am Vorabend des Ersten Weltkrieges*, Frankfurt am Main, Berlin, Vienne, Propyläen, 783 p.
- GROH Dieter (1976) : « Intégration négative et attentisme révolutionnaire » dans *Le Mouvement social*, n° 95, pp 71-116.
- HARMAN Chris (1982) : *The Lost Revolution : Germany 1917-1923*, London, Bookmarks, 326 p.
- HEGE Adelheid (1999) : « Allemagne, fin de la modestie, crise ou européanisation des stratégies syndicales » dans *Chronique internationale de l'IRES*, « L'euro et les débats nationaux sur les salaires », n° 60, septembre 1999.
- HEGE Adelheid : « Le DGB entre l'unification allemande et l'engagement européen » dans PERNOT Jean-Marie (dir) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Cahiers du CEVIPOF, 1994.
- HEGE Adelheid, DUFOUR Christian : « Allemagne » dans IRES (1992) : *Syndicalismes - Dynamique des relations professionnelles*, Paris, Dunod.
- HOWORTH Jolyon (1985) : « French Workers and German Workers : the impossibility of Internationalism 1900-1914 » dans *European History Quarterly*, vol 5, n° 1, janvier 1985.

- KELLY M (1949) : « The Reconstruction of the German Trade Union Movement » dans *Political Science Quaterly*, 64, mars 1949.
- KERSHAW Ian (1999) : *Hitler (1889-1936), (1936-1945)* , 2 volumes, Paris, Flammarion, 2794 p.
- KOTT Sandrine (1995) : *L'Etat social allemand, représentations et pratiques*, Paris, Belin, 413 p.
- LUXEMBURG Rosa (1969) : *Réforme sociale ou Révolution [1898], Grèves de masse, parti et syndicats [1906]*, Paris, Maspéro, 175 p.
- LUXEMBURG Rosa (1972) : *Marxisme contre dictature*, Paris, Editions Spartakus (1<sup>ère</sup> édition 1934), 47 p.
- MAEHL William (1952) : « The Triumph of Nationalism in the German Socialist Party on the Eve of the First World War » dans *Journal of Modern History*, XXIV (1952) pp 15-41.
- MILHAUD Edgard (1903) : *La démocratie socialiste allemande*, Paris, Alcan, 591 p.
- MOHNEN Charles-Georges (1932) : *La sociologie économique de Walter Rathenau*, Paris, Sirey, 271 p.
- PERNOT Maurice (1927) : *L'Allemagne aujourd'hui*, Paris, Hachette, 202 p.
- POINSSOT Xavier (1952) : *La renaissance du syndicalisme allemand après la guerre*, Thèse pour le doctorat en droit, Université de Paris.
- ROTH Guenther (1963) : *The Social Democrats in Imperial Germany, A Study in Working Class Isolation and National Integration*, Towota (New Jersey), Bedminster Press, 352 p.
- ROVAN Joseph (1978) : *Histoire de la social-démocratie*, Paris, Seuil, 524 p.
- ROVAN Joseph (1999) : *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 974 p.
- SCHNEIDER Michael (1991) : *A brief History of the German trade Unions*, Bonn.
- SEIDEL Richard (1930) : *Le mouvement syndical d'Allemagne*, Amsterdam, Editions de la FSI, 196 p.
- THOMAS Albert (1903) : *Le syndicalisme allemand 1848-1903*, Paris, Société nouvelle de Librairie et d'édition, 102 p.
- WEILL Claudie (1990) : « Les conseils en Allemagne » dans *Le Mouvement social*, n° 122, juillet-septembre 1990, pp 77-93.

### C. GRANDE BRETAGNE (et IRLANDE)

- BÉDARIDA François (1965) : « Le socialisme et la Nation : James Connolly et l'Irlande » dans *Le Mouvement Social* n ° 52, juillet - septembre 1965.
- BÉDARIDA François (dir) (1980) : *Syndicats et patrons en Grande Bretagne*, Paris, Editions ouvrières, 188 p.
- BRIDGFORD Jeff ( 1994) : « La Confédération européenne des syndicats, le Trade union congress et les élections européennes » dans PERNOT Jean-Marie (dir) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Cahiers du CEVIPOF, 1994.
- BURGI Noëlle (1992) : *L'Etat britannique contre les syndicats*, Paris, Kimé, 259 p.
- CHARLOT Monica (1970) : *Le syndicalisme en Grande Bretagne*, Paris, Colin, 264 p.
- CLAEYS Gregory (1988) : « Reciprocal Dependence, Vertue and Progress : some sources of early Socialist Cosmopolitanism and Internationalism in Britain, 1750-1850 » dans : VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.

- COLE Georges D.H. (1920) : *The world of Labour, a discussion of the Present and the Future of the Trade Unionism*, Londres, 443 p.
- COLE Georges D.H. (1932) : *Short History of the British working Class Movement 1789-1927*, Londres, Allen & Unwin, 3 volumes, 640 p.
- CROSSMAN Richard HS, CROSLAND C.Anthony, JENKINS Roy, COLE Margaret, ALBU Austen, MIKARDO Ian, HEALEY Denis, STRACHEY John (1954) : *L'avenir du travaillisme, Nouveaux essais fabiens*, Paris, Les Editions ouvrières, 287 p.
- DOLLÉANS Edouard (1949) : *Le Chartisme (1831-1848)*, Paris, Rivière, 337 p.
- FROW Edmund (1982) : *Engineering Struggles ; Episodes in the Story of the Shop Steward' Movement*, Manchester, Working Class Movement Library, 496 p.
- GAMMAGE Robert. G. (1894) : *History of the Chartist Movement 1837-1854*, Londres, Merlin Press, 439 p.
- HARRISSON Martin (1960) : *Trade Unions and the Labour Party*, Londres, Allen & unwin, 360 p.
- HUTT Allen (1937) : *The Post War History of the British Working Classes 1918-1937*, Londres, Gollanz, 320 p.
- KENDALL Walter (1969) : *The Revolutionary Movement in Britain 1900-1921, The Origins of British Communism*, Londres, Weidenfeld ans Nicholson, 453 p.
- LASKI Harold (1949) : *Trade Unions in the new Society*, New York, Viking, 182 p.
- MARTIN Roderick (1969) : *Communism and the British Trade Unions 1924 – 1933, A Story of the National Minority Movement*, Oxford, Clarendon Press, 209 p.
- McWHIRTER Julie (1972) : « Internationalism and the British Labour Movement, 1917-1927 » dans *Journal of the Scottish Labour History Society*, n° 6 (1972) : pp 26-54.
- PELLING Henry (1967) : *Histoire du syndicalisme britannique*, Paris, Seuil, édition originale 1963, 318 p.
- PHILIP André (1922) : *Guild Socialism et Trade Unionism, quelques aspects nouveaux du mouvement ouvrier anglais*, Paris, PUF, 420 p.
- PRIBICEVIC Branko (1959) : *The Shop Stewards' Movement and Workers' Control 1910 – 1922*, Oxford, Blackwell, 179 p.
- PRICE John (1945) : *Les syndicats britanniques*, Paris, Médicis, 56 p.
- RAVIER Jea-Pierre (1981) : *Les syndicats britanniques sous les gouvernements travaillistes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 277 p.
- THOMPSON Edward (1988) : *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard – Seuil ; édition originale 1963, 791 p.
- TORR Dona (1944) : *Tom Mann*, Londres, Lawrence and Wishart, 48 p.
- WEBB Beatrice & Sydney (1965) : *Industrial democracy*, New York, Bookseller, 929 p, 1<sup>ère</sup> édition 1895.
- WEILER Peter (1988) : *British Labour and the Cold War*, Stanford, Stanford University Press, 431 p.

#### D. ITALIE

- « I congressi della CGIL 1945-1981 » *Rassegna Sindacale*, nov-déc 1985.
- ACCORNERO Aris (1973) : *Gli anni 50 in fabbrica*, Bari, De Donato, 333 p.
- ACCORNERO Aris (1992) : *La parabola del sindacato, ascesa e declino di una cultura*, Bologne, Il Mulino, 339 p.
- BOSQUET Alain : « Socialisme, le laboratoire italien », *France observateur*, 20 décembre 1961.

- CANDELORO Giorgio (1950) : *Il movimento sindacale in Italia*, Rome, Edizioni di Cultura Sociale, 214 p.
- CERETTI Giulio (1973) : *A l'ombre des deux T*, Paris, Julliard, 407 p.
- COUFFIGNAL Georges (1978) : *Les syndicats italiens et la politique*, Grenoble, PUG, 303 p.
- FOA Vittorio (1980) : *Per una storia del movimento operaio*, Turin, Einaudi, 291 p.
- FOA Vittorio (1984) : *La cultura della CGIL*, Turin, Einaudi, 295 p.
- FORBICE Aldo, FAVERO Paolo (1968) : *I socialisti e il sindacato*, Milan, Aldo Palazzi Editore, 302 p.
- FURIOZZI Gian Biagio (1977) : *Il sindacalismo rivoluzionario italiano*, Milan, Mursia, 126 p.
- GINSBORG Paul (1989) : *Storia d'Italia dal dopoguerra a oggi, Società e politica 1943-1988*, Turin, Einaudi, 622 p.
- GRISONI Dominique, PORTELLI Hugues (1976) : *Luttes ouvrières en Italie de 1960 à 1976*, Paris, Aubier Montaigne, 268 p.
- II MANIFESTO (1971) (présenté par ROSSANDA Rossana) : *Analyses et thèses de la nouvelle extrême gauche italienne*, Paris, Seuil, 430 p.
- JANNAZZO Antonio (1996) : *Croce e il preparito degli intellettuali*, Palermo, Zisa, 181 p.
- LAMA Luciano (1972) : *Giuseppe Di Vittorio*, Rome, Editrice sindacale, 92 p.
- LAMA Luciano (1977) : *Il sindacato nella crisi italiana*, Rome, edizioni Riuniti, 301 p.
- MAIELLO Adele : « Le cas italien : les particularités de la CGIL » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- MICHELS Roberto (1979) : *Storia critica del movimento socialista italiano fino al 1911*, Rome, Il Poligono.
- PEPE Adolfo (1991) : « La crisi dei sindacati 1972-1985 » dans *Storia della società italiana*, volume XXV, Milan, Teti.
- PISTILLO Michele (1977) : *Giuseppe Di Vittorio*, Rome, Edizioni Riuniti ; 3 volumes, 1185 p.
- ROMANO Sergio (1977) : *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Seuil, 374 p.
- SANTI Fernando (1979) : *Per un sindacato moderno, scritti e discorsi a cura di G. Lauzi*, Roma, Editrice Sindacale Italiana, 415 p.
- SCALIA Umberto (1977) : « La Federazione sindacale mondiale e i rapporti con la CGIL (1945-1973) dans *Quaderni di rassegna sindacale*, n° 66-67, pp 191-206.
- TOGLIATTI Palmiro (1962) : « Sur le XXII<sup>ème</sup> congrès du PCUS », *Les Temps Modernes*, n°189, février 1962.
- TRENTIN Bruno (1964) : « Politique des revenus et planification » dans *Les Temps Modernes*, n° 219-220, août-septembre 1964
- TRENTIN Bruno (1977) : « Le syndicalisme italien dans la crise : vers une stratégie alternative » *CFDT- Aujourd'hui*, n° 26, juillet-août 1977
- TURONE Sergio (1992) : *Storia del sindacato in Italia*, Roma, Bari, Edizioni Laterza & Figli Spa, 575 p.
- WEBER Henri (dir) (1977) : *Parti communiste italien : aux sources de l'eurocommunisme*, Paris, Bourgois, 219 p.

#### E. BELGIQUE

- ARCQ Etienne, MARQUES-PEREIRA Bérengère (1991) : « Néo-corporatisme et concertation sociale en Belgique » dans *Politiques et Management public*, Vol 9, n°3, 1991, pp159-179.

- CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire) (1996) : *Le mouvement ouvrier chrétien 1921-1996*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 296 p.
- GERARD Emmanuel, WYNANTS Paul (dir) (1994) : *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Leuven University Press, 2 volumes.
- MERTENS Corneille (1925) : *Le mouvement syndical en Belgique*, Amsterdam, Publications de la FSI, 46 p.
- NEUVILLE Jean (1979) : *Naissance et croissance du syndicalisme*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière.
- SPITAEELS Guy (dir) (1971) : *Le mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Belgique, 97 p.
- VAN DER VORST Pierre (dir) (1986) : *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 902 p.

#### F. ETATS-UNIS

- ARONOWITZ Stanley (1998) : *From the ashes of the old American Labor and America's Future*, Houghton Mifflin Compagny, Boston, New York, 246 p.
- BARNES Trevor (1981) : « The Secret Cold War » in *Historical Journal*, 24, n° 2.
- BOYER Richard O., MORAIS Herbert M (1970) : *Labor's untold Story*, UE, Electrical, Radio and Machine Workers of America, New York.
- BOYLE Kevin (1995) : *The UAW and the Heyday of American Liberalism 1945-1968*, Cornell University Press, Ithaca and London, 338 p.
- BRODY David (1993) : *Workers in Industrial America*, Oxford University Press, Oxford, New York, Chicago, 266 p (1<sup>ère</sup> édition 1990).
- BRODY David (1998) : *Steelworkers in America, the Non Union Era*, University of Illinois Press, Urbana and Chicago, 361 p.
- COLLOMP Catherine (1994) : « En Amérique du Nord, émergence d'un syndicalisme de masse », « Le syndicalisme d'Amérique du Nord, deux mouvements divergents : déclin américain et séparatisme canadien » dans SAGNES Jean (1997) (dir) : *Le syndicalisme dans le monde*, Toulouse, Privat, pp 159-178 et pp 325-340.
- COLLOMP Catherine (1998) : *Entre classe et nation : mouvement ouvrier et immigration aux Etats-Unis 1880-1920*, Paris, Belin, 351 p.
- DANISH Max (1957) : *The World of David Dubinsky*, Cleveland, New York, The World Publishing Company.
- DEBOUZY Marianne (1984) : *Travail et travailleurs aux Etats-Unis*, Paris, La Découverte.
- DECAUX Len (1970) : *Labor Radical*, Beacon Press Editions.
- DUBOFSKY Melvyn (1994) : *The State and Labor in Modern America*, University of North Carolina Press, Chapel Hill and London, 321 p.
- ELWOOD David T., FINE Glenn (1995) : « The Impact of right-to-work Laws on Union Organizing » *Journal of Political Economy*, 1995 (2), pp 250-273.
- FORBATH William E. (1989) : *Law and the Shaping of the American Labor Movement*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 211 p.
- FRASER Steve, GERSTEL Gary (1985) : *The Rise and Fall of the New Deal Order 1930-1980*, Princeton University Press, Princeton, 300 p.
- FRAZER Steven (1991) : *Labor will rule – Sydney Hillman and the rise of America Labor*, New York, Toronto, Free Press, Macmillan, 688 p.
- FREEMAN Richard B., MEDOFF James L. (1984) : *What do Unions do*, New York, Basic Books.
- GOLDFIELD Michael (1987) : *The Decline of Organized Labor in United States*, Chicago and London, University of Chicago Press, 294 p.

- GOULDEN Joseph (1972) : *Meany*, New York, Atheneum, 504 p.
- GUÉRIN Daniel (1976) : *Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis 1866-1967*, Paris, Maspéro.
- LYND Staughton (ed) (1996) : « *We are all leaders* », Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 343 p.
- MONTGOMMERY David (1987) : *The fall of the House of Labor, The Workplace, the State and Labor activism 1865-1925*, Cambridge University Press, Cambridge, New York et Paris, Editions de la MSH.
- PELLING Henry (1965) : *Le Mouvement ouvrier aux Etats-Unis*, Paris, Seghers, 269 p.
- STEIN Léon (ed) (1977) : *Out of the Sweat Shop, The Struggle for Industrial Democracy*, New York, Quadrangle/The New York Times Books Co, 367 p.
- ZIEGER Robert H. (1986) : *American Workers, American Unions, 1920-1985*, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 231 p.
- ZIEGER Robert H. (1995) : *The CIO, 1935-1955*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 491 p.

#### 4. SYNDICALISME EN EUROPE, SYNDICALISME INTERNATIONAL

- ABENDROTH Wolfgang (1967) : *Histoire du mouvement ouvrier en Europe*, Paris, Maspéro, 175 p.
- ALLEN Vic L. (1968) : *International Bibliography of Trade Unionism*, Londres, Merlin, Maspéro, 180 p.
- ANANABA Wogu (1979) : *The Trade Union Movement in Africa : Promises and Performances*, New York, St Martin's Press, 248 p.
- Anonyme (1952) : *In Memoriam Edo Fimmen*, Londres, ITF.
- AUGER Jean (1980) : *Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe, les Internationales syndicales*, Paris, Les Editions ouvrières, 217 p.
- BARKIN Salomon (1967) : *International Labor*, New York, Harper and Row, 278 p.
- BARNOIN Barbara (1986) : *The European Labor Movement and European Integration*, Londres, Frances Pinter, 172 p.
- BEEVER R. Colin (1960) : *European Unity and the Trade Union Movements*, Leyden, Sythoff, 304 p.
- BEEVER R. Colin (1969) : *Trade Unions and Free Labour Movement in the EEC*, Londres, Chatam House and PEP, 50 p.
- BENDINER Burton (1987) : *International Labour Affairs. The World Trade Unions and the Multinational Companies*. Oxford, Clarendon Press, 202 p.
- BENSEDDIK Fouad : « La Confédération internationale des syndicats arabes » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- BERENSTEIN Alexandre (1936) : *Les organisations ouvrières, leurs compétences et leur rôle dans la société des nations*, Paris, Pédone, 293 p.
- BERGOUNIOUX Alain (1983) : « Typologie des rapports syndicats - partis en Europe occidentale » dans *Pouvoir* n° 26.



- BIANCHI Giampiero : « la CMT/CISC : identité chrétienne et vocation syndicale (1945-1990) dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- BIBES Geneviève, MOURIAUX René (dir) (1990): *Les syndicats européens à l'épreuve*, Paris, Presses de la FNSP, 292 p.
- BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (1997) (dir) : *L'invention des syndicalismes, le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne, 331 p.
- BOUVARD Marguerite (1972) : *Labor Movement in the Common Market Countries*, New-York, Praeger, 272 p.
- BRAUNTHAL Julius (1966) : *History of the International, 1864-1914*, 2 volumes, Londres, Edimbourg, Nelson, 718 p.
- Bureau international du travail (1997) : *Le travail dans le monde, démocratie et cohésion sociale*, Genève, BIT, 297 p.
- BURGOGNE Laurence : « L'ORIT et la CLAT : deux acteurs régionaux de la compétition syndicale en Amérique Latine » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- BUSCH Gary (1980) : *Political Currents in the International Trade Union Movement*, Londres, Economist Publications, 427 p.
- BUSCH Gary (1983) : *The Political Role of International Trades Unions*, London, Mac Millan, 287 p.
- CAMPBELL Joan, WINDMULLER John (dir) (1992) : *European Labor Unions*, Westport, Greenwood Press, 648 p.
- CAREW Anthony (1976) : *Democracy and Government in European Trade Unions*, Londres, Georges Allen & unwin.
- CAREW Anthony (1984) : « The Schism Within the World Federation of Trade Union : Government and Trade Union Diplomacy » dans *International Review of Social History*, n° 29, pp 297-335.
- CAREW Anthony (1996) : « Conflict within the ICFTU : Anti-Communisme and Anti-Colonialism in the 1950s » dans *International Review of Social History*, n° 41, pp 147-151.
- CAREW Anthony (et alii) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne, Berlin, Bruxelles, Francfort, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang, 625 p.
- CAREW Anthony (2000) : « A False Dawn : The World Federation of Trade Unions (1945-1949) » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- CAREW Anthony (2000) : « Toward a Free Trade Union Centre : The International Confederation of Free Trade Union » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- CFDT (1987) : « La CISL » *Notes et documents du BRAEC*, n° 41, Paris, CFDT, 127 p.
- CHARLES Jean (1978) : « Les débuts de l'Internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français » dans *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, première partie, n° 25 – 26, ; deuxième partie, n° 28.
- CLAEYS Gregory (1988) : « Reciprocal Dependence, Vertue and Progress : some sources of early Socialist Cosmopolitanism and Internationalism in Britain, 1750-1850 » dans : Van HOLTOON Frits - Van der LINDEN Marcel, (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.

- COLDRICK Arthur, JONES Philip (1979) (dir) : *The international Directory of the Trade Union Movement*, New-York, Facts on File, 1365 p.
- COLE Georges D.H. (de 1953 à 1974): *Socialist Thoughts*, tome 1 : The forerunners, 1789, 1850 ; tome 2, Marxism and Anarchism, 1850-1890 ; tome 3 : The Second International, Londres, Macmillan, 927 p.
- COUFFIGNAL Georges (dir) (1981) : *Les syndicats européens et la crise*, Grenoble, PUG, 209 p.
- COURTY Guillaume (1990) : « *Hic et Nunc* : la ressource internationale dans le secteur des transports » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- DE GRAVE Jean (1968) : *Dimensions européennes du syndicalisme ouvrier*, Mémoire de Licence en Sciences politiques et sociales, Editions de l'Université catholique de Louvain, Louvain, 2 volumes, 354 p.
- DEBUNNE Georges (1987) : *Les syndicats et l'Europe*, Bruxelles, Labor, 232 p.
- DELANOUE Paul (1983) : « la CGT et les syndicats d'Afrique noire de colonisation française, de la deuxième guerre mondiale aux indépendances » dans *Le Mouvement social*, Paris, Les éditions ouvrières, janvier - mars 1983, pp 103-116.
- DELVAUX Léon (1998) : *Les syndicats français et allemands face au Plan Schuman (1950-1952)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Paris IV, 145 p.
- DELWIT Pascal (1994) : *Analyse comparée de l'évolution des positions des partis socialistes belge et français et du parti travailliste britannique envers la construction européenne : 1950-1993*, Thèse de doctorat, Bruxelles, ULB.
- DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel, GOTOVITCH José (1992) : *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Complexe, 354 p.
- DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel (dir) (1993) : *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 218 p.
- DEMALDENT Jean-Marie (1990) : « L'internationalisme syndical, avant les Internationales syndicales » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- DESCAMPS Eugène (1977) : *Sur les problèmes généraux du syndicalisme international* Paris, Cours photocopiés, Université de Paris X-Nanterre, 2 volumes.
- DESCAMPS Eugène, DESCAMPS Bernard (1985) : *Les sociétés multinationales, pouvoirs et contre pouvoirs*, Lyon, Chronique sociale, 164 p.
- DEVIN Guillaume (1988) : *L'Internationale socialiste, 1945-1976. Politique et éthique du socialisme international*, Thèse de Science politique, Paris X Nanterre, 1163 p.
- DEVIN Guillaume (1992) : *L'Internationale socialiste* Paris, Presses de la FNSP, 438 p.
- DEVIN Guillaume (dir) (1990) : *Syndicalisme dimensions internationales*; La Garenne Colombes, Erasme, 420 p.
- DEVIN Guillaume (1990) : « De l'idéal en politique : les ressources du socialisme international » dans *Cahiers Léon Blum*, n° 26-27, décembre 1989-février 1990.
- DEVIN Guillaume : « La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) : exploration d'un réseau » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.
- DEWITTE Philippe (1981) : « La CGT et les syndicats d'Afrique occidentale française (1945-1957) » dans *Le Mouvement social*, Paris, Les éditions ouvrières, octobre - décembre 1981.
- DØLVIK Jon Erik (1997) : *Redrawing Boundaries of Solidarity, ETUC, Social Dialogue and the Europeanisation of Trade Unions in the 1990's*, Oslo, Arena/faro, 571 p.
- DONOVAN Peter F. : « Australia and the Great London Dock Strike 1889 » dans *Labour History Canberra*, n° 23 (1982).

- DOUGLAS William, GODSON Roy (1980) : « Labor and Hegemony » dans *International Organization*, n° 34, pp 149-158.
- DRACHKOVITCH Milorad (dir) (1966) : *The Revolutionary Internationals*, Stanford, Stanford University Press, 250 p.
- DREYFUS Michel, KOTT Sandrine, PIGENET Michel, WHITESIDE Noël (1997) : « Les bases multiples du syndicalisme en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne » dans BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (1997) (dir) : *L'invention des syndicalismes, le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle* Paris, Publications de la Sorbonne, pp 270-284 ;
- DREYFUS Michel (2000) : « The Emergence of an International Trade Union Organization (1902-1919) » dans CAREW Anthony (dir) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- DREYFUS Michel, GROppo Bruno, INGERFLOM Claudio, LEW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard, WOLIKOW Serge (2000) : *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 542 p.
- DROZ Jacques (dir) : *Histoire générale du socialisme*, 4 tomes, de 1972 à 1978, Paris, PUF, 2551 p.
- FERNER Anthony, HYMAN Richard (dir) (1992) : *Industrial Relations in the New Europe*, Oxford, Basil Blackwell, 640 p.
- FIMMEN Edo (1923) : *Vers le front unique international*, Paris, Librairie du Travail, 32 p.
- FIMMEN Edo (1924) : *Labour's alternatives, The United States of Europe or Europe limited*, Londres, Labour Publishing, 128 p.
- FONTAINE Arthur : « A review of International Labour legislation » dans SOLANO John (1920) (dir) : *Labour as an International Problem*, Londres, Macmillan, 345 p.
- FOSTER William Z. (1956) : *Outline History of the World Trade Union Movement*, New-York, International Publishers, 592 p.
- FOUQUET Annie, LEROUX Serge, REHFELDT Udo (2000) (dir) : *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Paris, éditions de l'Atelier, 237 p.
- GOBIN Corinne (1996) : *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économique européenne. Etudes des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991)*, Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles, 976 p.
- GOBIN Corinne (1997) : *L'Europe syndicale, entre désir et réalité, Essai sur le syndicalisme et la construction européenne à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle*, Bruxelles, Labor, 186 p.
- GOBIN Corinne, PERNOT Jean-Marie : « Le syndicalisme européen, ce grand inconnu » dans *Politique la Revue*, n° 5, juillet - septembre 1997, pp 73-76.
- GOETSCHY Janine : « L'Europe sociale et le Traité de Maastricht, le syndicalisme européen est-il prêt ? » dans PERNOT Jean-Marie (dir) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Cahiers du CEVIPOF, 1994.
- GOETSCHY Janine : « La Suède à la recherche de la négociation perdue » dans BIBES Geneviève, MOURIAUX René (dir) (1990) : *Les syndicats européens à l'épreuve*, Paris, Presses de la FNSP
- GOETSCHY Janine, LINHART Danielle (1990) : « La crise des syndicats en Europe occidentale » dans *Problèmes économiques et sociaux*, Paris, La Documentation Française, n° 632, 67 p.
- GREGAREK Rainer (1999) : « Une législation protectrice : les congrès des assurances sociales, l'association pour la protection légale des travailleurs et l'Association pour la lutte contre le chômage » dans TOPALOV Christian (dir) (1999) : *Laboratoires du nouveau siècle, la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880,1914*, Paris, Ecole des Hautes études en sciences sociales.

- GROPPO Bruno (1980) : *La formation de la politique syndicale de III<sup>ème</sup> Internationale*, Thèse d'Etat, IEP Paris, 804 p.
- GROUX Guy : « la CFDT et la question internationale » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme.
- GROUX Guy, MOURIAUX René (1998) : *La conception de l'Europe chez les trois principales centrales syndicales françaises*, Marne la Vallée, Colloque « Le syndicalisme dans la régionalisation de l'économie mondiale » dans FOUQUET Annie, LEROUX Serge, REHFELDT Udo (2000) (dir) : *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Paris, éditions de l'Atelier.
- GROUX Guy, MOURIAUX René, PERNOT Jean-Marie : « L'eupéanisation du mouvement syndical, la Confédération européenne des syndicats » dans *Le Mouvement Social*, n° 162, janvier-mars 1993.
- GRUMBLE-McCORMICK Rebecca : « Facing New Challenges : The International Federation of Free Trade Unions » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- HALÉVY Elie (1948) : *Histoire du socialisme européen*, Paris, Gallimard, 367 p.
- HARMON J.L. (1959) : *The International Metalworkers' Federation*, Washington DC, US Department of Labor, 192 p.
- HARMON J.L. (1962) : *The Public Services' International*, Washington DC, US Department of Labor, 246 p.
- HARROD Jeffrey (1971) : *Trade Union Foreign Policy, the Case of British and American Unions in Jamaica*, Genève, Université de Genève, 485 p.
- HASSENTEUFEL Patrick (1996) : « Partis socialistes et syndicats : l'autonomie réciproque » dans LAZAR Marc (1996) (dir) : *La gauche en Europe depuis 1945 – Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, 704 p, pp 513-533.
- HAUPT Georges (1964) : *La Deuxième Internationale, 1889-1914. Etude critique des sources, essai bibliographique*, Paris, Mouton, 395 p.
- HAUPT Georges (1965) : *Le congrès manqué*, Paris, Maspéro, 299 p.
- HAUPT Georges, HOWORTH Jolyon (1976) : *Edouard Vaillant, délégué au Bureau socialiste international : correspondance avec le secrétariat international (1900-1915)*, Milan, Feltrinelli, Annales 17, pp 219-305.
- HAUPT Georges (1981) : « Socialisme et syndicalisme. Les rapports entre partis et syndicats au plan international : une mutation ? » dans RÉBÉRIOUX Madeleine (dir) (1981) : *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, Editions ouvrières.
- HAYWARD Jack (1980) : *Trade Unions and politics in Western Europe* London, Franck Cass., 138 p.
- HOBSON Charles (dir) (1915) : *International Metalworkers' Federation*, Birmingham, Hudson.
- IBARROLA Jésus (1979) : « Le syndicalisme européen de 1945 à nos jours » dans *La Pensée*, n° 908, décembre 1979.
- Institut universitaire européen (1985) : *Trade Unions and Labour Movements in Western European Reconstruction 1945-1952*, Colloque de Florence, 14-15 février 1985.
- IRES (1992) : *Syndicalismes - Dynamique des relations professionnelles*, Paris, Dunod, 462 p.
- JACOBS Eric (1973) : *European Trades Unionism*, New York, Holmes & Meier, London, Croom Helm, 180 p.
- JOBERT Annette : « La négociation collective dans les entreprises multinationales en Europe » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.

- KASSALOW Everett (dir) (1963) : *National Labor Movements in the Postwar World*, Evanston, Northwestern University Press, 256 p.
- KASSALOW Everett (dir) (1969) : *Trade Unions and International Relations*, New York, Random House, 333 p.
- KENDALL Walter (1975) : *The Labour Movement in Europe*, Londres, Allan Lane, 456 p.
- KRIEGEL Annie (1964) : *Les internationales ouvrières*, Paris PUF, 128 p.
- KRIEGEL Annie : « L'Association internationale des Travailleurs », dans DROZ Jacques (dir) : *Histoire générale du socialisme*, t 1, Paris PUF 1972, pp 603-634.
- KRIER-BECKER Lily (1944) : *Edo Fimmen*, manuscrit non publié, Archives de l'ITF, Londres.
- LANDAUER Carl (1959) : *European Socialism*, Berkeley, University of California Press, 2 volumes, 898 p.
- LATTEK Christine : « The Beginnings of Socialist Internationalism in the 1840's: the Democratic Friends of all Nations » dans VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.
- LAUNAY Michel (1990) : *Le syndicalisme en Europe*, Paris, Imprimerie nationale, 420 p.
- LAVIEC Jean-Pierre (1975) : *Syndicalisme et sociétés multinationales*, Paris, Documentation française, 156 p.
- LAZAR Marc (1992) : *Maisons rouges : les partis communistes français et italien de la libération à nos jours*, Paris, Aubier, 415 p.
- LECOUR GRANDMAISON Dominique (1988) : « Le mouvement de la paix pendant la guerre froide », *Communisme* n° 18-19, 1988, pp 120-138.
- LEFRANC Georges (1975) : *Le syndicalisme dans le monde* Paris, PUF, (9ème édition), 128 p.
- LEFRANC Georges (1952) : *Les expériences syndicales internationales des origines à nos jours*. Paris, Aubier, 382 p.
- LEVINSON Charles (1974) : *Le contre pouvoir multinational, la riposte syndicale*, Paris, Seuil, 234 p.
- LEVINSON Charles (1975) : *L'inflation et les firmes multinationales*, Paris, Seuil, 250 p.
- LEVINSON Charles (ed.) (1972) : *International Trade Unionism*, Londres, Georges Allen & Unwin, 402 p.
- LOGUE John (1980) : *Toward a Theory of Trade Union Internationalism*, Gothenburg, University of Gothenburg, 66 p.
- LORWIN Lewis L. (1933) : *L'internationalisme et la classe ouvrière*, Paris, Gallimard, édition originale : *Labor and Internationalism*, Washington, Institute of Economics, 456 p.
- LORWIN Lewis L. (1953) : *International Labour Movement : History, Policies, Outlook*, New York, Harper & Brothers, 366 p.
- LOSOVSKY Drizdo ( 1976) : *L'internationale syndicale rouge*, Paris, Maspéro, 213 p.
- LOUIS Paul (1914) : *Le syndicalisme européen*, Paris, Alcan, 312 p.
- LOVESTONE Jay (1936) : *People's Front Illusion*, New York, Workers' Age Publishers, 86 p.
- MACSHANE Denis (1992) : *International Labour and the Cold War*, Oxford, Clarendon Press, 315 p.
- MACSHANE Denis : « Réflexions sur l'histoire de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, Erasme, La Garenne-Colombes.

- MARTENS Georges : « Coopération syndicale en Afrique, mythe ou réalité ? » dans DEVIN Guillaume (dir) (1990) : *Syndicalisme dimensions internationales*, La Garenne Colombes, Erasme.
- MATHUR Veerandra : « La coopération syndicale internationale en Asie » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne Colombes, Erasme.
- MERTENS Corneille (1925) : *Le Mouvement syndical international*, Amsterdam, FSI.
- MEYNAUD Jean, SIDJANSKI Dusan (1962) : *L'action syndicale et la Communauté économique européenne*, Centre de recherches européennes, Université de Lausanne, 69 p.
- MEYNAUD Jean, SALAH-BEY Anisse (1963) : *Le syndicalisme africain. Evolution et perspectives*, Paris, Payot, 314 p.
- MICHEL Joël (1987) : *Le mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale (Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne). Etude comparative des années 1880-1914*, Thèse de doctorat, Université de Lyon.
- MICHEL Joël (1988) : « Corporatisme et internationalisme chez les mineurs européens avant 1914 » dans : VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhagen, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.
- MILNER Susan (1988) : « The International Labour Movement and the Limits on Internationalism, the International Secretariat of National Trade Union Centers » dans *International Review of Social History*, n° 33, pp 1-24.
- MIOTTO Roberto (1976) : *Les syndicats multinationaux*. Rome. Instituto per l'economica europea, 167 p.
- MOURIAUX René : « La Fédération syndicale mondiale (FSM). De 1945 à 1990, dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme.
- MOURIAUX René (1993) : *Le syndicalisme dans le monde*, Paris, PUF, 128 p.
- MOURIAUX René, MOURET Jean-Claude (1982) : « Syndicalisme euro-latin de lutte de classe et syndicalisme est-européen (1944-1974) » dans MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, Presse de la FNSP.
- MOURIAUX René (1985) : *Syndicalisme et politique*, Paris, Editions de l'atelier, 214 p.
- MOYNOT Jean-Louis : « Différences euro-syndicales (CGT-CGIL-Commissions ouvrières) dans la deuxième moitié des années 70 » dans MARCOU Lilly (1982) (dir) : *L'URSS vue de gauche*, Paris, Presse de la FNSP.
- MUNCK Ronaldo (1988) : *The New International Labour Studies*, Londres, ZED, 233 p.
- NEUHAUS Rolf (1982) : *International Trade Secretariats. Objectives, Organization, Activities*. Bonn, Friedrich Ebert Stiftung.
- NYSTRÖM Sigvard, RÜTTERS Peter (1989) : *History of IUF, The International Union of Food, and Allied Workers Association*, Bonn, Friedrich Hebert Stiftung, 509 p.
- OUDEGEEST Jan : « Sur l'Office international du travail », dans *Le Mouvement syndical international*, juillet 1921, Amsterdam, FSI.
- OUDEGEEST Jan : « La législation sociale internationale » dans *L'œuvre de la FSI, 1922-1924*, Amsterdam, FSI.
- PASTURE Patrick (1994) : *Christian Trade Unionism in Europe since 1968*, Adelshot, Brookfield USA, Hong-Kong, Singapour, Sydney, ed Avebury, 186 p.
- PASTURE Patrick (1995) : « The Fist of the Dwarf, Formation Organization and Representation of the Christian Trade Unions as a European Pressure Group (1945-1958) » dans *Journal of European Integration History*, 1995, vol 1, n°2, pp 5-26.

- PASTURE Patrick (1996) : « A la recherche du temps perdu ? La CISC face à l'intégration européenne », dans *Historica Lovaniensia*, n° 270, Louvain, pp 170-199.
- PASTURE Patrick (1999) : *Histoire du syndicalisme chrétien international : la difficile recherche d'une troisième voie*, Paris, L'Harmattan, 468 p.
- PASTURE Patrick (1998) : « Adieu aux illusions. La CISC devant la CEE 1958-1974 » dans BUSSIÈRE Dominique, DUMOULIN Michel (dir) (1998) : *Milieus économiques et intégration européenne en Europe occidentale au XXe siècle*, Arras, Artois Presses Université, pp 371-386.
- PASTURE Patrick, VERBERCKMOES Johan, DE WITTE Hans (dir) (1996) : *The lost perspective ? Trade Unions between Ideology and Social Action in the New Europe*, Adelshot, Avesbury, 2 volumes, 692 p.
- PERNOT Jean-Marie (dir) (1994) : *Les syndicats européens et les élections européennes*, Paris, Cahiers du CEVIPOF, 100 p.
- PERNOT Jean-Marie (1998) : « Une université européenne du syndicalisme, l'Europe des syndicats » dans *Politix*, n° 43, 1998, pp 53-78.
- PERNOT Jean-Marie (1993) : *Les syndicats français et l'Europe*, Document de travail, CEVIPOF, 100 p.
- PETTERSON Larry (1988) : « Internationalism and the British Coal Miner's strike of 1926 ; the Solidarity Campaign of the KPD among Ruhr Coal Miners » dans VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir) (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes.
- PORTELLI Hugues : « La Confédération européenne des syndicats » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme.
- PRICE John (1945) : *The International Labour Movement*, New York, Toronto, Londres, Oxford University Press, 274 p.
- RÉBÉRIOUX Madeleine : « Naissance du Secrétariat typographique international » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme.
- REHFELDT Udo : « Les syndicats européens face à la transnationalisation des entreprises » dans *Le Mouvement Social*, n° 162, janvier - mars 1993.
- REINALDA Bob (dir) (1997) : *The International Transportworkers Federation 1914-1945 ; The Edo Fimmen Era*, Amsterdam, IISG, 301 p.
- RESIS Albert (1967) : *The Profintern : Origins to 1923*, Thèse, New York, Columbia University, 376 p.
- ROBERTS B. C., LIEBHABERG Bruno : « The European Trade Union Confederation : Influence of Regionalism, Detente and Multinationals » dans *British Journal of Industrial Relation*, 14, 3, 1976, pp 261-273.
- ROJHAN Jürgen (1995) : *The Communist International and its National Sections, 1919-1943*, Berne, Peter Lang.
- ROSENKRANZ Hans-Jürgen (1986) : *Les syndicats et la CECA 1948-1952*, Florence, Institut Universitaire de Florence.
- ROSMER Alfred (1959) : *Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale*, 2 volumes, Paris, Mouton, 526 p.
- ROUGERIE Jacques (1965) : « Sections et fédérations de l'Association Internationale des Travailleurs. Bibliographie des travaux récents » dans *Le Mouvement Social* n° 51.
- RUBEL Maximilien (1964) : « Bibliographie de la Première Internationale » dans *Cahiers de l'Isea*, Série S, n°8.

- RÜTTERS Peter : « Histoire et développements des secrétariats professionnels internationaux (SPI) » dans DEVIN Guillaume (1990) (dir) : *Syndicalisme, dimensions internationales*, La Garenne-Colombes, Erasme.
- SAGNES Jean (dir) (1994) : *Histoire du syndicalisme dans le monde des origines à nos jours*, Toulouse, Privat, 575 p.
- SALAH-BEY Anissa (1963) : *L'OIT et le syndicalisme mondial 1945-1960*, Paris, Médecis, 280 p.
- SASSENBAACH Johan (1926) : *Vingt cinq années de syndicalisme international*, Amsterdam, éditions de la FSI, 140 p.
- SCALIA Umberto (1977) : « La Federazione sindacale mondiale e i rapporti con la CGIL (1945-1973) dans *Quaderni di rassegna sindacale*, n° 66-67, pp 191-206.
- SCHEVENELS Walter (1964) : *Quarante cinq années de Fédération syndicale internationale, 1901-1945*, Bruxelles, Editions de l'Institut Emile Vandervelde, édition originale 1956, 231 p.
- SINCLAIR Philippe (1978) : *Les nouvelles perspectives du syndicalisme international face aux multinationales*, Thèse (non publiée) de Science politique.
- SOLANO John (1920) (dir) : *Labour as an International Problem*, Londres, Macmillan, 345 p.
- SPYROPOULOS Georges (ed) (1985) : *Trade unions today and tomorrow. Vol 1: Trade unions in a changing Europa*; Maastricht, Presses inter-universitaires européennes, 266 p.
- STOLZ Georges (1937) : *La Fédération syndicale internationale*, Paris, CCEO- CGT, 31 p.
- STURMTHAL Adolf (1943) : *The Tragedy of European Labor, 1918-1939*, New York, Columbia University Press, 389 p.
- STURMTHAL Adolf (1963) : *Unity and Diversity in European Labor*, Glencoe, Free Press, 237 p.
- STURMTHAL Adolf (1983) : *Left of center : European labor since World War II*, Londres, University of Illinois Press, 301 p.
- STURMTHAL Adolf, SCOVILLE J (ed) (1973) : *The International Movement in Transition*, Urbana, University of Illinois Press, 294 p.
- SWORAKOWSKI Witold S. : « The Red International of Labor Union » dans SWORAKOWSKI Witold (dir) (1973) : *World Communism. A Handbook 1918-1965*, Stanford, Hoover Institution Press.
- SWORAKOWSKI Witold (dir) (1973) : *World Communism. A Handbook 1918-1965*, Stanford, Hoover Institution Press, 576 p.
- TELÒ Mario, GOBIN Corinne (dir) (1994) : *Quelle union sociale européenne ? Acquis institutionnels, acteurs et défis*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 319 p.
- TOSSTORFF Rainer (1995) : « The Red International of Labour Unions » dans ROJHAN Jürgen (1995) : *The Communist International and its National Sections, 1919-1943*, Berne, Peter Lang.
- VAN DER LINDEN Marcel : « The Past and Future of International Trade Unionism » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- VAN GOETHEM Geert : « Conflicting Interest : The International Federation of Trade Union (1919-1945) » dans CAREW Anthony (dir) (2000) : *The International Confederation of Free Trade Unions*, Berne..., Peter Lang.
- VAN HOLTOON Frits, Van der LINDEN Marcel (dir), (1988) : *Internationalism in the Labour Movement*, Leyde - New York, Copenhague, Cologne, EJ Brill, 2 volumes, 675 p.



- WATERMAN Peter (1986) : « Some Reflections and Propositions on Workers and Internationalism » dans *Newsletter of International Labour Studies* 30-1.
- WATERMAN Peter (dir) (1987) : « For a New Internationalism », La Haye, Institute of Social Studies.
- WEILL Claudie (1987) : *L'internationale et l'autre. Les relations interethniques dans la II<sup>ème</sup> Internationale*, Paris, Editions Arcanthere, 164 p.
- WESTERGARD-THORPE Wayne (1978) : « Towards a Syndicalist International : The 1913 London Congress » dans *International Review of Social History*, XXIII (1978).
- WINDMULLER John P. (1969) : *Labor Relations in the Netherland*, Ithaca, Cornwell University Press, 469 p.
- WINDMULLER John P. (1976) « European Regionalism : A New Factor in International Labor » dans *Industrial Relations Journal*, 7, 2, 1976.
- WINDMULLER John P. (1979) : *The Shape of Transnational Unionism : International Trade Secretariats*, Washington D.C., US Department of Labor, 52 p.
- WINDMULLER John P. (1980) : *The International Trade-union Mouvement*, London, Deventer, Kluwer, 174 p.
- WINDMULLER John P. (1987) : « International Trade Union Movement » dans BLANCPAIN Roger (ed) : *Encyclopedia for Labour Law and Industrial Relations*, Deventer, Kluwer.
- WOLIKOW Serge, CORDILLOT Michel (1993) : *Prolétaires de tous les pays, unissez vous ? Les difficiles chemins de l'internationalisme (1848-1956)*, Dijon, Publications de l'Université de Bourgogne, 254 p.

## Index des noms cités

---

**A**

Abbé de Saint Pierre · 42  
 Adenauer (Konrad) · 178, 294, 489  
 Adenauer Fondation · 492, 530  
 Agartz (Viktor) · 487  
 Alain (Emile Charier, dit) · 141  
 Albu (Austen) · 517  
 Alders (Jan) · 497  
 Allan (William) · 82  
 Allard · 160  
 Allemane (Jean) · 90, 100  
 Althusser (Louis) 386  
 Amendola (Giorgio) · 249, 345, 384  
 Andler (Charles) · 101, 125, 126, 141, 172, 204  
 Antonelli (Etienne) · 200, 208  
 Apostolo (Marius) · 287  
 Appelgarth (Robert) · 82  
 Appleton (Henri) · 214  
 Aquin (Thomas d') · 503  
 Aragon (Louis) · 167  
 Aristote · 57  
 Arnold (Karl) · 487  
 Arons (Hans) · 238, 241  
 Arrighi · 490  
 Attlee (Clement) · 516  
 Auer (Ignatz) · 112  
 Auriol (Vincent) · 290  
 Axelrod (Pavel) · 90  
 Ayçoberry (Pierre) · 512

---

**B**

Babeuf (Gracchus) · 71  
 Bahuaud (Alexandre) · 414  
 Bakounine (Michel) · 42, 74, 81, 86, 88, 90, 99,  
 160, 423  
 Baldwin (Stanley) · 183  
 Barberet (Jean) · 97  
 Barbès (Armand) · 72  
 Barbusse (Henri) · 166  
 Barnes (Georges) · 180  
 Barre (Raymond) · 566  
 Barrès (Maurice) · 139, 144  
 Barthou (Louis) · 203  
 Basso (Lélio) · 245, 350  
 Bauer (Otto) · 133, 177, 201, 202  
 Bebel (August) · 89, 94, 112  
 Belin (René) · 195, 455, 461  
 Bellanger (William) · 416  
 Benedict (Daniel) · 445, 515  
 Bérault (Georgette Vignaux) · 514  
 Bérégovoy (Pierre) · 561

Bergeron (André) · 290, 292, 293, 306, 328, 399,  
 403, 423, 425, 438, 447-454, 457-461, 469  
 Bergounioux (Alain) · 440, 452  
 Berlinguer (Enrico) · 543  
 Bernstein (Edouard) · 95, 112, 171, 177, 201, 517  
 Berth (Edouard) · 118  
 Berthelot (André) 311  
 Bevan (Ernest) · 516, 539  
 Bidault (Georges) · 482, 483  
 Bidegaray · 226  
 Biétry (Pierre) · 110  
 Bismarck (Otto) · 80, 87, 94, 95, 111  
 Bitossi (Renato) 340, 347, 354  
 Blanc (Louis) · 82  
 Blanqui (Auguste) · 72  
 Bloch-Lainé · 560  
 Blondel (Marc) · 293, 399, 423, 452, 458-462, 465,  
 466  
 Blum (Léon) · 186, 202, 204, 433  
 Böhm (Frantz) · 178  
 Boissé · 417  
 Boivin (Pierre) · 206  
 Bonéty (René) · 297  
 Boni (Piero) 324, 325  
 Bonnier · 99  
 Bonvalot (Denis) 368  
 Bosquet (Alain) · 557  
 Bothereau (Robert) · 289, 398, 402, 410, 421, 424,  
 428, 429, 431, 434-437, 439, 441, 446, 451, 453,  
 456, 468, 472  
 Botton (Joseph) · 515  
 Bouglé (Célestin) · 139, 141, 250  
 Boukharine (Nicholas) · 244  
 Bouladoux (Maurice) · 410, 424, 487, 491, 492,  
 497, 498, 507-509, 523  
 Bourderon (Roger) · 101, 212, 226, 233  
 Bourgin (Hubert) · 204  
 Boussel (Pierre) · 452  
 Boycott · 106  
 Braden (Thomas) · 405  
 Brandt (Willy) · 291, 444  
 Brauer (Théo) · 480  
 Braun (Théo) · 295, 496, 497, 499, 520, 582  
 Bray (John Francis) · 74  
 Breitscheid (Rudolph) · 177  
 Brejnev (Leonid) 356  
 Brenner (Otto) · 328, 330, 440, 444  
 Briand (Aristide) · 102, 116, 137, 200, 208, 210,  
 239, 423  
 Briesch (Roger) · 536  
 Brousse (Paul) · 90, 98  
 Brown (John) · 214, 237  
 Brown (Irving) 398, 400, 405, 410, 411, 415, 418,  
 442, 445, 447  
 Bruce (David) · 407

Bruck (Jean) · 549  
Bruptbacher · 125  
Buche (Philippe) · 73, 82, 422, 512  
Buhl (René) · 287, 363  
Buonarotti (Philippe) · 71

---

## C

Cabannes (Claude) · 289  
Cachin (Marcel) · 224  
Caille (Marcel) · 311  
Caillaux (Joseph) · 203  
Calderara (Pierre) · 317, 321  
Camacho (Marcelino) · 364, 365  
Capocci (Oreste) · 421  
Caporali (Ernesto) · 251  
Carey (James) · 407, 408  
Carniti (Piero) · 557  
Caron (Michel) · 575  
Castoriadis (Cornelius, Pierre Chaulieu) · 382  
Cattanéo (Carlo) · 422  
Caussy (Fernand) · 197, 202  
Cerretti (Giulio) · 249  
Ceuppens (Henri) · 425  
Clalae (Alexandre) · 362  
Chambelland (Maurice) · 380  
Chélépine (Anatoli) · 358, 449  
Chérèque (Jacques) · 298, 536, 564  
Chevalme (Léon) · 420  
Chirac (Jacques) · 453  
Chou en Lai · 449  
Churchill (Winston) · 183, 234, 419  
Citrine (Walter) · 214, 237, 340  
Clausewitz (Karl von) · 153  
Clay (Lucius) · 404  
Clemenceau (Georges) · 116, 137, 194  
Cloots (Anacharsis) · 159  
Cohen (Max) · 118, 175  
Cole (Georges DH) · 181, 243  
Cole (Margareth) · 517  
Colin (André) · 439  
Collinet (Michel) · 425  
Compere-Morel (Adéodat) · 204  
Comte (Auguste) · 137, 577  
Connolly (James) · 181, 182, 219, 271  
Considérant (Victor) · 73  
Cool (Auguste) · 424, 490, 494, 498, 523, 525  
Courbe (Jean-François) · 368  
Cornelissen (Cornelius) · 107  
Coudenhove-Kalergi (Richard) · 423  
Coulson (Edward) · 82  
Croce (Benedetto) · 386, 387  
Coupat (Pierre) · 115  
Croizat (Ambroise) · 169  
Crosland (C.A.R.) · 517  
Crossman (R.H.S.) · 517, 518, 523, 539  
Cuno · 220  
Custer (Carlos) · 33

---

## D

Dandieu (Armand) · 241  
Dange (S) · 347, 349, 354  
De Paepe (César) · 90, 92  
Déat (Marcel) · 197  
Debré (Michel) · 320, 439  
Debunne (Georges) · 328, 331, 366, 447  
Declercq (Gilbert) · 485  
Defferre (Gaston) · 440  
Delaisi (Francis) · 200, 201, 203, 208, 239, 245  
Delesalle (Paul) · 106, 115  
Della Chiesa (Enzo) · 423  
Delors (Jacques) · 466, 555, 558, 561, 571, 577, 581  
Delzant · 129  
Descamps (Eugène) · 296, 297, 483, 491, 495, 496, 523, 524, 530, 579  
Descartes (René) · 65  
Détraz (Albert) · 485, 512, 530, 532  
Devaquet (Alain) · 575  
Di Pol (Bruno) · 345, 347  
Di Vittorio (Giuseppe) · 249, 340-342, 351  
Dido (Mario) · 311, 312, 325, 356  
Diesmann · 215, 219, 221  
Dillinger (Charles) · 523, 525, 526  
Donat-Catin (Carlo) · 327, 504  
Dorgelès (Roland) · 166  
Drechsel (Max) · 238  
Dreyfus (Capitaine) · 138  
Dubinsky (David) · 403, 405, 410  
Dubreuil (Hyacinthe) · 197, 199, 203  
Dufourny de Villiers · 65  
Duhamel (René) · 312, 358, 391  
Dulot (Charles) · 204  
Dumoulin (Georges) · 35, 189, 218, 226, 256  
Duret (Jean) · 209, 245  
Durkheim (Emile) · 60, 141

---

## E

Ebert (Friedrich) · 173  
Ebert Fondation · 321, 442  
Efrahem · 160  
Eggert (Wilhelm) · 238  
Engels (Friedrich) · 73, 95, 99, 133, 160, 161, 178, 577  
Erhard (Ludwig) · 178  
Ernst (Max) · 250  
Espéret (Gérard) · 21, 492, 509, 523, 531, 564  
Eucken (Walter) · 178

---

## F

Faberot (Pascal) · 101  
Fabius (Laurent) · 576  
Faure (Maurice) · 439  
Faure (Paul) · 204  
Ferri-Pisani (Pierre) · 410

Fette (Christian) · 487  
Feugueray (Henri) · 422  
Fimmen (Edo) · 214, 216, 218, 220-222, 225, 235, 237  
Finet (Paul) · 429  
Fink (Hans-Jurgen) 322  
Flassbeck (Harald) · 31  
Foa (Vittorio) · 53, 311, 350, 374, 376  
Fontaine (Arthur) · 203  
Forster (William Z) · 122  
Fourier (Charles) · 73, 200  
Frachon (Benoît) · 283-285, 314, 315, 317, 341, 342, 346, 348, 351, 354, 376, 391  
France (Anatole) · 141, 423  
Franck (Roger) · 197  
Frédéric II · 153  
Freitag (Walter) · 424  
Fresnay (Henri) · 421  
Freud (Sigmund) · 60  
Fribourg (Ernest) · 85  
Friedmann (Georges) 386  
Friedrich (Karl) · 173  
Fruru (Lucien) · 548

---

## G

Gabaglio (Emilio) · 299  
Gallimard (Robert) · 141  
Galland (Johannés) 312  
Gallin (Dan) · 529  
Galton · 134  
Garaudy (Roger) 382, 383-386  
Gaspar (Sandor) 340, 354  
Gasperi (Alcide de) · 295  
Gaulle (Charles de) · 45, 291, 392, 427, 438, 440, 441, 455, 469  
Gensous (Pierre) 340, 354, 359, 362, 367  
Georges (Loyd) · 180  
Georges (Bernard) · 512  
Gibbons (Harold) · 416  
Gide (Charles) · 197, 200, 201, 202, 203, 208  
Gide (André) · 423  
Gilles (Christiane) · 287, 363  
Giscard d'Estaing (Valéry) · 566  
Glorieux (André) · 523, 526  
Gneisenau · 153  
Goldberg (Authur) · 404  
Golden (Clint) · 407  
Goldwin (William) · 71  
Gompers (Samuel) · 91, 112, 116, 117, 119, 120, 199, 213, 214, 229, 471  
Gorbatchev (Mikhaïl) 368  
Gorz (André) · 382, 557  
Gougert (August) · 30  
Graber · 213  
Gramsci (Antonio) · 208, 247, 383, 384, 386, 513, 578  
Green (William) · 405  
Grichine (Victor) · 347, 443  
Griffuelhes (Victor) · 98, 101, 111, 113-121, 140

Grignon · 160  
Grinevald (Théo) · 484, 485, 491, 498  
Guérard (Eugène) · 101, 109  
Guesde (Jules) · 90, 92, 97, 99, 108, 137, 197  
Guilbert (Johannes) 478  
Guile (Daniel) · 82  
Guillaume (James) · 81, 90  
Guillaume III · 153

---

## H

Haase (Hugo) · 171  
Hached (Fahrat) · 433, 434  
Haferkamp (Wilhem) 325, 326  
Hallstein (Walter) · 314, 315, 493  
Hamon (Léo) 423  
Hardie (Keir) · 90, 119, 181  
Hardy (Thomas) · 71  
Harmel (Maurice) · 238, 241  
Harney (Julian) · 75, 76  
Harriman (Averell) · 407, 409  
Harris (Michael) · 407  
Hauteclouque (Jean de) · 434  
Healey (Denis) · 517  
Hébert (Alexandre) · 432, 454, 455, 457, 458, 461  
Hegel (Georg Friedrich) · 65, 162, 379, 387  
Heine (Heinrich) · 78  
Henderson (Arthur) · 180  
Hennebicq (Fernand) · 512  
Hernio 311, 312  
Herr (Lucien) · 101, 126, 141  
Herriot (Edouard) · 194, 200, 203, 236, 409  
Hervé (Gustave) · 124  
Herzog (Philippe) · 288, 576  
Hildebrandt (Gerhard) · 126  
Hilferding (Rudolf) · 171, 175, 178, 204  
Hill (Ted) · 443  
Hirsch (Julius) · 99, 244  
Hitler (Adolf) · 232, 341, 400  
Hodge (John) · 180  
Hoffman (Paul) · 407, 408  
Holk (Peter) · 76  
Hubert (Henri) · 76  
Hughes (Thomas) · 82, 83  
Hugo (Victor) · 162, 422  
Hutt (Alan) · 183  
Huysmans · 116  
Hyndmann (Henry M) · 72, 92, 181  
Hytte (Claude-Marcel) · 421

---

## I

Ingrao (Pietro) 383, 384

---

## J

Jacobson · 214  
Jaruzelski (Général) · 287, 564

Jaurès (Jean) · 52, 77, 90, 108, 120, 126, 133, 140, 143, 144, 188, 197, 223, 513  
Jean XXIII · 500  
Jeanneney (Jean-Marcel) 320  
Jeanson (André) · 491, 490, 527, 533  
Jenkins (Roy) · 517  
Jewell (Bert) · 407  
Jones (Ernest) · 76  
Jouhaux (Léon) · 13, 15, 34, 36, 44, 117, 119, 124, 128-130, 132, 137, 166, 177, 179, 187-190, 192-195, 197, 198, 200-205, 209, 211, 214, 216-218, 220, 222, 224, 226, 228, 229, 233, 235-237, 241, 245, 247, 251, 256, 257, 259, 284, 290, 336, 396, 398, 409, 411, 412, 419, 420, 422, 427, 455, 470, 492, 514, 515  
Jouvenel (Thierry de) · 250, 419  
Julliard (Jacques) · 539

---

## K

Kaiser (Jacob) · 487  
Kanapa (Jean) 316  
Kant (Emmanuel) · 42, 57, 65  
Kapp (Wolfgang) · 219, 244  
Kaspar (Jean) · 299, 300, 576  
Katz (Jacob) · 71  
Kautsky (Karl) · 95, 108, 120, 126, 133, 161, 171, 178, 378  
Keenan (Joe) · 404  
Keir · 119  
Kelly (Richard) · 407  
Kennedy (John F.) · 404, 442  
Kersten (Otto) · 530  
Keufer (Auguste) · 98, 105, 106, 108, 113, 115, 120, 128, 140, 146, 199  
Keynes (John Meynard) · 184, 239, 519  
Kiesinger (Henry) · 444  
Kollin (Paul) · 241  
Korsch (Karl) 378  
Korte (Hermann) 423  
Kossuth (Ljos) · 160  
Krasucki (Henri) · 285, 288, 289, 311, 320, 323, 325, 349, 357, 359, 361, 362, 366-369, 372, 373, 381, 391  
Kreyssig (Gerhart) · 241  
Kropotkine (Piotr Alexeievitch) · 86, 90  
Krouchtchev (Nikita) 344, 347  
Krumnow (Fredo) · 533  
Kulakovski (Jan) · 329, 490, 496, 548, 552, 553  
Kun (Béla) 377, 378  
Kuron (Jacek) · 565

---

## L

Labi (Maurice) · 331, 457  
Lacordaire (Henri Dominique) · 512  
Lacoste (Robert) · 413  
Lafargue (Paul) · 99, 100, 161  
Lafond (André) · 290, 406, 409, 420, 431, 436, 437

Lagardelle (Hubert) · 118  
Lama (Luciano) · 311, 323, 325, 344, 353, 372, 373, 449  
Lambert (Jacqueline) · 287, 363  
Lambert (Pierre) · 453, 454, 455, 457, 458  
Lamennais (Félicité de) · 73, 82  
Landry (Adolphe) · 248  
Lange (Oskar) · 520  
Langevin (Paul) · 141  
Lannes (Jean) · 512  
Lanoir (Pierre) · 110  
Lapeyre (Roger) · 420  
Larkin (James) · 182  
Laski (Harold) · 184  
Lassalle (Ferdinand) · 78, 87, 89  
Latin (Raymond) 331  
Laurat (Lucien) · 206, 208, 244, 245  
Laurent (Charles) · 99, 197  
Laval (Antoine) · 425, 441, 445, 447, 458  
Le Brun (Pierre) 373, 392  
Le Bourre (Raymond) · 290, 420, 431, 437  
Le Léap (Alain) · 283, 341, 342  
Le Trocquer (Yves) · 201  
Lebret (Père) · 485  
Ledebourg (Georges) · 171  
Lefèvre (Henri) 382, 386  
Lefort (Claude) 382  
Lefranc (Georges et Emilie) · 206, 208  
Legien (Karl) · 95, 99, 109, 111, 112, 114-119, 122, 123, 125, 128, 172, 173, 214, 215, 228  
Leipart (Théodor) · 214, 221, 236, 237, 238  
Lénine (Vladimir) · 132, 377, 378, 539, 379, 385-386  
Léon XIII · 500, 503, 504  
Leroy (Maxime) · 200, 206, 208  
Leroy-Baulieu (Paul) · 250  
Leuschner (Karl) · 233  
Levard (Georges) · 439, 483, 493, 497, 509, 523, 524, 527, 528, 582  
Levi-Sandri (Lionello) 319, 325, 327, 328  
Levinson (Charles) · 39, 551  
Lévy-Bruhl (Lucien) · 141  
Lewis (John) · 408  
Ley (Robert) · 480  
Lhermitte (Georges) · 101  
Liebknecht (Karl) · 89, 90, 94, 171, 173  
Limousin (Charles) · 85, 86  
Lispi (Mario) 317, 322  
Livi (Julien) · 321, 529  
Loga-Sowynski (Ignacy) 347, 351  
Loucheur (Louis) · 423  
Louis-Philippe · 159  
Lovestone (Jay) · 400, 404, 405, 410, 442, 445, 516  
Lovett (William) · 71, 73, 74, 75  
Lowenthal (Richard) · 520  
Lucia (Carmen) · 416  
Ludlow (John Malcom) · 82  
Lukacz (Georgy) 378, 379  
Luxemburg (Rosa) · 95, 119, 125, 171, 173, 377, 378, 379

---

**M**

Mac Donald (Ramsay) · 184  
Maccarioo (Luigi) 330  
Magniadas (Jean) · 54, 357  
Maire (Edmond) · 298, 381, 530, 536, 539, 542, 548, 549, 551, 552, 566, 568, 575  
Maire (Jean) · 531, 533  
Major (John) 463  
Major (Louis) · 328, 447  
Malatesta (Enrico) · 90  
Malon (Benoît) · 74, 86, 161  
Man (Henri de) · 207, 240, 242, 243  
  
Mann (Heinrich) · 423  
Mann (Tom) · 90, 121, 125, 181, 219, 271  
Marat (Jean-Paul) · 71, 78  
Marc (Alexandre) · 419, 421  
Marion (Raymond) · 491  
Maritain (Jacques) · 502, 514, 524  
Marrane (Georges) · 224  
Martin (Harry) · 407  
Martinet (Marcel) · 141  
Martinet (Gilles) · 557  
Marx (Karl) · 65, 76 - 78, 80, 86, 88, 89, 92, 95, 98, 99, 133, 155, 161, 255, 379, 387, 519  
Mascarello (Livio) 311, 312, 320, 323, 335, 356, 370  
Maspero (Emilio) · 529, 530, 548  
Massis (Henri) · 139  
Mathé (Jean) · 420  
Mathevet (René) · 485, 560, 579  
Maurette (Fernand) · 202  
Mauroy (Pierre) · 99, 469, 540, 567  
Mauss (Marcel) · 141  
Mauvais (Léon) · 342, 579  
Mazowieki (Tadeus) 369  
Mazzini (Giuseppe) · 160  
Meany (Georges) · 331, 397, 405, 406, 407, 408, 442, 444, 445  
Mehring (Fritz) · 88  
Meidner (Rudolf) · 561  
Méline (Jules) · 155  
Mendès-France (Pierre) · 296, 434, 519  
Mercier (Albert) · 536, 572  
Merle (Eugène) · 124  
Meroni (Carlo) 322  
Merrheim (Alphonse) · 116, 123, 127, 146, 166, 187, 189, 190, 200, 212, 213, 218, 226, 228  
Mertens (Corneille) · 213, 214, 218, 220, 225, 237, 479  
Merveilleux-Duvignaux · 155  
Mésa (José) · 99  
Michelot (Jean) · 76  
Michels (Roberto) · 119, 126, 377  
Mikardo (Ian) · 517  
Milhaud (Edgard) · 197, 200, 201, 202, 204  
Mill (John Stuart) · 83  
Millerand (Alexandre) · 108, 203  
Milne Bailey (Walter) · 238, 241

Miterrand (François) · 298, 350, 452, 458, 469, 554, 555  
Mollet (Guy) · 422, 439  
Monatte (Pierre) · 108, 116, 121, 122, 125, 128, 166, 188, 200, 380, 420  
Monetet (Jakob) 330  
Monmousseau (Gaston) · 166, 224  
Monnet (Jean) · 299, 412, 423, 424, 498  
Mons (Jean) · 433  
Montagnani (Fernando) 324, 325  
Montagnon (Barthélémy) · 197, 203, 208  
Moreau (Jacques) · 298, 541, 565  
Moro (Aldo) 324  
Mosca (Giovanni) 311, 374  
Mounier (Emmanuel) · 502, 514  
Mourguès (Camille) · 420, 432, 437  
Mourgues (Bernard) · 425, 446, 466  
Moynot (Jean-Louis) · 287, 359, 363  
Müller (Herman) · 176, 204, 244  
Mun (Albert de) · 479  
Mussolini (Benito) · 210, 232, 252, 489

---

**N**

Nair (Devin) · 332, 448  
Naphtali (Fritz) · 178, 244  
Napoléon (le prince) · 80, 84  
Napoléon I<sup>er</sup> · 153  
Napoléon III · 79, 85, 155  
Necas · 242  
Nemeth (Auguste) · 76  
Nenni (Pietro) · 245, 375  
Neuwenhuis (Domela) · 92, 125  
Niebuhr (Reinhold) · 514  
Niel (Louis) · 117  
Nogier (André) 368  
Noren (Ivar) · 445  
Novella (Agostino) 313, 315, 340, 346, 347, 370, 374  
Noske (Gustav) · 126, 173, 244  
Nouat (René) · 512

---

**O**

O'Brien (Bronterre) · 71, 72, 74  
O'Connell (Daniel) · 74  
Oborski (Louis) · 76  
Odger (Georges) · 32, 82, 88, 89  
Olsen · 116  
Olzanski (Thomas) · 250  
Oprecht (Hans) · 242, 243  
Orléans (Louis-Philippe d') · 72  
Otte (Bernard) · 480  
Oudegeest (Jan) · 214, 216, 220, 221, 237  
Oussekiné (Malik) · 575  
Owen (Robert) · 82, 228, 254  
Ozanam (François) · 513

---

**P**

Padovani (Marcelle) · 557  
Pailleux (André) · 484  
Paine (Thomas) · 71  
Pannekoek (Anton) 377, 378  
Pajetta (Gian-Carlo) 345  
Pastore (Giulio) · 424, 489, 504  
Pastorino (Enrique) 340  
Pataud (Emile) · 108  
Paul VI · 500  
Paul-Boncour (Joseph) · 200  
Pauwels (Henri) · 480  
Paynter (Will) · 443  
Péguy (Charles) · 141  
Pelloutier (Fernand) · 86, 96, 101, 107, 108, 198  
Pérard · 160  
Pernot (Maurice) · 174  
Perrin (Jean) · 141  
Perroux (François) · 200  
Pertini (Sandro) · 249  
Philip (André) · 423  
Piaget (Jean) · 60  
Picard (Roger) · 200, 202  
Pie IX · 80  
Pie X · 478  
Pie XI · 500  
Pie XII · 500, 504, 509  
Pimenov · 444  
Pinay (Antoine) · 439  
Pivert (Marceau) 419, 423  
Poincaré (Raymond) · 224, 234, 480  
Poisson (Ernest) · 197, 202, 205, 208  
Pompidou (Georges) · 320, 323, 453  
Pothoff (Hans) 325  
Pouget (Emile) · 97, 108, 115, 117  
Preuss (Albert) · 446  
Prodi (Romano) · 467  
Proudhon (Pierre Joseph) · 74, 84, 86, 161, 516  
Provenchères (Msg) · 485  
Psichari (Ernest) · 141  
Pugh (Arthur) · 238  
Purcell (Arthur) · 214, 237

---

**R**

Racine · 525  
Raina (Père) · 504  
Rakosi 341  
Ramadier (Paul) · 433  
Rasschaert (Théo) 328  
Rathenau (Walter) · 173, 175, 218, 243, 423  
Raynaud (Roger) · 498  
Rebhan (Herman) · 446  
Reclus (Elysée) · 90  
Renard (André) · 424, 425, 447  
Renaudel (Pierre) · 204, 208, 257  
Renouvin (Pierre) · 139

Reuther (Walter ou Victor) · 405, 406, 408, 415, 445  
Rey (Jean) · 234, 319, 325, 326  
Richard (René) · 424, 435  
Ridgway (Général) · 283  
Rifflet (Raymond) 423  
Riou (Gaston) · 419  
Rist (Charles) · 201  
Rivera (Primo de) · 248  
Rivet (Paul) · 200  
Robespierre (Maximilien) · 71, 78  
Robin (Jacques) 425  
Rocard (Michel) · 540, 555  
Rogerat (Chantal) · 287  
Rolland (Romain) · 423  
Romain (Jules) · 423  
Roosevelt (Franklin D.) · 404, 515  
Röpke (Wilhelm) · 178  
Rosenberg (Ludwig) · 328, 332, 410  
Ross (Michael) · 405  
Rosselli · 252  
Rossoni · 236  
Rougemont (Denis de) · 419  
Rousseau (Jean-Jacques) · 153  
Royer · 160  
Royo (Eugène) · 529  
Rutten (Abbé) · 479

---

**S**

Saillant (Louis) · 197, 340, 341-343, 347-349, 351  
Saint Simon (Claude Henri) · 73  
Saint Venant (Charles) · 99, 117  
Salanne (René) · 232, 449, 523, 530, 544, 551, 552  
Sandys (Duncan) · 420  
Sankey (John) · 182  
Santer (Jacques) · 325, 467  
Santi (Fernando) 341-343, 346, 347  
Sassenbach (Johan) · 123, 213, 214, 221  
Sauty (Joseph) · 495, 523  
Savouillan (Charles) · 296, 485, 512, 5516  
Scalia (Umberto) 311, 312, 352, 356  
Scargill (Arthur) 366  
Schapper (Karl) · 73, 76  
Scheideman (Philip) · 173  
Scherrer (Joseph) · 480  
Schevenels (Walter) · 214, 241, 412, 415  
Schippel (Max) · 126  
Schorsch (Johan) · 214  
Schumacher (Kurt) · 487  
Schuman (Robert) · 290, 294, 493  
Schumpeter (Joseph) · 519  
Schweitzer · 89  
Scot (Dun) · 514  
Séguy (Georges) · 286, 287, 288, 323, 355, 357-359, 370, 391, 393  
Seignobos (Charles) · 141  
Sembat (Marcel) · 108  
Sender (Tony) · 177  
Serrarens (Petrus Joseph) · 232, 480-482

Séverac (Jean-Baptiste) · 118  
Sforza (Carlo) · 423  
Shiskin (Boris) · 407  
Shotwell (James T.) · 229  
Silberman (James) · 412  
Silette 327  
Simiand (François) · 141  
Soffieto (Jean) · 433  
Sorel (Georges) · 118, 264, 578  
Souvarine (Boris) · 244  
Spaak (Henri) · 440  
Spinelli (Altiero) · 327, 419  
Staline (Joseph) · 379, 405  
Staud (Johannes) · 480  
Stegerwald · 477, 480  
Steinkühler (Frantz) · 31  
Sternheim (Andries) · 238  
Stinnes (Hugo) · 173  
Stolz (Georges) · 214  
Storti (Bruno) · 447  
Strakey (John) · 517  
Streseman · 176  
Sturzo (Don) · 503  
Suhard (Cardinal Jacques) · 501

---

## T

Tarde (Alfred de) · 139  
Tarnow (Fritz) · 175  
Tayerlé (Rudolf) · 214  
Tessier (Gaston) · 411, 421, 480, 481, 482, 484, 491, 492, 498, 516  
Tessier (Jacques) · 488, 491, 492, 496, 498, 508, 523, 524, 525  
Thatcher (Margaret) · 27  
Thomas (Albert) · 128, 168, 184, 197, 199-205, 208, 214, 216, 229, 233, 234, 236, 239  
Thorez (Maurice) 345, 386  
Thorne (Will) · 181, 219  
Tintant (Denise) · 512  
Togliatti (Palmiro) 351, 384  
Tolain (Henri) · 80, 81, 84, 85, 86  
Tollet (André) · 283  
Tortelier · 101  
Touraine (Alain) · 538, 565, 566  
Treint (Marcel) · 224  
Trentin (Bruno) · 323, 555, 557, 375  
Tristan (Flora) · 73, 74, 207, 271  
Truman (Harry) · 404, 408  
Tzara (Tristan) · 250

---

## U

Umbreit (Paul) · 120  
Uri (Pierre) · 439

---

## V

Vaillant (Edouard) · 90, 98, 108, 109, 119, 156, 195, 197  
Vallon · 208  
Van Zeeland (Paul) · 295  
Vandersmissen (Georges) 331  
Vanistaendel (August) · 496, 507, 524, 528  
Varlin (Eugène) · 86  
Vauclin · 501  
Vautherin (Robert) · 597  
Vecchietti (Tulio) 350  
Veil (Simone) · 576  
Véronèse (Alphonse) 312  
Verzelli (Silvano) 325  
Verunac (Vaclav) · 242  
Viannet (Louis) · 289  
Vignaux (Paul) · 295, 296, 484, 485, 505, 511, 512, 513, 515, 516, 521, 557  
Vildrac (Charles) · 141  
Villain · 188  
Viviani (René) · 90, 108, 197  
Voisin (André) · 419, 421  
Von Seekt · 220  
Von Siemens · 173  
Voss · 242

---

## W

Waldeck-Rochet (Pierre) 316, 382  
Waldeck-Rousseau (Pierre) · 265  
Walesa (Lech) · 564  
Wallaert (Georges) 330  
Walras (Léon) · 200  
Webb (Béatrice et Sidney) · 516  
Wehner (Herbert) · 444  
Weitling (Wilhelm) · 73  
Welles (Otto) · 204  
Willame (Alfred) · 495  
Willis (Norman) 366  
Wilson · 228  
Wilson (Harold) · 444  
Wissel (Rudolf) · 243, 244  
Wulf-Matthys (Monica) 325

---

## Y

Yahia (Ali) 346  
Yvetot (Georges) · 113, 116, 120, 124

---

## Z

Zakaria (Ibrahim) 340, 369  
Ziartidés (Aristide) 347  
Zinoviev 379  
Zirnheld (Jules) · 480  
Zweig (Stefan) 423



# ANNEXE 1

## ***L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL, UNE APPROCHE LEXICOMETRIQUE***

Nous nous inscrivons ici dans l'inspiration des travaux lexicométriques du laboratoire « lexicométrie et textes politiques » de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud. Une équipe constituée au sein de ce groupe a construit et analysé un corpus des résolutions de congrès des quatre confédérations syndicales interprofessionnelles françaises reconnues représentatives. Quatre publications balisent ce parcours : l'ouvrage pionnier « La parole syndicale »<sup>1</sup>, deux numéros de la revue *Mots*<sup>2</sup> et, enfin, le dictionnaire des fréquences : « le syndicalisme à mots découverts »<sup>3</sup>.

L'ambition de cette étude est nettement plus modeste que les travaux réalisés par les chercheurs de Saint-Cloud. Si l'étude lexicométrique ne porte pas sur le « discours » mais sur le vocabulaire, elle embrasse en revanche la totalité de celui-ci : l'analyse de « la parole syndicale » s'attache à dévoiler, à travers les mots utilisés, « la structure latente qui sous-tend l'énoncé effectif et souvent l'organise au su ou à l'insu du locuteur »<sup>4</sup>. Cette structure globale prend en compte l'ensemble des formes lexicales, des plus banales aux plus spécifiques, leurs occurrences et co-occurrences, les proximités qu'elles appellent ou, au contraire, les éloignements qu'elles provoquent. Parmi les nombreux angles d'entrée possibles dans le vocabulaire, nous nous tiendrons ici à un bref recours à l'analyse des « spécificités » qui permet d'apprécier les

---

<sup>1</sup> BERGOUNIOUX Alain, Michel LAUNAY, René MOURIAUX, Jean-Pierre SUEUR, Maurice TOURNIER (1982) : *La parole syndicale*, Paris, PUF.

<sup>2</sup> « Discours syndical ouvrier en France » *Mots*, n° 14, mars 1987 ; « Un demi-siècle de vocabulaire syndical » *Mots*, n° 36, septembre 1993.

<sup>3</sup> HETZEL Anne-Marie, LEFÈVRE Josette, MOURIAUX René, TOURNIER Maurice (1998) : *Le syndicalisme à mots découverts, Dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Paris, Syllepse.

<sup>4</sup> BERGOUNIOUX Alain (et alii), op. cit., p 225.

ressemblances et les différences relatives dans l'usage de formes au sein d'un corpus <sup>5</sup>. Notre analyse s'appliquera à quelques termes (*Europe, international*) avec leurs « flexions » (*européen, enne, s, ennes, national, e, isé, international, e, s...*) <sup>6</sup>. Il ne s'agira pas simplement de quantifier les formes lexicales. Nous chercherons à partir des outils disponibles et d'un retour aux textes, de juger comment on parle de ces deux thèmes et pas seulement combien de fois on en parle !

Il convient d'abord de justifier une telle approche en complément à notre étude. Pour comprendre l'évolution de la dimension internationale, nous avons cherché à discerner des étapes, à construire des périodisations. L'analyse socio-politique s'intéresse aux régularités sociales et aux ruptures qui en scandent l'évolution. Le vocabulaire utilisé par les acteurs présente des régularités et aussi des déplacements inscrits dans l'histoire. Comme nous l'avons signalé déjà signalé (pp 304-305), les mots ne sont pas utilisés « par hasard », ils ne sont pas transparents ou détachés de l'histoire et de l'intention de celui qui les prononce. Le vocabulaire des congrès est l'expression collective produite à un moment déterminé par un syndicat. Leur succession peut faire l'objet d'une étude quantifiée reliée à la lecture raisonnée des textes et à la prise en compte de leurs contextes socio-politiques. Nous avons cherché ici à vérifier, à l'aide de la méthode dite des « spécificités », si les moments d'évolution que nous observions étaient pertinents du point de vue du vocabulaire. L'objectivation lexicométrique relèverait d'un positivisme naïf si elle comptait abolir le rôle de l'interprétation mais il ne s'agit pas de cela. La lexicométrie incluse l'interprétation, elle constitue, dans ce cadre, un outil intéressant de compréhension et d'éclairage des formes sociales productrices de discours. C'est pour nous une approche complémentaire et non pas comme un ensemble de « preuves » à l'appui de nos considérations précédentes. Enfin, le corpus syndical existe, la méthode a porté ses fruits dans de nombreux domaines, il impose désormais de se définir par rapport à lui.

---

<sup>5</sup> Nous avons déjà signalé l'aide que nous ont apporté Josette Lefèvre et Anne-Marie Hetzel Elles ont toutes deux intégré le Curapp (Amiens) où elle poursuivent le travail accompli dans le cadre de L'ENS Saint-Cloud et notamment l'enrichissement du corpus Elles ont toutes deux intégré le Curapp (Amiens) où elle poursuivent le travail accompli dans le cadre de L'ENS Saint-Cloud et notamment l'enrichissement du corpus SYND.

<sup>6</sup> Une forme étudiée s'écrit en italique.

## *MOTS ET MERVEILLES DU CORPUS SYNDICAL*

Le dictionnaire des fréquences publié en 1998 comporte deux entrées au cœur de nos préoccupations : l'une sur la forme *Europe* et ses dérivées (*européen(s)*, *européenne(s)*), l'autre sur *international* (*internationale(s)*, *internationaux*). Nous partirons donc de cette première approche de la place de ces deux termes dans les résolutions comparées des congrès syndicaux avant de rechercher, pour chaque centrale considérée isolément, les évolutions des mentions de l'Europe et de l'international. Tout ceci doit d'abord être éclairé par quelques définitions et précisions de méthode.

La fréquence d'une forme dans un texte n'a de signification que dans certaines conditions : elle dépend tout à la fois du statut du texte, de sa longueur, du moment où il est produit, du sens qui l'entoure etc. C'est une indication relative qui doit être rapportée à d'autres déterminants. Compter la fréquence d'apparition d'un mot n'est donc que le premier maillon d'une longue chaîne de traitements dans lesquels l'usage de l'ordinateur est obligatoire mais qui mobilise aussi l'interprétation.

Une fréquence est observée dans un corpus. Il s'appelle ici SYND, il est constitué par l'ensemble des résolutions adoptées par les congrès confédéraux de la CFDT, CFTC, CGT et CGT-FO depuis 1970 et jusqu'en 2000<sup>7</sup>. Le corpus est divisé en parties, chaque unité étant constituée par les résolutions d'un syndicat à un congrès déterminé. Pourquoi les congrès sont-ils considérés comme des « unités locutrices » pertinentes ? Comme le signalent les auteurs de « la parole syndicale », il existe de nombreuses productions textuelles des syndicats comme les tracts, les affiches, les journaux aux adhérents etc., c'est à dire une parole produite à la base ou aux échelons intermédiaires des organisations. Outre l'argument de commodité, le « groupe de Saint-Cloud » évoque le statut particulier de ces textes : ce sont des documents travaillés, amendés, votés ; c'est donc une parole maîtrisée qui place en vitrine un « vocabulaire consacré » [Bergounioux, 1982, p 15]. Nous avons insisté dans notre introduction sur le rôle de mise en forme symbolique des congrès (et la place importante qu'y tient la dimension internationale) ; ils produisent la représentation (y compris au sens théâtral) que la

centrale syndicale souhaite donner d'elle-même aussi bien dans les constantes (la part de tradition) que dans les nouveautés qu'elle souhaite promouvoir. Les textes adoptés à cette occasion sont une partie de cette production représentative et, à ce titre, le vocabulaire utilisé revêt une importance particulière comme signifiant de l'acteur collectif.

### **LE CALCUL DES SPECIFICITES**

Plusieurs outils sont mis en œuvre dans l'analyse lexicométrique des textes. Les plus communs sont l'analyse factorielle des correspondances (AFC) et le calcul des spécificités. La première provient de l'algèbre linéaire et du calcul matriciel : elle consiste à considérer un tableau à  $n$  lignes et  $p$  colonnes comme une matrice ( $M$ ) décomposable en une somme de matrices dont le premier facteur est une matrice ( $n,p$ ) dont chaque valeur ( $n_i, p_j$ ) est composée des valeurs moyennes de la ligne  $i$  et de la colonne  $j$ .

$$M = M_m + M_1 + M_2 + \dots M_k$$

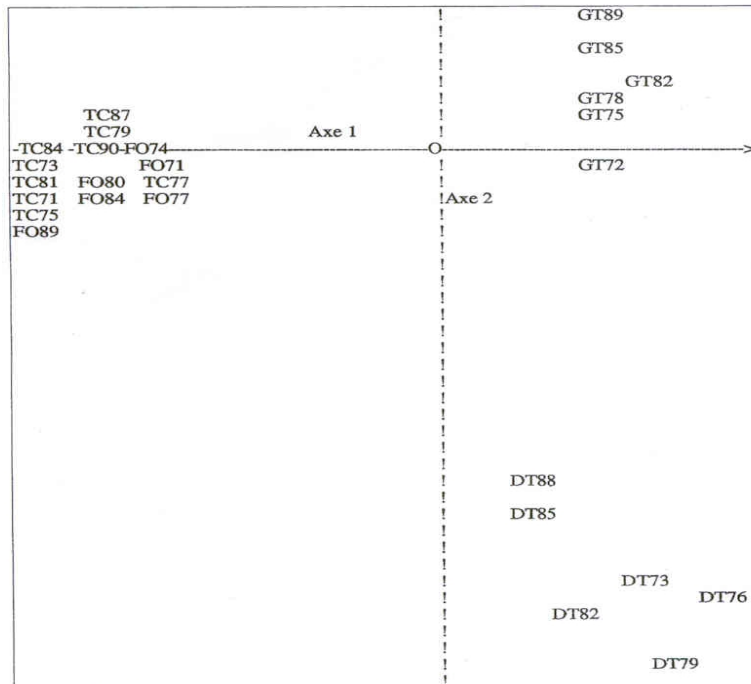
Les facteurs suivants de la décomposition  $M_1, M_2$  etc. représentent pour chaque terme les écarts à la situation moyenne par ordre décroissant de contribution à l'écart<sup>8</sup>. Sont prises en considération pour l'analyse, les premières matrices composées de coefficients représentatifs des plus grands écart à la moyenne. Par cette méthode, les auteurs du dictionnaire des fréquences ont mis en lumière trois facteurs principaux d'opposition de vocabulaire entre les 27 émetteurs que constituent les congrès des quatre centrales au cours de la période 1971-1990<sup>9</sup>. Les deux premiers sont portés sur deux axes orthogonaux comme indiqué sur la carte suivante :

---

<sup>7</sup> Dans « la parole syndicale », le corpus analysé comprend les congrès confédéraux et conseils nationaux ou confédéraux des centrales entre 1971 et 1976 ; le « Dictionnaire » s'appuie sur le corpus des congrès confédéraux de 1970 à 1990 ; pour notre étude, nous avons utilisé trois corpus séparés, extraits de SYND, et constitués des résolutions de congrès compris entre 1971 et 2000.

<sup>8</sup> Nous n'irons pas plus loin dans la description de l'outil mathématique dont l'usage est classique en analyse des données appliquée aux sciences sociales. Voir BENZECRI Jean-Paul (1982) : *Histoire et préhistoire de l'analyse des données*, Paris, Dunod. Sur l'explication technique appliquée à la lexicométrie voir LEBART Ludovic, SALEM André (1994) : *Statistique textuelle*, Paris, Dunod. Les méthodes mises en œuvre pour segmenter, répertorier, comptabiliser en formes graphiques les textes ont été mises au point au laboratoire de Saint-Cloud par Pierre Lafon et André Salem, les programmes informatiques par André Salem.

<sup>9</sup> HETZEL Anne-Marie (et alii), op. cit., 22.



**Source :** *Le syndicalisme à mots découverts, dictionnaire des fréquences 1971-1990*, (1998), p 23.

Le premier facteur (axe 1) qui contribue à 25 % de la totalité des écarts met en opposition la totalité des congrès de FO et de la CFTC avec ceux de la CGT et de la CFDT. Le détail des congrès cédétistes montre cependant à partir de 1982 une tendance au rapprochement du point moyen, c'est à dire du vocabulaire le mieux partagé. Le glissement est sensible également sur le deuxième axe relatif au deuxième facteur qui contribue pour 14,2 % des écarts. Mais cet axe met en opposition la CFDT avec les trois autres syndicats même si l'écart va diminuant avec le temps. Le terme de « recentrage » prend ici une forme graphique qui ne se retrouve pas sur le troisième axe. Le troisième facteur contributif des écarts (13 % de l'information), non représenté ici, rapproche le vocabulaire CFDT des années quatre-vingt de celui de la CFTC, révèle la forte stabilité de celui de FO et un renouvellement en cours lors des deux derniers congrès CGT de la décennie. C'est dans le cadre de ces grandes caractéristiques lexicales que nous devons poser l'évolution du vocabulaire propre à l'Europe et à l'international.

Pour quantifier cet examen, il faut avoir recours à un deuxième outil de lexicométrie qui est le calcul des spécificités. Le réflexe premier de l'observateur serait de rapporter le nombre d'occurrences d'une forme au nombre total de formes d'un texte et de comparer le quotient obtenu à celui déterminé de la même façon dans un autre texte du corpus ou à la valeur modale sur l'ensemble du corpus. Cette méthode postule implicitement que

la longueur du texte agit de manière linéaire sur la mobilisation du vocabulaire, ce qui n'est pas le cas. Pour attester de la spécificité de l'usage d'une forme dans un texte, il faut en réalité considérer l'ensemble du corpus dont ce texte est une partie et calculer si sa présence un nombre de fois déterminé est conforme à ce qu'on peut statistiquement attendre étant donnée la taille du texte, ou si, au contraire, ce nombre d'occurrence est significativement différent de ce que donnerait un tirage aléatoire : on fixe un seuil statistique correspondant à un usage banal (dans SYND, il est fixé à 5 %) ; si la fréquence d'une forme est inférieure en probabilité à ce seuil, on la jugera d'un usage que le hasard ne suffit pas à expliquer. Cette « anomalie » peut correspondre à deux motifs opposés : un sur-emploi ou, au contraire, un sous-emploi.

Il convient donc de sortir d'une arithmétique simple mais trompeuse et avoir recours à un calcul hypergéométrique permettant de calculer les probabilités de présence de chacune des formes dans un échantillon de taille choisie au sein du corpus<sup>10</sup>.

Un texte du corpus va être considéré comme un élément particulier au sein de l'ensemble des combinaisons possibles de même longueur tiré du corpus. Très peu de ces combinaisons ont une signification linguistique, la plupart ne sont que des assemblages d'occurrences dont on considère qu'ils sont équiprobables<sup>11</sup>. Ainsi le nombre d'échantillons de longueur  $t$  au sein d'un corpus de longueur  $T$  est un nombre dit binomial noté  $\binom{T}{t}$  ou  $C_T^t$  tel que :

$$\binom{T}{t} = \frac{T!}{t!(T-t)!} \quad 12$$

La probabilité pour qu'une forme apparaisse  $k$  fois dans un texte résulte de l'opération mathématique suivante :

$$\text{Prob}(x = k) = \frac{\binom{f}{k} \binom{T-f}{t-k}}{\binom{T}{t}}$$

Où  $t$  = le nombre d'occurrences de la partie,  $T$  le nombre d'occurrences total du corpus,  $f$  étant la fréquence totale de la forme dans le corpus.

<sup>10</sup> La méthode des spécificités a été mise au point par Pierre Lafon et expliquée par lui notamment dans LAFON Pierre : « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus » dans *Mots*, n° 1, octobre 1980, pp 127 – 165, et dans SALEM André (1987) : *Pratique des segments répétés, Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, coll. « Saint-Cloud ». On trouvera dans ces deux ouvrages une explication plus détaillée que celle que nous donnons ici.

<sup>11</sup> Abusivement car certaines occurrences entraînent des co-occurrences mais le biais statistiques introduit par cette approximation est considéré comme négligeable au vu du nombre des combinaisons possibles

<sup>12</sup> On rappelle que l'indication mathématique  $T!$  se lit « factorielle  $T$  » et qu'elle équivaut au nombre égal à  $T.(T-1).(T-2).....2.1$

Soit, par exemple, notre corpus FO : il est composé de l'ensemble des résolutions des 8 congrès confédéraux entre 1971 et 1996 : le nombre total d'occurrences est de 137 283. Considérons le congrès de 1980 : son nombre d'occurrences est de 20 423. La résolution (FO80) va être considérée comme une des combinaisons possibles de 20 423 occurrences tirées au hasard parmi les 137 283 occurrences du corpus. La forme *Europe* apparaît 7 fois dans FO80 pour 80 fois dans l'ensemble du corpus. On va calculer la probabilité pour qu'un échantillon de 20 423 occurrences tirées dans le corpus comprennent 7 fois la forme Europe. La formulation mathématique est la suivante :

Où  $x = \text{Europe}$ ,  $k = 7$ ,  $f = 80$ ,  $T = 137\,283$ ,  $t = 20\,423$ . Le résultat est 0,0400744. Pour juger de la spécificité de l'emploi de cette forme et de quel ordre elle est il faut en réalité calculer deux autres probabilités : celle que  $k$  soit au moins égal à 7 (somme des probabilités de  $k$  pour  $k$  variant de 7 à 80) c'est à dire la probabilité de voir apparaître au moins 7 fois Europe dans un échantillon tiré de longueur 20 423 ; et celle que  $k$  soit au plus égal à 7 (somme des probabilités de  $k$  pour  $k$  variant de 0 à 7), c'est à dire la probabilité de voir apparaître au plus 7 fois Europe dans un tel échantillon. soit :

$$\text{prob}_{\text{inf}}(k) = \sum_{k=0}^{k=7} \text{prob}(k) \quad \text{et} \quad \text{prob}_{\text{sup}}(k) = \sum_{k=7}^{k=80} \text{prob}(k)$$

Si ces deux probabilités sont supérieurs à 5 %, la fréquence de la forme est dite « banale » ; si l'une des deux est inférieure (et une seule peut l'être) alors si c'est  $\text{prob}_{\text{inf}}$ , on dira que la forme est sous-employée, si c'est  $\text{prob}_{\text{sup}}$ , on dira que la forme est sur-employée. Dans notre exemple, c'est la  $\text{prob}_{\text{inf}}$  qui est inférieure à 5 % et donc, la forme Europe est jugée sous-employée dans les résolutions du congrès de 1980.

La méthode mise en œuvre est à somme nulle, c'est à dire qu'un sur-emploi constaté en un élément du corpus doit se retrouver en un ou plusieurs sous-emplois ailleurs ou en usage banal. Une spécificité positive (sur-emploi) est notée +, une spécificité négative (sous-emploi) est notée -. Un coefficient à deux chiffres est attribué : il correspond à l'exposant négatif de la probabilité calculée. Dans notre exemple, la  $\text{prob}(\text{Europe} = 7) = 4,00744 \cdot 10^{-2}$  ou  $4,007E^{-2}$  soit un coefficient de spécificité 2 avec un signe négatif puisque la forme est sous-employée. Si le résultat avait été de 0,000004007, on l'aurait écrit  $4,007E^{-6}$  et sa spécificité aurait été de -6. Plus la probabilité est faible et donc plus le résultat est remarquable, plus le coefficient est élevé. Une abondance de coefficients élevés signifie un corpus à textes fortement différenciés.

Un tableau est dressé comprenant en ligne l'ensemble des formes lexicales du corpus dont la fréquence dépasse un niveau donné (par exemple 10) et en colonne les



coefficients de spécificité + ou - ou la mention « b » qui signale un usage banal. Précisons enfin que le sur-emploi ou le sous-emploi ne préjuge rien à priori sur la fréquence totale. La forme étudiée peut être très ou très peu utilisée, ce sont des différences relatives d'utilisation entre sous parties du corpus que l'on étudie. Néanmoins « la répétition massive d'une forme, qu'elle soit fonctionnelle ou lexicale, se conjugue rarement avec une distribution régulière »<sup>13</sup>. C'est le recours différentiel à une forme au sein des parties d'un corpus qui est donc examiné. Nous allons, dans un premier temps, observer les spécificités du corpus constitué par l'ensemble des résolutions des trois confédérations et opérer ensuite sur trois corpus séparés constitués par la série des congrès de chaque organisation.

### **FREQUENCES ET CONTEXTES COMPAREES DES TROIS CONFEDERATIONS**

Notre corpus d'ensemble rassemble les 27 résolutions adoptées lors des congrès confédéraux tenus par les trois organisations entre 1970 et 1999<sup>14</sup>. Nous avons toutefois opéré des regroupements à partir des périodisations proposées dans notre étude préalable. Notre corpus a donc neuf parties et chaque confédération est considérée à travers trois phases construites de la manière suivante<sup>15</sup> :

CGT1 = les congrès de 1972, 1975, 1978 ; CGT2 = 1982, 1985 et 1989 ; CGT3 = 1992, 1995, 1999.

CFDT1 = les congrès de 1970, 1973, 1976 et 1979 ; CFDT2 = 1982, 1985, 1988 ; CFDT3 = 1992, 1995, 1998.

FO1 = les congrès de 1971, 1974, 1977, 1980 ; FO2 = 1984, 1989 ; FO3 = 1992, 1996.

---

<sup>13</sup> LAFON André, op. cit., p 158.

<sup>14</sup> Les textes pris en compte intègrent toutes les résolutions adoptées en congrès à l'exception de textes techniques sur les chartes financières. Le corpus du *Dictionnaire des fréquences* a lui aussi 27 unités de base mais ce ne sont pas les mêmes : il englobe la CFTC et s'étend de 1973 à 1990. Nous avons seulement considéré les trois confédérations que nous étudions mais sur une période plus longue 1970, 1999. Nous ne disposons pas de textes concernant la période précédente. Cette étude ne couvre donc pas la même période que notre travail d'ensemble.

<sup>15</sup> Pour chacune on considère séparément les congrès des années soixante-dix, ceux des années quatre-vingt et ceux des années quatre-vingt-dix. Ces frontières ne correspondent pas à un choix à priori de se caler sur les décennies mais parce que des ruptures significatives s'opèrent en 1979 et 1989 comme nous l'avons vu plus haut.

Les différences entre les parties sont grandes et d'abord par leurs dimensions : les résolutions de la CGT comprennent un nombre d'occurrences beaucoup plus important que les deux autres et même que les deux autres réunies.

Nombre d'occurrences totales par confédération

CGT	CFDT	FO
550 493	120 053	137 283

Nombre d'occurrences par parties

CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
128 387	316 956	105 150	54 089	29 806	36 158	69 611	29 942	37 370

A partir de ces 9 unités constitutives du corpus, nous allons observer, dans un premier temps, les usages différentiels par groupes de congrès de chaque centrale, avant d'observer les évolutions du registre lexical de chacune d'entre elles.

Les spécificités de la lexie « international » et de ses flexions montrent deux caractéristiques : un usage banal pour FO au cours de ses trois périodes et une polarisation forte dans CFDT1 :

Les spécificités de *international, e, es, aux.*

	Fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>internationale</i>	328	b	b	-E02	+E11	-E03	-E03	b	b	b
		62	118	30	58	4	6	26	9	15
<i>international</i>	258	-E02	b	b	+E04	b	b	b	b	b
		29	91	41	34	8	17	24	5	9
<i>internationale s</i>	227	b	+E02	b	b	b	b	b	b	b
		30	105	35	13	4	8	16	4	12
<i>internationaux</i>	112	b	b	b	+E02	b	b	b	b	b
		23	38	15	13	4	7	6	2	4

Note : les sous-fréquences figurent en dessous de l'indication de spécificité

Les sur-emplois de CFDT1 place celle-ci en opposition avec CFDT2 et CFDT3 (voir ci-dessous) mais aussi avec la CGT dans les mêmes moments. Le vocabulaire de

l'international semble appartenir aux déterminants de l'axe 2 de l'analyse factorielle des correspondances du *Dictionnaire des fréquences*, l'axe qui place la CFDT en opposition avec toutes les autres centrales. Cette opposition est due pour l'essentiel au vocabulaire très spécifique de CFDT1 qu'elle « corrige » elle-même fortement au cours des deux périodes suivantes. Le vocabulaire européen ne présente pas le même profil :

Les spécificités de *Europe, européen, s, ne, nes*

	fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>Europe</i>	438	-E03	b	+E03	+E02	-E02	+E03	b	b	+E05
		47	155	74	40	8	34	30	10	40
<i>européenne</i>	236	-E07	-E02	b	b	b	+E06	+E03	b	+E05
		13	78	30	14	5	28	13	8	26
<i>européen</i>	168	-E07	-E04	+E03	b	b	+E08	b	b	+E03
		6	46	36	12	2	26	36	13	10
<i>européens</i>	70	b	-E02	b	+E03	b	b	b	b	+E02
		13	19	8	11	3	6	2	1	7
<i>européennes</i>	59	-E05	-E03	b	b	b	+E04	b	b	+E05
		0	13	8	3	0	10	8	5	12

La forme *Europe* et ses flexions opposent cette fois ci nettement CGT1 et CGT2 à CGT3 et aux autres centrales sur toutes les périodes (à part CFDT2, nous y reviendrons). Pour toutes les centrales, la référence européenne s'accuse en phase trois, ce qui correspond à la prégnance croissante de cette dimension dans la vie nationale ; si l'approche de la question européenne reste fortement différenciée, au moins est-elle traitée avec la même intensité après le tournant de 1992 de la CGT. Toutes les formes dérivées de *Europe* traduisent cette même évolution. FO3 montre la place importante accordée à l'Europe au cours des congrès de 1992 et 1996, c'est à dire de ceux qui formalisent la position désormais critique de l'organisation de Marc Blondel. Enfin *Europe sociale* n'a qu'une spécificité : +E04 pour CFDT3. Pour 10 occurrences totales, 4 sont concentrées en CFDT3 pour aucune auparavant tandis que, d'usage banal, elle apparaît 2 fois en CGT2, 1 fois en CGT3, 1 fois en FO1 et 2 fois en FO3.

Les spécificités de « national, e, es, aux »

	fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>nationale</i>	587	+E02	+E06	-E03	b	-E04	-E08	b	b	b
		109	286	53	32	8	4	48	22	25
<i>national</i>	556	b	+E02	-E03	b	b	b	b	b	b
		89	241	53	38	22	31	39	20	23

<i>nationales</i>	268	b	+E08	b	-E02	-E04	-E04	-E03	b	b
		40	151	30	10	1	2	11	10	13
<i>nationaux</i>	147	b	+E03	b	b	b	-E03	b	b	b
		25	74	17	9	2	1	8	2	9

La singularité de CGT2 est ici patente, nous y reviendrons ci-dessous. Elle réussit à elle-seule à établir des spécificités positives très élevées parfois face à toutes les autres parties notamment face à CFDT2 : cette période, en effet, est marquée par le haut niveau de désunion syndicale entre les deux centrales. Pour la CFDT, le recul de la référence « nationale » en phases 2 et 3 la distingue de plus en plus de ses partenaires. La forme *national* et ses dérivés apparaît banale dans la plupart des positions de FO : elles font manifestement partie du vocabulaire de base à un niveau suffisamment élevé pour ne pas être tiré en spécificités négatives par les suremplois manifestes de la CGT. Enfin, nous avons considéré dans notre développement général que l'immigration et les travailleurs immigrés représentaient une forme du rapport à l'autre que le national. Il peut être intéressant d'en observer le traitement.

#### Les spécificités de immigration, immigrés

	fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>immigrés</i>	285	+E03	b	-E03	+E06	+E03	-E03	b	-E04	-E03
		61	113	21	42	21	3	19	1	4
<i>immigration</i>	42	b	-E04	b	+E03	b	b	b	b	b
		8	6	3	9	1	3	5	4	3

La mise en regard des trois périodes montre l'opposition entre les années soixante-dix et la décennie quatre-vingt-dix pour les trois centrales. Les travailleurs immigrés sont fortement présents dans les conflits des années soixante-dix ce dont rend compte un sur-emploi relatif par rapport aux années quatre-vingt-dix où ils semblent disparaître brusquement de la représentation syndicale. La CFDT maintient un léger sur-emploi dans les années quatre-vingt compensé en sous emploi dans la décennie suivante. L'immigration comme telle est globalement peu évoquée et d'usage banale pratiquement dans la plupart des cas.

Autre type de présence à l'international, l'engagement dans l'action au sein des entreprises transnationales (ou multinationales selon les organisations) :

Les spécificités de multinationales, transnationales

	fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>multinationale</i>	116	+E07	-E02	-E02	+E05	b	b	b	b	-E02
		40	33	7	21	1	3	9	1	1
<i>transnationale</i>	74	-	+E21	-E02	-	-	-	-E02	-	-
		0	68	4	0	0	0	2	0	0

Note : lorsqu'une occurrence n'apparaît pas, on note la spécificités par un tiret.

La question des entreprises multinationales est peu prise en charge à Force ouvrière, ce que l'implantation et la base sociologique de l'organisation contribuent à expliquer. A la CFDT, la lutte contre l'emprise des multinationales est fortement caractéristique des années soixante-dix et elle s'estompe par la suite. La CGT offre une particularité qui est un changement de désinence entre « multinationales » et « transnationales » entre la première et la deuxième période. Cette dernière lexie est le propre des trois congrès des années quatre-vingt : « transnationale » stigmatise l'action de ces entreprises qui pénètrent ainsi la vie des nations. Nous reviendrons sur cette deuxième période en examinant l'évolution interne du registre lexical de la CGT.

Les formes relatives à l'Europe et à l'international en usage dans les trois confédérations confirment les univers différents des principales centrales françaises et contribuent au durcissement des divergences. Il y a certes un effet de période : les années soixante-dix rapprochent la CGT et la CFDT sur certains points de stratégie syndicale, l'intégration des travailleurs immigrés aux luttes sociales, la lutte contre les entreprises multinationales ; la crise provoque un repli commun dans ces deux domaines comme, plus généralement dans la référence à « l'international ». La sollicitation lexicale de l'international oppose toutefois les deux centrales dans cette période. La CGT est alors très inscrite dans la stratégie du programme commun et la CFDT tente d'en desserrer l'étreinte en mobilisant la dimension internationale. L'évocation du tiers monde est alors un puissant facteur de différenciation :

Les spécificités de tiers-monde

	fréq	CGT1	CGT2	CGT3	CFDT1	CFDT2	CFDT3	FO1	FO2	FO3
<i>tiers-monde</i>	81	-E04	-E11	B	+E31	+E02	-	b	b	-
		2	6	15	45	8	0	3	2	0

L'Europe est une pierre d'achoppement permanente : comme problème ou comme solution, elle reste une constante des références de la CFDT tandis que la CGT lui accorde une place subsidiaire, même dans la dénonciation. Force ouvrière se caractérise par un usage banal des formes attachées à *Europe* sinon, dans la troisième période, pour en faire la critique. On ne peut s'empêcher d'interroger l'interaction entre les syndicats qu'évoque cette double opposition CGT/CFDT et FO/CFDT. Dans la liaison unitaire des années soixante-dix, la référence internationale et européenne sert à cristalliser la différence entre CGT et CFDT. Au cours des années quatre-vingt-dix, FO et la CFDT mobilisent comparativement à un même niveau la référence à l'Europe, l'une pour la promouvoir, l'autre pour s'en détacher. Cette volonté de distinction qui reflète les relations très conflictuelles entre les deux organisations au cours de cette même période. Elles existaient dans la période antérieure mais l'Europe n'était pas prise à partie dans la formalisation des oppositions.

Dans son ensemble l'appréhension de « l'autre que le national », telle qu'elle se reflète par l'approche lexicométrique, met plus en opposition les centrales syndicales françaises qu'elle ne les rapproche, ce qui illustre la continuité entre les choses du dedans et celles du dehors. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises dans notre développement général, les ressources tirées de la référence à « l'autre que le national » constituent un registre de distinction important dans l'interaction nationale.

Après cet examen global, nous allons changer de corpus et nous intéresser séparément aux trois centrales. Nous pourrions alors, observer les évolutions internes du vocabulaire des centrales et vérifier, notamment, la pertinence de nos périodisations.

### *TROIS UNIVERS LANGAGIERS*

Nous allons considérer à présent le corpus propre à chaque confédération tel que nous l'avons construit, c'est à dire réparti pour chacune en trois parties. Au sein de ceux-ci, nous placerons les formes autour de « Europe » et « international » en allant vérifier dans la table des concordances le sens dans lequel est pris la forme considérée<sup>16</sup>. Il faut préalablement relever quelques particularités de ces trois corpus comparés.

---

<sup>16</sup> Dans une table de concordance, la forme étudiée est située en pivot au milieu d'une ligne qui donne ainsi le contexte dans lequel elle est employée.

Tout d'abord, le nombre d'occurrences est sensiblement différent. Si ceux de la CFDT et de FO sont numériquement proches, la CGT se distingue par des résolutions fort longues et même fleuves concernant les deux congrès de 1982 et 1985 (respectivement 14 549 et 18 342 occurrences). La taille a un effet favorisant le nombre de spécificités ce qui se vérifie amplement ici mais ce n'est sans doute pas la seule raison.

Nombre de spécificités positives et négatives par parties pour les trois confédérations

Corpus CGT, 550 493 occurrences

	<b>Spécificités +</b>	<b>Spécificités -</b>
CGT1	532	569
CGT2	396	352
CGT3	439	598
<b>Total</b>	<b>1367</b>	<b>1519</b>

Corpus CFDT, 120 053 occurrences

	<b>Spécificités +</b>	<b>Spécificités -</b>
CFDT1	268	282
CFDT2	158	138
CFDT3	206	225
<b>Total</b>	<b>632</b>	<b>645</b>

Corpus Force ouvrière, 137 283 occurrences

	<b>Spécificités +</b>	<b>Spécificités -</b>
FO1	210	222
FO2	137	96
FO3	181	194
<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>512</b>

Un nombre élevé d'occurrences joue en faveur d'un nombre élevé d'usages spécifiques. Ce constat général se confirme ici comme le montre le total de la CGT par rapport aux deux autres. Une autre intuition est vérifiée : les spécificités tendent à se polariser aux périodes extrêmes, la période médiane étant une sorte d'entre-deux qui la voit moins opposée aux deux autres. Arrêtons-nous un instant sur les formes « très spécifiques », par exemple les spécificités au dessus de 10.

Nombre de spécificités positives et négatives très élevées dans les trois corpus (> = 10)

CGT

	Spécificités +	Spécificités -
CGT1	40	35
CGT2	12	25
CGT3	84	26
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>76</b>

CFDT

	Spécificités +	Spécificités -
CFDT1	31	15
CFDT2	4	1
CFDT3	5	16
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>32</b>

Force ouvrière

	Spécificités +	Spécificités -
FO1	5	16
FO2	8	0
FO3	14	3
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>19</b>

L'observation des spécificités élevées accuse davantage les profils : ainsi la CGT montre trois périodes assez contrastées avec de fortes spécificités positives en première période et en dernière période, laquelle suggère un grand renouvellement lexical. Comme attendu, les spécificités fortes de la première période CFDT sont très nombreuses avec leur pendant de spécificités négatives dans les années quatre-vingt-dix. En revanche, les spécificités les plus fortes de FO sont sans grande signification. A trois exceptions près dans la première période, *prix, éducation permanente, et enseignement*, les seules spécificités positives élevées portent sur la désignation du congrès (15<sup>ème</sup> congrès, 17<sup>ème</sup> congrès ...) ou sur l'auto-désignation de la centrale elle-même : FO en début de période puis CGT-FO ou Force ouvrière par la suite. Il faudra descendre plus bas dans les spécificités pour saisir les évolutions de FO dont le vocabulaire est, de très loin, le plus stable au travers des trois périodes.



### LA CGT, TROIS PERIODES TRANCHEES

Les spécificités positives les plus élevées de chaque période confirment les dominantes communément relevées : la période des années soixante-dix est dominée par *programme commun* » +E15, *monopoles* +E31, *pouvoir* +E15, *démocratie économique* +E12, *la CGT* +E16, etc. Les années quatre-vingt sont caractérisées par le sur-emploi de toutes les formes dérivées du verbe *devoir* », *doit* +E21, *doivent* +E20, les mentions de la *crise* +E12 et les *transnationales* +E12. En troisième période, apparaissent en sur-emploi relatif des formes telles que *syndicalisme* +E51 (à la place de CGT), *syndiqués* +E28, *citoyenneté* +E23, *solidarités* +E18, *diversité* +E11, *convergence* +E13 etc.

Les spécificités négatives sont également nombreuses : la situation économique s’y reflète : on parle peu d’*emplois* -E14, de *croissance* -E16, etc. La troisième période déplace la grille de lecture : *crise* devient spécifique très négatif -E11, *classe* -E15, *politique* -E23, tandis qu’en deuxième période se ferme l’ère du *programme commun* -E10, de la lutte contre les *monopoles* -E13, expression de la stratégie frontiste. La dernière période écarte de nombreux termes de la tradition : *classe* -E15, *politique* -E16, *changement* -E12. S’il y a glissement de vocabulaire de la première à la seconde période, c’est à une profonde transformation du répertoire que nous assistons au cours de la dernière. C’est à l’intérieur de ce mouvement que nous allons situer la part de l’Europe et de l’international.

Un premier bloc autour de la forme *Europe* donne les spécificités suivantes <sup>17</sup> :

#### Spécificités CGT de *Europe* et ses dérivées

	Fréq	CGT1	CGT2	CGT3
<i>Europe</i>	276	-E03	b	+E03
		47	155	74
<i>européenne</i>	121	-E04	b	b
		13	78	30
<i>européen</i>	88	-E05	b	+E06
		6	46	36
<i>CEE</i>	74	b	+E03	-E03
		15	53	6

<sup>17</sup> Rappelons que « b » signifie un usage banal.

<i>européens</i>	40	b	b	b
		13	19	8
<i>européennes</i>	21	-	b	+E02
		0	13	8

L'Europe de la première partie est qualifiée 14 fois d'Europe occidentale (pour 28 fois dans l'ensemble du corpus CGT) ; la CGT déplore la division de l'Europe aussi bien sur le plan politique que syndical ; la coexistence pacifique est saluée, elle doit permettre l'unité syndicale quelle que soit les régimes économiques et sociaux. Elle souhaite promouvoir une Europe *antimonopoliste*, de *progrès social*, *démocratique*, *de paix et de liberté*. L'évocation reste générale dans la deuxième phase jusqu'en 1985 : des propositions sont formulées à l'égard des syndicats européens, il est rappelé que l'Europe doit respecter l'indépendance de ses parties constitutives. Le ton se durcit nettement en 1989 : l'Europe de 1992 est condamnée en terme vifs *Europe du chômage, du capital*, une Europe « dure pour les peuples, étriquée, battant pavillon US » : « L'Europe sociale n'a rien à voir avec une Europe du progrès social » (...) « la CGT lutte pour une Europe fondamentalement différente ». Les références positives s'effacent devant la condamnation de l'Europe de 1992. La lexie *Europe libérale* est totalement absente du lexique et *grand marché* n'intervient que deux fois, l'une en 1989 l'autre en 1992. La troisième partie voit un recours accru à l'évocation de l'Europe et sur un ton très différent : les caractérisations négatives ou de refus disparaissent au profit d'une démarche critique mais dedans : la CGT veut faire de l'Europe ou « outil de solidarité », « au service des populations ». Cette Europe des années quatre-vingt dix n'est plus la même, le congrès de 1992 insiste sur l'Europe « centrale et orientale », tandis que les deux congrès suivants ajoutent souvent à l'évocation de l'Europe celle des pays du tiers-monde qui ne doivent pas être délaissés. La présence de tiers monde est forte en dernière période agissant comme une sorte de compensation à la prééminence de l'Europe dans le vocabulaire :

#### Spécificités de tiers-monde

	Fréq	CGT1	CGT2	CGT3
<i>tiers-monde</i>	23	b	-E03	+E06
		2	6	15

On parle de « coopérations » « d'actions larges et communes en Europe et dans le monde ». Les critiques ne sont pas tuées mais le lexique abonde de formules sur « le mouvement social en Europe », les « manifestations de chômeurs en Europe », le débat

sur « la réduction du temps de travail en Europe » etc. Le champ d'action est clairement considéré à ce niveau.

L'examen des formes dérivées confirme la lecture : « européen » est sur-employé en dernière période du fait de l'abondance de référence au « continent européen » (1992) et de la présence du « niveau européen » en toute dernière période, s'agissant des services publics, de l'ordre public social, du processus d'élaboration revendicatif et aussi du mouvement syndical. Les formes au féminin ont un profil différent. « Européenne » est banale dans les deux dernières périodes mais opposée à une spécificité négative en première période : elle doit être mise au regard de CEE en sur-emploi au cours de la deuxième période. Le sigle communautaire et la forme *européenne* paraissent ainsi substituée. *Européenne* est utilisée, dans les années quatre-vingt, pour qualifier négativement « l'intégration européenne » (26 occurrences sur les 78 de la deuxième période) et, en dernière partie, la « construction » européenne s'imisce (8 occurrences sur les 30 de CGT3) en remplacement de l'intégration. L'évocation de la « confédération européenne des syndicats » mobilise également la forme, nettement sous-employée en première période. Au pluriel, elle ne figure même pas en première partie (sans doute évoquée à travers le sigle CEE d'usage cependant banal) tandis qu'elle est mentionnée de manière à peu près équivalente dans les deux dernières à propos de « directives » et d' « institutions ». Le léger sur-emploi manifeste la présence d'évocations positives en matière de « coopérations » et de « manifestations » européennes.

La deuxième période présente un profil particulier que nous allons préciser avec l'examen des formes suivantes.

Spécificités CGT des formes *international, e, es, aux*

	<b>Fréq</b>	<b>CGT1</b>	<b>CGT2</b>	<b>CGT3</b>
internationale	210	+E02	b	-E02
		62	118	30
international	161	b	b	+E02
		29	91	41
internationales	170	-E02	b	B
		30	105	35
internationaux	76	b	b	b
		23	38	15

La flexion au féminin est la plus fréquente : son sur-emploi en première phase est lié à un grand nombre d'évocation de la solidarité internationale, de la coopération et d'une dénonciation répétée de la division internationale du travail. Au cours des années quatre-vingt-dix, la solidarité internationale est évoquée deux fois (en 1992 et 1995). La coopération n'est plus évoquée au singulier mais sous la forme plurielle, très fréquente en dernière période (coopérations internationales). L'affiliation internationale fait débat en 1995, elle apparaît au travers de l'évocation répétée du syndicalisme international qui contribue à spécifier positivement le masculin lors de la troisième période. Au total cependant, les spécificités restent faibles et le particularisme de la deuxième période doit être éclairé autrement. Les déclinaisons de la forme *national* dessinent son véritable profil :

Spécificités CGT des formes *national, e, es, aux*

	Fréq	CGT1	CGT2	CGT3
<i>nationale</i>	448	b	+E03	-E05
		109	286	53
<i>national</i>	383	b	+E02	-E03
		89	241	53
<i>nationales</i>	221	-E02	+E04	-E02
		40	151	30
<i>nationaux</i>	116	b	b	b
		25	74	17

Il faut d'abord noter le grand nombre d'occurrences de ces formes dans l'ensemble du corpus. L'opposition entre les trois phases est spectaculaire. Pour aller au delà, il faut s'interroger sur un éventuel « effet congrès » et chercher s'il existe des indications supplémentaires dans les déclinaisons où *national, e, es* sont adjectivées. L'approche par congrès isole l'un d'entre eux, celui de 1995 où les trois flexions sont très spécifiées négativement : *national* -E02, *nationale* -E03, *nationales* -E02 ; *national* n'est spécifié positivement dans aucun congrès, il est donc d'usage banal sauf en 1995. Le féminin est spécifié positivement à +E02 dans deux cas, en 1975 et 1982, il est banal le reste du temps ; la forme féminin plurielle est négative en 1972 (-E02) et positive en 1982 (+E04). C'est donc bien un effet période qui joue : le regroupement des trois congrès des années quatre-vingt révèle une concentration qui justifie le découpage choisi et qualifie cette période par l'amplification de la référence nationale.

Quelques pistes supplémentaires sont fournies par l'analyse des concordances : certaines lexies appartiennent en propre à la phase 2 : *culture nationale*, 14 occurrences, toutes en période 2, *abandon national*, 7 occurrences, idem, *marché national*, 7 occurrences toutes en deuxième période, *décadences* et *déclin national*, 1 et 2 occurrences propres à la phase 2. Quelques autres encore sont fortement spécifiées :

Spécificités de quelques formes particulières

	Fréq	CGT1	CGT2	CGT3
<i>notre pays</i>	193	b	+E02	-E02
		44	127	22
<i>en France</i>	178	-E04	+E04	b
		22	125	31
<i>de notre pays</i>	91	b	+E02	-E02
		20	62	9
<i>marché intérieur</i>	79	-E02	+E08	-E06
		10	68	1
<i>reconquête du marché intérieur</i>	27	-	+E06	-E02
		0	26	1
<i>notre économie</i>	25	b	+E03	-E02
		3	21	1
<i>notre industrie</i>	12	-	+E02	b
		0	11	1

Le vocabulaire des années quatre-vingt accuse une tendance très nette à l'amplification des références nationales : elle se combine avec un renforcement de l'exposé des conceptions économiques qui oppose également ce vocabulaire *notre économie*, *notre industrie*, *reconquête du marché intérieur* à celui de la période précédente qui se contente de soutenir le programme commun. La rupture est forte avec la troisième phase qui voit le vocabulaire se faire plus « syndical », moins programmatique et moins centré sur l'Hexagone.

**LA CFDT, UN LEXIQUE QUI REGARDE PLUS HAUT... MAIS MOINS LOIN**

Le changement d'orientation de la CFDT lié au recentrage est particulièrement flagrant dans le registre lexical. Nous avons toutefois introduit une césure dans l'analyse de la période suivante dont nous avons fixé le point de départ vers le milieu des années

quatre-vingt et l'accomplissement à la fin de la décennie. Ainsi nous avons découpé en trois périodes la trajectoire de la CFDT depuis 1970. Les congrès des années soixante-dix ont été regroupés dans une catégorie. Le parti-pris est discutable car le congrès de 1979 présente des caractéristiques très particulières : il se distingue des trois précédents mais aussi des trois suivants ; il inaugure le discours du recentrage mais de manière encore non dégagé des formules de la période antérieure. C'est pourquoi nous avons choisi de le rapprocher de ses prédécesseurs plutôt que de ses successeurs. La deuxième période rassemble les congrès des années quatre-vingt. En séparant les deux dernières décennies, nous devrions pouvoir montrer, dans le vocabulaire, le « recentrage dans le recentrage » qui intervient à la fin des années 1980.

Les spécificités des déclinaisons d'Europe et d'international doivent d'abord être placées dans l'évolution générale du lexique de la CFDT. Nous allons l'illustrer par un tableau de spécificités qui nous permettra en outre de tester la pertinence de la coupure entre les années 1980 et 1990.

Quelques spécificités caractéristiques du corpus CFDT<sup>18</sup>

	Fré q	CFDT 1	CFDT 2	CFDT 3
<i>CFDT</i>	898	-E10 316	+E04 270	+E03 312
<i>action</i>	765	+E09 427	b 204	-E16 134
<i>doit</i>	405	-E04 151	b 90	+E06 164
<i>doivent</i>	214	-E02 82	b 55	+E02 77
<i>lutte</i>	179	+E21 142	-E06 20	-E11 17
<i>ensemble</i>	178	+E06 110	b 39	-E05 29
<i> négociation</i>	148	-E11 29	+E03 54	+E04 65
<i>classe</i>	143	+E29 128	-E06 14	-E21 1
<i>revendications</i>	143	+E04	b	-E05

<sup>18</sup> On ne prend pas ici en compte les lexies qui ont évolué de la même façon pour la plupart des centrales syndicales : ainsi la lexie « travailleurs » qui disparaît au profit de « salariés ». SALEM André : « de travailleurs à salariés, repères pour une étude de l'évolution du vocabulaire syndical (1971- 1990) » dans *Mots*, n°36, op. cit. De même ne sont pas mentionnées les spécificités très fortes du vocabulaire lié au socialisme, impérialisme, planification, autogestion etc. Nous nous en tenons à quelques repères relevant davantage de la stratégie syndicale que des représentations politiques.

		84	37	22
<i>droits</i>	142	b	+E04	-E02
		55	55	32
<i>adhérents</i>	133	-E03	b	+E03
		46	31	56
<i>luttés</i>	130	+E40	-E12	-
		127	3	0
<i>transformation</i>	110	+E04	b	-E05
		67	26	17
<i>capitaliste</i>	93	+E25	-E07	-
		88	5	0
<i>solidarité</i>	92	-E03	b	+E03
		27	24	41
<i>peut</i>	81	+E02	b	-E02
		47	17	17
<i>professionnelles</i>	78	-E03	b	+E04
		24	16	38
<i>interprofessionnelles</i>	72	+E03	b	-E04
		45	18	9
<i>solidarités</i>	16	-	+E03	b
		0	9	7
<i>cohésion sociale</i>	10	-	-	+E06
		0	0	10

L'opposition CFDT1 et CFDT3 est manifeste mais il apparaît bien une période intermédiaire constituant une sorte de palier : la rupture avec les années soixante-dix est consommée mais la phase 2 n'est que préparatoire au nouveau registre lexical qui s'épanouit dans les années quatre-vingt-dix. Au contraire de la CGT, la singularité est aux extrêmes comme une sorte de mouvement de balancier autour du vocabulaire de la période centrale. Il s'agit ici d'un regard très sommaire qui nous permet seulement d'attester la pertinence de la tripartition et de fournir un cadre au lexique relevant de l'autre que le national.

#### Spécificités CFDT de *Europe* et ses dérivées

	fréq	CFDT1	CFDT2	CFDT3
<i>Europe</i>	82	b	-E04	+E02
		40	8	34
<i>européenne</i>	46	-E02	-E02	+E05
		14	5	27
<i>européen</i>	40	-E02	-E03	+E06
		12	2	26
<i>européen</i>	20	b	b	b
		11	3	6
<i>européennes</i>	13	b	-	+E04
		3	0	10

C'est bien la phase 3 qui présente un profil singulier sur la question européenne et elle montre davantage d'oppositions à la phase 2 qu'à la première. Lors des congrès des années soixante-dix, l'Europe est mentionnée à la fois comme contexte et comme horizon politique : l'Europe *capitaliste* se construit, Europe *occidentale en crise* mais aussi *Europe de l'est* qui n'échappe pas à la crise. Il y a cependant une forte hétérogénéité de sens dans cette phase 1 entre le congrès de 1979 et les précédents et notamment celui de 1976 où l'Europe est évoquée très souvent. La construction d'une Europe unie, socialiste et démocratique, la nécessité d'un syndicalisme unitaire en Europe sont mis en avant en 1976 ; si « l'Europe syndicale est encore embryonnaire », l'espoir est placé dans « l'action syndicale des travailleurs d'Europe » ; en 1979, l'action syndicale en Europe n'est plus un souhait mais « l'axe prioritaire » car elle est le lieu « où se décide [...] le sort des travailleurs », une « communauté de luttes ». Les concordances de *internationale*, nous le verrons, mettent l'accent sur la politique *internationale* » et l'affiliation *internationale* de la CFDT ; l'Europe est convoquée comme la pierre angulaire de la nécessaire remise à jour de la projection internationale de la centrale.

Elle est, en revanche, étrangement absente des trois congrès suivants (8 fois entre 1982, 1985 et 1988 pour 12 occurrences au cours du seul congrès de 1979). Le congrès de 1979 montre ici sa singularité : la référence européenne y est beaucoup plus fréquente que dans tous les congrès qui l'entourent : congrès d'entrée dans le recentrage, il annonce une évolution qui ne pourra réellement se déployer que dix ans plus tard ; l'arrivée de la gauche au gouvernement en 1981 re-nationalise la dynamique envisagée deux ans auparavant. Les tensions très vives qui ont traversé la centrale lors des congrès de 1985 et 1988 avec, au cours de celui-ci, l'abandon de la référence au socialisme, ont « recentré » la CFDT à la fois sur elle-même et sur les enjeux de la politique intérieure. En revanche, la troisième phase, ouverte par le congrès de 1992, connaît un renforcement de la référence européenne : déclinée jusque là comme lieu géographique (pays d'*Europe*, syndicats d'*Europe*, en *Europe* etc.) et, grammaticalement comme complément, elle devient sujet dans la troisième période : *l'Europe doit*, *l'Europe hésite*, *l'Europe a construit* etc. Elle « doit être le lieu d'un contrat social » après avoir défini un « modèle socio-économique » dans lequel « l'exclusion est le péril majeur ». Elle doit se rapprocher de ses voisins de l'est, mais aussi de ses citoyens. L'Europe



sociale est évoquée et la société française est située « dans une Europe en construction et dans un monde ouvert » (1998).

La forme *européen* pénètre massivement également la phase 3 où le *niveau européen* complète systématiquement les préconisations nationales : la régulation sociale, politique et juridique s'entend dans son prolongement européen. Au féminin, la forme accompagne les références à l'union, la construction et l'intégration. La spécificité positive de la forme féminin pluriel en phase 3 est entièrement imputable au congrès de 1998 qui évoque plusieurs fois les « fédérations syndicales européennes », les valeurs sociales, les règles judiciaires et les politiques européennes.

Le centrage européen de CFDT3 a des effets lexicaux sur le rapport plus large à l'international.

Spécificités CFDT des formes *international, e es aux*

	fréq	CFDT1	CFDT2	CFDT3
<i>internationale</i>	68	+E12	-E05	-E05
		58	4	6
<i>international</i>	59	+E02	-E02	b
		34	8	17
<i>internationales</i>	25	b	b	b
		13	4	8
<i>internationaux</i>	24	b	b	b
		13	4	7

Cette fois encore, le congrès de 1979 imprime une marque très forte sur la forme *internationale* : il accentue un usage déjà fort lors du congrès précédent mais dans un sens différent ; 1976 parle de « division internationale du travail », caractérise la dimension des firmes, la spéculation et intègre la « situation internationale » comme une dimension importante de l'action. 1979 parle d'affiliation, de politique internationale, de l'action professionnelle internationale<sup>19</sup>. Au masculin, les spécificités sont faibles mais l'analyse des concordances révèle de grands écarts de contexte : le contexte syndical, économique, monétaire, capitaliste international cède le pas au « développement international solidaire » (1988), au « nouvel ordre international », au « nouvel équilibre international » (1992) et, faisant allusion à la guerre du Golfe persique, la nécessité de « faire respecter le droit international ».

<sup>19</sup> Rappelons, nous y reviendrons, que le départ de la CMT est voté par le congrès de 1979 ce qui explique une grande part des occurrences de « internationale ».

Spécificités CFDT des formes *national, e, s, aux*

	fréq	CFDT1	CFDT2	CFDT3
<i>national</i>	91	b	b	b
		38	22	31
<i>nationale</i>	44	+E04	b	-E04
		32	8	4
<i>nationales</i>	13	+E02	b	b
		10	1	2
<i>nationaux</i>	12	+E02	b	b
		9	2	1

Contrairement à la CGT les emplois de *nationale* et *nationales* ne revêtent pas grande signification. Le sur-emploi des années soixante-dix doit beaucoup à la réforme de la *Caisse nationale* de grève (1973), à l'*éducation nationale* absente de la période 3 (aucune occurrence). En première période, la *dignité nationale*, l'*indépendance nationale* se rapportent aux peuples du monde et singulièrement du tiers-monde. La *politique nationale*, l'*industrie nationale* n'appartiennent pas au registre lexical de la CFDT : échappent à cette règle une référence aux « besoins prioritaires de la collectivité nationale » (1979) et une à une « politique nationale du « mieux vieillir » » au congrès de 1992. D'autres formes permettent également de mesurer la différence de perception du monde dans les représentations de la CFDT au cours de ces trois phases :

Spécificités CFDT des formes *immigrés, tiers-monde, etc.*

	fréq	CFDT1	CFDT2	CFDT3
<i>immigrés</i>	66	+E03	b	-E07
		42	21	3
<i>tiers-monde</i>	53	+E09	b	-
		45	8	0
<i>type de développement</i>	38	+E04	b	-
		28	10	0
<i>immigration</i>	13	b	b	b
		9	1	3

Tandis qu'*immigration* se révèle d'usage banal, la forme *immigrés* connaît 3 occurrences au cours de CFDT3 et *tiers-monde* aucune, de même que *type de développement*. La période 1 marque sur ce point une spécificité forte de vocabulaire qui conforte l'analyse que nous en avons faite. Elle est confirmée par la prise en compte de l'action dans les entreprises multinationales :

Spécificités CFDT des formes *multinational, es*

	fréq	CFDT1	CFDT2	CFDT3
<i>multinationales</i>	25	+E05	-E03	-E02
		21	1	3

Au total, la césure introduite au tournant des années quatre-vingt-dix semble pertinente au vu de spécificités qui opposent parfois CFDT2 et CFDT3. Par ailleurs, la surcharge lexical du référentiel européen au cours de la troisième phase se traduit par un double effet : d'une part une dilatation du territoire d'inscription des représentations, de la France vers l'Europe ; d'autre part, une contraction du même ordre d'un rapport ouvert sur le monde vers un tropisme européen prononcé. L'Europe est, pour la CFDT, aussi bien le lieu d'une extension du regard que d'un repli.

**FO, LA CONTINUITE D'ABORD, LE CHANGEMENT ENSUITE**

Le registre lexical de Force ouvrière est de loin le plus stable au cours des trente années prises en charge par SYND. Peu de spécificités élevées sinon dans la désignation des congrès et dans l'intitulé de la centrale<sup>20</sup>. Force ouvrière n'a pas connu de bouleversement, au moins dans son discours. Même l'hypothèse d'un « durcissement » lié à l'arrivée de Marc Blondel résiste mal à l'examen des résolutions confédérales. Si le congrès *condamne* +E05 ou *dénonce* +E03 davantage en FO3, il en appelle également plus à la  *négociation* +E04, à la *gestion paritaire* +E03 et au *contrat* +E02. C'est dans ce cadre, globalement stable, qu'il convient d'inscrire l'examen des occurrences évoquant l'émergence internationale de la centrale.

Nous avons vu plus haut que la totalité des usages des formes *international, e, es, aux* était banale à FO sur le corpus d'ensemble. Il en est de même sur le corpus propre de Force ouvrière. Les formes *Europe* et dérivées, fort peu spécifiques sur le corpus général sinon en troisième période, montrent ici un profil plus varié :

<sup>20</sup> L'auto-désignation « CGTFO » est spécifique positive à +E29 en première période et « Force ouvrière » à +E26 en dernière période. FO connaît le même déplacement « travailleurs » vers « salariés » que les autres syndicats. Une seule surprise ressort vraiment de l'examen des spécificités élevées de FO1 : l'ensemble « éducation permanente » +E10, « enseignement » +E10, « éducation » +E08 montre un niveau élevé de spécificités. Or FO crée en 1983 une fédération de l'éducation nationale empiétant dans le domaine jusque là réservé à la FEN. Tout ce passe comme si les congrès confédéraux avaient cessé de parler de ces questions dès lors que FO disposait d'une fédération pour les traiter.

Spécificités Force ouvrière sur *international, e, es, aux*

	Fréq	FO1	FO2	FO3
<i>internationale</i>	50	b	b	b
		26	9	15
<i>international</i>	38	b	b	b
		24	5	9
<i>internationales</i>	32	b	b	b
		16	4	12
<i>internationaux</i>	12	b	b	b
		6	2	4

Spécificités Force ouvrière sur *Europe, éen, éenne, éennes*

	Fréq	FO1	FO2	FO3
<i>Europe</i>	80	-E02	-E02	+E05
		30	10	40
<i>européenne</i>	68	b	-E02	+E02
		34	8	26
<i>européen</i>	40	-E02	b	+E02
		13	10	17
<i>européennes</i>	25	-E02	b	+E02
		8	5	12

La référence aux Etats-Unis d'Europe est régulière : une mention à chaque congrès entre 1974 et 1992. A chaque occasion, le congrès déclare qu'une telle construction serait *exemplaire* (1974), revendique les Etats-Unis d'Europe comme *finalité* (1977), se dit attaché à leur *réalisation* (1980) ou à leur *création* (1984). En 1989, la mention est différente puisqu'elle n'intervient que dans un rappel historique des positions européennes de FO : Force ouvrière « a défendu l'idée des Etats-Unis d'Europe. Elle voulait consolider la paix ». Le congrès de 1992 rappelle *l'aspiration* de FO à une telle perspective qui n'est plus évoquée en 1996. Si la coupure est réelle, elle ne se confond pas totalement avec le changement de secrétaire général.

Au cours des années soixante-dix, l'Europe *humaniste* est exaltée, une Europe *de paix*, *de liberté*. En 1980, dans la crise européenne, la perspective d'une Europe unie est dite « plus nécessaire », « plus indispensable que jamais ». « Il est vital que l'Europe se manifeste » (1984) mais « face à l'Europe des trusts et des marchands, l'Europe des travailleurs pourra-t-elle se réaliser ? » En 1989, où elle est fort peu citée (4

occurrences), le ton est plus réservé : « l'Europe de 1993 ne doit pas occulter les problèmes », FO souhaite une construction européenne « maîtrisée » et refuse « toute harmonisation par le bas ». En 1992, apparaît la voie étroite qui définit la nouvelle stratégie : « ni la subir, ni en sortir », « agir pour l'Europe sociale ». La nouvelle situation de l'Europe centrale et orientale est évoquée mais des pans entiers de l'Europe des douze ne sont plus acceptés : le « non-achèvement de l'Europe politique », le « déficit démocratique [...] n'est pas acceptable », tout comme « l'absence de gouvernement » qui fait que « l'Europe communautaire est souvent un paravent » ; en 1996, elle est qualifiée d' « alibi ». « L'existence d'un grand marché intérieur suppose des règles économiques » suppose un pouvoir politique car FO a refusé « d'accréditer l'idée que les forces du marché pouvaient être assimilées à la démocratie » (1996). De même, le transfert du pouvoir de battre monnaie est jugé positivement mais avec réserve : « L'abandon de ce pouvoir est un transfert de souveraineté important au bénéfice des institutions qui l'exerceront en leur nom [les Etats]. La CGT-FO, même si elle admet le bien fondé de la monnaie unique, regrette que les critères qui permettent d'y accéder soient trop contraignants. (...) La monnaie unique, symbole de souveraineté, instrument de puissance internationale, outil de toute politique, économique, industrielle, et donc sociale, n'est qu'au service d'institutions technocratiques puisque (...) aucun contrôle démocratique ne peut jouer véritablement sur les activités de « l'Europe » » (1992).

La forte mobilisation de l'Europe en FO3 est en partie liée à une conjoncture forte (Maastricht) dans laquelle la centrale de Marc Blondel tempère son adhésion par des critiques, comme nous l'avons signalé dans le chapitre consacré à Force ouvrière. Les déclinaisons *européen*, *enne* et *ennes* obéissent à la même loi : le masculin singulier est moins typé car il est associé à plusieurs formes assez permanentes comme *niveau*, *plan* ou lexies également fréquentes *droit social*, *service public* ; la flexion au féminin va avec *communauté*, *union*, *politique*, mais intervient aussi dans *confédération européenne des syndicats* ; au pluriel, son recours plus fréquent dans la période récente s'explique par les références aux *institutions*, aux *directives* mais aussi aux *instances* ou aux *structures syndicales*, très peu en revanche aux *conventions collectives*.

Spécificités FO de immigrés, immigration

	fréq	FO1	FO2	FO3
<i>immigrés</i>	24	+E03	-E02	b
		19	1	4
<i>immigration</i>	12	b	b	b
		5	4	3

Si FO évoque moins les immigrés que les autres centrales (voir plus haut), elle en fait un usage différencié qui n'exprime rien d'autre que l'actualité des luttes de ces travailleurs au cours des années soixante-dix et l'attention qu'elles provoquent alors. La même observation vaut pour les entreprises multinationales qui ne sont présentes qu'avec un très faible nombre d'occurrences (11 dont 9 apparaissent en première période).

Spécificités Force ouvrière de multinationales

	fréq	FO1	FO2	FO3
<i>multinationales</i>	11	+E02	b	b
		9	1	1

Même typée sur la première période, la référence aux entreprises multinationales est de faible intensité bien que FO soit la plus anciennement impliquée dans les SPI qui, dans les années soixante-dix, ont tenté d'organiser une action dans les grandes firmes.

**EN CONCLUSION**

Le registre lexical, repérable et calculable grâce à l'ordinateur, renseigne sur les évolutions du discours des centrales. Il convient bien sûr de contextualiser les vocabulaires, de retourner en permanence aux textes d'origine qui seuls éclairent la signification d'une récurrence ou, au contraire, la singularité d'une mention. Ce qui est observé dans cet exercice, ce sont les résolutions de congrès, c'est à dire la parole la plus policée et la plus officielle du syndicat. Elle importe parce qu'elle relève du choix collectif du congrès : le congrès fédéral reflète les préoccupations et les choix de la direction de la centrale mais les résolutions qui y sont adoptées sont soumises à des votes. Elles s'inscrivent dans un ensemble de compromis qui permettent de rassembler l'organisation dans le cadre de procédures (de rites) instituées pour tenir ce rôle. L'examen de la presse, des affiches ou les déclarations des secrétaires généraux

produiraient d'autres impressions. Les textes de congrès ont pour eux la continuité dans leur mode de construction, ils sont toujours soumis à la sanction des syndicats de base et, à ce titre, il est permis de leur accorder le statut de parole légitime dans l'étude de l'évolution des confédérations syndicales.

Ce coup d'œil jeté sur l'analyse textuelle pourrait connaître bien d'autres prolongements : l'étude des cooccurrences, des segments répétés... Nous n'avons réalisé ici qu'une esquisse mais qui montre déjà quelques résultats. Tout d'abord, le lexique réduit que nous avons examiné est homothétique du lexique général : nous avons bien affaire à trois univers langagiers dans le rapport à l'autre que le national. Les oppositions entre organisations reflètent aussi les relations intersyndicales des différentes périodes : le vocabulaire européen de la CGT et de la CFDT ne s'oppose jamais autant que dans les années quatre-vingt, celui de la CFDT vient à nouveau croiser celui de Force ouvrière dans la période la plus récente. Il y a bien une interaction forte sur l'espace national dans laquelle le vocabulaire de l'Europe et de l'international est entraîné comme le reste.

Enfin, le découpage que nous avons opéré dans le parcours de chacune des centrales résiste à l'approche lexicométrique. S'il est assez classique pour la CGT, la césure que nous avons introduit dans la trajectoire de la CFDT dans les années quatre-vingt montre une relative pertinence. Enfin, concernant Force ouvrière, le glissement vers des positions réservées à l'égard de l'Europe au cours des années quatre-vingt-dix relève d'un processus sans rupture dont l'origine se trouve dans les années quatre-vingt et dont rendent compte en partie les changements de la construction européenne elle-même.

Dans les conditions évoquées au début, l'approche lexicométrique stimule la réflexion, indique des tendances et permet de valider quelques analyses.

## ANNEXE 2

### ENTRETIENS AVEC

APOSTOLO Marius

COURBE Jean-François

DETRAZ Albert

GENSOUS Pierre

LAVAL Antoine

MAGNIADAS Jean

MOREAU Jacques

MOURGUES Bernard

MOYNOT Jean-Louis

SALANNE René

TRENTIN Bruno



## Entretien Marius APOSTOLO

31 janvier 1995

*Comment s'est installé l'INCA en France et qui a été à l'initiative ?*

L'Inca était une organisation commune CGT-CGIL. Nous avions des rapports avec l'INCA central de Rome, avec des collaborateurs particuliers qui suivaient cette question, notamment Calderara, Serge Cappé, un petit appareil administratif. C'était la CGIL qui avait créé l'INCA. C'était un institut d'assistance sociale aux travailleurs immigrés italiens, pas seulement en France mais dans différents pays (Canada, Suisse etc...). L'INCA prenait en charge beaucoup de problèmes : retraites, accidents du travail, veuvage etc. L'INCA central (qui dépend toujours de la CGIL) était financé par le ministère du Travail italien. Celui-ci considérait en quelque sorte, ses activités, comme un service public social et donc finançait les réseaux. Il y a eu des discussions CGT-CGIL et un accord s'est réalisé entre les deux organisations et l'INCA, et à partir de là, un appareil s'est développé en France. Il faut dire que l'INCA France traitait énormément de dossiers. Il y a d'ailleurs aujourd'hui, dans la jurisprudence européenne, un certain nombre de jugements qui ont été pris grâce à l'INCA France-CGT-CGIL, sur les problèmes de handicapés etc...

Il y avait des rapports réguliers à Rome entre la CGT, la CGIL et l'INCA central. L'INCA France était tenue à une mise à jour régulière de son activité et de ses comptes. L'INCA central versait des fonds, elle voulait savoir à quoi ils servaient. Il y avait un bilan d'action périodique, y compris sur les orientations à prendre en matière sociale. Ce n'était pas tellement en raison des problèmes à l'INCA que les rapports se sont aggravés, mais à propos de questions plus générales : la CGT restant

accrochée à ses orientations de classe et la CGIL évoluant en fonction d'un certain nombre de réalités en s'appuyant sur des positions réformistes. Il y a eu aussi des dissensions au sein même de la FSM où Krasucki a joué un rôle ; ce n'est pas grâce à lui si la CGT a récemment décidé de se retirer de la FSM. La CGIL n'acceptait absolument pas que la FSM soit sous la coupe de l'URSS, et la considérait comme un organisme anti-démocratique avec des positions contestables, de même elle n'acceptait pas que la CGT soit sous la coupe du Parti communiste français. Elle voulait une INCA-CGIL-CGT indépendante des activités de la CGT, tandis que la CGT s'opposait à l'autonomie de l'INCA en France. Alors il y a eu des divergences dans les discussions CGT-CGIL qui ont eu naturellement des répercussions sur l'INCA.

*La création de l'INCA France, c'est à la demande de la CGIL ou est-ce que cela avait été perçu par la CGT comme un enjeu d'organisation et d'implantation dans la main d'œuvre immigrée ?*

Comme l'INCA central existait, c'est la CGIL qui était à l'initiative. La CGT y voyait à la fois le moyen d'assurer la défense sociale des travailleurs immigrés italiens, mais aussi de les entraîner dans les luttes de l'ensemble de la classe ouvrière.

*Est-ce que c'était pour elle un mode de syndicalisation ?*

Il y a eu un gros travail mais aussi des divergences sur ce point : personnellement je pensais que alors l'INCA France devait faire le boulot pour lequel il avait été créé, c'est-à-dire l'activité sociale etc... ; mais ce secteur ne pouvait pas être autonome à l'intérieur du secteur confédéral CGT qui s'occupait de l'immigration. Il fallait aussi que les gens se rendent compte qu'on n'était pas un service d'assurance sociale mais une organisation syndicale ; là-dessus, on a eu un peu de mal, au sein de la

CGT je veux dire. Certains avaient tendance à dire : « Moi je fais mon truc, c'est l'INCA et c'est tout ». Et puis il y avait les discussions avec l'INCA central qui, à cette époque, représentait le point de vue de la CGIL qui était pour l'autonomie de l'INCA-CGT-CGIL.

*Donc à l'époque, la CGIL ne tenait pas à ce que la CGT profite des activités de l'INCA pour organiser la communauté italienne.*

Ce n'était pas vu d'un très bon œil, mais ce n'était pas une question déterminante dans les rapports. C'était bien d'autres questions qui dépassaient l'INCA qui ont fait difficultés. L'INCA central reconnaissait le travail réalisé par l'INCA-CGT-CGIL, c'est évident ! On avait compté 100 000 familles qui, à un moment ou à un autre, avaient été aidées, c'était considérable, le nombre de rappels de retraites qu'on a pu obtenir des années après, parce que parfois des immigrés italiens repartaient chez eux sans rien, et ce rien représentait jusqu'à 7 ans de retard de paiement de retard ! Quand les gars, là-bas, recevaient le paquet, ils n'arrivaient pas à y croire, il y a une femme une fois qui a eu une embolie ! Mais les divergences qui se sont manifestées entre la CGT et la CGIL touchaient aux questions fondamentales d'orientation, à la conception de l'unité, aux positions sur l'Europe.

*Et l'INCA France n'a jamais pu obtenir une reconnaissance par les pouvoirs publics de sa mission d'intérêt général ? Y a-t-il eu des demandes dans ce sens ?*

Non, je dois dire qu'on ne s'est pas vraiment battu pour ça, autour de 1956, il y aurait sans doute, eu des possibilités, mais on ne le voulait pas.

*Il y avait un refus d'institutionnaliser une structure dont on voulait garder un caractère militant ?*

Ce n'était pas la préoccupation, on voulait être libre de s'engager dans ce que l'on voulait, y compris contre la politique du gouvernement français.

*Mais y a-t-il eu des mobilisations ou est-ce que l'objectif était seulement d'obtenir le règlement de problèmes individuels ?*

En France, il y en a eu, oui. La structure, c'était l'INCA national, au siège de la confédération CGT, avec un secrétariat, un bureau et un comité national. Et puis, il y avait des bureaux régionaux, il y en avait 6 : Alsace, Lorraine, Rhone-Alpes, Nord-pas-de-Calais, PACA et Ile de France. C'est surtout à travers ces bureaux régionaux qu'il y avait des actions coordonnées au plan national. Les campagnes nationales étaient organisées sur des revendications sociales intéressant les immigrés italiens. Parfois, étaient organisées des manifestations « à l'italienne », on mangeait le panetone en famille, je pense à l'Alsace où il y avait un responsable très actif qui organisait au moins une fois par an ce rassemblement des familles !

*C'était des fêtes communautaires ?*

Oui, c'était communautaire, il y avait une prise de parole du responsable, des débats et des discussions en italien et français. Puis on buvait, on mangeait, on chantait, c'était une ambiance extraordinaire ! A Marseille, il y a eu des délégations, on sortait des publications, tracts ou bulletins etc... Il y avait une vie active au niveau des régions pour la défense des revendications sociales des Italiens.

*C'était animé par des militants de la CGT qui étaient Italiens, j'imagine et est-ce qu'ils étaient en rapport, eux, directement avec la CGIL ?*

Oui, c'était des Italiens ou d'origine italienne. De temps en temps, il y avait des

réunions de comités nationaux, les militants des régions venaient, on échangeait et on prenait des décisions, quelquefois en présence de représentants de l'INCA central. Ce qui n'empêchait pas les régions INCA-CGT-CGIL d'avoir des contacts avec l'INCA-CGIL de Rome (et non avec la CGIL).

*Dans les réunions interconfédérales du début des années soixante-dix, on voyait évoquer parmi d'autres difficultés, des problèmes posés par les Italiens à propos de l'INCA ?*

C'était sans doute à propos des divergences que j'ai déjà évoquées.

*Je ne comprends pas, ce sont eux qui se sont battus pour ce bureau, ils avaient un permanent là-bas, ils se sont battus y compris dans la FSM ?*

Je pense que tu fais allusion au comité permanent CGT-CGIL mis en place à Bruxelles. Ce comité n'avait pas en charge les questions de l'INCA mais de la CEE.

*Revenons au comité permanent. A un moment donné, c'est la CGIL qui se plaint du trop faible engagement de la CGT à Bruxelles et demande que la CGT détache un permanent. Eux ont déjà un permanent, celui qui s'occupait de l'INCA là-bas. Après, j'ai l'impression que ce n'est pas seulement Calderara qui se plaint d'être isolé mais aussi l'Italien. Ils se plaignent tous les deux que les deux confédérations ne tranchent pas des questions importantes pour la poursuite de leur travail.*

Oui, c'est vrai. Les difficultés venaient des divergences sur l'Europe. Il y a eu le problème de la CES, au sein de laquelle la CGT n'arrivait à ce faire admettre. On ne peut pas dire que la CGIL se soit beaucoup démenée pour que la CGT entre dans la CES ! Il y a eu tout cela, plus des problèmes d'orientation. la CGIL accordait plus d'attention à ses rapports avec les

autres centrales européennes qu'elle retrouvait à la CES et aux organismes de la CEE.

*Il y a eu aussi les affrontements dans la FSM. A propos, as-tu participé à des congrès de la FSM ?*

Oui, enfin moi, j'allais surtout dans des réunions sur des problèmes de formation ouvrière et les problèmes d'immigration. Dans les congrès, oui, j'ai du y aller une fois, je ne sais plus quand.

*Il y a une chose que je ne comprends pas. En 1969, au congrès de la FSM, il y a une altercation ente les deux délégations française et italienne, la CGIL reprochant à la CGT d'être inféodée aux Soviétiques. Et puis en même temps, c'est la période de montée en charge du comité ; c'est la période où il commence à se faire des choses, car, enfin, il y a eu quand même des choses de faites !*

On ne peut pas dire qu'il y ait eu un développement important. Il y a eu des documents édités, des démarches faites auprès de la Communauté. Les moyens étaient plutôt limités. Les divergences au sein de la FSM entre la CGT et la CGIL ne mettaient pas en cause à ce moment-là, l'activité du comité.

*On m'a dit que certaines actions européennes de la CGT servaient à entretenir des contacts avec les communistes de RFA. Je me suis demandé si le premier comité, celui de 58, jouait ce rôle de coordination avec les communistes allemands.*

Non, le comité avait le contact avec des syndicalistes dans toute l'Europe, il était fait pour cela. Ce n'est pas par ce comité que la CGT avait des relations avec des syndicalistes allemands qui étaient clandestins puisque communistes, le PC allemand étant interdit. Ce que nous voulions, c'était entrer en contact avec le DGB qui refusait de rencontrer la CGT. Le

moyen était donc de prendre contact à la base avec des responsables d'entreprises selon des indications données par des Allemands rencontrés à Leipzig. C'est dans cette ville que chaque année était organisée par la RDA une conférence au cours de laquelle se rencontraient des Allemands de RDA et de RFA, ainsi que des syndicalistes de différents pays. Nous entendions un très long discours de Walter Ulbricht, chef de l'Etat d'Allemagne de l'Est. C'est au cours de cette conférence que nous avons des entretiens avec les Allemands de RFA. Puis, notre délégation CGT éclatait pour se rendre dans diverses villes de RFA. Par exemple, je me souviens d'être allé à Mannheim pour rencontrer le secrétaire DGB de l'entreprise Daimler Benz qui m'a reçu. Cela nous a permis d'avoir des échanges de vue et de nous informer sur nos actions, lui à Daimler Benz et moi à Renault et à la fédération CGT de la métallurgie.

*C'était plus facile pour des Français de se déplacer, d'aller voir des gens ?*

Oui, tout à fait, il faut dire que les Allemands que nous rencontrions à Leipzig, organisaient une réunion clandestine pour nous informer de la situation en RFA et nous donner des points de contacts. Ce n'était pas de la rigolade, on n'y allait pas comme ça à cette réunion. Il fallait passer par tout un tas de détours pour éviter d'être repérés et poursuivis. C'est ainsi que chaque représentant de la CGT a pu avoir des contacts avec des syndicalistes du DGB en RFA. Au retour à Paris, les membres de la délégation CGT faisaient un compte-rendu au bureau confédéral à la demande de Benoît Frachon.

*C'était en quelle année ?*

C'était en 58, j'étais secrétaire du syndicat CGT Renault- Billancourt après avoir été licencié en 52 et membre du bureau fédéral de la métallurgie.

*Enfinement, le premier comité a servi à quoi ?*

Ça a servi à mieux connaître ce qui se passait en Europe, parce que ce souci n'était pas très présent au niveau confédéral et à travers ce comité on avait une possibilité de confrontation avec la CGIL, de mieux connaître la politique et les structures de la CEE, d'avoir des contacts avec les centrales syndicales européennes et d'explicitier les positions de la CGT.

*A quel moment cela a-t-il été perceptible ?*

Je suis bien en peine de le dire.

*Les Italiens n'ont-ils pas joué un peu, plusieurs jeux à Bruxelles ? Quand la CGT s'en est-elle rendu compte ?*

C'est vrai qu'ils discutaient avec les autres centrales européennes sur des positions qui n'étaient pas toujours celles de la CGT. C'était déjà le cas avant la création du comité CGT-CGIL à Bruxelles.

*Mascarello me disait qu'ils ne tenaient pas vraiment des positions de classe dans les institutions ?*

Oui, ça c'était notre grande divergence. La CGT avait des positions de classe, d'où des difficultés d'avoir des positions communes. Cependant à Bruxelles, lorsque je siégeais au Comité consultatif sur la libre circulation de la main d'œuvre, j'allais discuter avant les réunions officielles avec les représentants allemands, italiens et les autres, mais principalement ces deux-là ; avec les Anglais, c'était plus difficile. On allait déjeuner ensemble et on essayait toujours de se mettre d'accord sur des positions communes dans le Comité consultatif. Je n'avais pas de directive pour faire cela, mais c'était ma manière de concevoir les rapports intersyndicaux.

*J'ai eu l'impression que les Italiens avaient cherché à mouiller la CGT dans tous ces contacts qui faisaient partie de leur habitude afin de la faire bouger un peu sur l'Europe.*

Sûrement il y a eu de ça, ils ont essayé mais ça n'a pas donné grand chose.

*Et Calderara ?*

Lui aussi il était ouvert, ce n'était pas un homme sectaire, il avait aussi des contacts, il faudrait rechercher au-delà de ça, toutes les divergences de fond entre CGT et CGIL.

*Sur la CGT maintenant, comment ça se passait ? Est-ce que ceux qui intervenaient sur ces questions avaient un rapport direct avec le secrétaire général ? Qui faisait la politique internationale ?*

En principe, ce sont les congrès qui arrêtent la politique internationale. Cela peut venir aussi en débat à la commission exécutive. Mais évidemment, il y avait des problèmes qui ne venaient pas devant ces instances. Les problèmes au jour le jour se réglaient au secteur international mais quand c'était un peu plus politique, cela se traitait au bureau confédéral, et parfois directement au niveau du secrétaire général.

*Du temps de Frachon, c'est évident. Est-ce que c'est la même chose du temps de Séguy ? Et ensuite avec Krasucki ?*

Krasucki avait une tendance à contrôler de très près. Séguy, c'était autre chose : de toutes façons, le secrétaire chargé du secteur international lorsqu'il avait un problème, parfois pour ouvrir le parapluie, parfois parce qu'il y avait une question difficile à résoudre, allait naturellement voir le secrétaire général.

*Mais Calderara par exemple, avait un rôle stratégique à Bruxelles. Est-ce qu'il passait par Mascarello, est-ce qu'il avait le contact direct avec Séguy ?*

Non, pas le contact direct avec Séguy. Il avait le contact avec le secteur immigration et avec le secrétaire du département international et surtout avec celui-ci. Dans le comité c'était avec Mascarello que tout se réglait.

*Mais quelle mission réelle avaient les gens à Bruxelles ? Qu'est-ce qu'on leur demandait ?*

Il y avait les relations avec la CGIL pour confronter les opinions sur les questions européennes, ensuite chercher les contacts intersyndicaux pour créer des ententes sur des problèmes définis et enfin faire passer des revendications dans les instances communautaires.

*Il y a tout de même pas mal d'investissements dans les différents comités consultatifs. De nombreux militants ont fait le déplacement et des fédérations ont envoyé des délégations. C'était tout de même un gros travail ?*

Il faut préciser que les membres des comités consultatifs chargés d'assister la Commission européenne étaient désignés par le Conseil européen, ce qui était mon cas. Ce qui n'empêchait pas diverses délégations CGT, notamment fédérales, d'intervenir auprès des organismes de la CEE pour faire valoir leurs revendications spécifiques.

*Mais cela signifiait tout de même qu'en investissant la CEE, on pouvait créer des pratiques nouvelles, faire bouger les choses et ce n'était pas tout à fait la position officielle de la CGT ?*

La CGT était contre la supranationalité pour résumer brutalement la position, mais pas contre sa représentation dans les

instances de la CEE. Elle était par exemple, membre du groupe travailleurs des organismes communautaires. Cependant la Commission européenne apportait sa caution à la CES qui elle refusait l'adhésion de la CGT en raison de ses positions sur l'Europe et de son activité au sein de la FSM. Par contre les rapports avec les CCOO ou la CGT portugaise étaient étroits.

*On a tout de même l'impression que l'entrée dans la CES n'a jamais été considérée comme un véritable objectif...*

Ça dépend des époques : il y a des périodes, par exemple au congrès de Grenoble en 1978, où on était dans une phase unitaire, la CGT était pour la création d'un comité national unitaire pour la défense des revendications. C'était la période où on mettait l'accent sur la démocratie syndicale, où on disait qu'il y avait des choses qui n'allaient pas à la CGT. Alors ça se répercutait ailleurs. Après, il y a eu des périodes où on a dit : non, nous l'unité c'est avec les travailleurs qu'on veut la construire. Mais la CGT se fixait l'objectif d'entrer dans la CES pour pouvoir jouer un rôle plus large au niveau européen sans être contrainte d'abandonner ses positions.

*En 1978, le congrès de Grenoble, c'est Séguy. Mais moins d'un an après, juste avant les élections européennes, le même Séguy apostrophe Vetter, le Président du DGB et évoque l'Allemagne hitlérienne à la télévision. Là on se dit : si la CGT ne voulait pas entrer dans la CES, elle ne ferait pas autre chose. Comment expliques-tu ce revirement ?*

Séguy n'était pas pour prendre des responsabilités qui l'auraient mis en porte à faux avec le bureau politique du PCF qui avait désapprouvé les décisions de Grenoble. Ce qui ne signifiait pas que la CGT refusait d'entrer dans la CES. Je n'ai pas en mémoire la déclaration de Séguy

face à Vetter, mais il n'y avait rien d'étonnant qu'il évoque l'Allemagne hitlérienne, lui qui avait été déporté à 16 ans dans les camps de concentration.

*Oui, mais là il y a un problème : car l'alliance entre les deux syndicats au niveau européen se brise au moment où les deux partis paraissent s'engager dans la voie commune de l'eurocommunisme...*

La CGT n'intervenait pas sur les problèmes de l'eurocommuniste, cela ne l'a jamais empêché de dénoncer ce qui se passait au niveau européen. Nous ne voulions pas d'un alignement vers le bas, mais par le haut dans les pays de la CEE.

*Un point que je voulais voir avec toi dans les relations CGT-CGIL, ce sont les oppositions apparues au moment de la guerre d'Algérie. Au congrès de la FSM de 1961, il y a en commission, un affrontement et la CGIL refuse de parapher le petit bout de texte où il est dit que « la FSM se félicite de la lutte de la CGT de France contre la guerre coloniale ». As-tu des souvenirs précis, toi qui suivais les questions d'immigration ?*

Je n'ai pas souvenir de cette position de la CGIL au sein de la FSM. Il est clair que la CGT n'était pas pour apporter son soutien aux porteurs de valises. C'était le FLN qui gérait tout cela et il y avait des désaccords avec le FLN du côté du PCF. On a eu des contacts avec l'UGTA, mais après la guerre d'Algérie. Ici, on a eu des rapports avec l'Amicale des Algériens en Europe, mais là aussi on a eu des problèmes parce que l'Amicale se déclarait ouvertement sous la coupe du FLN. Mais il faut souligner les périodes d'actions communes où l'UGTA venait à des manifestations en France, contre le racisme, pour la défense des immigrés.

*Après la guerre, mais pendant ?*

Pendant la guerre ? Il y a eu des problèmes entre le FLN et le PCF. Par exemple, il y a eu des militants français exclus du PCF parce qu'ils avaient transporté des tracts du FLN, il y en a eu plusieurs, y compris au syndicat Renault. Je me souviens d'une copine qui avait été dénoncée, elle était passée devant le « tribunal du peuple » et exclue. Comment expliquer cela ? Ça, tu ne le trouveras pas dans les papiers. Si les communistes algériens avaient eu la direction des opérations, sans doute les choses se seraient passées autrement, encore que, avec les communistes algériens, il n'y ait pas eu d'accord parfait avec le PCF. Au plan syndical, la CGT a mené d'importantes batailles contre la guerre d'Algérie et je me souviens des manifestations chez Renault, même s'il n'était pas toujours facile de mobiliser les travailleurs. On sait qu'il y a eu des militants condamnés par les tribunaux pour avoir lutté contre la guerre d'Algérie.

*L'autonomisation des structures CGT en Algérie s'est-elle bien passée ou a-t-elle été plus subie ?*

Non, elle a été aidée mais on a rapidement fait comprendre que les Français devaient s'effacer dans le nouveau syndicat. Il faut dire que parmi les syndicalistes, même à la CGT, il existait des réactions et des points de vue colonialistes et puis il faut évoquer aussi la position du parti communiste, parce que pendant une première période, il n'était pas question de parler de l'indépendance de l'Algérie. Ceci explique cela !

*Oui, mais en même temps, dès la Toussaint 54, il y a des déclarations de Frachon dans lesquelles il dit « c'est la voix d'un peuple qui s'affirme », « c'est une voix nationale », est-ce qu'il y a des décalages, des divergences à ce moment-là ?*

Oui, je le pense. Benoît Frachon était en mesure d'exprimer des divergences au sein du BP et puis il y avait des positions internationales.

*Frachon, lui, il pouvait s'affranchir parfois d'une position du BP ?*

Oui, et ça lui est arrivé plus d'une fois. Sur les problèmes de l'unité, de la démocratie syndicale, ça lui est arrivé par exemple lors des grèves de 1952.

*On le voit, c'est vrai en 53, autour du débat sur le problème économique. Mais en 55, on le voit aussi se refermer : là, il applique, à moins qu'il ne soit lui-même convaincu !*

Je ne sais pas s'il est convaincu car c'est aussi la période des accords Renault que notre syndicat ne voulait pas signer parce qu'il y avait des clauses restrictives, préavis de grève etc... Nous, ça nous heurtait comme militants de base. Benoît Frachon s'est battu pour qu'on le signe et puis aussi pour des raisons d'unité car les autres syndicats étaient signataires et on aurait été exclus de tout. Et bien des choses sont issues de cet accord : la troisième semaine de congrès etc... On peut trouver aussi cela chez Séguy, par exemple après le congrès de Grenoble qui a été « enterré » parce que le bureau politique a dit non et c'est Krasucki qui à mon avis, a fait appliquer.

*Mais est-ce qu'en matière internationale, Krasucki n'a pas pu jouer sans l'aval de Séguy car dans la période des rapports avec les Italiens ou même à la FSM, lorsque les enjeux se tendent, on a l'impression que ce n'est ni le secrétaire chargé des questions internationales ni le secrétaire général qui monte au créneau, mais c'est toujours Krasucki.*

Je vais te donner un exemple qui n'a pas trait directement aux questions

européennes mais à celles de l'immigration, le Bulldozer de Vitry en 1980, tu te souviens ? Ce sont des militants communistes du Val de Marne qui se sont réunis avec un membre du BP et qui ont décidé d'aller chasser les Maliens qui occupaient des locaux vides à Vitry. Ça venait après des provocations de Stoléru, du préfet, de directeurs de foyers. Après cela, de tous côtés, on nous appelait de province en nous disant : « Qu'est-ce que c'est que cette affaire ? C'est un scandale ! » Nous, on répondait : « Doucement, ce n'est pas nous, ce n'est pas la CGT. » De partout, sur le plan international, l'OUSA, la CISA, nous ont été envoyés des télégrammes nous disant « Qu'est ce que c'est ?.. ». Moi j'avais donc contacté Gensous, c'est lui qui était au département international, je lui avais dit : « Il faut qu'on parle, la CGT doit dire quelque chose ». Le secrétariat du bureau confédéral me dit, bon, on va voir Séguy et le lendemain matin, réunion extraordinaire du bureau confédéral : il y avait 16 membres à l'époque, 12 présents, Séguy était dans son bureau, il n'est pas venu à la réunion et Krasucki était en province. La déclaration du bureau confédéral a été publiée le 31 décembre, elle condamnait les provocations du ministre, du préfet et du gérant du foyer qui avait expulsé les Maliens, mais aussi l'action au bulldozer commandée par le PCF qui avait endommagé l'immeuble où s'étaient réfugiés les Maliens. Eh bien, cette déclaration a été condamnée par Krasucki puis dénoncée par le comité central du PCF, accusant la CGT d'opportunisme ! Et il y a des sections de la CGT qui ont refusé de distribuer cet appel. Tu vois, pourtant Séguy avait donné son accord mais il ne voulait pas couvrir, par crainte. Cela explique un peu certaines choses. Après bien sûr, il s'est fait critiquer au BP. Ce qui n'a pas empêché le PCF de reconnaître ses erreurs par la suite.

*Y a-t-il eu un rapport entre le travail fait sur les problèmes de l'immigration et le regard international de la CGT ?*

On se heurtait à l'immobilisme de la FSM sur cette question. Par exemple, j'ai eu l'occasion de travailler avec la FSM à Genève, dans les années 74-75, où il y avait à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail, la question d'une convention sur les problèmes de l'immigration. J'avais de nombreux rapports avec les syndicats présents à la Conférence et j'ai été nommé vice-président du groupe travailleurs. Je n'ai réussi à mobiliser ni les centrales des pays de l'Est, ni la FSM autour de ce qui est devenu la convention 143.

*Comment se fait-il que la FSM n'ait pas suivi ces questions ? Il y avait pourtant pas mal d'Italiens et de Français au sein de l'appareil ?*

Il n'y a jamais rien eu que de très formel sur la question : des réunions, des conférences, des déclarations. Les difficultés venaient principalement des pays de l'Est absents dans ces batailles. Était-ce par crainte des problèmes d'émigration et immigration dans leur propre pays ?

*Mais c'était la CGIL qui avait organisé ces rencontres à un moment où elle recherchait une logique méditerranéenne face à l'Europe du Nord. La CGT n'a-t-elle jamais envisagé un tel axe ?*

La CGT n'était pas contre, mais on ne peut pas dire que ces questions mobilisaient les masses.

*Est-ce parce que cela passait par la Yougoslavie ?*

C'était sans doute une partie du problème.



*Une chose me frappe : tous ceux que j'ai pu rencontrer et qui ont touché de près la FSM - et même ceux qui y ont travaillé plusieurs années - semblaient tout à fait lucides sur le fait qu'elle n'était en gros qu'un appareil de l'Etat soviétique. Pourquoi alors, avoir couvert tout cela ?*

Pourquoi ? Oh, on peut se poser la question à propos de beaucoup de choses ! Il y a d'abord ceux qui avaient peur des pressions et des intimidations, ça joue, quand tu dépends financièrement de l'organisation, tu peux te dire : bon si je m'exprime clairement, je suis cassé ; et puis, certains se disaient si je parle, ça va servir les ennemis de la classe ouvrière. Mais il y avait aussi une troisième raison que j'ai souvent entendue, c'était, bon, nous, on n'est pas au courant de tout ce qui se passe sur le plan international, mais eux, ceux qui ont les responsabilités, eux, ils savent, ils ont des éléments qu'on ne connaît pas et peut-être que...

*Oui, mais tout de même, il y a eu la Hongrie puis la Tchécoslovaquie, les dirigeants pouvaient-ils être dupes du système soviétique ?*

Oui, mais c'est à partir de tout cela, que bien des gens ont rompu.

*Mais les non-communistes là dedans ?*

Pour les non communistes, c'est encore autre chose. Il y a eu Mascarello et puis Galland, ils allaient partout, même en délégation, en disant « Je suis non-communiste, je suis non-communiste ». Un jour j'ai dit à Galland « Qu'est-ce tu as à toujours dire ça, à quoi ça rime ? C'est la CGT, c'est tout ». Mascarello, lui il avait émis des désaccords sur certains problèmes.

*Oui, mais dans quel sens ? J'ai eu l'impression que lui en rajoutait parfois dans la rigidité. Il m'a dit par exemple qu'il*

*avait refusé d'aller au congrès de Varna parce qu'il trouvait que l'on cédaient beaucoup trop aux Italiens. Et sur le marché commun, il était encore plus raide.*

Il y avait les deux chez lui, c'est vrai. Il avait souvent une attitude opportuniste et ça se combinait parfois avec un certain sectarisme souligné par un verbe haut...

*Le bureau confédéral débattait-il souvent des questions internationales ? Comment était structuré le département international ? Le secteur immigration en faisait-il partie ?*

Le bureau confédéral a souvent débattu de ces problèmes. Le secteur immigration n'était pas rattaché au département international. On n'a jamais su très bien où le mettre, mais il toujours été sous la responsabilité directe d'un secrétaire confédéral. Il a été rattaché au secteur organisation, à la formation des cadres, à la presse, à l'Europe, au secteur social... On n'a jamais su où le situer du fait qu'il couvrait de multiples aspects de l'activité de la CGT. Mais le secteur immigration avait de nombreux contacts avec le département international et il était souvent associé aux activités internationales compte tenue de ses responsabilités. En fait, il jouissait d'une large indépendance du fait de ses succès dans ses activités.

*Il a toujours été soutenu par l'organisation ?*

C'était trop souvent formel. On intervenait en réunions confédérales alors que bien souvent il n'y avait pas un mot dans les résolutions ou les déclarations, sur les problèmes de l'immigration. Et puis on intervenait surtout au jour le jour, pour que les UD et les fédérations prennent en charge plus quotidiennement ce genre de travail. Ça se faisait, mais pas partout. On avait bien sûr des relations avec certaines fédérations comme le bâtiment ou les charbonnages. On avait mis en place au

plan confédéral, une structure qui n'existait pas avant de la base au sommet : un secrétariat permanent au secteur, dont l'INCA faisait partie, pour moi c'était une obligation que le responsable de l'INCA y siège car la main d'œuvre immigrée italienne était une partie importante de l'immigration avec des aspects particuliers. Et puis, on avait un bureau national avec des responsables élus, enfin plutôt désignés par leur organisation et aussi par nous en raison de leur activité ; on avait une commission confédérale immigrés et on organisait tous les deux/trois ans une conférence nationale immigration. On avait également des publications au niveau confédéral en différentes langues : arabe, espagnol, portugais, italien, turc, yougoslave, qu'on avait beaucoup de difficultés à faire vendre. Souvent dans les UD ou les UL, on en voyait des paquets dans des coins, alors on s'expliquait un peu : « Oui, on n'a pas le temps etc ». D'autres secteurs en revanche étaient bien organisés, mais au niveau des entreprises c'était assez difficile. Je peux dire que nous avons souvent eu le soutien de Séguy. A un moment donné, il y a eu un frein au niveau confédéral pour qu'on n'ait pas une activité trop débordante au niveau de l'immigration. Je me suis longtemps demandé pourquoi. En 1982, au congrès de Lille, on nous avait interdit de diffuser dans la salle le journal spécial immigration fait pour le congrès. On l'a distribué quand même ! Le problème, vois-tu, c'est que moi, je n'étais pas du genre à aller Place du colonel Fabien demander quelle position on devait prendre sur tel ou tel point. Au besoin, j'y allais, mais pour dire voilà ce que nous, nous, pensons de telle ou telle chose. Il y avait un secteur immigration au parti communiste, mais ce n'était pas mon problème. Avec Krasucki, l'orientation a changé pas seulement sur l'immigration. Même chose sur les femmes, il n'y avait plus d'action spécifique, tout était dans le général.

*Il n'y avait pas d'articulation entre les deux secteurs ?*

Si, par moi. Dans tous les secteurs, on ne disait jamais qu'il y avait obligation à aller dans les réunions de secteur du parti mais c'était comme ça, tout le monde y allait ! Tous les communistes, bien entendu.

*Pour en revenir au comité permanent, on a parfois l'impression que les autorités de Bruxelles ont parfois poussé son admission dans les structures ?*

C'est vrai, il y avait des fonctionnaires qui jouaient cette carte, mais ce n'était pas la position de la Commission européenne.

*Quand les Italiens renoncent à le faire réellement fonctionner, il y a bien sûr le processus unitaire italien, mais n'y a-t-il pas un peu de découragement de leur part devant leur échec à faire évoluer la CGT ?*

Non, il n'y a pas eu de découragement, à mon sens ils ont pris acte des positions de la CGT et ils ont poursuivi leurs activités selon leurs propres orientations qui étaient proches de celles des autres centrales des pays de la CEE.

Le dénouement, c'est que l'accord CGT-CGIL-INCA a été annulé après mon départ de la CGT, c'est-à-dire après 1986. L'activité de l'INCA-CGIL s'est poursuivie en France mais sans le sigle CGT et en dehors du siège de la CGT.

Entretien Jean-François  
COURBE  
15 novembre 1995

Je vais d'abord te parler d'Henri car j'ai là une citation qui résume tout : « A la pointe de l'antifascisme, le prolétariat révolutionnaire a fait de son combat de classe la chance de la liberté et la sauvegarde de l'intérêt national ». [Furet : Passé d'une illusion, p 380]. Henri, c'est ça. Pour comprendre Henri, il faut savoir qu'il a été arrêté à 18 ans, emprisonné à Fresne, est envoyé dans un camp de concentration, à Buchenwald je crois, où il se retrouve avec les prisonniers politiques, en particulier allemands dont certains vont devenir des dirigeants de la RDA.

Alors la vision de Henri c'est : un, quand on est passé par là, quand on a survécu à ça, on est quelqu'un d'à part. Pour lui, c'est une résurrection complète et il va donner cette deuxième vie à la révolution. Il vivra pour ça, ce sera son objectif et il arrivera au nom de cet objectif de ne pas voir certaines réalités. Après 1989, ça a été encore plus sensible ; là, il y a comme un refus de voir ce qui se passe. Je t'ai mis de côté sa déclaration au conseil présidentiel de la FSM en 1989. Il y avait déjà à Prague des jeunes de RDA qui abandonnaient leur Traban et qui allait en Hongrie pour passer à l'Ouest. Et bien, il y a tout un passage du discours de Henri où il dit « le socialisme repart de l'avant » !

*Lorsqu'il a eu des doutes, il a toujours cherché à situer cela dans une trame historique de longue période ? Pour atténuer les doutes ?*

Le doute fait partie de la révolution mais bon, prenons l'exemple du putsch de 1991 : Ianaëv, qui était le chef des syndicats soviétiques participe en première ligne, on ne sait pas s'il est l'instigateur ou s'il a été

utilisé, mais enfin il participe. Henri est convaincu que c'est une solution. Il était en vacances à ce moment-là, il serait intervenu auprès du Bureau confédéral pour demander que la CGT ne prenne pas de position sur le sujet. La CGT va quand même condamner, le Bureau prend majoritairement position contre le putsch, mais lui reste convaincu que c'était effectivement une solution possible. C'est cette attitude permanente qui l'amène toujours, dans la période antérieure par exemple à intervenir, dès qu'il y a un problème avec les syndicats soviétiques, directement auprès de la direction du parti. Je crois qu'il a toujours fonctionné avec l'idée de la prééminence du parti. Ça ne l'empêche pas de développer l'idée d'une certaine indépendance du syndicat vis à vis du parti politique. Là, ce que je ne sais pas, c'est si c'est pour lui une conception générale ou si c'est parce que étant le dirigeant syndical, il ne veut pas être dépendant de la direction du parti.

Ce qui est sûr, c'est qu'en partant, il balance un pavé sur l'indépendance syndicale alors que c'est lui qui, sans doute, a été, dans sa tête, le plus dépendant du politique, pas tant du Parti communiste français mais du politique en général. Je pense que pour lui, l'internationalisme est plus important que le PCF en tant que tel.

*C'est pour cela que dès ses débuts à la direction de la CGT, il est de toutes les opérations internationales.*

C'est lui qui nous a ramené dans la FSM par exemple. En 1978, les choses étaient très avancées dans la discussion sur l'adhésion à la CES, très très avancées. On demande à Gensous de se retirer du secrétariat. Mais peu de temps après, c'est Henri qui impose qu'on renvoie quelqu'un, d'abord à la tête de la commission Europe, puis au secrétariat.

*Mais Séguy, lui est plutôt partisan de l'entrée dans la CES ?*

Oui, probablement, mais avec l'éviction des quatre du Bureau confédéral quelques temps après la 40ème congrès, il a certainement perdu des appuis. Et Galland ne pouvait pas être un appui suffisant ; mais il se passe alors quelque chose qui vient d'ailleurs, c'est évident. On voit assez facilement quels sont ceux qui poussent d'un certain côté, en revanche, je ne vois pas de lobby pro-CES à ce moment-là dans la CGT !

En 1973, la volonté est formelle mais les liens sont entretenus. En 1978, la démarche pour rentrer dans la CES est réelle mais après, il y a rupture, claire est nette. Pourquoi ? comment ? je ne sais pas ce serait intéressant d'examiner cette période.

*Le département international de l'époque se place comment dans ces débats ?*

La tradition dans la CGT, c'était un responsable aux questions internationales non-communiste avec un chef de service communiste. Ca permettait d'adapter selon les endroits du monde, l'envoi de l'un ou l'autre : par exemple, Julis à l'époque était l'homme du parti, il est en contact étroit avec la polex !

*Revenons sur le « retrait » de la FSM. J'ai le sentiment pour en avoir parlé avec d'autres, que c'est un faux retrait. Quelle est ton avis ?*

Le même ! C'est un faux retrait. On demande à Gensous de quitter le secrétariat, mais on reste dans les UIS qui sont le lieu de recherche d'action syndicale. Le retrait du Secrétaire général signifie simplement que nous ne voulons plus apparaître comme responsable d'un certain nombre de choses. Ce n'est pas lié seulement à la FSM, c'est un ensemble de modification d'images que l'on veut appliquer au plan international. Alors est-ce que c'est lié à la volonté d'entrer dans la CES ? Sur les dates, ça peut concorder : la déclaration de Séguy qui déclenche le

processus a lieu à Lomé, au Bureau exécutif de Lomé où il expose les exigences de la CGT sur les modifications de la FSM. Dans la mesure où elle n'obtient pas satisfaction lors du congrès, la CGT retire Gensous du secrétariat. On se fait violemment attaqué lors du congrès.

*Certes, mais après le congrès, il y a une commission qui se réunit sur la réforme des statuts et la CGT y participe...*

Oui, c'est clair, on ne part pas. De toutes façons, il y a des voix à l'intérieur qui s'opposent au retrait de Gensous. Tiens, regarde cette note de Julis s'y opposant. En 1983, on se met d'accord avec les Russes sur la création d'une commission Europe, ce qui faisait partie aussi des demandes de la CGT à Lomé...

*Quel sens avait cette demande, quels objectifs la CGT y plaçait ?*

C'était l'idée de l'activité régionalisée. Il fallait bien faire quelque chose en Europe, est et ouest. Un groupe de travail est donc créé en 1983 pour préparer des propositions pour un travail spécifique FSM en Europe : Gensous y participe (février 83). C'est après qu'on envoie Nogier pour participer à cette commission. Après, il y a eu Bonvallet, et pour terminer, moi.

*Bon, mais alors, elle a fait quoi cette commission ?*

L'objectif essentiel était d'instaurer une collaboration est-ouest sur le plan syndical. Des colloques, des séminaires, tout ce qui pouvait rapprocher les syndicats de l'ouest et de l'est.

*Dans quel but ? Renouer ?*

Renouer, pas tellement. De toute façon, la CGT n'avait que des relations bilatérales en Europe occidentale, elle n'était invitée à

aucune réunion CISL ou autre. Elle a donc voulu essayer d'utiliser la FSM pour participer à des rencontres multilatérales. Les pays de l'est étaient demandeurs car ils avaient eux-aussi du mal dans les relations avec les syndicats occidentaux...

*Ils les invitent beaucoup à cette époque...*

Oui, mais ils souhaitaient développer des liaisons plus professionnelles, là où il n'y avait rien. Bonvallet avait par exemple réussi à monter un colloque économique à Bruxelles où il y avait eu du beau monde. Moi, j'avais fait à Düsseldorf une conférence en 1989, sur les problèmes d'immigration à laquelle ont participé trois fédérations du DGB, la commission Europe de la FSM et toutes les associations d'immigrés d'Europe. Mais c'était des coups, qui n'ont jamais débouché sur des choses durables.

*Mais n'y-a-t'il jamais eu de tentative de poser au sein de la commission la question du syndicalisme dans les pays socialistes ? A certaines époques, la CGT aurait pu trouver quelques appuis dans et hors d'Europe sur ce sujet.*

Non, la recherche était vers l'Europe occidentale, du moins au temps où j'y étais.

*Mais comment se fait-il que la CGT cherche à s'appuyer sur la FSM pour ses relations occidentales alors que c'était justement sa présence à la FSM qui les rendaient impossibles ?*

Oui, mais on ne transigeait pas avec nos principes. Nous refusions l'idée d'avoir à choisir entre l'occident et la FSM.

*Mais théoriquement c'est l'époque où on a pris des distances...*

Non, c'est après, 1983, on revient.

*Donc de tous temps, l'action internationale de la CGT en Europe est surdéterminée par son appartenance à la FSM. Mais est-ce que dans d'autres zones, elle a pu intervenir de façon autonome ou, autrement dit, lorsque la CGT voyage dans le tiers monde, elle opère pour elle-même ou au nom de la FSM ?*

Première chose à ne pas perdre de vue, la FSM est une des sources qui permettent le financement des activités internationales de la CGT. Il n'y en a pas de trace parce qu'il n'y avait pas de financement direct mais un système de compensation de caisse : quand la CGT organisait quelque chose, c'est la FSM qui payait pour que les gens viennent ; ou alors, la CGT faisait la dépense mais ça venait en déduction de la cotisation qu'elle aurait dû verser.

*Pour toute son activité internationale ? Par exemple, la CGT va à Londres rencontrer Vic Feather pour discuter de son entrée à la CES, c'est la FSM qui paye ?*

Non, ça non. Mais par contre on organisait un colloque, On voulait que les cubains viennent, c'est l'Union soviétique qui payait les billets. On favorisait les initiatives de la CGT en payant ce qui pouvait élargir la participation.

*Mais il n'y avait pas d'autre financement plus massif en direction de la CGT ?*

Non, simplement la cotisation de la CGT à la FSM qui était de 200-250 000 de francs par an à peu près et on faisait la compensation. Enfin pour ce que je sais parce que c'est toujours pareil !! Bon, mais en tous cas, il est clair que tout ce qui tournait autour des déplacements ou des activités liées de près ou de loin à la FSM était pris sur la cotisation de la CGT.

*Mais ce qu'elle pouvait faire vers le tiers-monde ?*

Ce qu'elle faisait dans le tiers-monde était intégralement financé par la FSM.

*C'est un élément de réponse à ma question...*

Qui était ?

*La CGT intervenait-elle dans le tiers-monde pour son propre compte ou pour le compte de la FSM ?*

Il n'y a pas de compte de la FSM. Il y a le compte des Soviétiques et il y a le compte de la CGT. C'est la résultante de ces deux comptes qui donne une ligne pour la FSM. Et ça s'est toujours passé comme cela : tout, tout s'est toujours négocié, à Moscou ou à Paris. La CGT jouissait d'une marge de manoeuvre assez forte parce qu'on était la seule organisation occidentale d'importance.

*On a effectivement le sentiment que la FSM est un échange franco-soviétique. Mais si on voit bien l'intérêt des Soviétiques, si la CGT s'en va, il n'y a plus de FSM, on voit mal en revanche celui des Français ?*

C'est complètement un échange franco-soviétique. Quant à l'intérêt de la CGT, on vit là sur des conceptions totalement mythiques de certains camarades qui renvoient aussi bien au mouvement communiste international qu'à l'image de la « grande CGT », notre place dans le tiers-monde. Ça reste encore, d'ailleurs cette idée qu'on peut être à la base de la reconstruction du mouvement syndical international. Alors, à l'époque, avec les moyens de la FSM, la crise, le soutien de Cuba ou d'autres organisations d'Amérique latine ! Le passé qu'on a en Afrique parce qu'en fait, la plupart des organisations qui existent en Afrique sont historiquement issues de la CGT et les contacts ont été gardés avec les anciens responsables, qu'ils soient d'anciens permanents ou élevés au biberon...

Il y avait pendant une longue période un ou deux permanents, Maurice Gasteau par exemple, qui y était au titre de la FSM d'ailleurs, responsable régional de la FSM en Afrique mais ici on en parlait uniquement en terme CGT, c'était la CGT qui était présente en Afrique.

*Et pourtant les regroupements syndicaux en Afrique se sont opérés à l'extérieur de la FSM.*

Oui, mais parce qu'on avait fait un travail exclusivement idéologique. On a récupéré les organisations qui étaient plus ou moins dans la mouvance communiste et c'était caractéristique de la FSM : on a privilégié essentiellement les caractéristiques idéologiques et pas les critères de représentativité. Quand ça collait bien ensemble, ça marchait, c'était le style COB de Bolivie, quand ça collait plus comme l'Argentine, le Chili ou la Colombie, là, on avait des organisations minoritaires. Ce phénomène est accentué si l'organisation principale se met à la CISL, les autres organisations qui ont besoin d'une reconnaissance internationale vont à la FSM, même si ce n'est pas forcément ce qui leur convient le mieux, ils n'ont pas le choix. C'est comme ça qu'on retrouve la CGT brésilienne dans la FSM, il y a trois ans, quand la CUT adhère à la CISL. On a souvent eu dans le passé des problèmes de ce type.

*Mais comment se passait le « recrutement », la CGT mettait directement en avant le critère idéologique ?*

Non pas du tout, on se bat pour faire une véritable organisation syndicale.

*Et on distribue les recettes qui ont tant fait le succès de la grande CGT en France...*

Bien entendu, parce qu'on est les meilleurs, on en est bien convaincu, et d'ailleurs c'est

une des raisons des problèmes avec les Italiens qui pensaient eux-aussi qu'ils étaient les meilleurs. Et comme il ne peut pas y avoir deux meilleurs...

*Quelle est alors la base de l'internationalisme réel de la CGT ?*

C'est la question du tiers monde. A la FSM, on est en contact avec les organisations du tiers-monde qui luttent contre etc., discours qui est le prolongement international d'une conception révolutionnaire du syndicalisme. Tout cela restait dans la même ambiance idéologique qui conduit à cette idée de syndicats « qui luttent », de syndicats « revendicatifs ». Nous aimions beaucoup ces qualificatifs là, parce qu'ils n'évoquaient pas de notions idéologiques. Ce qu'on met dans le critère « syndicat de classe en France », on n'ose pas l'appliquer sur le plan international alors on dit syndicat combatif, mais l'idée c'est ça. Bien entendu, il y a aussi des réformistes qui se battent mais c'est toujours sous la pression des masses et puis ils trahissent toujours la lutte à un moment donné. Il y a d'autres constantes dans le discours CGT, par exemple cette idée de ne pas « lâcher » le tiers monde ; nous n'avons pas le droit de décevoir les travailleurs de ces continents...

*Très internationaliste, mais très gallocentriste, le monde entier attends après la CGT ! Curieux en 1991 tout de même, car il n'y a plus d'argent, plus d'activité, plus rien et même plus les soviétiques. Qu'est ce qui retient alors ?*

Les trois mondes, pays socialistes, classe ouvrière et pays du tiers monde en voie de libération sont les trois piliers de la vision du monde. Pour ceux qui veulent alors rester à la FSM, il est clair que c'est parce qu'elle représente au plan international le dernier lieu de cette conception. Mais regarde, autre texte, réunion ici à la même époque avec le secteur international, les gens des UIS et ceux qui dans les fédés

suivent l'international. Henri déclare : « nous sommes en évolution (...) En toute hypothèse, nous sommes comptables de l'activité de la CGT, il faut comprendre et prendre en compte nos intérêts et nos responsabilités (?). Deuxièmement, pour une participation internationale, tout ne dépend pas de la CGT mais nous ne pouvons pas être ceux qui liquident « unilatéralement ». (Sous entendu on ne peut pas quitter la FSM au moment où tout fout le camp, il ne faut pas que nous prenions la responsabilité d'enterrer la FSM). « On a le devoir de contribuer, avec les autres, à la recherche de solutions réalistes ».

*Enfin et pour reprendre une expression connue, la CGT n'a jamais quitté la FSM, c'est plutôt la FSM qui a quitté la CGT !*

Ca va être la tonalité au congrès, tu vas voir. On a fait des propositions, ils ne les ont pas acceptés. En plus, il y a une évolution mauvaise : de plus en plus de syndicats intégristes qui adhèrent, ils viennent, tiens, d'accueillir les syndicats libyens ! Avec des trucs comme ça évidemment, on a une position en béton !

Reprenons la réunion que je te citais : « Il est clair de toutes façons que la CISL ne peut pas être la solution ». Ca, c'est le postulat de base ! « Il existe dans le monde un syndicalisme unitaire et combatif dont le regroupement ne peut pas se faire dans la FSM telle qu'elle est actuellement ». D'où l'idée de concevoir d'autres formes, une autre méthode, quelque chose à caractère peut-être plus professionnel ou régional, mais toujours quelque chose de mondial, de faire avec le maximum d'organisations. « Un geste unilatéral ne nous ouvre aucune porte. On a besoin d'un peu de temps : faisons une consultation ».

*Mais quelle est la réaction des autres, de ceux qui connaissent un peu*

*l'international, Stern, Gensous...*

Sternil suivra la ligne décidée. Gensous, lui, pose l'alternative suivante : « 1. Soit maintenir ce qui existe mais c'est dépassé, 2. des initiatives sans structures mais ça n'ira pas loin ; 3. trouver d'autres formes qui rassemblent largement ». Lui est pour la troisième solution.

*Oui, mais ça ne veut pas dire grand chose !*

Au bout du compte, ça s'est toujours terminé par : il faut qu'on transforme la FSM réellement, car on ne peut plus faire comme avant. Par exemple, Henri était revenu du congrès de 1990 de la FSM persuadé qu'on avait jeté les bases d'un renouvellement et que ça allait pouvoir fonctionner.

*Mais à quoi ça ressemblait ce congrès. Ce devait être un peu dernier acte d'une tragédie, non ?*

Oh non, on a fait semblant de se la jouer quoi ! La grand messe. C'était étonnant, on avait fait des réunions par groupe de travail et les Soviétiques, qui étaient encore là, étaient venus à la réunion d'un des groupes avec un texte alternatif. Ça ne s'était jamais vu évidemment à la FSM et c'était d'autant plus surprenant qu'ils avaient participé à la rédaction du premier texte ! Il y donc eu une bataille de la CGT face à des contre propositions soviétiques qui portaient un peu à la dérive !

*Mais c'était quoi le contenu de leurs propositions ?*

Je n'ai plus vraiment en tête mais c'était du genre « vive le libéralisme » ! Imagine la réaction des camarades !

*Peux-tu me dire à quoi a correspondu la création en 1985 de l'OIM ?*

Ca faisait suite à la grève des mineurs

anglais et à la poursuite du travail et du soutien de la part de la Fédération du sous-sol. Les Soviétiques ont soutenu les grévistes britanniques. L'idée était de faire une ouverture à partir des mineurs anglais qui étaient sur des bases de lutte mais néanmoins membres de la CISL. C'était donc un pas vers une autre conception de l'action internationale à base professionnelle. Depuis, il y a eu des évolutions : il y a d'abord eu l'isolement croissant des mineurs et singulièrement de Scargill qui commençait à poser des problèmes. La Fédération du sous-sol a quitté l'UIS de la FSM à laquelle elle adhérait jusque là et depuis, l'Energie et la Chimie ont rejoint l'OIM en quittant elle aussi l'UIS, la même d'ailleurs que les mineurs.

*Il n'y avait pas de double appartenance ? C'est curieux, car c'est tout de même un retrait de la FSM ?*

Mais tu sais la FILPAC n'a jamais été adhérente à la FSM ! Ils sont à la CISL, le Spectacle non plus n'a jamais été à la FSM. C'est l'histoire qui a conduit à être un peu partout. Ce n'était pas gênant que des organisations CGT soient en liaison avec des syndicats de la CISL. De plus c'était une des conséquences du fédéralisme.

A présent il y a le problème de l'image que veut donner la CGT après son retrait de la FSM. D'abord il y a des fédérations qui veulent rester dans leurs UIS, c'est le cas de l'Agro-alimentaire par exemple. Et puis ce développement de l'OIEM avec l'adhésion récente de la Chimie, celle à venir semble-t'il de la Sidérurgie, tu vois, c'est l'énergie au sens large ! Le reste de la FTM risque peut-être de se tourner aussi vers l'OIEM s'ils quittent leur UIS.

*Mais qui y a-t-il dans cette OIEM aujourd'hui ?*

Il y a pas mal d'organisations du tiers-monde. Les Boliviens, les Marocains.... Il



y a peu de temps, il y avait aussi les Australiens, les pays du commonwealth que les Anglais avaient ramené ; et puis il y a eu aussi des syndicats de l'est dissidents des nouveaux syndicats : des Roumains, les anciens de l'OPZZ polonais, voire des Russes, l'Ukraine. Alors la Confédération doit faire attention à son image, éviter de donner l'impression de créer une nouvelle organisation internationale ce qui n'est pas le cas puisqu'elle est censée n'avoir qu'une base professionnelle !

*N'y-a t-il pas l'influence de certains secteurs du parti ?*

Difficile à dire même si certaines personnalités à la base de cette création peuvent le faire penser. En tous cas, le congrès de l'OIEM est prévu en 1996 et il doit y avoir une rencontre entre la direction confédérale et celle de l'OIEM. Quels en seront les thèmes ?

*Quel est le sens de la création de l'Institut Louis Saillant ? C'était pour faire plaisir à Gensous ou est-ce que la CGT accordait une certaine importance à ce qui pouvait en être fait ?*

Il y a eu beaucoup de choses dans cette décision. Avant, il y avait le CERCIC qui devait faire de la formation pour les syndicalistes des pays en voie de développement et obtenir les financements pour ce faire. L'ILS, c'est effectivement d'abord la volonté de Gensous (et d'Hélène Bounaud) de faire quelque chose, ils avaient une expérience internationale accumulée depuis dix ans, ils connaissaient beaucoup de monde et ils avaient envie de faire des choses. Le projet, c'était d'avoir un centre d'études et de recherche sur les problèmes syndicaux internationaux, c'était financé par la FSM. Le jour où la FSM a arrêté de subventionner, ça s'est arrêté aussitôt ; la CGT, ça l'intéressait parce que ça permettait que des tas de choses soient faites dans le monde entier par des gens de la CGT. A mon avis, ça faisait partie d'un

deal avec les Soviétiques : car, dans le même temps s'est créé dans la FSM un Institut pour les droits syndicaux dirigé par un Russe. L'Institut est maintenant en Angleterre, il avait beaucoup travaillé avec des juristes anglais. Il s'appelle le CIDJ. Ça faisait partie du projet des Soviétiques d'avoir comme ça des institutions très ouvertes, qu'ils finançaient eux et qui permettait de rapprocher pas mal de monde

*Au cours de cette dernière période, est-ce qu'il y a encore beaucoup de Français dans l'appareil de la FSM ?*

En personnel politique, FSM et UIS ? Oh, dans presque toutes les UIS, il y avait un français, sauf la Fonction publique. Maintenant il n'y en a plus qu'un, à Moscou, c'est un représentant de l'UIS alimentation agriculture, dont Freddy Huc est le président. Eux, ce sont les seuls qui veulent encore qu'on reste à la FSM puisque l'énergie n'y est déjà plus.

*Mais l'énergie a dû la vider, l'UIS, si elle a emmené les Polonais et les autres pays de l'est à l'OEIM !*

Je ne sais plus très bien ce qui en restait. Mais il restait un peu partout même après 1989, des pays en voie de développement. Textile habillement cuir, on n'a plus personne (Prague), Transport (Budapest), fini. Métallurgie est rentré (Lebescond), Chimie a quitté aussi. Au mieux on devait être dix douze entre les UIS, un secrétaire Stern, un collaborateur Guivarch, le membre la commission Europe puis 7 ou 8 dans les UIS...

*Toi, tu travaillais avec qui dans la commission Europe ?*

Avec un Soviétique et un Finlandais. C'était une source de conflit et en même temps le Soviétique était là pour que ça se passe bien. Il essayait bien de faire passer le maximum de choses mais enfin ! Si tu

veux, moi je travaillais dans mon coin sans trop le mettre dans le coup, lui était toujours à essayer d'être dans le coup.

*Quel rapport il y a entre ce travail dans la commission Europe et les tentatives diverses dans la CGT de construire un « Espace de dialogue européen » ?*

Ce n'était pas la même époque. C'était avant et c'est en partie parce que l'EDE se délita qu'on réinvestit dans la commission Europe. Je pense que si l'espace avait fonctionné, on se serait dispensé de la commission Europe.

*Donc après la grande rupture avec les Italiens, la dernière étant en 79, la CGT cherche tout de même pendant une période à avoir un ancrage en Europe occidentale : le travail entamé sur les ports méditerranéens...*

Oui, c'est indiscutable. Sur ce dernier exemple, il faut dire qu'était tenté ce qui pouvait marcher : sur les ports, on savait qu'on pouvait compter sur les Espagnols, Italiens, Grecs, les gens de Chypre etc. Le plus réussi, malheureusement sans lendemain, c'est la conférence de Belgrade, la dernière grande réunion internationale unitaire. Il y a eu la volonté d'en faire une autre mais qui n'a pas abouti. C'est suite à Belgrade qu'on tente l'EDE. A mon avis, c'est ce qu'on va tenter aujourd'hui de refaire sur le plan international, c'est à dire un lieu de rencontre non formalisé, au dessus des appartenances.

*C'est donc suite aux défections diverses que l'on se retourne vers la FSM ?*

Oui, vers 83, c'est cela. C'est là qu'on obtient l'accord des Soviétiques (mars 84).

*Il y avait d'autres commissions continentales ?*

Pour les autres continents, c'était de vrais

Bureaux avec permanents et tout. Pour l'Europe, on avait voulu se doter d'une structure plus souple pour faciliter le dialogue avec les autres. Mais c'était dans le fil des décisions sur la régionalisation de l'intervention de la FSM.

*Parle moi un peu des problèmes posés par l'action au sein des entreprises multinationales. Je crois qu'il y a eu quelques conflits, non ?*

Ca a toujours été une bataille, et jusqu'au bout. C'était la grande bataille de la CGT dans la FSM. Evidemment pour eux, ce n'était pas prioritaire mais pour nous ça avait aussi l'avantage de permettre un développement de l'action professionnelle ayant un caractère revendicatif.

*Mais on a aussi l'impression qu'à part quelques secteurs comme les marins qui n'ont quasiment que des employeurs transnationalisés, il y a eu, y compris dans la CGT, des réticences à axer le travail syndical sur les EMN ?*

Il y a toujours eu la conviction que le meilleur syndicalisme était le notre, qu'on avait rien à apprendre des autres, surtout qu'au sein des EMN, les autres appartenaient à la CISL ! Donc, on ne voyait pas pourquoi on aurait fait des choses avec ces gens là, ce à quoi on était conduit en travaillant au sein des EMN.

De plus, on était toujours hostile aux institutions supranationales parce qu'on avait évidemment peur que ça remette en cause les structures existantes. On retrouve un peu ça d'ailleurs aujourd'hui avec les comités d'entreprise européens où beaucoup disent oui, mais il ne faut pas que cela remette en cause les CE, il ne faut pas qu'il y ait déperdition des prérogatives nationales. Il y a toujours eu un côté très franco-français qui freinait les évolutions.

*Oui, mais en même temps, l'analyse*

*économique portait sur la délocalisation du capital...*

A la CGT, on a souvent eu des difficultés avec les secteurs économiques. Le secteur voit souvent très bien les évolutions et on débarque régulièrement ceux qui s'en occupent ! C'est constant ; on a un secteur, c'est utile aux luttes, mais s'il se met à dire ce qu'il faut faire, alors là ! Si en plus, ça amène des idées contradictoires avec ce qu'on fait depuis très longtemps, alors on décrète que le secteur fait de l'économisme, qu'il subit une mauvaise influence.

*Est ce que les gens de la CGT qui étaient à Prague avait tous un regard très lucide sur ce qu'étaient les syndicats des pays de l'est ?*

D'abord, on y envoyait des communistes bon teint. Ca a commencé à fléchir avec Bonvalot. Lui, il s'était rendu compte et non seulement ça mais il a pensé qu'il fallait poser le problème dans la CGT. Il y a eu lui, Retureau et il y a eu Montand, ce sont les trois qui ont essayé. Les autres bien sûr se sont rendus compte aussi mais d'abord, il y a ceux que ça ne gênait pas, il y avait ceux qui pensaient que de toutes façons, il n'y avait rien à faire..il faut voir aussi le profil des gens qu'on envoyait là-bas. Globalement on n'a pas envoyé dans les UIS ceux qui pouvaient faire une carrière en France ; sauf dans une, la FISE, il fallait envoyer des gens compétents, c'était celle des enseignants, alors il y a eu Retureau et Montand. Il y a eu aussi quelques copains d'UIS qui ont essayé de faire des choses mais ils étaient tout seuls, sauf ceux de Prague. Pour peu que tu sois entouré d'autres qui ne veulent rien faire ! Quand tu es à l'étranger, tu es dépendant de ton entourage, en plus tu profites de certains avantages. Les gars ont voyagé, ils ont tous fait le tour du monde, c'était une vie assez facile. Celui qui a fait le plus d'éclat, c'est Bonvalot, il a mis des choses sur la place publique. Mais c'est pas parti

là-dessus : il a dit des choses à partir du moment où il y a eu des divergences politiques. Tu me diras que c'est très lié, bien sûr, mais tant qu'il n'y avait pas de divergences politiques, personne ne disait rien. Lui, il était régional de Lorraine. Partir à Prague, c'était quitter un peu le merdier d'où on sortait dans la sidérurgie. Mais tu sais Bonvalot, à l'époque, c'était un pur et dur, puis je ne sais plus ce qu'il y a eu, il est devenu opposant farouche, avec la même ardeur !

*Y avait-il, à Prague, une liaison avec les structures communistes internationales ? Est-ce que les partis étaient dans le circuit ?*

Les partis pas tellement, les communistes des syndicats suffisaient, surtout en Europe occidentale. Par contre, quand il y avait des trucs de fond à régler qui concernaient l'est, on réglait avec les partis, pour la RDA ou l'URSS. Je ne sais pas pourquoi, il pensait que ce n'était pas des gens capables de faire la Révolution, ce n'était pas des vrais révolutionnaires. Il ne pensait pas du tout la même chose des Russes. Tiens un exemple, un jour, je lui dis, tu sais Henri, ça ne vas pas du tout sur tel problème avec les Russes. Il me répond : « attends, ça, c'est ce que tu penses, je vais me renseigner ». Quelques temps après, il m'appelle, il me dit : ça y est, j'ai eu les camarades du Bureau politique, c'est arrangé, il n'y a plus de problème !

*Il y a certainement un vrai internationalisme à la CGT mais il est un peu étrange non ?*

On cumule un aspect internationaliste avec un aspect un peu franchouillard. Certains camarades disent que c'est un peu le propre des pays qui eurent des empires. Regarde les anglais, coté langues, ils sont aussi doués que nous et pour eux, leur syndicalisme est ce qu'il y a de mieux au monde.

*Est-ce que la FSM a jamais été une organisation syndicale internationale ?*

C'est quoi une organisation syndicale internationale ?

*Ca aussi je voulais te le demander, tu m'as un peu devancé !*

Le problème, c'est justement qu'on ne sait pas ce qu'est vraiment une organisation syndicale internationale.

*Bon ne parlons pas dans l'absolu. Par rapport à la CISL, qui fonctionne un peu comme une OIG et dont on ne peut faire un modèle, il y a quand même une différence qui n'est pas seulement dans l'idéologie ?*

Mais est-ce qu'une organisation syndicale internationale peut être autre chose qu'une sorte d'ONU syndicale ? C'est vrai que ça ne renvoie pas aux mêmes critères de définitions qu'un syndicalisme national mais est-ce que ces décalages n'existent pas aussi entre le syndicalisme tel qu'il existe dans l'entreprise et tel qu'il se manifeste sur le plan national ?

*A une différence près qui se trouve dans le rapport au politique, qui existe au plan national et qui permet à partir des tensions sociales dans l'entreprise et d'autres de construire une représentation et un système d'alliance qui se constituent historiquement dans le cadre de l'Etat-nation.*

Oui mais, je crois qu'aujourd'hui le décalage entre les enjeux nationaux et la vie en entreprise est de même ampleur que le décalage entre national et international. Il y a plutôt un découpage par strate : il y a un type d'activité dans l'entreprise, au niveau national, au niveau international. Ça ne se recoupe pas, il y a des décalages qui peuvent être forts. Vois aujourd'hui, la préparation du 45<sup>ème</sup> congrès entre ici et

dans les entreprises ! Je crois même qu'il y a moins de décalage entre national et international.

*Encore que, dans les organisations, le débat international est bien souvent une affaire de spécialistes.*

Peut-être moins à la CGT où la vocation internationaliste, l'image par rapport au tiers monde, est entretenu. Quoiqu'il se passe dans le monde, il faut que la CGT dise ce qu'elle en pense, ce qui est parfois abérant. Une fois il fallait prendre position sur le PKK ! Est-ce que la CGT a besoin d'une position sur le PKK ? Sans doute pas même si nous devons ce que nous pensons de l'usage de la violence.

*C'était peut-être un problème par rapport à l'immigration turque en France ?*

Oui, c'est parti de là, des sollicitations qu'on a, on aurait eu de toutes façons une position officielle. Mais auparavant il aurait fallu qu'on ait une position sur le Kurdistan. Alors qu'est ce qu'on fait dans ces cas-là ? On regarde ce qu'en dit l'Huma. C'est pour ça que les non-communistes n'ont jamais vraiment joué le rôle qu'ils auraient pu jouer : comme ils n'avaient pas un bagage politique très conséquent au départ, ils lisaient l'huma comme les autres, ils se référaient aux mêmes positions... et ils en rajoutaient même une louche pour montrer qu'ils étaient de bonne volonté (ça, c'était surtout les cathos), et ils ajoutaient qu'ils n'étaient pas communistes. Et je ne suis pas sûr que cela soit fini !

Il y a eu des exceptions comme Gérard Gaumé qui ont essayé des choses mais ils étaient rares.

*Est-ce que les gens qui couvraient l'international fréquentaient régulièrement la Poles ?*

Oui, ça s'est fait. Beaucoup allaient y

chercher de l'information mais j'ai l'impression qu'aujourd'hui, il n'y a que Jean Pierre Page qui y va. Cela dit, la Polex était bien informée, c'était le lieu de centralisation non seulement de ce que le Parti faisait mais aussi de tout ce que faisait la CGT et toutes les organisations style Amitiés franco-cubaines etc. Ce qui fait d'ailleurs qu'on savait plus de choses là-bas sur ce que faisaient certaines organisations de la CGT qu'ici ! Des communistes de certaines fédérations, ils envoyaient directement là-bas, parce que, tu comprends, il ne fallait pas oublier qu'ici, c'était dirigé par un non-communiste.

*Et à Prague, c'était pareil, ils étaient bien encadrés. Est-ce qu'il y avait des liaisons avec le Mouvement de la Paix ou la Revue du MCOI ?*

Non, j'ai pas de souvenir de ce type de réunions entre français de Prague. Il y en avait d'ailleurs peu en dehors de la FSM et on se voyait ici. Tout le monde était invité au CCN, et on faisait des réunions de la commission inter en général la veille des CCN, donc deux fois par an. Mais je n'ai jamais eu de sollicitations pour venir au Parti tant que j'étais à la FSM. Cela dit, d'autres y allaient, ils n'avaient pas besoin de moi.

*Les grandes conférences communistes internationales de la période avaient-elles des répercussions sur le travail international ?*

Non, certains ici carburait beaucoup là-dessus, mais tu sais, ces conférences n'ont jamais produit grand chose. Il fallait y être mais enfin. Une fois, il semble que ce soit les français qui aient obtenu une réunion particulière sur les problèmes du syndicalisme. Grande victoire, ça a donné une réunion et puis voilà !

*Est-ce qu'il y a eu des débats sérieux de*

*mise à plat du travail international avec le BC, les membres de la commission internationale et tous ceux qui travaillaient ici ou là sur ces questions ?*

Jamais, sur les questions importantes, tout cela venait d'en haut. Les changements, il y en a eu. On apprenait un jour qu'on était pour des droits sociaux européens, on apprenait qu'on revendiquait d'être présents dans un certain nombre de comités. C'était rarement discuté dans les instances, c'était souvent des positions émanant du Secrétaire général, dans une déclaration à la Presse, dans une lettre.

*Ca n'empêche pas les fédérations de faire leurs affaires dans leurs coins ?*

Oui, mais surtout, par exemple lorsque le Secrétaire général annonce qu'on est pour un droit social européen, les fédérations ont toute liberté pour ajouter "à condition que ça ne remette pas en cause les droits nationaux".

*Est-ce que d'après toi, ne pas avoir d'affiliation internationale est un problème pour une confédération ?*

Moi, ça ne me gêne absolument pas, mais je crois que pour la CGT, c'est totalement anti-naturel. Tu comprends, la CGT est à la base de la création de la FSM...

*A la base, à la base, c'est aller un peu vite en besogne, c'est d'abord un accord anglo-soviétique...*

C'est vrai mais attends : le premier Secrétaire général, il est quoi ? Le premier congrès, il a lieu où ? Ca, ça reste gravé dans l'inconscient collectif CGT. Il est impensable que la CGT n'ait pas eu et n'ait pas encore un grand rôle international. Ca faisait partie de notre identité.

*Est-ce que ce n'est pas aussi un moyen de règlement de problèmes internes ?*

Non, car par exemple ceux qui sont pour l'évolution sur le plan interne sont les mêmes qui se sont battus pour le départ de la FSM. Jusqu'à une période récente, c'est vrai que les oppositions sur certains points ne recoupaient pas d'autres désaccords. Aujourd'hui ça a changé, c'est pour ça que Viannet va chercher à couper cette homogénéisation.

Aujourd'hui, il va y avoir trois positions : un, ne pas renier le passé, 2 : ne pas abandonner le tiers-monde, 3 : c'est scandaleux de donner des gages aux réformistes pour adhérer à la CES. Ces trois points devraient ressortir au congrès.

*Quel est l'intérêt autre que symbolique que représente l'investissement international d'un syndicat ?*

Il est aussi très matériel. Par exemple, tout le syndicalisme du tiers-monde vit des transferts financiers au sein des Internationales.

*Juste, mais pour les apporteurs de fonds, celà représente quoi ?*

Ils véhiculent leur propre conception du syndicalisme dans d'autres organisations. C'est soit politique, étatique, soit ils développent un syndicalisme sur le même modèle que le leur, ça c'est la conception CGT. C'est pour celà que la CGT insiste tant sur la formation. Il y a bien sûr la conception universaliste issue de la révolution française, Furet montre bien comment le léninisme a capitalisé le précédent de la grande Révolution, 1848, la commune c'est une ligne droite. Pour les communistes français, notre histoire est un acquis universel. C'est de cela que la CGT tire la vision de son propre rôle dans la FSM. Pareil pour les soviétiques, la CGT apportant elle la partie occidentale de ce mouvement historique qui manque autrement à la FSM.

*La personnalité de Saillant est idéal pour celà.*

Tout à fait, réformiste, et très français... Par exemple, on savait t'expliquer pourquoi les soviétiques avaient tort, mais comme le capitalisme ne peut pas répondre au problème, même si les communistes soviétiques ont mal fait, ils ont fait et on ne peut pas changer de camp.

Pour en revenir à ta question, je crois que la question internationale, c'est une question d'image, il faut être dedans, ne pas rester en dehors.

*Pourquoi pendant toutes ces années les syndicalistes de l'est n'ont-ils jamais cherché des liens avec la CGT ?*

Parce que d'abord ils étaient trop intégrés dans leur propre système. Un type comme Gaspard se rendait bien compte des problèmes mais il était le troisième personnage de l'Etat. Et puis, de toutes façons, la CGT ne pouvait leur être d'aucun secours.

*Pourtant qui pouvait avoir l'oreille des soviétiques ?*

Personne.

*Mais qui pouvait avoir un pouvoir de négociation avec eux ?*

Pas la CGT. Mais surtout à chaque fois que ces syndicats ont pu, pendant de courtes périodes, critiquer le poids des soviétiques, jamais la CGT ne les a appuyés. D'ailleurs, je me pose vraiment la question : est-ce que le poids excessif des soviétiques a jamais constitué un problème pour la CGT ?

*Tu as l'air sceptique ?*

Oui. Ecoute, lorsqu'on réunissait les vice-présidents de la FSM, il y avait du beau monde, jamais la CGT n'a posé les

problèmes de fond. Il a fallu attendre vraiment la fin, et encore, le temps de la Perestroïka...A chaque fois qu'il y a eu de gros problème, il y a eu une déclaration le premier jour sur le mode c'est pas bien, il aurait fallu faire ça plus intelligemment. Regarde l'Afghanistan, ou plus encore la Pologne parce que c'était plus directement syndical. Petit communiqué et encore, on se félicitait que cela ait pu empêcher une intervention soviétique ! On n'a pas été très courageux.

*Oui, mais est-ce que tout cela n'a pas contribué à couper la CGT des Italiens bien sûr mais aussi des CCOO et de bien d'autres ?*

Coupé non, mais distendu les liens, oui ! Mais que veux-tu, la CGT était dans sa logique. La Pologne, ça a vraiment secoué, moi je me souviens dans mon entreprise, on avait débrayé pour la libération des syndicalistes emprisonnés, avec les autres syndicats, et il y a eu de nombreux syndicats dans la CGT qui ont fait de même. Je ne te dis pas ensuite, les rappels à l'ordre que nous avons essuyés !

## Entretien Albert DETRAZ 30 mai 1995

*Après la guerre, la question européenne se pose dans un ensemble de relations internationales. Comment sont-elles appréhendées dans la CFTC à l'époque ?*

Il y a le groupe Reconstruction, nous sommes après la guerre, 1947. Paul Vignaux nous a apporté beaucoup, pas sur l'Europe mais sur la connaissance des syndicats américains, des syndicats allemands. Il avait étudié l'histoire des syndicats allemands, espagnols et il nous disait : il faut adhérer à la FSM, ne pas rester dans la petite reconstitution de l'Internationale chrétienne qui n'avait plus de sens. L'occasion évidemment a été manquée par la confédération, nous étions bien trop en avance. Ce qui était le plus gênant, ce n'était pas tellement le niveau confédéral c'était bien plus le niveau des fédérations parce que, bien sûr, les Internationales professionnelles étaient elles adhérentes à la CISL. Paul Vignaux pensait que le plus important était d'avoir des relations avec les organisations professionnelles internationales mais ce n'était pas très facile bien sûr. On pouvait avoir des contacts comme ça, quand ils passaient à Paris, mais enfin, il ne faut pas oublier qu'à l'époque, on était vite suspecté.

Après cette période, les choses sont allées très vite : la période 56-62 est dominée par la guerre d'Algérie, puis la préparation du congrès sur l'évolution, la scission, les effets de la scission et puis après, on embraye sur mai 68, alors, tu sais, la question de l'Europe n'était pas au centre de nos préoccupations.

*Oui, mais avant, il y avait eu le comité consultatif CECA où la CISC avait des représentants. Comment cela se passait-il entre les fédérations de la métallurgie et les mineurs ?*

Oui, il y a eu la CECA. D'ailleurs Savouillan qui était secrétaire adjoint des métaux est parti comme fonctionnaire à la CECA, ça n'a posé aucun problème. Bon, après il y a eu la CEE qui faisait disparaître la question du charbon et de l'acier.

*Mais l'ancienne majorité, elle, était très impliquée dans la CISC qui était elle-même réduite à peu près à l'Europe à cette époque là.*

Oui, elle était impliquée parce qu'on représentait le plus gros paquet. Il y avait quoi ? les Belges, les Hollandais avec un syndicat protestant et un syndicat catholique, un petit bout des Suisses et puis le reste. Ils auraient voulu avoir des Anglais ! Mais des syndicats chrétiens en Angleterre, c'était absurde ! Parfois ils disaient la messe avant de commencer leur réunion. Je me souviens qu'ils m'aient demandé : mais pourquoi vous vous affichez « chrétiens », nous, nous sommes chrétiens mais ça n'a rien à voir ; évidemment il y a des contextes et des histoires...et puis il y eu secrètement des espoirs d'une scission dans les syndicats allemands, mais ils n'ont rien eu, des gens peu représentatifs, rien ! Alors l'Europe, la construction européenne, il faut vraiment en venir aux débuts des années 70 pour que cela prenne de l'importance et encore, ça reste l'Europe capitaliste. Moi je quitte la confédération en 1974. Et puis tu sais moi, je n'étais qu'un européen modéré, ça n'a jamais été ma tasse de thé.

*Est-ce que, au sein de la minorité, il y avait des débats sur la question européenne, des approches différentes ?*

Des sensibilités, oui certainement. Par exemple, Bonéty était souvent à Bruxelles, il voyait un certain nombre de choses et il était certainement plus sensible que d'autres dans la mesure où il avait à répondre à des interrogations. Mais pendant longtemps, il n'y a pas eu véritablement de mandats. Je ne sais pas s'il oserait dire un chiffre mais moi je crois qu'il apportait ses réponses tout seul à 80 % des questions qu'il avait à résoudre !



Mais il avait beaucoup de bon sens et il s'en sortait très bien. Bon après, ils sont devenus un peu plus européens, et puis il y a eu l'époque Delors, alors là, c'était encore autre chose.

*Un moment, on a le sentiment que la CFDT joue l'Europe pour déplacer la confrontation Est-ouest. Est-ce que ça a été pensé dans ces termes-là ?*

C'est ce que je disais il n'y a pas longtemps à Marcel Gonin. Tu comprends à l'époque, il fallait se creuser la tête par rapport au marxisme, par rapport au PC. On était socialistes, mais pas socialistes comme eux. Alors il fallait se creuser la tête pour se définir, se forger, là il y avait du débat idéologique. Aujourd'hui il n'y a plus rien de cela.

*Est-ce qu'il n'y avait pas aussi une certaine distance à l'égard de cette Europe dominée par la démocratie-chrétienne ? Et puis la CISC, elle n'a pas vraiment été très claire au moment de l'évolution ?*

Non, c'était loin tout cela...

*Tout de même Tessier et Bouladoux faisaient partie du comité de Jean Monnet pour les Etats-Unis d'Europe... et puis il y a eu bataille sur la CED, le réarmement allemand, la tentative de réimplanter un syndicalisme chrétien en Allemagne ...*

Oui, oui, là-dessus oui, mais tu sais ce n'était pas un gros enjeu parce que la CISC, ce n'était vraiment pas grand chose. On nous disait bien qu'il y avait quelques syndicats en Amérique du Sud. Tessier, Bouladoux, ils étaient pour l'Internationale chrétienne mais ça c'est autre chose. La construction de l'Europe, ils étaient pour, mais tout le monde était pour, j'étais pour.

*Cette Europe était quand même très dominée par la démocratie chrétienne...*

Bien sûr, mais ça n'a pas tellement joué. S'il y avait eu des vraies relations de ce côté, on l'aurait su. Tous les grands débats, ceux que j'ai connu jusqu'en 1975, ils sont venus sur la table, il y aurait des traces...

*Aviez-vous des contacts avec des syndicats étrangers ?*

Oui, beaucoup, avec les Anglais, des Allemands aussi et les Italiens mais c'était surtout pour expliquer ce que nous étions, ce que nous voulions faire.

*Tout de même, lorsqu'en 66/67, la CFDT met en place sa stratégie revendicative « articulée », on retrouve en écho des thèmes, parfois jusqu'au vocabulaire que la CISL italienne élaborait dans les années 62/63 !*

Oui, nous suivions effectivement de très près ce qui se passait en Italie, cette « unité à l'italienne ». Il y avait pluralisme d'organisation et en même temps une sorte de comité permanent entre les confédérations au sommet et évidemment ça nous intéressait beaucoup. Je me souviens lorsqu'ils nous expliquaient tout cela - on les voyait discrètement, les camarades de la CGIL...

*Ils venaient souvent à Paris, à l'époque, puisqu'ils rencontraient fréquemment la CGT...*

Ils venaient nous voir, à chaque fois.

*Est-ce que ces contacts remontent à la guerre d'Algérie. La CGIL n'appréciait pas beaucoup l'attitude de la CGT...*

On se voyait souvent. J'ai fait partie de nombreuses délégations qui se rendaient en Italie, c'est là que j'ai connu Foa mais aussi Trentin qui était un vrai parisien...

*Foa était un socialiste de gauche, est-ce que c'était un intérêt politique également ?*

Oui, bien sûr mais aussi avec les communistes italiens ; les cultures communistes françaises et italiennes étaient très différentes, eux-mêmes nous le disaient ; lorsqu'on leur disait, oui mais la CGT ! Ils savaient bien (*revers de main*). La culture CGT en France est ouvrière au sens étroit, en Italie c'est un mouvement d'intellectuels, c'est tout à fait différent. Le seul en France qui était brillant, qui avait une autre dimension, c'était Krasucki.

D'ailleurs lorsqu'il y avait vraiment un problème, on se retrouvait, Séguy et lui, Descamps et moi, dans un petit restaurant et puis on arrangeait les choses parce qu'on ne s'est pas fait de cadeaux. Je me souviens de Krasucki m'attaquant dans l'Humanité. Lui, il avait beaucoup souffert - il a aussi traversé de mauvais moments récemment - mais il avait connu les camps, la déportation. Il m'a expliqué un jour comment il avait lu Marx : en le traduisant à son père. Tu vois, il y a des moments où, quand tu adhères à une idéologie, tu es dans une famille, c'est très difficile. Quand tu imagines ce qui s'est passé à l'est par rapport à ce qui se disait à peine quelques années avant. Peut-on sortir du communisme, une révolution est-elle à nouveau possible ? Tout le monde s'accordait sur l'immobilité du système. Et lorsque l'on voit comment, sans agression extérieure, sans mise en mouvement du peuple, ce système s'est effondré, imagine toi ce que ça a dû être pour eux !

Je me souviens, on en parlait, je lui disais mais enfin Henri, on veut bien marcher ensemble mais enfin le système stalinien, peux-tu assurer qu'on ne reverra jamais ça. C'est fini, non, non disait-il, mais tu sais au fond ils sont restés staliniens dans le mode de pensée.

*Lorsque tu étais à la Fédération du bâtiment, il existait une internationale professionnelle de la CISC. Est-ce que vous y étiez présent ?*

Non, en fait on s'interrogeait déjà pour la quitter et rejoindre les SPI.

*Une chose me frappe lorsqu'il y a la bataille que mène la fédération de la métallurgie en 1956 pour adhérer à la FIOM. Il y a le veto confédéral et Descamps recule pour ne pas casser la baraque. Mais comment expliquer le temps très long qui se passe entre le congrès d'évolution et l'adhésion de la FGM à la FIOM suivi par la chimie et les autres ? Sans parler de la date quand même très tardive du retrait de la CMT !*

Il faut prendre la mesure que toute une période est neutralisée. La guerre d'Algérie, les événements en France, il s'agissait à certains moments des principes démocratiques, la fin tragique de la guerre avec l'épisode de l'OAS, les questions internationales retenaient moins l'attention, c'est évident. Après, on passe à l'évolution, on n'avait rien voulu entamer avant la fin de la guerre d'Algérie ; il a fallu digérer tout cela, ne pas trop inquiéter au moment de l'évolution, on a donc repoussé cela à plus tard. Et puis après, il a fallu expliquer aux syndicats, les nouveaux modes de cotisation etc. Et puis le temps de déposer des dossiers d'affiliation, qu'il soit discuté dans les instances, tu arrives vite en 68. Quant au décalage du retrait confédéral, moi je n'étais plus là mais je sais qu'il y a eu des problèmes puisque ça avait retenti jusque dans la presse. Ce qui est étonnant c'est qu'après tant de batailles, il y ait eu encore des réticences à quitter la CMT.

*Pour s'opposer à l'adhésion à la CISL, les majoritaires utilisaient l'argument de « l'impérialisme américain » ?*

Un peu, un peu mais tu sais, ça, c'était pour les discours de congrès parce qu'en réalité ils étaient opposés aux communistes et ils ne croyaient pas à leur évolution.

*Avec une toute petite réticence face au libéralisme assez traditionnelle du catholicisme...*

Oui, oui.

*Je comprends les priorités de l'époque mais à partir de 65, la Confédération fait de gros efforts de recherche pour asseoir une identité confédérale ; elle regarde naturellement à l'étranger mais les regards vont d'abord vers la Yougoslavie ou l'Algérie et peu vers l'Europe où il n'y a pas grand monde qui lui ressemble. Les recherches sur l'autogestion ne tournaient pas vraiment vers la social-démocratie.*

C'est sûr, il y a cela aussi, j'ai fait partie de la première délégation confédérale en Yougoslavie, c'est sûr que cela nous intéressait davantage.

*Y-a-t'il eu des rapports avec les Scandinaves ?*

Peu, avec les Suédois, j'y suis allé une fois d'ailleurs. Autrement, si, on a eu des contacts avec les Canadiens, j'oubliais, c'était important.

*Et les contacts avec les Américains se sont poursuivis ? Ils sont longtemps passés par Botton, non ?*

Oui, Botton avait fait le choix de rester là-bas. On avait surtout des contacts avec les frères Reuther, du syndicat de l'automobile, avec des sidérurgistes de Mac Donald, avec le textile de Dubinski. Mais on a eu aussi des contacts avec Irving Brown, de l'AFL. Celui-là, il était partout, on se méfiait un peu, mais il faut reconnaître que c'était un sacré bonhomme ! Un soir, on dînait avec lui dans un cabaret, il m'expliquait les précautions qu'il prenaient quand il était actif dans son pays : ne jamais dormir deux soirs de suite au même endroit, etc. Un des deux frères Reuther avait subi une agression de milices patronales et il en gardait une trace à un bras.

Je me souviens à Detroit, j'avais été dans une famille et au dîner, il y avait à coté de moi une femme, très bien. Et puis, à un moment je demande : mais que fait cette dame dans la vie. Rien, me dit-elle, pour l'instant. Avant, j'étais espionne pour le syndicat. J'étais un peu surpris, mais tu connais le principe là-bas, il faut un référendum pour faire accepter le syndicat. S'il passe, tu as des droits, c'est le close-shop etc. S'il ne passe pas, tous ceux qui ont fait campagne pour le syndicat sont virés. Alors elle, ils la faisaient embaucher car elle avait l'air très comme il faut, et puis, dans la place elle prenait des contacts et faisait avancer sa petite affaire. Mais la dernière fois où elle avait fait ça, le référendum n'était pas passé et elle s'était fait virer ! Vignaux nous avait dit : vous apprendrez le syndicalisme américain, il y a de tout : il y a aussi le pire, le cas c'est Jimmy Hoffa et les camionneurs mais là-bas, c'était dur, ça se réglait souvent à coup

de flingue. Je me souviens d'un gars du syndicat des électriciens qui me demandait si ça nous intéressait de savoir comment ils s'étaient débarrassés des gangsters !

## Entretien Pierre GENSOUS 8 mars 1996

*Quelle a été la trajectoire qui vous a conduit à la direction de la FSM ?*

Je suis arrivé à l'UIS des métaux en 1959 et j'y suis resté jusqu'en 1962. En 1963, je suis élu secrétaire général de l'UIS et en 1964, je suis élu secrétaire général adjoint de la FSM, aux côtés de Louis Saillant qui était alors secrétaire général. A ce moment là, on avait apprécié que l'état de santé de Saillant n'était pas bon et qu'il lui fallait un adjoint. Au congrès de Budapest, en 1969, j'ai été élu Secrétaire général, fonction que j'ai exercée jusqu'en 1978. Une longue période donc.

*Au cours de cette période, est-ce que vous veniez souvent à Paris, participer aux instances officielles de la CGT ou étiez vous en relations particulières avec tel ou tel dirigeant ?*

Au début, pas tellement parce que Benoit Frachon avait une conception assez carrée. Il disait, les camarades, on les a élus là-bas, leur travail, c'est d'agir au nom de l'Internationale. Quand Georges Séguy est arrivé à la tête de la CGT, ça a changé. Lui m'a plus intégré dans la vie de la CGT. Je participais aux réunions du CCN. Mais enfin j'avais surtout des relations fréquentes et directes avec Georges Séguy, mais j'avais les coudées franches, hein, il me laissait me débrouiller avec les affaires. Pratiquement, c'était toujours moi qui ressentait le besoin de me rapprocher et de confronter. La CGT, de ce point de vue, me laissait la plus grande liberté.

*Avez vous l'impression que la FSM drainait l'essentiel des relations internationales de la CGT ?*

Je ne crois pas, non. La CGT s'est beaucoup investie dans la FSM, par le nombre des militants qu'elle a envoyés tant dans l'Internationale que dans les Unions professionnelles, et surtout par son apport

politique. La CGT dans la FSM, c'était une particularité. Ce n'était pas vrai tant qu'il y a eu les Italiens, mais après elle était la seule grande organisation de la FSM implantée dans un pays capitaliste développé : le reste, c'était les pays socialistes et les pays en voie de développement, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie. La CGT avait donc une vision particulière. En plus de cette particularité, elle avait une conception du syndicalisme qui différait de celle, par exemple, des pays socialistes. Mais en dehors de cela, la CGT jouait un rôle propre en particulier en Afrique où, pour des raisons historiques, le passé colonial, la CGT gardait une activité assez importante qui ne passait pas par la FSM en direction des syndicats africains.

*Est-ce que ça n'était pas plutôt une délégation de fait de la FSM sur l'Afrique ?*

Non, non, la FSM avait sa propre politique en Afrique et la CGT avait ses activités propres. Bien sûr, il y avait concordance : par exemple, la CGT s'est beaucoup investie dans la formation des cadres en Afrique et plusieurs camarades sont restés en permanence en Afrique pour diriger des écoles. En Guinée, au Mali, ils sont restés plusieurs années.

*L'ancienne AOF, en somme ?*

Oui, l'Afrique francophone, mais pas encore tout à fait les pays arabes, Algérie, Tunisie, Maroc où là, ça a mis plus longtemps à se décanter, les rapports ont été plus difficiles à cause du contentieux de la guerre d'Algérie.

*La FSM avait plus de rapports directs dans le Maghreb ?*

Peut-être, mais c'était assez ténu parce que pendant toute une période, avec les syndicats arabes, les relations ont été difficiles. Il n'y avait rien de suivi, tant pour la CGT que pour la FSM. C'est après, qu'il y a eu des rapprochements importants avec les pays arabes, quand les centrales

importantes des pays arabes se sont affiliées à la FSM : la Syrie, la Palestine...

Il y avait eu en Afrique un mouvement d'indépendance syndicale qui avait conduit à une organisation double de centrales régionales : d'un côté les arabes, avec la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA), et de l'autre l'Organisation unitaire des syndicats africains (OUSA). Il y avait là, déjà, une racine pour l'indépendance de ces syndicats : par exemple, il y avait une disposition statutaire à l'OUSA qui interdisait à ses affiliés d'adhérer à une organisation mondiale. Mais ça n'empêchait pas les rapports, la question de l'affiliation était même le seul point de désaccord. J'ai bien connu les secrétaires généraux successifs de l'OUSA et il y avait d'excellents rapports entre la FSM et l'OUSA. Sur la question des affiliations, là, on était en désaccord, encore que, dans la FSM, il y avait discussion sur ce point. Fallait-il accepter la position de l'OUSA, ou continuer à chercher à syndiquer des organisations africaines ? On a continué à garder une espèce de truc mal fagoté en Afrique, mais en tous cas, ça n'a pas altéré les rapports entre la FSM et l'OUSA, sur la forme politique, on était d'accord.

*Est-ce que, dans cette tranche d'histoire, vous voyez des moments clés, des périodes décisives ?*

Oui, il y a eu des phases : d'abord, il y avait une phase de régionalisation, en Afrique mais aussi en Amérique du Sud et en Asie, mouvement plus ou moins lié aux grandes Internationales. Ca, je pense que c'est lié au moment de l'affirmation des mouvements d'indépendance dans chaque pays et notamment en Afrique. Après, il y a eu 1968, l'intervention en Tchécoslovaquie, ça a été une période de fracture. Sur l'intervention soviétique, seules la CGT et la CGIL l'ont condamnée. Les organisations du tiers-monde appartenant à la FSM étaient plutôt sur la position des pays socialistes ! Là, on a passé une période difficile. Cette question

de la Tchécoslovaquie, avec tous les déchirements provoqués, a été une période charnière. Elle a permis de poser à l'intérieur de la FSM, la question des conceptions syndicales pour les centrales nationales comme pour la FSM. Ça a permis notamment d'accentuer, peut-être même d'ouvrir le débat sur cette question. Après une période d'affrontement, qui a été dure entre les centrales des pays socialistes et la CGT, ça a permis certainement de faire réfléchir les centrales des pays socialistes sur les conceptions de la CGT et donc d'affirmer un processus d'indépendance plus grande des organisations nationales par rapport à une idéologie. Il y a un double mouvement qui s'est produit avec la Tchécoslovaquie : l'affrontement direct après l'intervention et puis un débat qu'y s'est instauré à l'intérieur de la FSM mais aussi des centrales des pays socialistes. Avant que se produisent toutes ces fractures dans les pays socialistes, s'était amorcée une évolution que j'appellerai démocratique même si c'est un grand mot, vers plus d'indépendance des syndicats. Ils étaient certainement en train de changer, mais il leur fallait surmonter le poids des années de conception centralisatrice, le poids de l'appareil du parti et ils ont été pris de vitesse.

*Est-ce que d'une certaine façon, ces débats n'ont pas été refermés assez vite ? Dans les années 60, on voit dans les congrès de la FSM les Polonais, les Hongrois, les Tchèques qui disent qu'il faudrait réfléchir au syndicalisme dans les pays socialistes. Par contre après, dans les années 70, tout cela se verrouille, les Polonais n'interviennent plus, les Hongrois, c'est vivons heureux vivons cachés...*

Les Hongrois avaient les positions les plus avancées sur le rôle des syndicats dans la société y compris socialiste. Mais ils affichaient une grande souplesse : on exprime nos idées mais on ne veut fâcher personne. Quand aux syndicats

soviétiques, quand Chélepine est parti, ils sont restés sans secrétaire général un an et demi ou deux ans, sans président des syndicats ! C'est typique de la conception du syndicalisme dans un pays socialiste. Après ils sont allés chercher quelqu'un qui ne connaissait rien aux syndicats, jusqu'au moment où ils ont un peu réagi et pris à coeur cette question. Mais ça a été long.

*Est ce que vous voyez d'autres tournants après 68 ?*

Oui, il y a eu une montée du débat sur la conception du syndicalisme mais à une allure d'escargot. La CGT s'affirmait de plus en plus sur ses positions pour finalement quitter le secrétariat général de la FSM en 78 car les contradictions se faisaient plus fortes entre les conceptions des pays socialistes et celles de la CGT. La divergence essentielle portait sur la conception du syndicat et l'indépendance par rapport au parti. La CGT était prudente là dessus, il fallait tenir compte de la situation dans chaque pays. Mais la conception des pays socialistes se répercutait sur la FSM et là, la CGT n'était plus d'accord. Pour elle, la FSM devait correspondre à un syndicat de masse, de classe, capable de rassembler tous les syndicats quelque soit leur conception politique et philosophique. C'est devenu de plus en plus aigu et il n'y avait plus de moyen pour la CGT et pour moi qui était secrétaire général, de continuer ainsi et d'être en minorité dans le secrétariat. Dans le secrétariat nous étions 8, j'étais le seul à avoir cette conception. C'était invivable. A suivi une période difficile. Peu de centrales ont compris à l'époque la position de la CGT.

*D'autant que c'était une demi position, car il restait du monde de la CGT dans les UIS, à la formation, à la presse, vous seul aviez démissionné. C'était ambigu !*

Non je ne l'ai pas pris comme ça. C'était difficile d'assumer la principale

responsabilité dans une organisation où vous êtes en minorité. Ce qui ne nous empêchait pas de rester dans cette organisation pour continuer à y développer nos opinions. Cela correspond à la conception qu'on doit avoir du syndicalisme. On peut être dans un syndicat sans accepter toutes ses décisions et toutes ses orientations. L'essentiel des camarades qui avaient des responsabilités politiques, il restait les camarades qui avaient un rôle technique, il fallait aussi tenir compte de certaines contingences familiales. Les Français sont restés dans les Unions internationales car on pensait qu'il y avait plus de possibilités, elles étaient d'avantage débarrassées des questions de grande politique du moins en principe et plus sur le terrain des revendications catégorielles. D'ailleurs le nombre d'organisations affiliées aux UIS était bien supérieur à celles affiliées à la FSM.

*Après cette décision, il y a eu quand même une dynamique de mise à l'écart de la CGT par les autres.*

En 78, la décision de la CGT n'a pas été bien accueillie par la majorité. Il y avait dans la FSM des organisations qui disaient : oui vous avez certainement raison, mais qui ne le disaient pas à la tribune. Et encore, c'était un nombre restreint. La plus grande partie condamnait franchement la CGT, notamment les organisations d'Amérique latine, les Africains étaient plus réservés, la CGT en Afrique c'est quelque chose !

*Et parmi les centrales des pays socialistes ? Parce que leur problème c'est surtout de desserrer le poids des soviétiques. Est ce qu'ils se sont dit que la bataille que menait la CGT pouvait leur être utile.*

Je pense que oui. Les premiers temps non ! Ca a été une condamnation globale. Puis tout ça s'est décanté, on a senti en Hongrie, en Pologne, en RDA, en Tchécoslovaquie, des évolutions très, très positives. C'était

lent, mais on sentait qu'il y avait quelque chose. C'était très timide mais c'était les premières prémices de quelque chose qui était en train d'évoluer. L'évolution la plus significative, je considère que c'est celle des Tchèques, c'est peut-être lié à la personnalité des dirigeants. Quand Hoffmann est venu à la tête des syndicats tchèques, il a affirmé des positions, y compris face aux Soviétiques, il a été un de ceux qui ont joué un rôle positif dans la FSM et dans le bloc des pays socialistes pour faire évoluer les choses. Il était lié avec Gaspard, ils se voyaient assez souvent, j'ai cru percevoir qu'il y avait entre les deux un partage des tâches, chacun à leur manière faisait avancer des trucs.

*Il y avait des réunions entre syndicats des pays socialistes ?*

Oui, il y avait des réunions.

*Elargies à Cuba ?*

Ca dépendait, des fois c'était simplement européen, d'autres fois ils élargissaient à Cuba. J'ai eu de très bonnes relations avec les Cubains. J'avais beaucoup d'admiration pour eux. Et puis ils défendaient leur position. Entre la CGT et Cuba les relations se sont fortifiées, il y avait une certaine osmose.

*Comment vous fonctionniez ? Cela ne devait pas être simple d'être secrétaire général entouré de gens qui sont un peu là pour encadrer ce que vous faites ? Vous aviez une équipe de conseillers ?*

Il y avait les organes dirigeants : le Conseil général composé de toutes les organisations affiliées à la FSM et le Bureau et puis il y avait le Secrétariat qui avait un rôle d'exécution ; mais par la force des choses comme le Bureau ne se réunissait que tous les quatre ou six mois, il était obligé de prendre des positions

politiques. Ce qui nous a valu des problèmes en 68 lors de l'intervention des soviétiques. Le secrétariat était composé de sept ou huit personnes, il y avait un Africain, un Asiatique, un Latino-américain, des représentants des pays socialistes, un Italien. On fonctionnait avec ce Secrétariat. Les positions des centrales dont venait chaque secrétaire, s'y rencontraient mais affaiblies quand même, car il y avait la vie de tous les jours. Il y avait des discussions pour trouver la position qui nous unissait. En 68 dans le secrétariat, tout le monde était pour condamner l'intervention, sauf le Soviétique, y compris des camarades qui appartenaient à des centrales qui avaient la position inverse. D'ailleurs ils ont payé après, ils ne sont pas restés longtemps. On avait créé une ambiance de travail jusqu'en 78 où cela devenait plus difficile.

*J'ai centré mon regard sur les relations franco-italiennes. On a l'impression qu'il y a une période où la CGIL mène la bataille sur la réforme des statuts, sur les régionales, sur le contenu des UIS jusqu'en 66, 67, mais que la CGT ne la soutient pas, au contraire. Les Italiens, on les voit décrocher en 68, ils prennent le statut d'observateurs puis ils partent. A partir de ces années c'est la CGT qui commence à mener cette bataille, est-ce qu'il n'y avait pas une concurrence entre les deux organisations ?*

Concurrence ce n'est pas le mot, il y avait des divergences entre la CGT et la CGIL sur un certain nombre de problèmes et cela se répercutait dans la FSM. Les Italiens accusaient la CGT de sectarisme - je caricature - et inversement la CGT les accusait de réformisme. Il y avait des divergences politiques importantes qui conduisaient à un affrontement entre les deux. Par exemple sur le statut de membres associés, la CGT s'y est finalement ralliée, les Italiens affirmaient que c'était la CGIL qui avait lancé la première l'idée, alors

qu'en fait elle venait des Soviétiques - vous voyez le paradoxe.

*Les Italiens n'ont-ils pas fait preuve d'une certaine duplicité à l'égard de la CGT, menant plusieurs stratégies ? Ils ont lancé l'idée du statut en prétendant que c'était pour faire venir la fédération unitaire qu'ils étaient en train de construire en Italie. Alors qu'ils ont pris tout de suite ce statut pour donner une garantie à la CES.*

Leur objectif était de s'éloigner de la FSM pour être acceptés dans la CES. Je pense ça.

*Quelle était la position de la FSM par rapport à la bataille que menait les Italiens pour la reconnaissance du Marché commun, et pour investir ses institutions. La CGT est plutôt contre au départ. On a l'impression que les Soviétiques se rallient à la position des Italiens et poussent plutôt les Français à y aller. La CGT, elle, continue à résister en permanence. Quel rôle a joué la FSM dans la période, est-ce qu'elle a poussé au regroupement européen ?*

La FSM était complètement absente de l'Europe, elle n'y avait que deux centrales affiliées la CGIL et la CGT qui n'avaient pas des opinions convergentes sur la question. La FSM est restée à l'écart.

*C'est curieux, le Président était italien, le Secrétaire général français ! La FSM était faible en Europe, mais les autres aussi l'étaient : l'Europe des six sans la CGT et la CGIL c'est un problème. Il y avait une stratégie possible en Europe. La FSM ne pouvait-elle pas intervenir ?*

La FSM était absente. Je n'avais pas le poids suffisant pour influencer Benoît Frachon .

*Mais en même temps, la FSM n'a pas mis d'obstacle.*

Non, pas du tout.

*Sur le fond, on a l'impression que les Soviétiques ont plutôt poussé la CGT à rentrer dans les institutions du Marché commun.*

Pousser la CGT, ce n'est pas le mot. La CGT ne se laissait pas imposer... Mais il est possible que les Soviétiques l'ait souhaité. La politique des centrales des pays socialistes ne passait pas toujours par la FSM et chacune développait une politique bilatérale avec les Anglais, les Allemands... Elles avaient des relations que la FSM n'avait pas. Je me rappelle que Chélepine était en pointe dans les relations avec les autres. C'était un type étonnant Chélepine, il était très ouvert et savait prendre ses responsabilités, quand il était face à une difficulté il ne disait pas : on fait une pause, je téléphone à Moscou !

*Le congrès de Varna en 73, c'est la période d'ouverture maximum de la FSM*

Oui c'est là qu'on adopte le statut d'associé.

*Dans ces années là, il y a aussi des grosses batailles sur les entreprises multinationales, l'affaire des pavillons de complaisance...*

Oui, sur les pavillons de complaisance, la bataille surtout a été au niveau des organisations professionnelles, des UIS : les marins de la CGT étaient en pointe là dessus et ils se heurtaient aux pays socialistes qui les utilisaient. La CGT soutenait la position des marins. Je ne me souviens pas de la position de la FSM là dessus.

Sur les multinationales, la question ne s'est pas posée dans les rapports entre les syndicats des pays socialistes et les syndicats des pays capitalistes, car il n'y en avait pas.



*Oui mais les Soviétiques faisaient tout pour les attirer.*

A l'époque où j'y étais ce n'était pas un problème majeur pour les pays socialistes, je pense qu'ils ont apporté beaucoup d'attention à ce problème des multinationales. Toutes les propositions de la CGT et de la FSM pour intensifier l'action et la solidarité par rapport aux multinationales avaient leur soutien sans réserve. Mais c'était plus un appui aux syndicats des pays capitalistes qu'un problème à eux. Ils n'étaient pas envahis par les multinationales.

*Mais ils essayaient de les attirer.*

Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire.

*Ils avaient besoin de capitaux.*

Oui mais il y avait les problèmes de l'idéologie qui entraient aussi en ligne de compte. En Chine, sur la coopération avec les sociétés multinationales, c'était pas gagné sur le plan idéologique.

*Il y a eu aussi de problèmes de solidarité internationale dans certaines grèves dans les pays capitalistes.*

Oui, je me souviens bien pendant la grève des mineurs anglais, les Polonais continuaient à vendre du charbon. Mais cela montre bien où la confusion entre le rôle du syndicat et celui du parti peut entraîner.

*Vous abordiez souvent ces questions, vous en parliez en Secrétariat car c'était des questions politiques? Est-ce que c'était des questions tabous ?*

Non ce n'était pas tabou, il y avait une certaine liberté dans les débats du Secrétariat, je garde un bon souvenir de l'état d'esprit dans le Secrétariat, on

s'affrontait, on discutait, mais toujours avec la volonté d'arriver à quelque chose.

*C'est une période un peu particulière pour la CGT que les années 70, 74 avec le programme commun, et puis une question de fond sur les relations avec les pays socialistes. Il y a eu des tensions très fortes entre le PCF et le PCUS dans ces années là. Est ce que vous en aviez des répercussions ? N'y avait-il pas des négociations sur la vie de la FSM à partir des tensions politiques au niveau des partis ?*

La CGT a toujours eu la volonté d'aller jusqu'au bout du débat. Mais il n'y avait pas de répercution automatique entre les positions des partis et les positions des syndicats, notamment en ce qui concernent les relations entre les syndicats soviétiques et la CGT, il y avait je crois entre les syndicats plus d'espace, c'était moins tranché. Il y avait une certaine affirmation du syndicat au plan international.

*Quand même, quand il y a eu des négociations un peu pointues dans la FSM, cela passait par le parti?*

Du côté Soviétique certainement, du côté Français je ne peux pas vous dire, honnêtement, j'étais à Prague. Il y a eu certainement des discussions entre Séguy et Krasucki et quelques autres, peut-être officielles en Bureau politique, je ne peux pas vous dire. Il y a eu certainement des choses comme ça dans la période où les syndicats soviétiques flottaient complètement, où ils n'avaient plus de Président. Là c'était clairement le parti qui dirigeait.

*Du côté Français c'était un peu différent, Krasucki n'avait pas besoin d'aller prendre ses ordres auprès du bureau politique. Absolument.*

*Mais lui, il négociait directement avec le PC.*

Le fait qu'il n'ait pas eu d'interlocuteur valable sur le plan du syndicat pendant un certain temps, a sans doute obligé à discuter au niveau du parti.

*C'était quand même totalement lié en Union Soviétique.*

Oui, c'était lié, mais nous, on avait quand même un interlocuteur. Chélépine, c'était un interlocuteur, on n'avait pas besoin d'aller au parti pour discuter du syndicat. Chélépine prenait les décisions qu'il voulait, c'était le Président des syndicats avec lequel on discutait. Mais il y a eu toute une période de vide où on n'avait pas d'interlocuteur. Quand il n'y a pas de Président dans un pays socialiste, il n'y a rien. Cette période a dû contraindre à avoir des discussions avec le PCUS.

*La CGT à cette époque affirmait quand même sa solidarité avec le monde socialiste. Même si ce qui s'y passait n'était pas exactement ce qu'elle souhaitait, c'était quand même le socialisme qui se construisait. Or vous et quelques autres vous étiez à même de voir à l'œuvre ce socialisme. Est-ce que vous aviez les éléments pour voir ce qu'il en était vraiment ?*

Sur ce qui s'est passé dans les pays socialistes, je n'ai pas vu venir tout. Je ne savais pas tout ce qu'on apprend maintenant. Alors pourquoi ? Parce que je n'avais pas les yeux assez ouverts sur la réalité ? Je ne sais pas, ce n'était pas apparent comme ça. Les gens avaient du travail, il n'y avait pas de chômage, c'est important sur l'état d'esprit des gens. Je voyais les efforts considérables en ce qui concerne la santé, la culture. A Prague, le commun des mortels pouvait aller à l'opéra. Les femmes amenaient leur robe de soirée et se changeaient aux toilettes avant d'assister à la représentation. Il y avait là un phénomène relativement de masse. Si je comparais avec ce qui se passait en France, je n'y allais pas, je n'y suis jamais allé, enfin si, j'y suis allé une

fois, mais ce n'était pas dans ma culture de prolétaire. Tandis que là-bas c'était développé. Sur la santé, c'est pareil on allait à la pharmacie, on ne payait rien. Il y avait un certain nombre de choses, c'était peut-être l'arbre qui cachait la forêt, je sais pas ! Quand il y a eu l'affaire de la charte 77, il ne faut pas croire que c'était un phénomène de masse dans la population tchécoslovaque. La CGT se faisait des illusions sur la Charte. C'étaient quelques intellectuels qui étaient à la base de ça, c'était très minoritaire, les gens ne suivaient pas, enfin apparemment. Ma femme est tchécoslovaque et je sentais bien que les gens s'en foutaient royalement de la charte 77. C'est assez difficile à saisir. A un moment il y a des problèmes d'accumulation qui se produisent et on arrive à des explosions qu'on a connu. Ils ont fait peut-être aussi des conneries en voulant trop brimer et trop réprimer alors qu'ils auraient eu intérêt à laisser un peu d'espace, un peu d'oxygène.

*Mais en laissant un peu d'oxygène cela a donné 68 et le printemps de Prague. L'impression que cela donne c'est qu'ils ont toujours verrouillé parce que à chaque fois qu'ils ont un peu laissé faire...*

S'ils avaient laissé se développer le phénomène de 68 est-ce que ça n'aurait été positif ? Ce n'était pas obligé que ça aboutisse à cela. Ce qui a cristallisé beaucoup les choses c'est l'opposition virulente des Soviétiques et leur intervention.

*C'était quand même un système contrôlé par les Soviétiques.*

Oui bien sur.

*Je suis allé en Tchécoslovaquie dans ces années là, il y avait une atmosphère particulière.*

Peut-être, vous arriviez de l'extérieur, moi je n'ai pas senti, peut-être je n'ai pas été assez vigilant sur ce point.

*Est-ce qu'il y avait une communauté française à Prague?*

Non, il y avait les camarades qui travaillaient à la FSM, après il y avait tout le corps diplomatique. Les seuls contacts avec des Français c'était les représentants de la France et puis le 14 juillet, l'ambassade invitait largement les Français et les personnalités tchécoslovaques. J'ai eu plusieurs fois des rapports avec une correspondante de l'AFP à Prague. Une anecdote amusante : il y avait dans ces réceptions du 14 juillet, des gens qui avaient des racines avec l'épopée napoléonienne à Austerlitz. Des grognards avaient dû faire souche avec des Tchécoslovaques et certains de leurs descendants venaient avec leur uniformes napoléoniens ! La plupart ne parlaient pas français !

*Autour des années 78, vous disiez que la CGT se faisait des illusions sur la Charte 77. Il y a eu des relations avec les gens de la Charte 77, au moment du congrès de la FSM. Et après ?*

Cela a été assez diffus. Le grand coup ça été au moment du congrès avec la rencontre entre une délégation de la CGT et les représentants de la Charte 77.

*Cela n'a pas dû plaire à tout le monde ! Certainement pas.*

*Qui était moteur dans la CGT ? Séguy ?*

Cela correspondait certainement à une opinion générale. Dans le bureau confédéral, il n'y avait pas de problème, tout le monde était d'accord là dessus. Alors qui était l'initiateur...

*Je pose cette question, parce que cela se passe autour du congrès de Grenoble, le congrès de l'ouverture, mais après il y a eu la fermeture et on peut penser que ceux qui ont poussé à la fermeture étaient assez réticents à cette démarche?*

Honnêtement je ne peux pas vous dire, je n'ai pas senti dans la CGT de divergences sur ce sujet. La rencontre avec les

représentants de la Charte 77 était le résultat d'une décision unanime.

*C'était aussi l'époque de l'influence importante de Kanapa dans le parti, et pas seulement dans le parti. Il y avait aussi l'amorce d'une discussion sur ces pays, sur une évaluation du caractère véritablement socialiste de ces pays.*

Sur le caractère socialiste, je ne pense pas. Je ne pense pas que la réflexion du parti français allait jusque là, du moins à ce moment. Je crois que c'était plutôt des divergences sur un certain nombre de problèmes, qu'une remise en cause du caractère socialiste de ce qui c'est passé dans ces pays.

*Oui mais il y avait le bouquin d'Ellenstein, d'historiens. On sent quand même que dans le parti il y a des gens qui poussent pour qu'une distance soit plus clairement affirmée.*

Oui c'est sûr.

*C'est aussi dans ce contexte là que la CGT décide de vous retirer du secrétariat. C'est pas forcément une décision du parti, mais cela s'inscrit dans une logique...*

Oui c'est possible.

*Mais on a presque l'impression que c'est une fausse sortie !*

Non je ne crois pas. On ne pouvait plus assumer la responsabilité première sur des orientations avec lesquelles on n'était plus d'accord, mais cela n'empêche pas qu'on reste à l'intérieur et qu'on continue à se battre pour faire avancer nos idées. Après, avec les évolutions qui se sont produites, il y a eu un réengagement, certes à un niveau plus bas, de la CGT dans la FSM.

*A partir de 80, dès après le congrès où la CGT vous retire du secrétariat, il y a l'ouverture des discussions pour la réforme des statuts, la CGT y joue un rôle assez important.*

Oui, dans les statuts on a réussi, après une bataille acharnée, à faire passer des choses

intéressantes qui à l'époque marquaient un progrès pour la FSM.

*Lesquelles ?*

Je ne m'en rappelle plus exactement, mais à cette dernière réunion des statuts on a fait avancer des choses.

*A l'époque le réinvestissement de la CGT était-il construit sur l'idée qu'avec ce qui avait été gagné sur les statuts, il y avait la possibilité d'une relance de la FSM.*

Pas seulement à cause des statuts, mais aussi il y avait une évolution de la compréhension dans les centrales des pays socialistes. Les statuts ça officialise une évolution. C'est à partir de ça qu'il y a eu un réengagement avec un secrétaire français qui est revenu au secrétariat.

Il y avait des nouvelles possibilités de faire avancer les choses de l'intérieur.

*Oui mais c'est bizarre, c'est l'époque de l'Afghanistan, de la Pologne, on n'a pas l'impression que le bloc socialiste s'ouvre, c'est une période de refermeture. Vu de France c'est une décision qui a quand même surpris, qui a été vue comme une suite du verrouillage après le congrès de Grenoble. C'était peut-être des images qui ne sont pas forcément justes. Mais Séguy en parle aujourd'hui de ça, il en parlait au dernier congrès, je ne sais pas si vous avez vu dans "Le Peuple", il dit : "il faudra qu'on fasse le clair sur comment l'ouverture de 78 a été refermée". La lecture qu'on en a, c'est que cet amorce de retrait de la FSM c'était la condition de l'ouverture de la CGT qui ne pouvait plus cautionner un certain nombre de choses. Le retour dans la FSM va a contrario avec l'idée que la CGT retourne dans l'orbite soviétique. Cela va avec la position sur l'Afghanistan du PCF, sur la Pologne que la CGT cautionne. Comment vous voyiez cela à l'époque ?*

Je n'analyse pas les choses ainsi. S'ouvraient de nouvelles possibilités de faire avancer les choses de l'intérieur de la FSM, liées avec ce qu'on disait sur les

évolutions qui se produisaient dans les syndicats des pays socialistes et particulièrement dans certains d'entre eux. Il y avait un terrain qui permettait une action non plus de l'extérieur mais de l'intérieur. Moi c'est comme ça que je l'analyse. D'autre part, cette évolution se produisant, de plus en plus des demandes se faisaient fortes pour que la CGT se réinvestisse dans la FSM pour y apporter la conception qui est la notre et aussi la conception d'une centrale d'un pays capitaliste. La CGT analysait ces évolutions, avec une interrogation : est ce qu'on ne va pas essayer d'accélérer le processus en étant à l'intérieur, pas en occupant une première responsabilité qui nous amène à couvrir des choses qu'on ne partage pas mais en travaillant à l'intérieur. C'était ça l'idée. Je ne crois pas que cela corresponde à une période de glaciation ou de fermeture dans la CGT. Je le prend sur le mode positif, c'est comme ça que l'ai vécu.

*Quels étaient les éléments concrets qui vous permettaient de penser ça ?*

Il y a avait les éléments concrets des évolutions qui se produisaient dans ces syndicats et ce dont nous informaient les dirigeants de certains pays socialistes. Dans les pays socialistes à cette époque, tous étaient favorables au retour de la CGT dans la FSM et d'un engagement au niveau du Secrétariat. Certains disaient, il faut que la CGT revienne, cela va nous aider à faire avancer les choses. C'est la carte que la CGT a joué. Sincèrement je ne pense pas que c'était une expression d'un retour au passé. Je le prend sur un mode positif.

*Comment a été accueilli l'arrivée de Gorbatchev, est-ce qu'on espérait un desserrement ?*

Oui, absolument !

*Quand vous revenez en 78, il fallait penser une stratégie de la CGT plus autonome de la FSM ? Vous qui aviez un capital de connaissance dans le monde entier*

*précieux pour la CGT, est-ce que vous avez pu le faire fructifier ?*

J'avais la double auréole, celle de représentant de la CGT avec les idées qu'on lui connaît et celle d'ancien secrétaire de la FSM. Cela m'ouvrait les portes et permettait de discuter en toute liberté. Quand je suis revenu à la CGT, ça s'était beaucoup décanté dans les relations syndicales internationales, l'état d'esprit s'était beaucoup modifié par rapport à la CGT. C'était le moment où on a renforcé nos relations avec les Cubains. On avait beaucoup avancé en Amérique Latine, on y a fait, je crois du bon travail, il y a eu un gros travail de fait au niveau de la formation syndicale, au Chili, au Guatemala, au Paraguay alors qu'il y avait encore la dictature, on l'a fait avec l'aide de camarades argentins, l'école était sur la frontière. On a fait des choses intéressantes et particulièrement grâce à Hélène Bouneaud. Quand elle est arrivée à la CGT, elle a fait un boulot assez extraordinaire qui a permis des avancées considérables en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Avant, l'activité de la CGT sur ce continent était assez limitée. Elle a organisé tout un système de relations concrètes entre la CGT et l'Amérique Latine et les Etats-Unis.

*C'était quoi l'idée de l'Institut Louis Saillant ?*

C'était de favoriser les échanges, les études entre la CGT et les syndicats d'Afrique, d'Amérique Latine et aussi de développer un programme d'aide sur la formation syndicale. Le fait d'accepter de coopérer avec la CGT traduisait une évolution considérable de ces centrales. Les programmes éducatifs étaient élaborés en commun avec ces centrales sans que la CGT se mette particulièrement en avant. Si on demandait l'opinion de la CGT sur tel ou tel problème on disait l'opinion de la CGT. Chacun est libre, c'est chaque centrale qui décide. Par exemple sur l'indépendance, on a eu des débats intéressants, tout le monde connaissait la

position de la CGT sur l'indépendance des syndicats par rapport aux partis.

*Justement les relations étaient beaucoup centrées sur les syndicats qui ont des relations étroites avec les partis, ou des petites organisations minoritaires au Brésil, en Argentine... Le choix d'avoir des relations avec ces syndicats est un choix d'ordre idéologique. Pourquoi la CGT n'arrivait pas à avoir des relations avec les grandes organisations de ces pays ?*

Parce qu'il y avait la barrière des affiliations internationales, la plupart des centrales importantes de ces pays étaient membres de la CISL...

*Ou non affiliées.*

Oui sans doute.

*Parce que la CISL en Amérique Latine n'était pas très bien implantée.*

Il y avait tout de même le poids de l'ORIT et aussi de la CMT : ce n'est pas la CISL en tant que telle, mais....

*Oui mais la CMT n'était pas liée à l'impérialisme américain ! La CMT était assez autonome, elle était liée à la démocratie chrétienne, mais une version plus de gauche que celle qu'on avait en Europe.*

Oui sans doute.

*Est-ce que le fait d'être à la FSM n'a pas empêché la CGT d'avoir des relations avec des organisations pour qui le fait d'être à la FSM était un barrage ou un frein ?*

Je ne l'ai pas ressenti, mais c'est possible.

*D'une certaine façon cela la condamnait à avoir des relations d'ordre idéologique plus que syndicale.*

Je ne crois pas, parce que malgré tout dans cette période la position de la CGT par rapport à la FSM était connue. Les centrales savaient qu'on avait dans la FSM une position autonome. Nous n'étions pas alignés. Mais je ne peux pas vous dire, je n'ai pas d'analyse très sérieuse sur le sujet.

Mais je ne crois pas que ce soit l'affiliation de la CGT à la FSM qui l'ait gêné dans ses relations avec ces centrales.

*Oui mais en Europe occidentale ?*

En Europe occidentale certainement. Mais pas seulement parce que la CGT était affiliée à la FSM. On y est plus aujourd'hui et ça n'avance pas beaucoup plus, les mêmes cristallisations se retrouvent. En tout cas, ça n'a pas changé de façon décisive du jour au lendemain, les rapports ont commencé à changer alors que la CGT était encore à la FSM avec les Britanniques, le DGB, les Belges, ça c'est amorcé déjà à ce moment.

*Dans quelles années ? Je crois qu'il y a eu des contacts avec les gens de la CMT de 71 à 73, il y avait une partie tactique de la part de la CMT par rapport à la CISL. Mais c'était des relations de quelle nature, y a-t-il eu des actions communes ?*

Il faut se replacer dans le contexte de l'époque, pendant des années il n'y a aucun rapport entre les Internationales, le fait même de se rencontrer était un événement politique. Après pour passer au concret, cela ne se traduisait pas par des actions communes mais par des positions communes sur un certain nombre de problèmes. Je garde un bon souvenir de mes relations avec la CMT, on a eu des conversations intéressantes et assez libres. Il ne fallait pas s'imaginer que dès le premier moment cela allait déboucher sur des actions communes, mais cela créait un climat différent de celui qu'on avait avec la CISL.

*De ce côté là il n'avait jamais été possible...*

Jamais. Je n'ai eu quand à moi que deux rapprochements avec le secrétaire général de la CISL. Un jour on se retrouve à une assemblée de l'OIT, les Internationales étaient sur la même ligne, on était assis l'un à côté de l'autre, on s'est serré la main, après il y a eu une réception à l'ambassade soviétique. Les Soviétiques ont manœuvré

pour nous mettre à l'écart, c'est la première conversation un peu sérieuse que j'ai eu avec lui. Une autre fois on a mangé ensemble une fois encore à Genève.

*Il y a eu une rencontre à Genève en 74 avec toutes les Internationales autour d'une session annuelle de l'OIT.*

Il y a eu des opérations, mais qui n'étaient pas à l'initiative des Internationales, c'était surtout des centrales nationales des pays européens qui les avaient lancées auxquelles participaient les Internationales.

*C'est l'époque de la politique à l'Est de Willy Brandt et la social-démocratie européenne, ça dégele un peu les relations. Est-ce que cela a eu un effet visible dans les relations intersyndicales ?*

Il y avait des relations avec les pays socialistes et puis les Britanniques et le DGB, c'était à la base sur des questions économiques, de relations économiques entre l'Union soviétique et l'Allemagne...

*Mais quelles étaient les relations avec des centrales de la CISL, il ne semble pas y avoir de relations très suivies, y compris avec le DGB ?*

La CGT est présente dans tous les congrès du TUC.

*A partir de 66...*

Il y a eu des rencontres aussi aux plus hauts niveaux. Avec les Britanniques il y a eu des avancées.

*A la fin tout vole un peu en éclat ? Après 89, les syndicats soviétiques se retirent... Curieusement il y a ce congrès de 90 où la CGT se réinvestit à nouveau, mais c'est plus à l'initiative de Krasucki. A ce moment-là, il semble être le dernier à croire encore à la FSM. Comment vous voyez ça ?*

Non il y avait encore quelques possibilités. Ça a commencé à se dégrader après ce congrès de Moscou, les Soviétiques étaient au secrétariat général. Là j'avoue n'avoir

pas su, n'avoir pas été suffisamment dans le bain, j'étais déjà sur le départ.

*Quand vous étiez à Prague et même à Paris, vous étiez aussi au Comité central, est ce que vous étiez sollicitée sur le plan des relations internationales ?*

Non, quand j'étais au Comité central ma seule activité était d'assister aux réunions. Elles étaient surtout centrées sur les questions nationales. Je n'étais pas impliqué dans les activités internationales du Parti.

*A quoi servait la FSM, elle est à Prague, - c'est le lieu où il y a le mouvement pour la paix- elle fait partie d'un dispositif qui n'est plus l'Internationale communiste, mais qui est un des moyens de rayonnement du communisme dans le monde. Est-ce qu'il y avait un lien avec cela ? La FSM n'était –elle pas un peu plus qu'un syndicat et peut-être moins un syndicat qu'autre chose ? Son sort était très lié à la perception du socialisme dans le monde.*

Je crois qu'on s'est fait beaucoup d'illusion sur le rôle que pouvait jouer la FSM. Je parle de ma période. Avant c'était certainement différent au sortir de la guerre. Après c'était le moment où s'affirmaient non seulement l'indépendance des pays mais aussi l'indépendance syndicale par rapport au centre mondial. Chaque centrale était jalouse de sa souveraineté, ça je l'ai senti grandir. Ce phénomène s'affirmant, cela transformait d'autant la conception qu'on avait de la FSM. Si bien qu'on ne pouvait plus avoir la conception d'une organisation qui impulsait, qui organisait, fédérait comme ça a été le cas après la guerre. C'était devenu un lieu de rassemblement et d'échange. Le Conseil général, où toutes les nationalités étaient représentés, était un creuset extraordinaire, chacun venait apporter un peu la vie de son pays, de ces conceptions. A un moment donné on s'est fait beaucoup d'illusions sur les capacités d'une organisation syndicale internationale, on a pas perçu qu'elle s'était beaucoup

transformée. Au poste que j'occupais je sentais très bien cette évolution.

*Y avait il vraiment échange ou est-ce que c'était des discours convenus ?*

Il n'y avait pas de débats, ou rarement. Chacun venait apporter ses idées, mais rien que ça constitue un apport considérable. Après vous êtes obligés de construire à partir de cette diversité d'opinions. Chacun après tirait ce qu'il voulait des interventions et se formait une idée beaucoup plus précise sur la situation dans tel ou tel pays et sur ce qu'il fallait faire. C'est cela le plus positif. Cela facilitait aussi les relations bilatérales.

*Est-ce que vous penser que ce que les centrales nationales entendaient dans un Conseil général pouvait leur servir ?*

Je pense que oui, c'était matière à réflexion et cela permettait d'avoir une vue de la situation syndicale mondiale. Franchement je me suis posé la question : une Internationale à quoi ça sert ? Mais c'est difficile. Par exemple, à un moment donné j'ai pris la mouche contre les communiqués qu'on sortait à la FSM à tout propos, mais c'était important pour les gens qui à l'autre bout du monde voyaient qu'on s'occupait d'eux. Pour les gens qui reçoivent ça au fond de leur prison, c'est quelque chose !

*Ca c'est important pour les syndicats qui sont isolés, en difficultés, pourchassés. Et puis il y a les syndicats qui vivent de transferts financiers. Pour eux la ressource est immédiate, mais pour les autres, les grandes centrales en retirent quoi ? La CGT par exemple ?*

Elle en retire des échanges, des contacts avec les pays socialistes. D'ailleurs eux ils n'en avaient rien à faire de la FSM sauf à la transformer en une caisse de résonance pour le monde entier de leur politique. Parce que si ils avaient besoin de se réunir, ils se réunissaient, ils n'avaient pas besoin de la FSM pour ça...

*Ils ne sont jamais posés la question de savoir à quoi ça leur servait parce qu'en plus ça leur coûtait de l'argent ?*

Ca servait leur politique qu'il y ait une organisation internationale large qui diffusait leurs idées. Et puis quand même il y avait la solidarité internationale.

J'avoue que j'y ai passé des années passionnantes en général. Je m'y suis enrichi considérablement. Il ne faut pas totalement renoncer à cette idée parce qu'il y a des sujets qui mobilisent plusieurs pays et qui ont besoin d'une impulsion centrale : les multinationales, le chômage.

*Vous ne tirez pas un bilan négatif de tout cela ?*

Non pas du tout, mais peut-être qu'on arrive au bout d'une époque. Je pense qu'après la guerre, la création d'une organisation internationale c'était valable, c'était une nécessité, et puis au cours des années son rôle s'est forcément modifié pour en arriver au point où nous en sommes. Que sera-t-elle demain, je n'en sais rien. Je ne crois pas qu'on va aller vers une recomposition au niveau international, sans que cela exclut pour autant la nécessité d'avoir des discussions, c'est nécessaire en Europe, en Amérique Latine aussi, en Asie c'est plus diversifié.

*Est ce que vous ne pensez pas que les Italiens ont anticipé lorsqu'ils disaient : on ne construit pas en critiquant tout le temps les autres. Je suis étonné que dans les années 70, la CGT reprend presque point par point les critiques qu'avaient formulé les Italiens. Est-ce que la CGT n'a pas eu un retard à l'allumage ?*

C'est possible, c'est toujours facile de voir après coup.

*Il y a dû y avoir des moments difficiles : le Chili...*

Non pour moi la période la plus dure c'est 68. Dans cette période tendue, on a réussi à faire l'unanimité contre nous de toutes les organisations, sauf la CGIL. La CGT nous a reproché d'avoir pris une position

politique qui n'appartenait pas au Secrétariat.

*Qu'est-ce qu'il s'est produit pour que le Secrétariat prenne une position comme cela ?*

L'intervention s'est produite au mois d'août, tout le Secrétariat était en vacances. Moi j'étais en France. Je suis rentré à Prague en passant par la Hongrie, plusieurs jours après. On a fini par se retrouver tout ensemble à Prague dans une atmosphère pesante, avec un tank le canon braqué contre la FSM. On était choqué, personne ne s'attendait à une chose pareille. On a passé plusieurs heures à discuter. On était dans une logique où le Secrétariat était habitué à discuter de tout et à sortir des communiqués. On est resté dans cette logique et on a sorti un communiqué et quel communiqué ! On n'avait pas de contacts avec les autres centrales, tout était bouclé.

*Pourtant les gens qui étaient là étaient représentatifs de leur syndicat. Saillant avait largement couvert les événements de Hongrie en 56, on ne pouvait pas le soupçonner de sévérité à l'égard des soviétiques ?*

On s'est trouvé avec des gens dont les centrales approuvaient l'intervention, mais qui eux, personnellement, la condamnaient. On était pris dans la logique qu'il fallait prendre des positions, alors on a pris la position que vous savez en toute autonomie.

*Avant de sortir le communiqué, il n'y avait pas eu de relations avec la CGT ?*

Non pas du tout, on était coupé de tout. Il n'y avait pas de communication téléphonique. Donc on était obligé de penser avec notre propre tête, dans l'ambiance que je vous ai décrit.

*Quand vous êtes passés par la Hongrie, vous n'avez pas eu un échange avec Gaspar ?*



Si bien sûr ! On a eu une rencontre avec Gaspar, Bitossi, Saillant, où Gaspard avec la prudence qui est la sienne nous a fait part de ses réticences sur l'intervention. Il s'en est pris notamment à l'ambassadeur soviétique à Prague. On est ressorti de là avec le sentiment qu'il y avait entre eux des fractures. On était convaincu qu'on ne serait pas isolé et que les autres nous approuveraient.

*Certaines organisations d'ailleurs ont condamné dans un premier temps et sont revenues ensuite.*

Mais nous on ne savait rien de tout cela.

*Personne n'est venu vous voir à la FSM ?*

Non personne. Il y avait le secrétaire soviétique qui était là.

*Saillant s'est retiré, il avait des problèmes de santé.*

Oui, voilà Saillant qui fait un infarctus et je me retrouve seul avec le bébé ! En décembre, six mois après l'intervention, il y a eu une réunion de l'organisme dirigeant. Vu les divergences qu'on ne pouvait pas réduire, l'accord s'est fait sur le fait qu'on parlerait de tout sauf de l'intervention . C'était quelque chose d'extraordinaire ! Bien sûr les Italiens n'ont pas pu s'empêcher d'en parler. C'était un Conseil général absolument bizarre, mais on s'en est sorti comme ça.

*Cela a du créer un niveau de tension avec les soviétiques qui n'a pas dû s'effacer comme ça ?*

Non on a surmonté ça notamment avec Chélépine. Je me rappelle une réunion à Budapest, il était assis à côté de moi et il me demande : alors qu'est ce qu'on fait de la FSM, on l'a détruit ? Je lui ai dit : tu as toutes les cartes en main. J'ai toujours pu discuter ouvertement avec Chélépine de tous les sujets. Le plus difficile c'était avec les organisations d'Amérique latine. Après, tout ça s'est décanté.

*Chélépine avait toutes les cartes en mains, mais la CGT et la CGIL avaient quand même un certain poids.*

Oui, mais quand je lui disais ça, comme c'est un type intelligent je savais qu'il tiendrait compte de toutes les cartes qu'il avait dans son jeu dont la carte de la CGIL et de la CGT. Il n'avait pas intérêt à faire une centrale internationale qu'avec les pays socialistes et les satellites.

*Le Secrétariat a été un peu modifié ensuite.*

Au fur et à mesure on a assisté à des rappels et seuls sont restés moi, Zacharia, une camarade roumaine et le camarade de l'Inde.

*Les relations avec les Yougoslaves ?*

Moi je me suis trouvé là-bas au moment où on commençait à reprendre des relations avec les Yougoslaves. Saillant a beaucoup fait de ce point de vue car il avait réussi à établir des relations personnelles avec le Président des syndicats yougoslaves.

Sur les Chinois, les ayant connus à la FSM, j'ai fait partie de la première délégation de la CGT en Chine pour établir des relations avec eux. Et je me suis retrouvé avec un ancien secrétaire de la FSM, Chen You. Il y avait une complicité du temps où l'on travaillait ensemble et le contact a été très facile. Quelques temps après, il y a le congrès des syndicats yougoslaves, la CGT y était invitée et pour la première fois il y avait une délégation chinoise. Dans la délégation j'aperçois mon copain Chen You. A la première pause, l'attraction c'était les Chinois et Chen You me voit et nous nous tombons dans les bras, alors que la dernière chose qu'on attendait c'était un rapprochement entre la Chine et la CGT. Les contacts personnels c'est très important.

## Entretien Antoine LAVAL 2 août 2000

*As-tu le souvenir des premiers engagements de FO en Europe, après la scission ?*

Tout de suite après la guerre, il y a eu un grand nombre de militants de Force ouvrière engagés dans les projets de construction européenne. Je n'en citerai que trois aux côtés de Robert Bothereau : Roger Lapeyre, des travaux publics et transports, il était inspecteur des transports, il avait dans sa fédération le transport aérien ; Lapeyre était un personnage un peu curieux, il était très influencé par l'anarcho-syndicalisme, donc très proche de la Révolution prolétarienne ; Camille Mourguès, des PTT, grand résistant, très lié aux militants municipaux de Clermont-Ferrand, artisan de la scission, il était de la tendance socialo-réformiste traditionnelle ; et un troisième qui a joué un très grand rôle parmi les ancêtres de Force ouvrière, c'est mon prédécesseur à la fédération des Métaux, Georges Delamare qui avait été résistant et ancien déporté de Buchenwald. Ils sont tous morts aujourd'hui, on les appelait les pèlerins de l'Europe.

Dans le comité de la Ruhr, il y avait un noyau syndical de fraternisation franco-allemande, avant que le DGB soit ce qu'il est devenu aujourd'hui, avant que les Allemands fassent leur mutation définitive sous l'influence des Américains. La création du syndicalisme allemand s'est faite sur le modèle du syndicalisme américain. Avant la CECA, il y avait déjà un noyau précurseur dans le comité de la Ruhr. A côté de Bothereau, ces trois hommes Mourguès, Lapeyre et Delamare ont joué un rôle de pointe dans l'engagement de FO sur l'idée européenne. Parallèlement Irving Brown influençait directement la construction du syndicalisme allemand.

*Il y a eu aussi l'équipe de l'UCES : Le Bourre et Lafond qui étaient à La Haye et au congrès d'Amsterdam.*

Oui, il y avait Le Bourre et Lafont, mais à mon avis, à un degré moindre. Donc, lorsqu'est née la CECA, j'étais jeune militant à l'époque, j'ai suivi Delamare aux premières réunions qui se tenaient à Luxembourg. J'en conserve un souvenir exaltant. C'était vraiment le support de la construction européenne, c'était très idéologique, c'était le pacifisme, la réconciliation. Du côté du syndicalisme français, il n'y avait pas encore la CFDT, c'était la CFTC. Je ne veux pas être critique ou de parti pris, mais l'engagement de la CFTC était plus le fait de la CISC, son Internationale.

*Plus que des Français ?*

Plus que des Français. Il n'y avait pas dans la CFTC des personnalités marquées par le militantisme européen au sens large du terme, comme il y en avait à FO avec Bothereau, Mourguès, Lapeyre ou Delamare. Les militants chrétiens européens étaient plus au plan politique avec le MRP.

*Est-ce que ces dirigeants historiques ont participé aux mouvements fédéralistes, au mouvement pour les Etats-Unis d'Europe ou à l'Union des fédéralistes français ?*

Ils étaient très près, il y avait des relations très imbriquées. La création de l'intersyndicale des mineurs et des sidérurgistes fut le premier jalon d'une organisation syndicale européenne à Luxembourg. Le président devait être un Luxembourgeois, Antoine Krier. FO était très engagée avec Bothereau et Veillon. Delamare représentait la fédération des métaux et du côté de la fédération des mineurs, il y avait Noël Sinot et Augard. Tout cela s'imbriquait avec l'action de la CISL.

*A ce moment, il y un lien très fort avec la CISL.*

Très fort. C'était l'époque de la guerre

froide. La CFTC était déjà remuée par ses idées « progressistes ». Quand FO manifestait une opposition très rude vis-à-vis des communistes, la CGT et la CFTC pratiquaient l'unité d'action notamment dans la métallurgie. La CISL à l'époque, avait des positions vis-à-vis des communistes et de la FSM beaucoup plus rigides que l'Internationale chrétienne. Cela explique qu'il y ait eu une forte imbrication entre Force ouvrière, la CISL et les syndicalistes allemands, comme Freitag et surtout Rosenberg. C'était aussi vrai avec ceux du Bénélux.

*D'une manière générale, les Allemands ont vu dans la CECA le moyen de retrouver un statut égalitaire par rapport aux autres pays. Est-ce que c'était pareil pour les syndicats allemands ? J'ai vu aussi que FO avait beaucoup contribué à ce que le DGB participe au congrès fondateur de la CISL alors que les Américains n'étaient pas très chauds.*

Oui, c'est exact.

*Il y avait à ce moment un bureau allemand à la confédération.*

Le bureau allemand était animé par Albert Preuss, c'était un Allemand qui avait fui pendant le nazisme et qui a été instructeur dans l'armée française. Il n'a pas été au front, mais il a porté l'uniforme français, tout en restant très Allemand. Il a échappé à tous les malheurs, à la déportation qui fut le lot de ses contemporains sociaux-démocrates et syndicalistes. Il a été chargé par le DGB naissant, avec l'appui de Force ouvrière, de créer ce bureau allemand qui avait plusieurs buts qui dépassaient le plan syndical. Il y avait les Allemands qui, anciens prisonniers ou autres, s'étaient installés en France et Preuss s'occupait de l'entraide. Il se considérait comme l'ambassadeur du DGB. Il y avait d'ailleurs, une certaine rivalité entre Preuss et l'attaché social car il considérait que c'était lui l'attaché social, à cause du volume des relations qu'il avait en France ! Preuss a été impliqué tout de suite dans le mouvement européen, je ne crois pas qu'il était très lié

à Gérard Jacquet même s'ils se connaissaient bien. Il était surtout très ami avec Robert Pontillon. Il avait donc ce bureau avec une dizaine de salariés et des correspondants en province. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que Force ouvrière ait été un des premiers avocats du DGB auprès de la CISL, des Britanniques, des Scandinaves ou des Américains.

*C'est important, car les Américains ont tendance à intervenir en Allemagne de façon un peu brutale et on a l'impression parfois que FO essaie de leur expliquer que ce n'est pas si simple.*

Il faut faire la part de la qualité des relations personnelles, notamment entre Bothereau et Rosenberg qui fut un grand président du DGB. De même, les contacts étroits entre la SFIO et le SPD étaient actifs.

*On a l'impression que cela disparaît un peu avec Bergeron.*

On passe alors à la deuxième phase de la construction européenne, avec la CEE. Il est certain qu'il y a eu une certaine déception, une amertume chez les militants de la première heure, de ne pas retrouver dans le traité de Rome ce qu'on trouvait dans le traité de Paris. Le corpus social était mince dans le traité de Rome. A Luxembourg, il y avait une espèce de partenariat entre gouvernements, syndicats et patronat ; ce n'est pas par hasard si Daum qui était en quelque sorte le représentant du Comité des forges et Roland Labbé un des grands patrons de la sidérurgie ont joué un rôle très actif, l'un a d'ailleurs été membre de la Haute autorité de la CECA. Il y avait à l'époque, une très grande cohésion idéologique et politique, compte tenu du paroxysme de la guerre froide au lendemain de la scission syndicale, du plan Marshall. Les liens étaient très forts entre les Européens de l'Ouest, le mouvement syndical libre européen et Force ouvrière et tout cela s'appuyant sur la construction européenne. Après, l'élargissement et le passage à la

CEE ont un peu dilué l'esprit et les moyens de la CECA. Malgré tout, l'intersyndicale des mineurs et des sidérurgistes a subsisté malgré la création de la CESL. Maintenant tout cela est terminé. Et puis les choses sont allées leur train, il y a eu la transformation de la CFTC en CFDT. Les mineurs CFTC, comme Jean Bornard, étaient restés très attachés aux institutions de Luxembourg et au fondamentalisme européen. Et puis, il y a eu aussi l'évolution des Allemands sur une position beaucoup plus souple dans leur rapport avec l'Allemagne de l'Est et les pays de l'Est dans leur ensemble.

*C'est l'époque de la politique à l'Est des sociaux-démocrates.*

Oui les sociaux-démocrates allemands comme les syndicats scandinaves, les Belges et les Anglais sont allés très loin, les Hollandais moins. Alors tout ça modifiait les rapports... Bergeron est arrivé dans ce contexte. Le mouvement syndical européen libre n'avait plus la même valeur. Il perdait sa cohésion et laissait FO isolée dans le dur combat avec une CGT et un PC puissant.

*On sent bien un retrait !*

Les choses se sont accélérées puisque les Anglais sont arrivés dans la Communauté. A ce moment, les Anglais, ce n'était pas Tony Blair ! La « mère » Thatcher n'avait pas encore passé le rouleau compresseur et le mouvement syndical était encore très radical, avec de grandes organisations aux mains de communistes comme Scanlon dans la métallurgie ou Jack Jones dans les transports. Tous ces gens sont arrivés à Bruxelles, dans le mouvement syndical européen, avec leurs idées sur l'avenir de l'Europe et une volonté de regroupement syndical européen sans limite, y compris avec la CGT et avec les communistes. Les Allemands ne suivaient pas, ils n'allaient pas jusque-là mais ils y subissaient une forte influence. C'est l'époque où les voyages d'études, les missions fraternelles se multipliaient entre les Scandinaves, les Belges et les Allemands, ils faisaient ça

plus hypocritement avec l'URSS, mais ouvertement avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie et tous les pays de l'Est. Cela a conduit à ce que la CESL (la Confédération européenne des syndicats libres) devienne tout simplement la CES. C'est à partir de là que Force Ouvrière, par rapport à la CFDT, s'est trouvée en rupture complète. Il y avait donc volontairement abandon du qualificatif « libre » et surtout de l'esprit « communautaire » d'origine.

Il est certain que la personnalité de Bergeron, très engagée dans ce combat se trouvait isolée. Blondel, bien que plus éclectique dans ses rapports, aurait-il pu faire mieux et différemment ?

*Est-ce qu'il y avait à l'époque des relations particulières entre la fédération de la Métallurgie et l'IG Metal ? Comment ont-elles évoluées ?*

IG Metal a eu un grand président qui était Otto Brenner. Il était issu du mouvement social-démocrate, très à gauche. C'était une époque où l'IG Metal avait une puissance assez extraordinaire. Otto Brenner était un homme assez rigide sur les principes, venu de la base, il était très séduit par les intellectuels. Il s'était entouré de beaucoup de conseillers et d'assistants qui n'avaient parfois rien à voir avec le mouvement ouvrier. Là, il y a eu parfois, des rapports difficiles. Mais Otto Brenner a toujours été soucieux de maintenir les liens avec la fédération Force ouvrière. Ainsi, quand on a eu des divergences, comme sur l'entrée de la CFDT dans la FIOM, il est venu passer deux jours à Paris pour discuter. Malgré des coups de froid, on a toujours gardé de bonnes relations avec l'IG Metal.

Sur le plan général, il y a eu par contre des désaccords profonds, aggravés par l'attitude de la CFDT, à partir du moment où il y a eu élargissement de la CESL en CES sous l'impulsion des Britanniques. Les Allemands ont accompagné le mouvement. Et puis, grand débat pour savoir si la CES devait rester un lieu d'adhésion des syndicats des pays

communautaires ou s'étendre à toute l'Europe. A ce moment, la CISL qui était dirigée par un Allemand, Kersten, a mollement réagi. Les Américains auraient été là, les choses se seraient passées autrement, mais c'était la période où ils étaient sortis de tout, c'est-à-dire de la CISL et du BIT.

*Avec la CGT, il y avait des contacts ?*

Oui

*Comment cela se passait dans la FIOM ?*

Dans les congrès de la FIOM, on y trouvait des représentants de la CGT comme « journalistes », ou des combines de ce genre. Tu vois l'ambiance pour nous ! Au contraire la CFDT était très à l'aise.

*Avec les Italiens, on a l'impression d'une prise de distance au moment de la constitution de la fédération des confédérations au début des années 70. Est-ce qu'il y a eu des relations historiques avec l'UIL qui est née un peu dans les mêmes conditions que FO, ou avec la CISL italienne ?*

Il y a eu la première période de guerre froide aiguë où les Italiens étaient alors très guidés par les Américains. Mais les fondateurs de l'UIL et de la CISL : Volonte, Chiari, Pastore, ont été rapidement dépassés par le jeu subtil de la CGIL qui a toujours mené sa politique à elle avec le communisme italien de Berlinguer, dans le sillage de Togliatti toujours original, pas comme Duclos et compagnie. L'Italie était un phénomène à part, mais qui nous a beaucoup gêné, car les Allemands, les Scandinaves et autres ne comprenaient pas qu'en France – parce que pour eux, c'était le même cas de figure – il y ait les mauvaises têtes de Force ouvrière qui résistaient pour ne pas faire quotidiennement ce qui se passait en Italie. J'ai connu des Italiens, mais il n'y a pas eu beaucoup de voyages. On y allait pour des conférences internationales, en particulier pour la construction navale, mais c'était tout.

*Mais lorsqu'il y a eu la création de la fédération unitaire métallurgiste ?*

Alors là, mes successeurs Mourgues et Huc se sont opposés bien sûr !

*Il y avait pas mal d'immigration italienne en France, FO a-t-elle eu des relations particulières avec elle ?*

Si, il y avait cet organisme l'ATIEF, basé au siège de la confédération FO. Mais cela n'a pas eu une grande influence. Les Italiens, un peu comme les Portugais s'intègrent tellement vite.

*Avec l'Italie il n'y a jamais eu des relations très fortes comme il y avait pu en avoir avec les Allemands ?*

Non, ou avec le Bénélux et les Suisses, voire même les Scandinaves.

*Il y avait des rapports assez proches avec la FGTB ?*

Oh oui ! Il y avait des rapports très chaleureux avec eux et en particulier avec la Centrale des métallurgistes malgré les divergences.

*Ça c'est un peu espacé avec la FGTB. Est-ce qu'ils ont suivi un peu l'orientation des Allemands ?*

Oui et puis leur propre orientation.

*Elle avait comme point commun avec FO, d'avoir en face un gros syndicat chrétien.*

Oui, on avait en commun un anticléricalisme foncier. Ils s'affrontaient en permanence avec la CSC, bien que celle-ci ait une orientation tout autre que la CFDT et qu'il y ait traditionnellement en Belgique une absence de syndicats communistes.

*En dehors de l'Europe, est-ce que FO a eu des relations avec d'autres syndicats ? Je pense par exemple à l'Histadrout qui revient souvent dans les livres de Bergeron ? Ou dans les pays arabes ?*

Bergeron était un vrai social-démocrate. Il avait des amitiés avec les dirigeants de l'Histadrout et quand nous étions isolés dans la CISL, l'Histadrout était à nos côtés.

En Egypte, il y eut quelques conséquences syndicales lorsque Sadate était président, on a eu alors des contacts avec les syndicats égyptiens. Je ne voulais pas y aller seul et Blondel m'a accompagné pour une première mission au Caire arrangée par un conseiller de l'ambassade de France.

*Et avec les Américains ? FO prenant ses distances avec la construction européenne et la CES, a tendance à consolider ses liens avec la CISL. Et c'est à cette époque que les Américains mènent une grande bataille contre les orientations de la CISL.*

La réaction des Américains est antérieure à la création de la CES. Ils avaient déjà pris leurs distances dès qu'ils ont senti qu'il y avait cette dérive principalement des Scandinaves et des Britanniques, bien que ces derniers aient conservé des liens avec l'AFL-CIO. Dès qu'il y a eu un semblant trompeur de détente internationale, Meany en a profité pour claquer la porte de la CISL. Ce qui nous a beaucoup gêné, car nous nous sommes trouvés isolés sur nos positions. On n'avait guère comme alliées que des petites organisations, comme l'Histadrout. Les Américains étaient finalement très partagés sur leur attitude par rapport à la CISL. Irving Brown était hostile au départ de la CISL, tout comme Jay Lovestone qui a longtemps joué aussi un grand rôle international. Meany ne nous a pas rendu service en décidant de quitter la CISL, parce que les Américains étaient une force qui aurait freiné l'élan britannique, car ce sont surtout les Britanniques qui poussaient les contacts avec l'Est.

*Je croyais que c'était les syndicats allemands qui poussaient les contacts à l'Est avec l'Ostpolitik ?*

Non c'était les Anglais et les Scandinaves, je suis catégorique !

*Le retrait américain de la CISL a dû avoir des effets importants dans les SPI ! A la FIOM par exemple ?*

Les Américains, quand ils ne se sont plus

occupés du BIT et de la CISL, ont provoqué chez eux un tel regain d'isolationnisme – leur péché mignon – qu'il y avait de fortes chances qu'il se passe la même chose dans les secrétariats professionnels internationaux, sauf ceux qui étaient solidement tenus comme les PTT avec l'exilé polonais Stéphane Nedzynski, et aussi la FIET et les transports. Mais les Métaux étaient très fragiles, la FIOM fut dirigée longtemps par Adolph Graedel, un Suisse socialiste modéré, mais homme de principe, très « paix sociale » qui s'entendait très bien avec les Allemands. Quand il s'est retiré de la FIOM atteint par la limite d'âge, il a voulu renvoyer « l'ascenseur aux Scandinaves ». Quand il avait été élu secrétaire général, il avait battu un Suédois ! C'est donc un Norvégien, Yvar Noren, qui a repris la FIOM. Noren se laissa porter par le courant européen. Les Scandinaves ont toujours eu des positions de faiblesse car ils ne connaissent pas le communisme ! Dans LO Norvège, il y avait à l'époque des gens qui n'étaient pas communistes mais qui défendaient l'entrée des syndicats communistes partout. Noren était donc très engagé dans ce courant unitaire. C'est pourquoi les métallurgistes belges, anglais, allemands et autres pouvaient trafiquer à l'Est tant qu'ils voulaient. Ça, c'était un apport considérable à la politique de rupture de Meany. Ainsi, à la FIOM, risquait de se poursuivre le retrait des syndicats américains du mouvement syndical mondial et des organisations internationales des travailleurs. Rebban est heureusement devenu secrétaire général de la FIOM en s'opposant à la candidature de Benedict, qui certes était loin du communisme, mais qui aurait poursuivi la ligne de faiblesse de Noren, en abondant dans le sens du rapprochement. Le comité central de la FIOM a donc été convoqué à San Francisco pour régler ce problème de succession. J'ai fait une mission aux Etats-Unis à la demande d'Irving Brown. Il me faisait confiance et je le tenais au courant

de ce qui se passait dans les réunions internationales à Bruxelles ou ailleurs. Il m'a dit « Tu sais il faut prendre le taureau par les cornes, il faut que les grandes organisations américaines se décident et entrent à la direction de la FIOM avec un autre candidat que Benedict. » Le Canadien Benedict était seul candidat. Brown m'a donc demandé d'aller là-bas et de voir toutes les organisations américaines affiliées à la FIOM. Il y avait l'automobile, l'acier, les machinistes, deux organisations d'électriciens, en tout plus de quatre millions de syndiqués. Il fallait aller discuter avec eux, leur expliquer ce qui se passait. C'est comme ça que j'ai fait un voyage de trois semaines aux Etats-Unis. C'était un voyage très préparé, Brown m'avait adressé à ses correspondants et je l'ai d'ailleurs fait avec Lovestone, directeur du service international de l'AFL-CIO. J'ai commencé ma tournée par l'AFL-CIO. J'ai été reçu par Meany et Lovestone. Meany a commencé par parler des Européens : « Vous continuez à faire vos conneries comme avant la guerre où il y avait eu des rapprochements, d'ailleurs assez nébuleux, les Américains sont venus à votre secours !!!... » C'était un personnage ce Meany ! Et moi, le petit Français de Force ouvrière, en une heure je lui ai montré ce qui allait se passer à la FIOM, et je lui ai dit : « Ce que je viens de te dire, je vais aller l'expliquer à tous mes homologues que je connais, puisque je fais la tournée de toutes les organisations affiliées à la FIOM. Et je leur dirai : Débrouillez-vous pour vous trouver un candidat, sinon vous vous retirerez des SPI. » Alors Meany se tourne vers Lovestone et lui dit : « Tu vas aller au comité exécutif de San Francisco et tu verras toi aussi nos responsables de ton côté et avec Antoine Laval. A vous deux vous verrez, mais il faut faire comme ça. Il faut qu'on se mette d'accord sur un plan de bataille. » Alors j'ai commencé mon tour des organisations de métallurgistes. J'ai d'abord vu l'UAW, le puissant syndicat de l'automobile, ancien affilié du CIO, très

lucide et se déclarant prêt à présenter un candidat. Ensuite j'ai rencontré les machinistes de Keennan. J'ai été à Pittsburg rencontrer les gens de l'acier, puis les électriciens, c'étaient les vieux syndicats de l'AFL. L'autre organisation des électriciens soutenait Benedict. Les Américains se sont mis d'accord, ce qui n'était pas une mince affaire, pour présenter Rebban. A San Francisco c'était très drôle; comme c'était la FIOM, Lovestone n'assistait pas aux débats, mais tous les soirs il y avait le briefing avec le trésorier de l'acier et le représentant international des machinistes. Dans sa chambre au Sheraton, on casse-croûtait dans sa chambre en faisant le point. Rebban a été élu. Signalons toutefois, que dans les organisations d'Europe, seule FO et IG Metal ont voté pour lui ! La vapeur a été renversée et un peu plus tard les Américains sont revenus au BIT et à la CISL.

*Les rapports ont été maintenus normalement avec l'AFL-CIO, vous avez œuvré à leur retour ?*

Ah oui ! Et puis il y avait aussi bien des Européens qui ont joué isolément leur rôle, chez les Britanniques, chez les Suisses et les Danois.

Pour en revenir à l'Europe, par rapport à un engagement à 110% dans la première période, après, c'est un peu retombé. Non pas que la foi, que la conviction dans la construction européenne n'existent plus, mais ça tient au contexte international. Les Américains ont, eux aussi, évolué au fur et à mesure que l'Europe devenait un concurrent commercial redoutable, ils n'avaient plus les mêmes motivations. On voyait aussi poindre le déclin du système soviétique en Europe de l'Est.

*Au début, il y avait beaucoup de rapport avec les institutions communautaires. Après 1958, ça semble un peu décliner. Il y avait moins de relais ?*

Evidemment, l'Europe s'est technocratisée, les motivations idéologiques et politiques

s'amenuisaient. Et puis, il y a eu l'arrivée des Anglais. Ce que je reproche aux Européens de l'époque, c'est de s'être laissés submerger par les Anglais, ce sont eux qui ont gagné la bataille des fonctionnaires européens. Ils ont investi le corps des fonctionnaires et cela a complètement dénaturé l'esprit de la fonction publique. On le percevait au niveau du Conseil économique et social et à travers lui, de la Commission. J'ai suivi ça de très près.

*Comment FO a-t-elle vécu l'arrivée du comité CGT / CGIL dans les institutions? Parce que le secrétariat syndical européen était très hostile à la reconnaissance du comité. Cela s'est débloqué en 68 en France, mais par contre les autorités communautaires ont fait très vite entrer le bureau commun dans les institutions.*

Oui. C'est très lié à l'évolution de la mentalité syndicale européenne dans son ensemble. Les Italiens abondaient dans ce sens. Si les deux organisations italiennes libres avaient résisté cela se serait passé différemment, mais comme les Italiens avaient une politique d'ouverture vis-à-vis de la CGIL depuis belle lurette... Toute cette évolution a été impulsée par l'élargissement de la CESL en CES. Cela procédait à la fois d'une idéologie de la part de certains de nos partenaires britanniques, scandinaves, voire allemands, mais aussi d'une idée pratique qui était que le mouvement syndical français était tellement faible dans le secteur industriel même avec une hypothétique union des syndicats libres. Il faut dire qu'à l'époque, la CGT dominait tellement le secteur privé, le seul qui compte vraiment : les fonctionnaires ? les syndicats américains, anglais ou allemands, ils s'en moquaient éperdument. Ce qui comptait, c'était la métallurgie et les secteurs traditionnels de base du syndicalisme. Et là, la CGT avait une position tellement dominante que ça expliquait l'invitation de l'IG Metal alors qu'idéologiquement ils étaient très loin des communistes et de la CGT.

*En 70, il n'y a pas encore les Anglais ou les Scandinaves dans la CES, et tu penses que les autres européens, les Belges, ont laissé faire?*

Oui!

*Il y a des protestations mais elles sont formelles.*

Oui, je crois que Bergeron lui-même, baissait les bras et ne se passionnait pas pour les contacts internationaux. Il jugeait que l'on ne pouvait pas faire grand chose et qu'il fallait mobiliser toutes nos forces d'abord pour bien exister sur le plan national. Admettons qu'il a bien réussi dans sa politique hexagonale en hissant la représentation de FO au 2<sup>ème</sup> plan.

*Tu avais quoi pour fonctionner?*

Rien ! Le service international s'est surtout développé en moyens après l'arrivée de Blondel. Aujourd'hui, il dispose de moyens largement comparables aux autres.

*Il y avait une commission internationale?*

Pratiquement pas, je travaillais avec les responsables des fédérations, c'est pourquoi je connaissais bien les SPI notamment les mineurs, le bâtiment, les services publics, l'agro- alimentaire, les PTT, la FIET. Je n'avais pas un homme et pas un sou ! indépendamment d'une traductrice de grande valeur. C'est comme ça que Blondel s'est trouvé propulsé avant qu'il soit secrétaire confédéral dans les organismes internationaux. Comme Bergeron ne donnait personne, Blondel était toujours disponible. Il connaissait bien le secrétaire général de la FIET. Chaque fois que j'avais des missions à l'étranger où je ne voulais pas aller seul, Blondel était toujours partant. Quand je suis allé au Portugal pendant la révolution des œillets pour voir un peu ce qui se passait, j'y suis allé avec Blondel et la personnalité trotskiste qu'était Lambert. Il était très convaincant avec Bergeron sur les problèmes internationaux. C'est ainsi que Bergeron m'a dit un jour : « Il faudrait peut-être que tu ailles voir ce qui se passe



au Portugal, j'ai vu Lambert... » Alors moi, je suis parti, Lambert d'un côté, Blondel de l'autre !

*Et alors ce voyage?*

C'était après la révolution des œillets, on a rencontré Mario Soares, le responsable de la convention socialiste des syndicats portugais. Blondel qui suivait Lambert (puisque'ils étaient dans la même fédération) avait ses adresses avec les trotskistes, moi j'avais les miennes par la FIOM et Irving Brown. Chaque soir on faisait ensemble le point de nos contacts.

*Lui, il avait des contacts là-bas?*

Oui. Ce fut un sacré personnage ce Brown ! Moi j'en parle avec beaucoup d'amitié et d'émotion. C'était un homme très attachant. Depuis son parachutage en Europe, ses aides à la Résistance française, ses missions en Allemagne et en Europe, puis en Afrique, son combat contre les sabotages communistes dans les ports, il a distribué des sommes considérables, sans profit personnel en finissant ses jours très modestement à Paris.

*Il y a eu de l'argent du Département d'Etat?*

Il faut naturellement ne jamais perdre de vue le fonctionnement du syndicalisme américain et les solidarités dans les grandes causes nationales, sans douter de l'indépendance du syndicalisme. J'ai vu Irving Brown au BIT, chef de la délégation des travailleurs, dicter la conduite du représentant du gouvernement américain fut-il démocrate ou républicain !

C'est intéressant les affaires internationales, mais il ne faut pas y aller avec des idées préconçues. J'ai fait des voyages passionnants, par exemple aux Etats-Unis.

*Tu as été plusieurs fois là-bas ?*

J'y ai été plusieurs fois à différents titres dont une fois dans une mission de l'OCDE et une autre fois pour rendre compte d'un voyage au Vietnam.

*A quel moment?*

C'était à la fin, avec l'échec de la politique de Johnson. Elle a été soutenue jusqu'au bout par l'AFL-CIO plus que par l'opinion publique. Les syndicats américains étaient alors, bien embarrassés, ils m'ont dit : « Il faut que tu ailles là-bas voir ce qui se passe sur le plan syndical. »

*Eux ne pouvaient pas y aller?*

C'était difficile. Brown m'a organisé une mission avec l'attaché social de l'ambassade. Les rapports de Brown avec l'attaché social américain, c'était un peu ceux de Preuss avec l'attaché social allemand ! J'ai vu beaucoup de gens. J'avais pour mission d'aller témoigner après devant Lovestone à Washington. Après un arrêt à San Francisco, je suis donc aller rendre-compte à Lovestone de ce que j'avais vu. Je ne pensais pas que ça s'effondrerait si vite. Je me suis trompé sur mon appréciation. J'avais pris contact uniquement avec des syndicalistes du Sud-Vietnam. La CVT (Confédération vietnamienne du travail) était curieusement affiliée à la CMT et très soutenue par la CSC belge et la Confédération chrétienne suisse. Ils n'avaient pas de relations particulières avec Force ouvrière en France, mais ils connaissaient ses positions anticommunistes. Leur secrétaire général était bouddhiste. En marge de la CVT, ils avaient constitué un parti ouvrier influencé par des intellectuels formés en France. Là-bas, j'ai été en contact avec l'attaché du travail américain, un noir, qui s'appelait Robinson et qui était un ancien syndicaliste qui avait eu des responsabilités à la CISL. Il m'avait dit : « Tu ne vas pas partir sans voir Hong-kong et le Japon ». J'ai visité Hong-kong et je suis resté 48 heures au Japon. Les syndicats japonais venaient d'adhérer à la FIOM. L'attaché social m'avait dit : « La FIOM va arranger ça ». J'ai été très impressionné par l'efficacité de l'organisation, on m'attendait à l'aéroport. J'ai eu un emploi du temps minuté. Ils ont organisé la visite d'un chantier naval, à cette période où les chantiers navals

japonais concurrençaient les nôtres, d'une usine de matériels électriques et une rencontre avec le ministre du Travail.

*Et un voyage comme celui-là, comment tu le finanças, est-ce que c'était la confédération?*

Non ! La base du financement c'était le déplacement au Vietnam avec retour aux Etats-Unis, le reste, c'était l'ambassade américaine. Pour la durée de trois semaines avec un interprète, c'était l'AFL-CIO et les bourses d'études de l'ambassade de Paris dont bénéficient pour différentes missions tous les syndicats libres français.

*Quand même l'imbrication entre le gouvernement américain et les syndicats était très importante. Ça a beaucoup joué lors de la scission ?*

Ça mettait Bergeron en rage quand l'Humanité disait qu'on avait reçu de l'argent des Américains par la CIA. Mais on oubliait dans les médias, de rappeler qu'il s'agissait après le coup de Prague, surtout en France et en Italie, de barrer l'expansion de l'URSS.

*Est-ce que les questions internationales étaient souvent traitées au bureau confédéral?*

Je te l'ai déjà dit, le camarade André Bergeron avait une seule explication que j'acceptais, qui était qu'avant de jouer un rôle à l'international, il fallait déjà exister dans le pays. Il n'avait pas tort. Ceci dit on ne peut pas dire qu'il s'en désintéressait, mais il avait perdu confiance. Quand il a vu toute cette dérive, parce qu'il y a bien eu une dérive, il s'est replié dans sa forteresse. Mais il n'a jamais déserté la CISL et toujours répondu aux invitations des organisations sœurs.

*Y avait-il des relations avec la commission internationale de la SFIO?*

Peu, sauf avec Robert Pontillon et plus intimement sur les questions européennes, Bergeron a toujours gardé une forte conviction européenne, partisan des Etats-Unis d'Europe. Donc c'était Jacquet le

correspondant naturel de FO.

*L'implication semble moins forte aujourd'hui dans les structures internationales ?*

Ça dépend à quel niveau. C'est vrai à la CES, mais pas au BIT où Blondel occupe une place de premier plan, ni dans la FIOM où le mandat au comité exécutif de Michel Huc a été renouvelé plusieurs fois. Dans la FIOM, il y a un représentant unique pour toute une partie de l'Europe. Les Allemands ont un siège es qualité, les Anglais aussi, mais le reste, le Bénélux, les Suisses, Italiens, Portugais, Espagnols et Français ont un représentant commun et Michel Huc a été renouvelé plusieurs fois à ce poste.

*Pourquoi les relations internationales te paraissent-elles importantes pour un syndicat?*

Parce qu'on n'est pas seul au monde! Et puis on peut exercer une influence sur les problèmes qui nous sont chers. Prenons l'histoire des multinationales, s'il n'y avait pas eu un mouvement international, y compris avec les Américains qui ont joué le jeu, jamais il n'y aurait eu de réactions au développement sauvage des multinationales. Aujourd'hui il y a la mondialisation, l'aide au développement...

*Ça a été une période passionnante.*

Oui, j'ai eu une belle vie !

*Parle-moi un peu de ton département d'origine. Le département de la Loire est un peu étonnant sur le plan syndical.*

C'est allé très loin. Je suppose que ta question vise le comité de liaison des syndicats libres que nous avons mis en place peu après la scission. Il y avait les anarchos, la CNT qui était très présente, l'UD-CFTC avec Mathevet, FO et les enseignants de l'ex-FEN : les traditionnels de la FEN et ceux de l'Ecole émancipée. Un peu d'histoire : la Loire se caractérisait par l'opposition entre Roanne et St Etienne. A Roanne, il y avait une grosse concentration textile, c'était une ville

socialiste. A St Etienne, plus métallurgiste et minière, jamais les socialistes n'ont été forts, c'était des radicaux-socialistes, les familles Soulié et Durafour. Sur le plan syndical, les confédérés étaient donc faibles à St Etienne et les anarchos influents. Le mouvement syndical dans la Loire était très hétéroclite.

*Dans les premiers congrès de FO, les portes paroles de la Loire sont des militants de la Révolution prolétarienne.*

La scission en 47 fut presque une opération blanche, la commission exécutive était dominée par les communistes, il en est sorti seulement deux hommes : le secrétaire des employés et le secrétaire du syndicat des municipaux de St Etienne. Le porte-parole accrédité de la tendance Force ouvrière était un ressortissant de la fédération du livre qui est resté à la CGT. Le mouvement FO dans la Loire s'est ainsi constitué de bric et de broc avec des gens qui venaient d'un peu partout : militants socialistes, confédérés, militants ouvriers chrétiens, militants politiques anticommunistes, militants anarcho-syndicalistes, militants trotskistes... Ce sont les anarchos et notamment les enseignants qui ont joué le rôle de catalyseur. Un cercle d'études de la Révolution prolétarienne animé par un vieil instituteur, Urbain Thévenon, fonctionnait souvent le dimanche matin à St Etienne, réunissant des militants de toutes étiquettes. Nous eûmes de grands conférenciers : Hagnauer, Monatte, Louzon... Là se trouve l'origine du fameux comité de liaison, très vite dépassé par les réalités inhérentes au pluralisme syndical français.

Mais là-bas aussi, ce sont des bons souvenirs pour l'octogénaire que je suis !

## Entretien Jean MAGNIADAS

13 décembre 1995

En France, me semble-t-il, la question de l'Europe est fortement déterminée par les problèmes politiques et en particulier par les affrontements autour de la CED. On est, sans doute, plus sensible à celle-ci que dans d'autres pays, cela renvoie au danger de reconstitution d'une Allemagne puissante, peu dénazifiée, dominée par les USA, à la Résistance et à l'affirmation de l'indépendance nationale qui figure dans le programme du CNR. Et dans ce cadre, il faut remonter aux prémisses qui seraient alors le Plan Marshall et la guerre froide..

*C'est pour cela que la CGT a maintenu un engagement politique très élevé sur l'Europe ?*

Il y a effectivement peu de pays qui ont connu ce genre d'affrontements, c'est une originalité française. Dans la conception de la CGT, l'Europe, c'est alors essentiellement une construction du capital, une combinaison dangereuse, une phase nouvelle de la concentration capitaliste et le risque d'hégémonie du capital allemand. C'est l'idée dominante de la CGT. On la trouve, à part le PCF, avec la CED, comme traversant toutes les autres formations politiques, mais non pas les organisations syndicales.

Sur le plan de l'analyse théorique dans la CGT, Jean Duret, alors Directeur du Centre Confédéral d'Etudes Economiques a joué un grand rôle et alimenté la campagne d'arguments. Duret est un économiste marxiste respecté qui a eu un itinéraire compliqué, il a participé à la fondation du PCF, il a été délégué auprès de l'ISR, est revenu en France pour poursuivre ses travaux scientifiques, il ne retourne pas en URSS, car c'est une période de purge et il va être exclu du PCF. Il se rapprochera de la SFIO, sera membre

un moment de son Comité Directeur. Il sera conseiller de Jouhaux pour l'élaboration du Plan de la CGT. Très cultivé, parlant plusieurs langues, il a noué des relations amicales avec de nombreux antifascistes comme Pietro Nenni et Lelio Basso, alors l'un et l'autre socialistes de gauche et qui partagent des analyses voisines, ainsi qu'avec des économistes marxistes comme Baran et Swezzy, dont il traduit des textes en français ou des keynesiens de gauche comme Joan Robinson, etc.

Duret va créer Les Cahiers Internationaux, une revue modeste, mais d'un grand intérêt, par son ouverture internationale. Cette revue ambitionne de donner place à une pensée socialiste de gauche qui se différencie des positions officielles de la social-démocratie. Il en assure la direction et y publie régulièrement des études économiques. C'est J.M Hermann, venu du premier PSU après avoir quitté la SFIO, qui rédige les éditoriaux politiques. On y développe les thèmes déjà cités, la construction de la CECA, la pression des USA sur les décisions françaises et européennes. Jean Duret qui a combattu la scission syndicale de 1947 et est resté à la CGT est un conseiller écouté de Frachon et il collabore avec Le Brun qui a la responsabilité des questions économiques au sein du bureau confédéral de la CGT. Jusqu'à la fin de sa vie, période où je l'ai connu, il se consacrera à l'étude du commerce extérieur, du marché commun et des problèmes monétaires internationaux, à sa revue et à la représentation de la CGT au Conseil Economique et Social, où il siège depuis la Libération et où il dispose d'une audience qui dépasse largement les frontières du Groupe de la CGT. Si j'ai tenu à insister sur cette production qui n'est d'ailleurs pas celle de Duret seul et dont on trouve des expressions dans Le Peuple (et aussi sous une forme plus populaire dans la Vie Ouvrière), c'est pour souligner que si la position de la CGT sur l'Europe a des fondements politiques, elle

s'appuie aussi sur une analyse économique et sociale.

Dans le débat avec la CGIL, la CGT au moment où se pose la question des institutions a une attitude plus rigide que celle des Italiens qui ont le plus souvent adopté un profil plus nuancé sur la question européenne. Mais, il ne faut pas exagérer les différences à cette époque. Parmi, les dirigeants, c'est souvent avec ceux venant du PSIUP que nous étions le plus rapidement en accord. Je pense à Foa, qui était l'un des représentants de cette tendance à la direction de la CGIL. On peut penser que les communistes italiens de la CGIL avaient peut être en perspective, certes encore lointaine, d'intégrer la Communauté. Ce n'était pas, à mon avis, alors la vision de la direction de la CGT qui ne considérait pas la construction européenne comme une donnée intangible.

C'est dans cette époque, avec l'idée que les syndicats ne peuvent être absents d'institutions où il est question des intérêts des travailleurs, que l'on décide de demander en commun d'être représentés dans les instances qui se créent ou qui naîtront. Une grande délégation CGT - CGIL, se rend à Bruxelles, avec tous les premiers dirigeants de chacune des centrales, Frachon Krasucki, Moynot, Breteau, du côté français, Novella, Lama, etc. du côté CGIL et des experts (c'est à ce titre que j'en ferai partie). On est poliment éconduit par les Autorités Communautaires et on refuse même de recevoir les dirigeants des deux plus importantes centrales de France et d'Italie. Tous cela finit dans un restaurant retenu par les socialistes de gauche belges de la Régionale de Bruxelles qui nous ont beaucoup aidé, ainsi que le Directeur Général de la Télévision Belge. Cela permit de faire en Belgique un « coup médiatique ». Il faut dire que la FGTB et notamment la Régionale Wallonne, ont été, très tôt, peut-être les premiers, à prendre position publiquement pour notre

admission dans les instances communautaires.

*C'est la revue « Synthèses » qui a aidé à plusieurs reprises ?*

C'était des socialistes de gauche et, sans doute quelques communistes, qui militaient à la FGTB. Il existait aussi un petit groupe d'économistes de gauche dans la Communauté (dont le fils Ramadier - si je me souviens bien) qui étaient contre l'exclusion des deux centrales et qui essayaient d'influencer de l'intérieur.

Parmi les initiatives importantes prises en commun par la CGIL et la CGT, il faut citer la Conférence de Milan qui nous conduisit à déplacer 200 à 300 militants en Italie. Cela devait amorcer une coopération active construite plus à la base et la création d'un pôle d'initiatives. Ce fut une apogée qui n'eut pas de lendemains de cet ordre.

A la même époque, la création de l'union économique avait suscité et entraîné de nombreux accords de différentes natures entre firmes européennes, avec des firmes américaines, des investissements directs étrangers commerciaux, industriels, etc. Leur connaissance devait alimenter l'action commune. J'en fus chargé. Benoît Frachon y tenait beaucoup et s'informait périodiquement de l'avancement des travaux. Nous parvinrent à un long recensement. Il fut adressé à la CGIL. Nous ne recevrons jamais le travail équivalent dont elle avait la charge.

*C'était quoi exactement comme relations ?*

Il s'agissait de recenser les liaisons économiques entre firmes et d'identifier dans la presse économique sur plusieurs années les accords de divers types passés par une firme française avec une entreprise étrangère et notamment de détecter les investissements américains qui étaient, à l'époque, un problème qui préoccupait beaucoup de monde. J'en eu un exemple personnel, quand un jour, je fus alléché par un gros titre du *Nouvel Observateur* : « Les investissements américains en France ». Je

me procure le journal. Grande fut ma surprise d'y retrouver l'étude de la CGT, avec quelques phrases modifiées, aucune mention de l'origine et une conclusion qui n'était pas la mienne ! J'en parle à Pierre Le Brun, qui appelle Martinet, à l'époque rédacteur en chef. Un rectificatif rétablissant l'origine est négocié. C'est dire combien le sujet était sensible à l'époque.

*La CGIL est d'accord sur cette perception du marché commun comme lieu de redéploiement du Capital. On a le sentiment que le désaccord vient après. C'est à dire que eux disent que c'est pour cela qu'il faut investir le marché commun pour contrôler. Ils veulent influencer l'évolution dans la mesure où, c'est leur analyse me semble-t-il, le marché commun n'est pas tout entier contenu dans la construction monopoliste. Ne penses tu pas que c'est plutôt la-dessus que le désaccord se cristallise ?*

Oui, mais je crois surtout que le désaccord est aussi ailleurs, il porte sur le fait qu'à l'époque, la CGIL choisit un statut d'observateur à la FSM. C'est une nouvelle stratégie et ce n'est pas contradictoire avec ta proposition.

*C'est plus tard, ça en 1973...*

Oui, mais cela n'est pas venu d'un coup, ils ont amorcé cette évolution dans le temps. Nous, à la CGT, nous étions très engagés dans la FSM et leur attitude nous gênait, nous irritait. Pourquoi ? A la FSM, en Europe occidentale, il y bien la centrale, très représentative de Chypre, mais avec le retrait de la CGIL, on n'évite pas un certain isolement. Il y a une irritation surtout après le mandat de Novella. Au début, les choses se poursuivent sans trop de difficultés avec Luciano Lama, mais très vite, la direction de la CGIL choisit comme priorité l'entrée dans la CES et subordonne tout à cela.

*A ça et au processus unitaire en Italie ?*

Oui, mais les deux aspects se confondent et avec l'eurocommunisme ils auraient pu aussi infléchir le rapprochement syndical.

*Il y a quand même un croisement tout a fait étonnant parce que le moment où les deux syndicats rompent correspond au moment où, sur le thème de l'eurocommunisme, les deux partis se rapprochent !*

Cela montre que ce n'est pas mécanique et que la situation n'est pas la même dans chacun des deux pays. Sans doute faut-il tenir compte du jeu des tendances dans la CGIL, à l'intérieur même du PCI ? Quelles sont celles qui supportent le thème de l'eurocommunisme ? Mais de toutes façons, le choix d'entrer dans la CES est déjà fait. En France, le thème de l'eurocommunisme concerne surtout le PCF et n'a pas beaucoup de résonance dans la CGT. A ma connaissance, celle ci ne prend pas position sur une question qui n'est pas de son ressort.

*Certes, mais si l'eurocommunisme avait été durable, il aurait certainement créé des espaces plus importants pour de nouveaux rapprochements entre les centrales ?*

S'il avait duré évidemment. Il a eu des échos dans le PCF, mais beaucoup moins dans la CGT, surtout pour les militants de base. A l'époque, c'était marginal dans la stratégie : le point central de celle-ci, c'était le programme commun de la gauche. En Italie, c'est la recherche du compromis historique. A certains égards ce n'est pas la même stratégie et la CFDT, par certains cotés est plus attentive à la ligne de la CGIL. Il est vrai qu'il existe dans la CGT quelques dirigeants qui s'intéressent d'assez près à la démarche unitaire italienne. C'est le cas notamment de Jean Louis Moynet qui s'est rendu souvent en Italie et s'est lié d'amitié avec Bruno Trentin. Je crois même que c'est moi qui le lui ai présenté. Jean Louis s'intéressait beaucoup à l'évolution européenne et avait aussi des relations avec des militants de la CGTP, qui se préoccupaient de l'évolution syndicale en Europe.

*La CGTP était alors assez radicale !*

Certes. Mais je rappelle qu'elle n'a jamais adhéré à la FSM, notamment pour garder

son unité interne. Sur ce plan, cela a été un bon calcul. Cela n'a pas été exactement de même pour les CCOO, qui n'ont pas non plus adhéré à la FSM, mais pour d'autres raisons.

*Les interventions du PCUS dans les affaires communistes espagnoles n'y sont peut-être pas pour rien ?*

Cela a produit des fractures dans le mouvement communiste. Et, le souci a surtout existé de ne pas les transférer ou de les transférer le moins possible dans les CCOO. Mais, la question ne s'est pas posée, à ma connaissance, dans la FSM.

A la sortie du franquisme, dès que les CCOO ont pu apparaître au grand jour, le camarade qui a été responsable de leur Département International (Aliaga), que j'ai bien connu, avait longtemps travaillé à la FSM. J'ai passé de nombreuses soirées à discuter avec lui à Prague, à l'hôtel des syndicats. C'était un personnage remarquable. Il était aussi l'un des responsables des communistes réfugiés dans les pays de l'Est, sauf ceux résidant en URSS qui dépendaient directement de la Passionaria. Il avait une vue très équilibrée de ce que serait la situation réelle après la normalisation en Espagne. Certains pensaient que le PCE et les CCOO feraient une percée extraordinaire. Cela ne s'est pas passé comme ça. On ne sort par indemne de 40 années de clandestinité et d'oppression. Mon interlocuteur était beaucoup plus lucide. et il connaissait également très bien la situation de la FSM. Secrétaire politique de Pierre Gensous, il jouait un rôle non négligeable, était au courant de tout et portait sur la FSM un regard très critique. Il était conscient des dysfonctionnements et la main mise paralysante des Soviétiques sur la FSM. Gensous se battaient sur beaucoup de choses. Ils écrivaient de bons textes, mais cela restait sur le papier. Mon interlocuteur travaillait directement avec le secrétaire soviétique de la FSM, vivait quotidiennement le fonctionnement de

l'organisation et en avait une vision qu'il racontait sans ambages et sans illusion.

*En 1961, la CGIL relance la demande d'un travail en commun qui avait un peu sombré avec le comité de 1958 ; elle annonce qu'elle va ouvrir son bureau à Bruxelles et propose à la CGT de le faire en commun. On m'a même dit que les Soviétiques avaient poussé dans le même sens, c'est à dire en disant à la CGT que c'était une bonne chose d'entrer dans les instances du marché commun. Mais d'une part, Frachon a l'air de n'attacher à cela aucune importance, il le dit d'ailleurs très clairement lors d'un Conseil général de la FSM et la CGT répond officiellement à la CGIL que « ce n'est pas mûr chez nous ». Qu'est ce que cela voulait dire ?*

Je ne sais pas. Il faudrait regarder les conditions de l'écroulement du comité de 1958, la dimension et les caractéristiques du projet de la CGIL, les conditions de son financement. Les rapports sont complexes. Il y a parfois l'idée d'une certaine supériorité chez des militants du mouvement français. C'est la « petite sœur latine » et la CGT la « fille aînée ». Par bien des cotés, par contre, on se sent très proche. Ce sont des idées que l'on trouve alors chez des gens de ma génération. Certains camarades italiens nous considèrent comme trop rigides. Mais dans la CGT, il y a aussi le respect des combattants antifascistes, d'une grande force syndicale et unitaire. Cela est certainement très important pour un dirigeant comme Frachon, même s'il considère que les conditions ne sont pas analogues dans les deux pays. Je peux assurer, sans difficultés, qu'il a toujours vécu avec l'idée de la réunification syndicale jusqu'à s'opposer à ce que l'on change des dispositions dans les bureaux pour que « les autres » puissent, à leur retour, retrouver les choses telles qu'elles étaient avant la scission. Plus fondamentalement, il a jalousement veillé à ce que la parité communistes - non communistes soit assurée et la direction du

Peuple confiée à un non communiste, etc. Il est resté très marqué par 1936, par la Libération et dans les rapports avec les Italiens, demeure l'aspect essentiel de l'antifascisme. Il ne faut pas oublier que beaucoup de membres du groupe dirigeant du PC italien, des dirigeants socialistes antifascistes ont vécu en exil à Paris et que pratiquement tous parlaient le français.

*J'ai même lu que le propres fils de Di Vittorio avait été blessé au cours de la libération de Paris !*

Oui, il y tout ça qui compte beaucoup et le rôle de Allard - Cerutti qui est membre du Comité Central du PCF, sous le nom de Allard, et de celui du PCI, sous le nom de Cerutti. Il assure la liaison entre les deux partis. Frachon le connaît bien. Cerutti penche d'ailleurs un peu plus du côté de Thorez, lorsque après la mort de Staline, les deux T s'éloignent l'un de l'autre. C'est un ménage avec des petits et des grands conflits. Il y a l'INCA que les Italiens veulent adapter en fonction de leur processus unitaire, la question de qui doit syndiquer l'immigration italienne encore importante en France et que la CGIL ambitionne un moment d'organiser.

*Dans la vie du Comité de Bruxelles, il y a deux moments très nets et tu viens de confirmer l'impression que j'avais. Le tournant correspond, me semble-t-il, à la conférence de Milan. Dans un premier temps la CGIL « tanne » la CGT pour qu'elle investisse d'avantage dans le Comité et la sent effectivement réticente. Puis, elle finit par accepter, il y a l'installation de Calderara et puis quelques temps après changement de décor : c'est plutôt un désengagement de la part de la CGIL !*

A l'appui de cela, il faut dire qu'ils n'ont pas délégué à Bruxelles leurs meilleurs représentants. Caderara a dû te raconter les difficultés qu'il a rencontrées. Ces facteurs de friction existent, mais ne sont pas à l'origine de l'écart. Je pense que fondamentalement la divergence s'enracine dans la situation des deux pays. Le marché

commun est un apport réel pour l'économie italienne et cela est décisif, selon moi, dans leur rapport à l'Europe. Après va jouer ce que j'appellerai l'axe CGIL / DGB. Le rapprochement va aussi croissant avec la CFDT. A Genève, j'ai pu voir leur représentant avoir de longues conversations avec Irving Brown. Cette activité est étroitement liée à la volonté d'entrer à la CES. Dans tout cela il y a le jeu propre des socialistes italiens. Exemple : je représente la CGT au Comité de l'emploi, avec Dido, dirigeant de la CGIL et futur sénateur socialiste. Je m'entends aisément sur les positions à prendre. Mais, le Comité ne l'intéresse guère et puis il va voir ses amis socialistes de Bruxelles, de la CEE, ensuite, il rentre en avion à Rome avec le Ministre du travail, un démocrate - chrétien de l'aile gauche qui préside le Comité.

*C'est l'époque du centre gauche en Italie !*

Oui, c'est ça. Les socialistes ont un certain poids dans la CGIL et les communistes sont amenés à leur faire des concessions.

*Dont on se demande si ce sont de vraies concessions ou si, au contraire, ils ne jouent pas toutes les cartes dont ils disposent dans un jeu un peu multiforme. On le voit bien dans leurs délégations : selon ceux que l'on visite, on envoie des socialistes ou des communistes ou une délégation mixte !*

Ils pratiquaient cela, sauf dans les réunions au plus haut niveau. Ce sont sur le plan économique souvent les dirigeants membres du PSIUP qui sont nos interlocuteurs. Nous avons de bonnes relations avec eux. On peut penser qu'ils considèrent que cela facilite les rapports, et peut être, de se sentir moins collectivement engagés.

*La CGT faisait un peu comme ça aussi dans ses déplacements internationaux, non ?*

Certes. Mais il n'y a pas dans la CGT la même stratification en tendances. Quand c'est important il y a toujours des non



communistes et des communistes. Quand, c'est très important il y a le secrétaire général, à la tête d'une délégation plurielle.

*On a l'impression à l'examen que plus que le secrétaire général c'est quand même Krasucki qui monte même lorsque Séguy est secrétaire général.*

Lorsque la question a une dominante économique, c'est fréquemment Krasucki. Sur l'Europe, c'est souvent sous cet angle là que les problèmes se présentent. Mais, cela n'a pas d'autres significations. Sur l'Europe, ils sont d'accord. Je connais bien les deux. Ils ont eu certainement des points de différences, mais pas sur les questions européennes. Sur la FSM, il existe une dissemblance d'appréciation. Séguy était pour la quitter dix ans plus tôt. Krasucki, plus hésitant, considère qu'il faut rester, quitte à moduler notre présence, à se placer à un niveau moindre de responsabilité en quittant le secrétariat général. Séguy est plus radical.

*Il évoque cet aspect dans son papier du Peuple du congrès.*

Et, je puis affirmer que ce n'est pas un article de circonstance et il y a eu depuis longtemps une divergence entre eux sur ce point.

*La FSM, c'est un accord franco - soviétique..*

Dans un sens on peut dire les choses comme cela. Mais, dès sa constitution, la CGT est fortement présente. C'est Saillant, le dernier Président du CNR, Secrétaire de la CGT, qui en est le Secrétaire Général et il le restera longtemps. Le retrait des TUC et du CIO renforce cette polarisation.

*Accord conflictuel, mais accord quand même..*

Conflictuel à certaines périodes indiscutablement. Mais, il y a d'autres composantes dans la FSM qui jouent un rôle non négligeable, à commencer par les Italiens qui, ne l'oublions pas, en assureront longtemps la Présidence. Certains soutiennent la CGT : les syndicats

du tiers-monde, notamment. Les pays de l'Est avaient des positions moins uniformes qu'on ne le croit. J'ai eu souvent l'occasion de discuter avec les Hongrois, y compris avec Gaspard. Ils avaient un certain sens d'un besoin plus grand d'autonomie des syndicats, même si en définitive, ils finissaient par s'aligner sur le modèle « soviétique », même s'ils disposaient d'une certaine marge de manoeuvre dans les affaires syndicales internationales. Ils se rencontrent dans le cadre du COMECON avant toute réunion générale. Parfois, ils soutiennent nos positions. Et, les désaccords portent moins sur les textes que sur leur application. A ce niveau, les Soviétiques reprennent le contrôle. Ce sont eux qui, pour l'essentiel, financent les activités de la FSM. Dans la plupart des UIS, il y a un secrétaire soviétique ou élu parmi les pays de l'Est avec leur accord. Son poids était considérable, mais son influence comportait des nuances selon les UIS.

*Pastorino ?*

A mon avis, c'est autre chose. Il avait une réelle connaissance du syndicalisme et une autorité personnelle, mais en même temps de fortes convictions idéologiques qui le portaient à l'alignement sur les soviétiques. C'était culturel et, ensuite, il était exilé et dépendait d'eux, coupé de son pays, dont le parti et la centrale syndicale étaient très liés aux soviétiques. Des compromis se faisaient sur les textes, mais on n'en trouvait pas de réelles traductions dans l'activité concrète. Ce qui d'ailleurs stérilisait pour les Soviétiques eux mêmes la portée de l'activité de la FSM. Les responsables de l'IC, de l'ISR, avant guerre, pouvaient parler du syndicalisme international. Ils savaient ce que c'était et pouvaient sérieusement en discuter les orientations. Manouilski, Losovski comprenaient la nature des organisations syndicales, au delà des divergences de conception. Après guerre, ils vont être remplacés par des fonctionnaires de l'Etat ou du Parti, souvent venant des affaires

étrangères, mais pas exclusivement. Ils ne savaient rien des syndicats et ce n'est pas ceux de leur pays qui pouvaient constituer un exemple. A part la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et la Hongrie, l'expérience des syndicats était très faible. Avec les Cubains, on trouvait plus aisément des points d'accord, car ils avaient connu de véritables syndicats. De même avec les organisations d'Amérique Latine, d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient. Certains avaient d'ailleurs fait leurs premières armes dans la CGT avant les indépendances. Il y avait eu dans certains de ces pays de grandes luttes de masses.

A la tête des syndicats soviétiques, il y eut des dirigeants parfois très médiocres dont la présence à des responsabilités de ce niveau paraissait étonnante et qui n'avaient aucune expérience syndicale ou internationale. On a eu l'épisode Chélépine, c'était un pur produit de l'appareil du Parti, mais il avait certaines idées qu'il plaçait dans la perspective de sa conception des intérêts soviétiques. Mais il exerçait le même contrôle sur les activités de la FSM. Je me souviens avoir eu à mettre au point à Prague, à la demande de Georges Séguy, un texte, avec un des représentants de Chélépine, qui était, universitaire et directeur-adjoint de l'Ecole Centrale des Syndicats Soviétiques. Je le connaissais bien. Il était sympathique et intelligent. Nous faisons des compromis acceptables, mais quand il y avait blocage, il me disait « je vais essayer d'arranger cela » et il allait téléphoner à Moscou. Sur un point que je considérais comme essentiel, nous n'avons pu nous mettre d'accord et nous avons livré à la FSM deux versions, dont elle a fait ensuite une rédaction nouvelle. Cela se passait dans le début des années 1970. Chalaïev fut un Président qui, à mon avis, avait une certaine expérience syndicale antérieure.

*Et Chélépine n'est pas resté ?*

Non. Il est parti des syndicats et de la direction soviétique pour des questions de ligne politique générale. Il se présentait

volontiers comme rénovateur. Il est devenu Directeur d'usine.

Je crois que cela a contribué à rabaisser la place des syndicats dans la hiérarchie soviétique. Ce qui n'est pas un fait négligeable ! Jusqu'à Chélépine, tous les Présidents du Conseil Central des Syndicats sont membres titulaires ou suppléants du Bureau politique. Après Chélépine, ils ne sont plus que membres du Comité Central. Quand, on connaît le sens que tout cela avait, c'est un déclassement très important. Jadis, un ancien président des syndicats pouvait être membre du Bureau Politique et même Président du Présidium Suprême de l'URSS. Quelle évolution ! Quand on fera une histoire approfondie et réellement scientifique de l'URSS on verra mieux cela.

Au début de la révolution, ils ont la conception syndicale de la II<sup>ème</sup> Internationale, celle de la courroie de transmission, du rôle dirigeant du Parti (Les bolcheviks ont d'ailleurs voté la résolution du Congrès international de Stuttgart). Et, ils sont dans la clandestinité. Lénine est pour la subordination des syndicats à l'hégémonie du Parti, ce qui n'est rien d'autres que ce que dit la Deuxième Internationale et ce que vont appliquer nombre de syndicats sociaux-démocrates. Mais, il fera cependant une concession sur ce point à la CGTU. Trotsky connaissait mieux le mouvement syndical français, mais sur les Syndicats russes, il sera pour un encadrement sévère et polémiquera avec Lénine qui veut leur laisser une certaine autonomie. La situation va se dégrader considérablement sous Staline. Les syndicats sont institutionnalisés et exercent des fonctions proches de celles du Ministère du travail...D'ailleurs quand nous leur expliquions nos cursus, il étaient fort étonnés qu'on ne soit pas recrutés au sortir des écoles !

Ceux qui voyageaient un peu apprenaient, mais ils étaient confinés dans le

département international. Triste aventure, dont l'histoire reste à faire...

*Le choix de la CGT de tout centrer sur la FSM n'a-t-il pas bridé sa capacité d'influence ?*

Alors, attention là, la CGT a toujours gardé son système propre de relations avec différents syndicats, y compris quand il s'agissait de rencontres officieuses. Cela lui a coûté beaucoup de moyens, mais je crois qu'elle a conservé ainsi un patrimoine moral, une audience que l'on voit dans la participation à des missions en Europe du nord, en Afrique, au Moyen Orient, au Canada, en Grande-Bretagne, en Belgique et dans des terres plus lointaines.

*Oui, mais on ne sait pas si ce sont vraiment des relations CGT ou si elle agit « pour le compte de la FSM ».*

Parfois cela a pu être considéré comme « mixte », puisque les principaux dirigeants de la CGT sont aussi des dirigeants de la FSM.

*Mais à certains moments ça a du poser problème non ?*

Il ne faut pas que tu oublies une chose : le prestige international de la France et pas seulement de la CGT - qui en est quand même demeurée la principale centrale syndicale -, mais de la France populaire de 1789, de la Commune, de la Libération, des luttes anti-colonialistes...

*Je me souviens de Livio Mascarello me racontant son voyage avec Séguéy en Egypte. Il me disait que des tas de gens au bord de la route les saluaient en criant « Vive de Gaulle » !*

L'exemple est très significatif. Et il s'ancre dans un passé ancien. J'ai pu l'observer dans les Conférences syndicales internationales, à l'OIT. La CGT jouit d'un grand prestige dans de nombreuses régions du monde. A Santiago, il y a eu avant la chute du régime d'Allende, une conférence syndicale internationale sur les multinationales à laquelle Henri Krasucki et moi participerons ainsi que Chérèque

qui était encore à l'époque secrétaire de la Fédération des métaux CFDT. Il y avait tous les syndicats d'Amérique du Sud, mais aussi d'autres régions du monde. J'ai pu constater l'attention portée à la CGT. De même à la Conférence internationale de Belgrade sur le développement à l'initiative de la Centrale Yougoslave, de l'UGTA, des trois centrales syndicales italiennes et de la CGT et de la CFDT. J'ai beaucoup travaillé sur les textes avec Gabaglio qui était à l'époque le responsable international de la CISL. Ce fut une grande réussite. Les Syndicats Chinois reconstitués y firent leur réapparition, sans parler ni voter. La FSM s'y est surajoutée plutôt qu'elle n'a été organisatrice. L'Afghanistan va conduire, après la conférence, à abandonner rapidement toute suite à ce projet. Ce qui est fort dommageable, car il y avait des potentialités et les prémisses d'un internationalisme plus efficace.

*Dans ces années là, la CGT se bat pour une rénovation de la FSM, qui se traduit dans une réforme des statuts visant deux objectifs : la régionalisation de l'Internationale et la professionnalisation des UIS, maillon très faible de la FSM. Or ce sont justement les deux thèmes que la CGIL pousse dans les années 60 et qui trouve-t elle sur son chemin pour s'y opposer ? La CGT.*

En effet, nous croyons encore à cette époque qu'il est possible de revitaliser les UIS. Les buts ne sont pas différents, même si la ligne des UIS posent question. Nous croyons que le renforcement des UIS va permettre que des organisations professionnelles participent à la FSM, sans que leur centrale y soit affiliée. Indirectement cela va concourir au développement de la FSM. A part quelques rares exceptions, c'est l'échec. Les quelques exceptions ce sont le bâtiment de Finlande, certaines organisations du tiers-monde, des organisations professionnelles qui sont dirigées par des communistes ou des socialistes de gauche. Cela n'a pas un

ponds très important face aux SPI. Certaines organisations rejoindront les SPI. C'est le cas de la FILPAC. Mais l'Internationale Graphique a une orientation d'ensemble progressiste. On peut placer sur le même plan la constitution de l'OIM. C'est loin d'être identique dans certains SPI. Personnellement, j'estime, aujourd'hui que la seule perspective, quand les barrages ne sont pas insurmontables, c'est de rejoindre les SPI ou d'établir avec eux une collaboration étroite. La FIOM, l'UITA, il y a des Internationales qui ont des positions constructives. Avec les causes politiques, l'une des grandes faiblesses de la FSM demeurera l'action professionnelle. Demeure la question de l'adéquation des SPI aux évolutions structurelles de l'économie, aux mouvements du capital. On oublie que le syndicalisme ouvrier a souvent calqué son organisation sur celle du patronat et non pas l'inverse.

*Justement, quel bilan tu tires de tout cela plus précisément à quoi ça sert tous ces efforts dispensés dans l'international, comment est possible un internationalisme syndical ?*

J'estime que tout cela est présentement dans un grand état de sclérose, faute de points d'application concrets, de réflexions sur les contenus et les perspectives de l'action syndicale internationale. La CISL concentre toute son activité sur le BIT. Je ne veux pas le dénigrer. Le BIT, c'est insuffisant et il ne joue même pas le rôle qu'il a exercé à d'autres époques. Le monde n'est plus ce qu'il était, avec 150 pays ou plus... les conventions ne jouent plus le même rôle et le système doit être revigoré et adapté aux changements. Aujourd'hui, le BIT esquisse un discours sur l'emploi, mais il n'est pas novateur et il semble surtout destiné à défendre l'OIT contre une reprise du social par l'ONU ou d'autres. Tout cela n'est pas suffisant pour assurer un terrain pour le syndicalisme international. Même lorsqu'il y a une majorité d'Etats pour adopter une

Convention internationale du travail, cela n'implique ni sa ratification, ni son application effective. Le BIT n'est ni adapté à la mondialisation qui oppose les travailleurs, ni aux enjeux posés par les multinationales.

*Oui, mais si la CISL se rabat la dessus c'est aussi parce que c'est l'un des rares points qui fasse consensus.*

Sans doute. Mais, je crois, pour ma part, que l'orientation vers des regroupements continentaux, sans être une solution magique, correspond mieux à ce qui peut être entrepris. Cela dit, ce n'est pas au seul BIT que cela se joue, c'est peut être plutôt à l'OMC, au FMI. Il n'y a qu'à voir la concurrence que se font les organisations inter-étatiques pour s'emparer de la « clause sociale ». En réalité, il s'agit de promouvoir d'avantage encore le « libéralisme ». J'ai connu des pays qui, bénéficiaires d'une convention de l'OIT, essayaient de la faire appliquer. Ensuite, les représentants du FMI et d'autres institutions financières en dissuadaient leur gouvernement sous prétexte de « l'ajustement structurel ». Des personnes qui ont eu accès à des dossiers sensibles se sont fait l'écho de tels exemples. Les coopérations syndicales, je pense, qu'elles peuvent se construire par zones, dans les multinationales et, aussi, dans l'action vers les organisations internationales tels le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, le BIT, etc. Mais cela exige des accords sur le contenu des actions débouchant sur des mobilisations. Dans un sens les organisations syndicales font moins que certaines ONG, alors qu'elles ont, a priori, plus de moyens.

*Est-ce si sûr ?*

Quand même la CISL a de grands moyens et des possibilités militantes importantes. Il y a d'ailleurs des choses qui bougent, mais trop lentement. Si je suis très favorable à l'entrée dans la CES, on ne peut penser qu'elle résoudra toutes les questions. Je crois qu'il faut utiliser tous les moyens de pression et se donner les moyens

intellectuels de l'action internationale. Je ne cacherai pas que je suis frappé, à certaines exceptions près, de la faiblesse de la littérature syndicale internationale. Les résolutions de la CISL sont d'une généralité qui aplatit souvent la réalité et la complexité des problèmes.

*Aujourd'hui, la dimension internationale s'impose, n'importe qui peut le confirmer. Ca n'a pas toujours été le cas et on peut même constater que les militants voir les responsables intermédiaires des syndicats n'y attachaient pas nécessairement grande importance. Pourtant au niveau des confédérations, il y a toujours eu un haut niveau de prise en charge. Comment l'expliques tu ?*

L'internationalisme est quand même une valeur ancienne du syndicalisme. Quand le syndicalisme fonctionnait relativement bien sur une aire plus réduite, il trouvait dans le syndicalisme international des éléments de connaissance réelle qui ont peut-être cédé le pas à des relations plus diplomatiques pour réagir face à certains événements et sur la base d'un large consensus. C'est aussi ce qui se passe à l'OIT. Nous étions dans un monde où l'information circulait à petite vitesse. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, même si cela requiert des moyens, des contacts. Même dans l'après-guerre, ce n'est pas si ancien, ces problèmes n'étaient pas si faciles à résoudre. Peut-être que les rencontres internationales avaient alors plus de sens concret. Ils se disaient des choses qui pouvaient stimuler de l'imitation, au sens noble du terme. Je suis convaincu que les rapports des délégations étaient plus important en informations, en réflexions, sans les idéaliser. On se voyait plus rarement et parfois cela supposait bien des difficultés. C'est ce qui me fait croire qu'à une époque qui n'est pas si lointaine les rencontres avaient plus de sens et d'intérêts pratiques.

*Mais est ce que ces éléments d'informations que puisent là ceux qui*

*s'occupaient de l'international étaient réinvestis dans la « vision du monde » du syndicat ? Dit autrement, est-ce qu'un syndicat puise dans l'international des ressources qui servent à son façonnement en tant qu'acteur national ?*

A mon sens, et à court terme, assez peu.

*Alors à quoi ça sert ?*

Cela sert peu immédiatement jusqu'à maintenant. Chaque syndicat national est enfermé dans des « modèles sociaux nationaux » qui sont finalement d'une grande diversité reflétant leurs histoires nationales, avec ses codes, ses systèmes juridiques. Au fond, les syndicats sont fortement marqués par ces structures qui semblent, en apparence, très différentes, peu comparables. Je dis bien en apparence, car en réalité les choses sont, à niveau de développement économique voisin, moins dissemblables, mais ces différences sont constitutives des modes de vie nationaux, des cultures, même s'il faut prendre en considération l'effet du tourisme, des migrations, des communications, etc. Certains ont institué le social par la loi. D'autres par la convention. Ce qui compte, en définitive, ce sont les contenus effectifs. Tous ces modèles sont présentement remis en cause. Une certaine homogénéisation sociale n'est possible que dans le progrès social de tous et la réduction des inégalités.

*Oui, mais dans une certaine mesure l'international est dans le national, même au niveau Confédéral...*

C'est tout à fait exact et cela se pose désormais au niveau des activités, au niveau même de la division internationale du travail. C'est pourquoi je tiens pour essentiel le renforcement de la coopération syndicale dans les multinationales, à condition qu'elle débouche sur des projets communs, des droits nouveaux. Cela n'exclut pas des coopérations dans les branches ou secteurs d'activités,

notamment les plus internationalisés, dominés par quelques oligopoles. Mais, aujourd'hui l'international c'est aussi un problème syndical (délocalisations, sous-traitance, concurrence des « modèles » sociaux nationaux, etc.) pour des entreprises que l'on peut considérer comme petites ou moyennes, mais qui sont soumises aux stratégies des oligopoles multinationaux. Ceci ne concerne pas que l'Europe. Ce qui s'y fera ne sera pas sans influence dans le monde.

Entretien Jacques MOREAU

**18 et 30****janvier 1996**

*Je voudrais qu'on parle d'abord de la CMT, de la façon dont la question de l'affiliation internationale de la CFDT a été gérée dans la période que tu as connue. Nous parlerons plus tard de la question particulière de l'Europe qui est assez liée à la précédente.*

Je connais un certain nombre de choses de cette période mais je n'ai pas, comme René Salanne géré au quotidien les questions internationales. J'étais très lié à Maire et persuadé très tôt, dès les années soixante - et en cela j'étais très proche de Descamps et des métallos - de la nécessité d'adhérer le plus vite possible à la CISL. J'ai eu là avec Edmond, au moment du congrès d'Evian, un désaccord, j'aurais préféré qu'on aille beaucoup plus vite qu'on ne l'a été. Non pas que la CISL m'attirait en terme idéologique mais je pensais qu'il n'y avait pas d'autre solution pour nous que de rejoindre le lieu où se retrouvaient les grandes forces syndicales.

*Descamps lui ne pensait-il pas, ou en tous cas n'a-t-il pas pensé plus longtemps que vous qu'on pouvait tirer quelque chose de la CISC-CMT ?*

Non, lui a beaucoup milité pour la FIOM, il ne faut pas l'oublier, il y a même eu des tensions très fortes. L'homme qui, sur toutes ces questions, nous a guidé, a été notre maître à penser, c'était Paul Vignaux, c'est lui qui a préparé notre entrée à la CISL, à quitter la CMT ; Vignaux ne sentait pas bien la CMT, pour lui, c'était

quelque chose qui n'avait pas beaucoup de sens. Maire n'a jamais vraiment apprécié la CMT. Dès qu'il arrive à la fédération en 1963, je peux assurer (moi je suis entré au conseil fédéral de la Chimie en 1965) qu'il a toujours été pour la sortie de la CMT. Ça, c'était le dirigeant de la Chimie parce quand il est devenu dirigeant de la confédération, sa position a été plus souple. Non pas qu'il ait changé de conviction, loin de là, mais parce que son souci était d'emmener la totalité de l'organisation. D'où cette idée de la troisième voie.

Cette troisième voie se fondait chez lui sur des convictions, ce n'était pas seulement une troisième voie tactique. C'est là dessus que nous avons eu des désaccords car moi je n'ai jamais cru dans la troisième voie. Lui, il la fondait sur les non alignés, sur un syndicalisme prônant le co-développement, l'autogestion et qui n'acceptait pas de se situer dans un des camps de la guerre froide. D'où cette idée que le syndicalisme soit autonome par rapport aux grands clivages.

*C'était l'idée de la restructuration du syndicalisme mondial à partir de la fusion des deux Internationales plus les non-alignés.*

Voilà, ce qui fait qu'il n'y a jamais eu, vis à vis de la CMT, une grande sympathie, sauf pour ceux d'entre nous qui étaient un peu tiers-mondistes. Car la CMT, d'abord, c'était les Belges, c'était eux qui finançaient, et qui financent encore, même si le président actuel Willy Perreins, cherche un peu à prendre ses distances. Il n'empêche que les gens qui étaient proches de nous à la CFDT trouvaient dans la CMT le lien avec les organisations africaines ou latino-américaines. Ce qui retenait les gens à la CMT et Salanne a beaucoup joué là-dessus, les Alsaciens ou les gens du Nord, par exemple, ce qui les retenait, c'était l'ouverture vers ce monde en développement à l'époque où la CISL, elle,

se débattait dans des problèmes très importants qu'elle n'arrivait pas à régler.

Ce qui a déclenché et a entraîné le départ de la CFDT de la CMT, c'est la création de la CES. L'OE-CMT avec Kulakowski et la CESL travaillaient ensemble. Maire, dès qu'il a été à la tête de la confédération a tout de suite joué la carte européenne parce que pour lui, c'était un moyen de pouvoir atteindre les deux objectifs qu'il s'était donné : 1. rejoindre les grands bataillons syndicaux européens ; 2. permettre en même temps à certaines fédérations de rejoindre les grandes internationales professionnelles, sans pour autant faire allégeance à la CISL. Ces deux voies permettaient de continuer à gérer des relations privilégiées avec les Yougoslaves, les Algériens, les Tunisiens, c'était ça son choix.

*Est-ce que ce n'était pas aussi l'occasion d'affirmer une autre réalité entre les blocs, c'est à dire la poursuite d'une troisième voie ?*

Tout à fait, et c'est pour cela qu'il a beaucoup poussé. Mais il n'y a pas eu de problème car il y avait une très grande majorité dans la CFDT pour aller vers la CES. Moi, j'ai été associé à la dernière phase, au congrès d'Evian. Tout était bouclé entre 75 et 77, c'est à dire entre le congrès de Copenhague et de Londres de la CES et le congrès d'Evian de la CMT. Mais lorsque nous arrivons à Evian, la plus grande partie de la délégation notamment chez les régionaux mais aussi des gens d'Hacuitex et puis aussi les fonctionnaires étaient attachés à la CMT. Au niveau des régions, il y avait des camarades assez fidèles à la CMT. Il y avait aussi des régions comme pays de Loire, très combattives et qui, sur le plan international, sont toujours restés proches de la CMT ; ils restaient rétifs à la CISL pour des raisons d'anti-américanisme. La CISL leur paraissait être un syndicat trop lié aux américains mais ces réticences évidemment ont été levées avec la création

de la CES. Sans la CES, on serait resté minoritaires assez longtemps.

*L'idée de rester sans affiliation internationale pendant une certaine période n'était pas jouable ?*

Non, on en a eu la preuve après. Les fédérations d'industrie (bâtiment, chimie, métallurgie, alimentation, Hacuitex est à part) ont rapidement investi les SPI et considéré que l'adhésion à la CMT ne présentait pas beaucoup d'intérêt. Par contre, du côté d'autres fédérations et surtout des régions, l'engagement était beaucoup moins grand. D'abord, certaines étaient peu confrontées à la question internationale et là la règle jouait beaucoup : moins tu étais confronté à l'international et plus tu soutenais le maintien à la CMT.

*Oui, mais le Nord avait d'anciennes relations avec les Belges ?*

Oui, avec la CSC. Ils avaient des rapports très anciens, ils avaient même une caisse de grève commune. Avant qu'il existe une caisse de grève française, lancée par le Nord, les fédés Chimie et Métallurgie, il y avait entre le syndicalisme chrétien belge et la CFTC des rapports étroits. Il faut dire que les relations entre les hommes ont beaucoup joué, par exemple, au niveau des secrétaires généraux. Quand Bouladoux était secrétaire général, il entretenait de nombreux rapports à travers le Conseil économique et social européen dont il était membre et où toutes ces personnes se retrouvaient. Cela établissait des liens personnels qui expliquent en partie les lenteurs de tels processus : Glorieux, Bouladoux étaient très liés à tout cela.

*C'est avec tout cela qu'Edmond a dû composer en arrivant...*

Oui, il faudrait voir de plus près mais il me semble qu'il n'est jamais allé à une seule réunion de la CMT en dehors du congrès d'Evian. Eugène a eu le même problème en



1964, il a du composer avec le Nord, l'Alsace et puis au congrès, il ne fallait pas entamer cette bataille.

*Même Vignaux convient qu'il faut prendre du temps !*

Et pourtant toute sa bataille depuis toujours avait été pour rejoindre la CISL. Il a grandement facilité le rapprochement de la FGM avec la FIOM. Il a eu des liens y compris à Paris, avec l'AFL-CIO, avec aussi l'attaché social de l'ambassade qui provenait du syndicalisme. Même à l'époque de l'OECE et de l'OCDE, des réseaux de connaissance se sont tissés dans tous les sens et il ne faut pas négliger leur importance. A l'OIT aussi bien sûr, à la réunion annuelle en juin, se nouaient beaucoup de contacts. Edmond maire s'impliquait dans les contacts bilatéraux, mais il a toujours refusé de s'engager dans tout ce qui était les instances internationales, OIT, Comité économique et social, ONU etc.

*Donc, le mouvement s'accélère après 1975 ?*

Ce qui instaure la coupure, c'est le congrès de Londres. Quand la CFDT, enfin le petit groupe qui au sein de la CFDT suit ces affaires, se rend compte qu'on peut véritablement travailler au sein de la CES, alors, ça y est, c'est décidé. Après, il y a eu des tensions. D'ordre idéologique mais ce n'est pas essentiel, surtout sur le plan affectif. Et là, Edmond, qui avait compris cela, ne voulait pas couper avec eux. Pierre Héritier, par exemple, ou les gens de Pays de Loire, ou du nord, ou Hacuitex, il devait en tenir compte. On a fait une multitude de réunions pour expliquer cette troisième voie : nous avons notre engagement dans la CES, et puis il y avait nos contacts avec l'UMT, à l'est les syndicats yougoslaves, l'Algérie et puis un début de relation avec l'Amérique latine car il y avait eu une certaine léthargie dans nos contacts de ce côté-là d'autant plus qu'il y avait eu

l'affaire chilienne ! On réussit à emporter la décision parce qu'on dit qu'il n'est pas question pour nous de rejoindre la CISL. Maire a défendu très fort cette position soutenue par l'Alsace, Chéreqe et d'autres.

*Quand même, il y a toujours eu des réticences coté Hacuitex.*

Tout à fait, mais si tu recoups les zones de force du textile, tu trouves le Nord, les Vosges...Et puis il y a eu Fonteneau et le fait que la fédération professionnelle du textile était une des rares forces de la CMT. Hacuitex a toujours eu beaucoup de relations internationales et c'était dans le cadre de la CMT. La chimie, à la CMT, ça n'existait pas, comme dans la métallurgie. L'argument de l'efficacité ne jouait pas pour Hacuitex.

A l'ICEF, c'était plus attirant, c'était l'époque de Levinson, un personnage étonnant. A la FIOM, c'était plus difficile, il y avait toujours problème avec les Allemands. Dans les années 60, surgit l'idée de comités de groupe mondiaux au sein de ces SPI, puis le thème disparaît dans les années 70 et revient dans les années 80 avec les comités de groupe européens, c'est curieux, il faudrait analyser cela !

*Comment s'est réalisée la séparation avec la CMT ?*

Dans des conditions très dramatique. Kulakowski était alors le secrétaire général de la CMT, il y avait aussi un homme qui montait, Maspéro, un argentin. Le congrès de rupture se tenait dans une petite ville de Belgique. Auparavant, au comité exécutif de Caracas, Kulakowski ne pouvant devenir secrétaire général de la CES, a accepté de devenir secrétaire général de la CMT, ceci donc entre Evian et Coq-sur-mer. Les Belges, les Canadiens et les Néerlandais, c'est à dire les forces de la CMT dans les pays développés arrivent à convaincre Kulakowski, qui accepte, de

devenir secrétaire général. Avec lui, la CFDT s'entend parfaitement, mais on n'accepte pas l'opération montée par Kulakowski et Maspero c'est à dire une apparence d'évolution fondée sur le discours : sur l'économie, sur l'organisation de la société, il y a des pas de fait. Mais nous, la CFDT, nous jugeons non pas sur les grandes déclarations mais sur les modes d'organisation. Or, sur les modes d'organisation, les autres veulent que la CMT reste ou devienne une grande organisation tant sur le registre professionnel qu'interprofessionnel. Nous, nous souhaitons que la CMT devienne une fondation. On n'était pas opposé à ce que la CMT continue mais comme instrument d'échange et de dialogue. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait la structure africaine de la CMT après la création de l'OUSA. Elle s'était transformée en fondation. Donc, il y avait eu des pas de fait dans notre direction. Mais sur ce problème pour nous fondamental, il y avait un désaccord irréductible et c'est là-dessus que nous avons rompu.

*Ils avaient évidemment peur qu'une telle évolution ne conduise inéluctablement à la fusion avec la CISL.*

Jan s'est fait manoeuvré dans tout cela parce qu'il était proche de nous ; les Belges de cette génération en ont gardé un souvenir très vif à notre égard, aujourd'hui c'est fini. Même les Belges ne poseraient pas de gros problème pour aller vers la CISL.

*Le problème aujourd'hui provient plutôt des latino-américains.*

Il a toujours été du côté des latino-américains et là-dedans il y a de tout. Pourquoi, nous, nous étions très énervés par les discours de Maspero ? Parce qu'il avait toujours un discours très gauchiste mais en même temps il était payé par l'Internationale démocrate chrétienne dont le centre à l'époque était à Caracas. Il y

avait eu quand même un gros problème de prises de positions dans l'affaire chilienne, il y a eu un rapport là-dessus avec quelques noms. La CUT chilienne était unifiée mais il y avait un courant démocrate-chrétien qui s'est lui-même partagé entre des leaders qui se sont retrouvés assez vite en prison et d'autres qui ont composé. Cette situation a créée au sein de la CFDT des réactions d'autant plus que certains de ces responsables étaient présents au congrès d'Evian.

*Mais Maspero, lui, il avait été très proche de la CFDT. On trouve sa trace dans les archives, il venait passer une semaine à la CFDT...*

Oui, d'ailleurs il n'a pas compris notre départ et il nous disait : vous nous lâchez. Et on peut dire aujourd'hui, ce n'était pas faux mais à la CFDT à cette époque, il y avait le choix européen qui primait sur tout le reste. Même si on a arrangé ça avec beaucoup de discours sur l'international, c'est, dans les années 70 le choix européen qui a primé. Deuxièmement, le fait qu'il y avait un courant, avec Briesch, Mercier et moi qui voulait rejoindre la CISL. Briesch et Mercier ont toujours eu cette idée.

Maire n'a pas eu beaucoup de difficultés pour faire cette rupture pour la raison très simple qu'il ne sentait pas d'affinités avec les hommes qui étaient à la tête de la CMT. Il n'a jamais eu beaucoup de liens. Pour d'autres, ça a été beaucoup plus difficile. Deux problèmes embêtaient vraiment l'équipe : Gérard Fonteneau qui était des nôtres, et puis le choix qu'a fait Jan Kulakowski pour qui on avait énormément d'estime et de sympathie.

*Sur quoi fondiez vous ce désir de rejoindre la CISL ?*

Là, je ne peux parler que pour moi. L'idée c'était de rejoindre les grandes organisations syndicales mondiales, parce qu'à la CMT, à part les Belges, il n'y avait rien. Au début des années 70, les forces

c'était la CSC, les Néerlandais, les Canadiens et la STV basque. Après la déconfessionnalisation, il y a eu le rapprochement des Néerlandais avec les socialistes. Les canadiens voulaient aussi se rapprocher des autres, on ne voyait pas ce qu'on pouvait faire à la CMT. Nous avions de plus la volonté de nous impliquer dans des actions internationales sur des thèmes revendicatifs et pour cela d'être présents dans les grands SPI. Il faut rajouter, pour certains d'entre nous, que nous ne voulions pas laisser à FO le bénéfice d'une présence à la CISL.

Au fur et à mesure qu'on s'est rapproché des Allemands, il y avait aussi la CISL italienne qui était dans la CISL. Pour les métallos, cela comptait, il y avait Trentin, Carniti, Benvenuto. J'estimais, pour ma part, qu'on règle les problèmes les uns après les autres, que la priorité était qu'on soit reconnu dans le domaine international et que cela passait par la seule organisation internationale qui existait. A partir de là, on pouvait agir efficacement y compris vers le tiers-monde.

*Et Edmond Maire avait des réticences sur quels points ?*

Il est encore très sensible aux problèmes du tiers-monde, du développement. En même temps, il était très sensible aux demandes qui s'adressaient à la CFDT. Beaucoup de travail a été fait par l'ISCTI, que Gérard Espéret avait commencé. Ce remarquable travail a duré jusqu'à la fin des années 70, il était passé du monde par la CFDT et il y avait bien sûr des attentes fortes à notre égard.

*On a l'impression à travers les textes que la CFDT se sent alors investie d'une sorte de grande mission de reconstruction du syndicalisme international.*

Edmond estimait que c'était de notre responsabilité et qu'il y avait des choses à faire. En réalité, cette raison de fond a été assortie d'une raison de circonstance, celle

d'un secrétaire général qui ne veut pas casser son organisation.

*Quelles ont été à l'époque les relations bilatérales de la CFDT qui ont aidé à prendre ces virages ?*

J'ai fait beaucoup de voyages en Yougoslavie à cette époque. Les rapports étaient excellents avec les algériens, avec l'UMT au Maroc. Ces relations sont héritées de la guerre d'Algérie et des très bons contacts qu'avaient conservés en raison de leur attitude sur l'indépendance d'anciens CFTC de là-bas. L'UMT, ce sont des rapports noués grâce à l'immigration en France, comme avec les Tunisiens. J'ai été avec Decaillon en 1974 en Egypte et en Syrie.

*C'était très politique tout ça, parce que ces pays étaient ceux du socialisme arabe ?*

Du socialisme laïque arabe, oui. Il y avait donc ça et puis une approche sud-américaine dans laquelle la métallurgie a joué un grand rôle. Il y avait évidemment de vieilles relations avec les Vietnamiens, mais un peu ambiguës, ils sont à la CMT jusqu'à la prise de Saïgon. Aussi avec des syndicalistes aux Philippines ou avec l'Intuc indien. C'est ancien, depuis au moins la fin des années 60.

*Et en Europe, est-ce qu'il y a eu du bilatéral avant l'entrée dans la CES ? Et après ?*

Beaucoup de bilatéral. Avec le DGB, c'est un peu plus tardif, cela s'intensifie avec l'arrivée de Seidenek. Ces relations passent aussi par des hommes. Les premières relations sérieuses avec le syndicalisme allemand, c'est l'IG Metall, avec Brenner. C'est Paul Vignaux, je pense, qui a dû jouer un rôle au début, et aussi Jean Lannes.

Avec les Anglais, ça a toujours été très difficile. Je ne sais même pas s'il y a eu des rapports avec la direction des TUC. A la

Chimie, nous avons des rapports avec le syndicat des transports puisqu'une partie de la chimie y adhère et ça, Edmond a eu des contacts. Je pense qu'Edmond en avait eu avant 1970 ; nous avons été reçus sans problème. Peu de rapport avec la direction des TUC mais beaucoup par les hommes et avec la gauche.

*Avec les revues de la gauche travailliste également ?*

Oui, avec la revue bevaniste. Ça passait aussi par le Nouvel observateur.

*Quels ont été les aides extérieurs qui, en France, ont aidé la CFDT dans ses contacts internationaux ?*

Il y a eu Gilles Martinet et un peu Michel Rocard, Gilles Martinet à travers le journal. Après certains contacts ont été noués à partir du moment où Maire s'imposait, sous l'ombre de Pierre Mendès-France. Les contacts se faisaient dans des colloques, des rencontres à l'étrangers ; Mendès-France a beaucoup aidé à cela, dans les années-là. Michel Rocard, plus tard, je me souviens qu'il a joué un rôle particulier dans les contacts avec la Chine, il nous a aidé directement.

*Quel était l'objectif de telles relations avec les syndicats chinois ?*

En 1974, j'ai préparé le voyage avec Rocard et Maire. Je ne devais pas y aller et finalement, nous y avons passé trois semaines. Eux voulaient nous connaître et nous avons accepté sans avoir grande illusion sur la force que cela représentait puisqu'ils avaient été en fait détruits par le parti. Nous avons d'ailleurs été reçus par une commission du parti. Avec la Yougoslavie, c'est par le Nouvel observateur, par Serge Mallet, il ne faut pas l'oublier. Tous ces gens tournaient autour de nous. Après on a eu des contacts directs et on a fait des tas de choses en Yougoslavie.

L'autre voie, j'y pense en te parlant, c'était l'organisation européenne commune entre OE-CMT et CESL. C'était un lieu où on a pu rentrer en contact avec la FGTB, avec le DGB et les Nordiques. Avec les Nordiques, ça a été difficile. Ils étaient très pro Force ouvrière. Il ne faut d'ailleurs pas sous estimer les contrefeux qu'allumait Force ouvrière à ce que nous pouvions faire.

Il y avait aussi le jeu des Américains. Sans en faire des *deus ex-machina*, le Bureau de Paris qui était très actif, voyait avec un certain intérêt notre rapprochement avec les autres organisations européennes parce que leur logique à eux était de voir se renforcer tout ce qui pouvait s'opposer à la CGT. Mais au fur et à mesure que Meany se renforçait au sein de l'AFL-CIO, que l'UAW perdait de son influence, l'anticommunisme de Meany était tel que, vers 75, ils jouaient FO. Avant aussi, bien sûr, mais ils ne dédaignaient pas de jouer aussi la CFDT. C'est entre 72 et 81 que la CFDT a acquis sa véritable reconnaissance internationale. Moi, j'ai fait un voyage avec Soulat dans les quatre pays nordiques, nous avons été reçus à la fin à Copenhague par le Conseil nordique. Le Président de LO Danemark, qui était le président en exercice du Conseil nordique nous a dit : Vous ne nous enlèverez jamais notre cœur et notre cœur va à Force ouvrière, mais maintenant que la CES se met en place, eh bien, nous sommes prêt à vous accueillir. Mais ne vous attendez pas à notre affection, elle reste à FO. Et ça reste toujours ! C'est surtout vrai des Danois, moins des Suédois ou des Norvégiens. Moi, ça m'a marqué, chez les Anglais, c'est pareil, c'était parfois avec la CGT.

*Ce tissu de relations internationales que toi et d'autres avaient tissé au cours des années 70, quel rôle joue-t-il dans le recentrage de la fin des années 70 ?*

Ca a influé sur certains d'entre nous, c'est certain : sur Maire, sur Chérequé, Mercier, Salanne, Decaillon. On a commencé à

construire le recentrage dans notre tête à partir de 1976. Ce qui était déterminant, c'était la situation nationale, l'internationale n'est quand même que secondaire, je crois. Il n'est pas absent car notre corpus est constitué de ça aussi mais ce qui a été déterminant c'était l'évolution de la société française et aussi celle du syndicalisme tel que nous le voyions. C'était la crainte que nous avions d'être, à terme, complètement phagocytés par le système politique.

*Mais c'est dans la recherche d'une autre voie que les « modèles » ou simplement les références étrangères jouent un grand rôle*

C'est vrai, si tu veux, nous avons deux grands référents, c'était l'Allemagne et l'Italie. On ne peut pas nier l'importance de la situation et de tout le travail intellectuel qui a pu être fait dans le syndicalisme italien. Ca a joué un rôle important et Bruno Trentin est un homme qui a joué un rôle important pour beaucoup de camarades de la CFDT.

*Comment se faisait cette liaison ?*

Il y a eu des rencontres officielles plus beaucoup beaucoup de voyages. Trentin venait très souvent à Paris, notamment lors de contacts et de colloques organisés par Serge Mallet et par Martinet.

*Il est vrai que Gilles Martinet est tout autant franco-italien que Trentin italo-français !*

Tout se fait effectivement par des individus. Au début, Vignaux, au début, car après, il ne se reconnaîtra pas dans un certain nombre de positions. Après, il y a eu Martinet qui se rapproche au fur et à mesure de la CFDT et Serge Mallet qui travaille vers les chrétiens dans l'agriculture et puis sur ses propres approches sociologiques. Il y a aussi le PSU, il ne faut jamais l'oublier, dans les années 60 jusqu'à 74, il y a les contacts avec les gens du Manifesto, Magri, Rosana

Rossanda ; il y avait aussi les gens du PSIUP, Foa, et un autre proche de Basso que Martinet connaissait bien.

Quels étaient les véhicules ? D'abord, les Temps modernes. Il y avait aussi des papiers notamment de Trentin dans l'Observateur, ancienne et aussi nouvelle manière. Il y avait aussi Esprit. Par exemple avec Il Manifesto, nous avons fait beaucoup de petites réunions, je me souviens le week-end, nous nous réunissions à 7 ou 8, 3 ou 4 de chaque côté et on essayait de réfléchir sur les stratégies.

*C'est avec ces groupes là que l'échange a été le plus important ?*

L'accord, il est incontestablement avec les Italiens et Maire était très impliqué. Nos maîtres à penser étaient italiens. Chez les métallos, c'est très net, c'est l'ensemble Trentin, Carniti, Benvenuto. C'est aussi l'UPSM qui sera l'élément le plus dynamique pour essayer de transplanter la stratégie italienne en France, en obtenant des résultats mitigés mais ils ont beaucoup poussé. Il y a eu Touraine dont la pensée sociologique a beaucoup marqué, Serge Mallet évidemment, et puis, plus tard, il y aura Foucault.

*Le tournant de l'Eur a du inspiré des réflexions ? Les rapports privilégiés étaient avec la CGIL ou la CISL ?*

Pour Maire et la confédération, c'était la CGIL, pour les métallos davantage la CISL. Bonaccini a joué un rôle important. C'est un homme remarquable qui a toujours superbement œuvré pour privilégier les rapports avec la CFDT.

*C'était tous courants CGIL confondus ?*

Absolument, Bonaccini était un communiste modéré, je l'ai revu après au Parlement européen. Je l'ai perdu de vue depuis deux ans mais j'étais très lié avec lui. Les penseurs italiens ont joué un grand rôle. Cela collait très bien avec la façon

dont Maire, comme Touraine, voyait les choses à cette époque. Il pensait que le mouvement social était créateur de la société, c'était ce qu'expliquait Foa, Trentin, Basso : parler de la société leur était naturel parce que chez eux, l'Etat est venu après. Or pour Maire ou Marcel Gonin, ils retrouvaient dans ces positions, une forme d'anarcho-syndicalisme « à la française », conception selon laquelle le syndicalisme doit être totalement autonome et doit être l'agent essentiel de la transformation de la société. Il ne le dit pas comme ça, mais, en tous cas, il a su trouver son propre langage et son objectif comme il l'a montré dans sa volonté de marquer la société. En cela, il était très proche des Italiens.

*Maire participait aussi à toute ces réunions ?*

Oui, bien sûr. Oh ce n'est pas un secret, il y avait deux groupes : les métallos travaillaient sur le plan revendicatif avec les Italiens. ils allaient plus loin, bien sûr, car ils avaient des objectifs revendicatifs précis, qui impliquaient les trois fédérations italiennes de la métallurgie ; quant à nous, c'était Maire, Gonin, Patrice Garnier, Pierre Rosanvallon, moi-même, nous rencontrions des responsables du parti italien et des intellectuels qui prenaient leur distance.

*Plus tard, ça s'est passé de la même façon avec le DGB ?*

Oui, mais là, ça a été organisé avec plus de sérieux et de suivi, notamment après l'arrivée de Seideneck. Seideneck est maintenant conseiller de Gabaglio à la CES pour ce qui concerne les pays du centre et de l'est européen.

*Quel rôle exact a joué la CFDT dans l'histoire de l'USO ?*

L'USO a été soutenue financièrement par deux organisations : la CISL italienne et la CFDT. Entre 68 et 78, l'UGT était totalement absente du moins avant la légalisation. L'USO en revanche était présente dans un certain nombre de secteurs. Au congrès de l'UGT en 76, il y a débat entre les gens de l'intérieur et ceux de l'extérieur sur la question de la liaison entre l'UGT et le PSOE. Ceux de l'extérieur gagnent. Nicolas Redondo fera partie de ceux qui souhaitent maintenir la liaison. Chérequé, Salanne, Briesch et moi, nous avons fait l'analyse que l'USO n'avait pas d'avenir et qu'on avait intérêt à ce que l'UGT ne soit pas entre les seules mains du PSOE. Il fallait que les militants de l'USO, qui étaient de grandes qualités, puissent intégrer dans de bonnes conditions l'UGT. Il y a eu très très vite des tensions fortes à l'intérieur de l'USO mais cela s'est joué en quelques semaines. Un jour, José-Maria Zufiaur nous appelle, il nous dit que l'UGT est d'accord pour leur intégration et il nous demande ce que nous en pensons. Nous marquons notre accord ce fut une excellente opération. Elle a donné de bons résultats parce que Nicolas Redondo a joué le jeu. Il est à noter que la CISL italienne qui soutenait aussi l'USO était d'un avis différent ; elle défendait la thèse d'une autonomie de l'USO.

*J'aimerais qu'on parle un peu de la thématique européenne dans le discours CFDT. Au début des années 70, la question est de savoir si l'Europe ne serait pas un obstacle à une expérience socialiste en France ; plus tard on ne conçoit plus un socialisme qui ne se projetterait pas dans la dimension européenne ; puis, on a le sentiment que l'Europe prend la place du socialisme, que c'est l'Europe qui va libérer l'espace national de ses pesanteurs. Cela correspond à un désengagement du politique...*

*Est-ce que cette description a un sens et est-ce que l'investissement dans la CES n'a pas amené à une surévaluation de la perspective européenne ?*

Il y a une double lecture : ce qui se passait au niveau confédéral, ce qui se passait dans les organisations. Au niveau de certaines organisations, la métallurgie, l'Alsace, le Nord notamment, quelles que soient les positions prises par la confédération dans les années soixante-dix, sont toujours restées très pro-européennes. Il est à noter que la métallurgie, grâce à la CECA, collaborait depuis 1952 avec les différents acteurs sociaux des six pays membres.

Les hommes de la génération 70 ont été en partie formés par Vignaux. Paul Vignaux n'a jamais été « européen ». Il était proche de Pierre Mendès-France, proche d'une certaine vision classique de la politique. Au début, Maire n'était pas non plus un « européen ». Il faut tenir compte de ce qui environne les hommes à cette époque. Le livre *Le marché commun contre l'Europe* a été écrit en 1973 par des gens très proches, des amis de Rocard et de la CFDT, des fonctionnaires européens mais aussi français. Deux faits sont marquants : la crise en 1973, et ses conséquences, notamment monétaires ; la CFDT adhère à la CES naissante et elle est amenée à privilégier la dimension européenne dans la mesure où elle recherche une certaine cohérence entre pratique et discours. Les élections européennes vont fournir les éléments d'un véritable débat sur les conceptions européennes de la CFDT. Cette discussion a mis en évidence des approches diverses des organisations et parfois des individus. Le clivage n'était pas nécessairement celui qui prévalait dans les choix idéologiques de l'organisation. C'est ainsi que l'on retrouve parmi les pro-européens, en dehors des organisations déjà citées, la Bretagne, le Textile, d'autres organisations tels que les PTT et Rhône-Alpes qui étaient très réticents ; à cette époque Maire était réticent à l'égard de la construction politique de l'Europe.

*Toujours le tiers-monde ?*

Oui, c'est une attitude permanente, on en trouve les traces dans les préfaces qu'il a pu écrire à ce moment-là.

*Comment a été préparé ce débat at sur les élections européennes ?*

Le secteur politique en tant que tel avait cette responsabilité. C'est là qu'on a préparé cette session à l'ISST, et c'est à l'issue de cette session, ouverte aux membres du Bureau national, que nous avons mis au point les formulations qui ont permis notamment un large accord avec Le Beller qui était le plus réticent et Héritier. A partir de la note élaborée à l'issue de ce travail, fait en coopération avec des universitaires et des intellectuels, le BN se prononcera sur cette base début 1978. A quelques choses près, c'est le seul texte officiel sur la construction de l'Europe qui émane à cette époque du niveau confédéral. Il est à noter que si la métallurgie est très européenne déjà à ce moment-là, la Chimie ne l'est pas encore. A noter aussi qu'à l'ICF, il n'y a pas eu d'organisation européenne jusqu'au début des années 80. La FESCID s'est créée, me semble-t-il, au début des années 80, après le départ de Levinson de l'ICF.

Bonéty aussi a joué un rôle, lui, qui a toujours été très européen. C'était un homme du Nord, électricien. Staedelin était très européen, PTT et d'Alsace... L'appartenance régionale est importante. Staedelin est devenu secrétaire à la CES. Avec cet environnement, la CE confédérale est peu à peu conduite à mettre de telles questions à portée européenne à l'ordre du jour. On s'est habitué progressivement à les traiter.

Il y a l'arrivée de Delors en 1985 à la tête de la commission qui change la donne. Les initiatives de la commission comme les événements (arrivée de la gauche au pouvoir) ont entraîné la CFDT à formuler de manière plus précise ses demandes en matière européenne et à accepter la problématique développée par la commission européenne concernant la

notion de dialogue social européen et de modèle social européen.

*Par la suite, lorsque tu étais secrétaire général du CES, tu as pu observer l'intervention des syndicats. Ne penses-tu pas que les syndicats se sont beaucoup accrochés à ce qui était appelé « social » en négligeant quelques autres dimensions comme la fiscalité ou la politique industrielle ?*

C'est le drame du syndicalisme européen ! Le peu d'intérêt que le syndicalisme a porté au marché unique. Nous ne sommes jamais parvenus à intéresser les syndicats à ce qui se passait à Bruxelles. J'ai le sentiment que dans les réactions collectives, on raisonne en termes de mondes étanches : il y a le social et puis à coté, il y a le technique, l'économique, le financier qu'on oublie. Un détail révélateur : la DG III est celle des affaires industrielles et du marché intérieur. Elle est importante, et pourtant la CES ou les organisations nationales ne cherchent pas à voir la DG III. Or elle était dirigée à l'époque par un Luxembourgeois, un socialiste, quelqu'un qui était ouvert. La CES ne voyait pas alors que les enjeux y étaient très importants. Prends le programme Esprit, qui tournait autour des télécommunications, ce n'était pas rien, les responsables syndicaux ne s'y intéressaient pas. Ce qu'ils voulaient, c'était « ajouter » du social à ce qui se décidait, mais le syndicalisme n'a pas été en mesure de saisir l'importance de ces phénomènes, il ne s'y intéressait qu'après, il a cherché à rajouter ce qu'il appelait la « dimension sociale » du marché intérieur. Or cela ne pouvait être que quelque chose de rapporté, qui ne pouvait être au cœur de la construction du marché intérieur ! Les Allemands portent une certaine responsabilité parce qu'ils auraient été en mesure de faciliter une démarche plus compréhensive du fait de leurs propres pratiques chez eux.

*Est-ce que ce n'est pas lié à une approche très idéologique de l'Europe ? Dans cette mesure, on ne veut pas y regarder de trop près de peur de soulever une dynamique critique contradictoire à l'attachement idéologique ?*

C'est plutôt une grande incapacité.

*Oui mais ceux qui, dans la CFDT à l'époque ont tenté de poser ces problèmes, même si les termes pouvaient ne pas être très choisis, se sont heurtés à une chape de plomb. La réponse c'était, oui, mais vous, vous êtes anti-européens, ce qui détruisait toute possibilité de discussion. On avait alors - et c'est toujours vrai sans doute - l'impression de toucher un peu aux vaches sacrées !*

C'est tout à fait vrai.

*Au total, on a l'impression que la grande fonction de l'utopie que recélait la référence au socialisme autogestionnaire a été transférée presque brusquement sur le thème européen.*

Oui, mais je crois qu'au début des années 70, même avant, on ne prenait pas beaucoup en compte la dimension internationale dans les débats. Des hommes comme Gonin, Bonéty étaient sensibles à cela. A la chimie aussi parce que Levinson nous obligeait à y penser : on voyait les questions internationales davantage à travers les multinationales plutôt qu'à travers les relations entre puissances.

*Tout de même le document issu de la session de Strasbourg...*

Oui, mais c'est après, au niveau du secteur politique, nous avons élargi nos rapports avec de nombreux interlocuteurs.

*N'est ce pas plutôt l'état du monde qui avait changé car enfin, le discours sur la troisième voie reposait sur une dynamique montante dans les pays du tiers-monde, un*



*essor du mouvement des non alignés, tout celà s'effondre un peu à la fin des années 70 et, pour Maire par exemple, ça doit bouleverser le paysage. Au fond, surmonter la division entre les blocs, si le tiers monde ne peut plus servir de point d'appui, il n'y a plus que l'Europe pour faire ça ?*

Sans doute, il y a de ça. Mais cela joue moins chez Chérèque, Mercier, ou Briesch mais certainement chez Le Beller, chez Héritier ou à Hacuitex.

*Ton élection au Parlement européen, c'était une envie personnelle de faire autre chose et puis c'est tout ou alors y-avait-il l'idée plus collective qu'il convenait de disposer des pions là où ça pouvait servir ?*

C'est le hasard, j'avais décidé de partir en 1979, j'avais 46 ans et j'estimais qu'il fallait que je change. Maire n'était pas très content mais je l'avais annoncé en 77. En tant que responsable du secteur politique je voyais de temps à autre François Mitterrand, à l'époque premier secrétaire du PS. En 1974, François Mitterrand avait fait savoir qu'il était disposé à faciliter l'arrivée de Jacques Chérèque dans l'équipe dirigeante du PS pour en faire le numéro deux du parti. C'était au moment des Assises, un peu avant le congrès de Pau. Nous lui avons répondu que la CFDT n'était pas prête à laisser partir Jacques Chérèque. Au moment de la constitution de la liste pour les européennes, je vois François Mitterrand pour lui faire part de nos souhaits : je lui indique que nous voyions d'un bon œil la présence d'un responsable socialiste proche du monde syndical et qui n'était pas CFDT. Il me répond qu'il n'en était pas question mais que, par contre, il était d'accord pour intégrer un dirigeant de la confédération sur la liste. Ca devait être en septembre 78. En me raccompagnant, il me dit : vous, qu'allez-vous faire ? je lui ai répondu que je partais en 1979 ; il m'a dit : alors,

pourquoi pas vous ? J'en parle avec Maire ; il me dit que s'il existe vraiment une opportunité, il faut y aller. C'est la raison pour laquelle je suis parti un peu plus tôt de la CE que prévu. Toutefois les choses se sont gâtées puisque j'ai pris l'option Rocard lors du congrès de Metz. Il a tout fait alors pour éviter qu'il y ait quelqu'un de la CFDT. Mais comme le courant rocard avait obtenu un score honorable à Metz, ma présence a pu lui être imposé. J'étais, je crois 17 ou 18ème sur la liste ; a noter que Delors, qui l'avait soutenu à Metz contre Rocard, était placé en 22ème position ! François Mitterrand n'avait pas réussi à se battre dans son courant pour le placer en tête de la liste alors qu'au niveau du Parlement, il était entendu qu'il serait Président de la commission économique et monétaire. Chez les socialistes européens, cette situation n'a pas été très bien comprise. La présence de Jacques Delors au Parlement, au delà de l'amitié, m'a été précieuse car, m'ayant entraîné dans la commission économique et monétaire, il m'a permis de faire des choses intéressantes. A noter que chez les parlementaires socialistes, on se bousculait pour la commission sociale mais personne ne voulait aller à la commission économique et monétaire.

*Est-ce que la bataille de 1983 autour de la sortie ou non du SME dans laquelle la confédération s'était positionnée très clairement a joué un rôle dans l'attachement ultérieur à l'Europe ?*

Ca, c'est un point certainement très fort, le débat s'étend de juin 82 à juin 83. Mettons l'Europe de coté et dans le débat sur protectionnisme et fermeture, tu retrouves cette analyse autour de 72, sur le programme commun : le Programme commun isole la France, nous coupe du monde etc.

*A propos de 72, pour revenir sur le débat interne, au CN de 72, Chérèque et toi, au nom de vos deux fédérations, vous semblez*

*très réticents à l'entrée dans la CES. D'ailleurs Salanne le relève dans ses mémoires orales enregistrées à la confédération et se souvient particulièrement de l'opposition « d'un certain Jacques Moreau » dit-il.*

Ça m'est totalement sorti de l'esprit, je ne me souviens plus des raisons. Elles devaient sans doute être tactiques et conjoncturelles. On était très critique vis à vis de René Salanne qui était très marqué par ses liens avec Eugène Descamps. Toutefois, Salanne a montré qu'il avait toujours été au service de l'organisation ; il est très possible que Chérèque et moi, nous ayons tenu des positions de circonstances pour se distinguer un peu. J'ai totalement oublié ce débat.

## Entretien Bernard MOURGUES

29 juin 2000

*Peux-tu me préciser les moments de tes responsabilités à Force ouvrière ?*

J'ai été secrétaire général de la fédération de la métallurgie de 1973 à 1982, puis au bureau confédéral de 1983 à 1992, où j'ai eu en charge, après le congrès de 1984, du secteur international et de l'Europe. Après le congrès de 1989, ce département a été scindé en deux, Jacques Pé a pris celui de l'Europe et j'ai conservé l'international. Sur la construction européenne, nos conceptions au départ étaient assez différentes. Avec le temps, le réalisme aidant, les divergences se sont atténuées.

*Neuf ans, c'est long. Comment vous êtes vous répartis les responsabilités ?*

Chacun s'est préoccupé de son secteur. De fait, je ne suivais plus les relations avec la CES, mais comme j'étais membre du Conseil économique et social européen, je n'étais pas pour autant coupé de la CES. Dans le cadre des activités du CESE, la CES est en relation permanente avec le groupe « Travailleurs », et puis j'avais quand même des antécédents qui plaidaient pour moi. Comment dire ? On pouvait ne pas être toujours d'accord, mais l'on savait pourquoi. J'ai défendu, autant que faire se peut, les positions de l'organisation d'autant que FO a toujours été à la pointe du combat pour l'Europe depuis son origine. J'avais pris connaissance avec intérêt de toute la correspondance du Comité Monnet datant de la période 1947 à 1950, à l'époque où Bothereau, Chevalme, Jouhaux étaient les interlocuteurs de Monnet. Au moment de la création de la CECA, c'est de cela qu'il s'agissait au départ, les organisations syndicales instruites par la guerre, - j'entends les organisations syndicales libres - ne s'interrogeaient pas sur la nécessité de faire l'Europe. La préoccupation majeure,

était celle de la place que pouvaient y tenir les représentants des travailleurs. Lorsqu'on a créé la Haute autorité de la CECA, deux syndicalistes y siégeaient : Paul Finet pour la CISL et Henri Raynaud pour les syndicats chrétiens. Depuis, on a plutôt perdu du terrain. Le Comité consultatif de la CECA existe encore, jusqu'en 2002. Toutes les décisions relatives aux secteurs du charbon et de l'acier doivent être explicitées et commentées par le Commissaire européen. L'avis du Comité consultatif doit être rendu avant toute décision. C'est autre chose que ce qui se passe aujourd'hui. La Commission se préoccupe des avis du CESE selon sa convenance. Concernant la CECA, lorsque j'étais en Lorraine, j'étais le suppléant de René Schwob alors responsable FO pour la sidérurgie, dans les réunions de l'intersyndicale CISL-CECA. Dans le syndicalisme européen, tous ces hommes, y compris nos amis allemands, avaient été dans la Résistance face au nazisme. Cela ne veut pas dire que c'était facile. Aujourd'hui, les Allemands, notamment les jeunes, ignorent combien les syndicats libres des autres pays ont fait pour la renaissance du syndicalisme libre en Allemagne.

*On trouve trace chez les dirigeants syndicaux allemands de l'époque, d'une reconnaissance à l'égard de FO. Y a-t-il eu beaucoup de chose de faites ? Bergeron en parle souvent dans ses livres.*

Bergeron a été moins impliqué que ne l'ont été Bothereau et Jouhaux. C'étaient des hommes de la Résistance, Jouhaux avait été interné. Son bras droit et ami René Péteers de la Fédération des tabacs et allumettes a été le premier secrétaire départemental de l'UD de Nancy après la scission. A la Libération, il avait été le président du comité de libération à Nancy. Mon beau-père Georges Didion, a été membre du bureau de l'UD FO à la scission. J'ai vécu la scission à 18 ans, mon père était à la CGT, moi aussi, j'ai été syndiqué à la CGT de 1946 à 47. Dans

l'entreprise, cela s'est très mal passé, les communistes ont voulu envahir l'usine, mais ils se sont fait jeter. A la création du syndicat FO en janvier 1948, René Peteers est venu avec Georges Didion. C'étaient des gens qui, avec les militants des soudières de Varangeville, ceux des tabacs de Nancy, des mineurs de fer, se connaissaient depuis la Résistance.

L  
e  
s  
  
A  
n  
g  
l  
o  
-  
a  
m  
é  
r  
i  
c  
a  
i  
n  
s  
  
o  
n  
t  
  
é  
t  
é  
  
t  
r  
è  
s  
  
a  
c  
t  
i  
f  
s  
  
d  
a  
n  
s  
  
l  
a

Les syndicats américains ont été parties prenantes du comité de la Ruhr avec Irving Brown et aussi les Anglais. Il fallait empêcher la reconstitution des cartels qui avaient plutôt favorisé les vues du régime hitlérien. Il y a eu le référendum dans la Sarre. Comme on pouvait s'y attendre, les Sarrois ont choisi de rester allemands. Nous avons des relations suivies. En 1967, on a créé le comité syndical Sarre / Lorraine / Luxembourg. Nous avons des préoccupations identiques de part et d'autre, dans ces régions minières et sidérurgiques.

*Est-ce qu'il y a eu dans l'immédiat après-guerre une aide concrète à la reconstruction du DGB, des fédérations ? Les Américains ont organisé des réunions.*

Les Américains les ont aidés, comme ils nous ont aidés, mais par la suite, les communistes se sont mis en travers du plan Marshall, dont le but consistait à remettre en place toutes les structures économiques, sociales et démocratiques. La Commission européenne aurait dû d'ailleurs s'en inspirer pour l'aide aux PECO, y compris pour l'aide à la reconstruction des organisations syndicales, après l'effondrement du mur de Berlin.

A l'époque, on a aidé ceux qui avaient résisté au régime hitlérien, à se remettre en selle. Ce n'était pas simple pour eux, ils n'étaient pas très nombreux et beaucoup avaient quitté le pays et revenaient après la guerre. Dans les réunions à Luxembourg de l'intersyndicale CISL-CECA, il y avait des hommes qui avaient des rancunes tenaces mais aussi des amitiés profondes. Les militants qui parlaient allemand, comme Alfred Mislin du syndicat FO des potasses d'Alsace, servaient d'interprètes. La CISL, avec les militants allemands, formaient vraiment un bloc à cette époque.

*On a l'impression que sur toute la période les relations avec les Allemands ne cessent de se distendre.*

C'est la vie, les hommes qui ont été « aux manettes » ont disparu, on n'en fait pas des

monuments, ce n'est pas notre culture. J'en parlais récemment avec un jeune et je lui disais que j'estime avoir eu une chance inouïe de faire ce que j'ai fait. Il me disait : « Mais tu as dû en baver ! » Mais si j'étais resté à l'usine, je n'aurais pas connu tout ce que j'ai pu connaître. Bien sûr il faut donner le meilleur de soi-même avec beaucoup d'abnégation. Ma femme sortait du même milieu, nous avons les mêmes convictions, ça aide. Nous avons un avantage, celui de ne pas se poser de questions sur les raisons que nous avons de nous battre. Tu avais tes parents, tes amis, les anciens qui étaient là, tu savais que dans les usines, ce n'était pas facile ; tu savais aussi, que si tu voulais te battre, tu prendrais des coups. C'était à toi de te forger. Tu laisses derrière toi des habitudes, des institutions, des lieux où les gens se rencontrent.

*Tant que les rapports ont été forts au sein de la CECA, cela a dû aider à maintenir ce lien avec les Allemands.*

Ce lien, nous l'avons encore aujourd'hui. Ça existe toujours avec l'intersyndicale CISL-CECA à Luxembourg, c'est Michel Mainguy de la Fédération de la métallurgie qui y siège.

*A la différence que maintenant, le pôle sidérurgie – charbon, ce n'est plus grand chose dans les relations internationales.*

Du point de vue économique, jusque dans les années 70, l'industrie lourde pesait beaucoup plus que les services, pas seulement en France. Cela s'est fait avec le temps. Quand on a négocié les classifications de la métallurgie, notre objectif visait à revaloriser les métiers manuels et à favoriser leur évolution professionnelle.

*Est-ce que vous compariez les grilles de salaires à la CECA ?*

Oui, à l'intérieur de la CECA, nous avons les réunions des commissions mixtes, ce n'était pas des commissions de

négociation, mais on y exposait les situations dans chacun des pays. Sous l'égide de la Haute autorité, du secrétariat, il y avait les représentants des employeurs, les producteurs et les organisations syndicales. Ce n'était pas de la négociation, on parlait plutôt harmonisation, évolution et on mettait les éléments sur la table. Mais nous avions des réunions préparatoires, c'était la tradition, ce qui favorisait les échanges entre nous. Cela s'est beaucoup atténué avec le temps et c'est dommage, parce que c'était des industries clés ; il existait aussi des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail. Des crédits assez conséquents avaient été affectés pour améliorer - et il y en avait besoin - l'hygiène et la sécurité.

*Cela ne s'est pas diffusé dans les autres industries, par exemple l'automobile ? Il n'y pas eu cette idée de rapprocher les situations ?*

Si, mais le traité de Rome en 1957 n'a pas prévu de tels dispositifs et les organisations professionnelles ne se sont pas prêtées au jeu de la négociation. Mais, s'agissant de la sidérurgie implantée en Allemagne, dans les pays du Benelux et France, donc en Lorraine et en Sarre, on s'est toujours posé la question de savoir pourquoi pendant la guerre 1939/1945, aucune des installations sidérurgiques n'a subi le moindre bombardement. Les forteresses volantes qui passaient au-dessus de nos têtes, ont écrasé des villes allemandes, mais pas les usines de la Ruhr.

*L'Allemagne n'a perdu que 5% de son potentiel industriel pendant les derniers bombardements. Ils étaient destinés aux populations...*

En plus, à la libération, les installations lourdes de leurs usines ont été déménagées, c'est-à-dire leur vieux matériel. Ensuite, avec les nouvelles installations, les Allemands ont regagné des marchés et se sont redressés économiquement.

*Mais tendanciellement, même au niveau de la confédération, cette prise de distance avec les Allemands, on la sent plus forte à la fin des années 60. Il y a peut être le renouvellement de génération, de gens qui n'ont pas connu cette période et puis il y a cette politique vers l'Est que le DGB a soutenu.*

Nous avions des réunions à la maison de l'Europe à Berlin, j'y suis allé en 1971, c'est la première fois que j'ai pu mettre les pieds à Berlin-Est. Les militants d'IG Metal de Berlin nous ont organisés une visite de Berlin-Est et je n'y suis jamais retourné jusqu'à fin 1989. Le pire souvenir que j'avais de la guerre, c'était quand la Gestapo est venue arrêter mes parents, mon père était dans un réseau de passeurs, et voir son père matraqué sous ses yeux.... Ma mère, ils ne l'ont pas matraquée. Ils les ont embarqués à 4 heures du matin. Ce qui était anormal, c'est que les communistes qui prétendaient avoir été dans la Résistance chez nous, couvraient toutes les saloperies, la Stasi et tout le reste. Je suis allé un après-midi avec les autres à Berlin-Est. Quand tu avais fini les formalités, tu passais par une porte à double battant, elle s'ouvrait, te laissait passer et se refermait derrière. A la sortie, tu avais une barrière de chaque côté, avec plus de cent personnes de chaque côté. Tous les yeux étaient braqués sur la porte pour guetter qui arrivait. Je suis resté collé contre la porte, je ne savais plus si je devais avancer ou reculer, jusqu'à ce que le suivant ait poussé la porte. On a vu un marchand de chaussures où tout le monde faisait la queue, celui qui ne trouvait pas sa pointure achetait quand même, c'était un élément de troc. Ce qui m'a le plus heurté, c'est de voir un quartier qui avait été dévasté par les bombardements, un seul immeuble avait été reconstruit, il portait l'enseigne rouge et or du parti communiste. Rentré à Berlin-Ouest le soir, je n'ai pas dormi de la nuit, c'était le vendredi et les copains m'avaient demandé d'intervenir. Otto Brenner le président d'IG Métal venait pour la dernière séance. Je me suis levé à 4

heures du matin et j'ai écrit d'un seul trait tout ce que j'avais ressenti. En séance, j'ai un peu adapté mon papier, en considérant que je pouvais quand même comprendre l'attitude de nos amis du syndicat de Berlin qui eux, cherchaient à aller de l'autre côté parce qu'il y avait leurs familles. L'image que j'avais gardée, c'est celle des familles qui étaient derrière la porte, au poste de contrôle entre Berlin-Est et Berlin-Ouest, c'était les mêmes Allemands. Je comprenais mieux les raisons pour lesquelles, de bon cœur, ils tendaient la main vers ceux qui étaient de l'autre côté : c'était pour les amener vers eux et pas pour calquer le système. Pour autant, les relations qu'entretenait le DGB comme d'autres organisations qui allaient à l'Est, c'était des cautions que l'on donnait au système. De cela, je me suis expliqué à cœur ouvert avec Otto Brenner. Il y avait dans la bande, un copain de la CFDT Métallurgie et qui était à l'UD de Rouen, qui avait mal compris et avait réagi à mon propos en disant que j'exagérais. Je lui ai demandé ce que j'exagérais : « le trait ? Tu étais avec moi hier, tu as vu les mêmes choses que moi à Berlin-Est. » En plus le régime exploitait la Révolution, la Commune de 1871 - la récupération, les communistes savaient la faire. Quand on a pris des coups lorsqu'on est jeune, il en reste quelque chose, mais ça n'entame pas les convictions, c'est la raison pour laquelle on doit se battre. Je peux comprendre les Allemands, c'est pourquoi je peux les excuser.

*Donc il y a bien eu un refroidissement avec les Allemands à cause de ça ?*

On s'est toujours expliqué avec eux, ils savaient pourquoi. Ce n'était pas une raison d'antagonisme. Quand j'étais secrétaire de la Fédération de la métallurgie, Eugène Loderer, président de l'IG Metal, est venu nous rencontrer. Nous avons été aussi en Bretagne car pendant la guerre, il était dans une base de sous-marins et il connaissait bien la baie de Bénodet. A la fin, il m'a dit : « Il n'y a pas

de malentendu entre nous. Nous, on était en occupation chez vous, il y a des gens qui ont souffert de cela aussi, mais on oubliera jamais ce que vous avez fait pour nous. ». Les Allemands ne sont pas comme nous, ils ne sont pas aussi expansifs que nous. Mais sur la construction européenne, s'il n'y a pas un axe franco-allemand fort, l'Europe en souffrira terriblement à l'avenir. De cela chacun doit en être conscient.

*Il y avait un bureau des questions allemandes à la confédération, il faisait quoi, c'était quoi sa mission ?*

Il avait deux missions : s'occuper des Allemands qui avaient été en France (prisonniers, opposés au régime, mariés à des françaises...) et qui ne voulaient pas retourner en Allemagne ;

faciliter les liaisons, faire des traductions. Il réalisait un courrier des relations franco-allemandes. Ensuite il y a eu la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

*Le bureau a cessé ses activités à quel moment ?*

Il avait déjà cessé ses activités quand je suis rentré au bureau confédéral.

*Quelle est ta trajectoire ? Tu étais régional métallurgie avant de passer à la fédération ?*

J'étais secrétaire du syndicat FO de l'usine de La Chiers à Longwy. Je n'ai travaillé que dans cette entreprise. J'ai passé mon certificat d'étude à 12 ans, je devais passer l'année suivante ce qu'on appelait le « premier ordre », c'était entre le certificat d'étude et le brevet, mais le régime de Pétain l'a supprimé en pleine année scolaire. J'ai passé alors deux fois le certificat d'étude pour le plaisir ! Ensuite j'ai fait un an à l'école Pigier, à la sortie je suis rentré au centre d'apprentissage de l'usine le 15 novembre 1943. J'ai fait trois années d'apprentissage. En 46 quand j'en suis sorti, mon père était au conseil

syndical, le syndicat CGT était majoritaire, il fallait compléter le secrétariat du comité d'établissement, je suis donc allé directement au comité d'établissement et j'y suis resté jusqu'à mon départ au service militaire. Quand je suis revenu, je suis allé au service du personnel, puis j'ai participé à la mise en route du service mécanographie. Dans l'intervalle, j'ai pris le secrétariat du syndicat au départ en retraite d'Auguste Thevenet. Progressivement nous sommes devenus l'égal de la CGT, pour tout doucement la dépasser. Il y avait la CFDT dans l'établissement et aussi la CFTC. Nous nous sommes battus sur les conditions de travail dans les services de fabrication, c'est là où on a mordu le plus et que l'on a commencé à devenir gênant. Se battre pour faire du cinéma, comme le faisait la CGT, ne coûtait pas très cher au patron ; mais quand tu te battais pour l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, les salaires (et il y avait de quoi faire), là c'était plus pareil parce que cela coûtait.

Dans les années 1963 à 1966, nous sommes devenus majoritaires, non sans difficultés, jusqu'à ce que nous nous fassions respecter. En 63, 64, ils ont tout fait pour nous faire la peau. J'ai fait un stage en février 1968 à Paris à l'ISST de Sceaux sur les problèmes d'intéressement. Dans l'entreprise, il y avait un intéressement, calculé selon les ordonnances de 67. En même temps qu'on remontait le syndicat, d'autres sections se sont créées dans les entreprises du bassin de Longwy. Nous avons eu aussi en 1967, des négociations difficiles pour la première convention de protection sociale, des négociations sidérurgiques. J'étais rentré à la CA fédérale en 1966. Antoine Laval avait déjà l'œil sur moi. En 1968 pendant le stage, il m'a dit qu'il faudrait que je quitte la région. Je suis venu à la fédération en janvier 1969. Au congrès de 1972, je suis devenu secrétaire adjoint parce qu'Antoine partait au bureau confédéral et, en mai 1973, je suis devenu secrétaire général jusqu'en 1982 où j'ai eu pendant

un temps une double casquette, puisque j'ai été élu au bureau confédéral en janvier 1982 et Michel Huc m'a succédé au congrès d'octobre 1982. Je suis resté au bureau confédéral jusqu'en 1992.

A la fédération, j'ai négocié les conventions sociales de la sidérurgie. En 1977, on a négocié la première convention sociale, FO a été la seule à la signer. A ce moment, la CFDT était impliquée avec la CGT dans le pacte d'unité d'action que Maire a cassé seulement en 78 en prenant le tournant de la resyndicalisation. En 1977, on en a pris plein la « gueule », tout le monde était sur notre dos même si au fond, tout le monde considérait qu'il fallait le faire. En 1979, quand a eu lieu la négociation de la deuxième convention, tout le monde a signé sauf la CGT. Elle n'a signé qu'une seule convention en 1983, quand les ministres communistes étaient au gouvernement. Jusqu'en 1979, j'avais gardé la sidérurgie en charge, après, tout s'est normalisé. Tout ce qui a été fait dans la sidérurgie, pour l'aide à la reconversion des hommes, s'est appuyé sur les dispositions du traité CECA qui prévoyait des aides pour les hommes et des aides pour les régions (article 56 et 95 du traité CECA qui sont toujours en vigueur). Nous avons essayé d'obtenir la mise en place d'un dispositif semblable pour la navale, l'automobile quand il y a eu les grandes restructurations. Mais pour la navale, la mésentente patronale ne l'a pas permis et dans l'automobile, chacune des grandes entreprises a voulu régler ses propres problèmes avec des solutions spécifiques.

*Mais dans la sidérurgie, en France il y a eu de grandes ruptures alors qu'en Allemagne, ils ont géré ça sur la distance, il n'y a pas eu de grosses ruptures. Bien sûr il y a la co-détermination...*

Il n'y a pas que cela. La vraie raison, c'est la structure politique de l'Allemagne, c'est une république fédérale. Les régions y ont un pouvoir réel. Je lisais récemment un papier sur le développement de Volkswagen à Augsburg, Schröder était le



premier ministre de l'époque et c'est lui qui a dit : non il n'y aura pas 10 000 suppressions d'emplois, il faut prendre les problèmes autrement. Dans la Sarre, le président de l'IG Metal qui siégeait avec moi au Comité consultatif était aussi président de la Sarre. Il nous disait que la Sarre allait contribuer au financement pour éviter de fermer les usines et que les choses se fassent avec le temps. Ils ont surtout travaillé au redéploiement économique de la Sarre.

*Vous en avez souvent discuté avec eux ?*

Oui, avec la création du Comité Sarre / Lorraine / Luxembourg. Nous allions à Sarrebruck, à Dortmund, où il y avait sidérurgie et mines, nous nous rendions aussi à Luxembourg, en Belgique. Quand on a négocié les conventions sociales de la sidérurgie, nos amis belges avaient aussi leurs problèmes, comme nous et les Luxembourgeois, donc, nous nous concertions. On a toujours travaillé la main dans la main. En 1979, au congrès de la fédération, j'ai fait intervenir mes amis luxembourgeois et belges pour expliquer comment nous avons travaillé ensemble et agit de la même manière dans nos pays respectifs.

*Par la suite on a l'impression que tout ça s'est un peu dissous. Ce qui me frappe dans ce que je regarde, c'est que ce n'est pas du tout linéaire et qu'avec la construction de l'Europe les syndicats ont perdu les liens qu'ils avaient avant.*

Ce n'est pas faux !

*C'est quand même étonnant !*

Mais c'est aussi le fait que, par la tournure qu'ont pris les choses en Europe, à partir du Livre blanc de la Commission de 1986 pour la réalisation du Marché intérieur, on est parti vers beaucoup plus de libéralisme. Pendant les années 80, les employeurs cherchaient la flexibilité et tout ce qui peut être lié à cela et chacun menait la bataille de son côté. La construction européenne étant acquise, on n'était plus dans la même position pour lutter. Ce n'est pas que les

employeurs se soient mieux coordonnés. Je me rappelle le représentant des employeurs allemands au Comité consultatif CECA, il avait toujours l'objectif de reconstituer les cartels. Mais les syndicalistes allemands, eux continuent aujourd'hui, comme hier, à jouer leur rôle politique dans les länders, ce qui n'est pas le cas chez nous. Nous avons nos comportements, nos traditions qui ont aussi leurs limites. Il y a toujours des comportements qui traduisent un peu le fond anarcho-syndicaliste, on ne pactise pas, les relations avec les pouvoirs publics et les organismes professionnels n'ont pas le même caractère que chez nos amis allemands. La Mitbestimmung ne peut pas être instaurée en France, nous n'avons pas le tempérament des Allemands et dieu sait ce qu'ils ont su en tirer. Ils l'ont défendue quand le gouvernement de Kohl a voulu la remettre en cause, ils sont montés au créneau avec la vigueur que l'on sait.

*Est-ce que la logique du Grand marché après 85, l'Acte unique ont changé les choses pour les syndicats et notamment la façon dont FO regarde l'Europe à ce moment-là ? Quand on analyse les textes de congrès, on voit des changements à partir de ce moment.*

Si tu regardes ce que j'ai écrit dans les rapports de congrès de 1984 et surtout 1989, tu te rendras compte que ce qui a été écrit au congrès suivant est sensiblement différent.

*Oui il y a une rupture de style très nette. Il y a bien sûr l'effet Blondel. Mais on a l'impression que la prise de distance n'est pas entièrement liée à ça, il y a déjà des choses avant. J'ai lu attentivement les discours de Bergeron, son discours conclusif en 1989 sur l'Europe, il est extrêmement désabusé, il dit : ce n'est plus notre Europe, on est dans autre chose.*

Oui, je suis d'accord avec toi. On avait déjà le sentiment de ne plus être entendu comme on pouvait l'être, même si Delors avait relancé le dialogue social. L'influence directe que l'on pouvait exercer à l'époque auprès de la

Commission et aussi auprès des gouvernements respectifs, avec l'élargissement, s'est anémiée. L'Europe à six, quand il y avait les Allemands, les Italiens, les pays du Benelux et nous (tout ce que j'ai dit au début, c'était dans le cadre de l'Europe à six), était beaucoup plus simple. Cela a duré y compris après le traité de Rome. Mais le traité de Rome couvre un champ beaucoup plus vaste, il inclut une conception plus large du développement économique. Ce qu'on avait pu obtenir dans les négociations préparatoires après la déclaration Schuman, la position que pourraient occuper les représentants des organisations syndicales dans les instances communautaires est passée un peu à la trappe dans le traité. Au fur et à mesure de l'évolution des traités eux-mêmes, on n'a mené que des combats d'arrière garde pour donner un rôle au Comité économique et social européen. Mais il est à la marge, il ne fait pas partie de ce qu'on appelle les institutions qui sont le Parlement, la Commission...

*Le dialogue de Val Duchesse relançait un peu, les avis communs...*

Oui, mais les avis communs ne sont pas institutionnels, ils ne sont que des avis. En 1991, avant Maastricht, un accord a été passé avec les employeurs qui a été repris par la Commission et par le traité de Maastricht. Pour mettre en œuvre le protocole social du traité de Maastricht, il n'y a que les articles 118 et 118 B du traité et la majorité qualifiée. On nous a fait un cadeau empoisonné, les Anglais n'avaient pas signé à l'époque mais pour mettre en œuvre les dispositions de ce pacte il faut l'unanimité. Il y a toujours un gouvernement pour se mettre en travers d'une directive trop sociale.

*Oui mais ça a toujours fonctionné comme ça même en 58.*

Oui et non, avec le recul du temps - j'ai effectué 3 mandats au CES européen - il faut voir le temps que l'on passe à discuter de choses sur lesquelles on peut se

demande pourquoi la Commission s'en préoccupe. Si demain, on n'est pas assez intelligent pour comprendre que dans une Europe qui va être élargie, il faut limiter son champ d'intervention, on va se noyer. Quand on entend à la radio « c'est Bruxelles qui » en réalité ce n'est pas « Bruxelles » qui foire, ce sont les Conseils des ministres. Parce que la Commission peut toujours faire des propositions, la décision revient au Conseil des ministres qui décide. Quand cela ne va pas, c'est toujours la faute à Bruxelles et sur le plan social c'est la même chose...

*Il y a une autre grille de lecture qu'on peut avoir après 85, c'est une année qui me paraît importante. Pour FO, l'Europe c'est d'abord la défense du monde libre face à la menace communiste.*

La construction européenne c'était ça.

*1985, ça change un peu avec la perestroïka, l'URSS commence à décliner, il n'y a plus le danger antérieur.*

Il y a aussi le Livre blanc...

*Il y a cette double évolution : le développement européen plus axé sur des procédures libérales, plus le fait que l'URSS cesse d'être un danger. Or c'était les éléments centraux de l'engagement de FO.*

La libre circulation des marchandises et des capitaux conduit à ce que, même s'il y a une majorité que l'on peut qualifier de social-démocrate dans les pays européens, se sont les positions libérales qui s'imposent. Je m'en suis pris au commissaire Van Miert, quand on a privatisé le téléphone en Grande-Bretagne dont on pouvait appréhender les conséquences sociales. Il répondait sans sourciller que le dialogue social pourrait contribuer à les résoudre. Mais le dialogue social, il ne l'a jamais pratiqué, ce Van Miert ! Ceux qui ont voté pour l'Europe, qui sont partisans de l'économie sociale, des mutuelles, des mouvements associatifs

ont du souci à se faire. Hier j'étais à une réunion de la fédération de la mutualité parisienne, on est en train de se battre, avec le gouvernement, sur le code de la mutualité. Tout est à l'avenant, au nom de la libre concurrence, le libéralisme s'impose, et c'est à cela que s'attache l'action de la Commission.

*Il y a aussi le changement politique des socialistes qui a déplacé tout ça.*

Bien sur, ils critiquaient les autres et maintenant qu'ils sont aux manettes ils appliquent la politique qu'imposent les dispositions des traités de Maastricht et d'Amsterdam.

*Cela a un peu percuté la stratégie de FO, non ?*

Evidemment. Quand tu réclamais de pousser le dialogue social beaucoup plus loin au niveau européen, que l'on puisse mener des négociations avec l'UNICE, qu'est ce que l'on fait ? Quelques accords ont été passés avec l'UNICE, mais par rapport à ce que l'on pouvait espérer de Maastricht... Quand on voit les discussions qui ont eu lieu au Portugal et que la Présidence française va reprendre, les problèmes qui vont être au centre des discussions de la Conférence intergouvernementale, ce sont des problèmes institutionnels, mais le social lui reste à la portion congrue. Maintenant que l'on est passé d'une période un peu stagnante en économie à une période de développement, on peut tout faire passer et on accélère les processus qui conduisent à la privatisation, regarde à La Poste, à EDF. La Commission veut mettre son nez partout et du coup quand il y a des élections, seulement 40% des électeurs se déplacent. Il y a de quoi se poser des questions. Mais qui va se les poser ?

*Je crois entendre Blondel en t'entendant !*

Mais non, je fais un constat, est-ce qu'il est faux ?

*C'est une autre question, moi je te pose la question de façon un peu provocante parce*

*qu'on a tendance à dire que les changements sur l'Europe viennent de Blondel.*

Non, si tu viens chez moi je peux te donner des papiers sur ce que j'ai développé à Bruxelles dans des réunions où j'étais invité sur des questions sur la durée du travail dans les années 80, on ne parlait pas de la réduction négociée de la durée du travail. L'achoppement de 1984 des négociations que l'on appelé sur la flexibilité, ce n'était pas sur la flexibilité que nous voulions négocier. Quand j'étais au bureau confédéral, nous évoquions le fait que les évolutions des technologies auraient des conséquences sur l'emploi et qu'il fallait adapter le dispositif conventionnel. On a achoppé parce outre les tensions internes au CNPF, nous voulions faire entrer dans les textes des garanties conventionnelles identiques pour ceux qui travaillent à temps partiel et ceux qui travaillent à temps plein. J'avais sous le coude les textes sur lesquels on s'était mis d'accord pour les travailleurs de l'Etat - leurs salaires étaient guidés par ceux de la métallurgie - on avait passé des conventions pour mettre en œuvre dans des formes correctes le travail à temps partiel. A FO, nous demandions qu'on les reprenne. Le CNPF a refusé car il voulait attendre les aménagements de la législation pour commencer à négocier. En fait, il se satisfaisait du travail à temps partiel imposé. Qu'est-ce que tu as dans les supermarchés aujourd'hui ? Parmi les femmes qui travaillent à temps partiels, combien ont des contrats convenables ? Plus on casse l'équilibre en terme de négociations collectives et plus on se retrouve avec des situations de plus en plus tendues. Même si tu es en situation de plein emploi tu auras des situations difficiles. On en parlait au congrès de la fédération de la métallurgie au mois de juin : les chantiers navals de Saint-Nazaire ont du travail tant et plus. Ils ont passé un accord avec le secteur du bâtiment pour ne pas se faire la courte échelle sur les salaires. Résultat de l'opération, il y a des

gens qualifiés au chômage à Saint-Nazaire, on ne les prend pas, on fait venir des gens de l'extérieur ou même des immigrés – on se croirait en 34 – pour ne pas les payer, comme on faisait dans la sidérurgie ou ailleurs ? Comment veux-tu dans ces conditions là... On se demande si on ne rêve pas ! Tu entends des discours surréalistes. On veut développer les relations privilégiées avec nos amis allemands, on veut développer des échanges économiques avec ceux qui veulent aller plus loin, tout ça sous l'angle du libéralisme pur et dur.

Aujourd'hui à l'intérieur de FO, pour dire les choses comme elles sont, ce que tu as entendu ces dernières années était du à une exacerbation des oppositions. Il est indubitable aussi que les confédérations qui sont regroupées dans la CES auront tout intérêt à pousser auprès de la Commission et des gouvernements. Ce que l'on a fait pendant une époque : nous allions rencontrer les gouvernements des pays européens assumant la présidence. Nous avons aussi eu des discussions serrées à l'époque avec la Commission. Je crois qu'on peut faire plus que ce l'on fait au niveau européen, c'est un peu ce que l'on souhaiterait aussi aujourd'hui, à FO et c'est tant mieux ; que l'on soit plus concret y compris de la part de la CES. Ce que l'on fait... il importe aussi de le faire savoir

*Dans les années 70, est-ce que vous aviez beaucoup de rapports à l'intérieur de l'appareil de Bruxelles, avec la Commission, avec les Français ? Il y a des anciens de FO à la DG V par exemple ?*

Pas de FO forcément, mais on avait des amis, des syndicalistes. Mais il n'y en a pratiquement plus. C'est cela aussi le problème. A la division de l'information, il y avait des amis syndicalistes ; quand nous organisions des manifestations, nous pouvions avoir de la documentation, un stand sur l'Europe, faire venir un Commissaire européen. Depuis le dernier renouvellement de la commission, rien de tout cela n'est possible

A la CECA, à Luxembourg nous avions des syndicalistes qui avaient franchi le pas, ils étaient entrés à la Commission. Ils venaient aussi bien de la CISL que de la CMT et ils travaillaient ensemble. Ceux-là sont partis... Ils ne seront pas remplacés !

*institutionnelles* comme le Comité consultatif pour la libre circulation de la main d'œuvre...

Là ce sont les confédérations qui les envoient, mais elles peuvent aussi envoyer des militants des fédérations. Chaque organisation compose sa délégation comme elle l'entend.

n

t

?

Non, mais parce qu'on ne peut plus le faire. Il y a eu dans l'appareil, des ministres qui venaient du milieu syndical, y compris en Allemagne ou chez nous, qui étaient plus ou moins proches. On a toujours eu à la DG V des amis qui étaient en deuxième ou troisième position. En 1991, la fédération de la métallurgie m'avait demandé de créer une fondation pour développer des coopérations avec les PECO. La FERCIS a été reconnue d'utilité publique en 1993. A l'époque, je n'avais pas de difficultés à aller à Bruxelles, trouver quelques fonctionnaires que je connaissais à la DG I, pour monter des programmes « Phare partenariat » et me procurer des contacts dans les pays en question. Je me rends dans les différents PECO, j'étais en Roumanie il y a deux mois pour la fondation. C'est très rare de rencontrer maintenant des fonctionnaires motivés et disposés à nous aider à monter nos projets.

*Est-ce qu'il y avait beaucoup de militants de FO qui montaient à Bruxelles pour participer à des commissions consultatives ?*

A FO, Roger Louet qui a été secrétaire général du Conseil économique et social pendant un bon moment,.

*Je parle des militants de fédérations.*

Il y a les organisations professionnelles, nous avons la fédération européenne des métallos.

*On parlera après des organisations de la CES, mais dans les discussions*

s  
o  
n  
t

p  
a  
s  
s  
é  
s

p  
a

Oui, on a rencontré Delors plusieurs fois et aussi les représentants de fédérations en cas de problèmes particuliers ou marquants... Avec la division information de la Commission, on pouvait organiser des sessions de formation qui étaient en partie prises en charge par Bruxelles. On en faisait à l'ISST de Sceaux, à La Brévière ou ailleurs. Nous l'avons fait pendant très longtemps. Depuis deux ans, avec la nouvelle Commission, il n'y a plus eu de stand de la Commission européenne dans les congrès confédéraux.

*Ces stages à La Brévière, c'était sur la construction de l'Europe... ? Il y a beaucoup de militants qui sont passés par ce genre de stages.*

Va à l'ISST à Sceaux, tu y retrouveras tous les dossiers des sessions européennes. On faisait aussi venir des fonctionnaires de la Commission ? C'était le cas lorsque j'organisais chaque année le séminaire africain.

a  
v  
a  
i  
t

b  
e  
a  
u  
c  
o  
u  
p

d  
e

*Comment évoluent les relations bilatérales de FO avec les autres organisations syndicales d'Europe, est-ce que vous aviez des rencontres, des séminaires de travail avec le DGB, la FGTB... ?*

Souvent des délégations du DGB venaient chez nous, nous allions aussi chez eux pendant deux ou trois jours. On faisait un échange général au départ et après on traitait un problème particulier. Il y avait les secrétaires confédéraux chargés de l'international et bien souvent il y avait aussi un ou deux membres de l'exécutif en fonction des sujets de discussion. Il y avait des questions sur l'Europe. Mais on le faisait à charge de réciprocité, on allait aussi chez eux. On l'a fait avec nos amis belges et luxembourgeois traditionnellement et aussi avec nos amis italiens, avec l'UIL et la CISL sur les problèmes de travailleurs migrants. Mais nous n'avions pas tellement de divergences de fond sur la reconstruction européenne... Par contre, on a entretenu des relations poussées dès le départ, Antoine Laval l'avait fait avant moi, avec les Espagnols et les Portugais pour des raisons historiques. A FO, on a toujours hébergé des militants de l'UGT depuis 1936. Pour ma part, j'ai toujours eu de très fortes et amicales relations avec Nicolas Redondo, secrétaire général de l'UGT. En 1936, ses parents sont venus en France. L'avantage c'est qu'il parlait français. Quand nous étions en réunion à la CÉS à Bruxelles, quelles que soient les positions géographiques ordonnancées dans la salle, nous trouvions toujours le moyen de nous retrouver côte à côte ; dans les réunions internationales de la CISL, c'était la même chose.

Oui, c'est toute l'Afrique francophone, on en fait venir une trentaine, il est organisé avec la contribution financière de la direction de la coopération du MAE. Je faisais venir un ami qui venait du mouvement syndical belge qui était à la direction de la coopération, pour leur expliquer les Conventions de Lomé. Roger Louet venait aussi faire une présentation des institutions européennes, de leur rôle et de celui du Comité économique et social.

o  
r  
t  
u  
g  
a  
i  
s  
,  
l  
,  
U  
G

Avec les Portugais, c'était un peu la même chose.

p  
o  
r  
t  
u  
g  
a  
i  
s  
e  
e  
s  
t  
n  
é  
e  
d  
a  
n  
s  
d  
e  
s  
c  
o  
n  
d  
i  
t  
i  
o  
n  
s  
d  
i  
f  
f  
é



Antoine Laval était aux manettes à l'époque, Blondel était à la fédération des employés, il a souvent accompagné Antoine Laval là-bas. Il était toujours disponible pour ce genre de déplacements y compris pour aller au BIT. Entre nous soit dit, il a fallu user de beaucoup de persuasion avec notre ami Mario Soares à l'époque, pour qu'il appréhende convenablement le danger communiste lors de la révolution des œillets et qu'il aide nos amis de l'UGT.

*La Fondation Friedrich Ebert a joué un grand rôle.*

Avec la FES, nos relations ont toujours été suivies. Quand j'ai relancé l'Institut de coopération avec l'Afrique (IDESC) – j'avais en charge le séminaire africain – à l'époque Nucci qui était ministre de la Coopération, considérait que c'était moins utile de faire venir des Africains que d'aller là-bas, d'autant plus que la FSM n'y allait pas, elle faisait aussi venir les Africains. Avec Raphaël Nedjinski, qui était alors mon assistant, nous avons développé des programmes de coopération syndicale dans les pays d'Afrique francophone avec l'aide du ministre de la Coopération et en liaison avec la CISL. Après le congrès de Caracas, la CISL a relancé son organisation africaine (ORAF).

*Georges Couffignal a écrit un bouquin sur les syndicats italiens où il dit qu'au moment où il y a eu la fédération des confédérations, FO a été assez active pour essayer de dissuader notamment l'UIL de se mêler à ça. Vous avez fait ce genre de choses, vous êtes allés un peu là-bas ?*

Oui, oui à l'époque on leur avait dit... y compris à mes amis de la CISL... Moi j'ai l'habitude de dire aux gens les choses clairement, en plus on est du même côté de la table. Après cette période, on s'est retrouvé dans les années 80, ensemble pour aider nos amis de Solidarnosc, je parle de l'UIL, de la CISL et d'autres organisations,

il y avait aussi les Nordiques, les Hollandais.

On s'est retrouvé avec eux après dans les années 80 dans les bagarres contre l'apartheid, on a participé à des réunions en Afrique, dans les pays de la ligne de front, c'était la CISL qui était maître d'œuvre. Sur la Pologne, c'était la CISL et la CES, ça crée des liens. Après il y a eu l'effondrement du rideau de fer et il a fallu aller dans les différents PECO.

Lévy qui sortait de Sciences Po – son grand-père était un juif alsacien qui avait quitté l'Alsace en 1870 et qui était conseiller économique de Léon Jouhaux, c'est Mme Jouhaux qui par personne interposée me l'avait recommandé -, Anna Hertz qui était tchèque, son mari était aussi un résistant tchèque. C'était mon staff, avec mon secrétariat administratif. Et puis on travaille aussi forcément avec les fédérations. Il faut faire de la formation syndicale, comme à la fédération de la métallurgie l'a toujours fait, quand on a créé des syndicats dans les PECO. La FIOM a fait beaucoup. Elle avait mis des têtes de pont là-bas et sollicitait les fédérations. Comme je suis métallo, j'ai contribué à ces programmes de formation dans les PECO. C'est la raison pour laquelle, quand la fédération m'a demandé de prendre en charge la création de la Fondation FERECIS, je me suis servi de mon carnet d'adresse pour développer les contacts et monter les premiers programmes de coopération..

n  
a  
n  
t  
e  
?

J'ai participé au développement et à l'organisation de programmes de formation y compris avec ma fédération de la métallurgie dans les PECO, j'ai participé pratiquement à toutes les missions de la CISL dans les PECO pour aider les confédérations à se mettre en place. Les premières actions ont été organisées par la CISL, la CES a pris le relais après.

*Tu avais quels moyens, les questions internationales sont organisées comment à FO ?*

J'avais un secrétariat, trois assistants à l'époque. J'avais Raphaël Nedjinski qui venait de l'Institut syndical européen – son père était le secrétaire général de l'Internationale des PTT, – Dominique

n

i

n

t

e

r

n

a

t

i

o

n

a

l

e

,

u

n

g

r

o

u

p

e

d

e

t

r

a

v

Non, quand je suis rentré au bureau confédéral, je n'ai pas pris tout de suite l'international, j'avais en charge les conditions de travail et les négociations collectives, je connaissais un certain nombre de militants qui siégeaient à l'INRS, dans des commissions de la CNAM, des militants d'autres fédérations Chimie, Bâtiment qui ont des problèmes bien spécifiques, j'avais une commission sur les conditions de travail , Hygiène et sécurité qui était très utile. J'ai fait la même chose au secteur international.

Pour les conditions de travail, je l'avais formalisée, pour l'international je ne l'ai pas trop formalisée parce qu'on se connaît tous. Tu savais à qui tu pouvais faire appel quand tu avais tel ou tel sujet. Ce n'était pas la peine d'officialiser tout cela et de multiplier les réunions. Quand il y avait des problèmes politiques, on en discutait au bureau confédéral, je réunissais les fédérations concernées.

Ç

a

n

,

CGIL..., puis il y a l'affaire des CCOO espagnoles.

Je l'ai vécu à l'époque. Ce qu'avait dit FO dès le départ en 73, c'est que plus on veut élargir le champ de recrutement et plus on va réduire le champ d'investigation et la possibilité de développer des dénominateurs communs. Plus tu élargis et plus le dénominateur commun se réduit, tu arrives au plus petit dénominateur commun pour parvenir à un consensus et ne froisser personne. On l'avait déjà vu au congrès de 1985 à Milan, où l'on a passé beaucoup de temps sur les suites à donner à telles ou telles demandes ; cette forme d'élargissement vers le plus grand nombre n'a pas été un facteur d'efficacité... Est-ce que c'est pour autant un réel facteur d'unité ?...

J'en ai parlé avec Georges Debunne à Bruxelles, il avait un peu le même sentiment, même si à l'époque il n'avait pas le même point de vue que vous. Il disait qu'il ressentait de manière aiguë le poids de la démocratie chrétienne dans la CES et que ça commençait à poser un problème.

Il est belge, il sait de quoi il parle, c'est pourquoi aussi non a toujours été en très bonnes relations avec la FGTB. On a gardé des liens très forts, même si on ne se voit pas tous les jours, comme c'est le cas avec nos amis de l'Union syndicale suisse, avec les métallos suisses on a toujours eu des relations très confiantes et fraternelles.

?

Oui, c'est arrivé souvent. Il est arrivé à plusieurs reprises que Bergeron me demande lors des réunions du CCN de présenter l'état de l'évolution de l'Europe.

*Sur la CES, on a l'impression d'un retrait, indépendamment de la période récente où ce retrait se radicalise, au moment de la constitution de la CES, FO est hostile à l'entrée des syndicats chrétiens, de la*

Tout simplement parce qu'avec eux nous partageons la même volonté de développer la négociation collective comme axe central de l'action syndicale. C'est un postulat immuable chez nos amis suisses, chez les Belges aussi. Les Suisses, ne sont pas des « gréviculteurs » quand ils font grève le patron sait que c'est sérieux. C'est pourquoi, on se plaît bien ensemble.

Oui, mais il y avait surtout une conception proche l'un de l'autre, ils ont été plus malins que nous, c'est là où notre conception un peu anarcho nous joue un peu des tours. Ils ont toujours considéré qu'il fallait retenir l'adhérent par un fil, ils nous disaient si tu ne tiens pas les adhérents par le porte-monnaie, ils te lâchent. La reconnaissance, ça ne dure pas longtemps. Ils ont raison. Nous sommes restés hostiles à ces conceptions-là du fait de nos vieilles tendances anarcho-syndicalistes. Nous avons acheté les locaux de la Fédération rue Vergniaud avec d'autres fédérations. Quelques dix après, on a acheté aussi les locaux rue Baudouin. Nous nous sommes rendu compte que plus nous disposions de place, plus les militants venaient et plus on se développait. Nous étions en accord avec nos amis suisses. Dans mon syndicat, quand on a eu la mensualisation, la cotisation des adhérents a pu être versée sur le compte du syndicat ce qui a favorisé le versement régulier des cotisations. Mais à la Fédération je n'ai pas pu le faire car c'était contraire aux traditions. Mais comment tu veux tenir les gens ? Avec un retrait automatique tu les tiens. Les Belges ont pris des dispositions spécifiques. Quand nos amis nordiques qui ont un fort taux de syndiqués parmi les salariés, déclenchent une grève, les patrons savent qu'ils sont capables de tenir ; les amis allemands c'est pareil, ils ne les font pas dans n'importe quelles conditions...

i  
s  
s  
e  
s

d  
o  
s  
s  
i  
e  
r  
s

c  
o  
m  
m

## Entretien Jean-Louis MOYNOT 23 septembre 1995

*Voyons d'abord la question des relations avec la CGIL qui a occupé une bonne part du travail européen de la CGT...*

Comme tu le sais, il y a eu un comité commun CGT-CGIL qui a fonctionné jusqu'en 1974 et qui tenait au fait qu'avant l'existence de la CES, il y avait la CESL c'est à dire une branche de la CISL. Dans la mesure où CGT et CGIL appartenaient à la FSM, ils n'en faisaient pas partie et le comité a été le moyen pour obtenir une reconnaissance auprès des instances européennes.

Ca n'allait pas très loin, il avait un caractère un peu formel mais au moins on était invité aux commissions, on allait dans les conférences... Par exemple, Raymond Barre qui était à l'époque commissaire aux affaires économiques, recevait les organisations syndicales deux fois par an pour parler de la conjoncture. C'était un exercice assez folklorique parce qu'on y allait à deux avec mon camarade Bonacini de la CGIL. C'était officiellement un seul entretien mais comme la CGT et la CGIL avaient des positions totalement différentes, l'entretien était divisé en deux ; Barre parlait avec l'un, puis parlait avec l'autre. Ça se passait bien.

*Les différences entre les deux organisations étaient intégrées à ce point par les commissaires ?*

Oh bien oui, surtout sur les questions économiques, les Italiens ont toujours eu des approches plus pragmatiques que la CGT. Bon, mais ça, c'est ma petite histoire !

Ce qui s'est passé, c'est que les Italiens ont débattu entre eux de la manière dont ils pourraient s'inscrire dans le syndicalisme européen. Il y avait un accord entre CGT et CGIL pour qu'on fasse les choses

ensemble, que les Italiens à mon avis ont respecté jusqu'au moment, où on leur a dit qu'il n'était pas question pour nous de changer de position. Ça s'est passé de la façon suivante : un débat sérieux a eu lieu chez eux et notamment au congrès qui a eu lieu à Bari en 1973. J'y représentais la CGT. Pendant ce congrès, Luciano Lama m'a invité à déjeuner en tête-à-tête pour me dire qu'ils discutaient entre eux, que ce ne serait pas conclu au congrès, mais il était clair qu'on allait vers une décision de retrait progressif de la CGIL de la FSM. Ils ont pris au départ un statut d'associé qui devait permettre d'entrer dans la CES. Lama souhaitait que j'en fasse part à la CGT et qu'on en discute pour harmoniser les positions. Moi-même, sur le moment, ça m'a pris à 180 ° car alors j'étais encore jeune et plein d'inexpérience, mais enfin j'ai transmis le message. Le plus frappant c'est que mes petits camarades n'ont pas voulu y croire !

Je me rappelle Henri Krasucki en particulier (Séguy était plus nuancé). Krasucki disait : non, les Italiens, on les connaît bien, il y a toujours des débats chez eux, mais ce sont des vieux fidèles, on arrivera bien à s'entendre, ils ne feront pas ça.

*C'est quand même curieux qu'ils aient été surpris, car il y avait des signes depuis un moment.*

Oui, mais il y avait des positions contradictoires. Si tu t'en tiens au microcosme du Bureau confédéral et de ses liaisons avec le Parti, Séguy et Krasucki étaient sur des positions contraires. Ils ne le disaient pas mais Séguy était chaudement partisan d'évoluer dans le même sens que les Italiens et Krasucki a toujours été partisan de la FSM jusqu'à la fin de sa carrière. Même à la fin où il espérait en devenir le président. Lorsque les Italiens ont commencé à avoir des positions plus arrêtées, une série de réunions a eu lieu à l'intérieur de la FSM. Il y avait des habitudes à l'intérieur de cette maison et notamment celles qu'on appelait

les réunions « Ballaton » parce qu'il n'était pas rare qu'elles se tiennent au bord du lac Ballaton, en Hongrie, où les six organisations les plus importantes de la FSM, six ou sept pays de l'Est avec la CGT et CGIL, se concertaient sur un certain nombre de choses.

La réunion à laquelle je pense n'a pas eu lieu au lac Ballaton mais à Paris, probablement pour ménager la CGT, et au cours de cette réunion, Chélépine qui était président des syndicats soviétiques, a poussé dans le sens des Italiens. Il a dit à la CGT : « mais je ne comprends pas votre position, moi, si j'étais vous, je ferais comme les Italiens » et il ajoute : « d'ailleurs, moi je me considère comme un Européen et si j'avais la moindre chance d'aller à la CES, je la saisisrais. Mais évidemment la situation est ce qu'elle est ». La CGT n'a pas bougé d'un pouce.

*Et Chélépine s'est fait débarquer peu de temps après...*

Oui, mais pas pour ça. Il s'est fait débarquer un an plus tard, je crois, mais pour d'autres raisons : il était le plus jeune et certainement le plus astucieux du Bureau politique du PCUS et il a joué sur l'état de santé de Brejnev pour essayer de monter une opération pour l'éliminer en faisant courir des bruits. Ou alors quelqu'un les a fait courir à sa place pour pouvoir l'évincer, je ne sais pas, mais en tous cas, il s'est fait éliminer du BP.

*Mais, disant cela en 73, il représentait donc le point de vue soviétique de l'époque ?*

Il représentait d'abord son opinion à lui, mais elle s'inscrivait dans une certaine évolution de la politique des syndicats soviétiques dans les années 70. Il est vrai qu'il y avait eu l'intervention en Tchécoslovaquie en 68 qui avait été un objet de conflit avec la CGT. Mais Chélépine s'était efforcé de maintenir la liaison, d'ailleurs c'est en partie pour cela qu'il a été éliminé. Le prétexte de son

éviction a été le suivant : lorsqu'il avait rencontré les TUC en Grande-Bretagne avec lesquels il avait de bons rapports, il y avait eu des manifestations antisoviétiques assez importantes qui avaient mis en cause l'image de l'URSS. Il faut se rappeler l'époque, il y avait Helsinki etc. Et on a des raisons de penser que ces manifestations avaient été sollicitées, manipulées, par les services secrets soviétiques. On avait voulu créer l'incident pour l'éliminer mais ça, c'était plus tard, fin 74 début 75 alors que ce que je t'ai dit là, s'était déroulé fin 73 /début 74.

Il y a donc eu divergences, on s'est efforcé de ne pas faire apparaître cela trop publiquement mais enfin les trajectoires ont divergé à partir de ce moment-là.

*J'insiste, mais comment comprendre que la CGT n'ait pas vu venir le coup alors qu'il y avait toujours eu, par rapport à Bruxelles, des démarches parallèles.*

Je pense qu'il y a des gens qui l'ont vu venir, je te raconte ce que j'ai vécu moi ; je pense que quelqu'un comme Séguy pensait à ça depuis un certain temps. Simplement, Séguy avait de très bons rapports avec les Italiens, il en avait encore plus avec Novella, le prédécesseur de Lama, mais enfin avec Lama aussi. Moi je crois qu'il y avait une vraie dimension culturelle qui fait que les Français étaient pris dans une manière de voir les choses héritée de l'après guerre et de la guerre froide. Je crois que si Séguy avait eu plus d'éléments à l'avance... il faut dire que même si les liens étaient forts et anciens, il y avait aussi une certaine difficulté à les comprendre...

*Difficulté assez compréhensible car la politique italienne de ces années-là comme des suivantes d'ailleurs, était assez difficile à saisir.*

Oui, enfin, si on avait vraiment cherché à comprendre, on aurait compris ! Et puis, moi, sur le moment, ça m'a un peu fait réfléchir, mais c'est surtout plus tard, lorsqu'on a commencé à avoir des problèmes d'orientation à la CGT que j'ai

regardé de près ce que faisaient et ce que pensaient les Italiens. J'étais allé passer une semaine à Rome en 1978, quelques temps avant le congrès de Grenoble...

L'épisode suivant, c'est la tentative d'un retrait, du moins d'un certain désengagement de la FSM que Séguéy a tenté au printemps 78, mais d'une manière un peu brutale, sans préavis, de telle façon que les réactions ont été fortes du côté de la FSM, comme de la CGT. C'est le moment où on n'a pas représenté Gensous au secrétariat général. Ça s'est passé dans des conditions telles, que lorsque le rapport de forces internes a basculé, on a assisté à un retour dans la FSM lorsque Krasucki a eu les choses en mains... et qui a duré jusqu'au début des années 90.

*Est-ce qu'au cours de cette période, y a-t-il eu des initiatives réelles pour entrer dans la CES ?*

Oui, tout à fait. Il y a eu des tas de rencontres, par exemple avec la FGTB qui à l'époque, soutenait l'adhésion de la CGT, il y a eu de nombreux contacts, mais le plus difficile, c'était avec le DGB. A cette époque, le DGB était très proche de FO et ne voulait pas en entendre parler. Alors on a tous été mis à contribution, je me souviens d'avoir pris des contacts avec l'Institut économique du DGB. Mais il y avait des relations très ouvertes et très officielles avec d'autres, la FGTB était un interlocuteur assez important, Debunnes était très ouvert...

*Cela dit, la campagne conduite à l'époque contre les interdits professionnels en RFA ne devait pas arranger les choses !*

Oui, bien sûr, il y avait tout cela, c'est évident. On sortait à peine de la période où la RDA avait obtenu sa reconnaissance internationale, la CGT avait mené une bataille pour cela.

*Et puis d'autres interlocuteurs m'ont raconté comment autour des rencontres de Leipzig de la FSM, on organisait les rapports entre communistes est et ouest-allemands et comment la CGT avait prêté*

*la main, ce qui ne devait pas arranger non plus les relations avec le DGB...*

Mais cela, je connais très mal, c'est sûrement un aspect des choses.

*Il est frappant de voir, en 1979, en très peu de temps, un durcissement de ton très net entre le rapport Galland, très ouvert au mois de mars et les élections européennes quelques mois plus tard !*

Oui, c'est justement le moment du basculement. Il y a eu encore un CCN partagé en mai ou juin 79, mais il y avait déjà eu rupture de l'unité intersyndicale dans la sidérurgie. Krasucki avait eu cette idée un peu folle d'occupation des usines sidérurgiques au moment des élections européennes ; ça a été un moment de rupture avec la ligne de Grenoble et très certainement un renfermement sur le plan international.

*Les deux mouvements sont toujours allés de pair.*

Oui, mais il y a des décalages dans le temps, toujours.

*Et toi, as-tu renoué plus tard, comme tu le disais, vers 1978, ou as-tu toujours gardé des contacts ?*

J'avais le contact avec mes homologues, mais épisodiques. Bonacini était un Milanais et je ne sais pas si tu sais comment on appelait les Milanais à l'intérieur du parti italien, mais on disait que c'était des sociaux-démocrates staliniens : culturellement dans la tradition communiste pure et dure mais dans une attitude politique qui les conduisait à se rapprocher des positions social-démocrates. J'avais des rapports avec lui, mais ça ne m'éclairait pas beaucoup. Il est d'ailleurs devenu « international » à partir du congrès de Bari, donc je n'ai plus eu de rapports ès fonction, ni de débats politiques avec. En fait j'ai commencé à comprendre quelque chose quand je me suis lié personnellement avec Bruno Trentin, ça s'est fait en 1978. Je suis allé à Rome sur le conseil d'un certain nombre de mes amis,



plus politiques que syndicaux d'ailleurs, qui avaient de bons rapports avec les Italiens et c'est à partir de ces contacts politiques et syndicaux que j'ai pris véritablement connaissance de leurs approches.

*Et quels regards portaient-ils sur la CGT ?*

C'est très curieux, ils étaient par certains cotés pleins d'illusions : par exemple certains d'entre eux prêtaient à Georges Séguy beaucoup plus de visions politiques qu'il n'en avait. C'est vrai qu'il était plus ouvert, plus démocrate et qu'il avait des sympathies pour les Italiens. Mais Georges Séguy fonctionnait de façon très intuitive alors qu'Henri Krasucki fonctionnait de façon beaucoup plus raisonnée, mais évidemment beaucoup plus fermée. Ils espéraient toujours qu'il allait se passer quelque chose. En 1978, c'était la période où se dessinait l'eurocommunisme. Au niveau politique, les Italiens étaient en relation avec Jean Kanapa, l'homme qui a consciemment fait avancer ces choses-là, et qui a d'ailleurs influé sur Séguy dans la période de préparation du congrès de Grenoble. Circuit tout à fait amusant : à cette époque, j'étais au comité de rédaction de La nouvelle critique et j'avais des relations personnelles très proches avec Francis Cohen qui était un ami personnel de Jean Kanapa. Francis me faisait parler sur les problèmes internes à la CGT, puis répercutait sur Kanapa qui intervenait auprès de Séguy, mais ça je l'ai su bien des années plus tard !

*Il y avait des rapports anciens entre Séguy et Kanapa ?*

Ils se faisaient confiance. Tu sais comment ça marche, à l'intérieur d'un organisme dirigeant on connaît les positions des uns et des autres. Jean Kanapa avait parlé avec les Italiens tout de suite après les élections de 1978 et leur avait dit qu'il y avait certes, un moment difficile à passer mais « rassurez-vous, on va faire la grande ouverture... ». Lui pensait que c'était une épreuve à passer mais que la grande ouverture viendrait. Ce n'est pas ce qui

s'est passé et c'est aussi à ce moment que Jean Kanapa est tombé malade. Il a eu un cancer et il a disparu très rapidement. Il y avait aussi un lien assez fort entre Kanapa et Marchais parce que Kanapa avait été le secrétaire de Marchais tout en étant membre du Comité central, avant d'être lui-même au BP. Kanapa avait tenté une première ouverture vers 1974, mais à l'époque, il s'était fait contrer sur la base de l'évolution des tendances électorales, par Leroy. Kanapa avait pris sa revanche en 1976, au 22<sup>ème</sup> congrès, où il y avait eu là une ouverture réelle. A partir de là et dans un fort climat de tensions avec les Soviétiques, l'idée de l'eurocommunisme a pris forme dans le PCF, elle a duré jusqu'en 1978, en gros. Donc Kanapa avait dit aux italiens que l'ouverture aurait lieu et puis cela ne s'est pas passé ! Les Italiens ont attendu. Je m'en suis rendu compte dans mes relations avec Bruno [Trentin] car il me demandait souvent : « Alors, où ça en est ? ». Ils échafaudaient plein de projets où Séguy prendrait la tête du parti, des trucs comme ça, pas tout à fait réalistes ! Mais ils se posaient surtout des questions.

*Et au Bureau confédéral, on débattait souvent de ces questions-là ?*

Oui, pas sous la forme que je viens d'aborder comme tu peux l'imaginer. Ça a commencé à être tendu au moment des élections européennes, notamment sur la manière de conduire l'action dans ce contexte, ce qui avait des liens avec les aspects internationaux. Il y avait eu au début de l'année une discussion complètement interne au bureau, sur un papier qui est un des chapitres de mon livre [Au milieu du gué] sur la convergence des stratégies syndicales européennes. C'est un papier que j'avais rédigé immédiatement après le congrès de Grenoble avec le sentiment qu'on avait fait des pas en avant et qu'il fallait aller plus loin. Or c'est précisément au moment où le mouvement s'inversait, qu'on a eu une longue et difficile discussion début 1979 sur ce papier : Krasucki était prêt à ouvrir un

débat là-dessus, Séguy a reculé. Je dois dire qu'à l'époque la majorité du bureau a suivi Séguy, mais on n'a peut-être pas eu raison. On a convenu que c'était une discussion interne au bureau, qu'on la garderait au chaud et qu'on la reprendrait plus tard, ce qui a permis plus tard, effectivement, en 1980-1982, de me ressortir le truc en disant : bien voilà les positions que défendait Jean-Louis... Ce papier est intégralement le chapitre de mon bouquin.

*C'était donc début 1979 ?*

Oui, je pensais qu'il y avait deux façons de faire évoluer les choses : d'une part s'appuyer sur l'unité d'action avec la CFDT qui a été enrichissante pour les deux, et d'un autre côté, avoir de solides convergences syndicales internationales avec ceux qui étaient les plus proches de nous, ce qui nous rapprochait des organisations syndicales européennes.

*Et les syndicats de l'Est voyaient cela comment à cette époque ?*

Ils ont vu cela d'autant plus mal qu'il y avait eu la tentative de Séguy pour se désengager de la FSM. Ils voyaient cela très mal et ils nous faisaient plutôt des misères. La tension créée par le 22<sup>ème</sup> congrès du Parti où les Français ont fait mine de découvrir le goulag, n'était pas retombée. Ça allait ensemble. A mon avis, il y a eu, sur la rupture de l'union de la gauche, une part d'intervention de l'Union Soviétique.

Je me rappelle avoir été frappé, j'ai pas mal voyagé à cette époque, y compris aux Etats-Unis et je m'intéressais depuis le début à la Trilatérale. Il y a eu à l'automne 1977 un rapport de Kissinger (qui n'était plus en fonction) sur les rapports est-ouest : il était dit très clairement que l'URSS ne voulait pas de gouvernement d'union de la gauche en France. Beaucoup de gens l'ont dit et l'ont écrit mais là, c'était particulièrement documenté !

*Les années après 1976 sont aussi celles de la légalisation des Commissions ouvrières*

*espagnoles et l'entrée dans une nouvelle ère de rapports avec la CGT. On m'a rapporté qu'il y avait eu assez rapidement des tensions avec les CCOO.*

Ce n'est pas si net. D'abord, c'était une situation politique que la CGT ne connaissait pas très bien ; mais il y a eu assez rapidement une bonne collaboration. C'était tout de même assez paradoxal, car d'un côté les syndicats se sont affichés avec une liaison ouverte aux partis politiques espagnols et en même temps, il y avait plus d'indépendance par rapport aux partis ! Les débats internes aux CCOO étaient assez compliqués mais Camacho a réussi à éviter que les CCOO ne soient emportées dans l'éclatement du Parti communiste.

*Mais par rapport à l'intégration européenne, il y a eu assez vite un hiatus !*

Ils étaient pro-européens depuis longtemps déjà, on le savait. Je suis allé souvent en Espagne à ce moment-là. Une des choses qui a joué, peut-être marginalement, mais qui a joué dans mes prises de positions de cette époque, c'est que j'étais en Espagne au moment de l'intervention soviétique en Afghanistan. J'étais en contact avec Sartorius, avec les équipes du parti et des Commissions ouvrières. Eux n'ont pas hésité un instant : ils ont immédiatement condamné, ça m'a renforcé dans ma détermination et dans les positions que j'ai eues au retour à Paris.

Des tensions ? Oui, mais c'était compliqué, il y avait des rapports de solidarité très forts. La CGT avait été le support logistique des CCOO pendant l'époque de la clandestinité. Dans les années 80, oui il y a eu des divergences, mais avant...

*Sur la question de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun, les désaccords sont apparus assez vite...*

Oui, mais ça c'était au niveau politique. Je me souviens lors d'une rencontre, une réunion d'échanges de points de vues entre le Bureau politique et le Bureau confédéral, on déjeunait ensemble et

Kanapa a dit : « je pose la question à cent balles, (c'était en 1976), j'ai vu les Espagnols et ils veulent rentrer dans le Marché commun. Quelle position faut-il prendre par rapport à cela ? » A l'époque je me souviens déjà de lui avoir dit qu'il fallait qu'ils y soient pour qu'on puisse être plus fort, établir une convergence de forces etc. « Mais non, non, ce n'est pas possible, c'est déjà assez compliqué du point de vue des intérêts nationaux, ça va être bien pire ! »

*Kanapa soutenait personnellement la position officielle sur la question du Marché commun ?*

Oui, mais il y avait des incohérences, dans sa tête à lui comme dans la mienne et dans celle de pas mal de gens. Kanapa a beaucoup fonctionné - et cela je le comprends tout-à-fait car cela a été très fort pour les camarades les plus ouverts du parti communiste français - sur l'opposition entre l'internationalisme hérité de la IIIème internationale et l'ancrage dans la vie politique française. En s'appuyant sur l'expérience de moments forts pour la vie politique nationale et forts aussi pour le PC : le Front populaire, la résistance, la Libération, tout cela a pesé très fort dans un sens hexagonal du point de vue de la diplomatie internationale et par rapport aux problèmes internationaux, contrairement aux Italiens qui, même aux premiers temps de la guerre froide, élaboraient théoriquement sur le polycentrisme au sein du mouvement communiste et la nécessité d'une politique Ouest-européenne. Cela a beaucoup pesé, c'est quasi culturel et aussi relié à des expériences fortes.

*Comment comprendre, si on admet cette idée d'un ancrage national spécifique du communisme français, cette liaison maintenue par la CGT avec les syndicats de l'Est ?*

Il y a eu des allers-retours, c'était lié alors à un contexte politique, celui du début des années 80, je ne rentre pas dans les détails, mais aussi à un facteur personnel qui est que Krasucki avait des cadres de pensée

tels que pour lui la FSM était quelque chose de fondamental : elle avait été créée dans l'après-guerre, elle était le garant d'une certaine forme de syndicalisme dans l'espace mondial. Tout au long de la dernière époque, il a été un chaud partisan de Gorbatchev mais avec l'illusion que cela allait être une rénovation à l'intérieur du système lui-même. Du coup, il prêchait pour une transformation de la FSM du même ordre, plus ouverte, mais évidemment il y avait aussi beaucoup d'aspects hérités de ces cadres de pensée traditionnels.

*Il y a là un décalage car les Italiens eux avaient mené bien avant cette bataille pour la rénovation de la FSM et c'est en raison de leur échec qu'ils avaient décidé de prendre de la distance. Mais à l'époque, leur plus solide adversaire, c'était la CGT. Frachon n'était tout de même pas un aspirant à la rénovation.*

Benoît Frachon, c'est différent, c'était un membre fondateur de la FSM, et même si tu remontes dans les années trente, il y avait eu des divergences. Tu connais le bouquin de Cerruti, « A l'ombre des deux T ». Il y a là déjà toutes les divergences que l'on connaîtra après.

*Comment expliques-tu ce cadre de pensée dans lequel évolue Krasucki jusqu'aux derniers moments...*

Il a évolué lui aussi. Dans la période 81-84, il a été très critique sur la FSM telle qu'elle était, avec constamment la prétention qu'on y amenait du nouveau, de la transformation ; il voulait encore en faire une grande chose alors ! Au fur et à mesure, c'est devenu de moins en moins crédible. Lors du congrès qui a eu lieu pendant la période Gorbatchev, c'était assez fou : il y avait des membres de la délégation CGT qui pensaient qu'il fallait prendre ses distances et Henri Krasucki s'est appuyé sur ses espoirs de réforme de l'URSS pour pousser l'idée qu'il fallait se réinvestir.

*Ce qui est curieux, c'est qu'en discutant avec des gens qui ont été dans l'appareil de la FSM, on entend des choses terribles. Est-ce que c'est reconstruit après coup ou...*

En tant qu'appareil, c'était quelque chose d'effarant. Il y a eu des gens intelligents et sympathiques dedans mais comme appareil ! Il y a quelqu'un qui connaît bien ces questions, c'est Gilbert Julis, il était responsable du département international, mais je doute qu'il ait envie d'en parler !

*Quand il a quitté le département international de la CGT, il a été permanent du Parti sur les questions internationales !*

Oui, mais lui non plus n'était pas d'accord avec ce qui se passait à la CGT. Alors pourquoi exactement ? Comme tout cela était envahi de contradictions, beaucoup de gens étaient complètement à cran en fonction de leur expérience, même ceux qui restaient sur une approche assez traditionnelle. Ce qui fait que tu ne savais jamais ce que cela traduisait en terme de ligne politique. Par exemple, en n'étant pas sur la même orientation que moi, il est toujours resté très chaleureux à mon égard.

*Mais ça ne posait pas un problème tout de même cet isolement permanent de la CGT en Europe occidentale ?*

On n'était pas isolé à l'époque. Dans les années 80 oui, c'est évident, mais avant non. Quand je suis arrivé au Bureau confédéral, à la fin des années 60, on avait beaucoup de contacts et de relations. D'abord bien sûr avec les Italiens, les Espagnols, l'Europe latine mais aussi avec les Belges, de façon plus épisodique avec les Hollandais. Avec les TUC, il y avait toujours des relations plus ou moins suivies, plus fortes dans les années 70. Dans le Tiers-monde beaucoup, et puis aussi avec les Japonais. Mon premier voyage international, c'était avec Benoît Frachon, en 1968, au Japon en passant par Moscou. A mon avis, entre les années où a commencé l'unité d'action avec la CFDT et la fin des années 70, je t'assure qu'on n'a

pas été isolé. Des rapprochements étaient en train de se faire...

*Même après 75 et la rupture avec les Italiens ?*

Ça a été très progressif. Il y avait un désaccord mais on s'efforçait de garder de bons rapports.

*Tout de même on le voit dans les rencontres interconfédérales, c'est beaucoup plus distant.*

Oui, c'est plus distant, mais il y avait une volonté de maintenir une liaison entre les deux confédérations jusqu'à la fin des années 70.

*Est-ce que ce n'est pas entièrement lié à l'état des discussions entre les deux partis et au thème de l'eurocommunisme à la même période ?*

Ce ne sont pas des liaisons mécaniques. Il est vrai que ceux qui cherchaient à faire avancer les choses, cherchaient à s'appuyer sur un climat ; ça, c'était très caractéristique chez Séguy. C'était quelqu'un qui ne savait pas aller à contre-courant, ça lui est très difficile y compris pour des raisons affectives, mais à chaque fois que le climat lui paraissait favorable, il essayait d'avancer. Alors à cette époque le bon climat était maintenu.

*Entre les deux syndicats, il y avait quand même eu une sévère secousse parce que l'entrée dans la CES de la CGIL a quand même été vécue comme une trahison, non ?*

Oui, mais tout de même, ils avaient prévenu ! Ils avaient prévenu à l'avance.

*Sur un plan plus général, comment l'investissement international joue-t-il sur la CGT ?*

Il y avait une sorte d'ensemble flou PC-CGT qui formait un tout dans la vie nationale. Donc nécessairement, la dimension internationale est importante. Mais tout de même, quand je suis arrivé, c'est-à-dire après la phase critique de la guerre froide, la CGT était marquée davantage par la place qu'elle avait prise

dans la vie nationale dans la période de la résistance et dans l'après-guerre que par ses positions internationales. Les adhérents ou sympathisants de la CGT lui faisaient confiance pour les défendre et pas nécessairement sur ses engagements internationaux.

*Comment expliques-tu les corrélations fortes entre, par exemple, l'image de l'URSS dans l'opinion publique et les moments où les choses vont mieux ou plus mal pour la CGT ?*

C'est bien évident que la scission de 47 est liée à la guerre froide...

*Pas seulement, cela joue bien plus tard et l'affaire de l'Afghanistan accélère le déclin.*

Ce n'est plus la même chose. Le vrai retournement de la CGT, c'est 77-78, c'est là qu'elle commence à décliner vertigineusement, elle perd son assise de masse. On le sentait confusément au congrès de Grenoble, mais évidemment pas la portée générale du phénomène. Tout cela forme un ensemble, on est d'accord. Mais, comment dire, dans la période qui précède 47, il y a eu des efforts considérables de la part de Benoît Frachon par exemple, pour éviter l'éclatement, y compris des efforts en matière internationale. Ce qui était essentiel, c'était la force du syndicat dans le pays. La scission a déchaîné des forces qui ont ouvert sur des actions et des fantasmes dangereux : la période la plus dure, les années cinquante avec les actions anti-Ridgway etc. Frachon était très réticent sur la façon dont le Parti avait poussé la CGT dans certaines directions. Il me l'a dit en 1970, lorsque nous avons établi des relations plus personnelles. Et puis, ce qui est vrai, c'est que le climat international favorise telle ou telle évolution ou pas. Dans la période qui s'ouvre à la fin de la guerre d'Algérie, le climat est favorable parce que retombe une tension particulière sur ce sujet et parce qu'elle ouvre sur une période économique de croissance assez favorable. Il y a l'unité d'action et, même

s'il y a la Tchécoslovaquie en 1968, le débarquement de Krouchtchev en 1964 n'ouvre pas sur des changements visibles en matière de politique internationale. Si tu regardes les livres publiés sur les échanges de notes entre Français et Soviétiques, textes authentifiés, Waldeck Rochet et Jean Kanapa étaient parfaitement conscients de ce qui était en train de se jouer en 1968, c'est à dire un tournant global de la stratégie internationale de l'Union Soviétique. Nous, on a senti que c'était un épisode important mais cru qu'il était surmontable. Jusqu'aux débuts des années 70, on pensait que c'était difficile mais qu'il existait un certain esprit de réforme qui était au fond l'héritage Krouchtchev. L'ambiance internationale restait au développement du mouvement de libération nationale dans le cadre de la coexistence pacifique etc. C'était la période où les USA payaient le prix politique de la guerre du Vietnam, cela jouait favorablement sur l'espace intérieur. Si c'est cela que tu veux dire, oui. Si c'est de dire que la question internationale prédominait...

*Non, non, je suis d'accord qu'il ne faut pas exagérer l'influence des questions internationales.*

On a bien vu en 1968. Les affaires intérieures restaient essentielles. En 68 encore, la CGT était tenue en dehors de nombreuses institutions et Pompidou a finalement accepté dans une large mesure de restaurer la position institutionnelle de la CGT car il sentait bien qu'elle était dans une évolution où elle souhaitait négocier, passer des accords contractuels, ce qu'elle a fait dans les années suivantes.

*Est-ce que dans les débats avec la CFDT à partir de 1966, les questions internationales ont été abordées ?*

Un peu sous l'angle : la CGT veut entrer dans la CES. Mais on n'est jamais allé très très loin sur ces questions. Aussi longtemps que la CFDT était à l'intérieur de la CMT, il y avait plus de dialogue car il restait cette idée du pluralisme des

organisations mondiales et une espèce de complicité sur le principe d'un rapprochement syndical en Europe. Ensuite cela a été plus dur pour deux raisons : d'une part, quand la CFDT est entrée dans la CES, elle a cherché à jouer un rôle plus important, elle y est du reste parvenue puisqu'elle y a largement dépassé en influence FO ; et, d'autre part, quand les relations se sont tendues entre les deux organisations... Actuellement la CFDT essaye de faire barrage à l'entrée de la CGT dans la CES. Je pense qu'elle n'y arrivera pas, mais...

*Est-ce que tu as continué à agir dans ce domaine ?*

J'ai tenté, non sans succès, d'agir après le milieu des années 80, pour faire reprendre des contacts entre Krasucki et Trentin notamment et ce dernier a beaucoup fait pour rétablir les ponts. Et aussi pour faire en sorte que la CGT réinvestisse un peu au Comité économique et social européen. Ça n'a pas été facile mais après 1989, cela a été fait de concert avec Krasucki, pour accompagner Joël Decaillon à Bruxelles par exemple, lui faciliter les choses. Krasucki était d'accord. Ensuite j'ai beaucoup discuté avec Louis Viannet qui était depuis le début partisan d'une sortie de la FSM. Il ne l'a pas toujours dit parce qu'il avait affaire à une culture bien enracinée, mais c'était son objectif.

A Bruxelles, François Staedelin, qui était un type merveilleux, a fait beaucoup pour aider d'abord les Portugais et puis aussi Joël Decaillon. Joël a fait avancer les choses remarquablement en composant comme il pouvait avec les positions officielles de la CGT. Il a progressivement fait des choses avantageuses pour la CGT, ce qui lui a donné du poids pour obtenir quelques évolutions. Il a aussi très souvent été pris dans des tensions fortes et des « grands écarts » mais, petit à petit, cela a progressé.

## Entretien René SALANNE 18 avril 1996

*Je voudrais connaître ton sentiment sur la période qui précède celle que tu as directement connue. Les débats internationaux dans les années cinquante ont-ils anticipé dans une certaine mesure les débats nationaux autour de l'évolution et particulièrement au sein de la majorité confédérale de l'époque ?*

Au sein de la majorité je ne crois pas. Par contre, la minorité posaient déjà les problèmes internationaux. Je me souviens, Mathevet avait souvent posé les problèmes de la CISC ; Eugène Descamps avait aussi envisagé l'affiliation de la FGM à la FIOM. La CISC était très limitée. En Afrique, par exemple, dans les pays de l'ancienne AOF-AEF ou Madagascar, c'est la CFTC, avec Gérard Esperet et son équipe, qui a créé directement des syndicats nationaux africains avec les moyens du bord sans doute : soutien de certains secrétariats sociaux, recrutement de quelques militants issus de la JOC d'Afrique... La CSC belge en faisant autant au Congo. Mais la CISC elle-même, à cette époque se limitait essentiellement à la petite Europe : Belgique, France, Hollande, Suisse, Luxembourg.

*Au moment de l'évolution, la question du retrait de la CISC est reportée pour des raisons évidentes de compromis interne. La priorité à l'époque va à l'action professionnelle ?*

Oui, c'est évidemment la découverte du rôle des multinationales qui nous y pousse en exigeant qu'on s'organise et cela concernait à peu près toutes les fédérations.

*Pourtant, à part la métallurgie, les fédérations ont intégré plutôt lentement les SPI ?*

L'alimentation aussi, cela a été rapide et aussi la chimie. Celles qui ont intégré lentement, ce n'était pas toujours

volontaire. FO faisait des blocages. Certaines aussi ont pris plus de temps parce qu'elles pensaient avoir un rôle important à jouer au sein de ces petites internationales de la CISC. Des liens de sympathie s'étaient aussi créés. Enfin comme on disait à l'époque, certains préféraient rester chef d'un petit orchestre que membre d'un grand. Ceci dit, il ne s'agissait que d'un petit retard car il y avait un mouvement d'ensemble assez fort.

*La fédération Hacuitex a été une des dernières à quitter son Internationale, et non sans questions !*

Le problème est que certaines fédérations très actives, mais aussi « basistes », excuse mon vocabulaire mais je l'utilise dans un sens que je respecte, se sentaient à l'aise dans ce milieu parce qu'il y avait notamment en Amérique Latine, une influence des « cathos de gauche », avec à mon avis, un grand verbiage révolutionnaire. Mais enfin, avec quelle efficacité ? Maspéro Emilio avait un sens aigu de la formule et des relations publiques. Il savait mettre en valeur son action et celle de la CLAT, mais son influence était limitée. La CLAT a notamment, raté le coche lors d'une importante réunion intersyndicale latino-américaine à St Domingue en plein milieu des événements de mai en France.

*En quoi était-ce une occasion manquée ?*

Elle a été manquée dans le sens où c'est pratiquement la première et dernière fois qu'on a vu les grandes centrales autonomes d'Amérique du Sud se réunir pour tenter de conjuguer leur action. Ces centrales n'ont jamais accepté la CISL, ni la FSM. Je pense à la CGT d'Argentine influencée par le péronisme, elle n'était pas homogène mais quelle force syndicale ! Il y avait aussi des syndicats chiliens, brésiliens, uruguayens... Il aurait pu sortir de cette réunion une force syndicale latino-américaine, pas nécessairement unitaire mais unie, dans laquelle la CLAT aurait pu s'insérer et même devenir l'animatrice. Je crois que la CISC a joué pour empêcher

cette évolution car les financements allemands dont elle bénéficiait pour l'Amérique Latine étaient trop proches de la démocratie chrétienne.

*Par quelle filière ?*

Une fondation proche de celle d'Adenauer qui avait été créée pour contrebalancer la FES. Elle disposait de beaucoup d'argent car elle n'avait pas de syndicalisme à financer en Allemagne. Elle a beaucoup aidé les latinos-américains à l'époque. Vanistendael, qui était secrétaire de la CISC, avait une approche très restrictive.

*La démocratie chrétienne latino-américaine était assez influente alors. On m'a dit qu'il y avait eu des tensions à l'intérieur de la CLAT après le coup d'Etat chilien car certains auraient accepté un peu de retourner dans le jeu avec Pinochet ?*

Au niveau de la CLAT, non, on ne peut pas porter une telle accusation, même si j'ai le souvenir que les Uruguayens avaient posé des questions concernant les relations de la CLAT avec la démocratie chrétienne. Mais les gens de la CLAT, eux, étaient sincères dans leurs discours, dans leur volonté de créer non pas un socialisme, ils n'osaient pas parler de socialisme, mais dans les conditions de l'Amérique du Sud, ils avaient une position avancée. Non, moi ce que je leur reproche, c'est qu'ils s'étaient mis sur une voie de garage. Mais pour en revenir à Hacuitex, certains voyaient dans une CMT dynamisée par la CLAT une option possible, surtout qu'ils se méfiaient beaucoup alors de la CISL.

*Tu travaillais alors en ligne directe avec Descamps ?*

Oui, il m'avait embauché dès le début je pense, pour réorganiser avec Gérard Esperet qui en était responsable, l'activité internationale. Alors au début, bien sûr, j'ai travaillé avec Esperet, et puis je l'ai remplacé quand il est parti à la retraite. Je suis resté un an assistant de Descamps et après j'ai été nommé responsable du secteur international. Après, j'ai pu me

présenter à la CE parce que les nouveaux statuts autorisaient un collège « membres du secrétariat confédéral ».

*Est-ce qu'à un moment vous n'avez pas cru, Descamps et toi, qu'en vous appuyant sur la CLAT et les Québécois, vous parviendriez à gagner la CMT ?*

C'est-à-dire qu'à un moment, on n'a pas été loin d'une fusion entre CMT et CISL. Sur le plan professionnel c'était clair avec les SPI. Plus généralement, il y eut un rapprochement, avec même des réunions pour préparer ce rapprochement. La période la plus importante, c'est la création de la CES. C'est là que tout s'est joué. Dans mon optique, j'avais peut-être tort, l'Afrique était en voie de s'unifier, l'Amérique du Sud, j'en ai parlé, avec les limites de la CLAT, mais à l'époque, ce n'était pas si clair, l'idée d'une continentale n'était pas enterrée. Et puis, il y avait l'Europe, les discussions sur la CES. Dans ces discussions, la CFDT a eu un rôle considérable. Certes, la CES se serait faite même sans nous, mais elle aurait pu rester la régionale de la CISL. C'est là que nous avons œuvré, y compris par des réunions un peu souterraines comme celles du groupe qu'on appelait « Perrodin » du nom du restaurant où nous nous retrouvions le samedi matin, une fois par mois pendant un an pour discuter le rapprochement européen CMT/CESL.

*Qui participait à ces rencontres ?*

Il y avait Kulakovski, qui était à l'époque secrétaire général de l'OE-CMT, un secrétaire confédéral de la CSC belge, un Wallon et moi, trois donc de la CMT ; il y avait trois Italiens, des trois centrales CISL, CGIL, UIL, un autre Belge appartenant au bureau d'études de la FGTB et il venait de temps en temps quelqu'un des cadres de FO, mais tout cela était à titre très personnel. Ah oui, il y avait aussi le patron et son adjoint du bureau d'études du DGB. J'étais là aussi à titre personnel mais j'avais l'aval d'Edmond Maire. Moi, je n'ai rien fait tout seul.



*Les autres aussi non ? C'était de la diplomatie, tout le monde était là sans y être ...*

Tout le monde tenait à dire qu'il était là à titre personnel, nous ne tenions pas à interférer avec les structures syndicales. Nous réfléchissions à ce que pourrait être une organisation européenne qui serait à base quasiment unitaire. Il y avait aussi parallèlement beaucoup de contacts bilatéraux : j'avais par exemple rencontré Debunnes, tout à fait officiellement cette fois. La création de la CES, en soi, était une victoire. Sans qu'il y ait eu un accord global à la CFDT, l'idée se répandait que l'on pourrait peut-être progressivement unifier les deux mondiales à partir d'unifications des régionales.

*Et pourquoi ça n'est pas allé au bout ?*

Parce que l'Afrique n'a pas tenu, l'Amérique latine non plus et en Asie, il n'y a jamais rien eu. L'Europe est devenue l'exception et elle a poursuivi son chemin. L'entrée de la CGIL, la dissolution de l'OE-CMT, tout ce qui avait été prévu s'est réalisé. Pour l'adhésion de la CGT, nous avons réellement mouillé la chemise pour la faire entrer, nous étions alors dans une période d'unité d'action quasi-permanente. Et puis la CGT s'est raidie après l'intervention de Krasucki.

*Séguy était secrétaire général. As-tu senti des approches différentes sur cette question entre Séguy et Krasucki ?*

Pas de divergences, non, mais des attitudes différentes. Il y a eu une période, celle correspondant à l'eurocommunisme, où il y a eu une volonté de rapprochement. Moi, j'avais d'excellents rapports avec Duhamel qui était très ouvert. Il avait été pivertiste dans sa jeunesse, donc socialement dur. Sorti de la SFIO, il avait un tempérament fort et n'était pas complexé. Je le tenais au courant des avancées mais un jour, il y a eu un clash, avec Krasucki comme par hasard.

C'était dans les derniers moments du franquisme, lors du garrottage des groupes anarchistes par Franco, le comité exécutif

de la CES se tenait au moment où on a appris l'exécution : il a été décidé cinq minutes de silence dans toute l'Europe. Le lendemain, il était prévu de voir la CGT et de la mettre au courant de la décision prise la veille. On était plutôt fier, satisfait que les « vilains » sociaux-démocrates qui composaient la CES aient pris une décision si audacieuse. Mais ça ne s'est pas bien passé du tout : Comment ! nous a dit Krasucki, la CES se permet de prendre des décisions comme ça, mais ils ne sont pas seuls, ils n'ont pas consulté la FSM. Il cherchait manifestement un prétexte pour rompre leur évolution vers la CES et à partir de là, les choses se sont gâtées avec la CGT.

*Oui, mais ça, ça se passe en mars 1974. Or la rupture de la CGT avec la CES se passe plus tard, en 1979. En 1974, la CGT semble encore en recherche d'une entrée.*

C'est possible, mais pas avec nous. Après cet incident, on n'a plus le contact sur la question de la CES. Les rapports demeuraient sur d'autres sujets mais pas sur la CES. On n'a plus supporté leur entrée, on ne s'y est pas opposé mais on leur a dit de se débrouiller seul. Ça nous coûtait parce qu'il n'avait pas été facile d'aborder au sein de la CES l'adhésion de la CGT ; je t'assure que les Allemands se fâchaient lorsqu'on évoquait cette question. Pourquoi aurions-nous continué à prendre des risques, à se mouiller pour des gens qui finalement n'avaient pas envie d'adhérer ?

*Les Allemands avaient déjà été très réticents à l'entrée de la CGIL, me semble-t-il. Comment se fait-il d'ailleurs qu'ils aient résisté si fort aux italiens ? Pourtant les rapports se sont banalisés très vite après ? Et avec la CFDT, les rapports avec le DGB semblent très longs à se mettre en place ?*

Il y a eu une volonté d'abord de notre côté. Eugène Descamps y tenait beaucoup. Le premier contact a été un voyage rapide d'Eugène et moi. Nous avons pris l'avion pour Düsseldorf pour un déjeuner d'une

petite heure et demi avec le comité exécutif du DGB. Ca devait être en 1969. Après, on a recommencé la même chose mais un peu plus largement avec Edmond Maire. Ces contacts se sont développés avec l'aide d'Otto Kersten qui était responsable du département international du DGB avant de devenir secrétaire général de la CISL. C'est lui aussi qui avait monté avec la fondation Friedrich Hebert une session de travail avec des délégations assez larges, une quinzaine de chaque côté. Il y avait pour nous des régionaux, le Nord par exemple, deux trois fédérations et le département international. Il eut un échange de fond : la pratique syndicale, le travail en entreprise, les conceptions générales de l'action internationale, la cogestion, l'autogestion... C'était à mon avis, l'examen de passage. Ça s'est passé remarquablement. On s'est quitté dans l'enthousiasme. On est retourné, Edmond Maire, Robert Bono et moi, à un comité exécutif et on a refait le tour des problèmes. Là, c'était au début que nous étions dans la CES, car on a parlé de la CGT. En 1979, on a eu une réunion des deux départements internationaux avec Kristofersen qui était le chef du département international du DGB. Il y avait déjà Seideneck qui est devenu après le chef du département international. Et puis, après mon départ, en 1980, il y a eu une réunion entre les deux exécutifs. C'est elle qui a scellé totalement les rapports entre la CFDT et le DGB. Après, de notre côté, il y a eu Briesch, qui parlait couramment l'allemand et les rapports sont devenus très directs.

*Ils ont dû vous questionner sur les rapports avec FO ?*

Il y a longtemps que la distance s'était créée entre le DGB et FO. Je me souviens que même au début des années 70, Otto Kersten me disait qu'ils se sentaient plus proches de nous que de FO.

*Est-ce que vous aviez eu des rapports avec les syndicats de l'Est ?*

Pas grand chose avec les Russes mais c'était sans enjeu. Avec les Hongrois un peu. Les Tchèques, rien. Ah si, bien sûr il y a eu les Yougoslaves. On avait eu beaucoup de rapports avec les Yougoslaves. Trop de gens les ont abandonnés, y compris chez nous, c'est bien dommage.

*C'est avec les Italiens que les rapports ont été les plus étroits, non ?*

Oui, oui, bien sûr, avec les Italiens, très étroits. Les rapports au départ ont été curieusement plus étroits avec la CGIL. Je ne sais pas pourquoi, mais les rapports ont été plus distants avec la CISL. La CGIL nous a observé pendant longtemps, ils venaient chez nous « respirer » un peu quand ils sortaient de leurs rencontres avec la CGT à Paris. Ils les vivaient très mal. Est-ce que c'est le fait que dans la CMT, il n'y avait pas d'Italiens ? Il y a eu les ACLI mais ce n'était pas un mouvement syndical. La CISL avait fait le choix de ne pas être à la CMT. On a fait beaucoup de bilatéralisme et après ça s'est bien passé avec la CISL notamment après que Gabaglio soit devenu responsable du département international. Lui connaissait bien la CFDT. Je le connaissais bien, il était dans le groupe Perrodin pour la CISL.

*Auparavant il était aux ACLI. Est-ce que tu l'avais connu auparavant ?*

Je connaissais les ACLI mais je ne souviens pas de l'avoir rencontré là.

*Et du temps où tu étais à la JOC ?*

Pareil, je ne souviens pas de l'avoir connu à ce moment-là.

*Est-ce que tes responsabilités antérieures à la JOC t'ont beaucoup servi dans tes activités internationales ?*

Enormément, bien sûr. Notamment en Amérique latine ou en Afrique.

*Et en Europe ?*

Moins, il n'y a que les Belges avec lesquels nous avons de bons rapports mais même si

la CSC a, elle aussi, bien changé, il n'y a pas eu de déconfessionnalisation.

*Est-ce que finalement l'internationalisme que porte la CFDT, qui se voit à travers quelques trajectoires personnelles qu'évoquent celle de Descamps et la tienne, est-ce qu'il a à voir avec un certain universalisme chrétien ?*

Oui, mais la JOC, c'est d'abord une organisation très ouvrière. Et on y apprenait beaucoup sur le mouvement ouvrier et donc sur l'internationalisme du mouvement ouvrier. Alors évidemment, celui qui conçoit son christianisme d'une manière généreuse est tout de suite porté sur la dimension internationale mais il y a surtout une grande attention à l'internationalisme du mouvement ouvrier qui était très forte, et en France notamment.

*Et est ce que vous militiez sur le thème de l'unification du syndicalisme mondial ?*

J'ai même fait des scandales là-dessus parce que j'ai siégé au BIT avant, au titre des jeunes, je rencontrais souvent les gens de la CISL et je passais pour un gars qui militait pour la réunification du mouvement ouvrier ce qui était un scandale par rapport à ce qu'était la FSM. Malgré cela, à la JOC, on parlait aussi de la déviation totalitaire des pays de l'Est.

*A la manière de Reconstruction ?*

On n'avait pas besoin de Reconstruction, même si de mon temps la JOC avait d'excellent contacts avec Paul Vignaux. On en parlait comme ça, mais c'est vrai que, à la JOC comme à la CFDT, c'est un mélange : du christianisme de certains et d'une solidarité ouvrière internationale de tous. C'est au moins mon point de vue.

## Entretien Bruno TRENTIN 27 mars 1996

*Sur quelles questions se sont cristallisées les premières difficultés dans les rapports entre la CGT et la CGIL ?*

Les premières démonstrations visibles apparaissent au moment de la CECA. Même si les deux organisations ont une approche très critique en ce sens encore commune, la CGIL se pose tout de suite le problème de comment participer à une coordination d'une action syndicale à l'échelle européenne dans les domaines du charbon et de l'acier. Elle propose une coordination avec la CGT. Ce n'est pas par hasard que la première rencontre a lieu sur notre proposition à Luxembourg. La CGIL, la CGT, la CGT du Luxembourg ont été à l'initiative de ce premier comité.

*Est-ce que l'existence d'une grande immigration italienne dans les mines notamment, a été une raison forte pour la CGIL de s'investir de la sorte au niveau européen ?*

Je ne crois pas que ce soit une explication, c'est un élément que nous avons pris en compte naturellement mais non ! Le problème survient dès l'après guerre, la CGIL se posait, bien que de façon très approximative, très en retard par rapport au temps, la question de l'intégration économique européenne. La CGIL n'a jamais été contre : elle a contesté, là aussi avec des changements, les formes que risquait de prendre l'intégration économique européenne, l'Europe du capital etc. je parle des années cinquante. Et puis elle voyait surtout dans la Communauté du charbon et de l'acier une menace pour la sidérurgie naissante en Italie, c'est à dire au moment où l'Italie essayait de tripler sa capacité productive en acier. La CGIL soutenait un plan d'installation d'entreprises sidérurgiques à cycle intégral, au bord de la mer, et

effectivement, la sidérurgie italienne est passée au cours de ces années de quelques centaines de milliers de tonnes à quatre millions et demi en quelques années. Alors, il y avait ces problèmes mais la CGIL a toujours soutenu qu'elle était pour l'intégration européenne, qu'elle était contre ses formes, le traité, le plan Schumann. Même sur le traité de Rome, il y avait une approche critique bien que très différente en ce sens qu'on disait déjà qu'on était contre certaines choses mais qu'on y participait quand même.

Mais effectivement, dès l'origine, il y avait des conceptions très différentes, sur la question de l'internationalisation par exemple : nous trouvions que la position de la CGT était très nationaliste, en plus.

*C'était la période de la bataille de la production, la réinstallation du PC dans la vie nationale...*

Qui plaçait la CGT sur une position très autarcique. Alors, ce qui est amusant, c'est que cette tentative de confrontation, partant de conceptions assez différentes sur l'Europe, que la CGT a quand même accepté parce qu'elle avait besoin de trouver un interlocuteur en Europe, a suscité une très forte polémique de la part de la FSM. Le fait même extrêmement modeste de la tenue de ces réunions bilatérales entre la CGT et la CGIL sur la question de la Communauté ont été attaquées fortement dès le début par le secrétariat de la FSM. qui considérait toute forme de régionalisation d'une action syndicale comme une atteinte à la nature de la fédération mondiale et au pouvoir de son secrétariat.

*C'est le sens de la première grande bataille que mènera la CGIL sur la régionalisation de la FSM ?*

On le théoriserait plus tard sous cette forme, mais ça commence avant, dès la CECA autour des rencontres franco-italiennes. On a vu la CGT très partagée, entre, d'un côté, la préoccupation d'entretenir un rapport bilatéral, de l'autre, les mêmes souvent,

dirigeants de la CGT, dans la FSM, attaquaient ces rencontres - le secrétaire général était un français, Louis Saillant...

*Que la CGIL n'aimait pas beaucoup...[sourires] Mais cela, c'était au moment de l'installation du premier comité de coordination de 1958 ?*

Avant. Il y a eu je crois, un an avant au moins, cette première réunion à Luxembourg qui a jeté les bases de ce premier comité permanent.

*On m'a dit, bien que je n'ai pas trouvé de documents sur ce sujet, qu'à partir du début des années 60, les Soviétiques poussaient un peu dans le sens de l'intégration dans les instances du marché commun ?*

C'est exact, cela n'a pas donné de grands résultats, ça a donné lieu à des échanges, des échanges de vue cependant qui ont duré pendant quatre ou cinq ans, assez régulièrement, mais il n'y avait plus le comité de liaison, plus d'organisme de consultation permanent attaché à la question de la construction européenne.

*Et c'est à partir de là que la CGIL décide d'ouvrir son bureau à Bruxelles ?*

Oui.

*Mais elle invite la CGT à s'y joindre et, semble-t-il, la FSM laisse faire, ce qui veut dire que les Soviétiques ont dû donner leur aval.*

Oui, par rapport à une position de son secrétariat qui était au contraire plus négative.

*La CGT dit qu'elle n'y est pas prête*

Elle reste sur une position très autarcique, un refus de toute délégation. Elle souhaite maintenir quelque chose, car elle sent le risque d'un certain isolement. Elle a, à l'époque, quelques relations avec des syndicats britanniques, avec quelques conseils ouvriers mais je crois qu'elle était très partagée entre cette préoccupation de rester dans le coup par rapport à ce que faisait la CGIL pour essayer de l'influencer

aussi, ce qui était tout à fait légitime. Et, d'un autre côté, la sauvegarde de l'autorité de la FSM en matière de politique internationale. Evidemment cela se mêlait à la question des rapports partis-syndicats parce qu'évidemment la question de l'Europe est éminemment politique, que les partis ont à trancher et pas les syndicats. Alors, ça a donné des rapports très tourmentés entre la CGT et la CGIL.

*Et pourquoi la CGIL tenait-elle à avoir la CGT avec elle à Bruxelles ?*

Parce que c'est une préoccupation constante de la CGIL d'avoir toutes les composantes. Nous continuons à agir pour que la CGT entre à la CES.

*Mais ne pensait-elle pas aussi qu'en l'intégrant dans les institutions communautaires, elle avait une chance de la faire évoluer sur la question européenne ?*

Bien sûr, aussi. En acceptant les comités de liaison, la CGT pensait influencer nos points de vue en nous amenant à prendre en compte certains problèmes. Mais chez nous la même préoccupation est restée qui était opposée à une vision idéologique du mouvement syndical. Moi je considère encore aujourd'hui comme une erreur, une aberration de faire dépendre l'adhésion à la CES de l'acceptation du traité de Rome. Si la CES se veut représentative de tout le syndicalisme à l'échelle européenne, elle doit représenter toutes les forces syndicales existantes. Ce qui ne signifie pas du tout unanimité de positions.

*Qui n'a d'ailleurs jamais existé dans la CES*

Qui n'a jamais existé dans la CES mais qui tout de même formellement existe autour d'une certaine idée de l'Europe.

*Et d'une référence implicite à la social-démocratie...*

Oui, mais surtout, ça c'est un héritage de la guerre froide, il fallait montrer patte blanche. Nous avons toujours refusé cette façon de faire même si, dans les faits, c'est

quand nous sommes sortis de la FSM que nous avons pu entrer dans la CES et avant, dans la fédération des métaux de la CES. L'entrée dans la FEM a été la première étape quand la FIOM italienne est sortie de l'UIS des métaux de la FSM.

*C'était en quelle année ?*

C'était en 1963-64.

*C'était lié au processus unitaire en Italie ?*

Oui, nous avons alors une fédération unitaire et c'est comme FLM que nous sommes entrés dans la FEM.

*Et la CES de l'époque a laissé faire ?*

Oui, parce que à l'époque les fédérations européennes étaient peu nombreuses et très autonomes par rapport à la structure européenne de la CISL. C'est resté dans une certaine ambiguïté.

*Dans la FSM et dans la CGT, il y avait du y avoir quelques réactions à l'époque ?*

Oui, car nous sommes sortis très officiellement.

*Dans la bataille des années 60 au sein de la FSM sur la régionalisation ou le contenu professionnel des UIS, la CGIL s'est souvent heurtée d'abord à la CGT ?*

Oui et avec des alliances tout à fait intéressantes, notamment dans certains pays de l'est : les Polonais et les Hongrois. Déjà en 1956, au début de l'année, il y a eu des oppositions très fortes de la CGIL sur les luttes et la répression en Pologne. Le secrétariat de la FSM a fait un communiqué pour condamner la position de la CGIL. Et voilà qu'au congrès de la FSM qui a lieu peu après, nous avons eu, au contraire, des remerciements de la délégation polonaise, de façon polémique par rapport à la direction de la FSM. Il y avait à l'époque des interlocuteurs, bien sûr assez timides, mais enfin, avec lesquels on dialoguait : en Pologne, mais surtout après avec les Hongrois et il y avait là des occasions d'échanges. Les rapports étaient plus faciles de ce côté-là qu'avec les camarades de la CGT !

*Mais il y a eu de véritables dialogues, avec des échanges bilatéraux ?*

Oui, oui. Avec les Polonais, ça a été une parenthèse, mais avec les Hongrois ça a duré jusqu'à la dernière crise. En 68, nous avons eu des rapports très étroits avec les syndicats tchèques et nous n'avons jamais eu aucun rapport avec leurs successeurs.

*On a le sentiment que c'est après l'intervention en Tchécoslovaquie que la CGIL tire un trait définitif sur la FSM. Tout le reste, c'est la préparation de la sortie. Le processus a tout de même été long, non ?*

La CGIL tourne totalement la page effectivement à cette date et elle change totalement aussi d'interlocuteurs. Avec la CGT, il continue à y avoir des rencontres mais les rapports avec la CFDT prennent de l'ampleur. Il y avait déjà eu des rapports dans la métallurgie à partir du milieu des années 60. Après 68, il y a des rapports réguliers avec la CFDT en tant que telle et les rapports avec la CGT s'effilochent.

*Pourtant, formellement, il y a encore le comité commun de Bruxelles ?*

Oui, mais pratiquement il n'existe plus après une série de tentatives pour créer des comités de groupe dans les grandes entreprises : chez Fiat au moment de la tentative de fusion Fiat-Citröen puis Dunlop. Mais ces initiatives ont rapidement avorté, même si on essayait de faire des séminaires de groupes franco-italiens, quelquefois franco-italien-espagnols. Après 1968-69, cela disparaît. Après, ce n'est plus un comité de coordination, cela devient un lieu qui permet des rencontres mais qui n'a plus le même caractère.

*Après l'échec des rapprochements entre fédérations et aussi la conférence de Milan qui montre bien les deux logiques parallèles ?*

Exactement. Nous sentons bien l'inutilité de poursuivre.

*Mais curieusement, j'ai senti que les*

*responsables de la CGT ont été surpris que la CGIL tourne la page et entre à la CES en la laissant seule !*

Il est vrai que nous avons un moment été tenaillés et le fait que de l'autre côté, à la CES, on nous demandait des gages. Nous, on refusait cette logique, mais en fait, les gages ont été donnés en ce sens que la CGIL a retenu de sortir de la FSM indépendamment. L'idée restait de ne pas créer de rapport automatique entre ce choix et celui de la CES et encore moins celui de la CISL. Mais le moment est venu où nous avons vu que le risque était de rester totalement isolé en Europe parce que la CGT en partie était encore sur une position très « raide » et, de l'autre, il y avait encore cet obstacle idéologique qui était et reste d'ailleurs représenté par Force ouvrière pour des raisons de concurrence interne. En Espagne et au Portugal, ce phénomène a pu être surmonté, pas en France.

*C'est pour cela que la CGIL a attendu 1978 pour se désaffilier totalement de la FSM, pour ne pas paraître coupler les deux choses ?*

Oui, oui.

*Les relations avec le DGB n'ont pas été faciles à établir ?*

A une époque, le DGB était sensible à l'esprit CISL où il avait une responsabilité importante. Nous avons eu des rapports plus faciles déjà avec la fédération des métaux, du temps d'Otto Brenner mais aussi après. Avec le DGB ça été plus lent.

*Comment a joué la logique des courants à l'intérieur de la CGIL sur cette question ?*

D'abord la bataille à l'intérieur a duré longtemps parce que non seulement les syndicats de l'est mais aussi certains syndicats du tiers monde, voir chez les Soviétiques, il y avait des gens qui acceptaient nos positions sur la démocratie et le rôle des syndicats dans les régimes socialistes. Nous trouvons des interlocuteurs qui ne se scandalisaient pas, c'était plus facile, même chez les

Soviétiques, qu'avec la CGT.

*Qui prétend avoir tenté de poser ces questions...*

Non, jamais, non. On ne peut pas dire cela, au contraire. Depuis toujours, dans les actes, les congrès, les commissions, elle a depuis toujours fait barrage quand nous les posions. Je me rappelle le congrès de 1954, à Vienne, dans une résolution, en pleine nuit, on convoque une réunion des secrétariats de la CGT et de la CGIL pour me mettre sous procès à propos d'un texte parfaitement banal sur la réforme agraire où il y avait une phrase : « le syndicat doit se mettre à la tête de la lutte pour la réforme agraire ». Voilà, cette phrase était inadmissible ! A la tête, il ne peut y avoir que le parti. Et là, je revois le front soviétique-français, absolument déchaîné. Alors, de temps à autre, on voyait des interlocuteurs absolument prêts à réformer, à changer, après le changement du secrétariat aussi. Mais la FSM qui n'avait pas la capacité, l'agilité, pour représenter une alternative en Europe occidentale, avait encore une influence dans certaines zones du tiers-monde : en Amérique latine, en Afrique. Comme la CGIL s'était très engagée en Amérique latine et en Afrique, la présence dans la FSM nous permettait encore de jouer un rôle tout en accentuant notre autonomie. C'est pourquoi après la question des régionales, nous avons soutenu l'idée des régionales, puis l'autonomie des organisations nationales, puis le statut d'observateur pour pouvoir garder un contact avec une assise qui nous paraissait importante notamment dans le tiers-monde.

*Qu'est ce qui vous a conduit à renoncer à ces rapports ?*

Non, non, nous n'avons pas renoncé du tout, mais nous avons choisi de les développer de façon bilatérales.

*Et les rapports ont été maintenus avec des organisations qui appartenaient encore à la FSM ?*

Oui, bien entendu. Mais il y a eu d'autres

moments de crise très forts à propos du syndicalisme dans les anciennes colonies françaises. Nous avons été proches des syndicats algériens et marocains qui ont été expulsés de la FSM.

*Ils ont été vraiment mis dehors ?*

Eh oui, c'est cela la folie, c'est que la section CGT algérienne et même l'UMT demandaient leur affiliation à la FSM non plus comme CGT française mais comme centrales indépendantes qui luttent pour l'indépendance de leur pays. Et la FSM a refusé leur affiliation !

*Au moment de la guerre d'Algérie, aviez-vous des contacts avec la CFTC ?*

Non, c'est après. Mais nous avons en revanche des contacts très fréquents avec les syndicats algériens, presque une fois par mois. Nous organisons des manifestations en Italie, des réunions clandestines en Algérie.

*Cela faisait beaucoup de contentieux ça, entre les deux organisations ?*

Oui, oui.

*Qu'est ce qui vous a conduit à vous intéresser à la CFDT ?*

Il y a eu là encore dans la métallurgie des expériences pilotes. Nous avons réussi à construire pendant quelques années, de 1964 à 1968, une coordination tripartite, FIOM-CGIL, fédération des métaux CGT, fédération des métaux CFDT. Nous faisons des réunions régulières, tous les six mois en France ou en Italie des trois organisations. Ca a été une expérience très difficile à mettre en place, souvent nous étions dans la situation impossible d'être en quelque sorte des arbitres, des médiateurs et c'est ce qui a fait foirer l'expérience. Elle s'est interrompue après mai 1968.

Après, les rapports vont s'installer au niveau confédéral : des rencontres, des invitations réciproques dans les manifestations, séminaires, stages de formation syndicale.

*L'idée de la troisième voie à opposer aux*

*grandes organisations internationales était-elle commune à la CFDT et la CGIL ?*

Oui, nous avons participé, avec la CFDT, à un grand nombre d'initiatives des pays non alignés, dans la zone Méditerranée, nous regardions beaucoup une hypothèse de dépassement des clivages de la guerre froide : ni la FSM, ni la CISL, essayer de regrouper les forces sur d'autres bases, nouvelles, non idéologiques.

*Ce qui supposait de cristalliser une troisième composante autour des non alignés pour imposer le clivage nord-sud dans la confrontation est-ouest ?*

Oui, c'est tout à fait ça et c'est ce qui nous rapprochait de Maire. La CFDT était très présente sur ces initiatives, avec les Espagnols, les Algériens, les Yougoslaves, nous avons souvent conduit des initiatives internationales, bilatérales, ensemble. Il y avait une vision commune des questions de politique interne mais aussi une vision du monde et du rapport nécessaire avec certains pays du monde : l'Amérique latine, le Proche Orient, l'Afrique du Nord...

*Après 1975-1976, cette action internationale trouve ses limites dans l'épuisement du modèle des non alignés mais on a le sentiment que les rapports avec la CFDT se renforcent plutôt. Les grands débats stratégiques en Italie qui a lieu vers 1975-1976 a des échos manifestes dans la CFDT.*

C'est une période vraiment très intense de nos rapports qui a continué par la suite mais qui s'est affaiblie dans ses contenus culturels. Nous avons de très bons rapports, mais ce n'est plus ce que ça a été il y a dix ans, cinq ans même. Auparavant nous parvenions à des échanges en terme de recherche sur des thèmes même non immédiatement syndicaux : on se retrouvait très proches dans les discussions, les stages syndicaux. On s'écoutait, on se donnait la parole réciproquement pour ouvrir des



problématiques non en prise sur les questions syndicales du jour jusqu'à des moments de réflexions théoriques ; ça, c'était un élément de support très importants, même après quand on passait à l'unité d'action. De même, nous avons joué ensemble, cette fois-ci les trois syndicats italiens et la CFDT, après avec les Espagnols, nous avons constitué ensemble un groupe de pression très important à une certaine période en poussant pour une réforme de la CES. Ca aussi, ça s'est un peu affaibli.

*Pour en revenir à la CGT, qu'est ce qui vous paraît être le nœud de cette impossible entente avec la CGIL ?*

Je crois qu'au premier chef, il y a la relation parti-syndicat, il y a là une divergence de fond sur ce que le syndicat peut et ne peut pas faire dans une expérience de réforme de la société. Il y a vraiment là, dans la CGT, jusqu'à une période très récente, la théorie de la division des tâches, ce qui empêche même de se poser les problèmes : c'est le problème de l'autonomie, non pas de l'indépendance formelle mais de l'autonomie culturelle et politique du syndicat. La CGT a toujours cherché l'alliance avec Force ouvrière parce que cela correspondait à une certaine optique idéologique, parce que cela correspondait au mouvement socialiste séparé qu'il fallait réunifier dans le syndicat d'abord. La CFDT au contraire était considérée comme un corps étranger.

*Est ce que vous avez cru à un moment que la CGT bougeait, avec la période de l'unité autour du thème de l'eurocommunisme, du rôle de Jean Kanapa, peut-être aussi de la personnalité de Georges Séguy que la CGIL a l'air de regarder différemment de Frachon ?*

Oui, mais il s'est rapidement raidi. Benoît Frachon, avec toutes ses limites, conservait du flair et un certain bon sens, ce qui lui permettait d'être plus pragmatique en fait et ce n'est pas par hasard que c'est avec Séguy que les rencontres ont été stoppées. La

dernière réunion a été annulée la veille parce qu'il avait des problèmes de santé, c'était au moment d'une relance des divergences sur l'Europe justement entre le PCI et le PCF avec presque une rupture ; il y avait eu cette lettre qui a mis pratiquement fin aux rencontres, je crois que c'était à peu près au milieu des années 80. Ca repris un peu, j'ai eu quelques rencontres avec Henri Krasucki que je connaissais bien. On a fait deux réunions de secrétariat comprenant trois hommes de chaque côté. Il y a selon moi des rapports plus engagés avec Viannet que l'on sent moins embarrassé par une optique idéologique.

*Y avait-il eu des rapports avec Le Brun dans la période antérieure ?*

Oui, bien sûr, il a même été suspecté d'être un agent de la CGIL (sourires). Nous avons eu des rapports nombreux avec lui. C'était un homme souvent très franc et découragé, très critique envers la direction de la CGT.

*Mais pour en revenir à la période postérieur, n'avez vous pas cru notamment avec le programme commun et l'hypothèse pas tout à fait absurde d'un exercice gouvernemental pour le PC en 1978 que la CGT et le PCF serait conduits à assouplir leur position sur l'Europe ?*

Pas vraiment puisque ça a correspondu dans le même temps à un raidissement de la CGT. Là encore, on a eu le sentiment d'une certaine répartition des tâches. Même l'attitude de la CGT par rapport au programme commun était très réticente.

*Comment expliquez vous ce curieux croisement qui voit la rupture entre la CGT et la CGIL en 1975 alors que c'est l'époque où les deux partis communistes esquissent un rapprochement ?*

Bien d'abord, la CGIL n'est pas le PCI. Nous avions alors depuis longtemps conquis notre autonomie avec des rapports souvent conflictuels avec le PCI. Vingt ans auparavant, il aurait été improbable que la CGIL ne sente pas le poids d'une

orientation du PCI en matière de politique internationale, mais dans ces années là, non vraiment, ces conditions n'existaient pas.

*On a même plutôt le sentiment que la CGIL a contribué à certaines évolutions du PCI ...*

Oui, notamment sur l'Europe, sur les pays de l'est. En 1956, il y a eu un conflit ouvert avec le PCI à propos des événements de Hongrie. Di Vittorio avait été mis en accusation sur les positions qu'il assumait à propos de ces événements. Alors, il y avait un décalage, c'était très clair au moment où il a eu l'eurocommunisme, c'est le moment où les rapports entre les deux syndicats ont été le plus bas, et sont restés au plus bas. Après, il y a eu la question de l'Afghanistan ...

*D'après vous, à quoi servent les relations internationales pour les syndicats ?*

Là, il y a deux questions : à quoi servent les organisations internationales (sourires) et à quoi servent les relations internationales. Ces dernières servent sinon à construire des stratégies communes au moins des échanges d'expériences et des instruments de concertation de l'action syndicale, sur les réalités géographiques plus homogènes, jusqu'à construire des structures contractuelles qui puissent communiquer entre elles pour rendre plus efficace l'action des syndicats. Tout cela évidemment est une exigence qui n'a jamais été réalisée. Dans les meilleurs cas, on est resté au niveau d'échanges d'expériences qui sont importants parce qu'ils permettent de s'influencer réciproquement et de faire bouger les choses dans son propres pays. Mais jamais on est arrivé au cœur des problèmes dans les relations syndicales surtout dans les pays européens, là où on pourrait aller au delà des échanges d'expériences et de formes épisodiques de solidarité. Le fond du problème, c'est que il y a une Europe dans laquelle, dans chaque pays, il y a une structure de négociation collective qui est différente de l'autre, et où par conséquent

proclamer des objectifs communs, d'ailleurs toujours très génériques, ne signifie absolument rien : dire que nous voulons une réduction de la durée du travail, dire que nous voulons l'augmentation des salaires ne veut absolument rien dire dans la mesure où il n'y a même pas la possibilité de faire coïncider dans les dates une action syndicale, dans la mesure où, en Allemagne il y a une négociation collective de branche régionale, qui se substitue pratiquement à un contrat au niveau fédéral parce que les premiers accords ont un rôle pilote, en France, il y a des négociations dans les grandes entreprises, des conventions régionales, des conventions dans les branches, une négociation d'usine presque jamais formalisée excepté dans les grandes entreprises. En Angleterre, il y a encore une autre structure différente. En Italie, il y a des négociations de branches périodiques et, dans l'entreprise, des négociations par le syndicat... Si l'on n'arrive pas à construire une réforme du système de relations industrielles dans l'Europe communautaire, à mon avis, on n'arrivera pas à aller au delà de .. En tous les cas, ça vaut la peine d'essayer, de poser au moins ces problèmes, même si on se heurte beaucoup à des limites nationalistes, provinciales.

La question des organisations internationales est encore plus compliquée parce que celles qui existent aujourd'hui n'ont en réalité aucun pouvoir de décision, encore moins un pouvoir de négociation au sens propre du terme. Ce sont des groupes de pression, là aussi se pose la question : par quelles voies on peut essayer de changer les choses, donner une autorité aux organisations internationales et un vrai pouvoir de négociation. Cela passe, pour la CISL, par des organisations régionales beaucoup plus fortes. Cela veut dire une réforme de la CES que nous avons commencée par petites étapes et qui nous laisse très loin du compte, qui permettrait à la CES de devenir une vraie confédération, elle ne l'est pas aujourd'hui.

C'est un comité de liaison entre confédération sans que les unions professionnelles participent à plein titre aux organes de décisions de la CES. Les bras armés de la négociation collective ne sont pas dans les lieux de décision ce qui est une contradiction interne ! Deuxièmement, il faudrait que la CES ait un pouvoir de représentation générale en Europe, qu'elle n'a pas, surtout en France. Et troisièmement, il faudrait que ce soit un organisme qui dispose d'un transfert de souveraineté de la part des organisations nationales sur certaines questions et certaines procédures. Et enfin, qu'elle soit en mesure de prendre des décisions avec des procédures démocratiques. Aujourd'hui, la CES décide de tout à l'unanimité, avec un droit de veto de la plus petite des organisations syndicales. Nous sommes dans une phase primitive des organisations syndicales internationales, qui sont au mieux des comités de liaison où l'on exprime des vœux à travers des résolutions sans que cela ait une prise directe sur la direction des conflits sociaux. Pourquoi on y est ? On y est d'abord parce que c'est un titre, un titre qui permet de négocier à l'échelle nationale avec d'autres interlocuteurs, c'est une possibilité d'entreprendre des relations avec des syndicats qui, autrement, seraient difficiles à joindre et par conséquent d'organiser un échange d'expériences. C'est, il faut le reconnaître, beaucoup plus une carte de visite qu'un acquis pour l'action syndicale, au moins jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui la CFDT me paraît beaucoup plus réticente qu'il y a quelques années sur la conception de la CES que je viens de vous indiquer. Elle n'est plus tout à fait d'accord pour considérer la CES d'une certaine façon, réformer ses pouvoirs, la CFDT est maintenant beaucoup plus réticente.

*Même sur la délégation de pouvoir ?* Oui, oui. Sur le vote majoritaire au comité exécutif de la CES, ils ne sont plus très

chauds. Par rapport à l'adhésion de la CGT, avant ils étaient pour et je ne comprends pas sur quelles bases idéologiques ils peuvent s'opposer à son adhésion. On peut être en divergence totale avec un syndicat mais comme on cherche l'unité d'action. On ne peut pas concevoir une confédération européenne qui veut négocier au nom de tout le monde en excluant. C'est d'abord un problème de représentativité pour la CES.

**TABLE DES MATIÈRES**

Remerciements  
Sommaire

Présentation générale	6
Une démarche de recherche	7
Les sources	9
Présentation de l'étude	12
Les principaux enseignements de l'étude	16
Limites de la recherche	19
Quelques définitions	23

***PREMIÈRE PARTIE : LES FONDEMENTS DE  
L'INTERNATIONALISME DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL*** 24

<i>Introduction</i>	25
<b>1. Les registres divers de l'internationalisme syndical</b>	26
1.1 Des incitations multiples	26
1.2 Une circulation des normes du rapport salarial	30
1.3 Au profit des dirigeants ?	33
<b>2. L'enigme des organisations syndicales internationales</b>	37
2.1 Un agent des relations économiques internationales	38
2.2 Les syndicats internationaux et la paix	42
2.3 Un mode de production de représentations politiques	47
2.4 Identifier, différencier	50
<b>3. Vers une théorie de l'internationalisme du mouvement syndical ?</b>	53
3.1 Portée et limites d'une entreprise théorique	54
3.2 La fonction représentative du syndicat	57
3.3 Deux hypothèses sur la dimension internationale dans la vie des syndicats	60

**CHAPITRE 1.1 : L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT OUVRIER, ENTRE LE  
NATIONAL ET L'INTERNATIONAL** 64

<b>1. Circulation et échanges</b>	65
<b>1.1 Le premier XIX<sup>ème</sup> siècle, entre Paris et Londres</b>	69
1.1.1 Le berceau anglais	70
1.1.2 Le rassemblement des nations ouvrières	74
<b>1.2 Vers la Première Internationale</b>	78
1.2.1 Tolain à Londres	80
1.2.2 Et retour	84
<b>2. Échanges et confrontations</b>	88
<b>2.1 Reflux et renouveau de l'Internationale</b>	88
2.1.1 A nouveau le couple franco-anglais	90

2.1.2	La naissance du syndicalisme allemand	94
<b>2.2</b>	<b>Naissance de la CGT et premiers pas dans l'Internationale</b>	96
2.2.1	L'internationalisme des groupements socialistes	98
2.2.2	Dans les Secrétariats professionnels internationaux	102
2.2.3	Le congrès de Londres, cristallisation du rapport syndicats-partis	107
<b>2.3</b>	<b>Dans l'arène</b>	110
2.3.1	1900-1909, L'isolement redoutable	111
2.3.2	Vers la guerre, l'affrontement redouté	117
<b>3.</b>	<b>Entre nationalisme et internationalisme</b>	131
<b>3.1</b>	<b>La nation contre la classe</b>	131
3.1.1	La thèse de la social-intégration	132
3.1.2	L'effet des modes sociaux d'inculcation	138
<b>3.2</b>	<b>Conscience ouvrière et internationalisme du mouvement ouvrier</b>	144
3.2.1	Les formes de la conscience	146
3.2.2	La nation et l'autre	149
3.2.3	La construction de l'autre	152

## CONCLUSION

158

### **CHAPITRE 1.2 : SYNDICALISMES D'APRÈS-GUERRE, CRISTALLISATION DES FORMES NATIONALES ET CIRCULATIONS INTERNATIONALES**

164

<b>1.</b>	<b>Nouvelles figures du réformisme syndical en europe</b>	170
<b>1.1</b>	<b>Les producteurs de référence</b>	171
1.1.1	En Allemagne, le syndicalisme en majesté	172
1.1.2	Les mutations du syndicalisme britannique	179
<b>1.2</b>	<b>Chemins divers de l'influence</b>	184
1.2.1	Deux mondes pour une seule organisation	185
1.2.2	Les habits neufs de la nation	192
<b>1.3</b>	<b>L'engagement des clercs</b>	196
1.3.1	Albert, Edgard, Hyacinthe et les autres...	198
1.3.2	Idées d'ici, idées d'ailleurs	207
<b>2.</b>	<b>L'engagement international, accomplissement d'une identité</b>	210
<b>2.1</b>	<b>La lutte pour la paix</b>	212
2.1.1	Vers la grève générale internationale ?	216
2.1.2	Le « Ruhrkampf » de Léon Jouhaux	221
<b>2.2</b>	<b>La présence internationale</b>	226
2.2.1	La législation internationale, l'œuvre du BIT	227
2.2.2	Présence et absence de l'absence	233
<b>2.3</b>	<b>Pour un nouvel ordre économique européen</b>	235
2.3.1	Naissance d'une relation triangulaire	236
2.3.2	Le planisme, un phénomène européen	240
<b>3.</b>	<b>Nationalisme et internationalisme, deuxième séquence</b>	246
<b>3.1</b>	<b>La Babel ouvrière</b>	248
3.1.1	La présence étrangère	248
3.1.2	La socialisation...malgré tout	252

<b>3.2</b>	<b>Internationalisme, pratiques et idéologies</b>	254
3.2.1	Une représentation internationale soutenue	256
3.2.2	Des pratiques de basse intensité	258
<b>3.3</b>	<b>Le syndicat comme mouvement</b>	263
3.3.1	L'autre dans la représentation de soi	263
3.3.2	L'international, condition de plénitude de la fonction représentative	266

**CONCLUSION de la première partie**

		<b>268</b>
	Fonctions internationales et individus de référence	269
	Quatre types de conduite dans l'international	272

**DEUXIÈME PARTIE : LES SYNDICATS FRANÇAIS ET L'APPEL DE L'EUROPE, 1947-1989** 279

**Introduction**

		<b>280</b>
<b>Trois syndicats, trois rapports à l'europe</b>		282
	La CGT, des solidarités incompatibles avec l'Europe occidentale	283
	FO et l'Europe, référence permanente et glissements progressifs...	290
	La CFDT, de l'Europe problème à l'Europe solution	294
<b>L'Europe, l'international et les divisions du syndicalisme français</b>		301
	Une approche lexicométrique	302
	L'Europe, une double pression	303
	Représentations et pratiques, l'utilisation des classes de conduite à l'international	305

**CHAPITRE 2.1 : LA CGT AU MIROIR ITALIEN** 308

1.	Le comité permanent de Bruxelles 1965-1974	311
<b>1.1</b>	<b>Dix ans de liaison à Bruxelles</b>	311
1.1.1	Construction d'une symbolique eurosyndicale	314
1.1.2	1968-1969, l'intégration paradoxale	318
1.1.3	1970-1974, délitement et rupture du Comité permanent	320
<b>1.2</b>	<b>Le comité permanent, un bilan en demi-teinte</b>	324
1.2.1	Une entrée remarquable dans les institutions	324
1.2.2	L'improbable détente intersyndicale	328
1.2.3	Les rapprochements manqués des deux syndicalismes	334
2.	La FSM au coeur de la discorde	339
<b>2.1</b>	<b>Jusqu'en 1969, contre la CGIL</b>	341
2.1.1	Premières batailles et premier comité commun	342
2.1.2	Les fractures du monde communiste	346
<b>2.2</b>	<b>Après 1969, sans la CGIL</b>	355
2.2.1	L'onde de choc de l'affaire tchécoslovaque	355
2.2.2	La CGT pour le changement, une bataille bien tardive	359
3.	Les mondes séparés de la CGT et de la CGIL	363

<b>3.1</b>	<b>Les années quatre-vingt, la plus haute des solitudes</b>	364
3.1.1	A nouveau les voyages à l'est...	365
3.1.2	L'Europe occidentale, terre de missions	366
3.1.3	La FSM, le retour	370
<b>3.2</b>	<b>La CGT hors les murs, le type « auto-affirmatif »</b>	373
3.2.1	Autonomie et programmation économique	375
3.2.2	Autonomie et conscience de classe	380
3.2.3	Deux références au marxisme	388
 <i>CONCLUSION</i> , les impasses du modèle « auto-affirmatif »		393
	Contre l'Allemagne occidentale	394
	L'alliance en partie virtuelle, en partie réelle avec le gaullisme	395
	<b><u>CHAPITRE 2.2</u> LE LENT DÉSAMOUR DE L'EUROPE DE FORCE OUVRIÈRE</b>	400
1.	Aux débuts de Force ouvrière, une forte imbrication du national et de l'international	405
<b>1.1</b>	<b>Le plan Marshall, rupture de l'unité et première « européanisation » des syndicats</b>	407
1.1.1	Les syndicats américains après la guerre	408
1.1.2	Français et Américains dans les institutions du Plan Marshall	413
1.2.3	Les missions de productivité	417
<b>1.2</b>	<b>« Unionistes ou fédéralistes, qu'importe ! »</b>	424
1.2.1	Une présence en retrait dans le mouvement fédéraliste	425
1.2.2	Les Etats-Unis d'Europe, une référence polysémique	427
2.	Décolonisation et gaullisme, l'alternative européenne	436
<b>2.1</b>	<b>Sortir de l'union française</b>	437
2.1.1	Afrique du nord, la représentation illusoire	438
2.1.2	Une nouvelle frontière alternative à l'Union française	441
<b>2.2</b>	<b>Contre la coexistence pacifique</b>	442
2.2.1	Contre la politique gaullienne	444
2.2.2	Protégez-moi de mes amis !	446
3.	De Rome a Maastricht, rupture ou continuité ?	456
<b>3.1</b>	<b>Bothereau, Bergeron, Blondel ; d'un « B » a l'autre ...</b>	456
3.1.1	« Cet étrange Monsieur Bergeron »	457
3.1.2	Un legs ambigu	464
<b>3.2</b>	<b>L'Europe ravie par le libéralisme</b>	467
3.2.1	Contre la subsidiarité	467
3.2.2	Les nouvelles batailles	470
 <i>CONCLUSION</i> , de l'ambition européenne au tropisme national		473
	Les usages multiples de la référence européenne	474
	Le peu d'influence de « l'autre que le national »	475

<b>CHAPITRE 2.3 LA CFDT ET L'INTERNATIONAL, DE</b>		
<b>L'OUVERTURE AU MONDE AU REPLI EUROPÉEN</b>		479
1.	De la CFTC à la CFDT, dimensions internationales	482
1.1	<b>À la libération, la majorité confédérale dans l'europe chrétienne</b>	486
1.1.1	Une « troisième voie » de circonstance	487
1.1.1	A contre courant, reconstruire la CISC en Europe	491
1.2	<b>L'évolution, une question européenne</b>	498
1.2.1	L'ouverture hors d'Europe, une dangeureuse nécessité	499
1.2.2	Les configurations européennes diverses du syndicalisme chrétien	504
1.3	<b>L'international dans la pensée politique de Reconstruction</b>	515
1.3.1	L'invention de la tradition	516
1.3.2	les sources du syndicalisme socialiste de Reconstruction	520
2.	Nouveau sigle, nouvelles alliances	526
2.1	<b>Une politique internationale « articulée »</b>	527
2.1.2	La CISC, d'une évolution à l'autre	528
2.1.2	Nouveaux horizons : les SPI, les contacts bilatéraux	533
2.2	<b>Les années soixante-dix, la nouvelle troisième voie</b>	537
2.2.1	Recomposer le syndicalisme mondial	539
2.2.2	Le modèle « auto-affirmatif », la parenthèse radicale	543
2.3	<b>L'Europe levier du recentrage</b>	547
2.3.1	Une nouvelle perception de l'Europe	548
2.3.2	De la CMT à la CES, le désenchantement du (tiers) monde	550
3.	Europe versus socialisme	557
3.1	<b>La CES, un flux de représentations</b>	558
3.1.1	Le point d'appui italien du recentrage	560
3.1.2	D'Allemagne et d'ailleurs...	564
3.2	<b>Une nouvelle vision du monde</b>	568
3.2.1	Solidarité avec Solidarnosc, un moment d'identification	568
3.2.2	Un changement de paradigme	572
3.3	<b>Une nouvelle utopie ?</b>	575
3.3.1	L'institutionnalisation par l'Europe	576
3.3.2	De l'Europe socialiste à l'Europe sociale	580
	<b>CONCLUSION</b> , un rapport instable à « l'autre que le national »	584
	Trois grandes périodes	585
	Trois types de conduite	587

**CONCLUSION de la  
deuxième partie**



CONCLUSION GÉNÉRALE

	<b>595</b>	
La dimension internationale, facteur co-déterminant		597
Le syndicalisme, représentation en mouvement		599
La part des individus		603
Le syndicat comme sujet collectif		605
Les syndicats français et l'international, une interaction à (re)construire ?		608

**LES SIGLES UTILISÉS**

613

BIBLIOGRAPHIE	616
---------------	-----

INDEX des noms cités	650
----------------------	-----

ANNEXE 1 : L'Europe et l'international, une approche lexicométrique	657
---	-----

ANNEXE 2 : entretiens avec ...	688
--------------------------------	-----

APOSTOLO Marius	689
COURBE Jean-François	700
DETRAZ Albert	713
GENSOUS Pierre	717
LAVAL Antoine	731
MAGNIADAS Jean	741
MOREAU Jacques	752
MOURGUES Bernard	764
MOYNOT Jean-Louis	777
SALANNE René	786
TRENTIN Bruno	791

Tables des matières	799
---------------------	-----